LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS
AT URBANA-CHAMPAIGN

270
J13h
v. 1

# HISTOIRE DE L'ÉGLISE

## OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

*Etude sur l'abbaye de Liessies* (*1095-1147*) Bruxelles, Kiessling, 1903 ..... *Epuisé.*

*Le Frère Prêcheur autrefois et aujourd'hui.* Paris, P. Letheilleux, 1911 ..... *Epuisé.*

*Portraits chrétiens. L'Eglise primitive* (Editions de la Revue des Jeunes). Paris, Desclée et Cie, 1924 ..... 9 fr.

*A travers l'Histoire de France.* Paris, Société Saint-Augustin, Desclée, De Brouwer et Cie, 1925..... 7 fr.

A.-M. JACQUIN
DES FRÈRES PRÊCHEURS
Professeur à l'Université de Fribourg (Suisse)

# HISTOIRE DE L'ÉGLISE

TOME I

## L'ANTIQUITÉ CHRÉTIENNE

ÉDITIONS DE LA REVUE DES JEUNES
Desclée et Cie, 30, rue Saint-Sulpice, PARIS - VIe

Nous avons lu l'Histoire de l'Eglise (Tome I) par le R. P. JACQUIN, O. P., et nous l'avons jugée digne d'être publiée.

Fr. Seb. SCHEIL, O. P.
Maître en Théologie

Fr. B. ALLO, O. P.
Lecteur en Théologie

IMPRIMI POTEST :

Fr. M. S. GILLET, O. P.
Prior Prov.

IMPRIMATUR :

*Lutetiae Parisiorum, die 19ª Octobris 1928*
V. DUPIN,
V. G.

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous les pays. *Copyright by* « Revue des Jeunes » 1928.

B. HERDER,
33, QUEEN SQUARE,
LONDON, W.C.

270
J13h
v.1

# AVANT-PROPOS

Ces pages liminaires n'ont d'autre but que de préciser la méthode de l'auteur et de déterminer par là même les limites dans lesquelles se tient son exposé. S'il y a toujours avantage à le faire, en quelque domaine scientifique que ce soit, c'est presque une nécessité quand il s'agit d'*Histoire de l'Eglise,* en raison des difficultés particulières inhérentes au sujet et des théories erronées émises à ce propos.

Le travail de l'historien a pour but de reconstituer le passé d'une portion quelconque de l'humanité, c'est-à-dire qu'il lui faut retrouver les faits, établir leurs rapports mutuels, puis les animer en quelque sorte, leur rendre la vie que le temps a emportée avec lui. Toutes ces opérations sont délicates et, avec chacune d'elles, les chances d'erreur se multiplient. A la différence des sciences qui pratiquent l'observation directe, l'histoire ne travaille que sur un objet disparu ; elle ne peut l'atteindre que par intermédiaire, au moyen des traces qu'il a laissées de son passage dans le temps et l'espace. Traces matérielles ou archéologiques; traces psychologiques : récits fixés par l'écriture ou transmis oralement, peu importe; ce sont ces vestiges, et eux seuls, qui permettront de le retrouver. Tout l'effort de la critique historique consistera à les rechercher, à les discerner, à juger s'ils ne sont qu'une trompeuse apparence, une fausse piste, à les suivre enfin, quand il s'agit de récits, à travers le dédale d'une psychologie humaine, jusqu'à ce qu'on aboutisse à la réalité qui a mis en branle les sens, l'imagination, l'intelligence, la volonté d'un écrivain dont nous lisons l'œuvre aujourd'hui.

Ces simples remarques suffisent à montrer que l'his-

toire ne peut prétendre à représenter tout le passé; les événements qui n'ont laissé aucune trace, ou dont les traces ont à jamais disparu, lui échapperont toujours; par contre, elle peut progresser; des traces actuellement inconnues peuvent être découvertes et amplifier son objet. Il n'y a donc pas équivalence entre ces deux termes: faits *réels* et faits *historiques;* « le caractère historique, a-t-on dit justement, n'est pas dans les faits, il n'est que dans le mode de connaissance »[1]; sont historiques les faits qui se sont réellement passés et qui, actuellement, peuvent être connus par les moyens propres à l'histoire; mais tous les faits réels ne sont pas nécessairement historiques et de ce que certains d'entre eux échappent aux procédés de l'histoire, on ne peut rien conclure contre leur réalité.

En outre, les faits constatés ne se présentent pas avec le même degré de certitude; le travail de critique est fort complexe, la matière sur laquelle il s'exerce est souvent enchevêtrée ou mobile comme la vie, les renseignements fournis sont parfois trop rares ou trop discrets; il convient donc à l'historien de n'affirmer que dans la mesure où il est certain, soit qu'il s'agisse des faits particuliers, soit qu'il s'agisse de leurs relations.

Enfin si l'histoire, dans cette recherche, garde un caractère scientifique comparable à celui dont jouissent d'autres disciplines, telles que la sociologie, ou même la psychologie, du moins en certaines de ses parties, l'aménagement des faits, l'exposé des situations, la présentation des personnages sont avant tout œuvre d'art; seul, l'art peut utiliser les données de l'érudition, pour en faire une véritable histoire, c'est-à-dire la reconstitution idéale du passé; seul il peut rassembler les fragments épars d'une époque disparue, pour en former un tout animé; seul, il peut rendre la vie à des êtres, à des gestes figés dans la mort. Mais sa puissance même peut devenir un danger, s'il ne se maintient strictement dans les lignes d'un dessin fourni par la critique et se laisse emporter trop loin par la faculté créatrice; d'un historien cet excès ferait un romancier.

1. Ch.-V. Langlois, *Introduction aux études historiques*, p. 44, n. 1, Paris, 1899.

Ces difficultés se rencontrent dans l'histoire de l'Eglise, comme en toute autre; il en est qui lui sont propres. Parmi les sociétés de ce monde, l'Eglise a un caractère à part : humaine par ses membres, elle est surnaturelle par ses origines, par son but, par les moyens mis à sa disposition pour l'atteindre; un tel objet ne peut être pleinement connu qu'en fonction des principes de foi. Aussi peut-on concevoir une sorte de *théologie historique* qui, à la lumière des vérités surnaturelles, avec l'aide des procédés de l'histoire, étudierait et exposerait les faits intéressant le développement externe et interne de l'Eglise, comme la théologie spéculative étudie ses dogmes, avec le concours subalterne de la philosophie. Mais cet exposé, où les données de la foi entreraient comme partie intégrante, ne serait admis que par les seuls catholiques. Aussi, pour des raisons d'ordre pratique et apologétique, on s'en tient généralement, dans l'étude du passé de l'Eglise, à la méthode strictement historique, c'est-à-dire d'ordre rationnel. Ce n'est pas à dire que, comme l'ont prétendu des modernistes, l'histoire doive résolument écarter de son champ d'investigations tout ce qui peut avoir un caractère surnaturel, celui-ci étant de soi inconnaissable; son devoir, au contraire, est de ne négliger aucun fait attingible par ses moyens propres, de quelque nature qu'il soit, apparût-il comme transcendant à l'ordre ordinaire des choses.

Sans doute, l'histoire ainsi conçue ne pourra représenter exactement l'Eglise, telle qu'elle a été dans la réalité; elle aura des limites, et à un double point de vue, comme histoire et comme histoire de l'Eglise; car des faits essentiels à la vie de celle-ci, par exemple l'assistance ordinaire du Saint-Esprit, ne peuvent être perçus et utilisés. Ici surtout, il n'y a pas équivalence entre histoire et réalité. Il ne s'ensuit pas que ce mode de connaissance soit irrecevable, du moins tant que l'historien ne prétend pas limiter l'amplitude de l'objet au résultat de ses recherches; comme la théodicée naturelle, science universellement admise, n'épuise pas la connaissance de Dieu, mais, fidèle à ses méthodes, s'en tient à ce que la raison peut découvrir de l'être divin, ainsi l'histoire n'affirme de la vie de l'Eglise que ce qu'elle peut en discerner par les procédés légitimes qui la distinguent de tout autre

mode de connaissance, sans nier pour autant ce qui lui échappe de sa nature et de son activité.

Mais, même cantonnée dans ce domaine, l'histoire de l'Eglise, lorsqu'elle est écrite par un catholique, demeure suspecte à tous ceux qui se réclament de la « libre science ». Le catholique n'admet-il pas un dogme immuable et intangible; ne garde-t-il pas ce « préjugé » dans toutes ses recherches, dans toutes ses constructions; son exposé ne devra-t-il pas être, avant tout, conforme à l'enseignement défini? Il lui est donc impossible de rester impartial, purement objectif. L'accusation serait grave, si elle était juste; il n'en est rien, heureusement. Le catholique, vis-à-vis de la science, se trouve dans des conditions de travail pareilles à celles du libre-penseur; il a même sur lui quelques avantages. Sans parler de ces idées venues de notre éducation première, de notre milieu, et qui, faisant corps avec notre esprit, l'accompagnent et le dirigent dans toutes ses démarches, le libre-penseur, aussi bien que le catholique, a ses « préjugés », ses « dogmes » intangibles. Si le second admet l'existence du surnaturel, le premier la nie; et c'est là une question préalable à tout travail historique, un *pré-jugé*. Mais le « préjugé » n'agit pas de la même manière chez l'un et chez l'autre. L'incroyant s'en réclame pour rejeter des faits historiquement prouvés ; tel M. Seignobos, qui n'hésite pas à écrire, et dans un traité de méthode : « Historiquement, le diable est beaucoup plus solidement prouvé que Pisistrate : nous n'avons pas un seul mot d'un contemporain qui dise avoir vu Pisistrate ; des milliers de « témoins oculaires » déclarent avoir vu le diable, il y a peu de faits établis sur un pareil nombre de témoignages indépendants. Pourtant nous n'hésitons plus à rejeter le diable et à admettre Pisistrate. C'est que l'existence du diable serait inconciliable avec les lois de toutes les sciences constituées. »[1] N'est-ce point là introduire le « dogme » en histoire? Que M. Seignobos discute la valeur de tel ou tel témoignage, qu'il écarte tel ou tel fait mal constaté, c'est son droit d'historien, mais que en raison de ses idées philosophiques person-

1. *Introduction aux études historiques*, pp. 177-178. Paris, 1899.

nelles, il refuse de les examiner, c'est là une incontestable erreur de méthode, qu'un historien catholique, vraiment informé, n'oserait se permettre.

Est-ce à dire que celui-ci ne tient aucun compte du dogme auquel il adhère? Non pas; si, à la différence de l'incroyant, il ne l'introduit ni dans les principes de sa méthode rationnelle, ni dans la construction historique, il l'admet comme règle extrinsèque. Convaincu que la Révélation lui enseigne la vérité sur les objets qu'elle contient; convaincu que la vérité est une, le catholique se défend de rien affirmer au nom de la science qui soit en contradiction avec les données de la foi. Celles-ci, sans pénétrer les raisonnements scientifiques, permettent d'en contrôler le résultat. Leur immuable certitude devient un guide discret, qui met en garde contre les jugements hâtifs et les solutions insuffisamment vérifiées. Notre science, sur quelque matière qu'elle s'exerce, ne procède pas toujours d'évidence en évidence; souvent elle est arrêtée par des questions obscures, par des lacunes que l'hypothèse tente d'éclaircir ou de combler. Alors le danger est grand de faire fausse route, si rien n'oblige le chercheur à surveiller chacun de ses pas, dans cette marche vers la vérité. Le dogme catholique joue ce rôle bienfaisant; c'est pourquoi on peut dire, sans paradoxe, que, loin de nuire à l'objectivité scientifique, il la garantit.

D'ailleurs, l'expérience est là pour justifier ces affirmations. La liberté dont se targuent les incroyants n'a pas toujours tourné au profit de la vérité, loin de là. On pourrait écrire une curieuse et lamentable « histoire des variations » de la libre critique appliquée aux origines du christianisme; après d'innombrables tentatives faites pour renverser les positions tenues par l'Eglise et la science des catholiques, il a fallu, suivant le mot célèbre de M. Harnack, « rétrograder vers la tradition ».

Dans le présent ouvrage, on s'est inspiré de ces principes; connaissant les limites de l'histoire, admettant la transcendance de l'Eglise, l'auteur n'a pas prétendu exposer toute la *réalité* divine et humaine qui forme son passé; il s'est contenté de recueillir et de présenter l'essentiel de ce que nous pouvons en atteindre par la méthode historique. Les silences ici ne doivent pas être

interprétés comme des négations; ils délimitent notre connaissance dans un ordre donné et non pas la réalité elle-même, qui déborde largement les frontières de notre humble science.

Même réduite à ces proportions, la matière à traiter est immense, puisqu'il s'agit de suivre l'Eglise, pendant des siècles, dans ses conquêtes apostoliques et dans sa vie intime. Ce premier volume consacré à l'*Antiquité chrétienne* s'arrête au milieu du v^e^ siècle; il a paru que cette date marquait un point sensible dans l'histoire de l'Eglise. Jusque-là, elle avait eu affaire surtout au monde gréco-romain; désormais elle entre en contact plus direct avec les Barbares établis dans l'Empire; l'Occident, de ce fait, se renouvelle; l'Orient, par contre, après Chalcédoine (451), se détache de plus en plus du centre de la catholicité et les prétentions ambitieuses des patriarches de Constantinople préparent déjà le schisme final. A cette date aussi, l'organisation interne de l'Eglise est virtuellement terminée et des définitions solennelles ont garanti contre les attaques de l'hérésie les dogmes fondamentaux de la Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption.

Dans ce premier âge, on peut néanmoins distinguer deux périodes : l'une allant de la fondation de l'Eglise à l'édit de Milan (313), l'autre comprenant les temps postérieurs jusqu'au concile de Chalcédoine (451). Durant la première, l'Eglise se trouve aux prises avec un Etat païen et persécuteur, ce qui ne l'empêche pas de développer son apostolat et de s'organiser; la seconde s'ouvre avec la conversion de Constantin qui lui procure la liberté, bientôt même une protection, devenue souvent une tyrannie. Jusqu'au IV^e^ siècle, les grandes églises, unies dans une même foi, soumises à l'autorité suprême du successeur de Pierre, conservaient néanmoins dans la « catholicité » un caractère individuel assez accentué; c'est ce qu'on a voulu marquer en racontant séparément l'histoire de chacune d'elles. A partir de Constantin, la centralisation fait des progrès; l'action de l'empereur, autant que la primauté du pape, unifient toujours davantage les diverses parties de la chrétienté et généralisent les mouvements d'idées; il importait donc ici de sou-

ligner les grands courants de doctrine, de mettre en relief les personnalités les plus notables.

En face d'un champ aussi vaste, il ne pouvait être question que d'une œuvre de synthèse, présentant les meilleurs résultats des travaux consacrés à cette période; on s'est efforcé cependant de recourir sans cesse aux sources originales, et même de les utiliser dans le récit. Le danger des synthèses est de réduire l'histoire à des schèmes trop abstraits; quelques citations puisées aux meilleures sources restituent l'atmosphère contemporaine des faits, leur donnent la saveur du réel et présentent, avec leur individualité propre, des personnages qui, autrement, risqueraient de n'être plus que de grands noms, tous pareils en gloire et en influence.

L'auteur a essayé d'être complet, sans dépasser les justes limites que son but lui imposait. Il s'adresse au grand public catholique, surtout aux jeunes gens et aux prêtres du ministère qui cherchent une *Histoire de l'Eglise,* suffisamment informée et d'une lecture aisée. D'autres existent déjà; il suffit de rappeler, en dehors des manuels, les ouvrages de M. Mourret et de M. Dufourcq; mais on a pensé que, à côté d'eux, il y aurait encore place pour celui-ci, moins volumineux et conçu d'après un autre plan. Ce n'est pas un manuel, au sens ordinaire du mot, et cependant les étudiants ecclésiastiques pourront, eux aussi, en tirer quelque profit. Une expérience de vingt-cinq années d'enseignement a montré à l'auteur que les procédés pédagogiques dont se recommandent la plupart des manuels, s'ils aident la mémoire et facilitent la préparation des examens, retiennent moins l'attention qu'un récit continu et ne donnent de la réalité qu'une impression trop fragmentaire et souvent fugitive.

Afin de faciliter la lecture, les notes ont été réduites au minimum; les renvois aux sources sont insérés dans le texte même. Des titres courants soulignent et distinguent les sujets traités dans un même chapitre. Chacun de ceux-ci est suivi d'une courte bibliographie; elle n'a pas la prétention d'être complète, elle se borne à indiquer les travaux les plus importants, ceux de langue française surtout, qui permettront de compléter les renseignements déjà fournis; un astérisque indique les auteurs catho-

liques; les éditions citées sont celles que l'auteur a pu consulter. On n'a pas fait rentrer dans ces listes les ouvrages d'une utilité générale; ils sont signalés ici une fois pour toutes : Lenain de Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, 16 vol. Paris, 1693-1712, et *Histoire des Empereurs*, 6 vol. Paris, 1690-1738; ces admirables travaux d'érudition ont résisté au temps, et plus d'un les utilise encore avec profit sans toujours leur rendre la justice à laquelle ils ont droit; C.-J. Hefele, *Histoire des Conciles*, dans la traduction de Dom H. Leclercq, 16 vol., Paris, 1906-1921; L. Duchesne, *Histoire ancienne de l'Eglise*, 3 vol., Paris, 1906-1911; cet ouvrage, malgré les défauts qui ont amené l'Eglise à en interdire la lecture, reste, pour ceux qui savent discerner le vrai du faux, un auxiliaire des plus précieux. Il faut y joindre pour l'histoire littéraire et l'histoire des doctrines : O. Bardenhewer, *Geschichte der altchristlichen Literatur*, 4 vol., Fribourg-en-Brisgau, 1913-1924; P. de Labriolle, *Histoire de la littérature latine chrétienne*, Paris, 1920; J. Tixeront, *Histoire des dogmes dans l'antiquité chrétienne*, 3 vol., Paris, 1915. Enfin, on ne peut oublier les grandes encyclopédies catholiques ou protestantes : Vacant-Mangenot-Amann, *Dictionnaire de théologie catholique*, Paris, 1903 et suiv.; Dom F. Cabrol, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Paris, 1907 et suiv.; Mgr Baudrillart, *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, Paris, 1912 et suivantes; A. Hauck, *Realencyclopaedie für protestantiche Theologie und Kirche*. Leipzig, 1896-1913.

Fribourg (Suisse), 4 juillet 1928.

## CHAPITRE PREMIER

## LA FONDATION DE L'ÉGLISE

**Ministère public de Jésus.**

L'Evangile est né en Galilée. C'est dans cette région que le Christ Jésus commença à prêcher; c'est là, sur les rives populeuses du lac de Tibériade, qu'il recueillit ses premiers disciples et développa son enseignement. De temps à autre, il avait fait allusion à une manifestation plus large de la Bonne Nouvelle, à son épanouissement, pareil à celui d'un grand arbre sorti d'un germe minuscule; il avait dit qu'elle s'étendrait sur le monde entier. Mais lui-même n'avait guère dépassé l'horizon restreint où s'étaient renfermés les débuts de son ministère public. A peine avait-il touché la Judée et la Samarie que, brusquement, son action était interrompue. La haine des grands-prêtres orgueilleux, unie à celle des Pharisiens, s'était abattue sur lui. Arrêté, jugé, condamné, il expirait sur une croix entre deux larrons. Que deviendraient les espérances dont il avait été le Messager divin?

Elles ne devaient pas s'évanouir, car, pour les réaliser, il avait fondé une *église*. Les disciples, dociles à son appel, n'étaient pas restés une masse confuse, il les avait organisés. Douze d'entre eux, « Simon, appelé Pierre, et André son frère, Jacques fils de Zébédée et Jean son frère, Philippe et Barthélemy, Thomas et Matthieu le publicain, Jacques fils d'Alphée, Taddée, Simon le Zélé et Judas de Kérioth qui le trahit » (*Matt.*, X, 2-4), avaient été choisis pour être les confidents de sa pensée, les aides de son ministère et les continuateurs de son œuvre. A leur tête, un chef, Simon, surnommé Pierre, constitué gardien de la foi, guide de l'action.

Sans doute, les événements de la semaine tragique, en frappant le Pasteur, avaient quelque peu dispersé le troupeau. Les cœurs trop obstinément charnels n'avaient vu en lui que

le restaurateur des espérances judaïques, le fondateur glorieux d'un royaume opulent. « Nous espérions que ce serait lui qui délivrerait Israël », disaient les disciples devisant sur la route d'Emmaüs au soir de la résurrection; et ces paroles exprimaient bien, semble-t-il, le sentiment de la plupart, même des meilleurs.

**Résurrection Ascension.**

La vue du Maître sorti du tombeau releva les courages et ranima l'espoir. Il n'était pas le vaincu qu'on avait cru un instant. Au cours de ses apparitions fréquentes, durant quarante jours, il reprenait son enseignement interrompu, affermissait ses Apôtres dans leur mission et, de nouveau, en des termes d'une solennité émue, confiait à Pierre le gouvernement du petit troupeau : agneaux et brebis, fidèles et pasteurs étaient mis sous sa garde. Et lorsque l'heure fut venue pour lui de remonter au ciel, avant de quitter ceux dont il devinait l'inquiétude persistante, il leur promit la force divine qui les assisterait : « Vous recevrez la puissance du Saint-Esprit qui viendra sur vous et vous serez mes témoins à Jérusalem, et dans toute la Judée, et dans la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre. » (*Act.*, I, 8)

Réconfortés par ces paroles, les Apôtres descendirent la colline des Oliviers d'où ils avaient vu Jésus disparaître dans la nuée et rentrèrent à Jérusalem, résolus à attendre le Paraclet annoncé. Tous ensemble, ils se réunirent dans la chambre haute de la demeure hospitalière où ils avaient mangé la Pâque suprême avec leur Maître, « persévérant dans la prière avec quelques femmes, et Marie, mère de Jésus, et ses frères ».

**Élection de Matthias.**

Or, en ces jours, Pierre, qui décidément prenait conscience du rôle de chef que le Christ lui avait confié, proposa à la communauté de combler le vide laissé dans le collège apostolique par la défection et la mort de Judas. On pouvait présenter un candidat, mais il fallait qu'il eût connu Jésus durant son ministère, depuis son baptême jusqu'au jour où il quitta ce monde, car l'apôtre doit être le témoin du Christ, le témoin de sa résurrection. Parmi les disciples qui remplissaient ces conditions, deux furent choisis parmi les cent vingt membres qui composaient alors l'église de Jérusalem : Joseph Barnabas, surnommé le Juste, et Matthias. On s'en remit au sort, après avoir prié Dieu, et le sort étant tombé sur Matthias, celui-ci fut associé aux onze apôtres.

**La Pentecôte.** Le dixième jour après l'ascension du Christ, au matin de la Pentecôte, la fête des moissons, les Apôtres étaient encore réunis dans la chambre haute qui leur servait de refuge, quand soudain, vers neuf heures, un grand bruit venu du ciel, et pareil au mugissement de la tempête, se fit entendre et remplit toute la maison. En même temps, apparurent des flammes qui se divisèrent en forme de langues et vinrent se fixer sur la tête de chacun. C'était l'Esprit, le Paraclet, promis par le Sauveur et attendu. Aussitôt, tous furent remplis de sa puissance et, glorifiant Dieu, « ils se mirent à parler d'autres langues, suivant que l'Esprit leur donnait de s'exprimer ». Ce langage n'était ni un entretien, ni une prédication, mais une louange extatique, une prière s'épanchant en des phrases à peine formées, en des exclamations d'amour, de reconnaissance et d'adoration.

Ce bruit étrange, à cette heure matinale, avait mis le quartier en émoi, et chacun d'accourir vers le lieu où il s'était produit. « Parthes, Mèdes, Elamites, habitants de la Mésopotamie, de la Judée, de la Cappadoce, du Pont, de l'Asie, de la Phrygie, de la Pamphylie, de l'Egypte et des territoires de la Lybie voisins de la Cyrénaïque, Romains, Crétois et Arabes », ceux qui étaient venus des contrées lointaines finir leurs jours dans le voisinage du Temple, pèlerins, juifs ou prosélytes de passage pour assister aux grandes fêtes, tous s'attroupaient en une foule sans cesse grandissante. Au spectacle des disciples agités par l'Esprit, ces hommes ignorants du mystère s'interrogeaient et émettaient leur avis. On percevait, à travers ce brouhaha, la voix des apôtres glorifiant Dieu et, chose merveilleuse, chacun, à quelque nation qu'il appartînt, les entendait s'exprimer dans sa propre langue. Plus que tout, ce prodige les surprenait : « Ces gens qui parlent, se disait-on, ne sont-ils pas tous Galiléens? Comment se fait-il que nous les entendions parler l'idiome particulier de notre pays natal? » Et les réflexions se croisaient, les unes étonnées, mais sympathiques, d'autres railleuses et insultantes. « Ils sont pleins de vin doux! » disaient quelques-uns.

Alors Pierre, se détachant avec les onze de la masse des disciples, s'avança vers la foule et dit : « Juifs, et vous tous qui habitez Jérusalem, sachez bien ceci et prêtez l'oreille à mes paroles. Ces hommes ne sont pas ivres comme vous le supposez, car c'est la troisième heure du jour[1]. Ce que vous voyez, c'est ce qui a été annoncé par le prophète Joël :

1. L'heure de la première prière publique, avant laquelle tout juif s'interdisait de boire ou de manger.

Dans les derniers jours, dit le Seigneur, je répandrai de mon esprit sur toute chair, et vos fils ainsi que vos filles prophétiseront. » Et il continua en annonçant le mystère de Jésus de Nazareth. Cet homme que beaucoup ont vu et connu était le Messie approuvé, confirmé par Dieu, car, durant sa vie, il accomplit des prodiges et des miracles et, après sa mort, le Seigneur l'a ressuscité. D'ailleurs cette résurrection avait été prédite par David et la prophétie a été réalisée, tous les Apôtres en sont témoins.

Ces paroles produisirent une impression profonde sur ces lecteurs assidus des Ecritures et beaucoup se rendirent aux exhortations de Pierre les invitant à la pénitence et au baptême. « Ce jour-là, le nombre des disciples s'augmenta de trois mille personnes environ. » (*Act.*, II, 1-41.)

**Le milieu juif.**

Le Judaïsme continuait à fournir à l'Eglise ses premières recrues. Et c'était assez naturel. « C'est pour vous qu'est la promesse », disait saint Pierre à ses auditeurs. Cette parole flattait leur fierté et les inclinait à venir au Messie attendu depuis des siècles. L'idée du salut et de la gloire qui l'accompagnerait avait maintenu la confiance. Les malheurs d'Israël n'avaient pu l'abattre, elle survivait à la ruine des libertés politiques.

Lorsque Pompée s'empara de Jérusalem (63 av. J.-C.), il laissa subsister la dynastie nationale des Asmonéens; mais Antoine la remplaça (40 av. J.-C.) par un aventurier qui avait su gagner ses bonnes grâces, l'iduméen Hérode, appelé par ses flatteurs Hérode le Grand. A sa mort (4 av. J.-C.), son royaume fut divisé entre ses trois fils : Archélaüs obtint la Judée, l'Idumée et la Samarie, avec le titre d'ethnarque; les deux autres, comme tétrarques, eurent, Hérode Antipas, la Galilée et la Pérée, Philippe, la Batanée, l'Iturée et la Trachonitide. Dix ans plus tard (6 ap. J.-C.), Archélaüs ayant été exilé en Gaule, ses territoires furent annexés au gouvernement de Syrie et administrés par des procurateurs. Ponce Pilate, celui-là même qui fit mettre à mort Jésus, était le cinquième. Sauf un intervalle de trois ans (41-44), durant lesquels Hérode Agrippa reconstitua à son profit le royaume de son grand-père, ils subsistèrent jusqu'à la grande révolte de 66, qui amena la ruine de Jérusalem.

Les Juifs avaient donc perdu leur autonomie politique; mais ils se groupaient d'autant plus étroitement autour d'une institution respectée par les Romains, le Sanhédrin, qui remontait à l'époque du retour de l'exil. Tribunal suprême jugeant de tout ce qui se rapportait à la Loi juive, il était

devenu, par suite des circonstances, le centre de la vie nationale et religieuse. Sa juridiction qui, en droit, ne s'étendait pas au delà de la Judée, était, de fait, reconnue par toutes les communautés juives de l'univers. Il connaissait des causes civiles et, dans une certaine mesure, des causes criminelles, car seuls les procurateurs pouvaient appliquer la peine de mort. Il avait sa police et ses agents.

Le sanhédrin était composé de trois ordres : les Grands-prêtres, c'est-à-dire ceux qui avaient réellement exercé cette fonction et les chefs des familles sacerdotales; les Scribes, ou docteurs de la Loi; enfin les Anciens, prêtres ou non, qui ne rentraient pas dans l'une des catégories précédentes. Le président était le grand-prêtre en exercice.

Mais, à l'intérieur du sanhédrin, deux grands partis se disputaient l'influence : les Sadducéens et les Pharisiens, qui représentaient deux tendances divergentes du Judaïsme en face de la Loi. Les premiers se recrutaient surtout dans l'aristocratie sacerdotale et financière; volontiers ils s'occupaient de politique. Pour eux, seule la Loi écrite devait compter; pas de gloses, pas de traditions; le Temple restait le seul centre de la religion, en conséquence ils se défiaient des synagogues. Tout en admettant un Messie, leur conservatisme s'émouvait à la pensée des troubles que sa venue pourrait causer. Ils rejetaient la résurrection et la croyance aux anges. Les Pharisiens, leurs adversaires, appartenaient surtout à la classe des Scribes. Ils préconisaient une observance stricte, non seulement de la Loi, mais d'une foule de prescriptions ajoutées par des commentateurs. Zélés, dévots, savants, ils avaient l'orgueil de leur science et de leur perfection légale et surtout tombaient dans un formalisme étroit qui étouffait le véritable esprit de la religion. C'est pourquoi, malgré des qualités réelles, ils étaient antipathiques à Jésus qui les poursuivit souvent de ses sarcasmes et même de ses malédictions.

A part quelques âmes droites et sincères, la masse du peuple de Jérusalem se modelait sur les idées et les passions de ses juges souverains. Curieuse, avide de prodiges, elle s'enthousiasmait un moment pour les apôtres thaumaturges, comme elle l'avait fait pour leur Maître, et l'instant d'après les accablait de sa haine attisée par un fanatisme intéressé.

**Emprisonnement des apôtres.**

Pierre et les onze n'arrêtaient pas d'annoncer la Bonne Nouvelle.

Au temple où ils montaient chaque jour, ils profitaient de la présence des foules pour rendre témoignage au Christ Jésus.

Autour du lieu saint s'étendait la cour des païens, ainsi nommée parce que tous, Juifs et Gentils, hommes ou femmes, excommuniés aussi bien que ceux dont l'impureté était notoire, pouvaient y circuler librement. On y venait par piété, mais aussi pour prendre des nouvelles, comme les Romains sur le Forum. Elle formait même, malgré les protestations de tous les Juifs vraiment respectueux de la Loi, une sorte de bazar bruyant et agité. Dès le matin, les marchands de bestiaux y amenaient les victimes destinées aux sacrifices que multipliait la piété des fidèles. Agneaux, colombes, passereaux, voisinaient dans une pittoresque confusion. Plus loin, les changeurs avaient dressé leurs tables et offraient la monnaie destinée au Temple contre les pièces romaines, dont l'usage eût été sacrilège. Deux grands portiques couverts longeaient le mur oriental et celui du midi. Le premier était le portique de Salomon, le second le portique royal. Les promeneurs y trouvaient un abri plus tranquille pour deviser.

C'est au milieu de ce tumulte, parmi cette foule affairée et curieuse, que les Apôtres faisaient des recrues nouvelles. Un jour, Pierre et Jean s'étaient rendus au Temple, vers trois heures de l'après-midi, pour assister au sacrifice du soir et prendre part à la prière. Déjà ils avaient traversé la cour des païens et montaient l'escalier conduisant à la cour des femmes, où seuls les Juifs étaient admis, quand un paralytique leur demanda l'aumône. Pierre n'avait pas d'argent; mais au nom de Jésus, il guérit celui qui le sollicitait. Ce prodige provoqua l'étonnement, l'admiration. Le sacrifice à peine achevé on se pressa sous le portique de Salomon, autour de Pierre. Celui-ci en profita pour annoncer le Christ Jésus.

Il parlait encore, lorsque survinrent des prêtres avec le capitaine du Temple qui l'arrêtèrent ainsi que Jean, comme perturbateurs de l'ordre. Le lendemain ils comparurent devant le sanhédrin; mais le tribunal, gêné par l'évidence du miracle, peut-être par l'enthousiasme de la foule, car les conversions avaient été nombreuses, les renvoya, en leur interdisant de parler et d'enseigner au nom de Jésus.

« Nous ne pouvons pas taire ce que nous avons vu et entendu », avaient dit Pierre et Jean, en quittant la salle des séances, et ils continuèrent à prêcher. Les nombreux miracles opérés disposaient les esprits à accepter la nouvelle doctrine;

l'empressement était général; on apportait les malades sur le passage des Apôtres, et on accourait des villes voisines pour les entendre et implorer des guérisons.

Toute cette popularité ne faisait qu'exciter la jalousie et la colère du grand-prêtre et des Sadducéens qui formaient son parti. De nouveau, il fit arrêter les Apôtres. Mais dans la nuit, un ange du Seigneur les délivra; et quand, au matin, les gardiens vinrent les prendre pour les conduire devant le sanhédrin déjà réuni, ils trouvèrent les sentinelles à leur poste, la prison fermée comme de coutume, mais les prisonniers avaient disparu. Grand émoi chez les sanhédrites, à cette nouvelle. Heureusement, on leur annonçait presque aussitôt que les Apôtres étaient dans le Temple, où, selon leur habitude, ils prêchaient le Christ Jésus. Vite, on dépêcha le capitaine du Temple qui les ramena devant leurs juges.

Ceux-ci étaient fort mal disposés. « Nous vous avons expressément défendu d'enseigner », dit le grand-prêtre. « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes », répondit Pierre. L'exaspération était à son comble et la majorité composée de Sadducéens allait prononcer une sentence de mort, quand « un Pharisien nommé Gamaliel, docteur de la Loi, vénéré de tout le peuple, se leva dans le sanhédrin et, ayant ordonné de faire sortir un instant les Apôtres, dit : Israélites, prenez garde à ce que vous allez faire à l'égard de ces hommes... Si cette idée ou cette œuvre vient des hommes, elle se détruira d'elle-même; mais si elle vient de Dieu vous ne sauriez la détruire. Ne courez pas le risque d'avoir lutté contre Dieu même. »

Ces paroles dénoncent une mentalité différente de celle des grands-prêtres. Autant que la justice de la cause, la secrète satisfaction de faire échec aux Sadducéens excitait le zèle de Gamaliel. Son raisonnement n'était peut-être que l'expression de ce fatalisme naturel à l'oriental et conforme aux doctrines pharisiennes, mais, dans le cas, il avait pour lui le bon sens et l'équité. Les Sadducéens le sentirent et durent se rendre, non pas toutefois sans s'être donné une partielle satisfaction : « Ayant rappelé les Apôtres ils les firent battre de verges, puis leur défendirent de parler au nom de Jésus et les relâchèrent. »

Mais que pouvait l'inutile violence contre ces doux obstinés? Ils étaient sortis du sanhédrin « joyeux d'avoir été jugés dignes de souffrir des outrages pour le nom de Jésus. Et chaque jour, dans le Temple et les maisons, ils ne cessaient d'annoncer Jésus comme le Christ ». (*Act.*, IV, 1-31; V, 12-42.)

## BIBLIOGRAPHIE

*C. Fouard, *Les Origines de l'Eglise. Saint Pierre et les premières années du christianisme.* 9e éd., Paris, 1905.
*Le Camus, *L'Œuvre des Apôtres.* Paris, 1905.
*L. Fillion, *Saint Pierre* (*Les Saints*). Paris, 1906.
*E. Beurlier, *Le Monde juif au temps de Jésus-Christ et des Apôtres.* Paris, 1900.
E. Schuerer, *Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi,* T. II et III. Leipzig, 1898.

## CHAPITRE II

## LA VIE CHRÉTIENNE A JÉRUSALEM

Malgré des alertes passagères, les disciples jouirent, pendant quelques années, d'une paix relative. Les Apôtres en profitèrent pour achever l'instruction des néophytes, faire de nouveaux adeptes et organiser l'Eglise suivant les plans du Maître.

La communauté chrétienne comptait déjà plusieurs milliers de fidèles, vivant sous la direction des Douze. A vrai dire, les convertis n'avaient pas subi de crise violente. Ils étaient venus au christianisme, sans presque rien renier de leurs habitudes passées; à la foi ancienne ils n'avaient fait tout d'abord qu'ajouter la croyance en Jésus Messie et Sauveur. Aussi, pour qui s'en tiendrait à l'aspect extérieur, l'église de Jérusalem, à ses débuts, pourrait sembler une secte juive. N'est-elle pas née en plein judaïsme, sous l'action de prédicateurs juifs d'origine, de mentalité et de pratique? L'Evangile n'a-t-il pas été annoncé comme l'aboutissant de l'Ancien Testament, et la Bonne Nouvelle ne fut-elle pas adressée d'abord aux seuls fils de la promesse, aux enfants d'Israël?

Pourtant, malgré ces apparences, le Christianisme est bien quelque chose de nouveau, dans son dogme, son culte et sa hiérarchie.

**Initiation chrétienne.** On devenait chrétien par la conversion intérieure. « Repentez-vous », disait saint Pierre, c'est-à-dire désavouez le crime national commis sur la personne de Jésus, car « cet homme livré selon le dessein arrêté et selon la prescience de Dieu, vous l'avez pris et vous l'avez fait mourir, l'ayant crucifié par la main des impies ». « Repentez-vous », et cela signifiait aussi ce que Jean avait annoncé dans le désert : faites pénitence pour vos fautes personnelles, changez de vie, convertissez-vous. Enfin « que

chacun soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de ses péchés ». (*Act.*, II, 38.) Le baptême ainsi conféré différait essentiellement du baptême de Jean. Celui-ci était administré par le prophète en son propre nom, en vue de se préparer à la venue prochaine du Messie. Le baptême chrétien supposait la foi en Jésus, Messie déjà venu, et justifiait le pécheur. En ces temps primitifs, il n'y avait pas d'autre préparation au baptême que cette conversion du cœur et la foi au mystère du Christ, Fils de Dieu, Rédempteur de l'humanité, assis maintenant à la droite du Père, au ciel, d'où il a envoyé l'Esprit-Saint sur les fidèles. Ces dispositions constatées, il suffisait de plonger le néophyte dans une eau pure, de prononcer la formule trinitaire (*Matt.*, XXVIII, 19), et la religion chrétienne comptait un disciple de plus.

Les Apôtres, et eux seuls (*Act.*, VIII, 14-17), complétaient l'initiation en imposant les mains à chacun des baptisés. A leur prière, l'Esprit descendait sur les disciples et presque toujours manifestait sa présence par des signes sensibles, comme au jour de la Pentecôte.

Ainsi agrégés à l'Eglise, les disciples devaient cependant compléter leur éducation religieuse jusque-là très sommaire. Devant eux, dans les réunions communes ou des colloques privés, les Apôtres ouvraient les trésors de la Révélation. Ils exposaient la vie de Jésus, ses miracles, ses prophéties, ils redisaient les enseignements par lesquels il leur avait appris à eux-mêmes le mystère de ses relations avec le Père, l'organisation et les destinées du royaume tout céleste qu'il était venu fonder en terre, les lois qui devaient le régir. Vérités à croire, préceptes à observer, se fixaient peu à peu dans leur esprit et dans leur cœur, afin qu'eux aussi, le moment venu, pussent transmettre à d'autres le dépôt divin. Et ainsi, lentement, jour par jour, se formait cette « catéchèse », ou enseignement oral, dont bientôt les Evangiles fixeront la trame.

**Vie commune.**

Ce besoin de doctrine, autant qu'un vif sentiment de fraternité, tenaient unis les disciples de la loi nouvelle. A la lettre, s'il faut en croire les *Actes*, autant du moins que cela était possible, ils vivaient ensemble « dans un même lieu », (*Act.*, II, 44), se quittant à peine. « Ils n'avaient qu'un cœur et qu'une âme » (*Act.*, IV, 32), ils s'aimaient comme des frères et s'en donnaient le nom.

Leur charité inquiète et prévenante s'efforçait à faire disparaître toute distinction qui eût pu les séparer. On ne connaissait plus chez eux ni riches, ni pauvres : il n'y avait

dans leur société aucun indigent, car « ils avaient tout en commun ». Sans qu'aucun commandement le leur eût prescrit, « tous ceux qui possédaient des champs ou des maisons, les vendaient, apportaient le prix de ce qu'ils avaient vendu et le déposaient aux pieds des Apôtres, et l'on distribuait à chacun suivant qu'il en avait besoin ». (*Act.*, IV, 32-35, cf. II, 44-45.)

Un homme semble s'être distingué entre tous dans cette charitable générosité. Il s'appelait Joseph et avait été surnommé par les Apôtres « Barnabas » ce qui veut dire « fils de consolation ». Né en Chypre de parents qui avaient suivi le courant de la Dispersion, il appartenait à la tribu de Lévi et, en cette qualité, avait le droit, peut-être même le devoir, de posséder une portion de la terre judéenne. Bon, serviable, entreprenant et circonspect, homme de sens et de mesure autant que d'initiative, tel il apparaît dans la suite de l'histoire chrétienne. Dès ces premiers temps, il avait déjà une place de choix dans l'Eglise. Il était l'homme de confiance des Douze, celui qu'on n'hésitait pas à charger de missions difficiles et délicates. Ces indications et les éloges spéciaux que lui décerne saint Luc, porteraient à croire que, le premier, il pratiqua ce dépouillement volontaire. (*Act.*, IV, 36-37.) Son exemple devint contagieux.

D'ailleurs, en dehors de la charité qui unissait les frères, d'autres raisons les poussaient à ce détachement. Agir ainsi, n'était-ce pas imiter le Maître qui, durant sa vie publique, avait vécu pauvre, sans ressources, n'ayant pas où reposer sa tête? Sur son invitation, les Apôtres avaient tout quitté. Si de temps à autre ils reprenaient leurs filets, les maigres profits de ce travail, joints à quelques aumônes, étaient mis en commun et confiés à l'intendant de la petite communauté, celui-là même qui devait trahir, Judas de Kérioth. Et Jésus n'avait-il pas dit aux siens : « Ne craignez point, petit troupeau; vendez ce que vous avez et donnez l'aumône. » (*Luc*, XII, 32-33.) Au jeune homme qui désirait le suivre, son suprême conseil n'avait-il pas été celui-ci : « Vends ce que tu as, distribue-le aux pauvres et tu auras un trésor dans le ciel. » (*Luc*, XVIII, 22.) A tous, il recommandait l'éloignement des soucis matériels : « Ne vous mettez point en peine, disant : que mangerons-nous? que boirons-nous? de quoi nous vêtirons-nous? N'ayez point souci du lendemain, le lendemain aura souci de lui-même. » (*Matt.*, VI, 25-34).

Du reste que serait ce lendemain? N'allait-on pas voir se lever le jour glorieux de l'avènement du Messie Sauveur? Assez longtemps, en effet, il y eut dans les communautés chré-

tiennes une attente un peu fiévreuse de cette manifestation, et, plus d'une fois, les Apôtres durent réagir contre cet état d'esprit qui paralysait toute activité. Sous l'empire de telles idées, beaucoup n'éprouvaient pas grand peine à laisser ce qui leur serait bientôt amplement restitué. Quand le Christ reviendrait, les membres de son royaume n'auraient plus de besoins, ou alors ceux-ci seraient largement comblés dans la joie et la plénitude d'un triomphe sans pareil.

Il y eut donc à Jérusalem un entraînement de charité et de vie commune. Tous se dépouillaient à l'envi et la crainte de se singulariser en poussait même quelques-uns à faire un geste que leur cœur n'avait pas commandé : tels Ananie et Saphire. Comme d'autres, ils avaient donc vendu une propriété. Mais simulant une vertu qui n'était pas dans leur âme, ils remirent aux Apôtres une somme d'argent qu'on devait croire le prix intégral de la vente, tandis qu'en réalité ils en conservaient une partie. Ils furent punis de leur avarice et de leur hypocrisie par une mort foudroyante. Pourquoi mentir à l'Esprit-Saint, alors qu'ils étaient libres de conserver leurs biens? (*Act.*, V, 1-11.)

En effet, si l'on y regarde de près, il semble bien que ce communisme de Jérusalem, qui était d'ailleurs facultatif et ne se renouvela en aucune autre église, ne fut pas général : certains fidèles purent garder quelques-unes de leurs possessions.

Tel quel, il nécessita pourtant une organisation administrative et fit naître quelques difficultés.

**Institution des diacres.** La mise en commun des biens obligeait les Apôtres à les répartir suivant les besoins des membres de la communauté; il fallait instituer des distributions quotidiennes, fournir des repas communs aux indigents. Tous ces services exigeaient un personnel autre que les Douze. Ceux-ci, en effet, tout à leur rôle de prédicateurs et de chefs, ne pouvaient entrer dans les détails infimes de la vie matérielle. Sous leur haute surveillance, quelques disciples s'étaient d'abord chargés de ces fonctions, en se faisant les serviteurs bénévoles des frères nécessiteux. Mais bientôt on dut s'apercevoir que, même dans cette élite, la misère humaine n'avait pas perdu tous ses droits. Dans une charge qui devait être toute de dévouement ils laissèrent s'introduire, peut-être sans bien s'en rendre compte, une partialité vite remarquée. Hébreux de Jérusalem, ils s'occupaient surtout de leurs proches, de ceux qui leur tenaient le plus près par les liens de la parenté, de la langue, des habitudes de vie, négligeant quelque peu les veuves, les indigents de la fraction hellénique.

Celle-ci devait être cependant nombreuse et importante, puisqu'elle avait fourni au christianisme ses premiers convertis. De là des plaintes, des murmures, dont l'écho parvint jusqu'aux oreilles des Apôtres. Il fallait trouver un remède à cette situation.

Pas un instant, les Douze ne songèrent à sacrifier l'essentiel, la prédication, à ces nécessités d'ordre inférieur; mais ayant convoqué la multitude des disciples, ils leur dirent : « Il ne convient pas que nous laissions la parole de Dieu pour servir aux tables. Choisissez donc parmi vous, frères, sept hommes de qui l'on rende bon témoignage, qui soient pleins du Saint-Esprit et de sagesse; nous les instituerons pour cet emploi. Et nous, nous continuerons à nous appliquer à la prière et au ministère de la parole. »

On se rallia à cet avis si sage et, parmi les fidèles, sept furent élus. En raison de l'office auquel on les destinait, ils prirent le nom de « diacres », c'est-à-dire serviteurs. Voici leurs noms, tels qu'ils nous ont été conservés par les *Actes:* Etienne, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas et Nicolas. Ce dernier était un prosélyte d'Antioche. Sauf pour Etienne et Philippe, l'histoire n'a gardé que leur nom; elle ne nous a laissé aucun souvenir de leur ministère. Les traditions qui font de Nicolas le chef de l'hérésie des Nicolaïtes sont trop imprécises pour qu'on puisse rien affirmer à ce sujet.

Tous, après l'élection, furent présentés aux Apôtres qui les accueillirent et leur imposèrent les mains. Ce rite, pratiqué déjà dans la religion juive en pareil cas, était une vraie consécration, le symbole de la transmission d'une fonction religieuse. Dans l'Eglise il s'éleva à la dignité de sacrement. Par lui, les diacres cessèrent d'être de simples ministres d'un office matériel, ils appartinrent à la hiérarchie et y prirent place à côté et au-dessous des Apôtres. Leur rôle réel dépassa les nécessités qui leur avaient donné naissance : administrateurs du temporel, ils furent en outre, à l'occasion, prédicateurs de l'Evangile, ils enseignèrent et baptisèrent, sans pouvoir cependant conférer l'Esprit-Saint par l'imposition des mains. Il est probable aussi, bien que les *Actes* n'en disent rien, qu'ils avaient une place spéciale et un rôle dans l'exercice de la liturgie primitive. (*Act.*, VI, 1-6.)

**Le culte.** On aurait de la peine à déterminer exactement en quoi consistait le culte chrétien à cette première époque. Il devait comprendre, avant tout, des prières récitées en commun, soit dans les portiques du Temple, soit

par groupes, dans quelque maison privée. Souvent, au cours de ces réunions, les charismes se manifestaient suivant l'inspiration de l'Esprit; des hymnes improvisés d'adoration et de reconnaissance montaient vers le Très-Haut. Puis les Apôtres, renouvelant le geste du Maître à la dernière Cène, « rompaient le pain » en souvenir de Lui, et accomplissaient ainsi le sacrifice eucharistique auquel tous prenaient part. (*Act.*, II, 42; IV, 24-31.) Mais il n'est pas possible de fixer ni le temps, ni l'ordonnance de ces réunions cultuelles.

Nous sommes mieux renseignés sur d'autres pratiques de la piété des fidèles qui n'ont d'ailleurs rien de spécifiquement chrétien. Leurs sentiments religieux renouvelés, excités par la prédication des Apôtres, se portaient d'instinct vers les voies coutumières. Une certaine ignorance des destinées du judaïsme, de la valeur de ses rites, les empêchait de discerner l'élément caduque qu'il renfermait. Prosélytes, hommes pieux, pharisiens peut-être, avant leur conversion, maintenant encore, ils demeuraient « chaque jour, tous ensemble, assidus au Temple ». (*Act.*, II, 46.)

Dès qu'à l'horizon, les premières teintes rosées annonçaient le jour, ils s'y rendaient pour le sacrifice du matin. Mêlés à la foule des Juifs, dans la cour des femmes et d'Israël, ils suivaient les préparatifs minutieux accomplis selon les rites antiques. Bientôt, ils s'inclinaient sous la bénédiction des prêtres, sortant du sanctuaire où ils avaient brûlé l'encens et allumé les lampes; puis, attentifs et recueillis, les disciples contemplaient l'holocauste de l'agneau immolé. Et tandis que la voix des lévites, soutenue par les instruments, modulait le chant des Psaumes, leur âme montait vers Jahvé, qu'ils appelaient maintenant leur Père. Dans les intervalles du chant, sur un signal des deux trompettes d'argent, tous se prosternaient, le front contre terre, accablés devant la majesté de Dieu planant sur cette enceinte. De nouveau, à trois heures de l'après-midi, ils se retrouvaient au Temple pour le sacrifice du soir.

A certains jours, on voyait même quelques fidèles dans les synagogues où se pressaient surtout les Juifs hellénistes. Ils prenaient part aux lectures, aux prières, au besoin ils commentaient le texte sacré et, comme Etienne, ne se faisaient pas faute d'introduire dans les cadres anciens des idées nouvelles, de trouver dans les faits récents l'accomplissement des prophéties sacrées.

Du reste cette assiduité aux exercices du Temple, en plus d'un témoignage de piété qu'ils regardaient encore comme un devoir, était pour eux l'occasion de se voir, de s'entretenir

et d'entendre les Apôtres. Leur nombre était trop considérable pour qu'aucun édifice privé pût les contenir. Le Temple offrait ses vastes espaces pour ces rencontres et le peuple, habitué à les voir se grouper dans le portique de Salomon, admirait leur piété ponctuelle, révérait la puissance des Apôtres qui se manifestait par des miracles. Ainsi se formait autour des fidèles une atmosphère de respect qui les garantissait contre les violences trop brusques du pouvoir.

Ballottée entre la faveur populaire et la persécution ouverte des chefs religieux, la communauté chrétienne vivait dans le culte des souvenirs récents et l'espoir du royaume à venir. La foi était ferme, la piété ardente, la charité bienfaisante. Et pourtant, malgré cette ferveur primitive, l'humaine faiblesse gardait ses droits : jalousie, mensonge, hypocrisie, nonchalance y apparaissaient déjà. Incapables de vicier l'ensemble, ces défauts annoncent le déclin toujours possible et contre lequel il faudra lutter sans cesse.

## BIBLIOGRAPHIE

*C. Fouard, *Les Origines de l'Eglise. Saint Pierre et les premières années du christianisme.* 9e éd., Paris, 1905.
*Le Camus, *L'Œuvre des Apôtres.* Paris, 1905.
*L. Fillion, *Saint Pierre* (*Les Saints*). Paris, 1906.
*E. Beurlier, *Le Monde juif au temps de Jésus-Christ et des Apôtres.* Paris, 1900.
E. Schuerer, *Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi,* T. II et III. Leipzig, 1898.

## CHAPITRE III

## L'ÉVANGILE EN MARCHE

Le calme dont avaient joui les fidèles ne fut pas de longue durée. Un incident ranima la persécution avec une violence nouvelle.

**Saint Étienne.** Parmi les diacres récemment choisis, Etienne se distinguait par son zèle à propager l'Evangile. Originaire des régions hellénistes, il avait partagé les idées et les aspirations de beaucoup de Juifs de la Dispersion qui voulaient une religion plus ouverte. Le christianisme lui donnait satisfaction. Il embrassa avec ardeur la doctrine universaliste du Maître et s'appliqua à mettre en lumière un aspect de l'Evangile que les Apôtres, par suite des circonstances, avaient un peu laissé dans l'ombre.

Comme beaucoup de chrétiens, Etienne fréquentait les synagogues juives et se rendait à celle de ses compatriotes, pour assister au service qu'on y célébrait. Un jour qu'il avait été invité à commenter les versets de l'Ecriture dont la lecture venait d'être faite, il développa son thème familier : les Gentils aussi bien que les Juifs auront part au salut; l'Eglise remplacera la Loi et le Temple sera détruit. Ces paroles soulevèrent des tempêtes. Farouches défenseurs des prérogatives d'Israël, les Pharisiens, favorables aux chrétiens tant qu'ils judaïsaient, se dressèrent en face de lui avec toute l'énergie d'une ferveur aveugle. La discussion fut vive, longue, acharnée; des diverses synagogues on vint y prendre part. Au nombre des adversaires d'Etienne il ne serait pas téméraire de compter l'homme qui fut mêlé activement à sa condamnation, Saul de Tarse. Grec, lui aussi, il devait, en raison de ses origines, appartenir à la synagogue des Ciliciens, mentionnée parmi celles d'où sortirent les contradicteurs

d'Etienne. Celui qui devait dénoncer si énergiquement l'impuissance de la Loi et garder à travers les siècles le glorieux titre d'Apôtre des Gentils; celui qui fut poursuivi durant le reste de sa vie comme déserteur du judaïsme, était à ce moment, lui-même nous l'a dit, un pharisien étroit, fanatique, que l'ardeur de son tempérament jetait dans la lutte et emportait jusqu'aux violences de la persécution.

Ni lui, ni d'autres ne purent convaincre Etienne. Pour lui imposer silence il restait un moyen : l'accuser de blasphème et le faire juger par le sanhédrin. On savait d'avance la conclusion, tout blasphémateur étant passible de la peine de mort. Il fut donc saisi et entraîné de force devant la haute assemblée. Sa beauté, la noblesse de son maintien, sa réputation de science et ses dons de thaumaturge en imposaient à tous. Le grand-prêtre l'invita à proposer sa défense. Sur un ton déférent, avec une douceur éloquente, il raconta l'histoire d'Israël, dont l'ensemble devait justifier ses dires. Longtemps les sanhédrites et le peuple l'écoutèrent avec une certaine bienveillance, mais lorsqu'il prononça ces paroles : « Le Très-Haut n'habite pas dans des temples faits de main d'homme », on vit là une attaque contre le Temple de Jérusalem; aussitôt les murmures et les protestations l'interrompirent. Lui-même abandonnant sa défense, se fit accusateur à son tour et, dans une apostrophe véhémente, flagella l'orgueil aveuglé des sanhédrites : « Hommes à tête dure, incirconcis de tête et d'oreilles, vous résistez toujours au Saint-Esprit; tels furent vos pères, tels vous êtes! »

En entendant ces paroles, « la rage déchirait leurs cœurs et ils grinçaient des dents contre lui ». Puis, quand avec une imposante gravité, le visage irradié par les visions célestes que son œil ravi contemplait déjà, Etienne laissa tomber ces mots : « Je vois les cieux ouverts et le Fils de l'homme assis à la droite de Dieu », il ne fut plus question de jugement. Le blasphème était évident, puisqu'Etienne faisait de Jésus l'égal du Dieu unique. D'ailleurs, depuis la disgrâce et le départ de Pilate (36), l'autorité romaine était trop faible ou trop lointaine pour qu'on s'inquiétât d'elle; on pouvait faire mourir sans crainte de représailles.

Ce fut alors une ruée furieuse sur l'accusé; la rage jusque-là contenue à grand peine se donna libre cours. On pousse la victime, on l'entraîne et on l'accable sous les pierres. La foi nouvelle avait son premier martyr (36).

Ce meurtre donna le signal d'une persécution générale; hommes et femmes étaient arrachés de leurs demeures et jetés dans les cachots. Désormais, il n'y avait plus à Jéru-

salem de sécurité pour les disciples, surtout pour ceux qui venaient de l'hellénisme, car les derniers événements avaient fait suspecter leur loyalisme religieux en face de la Loi. Aussi, d'un commun accord, ils se dispersèrent, les uns cherchant dans les régions voisines un asile provisoire, tandis que d'autres retournaient dans leurs lointaines patries. (*Act.*, VI, 8-VIII, 3.)

Mais partout leur présence devint un ferment de vie chrétienne et la persécution qui devait ruiner l'œuvre nouvelle n'aboutit qu'à lui donner plus d'ampleur. Le christianisme était resserré dans les murs de Jérusalem, d'un coup, il pénétra en Samarie, en Syrie, jusqu'à Chypre et dans la Cyrénaïque. Ainsi commençait à s'accomplir la prophétie du Christ ressuscité : « Vous serez mes témoins à Jérusalem et dans toute la Judée, et dans la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre. » (*Act.*, I, 8.)

**L'Évangile chez les Samaritains.** Un des diacres, Philippe, était descendu vers le pays des Samaritains. Une vieille haine les séparait des Juifs de Jérusalem et ceux-ci les regardaient comme une race impure, en révolte contre la Loi et la cité sainte. Ils avaient pour ancêtres les colons venus des provinces de Babel et de Cutha, au pays des Babyloniens, que Salmanasar, roi d'Assyrie, avait envoyés en Palestine pour repeupler ce pays dévasté par les guerres. Païens de naissance, ces étrangers avaient peu à peu adopté les croyances des Juifs et fait du Pentateuque leur code sacré. Il est vrai qu'ils en restèrent là, rejetant l'autorité des Prophètes et gardant, par contre, des traditions anciennes souvent imprégnées d'un paganisme odieux à leurs voisins, les Juifs revenus de captivité. Un dernier scandale sépara définitivement Samaritains et habitants de la Judée : la construction d'un temple rival de celui de Jérusalem, sur le mont Garizim.

Au temps de son ministère, Jésus, rompant avec les préjugés et les haines de ses compatriotes, avait annoncé la Bonne Nouvelle aux habitants de Sichem. Philippe sans doute s'était souvenu de l'exemple et des ordres de son Maître.

Lorsqu'il aborda Samarie, celle-ci était dans tout l'éclat de sa jeune splendeur. Hérode I^er^ l'avait rebâtie avec somptuosité et, pour faire la cour à Auguste, son protecteur, l'avait appelée Sébaste, nom grec de l'empereur. Elle étalait sur le plateau, derrière l'enceinte de ses murailles, ses larges avenues aux colonnades grandioses, ses palais et ses temples. Le peuple était religieux à sa façon; il attendait un Messie et s'enthousiasmait pour les prodiges et les miracles.

L'activité de Philippe ne fut pas infructueuse. A sa voix, les esprits impurs quittaient les possédés en jetant de grands cris, des paralytiques se levaient, des boiteux se redressaient. La foule acclama le thaumaturge et écouta son enseignement. Il leur annonçait le royaume de Dieu et la venue du Messie en la personne de Jésus de Nazareth; il racontait l'histoire évangélique et proclamait, comme l'avait fait Etienne, l'universalité du salut. Non seulement les Juifs, mais les Samaritains et les Gentils y auraient part. Les temps prévus par le Maître étaient arrivés. « Femme, avait-il dit à la Samaritaine en lui montrant le mont Garizim, l'heure vient où ce ne sera ni sur cette montagne, ni dans Jérusalem, que vous adorerez le Père; l'heure approche où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité. » (*Jean*, IV, 21-23.) Dociles à la parole de l'apôtre, des habitants de Samarie, hommes et femmes, crurent à Jésus et se firent baptiser.

La nouvelle de ces événements parvint jusqu'à Jérusalem et réjouit le cœur des Douze demeurés dans la ville sainte. Après en avoir délibéré, ils décidèrent que Pierre et Jean se rendraient en Samarie pour achever l'œuvre d'initiation chrétienne commencée par le diacre Philippe. Les nouveaux convertis avaient bien reçu le baptême qui remet les péchés; ils étaient incorporés au Christ, mais ils n'avaient pas eu part au don messianique par excellence, à l'effusion de l'Esprit-Saint que seuls les apôtres pouvaient dispenser. Ceux-ci leur imposèrent les mains et, vraisemblablement, l'Esprit, comme il arrivait presque toujours alors, descendit sous une forme sensible, manifestant sa présence par des charismes extraordinaires, tels que la prophétie et le don des langues.

Or, parmi les néophytes il y avait un certain Simon, originaire de Gitta, bourgade des environs de Naplouse (Sichem). Autrefois il avait exercé la magie et enseigné des doctrines étranges. Peut-être avait-il cru, en se faisant chrétien, augmenter l'ascendant qu'il avait pris sur le peuple. Les prodiges dont il fut témoin excitèrent son admiration et sa cupidité. Il sollicita les apôtres de lui concéder, moyennant une somme d'argent, le pouvoir de faire descendre l'Esprit-Saint par l'imposition des mains. « Que ton argent périsse avec toi, lui répondit Pierre, puisque tu as cru que le don de Dieu s'acquérait à prix d'argent. » Simon ne sut pas se repentir : il revint à sa magie et aux fantaisies gnostiques qui avaient fait jadis sa célébrité. Et son nom est resté, à travers les siècles, pour désigner ceux qui trafiquent des choses saintes : on les appelle des « simoniaques ».

Après avoir affermi dans la Foi les nouveaux disciples, Pierre et Jean retournèrent à Jérusalem. Chemin faisant, ils annoncèrent l'Evangile dans plusieurs villages des Samaritains et y opérèrent des conversions. L'Eglise de Samarie était fondée. (*Act.*, VIII, 4-25).

**L'Évangile chez les Philistins et à Césarée.**

Philippe dut quitter ces régions avec les apôtres, ou du moins il n'y séjourna pas longtemps après leur départ. Saint Luc, immédiatement après le récit des faits dont il vient d'être question, le montre appelé par l'Esprit à remplir une autre mission. « Un ange du Seigneur s'adressa à Philippe et lui dit : Lève-toi, et va du côté du midi, sur la voie qui va de Jérusalem à Gaza, la voie du désert. » Il partit sans retard. Sur la route indiquée un char vint à passer : il portait un Ethiopien appliqué à la lecture du prophète Isaïe et qui, selon la coutume d'alors, prononçait à voix haute les mots écrits sur le rouleau. Philippe, en le rejoignant, lui demanda familièrement : « Comprends-tu ce que tu lis? » — « Comment le pourrais-je, répondit l'Ethiopien, si quelqu'un ne me guide? » Et il invita Philippe à monter sur son char et à s'asseoir à ses côtés.

Le passage qui faisait difficulté était celui-ci : « Il a été mené comme une brebis à la boucherie et, comme un agneau muet devant celui qui le tond, ainsi il n'a point ouvert la bouche. Dans son humiliation, son jugement a été consommé. » (*Is.*, LIII, 8.) Le voyageur ne savait de qui le Prophète voulait parler. Alors Philippe commença de lui raconter l'histoire de Jésus et, lui montrant comment il avait réalisé dans sa personne et dans sa vie les prophéties de l'Ancien Testament, il conclut qu'il était le Messie. L'Ethiopien pouvait comprendre ce langage, car il appartenait, semble-t-il, à ce groupe de païens, fort nombreux à cette époque, qui se ralliaient au Judaïsme et, dans une large mesure, en suivaient les préceptes. C'était d'ailleurs un personnage considérable, un des eunuques de la Candace ou reine d'Ethiopie [1], préposé à la garde du trésor. Ayant donc entendu les paroles du diacre, l'Ethiopien en fut frappé et, sans retard, devint au fond de son cœur disciple de ce Jésus qu'on venait de lui annoncer si inopinément. Il ne lui manquait plus désormais que l'initiation chrétienne. Or, comme ils continuaient leur chemin, ils rencon-

1. Territoire de Méroé, qui fait actuellement partie du Soudan égyptien. Quoique bien déchue de son ancienne puissance, la Candace avait pu sauvegarder contre les Romains l'indépendance des provinces qui lui restaient.

trèrent de l'eau et, sans plus attendre, après un acte de foi explicite en la divinité de Jésus-Christ, l'eunuque fut baptisé. La mission du diacre était terminée. « Quand ils furent sortis de l'eau, l'Esprit du Seigneur enleva Philippe. » L'Ethiopien, de son côté, continua sa route et s'en alla tout joyeux porter dans sa patrie le germe de foi qu'il avait reçu.

Philippe arriva bientôt à Azot, ville du pays des Philistins, au bord de la mer. Il est donc probable que la scène racontée ci-dessus avait eu lieu dans ces parages. Elle fournit l'occasion d'évangéliser ce pays. Tout le long de la côte, Philippe annonça le Christ Jésus dans les villes qu'il traversa, d'Azot à Césarée. Il se fixa dans cette dernière : on l'y retrouve un peu plus tard avec ses quatre filles « vierges et prophétesses ». (*Act.*, VIII, 26-40.)

**Conversion de Saint Paul.**

Tandis que s'opéraient ces conversions, seules relatées parmi bien d'autres, parce qu'elles réalisent à la lettre la prophétie du Christ (*Act.*, I, 8), la persécution s'atténuait graduellement. Un homme entre tous avait montré de l'acharnement contre les chrétiens : Saul de Tarse, ce jeune Pharisien qui s'était déjà signalé dans le martyre de saint Etienne. Policier volontaire, il pénétrait dans les maisons où se cachaient les fidèles, les en arrachait de force et, les chargeant de chaînes, les faisait conduire en prison. Bientôt même il ne se contenta pas de les rechercher à Jérusalem, il les poursuivit partout où pouvait les atteindre l'autorité du Sanhédrin. Ayant appris que l'Evangile faisait des adeptes, non seulement en Judée, mais jusqu'en Syrie et dans la région du Liban, il demanda au grand-prêtre des lettres pour les synagogues de Damas, afin que, s'il trouvait là des partisans de la foi au Christ, il pût les amener enchaînés à Jérusalem (36).

Il y avait en effet à Damas une colonie juive très importante : les chiffres cités par l'historien Josèphe feraient monter le nombre de ses membres à près de cinquante mille. La ville était alors soumise au roi d'Arabie, Arétas, qui y était représenté par un gouverneur. Cette circonstance avait dû inciter les chrétiens fugitifs à chercher là aussi un asile qu'ils croyaient assuré. Ils avaient compté sans la haine de leurs persécuteurs.

Les huit grands jours de marche qui séparent Jérusalem de Damas n'avaient fait qu'exaspérer le zèle fanatique de Saul. Arrivé presque au terme du voyage, il ne respirait que meurtres et violences. Déjà se dessinait, par delà les plaines arides, la belle et riante oasis où Damas est assise. A travers

la ceinture verdoyante des orangers, des grenadiers et des sycomores qui supportaient les rameaux entrelacés de la vigne, on distinguait les portes fortifiées et les hautes murailles crénelées formant l'enceinte. Il était midi. La chaleur était lourde, mais l'espoir du prochain repos soutenait la marche.

Or, tout à coup, une lumière, plus brillante que celle du soleil en son plein, enveloppa les voyageurs et une force mystérieuse les projeta à terre. Au même moment, Saul entendit une voix s'exprimant en hébreu qui lui disait : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu? » Et Saul de répondre : « Seigneur, qui êtes-vous? » — « Je suis Jésus que tu persécutes. » Et un instant encore le dialogue continua : les compagnons de Saul, revenus de leur frayeur, entendaient bien le son des voix, mais ne comprenaient pas le sens des paroles échangées. Quand ils purent se relever et reprendre leur route, Saul était aveugle. Il fallut le conduire par la main, et c'est ainsi que le délégué du Sanhédrin entra dans la ville qu'il rêvait d'épouvanter par ses rigueurs.

Tandis qu'il s'installait, malade, dans une maison de la rue Droite, Jésus apparaissait à un chrétien de Damas, nommé Ananie, et lui confiait la mission de baptiser Saul et de le guérir. Ainsi fut fait.

Il ne pouvait convenir à Saul de demeurer inactif; apôtre élu directement par le Christ, il prêcha dans les synagogues que Jésus est le Messie. Ses paroles provoquèrent l'étonnement, car beaucoup ignoraient encore sa conversion. « N'est-ce pas lui, se disait-on, qui persécutait à Jérusalem ceux qui invoquent ce nom, et n'est-il pas venu pour les conduire chargés de chaînes aux princes des prêtres? » Remis de leur surprise, les Juifs passèrent sans doute à l'hostilité ouverte, car Saul quitta bientôt la ville pour se rendre « en Arabie », c'est-à-dire dans le Haurân, où il continua son œuvre apostolique. Un peu plus tard, il revint à Damas, mais pour y trouver dressée contre lui la haine qu'il avait cru apaisée. Cette fois, on en veut à sa vie; des complots sont tramés avec la complicité silencieuse du gouverneur; nuit et jour les portes de la ville sont gardées afin que l'apôtre ne puisse échapper. Il fallut user de ruse : les fidèles, pendant la nuit, le descendirent du haut des remparts, dans une corbeille. Saul, ainsi délivré, partit pour Jérusalem où il n'était pas rentré depuis trois ans (39). (*Act.*, IX, 1-25; XXVI, 9-20; *Gal.*, I, 13-18; 2 *Cor.*, XI, 32-33.)

## BIBLIOGRAPHIE

*F. Prat, *Saint Paul* (*Les Saints*). Paris, 1922.
*E. Baumann, *Saint Paul.* Paris, 1925.
*A. Tricot, *Saint Paul, Apôtre des Gentils.* Paris, s. d. (1927).

## CHAPITRE IV

## L'ÉVANGILE CHEZ LES GENTILS

Le calme rendu aux chrétientés dura jusqu'à l'avènement d'Hérode Agrippa (41). « L'Eglise était en paix dans toute la Judée, la Galilée et la Samarie, se développant et progressant dans la crainte du Seigneur et elle se multipliait par l'assistance du Saint-Esprit. » (*Act.*, IX, 31).

Pierre profita de cette tranquillité pour visiter les communautés récemment établies, afin de les fortifier dans la foi et d'étendre, si possible, le règne de Dieu. Deux miracles opérés au pays des Philistins, la guérison d'un paralytique à Lydda, la résurrection d'une pieuse femme à Joppé, attirèrent l'attention sur son enseignement et provoquèrent de nombreuses conversions dans toute la plaine de Saron.

**Le centurion Cornélius.** Tandis qu'il prolongeait son séjour à Joppé, des messagers vinrent de Césarée, envoyés par un centurion de la « cohorte italique », nommé Cornélius. C'était « un homme pieux et craignant Dieu », un prosélyte rattaché aux influences judaïques. Il avait été averti par un ange de s'adresser à Pierre et l'apôtre, dans une vision symbolique, était invité, presque à la même heure, à ne plus faire de distinction entre Juifs et Gentils. Pierre se rendit à l'invitation qui lui était faite et franchit, avec les messagers et quelques disciples, les quarante-cinq kilomètres qui séparent Joppé de Césarée.

Au récit des faits survenus, Pierre comprit nettement dans quelles voies nouvelles allait entrer l'apostolat chrétien. « En vérité, dit-il, je reconnais que Dieu ne fait point acception des personnes, mais qu'en toute nation celui qui le craint et pratique la justice lui est agréable. » Et il annonça devant tous les assistants le mystère du Christ. Il parlait encore,

lorsque le Saint-Esprit descendit en forme visible sur tous ces néophytes venus de la gentilité, au grand étonnement des compagnons de Pierre qui tous avaient appartenu à la circoncision. « Alors Pierre dit : Peut-on refuser l'eau du baptême à ceux qui ont reçu le Saint-Esprit aussi bien que nous? Et il ordonna qu'ils fussent baptisés au nom de Jésus-Christ. » Un grand pas était fait dans la voie de l'apostolat universaliste : la pratique de la Loi n'était plus une condition nécessaire pour accéder à la foi chrétienne.

Quelque temps encore Pierre demeura à Césarée pour instruire les convertis et, de là, remonta à Jérusalem. La nouvelle des derniers événements était déjà parvenue dans la ville sainte lorsqu'il y rentra. Aussitôt « les fidèles de la circoncision lui adressèrent des reproches en disant : Tu es entré chez les incirconcis et tu as mangé avec eux. » A leur sens, il avait contracté de ce fait une impureté légale. L'apôtre dut se justifier. Il invoqua la vision du Seigneur, qui lui indiquait la conduite à tenir et aussi la consécration de ses actes par l'Esprit descendu sur les disciples de la gentilité. « Ayant entendu ce discours, ils se calmèrent et ils glorifièrent Dieu en disant : Dieu a donc accordé aussi aux païens la pénitence afin qu'ils aient la vie. » (*Act.*, X, 1-XI, 18.)

Ils étaient apaisés plus que convaincus. Plusieurs d'entre eux demeurèrent fidèles à l'idéal ancien et, sous le nom de judaïsants, troublèrent l'Eglise naissante de leurs récriminations. Les événements d'Antioche allaient de nouveau les inquiéter.

**L'Église d'Antioche.** La grande métropole de l'Orient fondée par Séleucus (300 av. J.-C.) sur les bords de l'Oronte, agrandie à plusieurs reprises, abritait dans sa vaste et pittoresque enceinte une population de deux cent mille habitants. Située au confluent des grandes voies maritimes et terrestres qui relient l'Orient à l'Occident, elle attirait à elle les commerçants de tous pays et de toute race. Les Juifs y étaient nombreux, cinquante mille, dit Josèphe, et occupaient tout un quartier à l'est de la ville.

La dispersion de l'église de Jérusalem, après le martyre de saint Etienne, amena quelques fidèles à Antioche. Tout d'abord, ils limitèrent leur apostolat aux seuls Juifs; mais bientôt des disciples venus de Chypre et de Cyrène « s'adressèrent aussi aux Grecs et leur annoncèrent le Seigneur Jésus ». Ils eurent du succès : « Un grand nombre de personnes crurent et se convertirent. »

Lorsque ces faits furent connus à Jérusalem, ils y causèrent quelque émoi, semble-t-il, et l'opposition rencontrée

par saint Pierre à son retour de Césarée se réveilla. « Les fidèles de l'église de Jérusalem » décidèrent donc d'envoyer à Antioche un délégué qui se rendrait compte de l'état des choses. Barnabé, dont la prudence et le zèle étaient connus, fut choisi. Il jugea la situation sans aucun préjugé et, constatant le bien accompli, ne fit que s'en réjouir. Lui-même joignit ses efforts à ceux des premiers apôtres et le succès couronna leur commun travail.

Les plus belles espérances se levaient devant lui, mais l'immensité de la tâche lui fit sentir le besoin d'un auxiliaire savant et expérimenté. Saul de Tarse lui parut l'homme providentiel.

Celui-ci, après sa fuite de Damas, s'était rendu à Jérusalem pour faire la connaissance des Douze. En dehors de Pierre, il ne trouva que Jacques, frère du Seigneur. (*Gal.*, I, 17-18.) Au premier instant, les disciples de l'Evangile se souvenant du zèle qu'il avait mis à les pourchasser, se défièrent d'une conversion qu'ils jugeaient suspecte. « Ils ne pouvaient croire qu'il fût disciple de Jésus. » Plus confiant, ou mieux informé, Barnabé se fit auprès d'eux sa caution. Il l'accueillit avec charité, le présenta aux Apôtres et leur raconta « comment, sur le chemin, Saul avait vu le Seigneur qui lui avait parlé et avec quel courage il avait, à Damas, prêché le nom de Jésus ». Dès lors, Saul fut accueilli comme un frère, prenant part à la vie du groupe et « parlant avec assurance au nom du Seigneur ». Son séjour pourtant ne fut pas de longue durée: une quinzaine à peine. L'hostilité des Juifs hellénistes l'abrégea. Il avait tenté de renouer des relations avec eux et de discuter sur des sujets de religion. Loin de se laisser convaincre, ses anciens amis attentèrent à sa vie. Les frères le firent partir en hâte pour Césarée, d'où il s'embarqua, afin de regagner Tarse sa patrie. Durant quatre années environ, Saul évangélisa les contrées de la Syrie et de la Cilicie (*Gal.*, I, 21), jusqu'au moment où Barnabé, qui s'était souvenu de leurs anciennes relations, alla le prendre pour le ramener à Antioche. Son grand œuvre, l'évangélisation des païens, allait commencer, en cette ville d'abord, pour s'étendre à tout le bassin méditerranéen. Et ce n'est pas sans un étonnement mêlé d'admiration qu'on voit ce pharisien étroit devenir le champion le plus décidé de l'idée universaliste. La grâce du Christ, en passant sur lui, l'avait transformé.

« Toute une année », les deux apôtres « tinrent des réunions dans cette église et instruisirent une foule nombreuse ». Devant ce succès, il fut bientôt évident que les disciples de l'Evangile n'étaient pas une secte juive. La mul-

titude des païens qui se joignaient à eux, l'abandon progressif des prescriptions mosaïques les mettaient à part du judaïsme. Aussi on commença à les appeler « chrétiens », en s'inspirant du nom de Celui dont ils se réclamaient. Cette désignation, faite par des étrangers, ne passa pas de suite en usage dans les églises; on ne la trouve pas dans les livres du Nouveau Testament [1]; le premier, saint Ignace, qui était d'Antioche, l'emploie dans ses lettres. Entre eux, les disciples s'appelaient « frères ».

« En ces jours-là, des prophètes vinrent de Jérusalem à Antioche. L'un d'eux, nommé Agabus, s'étant levé « dans l'assemblée des fidèles », « annonça par l'Esprit qu'il y aurait sur toute la terre une grande famine ». Elle se produisit en effet, ravageant surtout Jérusalem et la Judée. L'essai de communisme tenté chez les premiers chrétiens n'avait sans doute pas été très heureux. Les ressources manquaient, et la pauvreté demeura endémique dans l'église mère. Les disciples d'Antioche décidèrent d'envoyer un secours aux frères de Jérusalem et ils désignèrent Barnabé et Saul pour remplir cette mission.

**Persécution d'Hérode Agrippa.**

Lorsqu'ils arrivèrent dans la ville sainte, les fidèles venaient de traverser une nouvelle crise. Par la faveur de Caligula, son ancien compagnon de plaisirs à Rome, Hérode Agrippa avait pu reconstituer à son profit le royaume de son grand-père. Son intérêt, croyait-il, lui commandait de ménager l'aristocratie juive, pour la rallier à sa cause. Il flatta ses passions et, afin de lui complaire, se fit le persécuteur des chrétiens. Jacques, frère de Jean, fut mis à mort par le glaive; Pierre lui-même, jeté en prison, n'échappa au supplice que par une intervention miraculeuse (43).

Les messagers d'Antioche ne le trouvèrent pas à Jérusalem. Saint Paul, qui a noté soigneusement ses rencontres avec le chef du collège apostolique (*Gal.*, I-II), n'en mentionne pas à cette occasion. Pierre avait dû quitter la ville pour échapper aux poursuites d'Hérode qui devait mourir peu après (44). L'auteur des *Actes*, après avoir narré sa délivrance, ajoute laconiquement : « Il alla dans un autre lieu. » S'est-il rendu à Rome dès ce moment? Quelques-uns le pensent et des

1. Les seules citations qu'on y relève ne laissent pas supposer que les disciples l'aient adopté : Agrippa (*Act.*, XXVI, 28) l'emploie dans le sens du vulgaire; saint Pierre lui-même (*1 Pet.* IV, 16) semble bien l'emprunter soit au langage courant des païens, soit au décret de persécution promulgué par Néron : *non licet esse christianos.*

traditions fourniraient un point d'appui à cette hypothèse. D'ailleurs, vers cette même époque, Jacques, « frère du Seigneur », paraît prendre la direction de l'église de Jérusalem. Quant aux autres apôtres, Jean excepté, il n'en est plus guère question : ils avaient dû quitter la Judée pour porter ailleurs le nom de Jésus.

**Mission de Barnabé et de Saul.**

Leur mission accomplie, Barnabé et Saul rentrèrent à Antioche. Ils ramenaient avec eux un jeune homme « Jean, surnommé Marc », cousin de Barnabé (*Coloss.*, IV, 10). Leurs travaux évangéliques reprirent comme par le passé, jusqu'au moment où l'Esprit-Saint manifesta sa volonté à leur sujet. Un jour que les fidèles tenaient une assemblée, des prophètes et des docteurs étaient sous l'action des charismes; l'un d'eux, parlant au nom de l'Esprit, prononça ces paroles : « Séparez-moi Barnabé et Saul pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés. » Aussitôt ils se préparent dans le jeûne et la prière à l'apostolat nouveau qui leur est indiqué; on leur impose les mains et ils partent pour porter la foi aux Gentils (*Act.*, XI, 19-XIII, 3).

De ce fait, Antioche devient la métropole de l'évangélisation. Jérusalem reste l'église mère, universellement respectée à cause des souvenirs sacrés dont elle est la gardienne. On l'entoure d'hommages comme une aïeule, on se fait un devoir de recueillir, dans les communautés plus florissantes, les aumônes qui aideront sa pauvreté vénérable. Mais le judaïsme, en l'absorbant plus que de raison, semble lui avoir infusé quelque chose de sa vétusté. La vie ne circule que lentement dans ses membres roidis par les observances mosaïques trop fidèlement maintenues. D'autres églises, plus jeunes, plus dégagées des formes rituelles d'un passé aboli, manifesteront une activité plus grande, un zèle plus entreprenant. L'apostolat de la première heure avait été presque occasionnel, désormais il s'organise et marche délibérément à la conquête du monde.

## BIBLIOGRAPHIE

*F. Prat, *Saint Paul* (*Les Saints*). Paris, 1922.
*E. Baumann, *Saint Paul*. Paris, 1925.
*A. Tricot, *Saint Paul, Apôtre des Gentils*. Paris, s. d. (1927).

## CHAPITRE V

## LE MONDE GRÉCO-ROMAIN

« Dieu voulant que toutes les nations fussent prêtes à recevoir la doctrine du Christ, sa Providence les soumit au seul empereur des Romains. Car s'il avait existé plusieurs rois, et que les nations fussent demeurées étrangères l'une à l'autre, les apôtres n'auraient pu que difficilement exécuter l'ordre de Jésus : Allez, enseignez toutes les nations. » Ces paroles d'Origène (*Cont. Cels.*, II, 30) expriment une idée commune aux premiers apologistes : un dessein providentiel avait préparé l'unité romaine pour ouvrir les voies à l'Evangile.

**Unité politique.** De fait, lorsque le Christ Jésus apparut au temps marqué par les Prophètes, la paix romaine régnait sur le monde. Octave, devenu Auguste, commandait seul à l'immense empire que des guerres heureuses avaient édifié. Après avoir soumis l'Italie, Rome se voyait arrêtée dans son expansion par deux grandes puissances qui barraient la route à ses conquêtes : en Orient, le monde grec, composé des débris de l'empire d'Alexandre; en Occident, Carthage, reine des mers et du commerce. Toutes deux furent réduites à merci; après quoi, Rome n'avait plus qu'à recueillir le fruit de ses victoires. Successivement, la Syrie, la Macédoine, la Grèce, le royaume de Pergame devinrent des provinces romaines; pareillement, la Gaule cisalpine et la Narbonnaise, celle-ci ouvrant la route de l'Espagne déjà conquise. L'Afrique elle-même succomba : Carthage rasée jusqu'au sol ne laissa plus, pendant un temps, que le souvenir d'un grand nom et d'une grande catastrophe. César ajouta la Gaule transalpine et son neveu Octave, l'Egypte. La Méditerranée était devenue un lac romain et,

sur les frontières, les Barbares contenus ne menaçaient pas encore sérieusement la sécurité de l'Empire. L'unité du monde était réalisée.

On la lisait visible sur le sol lui-même. Les routes partant de Rome, comme d'innombrables artères, faisait circuler la vie jusqu'aux extrémités de cet immense corps. Elles donnaient passage aux légions, mais les apôtres en profiteraient pour leurs conquêtes pacifiques. Les voies maritimes facilitaient aussi les relations. Des services réguliers existaient entre Pouzzoles et Alexandrie, entre Ostie et Gadès (Cadix), Carthage ou Marseille.

**Unité de civilisation.** Il y avait plus qu'une unité politique englobant des races et des peuples demeurés longtemps étrangers l'un à l'autre. Le commerce multipliait les contacts; les grandes villes maritimes étaient cosmopolites, des colonies marchandes de tous pays s'y fixaient, apportant avec elles leurs coutumes, leurs idées, leurs dieux, et de ce continuel frottement naissait une tolérance mutuelle, une compréhension réciproque qui rendait l'union plus facile et préparait une civilisation nouvelle.

L'armée elle-même concourait à ce résultat. Il n'est plus le temps où seuls les citoyens, romains d'origine, en faisaient partie; dès l'époque de Marius, le principe a été retourné : quiconque sert dans les armées devient citoyen. De la sorte, on voit des provinciaux, des affranchis, des esclaves même, pénétrer par cette voie jusqu'au cœur de la cité. Rome demeure le centre, mais les Romains viennent de partout et sont partout. Les provinces commencent à faire la loi et imposent leurs mœurs, en attendant qu'elles imposent des maîtres à l'Empire.

**Unité de langue.** De toutes ce fut la Grèce qui exerça l'action la plus forte. « Vaincue, elle soumit ses farouches vainqueurs » en leur apportant sa culture, en leur donnant sa langue. Parmi tous ces étrangers, ces esclaves, ces affranchis qui forment la populace de Rome, seul le grec permet de se faire comprendre; les raffinés le préfèrent au latin; dans tout l'Empire, il est le véhicule de la pensée, le signe d'une civilisation commune. Une institution universaliste, comme l'Eglise, devait en profiter; elle l'adopta dans ses prédications, ses écrits, sa liturgie.

**Besoin de religion.** Mais si, dépassant les cadres matériels d'un grand organisme, on va jusqu'aux âmes elles-mêmes, il apparaît que la doctrine chrétienne pouvait peut-être plus facilement qu'à une autre heure trouver un écho. Les vieux Romains ne l'auraient sans doute pas comprise. Toute leur religion consistait à se rendre favorables, par des rites minutieux, les divinités protectrices de la famille ou de la cité. Rien pour l'individu; pas de dévotion, elle était inutile; pas même de croyances fixes. Le Panthéon de Rome s'élargissait avec ses conquêtes; on annexait les dieux avec les provinces qu'ils étaient censés protéger.

Les progrès de la philosophie, en épurant l'idée de Dieu, devaient ébranler cette religion officielle. Chez beaucoup, il n'y avait plus, derrière les gestes traditionnels, que scepticisme et désenchantement. Quelques-uns parmi les meilleurs, stoïciens ou platoniciens, essayaient d'accommoder leurs idées avec leur culte. Partout on cherchait du nouveau; une vague religiosité inquiétait les âmes et les disposait à écouter tous les prôneurs de cultes orientaux. Et ils étaient nombreux : Isis, Cybèle, Bellone, la sauvage déesse de Comagène, bientôt Mithra, eurent des dévots. Leurs rites troublants émouvaient la sensibilité, le mystère dont ils s'entouraient excitait la soif de l'infini, leurs promesses de purification et de béatitude enchantaient tous ceux que séduisait encore l'idéal.

Le christianisme trouva en eux de redoutables concurrents; les illusions qu'ils nourrissaient, l'apparence de vie religieuse qu'ils procuraient, retinrent des adeptes apeurés en face de devoirs plus stricts; mais l'état d'esprit qui causa leur succès devint une aide pour l'Evangile. Intimement détachés, pour la plupart, de la religion officielle, les hommes de ce temps sortirent de l'immobilité systématique où s'étaient tenus leurs ancêtres; ils accumulaient les expériences, s'affiliaient à tous les cultes, invoquaient toutes les divinités, jusqu'au jour où ils rencontrèrent celle qui donnait plus de certitude à l'esprit, plus de vraie piété aux âmes.

**Les Juifs de la dispersion.** D'ailleurs, en abordant le monde païen, les apôtres de l'Evangile trouvaient chez lui des hommes déjà délivrés de ses grossières superstitions et prêts à les entendre. Franchissant les symboles des poètes, aussi bien que le scepticisme des philosophes, ils avaient adhéré au Dieu unique dont les Juifs s'étaient faits les missionnaires.

Les habitants de la Palestine ne formaient en effet qu'une partie, et la moins considérable, d'Israël. Il débordait ces

étroites frontières par tous ceux qui appartenaient à ce qu'on appelait la *Diaspora* (Dispersion). Lorsque le roi de Perse, Cyrus, permit aux Juifs déportés en Babylonie de retourner à Jérusalem, beaucoup d'entre eux, les plus riches à ce qu'il semble, préférèrent demeurer en ces régions où ils avaient leurs intérêts. Ils essaimèrent dans tout l'Orient et ce fut l'origine de la *Diaspora*. D'autres causes devaient la développer; les guerres d'abord : des familles juives furent transplantées en Egypte, en Syrie et dans l'Asie Mineure, des prisonniers vendus comme esclaves arrivèrent à la liberté par l'affranchissement et constituèrent peu à peu des communautés florissantes. Il faut ajouter enfin l'exode volontaire d'une partie de la population, qui allait chercher fortune dans les centres d'affaires, les grandes villes commerçantes du bassin méditerranéen.

Au début de l'ère chrétienne, ils comptaient des groupes compacts en Mésopotamie, en Babylonie, en Médie, en Egypte et en Syrie; on les trouvait dans les provinces de l'Asie Mineure et jusque sur les bords de la mer Noire et de la mer Caspienne. Rome en possédait une colonie importante; ils avaient des établissements dans l'Italie méridionale, sur les côtes de la Gaule et de l'Espagne; en Afrique, ils étaient répandus dans la Proconsulaire et même en Maurétanie. Il est difficile d'évaluer leur nombre. En tenant compte de quelques données précises fournies par les auteurs contemporains, M. Harnack estime qu'il montait à quatre millions, auxquels s'ajoutaient cinq cent mille Juifs palestiniens.[1]

Malgré leur dispersion, les Juifs demeurèrent étroitement unis par les liens de la race et de la religion. Généralement, ils habitaient un quartier séparé, où ils s'organisaient en communautés gouvernées par un conseil d'Anciens. Rome, non seulement les toléra, mais leur accorda des privilèges appréciés : l'exemption du service militaire, la dispense du culte officiel, à condition que, chaque jour, dans le Temple, un sacrifice soit offert pour l'empereur et le peuple romain.

Comme la Loi interdisait d'offrir des sacrifices en dehors du Temple de Jérusalem, seul lieu officiel du culte, des synagogues furent établies pour subvenir aux besoins religieux des communautés de la Dispersion. C'était un lieu de réunion où, le jour du Sabbat, aux grandes fêtes et parfois plus souvent, les Juifs s'assemblaient pour prier et s'instruire. Le chef de la synagogue, généralement choisi parmi les Anciens, présidait;

1. *Die Mission und Ausbreitung des Christentums in den ersten drei Jahrhunderten*, I, pp. 3-10. Leipzig, 1915.

il était aidé par un serviteur (*hazan*), sorte de sacristain, qui prenait soin des Livres Saints et assurait l'ordre. Le service commençait par la prière; venait ensuite une lecture de la Loi et des Prophètes, qu'on traduisait à mesure, car beaucoup de ces Juifs ne comprenaient plus l'hébreu, et un commentaire homilétique expliquait les passages proposés. La bénédiction d'Aaron (*Nomb.*, VI, 24 sv.) donnée par un prêtre, s'il s'en trouvait dans l'assemblée, clôturait la réunion.

Le Juif de la Dispersion n'avait pas gardé cette horreur de l'étranger, du *goy*, qui caractérisait le Palestinien. Les affaires le mettaient en relations avec lui, il vivait dans son voisinage et, sans prendre ses mœurs, subissait néanmoins son influence. Il parlait sa langue, au point d'oublier celle des Livres Saints, qu'il fallait traduire à son usage; [1] il entrait en contact avec la science profane, parfois étudiait la philosophie et s'en servait pour édifier une exégèse très assouplie : tel Philon, ce Juif alexandrin, dont les œuvres inaugurèrent une ère nouvelle dans la théologie judaïque.

Il allait plus loin : abandonnant le particularisme étroit qui voudrait réserver la vérité au seul Israël, il devint apôtre. Son monothéisme intransigeant, son aversion pour toute image matérielle de la divinité choquaient les masses populaires et le firent accuser d'athéisme, mais lui attirèrent la sympathie d'une élite. Sa doctrine n'était-elle pas conforme à celle des meilleurs philosophes; tout en demeurant une religion qui donnait satisfaction aux besoins des âmes inquiètes? Aussi le judaïsme fit, parmi les Grecs et les Romains, de nombreux prosélytes. Il y eut des nuances dans leur adhésion. Si tous admettaient l'existence d'un Dieu unique et sa révélation, ils ne pratiquaient pas également les divers préceptes cérémoniels de la Loi mosaïque. Beaucoup répugnaient à la circoncision qui les agrégerait au judaïsme, ils restaient aux abords; on les appela « ceux qui craignent Dieu ».

C'est parmi eux que le christianisme trouva ses auditeurs les plus dociles. Le judaïsme n'avait été dans leur évolution religieuse qu'une étape. Il suffisait qu'un messager de la Bonne Nouvelle le leur fît comprendre; il allait venir : ce fut saint Paul.

1. C'est l'origine de la traduction des Septante.

## BIBLIOGRAPHIE

G. Boissier, *La religion romaine d'Auguste aux Antonins*. Paris, 1878.

A. Harnack, *Die Mission und Ausbreitung des Christentums in den ersten drei Jahrhunderten*, t. I. Leipzig, 1915.

*J. Rivière, *La propagation du christianisme dans les trois premiers siècles, d'après les conclusions de M. Harnack*. Paris, 1907.

## CHAPITRE VI

## PREMIÈRE MISSION APOSTOLIQUE DE SAINT PAUL

**Voyage en Chypre.** Avant de quitter Antioche pour accomplir la mission que Dieu leur imposait, Barnabé et Saül s'étaient adjoint comme compagnon Jean Marc, venu récemment de Jérusalem. Tous trois descendirent à Séleucie, le port d'Antioche, et de là firent voile pour Chypre, patrie de Barnabé. Cette dernière circonstance détermina peut-être leur choix.

Débarqués à Salamine, ils annoncèrent sans tarder la parole de Dieu dans les synagogues, allant d'une ville à l'autre, à travers le pays tout entier, jusqu'à Paphos, où résidait le proconsul Sergius Paulus. Ce Romain était un homme intelligent, une âme droite en quête de vérité, mais que les artifices magiques d'un certain Bar Jesu avaient jusque-là trompé. Il fit cependant appeler les apôtres et adhéra à la foi du Christ, lorsque ceux-ci eurent démasqué et puni l'imposteur. (*Act.*, XIII, 4-12.)

**Saint Paul.** Dès son premier contact avec le monde gréco-romain, Saul de Tarse avait quitté son nom juif pour porter le *cognonem* que lui imposait sa qualité de citoyen romain.[1] Désormais il s'appellera Paul et les générations chrétiennes lui décerneront le qualificatif d' « apôtre des Gentils ». Nul ne le mérita mieux que lui. Son action fut immense, son rôle prépondérant, au point de

1. Le nom d'un Romain se composait de trois parties : le *praenomen*, désignant l'individu; le *nomen gentilicium*, rappelant la *gens* à laquelle il se rattachait; enfin le *cognomen*, qui indiquait la branche de la *gens* dont il faisait partie.

rejeter dans l'ombre les travaux de tous ceux qui, par ailleurs, se faisaient les messagers de l'Evangile. Il eut encore cette bonne fortune de trouver un historien fidèle et avisé. Tandis que le silence enveloppe tous les autres, saint Luc décrit son activité, relate ses paroles; lui-même, dans ses lettres aux églises, expose sa doctrine, manifeste ses sentiments et ouvre toute large son âme si riche et si attachante.

Par ses origines, son tempérament, son éducation, il était préparé à la tâche qu'il devait remplir. Né de parents juifs qui se rattachaient à la tribu de Benjamin, il appartenait à la Dispersion et c'est dans un milieu grec, à Tarse sa patrie, qu'il reçut sa première formation. Sa famille devait avoir un certain rang; le titre de citoyen romain qu'il possédait de naissance l'indique et les études qu'il fit par la suite le confirment.

Il vint en effet à Jérusalem dans sa jeunesse pour suivre les leçons du célèbre rabbi Gamaliel, un des pharisiens les plus en vue. Auprès de lui, il acquit, avec une connaissance approfondie de la Loi, cette dialectique un peu subtile en usage dans les écoles rabbiniques et dont s'accommoda la souplesse de son esprit. Pareillement, il adopta les idées religieuses de son maître et devint un pharisien fervent, « jaloux à l'excès, dit-il lui-même, des traditions de ses pères » (*Gal.*, I, 14). Ce zèle outrancier fit de lui le persécuteur acharné des premiers disciples.

Terrassé subitement sur le chemin de Damas, il obéit sans réserve à la voix qui l'appelait. S'il garde encore la fierté de ses origines juives, il est chrétien, et à fond. Le Christ est sa vie; la grâce qui le fait ce qu'il est (*1 Cor.*, XV, 10) intensifie son action, porte son âme aux sommets de la contemplation, surtout le consacre apôtre. L'amour du Christ le presse (*2 Cor.*, V, 14); « je me dois, écrit-il, aux Grecs et aux barbares, aux savants et aux ignorants ». (*Rom.*, I, 14.)

Dans cette œuvre, ses qualités naturelles le servirent heureusement. Saint Paul était dans la force de l'âge lorsqu'il entreprit ses grandes courses apostoliques. Aucun portrait contemporain ne nous a conservé ses traits, mais un médaillon du II^e^ siècle, quelques lignes d'un apocryphe rédigé vers la même époque, ont peut-être fixé des souvenirs qu'on ne peut complètement négliger. « C'était, disent les *Actes de Paul*[1], un homme de petite taille, à la tête chauve, aux jambes recourbées, bien constitué, aux sourcils qui se rejoignaient, avec un grand nez; gracieux, tantôt il paraissait un homme,

1. Cf. L. Vouaux, *Les Actes de Paul et ses lettres apocryphes.* Paris, 1913.

tantôt il avait la figure d'un ange. » Certainement il souffrait d'une maladie qui ne le quittait guère, quelque fièvre peut-être. Il y fait lui-même allusion à plusieurs reprises : « Il m'a été mis un écharde dans ma chair, dit-il, un ange de Satan pour me souffleter. » (*2 Cor.*, XII, 7; *Gal.*, IV, 13, 14.) Mais il accepte cette faiblesse : « A son sujet, trois fois j'ai prié le Seigneur de l'écarter de moi et il m'a dit : « Ma grâce « te suffit, car c'est dans la faiblesse que ma puissance se « montre tout entière. » Je préfère donc bien volontiers me glorifier dans ma faiblesse, afin que la puissance du Christ habite en moi. C'est pourquoi je me plais dans les faiblesses... car lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort. » (*2 Cor.*, IV, 8-10.)

La force dans la faiblesse, c'est bien la caractéristique de saint Paul au milieu de sa dure vie d'apôtre. Dans ses voyages, il va presque toujours à pied, portant son léger bagage, souvent par des chemins malaisés, exposés aux incursions des brigands; il souffre de la faim et de la soif, de la chaleur ou du froid, la fièvre le mine et il continue, presque sans relâche, des années durant, ces courses apostoliques dont l'ensemble forme une longue chaîne de kilomètres. Il a éprouvé les tempêtes les plus violentes, trois fois il a fait naufrage et durant un jour et une nuit il a été comme perdu dans les abîmes de la mer. Et puis il y avait les persécutions des fanatiques : saint Paul a été jeté en prison, lapidé et laissé pour mort sous les coups; cinq fois il a subi les trente-neuf coups de la flagellation qui suffisaient parfois à tuer un homme. A tout cela s'ajoutait le labeur quotidien qui assurait sa subsistance, les fatigues de la prédication, les inquiétudes au sujet des églises souvent agitées. (*2 Cor.*, XI, 23-24; *1 Cor.*, IV, 9-13.) Vraiment il peut écrire qu'il porte le trésor de sa foi « dans des vases d'argile »; mais il résiste par la force du Christ. « Nous sommes en proie à toutes les tribulations, mais non pas écrasés; dans l'angoisse, mais ignorant le désespoir; persécutés, mais non délaissés; abattus, mais non anéantis; portant à toute heure dans notre corps la mort de Jésus, afin qu'aussi la vie de Jésus soit manifestée dans notre corps. » (*2 Cor.*, IV, 7-10.)

Energique, Paul est aussi un tendre. Il a des paroles d'une douceur caressante. Ses lettres aux Philippiens et à Philémon sont le témoignage d'une tendresse qui ne se dissimule pas. Les disciples sont ses enfants (*Gal.*, IV, 19), souvent il parle de ses sentiments paternels. Il pleure lorsqu'il doit, dans l'intérêt supérieur du bien, leur faire quelque peine (*2 Cor.*, II, 4). Ses attentions sont d'une touchante délicatesse :

n'appelle-t-il pas la mère d'un de ses amis sa propre mère? (*Rom.*, XVI, 13.)

Mais s'il est sensible à l'affection, il se cabre sous les injustes soupçons d'une hostilité malveillante. La fierté de l'homme, la dignité de l'apôtre reparaissent et l'ironie cinglante jaillit sur ses lèvres. Comme son Maître avait flagellé l'hypocrisie des pharisiens, il stigmatise les judaïsants, leurs successeurs, « ces faux apôtres, ces ouvriers trompeurs » qui le poursuivent de leur haine et veulent saper son œuvre. (*2 Cor.*: XI; *Gal.*, *passim.*)

C'est cet homme qui s'avance à la conquête du monde antique. Sa méthode d'apostolat est presque partout la même. De préférence il portait ses pas vers un centre important où il savait trouver une communauté juive et demandait l'hospitalité à quelque compatriote. Mais il évitait d'être à charge à qui que ce soit et subvenait à ses besoins par son travail de tisserand. Le jour du sabbat, comme tout bon Juif, il se rendait à la synagogue, prenait part aux prières et écoutait la lecture des Livres Saints. Sa qualité d'étranger, la réputation de science qui l'accompagnait le faisaient désigner pour adresser quelques paroles à la foule des croyants. (*Act.*, XIII, 15.) Il en profitait pour annoncer le Christ.

Le thème de sa prédication, quand il s'adressait à des Juifs, se ramenait à quelques idées fondamentales. « Jésus est l'aboutissant réel de l'histoire juive, il est le Sauveur promis par Dieu à Israël. Les habitants de Jérusalem et leurs chefs l'ont mis à mort, mais en cela ils n'ont fait qu'accomplir les Prophètes. Dieu l'a ressuscité; les disciples auxquels il est apparu en sont témoins et d'ailleurs sa résurrection aussi bien que sa mort étaient annoncées. Les Juifs de la métropole s'en étant rendus indignes, c'est aux Juifs de la Diaspora que s'adresse premièrement l'Evangile du salut. Une seule chose leur est demandée, croire, et par la foi ils obtiendront cette justice que la Loi s'est montrée impuissante à leur procurer. » (*Act.*, XIII, 16-41.) L'accueil fait à ces paroles parmi les Juifs et les prosélytes qui composent l'auditoire est très variable. Les uns s'insurgent contre de telles nouveautés; d'autres, au contraire, écoutent avec sympathie; des conversions se dessinent et un petit groupe reste fidèle à l'apôtre qui continue leur instruction dans des colloques privés.

Durant quelques sabbats, il revient à la synagogue; mais bientôt les Juifs réfractaires se dressent hostiles et, pour arrêter ses succès, déchaînent contre lui la violence. Tous les moyens sont bons : ici, on suscite des émeutes en faisant jouer les passions populaires; là, on recourt à l'autorité locale pour

le faire jeter en prison; ailleurs, le procédé est plus expéditif, on tente de le mettre à mort. (*Act.*, XIV, 18.) Même après son départ, la haine le poursuit de ville en ville, pour empêcher son ministère.

Les païens n'étaient pas les moins empressés à l'entendre. Leur curiosité mise en éveil, ils accouraient aux abords de la synagogue, souvent plus nombreux que les Juifs et surtout plus dociles. Plusieurs adhérèrent à l'Evangile, au grand scandale des partisans irréductibles de la Loi. Dans quelques villes, lorsque l'occasion s'en présente, l'apôtre s'adresse directement à eux, soit dans les conversations de la place publique (*Act.*, XVII, 17), soit à la suite d'un incident fortuit (*Act.*, XIV, 14), soit même dans des réunions plus solennelles (*Act.*, XVII, 19). Alors le ton et le mode de sa prédication diffèrent: il parle du Dieu unique, maître du monde, au nom de qui la pénitence et le salut sont annoncés. (*Act.*, XIV, 14; XVII, 22-31.)

Avant de s'éloigner, saint Paul, s'il en a le temps, organise le groupe de disciples gagnés à la foi, qu'ils viennent du Judaïsme ou de la Gentilité. A leur tête est placé un conseil d'anciens πρεσβύτεροι, les prêtres (*Act.*, XXV, 2; 1 *Thess.*, V, 12-13); mais l'autorité suprême demeure à l'apôtre qui, présent ou absent, sera le chef de cette communauté formée par ses soins. Même de loin, il la dirige, la conseille, l'instruit et, au besoin, corrige les abus qui se sont glissés dans sa vie.

**Mission d'Asie.**

Ainsi s'accomplit le premier voyage apostolique. Dès le début, Paul semble avoir pris l'initiative et la direction des travaux; sa science, son éloquence, le désignaient pour être le porte-parole du groupe. En quittant Paphos, il prit la mer pour se rendre en Asie avec Barnabé et Jean Marc. Le bateau qui les portait aborda en Pamphylie et, tous ensemble, ils se rendirent immédiatement à Pergé. Mais là Jean Marc, on ne sait pour quel motif, se sépara de ses compagnons et rentra à Jérusalem. Restés seuls, Paul et Barnabé continuèrent sur Antioche de Pisidie, Iconium, Lystres et Derbé en Lycaonie; puis, revenant sur leurs pas, visitèrent les communautés déjà établies, « fortifiant l'esprit des disciples, les exhortant à persévérer dans la foi et disant que c'est par beaucoup de tribulations qu'il faut entrer dans le royaume de Dieu ». Eux-mêmes les avaient éprouvées les premiers. A Antioche de Pisidie, les Juifs les avaient chassés de la ville et de son territoire; à Lystres, la guérison d'un boiteux excita un mouvement d'enthousiasme. Les païens prirent les apôtres pour des dieux

descendus sur terre, Barnabé étant Zeus, Paul Hermès, et voulurent leur offrir des sacrifices; mais des Juifs venus d'Antioche et d'Iconium retournèrent les esprits, la faveur d'un moment se changea en hostilité violente : Paul fut lapidé, traîné hors de la ville et laissé comme mort. Heureusement, les chrétiens veillaient sur lui et purent le sauver. Avant de quitter ces contrées, les apôtres avaient pris soin d'imposer les mains à quelques anciens qui dirigeaient les églises.

De Pergé, qui les entendit à nouveau, ils gagnèrent le port d'Attalie, et revinrent à Antioche de Syrie, d'où ils étaient partis. Leur voyage avait duré environ trois ans (45-48). (*Act.*, XIII, 13-XIV, 25.)

**Concile de Jérusalem.** « Dès qu'ils furent arrivés, ils assemblèrent l'Eglise et racontèrent tout ce que Dieu avait fait pour eux et comment ils avaient ouvert aux nations la porte de la foi. » (*Act.*, XIV, 26.) Cette nouvelle ne fut pas sans causer quelque émotion : les uns s'en réjouirent, d'autres n'y virent qu'une occasion de critiquer Paul et Barnabé. Durant leur absence, des hommes étaient venus de Judée, professant des théories opposées à celles qu'ils avaient appliquées en Asie. Ils discutaient pour savoir quelles observances mosaïques il fallait imposer aux païens venus directement à la foi chrétienne. Leur idée était que tous devaient passer par le judaïsme, vestibule obligé de l'Evangile, et se soumettre à la circoncision. « Si vous n'êtes pas circoncis selon la loi de Moïse, disaient-ils, vous ne pouvez être sauvés. »

Immédiatement Paul et Barnabé s'élevèrent contre de pareilles prétentions qui ruinaient leur œuvre. Les débats furent très vifs, mais on n'aboutit à aucune solution. Dans l'embarras où ils se trouvaient, les frères décidèrent d'en référer « aux apôtres et aux anciens » de Jérusalem. Une députation fut choisie, dont faisaient partie Paul et Barnabé. Elle fit route par la voie de terre, traversa la Phénicie et la Samarie, en s'arrêtant dans les communautés déjà établies. Partout « ils racontaient la conversion des Gentils, ce qui causa une grande joie à tous les frères ».

A Jérusalem, ils rencontrèrent d'abord les mêmes difficultés qu'à Antioche. « Quelques-uns du parti des pharisiens venus à la foi » prétendaient « qu'il fallait circoncire les Gentils et leur enjoindre d'observer la Loi de Moïse ». Finalement, l'affaire fut portée devant une assemblée plénière des Apôtres et des anciens. Pierre, Jacques et Jean, les seuls des

Douze alors présents, se rallièrent à la thèse de Paul et de Barnabé; seules quelques prescriptions anciennes, sur l'avis de Jacques, étaient maintenues pour les convertis de la Gentilité. Une lettre fut rédigée qui devait faire connaître ces décisions; elle était ainsi conçue :

« Les apôtres, les prêtres et les frères aux frères d'entre les païens qui sont à Antioche, en Syrie et en Cilicie, salut!

« Ayant appris que quelques-uns des nôtres sont venus, sans aucun mandat de notre part, vous troubler par des discours qui ont bouleversé vos âmes, nous nous sommes assemblés et nous avons jugé à propos de choisir des délégués et de vous les envoyer avec nos bien-aimés Barnabé et Paul, ces hommes qui ont exposé leur vie pour le nom de Notre Seigneur Jésus-Christ. Nous avons donc député Jude et Silas qui vous diront de vive voix les mêmes choses. Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous de ne vous imposer aucun fardeau au delà de ce qui est indispensable, savoir, de vous abstenir des viandes offertes aux idoles, du sang, de la chair des animaux étouffés et de la fornication. En vous gardant de ces choses vous ferez bien. Adieu! »

On était en l'an 49.

Tout se passa comme il avait été décidé. Jude et Silas accompagnèrent Paul et Barnabé à Antioche, donnèrent lecture aux frères de la lettre dont ils étaient porteurs et les exhortèrent à persévérer dans la foi. (*Act.*, XV, 1-34.)

Le calme se rétablit pour un temps; mais, à Jérusalem comme à Antioche, quelques frères trop attachés à leurs vues gardèrent le même état d'esprit, prêts à profiter des circonstances pour provoquer de nouveaux incidents. L'arrivée de Pierre à Antioche fournit l'occasion désirée. Le chef du collège apostolique n'avait d'abord marqué aucune différence dans ses rapports avec les chrétiens, qu'ils vinssent du Judaïsme ou de la Gentilité, mangeant indistinctement avec tous. Mais des émissaires qui se réclamaient de Jacques étant venus de Jérusalem, Pierre changea d'attitude, ne fréquentant plus les incirconcis, comme s'il eût craint de contracter une impureté légale. Il agissait ainsi par crainte des judaïsants, plutôt que par conviction personnelle. Néanmoins l'effet fut déplorable; Barnabé lui-même, le compagnon de Paul dans l'apostolat des Gentils, suivit l'exemple de Pierre. L'unité allait-elle être de nouveau rompue, et n'était-ce pas revenir sur les décisions du concile de Jérusalem, en accordant à la Loi ancienne une primauté qu'elle n'avait plus? Paul vit le danger et se montra énergique. Fort des paroles prononcées par Pierre, il protesta contre sa manière d'agir et

lui « résista en face ». Il eut gain de cause cette fois encore, mais ne put désarmer le parti judaïsant qui le poursuivit de sa haine jusqu'à la fin. (*Gal.*, II, 11-14.)

## BIBLIOGRAPHIE

*F. Prat, *Saint Paul* (*Les Saints*). Paris, 1922.
*E. Baumann, *Saint Paul*. Paris, 1925.
*A. Tricot, *Saint Paul, Apôtre des Gentils*. Paris, s. d. (1927).

## CHAPITRE VII

## NOUVELLES MISSIONS APOSTOLIQUES DE SAINT PAUL

Quelque temps après son retour à Antioche, Paul dit à Barnabé : « Retournons visiter les frères dans les différentes villes où nous avons annoncé la parole du Seigneur, pour voir dans quel état ils se trouvent. » Le voyage était décidé lorsque, au moment du départ, un dissentiment sépara ceux que le choix de l'Esprit avait unis dans une même œuvre. Barnabé voulait emmener son cousin « Jean surnommé Marc », mais Paul, se souvenant qu'il les avait quittés en Pamphylie, au cours de la première mission, refusa de l'admettre. Chacun maintint ses prétentions et finalement Barnabé, prenant Marc avec lui, s'embarqua pour Chypre, où désormais on le perd de vue, tandis que Paul, choisissant Silas comme compagnon, allait dans une autre direction. Ce Silas était l'envoyé de la communauté de Jérusalem, chargé d'apporter à Antioche la lettre des apôtres. Il était demeuré en Syrie, tandis que Jude revenait en Palestine (*Act.*, XV, 34-40).

**Second voyage de Saint Paul.**

Cette fois, Paul prit la voie de terre, pour aborder l'Asie par les défilés du Taurus. Au passage, il visita les églises de Syrie et de Cilicie qu'il avait fondées avant de travailler avec Barnabé, puis rejoignit Derbé et Lystres. Partout « il recommandait aux frères d'observer les décrets portés par les apôtres et les anciens de Jérusalem », fortifiait la foi des disciples et augmentait leur nombre. En quittant Lystres, il emmena un jeune néophyte nommé Timothée, pour lequel il garda toujours une paternelle affection; comme il était né

d'un père grec, il prit soin de le faire circoncire, afin d'éviter des difficultés dans ses rapports avec les synagogues. Le petit groupe d'apôtres continua sa route à travers la Pisidie, mais au lieu de se diriger vers le sud, ils gagnèrent les régions du nord, Phrygie et Galatie, où une maladie de saint Paul les força de s'arrêter. Malgré sa fatigue, l'Apôtre ne se tint pas de prêcher et les Galates, loin d'être rebutés par ses infirmités, lui firent un accueil des plus sympathiques. « Vous m'avez reçu, leur disait-il plus tard, comme un ange de Dieu..., je vous rends ce témoignage que, si c'eût été possible, vous vous fussiez arraché les yeux et vous me les eussiez donnés. » (*Gal.*, IV, 14-15). Une église fut fondée, puis Paul projeta un moment d'évangéliser la Bithynie, « mais l'esprit de Jésus ne le permit pas ». Alors ils traversèrent rapidement la Mysie et descendirent vers Troas. C'est là que Luc, un médecin originaire d'Antioche, déjà chrétien, sans qu'on puisse dire depuis quand et comment, se joignit à eux. Il devait être l'historien de son maître. (*Act.*, XV, 41-XVI, 8.)

**La Macédoine.** Après un songe que Paul interpréta comme une invitation divine à passer en Macédoine, ils s'embarquèrent pour Néapolis (Cavala) et se rendirent immédiatement à Philippes. Leur ministère ne demeura pas infructueux : Lydie, une riche marchande, convertie des premières, leur offrit un asile dans sa maison, qui devint le lieu de réunion des chrétiens. Un incident interrompit brusquement leur apostolat. Certain jour qu'ils parcouraient la ville, Paul rencontra une jeune fille possédée de l'esprit malin et la guérit. Cette fois, le miracle tourna contre lui. La pythonisse ayant cessé de rendre des oracles, ses maîtres, furieux de perdre les gains qu'ils tiraient d'elle, excitèrent une émeute contre les apôtres et les firent emprisonner. Sans examen, les duumvirs les condamnèrent à subir les verges. Paul alors protesta de sa qualité de citoyen romain, qui aurait dû le garantir de cette peine infamante, et les magistrats effrayés vinrent lui faire des excuses, tout en le priant de quitter la ville.

Suivant alors la voie Egnatienne, Paul et Silas s'acheminèrent par Amphipolis et Apollonie vers Thessalonique (Salonique). Il y avait une synagogue dans la ville. Paul, selon sa coutume, s'y rendit et annonça le Christ Jésus. Pendant trois sabbats il y revint, prêchant et discutant les Ecritures. Quelques Juifs accueillirent sa parole, mais les conversions s'opérèrent surtout parmi les prosélytes, hommes et femmes. Ce succès irrita l'élément hostile et obligea les

missionnaires à partir. En toute hâte, les fidèles les dirigèrent sur Bérée, où la population juive se montra plus accueillante; mais leurs ennemis vinrent de Thessalonique les poursuivre jusque-là et soulevèrent la foule contre eux. De nouveau, Paul dut se remettre en route, escorté par quelques frères qui le firent embarquer et le conduisirent à Athènes. Silas et Timothée, restés provisoirement à Bérée, devaient le rejoindre au plus tôt. (*Act.*, XVII, 1-15.)

**Athènes.** L'apôtre se trouvait cette fois aux sources mêmes de l'hellénisme. Partout, il voyait les temples et les statues, chefs-d'œuvre de l'art, élevés à la gloire du paganisme; autour de lui, sur les places publiques, les philosophes de toute nuance, épicuriens, stoïciens et cyniques, professaient des doctrines impuissantes à soutenir une vie religieuse ruinée par le scepticisme. L'âme ardente de Paul s'émouvait à ce spectacle ; il ressentait en lui-même « une vive indignation » qui excitait son zèle. A la synagogue, il s'entretenait avec les Juifs et les prosélytes; sur l'agora, il se mêlait aux conversations des philosophes. Les uns s'impatientaient de ses discours : « Que nous veut ce gueux-là? » D'autres en l'entendant prêcher Jésus et la résurrection disaient : « Il paraît qu'il annonce des divinités nouvelles! » Et la curiosité les poussant, ils le conduisirent à l'aréopage. Sur la colline solitaire, à l'ouest de l'Acropole, on pouvait l'écouter tout à son aise. Invité à s'expliquer, Paul prononça un discours habile, insinuant, où il parlait du Dieu unique, que tous les hommes peuvent connaître, et de celui dont il a manifesté la mission en le ressuscitant. A ce mot de « résurrection », les uns se moquèrent, d'autres avec une méprisante indulgence lui dirent : « Nous t'entendrons sur ce sujet une autre fois! » En somme, il n'eut qu'un médiocre succès. « Quelques-uns néanmoins s'attachèrent à lui et crurent : Denys l'aréopagite, une femme nommée Damaris et d'autres avec eux. » (*Act.*, XVII, 16-34).)

Timothée, le premier, avait rejoint Paul à Athènes. Mais malgré l'isolement auquel il allait se condamner, l'apôtre le renvoya bientôt à Thessalonique pour prendre des nouvelles de la communauté fondée dans la tribulation et la raffermir dans les épreuves qu'elle continuait à supporter. (*1 Thessal.*, III, 1-3.) Peu de temps après, lui-même gagna Corinthe.

**Corinthe.** La grande ville commerçante reliée aux deux mers par ses ports de Cenchrées à l'est, de Léchée à l'ouest, était alors dans toute la splendeur de son

opulence. Son libertinage égalait sa richesse et le culte rendu à Aphrodite, sur l'acropole, dans ce temple fameux où des prostituées faisaient fonction de prêtresses, ne faisait qu'encourager le vice. Le peuple était frivole, amateur de beau langage, sensible à l'éloquence et s'enthousiasmait pour les fictions des poètes ou les systèmes philosophiques alors en vogue. Et pourtant saint Paul parvint à établir une église florissante dans ce milieu qu'on pouvait croire réfractaire à l'Evangile d'un Dieu crucifié.

Tout d'abord il s'était adressé aux Juifs. Deux d'entre eux, Aquila et sa femme Priscille, déjà convertis et récemment arrivés de Rome d'où ils avaient été chassés par un édit de Claude (vers 49), le reçurent dans leur maison. Ils avaient monté un petit atelier; Paul travailla avec eux, tissant la toile de tentes, afin de n'être à charge à personne. Chaque sabbat, il parlait à la synagogue, où des juifs et surtout des prosélytes accueillirent la Bonne Nouvelle. Mais bientôt il dut rompre avec ce milieu, car « les Juifs lui faisaient de l'opposition et l'injuriaient ». Désormais il s'adressa exclusivement aux païens, dans la maison d'un prosélyte nommé Justus. « Un grand nombre de Corinthiens, en entendant Paul, crurent et furent baptisés. » Parmi les personnages notables venus du judaïsme à la foi, on citait Crispus, le chef de la synagogue, baptisé avec toute sa famille.

Silas et Timothée étaient revenus de Macédoine. Les nouvelles rapportées de Thessalonique étaient mélangées. Si l'on pouvait se réjouir de la constance dans les épreuves manifestée par la jeune église, il fallait aussi constater quelques défauts, tenaces survivances d'un passé païen. Les uns n'avaient pas une notion très nette de la chasteté chrétienne; d'autres trop attachés à leurs intérêts lésaient la justice; tous se préoccupaient outre mesure de la manifestation du Christ qu'ils croyaient prochaine et se posaient des questions sur le sort de ceux qui, déjà morts, n'y auraient pas de part. Avec une tendresse affectueuse, l'apôtre écrivit à ses néophytes pour les mettre en garde contre ces vaines préoccupations et les affermir dans les bonnes dispositions du début. Il dut revenir sur ces mêmes sujets dans une seconde lettre, car il avait appris qu'on s'autorisait de son nom pour entretenir l'inquiétude. Il recommanda la prudence : « Que personne, dit-il, ne vous égare en aucune manière. » Jamais il n'a annoncé que le jour du Seigneur était tout proche; qu'on s'en tienne à son enseignement et que chacun travaille dans le calme.

Le ministère de saint Paul à Corinthe dura dix-huit mois

ou plus, malgré une intervention des Juifs qui avaient tenté de le compromettre devant le nouveau proconsul d'Achaïe, Gallion. Mais celui-ci, avec un bon sens tout romain, refusa d'entrer dans ces chicanes et renvoya les accusateurs sans les entendre.

Cependant l'apôtre avait hâte de regagner la Syrie. Accompagné d'Aquila et de Priscille, il s'embarqua à Cenchrées et, après une escale à Ephèse où ses amis le quittèrent, il reprit la mer jusqu'à Césarée. De là il monta à Jérusalem, afin de saluer les frères, et repartit pour Antioche. Il y arriva à l'automne de l'année 52. (*Act.*, XVIII, 1-22.)

**Troisième mission. Éphèse.**

Son séjour en cette ville ne fut pas de longue durée; quelques mois à peine après son retour, il reprenait ses courses apostoliques. Les églises de Lycaonie et de Galatie le revirent et reçurent ses avis. Quelque temps il parcourut les régions montagneuses de l'Asie, puis se dirigea vers Ephèse, la grande ville ionienne. Il n'avait fait qu'y toucher à son retour de Corinthe, bien qu'on voulût le retenir; cette fois, il arrivait avec des projets d'apostolat prolongé. Le terrain était déjà préparé. Un Juif alexandrin, Apollos, avait travaillé en faveur de la foi du Christ. Simple catéchumène, ne connaissant encore que le baptême de Jean, mais zélé, actif et éloquent, il avait parlé en faveur de Jésus, montrant qu'il était le Messie. Aquila et Priscille l'avaient aidé de leur appui, de leurs conseils, et avaient comblé les lacunes d'une instruction par trop incomplète. Il venait de passer à Corinthe lorsque saint Paul arriva à Ephèse.

Pendant trois mois, l'apôtre put librement fréquenter la synagogue et annoncer l'Evangile, mais l'endurcissement et l'incrédulité des Juifs l'obligea à chercher un autre lieu pour son enseignement. Il s'établit dans l'école d'un certain Tyrannus, où chaque jour il faisait entendre la parole de Dieu. Des miracles de toute sorte confirmèrent sa prédication. Juifs et Grecs se convertissaient, toute la région ressentit l'influence de l'Evangile; les magiciens brûlaient leurs livres, des exorcistes juifs tentaient d'imiter ses prodiges. Cela dura deux ans « et le nom du Seigneur était glorifié ».

Ce succès mettait même en péril le culte d'Artémis, la « grande déesse », dont le temple magnifique, une des sept merveilles du monde, était la gloire d'Ephèse. La célèbre idole noirâtre avait des dévots dans tout l'univers; des prêtres, des prêtresses en grand nombre étaient à son service et vivaient de sa popularité; des artisans fabriquaient les multiples sou-

venirs qu'emportaient les pèlerins ou qu'ils offraient en ex-voto. Toucher au culte d'Artémis c'était donc attenter aux intérêts d'une foule de gens, qui lui devaient leur fortune. Aussi, un jour, l'émeute éclata. Un orfèvre, nommé Démétrius, souleva contre Paul les membres de sa corporation. Tous, aux cris de « grande Artémis », se précipitèrent à travers la ville; la foule, ignorante de ce qui se passait, se joignit à eux et envahit le théâtre; on poussait des clameurs, on s'agitait, on menaçait et le tumulte prit des allures de sédition. Un fonctionnaire habile parvint à se faire entendre et calma l'effervescence en rappelant qu'il y avait des juges à Ephèse.

Aussitôt après cette échauffourée, Paul ayant fait ses adieux aux disciples, quitta l'Asie pour se rendre en Macédoine. Aux labeurs de son apostolat à Ephèse s'était joint, à plusieurs reprises, le souci des églises déjà fondées. Il avait dû défendre non seulement son œuvre, mais son titre d'apôtre. Les Galates qui gardaient quelque chose de la mobilité des Gaulois leurs ancêtres s'étaient laissé « fasciner » par les paroles trompeuses des judaïsants. Saint Paul, d'après ceux-ci, n'aurait été qu'un apôtre de second rang, délégué des grands chefs Pierre et Jacques; son Evangile devait donc être conforme au leur, et admettre la nécessité de la circoncision. Paul crut devoir réfuter ces théories; dans une lettre vibrante d'indignation et de charité, il justifia l'indépendance de sa mission et montra qu'imposer la circoncision c'était ruiner l'œuvre salutaire et rédemptrice du Christ Jésus. (*Epître aux Galates.*)

A Corinthe, la situation était non moins complexe; il dut écrire à plusieurs reprises; peut-être même, d'Ephèse, alla-t-il faire une enquête rapide. Une première fois, dans une lettre aujourd'hui perdue, il avait mis en garde les chrétiens contre certains vices trop fréquents dans ce milieu corrompu et dont ils ne parvenaient pas à se dégager complètement. La dernière année de son séjour à Ephèse, vers le temps de Pâques, de nouveau il envoya un message (*Première épître aux Corinthiens*). Des disciples étaient venus de là-bas porteurs de questions sur des points particuliers concernant le mariage, les viandes offerte aux idoles, l'usage des charismes, la résurrection. Ils lui avaient dépeint les défauts qui s'étaient glissés dans la communauté : des partis existaient, les uns se réclamant de Pierre, les autres d'Apollos, quelques-uns du Christ, sans parler de ceux qui reconnaissaient Paul pour leur maître; on en était venu presque à mépriser celui-ci et sa doctrine, dont la simplicité un peu rude contrastait avec l'éloquence charmeuse de certains; les réunions cultuelles étaient trou-

blées par des abus qui tournaient parfois au scandale; la charité chrétienne était compromise par des procès, et c'est à des païens qu'on allait réclamer un jugement; bien plus, il y avait un incestueux toléré dans la communauté. Non content de donner des avis, Paul annonçait sa venue prochaine, dès qu'il aurait terminé son œuvre à Ephèse et parcouru la Macédoine. S'il retarde son voyage, c'est pour ne pas arriver chez ceux qu'il aime comme un juge qui devra sévir. En attendant, Timothée le devance et, lorsqu'il arrivera à Corinthe, rappellera à tous les véritables principes qu'il convient d'appliquer.

**Macédoine et Corinthe.**

D'Ephèse, Paul s'était rendu à Troas, puis en Macédoine d'où il poussa jusqu'en Illyrie. (*Rom.*, XV, 19.) Il écrivit aux Corinthiens une nouvelle épître (*Deuxième épître aux Corinthiens*) qui dut ramener l'ordre parmi eux. Son but était de défendre son autorité apostolique et sa dignité d'homme, contre des adversaires qu'il est impossible de déterminer exactement. Enfin il arriva lui-même et passa l'hiver (57-58) parmi ses chers disciples entièrement reconquis.

Une diaconesse de Cenchrées devant partir pour Rome, saint Paul la chargea d'une lettre pour cette église. Aquila et Priscille rencontrés à Corinthe, lors du premier séjour, avaient dû lui en parler. Depuis longtemps déjà il voulait la visiter, car il avait de vastes desseins. Après avoir revu Jérusalem, il pensait repartir pour les extrémités du monde méditerranéen, gagner l'Espagne et, au passage, saluer les frères de la ville impériale. En attendant, il se donnait la satisfaction de leur annoncer sa visite et usait de sa qualité d'apôtre des Gentils, pour proposer les doctrines qui leur seront utiles.

Trois mois s'étaient écoulés depuis son arrivée en Grèce et il songeait à repartir directement pour la Syrie. Mais les Juifs « lui dressèrent des embûches » et il jugea plus prudent de revenir par la Macédoine. Philippes le revit aux environs de Pâques (58), puis Troas où il séjourna une semaine. De là il traversa la presqu'île à pied, tandis que ses compagnons continuaient par la mer. A Assos, il retrouva le bateau qui toucha Lesbos, longea Chio, Samos et atteignit enfin Milet. « Paul avait résolu de passer devant Ephèse sans s'y arrêter, afin de ne pas perdre de temps en Asie, car il se hâtait pour se trouver, si possible, à Jérusalem le jour de la Pentecôte. » Mais il avait mandé les presbytres de cette église à Milet pour leur faire des recommandations qui prirent la forme d'un adieu. « De ville en ville, disait-il,

l'Esprit-Saint m'assure que des chaînes et des persécutions m'attendent. » On se quitta au milieu des larmes et Paul reprit la mer avec ses compagnons. Après bien des escales, ils parvinrent à Ptolémaïs, d'où ils gagnèrent Césarée. Le diacre Philippe les reçut dans sa maison et voulut les retenir, car un prophète annonçait qu'à Jérusalem Paul serait emprisonné. Toutes les instances furent inutiles, l'apôtre demeura inflexible : « Je suis prêt, disait-il, non seulement à porter des chaînes, mais à mourir à Jérusalem pour le nom de Jésus. » (*Act.*, XVIII, 23-XXI, 16.)

**Captivité de Saint Paul.**

Lorsqu'il arriva, les frères hellénistes le reçurent avec joie. Dès le lendemain, il se rendit auprès de Jacques pour le saluer, ainsi que les presbytres. Ils ne lui cachèrent point que les convertis du Judaïsme lui étaient hostiles; on l'accusait de détourner des observances mosaïques, non seulement les païens, mais les Juifs venus à la foi. Aussi lui conseillaient-ils, pour détruire les préjugés, de faire acte public de piété selon la Loi. « Il y a parmi nous, disaient-ils, quatre hommes qui ont fait un vœu, prends-les avec toi, purifie-toi avec eux et pourvois à leur dépense, afin qu'ils se rasent la tête. Et ainsi tous sauront que les rapports faits sur ton compte sont sans valeur et que toi aussi tu observes la Loi. » Paul, qui, en sa qualité de Juif, n'avait jamais fait difficulté de pratiquer les observances mosaïques, sans toutefois les croire nécessaires, suivit cet avis et se rendit au Temple pour satisfaire aux prescriptions légales. Mais des Juifs d'Asie le reconnurent et ameutèrent la foule contre lui. « Hommes d'Israël, au secours! criaient-ils; voici l'homme qui prêche contre le peuple, contre la Loi et contre ce lieu, à tous et partout; il a même introduit des Grecs dans le Temple et profané ce saint lieu. » Cette dernière accusation était fausse, mais elle ne fit qu'exciter davantage la colère des Juifs. De toutes parts, on accourut, on se saisit de Paul et on l'entraîna hors du Temple en le frappant.

Ce tumulte n'avait pas échappé à la garde romaine de la Tour Antonia. Le tribun qui la commandait prit aussitôt avec lui des soldats et se rendit sur les lieux. A sa vue, on cessa de frapper Paul qui fut arrêté et chargé de chaînes. Mais impossible de rien apprendre à son sujet; dans la foule, les uns criaient une chose, les autres une autre. Un moment, le tribun crut tenir l'Egyptien qui naguère avait fait une sédition et l'emmena dans la forteresse. Sur le seuil, Paul s'arrêta et demanda l'autorisation de parler à cette masse

hurlante qui réclamait sa mort. Le tribun, revenu de son erreur, la lui accorda et l'apôtre, de la main, réclama le silence. En l'entendant parler araméen, la foule s'apaisa; il fit le récit de sa vie, de sa conversion et de son apostolat. Mais lorsqu'il vint à rappeler ces mots du Seigneur : « Va, parce que je t'enverrai au loin vers les nations... », ce fut un débordement de cris et d'injures. Le tribun immédiatement fit rentrer son prisonnier et ordonna de lui donner la question par le fouet, afin d'obtenir l'aveu de son crime supposé. Il était déjà garrotté, lorsque s'adressant au centurion il dit : « Vous est-il permis de flageller un citoyen romain qui n'est pas même condamné? » Grand émoi; le tribun averti accourut, pris de peur : il avait fait lier un citoyen romain!

Le lendemain, voulant tirer au clair cette affaire et savoir quelles accusations les Juifs portaient contre Paul, il le fit conduire devant le sanhédrin, convoqué d'urgence. Tout de suite, l'apôtre se proclama pharisien, fils de pharisien et partisan de la résurrection. C'était mettre aux prises ses accusateurs, dresser pharisiens contre sadducéens. Entre eux s'engagent de vifs débats, on crie, on s'interpelle et le tumulte devient tel que le tribun, craignant pour son prisonnier, le fit sortir.

Voyant que l'autorité romaine ne cédait pas à leurs menaces, les Juifs formèrent un complot : une quarantaine de fanatiques s'étaient engagés par serment à mettre l'apôtre à mort, durant le trajet de la prison à la salle du sanhédrin. Leurs projets transpirèrent et un neveu de saint Paul ayant averti le tribun, celui-ci fit partir l'accusé, sous bonne escorte, pour Césarée, où résidait le gouverneur. Félix laissa traîner l'affaire pendant deux ans et garda Paul dans une détention qui admettait une certaine liberté. Il ne voulait pas déplaire aux Juifs et peut-être aussi espérait-il une rançon. Festus, qui lui succéda, ne voulut pas davantage s'aliéner les grands-prêtres et semblait résolu à ramener son prisonnier à Jérusalem pour l'y faire juger. C'était l'exposer à la mort. Aussi l'apôtre, afin de couper court à tous ces atermoiements, usa de son droit : citoyen romain, il en appela à César.

La cause désormais échappait à Festus et aux Juifs; il ne restait qu'à conduire l'accusé en Italie. Une garde fut constituée sous la conduite d'un centurion, et Paul, en compagnie de quelques disciples, embarqué avec d'autres prisonniers, à destination de Rome (automne 60). Le voyage fut très pénible. Une tempête survenue au large de la Crète mit le navire en danger de perdition; pendant quatorze jours, il alla à la dérive et finalement vint s'échouer sur les côtes de Malte.

On passa les trois mois d'hiver dans l'île, et au printemps on reprit la mer. Après des escales à Syracuse, à Reggio, le vaisseau aborda à Pouzzoles. Il y avait dans cette ville une communauté chrétienne, qui retint Paul toute une semaine; puis le convoi se remit en marche vers Rome. Les chrétiens avertis étaient venus nombreux à la rencontre de l'apôtre, les uns jusqu'aux Trois Tavernes (49 kilomètres), d'autres jusqu'au Forum d'Appius (64 kilomètres).

Paul arrivait donc dans cette Rome que depuis longtemps il désirait voir (61); mais il y entrait comme prisonnier de l'empereur. (*Act.*, XXVIII, 15.)

## BIBLIOGRAPHIE

*F. Prat, *Saint Paul* (*Les Saints*). Paris, 1922.
*E. Baumann, *Saint Paul*. Paris, 1925.
*A. Tricot, *Saint Paul, Apôtre des Gentils*. Paris, s. d. (1927).

## NOTE I

# CHRONOLOGIE DES TEMPS APOSTOLIQUES

| | |
|---|---|
| Débuts du ministère public de Notre Seigneur | 26 ou 27 |
| Passion, Ascension, Pentecôte | 29 ou 30 |
| Martyre de saint Etienne | 36 |
| Conversion de saint Paul | 36 |
| Saint Paul à Jérusalem | 39 |
| Saint Paul en Cilicie | 39-42 |
| Avènement d'Hérode Agrippa | 41 |
| Saint Paul à Antioche | 43 |
| Persécution d'Hérode Agrippa | 43 |
| Paul et Barnabé à Jérusalem | 43 |
| Mort d'Hérode Agrippa | 44 |
| Première mission de saint Paul. Départ | printemps 45 |
| Retour à Antioche | 48 |
| Assemblée de Jérusalem | 49 |
| Edit de Claude expulsant les Juifs de Rome | 49-50 |
| Conflit d'Antioche | 49 |
| Deuxième mission de saint Paul. Départ | 49 |
| Saint Paul à Athènes | 50 |
| Saint Paul à Corinthe | 50-52 |
| Retour à Antioche | 52 |
| Troisième mission de saint Paul. Départ | 53 |
| Séjour à Ephèse | 53-56 |
| Saint Paul à Corinthe | 57-58 |
| Saint Paul à Philippes | 58 |
| Retour à Jérusalem. Arrestation | 58 |
| Captivité à Césarée | 58-60 |
| Départ pour Rome | automne 60 |
| Séjour à Malte | hiver 60-61 |
| Arrivée à Rome | 61 |
| Captivité à Rome | 61-63 |
| Libération | 63 |
| Nouveaux voyages apostoliques de saint Paul | 63-66 |
| Incendie de Rome | 64 |
| Seconde captivité de saint Paul à Rome | 66-67 |
| Martyre de saint Pierre | 67 |
| Martyre de saint Paul | 67 |

## CHAPITRE VIII

## L'ÉGLISE DE ROME

**Les Origines.** Cette église avec qui saint Paul allait prendre personnellement contact n'était pas nouvelle; mais il est impossible de rien dire sur ses origines. Faut-il les rattacher à quelque converti de la première heure, à un Juif présent à Jérusalem le jour de la Pentecôte et revenu chrétien dans sa patrie d'adoption? Doit-on les attribuer à saint Pierre lui-même, venu dans la ville impériale au moment où il fuyait la persécution d'Hérode Agrippa? Sont-ce des soldats, des commerçants qui ont rapporté d'Orient les germes de la foi? Toutes ces hypothèses sont plausibles, aucune ne s'impose.

Les premiers messagers de l'Evangile, quels qu'ils fussent, ont dû d'abord trouver accueil dans la communauté juive de Rome. Elle était nombreuse, car on l'évalue à trente mille personnes environ, et se groupait surtout dans les quartiers pauvres, mais commerçants, du Transtévère et de la porte Capène. Il en est fait mention déjà un siècle et demi avant notre ère; les guerres de Pompée, puis d'Antoine, en jetant sur les marchés des masses de prisonniers, contribuèrent à l'augmenter. Au temps d'Auguste, beaucoup de ces esclaves étaient parvenus à l'affranchissement et jouissaient même d'une certaine faveur. Leur prosélytisme faisait des recrues dans les milieux romains; tout un monde d'hommes et de femmes « craignant Dieu » gravitait autour des synagogues. Des conversions trop retentissantes valurent même aux Juifs une sorte d'exil sous Tibère. Mais ce ne fut qu'un incident passager; sous Caligula et dans les premières années de Claude, ils avaient repris leur situation privilégiée.

De nouveau pourtant, vers 49 ou 50, un édit de Claude les expulsa. « Il chassa de Rome, dit Suétone, les Juifs qui,

à l'instigation de Chrestus, causaient de fréquentes séditions ». S'agit-il d'un personnage de ce nom qui aurait intrigué, ou l'historien, mal informé, a-t-il désigné le Christ et les discussions nées à son sujet entre Juifs et chrétiens? Quel que fût le motif du bannissement, des chrétiens, Juifs d'origine, en devinrent les victimes et durent quitter la ville. Aquila et Priscille rencontrés par saint Paul à Corinthe étaient du nombre.

L'exode des judéo-chrétiens ne ruina pas l'église de Rome, ce qui montre qu'elle comprenait dès cette époque de nombreux fidèles venus de la gentilité, mais elle changea quelque peu son caractère. Même admis que quelques Juifs convertis aient pu, par faveur ou par ruse, éviter l'exil, la prépondérance n'en resta pas moins dans l'église aux éléments païens. Ils le firent sentir lorsque, peu après, revinrent les bannis. Partisans même modérés des observances mosaïques, ceux-ci représentaient un monde disparu; ils appartenaient à une race qui était demeurée sourde aux enseignements divins, qui avait rejeté le Messie; en conséquence, les Gentils, à leur place, étaient devenus les fils de la promesse. Et ils en prenaient avantage sur leurs frères juifs, au point de blesser l'humilité et la charité chrétiennes. Délicatement, saint Paul, dans la lettre qu'il leur adressa de Corinthe (58), les rappelait à la juste notion des choses, en leur montrant le rôle providentiel, quoique transitoire, du peuple élu par Dieu. Il ne craignait pas devant eux de se proclamer Juif et de rappeler ses attaches profondes à cette race qu'ils tendaient à mépriser. Et pourtant, n'était-il pas l'apôtre des Gentils, celui qu'à cette heure même les Juifs récalcitrants harcelaient de leurs injustes doléances, poursuivaient de leur haine infatigable?

Malgré quelques défauts, la communauté romaine, saint Paul en témoigne, éveillait l'attention sympathique de tous les croyants; « sa foi était célèbre dans le monde entier ». (*Rom.*, I, 8; *cf.* XVI, 19.) Placée au centre de l'Empire, elle attirait davantage les regards. D'ailleurs, elle paraît avoir été nombreuse; les fidèles qui la composaient appartenaient à toutes les races, à tous les milieux, comme l'indiquent les quelque vingt noms cités par saint Paul. Il y avait des Palestiniens, des Asiates, des Grecs; beaucoup étaient des esclaves, des affranchis tout au plus. Deux groupes plus importants sont signalés : « ceux de la maison d'Aristobule », un descendant des Asmonéens fixé à Rome, « ceux de la maison de Narcisse », le célèbre affranchi, favori de Claude, qui avait joué au premier ministre. (*Rom.*, XVI, 10-11.) A côté de ces petites gens, quelques membres de l'aristocratie ont dû faire

partie de l'église. Pomponia Graecina, accusée de « superstition étrangère » (Tacite, *Ann.*, XIII, 35), fut peut-être une chrétienne. Le tombeau d'un Pomponius Graecinus découvert dans une catacombe du IIe siècle montre, en tout cas, que la foi fut de bonne heure introduite dans cette famille.

**Apostolat romain de Saint Paul.**

L'arrivée de saint Paul ne fit que développer le mouvement de conversion. En attendant l'appel de sa cause, il fut remis au préfet du prétoire qui le laissa dans une demi-liberté. Il avait pu louer une maison où il séjournait sous la garde d'un soldat prétorien, « recevant tous ceux qui venaient le visiter, prêchant le royaume de Dieu et enseignant ce qui regarde le Seigneur Jésus-Christ en toute liberté et sans empêchement ». (*Act.*, XXVIII, 30-31.) Les principaux des Juifs reçurent, les premiers, une invitation à le visiter. Des discussions religieuses s'ensuivirent; « les uns furent persuadés par ce qu'il disait et les autres ne le crurent point. » (*Act.*, XXVIII, 17-29.) Il eut plus de succès auprès des païens. Lui-même annonce aux Philippiens que sa captivité « a plutôt tourné au profit de l'Evangile ». Jusque chez les prétoriens, sa parole a été efficace. (*Philipp.*, I, 12-13.) On a voulu retrouver deux d'entre eux dans les saints Nérée et Achillée, qu'une inscription nous montre abandonnant les camps impies « pour servir le Christ ». D'autres noms de convertis ont survécu : Eubule, Pudens, qu'il ne serait pas téméraire de rattacher à l'aristocratie romaine, Linus, identifié par saint Irénée avec le premier successeur de Pierre, Claudia. « La maison de César », c'est-à-dire les esclaves ou familiers de Néron, fournirent un contingent à l'Eglise, et saint Paul les mentionne avec une certaine fierté. (*Philipp.*, IV, 22.)

Les succès de cette prédication eurent un autre résultat : ils excitèrent le zèle des chrétiens de Rome qui, ne voulant pas se laisser distancer, « montrèrent plus d'assurance pour annoncer sans crainte la parole de Dieu ». Les uns le firent avec de bonnes intentions, d'autres en marquant un peu de jalousie et d'opposition au nouveau venu. Qu'importe, l'Apôtre s'en réjouit; pourvu que la doctrine soit conforme à l'Evangile, quels que soient les motifs personnels de chacun, le Christ est mieux connu et cela suffit (*Philipp.*, I, 14-18.).

Entre temps, saint Paul avait reçu la visite de plusieurs de ses disciples qui continuaient à travailler en Orient. Epaphras, l'apôtre de Colosses, était venu d'Asie pour informer son maître sur l'état des églises de ce pays et solliciter ses

avis. Il rendait un bon témoignage sur les progrès de l'Evangile, mais en même temps signalait des tendances inquiétantes, des erreurs dogmatiques et morales qui se manifestaient dans les jeunes communautés de Colosses, de Laodicée et d'Hiérapolis. Paul ne les avait pas fondées, il ne les connaissait pas personnellement, néanmoins il tint à intervenir avec son autorité apostolique pour confirmer le bien et prévenir les dangers. Dans ce but, il envoya un de ses compagnons, Tychique, avec des lettres; aux enseignements dogmatiques et moraux qu'elles contiennent, il ajoutera, de vive voix, des nouvelles de l'Apôtre captif. (*Col.*, IV, 8.) La première de ces lettres était adressée directement aux Colossiens, mais ils devaient en donner connaissance aux frères de Laodicée. La seconde, notre épître aux Ephésiens, était plutôt une circulaire doctrinale envoyée aux différentes églises de l'Asie proconsulaire; son but était de combattre les erreurs répandues dans ces régions par un exposé plus complet de la foi catholique.

Outre ces lettres, Tychique emportait un petit billet destiné non à une église, mais à un simple particulier, nommé Philémon. Celui-ci, originaire de Colosses, avait été converti par saint Paul, sans doute lors de son séjour à Ephèse. L'apôtre plaide auprès de son disciple la cause d'un esclave fugitif, Onésime, qu'il vient de baptiser. Il aime ce fils « engendré dans les chaînes », volontiers il l'aurait gardé, mais il le renvoie à son maître pour lui fournir une occasion d'exercer sa charité. Non seulement il ne lui infligera pas les peines que la loi prévoit en pareil cas, mais il le recevra comme un frère. Paul l'y invite, il écrit de sa propre main, il « supplie » celui qui est aussi son débiteur dans la foi, d'accueillir l'esclave comme l'apôtre lui-même, car il prend toute la dette à sa charge. Ces quelques lignes sont peut-être de peu d'importance pour l'histoire générale, mais il manquerait quelque chose à celle de saint Paul si nous ne les avions pas.

Cette touchante charité de l'Apôtre trouvait souvent un écho chez ceux à qui il disait : « Imitez-moi comme j'imite le Christ. » (*1 Cor.*, XI, 1.) Parmi toutes les chrétientés, celles de Macédoine lui étaient particulièrement attachées. A Philippes, on se préoccupait de son sort et on essayait, si possible, de l'adoucir. Un messager, Epaphrodite, fut envoyé à Rome pour consoler l'Apôtre, subvenir à ses besoins et lui remettre les secours dont il était porteur. Il fit plus et devint l'auxiliaire de Paul dans ses travaux apostoliques, se dépensant avec une telle ardeur qu'il mit ses jours en danger. Après sa guérison, Paul le renvoya à Philippes avec une lettre pour la communauté chrétienne. Il y exprimait sa reconnaissance,

son affection, se réjouissant du bien accompli, sans oublier que, même à Philippes, on devait se tenir en garde contre les mauvaises doctrines et l'esprit de division. (*Philipp.*, II, 25; IV, 18; *passim.*)

Dans cette même lettre, après avoir annoncé une mission de Timothée en Macédoine, il laissait prévoir sa visite comme prochaine (*Philipp.*, II, 24). Déjà il avait écrit à Philémon: « Prépare-toi aussi à me recevoir, car j'espère que, grâce à vos prières, je vous serai rendu. » (*Philémon*, 22.) Le terme de sa captivité lui apparaissait donc comme tout proche.

De fait, quoique les *Actes* soient muets sur ce sujet, on peut croire qu'après deux ans de séjour à Rome, saint Paul, déclaré non coupable par le tribunal impérial, fut rendu à la liberté et reprit ses courses apostoliques; les épîtres, dites *Pastorales*, qu'il adressa à Timothée et à Tite l'indiquent suffisamment. Il put ainsi accomplir, comme l'affirment des traditions sérieuses, ce voyage en Espagne qu'il avait depuis longtemps projeté. Après quoi, il revint en Orient, s'arrêtant d'abord dans l'île de Crète qu'il évangélisa en compagnie de Tite. Il y resta peu de temps, laissant son disciple achever l'œuvre commencée (*Tit.*, I, 5), passa en Asie mineure, visita Ephèse, Milet, Troas, puis repartit pour la Macédoine. (*1 Tim.*, I, 3.) Au cours de ce voyage, il écrivit à Timothée pour lui mander de rester à Ephèse (*1 Tim.*, I, 3) et à Tite pour lui tracer la ligne de conduite qu'il devra suivre dans son ministère. De la Macédoine, Paul gagna Corinthe, pour revenir à Rome où de nouveau il est captif lorsqu'il écrit sa seconde lettre à Timothée (*2 Tim.*, I, 16-17).

Saint Pierre, de son côté, était rentré dans la ville impériale, sans doute durant l'absence de saint Paul, car ni celui-ci dans ses épîtres, ni les *Actes*, ne font mention de lui à l'époque de la première captivité.

**Incendie de Rome. Massacre des chrétiens.**

Il devait être à Rome lorsque, le 19 juillet 64, le feu prit dans les boutiques qui entouraient le Grand Cirque. Bientôt, sous l'action d'un vent violent, la flamme gagna les constructions entassées entre le Palatin et le Cœlius, envahit les collines elles-mêmes et, durant six jours, ravagea moitié de la ville, pour reprendre peu après et atteindre des quartiers jusque-là épargnés. Ce fut une immense calamité : des multitudes affolées, sans abri, cherchaient au hasard des refuges souvent incertains. A la stupeur succéda la colère. En face d'un pareil désastre, il fallait trouver un auteur responsable et la foule accusa Néron. Des rumeurs circulaient sur son

compte; on savait sa mégalomanie, il voulait détruire Rome pour la rebâtir plus belle, et lui donner son nom. Ne disait-on pas que ses esclaves attisaient le feu, que l'incendie conjuré une première fois avait repris sur la colline du Pincio, dans les jardins de son favori Tigellin! La popularité de Néron, soutenue jusque-là par les prodigalités et les extravagances qui séduisaient la foule, était menacée.

L'empereur, pour écarter la rumeur, fit dériver l'accusation sur les chrétiens (Tacite, *Ann.*, XV, 44). A leur sujet circulaient des calomnies infamantes, parfois ridicules, mais communément admises et qui les rendaient impopulaires. On les croyait à l'avance capables de tous les forfaits : ils avaient donc pu incendier Rome. Les juifs se firent peut-être aussi les auxiliaires des païens dans cette tâche odieuse. Saint Clément de Rome, parlant de ces événements quelques années plus tard, attribue à la « jalousie » les malheurs des chrétiens. Quand on connaît l'hostilité que nourrissait la Synagogue contre l'Eglise, la supposition n'est pas invraisemblable. En tout cas, les disciples de l'Evangile portèrent la peine d'une faute qu'ils n'avaient pas commise. Ils furent arrêtés en masse, jugés et condamnés. A la vérité, remarque Tacite, ils furent moins convaincus d'avoir brûlé Rome que d'être les ennemis du genre humain. Leur supplice ne tarda pas, il fut horrible. Le meilleur moyen de calmer le peuple n'était-il pas de l'amuser? On lui procurerait la double satisfaction de voir expier le crime supposé et d'assister à des spectacles où il se complaisait. « Les moqueries, dit Tacite, s'ajoutèrent aux tourments; enveloppés de peaux de bêtes ils moururent déchirés par les chiens, ou furent attachés à des croix; d'autres devaient être enflammés et, quand le jour tombait, allumés en guise de luminaire nocturne. Néron avait offert ses jardins pour ce spectacle et y donnait des courses, mêlé à la foule en habit de cocher ou monté sur un char. » (*Ann.*, XV, 44.)

Saint Clément, peut-être témoin de ces supplices, ajoute des détails bien conformes aux mœurs d'alors. Parmi « cette foule d'élus qui, par suite de la jalousie, endurèrent beaucoup d'outrages et de tortures et qui laissèrent un illustre exemple », il cite « des femmes, les Danaïdes et les Dircés, qui, après avoir souffert de terribles et monstrueux outrages, ont touché le but de la course de la foi et ont reçu la noble récompense, toutes débiles de corps qu'elles étaient. » (*1 Cor.*, VI, 1-2.) Pour contenter les exigences réalistes et brutales des spectateurs, c'était alors la coutume de faire jouer au naturel, par des acteurs choisis à cet effet parmi les esclaves ou les condamnés, les scènes sanglantes ou voluptueuses de la mytho-

logie; ainsi des chrétiennes ont pu représenter les Danaïdes, ou Dircé attachée aux cornes d'un taureau furieux.

La cruauté alla si loin que la plèbe romaine, pourtant blasée sur la souffrance humaine, se prit de pitié pour tant de victimes. « Bien que ces hommes, ajoute Tacite, fussent coupables et dignes des derniers supplices, on en avait pitié parce qu'ils étaient sacrifiés, non à l'utilité publique, mais à la cruauté d'un seul. » (*Ann.*, XV, 44.)

Parmi ces premières victimes, on ne peut compter saint Paul, alors absent de Rome. Quant à saint Pierre, il n'est pas impossible, mais il n'est pas sûr, qu'il en ait fait partie. Des deux lettres que nous avons de lui, la première a été envoyée de « Babylone », c'est-à-dire de Rome, à la veille d'une persécution qui menace même les chrétientés « du Pont, de la Cappadoce, d'Asie et de Bithynie » à qui elle est adressée; elle peut être antérieure à 64. Dans la seconde lettre, l'apôtre fait allusion à sa mort prochaine (*2 Pet.*, I, 13-14); si l'on peut indiquer les années 64-67 comme date probable de la composition de cette épître, rien ne permet de préciser davantage. Du moins, il est certain que saint Pierre subit le martyre à Rome sous Néron ; des traditions rapportent qu'il fut crucifié.

Quant à saint Paul, après son voyage en Asie, il revint dans la capitale de l'empire, où il eut à endurer une nouvelle captivité. Elle se termina par sa mort; en sa qualité de citoyen romain, il eut la tête tranchée par le glaive.

Les deux grands apôtres ont dû quitter le monde vers 67; mais il n'est pas très sûr que ce fut la même année, ni surtout le même jour. La commémoration de leur souvenir en une seule fête, placée le 29 juin, évoque probablement une commune translation de leurs restes faite à l'époque de Constantin.

## BIBLIOGRAPHIE

*F. Prat, *Saint Paul.* Paris, 1922.
*A. Tricot, *Saint Paul, Apôtre des Gentils.* Paris, s. d. (1927).
*M. J. Lagrange, *Saint Paul. Epître aux Romains.* Paris, 1916.
*L. Fillion, *Saint Pierre* (*Les Saints*). Paris, 1906.
H. Lietzmann, *Petrus und Paulus in Rom.* Berlin, 1927.
*P. Allard, *Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles*, t. I. Paris, 1911.

## NOTE II

# SAINT PIERRE A ROME

« Le martyre de Pierre à Rome a été contesté par suite de préjugés d'origine protestante d'abord, d'origine critique ensuite. Dans les deux cas, l'erreur a contribué à l'acquisition d'importantes vérités historiques, et de la sorte a rendu service. Mais que ce fût une erreur, il n'y a aucun doute aujourd'hui pour tout savant qui ne veut pas fermer les yeux à la lumière. L'appareil critique avec lequel Baur a combattu l'ancienne tradition est aujourd'hui, et à bon droit, tenu pour nul. » (A. HARNACK, *Geschichte der altchristliche Literatur. Chronologie*, t. II, 1, p. 244, n. 2.)

Malgré ce jugement de M. Harnack, quelques historiens protestants ou rationalistes se sont encore attardés sur des positions reconnues intenables : tels Erbes (*Petrus nicht in Rom, sondern in Jerusalem gestorben*, dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, t. XXII (1901), p. 1 et suiv.) et surtout Ch. Guignebert (*La primauté de Pierre et la venue de Pierre à Rome*. Paris, 1909). Ce dernier, à la suite de cet ouvrage, s'est attiré de la part de M. P. Monceaux une leçon de critique qui n'a pas rehaussé son prestige scientifique (*L'apostolat de saint Pierre à Rome à propos d'un livre récent*, dans *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, Nouvelle série, I (1910), pp. 216-240; cf. A. FLAMION, *Saint Pierre à Rome. Examen de la thèse et de la méthode de M. Guignebert*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, XIV (1913), pp. 249-271, 473-488). Par contre, M. H. Lietzmann, un protestant, vient de défendre la thèse traditionnelle dans un volume du plus haut intérêt (*Petrus und Paulus in Rom.* 2e éd. Berlin, 1927). En utilisant de préférence les données liturgiques et archéologiques, il arrive à cette conclusion que, vers l'an 200, à Rome, on avait la conviction de posséder les tombeaux des apôtres Pierre et Paul. D'autres preuves, puisées dans les lettres de Clément et d'Ignace, dans la première épître de Pierre, ne permettent pas d'admettre la formation d'une légende, dans l'intervalle qui sépare la mort des apôtres de l'an 200, surtout si l'on tient compte de ce fait que nulle autre église, en Orient ou en Occident, n'a jamais réclamé l'honneur de posséder ces reliques insignes.

Il n'y aurait peut-être pas lieu de revenir sur une question désormais élucidée, si l'importance du fait dans l'histoire de l'Eglise primitive, et surtout sa valeur apologétique pour les privilèges du siège épiscopal de Rome, n'invitaient à fournir les arguments sur lesquels se basent les affirmations traditionnelles.

D'ailleurs, la preuve est maintenant classique, et, parmi bien d'autres, Mgr Duchesne (*Les Origines chrétiennes*, 2e éd., pp. 82-117. Paris, s. d.; *Histoire ancienne de l'Eglise*, I, pp. 61-63. Paris, 1911) l'a établie avec une rigueur scientifique qui ne laisse rien à désirer. Il distingue le fait principal, sur lequel aucun doute sérieux ne peut être

admis, et les circonstances accessoires, qui n'offrent pas les mêmes garanties historiques. « Il est possible, dit-il, de démontrer que saint Pierre est venu à Rome et qu'il y a souffert le martyre; on n'a pas pas de données suffisantes pour fixer la date de sa venue et la durée de son séjour. » (*Les Origines chrétiennes*, p. 82.)

I. — Sur le premier point, on constate, à la fin du IIe siècle, une tradition précise et universelle : la plupart des églises fournissent des affirmations concordantes.

1. *Alexandrie.* Clément, à propos de l'évangile de saint Marc, écrit : « Pierre prêchait publiquement à Rome la parole de Dieu et exposait l'évangile sous l'action de l'Esprit; ceux qui avaient assisté à ses prédications, et ils étaient nombreux, exhortèrent Marc, qui avait accompagné Pierre depuis longtemps et qui se souvenait des choses dites par lui, à les consigner par écrit. » (EUSÈBE, H. E., VI, 14). — Origène, dans son commentaire sur la Genèse (L. III), parle de l'activité des apôtres; de Pierre il dit ceci : « Pierre paraît avoir prêché dans le Pont, en Galatie, en Bithynie, en Cappadoce et en Asie aux Juifs de la Dispersion; venu, lui aussi, à Rome, en dernier lieu, il y fût crucifié la tête en bas, ayant demandé de souffrir ainsi. » (EUSÈBE, H. E., III, 1.)

2. *Afrique.* Tertullien, à plusieurs reprises, affirme que saint Pierre est venu à Rome et y a souffert le martyre. Parlant de l'église de cette ville, il dit : « Heureuse église! les apôtres lui ont versé toute leur doctrine avec leur sang. Pierre y subit un supplice semblable à celui du Seigneur. » (*De Praescriptione*, 36). — Dans le *De baptismo*, 4, il rappelle que Pierre « baptisa dans le Tibre », c'est-à-dire à Rome. — Ailleurs (*Adv. Marcionem*, IV, 5), il en appelle contre Marcion à l'autorité des Romains, « à qui Pierre et Paul ont laissé l'évangile, confirmé par leur sang versé ». — Un peu plus tard (*Scorpiace*, 15), il affirme que « Néron, le premier à Rome, persécuta par les supplices la foi naissante. C'est alors, ajoute-t-il, que Pierre est ceint par un autre, lorsqu'il est fixé à la croix ».

3. *Gaule et Asie.* Saint Irénée, évêque de Lyon, était originaire de Smyrne et connaissait par conséquent les traditions des deux pays, sans compter celle de Rome où il séjourna. Or, il ne doute pas que saint Pierre soit venu à Rome. Selon lui, l'évangile de saint Matthieu fut écrit « pendant que Pierre et Paul annonçaient l'évangile à Rome et y fondaient l'église » (*Adv. haereses*, III, 1). Et, un peu plus loin, voulant faire appel au témoignage des églises, il se borne à donner la preuve de la succession apostolique pour celle de Rome « fondée et organisée par les deux glorieux apôtres Pierre et Paul » (*Ibid.*, III, 3).

4. *Grèce.* Eusèbe (H. E., II, 25) s'exprime en ces termes : « Denys, évêque des Corinthiens, dans une lettre adressée aux Romains, établit ainsi que Pierre et Paul ont subi tous deux le martyre en même temps : « Dans un tel avertissement, vous aussi avez uni Rome et Corinthe, ces deux arbres que nous devons à Pierre et à Paul. Car, de même que l'un et l'autre ont planté dans notre Corinthe et nous ont instruits, de même, après avoir enseigné ensemble en Italie, ils ont souffert le martyre au même temps. »

5. *Rome.* Sans parler des souvenirs archéologiques et liturgiques qui concernent la chaire de saint Pierre à Rome, son tombeau et le lieu présumé de son séjour dans la capitale de l'empire[1], sans invoquer les listes épiscopales de cette église, qui placent saint Pierre en tête, on peut citer le témoignage d'un prêtre romain, Caïus, qui écrivait sous le pontificat de Zéphyrin (199-217). « Dans un écrit, raconte Eusèbe (H. E., II, 25), où il argumente contre Proclus, le chef des Cataphrygiens, il parle des lieux où furent déposées les saintes dépouilles des deux apôtres; il dit : « Je puis montrer « les trophées des apôtres. Va au Vatican ou sur la voie d'Ostie, « tu trouveras les trophées des fondateurs de cette église. » On a essayé de discuter sur l'expression τρόπαια, qui désignerait, non pas le tombeau des apôtres, mais de simples monuments commémoratifs. Même en ce cas, il demeurerait que Rome, à la fin du IIe siècle, rappelait le souvenir « des fondateurs de cette église ». Mais rien n'empêche que le terme en question signifie *tombeau;* on le trouve employé dans ce sens, et Eusèbe, qui possédait le texte complet de Caïus, ne l'a pas entendu autrement. Au reste, c'est la seule signification possible dans le cas présent; Caïus, répondant à Proclus qui se glorifiait de posséder en Asie les corps des quatre prophétesses, filles de Philippe, et de celui-ci, devait lui opposer pour Rome des *tombeaux* plus illustres encore, et non pas un mémorial quelconque.[2]

De cet examen il résulte que les principales églises du monde chrétien, entre 170 et 210 environ, étaient unanimes pour affirmer que saint Pierre était venu à Rome et y avait subi le martyre. Or, une pareille concordance d'affirmations, qu'on peut croire indépendantes les unes des autres, ne peut s'expliquer que par la réalité objective du fait. Elle est d'autant plus impressionnante que nulle tradition contraire ne s'y oppose; aucune église ne réclame pour elle pareil honneur; quand les évêques de Rome se disent les successeurs de Pierre et se prévalent de cette qualité, nul ne le met en doute; les églises orientales elles-mêmes témoignent dans le même sens

---

1. A. Profumo. *La memoria di S. Pietro nella regione Salari-Nomentana.* Rome, 1916.

2. Les fouilles entreprises, depuis 1915, dans la basilique de Saint-Sébastien, qui fut autrefois, à partir du IVe siècle, une « basilique des apôtres », ont fait découvrir à deux mètres de profondeur, vers le centre de l'édifice, les restes d'une construction plus ancienne, datant du milieu du IIIe siècle. C'est « une petite salle irrégulière, fermée de trois côtés, ouverte sur le quatrième par une sorte de portique et que la décoration de ses murs, les inscriptions qu'ils portent, les vestiges d'une banquette et d'une fontaine ont pu faire reconnaître pour une pièce destinée à des réunions et à des repas. De là, le nom désormais célèbre, de « la Triclia ».

Sur les murs qui subsistent encore et n'ont guère plus d'un mètre de hauteur, on a relevé de nombreux graffites, environ deux cents, au nom des apôtres Pierre et Paul. Les formules d'invocation qui y sont jointes, la mention d'un repas (*refrigerium*) dans quelques-uns, tout indique un centre de culte, celui-là même que d'anciens documents liturgiques et hagiographiques avaient mentionné sur la *Via Appia*, à l'endroit appelé *Ad catacumbas*, c'est-à-dire sur l'emplacement actuel de la basilique de Saint-Sébastien. Mais quel souvenir des Apôtres honorait-on en ce lieu? Avant les fouilles, les avis étaient partagés. « Les uns n'y voyaient que le souvenir d'une maison où auraient habité les Apôtres (ou saint Pierre seul); les autres, le souvenir d'un lieu où leurs corps auraient reposé. A leur tour, les

(cf. F. MARTIN, *Saint Pierre, sa venue et son martyre à Rome*, dans *Revue des questions historiques*, t. XIII (1873), pp. 5-107).

A la fin du second siècle, on était encore trop près des événements pour qu'une légende ait eu le temps de se former et de se répandre aussi largement. D'ailleurs, en remontant le cours des années, on trouve jusqu'au premier siècle, jusqu'à saint Pierre lui-même, des indications conformes aux données traditionnelles.

En effet, si saint Justin, si Hermas restent muets sur la venue et le martyre de saint Pierre à Rome, et rien ne les obligeait à en parler, par contre, saint Ignace d'Antioche, dans sa lettre aux Romains, écrite vers 110, y fait allusion. Après avoir conjuré en termes pathétiques ses correspondants de lui « épargner une bienveillance intempestive », qui empêcherait son supplice, il ajoute : « Je ne vous commande pas comme Pierre et Paul, ils étaient des apôtres, et je ne suis qu'un condamné. » (*Rom.*, 4). Commentant ce texte, Mgr Duchesne (*Les Origines chrétiennes*, p. 89) dit très justement : « Ces paroles ne sont pas l'équivalent littéral de la proposition : saint Pierre est venu à Rome; mais, supposé qu'il y soit venu, saint Ignace n'aurait pas parlé autrement; supposé qu'il n'y soit pas venu, la phrase manque de sens. »

La tradition existait donc, même en Syrie, dès l'époque de Trajan. Elle apparaît à Rome, au temps de Domitien, dans la lettre du pape Clément. Parlant des funestes effets de la jalousie, il montre comment elle causa la mort des apôtres et de plusieurs autres martyrs. « Jetons les yeux, dit-il, sur les excellents apôtres : Pierre, qui, victime d'une injuste jalousie, éprouva, non pas une ou deux, mais de multiples souffrances, et qui, après avoir ainsi accompli son martyre, s'en est allé au séjour de gloire qui lui était dû. C'est par suite de la jalousie, que Paul a montré [comment on remporte] le prix de la patience... Après avoir enseigné la justice au monde entier, atteint les bornes de l'Occident, accompli son martyre devant ceux qui gouvernent, il a quitté le monde et s'en est allé au saint lieu, illustre modèle de patience. A ces hommes dont la vie a été sainte, vint s'adjoindre une grande foule d'élus qui, par suite de la jalousie, endurèrent beaucoup d'outrages et de tortures, et qui laissèrent parmi nous un magnifique exemple. C'est, poursuivies par la jalousie, que des femmes, les Danaïdes

---

partisans de cette dernière opinion se divisaient, selon qu'ils acceptaient ou rejetaient la vieille légende des Orientaux venus à Rome pour ravir les reliques des Apôtres et arrêtés, à leur départ, juste à ce point de la voie Appienne. Pour ceux qui refusaient leur adhésion à cette fable, il ne restait qu'à supposer une translation faite par les chrétiens de Rome. Mais, là encore, nouveaux dissentiments : les uns voulant que les corps aient été déposés, dès l'abord, à la voie d'Ostie où sont leurs tombeaux; les autres, que les reliques aient été retirées momentanément de ces mêmes tombeaux et cachées aux Catacombes en 258, pendant la persécution de Valérien, pour les soustraire à la profanation. » (G. de JERPHANION, *Les dernières découvertes dans la Rome souterraine*, dans *Etudes*, 5 avril 1922, p. 61.)

Les découvertes faites actuellement n'ont pas permis de résoudre ce problème. On a constaté la présence d'un culte, sans pouvoir indiquer le motif qui l'avait fait naître. Tout au plus, les coïncidences chronologiques feraient incliner vers l'hypothèse de la translation en 258. Mais, par ailleurs, elle se heurte à des difficultés sérieuses. (Cf. J. P. KIRSCH, *Das neuentdeckte Denkmal der Apostel Petrus und Paulus an der appischen Strasse in Rom*, dans *Römische Quartalschrift für Kirchengeschichte*, XXX (1916-1922), pp. 5-28.)

et les Dircés, après avoir souffert de terribles et monstrueux outrages, ont touché le but dans la course de la foi et ont reçu la noble récompense, toutes débiles de corps qu'elles étaient. » (*Cor.*, 5-6.) Toutes ces victimes forment, avec les apôtres Pierre et Paul, un même groupe : elles sont venues s'adjoindre à eux (συνηθροίσθη) et c'est à Rome (ἐν ῥωμῃ) que tous ont souffert et laissé un illustre exemple.

Enfin saint Pierre lui-même, dans la lettre qu'il adressa aux églises d'Asie, paraît bien indiquer qu'il séjourne à Rome, au moment où il écrit. Il envoie en effet à ces chrétientés les salutations de « l'église de Babylone » (*1 Pet.*, V, 13), c'est-à-dire de Rome, d'après l'opinion la plus commune des exégètes. « Pierre, dit Renan (*L'Antéchrist*, p. 122. Paris, 1893), choisit pour désigner Rome le nom de l'ancienne capitale de l'impiété asiatique, nom dont la signification symbolique n'échappait à personne. »

Grâce à cette continuité dans la tradition, qui rejoint le fait lui-même, il est possible de *démontrer* que saint Pierre est venu à Rome et y a subi le martyre. « Toute autre hypothèse, dit M. Lietzmann, accumule difficulté sur difficulté et ne peut présenter aucune source en sa faveur. » (*Petrus und Paulus in Rom*, p. 238.)

II. — Il n'en va plus de la sorte, si l'on veut préciser l'époque de la venue et la durée du séjour. Il est bien question d'une période de vingt-cinq années se rattachant à l'apostolat romain de Pierre, mais il y a divergence sur le point d'insertion et les événements auxquels elle se rapporte.

Eusèbe, dans son *Histoire ecclésiastique* (II, 14), fait venir saint Pierre à Rome au début du règne de Claude (41-54), et rattache sa mort à la persécution de Néron. Sa présence dans la ville impériale aurait ruiné les succès obtenus par Simon le Magicien. Dans la seconde édition de sa *Chronique*, dont la version de saint Jérôme est un témoin (A. Schoene, *Die Weltchronik des Eusebius in ihrer Bearbeitung durch Hieronymus*. Berlin, 1900), il indique, comme date d'arrivée, la seconde année de Claude (42), et comme date du martyre la quatorzième de Néron (67).

Le catalogue libérien, ainsi appelé parce que, dans sa forme actuelle, il date du pontificat de Libère (353-366), mentionne saint Pierre en tête de la liste des évêques de Rome. « *Petrus ann. XXV, mense uno, d. VIII; fuit temporibus Tiberii Cesaris et Gai et Tiberi Claudi et Neronis; a cons. Minuci (Vinici) et Longini usque Nerine (Neronis) et Nero (Veteris).* » Saint Pierre serait donc venu à Rome sous le règne de Tibère, Vinicius et Longinus étant consuls (30) ; il y serait demeuré au temps de Caligula, Claude et Néron, jusqu'à sa mort survenue durant le consulat de Néron et de Vetus (55).

Enfin Lactance (*De morte persecutor.*, 2) dit des apôtres : « Ils se sont dispersés par toute la terre, pour prêcher l'évangile et, pendant vingt-cinq ans, jusqu'au début du règne de Néron, ils ont jeté les les fondements de l'Eglise à travers toutes les provinces et les cités. Néron avait déjà pris le pouvoir, lorsque saint Pierre vint à Rome... Néron, le premier, persécuta les serviteurs de Dieu : il fit crucifier Pierre et mit Paul à mort. »

Ces trois textes concordent en ceci qu'ils parlent d'une période de vingt-cinq années. Mais, tandis qu'Eusèbe et le catalogue libérien la rapportent à l'épiscopat romain de Pierre, Lactance l'attribue à la prédication de tous les apôtres, durant la période qui va de l'ascension à l'avènement de Néron, antérieurement à la venue de Pierre à Rome.

De plus, les deux premières sources diffèrent en ce qui concerne les points d'attache : Eusèbe place les vingt-cinq années entre 42 et 67, le catalogue libérien les insère entre 30 et 55.

Tous ces témoignages datent du IVe siècle; mais deux d'entre eux, Eusèbe et le catalogue, dépendent de documents antérieurs, de listes épiscopales qui existaient déjà au IIIe siècle, et probablement au second. (Cf. A. Flamion, *Les anciennes listes épiscopales des quatre grands sièges,* dans *Revue d'histoire ecclésiastique,* I (1900), pp. 645-678; II (1901), pp. 209-238). Il en résulte que, probablement dès cette époque, le chiffre de vingt-cinq années était mis en relation avec l'apostolat de Pierre à Rome.

Il n'est pourtant pas facile de l'entendre dans le sens d'un séjour continu. D'après le livre des *Actes,* saint Pierre était à Jérusalem en 49, lors de la réunion qui traita le cas des Gentils convertis à la foi chrétienne; peu après, il se trouvait à Antioche, où eut lieu l'incident relaté par saint Paul. Le silence de ce dernier, lorsqu'il écrit aux Romains, en 58, celui de l'auteur des *Actes,* dans le récit de la captivité de Paul (61-62), celui de l'Apôtre des Gentils, dans toutes les lettres écrites de Rome, semblent indiquer que saint Pierre n'habitait pas cette ville à ces dates. « Sans doute, tout cela n'est pas absolument inconciliable avec un séjour effectif de vingt-cinq ans, comportant nécessairement quelques absences; mais il est bien extraordinaire que ces absences tombent précisément à toutes les dates pour lesquels nous avons des renseignements sur la chrétienté de Rome. » (L. Duchesne, *Les Origines chrétiennes,* p. 84, note.)

D'après Eusèbe (H. E., II, 14), saint Pierre qui, une première fois, avait confondu Simon le Magicien en Palestine, l'aurait de nouveau rencontré à Rome « tout au début du règne de Claude ». Les succès que Simon avait obtenus jusque-là, au point d'être « comme un dieu honoré d'une statue », s'évanouirent et sa puissance s'éteignit avec lui. Dès le IIIe siècle, l'auteur des *Philosophoumena* (VI, 20) avait déjà signalé ce fait, sans cependant mentionner la statue élevée en l'honneur de Simon.

La valeur de ces témoignages et de quelques autres plus récents est difficile à déterminer. Eusèbe, pour ce qui a trait à Simon, se base sur saint Justin, dont il cite la première *Apologie* (26), où il est dit du Magicien : « On le prit pour un dieu; il eut sa statue comme un dieu; elle s'élève dans une île du Tibre, entre les deux ponts, avec cette inscription latine : *Simoni Deo Sancto.* » Or, il est fort probable que Justin, dont l'exactitude historique laisse souvent à désirer, a fait une confusion entre Simon et la divinité étrusque Semo Sancus. On a en effet retrouvé, au XVIe siècle, dans cette île du Tibre, la base d'une statue portant ces mots : *Semoni Sanco Deo Fidio Sacrum;* plus tard encore, on a découvert au Quirinal, où cette divinité avait un temple, deux inscriptions semblables. D'autre part, la tradition littéraire concernant cette rencontre, et dont on retrouve des traces à partir du IIIe siècle, a pu provenir des *Actes de Pierre,* qui datent de cette époque. Mais cet ouvrage romanesque, d'origine gnostique et à tendances docétistes, a trop peu d'autorité pour qu'on puisse lui accorder quelque crédit. On lui doit encore l'épisode du *Quo vadis;* saint Pierre, quittant Rome, pour échapper au martyre, rencontra Notre-Seigneur qui l'invita discrètement à y rentrer.

Tout bien considéré, si l'on ne peut nier absolument la rencontre de Pierre avec Simon, il est impossible, actuellement, d'en faire la preuve scientifique. Par contre, sur la mort de saint Pierre, on possède quelques précisions de meilleure note, provenant de Tertullien

et d'Origène. Le premier affirme nettement (*Scorpiace*, 15) qu'il mourut au temps de Néron; le second (Eusèbe, H. E., III, 1), en plaçant à cette époque le martyre de saint Paul, paraît bien ne pas le séparer de celui de saint Pierre. Les deux écrivains ajoutent qu'il subit le supplice de la croix (Tertullien, *De praescript.*, 36; *Scorpiace*, 15, Origène, *loc. cit.*); le dernier dit en outre qu'il fut crucifié la tête en bas, ce qui n'a rien d'étonnant dans les mœurs d'alors et fut pratiqué en d'autres cas (Cf. P. Allard, *Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles*, p. 79).

## CHAPITRE IX

## L'ÉGLISE JUDÉO-CHRÉTIENNE

## LES DERNIERS APOTRES

**Martyre de Saint Jacques.**

L'emprisonnement de saint Paul à Jérusalem, loin de calmer les juifs, ne fit qu'exciter leur audace, et leur déception, en le voyant partir pour Rome, les poussa à chercher de nouvelles victimes. Quiconque portait le nom de « chrétien » était en butte à leur hostilité; on se serait cru revenu aux mauvais jours du martyre d'Etienne ou de la persécution d'Hérode Agrippa. Ceux-là même qui, toute leur vie, s'étaient montrés fidèles aux observances mosaïques et, dans leur foi nouvelle, avaient gardé le culte de la Loi, n'étaient pas davantage épargnés, Jacques, frère du Seigneur, qui gouvernait l'église de Jérusalem, était révéré par tous indifféremment. On l'avait surnommé « le Juste » et « Oblias » c'est-à-dire « rempart du peuple ». Les Sadducéens lui firent grief de cette popularité qui tournait à la gloire de Jésus, dont le nom leur était odieux.

Le procurateur Festus étant mort, au début de l'année 62, son successeur Albinus, désigné par Néron, mit quelque temps à se rendre en Palestine. L'aristocratie juive profita de ces délais pour assouvir ses rancunes. Le grand-prêtre en fonctions était alors Anne, fils de celui qui apparaît dans la Passion de Notre-Seigneur, un Sadducéen haineux. Il convoqua le sanhédrin, fit comparaître Jacques et quelques autres chrétiens, les accusant de transgresser la Loi. Tous furent condamnés à la lapidation; un foulon acheva à grands coups de sa lourde masse l'apôtre qui respirait encore. Les corps furent ensevelis sur le lieu du supplice, tout près du Temple, et un monument qu'Hégésippe vit encore un siècle plus tard gardait leur souvenir.

C'était une illégalité. « Tous les esprits modérés qui se trouvaient dans la ville, dit Josèphe (*Antiq.*, XX), virent cet excès avec peine et envoyèrent des messagers au roi — Agrippa II — pour le prier d'interdire à Anne une pareille manière d'agir et l'informer qu'il n'avait jusqu'alors rien fait de bon ». Anne fut déposé du souverain pontificat après trois mois d'exercice.

**La ruine de Jérusalem.**

L'arrivée du procurateur, loin de pacifier les esprits, ne fit qu'aggraver la situation. Les fonctionnaires avaient montré, en général, une cupidité scandaleuse. Albinus (62-64) et son successeur Gessius Florus (64-66) les dépassèrent tous; s'enrichir, tel était leur unique principe; avec de l'argent on obtenait toute licence. Les fanatiques qui, sous le nom de « sicaires », avaient déjà terrorisé Jérusalem au temps de Félix, profitèrent de ces dispositions pour s'assurer l'impunité et fortifier leurs positions contre le parti des grands-prêtres, favorable aux Romains. Ils poussaient à la révolte. Florus leur en fournit l'occasion par ses maladresses, ses exactions et sa cruauté qui rendirent impuissants les amis de la paix.

Vers le mois d'août 66, éclata la révolution : Anne et les principaux chefs des prêtres furent mis à mort, la garnison romaine cernée se rendit et, malgré la parole donnée, tous les soldats furent massacrés. D'autres villes imitèrent Jérusalem; toute la Judée était en effervescence. Cestius Gallus, légat de Syrie, prépara une expédition, mais elle échoua. La situation était grave, lorsqu'en 67 Néron confia à Vespasien le soin de réduire les provinces rebelles. Heureusement pour Rome, les divisions des conjurés lui servirent autant que ses légions. En 67, la Galilée fut soumise; l'année suivante, les troupes avancèrent méthodiquement vers Jérusalem, tandis qu'à l'intérieur de la ville trois partis épuisaient leurs forces en voulant s'assurer la prédominance. Vespasien venait d'être nommé empereur (69), mais son fils Titus continua la campagne. Vers le mois d'avril 70, ses troupes cernaient Jérusalem et commencèrent l'investissement. Bientôt ce fut, au dedans, l'horreur de la faim et de la soif, la terreur répandue partout, la lutte désespérée jusqu'à ce que les Romains, maîtres des enceintes de la ville, s'emparent du Temple et, malgré les ordres de Titus, le livrent aux flammes. En septembre tout était fini; les dernières résistances étant vaincues, tous ceux qui n'étaient pas morts de faim ou n'avaient pas été massacrés furent emmenés captifs pour servir au triomphe

des vainqueurs. La ville fut rasée jusqu'au sol; la malédiction était passée sur le peuple déicide.

**L'église de Pella.**

Les chrétiens n'avaient pas été les témoins et les victimes de cette effroyable calamité. Ils avaient quitté Jérusalem sur un avis prophétique, au moment où les légions s'avançaient et, fuyant cette terre maudite, s'étaient réfugiés à Pella. L'éloignement de cette ville, située au delà du Jourdain, dans une région où les païens dominaient et qui n'avait pas pris part à la révolte, leur assurait la sécurité. D'autres communautés judéo-chrétiennes de Judée et de Galilée avaient sans doute suivi cet exemple et il n'est pas improbable que les chrétientés signalées plus tard à Kochaba, dans la Batanée, à Bérée, en Célésyrie, remontent à l'époque de cet exode.

Même après que fût passée la tourmente, les judéo-chrétiens ne pouvaient songer à rentrer à Jérusalem. Sur son emplacement dévasté, campait la X^e^ légion (*Leg. Fretensis*), qui avait pris part à la guerre, et l'accès en était interdit à tous les Juifs. C'était donc bien la fin de l'église primitive de Jérusalem. Ses membres continuèrent à vivre dans une obscurité et un isolement qui, peu à peu, les séparaient du reste de la chrétienté. Tandis que l'hellénisme dominait partout, même en Palestine, ils restaient fidèles à leurs observances et gardaient l'usage de l'araméen. Leurs livres saints étaient dans cette langue, tel, semble-t-il, ce fameux *Evangile selon les Hébreux*, dont parle saint Jérôme, après quelques Pères. Mais cette séparation leur fut fatale. Des sectes juives et gnostiques les pénétrèrent de leur influence et, sous le nom d'Ebionites et de Nazaréens, ils en vinrent à soutenir des doctrines suspectes.

Pourtant, au second siècle, des écrivains originaires de ces milieux jettent une lueur à travers ces ténèbres. On nomme un certain Ariston de Pella qui polémiqua contre les Juifs, et Hégésippe, judéo-chrétien de Palestine, au dire d'Eusèbe, qui a connu ses ouvrages. Tous deux écrivaient en grec; le second fut un voyageur curieux qui allait d'église en église pour étudier les traditions de chacune; ses *Mémoires*, dont Eusèbe cite quelques fragments, fournissent des documents précieux pour une époque trop dépourvue.

Lorsque les chrétiens quittèrent Jérusalem, le chef de la communauté était Siméon. Il avait pris la place de Jacques mis à mort par les grands-prêtres et, comme lui, se rattachait à la famille du Sauveur. Il vécut jusqu'à un âge avancé, cent vingt ans, dit Hégésippe, et termina sa carrière par le martyre.

Des hérétiques le dénoncèrent comme chrétien et, après de longues tortures, il subit la crucifixion. C'était sous Trajan, Atticus étant légat (vers 107).

Déjà, sous Domitien (81-96), des « parents du Sauveur » avaient été recherchés comme descendants de David, c'est-à-dire prétendants possibles à la royauté juive et conduits à Rome devant l'empereur. Celui-ci les interrogea sur leur état, leurs espérances. Ayant constaté qu'ils étaient des gens simples, vivant du travail de leurs mains, que le royaume du Christ auquel ils aspiraient n'était, suivant leur réponse, « ni du monde, ni de la terre, mais céleste et angélique et se réaliserait à la fin des temps », il les fit relâcher. « Une fois délivrés, ajoute Hégésippe, ils dirigèrent les églises, à la fois comme martyrs et parents du Seigneur, et vécurent après la paix jusqu'au règne de Trajan. » (Eusèbe, H. E., III, 20.)

Dans la liste épiscopale qui nous a été conservée, on compte treize évêques pour une période de vingt-cinq ans, de la mort de Siméon à la révolte des Juifs sous Adrien. Ce chiffre paraît exagéré; des additions ont dû être faites, soit qu'on ait compté parmi les évêques des presbytres notables ou des parents du Sauveur (Harnack), soit qu'on ait joint les chefs d'autres communautés palestiniennes (Duchesne). « Ils appartenaient tous à la circoncision. » (H. E., IV, 5.)

**L'église d'Aelia Capitolina.**

Jérusalem était demeurée, jusqu'à l'époque d'Adrien (117-138), une simple colonie militaire où, à côté des soldats, quelques habitants étaient revenus s'installer. L'empereur artiste, philosophe et grand bâtisseur qu'était Adrien voulut un jour relever la vieille cité de ses ruines, mais pour en faire, sous le nom d'Aelia Capitolina, une ville païenne, où s'étalerait le triomphe du polythéisme sur la religion juive. Sur l'emplacement du Temple, où avait résidé la majesté de Iahvé, se dresseraient les statues de Jupiter Capitolin et du César qui gouvernait le monde. Les lieux sanctifiés par le Christ n'étaient pas davantage respectés et Vénus allait trôner sur le Golgotha. Les restes de la nation juive frémirent, sous cette insulte, d'une colère qui, bientôt, ne se dissimula plus. A la voix d'un certain Barkocheba, présenté par le rabbin Akiba comme le messie attendu, le peuple prit les armes et dans tout le pays se prépara à la lutte. Elle fut terrible et dura trois années. Finalement, les révoltés furent réduits, leur chef massacré et les survivants dispersés. Il ne leur était plus permis, sous peine de mort, de jeter un regard, même de loin, sur ce qui fut la cité sainte. Tous les quatre ans seulement, au jour

anniversaire de la destruction du Temple, ils pouvaient rentrer dans la ville et pleurer sur les ruines d'un passé, qu'avec un invincible espoir, ils espéraient voir renaître glorieux.

Ces événements élargirent le fossé qui déjà séparait chrétiens et Juifs. Ceux-ci se regroupèrent autour de Tibériade et devinrent de plus en plus inaccessibles à la propagande évangélique. Leurs rabbins, plongés dans les souvenirs d'une époque disparue, dont ils fixent les traditions, ou emportés par les rêves d'un chimérique avenir, commencent la rédaction des Talmuds, où la haine de tout ce qui est chrétien s'étale sans ménagements.

Les fidèles venus de la gentilité n'avaient pas les mêmes motifs pour se tenir à l'écart. Aussitôt après la guerre, on les voit prendre pied dans la ville d'Aelia, s'y organiser sous la conduite d'évêques, dont les noms grecs indiquent qu'ils sont étrangers au monde judaïque. Par eux l'église de Jérusalem se reconstitua, mais avec des éléments nouveaux et un esprit tout différent.

**Saint Jean.** Lorsqu'on a épuisé les données fournies par le livre des *Actes* et les autres écrits du Nouveau Testament, il reste encore de nombreuses lacunes dans l'histoire de l'évangélisation primitive. Si l'on peut suivre l'activité de saint Paul, d'autres, et des plus grands parmi les apôtres, sont moins favorisés; de quelques-uns, seuls les noms nous sont connus.

Saint Jean n'est plus mentionné après le concile de Jérusalem (49), nous ne possédons des renseignements un peu précis que sur la fin de sa carrière. Entre temps, mais seulement après la mort de saint Paul (vers 67), il a dû travailler en Asie Mineure. Il connaît bien Ephèse et les villes avoisinantes; il est au courant de leur histoire, des coutumes particulières à chacune; il a vu les sites qui font leur charme et leur orgueil (*Apocalypse*).

Sous le règne de Domitien, il fut victime de la persécution suscitée par cet empereur. Tertullien raconte qu'il subit à Rome le supplice de l'huile bouillante auquel il aurait miraculeusement échappé (*De praescript.*, 36). Il est certain, en tout cas, qu'il fut relégué à Patmos, île de l'Archipel, et dut être astreint au dur régime des forçats, avec ses travaux, ses privations, ses cruelles pénalités. C'est là que, durant ses rares loisirs, il fixa par écrit, dans l'*Apocalypse*, les sublimes visions dont il avait été gratifié; rédaction hâtive, avec des négligences de style, des fautes grammaticales, mais d'un art si puissant.

Grâce à cet ouvrage, nous pouvons connaître quelque peu l'état des églises d'Asie sur la fin du premier siècle. Le voyant s'adresse à sept d'entre elles : Ephèse, Smyrne, Pergame, Thyatire, Sardes, Philadelphie et Laodicée, qui toutes appartiennent à la province proconsulaire, sise au bord de la mer Egée. Le paganisme avait de profondes racines dans cette terre d'Ionie qui, en gardant le souvenir de l'hellénisme classique, s'ouvrait toute large aux influences de l'Orient. Des temples fameux groupaient autour des divinités locales la foule des dévots recrutés sur place ou venus de lointains pays; les superstitions, la magie étaient en grand honneur; le culte de l'empereur commençait à solliciter des hommages tout prêts à s'offrir. La vie sociale elle-même, par les corporations d'artisans, imposait des rites tout païens. Et puis, il y avait les hérésies, mélange de judaïsme et de gnose, avec des doctrines suspectes ou un ascétisme fallacieux.

Toute cette ambiance pénétrait ou menaçait de pénétrer les communautés chrétiennes. La plupart gardaient encore une fidélité constante aux doctrines apostoliques, une patience inlassable dans les tribulations; mais déjà « la charité première » s'est relâchée à Ephèse; à Pergame et à Thyatire, les pratiques païennes s'introduisent, on mange les viandes offertes aux idoles, l'hérésie des Nicolaïtes a des partisans. L'église de Sardes manque de vigilance, « elle a nom de vivante et elle est morte »; celle de Laodicée est tiède.

Et pourtant les grandes calamités sont proches, contre lesquelles il faut s'armer par une foi plus vive et une charité plus ardente. Déjà la persécution a frappé Pergame où Antipas, qu'on croit évêque de cette ville, a été mis à mort récemment. De même la Bithynie a été atteinte : elle a eu ses martyrs, mais aussi ses renégats, puisque Pline, dans son rapport à Trajan (112), parle de quelques-uns de ses administrés qui, « depuis vingt ans », c'est-à-dire au temps de Domitien, ont cessé d'être chrétiens. Mais les mauvais jours vont revenir et le prophète de Patmos les prévoit : « Voici dit-il, à l'ange de Smyrne, que le diable est prêt d'en jeter d'entre vous en prison, pour que vous soyez tentés. » (*Apocal.*, II, 10). Surtout, en face de « l'Agneau », du Christ, se dressera l'Antéchrist, « la Bête », qui, sous la forme de l'empereur déifié exigera, sous peine de mort, l'adoration de tous.

Il ne faut pourtant pas se laisser abattre. De l'*Apocalypse* jaillit un cri d'espérance et de victoire, car finalement le Christ assurera pour l'éternité son triomphe et celui de ses élus.

Peu de temps après la composition de son livre, saint Jean vit la fin de son exil. Nerva, successeur de Domitien, fit casser par le Sénat les actes du tyran et tous les bannis retrouvèrent leur liberté. L'apôtre revint à Ephèse où il continua, jusque dans un âge très avancé, à diriger les églises d'Asie. Des détails, des anecdotes même, ont été conservés qui montrent combien était resté vivant le souvenir du « disciple que Jésus aimait ». Clément d'Alexandrie raconte qu'il parcourait les pays voisins « tantôt pour y établir des évêques, tantôt y organiser des églises, tantôt choisir comme clerc chacun de ceux qui étaient signalés par l'Esprit ». (*Quis dives*, XLII). Un jour il donna une preuve touchante de sa miséricordieuse bonté, en poursuivant dans la montagne un disciple devenu voleur de grand chemin, afin de le ramener par la tendresse au bercail évangélique. (Eusèbe, H. E., III, 23.) Saint Irénée le montre combattant à Ephèse l'hérésie de Cérinthe (H. E., III, 28), et saint Jérôme (*In Gal.*, VI, 10) cite une parole qu'il ne cessait de répéter : « Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres, car c'est le précepte du Christ! »

Mais son grand œuvre fut la composition de l'Evangile qui porte son nom. Il fut écrit, ainsi que les trois Epîtres, sous le règne de Trajan, au début du second siècle. Saint Jean mourut à Ephèse, où la tradition place son tombeau. Avec lui disparaissait le dernier des Douze.

**Les autres apôtres.**

Dans ce même pays d'Asie, on rencontre également le souvenir de saint Philippe. Mais les détails donnés sur lui et sur ses filles, par Polycrate, évêque d'Ephèse vers 190, laissent supposer qu'il s'agit, non de l'apôtre, mais du diacre de ce nom que les *Actes* (XXI, 8-9) signalent à Césarée en 58. Il mourut à Hiérapolis, où il s'était sans doute réfugié lors des troubles qui ensanglantèrent la Palestine.

Pour les autres apôtres, on a vite fait de recueillir les traditions anciennes. « Origène, cité par Eusèbe (H.E., III, 1), assigne la Parthie à saint Thomas et la Scythie à saint André. Eusèbe (H. E., V, 10), d'après des renseignements sur lesquels il ne s'explique pas, raconte que Pantène, étant allé dans l'Inde, y avait trouvé l'évangile de saint Matthieu apporté par saint Barthélemy. Enfin, en traduisant le passage d'Eusèbe, où est rapportée l'assertion d'Origène sur les missions des apôtres, Rufin attribue l'Inde citérieure à Barthélemy, ceci d'après l'autre texte d'Eusèbe, et l'Ethiopie à saint Matthieu, ceci d'après son propre fonds ou d'après

d'autres renseignements. » Il faut encore noter que « saint Matthieu est attribué à la Perse par saint Ambroise (*In Psalm.*, 45), à la Parthie par saint Paulin de Nole (*Carm.*, 26). La tradition était encore flottante en Occident à la fin du IV[e] siècle, Rufin la détermina. » [1]

Si l'on voulait ajouter à ces maigres indications, il faudrait recourir à des recueils de légendes qui circulaient en Occident comme en Orient. Mais comment s'y fier ? Ils diffèrent entre eux, d'un pays à l'autre; plusieurs sont nés dans des milieux hérétiques et tous ne sont que de pieux romans par lesquels l'imagination populaire, en face du silence des Livres Saints, essayait de tromper sa curiosité.

## BIBLIOGRAPHIE

A. HARNACK, *Die Mission und Ausbreitung des Christentums in den ersten drei Jahrhunderten*, II. Leipzig, 1915.

*L. PIROT, *Saint Jean.* (*Les Saints.*) Paris, 1923.

*E.-B. ALLO, *Saint Jean. L'Apocalypse.* Paris, 1921.

*L. DUCHESNE. *Les anciens recueils de légendes apostoliques.* (*Compte rendu du troisième Congrès scientifique international des catholiques*, p. 67-79.) Bruxelles, 1895.

1. L. DUCHESNE, *Les anciens recueils de légendes apostoliques*, p. 71.

## CHAPITRE X

## LA LITTÉRATURE CHRÉTIENNE

## LES PREMIÈRES HÉRÉSIES

**L'Évangile.** Pendant près de trois ans, sur les rives du lac de Tibériade d'abord, en Galilée et en Judée ensuite, Notre-Seigneur avait proposé aux foules avides de l'entendre les secrets du royaume tout céleste qu'il était venu fonder. C'était l' « Evangile », la Bonne Nouvelle du salut.

Pour ce peuple de pêcheurs, d'artisans et de pasteurs, il savait trouver une forme simple et imagée; il parlait la langue qui leur était familière, l'araméen occidental, comme on l'appelle, pour le distinguer de l'araméen du Nord ou syriaque et de celui de Babylone. Cet araméen de Palestine comprenait les trois dialectes de Jérusalem, de Samarie et de Galilée; Jésus se servait du dernier.

Jamais il ne fixa sa doctrine par écrit; il la confiait oralement à ceux qu'il avait choisis pour être ses témoins; ceux-ci devaient la transmettre aux générations à venir. « Allez, leur disait-il, faites disciples toutes les nations... leur enseignant à garder tout ce que je vous ai commandé. » (*Matth.*, XXVIII, 19-20.) De fait, les Apôtres suivirent l'exemple de leur Maître. Dès le jour de la Pentecôte, Pierre, au nom des Douze, annonce l'Evangile, et tous ensuite proclament de vive voix ce qu'ils ont vu et entendu. Il y a un thème traditionnel de la prédication; il peut varier suivant les milieux, mais le fond reste identique. Faits et doctrines, miracles et prophéties, mission, mort et résurrection du Christ forment les assises solides de cet enseignement vivant, de cette « catéchèse » toujours plus développée, plus approfondie, à mesure que croissent les besoins spirituels des convertis. Naturellement, elle fut proposée en araméen dans

les milieux palestiniens, en grec, dès que l'action apostolique atteignit les milieux helléniques.

**Les Évangiles.** De bonne heure, on fixa par écrit les fragments de cette catéchèse. Par qui fut fait ce travail, sous quelle forme, il est impossible de le dire. Certains auteurs ont voulu trouver des traces de ces documents primitifs dans des fragments découverts sur des papyrus égyptiens, tels que ceux du Fayoum ou d'Oxyrrynchos. L'hypothèse, pour être séduisante, n'est pas suffisamment établie. Il se peut qu'on se trouve simplement en face de remaniements de nos évangiles canoniques. Il en est de même des *agrapha* ou citations évangéliques relevées dans les écrivains ecclésiastiques et qui ne se retrouvent pas dans les livres du Nouveau Testament. Par contre, saint Luc laisse supposer l'existence de documents antérieurs, lorsqu'il écrit au début de son Evangile : « Puisque plusieurs ont entrepris de composer un récit des faits accomplis parmi nous, d'après ce que nous ont transmis ceux qui ont été, dès le début, témoins oculaires et serviteurs de la Parole, il m'a paru bon, à moi aussi, qui dès l'origine m'étais appliqué à tout connaître exactement, de t'en écrire avec ordre, noble Théophile, afin que tu saches bien la solidité de l'enseignement que tu as reçu. » (*Luc*, I, 1-4.) L'examen comparatif des trois synoptiques amène à des conclusions identiques. Leurs ressemblances, aussi bien que leurs différences, font supposer des sources communes, dont nous ignorons la teneur exacte.

En s'aidant de ces matériaux écrits, dont ils usaient librement, les complétant par des détails conservés dans la tradition orale, en les organisant d'après leurs desseins particuliers, des auteurs venus plus tard, saint Matthieu, saint Marc et saint Luc, ont composé les évangiles qui portent leurs noms.

La tradition assigne la priorité chronologique à saint Matthieu, qui aurait d'abord écrit en araméen; plus tard seulement, son œuvre serait passée en grec. Il s'adressait à des Juifs et, tout en gardant à son évangile le caractère historique, il se serait préoccupé, dans l'arrangement des faits et des discours, de montrer que Jésus est le Messie annoncé par les Prophètes. Marc, disciple de saint Pierre, aurait reproduit la catéchèse de l'apôtre et mis en lumière, plus que tout autre, la figure du Christ, Fils de Dieu et Fils de l'homme. C'est surtout le Sauveur universel que Luc, compagnon de saint Paul, entend manifester aux Gentils auxquels il s'adresse. Ces trois ouvrages étaient déjà rédigés avant 70.

**Actes et Épîtres.** Antérieurement à son Evangile, et probablement dès 63, Luc avait composé les *Actes des Apôtres*, la source la plus riche pour les premières manifestations de l'apostolat chrétien et particulièrement les missions de saint Paul. Le plan est nettement marqué par les paroles de Notre Seigneur, placées en tête de l'ouvrage. « Vous serez mes témoins à Jérusalem dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre. » (*Act.*, I, 8.) On voit, en effet, les progrès constants de l'Evangile partant du cénacle, au jour de la Pentecôte, pour arriver, après de nombreuses péripéties, au cœur même de l'Empire, dans cette Rome, centre officiel du paganisme et maîtresse souveraine du monde entier.

Si l'on ajoute les treize Epîtres de saint Paul et l'Epître aux Hébreux, qu'il faut réclamer également pour le grand apôtre, bien qu'il ait probablement utilisé les services d'un rédacteur; l'épître de saint Jacques, les deux épîtres de saint Pierre et l'épître de saint Jude, on aura toute la littérature chrétienne dont disposaient les églises, au temps de la ruine de Jérusalem. Un peu plus tard vinrent s'y ajouter les écrits de saint Jean : l'*Apocalypse*, les trois épîtres et l'Evangile.

Ce nouvel évangile avait moins pour but de compléter les synoptiques, dont saint Jean semble ne pas s'inquiéter, que de présenter le Christ Jésus dans sa vie, ses paroles, ses œuvres, sous un aspect conforme aux besoins des églises. L'auteur veut sans doute écrire une histoire, et il le fait avec une exactitude de détails supérieure à celle de ses devanciers, mais en même temps il met en meilleure lumière la divinité du Christ, Fils de Dieu, Verbe fait chair, principe de vie pour quiconque croit en lui. Des hérétiques, déjà à cette époque la niaient ; saint Jean l'affirme avec l'autorité d'un prophète et la précision d'un témoin.

**Formation du Canon.** Tous ces écrits étaient reçus par les fidèles avec une vénération particulière. On les conservait avec soin, on se les communiquait d'église à église, aux assemblées cultuelles une place leur était faite dans les lectures, à côté des livres de l'Ancien Testament. Leur origine apostolique était le garant d'une doctrine authentique, venue du Christ lui-même et, par conséquent, de Dieu se révélant au monde. Si deux évangiles portaient le nom de simples disciples, Marc et Luc, on avait soin d'insister sur ce fait que ces écrivains transmettaient la catéchèse des apôtres Pierre et Paul. Aussi, dès le premier moment, on eut le sentiment de trouver dans ces évangiles, ou dans ces

lettres, une « Ecriture », c'est-à-dire une œuvre inspirée de Dieu, au même titre que la Loi et les Prophètes.

Des recueils se formèrent, signalés déjà dès le début du second siècle, qui aboutirent plus tard à un « canon » ou liste officielle des livres inspirés. Sans doute, à l'origine, il y eut dans la pratique quelques tâtonnements, des hésitations; on ne sut pas toujours, dans certaines églises, distinguer les écrits vraiment apostoliques de compositions qui se réclamaient d'un illustre patronage. On accueillit des ouvrages recommandables, mais d'autorité inférieure, tandis que l'*Apocalypse*, l'épître aux Hébreux, des épîtres de saint Pierre, de saint Jean, de saint Jacques et de saint Jude étaient parfois négligées. Mais leur caractère apostolique finit par triompher et, malgré l'abus qu'en faisaient les hérétiques, les imposa au respect des églises.

**Écrits non canoniques.**

Peu à peu aussi, les autres écrits sortis des communautés chrétiennes se distinguèrent nettement des « Ecritures », tout en gardant, à côté d'elles, un rang honorable. Tels l'ouvrage connu sous le nom de *Didachè* ou *Doctrine des Douze Apôtres* et l'*Epître* dite *de Barnabé*. La première forme en quelque sorte un manuel pratique à l'usage des chrétiens; elle fournit des conseils moraux, des indications liturgiques et disciplinaires. Certainement, l'ouvrage est très ancien: l'état des églises qu'il décrit correspond au 1er siècle; aussi on place communément sa composition entre 70 et 100. L'auteur est inconnu; c'était probablement un Oriental, sans qu'on puisse dire s'il appartenait à la Syrie, à la Palestine ou à l'Egypte.

L'*Epître de Barnabé*, qui utilise la *Didachè*, lui est de très peu postérieure; elle fut composée probablement sous Nerva (96-98). Barnabé, à cette date, ne devait plus être de ce monde; d'ailleurs, le caractère antijuif de l'écrit empêche de le lui attribuer. L'auteur était probablement alexandrin, mais il est impossible de citer un nom. Son œuvre a pour but de mettre en garde les païens convertis contre les prétentions des judéo-chrétiens qui veulent imposer la Loi ancienne. A ces considérations s'ajoutent des préceptes moraux qui reprennent le thème des deux voies, celle du vice et celle de la vertu, déjà traité dans la *Didachè*.

A ces ouvrages il faut joindre quelques lettres écrites dans des circonstances particulières. L'une est de Clément de Rome à l'église de Corinthe, vers 96, à l'occasion d'un schisme qui divisait la communauté chrétienne. Des meneurs avaient provoqué, sans motifs sérieux, la destitution de

quelques prêtres. Clément, évêque de Rome, intervint sans en avoir été prié, et cette démarche montre la conscience qu'il avait de sa primauté. Après des exhortations à la pratique des vertus qui conviennent aux chrétiens, il justifie la hiérarchie ecclésiastique, qui vient de Dieu lui-même, et à qui on doit obéissance et respect.

Quelques années après, sous Trajan, vers 110, saint Ignace, évêque d'Antioche, emmené captif à Rome pour être livré aux bêtes de l'amphithéâtre, traversait l'Asie proconsulaire. Les églises le reçurent avec un respect mêlé d'admiration; on le vénérait comme un martyr, on le consultait comme un docteur. Pour répondre à ces témoignages d'une piété si confiante, Ignace écrivit quelques lettres destinées aux églises d'Ephèse, de Magnésie, de Tralles, de Philadelphie, de Smyrne et à l'évêque de cette dernière, Polycarpe. Il s'était aussi adressé aux Romains, les suppliant de ne pas empêcher son supplice qui lui procurera d'être uni au Christ. Ces pages ardentes, où il y a plus de mouvement que d'ordre, d'énergie que d'élégance, mais où transparaît tout entière, sous les heurts d'une phrase brisée, parfois incorrecte, une âme d'apôtre et de chef, peuvent être rangées, pour la profondeur du sentiment chrétien qu'elles révèlent, parmi les plus belles de ce temps. La lettre aux Romains, en particulier, est, suivant l'expression de Renan, « l'un des joyaux de la littérature chrétienne primitive ».[1] Elles forment aussi un document de première valeur pour la connaissance des hérésies et de l'organisation hiérarchique au début du second siècle. L'épiscopat monarchique y est mentionné, comme un fait normal et commun. C'est pourquoi, longtemps, des auteurs, retenus par des préjugés étrangers à la science, ont nié l'authenticité de ces écrits qui ruinaient leur système. Aujourd'hui elle est presque unanimement admise.

Lors de son voyage à Philippes, saint Ignace avait chargé les chrétiens de cette ville d'écrire à l'église d'Antioche pour lui donner des nouvelles de son évêque. Son désir fut réalisé, et les Philippiens, en faisant passer leur lettre par Smyrne, priaient Polycarpe de l'expédier à Antioche. En outre, ils lui demandaient communication des épîtres de saint Ignace qu'il possédait. En les envoyant, Polycarpe y joignit quelques conseils rédigés à leur intention. C'est le seul écrit que nous possédions de lui, bien que saint Irénée fasse allusion à d'autres lettres adressées à des églises ou à des particuliers. Elle est d'une simplicité de pensée et d'expression qui con-

1. *Les Evangiles*, p. XXVI. Paris, 1877.

traste avec le tour original, l'âpre saveur des lettres ignatiennes. Par contre, les nombreuses citations du Nouveau Testament dont elle est émaillée sont un témoignage des plus utiles pour la connaissance des Livres Saints, dans ce pays et à cette époque.

**Les Hérésies.** « Soyons zélés pour le bien, disait Polycarpe aux Philippiens, évitons les pièges, les faux frères et ces hypocrites qui se couvrent du nom du Seigneur pour égarer les âmes frivoles. » (VI.) Et saint Ignace avait écrit aux Magnésiens : « Ne vous laissez pas séduire, ni par les doctrines étrangères, ni par ces fables surannées qui ne servent de rien. » (VIII.) Tous deux ne sont que l'écho des voix apostoliques, de saint Paul, par exemple, disant aux Ephésiens : « Que personne ne vous abuse par de vains discours. » (*Eph.*, V, 6.) De bonne heure, le danger de l'hérésie s'était manifesté dans les communautés chrétiennes et, à diverses reprises, les apôtres avaient dû intervenir par leur parole, par leurs écrits, pour le conjurer.

L'épître aux Galates tout entière est dirigée contre les judaïsants, et on peut conjecturer la gravité du péril qu'ils faisaient courir à la foi, par l'ardeur que saint Paul met à les réfuter. Il ne s'agissait pas seulement d'une question disciplinaire, de savoir si l'on pouvait tolérer quelques pratiques de la Loi; mais la doctrine elle-même était en cause, quand on faisait de la circoncision le préambule obligé et la condition du salut. Malgré les décisions portées à Jérusalem par les apôtres, Jacques compris, des judéo-chrétiens, venus sans doute du pharisaïsme, gardaient cette prétention et voulaient l'imposer aux chrétientés formées parmi les païens, tels que les Galates. Paul voyait là, et à juste titre, la ruine du christianisme, l'établissement d'un « nouvel évangile » (*Gal.*, I, 6.) C'était nier pratiquement la valeur rédemptrice de l'œuvre du Christ et, en éliminant le scandale de la croix, trop dur pour tous ceux qui avaient rêvé d'un Messie glorieux, ramener la foi nouvelle dans les liens d'un judaïsme périmé. (*Gal.*, V, 1-4.)

Rabaisser le Christ et son rôle, telle était encore et surtout la préoccupation des hérétiques visés dans l'Epître aux Colossiens. Mais il ne s'agissait plus seulement de préoccupations pharisiennes; ce judaïsme avait été pénétré d'idées nouvelles où l'on retrouve la trace des systèmes gnostiques. Ces théories sur les anges intermédiaires entre Dieu et le monde, ces pratiques d'une abstinence exagérée, mêlées au respect rituel du sabbat, des nouvelles lunes, des fêtes

judaïques, dénoncent un syncrétisme inquiétant. Judaïsme et superstitions orientales s'unissaient pour battre en brèche la foi prêchée par saint Paul et tromper des chrétientés encore mal affermies. En face de cette gnose destructrice, l'apôtre, sans s'arrêter à une réfutation de détail, dressa magnifiquement la personne du Christ, « image du Dieu invisible, né avant toute créature, par qui toutes choses ont été créées, celles qui sont dans les cieux et celles qui sont sur la terre, les choses visibles et les choses invisibles, Trônes, Dominations, Principautés, Puissances. C'est par lui et pour lui que tout a été créé, et lui-même est avant tout et c'est en lui que tout subsiste. Et lui-même est la tête du corps, de l'Eglise, en ce qu'il est le principe, le premier né d'entre les morts, afin d'exercer lui-même la prééminence sur toutes choses. » Comment le mettre en comparaison avec d'autres êtres, car « en lui, il a plu à Dieu de faire habiter toute la plénitude et par lui de tout se réconcilier, en faisant la paix par son sang versé sur la croix, ce qui est sur la terre et ce qui est dans les cieux » (*Col.*, I, 15-20).

Les pastorales montrent que le danger était resté le même. La gnose s'étendait, elle avait ses chefs, ses propagandistes, Hyménée, Alexandre le forgeron, Philète (*1 Tim.*, I, 20; *2 Tim.*, II, 17; IV, 14). Ils agissaient en public et en secret, se glissant dans les maisons, s'adressant surtout aux femmes (*2 Tim.*, III, 6-7) et les pervertissant. On les trouvait en Crète (*Tit.*, I, 10-16), aussi bien qu'à Ephèse. Ce sont, disait l'apôtre, de vains discoureurs qui se recrutent surtout parmi les circoncis (*Tit.*, I, 10), exaltent la Loi, s'attachent à des fables, à des généalogies sans fin, recrutent des disciples (*1 Tim.*, I, 4-7). « Ils font profession de connaître Dieu, mais par leurs œuvres, ils le renient, abominables qu'ils sont, rebelles et incapables de toute bonne œuvre. » (*Tit.*, I, 16.)

Saint Pierre et saint Jude insistent particulièrement sur la corruption de ces faux docteurs et font de leur conduite un tableau peu flatteur. (*2 Pet.*, II; *Jude*, 4-19.) *L'Apocalypse* (II, 15) nomme une secte, celle des Nicolaïtes, qui exerçait ses ravages à Pergame et où le relâchement des mœurs, conséquence de principes faux, était notoire. Ses adeptes, au dire d'Eusèbe (H. E., III, 29), se réclamaient du patronage de Nicolas, un des sept premiers diacres. Ce ne pouvait être, en tout cas, qu'en vertu d'une confusion, comme l'explique Clément d'Alexandrie (*Stromates*, III, 25-26). Nicolas aurait dit qu'il faut « abuser » de sa chair, l'entendant comme saint Matthieu, dans ce sens qu'on doit

la combattre et l'asservir, tandis que les hérétiques interprétaient ce terme ambigu dans un sens pervers. Il se peut aussi que cette secte se rattachât tout simplement à quelque gnostique du nom de Nicolas.

Cérinthe est plus connu. Hippolyte le fait venir d'Egypte, ce qui n'est pas sûr, mais il appartenait au milieu juif et propageait, en Asie, des doctrines qui ruinaient la divinité du Christ. Irénée qui tient ces renseignements de Polycarpe affirme que, selon Cérinthe, Jésus était un homme pareil à tous les autres, né de Joseph et de Marie; mais, au moment de son baptême, à cause de ses mérites particuliers, une vertu émanée du Dieu suprême et inconnaissable, le Christ, se serait reposée sur lui jusqu'au moment de la Passion; alors, elle l'aurait quitté, demeurant spirituelle et impassible, tandis qu'il souffrait et mourait. (*Adv. Haer.*, I, 26.) Saint Jean, dont il fut le contemporain, l'aurait rencontré à Ephèse. Un jour qu'il entrait aux bains, il apprit que Cérinthe s'y trouvait : « Fuyons, dit-il, de peur que le bâtiment ne s'écroule, Cérinthe s'y trouve, l'ennemi de la vérité. » C'est contre lui, toujours d'après saint Irénée (III, 11) qu'il aurait écrit son évangile où sont affirmées si nettement la divinité et la préexistence du Verbe fait chair.

Quelques années plus tard, saint Ignace d'Antioche, portant ses chaînes glorieuses sur le chemin de l'Asie, se heurta à des apôtres d'erreur qui essayaient de corrompre la foi des églises. Ils sortaient d'Ephèse où les chrétiens s'étaient refusés à les entendre. Ignace les connaissait déjà, semble-t-il, il s'efforça de mettre en garde les fidèles contre leurs agissements. C'étaient des Docètes, n'accordant à Notre Seigneur que des apparences humaines; son corps, ses actions, ses souffrances, sa mort, n'étaient, selon eux, que pure illusion. Et saint Ignace d'insister, avec les accents émus d'une conviction qui va jusqu'au sacrifice de soi, sur la réalité de la vie terrestre du Christ.

Il écrivait aux Tralliens (IK-X) : « Fermez l'oreille aux discours de ceux qui ne vous parlent pas de Jésus-Christ, descendant de David et fils de Marie, de Jésus-Christ qui est né réellement, qui a réellement bu et mangé, qui a vraiment souffert la persécution sous Ponce Pilate, qui est réellement mort sur une croix à la face du ciel, de la terre et des enfers, et qui est vraiment aussi ressuscité d'entre les morts. S'il n'a souffert qu'en apparence, comme le prétendent certains athées, c'est-à-dire certains incrédules qui ne sont eux-mêmes qu'une apparence, à quoi bon les fers que je porte? Pourquoi brûler de combattre contre les bêtes?

C'est donc en vain que je meurs!» A l'encontre de ces doctrines qui « portent des fruits de mort » (*Tral.*, XI), il affirme explicitement la double nature de Notre-Seigneur : « Il est à la fois chair et esprit, engendré et non engendré, Dieu fait chair... né de Marie et de Dieu, d'abord passible et maintenant impassible. » (*Eph.*, VII, 2.) Sa préexistence à l'incarnation est nettement indiquée : « Il était auprès du Père avant les siècles et s'est révélé à la fin des temps. » (*Magn.*, VI, 1.) Ou encore : « Il est sorti du Père un, est toujours resté un avec lui et est retourné à lui. » (*Magn.*, VII, 2.)

En face de l'hérésie naissante, judéo-christianisme, gnose, doctrines où se mêlent les rêveries orientales et une philosophie suspecte, l'Eglise ne discutait pas, elle affirmait sa foi. Elle n'avait pas encore de théologie où la raison explique, compare, organise les vérités révélées, elle s'en tenait à l'enseignement authentique de ceux qui sont les témoins et les mandataires du Christ Jésus. Tant que vécurent les Apôtres, leur doctrine fit loi; lorsqu'ils eurent disparu, les croyants durent se serrer autour des chefs qu'ils avaient laissés pour protéger le dépôt sacré, les évêques. « Gardez-vous des gens de cette espèce (les hérétiques), dit saint Ignace; vous y réussirez en fuyant l'orgueil, en vous tenant inséparablement unis à Jésus-Christ, notre Dieu, à votre évêque et aux préceptes des apôtres. » (*Trall.*, VII.) La hiérarchie forme donc l'armature solide de l'Eglise, elle sauvegarde l'unité, elle garantit la doctrine en fixant cette tradition contre laquelle viendront se briser les ennemis de la foi.

## BIBLIOGRAPHIE

*E. Jacquier, *Histoire des Livres du Nouveau Testament.* Paris, 1912.

*E. Jacquier, *Le Nouveau Testament dans l'Eglise chrétienne*, t. I. Paris, 1911.

*G. Bardy, *Cérinthe*, dans *Revue biblique*, t. XXX (1920), p. 343-373.

## CHAPITRE XI

## LA HIÉRARCHIE ET LE CULTE

**Apôtres, diacres et prêtres.**

Les Douze, avec leurs auxiliaires les diacres, apparaissent dans le Nouveau Testament comme les premiers membres de la hiérarchie ecclésiastique. Bientôt cependant, on aperçoit à côté d'eux une sorte de conseil formé par les disciples les plus prudents, les plus âgés peut-être, qui assistent les Apôtres dans les décisions à prendre : ce sont les « anciens », les « presbytres » ou prêtres. Ils prennent part à la réunion dite concile de Jérusalem (49) et décident avec Pierre, Jacques et Jean, au sujet des observances judaïques.

A l'origine, les Apôtres, sous la conduite de Pierre, dirigeaient en commun l'Eglise de Dieu établie à Jérusalem et au dehors. Ils étaient intervenus en Samarie, à Antioche, et avaient sanctionné de leur autorité les résultats obtenus par le zèle de quelques missionnaires isolés. Mais la dispersion amenée par la persécution et les nécessités de l'évangélisation lointaine, sans restreindre leur pouvoir souverain, modifia quelque peu son exercice. A Jérusalem, Jacques, fils d'Alphée, un « frère » du Seigneur, semble avoir pris dès lors le gouvernement de cette église locale dont il devint le chef unique.

Vers le même temps, Paul allait entreprendre ses grandes missions et, par son inlassable activité, multiplier les communautés chrétiennes : en Asie, en Macédoine, en Grèce. Les lettres par lesquelles il se tenait en relations constantes avec elles, aussi bien que le récit des *Actes*, permettent de se faire une idée de leur vie, des cadres dans lesquels elles se meuvent.

Chacun de ces groupes locaux forme une « église », « l'église des Thessaloniciens », « l'église qui est à Corinthe », etc. Leurs membres se réunissent dans la maison de l'un des

fidèles, adaptée à cet usage, pour prier, s'édifier les uns les autres, suivant que l'Esprit les inspire par ses dons prophétiques, et pour célébrer l'Eucharistie. Mais il y a une autorité qui fait de ce groupe un tout organisé, qui veille à l'authenticité de la foi, à la pureté des mœurs, qui règle même l'exercice des charismes donnés par l'Esprit, prophétisme ou glossolalie. Evidemment, de loin comme de près, l'apôtre fondateur, le père dans la doctrine, demeure le chef. Mais, sur place, il y a certains membres de la communauté qui ont été choisis par lui pour régir l'église de Dieu. Tantôt, comme aux Thessaloniciens, il parle de *chefs*, chez les Philippiens, ce sont les *épiscopes* et les diacres; à Ephèse, les *presbytres*, qui ont été établis *épiscopes* pour paître l'Eglise du Seigneur. (*Act.* XIV, 23; XX, 28.) Plus tard, dans les épîtres pastorales, les données hiérarchiques se précisent; on distingue nettement Timothée ou Tite, qui sont les chefs des communautés et, à côté d'eux, le collège presbytéral et les diacres.

Saint Pierre, dans sa première épître, s'adresse directement aux presbytres, reconnaissant par là leur fonction de chefs : « Paissez le troupeau de Dieu, leur dit-il, non avec crainte, mais avec douceur. » (V, 2.)

Eléments stables, les presbytres et les diacres ne doivent pas être confondus avec certains apôtres, évangélistes ou prophètes, qui vont d'église en église. Ils jugent la doctrine de ceux-ci, et l'opportunité de leur enseignement, comme le montre la *Doctrine des Apôtres*. C'est la communauté qui les nomme, dit ce même ouvrage, ce qui ferait croire que les apôtres ont disparu, ou du moins que les églises ont déjà une organisation ancienne. Mais ils ne sont pas de simples fonctionnaires révocables, pareils à ceux des collèges païens; leur autorité vient de Dieu.

Saint Clément de Rome, dans sa lettre aux Corinthiens, l'établit sans conteste : « Les apôtres, écrit-il, nous ont été députés comme messagers de la Bonne Nouvelle, par le Seigneur Jésus-Christ; Jésus-Christ a été envoyé par Dieu. Le Christ vient donc de Dieu et les apôtres viennent du Christ. Munis des intructions de Notre Seigneur Jésus-Christ... les apôtres... allèrent annoncer la Bonne Nouvelle... Prêchant à travers les villes et les campagnes, ils éprouvèrent dans le Saint-Esprit leurs prémices et les instituèrent comme évêques et comme diacres futurs. » Et plus loin il ajoute : « Nos apôtres... instituèrent ceux que nous avons dit [les épiscopes] et ensuite posèrent cette règle qu'après leur mort d'autres hommes éprouvés succéderaient à leur ministère. » (*1 Clem.*, 42, 44.)

**L'épiscopat unitaire.**

Jusqu'ici, l'autorité dans les églises est apparue comme appartenant à un groupe, le *presbyterium*, composé de presbytres ou épiscopes, car il est difficile, à cette première époque, de mettre une distinction réelle entre ces deux noms, soumis à leur tour à l'apôtre fondateur ou à son délégué. Au temps où saint Jean composait son *Apocalypse*, c'est-à-dire sur la fin du premier siècle, il y a, au moins dans certaines églises d'Asie, un chef unique, désigné, quoique indirectement, sous le nom mystique d' « ange ». C'est celui que saint Ignace, quelques années plus tard, appellera « évêque ». Lui-même est évêque, et évêque unique d'Antioche, puisque cette communauté, maintenant qu'il est captif, « n'a plus que Dieu pour pasteur et Jésus-Christ pour évêque ». (*Rom.*, 9.) Il connaît pareillement Polycarpe, évêque de Smyrne; Onésime, évêque d'Ephèse; Damas, évêque de Magnésie du Méandre; Polybe, évêque de Tralles; il mentionne encore l'évêque de Philadelphie. A la même époque, Rome est régie par un évêque unique; des listes épiscopales sérieuses en donnent l'assurance.

Antioche, l'Asie, Rome, et on peut ajouter Jérusalem, tous les grands centres du christianisme, possèdent, à la fin du premier siècle, soixante-dix ans après la fondation de l'Eglise, l'épiscopat unitaire, et nul ne songe à s'en étonner, nul ne parle de nouveautés, d'empiètements, qui n'auraient pu se produire sans protestations. Et se fussent-ils produits, comment admettre qu'ils se soient généralisés dans l'Eglise, en si peu de temps? Une seule explication s'impose; l'épiscopat unitaire est une institution conforme aux desseins des Apôtres et du Christ.

Sans doute, on parle encore du « presbyterium » qui gouverne les communautés; c'est une survivance d'un état ancien, de l'époque où les Apôtres, encore en vie, dirigeaient eux-mêmes les églises par l'intermédiaire du collège presbytéral. Suivant la remarque très juste d'un historien, on aurait tort de tirer argument contre l'épiscopat unitaire d'une expression qui s'est maintenue à travers les siècles et que nous employons encore aujourd'hui. « Nous disons le clergé, les prêtres de la paroisse, bien qu'il y ait entre le curé et ses vicaires une grande différence d'autorité. » [1]

1. L. DUCHESNE. *Histoire ancienne de l'Eglise*, t. I, p. 94. Paris, 1911.

**Unité de l'Église et Primauté.**

Toutes ces églises dispersées ont pourtant des liens entre elles. Les voyages, très nombreux à cette époque, les lettres, par quoi on se tient au courant, de communauté en communauté, des événements importants, des périls qui menacent les uns et les autres, lettres qui circulent partout, dépassant le cercle des premiers destinataires, raffermissent ce sentiment d'unité. D'ailleurs tous les fidèles ne sont-ils pas frères? C'est ainsi qu'ils s'appellent; d'où qu'ils viennent, partout où ils passent, s'ils sont accrédités comme chrétiens authentiques, ils sont reçus avec cette charité, basée sur la communion d'une même foi, qui les fait membres d'une même église.

Celle-ci a son centre déjà reconnu, Rome. Les desseins providentiels ont peut-être préparé les événements, pour que la capitale du monde devînt le centre de la catholicité. Mais l'excellence spéciale de l'église de Rome a une base plus profonde, elle ne la tient pas de son voisinage avec le gouvernement impérial, elle l'appuie sur Pierre, dont elle garde le tombeau, et qui en mourant l'a faite héritière des prérogatives reçues du Christ. On lui écrit avec un respect inusité, elle-même intervient d'autorité dans les conflits qui divisent les autres églises.

A Corinthe, une sorte de schisme s'était produit; des presbytres « qui vivaient dignement » avaient été déposés sous l'influence de quelques meneurs. Clément de Rome entreprit de rétablir l'unité et il le fit avec une douceur qui n'excluait pas la fermeté consciente de son droit. « S'il y en a, écrit-il, qui résistent aux paroles que Dieu leur adresse par notre intermédiaire, qu'ils sachent bien qu'ils se fourvoient dans une faute et un danger graves. » (*1 Clem.*, 59.) « Soit que l'on considère en lui-même cet acte spontané de l'église romaine, soit que l'on pèse les termes de la lettre, on ne peut échapper à cette impression que, dès la fin du premier siècle de notre ère, une cinquantaine d'années après sa fondation, cette église se sentait déjà en possession de l'autorité supérieure, exceptionnelle, qu'elle ne cessera de revendiquer plus tard. L'apôtre Jean vivait encore à Ephèse, au temps où Clément écrivait. On ne voit pas trace d'intervention, ni de lui, ni de son entourage. Et pourtant les communications étaient plus faciles entre Ephèse et Corinthe qu'entre Corinthe et Rome. »[1]

Cette primauté ne fit que s'affirmer au cours du second

1. L. Duchesne, *Autonomies ecclésiastiques. Eglises séparées*, p. 126. Paris, 1896.

siècle. Lorsqu'il y a divergence entre Rome et l'Asie sur la date à laquelle il convient de célébrer la fête de Pâques, c'est Rome finalement qui l'emporte. Et pourtant les Asiates prétendaient s'appuyer sur une tradition remontant à saint Jean. Rome oppose la sienne et ne cède pas; elle provoque des consultations sur ce sujet à travers toute la chrétienté, en Orient aussi bien qu'en Occident, et, la résistance se prolongeant, l'évêque de Rome, Victor, use d'autorité et menace de retrancher les Asiates de l'unité commune. « Il a donc conscience que, lui, chef de l'église romaine, il dispose de l'universelle communion, qu'il est en son pouvoir, non seulement d'interrompre les relations avec un groupe ecclésiastique, mais de mettre ce groupe au ban de l'Eglise entière. »[1]

Jusqu'à la fin du second siècle, la hiérarchie ecclésiastique était donc à trois degrés : l'évêque, chef de la communauté, avec des auxiliaires subordonnés, les prêtres et les diacres. Au-dessus de toutes les églises, l'autorité de l'évêque de Rome, successeur de Pierre, s'affirme et s'exerce sans contestation pour le bien général.

**Le culte.** Témoin officiel de la doctrine, gardienne vigilante de l'unité, la hiérarchie avait aussi dans les églises le ministère de la liturgie. Dès l'origine, on l'a vu précédemment,[2] la piété des fidèles avait trouvé son expression collective dans des cérémonies nettement chrétiennes, dont le mystère eucharistique était le centre. Le contact primitif avec le judaïsme avait, il est vrai, favorisé le maintien de quelques rites familiers aux sectateurs de la Loi. Même quand la scission fut complète entre la Synagogue et l'Eglise, les disciples du Christ emportèrent avec eux des pratiques dont ils avaient l'habitude et ainsi, tout naturellement, le culte nouveau se modela, en certaines de ses parties, sur celui d'Israël, tel du moins qu'il existait, non dans le Temple, mais dans les synagogues. Prières, chants, lectures, homélie, qui formaient la suite des exercices du culte juif dans la Dispersion, se retrouvèrent dans les rites chrétiens.

Les maigres indices fournis par les écrits du Nouveau Testament ne permettent pas une reconstitution précise de la liturgie du premier siècle; en les rapprochant les uns des autres, on en peut cependant fixer les principaux traits. « Le lendemain du sabbat, écrit saint Luc (*Act.*, XX, 7-11), nous nous assemblâmes pour rompre le pain, et Paul, qui devait

1. *Ibid.*, p. 143.
2. Cf. p. 14.

partir le lendemain, entretint les disciples et son discours dura jusqu'à minuit... Il rompit le pain, en goûta, et ayant encore parlé aux disciples jusqu'au point du jour, il partit. » Il s'agit bien d'une réunion eucharistique; elle a lieu durant la nuit du samedi au dimanche, mais, sauf la prédication de l'apôtre, aucun détail n'est mentionné. Dans sa première épître aux Corinthiens, saint Paul signale deux particularités de ces réunions : un repas en commun et l'usage des charismes prophétiques sous l'inspiration de l'Esprit. Sur ces deux points, des abus s'étaient introduits qui durent être réprimés. « Quand vous vous assemblez en un même lieu, dit-il, ce n'est pas la Cène du Seigneur que vous mangez. Chacun, dans ces repas, commence à prendre son propre repas, et l'un a faim, tandis que l'autre est ivre. N'avez-vous pas des maisons pour manger et pour boire? Ou bien méprisez-vous les assemblées de Dieu et voulez-vous humilier ceux qui n'ont rien?... Ainsi donc, mes frères, quand vous vous réunissez pour manger, attendez-vous les uns les autres. Si quelqu'un a faim, qu'il mange chez lui, pour que vos réunions n'aboutissent pas à une condamnation. » (*1 Cor.*, XI, 20-34.) Ces avis concernaient l'*agape*, ou repas institué en souvenir de la Cène du Seigneur et qui précédait la célébration de l'Eucharistie.[1] L'usage se maintint quelque temps, avec des vicissitudes diverses; on le retrouve encore au début du IIIe siècle, mais généralement séparé de la réunion eucharistique. Les abus dont il était l'occasion le firent supprimer.

Au sujet des charismes, saint Paul ordonne d'en régler l'exercice; il ne faut pas qu'ils dégénèrent en une confusion où tous parleraient en même temps. (*1 Cor.*, XIV, 26-40.)

Le cérémonial indiqué par la *Didachè* mentionne encore la pratique des dons : « Laissez les prophètes, dit-elle, rendre grâces autant qu'ils le voudront. » Pour le reste, elle n'est guère plus explicite que les écrits canoniques. « Réunissez-vous, est-il dit, le jour dominical du Seigneur, rompez le pain et rendez grâces, après avoir d'abord confessé vos péchés, afin que votre sacrifice soit pur. » Seuls les baptisés ont le droit de participer à l'Eucharistie. (*Didachè*, XIV, cf. IX; XVI.)

Il faut venir à saint Justin, au milieu du second siècle, pour avoir une description plus complète des assemblées chrétiennes et de l'organisation du culte. « Le jour qu'on

1. C'est l'opinion traditionnelle défendue par F.-X. Funk (*Die Agape*, dans *Kirchengeschichtliche Abhandlungen und Untersuchungen*, t. III, pp. 1-41. Paderborn, 1907) et rejetée par P. Batiffol. (*L'Agape*, dans *Etudes d'histoire et de théologie positive*, pp. 283-325. Paris, 1920.)

appelle le jour du soleil, écrit-il, tous, dans les villes et à la campagne, se réunissent dans un même lieu. On lit les *Mémoires* des apôtres et les écrits des prophètes, autant que le temps le permet. Quand le lecteur a fini, celui qui préside fait un discours, pour avertir et pour exhorter à l'imitation de ces beaux enseignements. Ensuite, nous nous levons tous, et nous prions à haute voix. Puis... lorsque la prière est terminée, on apporte du pain avec du vin et de l'eau. Celui qui préside fait monter au ciel les prières et les actions de grâces autant qu'il peut et tout le peuple répond par l'exclamation : *Amen!* Puis a lieu la distribution et le partage des choses consacrées à chacun et l'on envoie leur part aux absents par le ministère des diacres. » (*1 Apol.*, 67.) Précédemment il avait décrit plus minutieusement le rite eucharistique. Là il affirme que « cet aliment... est la chair et le sang de Jésus incarné. » Il ajoute un dernier détail : après les premières prières, les fidèles se donnent le baiser de paix. (*1 Apol.*, 65-66.)

Lectures, homélie, prières et célébration de l'Eucharistie formaient les parties essentielles de ce service. Quoique imitées des rites de la synagogue, les trois premières ont cependant un caractère nettement chrétien. Dans les lectures, aux livres de l'Ancien Testament, on a ajouté les écrits apostoliques. Les prières sont faites par tous, en vue « d'obtenir avec la connaissance de la vérité la grâce de pratiquer la vertu, de garder les commandements et de mériter ainsi le salut éternel. » (*1 Apol.*, 65.) L'usage des charismes a disparu, c'est désormais le président de l'assemblée, l'évêque, qui, au nom de tous, rend à Dieu la louange qui lui est due, l'implore pour les nécessités communes. Il laisse parler son âme dans une vibrante improvisation qui s'inspire de l'Ecriture et dont la grandeur, la munificence et la miséricorde divines forment le thème. La *Didachè* et l'*Epître* de saint Clément nous en ont laissé des exemples bien touchants :

*Toi, le seul Très Haut au plus haut des cieux,*
*Le Saint qui reposes au milieu des saints,*
*Toi qui abaisses l'insolence des orgueilleux,*
*Qui déroutes les calculs des peuples,*
*Qui exaltes les humbles*
*Et qui abaisses les grands;*
*Toi qui enrichis et appauvris,*
*Qui tues et qui sauves et qui vivifies,*
*Unique bienfaiteur des esprits,*
*Et Dieu de toute chair;*

*Contemplateur des abîmes,*
*Scrutateur des œuvres des hommes,*
*Secours des hommes dans les dangers,*
*Et leur Sauveur dans le désespoir,*
*Créateur et Surveillant (évêque) de tous les esprits!*
*Toi qui multiplies les peuples sur la terre*
*Et qui as choisi au milieu d'eux ceux qui t'aiment,*
*Par Jésus-Christ ton fils bien-aimé,*
*Par qui tu nous as instruits, sanctifiés, honorés.*
*Nous t'en prions, ô Maître!*
*Sois notre secours et notre soutien.*
*Sois le salut de nos opprimés,*
*Prends pitié des humbles,*
*Relève ceux qui sont tombés,*
*Montre-toi à ceux qui sont dans le besoin,*
*Guéris les malades,*
*Ramène les égarés de ton peuple,*
*Rassasie ceux qui ont faim,*
*Délivre nos prisonniers,*
*Fais lever ceux qui languissent,*
*Console les pusillanimes,*
*Que tous les peuples reconnaissent*
*Que tu es le seul vrai Dieu,*
*Que Jésus-Christ est ton Fils,*
*Que nous sommes ton peuple et les brebis de tes pâturages.*
(CLÉMENT, *1 Cor.*, 59.)

Le chant des psaumes n'est pas mentionné, mais il existait certainement; on le trouve dès l'origine (*1 Cor.*, XIV, 26; *cf. Ephes.*, V, 18; *Col.*, III, 16-17), et il a persévéré dans les siècles suivants.

**Les édifices du culte.** Jusqu'au début du III^e^ siècle, les réunions liturgiques continuèrent à se tenir dans les demeures privées. Le nombre de ces lieux d'assemblée variait suivant l'importance de la communauté, car il était rare que tous les fidèles pussent être groupés dans un seul. C'est ce que confirment les *Actes* du martyre de saint Justin. « En quel lieu s'assemblent les chrétiens? lui demandait le préfet. — Là où ils peuvent le faire, répondit Justin. Crois-tu, continua-t-il, que nous nous rassemblions tous en un même lieu? Nullement. Le Dieu des chrétiens n'est pas enfermé quelque part; invisible, il remplit le ciel et la terre; en tout lieu ses fidèles l'adorent et le louent. »

Inutile par conséquent de chercher un type commun d'architecture; on s'adaptait aux circonstances, choisissant de préférence les demeures les plus spacieuses et les mieux disposées. L'adhésion toujours plus large des membres de l'aristocratie à la foi chrétienne facilita cette tâche. Souvent leurs palais grandioses, avec leurs larges espaces et leurs vastes salles, étaient mis à la disposition des chefs de l'église. La plupart d'ailleurs, à partir du second siècle surtout, étaient bâtis d'après des plans assez uniformes, où se combinaient heureusement les avantages de la maison grecque avec ceux de la maison romaine, élargissant celle-ci et la rendant à la fois plus somptueuse et plus commode. L'*atrium* avec ses annexes offrait une place suffisante aux fidèles et les cérémonies s'y déployaient à l'aise.

**Les Catacombes.**

Les catacombes ne peuvent être considérées comme des lieux de culte. Elles étaient des cimetières souterrains où les chrétiens déposaient avec respect les restes mortels de leurs frères, en attendant la résurrection. La tombe des martyrs, il est vrai, était particulièrement vénérée et l'on venait près d'elle célébrer leur anniversaire, comme le manifeste la lettre par laquelle la communauté de Smyrne (155) fait la part du glorieux trépas de son évêque, saint Polycarpe. Plus tard seulement, et d'une manière exceptionnelle, les catacombes servirent aux réunions liturgiques, au cours de quelques persécutions particulièrement violentes.

Dès l'origine, les chrétiens eurent des cimetières et, parmi les nombreuses catacombes de Rome, cinq au moins datent du 1er siècle.[1] Ils les devaient généralement à la libéralité de quelque grande famille convertie, qui faisait partager à ses frères dans la foi la sépulture qu'elle s'était préparée dans son propre domaine. Au bord d'une des grandes voies romaines, s'élevait un mausolée percé d'une porte donnant accès à un vestibule, autour duquel s'ouvraient des chambres sépulcrales; une allée voûtée le continuait en ligne droite. De chaque côté, des sarcophages étaient encastrés dans des niches. Mais, peu à peu, le nombre des morts augmentant, on perça de nouvelles galeries; des étages communiquant entre eux par un escalier furent établis, et, pour ménager

1. « Ce sont : sur la voie Cornélienne, le cimetière du Vatican ; sur la voie d'Ostie, le cimetière de Saint-Paul; sur la voie Salaire nouvelle, celui de Sainte-Priscille; sur la voie Nomentane, celui d'Ostrianus; sur la voie Ardéatine, celui de Sainte-Domitille. » Dom H. Leclercq, *Manuel d'archéologie chrétienne*, t. I, p. 258, n. 1.

la place, au lieu de dresser des sarcophages, on tailla dans les parois de modestes cases superposées, où les corps reposaient derrière une dalle de marbre.

Souvent des peintures, plus rarement des mosaïques, ornaient chambres et galeries. L'art chrétien, au premier et au second siècles, était encore tout proche de l'art païen. Il lui emprunta sa technique, en tenant compte de la demi-obscurité qui enveloppait ses décors; il prit ses thèmes favoris, mais en y introduisant un symbolisme nouveau. En même temps, il le purifia de son immoralité et surtout il l'agrandit, en cherchant des inspirations dans les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament.

En dehors des lieux communs de la décoration : fleurs, feuillages, fruits, oiseaux, quelques sujets reviennent plus fréquemment dans les fresques des catacombes. Les uns sont empruntés à la mythologie, mais pour traduire des idées chrétiennes : tels Orphée, symbolisant le Christ, ou encore l'Amour et Psyché, dont la légende signifie désormais les épreuves de l'âme en marche vers le vrai bonheur. D'autres n'ont plus de païen que des détails techniques; ce sont des figures symboliques, le Bon Pasteur et l'Orante, ou des scènes de la Bible : Moïse frappant le rocher, Jonas vomi par le monstre, Daniel dans la fosse aux lions, Jésus parlant à la Samaritaine, guérissant l'hémorroïsse ou ressuscitant Lazare. Aux cimetières de Sainte-Priscille et de Saint-Callixte, des fresques représentent les cérémonies liturgiques, la *Fraction du pain,* par exemple, et sous des symboles transparents rappellent les grandes vérités de la foi. L'art chrétien ne se contentait pas d'être purement décoratif, il devenait de plus en plus doctrinal.

Ainsi l'Eglise, même dans ces champs de la mort, offrait à ses fidèles, angoissés par les souffrances ou les menaces de la persécution, les consolants espoirs d'une vie meilleure. Partout surgissait, quoique discrètement voilée, l'image du Libérateur, du Christ qui arrache au péril terrestre, pour faire parvenir au repos de l'éternelle paix.

## BIBLIOGRAPHIE

*Ch. De Smedt, *L'Organisation des églises chrétiennes jusqu'au milieu du* III^e *siècle,* dans *Revue des questions historiques,* t. XLIV (1888), p. 329 et suiv.

*A. Michiels, *L'Origine de l'épiscopat.* Louvain, 1900.

*P. Batiffol, *La Hiérarchie primitive,* dans *Études d'Histoire et de Théologie positive.* Paris, 1920.

*P. Batiffol, *L'Eglise naissante et le catholicisme.* Paris, 1909.

*L. Duchesne, *Les Origines du culte chrétien.* Paris, 1908.

*A. Fortescue, *La Messe. Etude sur la liturgie romaine.* Trad. A. Boudinhon. Paris, s.d. (1921).

*Dom H. Leclercq, *Manuel d'archéologie chrétienne depuis les origines jusqu'au* VIII^e *siècle.* Paris, 1907.

## CHAPITRE XII

## L'ÉGLISE ROMAINE AU IIe SIÈCLE

Le martyre des apôtres Pierre et Paul, la mort de nombreux chrétiens condamnés au supplice par Néron, durent, pendant quelque temps, désorganiser l'église de Rome. Mais la disparition du tyran (68), le calme qui suivit sous le règne des deux premiers Flaviens, permirent de reconstituer les cadres et de reprendre l'œuvre d'apostolat.

**Les premiers évêques.** Des listes épiscopales datant du second siècle font remonter à saint Pierre lui-même la série des évêques de Rome et désignent ses successeurs dans le gouvernement de la communauté chrétienne. Lin, puis Anaclet, le remplacèrent immédiatement; mais sur eux notre ignorance est complète. Clément, le troisième, dut régir l'église romaine à la fin du premier siècle. On a de lui une *Lettre aux Corinthiens,* dont il a été question plus haut.[1] De son temps, plusieurs membres de l'aristocratie romaine avaient déjà adhéré à la foi du Christ. On peut citer des personnages consulaires, tels que Acilius Glabrio et Flavius Clemens. Ce dernier appartenait à la famille régnante des Flaviens, ce qui ne l'empêcha pas de devenir victime de la persécution provoquée par Domitien, son cousin. Il fut exécuté l'année même de son consulat (95), sa femme Flavia Domitilla reléguée dans l'île de Pandataria, une autre Flavia Domitilla, leur nièce, internée dans l'île de Pontia.

Le pape Clément n'appartenait pas à cette aristocratique famille; tout au plus s'y rattachait-il comme affranchi. Origène (*In Joan.*, I, 29) et d'autres après lui l'identifient avec le personnage de ce nom qui aida saint Paul dans l'évan-

1. Cf. p. 79

gélisation de Philippes. En tout cas, il avait dû rencontrer les apôtres Pierre et Paul et peut-être assister à leur supplice.

Nous ne connaissons que les noms de ses successeurs : Evariste, Alexandre, Xyste. A peine peut-on mentionner pour cette période quelque fait intéressant l'église de Rome. Ignace, le fameux évêque d'Antioche, amené de Syrie pour paraître dans l'amphithéâtre, l'édifia par sa mort glorieuse. Vers 110, il réalisa le vœu qu'il exprimait par lettre aux Romains, quelque temps auparavant : « froment du Christ », il fut « moulu par la dent des bêtes », peut-être dans ce magnifique Colisée, récemment construit par Vespasien. Télesphore succéda à Xyste et, pendant onze ans, présida aux destinées de l'église romaine. Saint Irénée (*Adv. Haer.*, III, 3) rapporte qu'il subit « un glorieux martyre », sans doute sous Adrien, en 137. Il fut remplacé par Hygin dont l'épiscopat dura quatre ans, et lui-même eut pour successeur Pie, qui gouverna la communauté chrétienne pendant une quinzaine d'années.

**Le Pasteur d'Hermas.**

C'est sous son pontificat qu'un vieux document, connu sous le nom de *Fragment de Muratori*[1] place la composition de cet étrange et précieux ouvrage intitulé *Le Pasteur*. Il se compose d'une suite de communications surnaturelles, Visions, Préceptes, Similitudes, transmises par deux principaux personnages allégoriques : une femme vénérable, qui n'est autre que l'Eglise, et un berger ou Pasteur, l'Ange de la Pénitence, dont le rôle important justifie le titre de l'ouvrage.

L'auteur s'appelait Hermas et paraît avoir été le frère de l'évêque Pie. Simple affranchi, il s'était enrichi, comme beaucoup d'autres de sa condition, et n'avait été longtemps qu'un chrétien assez médiocre. Des revers de fortune, occasionnés par l'inconduite de ses fils, l'avaient ramené à des sentiments meilleurs. Bientôt même, il eut rang de prophète dans l'église et fut considéré comme tel. C'est pourquoi son œuvre prit une place d'honneur, à côté des écrits apostoliques, et fut même insérée dans des recueils contenant les ouvrages inspirés. Peu à peu cependant, tout en reconnaissant sa valeur, on le distingua plus nettement des livres officiellement reconnus par l'Eglise.

1. On appelle ainsi un texte latin, traduction d'un original grec, découvert par Muratori à l'Ambrosienne de Milan et publié par lui en 1740. Ce fragment de quatre-vingt-cinq lignes, mutilé en tête et à la fin, contient une liste des Livres du Nouveau Testament, avec l'indication des pièces non canoniques. L'auteur en est inconnu; mais sa composition date de la fin du IIe siècle; il est probablement d'origine romaine.

Le but avoué d'Hermas était d'exhorter ses contemporains à la pénitence. De graves désordres existaient alors dans l'église, auxquels il importait de remédier; mais certains prétendaient que la pénitence serait inutile, seul le baptême pouvant remettre les péchés. En face de ces théories, Hermas annonçait de la part de Dieu une sorte de jubilé : les fautes anciennes pourraient être pardonnées, mais cette fois seulement.

A côté de cette idée centrale, le *Pasteur* offre des conseils pratiques sur la vie chrétienne; quelques vertus y sont particulièrement recommandées et des défauts signalés. Tout cela est exposé avec simplicité, dans une langue pauvre, souvent incorrecte; mais un art naïf dans l'utilisation des images empruntées à la vie familière, parfois une sensibilité touchante et surtout un imperturbable bon sens forcent la sympathie. On souhaiterait plus d'ordre dans la composition; car, si l'idée générale est claire, les développements n'évitent pas toujours les redites et les demi-contradictions. C'est pourquoi, tout en admettant l'unité de l'auteur, on croit généralement que l'œuvre n'a pas été rédigée d'un trait; Hermas l'a complétée et remaniée à diverses reprises. Quelques années ont pu suffire pour ce travail et il n'est pas nécessaire de l'échelonner, comme font quelques-uns, sur une période de trente ou quarante ans. Le plus sage est de s'en tenir à l'affirmation du *Fragment de Muratori*, qui assigne comme date de composition le pontificat de Pie.

**État de l'Église romaine.**

Le caractère prophétique de cet écrit n'exclut pas sa valeur historique. On y trouve au contraire quelques données précieuses pour connaître la situation de l'église romaine, vers le milieu du second siècle. Elle venait de traverser, sans doute sur la fin du règne d'Adrien, une crise douloureuse. La persécution avait fait des martyrs, mais aussi des apostats. Tandis que les uns supportaient « le fouet, la prison, la croix, les bêtes féroces », pour le nom du Christ, d'autres le reniaient et poussaient même la lâcheté jusqu'à trahir leurs frères. Quelques-uns, sans aller à ces excès, ne réalisaient que très imparfaitement l'idéal chrétien. Certains, séduits par la vie mondaine des païens, méprisaient la société des justes; des riches avares fuyaient leurs frères « dans la crainte que ceux-ci ne leur demandent quelque chose ». Il y avait les indécis, « ni vivants ni morts », qui, aux premiers bruits de persécution, étaient prêts à sacrifier aux idoles; les présomptueux, se fiant à leur orgueil; les médisants et les rancuniers

qui blessaient la charité. La hiérarchie elle-même n'était pas indemne. Hermas mentionne « les diacres prévaricateurs, qui ont dérobé le bien des veuves et des orphelins et se sont enrichis dans les fonctions qu'ils avaient reçues, pour subvenir aux besoins des autres ». Des prêtres entretenaient la discorde et se disputaient la prééminence. (*Vis.*, III; *Sim.*, VIII-IX.)

Mais ces pécheurs étaient loin de représenter l'Eglise tout entière; « la plus grande partie », dit Hermas, était formée par « les saints, les justes, ayant vécu dans une parfaite pureté de cœur et dans l'observation fidèle des commandements du Seigneur ». Parmi eux, des confesseurs de la foi, qui avaient survécu aux supplices endurés, formaient une élite entourée de vénération et d'honneurs.

Le *Pasteur* signale déjà les hérétiques « introduisant des doctrines étrangères et pervertissant les serviteurs de Dieu »; ce sont certainement les gnostiques, « voulant tout savoir et ne sachant absolument rien », comme les qualifie Hermas. Vers cette époque, en effet, Valentin d'Alexandrie, Cerdon et Marcion commencèrent leur propagande à Rome. Si elle obtint plus tard des succès assez notables pour qu'une petite église se dressât en face de la grande, il n'en était pas encore ainsi, lorsque fut rédigé le *Pasteur*.

**Étrangers illustres.**

Ces apôtres d'erreur, en cherchant à conquérir l'église de Rome, reconnaissaient, à leur façon, sa prédominance. La majesté des souvenirs dont elle avait la garde, les privilèges augustes hérités des apôtres Pierre et Paul, lui procuraient une incomparable notoriété et une révérence à laquelle nulle autre église n'osait prétendre. De toutes parts, on s'empressait pour la visiter et s'instruire de ses traditions.

Justin, le philosophe palestinien s'y était établi. C'était une figure bien originale que ce converti venu des écoles. Né à Flavia Neapolis (Naplouse), au début du second siècle, Justin mena dans cette ville la vie d'un étudiant aisé, de mœurs peu sévères. Déjà, cependant, il était préoccupé du problème de Dieu et de la Providence. Il en poursuivit la solution à travers les divers systèmes alors en vogue : stoïcisme, péripatétisme, pythagorisme. Un instant, il crut l'avoir trouvée chez les platoniciens et il s'enthousiasma pour leur doctrine. Mais ce ne fut qu'une étape dans sa marche vers l'idéale sagesse. Un jour qu'il se promenait au bord de la mer, continuant ses méditations silencieuses, un vieillard inconnu l'entretint de philosophie et lui montra l'insuffisance des doc-

trines qu'il croyait solides et dont il espérait le bonheur. Justin, en voyant s'écrouler subitement ses plus beaux espoirs, sentit le découragement l'envahir. Tant d'efforts seraient-ils vains! Mais son interlocuteur dressa, sur les ruines des philosophies antiques, la doctrine chrétienne. Son exposé ravit Justin. Il avait trouvé ce que depuis longtemps il cherchait. Auparavant, il avait déjà été frappé par la vie si noble et si haute de tous ces chrétiens, que d'injustes soupçons répandus dans la masse représentaient comme de vulgaires criminels. Son âme était prête à recevoir la vérité, elle s'ouvrit toute grande devant elle et se donna sans réserve à la foi, qui doucement le conquérait.

Il avait alors environ trente ans. L'orientation de sa vie fut désormais fixée : servir cette « philosophie », comme il appelle la doctrine du Christ, parce que, pour lui, elle dépasse toutes les philosophies en les complétant. Quoique simple laïque, il devient apôtre et docteur, mais à sa manière, car il demeure « philosophe » de nom et d'aspect. Il ne renie rien de son passé, sinon ses erreurs, il l'utilise; études, talents, situation, sont mis au service de l'Evangile. Comme autrefois, Justin porte le petit manteau qui distingue ceux de sa profession, il discute et enseigne. Pareil à tant d'autres sophistes et rhéteurs, il va de ville en ville, ouvre une école ou discute sur la place publique; mais sa doctrine est la doctrine du Christ.

Dès 135, on le trouve à l'œuvre à Ephèse, où il attend le bateau qui le conduira à Rome. Un matin, tandis qu'il se promenait dans les allées du xyste, un passant l'interpelle : « Bonjour, philosophe! » C'était un Juif nommé Tryphon. Volontiers Justin se prêta à son désir de conversation et essaya de le gagner au Christ en prouvant par l'Ancien Testament qu'il était le Messie attendu. Cet incident, qui dut se renouveler souvent au cours d'une vie consacrée à la discussion, fournit à Justin le thème d'un ouvrage apologétique, le *Dialogue avec Tryphon*, rédigé plus tard, vers 160.

C'est à Rome surtout que se manifesta l'activité de Justin. Sauf une absence, dont on ne peut préciser ni l'époque ni la durée, il y séjourna jusqu'à son martyre. Profitant de la liberté laissée à tous ceux qui voulaient enseigner, il avait ouvert une école. Elle n'avait rien d'une institution ecclésiastique, le maître exposait sa doctrine sous sa propre responsabilité. Les disciples étaient nombreux, semble-t-il, et de condition variée : des chrétiens, des païens, des esclaves et même un rhéteur déjà célèbre, Tatien.

Celui-ci, originaire de l'Orient, né probablement dans l'Adiabène, avait reçu une éducation soignée, à la grecque.

Rompu à tous les exercices de la sophistique, il partit à la conquête de la gloire et de la fortune, allant de ville en ville, pour faire montre de son talent. Un jour pourtant, ce rhéteur amoureux de son art fut gagné par la simplicité de l'Evangile, l'excellence de sa morale et la netteté de ses enseignements. Ils devint chrétien et se fit à Rome le disciple de Justin, dont il garda un souvenir ému. Longtemps après, il l'appelait encore un « homme admirable ».

Et cependant, maître et disciple, dans une foi commune, avaient des tempéraments tout opposés et une ligne de conduite divergente. Autant l'un était accueillant pour ceux du dehors, autant l'autre mettait de plaisir à les fustiger de ses sarcasmes. Justin se ralliait à la philosophie; Tatien, un raffiné, se vantait d'être un barbare et ne voulait voir dans la littérature et l'art grecs qu'erreur et corruption. Ils représentaient dans l'Eglise d'alors deux tendances qui ont gardé leurs partisans au cours des siècles.

Même à travers la lettre morte de ses écrits, on aperçoit la belle âme de Justin, honnête, loyale, et si pleine de charité. Il entoure l'humanité tout entière de sa sollicitude, n'écarte personne, ne se laisse pas rebuter par la contradiction. Il n'est pas de ces hommes qui, pour convertir, commencent par mépriser. Jusque dans l'erreur, il cherche à découvrir la parcelle de vérité qu'elle contient, insiste davantage sur les similitudes que sur les différences. Toute doctrine juste, d'où qu'elle vienne, a droit à ses égards et incline son respect. Non pas qu'il veuille en rien diminuer l'enseignement évangélique; si sa théologie est parfois malhabile, son *Credo* est orthodoxe et sa foi aussi intègre que courageuse, mais il la rend sympathique pour qu'elle devienne conquérante.

Avec une candeur qui n'est pas sans noblesse, il fait appel surtout à la bonne foi de ses adversaires et n'accuse jamais que leur ignorance. La vérité, croit-il, porte en elle-même une force de rayonnement et de conviction, il suffira de l'exposer sincèrement pour la faire juger sainement. C'est dans cet esprit qu'il composa deux *Apologies* adressées aux empereurs et au sénat.

Entre temps, sous le pontificat d'Anicet, successeur de Pie, le vieil évêque de Smyrne, Polycarpe, disciple de saint Jean, avait fait, lui aussi, le voyage de Rome, en 154. Il voulait conférer avec le chef de l'église romaine sur des questions qui divisaient les communautés chrétiennes. La principale était celle de la Pâque. Les Asiates se basant sur leurs traditions la célébraient, comme les Juifs, à la pleine lune du premier mois, c'est-à-dire le 14 nisan. Les Romains

et la plupart des autres églises, insistant sur le souvenir de la résurrection, la plaçaient, non le 14 nisan, mais le dimanche qui suivait.

Polycarpe fut reçu avec une vénération empressée et des égards extraordinaires. Chose alors inouïe, Anicet lui céda sa place pour la célébration de l'Eucharistie. Mais si les cœurs étaient pleinement d'accord, les idées sur ce point spécial de la Pâque restèrent opposées. La présence de Polycarpe à Rome ne fut cependant pas inutile; elle resserra, entre les églises, les liens d'une fraternelle union. De plus, par l'exemple de sa vie, par l'autorité de sa parole fondée sur le témoignage apostolique, l'évêque de Smyrne « ramena dans l'Eglise de Dieu beaucoup d'hérétiques », Valentiniens ou disciples de Marcion. Un jour ce dernier l'aborda en lui disant : « Me reconnais-tu? » (Ils s'étaient rencontrés en Asie.) Polycarpe lui répondit : « Oui, je reconnais le premier-né de Satan. » (Eusèbe, H. E., IV, 14.)

Ce va-et-vient continuel favorisait la curiosité de ce grand voyageur que fut Hégésippe[1], toujours en quête de quelque tradition. Il était à Rome au temps d'Anicet, venant de Palestine, après avoir fait un séjour à Corinthe. Partout il s'informait, recueillant les souvenirs et les documents écrits; il comparait les doctrines, dressait des listes épiscopales, et tous ces matériaux entrèrent dans l'ouvrage qu'il rédigea, vers 175-180, sous le titre de *Mémoires*. Il y affirme avoir établi sur place la succession des évêques de Rome jusqu'à Anicet; il la compléta plus tard en ajoutant les noms de Soter et d'Eleuthère.

**La persécution sous Marc-Aurèle.**

Le 7 mars 161 mourait l'empereur Antonin. La modération et l'esprit de justice dont il fit preuve dans son gouvernement, et qui lui valurent les louanges des contemporains, ne s'étendirent pas jusqu'aux chrétiens. Il laissa fonctionner la loi qui les proscrivait; pourvu que tout se passât légalement, sans troubles ni émeutes, les gouverneurs pouvaient les faire mettre à mort. On ne voit pas cependant que l'Eglise de Rome ait beaucoup souffert à cette époque. Il n'en fut pas de même sous les successeurs d'Antonin le Pieux, Marc-Aurèle et Lucius Verus.

La législation n'avait pas été aggravée, mais les calamités qui désolèrent alors l'empire, séditions militaires, échecs des armes romaines devant la poussée des Barbares,

1. Cf. p. 70.

inondations du Tibre, peste, famine, durent surexciter les passions populaires et ranimer l'hostilité contre les chrétiens. L'impiété de ces hommes néfastes, disait-on, déchaînait la colère des dieux. A Rome, sainte Félicité, une illustre veuve, fut mise à mort avec ses sept fils. Saint Justin, le courageux apologiste, traduit devant les tribunaux pour cause de christianisme, subit le martyre avec quelques autres, des disciples sans doute. La jalousie ne dut pas être étrangère à sa condamnation. Dans les discussions, il avait bataillé avec les philosophes, ses rivaux; l'un d'eux, un certain Crescens, qui appartenait à l'école des cyniques, avait été convaincu par lui d'ignorance et de mauvaise foi. Ce sont des blessures qui ne se pardonnent pas. Justin s'attendait à une vengeance digne d'un pareil homme. « Je suis exposé, écrivait-il, quelques années plus tôt, aux intrigues de plusieurs de ceux que j'ai nommés et à être conduit en prison, à tout le moins dénoncé par Crescens, l'ami du bruit[1] et le vantard. » (*2 Apol.*, III.) L'événement confirma ses craintes. Traduit devant le préfet de Rome, Rusticus, un ami de Marc-Aurèle, il professa hautement sa foi et fut exécuté. C'était aux environs de l'an 165.[2]

Vers la même date, Soter succédait à Anicet sur la chaire de saint Pierre qu'il occupa huit ans. Denys de Corinthe, dans une lettre adressée aux Romains, fait l'éloge de sa charité. (Eusèbe, H. E., IV, 23.) Ses dons généreux avaient secouru les églises pauvres et soulagé la misère des confesseurs de la foi soumis au dur labeur des mines. Il accueillait tous les chrétiens qui venaient à lui, « comme un père bienveillant ferait pour ses enfants ». On lui attribue un traité contre les Montanistes dont la doctrine, née en Asie, commençait à infester les communautés de l'Occident.

**La légion Fulminante.**

Il gouvernait encore l'Eglise romaine, semble-t-il, lorsque se produisit un événement qui émut l'opinion, aussi bien chez les païens que parmi les chrétiens. Au cours de la rude campagne menée contre les tribus germaniques qui, du Rhin à l'embouchure du Danube, exerçaient une poussée formidable sur les frontières

1. Il y a là un jeu de mots intraduisible : Justin appelle le *philosophe* Crescens *philopsophe* (ami du bruit).

2. Les œuvres de saint Justin sont publiées dans Migne, P. G., t. VI ; la meilleure édition est celle de Th. Otto, *Corpus Apologetarum christianorum saeculi secundi*, Iena, 1876-1881. Seuls, les deux *Apologies* et le *Dialogue avec Tryphon* sont sûrement authentiques; on en trouvera le texte, avec une traduction française dans la collection *Textes et documents*, dirigée par H. Hemmer. Paris, 1904 et 1909.

de l'empire, Marc-Aurèle se trouva enserré par les Quades dans les défilés montagneux de la Hongrie actuelle. Son armée, privée d'eau par une chaleur torride, était épuisée et allait se trouver à la merci des Barbares. Mais, au moment où s'engagea le combat, survint un orage qui rafraîchit les légions et jeta le désordre dans les rangs de leurs ennemis. C'était le salut et la victoire.

Le fait est certain, païens et chrétiens le mentionnent et le regardent comme un prodige. Mais ils sont loin de s'accorder sur sa cause. Dion Cassius en attribue le mérite aux incantations d'un mage égyptien qui accompagnait l'armée, d'autres y voient une récompense accordée par les dieux à la piété de l'empereur; enfin la colonne Antonine, dressée pour commémorer les souvenirs de cette campagne, représente un Jupiter *pluvius* faisant couler une eau abondante sur les soldats assoiffés. Ce fut la version officielle. Mais, en face, les auteurs chrétiens, unanimement, et parmi eux un contemporain, Apollinaire de Hiérapolis, affirment que le miracle fut opéré grâce aux prières de la XIIe légion, appelée Légion Fulminante. Elle avait ses cantonnements à Mélitène, dans la Petite Arménie, et se composait, en majeure partie, de chrétiens. Quelques-uns même prétendent qu'à la suite de cet événement, Marc-Aurèle aurait donné aux chrétiens des marques particulières de sa bienveillance. En réalité, son attitude ne subit aucun changement; il maintint vis-à-vis d'eux la légalité existante et, sur la fin de son règne, les exécutions se multiplièrent. Il mourut de la peste, le 17 mars 180, laissant l'Empire à son fils Commode.

**Période de paix.** Eleuthère, qui était déjà diacre au temps d'Anicet, remplaça Soter. Son pontificat de quinze années fut marqué surtout par la lutte contre les hérésies gnostique et montaniste, et par la persécution qui continua à faire quelques victimes; un personnage illustre, Apollonius, subit à Rome la peine capitale.

Pourtant, Commode, ce despote fantasque et sanguinaire, ne montra aucune animosité particulière contre les chrétiens. L'historien Eusèbe a même pu écrire : « Sous le règne de Commode, notre situation changea et s'adoucit; la paix, avec la grâce de Dieu, s'étendit aux églises réparties sur toute la terre. » (H. E., V, 21.)

Des influences actives travaillaient en leur faveur jusqu'à la cour impériale; quelques affranchis chrétiens y exerçaient des charges importantes; Marcia, la favorite de l'empereur, bientôt même son épouse, avait, au dire de Dion Cassius, une

vive sympathie pour les chrétiens et usait de sa toute-puissance sur Commode « pour leur faire beaucoup de bien ». L'empereur, dominé par son charme, la laissait agir; les fonctionnaires, soucieux de lui plaire, n'appliquaient plus que mollement les lois existantes. Elle obtint même davantage. Pour la première fois, grâce à elle, on vit des hommes condamnés pour cause de christianisme obtenir remise de leur peine. Le pape Victor, successeur d'Eleuthère, fut un jour mandé par Marcia qui, suivant l'expression des *Philosophoumena* (IX, 11), « voulait faire une bonne œuvre ». Elle réclamait les noms des confesseurs de la foi déportés en Sardaigne, pour travailler aux mines. La liste en fut dressée; Commode signa l'édit de grâce, et un prêtre, Hyacinthe, l'ancien protecteur de Marcia, fut chargé de transmettre ces documents au procurateur de l'île. Parmi ceux qui furent ainsi délivrés se trouvait le futur pape Calliste.

**Question de la Pâque.** Vers le même temps, la question de la Pâque, déjà agitée au temps d'Anicet, troubla de nouveau les églises. Pour mettre fin aux divergences, des assemblées d'évêques se tinrent dans les pays où les communautés étaient hiérarchiquement constituées. Ceux d'Asie, ayant à leur tête Polycrate d'Ephèse, un vieillard vénérable, dont la famille avait déjà fourni sept évêques, répondirent en affirmant la tradition quartodécimane, telle que Polycarpe l'avait jadis soutenue. Par contre, les évêques de Palestine, ceux d'Osroène, de Gaule, l'évêque de Corinthe et « un grand nombre d'autres » se déclarèrent pour la coutume de Rome. Soutenu par cette quasi-unanimité, Victor voulut en finir, par voie d'autorité, avec la pratique d'Asie, et cette intervention n'est pas une des moindres preuves en faveur de la primauté romaine. « Il entreprit de retrancher en masse de l'unité commune les chrétientés de toute l'Asie, ainsi que les églises voisines, les tenant pour hétérodoxes. Il notifia par lettre et déclara que tous les frères de ces pays-là, sans exception, étaient excommuniés. Mais cela ne plut pas à tous les évêques, ils l'exhortèrent au contraire à avoir souci de la paix, de l'union avec le prochain et de la charité. » (Eusèbe, H. E., V, 23-24.)

Victor revint sans doute sur ses premières décisions, car on ne voit pas que les Asiates eussent été séparés effectivement de l'unité chrétienne. D'ailleurs, ils ne tardèrent pas à se conformer à la pratique des autres églises, dans la célébration de la Pâque.

## BIBLIOGRAPHIE

*P. Allard, *Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles*, t. I, Paris, 1911.

A. Harnack, *Die Mission und Ausbreitung des Christentums in den ersten drei Jahrhunderten*, t. II. Leipzig, 1915.

## CHAPITRE XIII

## LES ÉGLISES D'OCCIDENT

**L'Italie.** Rome, célèbre entre toutes les églises du monde, éclipsa quelque peu par sa gloire unique les autres communautés chrétiennes constituées dans son voisinage. A peine devine-t-on, pendant deux siècles, leur existence et leur activité. Et pourtant elles ont dû être nombreuses dans la péninsule. Déjà, lorsque saint Paul, pour la première fois, aborda en Italie, il y avait des chrétiens à Pouzzoles. Et, quand on connaît le mode suivant lequel l'Evangile se répandit à travers le monde, on ne peut douter que les principaux ports de l'Italie, les villes un peu importantes sises sur les voies qui conduisaient à Rome, n'aient reçu la foi presque en même temps que la ville impériale, ou du moins n'aient profité du rayonnement que celle-ci devait exercer.

Un fait, du reste, confirme cette hypothèse. Vers l'année 250, un concile se tint à Rome pour juger Novat et ses partisans; or cette assemblée réunit « soixante évêques et un bien plus grand nombre de prêtres et de diacres ». (Eusèbe, H. E., VI, 43.) Ces soixante évêques ne représentent certainement pas la totalité de ceux qui existaient alors en Italie; on peut, sans exagération, en compter une centaine. Mais un tel chiffre suppose une grande diffusion du christianisme et, par conséquent, fait remonter assez haut ses origines, du moins dans l'Italie méridionale et centrale.

L'Italie du Nord, Piémont et Ligurie, n'a dû connaître qu'une évangélisation plus tardive. Avant le III^e^ siècle, seules quelques grandes villes possédaient des communautés chrétienne.

**La Gaule.** Les origines du christianisme en Gaule sont inconnues. On ne peut établir historiquement quels furent les premiers apôtres et à quelle date ils apportèrent la foi dans ces contrées. Des traditions et quelques faits postérieurs permettent cependant de supposer avec grande vraisemblance que, dès le premier siècle, l'Evangile fut annoncé sur les bords de la Méditerranée et dans la vallée du Rhône. Faut-il attribuer cette prédication à un disciple de saint Paul, Crescens, à des missionnaires venus de Rome, ou à des Orientaux? Il est impossible de préciser. Les Grecs et même les Syriens possédaient dans ces régions des colonies florissantes; c'est peut-être parmi eux que la foi fit ses premières conquêtes; mais l'élément indigène ne tarda pas à suivre leur exemple.[1]

Les premières manifestations certaines de vie chrétienne en Gaule se placent à l'année 177 et, fait bien caractéristique de cette époque, il s'agit de martyre. L'église de Lyon subissait cette épreuve pour la première fois. Depuis quelque temps, l'animosité du peuple, facilement excitée dans ce milieu cosmopolite, où le culte de Rome et de l'empereur était en grand honneur, avait pris des proportions inquiétantes. Les chrétiens étaient pourchassés, on leur interdisait l'entrée des bains, du forum, de tous les lieux publics. A la veille du 1er août, jour anniversaire de la consécration de l'autel élevé en l'honneur de Rome et d'Auguste, l'hostilité devint plus vive. De toute la Gaule, les confédérés affluaient pour les fêtes et la grande foire qui coïncidait avec elles. Tout ce mouvement, l'attente fiévreuse des jeux grisaient les esprits, excitaient les passions. La populace en délire s'empara de quelques chrétiens et, après les avoir « insultés, battus, traînés, pillés, lapidés » les poussa vers les magistrats qui, d'accord avec le tribun commandant la XIIIe cohorte urbaine, cédèrent devant l'émeute et firent emprisonner ces victimes innocentes, en attendant le retour du légat impérial, alors absent.

Il ne tarda guère et, tout de suite, commença le procès. Pour charger les accusés, on requit des esclaves païens qui, soumis à la question, dénoncèrent, au gré des exécuteurs, tous les crimes dont on chargeait communément les chrétiens : repas de chair humaine, inceste, infanticide. La fureur de la populace ne fit que croître. La torture s'acharnait sur les martyrs, lorsqu'on s'aperçut que l'un d'eux était citoyen romain. Saisi d'un scrupule tardif, le légat fit surseoir à

1. Cf. la *Note sur les origines des églises de Gaule.*

l'exécution et consulta l'empereur Marc-Aurèle. La réponse arriva, en tout conforme aux rescrits de Trajan et d'Adrien: faire mourir ceux qui s'avoueraient chrétiens, relâcher ceux qui renieraient le Christ.

Quelques-uns, vaincus par la souffrance, avaient un instant faibli; plusieurs étaient morts en prison, entre autres le vénérable Pothin, évêque de Lyon, âgé de quatre-vingt-six ans. Ceux qui restaient, Sanctus, diacre de Vienne, l'intrépide Attale, le médecin Alexandre, phrygien d'origine, Blandine, une esclave, frêle de corps, mais à l'âme héroïque, d'autres encore, parmi lesquels les chrétiens eurent la joie de compter des renégats repentants, couronnèrent leur sacrifice par de longs et horribles supplices.

Durant cette calamité, sans se laisser absorber par leurs propres douleurs, les chrétiens de Lyon s'occupaient encore des besoins généraux de l'Eglise. Plusieurs d'entre eux, par leurs origines, leurs relations, avaient des attaches particulières avec la Phrygie; ils ne pouvaient se désintéresser des doctrines montanistes venues de ces contrées, et qui alors agitaient les milieux ecclésiastiques. De leur prison, les confesseurs de la foi écrivirent sur ce sujet aux chrétiens d'Asie et au pape Eleuthère. Les lettres destinées à ce dernier lui furent transmises par un prêtre de Lyon nommé Irénée.

**Saint Irénée.** Il devait être déjà un personnage marquant de la communauté, car lorsque, le calme étant revenu, on songea à donner un successeur à Pothin, l'évêque martyr, les suffrages se portèrent sur lui.

C'était un asiate. Dans sa jeunesse, il avait connu Polycarpe de Smyrne et quelques autres disciples des apôtres; leurs leçons lui inspirèrent le culte de la tradition dont il devait être, par ses écrits, le défenseur autorisé, en face des nouveautés hérétiques. Plus tard, il dut faire un séjour à Rome et de là, on ne sait à quelle époque, il passa en Gaule. Evêque à une époque de crise, il ne fut pas inférieur à la tâche qui l'attendait. Il l'abordait dans la force de l'âge, préparé par des études variées, formé aux vertus qui font les saints et au besoin des martyrs.

La cité lyonnaise offrait à ses efforts des éléments complexes. Si le fond de la population était de culture latine, d'importantes colonies grecques gardaient leur langue et le celtique restait l'idiome des populations rurales. Irénée, en véritable apôtre, se fit tout à tous, ne craignant pas, lorsqu'il le fallait, de prêcher l'évangile dans « une langue barbare », comme il dit à un ami. Il enseigna par la parole et par la

plume, exposa la vérité et combattit l'erreur. Le grand danger d'alors était la gnose qui, comme un poison subtil, s'infiltrait partout et menaçait d'infester les jeunes églises de Gaule et d'Afrique. Plusieurs écrivains avaient déjà essayé de lutter contre elle; Irénée lui porta les coups les plus rudes et, mieux que quiconque, hâta sa ruine. A la demande d'un ami, il composa un ouvrage intitulé: *La fausse gnose démasquée et réfutée*. Les cinq parties parurent successivement de 180 à 190 environ. Irénée possède une science considérable et de bonne marque; il a de la clarté, de la précision dans l'exposé et une simplicité ennemie de toute emphase. Avec cela, un vigoureux bon sens qui ne s'en laisse pas imposer par toutes les fantasmagories d'une imagination désordonnée. Modéré en tout, l'évêque de Lyon n'a pas pour la philosophie l'engouement d'un saint Justin, mais il ne l'accable pas, comme un Tatien, de sarcasmes où la rhétorique a sa bonne part; il l'a étudiée, l'apprécie et l'utilise. Toute vraie science, selon lui, mérite l'estime; par contre, à l'étude qui devient une curiosité présomptueuse, un levain d'orgueil, il préfère la simplicité de la foi ignorante, mais unie à la charité. Celle-ci le possède tout entier et l'élève jusqu'aux sommets de la mystique. L'Incarnation du Verbe, continuée par l'Eucharistie, forme pour lui le centre des réalités humaines. Vraiment, il a conscience de vivre du Christ, de le posséder et d'être possédé par lui. S'il écrit, c'est pour soutenir sa cause; s'il travaille, c'est pour étendre son règne. [1]

Ses efforts furent récompensés. Il vit les églises se multiplier dans cette Gaule qui venait d'offrir à Dieu les prémices du sang chrétien. Elles s'échelonnèrent tout au long des grandes voies où passait la puissance romaine, gagnèrent lentement les provinces de l'Ouest et du Nord et s'organisèrent peu à peu, sous la garde vigilante de leurs évêques.

A la fin du second siècle, le christianisme n'est plus cantonné à Lyon, à Vienne et dans les villes plus proches de la Méditerranée, Marseille, Arles; Irénée peut invoquer le témoignage des églises de la Celtique et de la Germanie.

Son dernier acte connu est un geste de conciliation : il essaya d'arrêter la main du pape Victor, levée pour excom-

1. De l'œuvre écrite de saint Irénée on ne possède plus au complet que l'*Adversus haereses*. MIGNE, P. G., t. VII (encore n'a-t-on pas tout le texte grec), et un petit ouvrage retrouvé récemment dans une version arménienne, l'*Epideixis ou Démonstration de la prédication apostolique*, simple exposé de la foi; il a été édité par K. Ter-Mekertschian et E. Ter-Minassiantz (*Des hl. Irenäus Schritt « Zum Erweise der apostolichen Verkündigung »*. Leipzig, 1907); traduction française par J. Barthoulot (*Saint Irénée. Démonstration de la prédication apostolique*. Paris, 1917.)

munier les Asiates trop attachés à des traditions locales, concernant la célébration de la Pâque. Il semble qu'il réussit.

**L'Espagne.** Si les traditions qui attribuent à saint Jacques l'évangélisation de l'Espagne, avant 44, sont trop incertaines pour qu'on doive s'y arrêter, du moins ce pays peut, avec une grande probabilité, réclamer la gloire d'avoir été visité par saint Paul. Dès l'hiver de 57-58, au moment où il écrivait aux Romains, le grand apôtre manifestait le dessein de se rendre en Espagne (*Rom.*, XV, 24), et Clément de Rome affirme qu'il réalisa ce projet (*I Cor.*, V, 7.)[1] Ce fut, sans aucun doute, après sa première captivité romaine. Saint Jérôme ajoute que le voyage se fit par mer, et rien n'était plus naturel; des services réguliers existaient entre Ostie et Gadès (Cadix), qui ne demandaient qu'une semaine de navigation. Mais on ignore tout de l'activité de saint Paul. Le fait que le christianisme, aux époques suivantes, était particulièrement répandu dans la Bétique et la Tarraconaise, indiquerait cependant qu'il s'établit d'abord dans ces régions maritimes. On perd ensuite sa trace, et la vie de l'église d'Espagne échappe à l'histoire durant deux siècles; il faut descendre au III^e^ siècle pour glaner quelques faits.

**L'Afrique.** Les origines du christianisme en Afrique sont peut-être encore plus obscures. Bien qu'on ne puisse douter qu'il y ait été introduit dès le I^er^ siècle, on ne sauraient dire de quelle manière et par qui il fut apporté. Carthage, une des reines du commerce méditerranéen, ne pouvait échapper aux apôtres de la Bonne Nouvelle, qu'ils fussent de véritables missionnaires ou simplement des convertis que leurs intérêts poussaient vers ces rivages.

Malgré quelques traditions tardives, et souvent contradictoires, on ne peut réclamer pour l'église d'Afrique une origine apostolique; ses docteurs eux-mêmes ne l'ont pas fait. Le plus probable, si l'on tient compte de quelques similitudes dans la discipline et la liturgie, c'est que des influences venues d'Orient et d'Italie ont agi simultanément ou successivement, pour former les nouvelles communautés d'Afrique. Celles-ci se développèrent rapidement, gagnant de proche en proche, conquérant Juifs, Grecs, Latins et Berbères. Dans le dernier quart du second siècle, l'église africaine s'étendait non seulement dans la Proconsulaire, mais jusqu'en Maurétanie, effleurant le Sahara et le Maroc actuel (TERTULLIEN, *Adv.*

1. Cf. DUBOWY. *Klemens von Rom über die Reise Pauli nach Spanien.* Fribourg-en-B., 1914.

*Judaeos*, 7) ; elle comptait de nombreux évêchés et rassemblait sous sa loi des multitudes de toute condition. « Nous ne sommes que d'hier, disait Tertullien en 197, et nous remplissons tout, les villes, les îles, les forteresses, les municipes, les assemblées, les camps même, les décuries, le palais, le sénat, le forum. » (*Apol.*, I, 37.) Et quelques années plus tard, s'adressant au proconsul d'Afrique, Scapula, il osait affirmer : « Nous sommes une multitude, nous formons presque la majorité dans chaque ville. » (*Ad Scapulam*, 2.) Même en tenant compte de l'exagération oratoire, on ne peut oublier que Tertullien écrivait à Carthage, où ses dires pouvaient être facilement contrôlés.

Ce développement rapide fut favorisé par le calme dont jouit longtemps l'Afrique chrétienne. La persécution ne l'atteignit que vers 180, sous le proconsulat de P. Vigellius Saturnius, « le premier, dit Tertullien, qui tira le glaive contre nous » (*Ad Scapulam*, 3). Jusque-là, les magistrats avaient toléré ou volontairement ignoré les chrétiens ; d'autres, plus sévères, ou simplement plus timides en face des exigences populaires, mirent en action les lois persécutrices et le sang coula à Madaure, en Numidie, à Scili dans la Proconsulaire, ailleurs aussi sans doute.

L'opinion païenne, encore excitée, à ce qu'il semble, par les Juifs, poursuivait avec acharnement tout ce qui avait nom chrétien. Les fidèles étaient insultés, poursuivis par des sarcasmes injurieux ; leurs mystères, tournés en dérision ; toutes les vieilles calomnies circulaient parmi la foule ignorante ; la haine se faisait agressive, on s'attaquait aux lieux de culte, aux cimetières même, les tombes des chrétiens étaient profanées et leurs corps jetés à la voirie. Souvent, les magistrats, pour ne pas se compromettre, se laissaient emporter par ce courant tumultueux et sévissaient légalement contre les victimes désignées par la fureur populaire. C'est ainsi que, en 197, le proconsul fit jeter en prison de nombreux chrétiens, dont plusieurs moururent dans les tourments.

**Tertullien.** Mais l'église d'Afrique comptait alors dans ses rangs un homme instruit, éloquent, et que son caractère, autant que ses convictions, poussait à la lutte. Il s'appelait Tertullien. Né à Carthage, vers 160, d'un centurion païen, il avait fait, dans sa jeunesse, des études variées et approfondies. Le droit romain surtout l'avait retenu ; il en possédait toutes les finesses et, qu'il eût ou non exercé la profession d'avocat, il avait la science et les aptitudes qu'elle requiert. Ses mœurs étaient peu sévères, mais ne gâtaient pas son esprit.

Vers 193-195, il se convertit au christianisme et, dans les heures critiques qu'on traversait, donna sans réserve à ses nouveaux frères l'appui d'une ardeur enthousiaste et d'un talent hors pair. En 197 déjà, il s'adressait aux confesseurs de la foi détenus dans les cachots, pour les exhorter à la patience et au courage en face de la mort. (*Ad martyres*). S'il sait, dans ce rôle, trouver des accents d'une tendresse touchante, il est cependant plus à l'aise pour mener l'attaque contre les persécuteurs. Il le fait, cette même année, dans deux traités : l'*Ad nationes* critique les mœurs et les divinités païennes; l'*Apologeticum* plaide la cause des chrétiens.

C'est un des écrits les plus célèbres de Tertullien, celui qui exprime le mieux son talent et où il a donné toute sa mesure. En juriste averti, il discute, juge, condamne les lois invoquées contre les chrétiens; les arguments se pressent avec une logique implacable, la phrase concise, nerveuse, lance le trait qui porte et qui blesse; métaphores hardies, brusques oppositions, mots éclatants s'accumulent, se croisent, se heurtent, éblouissent et déconcertent le lecteur, ressaisi aussitôt par le souffle puissant d'une éloquence passionnée, presque brutale.

Parmi tous les apologistes de ce siècle, Tertullien fut le plus grand; il dotait d'un chef-d'œuvre la littérature chrétienne à ses débuts. Mais pas plus que ceux qui l'avaient précédé, son plaidoyer n'arrêta la persécution. Septime Sévère, par son édit de 202, allait même lui donner un regain d'activité. Durant deux années, les victimes furent nombreuses, mais leur souvenir se confondit, pour la plupart, dans un anonymat commun. Quelques-unes cependant ont gardé à travers les siècles une particulière célébrité due, en partie, aux *Actes* qui rappelaient leur passion et au culte dont fut entourée leur mémoire. On les appelait les martyrs thuburbitains, bien qu'ils aient souffert à Carthage, parce qu'ils étaient originaires de Thuburbo (Tebourba), dans la Proconsulaire. Perpétue et Félicité forment le centre de ce groupe qui comptait quatre autres confesseurs; tous, sauf l'un d'eux mort dans sa prison, furent exposés aux bêtes dans l'amphithéâtre, le 7 mars 203. Durant leur captivité et jusqu'au dernier moment, Perpétue, qui appartenait à une famille d'un rang élevé, eut le courage de raconter elle-même les souffrances endurées, et ce récit, d'une simplicité poignante, est un des morceaux les plus touchants de la littérature chrétienne à cette époque.

La rigueur des magistrats se lassa plus vite que la patience des chrétiens. Peu à peu, le calme revint; des proconsuls

firent preuve de tolérance et de justice; l'église d'Afrique put jouir, pendant quelques années, d'une tranquillité presque complète. Tertullien, devenu prêtre vers 200, multipliait son activité; par ses écrits, il se faisait la conscience de la communauté chrétienne, mais une conscience sévère, rigoriste même, et qui bientôt admit et professa les excès d'un montanisme condamné. Il luttait contre les hérésies, s'attaquant d'abord au gnosticisme, la plus séduisante et la plus dangereuse. Dans son fameux traité *De la prescription*, il écartait tous les novateurs par un argument emprunté au droit romain. L'Eglise seule possède légitimement les Ecritures transmises par la succession apostolique; nul, en dehors d'elle, ne peut y toucher; les hérétiques, en prétendant les utiliser, sont donc des intrus et des voleurs. Mais l'ardent polémiste ne s'arrêtait pas à cette simple fin de non-recevoir; dans des traités spéciaux, il discutait les doctrines et ridiculisait leurs auteurs. Un certain Praxéas ayant compromis la notion de Trinité, Tertullien redressa ses erreurs avec une précision de langage qui fixait, en ces matières, le vocabulaire théologique encore trop incertain (*Adversus Praxeam*). Sa verve était d'autant plus excitée que ce même hérétique avait dénoncé, à Rome, le montanisme dont Tertullien était devenu un partisan décidé.

Mais son zèle combatif ne se limitait pas aux seuls hérétiques; les chrétiens eux-mêmes reçurent, plus d'une fois, ses remontrances grondeuses. L'Eglise africaine comptait de nombreux fidèles, venus de toutes les classes de la société; comme à toute époque, il y avait parmi eux des fervents et des tièdes. Quelques-uns s'attardaient trop aux souvenirs d'un passé païen ou gardaient avec le monde des relations jugées trop étroites; ils fréquentaient les théâtres, s'occupaient de littérature, menaient une vie d'apparence correcte, mais où la pénitence n'avait qu'une place restreinte. L'austère censeur les rappelait à une conception plus stricte de la vie chrétienne. Il condamnait l'exercice de certains métiers, repoussait toute participation aux charges publiques, excluait le service militaire, tout cela impliquant presque nécessairement, selon lui, l'exercice du culte païen. Le commerce était regardé comme suspect de fraude, les secondes noces interdites, ainsi que les mariages mixtes.

Tant de rigueur dépassait parfois les bornes d'une juste prudence. S'il était permis de blâmer la lâcheté de quelques-uns en face de la persécution, pourquoi faire un crime de la fuite à ceux qui voulaient garder leur foi et ne se sentaient pas la force d'affronter les supplices? Notre Seigneur n'avait-il

pas dit : « Lorsqu'on vous poursuivra dans une ville, fuyez dans une autre »? Mais Tertullien poussait à la témérité, ou du moins l'approuvait. On le vit bien lors d'un incident survenu, en 211, au camp de Lambèse (Numidie). Dans une cérémonie militaire, un soldat refusa, parce qu'il était chrétien, de poser sur sa tête une couronne de lauriers, comme les rites l'exigeaient. Tertullien, dans son traité *De la Couronne*, se fit le défenseur d'une telle conduite qui fut généralement blâmée, comme une provocation inutile et dangereuse. De fait, le nouveau proconsul, Scapula Tertullus (211-213), rouvrit la persécution. Les chrétiens furent poursuivis, arrêtés, livrés aux flammes. Mieux inspiré cette fois, Tertullien reprit la plume et, dans une lettre ouverte à Scapula (*Ad Scapulam*), plaida la cause des victimes avec des accents qui rappelaient son *Apologétique*.

Et pourtant déjà il était entièrement gagné par les idées montanistes. Devant l'ennemi commun, il faisait front avec les catholiques, mais ne s'arrêtait pas de blâmer ce qu'il jugeait, chez eux, avec ses idées nouvelles, tiédeur et laxisme. Les autorités ecclésiastiques furent violemment prises à partie et blâmées d'ouvrir trop large la porte au repentir, d'accorder le pardon aux impudiques et aux apostats (*De Pudicitia*) [1]. Le vigoureux lutteur, après avoir défendu l'Eglise, se séparait d'elle, pour s'isoler dans une opposition bruyante, mais sans avenir. Il fut, dit-on, le chef d'une petite secte, les Tertullianistes, qui exagéraient encore les principes du montanisme. A partir de 220, on perd sa trace; il dut cependant vivre quelque temps encore, car saint Jérôme affirme qu'il mourut dans une extrême vieillesse[2].

Malgré cette défection, l'Eglise d'Afrique poursuivit ses destinées, montrant ainsi qu'un homme, eût-il du génie, n'est pas nécessaire aux œuvres divines.

1. Œuvres dans Migne, P. L., t. I-III.

2. A l'Eglise d'Afrique se rattache, au moins par ses origines, Minucius Félix, à qui on doit une apologie du christianisme, à l'adresse des païens cultivés, l'*Octavius*, rédigé sous forme de dialogue, avec élégance et modération. Cet ouvrage a été composé à Rome, sur la fin du IIe siècle; on discute encore sur les rapports de l'*Octavius* avec l'*Apologétique* de Tertullien et on se demande qui des deux s'est inspiré de l'autre.

## BIBLIOGRAPHIE

A. Harnack, *Die Mission und Ausbreitung des Christentums in den ersten drei Jahrhunderten*, t. II. Leipzig, 1915.
*P. Allard, *Histoire des persécutions durant les deux premiers siècles*. Paris, 1911.
*Dom H. Leclercq, *L'Espagne chrétienne*. Paris, 1906.
*Dom H. Leclercq, *L'Afrique chrétienne*, t. I. Paris, 1904.
*J. Mesnage, *Le christianisme en Afrique. Origines, Développements, Extension*. Paris, 1914.
P. Monceaux, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, t. I. Paris 1901.
*A. d'Alès, *La théologie de Tertullien*. Paris, 1905.

NOTE III

# LES ORIGINES DES ÉGLISES DE GAULE

Tous les historiens, à quelque école qu'ils appartiennent, sont d'accord pour affirmer que l'Evangile a dû pénétrer en Gaule de très bonne heure. Mais, tandis que les uns, tout en reconnaissant la possibilité et même la vraisemblance de cette prédication au Ier siècle, se refusent à lui reconnaître un caractère historique, en raison de l'incertitude des traditions, d'autres, au contraire, invoquant celles-ci, croient pouvoir désigner les ouvriers du labeur évangélique à cette époque et marquer les résultats de leur activité, c'est-à-dire la fondation de plusieurs églises hiérarchiquement constituées.

Mgr Duchesne peut passer pour le chef le plus marquant de la première école. Il avait écrit dans ses *Origines chrétiennes* (2e éd., p. 498) : « L'histoire commence aux martyrs de Lyon. S. Pothin est le premier évêque gallo-romain dont le nom se soit conservé. Ce n'est pas à dire qu'il soit le plus ancien évêque, ou même le fondateur de l'église de Lyon, ni que la Gaule n'ait pas reçu la lumière de l'Evangile dès le temps des apôtres. Autre chose sont les faits connus, autre chose les faits réels. Le christianisme doit être aussi ancien en Gaule que dans les pays de situation géographique analogue, l'Afrique par exemple. » Il admettait encore que les rares témoignages dont nous disposons suffisent « à démontrer que des églises chrétiennes étaient fondées en Gaule peu après le milieu du second siècle » (*Ibid*, p. 488). Mais l'étude des catalogues épiscopaux, recensés et classés par L. Delisle (*Histoire littéraire de la France*, t. XXIX, Paris, 1884), l'amena à les considérer comme le principal élément de solution du problème posé et à modifier ses premières affirmations dans un sens plus restrictif. « Dans l'ancienne Gaule celtique, avec ses grandes subdivisions en Belgique, Lyonnaise, Aquitaine et Germanie, une seule église existait au IIe siècle, celle de Lyon... Ce que nos documents nous apprennent, c'est que l'église de Lyon était, en dehors de la Narbonnaise, non la première, mais la seule. Tous les chrétiens épars depuis le Rhin jusqu'aux Pyrénées ne formaient qu'une seule communauté; ils reconnaissaient un chef unique, l'évêque de Lyon » (*Mémoire sur l'origine des diocèses épiscopaux dans l'ancienne Gaule*, pp. 50-51. Paris, 1890), reproduit dans *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, I, pp. 38-39. Paris, 1894). Donc, à la fin du IIe siècle, en dehors de la Narbonnaise, qui avait peut-être déjà des églises organisées, une seule église hiérarchiquement constituée, Lyon.

Ces conclusions ont rallié de nombreux et importants suffrages, mais n'ont pas fait l'unanimité. Sans parler des tenants de l'opinion dite traditionnelle, qui continuent à défendre l'établissement de nombreux sièges épiscopaux dès l'époque apostolique, quelques historiens maintiennent que, sur la fin du IIe siècle, l'église de Lyon n'était pas la seule qui fût organisée dans la Gaule celtique. Il faut citer, parmi ces derniers, Mgr Bellet (*Les origines des églises de France et les Fastes*

*épiscopaux*, 2e éd. Paris, 1898) et M. Ad. Harnack (*Die Mission und Ausbreitung des Christentums in den ersten drei Jahrhunderten*, 3e éd. Leipzig, 1915).

On se trouve ainsi en face de trois opinions : celle de Mgr Duchesne, à laquelle se sont pratiquement ralliés ceux qui, sur le témoignage de Grégoire de Tours, plaçaient au IIIe siècle l'évangélisation de la Gaule; celle de M. Harnack, et enfin celle des traditionalistes. Chacune d'elles a ses arguments favoris; la première se base sur les listes épiscopales et interprète les autres textes en fonction de leurs données; la seconde invoque les quelques documents littéraires du IIe et du IIIe siècle qui ont survécu; la troisième enfin fait surtout état des légendes hagiographiques postérieures.

Il importe d'examiner les preuves de chacune d'elles.

I. — « Bien des églises de France avaient conservé d'anciennes listes de leurs évêques... Le plus souvent, on n'y trouve autre chose que des noms et la suite des évêques dans l'ordre de succession... On peut mesurer ces séries, voir à quelle date (approximative, bien entendu) elles reportent leurs origines respectives, comparer enfin les résultats partiels obtenus pour chacune d'elles et en tirer des conclusions plus générales sur le temps de la fondation des églises dans l'ensemble du pays. » (*Fastes épiscopaux*, I, p. 2.) Mais il faut distinguer les bons catalogues d'avec les mauvais; et voici comment : « En réunissant les données fournies par les récits de Grégoire de Tours et quelques autres documents historiques du Ve au VIIIe siècle, en les complétant par les dates fort nombreuses qui résultent des signatures apposées aux conciles des temps romains et mérovingiens, il est aisé de dresser, pour la plupart des églises, des séries épiscopales, incomplètes, il est vrai, discontinues, mais absolument sûres. Cela fait, on compare, pour chaque diocèse, le catalogue avec cette série de dates. Si le catalogue omet des évêques certains, s'il intervertit l'ordre établi d'ailleurs, si ses fautes sont de telle nature qu'elles ne puissent être imputées à des accidents de transcription, alors il est clair qu'il ne mérite aucune confiance pour les parties où la vérification est impossible. » (*Ibid.*, p. 4.) Vingt-quatre listes seulement résistent à cet examen et peuvent être considérées comme « bonnes ». Or, « aucune d'elles n'est assez longue pour rejoindre le Ier siècle et les prétendues origines apostoliques. Une seule, celle de Lyon, permet d'atteindre le IIe siècle, conformément d'ailleurs à ce que nous savons sur l'histoire de cette église. Il serait vraiment fort étrange que, sur vingt-quatre catalogues épiscopaux bien conservés, bien en règle avec la chronologie depuis le Ve siècle, aucun n'eût échappé, pour la période antérieure, à des lacunes considérables. » (*Ibid.*, p. 32.)

Ces résultats, malgré l'apparente rigueur de l'argumentation, étonnent. D'abord, ils sont peu conformes à ce que nous savons de la propagande chrétienne et de l'organisation des églises, durant les deux premiers siècles. En général, là où il y avait un groupe de fidèles, surtout s'il était dans une cité et éloigné d'un centre ecclésiastique déjà constitué, on établissait un évêque; ainsi s'explique le grand nombre de diocèses existant en Afrique dès le début du IIIe siècle. Or, de l'aveu de tous, il y avait dans la Gaule celtique, sur la fin du IIe siècle, des groupements chrétiens, pourquoi un seul évêque? D'autre part, les textes littéraires, comme on le montrera plus loin, paraissent bien indiquer l'existence de plusieurs églises en Gaule à cette même date, et Eusèbe de Césarée les a entendus de la sorte. Mgr Duchesne, pour les faire cadrer avec les conclusions tirées des catalogues épiscopaux, a dû modifier l'interprétation qu'il en donnait précédemment.

D'ailleurs, M. Harnack (*Die Mission...*, I, p. 436) fait justement remarquer que l'argument de Mgr Duchesne est un argument tiré du silence des sources, c'est-à-dire des listes épiscopales. Or, cet argument, toujours difficile à manier, l'est particulièrement pour cette période où les documents sont plus rares. Les listes épiscopales, même celles qui sont rangées parmi les « bonnes », sont de rédaction tardive; elles peuvent être incomplètes pour toutes les églises, et les plus anciennes parmi celles-ci ne sont pas toujours en possession des meilleures, témoin les églises de la Narbonnaise. Dans ces conditions, suffisent-elles à établir une théorie générale sur les origines des diocèses en Gaule et à atténuer la portée de textes qui, au premier abord du moins, semblent les contredire?

II. — Ces textes forment la base de la seconde opinion; ils appartiennent au II^e^ et au III^e^ siècles.

1. — La lettre adressée, en 177, aux chrétiens d'Asie et de Phrygie, pour leur faire connaître les événements qui ont marqué la récente persécution survenue à Lyon (Eusèbe, H. E., V, 1), écrite au nom des « serviteurs du Christ qui habitent Vienne et Lyon en Gaule ». Là-dessus, Mgr Duchesne écrit : « Cette formule semble plutôt désigner un groupe ecclésiastique que deux groupes ayant chacun son organisation distincte; en tout cas, elle n'offre rien de contraire à l'indistinction des églises. » En outre, il est question, dans cette même lettre, de « Sanctus, le diacre de Vienne », et, suivant le même auteur, la présence de l'article (τὸν διάκονον) souligne « la désignation d'une fonction locale, d'une direction déléguée, exercée au nom de l'autorité ecclésiastique de Lyon ». (*Fastes épiscopaux*, I, p. 40.)

Mgr Bellet et M. Harnack contestent cette interprétation. Ils font remarquer d'abord qu'Eusèbe, en introduisant ce texte, le donne comme émanant de deux églises distinctes, « les très illustres églises de ces deux cités », Lyon et Vienne. Le titre porte simplement que des « serviteurs du Christ » habitant Vienne et Lyon écrivent aux « frères qui ont la même foi » en Asie et en Phrygie. Pas plus que ces derniers, les premiers ne peuvent être, en vertu de cette formule, ramenés à un seul groupement hiérarchique. Plus loin, Pothin est désigné comme ayant « le ministère de l'épiscopat à Lyon », sans qu'il soit rien dit de Vienne, dont il serait pareillement le chef et qui est aussi en cause. Enfin, à propos de Sanctus, M. Harnack écrit : « C'est bâtir beaucoup trop sur un article que de conclure précipitamment à l'absence d'évêque (et de prêtre) à Vienne, la communauté étant dirigée par un seul diacre. » (*Die Mission...*; I, p. 438.)

2. — Vers 180, saint Irénée voulant montrer, contre les gnostiques, l'unité de la foi chrétienne, invoque le témoignage des églises répandues à travers le monde entier. « Bien que les langues soient différentes, dit-il, la force de la tradition est une et identique. Elles ne pensent et ne transmettent pas autrement les églises fondées dans les Germanies, ni celles qui sont chez les Ibères, ni celles qui sont chez les Celtes, ni celles qui sont en Orient, ni celles qui sont en Lybie, ni celles qui sont établies au centre du monde. » (*Advers. Haer.*, I, 10.) « Il est clair, dit Mgr Duchesne, qu'il vise ici, non l'état plus ou moins avancé de l'organisation ecclésiastique, mais la diffusion du christianisme ou plutôt la diversité des pays où il avait déjà fait des conquêtes. » (*Fastes épiscopaux*, I, p. 40.) Dans ce cas, on peut s'étonner qu'Irénée parle d'*églises* (ἐκκλησίαι) et non simplement de fidèles et surtout qu'il mette les églises de Germanie, des Ibères et des Celtes sur le

même plan que celles d'Orient, d'Egypte, etc., qui étaient organisées hiérarchiquement. Mais en outre, et ceci est de première importance, il faut se rappeler qu'Irénée fonde l'argument de tradition fourni par les églises, non pas seulement sur la profession par les fidèles d'une foi commune, mais sur la transmission authentique de l'enseignement apostolique par la hiérarchie. L'existence de celle-ci est un élément essentiel de la preuve. « *Traditionem itaque apostolorum in toto mundo manifestatam, in omni ecclesia adest respicere omnibus qui vera volunt videre; et habemus annumerare eos qui ab apostolis instituti sunt episcopi et successores eorum usque ad nos.* » (*Adv. Haer.*, III, 3, 1.) Si donc Irénée parle d'églises témoins de la tradition, il ne peut s'agir que d'églises hiérarchiquement constituées.

3. — Eusèbe de Césarée, relatant les discussions soulevées dans l'Eglise, au sujet de la Pâque, vers la fin du IIe siècle, parle des lettres écrites alors sur ce sujet. « On a encore aujourd'hui, dit-il, la lettre des évêques alors assemblés en Palestine, sous la présidence de Théophile, évêque de l'Eglise (παροικίας), de Césarée, et de Narcisse, évêque de celle de Jérusalem; la lettre des évêques réunis à Rome pour la même question, Victor étant évêque; la lettre des évêques du Pont, présidés par Palmas, en qualité de plus ancien; la lettre des églises de Gaule que dirigeait Irénée (τῶν κατὰ Γαλλίαν δε παροικιῶν ἃς Εἰρηναῖος ἐπεσκόπει); la lettre des évêques de l'Osroène et des villes de ce pays, etc. » (H. E., V, 23.) Plus loin, il mentionne encore les lettres que certains évêques, pourtant d'accord avec lui sur le fond de la question, adressèrent à Victor de Rome, pour l'inviter à ne pas user de mesures de rigueur envers les Asiates. « Parmi eux encore, Irénée écrivait au nom des frères qu'il gouvernait en Gaule. » (H. E., V, 24.) (ἐν οἷς καὶ ὁ Εἰρηναῖος ἐκ προσώπου ὧν ἡγεῖτο κατὰ τὴν Γαλλίαν ἀδελφῶν.) Mgr. Duchesne écrit à ce propos : « Bien que le mot παροικία ait souvent le sens de diocèse épiscopal et qu'Eusèbe l'emploie ainsi dans le même chapitre, il est nécessaire de lui donner une autre signification. En effet, Eusèbe présente Irénée comme étant l'évêque de toutes les παροικίαι dont il parle. Le verbe ἐπισκοπεῖν ne saurait s'entendre d'une simple présidence, comme serait celle d'un métropolitain à la tête de son concile... En prenant παροικίαι dans le sens de groupes détachés, dispersés, d'une même grande église, ce texte d'Eusèbe correspond parfaitement à la situation de l'église des Gaules vers la fin du IIe siècle : plusieurs groupes de chrétiens, épars sur divers points du territoire, un seul centre ecclésiastique, un seul évêque, celui de Lyon. » (*Fastes épiscopaux*, I, p. 41.)

Dans tout ce texte d'Eusèbe, un seul détail, qui d'ailleurs n'a pas été relevé, me semble favoriser l'interprétation de Mgr Duchesne : pour toutes les contrées, l'historien parle de lettres des *évêques*, tandis que pour la Gaule, il est question de lettres des *églises* dirigées par Irénée. Mais c'est là, sans doute, simple artifice de rédaction, car Eusèbe, on l'a déjà vu, admettait l'existence, en dehors de Lyon, d'au moins une église organisée, celle de Vienne. (*cf.* H. E., V, 1.) L'ensemble du chapitre témoigne tout naturellement, et au sens obvie, en faveur de la pluralité des églises et des évêchés. Il s'agit là de lettres rédigées par des synodes d'évêques. « Des synodes et des assemblées d'évêques se réunirent à cette même époque et tous, unanimement, par des lettres, portèrent un décret ecclésiastique pour les fidèles de tous pays... On a encore aujourd'hui la lettre... » Celle des Gaules est mentionnée dans la série commune. En outre, comment admettre qu'Eusèbe, à quelques lignes d'intervalle, ait donné au terme παροικίαι

un sens différent? Enfin, le mot ἐπισκοπεῖν peut fort bien s'entendre ici d'une sorte de pouvoir métropolitain, puisque Eusèbe lui-même, dans un autre passage (H. E., VII, 26), lui donne évidemment ce sens. (cf. A. HARNACK, *Die Mission...*, I, p. 438-439.)

4. — Saint Cyprien, évêque de Carthage, dans une lettre écrite vers 254, avertit le pape Etienne que l'évêque d'Arles, Marcien, adhère au parti schismatique de Novatien et lui demande de prendre des mesures en conséquence. « *Faustinus, collega noster Lugduni consistens, semel atque iterum scripsit, significans ea quae etiam vobis scio utique nuntiata tam ab eo quam a ceteris coepiscopis nostris in eadem provincia constitutis, quod Marcianus, Arelate consistens, Novatiano se conjunxerit... Quapropter facere te oportet plenissimas litteras ad coepiscopos nostros in Gallia constitutos ne ultra Marcianum... collegio nostro insultare patiantur... Dirigantur in provinciam et ad plebem Arelate consistentem a te litterae quibus, abstento Marciano, alius in loco ejus substituatur.* » (*Ep.* 68.)

Quels sont les évêques désignés par ces termes : *ceteris coepiscopis nostris in eadem provincia constitutis?* Mgr Duchesne les cherche de préférence dans la Narbonnaise. « Comme il s'agit d'une affaire qui intéressait cette contrée, il est naturel de croire que les évêques qui s'associaient à la démarche de Faustin étaient des évêques voisins d'Arles et de Marseille. » (*Fastes épiscopaux*, I, p. 42.) Mgr Bellet (*Les origines des églises de France*, p. 122 sv.) et M. Harnack (*Die Mission...*, I, p. 437) pensent, au contraire, qu'il est question des évêques de la Lyonnaise. Lyon, en effet, n'était pas dans la même province (*eadem provincia*) que les évêchés voisins d'Arles. En outre, le contexte, notamment le passage ayant trait aux lettres pontificales qui devront être adressées et aux évêques de la Gaule, et aux évêques de la Province ou Narbonnaise, exige ce sens. En conséquence, la Lyonnaise aurait possédé, au milieu du III^e^ siècle, plusieurs évêques qui se seraient réunis en concile. A quelle date remonterait la fondation des églises qu'ils représentaient, rien ne l'indique ici; mais il serait invraisemblable que toutes n'aient été établies qu'aux approches du concile en question.

De ces divers textes, contemporains des faits qu'ils rapportent, on peut conclure, sinon avec certitude, du moins avec une sérieuse probabilité, à l'existence, en Gaule, de plusieurs évêchés antérieurs, non seulement au milieu du III^e^ siècle (S. Cyprien), mais à la fin du II^e^ (S. Irénée). Ils se trouvaient et dans la Celtique ou Lyonnaise, et dans les Germanies, inférieure et supérieure. Dans quels centres étaient-ils établis? En se basant sur la pratique commune des premiers siècles, on peut répondre : dans les cités ou villes importantes. Or, la Celtique, outre sa métropole, Lyon, en possédait vingt-trois, dont les principales étaient Rouen, Angers, Nantes, Rennes, Evreux, Sens, Orléans, Paris, Troyes, Tours, Autun. Les deux Germanies comprenaient les régions sises entre la Gaule Belgique et le Rhin; elles avaient pour principaux centres Strasbourg, Mayence, Cologne, Worms, Bonn, Leyde (*cf.* BELLET, *ouv. cit.*, pp. 107-109). C'est parmi ces villes qu'il faudrait, selon toute vraisemblance, chercher les premiers évêchés, sans qu'on puisse pourtant les désigner de façon précise.

III. — Les partisans de l'opinion dite traditionnelle sont beaucoup plus affirmatifs. En faisant état de documents hagiographiques, qui seraient les témoins fidèles de traditions locales primitives, ils sou-

tiennent la fondation, dès l'époque apostolique, de nombreux sièges épiscopaux à travers toute la Gaule.

Mais la plupart des récits invoqués sont de composition tardive et surtout d'autorité médiocre. Aussi chaque cas doit être étudié séparément et pour lui-même. S'il est des prétentions justifiées, si certaines églises peuvent faire remonter très haut leurs origines, il n'en reste pas moins que cette évangélisation apostolique de la Gaule, considérée dans son ensemble et avec les détails relatés, prend un aspect légendaire fort accentué. Pour le faire apparaître, il suffit de juxtaposer et de comparer les multiples traditions locales, de constater avec quelle pieuse émulation les diverses églises se réclament de personnages ayant été en relation avec Notre Seigneur ou avec les Apôtres. Est-il possible que presque tous ceux dont l'histoire évangélique ou apostolique a gardé le nom ou simplement fait mention se soient dirigés vers la Gaule pour lui porter le bienfait de la foi?

Et ils sont nombreux! On trouve, en effet, saint Aphrodise (Béziers), l'hôte de la Sainte Famille en Egypte; saint Amateur (Autun), le serviteur de l'Enfant Jésus et de la Sainte Vierge à Nazareth; saint Lazare, avec ses sœurs Marthe et Marie (Marseille), amis et hôtes de Notre Seigneur; Marie Jacobé et Marie Salomé, avec leur servante Sara (Marseille); saint Ursin (Bourges), qui ne serait autre que Nathanaël; saint Amadour (Cahors), autrement Zachée le publicain, venu en Gaule avec sa femme, Véronique, l'hémorroïsse; saint Julien (Le Mans), ou Simon le lépreux; saint Martial (Limoges), l'enfant béni par Notre Seigneur; saint Restitut (Saint-Paul-Trois-Châteaux), l'aveugle-né; saint Zacharie (Vienne), un domestique de la maison où fut célébrée la cène et qui apporta en Gaule la nappe sur laquelle le Christ avait consacré; saint Ruf (Avignon), le fils de Simon le Cyrénéen; puis plusieurs des soixante-douze disciples, venus à Aix, à Orange, à Lodève, à Sens, à Tours, à Poitiers, à Périgueux, au Puy. Il faut encore ajouter Denys l'Aréopagite (Paris), Sergius Paulus (Narbonne), le proconsul converti par saint Paul; saint Trophime (Arles) et saint Crescent (Vienne), disciples de saint Paul; l'évangéliste saint Luc (Rennes). C'est vraiment trop de gloire pour un seul pays! (*Cf.* E. Bernard, *Les origines de l'église de Paris. Etablissement du christianisme dans les Gaules. Saint Denys de Paris*, pp. 33-37. Paris, 1869.)

Tout en admettant, s'il y a lieu, que les premiers fondements de certaines églises ont été jetés dès le Ier siècle, il est difficile de croire à l'existence d'une tradition primitive sur les origines apostoliques des églises des Gaules dans leur ensemble. Grégoire de Tours, dans un texte fameux, paraît bien l'exclure. Il écrit en effet : « *Sub Decio vero imperatore multa bella adversus nomen christianum oriuntur... Hujus tempore septem viri episcopi ordinati ad praedicandum in Gallias missi sunt, sicut historia passionis sancti martyris Saturnini denarrat. Ait enim : Sub Decio et Grato consulibus, sicut fideli recordatione retinetur, primum ac summum Tolosana civitas sanctum Saturninum habere cœperat sacerdotem. Hi ergo missi sunt : Turonicis, Gatianus episcopus; Arelatensibus, Trophimus episcopus; Narbonae, Paulus episcopus; Tolosae, Saturninus episcopus; Parisiacis, Dionysius episcopus; Arvernis, Stremonius episcopus; Lemovicinis, Martialis est destinatus episcopus.* » (*Hist. Franc.*, I, 28.)

Ces renseignements, tels quels, sont erronés. On sait pertinemment que l'Eglise d'Arles, pour ne citer que celle-là, existait avant l'époque de Dèce et avait à cette date un évêque nommé Marcien. Mais, d'autre part, si, au VIe siècle, une tradition sérieuse avait témoigné en faveur

des origines apostoliques, Grégoire n'aurait pu l'ignorer et, dans ces conditions, il n'aurait pas écrit le passage cité. Son silence est particulièrement significatif. En effet, « Grégoire est né dans une noble famille gallo-romaine; il est apparenté avec toutes les notabilités ecclésiastiques de la Gaule. Son éducation s'est faite auprès de son oncle, l'évêque de Clermont, Gallus, et de son successeur Avitus. Il devint lui-même évêque de Tours et fut toute sa vie un des personnages les plus considérables de l'empire franc. Avant et après son élévation à l'épiscopat, il voyagea sans cesse par toute la Gaule. Dans ses voyages, rien n'excitait son intérêt comme les sanctuaires des saints et les récits que l'on conservait autour de leurs tombeaux, dans les églises, dans les monastères et parmi le peuple. Outre sa grande histoire des Francs, il a rempli de ces récits des livres entiers. Ce n'est pas lui qui eût fait difficulté d'admettre des choses aussi édifiantes si on les lui eût racontées... Et pourtant Grégoire de Tours n'a rien su de ces histoires si glorieuses pour les églises des royaumes francs. Car s'il les avait sues, comment aurait-il oublié de les mentionner dans sa grande histoire, dans ses œuvres hagiographiques et en particulier dans les pages spéciales qu'il consacre aux églises de Clermont et de Tours? Qui pouvait mieux que lui connaître les traditions de ces deux églises? Or, il dit positivement que saint Gatien et saint Stremonius, les premiers évêques de Tours et de Clermont dont il ait connaissance, ne sont pas antérieurs au milieu du III^e^ siècle. Qu'il ait eu raison ou qu'il ait eu tort dans cette attribution chronologique, il reste toujours certain que la tradition locale, consciencieusement interrogée, ne lui fournissait pas de date plus ancienne que le temps de Dèce, ni d'origine plus glorieuse que la simple mission du siège apostolique. » (L. DUCHESNE, *Les origines chrétiennes*, pp. 495-497.)

En résumé : des trois opinions émises au sujet de l'origine des églises des Gaules, la seconde, celle qui affirme l'existence de plusieurs sièges épiscopaux, non seulement dans la Narbonnaise, mais dans la Celtique et les Germanies, avant la fin du II^e^ siècle, paraît plus conforme aux textes contemporains et à la pratique commune de l'évangélisation à cette époque.

## CHAPITRE XIV

## LES ÉGLISES D'ORIENT AU IIe SIÈCLE

**L'Asie Mineure.** De tous les pays qui avaient reçu la foi, l'Asie était peut-être, au IIe siècle, celui où les communautés chrétiennes étaient les plus nombreuses. L'apostolat de saint Paul et de ses compagnons, l'action de saint Jean, peut-être de saint Pierre, continuée par des disciples, avaient intensifié la propagande évangélique. L'Asie proconsulaire, la Phrygie, la Bithynie, la Galatie, la Lycaonie, en un mot toutes les provinces possédaient des églises; non seulement les villes, mais les campagnes elles-mêmes avaient entendu la Bonne Nouvelle et s'y étaient ralliées, au point de mettre en péril le culte païen.

Lorsque, vers 112, Pline le Jeune, gouverneur de la Bithynie, consultait l'empereur Trajan sur la procédure à suivre dans le jugement des chrétiens, il devait constater leur nombre et leur influence. « L'affaire m'a paru digne de vos réflexions, écrivait-il, par la multitude de ceux qui sont enveloppés dans ce péril; car un très grand nombre de personnes, de tout âge, de tout ordre, de tout sexe, sont et seront tous les jours impliquées dans cette accusation. Ce mal contagieux n'a pas seulement infesté les villes, il a gagné les villages et les campagnes. » Plusieurs de ces convertis, il est vrai, revenaient facilement au paganisme un moment abandonné, car le gouverneur ajoutait : « Je crois pourtant que l'on peut remédier à ce mal et qu'il peut être arrêté. Ce qu'il y a de certain, c'est que les temples, qui étaient presque déserts, sont fréquentés, et que les sacrifices, longtemps négligés, recommencent. On vend partout des victimes qui trouvaient auparavant peu d'acheteurs. De là, on peut juger quelle quantité de gens peuvent être ramenés de leur égarement si l'on fait grâce au repentir. » (*Lettres*, X, 97.)

Très vivantes, fortement organisées, les églises d'Asie formaient un des deux pôles de la « catholicité », Rome étant l'autre. Lorsque les armées de Titus menacèrent Jérusalem, quelques survivants de ces jours tragiques avaient cherché un refuge en Asie : le diacre Philippe et ses filles, honorées du don de prophétie, s'étaient retirés à Hiérapolis; ailleurs vivaient des « presbytres », qui avaient connu le Seigneur et les Apôtres, sans parler de saint Jean qui passa ses dernières années à Ephèse. Tous avaient confié à ceux qui les entouraient de vénération les souvenirs primitifs dont ils étaient les derniers témoins, et ces traditions fidèlement gardées se transmettaient de l'un à l'autre.

Papias, évêque d'Hiérapolis, en avait fixé quelques-unes dans un ouvrage en cinq livres, aujourd'hui perdu, qui était intitulé : *Explication des sentences du Seigneur*. « Pour toi, écrivait-il, je n'hésiterai pas à ajouter ce que j'ai appris des presbytres et dont j'ai fort bien conservé le souvenir, pour confirmer la vérité de mes explications... Quand quelque part je rencontrais ceux qui avaient été dans la compagnie des presbytres, je cherchais à savoir les propos de ceux-ci, ce qu'avait dit André ou Pierre, ou Philippe ou Thomas, ou Jacques ou Jean ou Matthieu, ou quelque autre des disciples du Seigneur. Je ne croyais pas que ce qu'il y a dans les livres me fût aussi profitable que des choses exprimées par une parole demeurée vivante. » Souvent Papias, dans son zèle, accueillait tous les récits sans grande critique, ou les interprétait mal. « Il paraît avoir été du reste, écrit Eusèbe, d'un esprit fort médiocre, comme on peut le conjecturer d'après ses écrits. » (H. E., III, 39.)

Polycarpe, évêque de Smyrne, fut, au dire de saint Irénée, le contemporain et l'ami de Papias. Tous deux étaient disciples de saint Jean, tous deux prétendaient rester l'écho de son enseignement. Polycarpe était déjà évêque lorsque, vers 110, saint Ignace d'Antioche traversa l'Asie pour être conduit à Rome. Il jouissait d'une grande autorité, sa parole et ses exemples conquéraient de nombreux païens à la foi du Christ, les fidèles l'entouraient d'une vénération touchante; les églises étrangères, même celle de Rome, où il passa vers 154, avaient pour lui des égards tout particuliers. Partout, il pourchassait les fausses doctrines et tenait à l'écart les hérétiques, tandis qu'autour de lui des disciples, tels que saint Irénée, recueillaient avec soin le témoignage de sa longue expérience.

A Sardes, dès l'époque d'Antonin le Pieux (138-161), et surtout durant le règne de Marc-Aurèle (161-180), l'évêque

Méliton passait pour un des écrivains les plus remarquables et les plus féconds de cette époque. Son œuvre était considérable, mais il n'en reste que de rares fragments. Il composa une apologie adressée à Marc-Aurèle et plusieurs traités dogmatiques.

Apollinaire, évêque d'Hiérapolis, fut, lui aussi, un apologiste et, l'un des premiers, combattit l'erreur montaniste née dans son voisinage. Vers le même temps vécut cet Abercius, dont on a découvert l'épitaphe[1]. Il était citoyen d'Hiérapolis et peut-être évêque de cette ville.

Sur la fin du siècle, on peut encore citer Polycrate, évêque d'Ephèse, l'intraitable défenseur des traditions asiates dans la question pascale. Pour les défendre, il invoquait le souvenir de tous ceux qui avaient illustré ces régions : disciples du Christ, prophètes, évêques et martyrs. Se dressant en face de l'Eglise de Rome, il lui disait avec une fierté, à peine tempérée par une formule d'humilité chrétienne : « Et moi-même, Polycrate, le plus petit d'entre vous tous, je garde la tradition de ceux de ma parenté dont j'ai suivi certains. Sept de mes parents ont, en effet, été évêques, et je suis le huitième, et toujours mes parents ont célébré le jour où le peuple s'abstenait de pain fermenté. Pour moi donc, mes frères, j'ai vécu soixante-cinq ans dans le Seigneur, j'ai été en relation avec les frères du monde entier, j'ai parcouru toute la Sainte Ecriture, je n'ai pas peur de ce qu'on fait pour nous émouvoir, car de plus grands que moi ont dit : Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. » (H. E., V, 24.)

Quelques autres noms d'évêques apparaissent dans la littérature de cette époque sans qu'on sache grand chose de leur activité. Elle se manifestait, de temps à autre, dans des réunions où l'on traitait en commun des questions urgentes; des synodes furent convoqués, autour de quelques chefs, pour discuter sur le montanisme et l'affaire de la Pâque. A propos de cette dernière, Polycrate d'Ephèse écrivait : « Je pourrais faire mention des évêques qui sont ici avec moi...; si j'écrivais leurs noms, ils feraient un grand nombre. » (H. E., V, 24.)

Ce développement de l'Eglise d'Asie n'avait pas été arrêté par la persécution. Méliton de Sardes, s'adressant à l'empereur Marc-Aurèle, lui disait : « Ce qui n'était jamais arrivé, la race de ceux qui honorent Dieu est maintenant persécutée en Asie, en vertu de récents édits. » Ces paroles ne sont pas de tout point conformes à la réalité; en Asie, comme

1. Cf. Dom H. Leclercq, *Abercius*, dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. I, c. 66-87. Paris, 1907.

dans le reste de l'Empire, la loi demeurait en vigueur et faisait parfois des victimes. Pline lui-même, malgré son souci d'être équitable, faisait mettre à mort les chrétiens dénoncés et qui persévéraient dans la profession de la foi. Il en était de même au temps d'Adrien, et les scrupules dont quelques gouverneurs de province font part à l'empereur montrent que souvent la foule hostile réclamait des exécutions; bien rares étaient les magistrats qui osaient résister à ses exigences.

On le vit bien à Smyrne, en 155. L'asiarque Philippe donnait des jeux solennels et, pour cette occasion, on avait réservé le supplice d'une douzaine de chrétiens, dont quelques-uns avaient été amenés de Philadelphie. Ils furent torturés, déchirés par les fouets, éprouvés par le feu, roulés sur des coquillages aux arêtes coupantes, enfin exposés aux bêtes. Un seul, Quintus, phrygien d'origine, qui s'était dénoncé lui-même, fut pris de peur et apostasia. Les autres, fortifiés par la grâce du Christ, demeurèrent invincibles. Entre tous, Germanicus se faisait remarquer par son courage; résistant aux sollicitations du proconsul qui s'apitoyait sur sa jeunesse, il provoquait les fauves lâchés contre lui. Une telle ardeur exaspéra la foule; la vue du sang réveillait en elle des instincts cruels; il fallait de nouvelles victimes. Un cri s'éleva, répété par des milliers de voix : « A mort les athées! qu'on cherche Polycarpe! »

Le saint vieillard avait voulu attendre à Smyrne la persécution menaçante; puis, sur le conseil de ses intimes, s'était décidé à quitter la ville. Des esclaves trahirent le lieu de sa retraite et la police l'ayant saisi, le conduisit à Smyrne. Il y arriva le matin. Déjà la foule hurlante et tumultueuse occupait le stade, sis à mi-côte du mont Pagus. A sa vue, les cris redoublèrent. Le proconsul Statius Quadratus interrogea aussitôt le prisonnier, en le pressant d'avoir pitié de son grand âge. Il suffisait, pour être libre, de jurer par la fortune de César et de crier : « Plus d'athées! » « Alors Polycarpe, promenant un regard sévère sur toute cette tourbe de païens sans foi ni loi qui encombrait le stade, et étendant la main vers elle, leva les yeux au ciel et, avec un profond soupir, s'écria : « Plus d'athées! » Le proconsul insista : « Prête serment et je te délivre; maudis le Christ! » Mais Polycarpe lui répondit : « Il y a quatre-vingt-six ans que je « le sers et il ne m'a jamais fait aucun mal, comment pour-« rais-je blasphémer mon roi et mon sauveur? »

Raisonnements, menaces, tout fut inutile. Le proconsul annonça alors au peuple que, par trois fois, Polycarpe s'était

déclaré chrétien. Une immense clameur accueillit ces paroles. Païens et Juifs, réunis dans une haine commune, demandaient à l'asiarque de lâcher un lion sur l'évêque de Smyrne. Mais Philippe leur fit observer qu'il n'en avait pas le droit, les combats de bêtes étant terminés. « Que Polycarpe soit brûlé vif! » répliquèrent-ils; et, sans plus attendre, la foule se répandit dans les ateliers et les bains, pour y chercher du bois et des fagots. En un instant, un bûcher fut dressé et le condamné, dépouillé de ses vêtements, fut lié au poteau planté sur le sommet. Bientôt la flamme jaillit; mais elle frôlait Polycarpe sans le brûler, lui faisant une auréole. A la fin, les païens ordonnèrent au bourreau de percer le martyr de son poignard. Ainsi mourut le bienheureux Polycarpe, le 22 février 155, à deux heures de l'après-midi.

Les fidèles de Smyrne recueillirent ses ossements et les ensevelirent « dans un lieu convenable ». Quelque temps après, dans une lettre qui a été conservée, ils firent part de cet événement « à l'église de Dieu qui séjourne à Philomélium (Phrygie) et à toutes les chrétientés du monde appartenant à la sainte Eglise universelle ». Ils y marquaient leur intention de célébrer, près du tombeau du saint évêque, l'anniversaire de son martyre. « Ce sera, ajoutaient-ils, un hommage à la mémoire de ceux qui ont combattu avant nous, en même temps qu'un entraînement et une préparation aux luttes de l'avenir. » (*Martyr. Polycarpi*)

Celles-ci n'étaient pas près de cesser. Sous Marc-Aurèle, d'autres martyrs édifièrent d'autres églises. On cite Thraséas, évêque d'Euménie, exécuté à Smyrne, et Sagaris, évêque de Laodicée (H. E., V. 24), qui souffrit sous le proconsulat de Sergius Paulus (164-166). Dans la première année du règne de Commode, Arrius Antoninus ayant voulu sévir en Asie, tous les chrétiens, raconte Tertullien, se présentèrent en masse à son tribunal. Le proconsul fut effrayé du nombre de ceux qu'il eût fallu mettre à mort; il en fit arrêter quelques-uns et dit aux autres : « Mais malheureux, si vous voulez mourir, n'avez-vous pas assez de précipices et de cordes! » (*Ad Scapulam*, 5.)

La vie intense du christianisme, l'influence des multiples mouvements religieux qui avaient traversé ce pays, peut-être le tempérament impulsif ou mobile de quelques peuples, la ténacité de certains autres, favorisèrent l'éclosion et le développement de doctrines suspectes. Déjà saint Paul avait dû lutter contre ce danger; il reparut maintes fois et, sur la fin du IIe siècle, menaça gravement l'unité de l'Eglise, avec les exagérations du montanisme. Des villes entières suivirent les

novateurs; un peu partout, les esprits étaient inquiets et parfois se laissaient jeter en d'étranges aventures par des visionnaires orgueilleux ou crédules.

**Grèce Macédoine Dalmatie.**

La mer Egée séparait à peine les Eglises d'Asie de celles d'Achaïe et de Macédoine. Les unes et les autres se réclamaient, à titre égal, de saint Paul qui, le premier, avait posé chez elles les fondements de la foi. Ces grands souvenirs facilitaient les relations, sans imposer l'uniformité.

Corinthe semble, à cette première époque, avoir joué un rôle prépondérant. A la fin du premier siècle, elle passa par une crise que l'intervention de Clément de Rome parvint à conjurer. La lettre qu'il écrivit, pour affermir la hiérarchie et apaiser les querelles, resta en grand honneur et, longtemps après, était encore lue devant la communauté assemblée. Le pape Soter s'intéressa, lui aussi, à l'Eglise de Corinthe qui reçut des marques sensibles de sa charité. L'évêque était alors Denys, dont l'influence dépassait de beaucoup les limites de son troupeau et de l'Achaïe tout entière. Ses lettres, qu'Eusèbe a connues et citées, en fournissent la preuve (H. E., IV, 23). Il vivait au temps de Marc-Aurèle.

Athènes eut pour premier évêque Denys l'Aréopagite, le converti de saint Paul. Son successeur, Publius, subit le martyre, sans doute au temps de Domitien, et cette persécution bouleversa la communauté chrétienne. Selon Denys de Corinthe, Quadratus, qui remplaça Publius, « mit tout son zèle à rassembler les fidèles et à raviver leur foi ». (H. E., IV, 23). Il n'y réussit que médiocrement, car, quelque cinquante ans plus tard, le même Denys recommandait encore aux Athéniens « de croire et de vivre selon l'Evangile », et il « les blâmait de leur négligence ». C'est qu'Athènes demeurait le centre de l'hellénisme païen, le refuge des philosophies antiques, la terre d'élection de tous les cultes nouveaux. Les empereurs Néron et Adrien, qui tous deux se piquaient de goûts artistiques, y étaient venus célébrer la gloire du passé et recevoir des hommages prêts à s'offrir. Alexandre d'Abonotique, un aventurier dont l'imposture et les infâmes pratiques révoltaient jusqu'à Lucien, le moins rigide des censeurs, avait su trouver des adeptes à Athènes et essayait de soulever l'opinion contre les chrétiens. Lui et ses pareils durent parfois réussir, car Antonin le Pieux, par des lettres adressées aux villes de Larisse, de Thessalonique et d'Athènes, mandait « de ne pas soulever de troubles » contre les chrétiens (H. E., IV, 26).

Ceux-ci d'ailleurs se défendaient eux-mêmes. Malgré ses faiblesses, l'Eglise d'Athènes devait être fière de compter parmi ses membres des hommes capables de faire entendre la vérité et de plaider publiquement, dans leurs écrits, la cause de leurs frères injustement persécutés. Les premiers apologistes furent des Grecs d'Asie ou d'Achaïe : Quadratus était peut-être l'évêque déjà cité; Aristide a gardé le titre de « philosophe athénien ». Tous deux s'adressaient à l'empereur Adrien.

Certainement la Thessalie, la Macédoine, la Thrace même et la Dalmatie possédaient, au IIe siècle, des communautés chrétiennes. La foi, jetée en passant par saint Paul, s'était conservée et développée; mais on ne saurait dire dans quelle mesure.

**Pont et Cappadoce.**

A l'est de la province d'Asie, en Cappadoce, dans le Pont, jusque sur les bords du Pont-Euxin, le christianisme avait pénétré de très bonne heure. Déjà saint Pierre adressait une lettre « aux élus, étrangers et dispersés dans le *Pont*, la Galatie, la *Cappadoce*, l'Asie et la Bithynie » *(I Pet.*, I. 1). L'Evangile se propagea rapidement chez ces peuples, à peine entamés par la culture hellénique. Lucien le satirique affirmait, vers 175, que « tout le pays (Pont et Cappadoce) était rempli d'athées et de chrétiens ». A cette date, il y avait certainement des Eglises organisées : Denys de Corinthe écrivait « à l'église d'Amastris et à celle du Pont ». Il donnait des avis sur le mariage et la continence; engageait ses correspondants à recevoir les pécheurs, quelque coupables qu'ils soient, qu'ils aient commis une faute ordinaire ou même le péché d'hérésie ». (H. E., IV, 23)

De fait, il y avait de l'agitation dans ces communautés. Les évêques eux-mêmes ne restaient pas toujours dans les limites d'une sage orthodoxie. L'un d'eux, dont le siège n'est pas connu, annonça, à la suite de visions, que le jugement surviendrait dans un an. Les fidèles, saisis de crainte, abandonnèrent leur pays, leurs terres, se mirent à vendre leurs biens, pour être plus libres de se préparer au grand événement. Le délai passé, ils durent reconnaître leur erreur et reprirent goût à la vie. (S. Hippolyte, *In Daniel.)*

La Cappadoce était sensiblement dans le même état. Des persécutions l'avaient atteinte, sur la fin du IIe siècle. Tertullien raconte *(Ad Scapulam*, 3) qu'un légat, Claudius Lucius Herminianus, furieux de la conversion de sa femme, se mit à poursuivre violemment les chrétiens. Bientôt une

maladie terrible le saisit et, dans sa détresse, il disait : « Que personne ne le sache, car les chrétiens s'en réjouiraient! » Par la suite, il se repentit d'avoir provoqué, par les tourments, l'apostasie de quelques-uns et finit presque en chrétien. Ces épreuves arrêtaient à peine la diffusion de la foi, et Césarée, devenue après la conquête romaine un centre de commerce très actif, en même temps qu'une ville militaire, était déjà une métropole ecclésiastique importante qui allait bientôt manifester sa vitalité avec éclat.

**Syrie Arménie Mésopotamie Arabie.**

Antioche de Syrie, d'où le christianisme était parti à la conquête du monde païen, gardait en Orient une prééminence que Jérusalem avait perdue dans sa ruine. Les évêques, dont la liste a été conservée, se reliaient directement aux apôtres Pierre et Paul. La plupart portaient des noms grecs, car la communauté s'était recrutée d'abord dans les milieux hellénisants; la foi ne gagna que plus tard les populations de langue syriaque qui avoisinaient la grande métropole.

Ignace, le plus célèbre de ces évêques, fut arraché à son Eglise par la persécution; condamné à mort, il devait être exposé aux bêtes dans l'amphithéâtre de Rome. Tandis qu'il traversait l'Asie, durant un voyage qui déjà était un long martyre, les chrétiens s'empressaient pour lui rendre leurs hommages; ils vénéraient en sa personne le héros du Christ et le chef d'une église célèbre. Lui, de son côté, fort des traditions anciennes, donnait dans ses *Lettres* des conseils et des encouragements. Ces faits se passaient sous Trajan, vers 110.

Dans cette tourmente, Ignace ne fut pas la seule victime. Quelques-uns l'avaient précédé, d'autres l'accompagnaient dans la voie du sacrifice suprême. Mais la persécution s'éteignit assez rapidement. Il était encore à Troas, lorsqu'il apprit que le calme était revenu à Antioche. Il s'en réjouit et convia toutes les Eglises d'Asie à féliciter avec lui ceux qui, depuis son départ, « n'avaient plus que Dieu pour pasteur ».

Les hérétiques avaient essayé de corrompre la foi de cette communauté. Jadis les judaïsants l'avaient troublée de leurs rumeurs hostiles à l'évangélisation des païens; d'autres, après eux, avaient mêlé à la doctrine apostolique des rêveries étrangères; le docétisme des disciples de Simon le Magicien, le gnosticisme de Saturnil mettaient les croyances en péril. Mais la hiérarchie veillait. Déjà Ignace avait affirmé hautement la réalité humaine du Christ Jésus. Plus tard, au temps

de Marc-Aurèle, un autre évêque, Théophile, réfuta Marcion et Hermogène, tous deux, quoique à des degrés divers, partisans de la gnose.

Théophile est surtout connu par ses *Lettres à Autolycus*, le seul de ses ouvrages qui ait été conservé. C'est une sorte d'apologie où l'auteur oppose aux fables païennes la notion du vrai Dieu, défend les mœurs des chrétiens et montre que leur doctrine, appuyée sur l'Ancien Testament, est antérieure à la philosophie et à la littérature dont se glorifient les adversaires du christianisme. Il y fait preuve de connaissances variées et d'une souplesse de ton et d'allure qui dénote le rhéteur habitué aux procédés de style en usage dans les écoles. Théophile était originaire des régions syriennes voisines de la Mésopotamie, mais de culture grecque. Longtemps il appartint au paganisme et ne se convertit qu'après mûre réflexion et une étude approfondie des Ecritures. (*Ad Autolycum*, I, 14). Il mourut au début du règne de Commode.

Son successeur fut Maximin, remplacé lui-même par Sérapion qui écrivit contre les montanistes. On lui doit aussi un ouvrage, aujourd'hui perdu, où il met en garde les fidèles de Rossos en Cilicie contre un apocryphe, l'*Evangile de Pierre*, aux tendances docètes. (H. E., IV, 24; VI, 12.) Ainsi se formait à Antioche une tradition savante qui allait s'affirmer bientôt en des écoles justement célèbres.

Au nord-est de la Syrie, il y avait un pays dont les frontières et le nom même varièrent d'après les fluctuations de la politique et de la conquête romaine. On distinguait à l'ouest de l'Euphrate la Petite-Arménie, et à l'est de ce fleuve la Grande-Arménie, la Mésopotamie avec ses provinces d'Osroène et d'Adiabène. Le christianisme avait touché ces contrées de très bonne heure et, s'il fallait en croire des légendes que des contradictions trop manifestes rendent inutilisables, dès l'époque apostolique. Bien plus, un roi d'Edesse, Abgar, se serait adressé à Notre Seigneur lui-même et en aurait reçu une lettre. On cite les apôtres Thomas, Barthélemy et Taddée comme les premiers évangélistes de ces peuples.

Il est certain que, dès le milieu du second siècle, le christianisme était très répandu à Mélitène dans la Petite-Arménie. La légion Fulminante, dont il a été question, était composée en majeure partie de chrétiens originaires de ce pays, et cela sous le règne de Marc-Aurèle. Mais le véritable organisateur de l'Eglise arménienne fut, au IIIe siècle, saint Grégoire l'Illuminateur.

Par delà l'Euphrate, des communautés florissantes existaient déjà au second siècle. Lorsque, sous le pape Victor,

fut discutée la question de la Pâque, plusieurs évêques de l'Osroène, réunis en concile, donnèrent leur avis, conforme à celui de Rome. L'Eglise d'Edesse, qui jouait le rôle de métropole, était alors dirigée par Palout. Durant son épiscopat, vers 206, le roi Abgar IX se convertit; les anciens cultes furent proscrits et le christianisme devint religion d'Etat. Même avant cette date, il jouissait d'une liberté suffisante pour que les fidèles pussent édifier une église, que la terrible inondation de 201 devait détruire avec d'autres monuments célèbres.

Le christianisme très répandu jusque dans les hautes classes de la société était parfois un peu suspect. Chez beaucoup, il se mélangeait d'idées étrangères à la vraie foi; la gnose de Valentin séduisait quelques esprits curieux de philosophie et la religion authentique prenait, auprès d'eux, l'aspect d'une secte inférieure qu'on croyait déprécier en appelant ses fidèles des *Paloutiens*, du nom de leur évêque. Un certain sentiment national, dressé contre la domination romaine, effective ou toujours menaçante, et, par suite, contre tout l'hellénisme, qui en était la conséquence, favorisait ces tendances. L'église d'Edesse, à la différence de celle d'Antioche, restait fidèle à la langue et à l'esprit syriens.

Un homme, entre tous, donna corps à ces aspirations diverses, ce fut Bardesane. Il était né à Edesse, le 11 juillet 154, d'une famille noble. Elevé dans le paganisme, il fut conquis par l'Evangile à une date inconnue, mais garda ses habitudes de grand seigneur lettré et magnifique. Les relations qu'il entretenait, depuis sa jeunesse, avec le prince qui devint Abgar IX ne furent sans doute pas étrangères à la conversion de ce dernier. Bardesane était un génie universel et très fécond : philosophie, histoire, théologie, astronomie l'intéressaient également. Il est regardé comme le créateur de la poésie syriaque; les questions religieuses tiennent une large place dans ses écrits, mais de son œuvre qui fut considérable, il ne reste que quelques traités. Des écrivains postérieurs l'ont accusé de gnosticisme et ses hymnes n'auraient été qu'un moyen de faire pénétrer ses idées dans les masses populaires. De fait, une petite secte se réclamait de lui et des Bardesanites subsistèrent jusqu'au v[e] siècle. Il mourut en 222.

Avant lui, la littérature syriaque chrétienne possédait déjà quelques monuments; le plus ancien serait la version de l'Ancien Testament, faite au second siècle, dans les milieux judéo-chrétiens d'Edesse, et connue sous le nom de *Peschitto*. Un peu plus tard, vers 172, Tatien revenu de Rome dans sa patrie composa, en syriaque, son fameux *Diatessaron*, ou *Harmonie des Evangiles*. On y trouve

quelques traces de ses idées nouvelles, lorsqu'il commençait à se détacher de l'orthodoxie. Son tempérament excessif qui, par certains côtés, rappelle celui de Tertullien, le poussa vers un rigorisme exagéré où se mêlaient quelques doctrines gnostiques. Saint Irénée assure même qu'il fonda une petite secte. On ignore la date de sa mort.

Au sud de la Syrie et de la Mésopotamie, l'Arabie étendait ses déserts, coupés d'oasis, jusqu'au delà de Pétra, dans la presqu'île enserrée entre le golfe Persique et la mer Rouge. La dispersion qui suivit la mort de saint Etienne et la ruine de Jérusalem poussa nombre de chrétiens à chercher un refuge dans les pays arabes voisins de la Palestine. Mais la foi du Christ ne s'établit de façon stable que dans les centres déjà pénétrés par la culture hellénique, ou placés sous l'influence de Rome. Les populations nomades échappèrent assez longtemps à la prédication évangélique. Au début du IIIe siècle, plusieurs évêchés existaient dans le Haurân et au sud de la mer Morte, dont Bostra semble avoir été la métropole.

Eusèbe, sur la foi de certains récits, raconte que Pantène, le futur chef de l'école d'Alexandrie, « se signala comme prédicateur de l'Evangile du Christ auprès des nations de l'Orient et qu'il s'avança même jusqu'au pays des Indes », vers 180. D'autres apôtres l'avaient déjà devancé dans ces parages, car il y trouva le texte hébreu de l'évangile de saint Matthieu, apporté par saint Barthélemy (H. E., V, 10). Il est probable que l'Inde, dont il est ici question, n'est autre que l'Arabie Heureuse, souvent désignée de la sorte dans l'antiquité. Mais il faut arriver au IVe siècle pour trouver des traces suffisamment nettes d'une organisation ecclésiastique en Arabie.

## BIBLIOGRAPHIE

A. Harnack, *Die Mission und Ausbreitung des Christentums in den ersten drei Jahrhunderten*. T. II. Leipzig, 1915.

*P. Allard, *Histoire des persécutions du Ier au IVe siècle*. Paris, 1919.

*J. Zeiller, *Les origines chrétiennes dans la province romaine de Dalmatie*. Paris, 1906.

*F. Tournebize, *Histoire politique et religieuse de l'Arménie depuis les origines des Arméniens jusqu'à la mort de leur dernier roi (1393)*. Paris, s. d.

# CHAPITRE XV

## CHRISTIANISME ET PAGANISME

## DURANT LES DEUX PREMIERS SIÈCLES

Partis de Jérusalem et d'Antioche à la conquête du monde antique, les Apôtres avaient réalisé avec une étonnante rapidité la parole du Maître : « Allez, enseignez toutes les nations. » *(Matth.*, XXVIII, 19). Déjà à la fin du IIe siècle, toutes les provinces de l'empire avaient été touchées par leur prédication; ils avaient même, sur quelques points, dépassé les frontières qui bornaient la puissance de Rome. En Asie, en Egypte, les centres de vie chrétienne s'étaient multipliés et enserraient le pays dans un réseau, toujours plus étroit, où le paganisme se débattait avec plus de violence que de succès.

**Les Missionnaires**

Les Douze n'avaient pas été les seuls artisans de ce grand œuvre. Avec eux, et sous leur direction, travaillaient les disciples qu'ils avaient formés. Les *Actes* et les *Epîtres* en mentionnent quelques-uns. Voici les évangélistes Marc et Luc; le premier, cousin de Barnabé, s'attacha d'abord à saint Paul, puis devint le compagnon et le secrétaire de saint Pierre; le second, un médecin grec, suivit quelque temps l'Apôtre des Gentils et laissa le récit de ses travaux. Autour de saint Paul encore, Timothée, le disciple préféré; Tite, d'origine païenne; Epaphras, qui évangélisa Colosses, Laodicée, Hiérapolis; Crescens, Silas, Tychique; Démas et Alexandre, dont l'Apôtre eut à se plaindre, et quelques autres encore.

A cette liste, certainement incomplète, il convient de joindre le nom d'une femme, Priscille, toute dévouée à saint Paul, et dont le zèle, plus d'une fois, aida à la diffusion de l'Evangile. C'est elle qui, à Éphèse, avec son mari Aquila,

compléta l'instruction d'un savant alexandrin, Apollos, et d'un disciple de Jean-Baptiste fit un apôtre du Christ. Il n'était pas une exception. La *Didachè* (XI) fait allusion à un nombreux personnel itinérant, souvent favorisé de charismes, qui propageait la doctrine évangélique.

La disparition des Douze n'arrêta pas l'élan apostolique. De nombreux missionnaires continuèrent à jeter la bonne semence; Eusèbe nous l'affirme. « Beaucoup furent alors célèbres; ils avaient le premier rang dans la succession des Apôtres. Disciples merveilleux de tels maîtres, ils bâtissaient sur les fondements des Eglises, que ceux-ci avaient établies en chaque pays, ils développaient et étendaient la prédication de l'Evangile et ils répandaient au loin, par toute la terre, les germes sauveurs du royaume des cieux. Beaucoup en effet des disciples d'alors sentaient leur âme touchée par le Verbe divin d'un violent amour pour la philosophie. Ils commençaient par accomplir le conseil du Sauveur; ils distribuaient leurs biens aux pauvres. Puis ils quittaient leur patrie et allaient remplir la mission d'évangélistes. A ceux qui n'avaient encore rien entendu de l'enseignement de la foi, ils allaient à l'envi prêcher et transmettre le livre des divins évangiles. Ils se contentaient de jeter les bases de la foi chez les peuples étrangers, y établissaient des pasteurs et leur abandonnaient le soin de ceux qu'ils venaient d'amener à croire. Ensuite ils partaient vers d'autres contrées et d'autres nations, avec le secours de Dieu... Il nous est impossible, ajoute Eusèbe, d'énumérer et de citer par leurs noms tous ceux qui, lors de la première succession des Apôtres, devinrent les pasteurs ou les évangélistes des Eglises du monde. » (H. E., III, 37) Il mentionne cependant le philosophe Pantène qui alla jusqu'aux Indes, c'est-à-dire en Arabie (V, 10).

Le zèle de tous ces apôtres n'était pas toujours sans mélange. Humeur voyageuse, prurit de gloire et d'influence, cupidité peut-être, ont pu parfois les inspirer. La *Didachè* invite les fidèles à distinguer, d'après leur conduite, les vrais des faux prophètes (XI-XII). Mais ces défauts bien humains n'arrêtaient pas l'œuvre de Dieu.

**Apostolat privé.**

Elle s'accomplissait même sans le secours de la prédication proprement dite. Les écoles parfois, mais surtout les relations de la vie sociale favorisaient la propagande évangélique. En certaines villes, dans les centres plus importants, des chrétiens instruits, profitant de la liberté laissée à l'enseignement, ouvraient des

écoles et, sous prétexte de philosophie, distribuaient à tous, catéchumènes et païens, les vérités de la foi. Ainsi faisaient, à Rome, saint Justin; à Alexandrie, Pantène et Clément.

De simples fidèles se faisaient, à l'occasion, les messagers discrets de la bonne doctrine, et l'on ne saura jamais tout ce que l'Eglise doit à ces apôtres anonymes. Les esclaves, pédagogues, médecins, nourrices, femmes de chambre, que leur service faisait entrer dans l'intimité de leurs maîtres, furent souvent les agents de la grâce divine, jusque dans les milieux les plus aristocratiques. D'autres, marchands qui parcouraient le monde pour leurs affaires, soldats incorporés dans l'armée, vétérans fixés sur quelque terre mise à leur disposition par l'empereur, voyageurs curieux de mœurs nouvelles, confesseurs de la foi que la persécution chassait dans des régions encore étrangères au Christ, travaillaient, peut-être inconsciemment, par leur parole et leurs exemples, au triomphe d'une cause chère à tous.

Car il n'était pas besoin de discours, pour annoncer la vérité; les actes y suffisaient. Une vie vraiment chrétienne et surtout une mort courageuse opéraient des conversions. Tertullien le notait dans son *Apologétique :* « Nous devenons plus nombreux, chaque fois que vous nous moissonnez : le sang des chrétiens est une semence... Cette obstination même que vous nous reprochez est une leçon. Qui, en effet, à ce spectacle, ne se sent pas ébranlé et ne cherche pas ce qu'il y a au fond du mystère? Qui donc l'a cherché sans se joindre à nous? » (*Apol.*, 50) Et les *Actes* des martyrs ne font que confirmer la vérité de ces paroles. Il n'était pas rare de voir des païens, d'abord simples spectateurs des supplices, subitement se déclarer chrétiens et, régénérés par l'effusion de leur sang, entrer dans la glorieuse cohorte des confesseurs qui furent, sans le savoir, leurs maîtres dans la foi.

Il n'était même pas besoin de ces crises qui remuaient profondément les esprits; le spectacle quotidien d'une vie morale parfaite, la pratique constante de vertus que les païens pouvaient envier aux chrétiens, mais dont ils ne trouvaient chez eux que de rares exemples, frappaient les âmes encore sensibles à l'idéal et à la perfection. Saint Justin le dit expressément : « Nous pourrions vous citer comme exemple beaucoup de ceux qui ont vécu parmi vous. Ils ont renoncé à leurs habitudes de violence et de tyrannie, vaincus par le spectacle journalier de la vertu de leurs voisins, par la vue de l'étrange patience de leurs compagnons à supporter l'injustice, par l'expérience acquise dans les rapports avec eux. » (*1 Apol.*, 16.)

**Motifs de conversion.**

Des raisons d'ordre divers transformaient les consciences et les conduisaient à la foi. On peut les soupçonner plus que les décrire, car les documents sur ce sujet sont rares et peu explicites. Cependant quelques convertis ont fait des confidences qui permettent de deviner, par l'état de certaines âmes, ce que furent tant d'autres dont le secret nous échappe.

Saint Justin était un intellectuel. Les déboires éprouvés dans l'étude des systèmes philosophiques lui firent goûter la plénitude de vérité offerte par la Révélation. Son esprit fut conquis, mais son cœur avait déjà été touché. « Lorsque j'étais disciple de Platon, écrit-il, entendant les accusations portées contre les chrétiens et les voyant intrépides en face de la mort et de ce que les hommes redoutent, je me disais qu'il était impossible qu'ils vécussent dans le mal et dans l'amour des plaisirs. » (*2 Apol.*, 12). Tatien a été frappé davantage par la grossièreté des fables païennes et la transcendance morale du christianisme. Théophile d'Antioche fut convaincu par la lecture des Saints Livres. Tertullien paraît avoir été gagné par l'héroïsme des martyrs.

Tous ceux qui nous ont livré leurs impressions étaient des savants, capables de raisonner et d'écrire. Mais combien d'autres plus simples, dont le témoignage est désormais sans voix, ont vu surtout dans l'Evangile la doctrine d'amour et d'éternelle vie? Combien d'opprimés, de petits, d'esclaves, objets de l'universel mépris; combien même de patriciens, de nobles matrones, courbés sous le joug des dures traditions romaines, peut-être déjà désignés comme victimes au frivole caprice d'un empereur, se sont sentis remués jusqu'au fond d'eux-mêmes, en entendant des paroles comme celles-ci : « Je vous donne un nouveau commandement, aimez-vous les uns les autres. » (*Jean*, XIII, 34); ou bien encore : « Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous persécutent et vous calomnient, afin que vous soyez les fils de votre Père qui est aux cieux, qui fait luire son soleil sur les bons et sur les méchants et donne la pluie aux justes et aux injustes. » (*Matth.*, V, 44); « Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux leur appartient. » (*Mat.*, V, 10.) Quelques philosophes, dans des cercles d'initiés, avaient pu émettre des doctrines à tendances humanitaires, mais qui donc s'était soucié sérieusement de les mettre en pratique, tandis que chez les chrétiens elles représentaient la réalité commune? Il n'y avait plus parmi eux, selon le précepte de saint Paul, ni Grec, ni Barbare, ni homme libre, ni esclave, ils étaient tous frères. « Ceux qui sont dans

l'abondance, écrivait saint Justin, et qui veulent donner, donnent librement chacun ce qu'il veut, et ce qui est recueilli est remis à celui qui préside et il assiste les orphelins, les veuves, les malades, les indigents, les prisonniers, les hôtes étrangers, en un mot, il secourt tous ceux qui sont dans le besoin. » *(1 Apol.*, 67)

Quelques-uns enfin ont pu s'émouvoir à la pensée des justes châtiments qui frapperont les impies, car cette doctrine, saint Justin le remarquait déjà, « renferme une vertu de crainte, qui la rend propre à effrayer ceux qui se détournent de la voie droite. » *(Dial. avec Tryphon*, 8)

**Condition sociale des chrétiens.**

Les premiers convertis s'étaient recrutés dans les milieux juifs des grandes villes ; petits artisans, brocanteurs, esclaves, affranchis en formaient l'élément principal. Les païens qui les suivirent presque immédiatement appartenaient, en général, eux aussi, aux mêmes classes sociales. Ce que saint Paul dit de l'Eglise de Corinthe se réalisait pareillement dans les autres. « Il n'y a parmi vous ni beaucoup de sages selon la chair, ni beaucoup de puissants, ni beaucoup de nobles. Mais ce que le monde tient pour insensé, c'est ce que Dieu a choisi pour confondre les sages; et ce que le monde tient pour rien, c'est ce que Dieu a choisi pour confondre les forts; et Dieu a choisi ce qui, dans le monde, est sans considération et sans puissance, ce qui n'est rien, pour réduire au néant ce qui est, afin que nulle chair ne se glorifie devant Dieu. » (*1 Cor.*, I, 26-29.) La conversion d'un Sergius Paulus, proconsul de Chypre, d'un Denys l'Aréopagite, pouvait alors passer pour une exception.

Au second siècle, des controversistes hostiles à l'Eglise soutenaient encore, dans le but trop visible de la déprécier, qu'elle était un ramassis d'ignorants et de gens de rien. Plus tard, saint Jean Chrysostome, tout en contestant le fait, en tirait argument pour montrer l'excellence de cette religion. « Où est, dit-on, la merveille que des gens d'une condition abjecte aient cru à l'Evangile? Et c'est là précisément ce qui étonne; que de telles gens croient à des choses simples et qui n'excèdent pas leur portée, il n'y a pas sans doute de quoi se récrier; mais qu'ils adoptent une croyance telle que la résurrection et l'immortalité, celle d'un royaume du ciel, des maximes de la plus haute sagesse, je soutiens que l'on doit s'en étonner plus que s'ils étaient des philosophes de profession. Croire quand il n'y a aucun risque à courir, ne suppose pas une grande science; mais quand on vient dire

à un homme de la lie du peuple, comme vous l'appelez : si tu crois à ma doctrine, compte sur mille dangers, sur l'univers pour ennemi, sur la mort et toutes les souffrances; si ce prédicateur persuade, cette conversion n'est plus une ignorance, une folie. A la bonne heure, si les apôtres avaient enseigné une doctrine attrayante et amie des plaisirs; mais si l'homme du peuple se trouve initié à des connaissances ignorées des philosophes, voilà le miracle et le plus grand de tous. » *(Hom. sur les Actes des Apôtres,* XXXVI.)

En réalité, le premier siècle n'était pas encore écoulé, que le mouvement de conversion se propageait dans les hautes classes et l'aristocratie. D'anciens consuls, apparentés aux empereurs, un Flavius Clemens, un Acilius Glabrio, des femmes comme les deux Domitilla, étaient venus au christianisme et jetaient sur l'obscurité de ses origines l'éclat de leurs richesses et de leurs dignités. Hermas, au milieu du second siècle, en morigénant les chrétiens fortunés, fait comprendre qu'ils étaient nombreux dans l'Eglise. La constitution d'un patrimoine ecclésiastique, le développement toujours croissant des œuvres de charité, l'aménagement de vastes cimetières, supposent le concours de fidèles riches et généreux. En même temps, des savants, philosophes et rhéteurs, apportaient l'appui de leur intelligence; les écrits qu'ils livraient au public travaillaient l'opinion, écartaient des préjugés, mettaient en meilleure lumière les vérités de la foi.

Les conquêtes du christianisme auraient été plus nombreuses encore, dans ces milieux, si elles n'eussent été arrêtées par un obstacle que beaucoup jugeaient insurmontable. L'union intime de l'Etat et de la religion païenne faisait des charges publiques un véritable sacerdoce. Magistrats et légionnaires devaient prêter un serment qui impliquait la reconnaissance du paganisme officiel; les premiers étaient astreints, dans l'exercice de leurs fonctions, à des cérémonies qui faisaient d'eux les ministres d'un culte réprouvé par l'Evangile. Quelques-uns pouvaient, il est vrai, aux époques de calme et avec les progrès de la tolérance, user de subterfuges, établir des distinctions et éviter les actes trop compromettants. Mais beaucoup hésitaient à abandonner des situations acquises, sachant que, aux heures de crise, ces subtilités n'étaient plus permises et qu'il faudrait opter entre sa foi et le service de l'empereur. Aussi les fonctionnaires et les soldats ne furent d'abord qu'une faible minorité dans l'Eglise.

Et, malgré tout, sous le règne de Commode, le christianisme avait pénétré au cœur de la cité et de l'armée.

Tertullien le proclamait à la face des persécuteurs qui ne pouvaient nier : « Nous ne sommes que d'hier, et déjà nous avons rempli toute la terre et tout ce qui est à vous : les villes, les îles, les postes fortifiés, les municipes, les bourgades, les camps eux-mêmes, les tribus, les décuries, le palais, le sénat, le forum. » *(Apolog.*, 37) La cour elle-même comptait de nombreux chrétiens, dont l'influence se faisait sentir, à certaines heures, sinon dans les lois, du moins dans leur application. Et il n'était plus possible, sans une injustice qui toucherait au ridicule, de dénier l'intelligence à une église qui possédait, parmi ses membres, un Tertullien, un Clément d'Alexandrie et un Origène, dont les noms pouvaient, sans être écrasés par ce voisinage, se ranger à côté des plus illustres dans les lettres et la philosophie, à cette époque.

Les femmes surtout représentaient les hautes classes dans l'Eglise. Elles étaient plus accessibles à la foi que les hommes et ne rencontraient pas les mêmes difficultés pratiques. Des problèmes pourtant se posaient devant elles, celui du mariage par exemple, car il leur était difficile de trouver un époux chrétien de leur condition. Sans doute, les mariages mixtes étaient tolérés, mais ils offraient tant d'inconvénients et de dangers! D'autre part, d'après la loi, toute femme noble qui épousait un homme de rang inférieur perdait ses privilèges. Comme il n'était ni sage, ni opportun pour l'Eglise de rabaisser la dignité des patriciennes, elle en vint, dès le début du III^e^ siècle, à reconnaître, du point de vue religieux, des mariages contractés sans l'intervention de la loi civile.

**Obstacles à la conversion.**

Toutes ces conversions n'allaient pas sans des déchirements, des luttes, surtout aux époques de persécution. Il y avait dans les familles des tragédies, dont le terrible spectacle nous émeut encore après des siècles. Rien n'est plus poignant que la passion de sainte Perpétue racontée par elle-même, jusqu'aux approches du dernier supplice. Elle était noble, elle était riche, elle était belle, elle avait vingt-deux ans, et elle allait mourir, mourir au milieu du cirque, sous la dent ou sous les coups des bêtes. Il lui fallait quitter un mari, un enfant qu'elle nourrissait encore, une mère, un père. Et celui-ci, un païen, ne se résignait pas à ce qu'il jugeait non seulement un malheur, mais une honte. « Ma fille, lui disait-il, aie pitié de mes cheveux blancs... Si mes mains t'ont élevée, si, grâce à mes soins, tu es arrivée à cette fleur de jeunesse, si je t'ai préférée à tes frères, ne fais pas de moi un objet de honte parmi les hommes. Songe à ta mère, à ton fils qui ne pourra

vivre sans toi; abandonne ta résolution qui nous perdrait tous. Personne de nous n'osera plus élever la voix, si tu es condamnée à quelque supplice. » Chaque jour, il renouvelait ses instances et, poussé par son amour, torturait de ses plaintes celle qui ne pouvait que lui répondre, comme au juge : « Je suis chrétienne! » Lors du dernier interrogatoire, il était encore là, avec l'enfant sur les bras, et criait à Perpétue : « Aie pitié de ton enfant! » Mais comme il troublait le prétoire de ses cris, il fut chassé, bousculé, un coup de verge vint le frapper. Alors Perpétue, dans son récit, écrivit ces mots d'une note si humaine et si tendre : « Je ressentis le coup, comme si j'avais été frappée moi-même, tant je plaignais mon malheureux père! » Mais elle resta inébranlable et, quelques jours plus tard, mourut dans l'amphithéâtre, martyre du Christ.

**Les lois persécutrices.**

Il fallait, pour devenir chrétien, plus que du courage : la mort était souvent la rançon de la foi, car la religion nouvelle était proscrite. On peut s'en étonner, quand on voit Rome se montrer si hospitalière pour tous les cultes exotiques qui envahissaient l'Empire. Isis et Osiris, Cybèle et Dèmèter, Mithra et Astarté, trouvaient des dévots; initiations secrètes, tauroboles, crioboles, étaient à la mode; des personnages consulaires se faisaient gloire de cumuler les fonctions de pontifes et d'augures avec les sacerdoces orientaux, sans que l'Etat s'émût d'une pareille promiscuité.

Cela s'explique. Tous ces cultes demeuraient une manifestation de la piété privée, un élan maladif d'âmes inquiètes vers un au delà mal défini. Mais nul de leurs fidèles ne songeait à se libérer de ses devoirs envers la divinité administrative de Jupiter Capitolin, encore moins aurait-il refusé ses hommages à la déesse Rome et au dieu Auguste.

Avec les Juifs, il en allait autrement, car ils professaient un monothéisme strict et exclusif. Ils étaient tolérés cependant, parce qu'ils formaient une nation et celle-ci, comme toute autre, pouvait honorer librement son dieu protecteur. Après les Ptolémées et les Séleucides, les Romains avaient octroyé aux juiveries dispersées dans l'empire de larges privilèges, qui sauvegardaient leurs scrupules religieux. La chute de Jérusalem ne changea pas sensiblement la situation : le judaïsme, malgré quelques épreuves passagères, continua d'être une religion autorisée *(religio licita)*.

Le christianisme ne le devint jamais. S'il put quelque temps vivre et se développer en paix, ce fut grâce à une

équivoque. Tant qu'on le jugea une simple secte juive, il profita de la tolérance accordée aux synagogues. La haine dont le poursuivaient les Juifs obstinés, son prosélytisme ardent, ses succès rapides, dénoncèrent sa véritable nature. Il n'avait pas les complaisances des mystères païens, il n'était pas, comme le judaïsme, une religion nationale. Franchissant les frontières, écartant les questions de race et de nationalité, il s'adressait à tous indistinctement et, dans son intransigeance absolue, rejetait toute autre divinité, condamnait tout autre culte comme une impiété. Le Romain qui, par tradition, unissait la religion à l'Etat, devait, s'il n'acceptait pas leur foi, devenir l'ennemi des chrétiens. A ses yeux, en méprisant la religion officielle, ils se plaçaient en dehors de la cité, devenaient des athées et des rebelles.

En outre, leur vie retirée et sévère, leur éloignement voulu des jeux et des spectacles si chers à la plèbe, leurs allures mystérieuses, les rendaient suspects. On racontait avec horreur les crimes supposés dont ils se rendaient coupables dans des réunions nocturnes et clandestines : infanticides, débauches de toute sorte, repas de chair humaine, toutes les calomnies créées par l'imagination populaire les enveloppaient d'une atmosphère hostile. Ils étaient réputés capables de tous les méfaits et dignes des derniers supplices (cf. Tacite, *Annales*, XV, 44).

Néron sut habilement profiter de cet état d'esprit, lorsque le peuple, dans sa colère, le désigna comme l'auteur de l'incendie qui dévasta Rome en 64. Les vrais coupables ne pouvaient être que ces hommes malfaisants, « ennemis du genre humain ». Il en fit saisir un grand nombre et les livra à de si horribles supplices que la pitié du peuple s'émut pour ceux qui étaient sacrifiés ainsi « non à l'utilité publique, dit Tacite, mais à la cruauté d'un seul ».

Ces premières exécutions ne représentaient qu'une vaste opération de police, occasionnée par un incident particulier. L'empereur voulut-il ensuite, par un décret, rendre la répression permanente et fixer juridiquement l'attitude, jusque-là incertaine, de l'autorité en face des chrétiens? Beaucoup d'historiens le pensent et Suétone (*Néron*, 16) semble l'insinuer, en rangeant les mesures prises contre les chrétiens parmi « les règlements sévères », établis au cours de ce règne, « pour réprimer les abus ».

Le texte de la loi n'est pas connu, mais tout porte à croire qu'il se réduisait à cette phrase essentielle : « *Non licet esse christianos*, il n'est pas permis d'être chrétien ». Les documents : actes des martyrs, apologies, l'indiquent assez

clairement; il suffisait que l'accusé s'avouât chrétien, pour qu'aussitôt il fût condamné, sans qu'on se préoccupât de savoir s'il était coupable de quelque crime de droit commun. La profession de christianisme comme telle était interdite; elle faisait supposer implicitement l'athéisme, au sens romain, les crimes de lèse-majesté et de magie, mais les magistrats n'entraient pas en discussion sur ces sujets.

En vertu de cet édit, la persécution menaçait non plus seulement Rome, mais l'empire tout entier. Elle pouvait surgir partout, et sans retard, suivant le zèle des fonctionnaires. On s'explique mieux ainsi pourquoi saint Pierre, alors à Rome, écrivait aux chrétiens d'Asie, afin de les mettre en garde contre des dangers imminents et de les encourager à rester fermes dans la foi. « Très chers, leur disait-il, ne vous troublez pas dans la calamité qui fond sur vous, pour vous éprouver, comme s'il vous arrivait quelque chose d'extraordinaire... Si vous êtes outragés au nom du Christ, vous serez heureux. Qu'aucun de vous ne soit châtié comme homicide, ou voleur, ou malfaiteur, ou comme avide du bien d'autrui. Mais s'il souffre *comme chrétien*, qu'il n'en ait pas honte, plutôt, qu'il glorifie Dieu, pour ce nom même. » (*1 Pet.*, IV, 12-16.)

A partir de Néron, l'Eglise fut donc continuellement sous le régime de la persécution. Les poursuites contre ses membres pouvaient être intermittentes, sporadiques, tantôt plus accentuées, tantôt ralenties, suivant les directions venues du pouvoir central, ou les dispositions personnelles des gouverneurs de province. Mais la loi demeurait toujours menaçante. Il en fut ainsi jusqu'au début du III^e^ siècle. Sous le règne de Septime Sévère, s'ouvrit une nouvelle période dans l'histoire des persécutions. Sans que la législation néronienne eût été abolie, des édits nouveaux furent portés, visant certaines catégories de personnes, ou inaugurant une procédure jusque-là inusitée. Avec ce régime, le christianisme traversa des crises d'une extrême violence, mais aussi connut, peut-être plus que par le passé, des heures de tranquillité, presque de tolérance.

Dans ces conditions, il est peu conforme à la réalité de compter uniformément, comme on le fait parfois, dix grandes persécutions. Ce chiffre, qui a d'ailleurs varié dans l'antiquité, n'est probablement qu'un souvenir symbolique des dix plaies d'Egypte ou des dix cornes de la Bête, dont parle l'*Apocalypse*. Il importe davantage de distinguer les deux phases du régime législatif auquel l'Eglise fut soumise.

**Jurisprudence des rescrits impériaux.**

Tertullien, dans un passage de son *Apologétique*, offrait aux Romains une esquisse de la persécution, depuis les origines jusqu'à son époque. « Consultez vos annales, écrivait-il, et vous y trouverez que Néron, le premier, sévit avec le glaive impérial contre notre secte... Un essai aussi fut tenté par Domitien, ce demi-Néron par la cruauté. Tels furent nos persécuteurs, hommes injustes, impies, infâmes; vous-mêmes avez coutume de les condamner... Mais parmi tant de princes qui suivirent jusqu'à nos jours, de tous ceux qui ont le respect des lois divines et humaines, citez-en un seul qui ait fait la guerre aux chrétiens... Que penser donc de ces lois que seuls exécutent contre nous des princes impies, injustes, infâmes, cruels, extravagants, insensés, que Trajan éluda en partie, en défendant de rechercher les chrétiens; que ne fit jamais appliquer un Vespasien, bien qu'il fût le destructeur des Juifs, jamais un Adrien, curieux scrutateur de toutes choses, jamais un Antonin le Pieux, jamais un Vérus? » (*Apol.*, 5).

Il était peut-être habile de rejeter la responsabilité des persécutions sur des empereurs dont la mémoire succombait sous le poids de l'unanime réprobation; mais rien n'était plus inexact que de représenter le règne des Antonins comme une période de calme, presque de faveur pour l'Eglise. La vérité est plus complexe et plus triste. S'il reste vrai que ces empereurs n'ont pas porté de lois contre les chrétiens, il n'est pas moins certain qu'ils ont appliqué celles qui existaient; tout au plus peut-on dire que leur esprit de justice les porta à en régler l'exercice.

Le premier qui agit en ce sens fut Trajan. Un rescrit de 112, adressé au légat de Bithynie, Pline le Jeune, qui avait fait part à l'empereur de ses doutes, marqua la jurisprudence. Pline exposait la conduite qu'il avait tenue jusque-là vis-à-vis des chrétiens amenés à son tribunal. « Je leur ai posé la question s'ils étaient chrétiens. Ceux qui l'ont avoué, je les ai interrogés une seconde et une troisième fois et je les ai menacés du supplice. Quand ils ont persisté, je les y ai envoyés. Car, de quelque nature que fût ce qu'ils confessaient, j'ai cru que l'on ne pouvait manquer à punir en eux leur désobéissance et leur invincible opiniâtreté. Il y en a eu d'autres, entêtés de la même folie, que j'ai réservés pour envoyer à Rome, parce qu'ils sont citoyens romains. » Mais Pline s'effrayait du nombre des condamnations qu'il faudrait porter, tant était considérable la multitude des chrétiens. Ne vaudrait-il pas mieux tenter de les ramener au culte des

dieux et les renvoyer absous, après qu'ils auraient sacrifié? De façon générale, l'apostasie était-elle suffisante pour faire oublier le passé, car l'enquête avait montré que, en dehors de la profession de christianisme, les accusés n'avaient commis aucun délit de droit commun. Enfin, un libelle anonyme, contenant une longue liste de noms, avait été déposé; fallait-il en tenir compte? (*Lettres*, X, 97).

La réponse de l'empereur fut très nette. « Vous avez, mon très cher Secundus, suivi la voie que vous deviez dans l'instruction du procès des chrétiens qui vous ont été déférés; car il n'est pas possible d'établir une forme certaine et générale dans cette sorte d'affaires. Il ne faut pas les rechercher; s'ils sont accusés et convaincus, il les faut punir. Si pourtant l'accusé nie qu'il soit chrétien, et qu'il le prouve par sa conduite, je veux dire en invoquant les dieux, il faut pardonner à son repentir, de quelque soupçon qu'il ait été auparavant chargé. Au reste, dans nul genre de crime, l'on ne doit recevoir des dénonciations qui ne soient souscrites de personne, car cela est d'un pernicieux exemple et très éloigné de nos maximes actuelles. »

Trajan maintenait donc la législation ancienne : il faut punir les chrétiens; mais il l'atténuait en interdisant les recherches *(conquirendi non sunt)* et les dénonciations anonymes.

Le rescrit d'Adrien, adressé en 125 à Minutius Fundanus, proconsul d'Asie, accentuait encore ces tendances équitables. « Si des habitants de ta province, disait-il, peuvent ouvertement soutenir leurs dires contre les chrétiens, et les accuser devant le tribunal, je ne leur défends pas de le faire; mais je ne leur permets pas de s'en tenir à des pétitions et à des clameurs. Il est en effet beaucoup plus équitable, si quelqu'un veut accuser, que vous connaissiez de l'accusation. Si donc quelqu'un les accuse et montre qu'ils commettent des infractions aux lois, jugez-les selon la gravité du délit. Mais, par Hercule, si quelqu'un poursuit ainsi par calomnie, réprimez sa méchanceté et infligez-lui le châtiment qu'il a mérité. » Cinquante ans plus tard, Marc-Aurèle, à propos des martyrs de Lyon s'en tenait à la jurisprudence établie : condamner ceux qui avouent et persistent, absoudre les apostats.

Les dénonciateurs ne manquaient pas, pour mettre en branle l'appareil de la justice : le peuple, avec ses passions, son fanatisme aveugle et ignorant, se faisait le grand pourvoyeur des tribunaux. Sous couleur de religion, les querelles privées, les jalousies inavouables, se donnaient libre carrière et exerçaient, à l'abri des lois, de secrètes vengeances. La

plèbe famélique des charlatans, exorcistes, prêtres inférieurs des cultes orientaux, ne cessait d'exciter la haine contre cette Eglise dont le crédit causait leur ruine. Ils la rendaient responsable des calamités qui affligeaient l'empire, et la crédulité populaire marchait à leur suite. « Si le Tibre inonde Rome, écrit Tertullien, si le Nil n'inonde pas les campagnes, si le ciel est fermé, si la terre tremble, s'il survient une famine, une peste, on entend crier aussitôt : Les chrétiens aux lions! » *(Apol.*, 40).

Les lois elles-mêmes cédaient parfois sous cette pression. Lorsque des foules immenses, entassées dans le cirque ou au théâtre, avaient vu couler le sang et que, dans les cœurs, s'étaient réveillés les instincts cruels qui y sommeillaient, il n'était pas rare d'entendre réclamer à grands cris de nouvelles victimes : Les chrétiens aux lions! Et souvent les magistrats, timides devant les passions déchaînées, sacrifiaient ceux qu'avait désignés la fureur populaire, malgré la défense d'accueillir les accusations tumultueuses.

**Les Apologistes.** Mais déjà les chrétiens ne se laissaient plus mettre à mort sans réclamer une meilleure justice. Tout au long du second siècle, des apologistes, instruits dans les écoles et formés à l'art d'écrire, essayèrent d'émouvoir et de convaincre l'opinion, les pouvoirs publics. Quadratus, Aristide, Justin, Tatien, Méliton de Sardes, Apollinaire d'Hiérapolis, Athénagore, Théophile d'Antioche et, le plus célèbre de tous, Tertullien, avec des talents divers, soutinrent la même cause. Tous, sauf Tertullien, écrivaient en grec, la langue commune, à cette époque, dans le monde savant et dans l'Eglise.

Chacun apportait dans cette tâche ses idées personnelles, suivait son tempérament. Tandis que Justin, Méliton et Athénagore gardaient une attitude conciliante en face de la philosophie et de l'empire, Tatien et Théophile affectaient une intransigeance provocante. Les uns, Tatien et Athénagore, étaient des lettrés qui savaient écrire; d'autres, Justin, Théophile, avaient moins d'art que de sincérité. Certains s'adressaient directement aux empereurs, tous visaient spécialement l'opinion publique.

Ils ne s'attendaient pas, en général, à un succès immédiat; Justin, un des plus confiants, prévoyait et acceptait le martyre. Mais s'ils mouraient avec joie pour le Christ, auquel ils s'étaient donnés tout entiers, ils voulaient du moins dégager son œuvre des calomnies qui pesaient sur elle, et montrer la supériorité de sa doctrine. Peut-être alors, le christianisme

mieux compris jouirait-il de la tolérance à laquelle il avait droit. Ces idées imposaient les thèmes à développer : pureté de la vie des chrétiens, grossièreté des fables païennes, philosophies insuffisantes ou tributaires de la révélation. Quelques-uns y ajoutaient, pour faire preuve de loyalisme, des protestations de fidélité aux princes et à l'empire. « Nous sommes les premiers à payer les tributs et les impôts, écrivait Justin... Nous n'adorons que Dieu seul, mais pour le reste nous vous obéissons volontiers, vous reconnaissant pour les maîtres et les chefs des peuples. » (*1 Apol.*, 17). Et Méliton conseillait à Marc-Aurèle « de conserver la philosophie (c'est-à-dire la doctrine chrétienne) qui était née avec l'empire ». L'union de l'Eglise et de l'Etat, rêve prématuré, mais qui devait se réaliser un jour, malgré le scepticisme de Tertullien, qui ne pensait pas qu'on pût être César et chrétien (*Apol.*, 21).

Le juriste Tertullien, avec une dialectique implacable et une verve mordante, mettait en pleine valeur un argument que les autres apologistes avaient à peine effleuré : l'illégalité des poursuites intentées contre les chrétiens. La procédure était irrégulière, la loi elle-même était contraire à la raison et au droit naturel.

« S'il est certain que nous sommes criminels et très criminels, disait-il, pourquoi donc ne sommes-nous pas traités comme les autres criminels?... Les autres accusés peuvent se défendre... Les chrétiens sont les seuls à qui il n'est point permis de parler, pour prouver leur innocence... Les chrétiens sont les seuls qu'il n'est point permis de rechercher et qu'il est en même temps permis de dénoncer, comme si la recherche pouvait produire autre chose que la dénonciation... Vous violez toutes les formes dans le jugement des chrétiens. Vous mettez les autres à la question pour les faire avouer, et les chrétiens, pour les faire nier. Coupables, selon vous, de tous les crimes, ennemis des dieux, des empereurs, des lois, des mœurs, de toute la nature, vous les forcez à nier, pour pouvoir les absoudre. C'est une manifeste prévarication. Vous voulez qu'ils nient ce qui fait leur crime, pour les déclarer innocents malgré eux, malgré ce qui s'est passé. » (*Apol.*, 2).

Plus loin, il ajoutait : « Lorsque, après avoir prononcé durement : Il ne vous est pas permis d'être chrétiens, vous vous montrez inflexibles, vous annoncez du haut de votre forteresse la violence et la tyrannie, si vous prétendez que cela ne nous est pas permis, parce que telle est votre volonté, et non parce qu'en effet cela ne doit pas l'être; si c'est par la raison que cela ne doit pas être permis, sans doute le mal

seul ne peut l'être, et tout ce qui est bien, par là même est permis. Si donc je réussis à prouver que la religion que votre loi défend est un bien, j'aurai prouvé que cette loi n'a pu la défendre, comme elle aurait droit de le faire, si c'était un mal. Si votre loi s'est trompée, c'est qu'elle est l'ouvrage d'un homme, et qu'elle ne tire pas son origine du ciel. » (*Apol.*, 4). Et il concluait toute son œuvre par ces simples mots : « Vous nous condamnez, Dieu nous absout. »

**La controverse païenne.**

Une secte qui parlait si fièrement ne pouvait plus être tenue pour quantité négligeable. Par habitude, les aristocrates de la naissance ou de la pensée affectaient encore de la désigner comme une tourbe grossière et sans culture; mais ils ne pouvaient plus ignorer ses progrès et devaient entendre au moins l'écho des voix qui plaidaient sa cause. Au premier siècle, un Tacite n'avait mentionné le christianisme que pour le condamner avec un dédain superbe. Dès la première moitié du second siècle, les attaques, en se faisant plus nombreuses et plus vives, attestaient ses progrès.

Les philosophes d'occasion qui cherchaient fortune sous le masque de la sagesse; tous ces bavards intarissables, rôdant sur le Forum en quête d'un auditeur qui payât largement des conseils qu'eux-mêmes ne suivaient pas; tous les aventuriers de la parole et de la science, voyaient dans les chrétiens des concurrents et ne les ménageaient pas. L'un d'eux, Crescens, prit à partie Justin dont l'école attirait des prosélytes et faisait des conversions. C'était un cynique à longue barbe et cheveux courts, affublé, comme Diogène, de la besace et du bâton. Il crut habile de flatter les passions populaires en attaquant le philosophe chrétien; mais, la discussion ne lui réussissant pas, il devint accusateur et fit mettre à mort l'adversaire qu'il n'avait pu vaincre autrement.

Vers le même temps, un personnage d'une meilleure culture et d'un rang plus élevé ne dédaigna pas de polémiquer contre la religion du Christ. Fronton, un rhéteur africain né à Cirta, maître d'éloquence de Marc-Aurèle, écrivit un ouvrage de controverse aujourd'hui perdu, mais dont Minutius Félix fait mention et qu'il a peut-être utilisé. Ce lettré, que la faveur de son impérial élève avait un instant poussé vers la politique, n'était qu'un bel esprit, dont les habitudes, plus que les convictions, faisaient un conservateur intransigeant. Il ne pouvait admettre que des inconnus, des gens de peu, vinssent ébranler les traditions romaines. Contre de tels ennemis, les arguments importaient peu, pourvu qu'ils

fussent exposés avec éloquence. Il se contenta, semble-t-il, des accusations que le vulgaire, depuis un siècle, ressassait contre les chrétiens.

Lucien de Samosate, qui ne respecta rien, se devait de les dénigrer. Contemporain, lui aussi, de Marc-Aurèle, auquel il survécut, il avait essayé toutes les professions, promené sa curiosité à travers tous les pays, et de ses expériences multiples ne rapporta qu'un scepticisme sans limites. La doctrine d'Epicure, seule, mérita son estime, parce qu'elle délivrait les âmes « des vaines espérances et des désirs superflus ». En réalité, il ne croyait qu'à l'art et à la littérature; le reste amusait son dilettantisme ou excitait sa verve railleuse. Il fut, à son époque, le type du journaliste satirique et libre-penseur, notant les ridicules, démasquant les fourbes, mais aussi, d'instinct, rabaissant toute idée noble, tout sentiment profond. Les chrétiens, qu'il connaissait, subirent ses railleries, et l'on s'accorde à voir dans son *Peregrinus* une caricature déplaisante de la vie et de la mort des martyrs. A vrai dire, il avait pour eux plus de dédain que de haine et, s'il les attaqua, ce ne fut pas au nom d'une religion à laquelle il ne croyait plus et qu'il ne traita pas de meilleure façon. Leurs fermes convictions étonnaient sa frivolité, gênaient son scepticisme; incapable de comprendre leur foi, il ne sut qu'en rire.

Celse fut un adversaire d'une autre sorte. Nul, dans le camp opposé, ne ressemblait plus aux apologistes chrétiens. Il en eut le sérieux, presque la manière, et tenta, en faveur de la religion traditionnelle, une œuvre pareille à celle qu'ils firent au profit de leur Eglise. Car, s'il attaque, c'est en réalité pour mieux assurer la défense; la vigueur de son offensive laisse percer la crainte de voir disparaître, sous la poussée des forces nouvelles, un monde qu'il voudrait conserver.

On ignore presque tout de sa personne et de son œuvre. C'était probablement un Oriental, peut-être un Alexandrin. Il composa quelques ouvrages dont nous n'avons plus que les titres et, entre 176 et 180, le *Discours véritable*, dirigé contre le christianisme. Le texte en est perdu, mais, grâce aux nombreuses citations qu'Origène a insérées dans sa réfutation, on peut le reconstituer en majeure partie.

L'auteur y fait preuve d'une érudition abondante. Il connaît les Livres Saints, de l'Ancien et même du Nouveau Testament; il a lu attentivement les Evangiles et quelques autres ouvrages non canoniques; il s'est informé de vive voix et se vante de ne rien ignorer de la religion qu'il combat.

Pour la première fois, la controverse païenne prenait corps à corps l'Eglise chrétienne; laissant de côté les racontars de la rue, elle l'abordait directement dans son histoire, dans son dogme, dans sa vie intérieure.

Comme les apologistes chrétiens attaquaient les fables païennes, Celse s'en prit à la religion juive, dont le christianisme, selon lui, n'était qu'un schisme, puis à l'histoire évangélique, tissu de légendes grossières et incompatibles avec une saine philosophie. Comme les apologistes dénonçaient les emprunts de la philosophie à la révélation, Celse prétendit prouver que la doctrine chrétienne, en ce qu'elle a de bon, est un simple démarquage des enseignements platoniciens. Comme les apologistes enfin soulignaient les contradictions des cultes païens, Celse insista sur les divisions qui déchiraient l'Eglise, du fait des sectes gnostiques ou autres.

Il visait surtout à briser l'intransigeance des chrétiens, en montrant l'inanité de leurs prétentions. Pourquoi se tenaient-ils à l'écart, avec l'espoir de s'imposer à tous, eux qui ne pouvaient même pas se réclamer d'une tradition nationale et dont la religion était inférieure à tant d'autres plus anciennes et mieux fondées en raison? Pourquoi ne pas se plier à des cérémonies inoffensives et ne pas rendre à l'empereur les devoirs que réclament sa dignité et ses services? Celse était trop philosophe pour qu'une pointe de scepticisme n'eût pas touché sa foi aux divinités païennes; aussi il n'imposait aucune forme religieuse et eût volontiers admis les chrétiens dans la grande communauté hellénique et romaine si, moyennant quelques concessions, ils s'y étaient prêtés. Il leur aurait laissé la liberté d'honorer à leur manière la divinité suprême, car l'unité, dans ce domaine, lui paraissait chimérique.

Quoiqu'il jugeât la grande masse des chrétiens ignorants, grossiers et fourbes, il faisait pourtant cet aveu : « L'équité oblige à reconnaître qu'il en est quelques-uns parmi eux dont les mœurs sont honnêtes, qui ne manquent pas tout à fait de lumières et ne sont pas malhabiles à se tirer d'affaire par des allégories. » C'est à ces hommes plus éclairés qu'il s'adressait, les adjurant de renoncer à leurs préjugés pour servir l'Empire menacé par les Barbares, porter les armes et collaborer à l'administration. Cet appel final où perce quelque angoisse en face de l'avenir, cadre mal avec l'affirmation de Celse disant : « Quant à vous, s'il reste encore quelques chrétiens errants et cachés, on les cherche pour les conduire au supplice. » Il fait plutôt deviner une autre situation, celle que Tertullien, avec son emphase habituelle, décrivait quelques années plus tard. « Si nous avions rompu avec vous,

pour aller nous réfugier dans quelque coin retiré de la terre... vous eussiez été épouvantés en face de votre solitude, devant le silence du monde et cette sorte d'engourdissement où la terre, comme morte, serait tombée. Vous eussiez pu chercher à qui commander, il vous serait resté plus d'ennemis que de citoyens. » (*Apol.*, 37).

Celse, en somme, avait tenté une œuvre plus politique que religieuse. Il échoua. *Le Discours véritable*, malgré son importance, passa presque inaperçu; pendant plus d'un demi-siècle, il demeura inconnu et, sans la réfutation d'Origène, nous n'en saurions pas même l'existence, car nul autre auteur, avant lui, ne l'avait signalé. Le christianisme était trop vivant, il avait pris dans la société une trop grande extension, pour que désormais son progrès pût être arrêté par des arguments critiques. Dèce, au milieu du III^e^ siècle, tentera, sans plus de succès, de refaire par la force cette unité que la polémique d'un Celse n'avait pu réaliser.

## BIBLIOGRAPHIE


A. Harnack, *Die Mission und Ausbreitung des Christentums in den ersten drei Jahrhunderten.* Liv. III, ch. 1 et 2; t. I, p. 307-381. Leipzig, 1915.

*P. Allard, *Les esclaves chrétiens depuis les premiers temps de l'Eglise jusqu'à la fin de la domination romaine en Occident.* Liv. II, ch. 5 : *L'apostolat domestique*, pp. 276-298. Paris, 1914.

*P. Allard, *Histoire des persécutions durant les deux premiers siècles.* Paris, 1911.

*P. Allard, *Le christianisme et l'empire romain de Néron à Théodose.* Paris, 1908.

*P. Allard, *Dix leçons sur le martyre.* Paris, 1913.

*C. Callewaert, *Les premiers chrétiens furent-ils persécutés par édits généraux ou par mesures de police? (Revue d'Histoire ecclésiastique*, II (1901), pp. 771-797; III (1902), pp. 5-15, 324-348, 601-614.)

*C. Callewaert, *De la méthode dans la recherche de la base juridique des premières persécutions. (Revue d'Histoire ecclésiastique*, XII (1911), pp. 5-16, 633-651.)

G. Boissier, *La fin du paganisme*, I, pp. 343-394. Paris, 1913.

A. Puech, *Les Apologistes grecs au II^e^ siècle de notre ère.* Paris, 1912.

B. Aubé, *Histoire des persécutions de l'Eglise. La polémique païenne à la fin du II^e^ siècle.* Paris, 1878.

## CHAPITRE XVI

## GNOSTICISME ET MONTANISME

Celse avait tiré argument contre l'Eglise du nombre considérable de sectes qui, en accusant ses divisions, montraient, selon lui, sa faiblesse et l'incertitude de sa doctrine.

« Il ne faut pas croire, écrivait-il, que j'ignore que, parmi les chrétiens, les uns avouent qu'ils ont le même Dieu que les Juifs, tandis que les autres le nient, prétendant que celui qu'ils reçoivent et qui a envoyé son fils est un autre dieu opposé au premier. Je connais bien d'autres divisions et bien d'autres sectes parmi eux... imaginant ceux-ci tel maître ou tel démon, ceux-là tel autre et se roulant, au milieu d'épaisses ténèbres, dans des désordres pires encore et plus outrageants pour la morale publique que ceux auxquels se livrent les compagnons du *Thiase* d'Antinoüs en Egypte. » (ORIGÈNE, *Cont. Cels.*, V, 61-63.)

Ces lignes font allusion à un mouvement religieux, connu sous le nom générique de Gnosticisme, dont les sectes, en effet, pullulèrent à la fin du IIe siècle et qui, à des théories subversives du dogme, joignirent parfois des pratiques d'une immoralité révoltante.

**La Gnose.** Ce mal n'était pas absolument nouveau; ses premières manifestations apparurent dès l'époque apostolique. Saint Paul, on l'a vu plus haut,[1] avait dû lutter contre des tendances similaires; saint Jean, saint Ignace et saint Polycarpe se heurtèrent à des hérétiques qui compromettaient la pureté de la foi par des spéculations téméraires, dont certains milieux juifs avaient fourni les éléments.

La Syrie et la Samarie semblent avoir été leur premier

1. Cf. p. 82.

champ d'action. L'Egypte, au second siècle, vit ces tendances s'organiser en systèmes, étranges sans doute, mais où l'on découvre, sous l'exubérance de l'imagination orientale, une pensée philosophique aux prises avec de grands problèmes. Bien qu'on les désigne habituellement par le terme de Gnosticisme, ce serait par trop simplifier une réalité complexe que de ramener ces constructions variées à un seul type.

Toutes, cependant, avaient une prétention commune: sortir de la croyance vulgaire, pour monter aux clartés de la *gnose*, c'est-à-dire de la connaissance supérieure, qui devait donner l'explication des vérités obscures pour les simples fidèles et élever ses adeptes à une perfection réservée à eux seuls. La gnose, à l'origine, fut donc le privilège de quelques intellectuels qui prétendaient, à l'aide des philosophies alors en vogue, sonder les mystères de la foi chrétienne. On ne sait au juste quelles furent les sources immédiates ou lointaines de leur pensée. L'allégorisme juif, dont Philon avait été, à Alexandrie, le principal représentant, un platonisme mâtiné de stoïcisme et de néopythagorisme, peut-être aussi des influences venues de la Perse, de la Babylonie ou d'ailleurs (Bousset), contribuèrent, pour une large part, à former leurs doctrines essentielles.

Trois grands problèmes les préoccupaient: la nature de Dieu et ses rapports avec le monde visible, spécialement avec le mal; l'origine et la destinée de l'homme, enfin la rédemption. En somme, c'était le programme de toute théologie et, par là même, cet essai, quoique malheureux, demeure intéressant. Mais ceux qui le tentèrent étaient mal armés pour cette grande et noble tâche. Les éléments rationnels dont ils se servirent étaient de qualité trop inférieure et, loin de se laisser guider par la révélation, ils voulurent la réduire à des idées personnelles et la faire rentrer dans les cadres déformés de leurs systèmes, prêts à la sacrifier lorsqu'elle offrait une résistance.

Malheureusement, nous sommes mal renseignés à leur sujet. De leurs œuvres, il ne reste que de rares fragments, et pour quelques-uns d'entre eux seulement. La plupart du temps, il faut s'en rapporter, pour les connaître, aux écrivains ecclésiastiques qui les ont réfutés. Ceux-ci, malgré la science dont ils font preuve, malgré une bonne foi qui ne peut être mise en doute, n'ont pas pris à tâche d'exposer chaque système dans son ensemble; ils ont pu mêler aux opinions des fondateurs celles de leurs disciples et attribuer aux premiers des doctrines dont ils n'auraient pas accepté la paternité; visant un but pratique, ils se sont arrêtés de préférence aux

idées, parfois secondaires, qui donnaient plus de prise à la critique ou offraient pour les fidèles des dangers plus immédiats.

**Basilide.** Le plus ancien de ces constructeurs de systèmes est Basilide, un contemporain d'Adrien et d'Antonin, né à Alexandrie. Si l'on en juge par les fragments de son œuvre conservés chez Clément d'Alexandrie, ses préoccupations portaient sur la question du mal existant en ce monde, mal physique et mal moral, et sur la rédemption. D'après lui, toute souffrance suppose une faute, car le mal, quel qu'il soit, ne peut être attribué à la Providence divine. Il vient des passions, sortes de maladies qui s'attachent à l'âme et lui imposent des instincts pareils à ceux de la bête, du loup, du singe, du lion ou du bouc. Ce sont des êtres hostiles, dont il importe de se débarrasser. La souffrance aide dans cette tâche et purifie l'âme de ses faiblesses. Son œuvre libératrice peut se continuer dans des existences successives, car il semble que Basilide admettait la métempsycose. Le Christ est venu pour activer cette rédemption, envoyé à cet effet par le Père ou Dieu suprême, au-dessous duquel des puissances multiples ,servaient d'intermédiaires entre lui et notre monde. Basilide comptait trois cent soixante-cinq cieux superposés, tous peuplés d'anges. Le dernier, le nôtre, était soumis au Dieu de l'Ancien Testament qui, par ses ambitions, aurait troublé l'harmonie générale et nécessité l'envoi d'un rédempteur.

**Valentin.** De tous les systèmes de la gnose primitive, celui de Valentin est peut-être le plus significatif et le plus complet; il est aussi mieux connu.

Au sommet de tout, il y avait le dieu suprême, unique, semble-t-il, inconnaissable, spirituel, essentiellement parfait; en bas, au dernier degré, la matière qui concrétisait le mal. Celui-ci ne pouvant provenir de l'être premier et parfait, il n'a pu être produit que par suite d'un désordre, imputable à une cause n'ayant qu'une perfection relative. Pour établir la possibilité de cette déchéance, Valentin plaçait au-dessous de l'Etre suprême des couples d'éons, mâles et femelles, puissances émanées de la divinité et qui se multiplaient par voie de génération. Tous ensemble, au nombre de trente, ils formaient le monde supra-sensible et divin, le Plérôme, divisé, suivant les degrés de perfection, en trois séries: l'Ogdoade, la Décade et la Dodécade. A travers les générations successives, l'élément divin primitif s'était atténué et le dernier

couple, Volontaire et Sagesse, était, par nature, déjà très inférieur à l'Etre suprême et aux premiers éons. Aussi ce fut la Sagesse qui jeta le trouble dans cette harmonie sublime, par son désir téméraire de connaître le Père, l'ineffable, l'inaccessible, et de découvrir le secret de sa nature. Elle s'épuisa en vains efforts qui créèrent chez elle des passions. Heureusement Horos, c'est-à-dire la Limite, l'obligea à prendre conscience des bornes de sa nature et la fit rentrer dans l'ordre, rétablissant ainsi l'équilibre et le calme dans le Plérôme.

Mais les passions nées du désir de la Sagesse s'étant détachées d'elle, ont continué à subsister en dehors du Plérôme. Elles donnèrent naissance aux éléments de la matière et au Démiurge qui fut son organisateur et créa les hommes composés d'un corps et d'une âme. A son insu, un germe divin, dernier souvenir du Plérôme, s'était introduit dans ces êtres, ou du moins chez quelques-uns d'entre eux, dans d'inégales proportions, qui les classaient en trois grandes catégories: les spirituels, les psychiques et les matériels.

Cependant le Père ne voulut pas abandonner le divin enfermé dans la matière; il envoya un Sauveur. Tout le Plérôme concourut à sa formation : chacun des éons donna ce qu'il avait de meilleur et de cet ensemble résulta le Christ. Il apporta du ciel son corps qui passa par Marie, comme l'eau à travers un canal, sans rien prendre d'elle. Son rôle ici-bas est d'opérer l'œuvre de rédemption vis-à-vis des hommes qui en sont capables. Aux spirituels, il suffit de présenter la gnose et de les faire participer aux mystères; d'eux-mêmes, grâce au divin dont ils possèdent une parcelle, ils se dégagent des éléments mauvais. Les psychiques le font avec plus de difficulté et le secours du rédempteur est nécessaire. Quant aux matériels, ils sont incapables par nature d'entrer en relations avec le monde supérieur auquel rien ne les rattache, ils périront avec la matière.

Tel est, dans ses grandes lignes, le système de Valentin. Il offre une ébauche du néo-platonisme et, sous l'imagerie des mythes, on pourrait déjà retrouver le principe professé plus tard: tout vient de Dieu pour retourner à Dieu. A cette philosophie encore inhabile est jointe une christologie où les éléments chrétiens se teintent d'un docétisme condamnable.

**Marcion.** Les doctrines professées par Marcion présentent un tout autre caractère : la philosophie n'y a qu'une place infime, les éléments religieux et chrétiens sont au premier plan.

Il était né à Sinope, dans le Pont, vers 85, et, après avoir fait fortune dans le commerce, vint à Rome, où on le trouve déjà en 138. Un instant, ses libéralités le firent accueillir avec faveur dans la communauté chrétienne, mais dès qu'il commença à dogmatiser, les autorités ecclésiastiques le tinrent en suspicion et, en 144, l'exclurent du nombre des fidèles.

Marcion se présentait comme un disciple de saint Paul. L'Epître aux Galates et l'Epître aux Romains lui avaient fourni l'idée de l'opposition entre la Loi et l'Evangile; il la poussa jusqu'à l'excès, en rejetant tout lien, toute continuité entre l'Ancien et le Nouveau Testament. Le premier avait été le règne de la justice, le second apparaît comme le triomphe de la miséricorde et de la grâce. Des caractères aussi divergents ne pouvaient se ramener, selon lui, au même principe; ils supposaient deux dieux; l'un créateur du monde et législateur de l'Ancien Testament était « un juge cruel et belliqueux; l'autre était doux, pacifique, uniquement bon et excellent ». Il était le dieu suprême, car l'essence de la divinité, c'est la bonté.

De lui-même, par miséricorde, il intervint dans le monde du Créateur, pour procurer le salut à tous, en supprimant la loi ancienne, loi de péché. Cette manifestation du Dieu bon fut réalisée par le Christ qui apparut la quinzième année du règne de Tibère, sous les apparences d'un homme adulte, sans l'être réellement, car il ne pouvait rien emprunter aux éléments créés. Il prêcha l'Evangile d'amour, manifesta sa puissance par des miracles, se laissa crucifier par les Juifs, sectateurs du Démiurge; mais sa mort fut la rançon payée pour l'humanité. Il descendit ensuite aux enfers, afin de délivrer tous ceux qui, jadis en révolte contre le dieu de l'Ancien Testament, voudraient le suivre: Caïn, les Sodomites, les Egyptiens, tous les Gentils; seuls demeureraient sans rédemption les justes de l'ancienne Loi, qui s'étaient attachés au Créateur: Abel, Hénoch, Noé, Abraham, etc.

Les apôtres devaient continuer l'œuvre commencée par le Christ, mais ils se laissèrent envahir par l'esprit judaïque; seul saint Paul résista au courant et transmit la vraie doctrine du Rédempteur. Tous les hommes sont appelés au salut; ils l'assureront par la foi au Christ et la pratique d'une morale austère, car Marcion professait un ascétisme très strict, exagéré même, condamnant le mariage, prônant l'abstinence de la chair et du vin, la fuite des plaisirs. Ceux qui ne répondront pas à cet appel n'auront point de part à la rédemption; mais le Dieu bon ne portera contre eux aucune sentence, car il est toute miséricorde et ne peut exercer la justice; il se

contentera de les abandonner, alors qu'il récompensera ses fidèles, et ils seront un jour consumés par le feu qui embrasera l'œuvre entière du Créateur.

Ces doctrines étaient loin de cadrer avec les Livres Saints reçus dans l'Eglise; aussi Marcion remania la Bible d'après ses idées. Il rejetait non seulement tous les livres de l'Ancien Testament, mais encore les Evangiles; seul celui de saint Luc, allégé des chapitres concernant l'enfance de Jésus, était conservé, avec dix Epîtres de saint Paul; les Pastorales et l'épître aux Hébreux ne trouvaient pas grâce devant son impitoyable critique. Dans un grand ouvrage, *Les Antithèses*, il justifiait ce travail d'épuration et donnait une exégèse conforme à ses principes.

Son succès fut considérable. Rejeté de l'Eglise, il organisa des communautés rivales, avec une hiérarchie, des sacrements, une bible déjà traduite en latin. Le Marcionisme eut ses apôtres et ses martyrs; ses fidèles étaient répandus à Rome, en Asie, en Lydie, en Bithynie, à Corinthe, à Antioche, à Alexandrie, à Lyon, à Carthage. Plus que toute autre secte gnostique, il demeura longtemps, pour l'Eglise, un danger dont elle dut se garer sans relâche.

**La Gnose à la fin du II^e^ siècle.**

A côté des grands maîtres et des initiateurs, il faudrait encore citer Carpocrate et son fils Epiphane, dont la figure et les idées demeurent énigmatiques; Isidore, qui compléta le système de son père Basilide; Héracléon et Ptolémée, disciples de Valentin, qui mirent ses conceptions philosophiques en rapport plus direct avec le Nouveau Testament et firent, l'un et l'autre, œuvre exégétique; Apelle, le continuateur de Marcion.

La gnose, qui, à l'origine, était surtout une philosophie religieuse, s'adressant de préférence à des intellectuels formant des écoles plutôt que des églises, tendit bientôt à élargir son action. A ce point de vue, il n'est pas sans intérêt de noter que ses docteurs convergeaient vers Rome. Ils espéraient trouver là une tribune plus retentissante et, s'ils parvenaient à gagner cette église, ils avaient chance de s'imposer plus facilement à toutes celles qui suivaient son exemple et s'inspiraient de ses doctrines. Valentin y séjourna au temps des papes Hygin, Pie et Anicet; Marcion en fit le centre de sa propagande; saint Justin, au milieu du siècle, en signale d'autres, et leur nombre ne fit que s'accroître durant les années qui suivirent.

La diffusion de la gnose contribua à la transformer. A

mesure qu'elle se faisait plus populaire, et l'exemple du Marcionisme aidant, ses adeptes se préoccupèrent de lui donner un aspect plus chrétien, en l'adaptant aux Ecritures. Mais de plus en plus aussi, les systèmes se compénétrèrent les uns les autres et subirent l'influence du syncrétisme païen, très en vogue à cette époque. Aux théories anciennes se joignirent un culte mystérieux, des formules magiques, qui piquaient la curiosité et jetaient les âmes dans un mysticisme inquiet, prêt à toutes les effervescences, à toutes les aventures.

Les premiers gnostiques, qui condamnaient la matière, semblent avoir professé, en vue de se détacher d'elle, un ascétisme rigoureux, excessif même, car la plupart en venaient à proscrire le mariage. D'autres, après eux, prirent une tout autre attitude; partant des mêmes principes, ils enseignèrent un libertinage éhonté. Les spirituels, disaient-ils, en raison de l'élément divin qu'ils possèdent, ne peuvent être souillés par la matière, pas plus que l'or ne peut être corrompu par la boue dans laquelle il tombe accidentellement; il importe d'ailleurs, pour se montrer supérieur aux passions, de les avoir éprouvées toutes; abuser de la chair, c'est encore lui témoigner son mépris. L'intellectualisme forcené finissait, chez beaucoup, en une débauche rituelle. Parmi ces sectes scandaleuses, on cite les Carpocratiens, les Nicolaïtes, les Marcosiens et quelques autres.

Dans l'ensemble, tout ce gnosticisme prétendait se rattacher au Christ et à la doctrine venue de lui, mais à sa manière. Il rejetait généralement l'Ancien Testament, acceptait avec réserve le Nouveau, en le complétant par des traditions dont il était le seul bénéficiaire et le seul gardien. Elles provenaient de confidences secrètes faites par le Christ à des disciples de choix et qui contenaient la vraie gnose. Basilide se réclamait d'un certain Glaucias, soi-disant interprète de saint Pierre; Valentin se rattachait à saint Paul par Théodas, qui aurait livré les visions de son maître. Toute une littérature prétendait fixer cet enseignement ésotérique. Elle prit les formes usitées dans la grande Eglise. Il y eut des évangiles multiples, d'Eve, de Marie, de Judas, de Thomas, de Philippe; des Apocalypses d'Adam, d'Abraham, de Nicothée, etc.; des Actes de Pierre, de Jean, de Thomas, d'André et de Matthieu. On composa des psaumes, des hymnes, des odes qui vulgarisaient la doctrine; toute une littérature exégétique surgit; plus tard, des écrits comme la *Pistis Sophia* et le *Livre de Jeû* exposèrent les grands mystères du gnosticisme. Ces productions littéraires ont disparu en majeure partie; quelques fragments ont survécu, dans les

citations des Pères, d'autres reviennent au jour, de temps à autre, sur des papyrus coptes retrouvés en Egypte. Bien des légendes, dont les siècles postérieurs ont fait état, s'originent à ces sources impures.

**L'Église et la Gnose.**

L'Eglise avait cependant de bonne heure entrepris la lutte contre cet ennemi redoutable. Trop de choses en lui heurtaient le sentiment chrétien, pour qu'on ne mît pas les fidèles en garde contre ses funestes attraits. Sans parler de ses étranges généalogies, de son dualisme bientôt universel, le sort qu'il faisait à l'Ancien Testament et au Créateur ébranlait les bases même de l'Evangile. Les chefs des églises maintinrent l'unité divine et l'alliance entre les deux Testaments et ne craignirent pas de répudier tous ceux qui mettaient en doute ces vérités élémentaires. Valentin et Marcion, pour ne citer que ceux-là, furent exclus de la communauté chrétienne. L'Eglise n'entrait pas en discussion avec ces hérétiques; appuyée sur la tradition divine et apostolique, forte des promesses qui lui avaient été faites par le Christ, elle agissait d'autorité.

Entre temps, des écrivains prenaient à tâche de montrer les erreurs, les lacunes du gnosticisme sous toutes ses formes. Hermas, qui n'était pas philosophe, mais avait du bon sens, affirmait, contre lui, la liaison étroite qui existe, chez l'homme, entre l'esprit et la chair : « Ne laisse jamais entrer dans ton cœur, disait-il, cette pensée que la chair est vouée à la destruction, et veille bien à n'en faire un mauvais usage qui la souillerait. Car si tu souilles ta chair, tu souilleras en même temps le Saint-Esprit, et si tu souilles l'Esprit, tu seras privé de la vie. » (*Sim.*, V, 7.) Ailleurs, il raillait « ces hommes qui ont la foi, mais qui sont impénétrables dans leurs doctrines, présomptueux, infatués d'eux-mêmes, voulant tout savoir et ne sachant absolument rien. Cette suffisance est cause que l'intelligence s'est retirée d'eux pour faire place à la folie et à la sottise. Ils se flattent de posséder une grande pénétration et se donnent pour docteurs, alors qu'ils sont frappés de démence. » (*Sim.*, IX, 22.)

D'autres ne se contentèrent pas d'une condamnation aussi sommaire; ils prirent corps à corps les doctrines de leurs adversaires, exposant au grand jour les mystères qu'on gardait dans une ombre propice, dénonçant les sophismes, ridiculisant les bizarreries et surtout montrant leur nouveauté en face des traditions professées par les églises. Saint Justin et Hégésippe, dans des ouvrages aujourd'hui perdus, avaient

entrepris cette tâche; mais nul ne l'accomplit mieux et avec plus de succès que saint Irénée dans sa *Réfutation de la fausse gnose*. Contre elle, il invoquait de préférence le témoignage des églises, de Rome surtout, que la présence des apôtres Pierre et Paul avait faite grande entre toutes les autres.

Irénée avait conservé à cet argument un caractère théologique; Tertullien, en le reprenant dans le *De Praescriptione*, le revêtit d'une forme juridique. Seule, l'Eglise catholique possède, par droit d'héritage authentique, les Ecritures et la doctrine du Christ; nul ne peut attenter à cette légitime possession que le temps a consacrée; les hérétiques sont donc à l'avance déboutés de leurs prétentions. Mais cette fin de non-recevoir générale ne suffisait pas au grand lutteur africain; il s'attaqua encore, dans un traité spécial, à Marcion, le plus redoutable des novateurs, le pourchassant avec son ironie habituelle sur tous les points suspects. Quelques années plus tard, dans l'*Adversus Hermogenem*, il s'en prenait à un disciple attardé de l'hérétique, qui avait fait de la matière un principe éternel comme Dieu.

Après lui, saint Hippolyte dressa l'inventaire de toutes les hérésies qui avaient troublé l'Eglise jusqu'à son époque et les soumit à sa critique; puis, dans le traité connu sous le nom de *Philosophoumena*, voulut prouver qu'elles étaient nées de la philosophie antique. En Egypte, Clément d'Alexandrie et Origène firent mieux que réfuter la gnose, ils la remplacèrent; leurs spéculations, toujours hardies, même quand elles demeuraient dans les bornes de l'orthodoxie, offraient aux intelligences en éveil un aliment plus sain.

Le gnosticisme, d'ailleurs, dès le III^e^ siècle, s'évanouissait dans ses rêves chimériques ou s'effondrait dans la honte de ses pratiques impures. Seule l'hérésie de Marcion gardait une certaine vitalité, qui lui permit de se maintenir en Orient jusque vers le X^e^ siècle; en Occident, elle avait été absorbée par le Manichéisme.

L'Eglise avait donc résisté à cette formidable attaque et s'était même fortifiée dans la lutte. Non pas certes qu'elle eût transformé, comme l'ont soutenu quelques historiens, ses institutions et sa liturgie, par des emprunts faits aux sectes qu'elle combattait. Sa doctrine, sa hiérarchie, son culte furent conservés intacts de tout alliage étranger, mais, sous le choc, elle dut prendre une conscience nouvelle de ses ressources, préciser sa doctrine, définir le canon des Ecritures, fixer les rites sacramentels. En face d'une spéculation morbide, la théologie catholique, jusque-là rudimentaire et hésitante,

s'aida de plus en plus, dans l'étude du dogme, des lumières de la raison, mais en réglant celles-ci sur les enseignements de l'Ecriture et de la Tradition.

**Le Montanisme.** Tandis que le Gnosticisme faisait grief à l'Eglise de s'attarder dans un passé à jamais aboli, une autre hérésie, le Montanisme, prétendait la ramener à ses origines et lui restituer un esprit qu'elle lui reprochait d'avoir abandonné.

Montan, son fondateur, était, d'après saint Jérôme, un ancien prêtre de Cybèle converti au christianisme. Ce fut vers 172 qu'il entra en scène, au bourg d'Ardabau,[1] en Mysie, tout près de la frontière phrygienne. On le vit livré à des transports extatiques, durant lesquels il énonçait des paroles étranges et proférait des oracles. Les chrétiens se divisèrent à son sujet: les uns le regardant comme un possédé, un faux prophète, d'autres, au contraire, le croyant inspiré par l'Esprit. Ces manifestations continuèrent, devinrent même contagieuses; deux femmes, Prisca et Maximilla, se mirent à prophétiser elles aussi et se joignirent à Montan.

Elles annonçaient, d'accord avec leur chef, de grands cataclysmes, la ruine prochaine du monde, la *Parousie*. Les chrétiens endormis dans une sécurité trompeuse devaient se préparer au grand événement, pour faire partie de la Jérusalem céleste. D'où la nécessité de croire au Paraclet, qui s'exprimait par la bouche de Montan et de ses acolytes, de pratiquer un ascétisme rigoureux. Des jeûnes étaient prescrits, ainsi que des abstinences et, durant certaines périodes, on ne pouvait user que d'aliments secs. Le mariage était permis, mais la continence recommandée par-dessus tout; les secondes noces passaient pour un signe d'impudicité. La fuite devant la persécution était sévèrement condamnée; on ne devait pourtant pas rechercher témérairement le martyre.

Tous ces préceptes étaient donnés au milieu de l'enthousiasme prophétique, dans une atmosphère vibrante à la fois de crainte et d'espoir; les âmes étaient facilement émues et les adhésions se multipliaient. Des populations entières se déclaraient prêtes à suivre les ordres du Paraclet. Une communauté s'organisa qui prétendit remplacer les églises. Elle eut son centre à Pépuze, bourg de Phrygie, la future Jérusalem céleste, avec Montan et ses prophètes pour chefs; des collectes organisées lui procurèrent les ressources dont elle

1. Cette localité n'a pu être identifiée; cf. P. de LABRIOLLE, *La Crise montaniste*, p. 12, n. 1.

avait besoin; des émissaires appointés répandaient les idées de la secte et lui gagnaient des sympathies, parfois même jusque chez les membres de la hiérarchie; une littérature didactique ou poétique, recueil d'oracles, lettres, psaumes, vulgarisait l'enseignement nouveau.

Il avait de subtils attraits et dissimulait sa malice en se montrant respectueux du dogme établi, en conservant dans leur intégrité les Livres Saints reçus dans l'Eglise. Les montanistes invoquaient leur autorité, se réclamaient de saint Jean surtout, pour légitimer leurs extravagances. Le quatrième Evangile n'avait-il pas annoncé la venue du Paraclet ? L'Apocalypse ne parlait-elle pas de la Jérusalem céleste qu'ils attendaient ? Le prophétisme était-il chose si étrangère à l'Eglise et n'avait-il pas eu, jusque-là, des représentants honorés de tous ?

Et pourtant, malgré des succès réels, le montanisme vit se dresser contre lui la presque unanimité de l'épiscopat asiatique. Des altercations, allant parfois jusqu'à la violence, mirent aux prises partisans et adversaires de Montan; on discuta au hasard des circonstances; les évêques, en quelques lieux, procédèrent à des exorcismes contre les faux prophètes. Mais le mal continuait à se répandre; franchissant les frontières de la Phrygie, il gagnait la Syrie, la Galatie, la Thrace même; des communautés entières passaient à l'ennemi. On sentit le besoin d'organiser plus fortement la défense et de suivre une ligne de conduite uniforme; des synodes furent convoqués, les premiers dans l'Eglise, où évêques et laïques s'entretenaient du péril et des mesures à prendre contre lui; des réfutations écrites mirent en garde les chrétiens et montrèrent les erreurs des prédicants.

Les hommes de talent et de foi intègre ne manquaient pas à l'Eglise d'Asie. Apollinaire de Hiérapolis, le premier, entra dans la lice avec un traité aujourd'hui perdu; plus tard, vers 193, un anonyme qu'on suppose avoir été évêque, lui aussi, combattit les disciples de Montan. Celui-ci était mort de bonne heure, ainsi que Prisca; Maximilla, qui leur survécut, disparut à son tour, vers 179. Au début du III^e^ siècle, un certain Apollonius composa encore contre eux un traité qui paraît avoir été considérable. Ces interventions réduisirent le mal et le montanisme, qui prétendait supplanter l'Eglise, fut contraint à n'être plus qu'une secte sans avenir.

Plus que son rigorisme, le rôle qu'il accordait à la prophétie risquait de bouleverser l'Eglise. C'était une révélation nouvelle prête à évincer celle du Christ; c'était la hié-

rarchie épiscopale, gardienne authentique des traditions, rabaissée à un rang inférieur, subordonnée à toutes les illusions des voyants qu'agitait l'extase. Aussi il importait de ramener celle-ci aux règles de prudence et de discrétion posées par saint Paul; il fallait imposer silence à ces femmes qui osaient dogmatiser publiquement, dans des réunions liturgiques. Et c'est sur cela qu'insistèrent avant tout les controversistes.

Quelques Asiates, en voulant réfuter l'erreur, dépassèrent la mesure et tombèrent dans des excès condamnables. Les montanistes s'inspirant du quatrième Evangile et de l'Apocalypse, ces écrits, disaient-ils, ne pouvaient être de l'apôtre Jean; ils avaient pour auteur un hérétique, Cérinthe, et, en conséquence, devaient être répudiés par l'Eglise. Saint Epiphane, lorsqu'il dressa le catalogue des hérésies, les appela *aloges*, c'est-à-dire « négateurs du Verbe », dont saint Jean avait été le chantre inspiré. Ils formèrent un petit groupe dont on peut à peine suivre les traces; un seul nom est connu, celui de Caïus, prêtre de Rome.

C'est que le montanisme, comme tant d'autres hérésies, avait essayé de gagner cette illustre église à sa cause. Il fut assez mal accueilli par les papes Eleuthère et Victor; sans le condamner formellement, ils lui témoignèrent une grande défiance. Zéphyrin, par contre, fut tout près de l'approuver; il avait déjà préparé des lettres en ce sens, quand un Asiate, Praxéas, qui lui-même allait bientôt devenir suspect à cause de ses idées sur la Trinité, le mit en garde contre les faux prophètes. Tertullien, qui raconte ces faits (*Advers. Praxeam*) ne le lui pardonna jamais. Le grand apologiste africain fut en effet la plus illustre conquête du montanisme.

Son intransigeance hautaine lui créait une parenté avec le rigorisme phrygien. En face des résistances qui l'exaspéraient, sans le convaincre, il appela à son aide une révélation nouvelle, qui devait servir de garant à ses idées outrancières. Peu à peu, on le vit glisser vers ceux que l'église d'Asie avait condamnés, que Rome venait de désavouer, et se faire le champion de leur doctrine. Il mit à leur service toutes ses arguties d'avocat, toute la violence d'une passion que l'âge ne parvenait pas à calmer. Son talent était à l'aise dans ces polémiques, sa gloire n'y gagna rien. Mais, trop personnel pour être embrigadé, il devait un jour se détacher de ceux avec qui il avait combattu la grande Eglise et devenir le patron de quelques violents qui se réclamaient de lui. On les appela les Tertullianistes. Saint Augustin ramena au

bercail les derniers restes de ce troupeau qui ne fut jamais nombreux et n'exerça aucune influence en Afrique.[1]

A partir du IIIe siècle, le montanisme lui-même avait vu la fin de ses conquêtes. Il n'avait pu entamer la Gaule; à Rome et en Afrique, ses adeptes se confondirent bientôt avec les Novatiens. Mais en Orient, malgré les jugements qui le condamnaient, malgré la persécution des empereurs chrétiens, il prolongea son existence jusqu'au IXe siècle. Ce n'était plus guère qu'une agonie, mais elle gardait une dignité qu'il faut savoir reconnaître.

**Le Millénarisme.**

Les préoccupations eschatologiques, l'attente de la manifestation prochaine du Christ, n'étaient pas le fait des seuls Montanistes. Certains milieux catholiques, qui croyaient trouver dans l'*Apocalypse* (XX) un appui pour leurs rêveries, entretenaient des pensées similaires. Le monde devait durer une semaine de millénaires, le huitième ouvrant l'éternité. Après six mille ans, commencerait le règne du Messie, période de gloire et d'abondance pour les chrétiens et les anciens justes, seuls ressuscités d'entre les morts. Papias, en se réclamant de traditions orales venues, disait-il, de saint Jean par les presbytres ses maîtres, faisait de cet âge d'or une description merveilleuse que saint Irénée (*Adv. Haer.*, V. 32) reprit à son compte. La terre aurait une fécondité sans pareille, les fauves perdraient leur férocité et, dans Jérusalem reconstruite et embellie, les élus jouiraient de la présence du Christ, avant d'entrer dans la béatitude finale.

Saint Justin, Méliton de Sardes, Tertullien, saint Hippolyte et d'autres encore après eux, affirmèrent le règne de mille ans avant le jugement général et la double résurrection. Mais saint Jérôme et saint Augustin rompirent délibérément avec ce millénarisme que le dernier traitait de « fables ridicules ». (*De Civ. Dei*, XX, 7.)

L'Apocalypse bien comprise n'autorisait nullement ces divagations,[2] en réalité elles provenaient de souvenirs judaïques utilisés sans un contrôle suffisant.

1. Parmi les œuvres de Tertullien, les dernières sont de caractère montaniste très accusé : *De fuga in persecutione* (213); *Adversus Praxeam, De monogamia, De jejunio, De ectasi* (perdu) (213-216); *De pudicitia* (entre 217 et 222).

2. Cf. E.-B. Allo, *Saint Jean. L'Apocalypse*, p. 292 sv. Paris, 1921.

## BIBLIOGRAPHIE

E. de Faye, *Introduction à l'étude du Gnosticisme*. Paris, 1903.

E. de Faye, *Gnostiques et Gnosticisme. Etude critique des documents du Gnosticisme chrétien aux* II^e^ *et* III^e^ *siècles*. Paris, 1913.

E. Buonaiuti, *Lo Gnosticismo. Storia di antiche lotte religiose*. Rome, 1907.

A. von Harnack, *Marcion. Das Evangelium vom Fremden Gott. Eine Monographie zur Geschichte der Grundlegung der katholischen Kirche*. Leipzig, 1921.

W. Bousset, *Hauptprobleme der Gnosis*. Gœttingue, 1907.

*P. de Labriolle, *La crise montaniste*. Paris, 1913.

*L. Gry, *Le Millénarisme dans ses origines et son développement*. Paris, 1904.

## CHAPITRE XVII

## L'ÉGLISE D'ALEXANDRIE

C'est seulement à la fin du IIe siècle qu'on trouve des renseignements précis sur l'église d'Alexandrie. A cette date, elle apparaît en pleine vigueur, avec de nombreux fidèles, une hiérarchie constituée, et une école célèbre. Cet état laisse supposer tout un passé chrétien, que des traditions éparses permettent de ramener jusqu'aux temps apostoliques.

**Les Origines.** Il est assez communément admis que saint Marc, le compagnon et disciple de saint Pierre, l'auteur de l'évangile qui porte son nom, fut le fondateur de cette église. Eusèbe écrit : « On raconte que Marc fut envoyé en Egypte; il y prêcha l'évangile qu'il avait écrit et établit des églises, d'abord à Alexandrie même. » (H. E., II, 16.) Les indications chronologiques varient, mais il semble préférable de placer cet apostolat après la mort de saint Pierre.

Alexandrie possédait-elle déjà, à cette époque, une communauté chrétienne? La notoriété de cette ville, ses relations continues avec les autres pays d'Orient, l'importance de la colonie juive qui y résidait, ne permettent guère de croire qu'elle ait échappé totalement à la prédication évangélique. L'histoire d'Apollos, racontée par les *Actes* (XVIII, 24-28), confirme cette hypothèse, mais, en même temps, fait supposer que l'instruction chrétienne donnée à ces premiers disciples avait été rapide et très incomplète. Il y avait sans doute quelques fidèles isolés, mais pas d'église organisée. Saint Marc fut le véritable fondateur de cette chrétienté.

Après lui, une dizaine d'évêques, si l'on en croit la liste dressée par Jules Africain au début du IIIe siècle et conservée par Eusèbe (H. E., II, 24; III, 14; IV, 1, 4, 5, 11, 19; V,

19, 22), auraient occupé le siège d'Alexandrie jusqu'à Démétrius (189-230). On ne connaît que leurs noms : Anianus, Abilius, Cerdon, Primus, Justin, Eumène, Marc, Céladion, Agrippinus, Julien. Leur activité est complètement ignorée et les dates de leur pontificat sont trop incertaines pour qu'on puisse en faire état.

Et pourtant, au cours du IIe siècle, l'église d'Alexandrie dut posséder une vitalité puissante. Il est certain qu'elle fut agitée par une fermentation intellectuelle dont le gnosticisme de Basilide, de Valentin, de Carpocrate et de leurs disciples fournit un exemple frappant. Plus que partout ailleurs, l'intellectualisme était à la mode. Le milieu s'y prêtait. Les nécessités du commerce, la douceur du climat, le charme d'une ville neuve et policée, poussaient vers Alexandrie les représentants de toutes les races et de toutes les idées. Elle devenait le confluent de toutes les civilisations : l'Orient se mêlait à l'Occident, les systèmes venus de la Perse et de l'Inde entraient en contact avec l'hellénisme. Le Musée, sorte d'université fondée par les Ptolémées, recueillait tous ces échos et les amplifiait par son enseignement. Toute une élite philosophait; les Juifs, malgré leur intransigeance, se laissaient gagner par la culture grecque, et Philon, le plus illustre représentant de ce judaïsme nouveau, utilisant l'allégorie, abaissait les frontières qui séparaient les idées d'Israël de la pensée païenne. Le peuple, celui du moins qui parlait grec, était curieux, d'esprit ouvert, mais mobile, et s'intéressait à ces conflits d'idées, prenant parti pour le gnosticisme, comme plus tard pour l'arianisme.

Tous les sectateurs de tous les cultes se ressemblaient par un certain scepticisme, fruit de la vie cosmopolite et de la richesse. Certains chrétiens semblent ne pas avoir échappé à cet envahissement de la mondanité. Les portraits tracés, sur la fin du IIe siècle, par Clément d'Alexandrie, permettent de comprendre le jugement sévère de l'empereur Adrien, qui ne connut sans doute, au cours de son voyage, que les éléments douteux de la communauté chrétienne. « L'Egypte que tu me vantais, mon cher Servianus, je la connais avec sa légèreté, sa mobilité, sa facilité à s'émouvoir de tous les bruits. Ici, les adorateurs de Sérapis sont chrétiens, et ceux qui se disent évêques du Christ vénèrent Sérapis. Ici, les chefs de la synagogue juive, les Samaritains, les prêtres chrétiens, tous sont astrologues, aruspices, devins. Cette race est éminemment séditieuse, frivole, insolente; la cité est opulente, riche, active; personne n'y est oisif... En somme, tous n'ont qu'un dieu : l'argent. » (*Lettre à Servianus.*)

**L'école d'Alexandrie.** Parmi ce tumulte des idées et des opinions religieuses, dans un milieu intellectuel comme celui-là, il était inévitable que les chrétiens instruits sentissent le besoin d'exposer et de défendre leur doctrine. De bonne heure, ils eurent des maîtres demeurés inconnus, qui enseignèrent les Saintes Ecritures (H. E., V, 10). Ils le faisaient sous leur propre responsabilité, sans que l'évêque intervînt, comme Justin qui, à Rome, opposa la sagesse chrétienne aux philosophies païennes et réfuta les systèmes erronés des hérétiques.

Le premier dont le nom soit parvenu jusqu'à nous est Pantène; Clément, son disciple, fait de lui le plus bel éloge. C'était un païen converti, passé du stoïcisme à la foi du Christ. Il fit preuve d'un véritable esprit apostolique, parcourut divers pays pour annoncer l'Evangile et, finalement, vint se fixer à Alexandrie où, déjà en 180, « il expliquait de vive voix et par des écrits le trésor des divines doctrines » (H. E., V, 10). C'est là que Clément le rencontra et se mit sous sa direction, avant de devenir son auxiliaire et bientôt son remplaçant dans la direction de l'école.

**Clément.** Celui-ci était né à Athènes, semble-t-il. Sa jeunesse fut studieuse et travaillée par un vif désir de trouver la vérité. Il la chercha à travers les diverses écoles, multiplia les voyages, parcourut la Grande-Grèce, l'Orient, la Palestine, interrogea les maîtres qu'il rencontra, lut d'innombrables ouvrages qui lui firent une érudition étonnante et finit par trouver en Egypte, auprès de Pantène, l'objet de ses recherches passionnées. Désormais il était chrétien, comme le fut un peu plus tôt saint Justin, et vraisemblablement pour les mêmes motifs. Il a avec le philosophe de Naplouse des ressemblances frappantes : un pareil enthousiasme pour la doctrine évangélique, mais sans étroitesse d'esprit, montrant au contraire un intérêt sympathique à tout effort intellectuel sincère et toujours prêt à y découvrir une parcelle de la vérité totale réalisée dans le Christ.

Vers 190, il enseigna auprès de son maître Pantène, devint prêtre et composa de nombreux ouvrages dont il ne reste qu'une partie. Un grand commentaire de l'Ecriture, intitulé *Hypotyposes,* est perdu, ainsi que plusieurs traités pratiques; mais, avec ce qui reste, on peut se faire une idée suffisamment nette de la manière et de la doctrine de Clément. Son œuvre principale, qui demeure inachevée, forme une trilogie consacrée à l'éducation du chrétien parfait. La première partie, *Exhortation aux Grecs,* est un traité apologétique assez

semblable aux travaux de ce genre parus au IIe siècle; il a pour but de faire passer le païen de l'erreur à la vérité que possèdent les prophètes et le Christ. Le *Pédagogue* indique ensuite, jusque dans le détail de la vie quotidienne, les règles morales dont la pratique assurera, chez le converti, la réalisation de l'idéal vers lequel il doit tendre. Les *Stromates* enfin conduiront le chrétien à la science supérieure, la vraie gnose, qui s'achèvera dans la perfection religieuse.

Il est possible qu'on retrouve là un écho de l'enseignement oral adressé par le maître alexandrin à ses auditeurs païens et chrétiens. Ces écrits sont très vivants, animés d'une conviction entraînante; les idées abondent, se pressent, parfois sans ordre, exprimées dans un style aisé, mais négligé; en un mot, l'ensemble dénote une improvisation plutôt qu'une rédaction soignée.

L'enseignement n'épuisait pas l'activité de Clément. Il dut prêcher; le sujet de quelques ouvrages perdus, *Du jeûne, De la médisance, De la patience,* indique des préoccupations pastorales, et le petit opuscule conservé sous le titre : *Du salut des riches,* montre sa manière vraiment oratoire, pleine d'onction et de sens pratique.

La persécution de Septime Sévère, qui visait les catéchistes, interrompit l'activité de Clément (202-203). Pour échapper au péril, il quitta Alexandrie et se réfugia en Asie-Mineure; du moins on le trouve en Cappadoce vers 211, sans qu'on sache rien de précis sur son activité. Il mourut peu après, avant 215-216.

L'école, ainsi privée de son chef, risquait de se disperser et de perdre une influence utile à la foi chrétienne. L'évêque Démétrius intervint et choisit Origène pour continuer l'œuvre. Celle-ci désormais devint une institution de l'église, un centre de formation pour les catéchumènes, une école de philosophie et de théologie ouverte à tous, mais placée sous la direction de l'épiscopat, qui contrôla son activité.

**Origène.** Le nouveau maître n'avait alors que dix-huit ans, mais il passait déjà pour un prodige de science, de courage et de vertu.

Né à Alexandrie d'une famille chrétienne, il reçut de son père Léonide les premières leçons, complétées bientôt par l'enseignement de Pantène et de Clément. Dès l'enfance, il montrait pour l'étude une ardeur qui stupéfiait ses maîtres, tout en les réjouissant. La persécution vint interrompre ces pacifiques travaux. Léonide fut arrêté avec d'autres chrétiens et Origène voulait à tout prix le suivre dans la carrière du

martyre. Ni les plaintes de sa mère, ni le souci de la détresse en laquelle il allait la laisser ne l'arrêtaient. Il fallut, pour le retenir, user d'un statagème : sa mère cacha tous ses vêtements et force lui fut de rester au logis. Il se dédommageait en écrivant à son père des lettres tout enflammées d'une sainte ardeur, pour le soutenir dans son épreuve et l'engager à ne point défaillir. « Garde-toi, lui disait-il, de prendre un autre parti à cause de nous! »

Le martyre de Léonide entraîna la confiscation de ses biens; subitement, sa famille se trouva dépourvue de toute ressource. Origène demeurait le seul soutien de sa mère et de ses six frères plus jeunes que lui. Il avait dix-sept ans à peine, mais il était courageux et confiant dans la Providence. Sa science lui devint un secours : il donna des leçons de grammaire qui le mirent en évidence et décidèrent l'évêque Démétrius à lui confier la direction de l'école catéchétique.

Origène se dévoua à cette œuvre avec son ardeur coutumière et sans crainte du péril toujours menaçant. La haine des païens, jaloux de ses succès, le pourchassait sans trêve, l'obligeant à changer de demeure pour dépister ses persécuteurs. Malgré cela, son influence allait croissant; non moins que sa science, l'exemple de sa vie austère attirait et persuadait. Il pratiquait un ascétisme rigide, parfois imprudent, reprenait sous Ammonius Saccas l'étude de la philosophie, mais de préférence s'adonnait à l'étude des Saints Livres. Bientôt, il se déchargea sur son disciple Héraclas de l'enseignement de la grammaire, pour se consacrer entièrement à ceux qui étaient déjà plus avancés dans la science des Ecritures.

Dans ce domaine, il fut un créateur puissant et original : étude du texte, recherche et critique des versions, commentaires n'épuisaient pas une activité qui semblait inlassable; son érudition était immense, sa puissance de travail tenait du prodige. « Plus de sept tachygraphes écrivaient sous la dictée du maître, se relayant les uns les autres, à heures fixes; il n'avait pas moins de copistes et de jeunes filles exercées à la calligraphie. » (H. E., VI, 23)

Après des voyages à Rome (212) et à Césarée de Palestine (215-216), il rentra à Alexandrie, rappelé par Démétrius. C'est l'époque la plus féconde de sa carrière : il publia ses principaux commentaires sur l'Ecriture et son livre *Des Principes*, la première somme théologique qu'ait connue l'Eglise. Sa réputation était universelle; non seulement les évêques le consultaient, mais un préfet d'Arabie, et Mammée, la mère de l'empereur Alexandre Sévère, voulurent l'entendre.

Déjà cependant des suspicions pesaient sur son enseignement; les gardiens de la foi s'inquiétaient de quelques-unes de ses doctrines. Peut-être aussi l'évêque ne voyait-il pas sans déplaisir le chef de l'école d'Alexandrie jouer un rôle doctrinal qui lui revenait de droit. En 230, l'orage éclata. Durant un voyage qu'Origène fit en Palestine, les évêques de ce pays lui imposèrent le sacerdoce, sans prendre l'avis de Démétrius. Celui-ci témoigna un vif mécontentement, retira à l'illustre maître la direction de l'école, le déposa du sacerdoce et l'expulsa d'Alexandrie.

Césarée de Palestine lui offrit un refuge. Protégé par les évêques ses amis, il ouvrit une école qui devint bientôt célèbre et continua ses travaux. C'est là qu'il composa la fameuse *Réfutation de Celse*, œuvre apologétique de première importance, et une *Exhortation au martyre* adressée à son ami Ambroise. La persécution de Maximin ne le troubla pas dans ses études; celle de Dèce lui valut la prison et de durs tourments. Les poursuites cessèrent avant que ses forces aient complètement défailli, mais elles étaient presque épuisées et Origène survécut peu à cette terrible crise. Saint Jérôme affirme qu'il mourut à Tyr, où plus tard on montrait son tombeau.

Son œuvre littéraire est immense : Eusèbe parle de deux mille ouvrages, saint Jérôme en compte encore huit cents, mais sa liste est incomplète. Beaucoup ont disparu, emportés dans la disgrâce qui atteignit leur auteur. Ils contenaient des erreurs qu'exagérèrent encore des disciples imprudents. Origène, malgré la droiture de ses intentions et son attachement à l'Eglise, se laissa trop pénétrer par la philosophie néo-platonicienne et lui donna inconsciemment le pas sur la tradition. Il enseignait l'éternité du monde spirituel, la préexistence des âmes, la culpabilité de quelques-unes antérieure à l'union au corps, leur purification commençant sur terre et s'achevant dans l'autre monde, la réconciliation finale des démons et de tous les pécheurs avec Dieu, la négation par conséquent de l'éternité des peines de l'enfer. Sa doctrine christologique échappait difficilement au reproche de subordinatianisme et il ne reconnaissait qu'une union morale entre la nature divine et la nature humaine. Les théories d'Origène ne furent, de son vivant, l'objet d'aucune condamnation formelle, mais plus tard elles soulevèrent des discussions séculaires et encoururent les anathèmes de l'Eglise.

**Les successeurs d'Origène.** Après la retraite d'Origène à Césarée, il était tout naturel que son auxiliaire Héraclas prît la direction du Didascalée. Démétrius, en effet, lui confia cette charge. Ses successeurs furent Denys, Théognoste, Piérius, Pierre. Nul d'entre eux n'égala Origène et, longtemps encore, l'école qu'il avait illustrée demeura sous son influence. Si Héraclas garda envers lui l'attitude prise par Démétrius, Denys, un autre de ses disciples, resta fidèle, parfois à l'excès, aux enseignements de son maître. Théognoste et Priérius s'inspirèrent également de sa doctrine. Le premier, dans ses *Hypotyposes*, offrit comme une édition nouvelle des *Principes*; le second fut avant tout un prédicateur et mérita le nom d'Origène le jeune. Par contre, Pierre entra délibérément en lutte avec l'origénisme, dans deux traités *Sur la préexistence des âmes* et *Sur la Résurrection*.

L'école accentuait de plus en plus son caractère ecclésiastique. Plusieurs de ses maîtres, Héraclas, Denys, Pierre, passèrent du Didascalée sur la chaire épiscopale; il est même probable que les deux premiers en conservèrent la direction effective jusqu'à leur mort. Cependant cet enseignement supérieur, qui faisait large place à la philosophie dans l'étude des dogmes et à l'allégorisme en exégèse, ne pouvait convenir qu'à une élite; la grande masse échappait à son influence et, négligeant toutes ces constructions systématiques, réglait uniquement ses croyances sur la tradition. Des savants eux-mêmes commençaient à se dégager de l'emprise origéniste, et ainsi se préparaient les forces qui allaient bientôt se dresser en face de l'arianisme naissant.

**Denys d'Alexandrie.** Pour importante qu'elle fût, l'école d'Alexandrie ne représentait pas toute l'activité de cette église. Il est vrai que celle-ci nous échappe en grande partie. Si l'on peut reconstituer la liste de ses évêques, au III[e] siècle : Démétrius (189-232), Héraclas (232-248), Denys (248-265), Maxime (265-282), Théonas (282-300), Pierre (300-311), seul l'épiscopat de Denys émerge de l'obscurité, grâce aux textes conservés par Eusèbe.

Il correspond à une époque fort troublée : persécutions violentes, luttes doctrinales, épidémies, fournirent à l'évêque l'occasion de déployer ses qualités d'énergie, de prudence et de charité. A peine avait-il pris le gouvernement de l'église d'Alexandrie qu'une émeute provoquée par un devin déchaîna la fureur des païens contre les disciples du Christ. Ils étaient saisis, torturés, mis à mort sans jugement. Nul d'entre eux

ne pouvait s'aventurer à travers la ville; beaucoup prirent la fuite, abandonnant leurs biens au pillage, plutôt que de renier leur foi.

L'épreuve fut longue; elle n'était pourtant que le prélude d'une autre plus terrible encore. En 249, Dèce remplaça Philippe l'Arabe sur le trône impérial. Un de ses premiers actes fut de publier un édit contre les chrétiens, qui causa à Alexandrie une véritable panique; on put croire que tous allaient déserter l'Eglise en masse. Denys lui-même a raconté cette lamentable histoire. « Tous, écrit-il, furent frappés d'épouvante; beaucoup, et des plus considérables, se présentèrent aussitôt; ceux-ci cédaient à la crainte, ceux-là étaient fonctionnaires et étaient amenés par leurs fonctions, les autres étaient entraînés par leur entourage: appelés par leurs noms, ils allaient aux sacrifices impurs et impies. Les uns étaient pâles et tremblants, non pas comme des gens qui devaient sacrifier, mais comme s'ils devaient eux-mêmes être sacrifiés et immolés aux idoles; aussi étaient-ils assaillis par le rire moqueur du peuple nombreux qui les entourait; et il était évident qu'ils étaient lâches partout, aussi bien pour mourir que pour sacrifier. Certains autres cependant accouraient aux autels d'une façon plus résolue et affirmaient avec audace qu'ils n'avaient jamais été chrétiens; à leur sujet, la prophétie du Sauveur est bien vraie : ils seront difficilement sauvés. Le reste, ou bien suivait le mauvais exemple des uns et des autres, ou bien fuyait. Certains étaient arrêtés, et de ceux-ci les uns, après avoir été jusqu'aux fers et à la prison, quelques-uns même, après y avoir demeuré plusieurs jours, abjuraient ensuite avant d'aller au tribunal; les autres, après avoir enduré un certain temps les tortures, refusaient d'aller plus loin. » (H. E., VI, 41)

Pourtant, il y eut d'admirables exemples de courage. Des vieillards, des femmes, des enfants, résistèrent jusqu'à la mort, après avoir subi d'horribles supplices, et leurs noms glorieux s'ajoutèrent à la liste des martyrs. Quelques-uns cherchèrent à protéger leur foi par la fuite : ils n'eurent pas un meilleur sort. « Que dire, ajoute Denys, de la multitude de ceux qui erraient dans les déserts et les montagnes, périssant de faim, de soif, de froid, de maladie, mis à mort par les brigands ou les bêtes fauves? » (H. E., VI, 42) Non seulement la ville, mais les bourgs et les moindres villages connurent cette épreuve.

Denys lui-même faillit être au nombre des victimes. Dès la promulgation de l'édit, le préfet envoya un frumentaire pour s'emparer de sa personne. Le policier le chercha partout,

sauf dans sa maison où il était demeuré en attendant les événements. Le quatrième jour, avec quelques compagnons, il put sortir sans éveiller l'attention; mais dès le soir, des soldats les arrêtèrent et les conduisirent à Taposiris. L'évêque se préparait à la mort, quand, au milieu de la nuit, des chrétiens avertis de ce qui s'était passé, tombèrent sur l'escorte en poussant de grands cris. On les prit pour des brigands et les soldats détalèrent en hâte, abandonnant leurs prisonniers. Denys, voyant s'échapper la couronne du martyre qu'il avait convoitée, protesta, voulut résister; mais ses libérateurs l'emportèrent de force et lui procurèrent un asile dans le désert de Lybie, « à trois jours de marche de Paritonium ». (H. E., VII, 11.) De là, il continua à diriger son diocèse, correspondant en secret avec les quelques prêtres demeurés à Alexandrie.

La mort de Dèce, survenue au cours de l'été 251, n'arrêta pas la persécution, car son successeur Gallus suivit les mêmes voies. Mais son règne fut de courte durée, et l'avènement de Valérien (253) amena la paix pour un temps.

La tourmente passée, des apostats, en grand nombre, demandaient à rentrer dans l'Eglise. Quelle conduite tenir envers eux? Certains rigoristes voulaient leur refuser tout pardon; Denys, d'accord avec les confesseurs, penchait vers la miséricorde. Comme à Carthage, comme à Rome, mais avec moins de difficultés, cette solution prévalut à Alexandrie. Après une pénitence plus ou moins longue, suivant la gravité de la faute, les apostats repentants seraient admis à la réconciliation. Denys était donc peu disposé à encourager le schisme provoqué à Rome par Novatien, pour soutenir des idées intransigeantes. A diverses reprises, il intervint afin d'amener ces révoltés à la soumission, ou mettre les églises en garde contre leurs menées. De même encore, son habituelle modération, autant que la coutume d'Alexandrie, l'empêcha de se rallier à la pratique de saint Cyprien et des évêques d'Afrique, qui renouvelaient le baptême conféré par les hérétiques. Sur ce point, il était pleinement d'accord, quant au fond, avec l'évêque de Rome, Etienne; mais son âme pacifique s'effrayait des mesures de rigueur projetées par le pape, et il essayait, malgré tout, de maintenir l'union dans la charité.

La paix procurée par l'avènement de Valérien ne fut pas de longue durée. L'empereur, après s'être montré favorable aux chrétiens, céda trop vite aux suggestions de son ministre Macrien et promulgua, en 257, un édit de persécution, renouvelé et aggravé l'année suivante. A Alexandrie, Denys fut arrêté un des premiers, avec quelques prêtres et

des diacres. Après un rapide interrogatoire, tous furent condamnés à l'exil. « Vous serez envoyés, dit le gouverneur, dans les régions de la Lybie, en un lieu appelé Képhro... Jamais il ne vous sera permis, ni à vous ni à d'autres, de faire des assemblées, ni d'entrer dans ce qu'on appelle les cimetières. Si, d'autre part, quelqu'un est vu ailleurs que dans le lieu que j'ai ordonné, ou est trouvé dans une assemblée quelconque, il se mettra en péril imminent, car le châtiment convenable ne manquera pas. » (H. E., VII, 11.) L'évêque était malade, mais aucun délai ne lui fut accordé et, dès le lendemain, il dut se mettre en route pour le lieu de son exil. La population de Képhro, encore toute païenne, se montra d'abord très hostile; mais peu à peu elle écouta l'enseignement chrétien, des conversions nombreuses se produisirent et une véritable église se constitua dans ces lieux jusque-là fermés à l'Evangile. De Képhro, Denys fut transféré à Kolluthion, dans la Maréote; il se trouvait plus rapproché de sa ville épiscopale et pouvait entretenir avec elle des relations suivies. Son exil dura jusqu'à la prise de Valérien par les Perses (260).

Durant son absence, la persécution avait fait de nombreuses victimes; lui-même en témoigne dans une lettre. « Les nôtres, écrit-il, sont nombreux et vous ne les connaissez pas; il est superflu de dresser la liste de leurs noms. Toutefois, sachez que des hommes et des femmes, des jeunes gens, des vieillards, des jeunes filles et des personnes avancées en âge, des soldats, de simples particuliers, des gens de toute race et de tout âge, après avoir vaincu, les uns par les fouets et le feu, et les autres par le fer, ont reçu la couronne. » (H. E., VII, 11)

A son retour, la situation demeurait troublée. L'ambitieux Macrien s'était révolté contre Gallien récemment élu. Une partie des habitants d'Alexandrie soutenait ses prétentions, tandis que l'autre restait fidèle à l'empereur. Il en résulta une guerre civile qui séparait la ville en deux camps ennemis. Les chrétiens étaient disséminés dans l'un et dans l'autre, et l'évêque ne pouvait communiquer que par lettres, et non sans difficultés, avec quelques-uns d'entre eux. La lutte sévissait sanglante, les cadavres s'amoncelaient, le Nil roulait des flots de sang; la peste et la famine survinrent, et les païens terrifiés abandonnaient les leurs, tandis que les chrétiens, en général, firent preuve, dans cette commune détresse, d'une charité allant jusqu'à l'héroïsme. (H. E., VII, 22)

Le triomphe de Gallien rendit la tranquillité. Cet empereur, assez peu recommandable, montra du moins plus de

justice envers les chrétiens : il assura la tolérance et fit rendre les biens confisqués. C'est pourquoi, sans doute, Denys fait son éloge, malgré les vices qui déshonorèrent son règne. L'évêque d'ailleurs était porté à la bienveillance, même envers ses adversaires; jamais il n'hésita à reconnaître les qualités de ceux que son devoir l'obligeait à combattre. Et pourtant lui-même fut en butte à d'injustes soupçons. Un évêque, Germanos, l'accusa de lâcheté, sous prétexte qu'il avait pu traverser les persécutions de Dèce et de Valérien, sans verser son sang. Denys répondit par une apologie fort digne, où il se contentait d'exposer les faits et de rappeler les souffrances et les condamnations endurées pour la foi. (*Justification et Apologie.*)

A diverses reprises, il fut mêlé à des conflits doctrinaux. Un évêque, Népos, qui occupait, semble-t-il, le siège d'Arsinoé, avait renouvelé les erreurs du millénarisme. Même après sa mort, tout un parti, sous la conduite d'un certain Coracion, restait fidèle à ses idées. Denys intervint par ses écrits et de sa personne. Une grande conférence eut lieu à Arsinoé, où furent discutées dans le calme les opinions en présence. Le patriarche eut la joie de pouvoir convaincre ses adversaires, qui abandonnèrent le système de Népos. Ces événements eurent lieu, sans doute, durant les premières années du règne de Valérien.

Quelques années plus tard (257-262), une autre question, plus grave celle-là, puisqu'il s'agissait de la Trinité, fut agitée dans la Pentapole. L'hérésie de Sabellius, légèrement modifiée, avait pénétré dans cette partie de la Lybie. Denys crut de son devoir de la combattre. Mais tout en maintenant les idées traditionnelles, il y mêla des opinions origénistes qui exagéraient la distinction des personnes et semblaient compromettre leur consubstantialité. A son tour, l'évêque d'Alexandrie fut dénoncé à Rome, et son homonyme Denys, sans désigner le patriarche égyptien, jugea sévèrement les doctrines qui lui étaient attribuées. Celui-ci dut présenter une défense de sa foi (*Réfutation et Apologie*), où il expliquait et atténuait ses précédentes affirmations. Si l'incertitude du vocabulaire théologique laissait place à quelque équivoque, on ne peut pourtant soutenir que Denys préparait les voies à l'arianisme. Saint Athanase s'est porté garant de son orthodoxie.

En 264, les évêques d'Orient se préoccupaient des doctrines christologiques de Paul de Samosate, dont la conduite par ailleurs suscitait le scandale. Un concile réuni à Antioche devait juger sa cause. Denys y était convoqué. Mais son âge,

ses infirmités, ne lui permirent pas de s'y rendre; il se contenta d'envoyer des lettres où il prenait position contre l'hérétique. Il mourut peu de temps après, laissant à tous le souvenir d'une belle intelligence et d'un noble caractère mis au service de l'Eglise. Eusèbe de Césarée (H. E., VII, *Prologue*) lui a déjà décerné le titre de « Grand », que la postérité a ratifié.

**La Vie chrétienne en Égypte.**

Sous son pontificat, l'église d'Alexandrie apparaît puissamment constituée. Le christianisme a pénétré dans les bourgs et les campagnes, il a gagné la Thébaïde et une partie de la Lybie, et toutes ces communautés dont beaucoup sont placées sous la conduite d'un évêque, semblent reconnaître comme leur chef suprême le patriarche d'Alexandrie, qui étend ainsi son action sur toute l'Egypte. Des réunions synodales ont été tenues dès l'époque de Démétrius.

Le culte était parfois célébré, en ces temps troublés, dans des chapelles souterraines : Alexandrie possédait plusieurs catacombes et des cryptes, souvent ornées de peintures, avaient été aménagées pour la célébration des saints mystères. Dans le voisinage, des galeries conservaient les cadavres des chrétiens. Mais ces catacombes ou cimetières n'avaient pas les dimensions de celles de Rome et étaient, semble-t-il, plus nombreuses. Souvent les chrétiens, suivant en cela l'usage de leur pays, faisaient embaumer leur dépouille mortelle.

Dès la fin du III^e^ siècle, des églises furent construites. La plus célèbre, la première peut-être, fut la basilique bâtie sous l'épiscopat de Théonas (282-300), dont elle garda le nom. Il est probable que l'établissement des paroisses dans la ville d'Alexandrie coïncida avec cette période; plusieurs existaient au début du IV^e^ siècle. L'une d'elles était sise dans le quartier de Baucalis, près du vieux port; Arius en eut la direction.

La population chrétienne était composée d'éléments helléniques venus les premiers à la foi, et d'égyptiens ne parlant que le copte. Le nombre de ceux-ci augmenta sensiblement, au cours du III^e^ siècle, lorsque l'Evangile pénétra dans les campagnes. Ils fournirent déjà un fort contingent de martyrs, durant les persécutions de Dèce et de Valérien. Le premier auteur connu qui ait écrit en leur langue est Hiéracas; il composa, vers 300, plusieurs commentaires exégétiques.

On peut difficilement évaluer le nombre des fidèles à cette époque; mais il était certainement considérable. Toutes les classes de la société étaient représentées : gens du peuple,

riches, savants, soldats, fonctionnaires même adhéraient à la foi du Christ, mais avec une inégale ferveur.

Déjà cependant, quelques-uns, soucieux d'une perfection plus haute, fuyaient le monde corrompu et tentateur, pour chercher au désert la liberté de servir Dieu dans le détachement de tout. La vie monastique trouvait ainsi en Egypte ses premiers adeptes, bientôt suivis par les foules qui peuplèrent les solitudes de la Thébaïde et de la Lybie.

**La grande persécution.** Le calme dont jouit l'Eglise durant les premières années du règne de Dioclétien (284-303), fut favorable à son développement. L'empereur, tout entier à la réorganisation du monde romain, répugnait aux mesures violentes. Autour de lui, dans l'armée et jusqu'au palais, les chrétiens occupaient des situations importantes; la propagande continuait; on rebâtissait les églises ou on en construisait de nouvelles; la hiérarchie s'affermissait et les diocèses modelaient leurs circonscriptions sur celles des provinces récemment constituées.

L'Egypte profita de cette sécurité. Les troubles politiques qui l'agitèrent, à plusieurs reprises, sur la fin du IIIe siècle, n'atteignirent pas la vie de l'Eglise. Les pontificats de Maxime et de Théonas furent tranquilles. Pierre, qui fut élu en 300, eut un destin plus agité. Il avait déjà dirigé l'école des catéchumènes et travaillé à la dégager des influences origénistes. Lorsqu'en 303 l'édit de Dioclétien rouvrit la persécution, il crut prudent de disparaître devant la tourmente, afin de ne pas laisser son église sans chef. De loin, il continuait à la diriger et à la soutenir dans ses épreuves. Les édits furent appliqués avec une rigueur implacable; les victimes furent nombreuses et soumises à d'horribles supplices. Eusèbe, qui fut témoin de la vaillance des martyrs, en a gardé le souvenir. « Là, écrit-il, un nombre de dix mille hommes, avec des femmes et des enfants, pour l'enseignement de notre Sauveur, méprisèrent la vie passagère et endurèrent divers genres de mort. Les uns, après les ongles fer, les chevalets, les fouets les plus cruels, et mille autres tourments variés dont le récit fait frémir, étaient livrés au feu; les autres étaient noyés dans la mer; d'autres courageusement tendaient leur tête au bourreau; les uns succombaient dans les tortures; les autres étaient consumés par la faim; d'autres enfin étaient crucifiés, les uns à la façon des malfaiteurs, d'autres d'une manière pire encore; on les clouait la tête en bas et on les gardait vivants jusqu'à ce qu'ils périssent sur le gibet même. » (H. E., VIII, 8)

La retraite de Dioclétien et l'accession de Maximim Daïa au rang de César ne firent qu'aggraver le sort des chrétiens. Ce dernier, qui partageait le pouvoir avec Galère en Orient, eut dans ses attributions le gouvernement de la Syrie et de l'Egypte. Débauché autant que cruel, il ajoutait aux supplices des femmes et des vierges chrétiennes de honteux outrages.

L'évêque Pierre, à son tour fut arrêté; le 25 novembre 311, il eut la tête tranchée. C'était un grand évêque, « type divin des docteurs de la religion chrétienne », dit Eusèbe (H. E., VIII, 13), modèle de charité et de zèle, administrateur prudent, sévère pour lui-même, miséricordieux pour les pécheurs. Le marytre ne fit que couronner une sainteté déjà reconnue. Il avait souhaité, en mourant, que son sang fût le dernier versé. Ce vœu ne fut pas entièrement réalisé : quelques fidèles payèrent encore de leur vie l'attachement à la foi. Mais déjà l'heure de la liberté était proche; les victoires de Constantin en Occident allaient faire de la tolérance religieuse la loi de tout l'empire.

## BIBLIOGRAPHIE

*M.-J. Lagrange, *L'Evangile selon saint Marc*. Introduction. Paris, 1911.
*J. Cognat, *Clément d'Alexandrie*. Paris, 1859.
E. de Faye, *Clément d'Alexandrie*. Paris, 1859.
E. de Faye, *Origène*. Paris, 1923-1928.
*J. Burel, *Denys d'Alexandrie. Sa vie, son temps, ses œuvres*. Paris, 1910.
L. B. Radford, *Three teachers of Alexandria : Theognostus, Pierius and Peter*. Cambridge, 1908.
*H. Leclercq, *Alexandrie* (*Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, I, 1). Paris, 1907.
*J. Faivre, *Alexandrie* (*Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, II). Paris, 1914.

## CHAPITRE XVIII

## L'ÉGLISE ROMAINE AU IIIe SIÈCLE

Commode termina tragiquement un règne qui n'avait été qu'une longue orgie. Le 1er janvier 190, des conjurés, parmi lesquels Marcia la favorite, le firent mettre à mort pour sauver leur propre vie. Par indifférence, plus que par conviction, il n'avait pas inquiété les chrétiens. Ils n'eurent pas davantage à se plaindre de l'honnête Pertinax, massacré par les prétoriens, quatre-vingt sept jours après son avènement, ni tout d'abord de Septime Sévère qui lui succéda. Le pape Victor put ainsi achever, en 199, dans une tranquillité relative, son pontificat de dix années.

**Zéphyrin et Calliste.**

Il fut remplacé par Zéphyrin qui gouverna l'église de Rome jusqu'en 217. C'était, au dire des *Philosophoumena* (IX, 11), dont le témoignage est d'ailleurs suspect, un homme simple et sans instruction. Il sut du moins se choisir un auxiliaire précieux et utiliser, pour le plus grand bien de l'Eglise, ses talents d'administrateur.

Calliste, c'est de lui qu'il s'agit, avait débuté comme esclave d'un certain Carpophore, « de la maison de César ». Il dirigeait, pour le compte de son maître, une banque qui fit de mauvaises affaires et, après sa faillite, tenta de s'enfuir. Il fut repris et condamné à un travail pénible. Peu à peu cependant, les bonnes grâces de son maître lui revinrent, quand il se fit fort de retrouver une partie de l'argent perdu. Parmi ses débiteurs, il y avait des Juifs. Un jour qu'il était venu les relancer jusqu'à la synagogue, ceux-ci, pour se débarrasser de ses réclamations, le dénoncèrent comme chrétien, prétendant qu'il avait troublé leurs cérémonies. En conséquence, le préfet l'envoya aux mines de

Sardaigne. Le décret de Commode faisant grâce aux condamnés chrétiens lui valut la liberté. Mais, malgré son titre de confesseur, le pape Victor le tint à l'écart et le relégua à Antium, tout en lui servant une pension. Zéphyrin le tira de cette disgrâce, l'éleva au rang de premier diacre, lui confia l'administration du cimetière et en fit son conseiller. (*Philos.*, IX, 12)

L'église romaine, à cette date, transforma, semble-t-il, l'organisation des cimetières. Jusqu'alors, ils étaient demeurés théoriquement la propriété de quelques grandes familles qui avaient libéralement mis leurs hypogées et les terrains avoisinants à la disposition de ceux qui partageaient leur foi; tels les cimetières de Lucine, de Priscille, de Domitille, de Prétextat, etc. Mais l'empereur Sévère ayant facilité la formation de collèges funéraires, en étendant aux provinciaux le droit de les constituer, il est probable que l'Eglise profita de cette circonstance pour s'organiser en une association funéraire reconnue et obtenir, en cette qualité, le droit de posséder. Un terrain appartenant à la famille des Caecilii fut aménagé et devint *le* cimetière de la communauté; non pas qu'il fût le seul existant alors, mais le seul qui lui appartînt en propre et fût reconnu comme tel. C'est pourquoi, au cours du IIIe siècle, presque tous les papes y furent ensevelis.

Calliste, en sa qualité de premier diacre, s'occupa de cette affaire; il représentait l'évêque, chef de l'association, traitait avec les autorités, surveillait les travaux. Sous sa direction, les fossoyeurs (*fossores*) perçaient les galeries souterraines, creusaient les *loculi* ou tombes, ouvraient ou aveuglaient les entrées, suivant les nécessités, ou bien les dissimulaient dans les anciennes carrières, lorsque le danger menaçait les réunions cultuelles.

**La persécution de Septime Sévère.**

La bienveillance de Septime Sévère ne dura que quelques années. Dès 198, les magistrats, devinant les pensées du maître, appliquaient à nouveau les lois anciennes, un moment négligées. L'Afrique surtout souffrit de ce changement d'attitude. Rome paraît avoir été moins éprouvée, du moins jusqu'à la proclamation de l'édit de 202.

Au cours d'un voyage à travers l'Orient, Septime Sévère, frappé du nombre toujours croissant des convertis à la foi chrétienne, interdit expressément la propagande évangélique. Les lois anciennes subsistaient, s'appliquant à tous, mais en outre un décret spécial visait les apôtres et leurs néophytes.

Les réunions liturgiques étaient surveillées, les fidèles assiégés et traqués comme des malfaiteurs. On se défendait par une vigilance plus grande, mais qui n'écartait pas toutes les surprises : des chrétiens furent saisis et envoyés aux mines; quelques-uns sans doute versèrent leur sang, comme en Afrique, comme en Gaule; la pénurie des documents romains de cette époque ne permet pas de rappeler leur souvenir.

**L'hérésie à Rome.**

A ces épreuves se mêlaient des luttes intestines. Rome, ainsi qu'au second siècle, gardait son pouvoir d'attraction et tous ceux qui professaient quelque nouveauté doctrinale cherchaient à l'implanter au centre du monde chrétien. Gnostiques et montanistes, modalistes et subordinatiens y tenaient école et organisaient des églises. Caïus réfutait le montanisme, non sans quelque excès; Praxéas, un confesseur venu d'Asie, mit en garde le pape Zéphyrin contre cette doctrine captieuse, à qui son austérité gagnait des sympathies. Mais lui-même était suspect dans la foi et compromettait le dogme de la Trinité.

Déjà au temps de Victor (190-198), un certain Théodote de Byzance, surnommé le Corroyeur, en souvenir du métier qui lui avait permis de faire fortune, professait ouvertement l'adoptianisme. Le Christ n'était pas Dieu, mais à son baptême les vertus divines étaient descendues sur lui, pour l'aider dans sa mission. Victor l'excommunia; mais il avait pu grouper quelques disciples, parmi lesquels Asclépias, Hermophile, Apollonius et Natalis, qui devint évêque de la secte. Celui-ci pourtant se repentit de son erreur et fit sa soumission à Zéphyrin. Un autre Théodote, surnommé le Banquier, et, quelques années plus tard, vers 225, Artémon maintinrent le système avec de légères modifications.

Cette école n'eut qu'un médiocre succès en Occident et gagna surtout des savants, grâce aux allures philosophiques qu'elle prenait. Il n'en fut pas de même du monarchianisme. Celui-ci flattait le sens chrétien en prétendant défendre à la fois deux vérités essentielles, l'unité de Dieu et la divinité du Christ. Mais en insistant outre mesure sur l'unité divine, il ruinait la distinction des personnes. Père et Fils n'étaient que de simples modalités d'un même Dieu unique qui s'est incarné, a souffert, est mort et s'est ressuscité. D'où le nom de Patripassiens qu'on donna parfois aux tenants de ces doctrines.

Elles avaient été professées d'abord à Smyrne, raconte Hippolyte, sur la fin du second siècle, par Noët qui fut condamné. Son disciple Epigone les fit passer à Rome, au temps de Zéphyrin, et recruta de nombreux adeptes. Les chefs

furent successivement Cléomène, puis Sabellius qui donna son nom au système. Praxéas tenta de les propager en Afrique, où il fut vigoureusement combattu par Tertullien. Vers le même temps, elles se répandirent en Orient et trouvèrent un milieu favorable dans quelques régions de l'Egypte.

A Rome, le monarchianisme se heurta aux résistances de l'autorité ecclésiastique et subit les attaques d'adversaires décidés. Zéphyrin restait étranger aux disputes d'école, mais il gardait fidèlement le dépôt de la foi. S'il admettait volontiers la formule unitaire, il tenait en outre à affirmer la divinité du Christ et sa distinction d'avec le Père. C'était le Fils, disait-il, et non le Père, qui s'était incarné et avait subi la mort de la croix.

**Saint Hippolyte.**

D'autres voulaient davantage et cherchaient à introduire dans le dogme leurs idées philosophiques pour combattre plus sûrement, croyaient-ils, l'hérésie modaliste. Le principal d'entre eux était Hippolyte, un prêtre de Rome, dont la science et la fécondité intellectuelle étaient comparables à celles de son contemporain Origène. Comme le grand Alexandrin, Hippolyte possédait une culture encyclopédique : exégèse, théologie, morale, controverse, mystique, histoire, comput ecclésiastique, rien n'échappait à son érudition et à son zèle. Mais celui-ci était mêlé d'âpreté et d'orgueil. Ce savant voulait imposer ses idées et n'eut sans doute pas été fâché de jouer un rôle plus actif dans le gouvernement de l'Eglise.

La légende a longtemps déformé son histoire. Des découvertes heureuses, faites au cours du dernier siècle surtout, ont permis de la reconstituer sur des bases plus solides, mais en y laissant des lacunes considérables. On place généralement sa naissance vers 170-175, sans qu'on puisse en indiquer le lieu. Il se déclare lui-même disciple de saint Irénée, soit qu'il ait entendu ses leçons, soit plutôt qu'il ait été formé par la lecture de ses ouvrages. En tout cas, au début du IIIe siècle, Hippolyte jouissait déjà d'une grande notoriété. Origène, lors de son voyage à Rome (212) voulut l'entendre. Mais déjà il combattait Zéphyrin et celui qu'il regardait comme le mauvais génie du pape, Calliste.

Tous deux lui paraissaient suspects d'hérésie : ils ménageaient trop, à son gré, le modalisme, et surtout n'entraient pas suffisamment dans les idées qu'il préconisait pour le réfuter. Hippolyte était un partisan décidé de la théorie du Logos, déjà professée par quelques apologistes; mais en l'exposant, il n'écartait pas suffisamment le danger de dithéisme et

de subordinatianisme, compromettant ainsi l'unité divine et la consubstantialité du Verbe.

Ces différends firent d'Hippolyte un adversaire acharné de Zéphyrin et surtout de Calliste, qu'il rendait responsable de tous ses déboires. Celui-ci ayant été choisi (217) pour remplacer Zéphyrin sur le siège épiscopal, Hippolyte, qui ambitionnait peut-être cette dignité, ne garda plus de mesure. Ses attaques redoublèrent de violence et il n'hésita pas à déchirer par un schisme cette église, qu'il aimait encore et qu'il avait célébrée avec une ardeur mystique par sa parole et par ses écrits.

Calliste, afin de se dégager de tout compromis suspect avec l'erreur, avait condamné Sabellius et ses doctrines, ruinant ainsi par la base les accusations d'Hippolyte. Ce dernier néanmoins continua son œuvre de dénigrement et poursuivit le nouveau pape dans tous les actes de son administration. Il lui reprochait d'introduire le relâchement dans l'Eglise par une condescendance coupable envers les pécheurs admis à la réconciliation, ou les clercs prévaricateurs; il lui faisait un crime de permettre aux chrétiennes de l'aristocratie un mariage que la loi romaine ne reconnaissait pas; il lui gardait rancune de son insuccès, car les fidèles demeuraient attachés à leur pasteur et l'église d'Hippolyte ne recrutait qu'un nombre infime de mécontents. Le livre des *Philosophoumena*, composé après la mort de Calliste, et qui se présentait comme une réfutation des hérésies de l'époque, n'était en réalité qu'une diatribe contre le pape défunt, l'expression des haines tenaces d'un ennemi qui ne voulait pas désarmer. De fait, il maintint son attitude schismatique sous les pontificats d'Urbain (223-230) et de Pontien (230-235).

**Mort de Calliste. Ses successeurs.**

Les traditions romaines ont toujours attribué à Calliste le titre de martyr et sa légende rapporte qu'il fut précipité d'une fenêtre dans un puits. Quoiqu'on ne connaisse pas de persécution officielle sous le régime d'Alexandre Sévère, le pape a pu être victime des haines populaires, au cours d'une émeute. Le fait qu'il ne fut pas inhumé dans la crypte des papes, au cimetière qui porte son nom, laisse supposer une époque troublée.

Son successeur Urbain (223-230) vécut et mourut dans le calme. Pontien (230-235), qui le remplaça, eut à subir les revirements de la politique. Alexandre Sévère ayant été assassiné en Germanie (235), le nouvel empereur, Maximin le Thrace, barbare à peine dégrossi et cruel par système,

s'en prit aux chrétiens, tolérés, presque protégés, sous le règne précédent. Il s'attaqua de préférence aux chefs des Eglises. A Rome, Pontien fut arrêté et, en même temps que lui, Hippolyte l'antipape. Tous deux furent envoyés aux mines de Sardaigne. Pontien se démit bientôt de ses fonctions et succomba, en 236, sous les mauvais traitements qu'il eut à endurer. Son remplaçant sur le siège de Rome, Antéros, ne gouverna l'Eglise qu'un mois et dix jours, et tout porte à croire qu'il fut martyrisé. Fabien, nommé à sa place, ne tarda pas à jouir d'une tranquillité plus assurée. Maximin, meurtrier d'Alexandre, fut tué à son tour (238) par les soldats révoltés.

Les règnes de Gordien et de Philippe l'Arabe furent une période de calme pour les chrétiens. Le pape en profita pour organiser son Eglise. Il divisa la ville de Rome en sept régions, confiées chacune à un diacre, auquel fut adjoint un aide qui prit le nom de sous-diacre. En outre, il voulut ramener de Sardaigne le corps de Pontien; lui-même fit le voyage et déposa dans la crypte des papes, au cimetière de Calliste, la dépouille du saint martyr. Il rapportait en même temps les restes d'Hippolyte, mort lui aussi dans l'île insalubre où il avait été relégué. L'adversité avait plié cette âme hautaine et amené sa réconciliation avec le pape légitime. Rien n'empêchait plus désormais de le reconnaître comme martyr véritable de cette église, dont il aurait pu être une gloire très pure. On l'ensevelit dans le cimetière qui porte aujourd'hui son nom, sur la voie Tiburtine, le 13 août d'une année qu'on ne peut préciser. Ses disciples lui élevèrent, dans le voisinage, une statue de marbre découverte en 1551. Elle le représente assis; sur un des montants de la chaire, avait été gravé un catalogue des ouvrages d'Hippolyte. Beaucoup ont disparu; leur auteur écrivait en grec à un moment où le latin devenait la langue prédominante de l'Eglise; en outre, sa rébellion schismatique jeta quelque temps le discrédit sur ses travaux et prépara l'oubli dans lequel ils sont tombés.[1]

**La persécution de Dèce.**

Les empereurs se succédaient rapidement, tous emportés par une mort violente. Philippe fut assassiné, comme l'avaient été Alexandre, Maximin et les Gordiens. Dèce, son meurtrier, prit le pouvoir en 249. Son rêve était de reconstituer l'unité

1. Ce qui reste des œuvres d'Hippolyte a été recueilli dans MIGNE, P. G., t. X et t. XVI. Une nouvelle édition paraît sous les auspices de l'Académie de Berlin : *Die griechischen christlichen Schriftsteller der ersten drei Jahrbunderten.* Leipzig, 1897 sv.

romaine, compromise, croyait-il, par la diffusion du christianisme. Il fallait donc, fût-ce par la force, ramener les dissidents au culte des dieux. A peine maître de l'empire, Dèce porta un édit en ce sens.

Il avait la haine du christianisme et ne s'en cachait pas. Saint Cyprien rapporte un mot de lui qui traduit bien ses sentiments : « Je préférerais, disait-il, avoir un compétiteur à Rome que d'y tolérer un évêque. » (*Ep.* 52)

L'église romaine formait alors une communauté nombreuse et puissante. Des historiens estiment à trente mille le nombre des fidèles, recrutés dans toutes les classes de la société. Le clergé comptait, en dehors de l'évêque, « quarante-six prêtres, sept diacres, sept sous-diacres, quarante-deux acolytes, cinquante-deux exorcistes, lecteurs et portiers » (H. E., VI, 43). Plus de quinze cents veuves et indigents étaient régulièrement assistés. Une école formait les catéchumènes et les clercs inférieurs; Novatien traitait avec autorité les questions de théologie et ses ouvrages, écrits en un latin élégant, défendaient encore à cette heure les saines doctrines.

L'édit de Dèce surprit par sa soudaineté et jeta l'épouvante par sa rigueur. Jamais encore la persécution n'avait pris cette ampleur : dans toutes les provinces, dans chaque ville, même dans les moindres villages de campagne, les chrétiens devaient, à jour marqué, faire profession de paganisme. Nulle distinction n'était établie entre eux : clercs et simples fidèles étaient également soumis à la loi et à ses peines.

A Rome, le pape Fabien fut arrêté un des premiers. Il s'agissait de jeter, par ce coup, le trouble dans la communauté, de la désorganiser en la privant de son chef. Dès le 20 janvier 250, il subissait le martyre. Son corps fut déposé au cimetière de Calliste, dans la crypte des papes. Le péril qui planait sans cesse sur l'Eglise ne permit pas de lui donner immédiatement un successeur; le siège de Rome demeura sans titulaire pendant dix-huit mois.

Heureusement le corps presbytéral, qui prit en mains le gouvernement, se montra à la hauteur des circonstances et sut diriger avec prudence et fermeté les chrétiens désemparés. Il maintint la discipline à l'intérieur et conserva avec les églises étrangères des relations de charité. Et cependant l'heure était douloureuse. A Rome, comme ailleurs, les chutes se multipliaient : des riches, craignant pour leur fortune et leurs dignités, apostasiaient; d'autres, vaincus par la souffrance, cédaient devant les supplices. Le mot d'ordre était de lasser la patience des chrétiens, plutôt que de faire des mar-

tyrs. Les prisons regorgeaient et, des mois durant, les confesseurs de la foi subissaient, dans d'horribles cachots, les tortures et les privations. Beaucoup y trouvèrent la mort. On cite parmi les martyrs de cette époque le prêtre Moïse, les saints Parténius et Calocerus, deux nobles Persans, Abdon et Sennen, qui séjournaient à Rome.

Au début de 251, la persécution se ralentit, Dèce avait trouvé d'autres préoccupations. Les Goths faisaient alors une formidable pression sur les frontières; déjà ils avaient envahi la Thrace et menaçaient la Macédoine. L'empereur marcha contre eux, mais, après quelques succès, il subit une défaite et fut tué dans la bataille.

**Le schisme de Novatien.** Les chrétiens de Rome semblent avoir profité de son départ pour élire un successeur au pape Fabien. Corneille, prêtre d'une haute vertu et d'une douceur pleine de modération, fut choisi. Cette élection était un échec pour certain parti qui, après avoir agité l'Afrique, tentait de s'imposer à Rome. Son chef était Novat, prêtre de Carthage, ennemi personnel de saint Cyprien, dont l'ambition visait à supplanter le primat d'Afrique. Fort de l'appui que lui donnaient quelques confesseurs sortis de prison, il blâmait la prudente retraite de son évêque et s'ingérait dans le gouvernement de l'Eglise. Tous les apostats, tous ceux qui avaient failli de quelque manière dans la dernière persécution étaient réconciliés, presque sans examen, s'ils étaient recommandés par un confesseur. Lorsque Cyprien rentra à Carthage il mit fin à ces abus et défendit les droits de la hiérarchie; Novat excommunié chercha un refuge à Rome où il reprit ses intrigues avec les confesseurs et les prêtres qui dirigeaient cette église. Son but était de faire élire un pape qui condamnât Cyprien.

Un prêtre, Novatien, entra dans ses vues, avec d'autant plus de facilité que lui-même briguait l'épiscopat de Rome. L'élection de Corneille trompa leurs espoirs; ils essayèrent de parer le coup en discréditant au dehors le nouvel évêque. Mais l'église d'Afrique, informations prises, le reconnut. Plutôt que de se soumettre, les opposants firent un schisme, et Novatien trouva trois évêques de la campagne qui, par ignorance, par surprise, consentirent à lui conférer l'épiscopat.

Jusque-là, Novatien avait tenu une place importante dans l'église de Rome. A plusieurs reprises il avait rédigé les lettres que le collège presbytéral adressa à Cyprien et à l'église de Carthage; sa science, son éloquence étaient reconnues de tous. On lui devait un traité sur *La Trinité* composé avec art et

dont la doctrine, assez proche de celle que professaient Tertullien et Hippolyte, marquait cependant un progrès. Lui-même était conscient de ses mérites et cédait trop à l'ambition.

Lorsqu'il eut rompu avec l'église, on revint sur son passé, pour y trouver la preuve de son indignité. Le pape Corneille lui-même, dans une lettre adressée à Fabius d'Antioche, raconte comment ce Novatien, qu'on jugeait possédé du démon, reçut en hâte le baptême au cours d'une maladie, sans que les cérémonies aient été supplées plus tard; comment Fabien, malgré cet obstacle et malgré l'avis du clergé, lui conféra le sacerdoce; comment ses collègues, un instant trompés, reconnurent « sa duplicité, ses parjures, ses mensonges, son caractère insociable, son amitié de loup » (H. E., VI, 43). Il ne faut pas oublier que ce portrait fut tracé par un adversaire, en pleine lutte, mais on peut croire cependant que, chez Novatien, le caractère n'était pas à la hauteur du talent, surtout s'il est avéré, comme le rapporte encore le pape, que, durant la persécution, il avait dissimulé son titre de prêtre, pour échapper au danger, et refusé aux fidèles les services de son ministère.

A Rome, aussi bien qu'en Afrique, le schisme s'était fait sur des questions de personnes. Pour le maintenir, il fallait une doctrine. On prit position en face du problème que posait la réconciliation des apostats. Les antécédents de Novat l'auraient poussé vers l'extrême tolérance; Novatien, par contre, avait dès le début penché vers la rigueur. Ce fut ce dernier parti qu'on adopta. Il offrait l'avantage de marquer l'opposition contre les évêques qui, pour la plupart, étaient favorables à la réconciliation, après une pénitence proportionnée au délit. Les Novatiens s'intitulèrent « les purs » et condamnèrent bruyamment ce qu'ils appelaient le laxisme de l'Eglise. Cette intransigeance leur valut quelques sympathies; mais la grande masse résista. Un concile fut convoqué à Rome par Corneille, sur la fin de 251. Soixante évêques, sans compter les prêtres et les diacres, y prirent part et excommunièrent Novatien et ses adeptes.

En dehors de l'Italie, les schismatiques n'obtinrent qu'un médiocre succès. Le concile qu'ils essayèrent de tenir en Afrique ne réunit que cinq évêques, tous suspects; en Gaule, l'évêque d'Arles, Marcien, entra en communion avec eux; en Orient, tandis que Fabien d'Antioche les soutenait, Denys d'Alexandrie les combattit de toute son influence et avec une inlassable activité. Les lettres qu'il écrivit aux confesseurs romains aidèrent leur rentrée dans l'Eglise, où Corneille les accueillit avec bienveillance.

La petite église se désagrégeait, malgré les efforts de Novatien, qui tentait de réchauffer le zèle de ses disciples par des traités disparus aujourd'hui, pour la plupart. L'historien Socrate affirme qu'il subit le martyre durant la persécution d'Aurélien (257-258), mais cette donnée est très douteuse.

**Persécution de Gallus.** Corneille ne jouit pas longtemps de l'autorité qui lui avait été reconnue par la grande majorité de ses collègues dans l'épiscopat. Dès l'été de 252, la persécution se rallumait. Gallus, que les légions de Mésie avaient proclamé empereur, après la mort de Dèce, continua les errements de son prédécesseur, et rendit les chrétiens responsables des maux qui accablaient alors l'empire. La peste dévastait les villes, aidée par la famine. Des sacrifices expiatoires furent ordonnés, pour apaiser la colère des dieux; les chrétiens refusèrent d'y prendre part, et déchaînèrent ainsi la colère du peuple et les rigueurs du pouvoir. Le pape fut saisi un des premiers et envoyé en exil à Centumcelles (Civita-Vecchia), où il mourut au mois de juin de l'année suivante (253), victime des privations endurées. D'autres encore confessèrent le Christ avec courage; on vit même plusieurs de ceux qui, au temps de Dèce, avaient faibli, se réhabiliter pleinement par une mort glorieuse. Lucius remplaça Corneille (juillet 253), mais à peine était-il installé qu'une sentence d'exil le frappa à son tour.

La mort de Gallus qui succomba dans une révolte militaire, celle d'Emilien son compétiteur, l'avènement de Valérien, dont les dispositions furent d'abord bienveillantes, rendirent un peu de calme à l'Eglise. Lucius put rentrer à Rome où il mourut en mars 254. Etienne devint évêque.

Son pontificat est célèbre surtout par le différend qui s'éleva entre lui et l'évêque de Carthage, saint Cyprien, au sujet du baptême conféré par les hérétiques. De part et d'autre, il y eut des paroles amères et des démarches qui faillirent amener une rupture. La mort du pape, survenue en 257, détendit une situation pénible, car son successeur, Xyste II, tout en maintenant les principes soutenus par l'église de Rome, usa de plus de douceur envers Cyprien et s'efforça de rétablir des relations paisibles et cordiales. Bientôt un danger commun rapprocha les deux églises.

**Persécution de Valérien.** L'édit par lequel Valérien rouvrait la persécution parut en 257. Les autorités ecclésiastiques, évêques, prêtres et diacres devaient faire acte de paganisme; les cimetières étaient mis sous

séquestre, les assemblées interdites. Le pape, craignant pour les corps des saints apôtres Pierre et Paul, les fit transporter, dit-on, du Vatican et de la Voie d'Ostie dans une crypte, sur la voie Appienne; les catacombes furent aménagées pour dépister la police : des issues secrètes furent établies, des escaliers anciens obstrués ou coupés, des galeries murées. Malgré toutes ces précautions, il y eut des surprises : l'acolyte Tarcisius, qui portait la sainte Eucharistie, fut arrêté et mis à mort; des fidèles réunis pour la messe, dans une crypte, furent enterrés vivants.

L'année suivante (258), un second édit aggrava le premier : les évêques étaient passibles, non plus seulement de l'exil, mais de la peine de mort. Xyste fut une des premières victimes : tandis qu'il célébrait les divins mystères, au cimetière de Prétextat, les soldats survinrent, l'arrachèrent de son siège et le conduisirent devant le juge, qui le condamna à être décapité au lieu même où il avait été saisi. Il mourut en évêque, assis dans la chaire d'où il présidait aux cérémonies. Quelques diacres furent exécutés après lui. Le premier diacre, Laurent, avait été réservé : on voulait qu'il livrât les trésors de l'Eglise. Mais, prévoyant la confiscation, Laurent avait tout distribué aux pauvres. Il fut condamné à être étendu sur un gril et à mourir du lent supplice du feu. D'autres chrétiens, clercs et laïques, des femmes, des enfants obtinrent la couronne du martyre.

**Denys de Rome.**

Un an se passa avant qu'on pût donner un successeur au pape Xyste. Les périls que courait l'empire : incursions des Barbares, révoltes des provinces, fléaux dévastateurs, loin de calmer les persécuteurs excitaient leur haine contre les disciples de l'Evangile. Valérien, fatigué et vieilli, essayait de faire front, mais avec des forces diminuées et un courage fait de résignation plus que d'ardeur. Il n'était plus en état de résister aux armées compactes que Sapor, roi des Perses, jetait sur la Mésopotamie. Battu, fait prisonnier, Valérien devint le jouet de son vainqueur, qui prenait plaisir à abaisser en sa personne la grandeur du peuple romain.

Cette captivité mit fin pour un temps aux souffrances de l'Eglise. Gallien, déjà associé à l'empire, succéda à Valérien. Dès son avénement, il fit cesser la persécution, autorisa les assemblées cultuelles et rendit les biens confisqués. Denys, devenu évêque de Rome (259), réorganisa son église, créa vingt-cinq titres dans la ville et les confia à des prêtres, rouvrit les cimetières, en établit de nouveaux. Sa charité s'étendit

jusqu'en Orient; il écrivit à l'évêque de Césarée, pour le réconforter, lui et son église, dans les épreuves que l'invasion des Goths avait fait subir à la Cappadoce; ses aumônes contribuèrent au rachat des malheureux fidèles emmenés en captivité.

On lui doit deux lettres dogmatiques, conservées en partie par saint Athanase, où il expose avec précision la doctrine de la Trinité. Les plaintes élevées contre son homonyme d'Alexandrie en furent l'occasion. Un concile réuni à Rome par ses soins, vers 260-262, s'occupa de cette affaire et le pape tira les conclusions dans les écrits adressés aux Egyptiens. Il mourut le 25 décembre 268.

Ses successeurs Félix (269-274), Eutychien (275-283), Gaïus (283-296), Marcellin (296-304), traversèrent une période tantôt calme, tantôt agitée par de brèves persécutions, telle que celle d'Aurélien (274); mais on ignore tout de leur activité jusqu'au moment où Dioclétien, abandonnant sa politique de tolérance, tenta de détruire le nom chrétien.

**Persécution de Dioclétien.** Son collègue, Maximien Hercule, qui commandait en Occident, était prêt à le suivre dans cette voie. L'armée, où servaient de nombreux chrétiens, subit une épuration systématique qui fit des martyrs. Le plus célèbre est le centurion Sébastien.

Après l'édit de 303, les Livres Saints furent saisis et brûlés, les édifices sacrés abattus. Rome perdit ainsi des archives importantes. Pour soustraire aux profanateurs les reliques des martyrs déposées dans les cimetières souterrains, les chrétiens n'hésitèrent pas à combler quelques-unes des galeries qui gardaient les précieux restes. Trois édits s'ajoutèrent à celui de 303, englobant toutes les catégories de fidèles. On les traquait partout. Sur les marchés, près des fontaines, des statues des dieux étaient placées que tous devaient révérer, sous peine de mort; les catacombes étaient rigoureusement surveillées, les maisons privées elles-mêmes n'offraient plus de sécurité. Les supplices se multipliaient, pour inspirer la terreur et vaincre la résistance des chrétiens. Les uns, surpris dans les arénaires étaient enterrés vivants, d'autres jetés en masse dans le fleuve, quelques-uns n'arrivaient au martyre qu'après avoir subi d'indicibles tortures; les vierges parfois étaient exposées aux pires outrages. Le nombre de ceux qui furent mis à mort dans la seule ville de Rome fut très élevé. Outre le pape Marcellin, qui avait peut-être faibli un instant, on cite Pierre et Marcellin, l'un prêtre, l'autre exorciste, la vierge Sotère, de la noble famille des *Aurelii*, Cyriaque,

Saturnin, Smaragde et combien d'autres. Une des plus touchantes victimes fut la vierge Agnès, âgée de douze ans, qui, après de douloureuses épreuves, subit la peine de la décapitation. Sa jeunesse, son courage en ont fait, dès l'antiquité, une des saintes les plus populaires.

**Vers la paix.** L'abdication de Dioclétien, suivie bientôt de celle de Maximien (305), amena une détente. En Occident, ni Constance Chlore, ni Sévère, le nouveau César, n'étaient partisans de la politique antichrétienne que Galère et Maximin Daïa poursuivaient en Orient. Maxence lui-même, le fils de Maximien, qui se fit élire empereur (306) par le peuple et les prétoriens de Rome, garda des ménagements envers les chrétiens qu'il voulait retenir dans son parti. Grâce à cette accalmie, l'église, privée de pasteur depuis quatre ans, put élire un évêque (308). Le prêtre Marcel fut choisi.

Il s'agissait pour lui de réparer les ruines accumulées durant ces années d'épreuve. Les paroisses anciennes furent rétablies sous la direction de prêtres qui préparaient les païens au baptême et admettaient les apostats à la pénitence; des cimetières nouveaux furent ouverts, pour remplacer ceux que le fisc gardait encore sous séquestre.

Mais son activité fut arrêtée par les troubles que suscitèrent alors un groupe d'apostats. Ils prétendaient, la paix revenue, rentrer dans l'Eglise sans conditions, sans pénitence. Le pape défendait les principes posés après la persécution de Dèce et, tout en inclinant vers la miséricorde, exigeait un désaveu des fautes passées et une expiation proportionnée à leur gravité. Les opposants étaient nombreux; ils voulurent s'imposer par la force. De véritables émeutes se produisirent, avec des rixes violentes. L'ordre public étant troublé, la police intervint et fit retomber sur le chef de la communauté chrétienne la responsabilité de cette agitation. En conséquence, il fut envoyé en exil, où il mourut peu après. Eusèbe le remplaça et se trouva en face d'une pareille situation, aggravée encore par l'élection d'un concurrent, Héraclius. Les luttes recommencèrent et les deux chefs furent arrêtés. Eusèbe, relégué en Sicile, y mourut après quatre mois de pontificat (310).

Il ne fut pas remplacé immédiatement. Lorsque Miltiade fut élu, le 2 juillet 311, les dissensions avaient cessé ou, du moins, ne se manifestaient plus avec la même violence, et le gouvernement impérial donnait aux chrétiens des marques sensibles de son bon vouloir. Maxence, cette même année 311, accordait à Miltiade un rescrit en vertu duquel tous « les

lieux ecclésiastiques » confisqués étaient rendus à l'Eglise. C'était l'aurore de la paix. Le pape vécut assez pour la voir rayonner sur toute l'Eglise, après la victoire de Constantin.

## BIBLIOGRAPHIE

*J. Dœllinger, *Hippolytus und Kallistus*. Ratisbonne, 1853.
*F. X. Funk, *Der Verfasser der Philosophumenen* dans *Kirchengeschichtliche Abhandlungen und Untersuchungen*, t. II, pp. 161-197. Paderborn, 1899.
*A. d'Alès, *La théologie de saint Hippolyte*. Paris, 1906.
*A. d'Alès, *Novatien*. Paris, 1925.
*P. Allard, *Histoire des persécutions du Ier au IVe siècle*, 4e éd. Paris, 1911.

## CHAPITRE XIX

## LES ÉGLISES D'OCCIDENT AU IIIe SIÈCLE

**L'Afrique.** Une seule de ces Eglises, celle d'Afrique, apparaît, dans l'état actuel de nos connaissances, avec quelque relief, durant le IIIe siècle. Encore, son histoire est-elle limitée à une courte période et gravite autour d'un seul personnage, de premier plan il est vrai, saint Cyprien, évêque de Carthage.

Son élection eut lieu en 249 et il gouverna pendant dix ans la métropole de l'Afrique. Avant lui, on cite Agrippinus qui présida, vers 220, un concile où fut confirmée la coutume africaine de ne pas reconnaître le baptême conféré par les hérétiques, puis Donat qu'on voit intervenir vers 240 dans l'affaire de Privat, évêque de Lambèse. Celui-ci était accusé d'hérésie et de divers autres crimes; son cas fut examiné par un concile de quatre-vingt-dix évêques qui le condamnèrent.

Ces réunions conciliaires, le nombre considérable d'évêques qui y prennent part, montrent que le christianisme, dès la première moitié du IIIe siècle, était fort répandu et puissamment organisé dans le pays. Depuis le proconsulat de Scapula (211-213), l'église d'Afrique avait vécu en paix. Aussi les conversions, au dire de saint Cyprien, s'étaient multipliées, les cultes anciens perdaient leurs dévots, les hérétiques par milliers revenaient à la vraie foi; les évêchés établis dans la Proconsulaire, la Numidie et la Maurétanie dépassaient de beaucoup la centaine; les néophytes se recrutaient dans toutes les classes de la société; ceux que la crainte des supplices, l'attachement aux richesses et aux honneurs, avaient tenus écartés d'une religion pour laquelle ils avaient des sympathies, profitaient de la tranquillité pour suivre leur attrait. Mais ces convertis parfois, en changeant de religion, ne changeaient pas de mœurs et apportaient dans l'église des

préoccupations mondaines qui devenaient d'un mauvais exemple et gagnaient le clergé lui-même.

Saint Cyprien a fait de ces communautés, à la veille de la persécution, un portrait peu flatteur. « Chacun, dit-il, s'appliquait à augmenter sa fortune. Oubliant ce que les chrétiens ont fait jadis à l'époque des apôtres et ce qu'ils devaient toujours faire, brûlant du désir insatiable des richesses, tous ne s'occupaient que d'accroître leur revenu. Plus de piété chez les prêtres, plus d'intégrité dans la foi chez les ministres de Dieu, plus de charité dans les œuvres, plus de règle dans les mœurs. Les hommes osent tailler leur barbe, les femmes se fardent; on corrompt la pureté des yeux, œuvre des mains de Dieu; on donne aux cheveux une couleur mensongère. Pour tromper les cœurs simples, on emploie la ruse et l'artifice; pour circonvenir ses frères, on a recours à la fourberie. On épouse des infidèles, on prostitue aux païens les membres du Christ. Non seulement on jure à tout propos, mais on se parjure; on n'a pour ses supérieurs qu'un dédain plein d'orgueil, on lance contre le prochain le venin de la médisance, des haines persistantes divisent les uns et les autres. Beaucoup d'évêques, au lieu d'être, comme ils le doivent, les guides et les modèles du reste des chrétiens, méprisent le divin ministère et se font les agents d'affaires des puissants du siècle : ils désertent leur siège, abandonnant leur peuple, et s'en vont, errant de province en province, cherchant à trafiquer et à réaliser de gros bénéfices. Leurs frères manquent de tout dans leurs églises, eux cependant veulent avoir de l'argent en abondance; ils emploient les subterfuges et la fraude pour mettre la main sur les terres; ils recourent à l'usure pour enfler démesurément leur avoir. » (*De Lapsis*, 6). Il restait cependant des âmes d'une meilleure trempe, et la noble figure de Cyprien lui-même suffirait à montrer que l'idéal ne demeurait pas chez tous lettre morte.

**Saint Cyprien.** Il était né à Carthage, vers 200 ou 210, d'une famille païenne qui jouissait d'une haute situation. Destiné aux charges publiques, il étudia l'éloquence et mena la vie aisée des jeunes gens de sa condition. Mais son âme était trop noble pour se contenter de ce que tant d'autres lui enviaient. Riche, déjà célèbre, il aspirait à une vérité plus haute, à des joies plus pures; comblé de tout, il avait mesuré le vide de toutes choses et une inexprimable mélancolie assombrissait ses pensées. Où trouver la certitude? Les chrétiens autour de lui la promettaient; mais tout en les admirant, Cyprien hésitait à les suivre. Avec une

loyauté qui l'honore, il craignait d'être trop inférieur à l'idéal proposé; ses habitudes anciennes lui devenaient des chaînes. Un prêtre, nommé Cécilius, l'aida à sortir de ses perplexités et, vers 245-246, il reçut le baptême. Subitement, d'après son propre témoignage, il fut transformé et s'appliqua à l'observance non seulement des préceptes, mais même des conseils évangéliques.

Cette conversion ne pouvait passer inaperçue. Par ses vertus, plus encore que par son rang social, Cyprien s'imposait à l'attention de la communauté chrétienne. Bientôt il reçut le sacerdoce et, trois ans après son baptême, dans les premiers mois de 249, il était appelé à l'épiscopat.

Le nouvel évêque de Carthage était dans la force de l'âge et du talent. Energique sans rudesse, doux mais ferme, prudent toujours, tout de suite il parut un chef. La sainteté de son âme se reflétait sur son visage et imposait le respect. D'une austérité qui n'avait rien de triste, affable sans excès, il savait allier la gravité et la bonne humeur. Son extérieur manifestait le même souci de la mesure : ni recherche ni pauvreté sordide, car une certaine affectation de misère peut n'être qu'un orgueil déguisé.

**La persécution de Dèce.**

L'épreuve le saisit presque au lendemain de sa consécration : l'édit de Dèce, qui bouleversa toutes les églises, atteignit cruellement celle de Carthage. « Dieu voulut éprouver sa famille, dit saint Cyprien, car une longue paix avait corrompu la discipline divinement reçue. » (*De Lapsis*, 5.) Les convertis d'une époque tranquille n'étaient pas prêts au sacrifice; ils lâchèrent pied en masse. Rien de plus triste que cette défection dont l'évêque de Carthage a laissé l'irréfutable témoignage. « Aux premiers mots de menace proférés par l'ennemi, les frères, en très grand nombre, abandonnèrent leur foi; ce n'est pas la violence de la persécution qui les a abattus, mais ils sont tombés par leur propre vouloir... Ils n'attendaient pas pour monter (aux temples) d'être appréhendés; ils niaient avant d'être interrogés. D'eux-mêmes ils couraient au forum, se hâtaient vers la mort (spirituelle) comme si c'eût été leur désir déjà ancien, comme s'ils eussent l'occasion de réaliser ce qu'ils avaient toujours souhaité. Combien, renvoyés par les magistrats, le soir venu, suppliaient qu'on acceptât leur reniement!... Pour beaucoup, ce n'était pas assez de se perdre eux-mêmes; on s'excitait mutuellement à la défection... et, pour que rien ne manquât à ce débordement du crime, on vit des enfants portés sur les bras des parents ou menés par la

main pour être dépouillés de ce qu'ils avaient reçu au moment de leur naissance. » Et saint Cyprien ajoute tristement : « Frères très chers, il ne faut pas dissimuler la vérité ni taire la cause de nos maux : c'est l'amour aveugle de leur patrimoine qui en a trompé beaucoup. » *(De Lapsis,* 7-11.)

L'évêque lui-même était menacé; plus d'une fois Carthage retentit du cri sinistre : « Cyprien aux lions! » Devait-il aller au martyre ou se réserver pour le bien de son église? Il se décida pour la retraite. C'était un acte de courage : il est souvent plus facile de choisir la mort, même violente, mais rapide, que d'accepter par devoir, la souffrance obscure et continue. Avec sa prudence habituelle, Cyprien jugea le présent et l'avenir. Demeurer, c'était exciter les passions populaires et donner plus d'ampleur à la persécution; c'était surtout laisser sans guide une église dont il avait la charge, une communauté tourmentée, incertaine, que la faiblesse des uns, l'orgueil et la jalousie de quelques autres mettaient en péril.

**Le schisme de Novat.** Son élection avait fait des mécontents qui n'avaient pas tous désarmé. Cinq prêtres guidés par Novat et soutenus par un laïque influent, Felicissimus, menaient la campagne et profitaient de l'état de trouble causé par la persécution pour miner l'autorité de l'évêque. Bien que, de loin, Cyprien, par ses lettres, dirigeât et soutînt les clercs et les fidèles, son absence laissait le champ libre aux intrigues. On essayait de circonvenir l'église de Rome et, à Carthage, on travaillait à ranger les confesseurs dans l'opposition. Ils étaient nombreux, malgré la crise de lâcheté qui multiplia les apostats. Quelques-uns furent mis à mort; la plupart demeurèrent dans les prisons, soumis aux tourments et aux privations, endurant l'horreur des cachots et les souffrances de la faim. Leur courage était incontestable, mais à la longue plusieurs ne surent pas se garder contre la vanité et une certaine présomption. Flattés par le parti qui tendait au schisme, ils crurent pouvoir opposer l'autorité de leur demi-martyre à celle que tenait l'évêque d'une élection légitime. Beaucoup d'apostats, le premier danger disparu, voulaient rentrer dans l'église et, suivant une ancienne coutume, réclamaient des confesseurs une recommandation qui faciliterait leur pardon. Elle leur fut accordée, et souvent dans des termes qui mettaient en cause le droit épiscopal. Tantôt on les déclarait absous de leur faute, tantôt on intimait à l'évêque l'ordre de les accueillir sans aucun examen.

Cyprien n'était pas homme à laisser passer de tels abus : il agit à Rome pour défendre son droit; par ses lettres, il rappela les confesseurs au respect de la discipline et déposa les prêtres qui, en l'occurrence, étaient les mauvais conseillers et les usurpateurs d'un rôle réservé à l'évêque. A peine rentré à Carthage, au printemps de 251, il convoqua un concile où fut décidée la conduite à tenir envers les apostats. Elle ménageait à la fois la miséricorde et la justice. Chaque cas devait être examiné à part et, si l'on admettait au pardon, ce ne serait qu'après une pénitence proportionnée à la gravité de la faute. En danger de mort, cependant, la réconciliation ne serait pas refusée. Quant aux membres du clergé, même après avoir satisfait aux peines imposées, ils ne seraient pas réintégrés dans leur charge. Rome, on l'a vu, tenait une conduite identique.

Ces sages mesures n'arrêtèrent pas le schisme qui s'organisait à Rome et en Afrique. Un pseudo-concile, où cinq évêques seulement osèrent se présenter, déposa saint Cyprien et le remplaça par Fortunatus. Mais le pape et la majeure partie de ses collègues africains continuèrent à le reconnaître; les fidèles, un instant trompés, lui revinrent en masse; le schisme n'avait pas d'avenir à Carthage.

**Activité de saint Cyprien.**

Tandis que Cyprien s'occupait à réparer les maux causés par la persécution, un terrible fléau s'abattit sur son église. La peste, de 252 à 254, dévasta Carthage, faisant d'innombrables victimes. Ce fut une panique : tous de s'enfuir pour échapper à la contagion, de jeter les malades dans la rue, d'abandonner les morts. Les chrétiens eux-mêmes faiblissaient sous l'épreuve. Mais Cyprien était là : il organisa les secours, s'attacha par ses discours à relever les courages et à faire appel aux sentiments de foi et d'espérance chrétiennes. Les païens furent pareillement l'objet de sa sollicitude, à l'heure même où, rendant les fidèles responsables de pareils maux, ils réclamaient leur mort. L'édit de Gallus prescrivant des sacrifices solennels pour écarter le fléau menaçait de rouvrir la persécution; la populace exigeait des victimes; on ignore dans quelle mesure elle reçut satisfaction.

Cyprien, sans se laisser arrêter par le danger, continuait l'œuvre de restauration commencée. Ses sermons, ses écrits, rappelaient les grandes lois de la morale évangélique et maintenaient la discipline. Au dedans et au dehors, son autorité n'avait fait que croître. L'importance du siège qu'il occupait, ses qualités personnelles, lui conféraient une sorte de pri-

mauté sur toute l'église d'Afrique. Elle se manifestait dans ces conciles de Carthage devenus, sous son pontificat, une institution régulière. Chaque année les évêques s'assemblaient autour du primat et prenaient en commun des décisions qui faisaient loi. Même en dehors de ces assemblées, clercs et fidèles recouraient à lui pour chercher des lumières dans les cas douteux, ou obtenir, dans leur détresse, le secours de sa charité. De Gaule et d'Espagne, on s'adressait à l'église d'Afrique et à Cyprien son chef; et, par deux fois, le concile de 254 et l'évêque, dans une lettre particulière, donnèrent des décisions contraires à celles du pape de Rome, Etienne.

**La querelle baptismale.** La bonne entente qui, jusque-là, régnait entre Rome et Carthage, s'en ressentit; les rapports devinrent plus pénibles, bientôt même ce fut la lutte ouverte. Une nouvelle question avait mis aux prises les deux églises. A l'automne 255, Cyprien exposa devant ses collègues réunis en concile le problème posé de divers côtés, au sujet du baptême des hérétiques : fallait-il le reconnaître et se contenter de l'imposition des mains pour réconcilier les convertis, ou bien devait-on les baptiser à nouveau? Déjà, au temps d'Agrippinus (vers 220), l'église d'Afrique avait pris position et déclaré nul le baptême conféré en dehors de la véritable Eglise. Les évêques s'en tinrent à ce qui avait été décidé et informèrent le pape Etienne de cette sentence. Tandis que leurs messagers étaient encore à Rome, une nouvelle assemblée, qui se tint au printemps de 256, et à laquelle prirent part soixante et onze évêques, confirma la résolution de l'année précédente. Etienne se montra fort irrité et, au nom de la tradition romaine qui était celle de la plupart des églises, enjoignit aux Africains de renoncer à leur usage. Il allait jusqu'à les menacer, en cas de refus, de rompre avec eux tout rapport.

A la suite de ces faits, une troisième assemblée fut convoquée à Carthage, pour l'automne 256. Quatre-vingts évêques étaient présents, venus de la Proconsulaire, de la Numidie et de la Maurétanie. On donna lecture d'une lettre de Cyprien, écrite récemment à l'évêque Jubaïanus qui penchait vers la solution romaine. C'est un véritable traité sur la question, où le primat de Carthage fournissait tous les arguments utiles à sa thèse. Les évêques, de nouveau, se rangèrent unanimement à son avis, acceptant ainsi, quoique avec regret, le risque d'une rupture avec Rome.

Même alors, Cyprien entendait bien rester fidèle à cette

unité de l'Eglise qu'il avait si fortement défendue dans un traité qui porte ce titre, et ne niait pas le rôle prépondérant de l'église romaine. Mais, de tempérament autoritaire, ne possédant qu'une théologie insuffisante, il croyait pouvoir, dans une question encore obscure, maintenir ce qui lui paraissait la vérité. Volontiers il se serait attribué, en face d'Etienne, le rôle de Paul vis-à-vis de Pierre à Antioche et, tout en respectant la primauté, il croyait de son devoir d'éclairer, même de morigéner, en raison de ses erreurs personnelles, celui qui en était le dépositaire.

Encouragé dans cette voie par l'appui que lui donnait l'unanimité de ses collègues d'Afrique, il voulut grouper autour de lui tous ceux qui se séparaient de Rome dans cette question. En Asie Mineure, il ne l'ignorait pas, plusieurs évêques étaient notoirement hostiles au baptême conféré par les hérétiques et ne se faisaient pas faute de le réitérer. Le plus célèbre d'entre eux était Firmilien de Césarée en Cappadoce, dont la science, l'autorité, les services rendus à la cause de l'Eglise, faisaient un allié précieux. Cyprien lui dépêcha le diacre Rogatien. L'évêque de Césarée était déjà tout gagné à une cause pour laquelle il avait, lui aussi, encouru les menaces d'Etienne. Il témoigna de son union avec l'église d'Afrique, dans une lettre qui est un véritable réquisitoire contre le pape.

De part et d'autre, on parlait de paix, mais en termes fort belliqueux; on souhaitait l'union, mais nul ne voulait faire un sacrifice pour la procurer. Un homme cependant plaida la cause de la charité réciproque. Denys, évêque d'Alexandrie, par ses idées et sa pratique, se rapprochait de Rome, mais il goûtait peu les procédés un peu rudes d'Etienne et tâchait de l'amener à des mesures de conciliation, en lui vantant les bienfaits du calme recouvré après le schisme de Novatien. Son intervention n'eut pas d'effet immédiat; si Etienne ne réalisa pas ses menaces d'excommunication, les rapports demeurèrent pratiquement interrompus entre Rome et les églises d'Afrique.

La mort du pape, immédiatement suivie de la persécution de Valérien, changea la situation. Xyste II, « prêtre bon et pacifique », dit le biographe de saint Cyprien, ne maintint pas, vis-à-vis des Africains, l'attitude rigide de son prédécesseurs; de bonne grâce il prêta l'oreille aux conseils que Denys d'Alexandrie ne se lassait pas de donner dans ses lettres et, peu à peu, des relations cordiales se rétablirent entre Cyprien et l'évêque de Rome. Carthage et Césarée, quelque temps encore, maintinrent leurs coutumes particulières et réitérèrent

le baptême administré par les hérétiques; mais, en 314, au concile d'Arles, l'église d'Afrique se rallia aux traditions romaines.

**La persécution de Valérien.** L'édit de Valérien ne tarda pas à être appliqué à Carthage. Dès le 30 août 257, Cyprien était appréhendé, conduit devant le proconsul et condamné à l'exil. Il fut relégué à Curube (Kourba, au sud-est de Carthage, de l'autre côté de la presqu'île du cap Bon). Comme au temps de Dèce, il continua à diriger son église. On venait solliciter ses conseils; lui-même, par des lettres, guidait les consciences, soutenait les courages. Sa charité s'intéressait au sort des confesseurs de la foi, condamnés aux mines de Sigus. Des évêques, des prêtres, des diacres, de simples fidèles, ceux-ci arrêtés sans doute pour avoir participé à des assemblées chrétiennes, y souffraient dans leur corps, brisé par un travail pénible, miné par les privations, et dans leur âme privée des secours de la religion. Cyprien leur envoya des aumônes et en même temps y joignit des lettres touchantes où il exaltait leur fidélité et célébrait la constance qui bientôt leur vaudra l'éternelle félicité. « Vous, dont la prière est plus efficace, ajoutait-il, vous à qui les souffrances donnent un pouvoir d'intercession plus grand, implorez avec ardeur, suppliez, pour que la faveur divine achève notre confession à tous. »

Ses vœux ne tardèrent pas à être exaucés. Un nouvel édit (juillet 258) ordonnait d'exécuter les évêques, les prêtres et les diacres. Cyprien fut rappelé à Carthage et mis à mort par le glaive, le 14 septembre 258.

Bien d'autres eurent le même sort. Pendant une année entière, le sang chrétien coula; des évêques en grand nombre, des clercs, de simples fidèles accusés d'avoir pris part à des réunions cultuelles, furent condamnés; les uns étaient exécutés tout de suite, d'autres languirent durant des mois dans d'infects cachots. Des documents hagiographiques contemporains ont gardé le souvenir de quelques-uns et laissent deviner la multitude de cas semblables. A Utique, tout un groupe de chrétiens, connus sous le titre de « Masse blanche » *(Massa candida)*, furent mis à mort en même temps; à Lambèse, en Numidie, on cite Jacques, Marianus, un chevalier romain, et deux jeunes femmes; un peu plus tard, dans la même région, un prêtre, Mammarius, des diacres, de simples fidèles subirent le martyre; à Carthage, Montan, Lucius et des laïques en grand nombre. Parmi les quatre-vingts évêques qui prirent part au concile de 256, dix sont

mentionnés comme ayant subi la persécution; combien d'autres dont les souffrances demeurent inconnues!

**Période de paix.** Après l'épiscopat de saint Cyprien, l'histoire de l'Eglise d'Afrique est de nouveau muette; on ignore même les noms de ses successeurs sur le siège de Carthage; si plusieurs sont désignés avec quelque probabilité, leur activité reste ignorée. Pourtant les progrès rapides du christianisme, la création, en moins d'un demi-siècle, d'une centaine d'évêchés, la diffusion de la foi dans les contrées encore barbares de la Maurétanie, l'accession toujours plus active des classes riches, des fonctionnaires, des soldats à l'Eglise, laissent supposer une période de paix relative.

Ces succès n'allaient pas sans inconvénients. Les âmes que l'épreuve n'avait pas trempées demeuraient fragiles en face des sollicitations mondaines et surtout ne se sentaient pas la force de sacrifier tout, le moment venu, pour garder une foi reçue dans le calme. La crise provoquée par Dioclétien montra la faiblesse de cette église en apparence si prospère.

**Persécution de Dioclétien.** Déjà, durant les dernières années du IIIe siècle, certains signes précurseurs pouvaient faire deviner l'orage qui s'amoncelait. Lorsque Maximien Hercule vint en Afrique prendre lui-même le commandement des troupes qui devaient réprimer les barbares, dont les incursions désolaient périodiquement la Maurétanie et la Numidie, son premier soin fut de rétablir la discipline dans les légions. Les règlements furent appliqués à la lettre et les soldats chrétiens, jusque-là ménagés dans leurs croyances, durent participer aux sacrifices officiels. Ceux qui ne voulurent pas céder furent exécutés; d'autres refusèrent le service militaire et subirent le même sort : tels le conscrit Maximilien de Théveste, le vétéran Typasius, le centurion Marcellus.

Ce n'était pas encore la persécution ouverte, mais la tolérance avait disparu. L'édit de Dioclétien (303) inaugura une nouvelle période de violence. En Afrique, elle ne dura que deux ans, mais fit de nombreux martyrs et plus encore d'apostats. « Comment, écrit Eusèbe, pourrait-on compter le nombre des martyrs de chaque province, surtout en Afrique, dans la nation des Maures? » (H. E., VIII, 6). Les documents hagiographiques mentionnent des groupes de victimes dans les trois provinces; à Abitène trente et un hommes et dix-huit femmes, à Tebourba plusieurs vierges, à Cherchel des fidèles des deux sexes, d'autres à Sétif, à Lambèse, à Hadrumète.

Les textes épigraphiques ne sont pas moins explicites et signalent, un peu partout, des noms qui allongent la liste des martyrs sans la rendre complète.

Les intentions des confesseurs, si l'on en croit Mensurius, évêque de Carthage, n'étaient pas également pures, et le zèle de quelques-uns manquait de prudence. Certains qui avaient affaire avec la justice ou avec le fisc, profitaient de la persécution pour se libérer de leurs charges, et retrouver dans les prisons, avec l'honneur, des moyens de vivre fournis par la libéralité des fidèles. D'autres, sans qu'ils en fussent requis, déclaraient posséder les Livres Saints et ne pas vouloir les livrer. L'évêque ne se contentait pas de les blâmer, il refusait de les reconnaître comme vrais martyrs.

Lui-même avait usé d'un subterfuge pour échapper à l'édit. Il retira de la basilique les Ecritures et les remplaça par des ouvrages hérétiques qui, seuls, furent saisis. Plus tard, ses ennemis lui firent grief de cette ruse et l'accusèrent de faiblesse coupable. D'autres cédèrent sans résistance et ne craignirent pas de remettre aux agents du gouvernement les Saints Livres ou même de sacrifier aux idoles. Leur exemple ne fut que trop suivi. Optat de Milève va jusqu'à écrire : « Sauf un petit nombre de catholiques, tout le monde avait péché, et la multiplicité des crimes faisait à chacun un semblant d'innocence. » (*De schism. Donat.*, I, 20)

**Arnobe et Commodien.**

La persécution, à cause de sa violence même, paraissait à beaucoup de païens instruits, un anachronisme et provoquait chez quelques-uns des réflexions qui les conduisaient à la foi. Ce fut le cas d'Arnobe, un rhéteur qui enseignait à Sicca Veneria en Proconsulaire. Ses leçons étaient très réputées, et lui valaient, dans sa patrie, une demi-célébrité; il se faisait remarquer en outre, par un zèle presque dévot pour les dieux païens. Aussi l'annonce de sa conversion ne rencontra guère que des incrédules : on se défiait d'un changement si brusque et si peu attendu. L'évêque voulut l'éprouver quelque temps, avant de lui conférer le baptême. Arnobe, pour faire la preuve de sa sincérité et manifester ses convictions nouvelles, rédigea un traité apologétique *Contre les païens*, qui comprend sept livres. Dans les deux premiers, l'auteur réfute une accusation courante, suivant laquelle les chrétiens seraient la cause de tous les maux qui désolent l'empire. Il en montre l'inanité et fait remarquer que des épreuves semblables ont affligé l'humanité depuis qu'elle existe. Les cinq autres insistent, avec une ironie copieuse, sur les erreurs et les ridicules du paga-

nisme. « Est-ce donc pour ces folies, répète sans cesse Arnobe, que vous persécutez les chrétiens? » La philosophie n'est guère plus ménagée, et le néophyte conclut qu'il faut abandonner ces vaines spéculations pour aller à Dieu avec toute son âme.

L'œuvre dénote d'excellentes intentions, excite l'intérêt par sa verve parfois truculente, mais manque souvent d'originalité et n'est pas toujours exempte d'erreurs concernant la religion qu'elle veut défendre. La rhétorique abonde et la clarté n'y gagne rien. Saint Jérôme goûtait médiocrement ce travail et a dit de son auteur qu'il était « inégal, verbeux et confus ».

L'énigmatique Commodien appartient peut-être à cette époque et paraît être un compatriote d'Arnobe. Lui aussi fut un converti et dans ses *Instructions* et son *Poème apologétique*, d'une facture assez rudimentaire, mena la guerre non seulement contre les païens, mais encore contre les chrétiens trop oublieux de l'idéal évangélique.

**Menaces de schisme.** A partir de 305, les édits de persécution, tout en demeurant comme une menace suspendue au-dessus de l'église d'Afrique, ne furent plus appliqués. Cependant la paix ne revint pas. La révolte du gouverneur, Domitius Alexandre, contre l'autorité de Maxence, amena des luttes sanglantes et de cruelles répressions, dont souffrirent également païens et chrétiens. La religion pourtant ne fut pas mêlée à ces affaires et, en 311, Maxence accorda même un édit de tolérance qui fermait, en Occident, l'ère des persécutions.

Une crise plus grave et plus douloureuse commençait à troubler l'église d'Afrique, avant même qu'elle ait pu panser les blessures faites durant les années 303-304. Un schisme, qui dura plus d'un siècle, dressant église contre église, pasteurs contre pasteurs, accumulant les sophismes, souvent même les violences, allait déchirer les consciences et compromettre les bienfaits de la liberté rendue à l'Eglise entière par la sagesse de Constantin.

**L'Église de Gaule.** On sait peu de chose sur le développement du christianisme en Gaule, durant le IIIe siècle. L'apostolat primitif continua, car des évêchés furent établis dans les principales cités, tandis que les campagnes, en majeure partie, demeuraient païennes.

La vie de cette église n'est connue que par ses souffrances: seuls les noms de quelques martyrs ont échappé à l'oubli. Parmi les victimes que fit Septime Sévère, au cours de son

voyage en Gaule (208), on cite saint Irénée, de Lyon, et saint Andéol, de Viviers. Quelques années plus tard, Ferréol, à Besançon, Félix, Fortunat et Achillée, à Valence, moururent pour la foi. La persécution de Dèce, qui n'épargna aucune contrée, dut pareillement éprouver la Gaule; on rattache à cette époque le martyre de saint Saturnin, évêque de Toulouse. Le seul fait que Marcien, évêque d'Arles, ait adhéré au parti de Novatien, hostile à la réconciliation des apostats, laisse supposer que son église avait connu des défections, conséquences de l'édit. Les tendances schismatiques de cet évêque furent blâmées par ses collègues de Gaule, notamment par l'évêque de Lyon, Faustin. Ce dernier avait prié le pape Etienne d'intervenir, mais comme il semblait ménager Marcien, Faustin recourut à Cyprien et au concile de Carthage qui, dans des termes peu respectueux, mit le pape en demeure de déposer l'évêque suspect.

Sous Valérien (259), furent martyrisés Pontius à Cimiez, près de Nice, et Patrocle, évêque de Troyes. Le voyage d'Aurélien (274) amena des répressions sanglantes dans les contrées où il séjourna : Autun, Troyes, Auxerre, Sens. Maximien Hercule surtout, durant sa campagne contre les Bagaudes (286-287), multiplia les victimes. Elle débuta par le massacre d'un groupe de soldats chrétiens, que la tradition désigne sous le nom de Légion thébéenne. Ceux-ci, campés dans la plaine d'Agaune en Valais, avaient sans doute refusé de s'associer à quelque cérémonie païenne; l'empereur, furieux de cette désobéissance, les fit d'abord décimer, puis, devant leur constance, ordonna une tuerie générale. Les principaux chefs s'appelaient Maurice, Exupère et Candide. Cet incident excita la haine de Maximien, déjà disposé à voir des traîtres dans les chrétiens. Les gouverneurs, interprètes trop fidèles des sentiments du maître, remirent en vigueur les lois un peu sommeillantes. Le nord et l'ouest de la Gaule eurent particulièrement à souffrir. On signale parmi les martyrs : l'évêque Denys et ses compagnons Rustique et Eleuthère, à Lutèce; saint Nicaise, dans le Vésin; à Nantes, les deux frères Donatien et Rogatien; à Amiens, Fuscien et Victoric; dans le Vermandois, saint Quentin; à Soissons, Crépin et Crépinien; Lucien à Beauvais; Piat à Tournai. Dans le Midi, sainte Foy et saint Caprais furent exécutés à Agen.

Lorsque les édits de Dioclétien (303-305) généralisèrent à nouveau les poursuites contre les chrétiens, la Gaule échappa presque complètement aux sanglantes hécatombes qui désolèrent les autres pays. Depuis 292, elle était placée sous le gouvernement direct du césar Constance Chlore qui, sans être

chrétien, n'estimait pas assez les divinités païennes, pour leur sacrifier la tranquillité de ses peuples et les sentiments de justice qu'il portait en lui. Tout au plus, suivant le témoignage de Lactance *(De morte persecutorum,* 15) fit-il abattre quelques églises, pour donner un gage aux persécuteurs, les Augustes, dont il devait, théoriquement, exécuter les ordres; mais il n'attenta pas aux âmes et n'obligea même pas les évêques à livrer les Saintes Ecritures. Si quelques exécutions eurent lieu, il est plus juste d'en rendre responsables des gouverneurs attardés dans une politique qui allait disparaître sans retour.

**L'Église d'Espagne.**

Il faut descendre au IIIe siècle, à l'époque de Dèce, pour relever des faits précis intéressant la chrétienté d'Espagne. Ses églises étaient déjà nombreuses, lorsque la persécution les atteignit. On ignore l'attitude que prirent les fidèles mis en demeure de sacrifier; elle dut être pareille à celle qu'on remarque dans les autres communautés, et les apostats ne manquèrent pas, si l'on en juge d'après la conduite de quelques évêques. Basilide de Léon, et Martial de Mérida, trahirent leur devoir. Tous deux d'ailleurs étaient des personnages peu recommandables : à l'apostasie, l'un avait ajouté le blasphème, l'autre, en pleine paix, participait à des cérémonies païennes. Faibles devant le danger, ils gardaient l'audace tranquille des hommes sans conscience et sans vergogne. On les vit, le calme revenu, se réinstaller sur leurs sièges épiscopaux et se faire reconnaître par le pape Etienne. C'était trop braver l'opinion. Des fidèles et quelques autres évêques, dirigés par Félix de Saragosse, en appelèrent de cette décision et portèrent la cause devant le concile réuni à Carthage en 254. Celui-ci déposa Martial et Basilide, malgré la protection de l'évêque de Rome.

L'évêque de Tarragone, Fructueux, fit meilleure figure, quelques années plus tard. Il confessa courageusement le Christ, au temps de Valérien (259), et fut brûlé vif, dans l'amphithéâtre, avec les diacres Augure et Euloge.

Le silence se fait de nouveau pendant une quarantaine d'années, jusque vers 300. A cette date, un document d'une particulière importance indique l'état de l'Eglise d'Espagne : ce sont les actes du concile tenu à Elvire (Grenade). Il réunit dix-neuf évêques et vingt-quatre prêtres; beaucoup de ceux-ci avaient été députés par des communautés chrétiennes dont les chefs ne pouvaient se rendre à Elvire. Toutes les provinces d'Espagne étaient représentées et ce fait prouve la diffusion du christianisme dans l'ensemble du pays.

Les quatre-vingt-un décrets qui sortirent de ces délibérations énumèrent les défauts et même les crimes qui entachaient les chrétiens de ces églises. Les uns acceptaient les fonctions de flamines, ou prêtres du culte rendu à Rome et à l'empereur; même quand leur rôle se bornait à organiser des fêtes et des jeux, ils étaient responsables des fautes dont ceux-ci étaient l'occasion. D'autres conservaient des relations trop étroites avec les Juifs et les païens, contractant avec eux des alliances réprouvées par l'Église. Il y avait les impudiques, adultères et sodomites; les faux témoins, les joueurs, les parents qui livraient leurs filles à la prostitution, les maîtres qui maltraitaient leurs esclaves, et dont les sévices causaient parfois la mort.

Mais, au-dessus de toutes ces misères, l'idéal demeurait intact; les évêques en étaient les gardiens vigilants et leurs décrets, par les pénitences imposées, réagissaient contre le passé et sauvegardaient l'avenir.

Les édits de Dioclétien allaient séparer les éléments douteux. Ils furent appliqués avec une implacable rigueur par Maximien qui commandait à l'Espagne. L'évêque de Saragosse, Valère, et son diacre Vincent subirent le martyre à Valence; sainte Léocadie mourut en prison à Tolède. Prudence, dans un de ses plus beaux poèmes, montre les villes d'Espagne présentant au juge suprême les reliques vénérables de ceux qui souffrirent pour la foi. Saragosse, avec le diacre Vincent, se glorifie de la vierge Eucratis et d'une foule de martyrs anonymes; Girone, dans la Tarraconaise, présente saint Félix; Barcelone, Cucufas; Complute (Alcala), Just et Pastor; Cordoue, les saints Janvier et Martial; Mérida, en Lusitanie, la vierge Eulalie, cette intrépide enfant qui, comme Agnès à Rome, montra la force divine dans la faiblesse.

Quelques-uns survécurent à leurs supplices : tel Osius, l'évêque de Cordoue, qui avait pris part au concile d'Elvire et mourut centenaire au milieu du IVe siècle, après avoir affronté d'autres épreuves imposées par l'arianisme triomphant. Il dut peut-être son salut à un remaniement de l'empire; en 305, Constance Chlore ajouta l'Espagne aux provinces qu'il gouvernait déjà en Occident et étendit à ce pays les bienfaits de la tolérance religieuse.

## BIBLIOGRAPHIE

*H. Leclercq, *L'Afrique chrétienne*. Paris, 1904.
P. Monceaux, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*. Tomes II et III. Paris, 1902-1905.
*P. Batiffol, *L'Eglise naissante et le catholicisme*. Paris, 1909.
*A. d'Alès, *La théologie de saint Cyprien*. Paris, 1922.
*P. Allard, *Histoire des persécutions du* I^er^ *au* IV^e^ *siècle*. Paris, 1911.
*H. Leclercq, *L'Espagne chrétienne*. Paris, 1906.
*L. Duchesne, *Le Concile d'Elvire et les flamines chrétiens*, dans *Mélanges Renier*, pp. 159-174. Paris, 1887.

## CHAPITRE XX

## L'ORIENT AU IIIe SIÈCLE

**L'Asie antérieure.** Le christianisme, malgré les persécutions dont il fut l'objet, gardait dans les provinces de l'Asie antérieure la prépondérance qu'il avait acquise dès le second siècle. Les évêchés s'étaient multipliés et de nombreux chorévêques dirigeaient, dans les campagnes, des communautés florissantes. Certaines villes, comme Thyatire, étaient presque entièrement gagnées à la foi chrétienne.[1] D'autres résistaient davantage et défendaient avec âpreté les vieux cultes locaux.

Mais les conquêtes de la foi n'étaient pas toujours solides, et les persécutions, en mettant à l'épreuve les convertis, montraient parfois la faiblesse de leurs convictions. Au temps de Dèce, l'évêque de Smyrne, Eudémon, donna l'exemple de la lâcheté et, non content d'apostasier, accepta un sacerdoce païen. Heureusement un prêtre de la même Eglise, Pionius, et quelques fidèles, confessèrent courageusement la foi; leur mort raffermit les hésitants. A Ephèse, à Lampsaque, à Troas, à Pergame, d'autres martyrs illustrèrent les églises.

L'édit de Valérien fit également des victimes; et même durant le règne relativement tranquille de Probus, des exécutions eurent lieu en Phrygie, sous la poussée des passions populaires.

**La Cappadoce.** Mais, à cette époque, le foyer principal de la vie ecclésiastique en Asie Mineure était Césarée de Cappadoce. Cette ville, jadis un bourg de médiocre importance était devenue, avec la conquête romaine,

1. Cf. A. Harnack, *Die Mission und Ausbreitung des Christentums in den ersten drei Jahrhunderten*, t. II, p. 233.

la métropole de la province. Centre de vie politique, siège d'une forte garnison qui surveillait les frontières, lieu de transit pour les marchandises venues de l'Orient, Césarée posséda bientôt une communauté chrétienne nombreuse et active.

Deux de ses évêques, Alexandre et Firmilien, lui donnèrent, au cours du IIIe siècle, une notoriété qui dépassa les limites du diocèse. Le premier gouvernait déjà cette église vers l'an 200. Il avait étudié à Alexandrie sous la direction de Pantène et de Clément, qu'il vénéra toujours comme ses maîtres très chers et dont il propagea les doctrines. Grâce à lui, des relations suivies s'établirent entre la Cappadoce et la célèbre école d'Alexandrie. La persécution de de Septime Sévère lui fournit l'occasion de confesser le Christ dans les tourments, mais « la Providence de Dieu », dit Eusèbe (H. E., VI, 8), permit qu'il échappât à la mort. Clément, son maître, fuyant Alexandrie, trouva près de lui un refuge et l'aida dans ses travaux apostoliques. Mais, quelque temps après, l'évêque vint en pèlerinage à Jérusalem et, pour des motifs demeurés inconnus, fut choisi comme coadjuteur de l'évêque Narcisse, à qui il succéda bientôt.

Firmilien gouvernait l'église de Césarée vers 230, au temps d'Alexandre Sévère. Lui aussi était un homme instruit et professait pour Origène une affectueuse admiration. Lorsque l'illustre maître dut quitter Alexandrie et chercher un refuge en Palestine, Firmilien l'appela auprès de lui, à Césarée, et profita de sa présence pour développer un mouvement intellectuel qui devait s'étendre et durer.

La persécution sévissait alors dans quelques régions de l'Orient. En Cappadoce, raconte Firmilien lui-même dans sa lettre à saint Cyprien (S. Cyprien, *Ep.* 75), des tremblements de terre qui dévastèrent une partie du pays et renversèrent des villes entières; d'autres fléaux, conséquence de ce premier malheur, suscitèrent la haine des populations païennes contre les disciples du Christ. Le gouverneur de la province, Sérénus, « homme cruel et impitoyable », céda volontiers sous cette pression et se fit l'instrument d'une aveugle fureur. « Heureusement, la persécution n'était pas générale, ce qui donna à un grand nombre de fidèles la faculté de pourvoir à leur salut par la fuite, et de trouver asile en d'autres contrées. » Dans cette perturbation générale, une soi-disant prophétesse prétendait faire mouvoir la terre à son gré. Par ses prestiges et ses discours, elle séduisait la masse, entraînait à sa suite un prêtre et un diacre, bouleversant l'église, jusqu'à ce qu'un exorciste courageux ait pu démasquer son imposture.

La persécution de Dèce, puis celle de Valérien, l'invasion des Goths, qui ravagèrent une partie de l'Asie Mineure, emmenant des captifs qui devaient semer chez eux les germes de la foi chrétienne, affligèrent à nouveau la Cappadoce. Mais l'évêque Firmilien ne se laissait pas abattre par ces infortunes. Il propageait la foi au dehors et la défendait contre les doctrines suspectes. Des conciles, chaque année, réunissaient les évêques et les prêtres « pour régler en commun les intérêts confiés à leur ministère, pour peu qu'ils aient d'importance. » (S. Cyprien, *Ep.* 75) Plusieurs traitèrent de la question des apostats et rejetèrent les théories novatiennes (H. E., VII, 5). Un seul est connu explicitement, celui d'Iconium, qui dut avoir lieu au début de l'épiscopat de Firmilien. On y statua que le baptême conféré par les hérétiques n'était pas valide.

L'attitude prise par Firmilien dans cette dernière question devait le rapprocher de saint Cyprien et le mettre, comme lui, en opposition avec le pape Etienne. De fait, la lettre qu'il écrivit au primat d'Afrique sur ce sujet est un véritable réquisitoire contre l'évêque de Rome et la pratique dont il se fait le défenseur.

**L'Église du Pont.**

Vers le même temps, l'Evangile, qui jusque-là n'avait pas fait de grands progrès dans le Pont, s'y développait merveilleusement, grâce à l'activité d'un homme à qui la postérité reconnaissante a donné le nom de Thaumaturge.

Théodore, appelé plus tard Grégoire, était originaire de ces contrées. Il appartenait à une famille noble, mais païenne, et se livra d'abord, avec son frère Athénodore, à l'étude des lettres et du droit. Tous deux avaient l'intention d'aller à Béryte, en Phénicie suivre des cours de droit romain, alors très réputés. La présence de leur sœur, mariée à un fonctionnaire, les attira à Césarée de Palestine. Ils y firent la rencontre d'Origène, furent séduits par sa science et ses vertus, se convertirent définitivement au christianisme qu'ils connaissaient déjà et, abandonnant le droit, étudièrent la philosophie et la théologie, sous la direcion de l'illustre maître (233-238).

Avant de quitter Césarée, Grégoire fit l'éloge public d'Origène et regagna sa patrie, où il vécut quelque temps dans la retraite. L'évêque d'Amaséa l'en fit sortir et, après l'avoir consacré, l'envoya à Néocésarée. La ville et tout le pays environnant étaient encore adonnés au culte des divinités locales. A peine comptait-on quelques chrétiens : sur la fin de sa vie, Grégoire disait en avoir trouvé dix-sept à son arrivée.

Ce philosophe devint un homme d'action. Dès les premiers jours, il prêcha, et sa parole, confirmée par des miracles qui lui valurent une réputation universelle, multiplia les conversions. Non seulement la ville, mais même les campagnes suivirent la loi du Christ; les temples des faux dieux, désertés, devinrent des églises, et des vertus nouvelles transformèrent ce peuple presque étranger à la civilisation gréco-romaine.

La persécution de Dèce, survenue peu de temps après, risquait de compromettre ces premiers succès: elle fit des martyrs, mais beaucoup revenaient aux autels qu'ils avaient abandonnés. Grégoire jugea prudent de ménager la faiblesse de ses ouailles et conseilla à tous ceux qui le pouvaient encore de fuir devant le péril. Lui-même donna l'exemple et, à sa suite, entraîna toute une foule à l'abri des forêts désertes. On y vécut dans les périls et les privations, jusqu'au jour où la mort du persécuteur permit de rentrer dans la ville et de reprendre l'œuvre interrompue.

Grégoire se préoccupa tout d'abord de rendre un culte aux martyrs et d'instituer des fêtes en leur honneur. A cette occasion, il montra avec quelle prudence il dirigeait sa jeune communauté. « Remarquant que la foule ignorante et inexpérimentée demeurait fidèle au culte des idoles, à cause des plaisirs corporels qui l'accompagnaient, il permit à ces gens, pour obtenir l'essentiel, c'est-à-dire l'abandon des vaines superstitions et l'attachement au vrai Dieu, de célébrer des réjouissances en l'honneur des martyrs, espérant que, avec le temps, ils reviendraient d'eux-mêmes à ce sérieux et à cette rigueur de vie que la foi leur indiquait. » (Grégoire de Nysse, *Vie de saint Grégoire.*)

Cette condescendance n'avait rien de la faiblesse; l'évêque savait au besoin rappeler les principes et les appliquer. Lors de l'invasion des Goths et des Borades (253), certains fidèles s'étaient approprié les biens de ceux que les barbares avaient emmenés en captivité; d'autres, trahissant à la fois la religion et la patrie, n'avaient pas craint de faire cause commune avec les envahisseurs, se joignant à leurs violences et les guidant à travers le pays. L'évêque les condamna sévèrement. Il restait cependant plein d'indulgence pour ceux qui furent forcés de partager les repas des barbares, ces mets n'ayant pas été offerts aux idoles; il plaignait plus qu'il ne blâmait les femmes qui durent subir des violences, à moins cependant que leur conduite antérieure n'eût donné lieu à des soupçons justifiés (Grégoire, *Epître canonique*).

Lorsqu'il mourut, vers 270-275, la foi avait conquis

presque tout le pays et l'église fondée par lui était assez vigoureuse pour étendre son influence dans les régions voisines de l'Arménie.

**L'Arménie.** Sous des influences venues à la fois des régions hellénistes et des pays syriens, le christianisme s'était établi en Arménie dès le second siècle, et peut-être plus tôt.

Son histoire, durant le IIIe siècle, est très obscure. Les chrétiens, qui ne devaient pas être très nombreux, subirent quelques persécutions et menèrent une vie effacée, jusqu'au moment où parut Grégoire l'Illuminateur, qui passe, à juste titre, pour le véritable apôtre de l'Arménie.

Il était né vers 240, d'une famille illustre, disent les historiens de son pays, et avait dû, tout jeune encore, chercher un refuge à Césarée, pour échapper à ses ennemis. Il y fut élevé dans la foi catholique et en fit ouvertement profession, lorsqu'il put rentrer en Arménie. Le roi était alors Tiridate II le Grand, qui restait encore fidèle aux divinités du pays et persécutait même les chrétiens. Mais, vers 295, il manifesta le désir de se convertir.

Il n'y avait alors ni prêtre ni évêque en Arménie. Grégoire, devenu, par la suite des circonstances, l'apôtre de ces régions, partit pour Césarée de Cappadoce, afin de recevoir le sacerdoce nécessaire à son ministère. L'archevêque Léonce lui conféra non seulement le sacerdoce, mais l'épiscopat, et, muni de ces pouvoirs, Grégoire put réorganiser l'église d'Arménie. Le roi et la famille royale, des seigneurs en grand nombre, une partie du peuple furent baptisés. Tiridate soutint le mouvement de toute son influence; les temples païens furent détruits et remplacés par des églises; des monastères furent fondés, la hiérarchie fut constituée et intimement unie au siège de Césarée.

Saint Grégoire se démit de ses fonctions vers 315-320 et se retira dans la solitude où il mourut; Tiridate, lui aussi, abdiqua le pouvoir vers le même temps; mais l'église d'Arménie subsista, malgré leur disparition et malgré les épreuves qu'elle dut bientôt traverser.

**L'Église d'Antioche.** Antioche demeurait toujours la grande métropole, le centre où tous les courants d'idées et de doctrines venaient aboutir. Sa position aux confins des deux mondes grec et oriental, l'importance de son trafic, le passage des voyageurs de toute race et de toute condition, la présence des fonctionnaires et des soldats lui

donnaient un rang auquel nulle autre ville ne pouvait prétendre dans ces contrées. La population chrétienne était nombreuse et ses évêques gardaient une influence que les rares documents laissent deviner plus qu'ils ne l'expriment.

Après Sérapion, qui s'était distingué contre les montanistes (H. E., VI, 12), une liste sérieuse cite Asclépiade, déjà confesseur de la foi avant son épiscopat, Philète, Zébinos, Babylas. De ce dernier on raconte un trait de courage. En 244, il aurait arrêté, à la porte de l'église, Philippe l'Arabe, qui avait fait tuer Gordien pour s'emparer du pouvoir. L'empereur recula devant l'évêque et admit cet affront. Babylas mourut en prison durant la persécution de Dèce.

Son successeur, Fabius, fut mêlé aux discussions suscitées par le schisme des novatiens; il avait pris parti contre le pape Corneille et soutint les intransigeants qui refusaient aux apostats toute réconciliation. Malgré les avertissements du pape, malgré les sollicitations de Denys d'Alexandrie, il se fit en Orient le défenseur des schismatiques. Ses collègues s'inquiétèrent du danger qu'il faisait courir à l'unité, et plusieurs d'entre eux, Firmilien de Césarée, Hélénus de Tarse, Théoctiste de Palestine pressaient Denys de se rendre à Antioche pour délibérer sur cette situation. Fabius mourut sur les entrefaites (253), et son successeur Démétrianus rompit avec les novatiens, qui maintinrent cependant de petits groupes en ces régions.

Vers 260, Paul de Samosate remplaça Démétrianus. C'était un parvenu et il en avait toutes les manières. Né en Comagène, dans la ville dont il porte le nom, il devait sa fortune à Zénobie, reine de Palmyre, qui, après avoir défendu avec son mari les possessions romaines contre les Perses, s'était constitué un Etat indépendant. Paul de Samosate exerçait, en son nom, la charge de procurateur des finances, aux honoraires de 200.000 sesterces, et se montrait plus fonctionnaire qu'évêque. Les juges ecclésiastiques qui, plus tard, le condamnèrent, font de lui un portrait peu flatteur et soulignent son faste et sa vanité. On le voyait paraître sur les places, entouré d'une garde nombreuse; dans l'église même, il provoquait des acclamations en son honneur, tandis que, assis sur un trône magnifique, il savourait une louange qui aurait dû aller à Dieu. Ses mœurs étaient suspectes, mais comme il tolérait de pareils abus dans son clergé et se montrait généreux envers lui, nul n'osait l'accuser pour ne pas perdre sa faveur et le fruit de ses libéralités (H. E., VII, 30).

Déjà, cependant, ses doctrines, non moins que sa conduite, avaient attiré l'attention des évêques voisins. Il enseignait

que le Christ n'était pas Dieu par nature, mais simplement par adoption. Dès 264, un concile dont Firmilien de Césarée assuma la présidence, se tint à Antioche et discuta les doctrines de Paul de Samosate. Celui-ci, par de belles paroles, sut écarter les soupçons. On croyait la paix rétablie et la foi raffermie; rien n'était fait; l'évêque d'Antioche continua sa vie luxueuse et son enseignement hérétique. Par deux fois il fallut revenir à la charge.

En 268, les évêques se réunissaient de nouveau à Antioche. Firmilien de Césarée étant mort en cours de route, Hélénus de Tarse dirigea les débats. Un prêtre d'Antioche, Malchion, connu pour sa science et son habileté, fut choisi pour discuter avec Paul de Samosate. Afin d'éviter tout faux-fuyant, des sténographes notaient les réponses de chacun; de la sorte, l'évêque fut convaincu d'erreur et déposé. On lui donna un successeur en la personne de Domnus; mais, soutenu sans doute par Zénobie, Paul de Samosate se maintint dans la maison épiscopale, tant que sa protectrice fut assez puissante pour le défendre. Après qu'Aurélien eut reconquis Antioche, en 272, on recourut à lui et « il ordonna que la maison fût attribuée à ceux à qui les évêques d'Italie et de la ville de Rome l'auraient adjugée » (H. E., VII, 30). Ainsi Paul de Samosate fut chassé honteusement, par le pouvoir séculier, de l'église qu'il occupait sans droits.

A cette date, Domnus était déjà mort (270) et avait été remplacé par Timée, qui gouverna l'église d'Antioche jusqu'en 279. Malgré la condamnation de leur chef, les partisans de Paul de Samosate restaient fidèles à ses doctrines; c'était du moins le cas de quelques savants.

Antioche commençait à devenir un centre intellectuel, dont l'influence, comparable à celle d'Alexandrie, allait bientôt devenir prépondérante dans tout l'Orient. Le prêtre Malchion, l'adversaire de Paul de Samosate, était un rhéteur converti, « chef d'une école de sophistes, où l'on donnait l'enseignement des Grecs » (H. E., VII, 29); Eusèbe cite encore Dorothée, prêtre lui aussi, qui vivait au temps de l'évêque Timée. « C'était, dit-il, un homme de savoir. Il était devenu amateur des choses divines et s'était occupé avec soin de la langue hébraïque, au point d'être arrivé à lire et à comprendre aisément les textes hébreux eux-mêmes. D'ailleurs, il n'était pas resté étranger aux études libérales et à la formation donnée chez les Grecs... Nous l'avons entendu, ajoute Eusèbe, expliquer les Ecritures d'une façon judicieuse dans l'église. » (H. E., VII, 32.)

Mais le plus célèbre, sans contredit, fut Lucien. Il était,

dit-on, originaire de Samosate, comme l'évêque Paul, avait étudié à Edesse et passa ensuite à Antioche, où il se fit une réputation de savant et d'ascète. Malheureusement, ses idées théologiques se rapprochaient de celles qu'avait condamnées le synode de 268, et, durant les pontificats de Domnus, de Timée et même de Cyrille (279-303) en partie, il vécut en dehors de l'Eglise. Il dut rentrer en grâce et s'occupa de travaux exégétiques qui lui valurent une juste célébrité. On lui doit une recension des Septante et du Nouveau Testament, utilisée dans quelques pays d'Orient. Sa méthode d'interprétation différait de celle des Alexandrins; tandis que ceux-ci utilisaient l'allégorie, il s'attachait de préférence au sens littéral et devint ainsi l'initiateur de l'école exégétique d'Antioche.

En théologie, sans suivre Paul de Samosate, il arrivait, au sujet du Christ, à des conclusions semblables. Les nombreux disciples qu'il groupa autour de sa chaire, Eusèbe de Nicomédie, Maris de Chalcédoine, Théognoste de Nicée, Léonce d'Antioche, Arius d'Alexandrie se réclamèrent de lui lorsqu'ils soutinrent les doctrines qui devaient diviser l'Eglise quelques années plus tard; c'est pourquoi on l'a regardé, non sans raison, comme le véritable auteur de l'arianisme. Cependant, il finit sa vie par une profession de foi courageuse qui lui valut les honneurs du martyre.

**La Palestine.** Les églises de ce pays, un moment effacées après les grandes guerres qui, au I^er^ et au II^e^ siècles, dispersèrent la nation juive, s'étaient reconstituées avec des éléments helléniques. Les restes de l'église judéo-chrétienne vivaient de plus en plus dans l'isolement, confinés dans les régions d'au delà du Jourdain. La propagande n'atteignait presque plus les Juifs et seuls les étrangers venaient à la foi; aussi le développement de l'Evangile suivait les conquêtes de la culture gréco-romaine. Celle-ci était répandue sur le littoral, bien plus qu'à l'intérieur du pays, et c'est tout au long des côtes de la Palestine et de la Phénicie qu'on rencontrait les principales églises: Césarée, Ptolémaïs, Tyr, Sidon, Béryte, Tripoli.

La plus importante était Césarée. Cette ville, siège du proconsul romain et des légions, avait profité de l'effacement de Jérusalem et son église arriva à exercer, quelque temps durant, une sorte de primatie sur toute la région. On ne connaît pas d'évêque avant Théophile, qui régissait cette communauté vers 190 et fut mêlé aux discussions concernant la date de la Pâque (H. E., V, 23, 25). Le synode qu'il pré-

sida à cette occasion notait la concordance des coutumes palestiniennes avec celles d'Alexandrie. Du reste, c'est à l'Egypte, plus qu'à Antioche, que se rattachaient les églises sises au sud du Liban. Entre elles, les relations étaient fréquentes. Origène fit plusieurs voyages en Palestine; il y avait des amis dévoués, et c'est auprès d'eux qu'il vint chercher un asile, lorsque l'évêque Démétrius le força à quitter la ville et l'école qu'il avait illustrées. Quelque chose de sa gloire rejaillit sur Césarée, où il reprit son enseignement interrompu et forma des disciples qui devaient propager sa doctrine et défendre sa mémoire. Le plus célèbre de tous, bien qu'il n'ait pas suivi les leçons du maître, fut Pamphile.

Il était originaire de Béryte, où il reçut sa première éducation; de là, il passa à Alexandrie pour continuer ses études sous la direction de Piérius, qui lui communiqua son culte pour Origène. Plus tard, Pamphile se fixa à Césarée de Palestine et fut agrégé au collège presbytéral. Eusèbe, qui s'honorait de l'appeler son maître, fait de lui le plus bel éloge. « Il était, dit-il, l'ornement de l'église de Césarée... Pendant toute sa vie, en effet, il s'est distingué par toutes les vertus; il dit un long adieu au plaisir, à la superfluité des richesses, et se consacra lui-même tout entier au Verbe de Dieu. Il renonça à ce qui lui revenait de ses aïeux et le distribua entièrement à ceux qui étaient nus, estropiés et pauvres; pour lui, il vécut d'une vie gênée et, dans une ascèse très courageuse, il s'adonna à la divine philosophie. » (*Martyrs de Palestine*, XI, 4.) A l'exemple d'Origène, il ouvrit une école où il enseignait les Saintes Lettres. En même temps, il collationnait les textes de l'Ecriture, transcrivait de sa main les œuvres de son maître préféré et développait la bibliothèque célèbre, dont Eusèbe devait utiliser les richesses pour ses grands travaux historiques. Jusque dans sa prison où, pendant deux ans (307-309), il attendit la mort, il continua à écrire cette *Apologie pour Origène* qui montrait la fidélité de son souvenir. Il fut décapité le 16 février 309.

Avant Césarée, Aelia Capitolina, l'ancienne Jérusalem, était devenue un centre intellectuel, grâce à l'évêque Alexandre. Vers 211, il s'était rendu de Cappadoce à Jérusalem pour accomplir un pèlerinage aux Lieux Saints. Les fidèles de cette dernière ville le retinrent, comme il a été dit plus haut, et en firent le coadjuteur de l'évêque Narcisse qui vécut au delà de cent seize ans. Lui-même gouverna la communauté d'Aelia jusqu'en 250 et mourut martyr, durant la persécution de Dèce.

Avec Théoctiste de Césarée, il fut l'ami et le protecteur

d'Origène: tous deux le firent prêcher dans leurs églises, lorsqu'il était encore laïque; plus tard, au grand déplaisir de Démétrius d'Alexandrie, ils lui conférèrent le sacerdoce et lui offrirent un asile après sa disgrâce.

On doit à Alexandre la fondation d'une riche bibliothèque qui conservait les documents de l'antiquité chrétienne et où Eusèbe, non moins qu'à Césarée, puisa les matériaux de son œuvre.

Ce long et actif pontificat donna un peu de relief à l'église d'Aelia. Ses fidèles étaient peu nombreux, mais la piété de tous ceux qui, à travers le monde, se réclamaient du Christ Jésus la parait d'une auréole de gloire; les pèlerins venaient vers elle des lointaines contrées, pour évoquer les grands souvenirs de la Rédemption, profanés par les temples païens qui se dressaient sur les Lieux Saints.

**Jules Africain.**

On ne peut parler de l'église de Palestine, au III^e^ siècle, sans faire mention d'un écrivain, né peut-être en Afrique, mais qui, après de nombreux voyages, se fixa à Nicopolis (Emmaüs). C'était une curieuse figure que ce Jules Africain. Officier, il fit, sous Septime Sévère, la campagne de l'Osroène (195), se lia d'amitié avec le roi d'Edesse Abgar IX et son fils, et partagea quelque temps leurs plaisirs, car, comme eux, il aimait passionnément la chasse. Avec cela, instruit, curieux de tout, grand voyageur, allant à Alexandrie uniquement pour entendre Héraclas, s'intéressant à l'art militaire, à la vénerie, à l'histoire, aux traditions locales, à toutes les recettes de médecine; étudiant, à l'occasion, la philosophie, la théologie, l'exégèse; discutant avec les maîtres, correspondant avec Origène, mêlant parfois des superstitutions grossières à sa foi chrétienne.

On lui doit une chronique universelle, allant de la création du monde à la troisième année d'Elagabale (222), date probable de sa composition. Les événements de l'histoire biblique y sont mis en rapport synchronique avec les faits de l'histoire profane. Cet ouvrage, aujourd'hui perdu sous sa forme originale, a été largement utilisé par Eusèbe de Césarée. Il reste du même auteur quelques fragments d'une vaste encyclopédie, qui portait le nom de *Broderies;* elle renfermait les renseignements les plus disparates et les plus étranges. Jules Africain mourut après 240.

**La grande persécution.**

Le règne de Dioclétien, d'abord tranquille, devait amener sur toutes ces chrétientés une terrible épreuve. Elle atteignit d'abord (303) l'entourage immédiat de l'empereur à Nicomédie; des serviteurs du palais et même de hauts personnages furent torturés et exécutés, en haine de la foi chrétienne; l'évêque Anthime, des prêtres, de nombreux fidèles eurent le même sort. Déjà auparavant, on avait pillé, saccagé, puis démoli l'église. A Antioche, à Tyr, on procéda comme à Nicomédie; mais les fidèles ne montrèrent pas tous la constance de leurs devanciers. En Palestine, il y eut de multiples défections, tandis que des martyrs, tel l'acteur Procope, sacrifiaient courageusement leur vie pour le Christ.

L'année suivante (304), la persécution, en vertu d'un nouvel édit, accrut ses rigueurs. Depuis la Pannonie jusqu'aux frontières de l'Arménie, l'Orient tout entier fut ensanglanté par la multitude des supplices. On cite, à Sirmium, l'évêque Irénée, à Thessalonique, plusieurs chrétiennes brûlées vives, en Dalmatie, un évêque, des clercs, des soldats.

Ces contrées soumises directement à Galère furent très éprouvées; les états de Dioclétien n'eurent pas un meilleur sort. Il serait trop long de nommer tous ceux qui souffrirent en Thrace, en Galatie, en Cappadoce, en Cilicie. A Tyr, Eusèbe fut témoin des glorieux combats soutenus dans l'amphithéâtre par un groupe de martyrs (H. E., VIII, 7); en Phrygie, les habitants d'une ville, qui étaient tous chrétiens, furent enfermés dans une église et brûlés vifs (H. E., VIII, 11).

L'abdication de Dioclétien (305) laissait Galère entièrement libre de poursuivre la persécution dont il avait été l'inspirateur. Maximin Daïa, son neveu, promu au rang de César, ne pouvait que le seconder dans cette œuvre de cruauté: ses instincts, autant que ses convictions, l'y poussaient. Tandis que l'Occident vivait dans une tranquillité relative, les chrétiens d'Orient continuaient, jusqu'en 313, à payer de leur vie la fidélité à la religion du Christ.

A Césarée de Palestine, il y eut, en 308, de véritables massacres; par un raffinement de barbarie, le gouverneur refusa la sépulture aux corps des martyrs. « Il ordonna, dit Eusèbe, que nuit et jour on gardât avec soin les cadavres en plein champ, pour qu'ils devinssent la proie des bêtes sauvages, et on pouvait voir, pendant de longs jours, des hommes en grand nombre au service de cette volonté féroce et barbare... Des bêtes fauves, des chiens, des oiseaux rapaces dispersaient çà et là les membres humains; la ville était, tout à l'entour,

jonchée d'entrailles et d'ossements humains, en sorte que jamais rien ne parut plus cruel et plus effroyable, même à ceux qui jusque-là nous avaient été hostiles. » (*Martyrs de Palestine,* IX, 9.) L'illustre Pamphile, prêtre de l'église de Césarée, fut décapité en 309; d'autres déjà, mutilés par les supplices, languissaient dans les mines de Phaenos, en Palestine, attendant qu'une mort rapide les délivrât de leurs maux.

Les tardifs repentirs de Galère, torturé par une maladie incurable, lui arrachèrent un édit de tolérance (311); il était à peine mort (mai 312), que Maximin reprenait contre les chrétiens une campagne de calomnies et de violences. Les évêques, les prêtres, les savants, tous ceux en un mot qui jouissaient d'une particulière influence ou représentaient une force dans l'Eglise, étaient pourchassés et suppliciés. Ainsi mourut Lucien, le savant maître d'Antioche. Quelques-uns traînèrent, des années durant, une vie de souffrances, et lorsque l'édit de Constantin (313) les rendit à la liberté, ils gardaient dans leurs corps mutilés les preuves sanglantes d'un courage que n'avait pu vaincre la rage des bourreaux.

## BIBLIOGRAPHIE

A. Harnack, *Die Mission und Ausbreitung des Christentums in den ersten drei Jahrhunderten.* T. II. Leipzig, 1915.

*P. Allard, *Histoire des persécutions du* I^er^ *au* IV^e^ *siècle.* Paris, 1919.

*F. Tournebize, *Histoire politique et religieuse de l'Arménie depuis les origines des Arméniens jusqu'à la mort de leur dernier roi (1393).* Paris, s. d.

## CHAPITRE XXI

## L'ÉGLISE ET L'ÉTAT AU IIIe SIÈCLE

### CONTROVERSE PAIENNE

La législation néronienne, après un siècle d'expérience, s'était avérée impuissante à arrêter les progrès du christianisme. Sans l'abroger explicitement, les empereurs du IIIe siècle la complétèrent par des édits particuliers qui visaient certaines catégories de personnes ou instituaient une procédure spéciale. Ces mesures marquent le début d'une nouvelle phase dans l'histoire des persécutions. Désespérant de supprimer tous les chrétiens par la violence, on voulut du moins désorganiser les communautés, arrêter la propagande et ainsi compromettre l'avenir de l'Eglise.

**L'édit de Septime Sévère.**

L'empereur Septime Sévère (193-211) inaugura cette méthode. Rien dans sa conduite antérieure ne faisait prévoir ces rigueurs. Au début de son règne, il s'était montré presque favorable à ceux qu'il allait combattre. Lors des luttes avec ses compétiteurs, nul, parmi les chrétiens, ne s'était déclaré son ennemi, et il leur en savait gré; quelques-uns d'entre eux étaient l'objet de ses attentions bienveillantes. Mais à la suite d'un long séjour qu'il fit en Orient pour mener la guerre contre les Parthes, il dut se rendre compte, mieux encore qu'en Occident, de l'importance des conquêtes chrétiennes et voulut arrêter leur développement. Un édit publié en Palestine, vers le mois de mars 202, interdisait de devenir chrétien: propagandistes et catéchumènes étaient passibles de mort.

Cet acte indique un changement dans l'attitude de l'Etat romain vis-à-vis du christianisme. Celui-ci, en vertu de la législation existante, était universellement proscrit ; tous

ses adeptes, quels qu'ils fussent, en tout temps et en tout lieu, pouvaient être mis à mort. En fait, les poursuites étaient limitées par les rescrits de Trajan et d'Adrien, qui exigeaient une dénonciation régulière. Désormais, les magistrats devront prendre l'initiative de la répression, du moins contre certaines classes de chrétiens désignées par l'édit, les autres demeurant soumis à la loi ancienne.

L'édit fut appliqué, fit des victimes, mais ne changea pas notablement la situation du christianisme, qui continua ses progrès dans la persécution, comme dans le calme.

Caracalla (211-217) maintint quelque temps les décisions prises par son père, mais bientôt, suivant le mot de Tillemont, « il oublia les chrétiens, pour penser à d'autres cruautés. »[1] Macrin, qui lui succéda (217-218), ne paraît pas s'être préoccupé des affaires religieuses.

**Paix religieuse.**

Elagabale (217-222) et Alexandre Sévère (222-235), Syriens d'origine et d'éducation, étaient peu enclins à se faire les champions des cultes romains. Le premier, une sorte de fou mystique et dépravé, n'avait en la matière qu'une seule idée: prosterner les dieux du monde entier devant une grossière idole, la pierre noire d'Emèse, dont il était le prêtre et portait le nom. L'avènement de son cousin Alexandre mit fin à cette débauche. Sous l'influence de son excellente mère, Mammée, qui avait appris d'Origène à connaître le christianisme, il manifestait un incontestable penchant vers le monothéisme et, avec un éclectisme, naïf peut-être, mais méritoire à cette époque, il honorait à la fois Abraham et Orphée, le Christ et Apollonius de Tyane, ainsi que les meilleurs des Césars. Dans ces dispositions, il ne pouvait être un persécuteur des chrétiens ; Lampride, un de ses historiens, dit même explicitement (*Alex.*, 22) qu'il les toléra: *Christianos esse passus est.* Un petit fait, rapporté par le même auteur, indique qu'il reconnut l'Eglise romaine comme association capable d'ester en justice. La corporation des cabaretiers lui disputait un terrain ayant jadis appartenu au fisc, sur lequel devait être établi un lieu de culte. L'empereur trancha le litige en sa faveur, disant : « Mieux vaut que Dieu soit adoré en ce lieu d'une manière quelconque que d'en faire don aux cabaretiers. »

Alexandre fut mis à mort par des soldats révoltés (235) Ils élurent à sa place un des leurs, Maximin le Thrace, géant grossier et cruel qui, à la violence de son caractère, joignait

1. *Histoire des Empereurs*, t. III, p. 107. Paris, 1691.

la finesse et la ruse du Barbare. En frappant les chrétiens, il s'acharnait encore sur son prédécesseur qui les avait protégés; Eusèbe (H. E., VI, 28) le note expressément et ajoute que son édit visait seulement « les chefs des églises, comme responsables de l'enseignement de l'Evangile ». C'était revenir aux décisions de Septime Sévère.

Mais son règne fut court. En 238, des révoltes éclatèrent sur divers points de l'empire et le Sénat, abandonnant Maximin, proclama deux augustes. En une année, on vit six empereurs; finalement, Gordien III, élu par les prétoriens, garda le pouvoir de 238 à 243. Par bien des côtés, ce jeune homme rappelait Alexandre Sévère; les chrétiens ne furent pas inquiétés sous son règne. Il mourut à dix-neuf ans, assassiné par celui qui devait le remplacer, Philippe l'Arabe (243-249). Ce dernier, s'il faut en croire certaines traditions (H. E., VI, 34), aurait été chrétien, ce qui semble exagéré; du moins, il resta tolérant.

**L'édit de Dèce.**

Il eut le sort de ses prédécesseurs et périt dans une révolte de soldats qui avaient proclamé Dèce empereur. Le nouveau maître de Rome était originaire de Pannonie et avait fait preuve de qualités soit dans l'administration, soit dans la conduite des armées. Les historiens païens le louent de son attachement aux traditions antiques, compromises par la décadence des mœurs et tout cet orientalisme mis à la mode sous les règnes précédents. Dèce voulut réagir et restaurer l'unité religieuse dans l'unité politique. D'après lui, les chrétiens, plus que quiconque, l'avaient rompue; ils devaient y être ramenés, fût-ce par la force.

En conséquence, dès le début de son règne, un édit fut porté qui visait tous les chrétiens, de toutes les parties de l'empire. La teneur n'en est pas exactement connue, mais les récits contemporains et les *Actes* des martyrs permettent d'en retrouver aisément les principales dispositions.

A un jour fixé d'avance, tous les suspects, dans les villes et les moindres villages, devaient se présenter devant les magistrats et faire acte de paganisme en reniant le Christ, ou du moins en offrant quelque sacrifice aux idoles; un certificat leur était alors délivré qui témoignait de leur obéissance et de leurs bons sentiments [1]. Ceux qui refusaient de se soumettre

1. Cf. Dom H. Leclercq, *Dèce*, dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. IV, 1, c. 309 sv. Voici la traduction d'un de ces *libelli*, conservé sur un papyrus. « A la commission élue pour surveiller les sacrifices, mémoire d'Aurélius Asesis, fils de Sérénus, du bourg de Théadelphie (Fayoum). J'ai de tout temps offert des sacrifices aux dieux, et maintenant

étaient immédiatement arrêtés; quelques-uns même, parmi les plus notables ou les plus compromis, étaient mis à mort, pour exciter la terreur et vaincre les résistances. Mais comme, en général, à raison de la multitude des chrétiens, on désirait provoquer l'abjuration plutôt qu'infliger le martyre, la plupart étaient emprisonnés. Malgré de nombreuses et lamentables défections, les cachots regorgeaient; les confesseurs, entassés dans ces lieux infects, subissaient des tortures et des privations, habilement ménagées pour vaincre leur patience. S'ils résistaient malgré tout, la condamnation venait enfin, après de longs mois, comportant l'exil et souvent la mort. Les biens des martyrs et de ceux qui s'étaient dérobés par la fuite étaient confisqués.

La persécution se ralentit après le départ de Dèce pour cette expédition contre les Goths, d'où il ne devait pas revenir. Gallus, son successeur, continua quelque temps sa politique, mais avec moins de violence. Dès 251, les évêques dispersés avaient repris leur place, au milieu des survivants, et essayaient de réparer les ruines.

Le mal était profond; beaucoup de ceux qui avaient été lâches en face du danger devenaient arrogants et voulaient s'imposer à la communauté demeurée fidèle, heureux d'être chrétiens quand il n'en coûtait pas trop. Leurs intrigues jetaient le trouble et menaçaient l'autorité des pasteurs légitimes. Ceux-ci, on l'a vu, ne se laissèrent pas dominer par ces attaques intéressées et, joignant la miséricorde à la justice, imposèrent à tous les coupables une pénitence proportionnée à la faute. Car il y avait des degrés : certains s'étaient précipités dans la chute; plusieurs n'avaient succombé qu'après des tourments courageusement supportés; les uns avaient consommé leur apostasie en reniant le Christ et en offrant des sacrifices : on les appelait *sacrificati* ou *thurificati;* les autres, sans faire acte de paganisme, s'étaient contentés d'acheter leur tranquillité en acquérant à prix d'or, ou par faveur, un certificat qui les mettait à l'abri des poursuites: c'était les *libellatici.*

Et cependant, malgré sa rigueur, malgré le luxe de précautions dont on l'avait entourée, la persécution n'obtint que des gains partiels et ne réalisa pas le succès espéré. L'Eglise

encore, en votre présence, j'ai, selon l'édit, fait des libations et des sacrifices, et mangé des offrandes sacrées. Je vous prie de m'en donner acte ci-dessous. Portez-vous bien. — Asésis, âgé de trente-deux ans, invalide. — Nous, Aurélius Sérénus et (Aurélius) Hermas, nous t'avons vu sacrifier. — Moi, Hermas, j'ai paraphé. — Année première de l'empereur César Caïus Messius Quintus Trajanus Decius Pius Felix Augustus, le 18 de Payni. » La formule est sensiblement la même pour tous, ce qui prouverait qu'elle a été fournie par l'édit.

avait fait des pertes cruelles et demeurait affaiblie, mais l'épreuve devait retremper sa vertu et l'armer pour de nouvelles conquêtes.

Gallus fut mis à mort par ses soldats (253) et, trois mois plus tard, son compétiteur, Emilien, périssait dans de pareilles circonstances, laissant le trône à Valérien, qui était allé le combattre au nom de Gallus.

**Édits de Valérien.**

Les débuts du nouveau règne furent favorables aux chrétiens. Denys d'Alexandrie l'affirme dans une de ses lettres. « Il fut doux et bon pour les hommes de Dieu, écrit-il, car aucun autre des empereurs qui l'ont précédé ne se montra à ce point aimable et bienveillant envers eux; même ceux qu'on disait ouvertement chrétiens ne les accueillirent pas d'une manière aussi manifestement sympathique et favorable que lui à son début ; sa maison était toute pleine d'hommes pieux, elle était une église de Dieu. » (H. E., VII, 10)

Malheureusement, Valérien, dont les qualités personnelles de justice et de modération étaient une garantie pour les chrétiens, se laissait volontiers influencer par son entourage. Or, Macrien, un parvenu intrigant, dont les succès n'avaient fait qu'accroître l'ambition, sut capter la confiance de l'empereur et l'exciter contre les chrétiens. Il les représentait comme gênant les cérémonies magiques auxquelles il l'initiait, et dont le crédule Valérien attendait le salut de l'empire; il les rendait responsables de la pénurie du trésor. Ne les voyait-on pas distribuer de larges aumônes, entretenir toute une armée de pauvres, qui pouvaient, entre leurs mains, devenir un danger public; ne possédaient-ils pas de vastes domaines? Et, sans doute, leurs églises recélaient d'immenses richesses, dont le fisc ferait un meilleur usage.

Peu à peu, ces insinuations prirent corps dans l'esprit de Valérien, et, en 257, parut un édit de persécution qui différait sensiblement de ceux qui l'avaient précédé. Il visait moins les individus et la profession personnelle de la foi chrétienne que la communauté, ses chefs, ses assemblées et ses biens. A la rigueur, on aurait pu admettre que les fidèles gardent leurs convictions intimes, pourvu qu'ils vivent dans les cadres de la société romaine et ne constituent pas de ces groupements qui formaient un Etat dans l'Etat. En conséquence, les évêques, les prêtres et les diacres furent envoyés en exil; les simples chrétiens n'étaient pas inquiétés, à moins qu'ils ne fussent surpris dans des assemblées cultuelles; en ce cas, c'était la mort. En outre, les cimetières étaient placés sous séquestre.

Le succès fut médiocre; du lieu de leur exil, les évêques continuèrent à diriger leurs églises et à maintenir, par leurs lettres, les liens entre les fidèles et les pasteurs dispersés. Aussi, l'année suivante (258), un nouvel édit vint renforcer les pénalités du premier et l'étendit à de nouvelles catégories de personnes. Les membres de la hiérarchie étaient passibles de mort, et la confiscation prévue n'ayant presque rien fourni, on chercha à atteindre, non plus seulement les biens d'église, mais encore les fortunes privées. Les sénateurs, les nobles (*egregii viri*), les chevaliers, qui professaient le christianisme, perdaient à la fois leur rang et leur fortune; réduits à une condition inférieure, ils pouvaient être livrés au supplice. Les Césariens, c'est-à-dire ces esclaves ou ces affranchis qui peuplaient le palais impérial et souvent formaient le personnel administratif, gérant la fortune des princes et même celle de l'Etat, tous ceux-là qui, au début du règne, avaient eu la faveur de Valérien, perdaient leurs richesses, souvent considérables, et, ramenés au dernier rang de la population servile, devaient être soumis, dans les domaines du fisc, aux plus durs labeurs.

La persécution, menée de la sorte, continua, plus ou moins violente, suivant les pays, jusqu'à ce que Valérien succombât dans sa lutte contre les Perses (260), trahi, dit-on, par ce Macrien qui l'avait poussé à ces rigueurs. Emmené captif par Sapor, il traîna, durant quelques années, une lamentable existence; la mort le délivra de cette honte vers 262.

**La paix de Gallien.** Les chrétiens, tout en déplorant les tristes résultats de cette campagne d'Orient, voyaient dans le sort fait à Valérien un châtiment de la Providence. Son fils et successeur, Gallien, eut peut-être le même sentiment. En tout cas, à peine maître du pouvoir, il se hâta de réparer les ruines causées par la persécution et, dans plusieurs rescrits adressés aux évêques eux-mêmes, accorda la tolérance et restitua les biens confisqués.

Eusèbe (H. E., VII, 13) cite quelques passages de l'un de ces actes. « L'empereur César Publius Licinius Gallien, Pieux, Heureux, Auguste, à Denys (d'Alexandrie), Pinna, et Démétrius, et aux autres évêques. J'ai ordonné de faire répandre la bienfaisance de ma générosité à travers tout le monde, afin qu'on évacue les lieux de culte et, conséquemment, que vous puissiez jouir du texte de mon rescrit, sans que personne ne vous violente. Et en cela, ce qui peut être occupé à nouveau par vous, selon le possible, a déjà été accordé par moi depuis longtemps; c'est pourquoi Aurelius Quirinus, l'in-

tendant de l'affaire suprême, gardera l'ordonnance par moi donnée. » Et l'historien ajoute: « On montre encore du même prince une autre ordonnance qui a été faite pour d'autres évêques, où il permet de recouvrer les lieux appelés cimetières. »

Ces rescrits sont de la plus haute importance. En les adressant aux évêques, l'empereur reconnaissait légalement l'autorité de ceux-ci et leur droit à l'existence comme chefs de communautés; en restituant les biens confisqués, il consacrait le droit de propriété des églises. Cette œuvre de pacification fait songer à celle que réalisa Constantin, cinquante ans plus tard. Elle montre les changements opérés dans l'opinion publique et jusque dans les hautes sphères du pouvoir. Mais ce qui étonne, c'est de la voir accomplie par un homme dont la vie privée fut une suite de scandales, et qui montra dans son gouvernement une faiblesse dangereuse pour l'avenir de l'empire. Aussi, on croit généralement retrouver là une preuve de l'influence exercée par l'impératrice Salonine, notoirement favorable aux chrétiens.

Durant le règne de Gallien, les séditions militaires, déjà fréquentes sous ses prédécesseurs, se multiplièrent à ce point que chaque province voulait avoir son empereur. Les historiens, en souvenir de ce qui s'était passé à Athènes, désignèrent tous ces prétendants sous le nom de « Trente tyrans ».

Gallien succomba devant Milan (268), dans un guet-apens qui amena au pouvoir Claude le Gothique (268-270). C'était un homme honnête et un vigoureux soldat; il se jeta dans la lutte pour défendre les frontières de l'empire et mourut de la peste en 270. Des chrétiens furent sacrifiés de son temps, mais plutôt en vertu des lois anciennes, et par ordre du Sénat, que par suite d'un édit nouveau.

**L'édit d'Aurélien.** Aurélien (270-275) continua sa politique et travailla à refaire, par les armes, l'unité romaine compromise par l'anarchie intérieure et les incursions des Barbares. Il tenta également de restaurer l'unité religieuse en publiant contre les chrétiens (274) un « édit sanglant », comme dit Lactance, mais dont la teneur ne nous est point parvenue. Sa mort ne lui permit pas de le faire exécuter : un de ses généraux l'assassina durant la campagne contre les Thraces (janvier 275).

Ni Tacite, qui gouverna six mois (275-276), ni Probus (276-282), occupé par ses guerres, ne combattirent les chrétiens. Les martyrs signalés sous leurs règnes et au temps de Carus (282-283), de Carinus et Numérien (283-284), ne furent pas mis à mort en vertu d'édits nouveaux.

**Persécution de Dioclétien.**

Dioclétien (284-305), à ses débuts, montra presque de la faveur aux chrétiens. Eusèbe (H. E., VIII, 1) parle des « actes de bienveillance des princes », à cette époque. « Ils leur confiaient, dit-il, le gouvernement des peuples, ils les exemptaient de l'obligation angoissante de sacrifier, à cause de la grande inclination qu'ils gardaient eux-mêmes pour notre croyance. Que dire de ceux qui étaient dans les palais impériaux et, par dessus tout, des princes eux-mêmes? Ceux-ci laissaient à leurs familiers, en leur présence, pour ce qui concerne la divinité, une liberté entière de parole et de conduite; il en était de même pour les épouses, les enfants et les serviteurs; ils leur permettaient presque de se vanter de la liberté de leur foi; c'était d'une façon extraordinaire, et plus que les autres officiers, qu'ils les avaient en faveur. »

Avec un sens politique qu'on ne saurait lui contester, Dioclétien se préoccupait alors de réorganiser l'empire. Les souvenirs tout récents de l'anarchie provoquée par les révoltes des provinces lui montrèrent que la faiblesse du pouvoir résidait dans la trop grande extension des frontières, toujours menacées, et la prépondérance des armées qui les gardaient. Il était impossible à un seul homme, dans ces conditions, de commander partout. Pour éviter des compétiteurs, Dioclétien se donna des auxiliaires. Il s'adjoignit, en 285, Maximien, à qui fut confié l'Occident; puis, en 292, forma la tétrarchie en choisissant deux césars : Galère pour l'Orient, Constance Chlore pour l'Occident. En même temps, la centralisation était renforcée, les provinces soumises à une nouvelle division et groupées en diocèses.

Ce souci de réformes s'étendit bientôt à l'armée. Sous couleur de discipline à restaurer, on épura les troupes; les chrétiens avaient le choix, ou bien d'obéir, c'est-à-dire de renier leur foi et de continuer à jouir de leur grade, ou bien, au contraire, d'en être privés s'ils refusaient. Beaucoup quittèrent l'armée, sacrifiant ainsi des droits acquis; quelques-uns même furent mis à mort. (H. E., VIII, 4)

Quoique le sang fût encore ménagé, on s'acheminait vers la persécution. Galère, fanatique et cruel, y poussait de toute son énergie; Dioclétien ne l'acceptait qu'avec répugnance, craignant qu'elle ne fît tort à sa politique. Il céda pourtant. Divers incidents le décidèrent. A Antioche, durant un séjour qu'il fit dans cette ville en 302, il avait voulu, par des sacrifices solennels, consulter les dieux sur l'avenir qui lui paraissait menaçant. La réponse ne venant pas, le chef des aruspices déclara que la présence de profanes, c'est-à-dire de chrétiens,

l'empêchait de se produire. Dioclétien, furieux, mit aussitôt ses officiers et ses serviteurs en demeure de renoncer au Christ. Volontiers, il se serait contenté de ramener au paganisme les fonctionnaires; Galère poussait à la persécution générale. Un conseil convoqué par le vieil auguste, afin de couvrir ses responsabilités, fut du même avis ; l'oracle d'Apollon, consulté à Milet, se plaignit de son impuissance et accusa les chrétiens. Dioclétien fléchit, mais en demandant que le sang ne fût pas versé.

L'édit devait être publié le 23 février 303, fête des *Terminalia*. Il contenait quatre articles principaux : les assemblées chrétiennes étaient interdites; les églises seraient renversées et les Livres Saints saisis et brûlés; enfin, les personnes nobles, qui persévéreraient dans la foi, perdraient leurs privilèges et même le droit d'ester en justice; celles de condition moyenne seraient réduites à l'esclavage et les esclaves ne pourraient jamais être affranchis.

Dès la veille (22 février), l'église de Nicomédie avait été détruite par ordre et méthodiquement. Un chrétien qui avait lacéré l'édit, dès son apparition, fut mis à mort; mais, en général, les autres ne furent pas inquiétés; on se contenta d'abattre les églises et de livrer au feu les Ecritures et les archives des communautés.

Bientôt la situation empira. Par deux fois depuis le début de la persécution, l'incendie s'était déclaré au palais : les chrétiens furent accusés d'en être les auteurs; des révoltes avaient éclaté en Orient, dans le voisinage des provinces chrétiennes d'Arménie et de Mélitène : on les attribua aux évêques. Galère se chargeait ainsi d'entretenir la colère de l'empereur. Dioclétien avait eu peur, il devint cruel.

Dans le courant de 303, « un ordre impérial arriva, dit Eusèbe, de mettre en prison et dans les chaînes tous les chefs des églises...; les cachots de chaque localité, préparés anciennement pour les assassins et les violateurs de tombeaux, étaient maintenant remplis d'évêques, de prêtres, de diacres, de lecteurs, d'exorcistes, si bien qu'il n'y restait plus de place pour les criminels. » Et il ajoute : « Ces premiers édits furent suivis de près par d'autres, dans lesquels il était ordonné de remettre en liberté les prisonniers qui sacrifiaient, mais de tourmenter par mille tortures ceux qui s'obstinaient. » (H. E., VIII, 6)

C'était, cette fois, la persécution sanglante, mais limitée au clergé. Parmi les simples fidèles, ceux-là seuls qui étaient surpris dans les assemblées cultuelles, réputées illicites, partageaient cette disgrâce et ces peines. Au début de 304, la persécution devint générale; Eusèbe l'affirme en ces termes :

« Au cours de la seconde année, la guerre dirigée contre nous devint plus vive. Le gouverneur de la province de ce pays (Palestine) était Urbain. Des édits impériaux arrivèrent pour la première fois qui ordonnaient, d'une façon générale, à tous universellement de sacrifier dans les villes et de faire des libations aux idoles. » (*Mart. de Palest.*, 3.) On revenait ainsi à la méthode déjà employée par Dèce pour vaincre le christianisme, mais avec plus de cruauté encore. Les auteurs contemporains signalent le grand nombre des victimes et peuvent à peine exprimer la barbarie des supplices.

Tandis que les édits poursuivaient, à travers l'empire, leur œuvre de mort, Dioclétien, à Nicomédie, était en proie à une maladie qui mit ses jours en danger et affaiblit ses facultés. Galère, revenu en hâte, lui persuada de renoncer au pouvoir, en même temps que Maximien Hercule. Les deux césars, Galère et Constance Chlore, devinrent augustes et firent entrer dans la tétrarchie reconstituée Maximin Daïa pour l'Orient et Sévère pour l'Occident (mars 305).

« Ce qui ne s'était jamais vu aux temps reculés de l'empire romain, écrit Eusèbe, pour la première fois se produisit à notre époque, contre toute attente. L'empire était, en effet, séparé en deux par la persécution de notre temps. La paix était le lot des frères qui habitaient dans la partie que nous venons d'indiquer (l'Occident) ; ceux qui étaient dans l'autre avaient à supporter mille combats. » (*Mart. de Palest.*, 13.)

**Galère et Maximin.** Après une brève accalmie, Galère et Maximin, bien d'accord sur ce point, reprirent la guerre contre l'Eglise. « La seconde attaque générale, raconte encore Eusèbe, se produisit, en effet, contre nous lors de la troisième année de la persécution ; alors l'édit de Maximin venait d'arriver. Il y ordonnait que, par le soin et le zèle des magistrats de chaque ville, tous en masse eussent à sacrifier et à faire des libations aux démons. Sur-le-champ, dans toutes les villes, les crieurs publièrent que les hommes, les femmes et les enfants eussent à se rendre aux maisons des idoles. D'autre part, les tribuns et les centurions allèrent dans chaque demeure et au croisement des chemins ; ils dressèrent des listes de citoyens et les contraignirent à faire ce qui était ordonné. » (*Mart. de Palest.*, 4.)

Eusèbe ne parle que des états de Maximin ; il en alla de même dans ceux de Galère : les *Actes des Martyrs* en font foi ; l'édit devait être l'œuvre commune des deux empereurs d'Orient.

Jusque dans l'application, il portait bien leur marque.

Débauchés autant que cruels, ils faisaient joindre aux supplices des raffinements licencieux : souvent les femmes et les vierges chrétiennes étaient soumises à des peines honteuses, plus barbares que la mort même; les enfants n'étaient pas épargnés : on les forçait par la violence à prendre des aliments offerts aux idoles.

Entre temps, Constance était mort en 306. Les troupes acclamèrent son fils Constantin; mais Galère lui refusa le titre d'auguste qui fut donné à Sévère. De son côté, Maxence, le fils de Maximien, qui avait été tenu à l'écart de toutes les combinaisons, prit le pouvoir à Rome, avec l'appui des prétoriens. Enfin, le vieil Hercule, lassé de sa retraite, rentra en scène : on avait six empereurs. Sévère essaya de se débarrasser de Maxence; ce fut lui qui succomba. A sa place, Galère installa Licinius comme auguste et accorda également ce titre à Constantin et à Maximin qui le réclamaient. Seul, Dioclétien restait tranquille en son palais de Salone, où il devait mourir en 313.

Ces changements politiques n'affectèrent pas la situation des chrétiens : elle demeura, dans les deux parties de l'empire, ce qu'elle était auparavant, sauf que Maximin renforça encore les prescriptions des édits précédents, au point d'étonner les païens eux-mêmes. « Il ordonna... que les denrées des marchés fussent arrosées par des libations prises aux sacrifices, qu'avant les bains des surveillants obligeassent ceux qui s'y purifiaient de se souiller par des sacrifices impurs. » (*Mart. de Palest.*, 9.)

Bientôt cependant, Galère allait être frappé à mort. En l'année 310, une maladie épouvantable l'atteignit et le tortura durant dix-huit mois. Ni les ressources de la médecine, ni la protection de ses dieux ne l'avaient pu secourir. Alors, dans son âme superstitieuse, se leva une idée étrange, quoique bien humaine : il se tourna vers le dieu de ces chrétiens dont il avait été le bourreau et, pour se le rendre favorable, il publia, d'accord avec ses collègues, un édit qui rendait la liberté au culte proscrit. Les considérants étaient presque injurieux pour les chrétiens, mais la conclusion, seule importante, accordait la liberté. « Nous avons décrété qu'il fallait, sans aucun retard, étendre notre clémence même au cas présent, afin que de nouveau les chrétiens puissent exister, qu'ils élèvent des maisons dans lesquelles ils s'assemblent, pourvu qu'ils ne fassent rien de contraire à la discipline. Par une autre lettre, nous indiquerons au juge ce qu'il faudra observer. » L'édit se terminait par cette phrase où il est bien difficile de ne pas voir l'expression du dernier espoir de

Galère : « En retour de notre clémence, ils devront prier leur dieu pour notre salut, celui de l'Etat et le leur propre, afin que partout la République soit à l'abri du danger, et qu'eux-mêmes puissent vivre en sécurité dans leurs demeures. » (LACTANCE, *De morte persec.*, 34.)

Ce tardif repentir ne sauva point Galère qui succomba quelques jours plus tard (mai 311). Maximin, libéré de cette tutelle, revint bien vite à ses habitudes anciennes et continua à opprimer les chrétiens, après avoir essayé de les déconsidérer par des pamphlets et des accusations infâmes.

Mais ses jours à lui aussi étaient comptés. Sous prétexte de venger Maximien Hercule et Maxence, défaits l'un et l'autre par Constantin, en réalité pour arrêter les progrès de celui qu'il jugeait un rival dangereux, Maximin était entré en lutte avec ses collègues. Tandis que Constantin et Licinius, réunis à Milan, préparaient la paix religieuse, il tentait d'envahir leurs Etats. Il fut battu à Andrinople, repassa le Bosphore, traversa l'Asie, poursuivi par les troupes victorieuses, et, finalement, découragé, se donna la mort, dit-on, en s'empoisonnant à Tarse (fin 313).

Avant de succomber, ce persécuteur avait dû rendre hommage à la force vitale du christianisme. Dès 312, par politique ou par crainte, il avait pris des mesures de tolérance, renouvelées et confirmées par un édit de l'année suivante. « Afin, y était-il dit, que, par la suite, tout soupçon ou toute équivoque produisant la crainte soient enlevés, nous avons décidé de publier cet édit pour qu'il soit manifesté à tous qu'il est permis à ceux qui voudront faire partie de cette secte et de cette religion, en vertu de notre concession présente, selon que chacun voudra ou qu'il lui agréera, d'aller à la religion qu'il a choisi de pratiquer d'habitude. Il est accordé aussi de bâtir des maisons du Seigneur. » En outre, les biens confisqués étaient rendus aux chrétiens. (H. E., IX, 9, 10.)

Quels qu'aient été les motifs de cet acte, il apparaît comme un aveu de l'impuissance du paganisme en face de l'Eglise. Ni l'opinion, ni le pouvoir ne pouvaient plus rien contre elle; l'édit de Milan ne fit que consacrer une situation acquise.

Pourtant le christianisme avait eu d'autres adversaires que la violence brutale. Des religions venues d'Orient lui faisaient une concurrence qui, pour toute autre, aurait été dangereuse; le syncrétisme s'efforçait de le confondre dans la masse des idées et des cultes à la mode; des écrivains, par leurs objections captieuses, tentaient de le rabaisser dans l'estime des gens cultivés.

**Les religions orientales.** Elle remonte fort loin la première pénétration à Rome des divinités orientales. Dès 204 av. J.-C., à la suite d'un oracle des Sybilles, la déesse phrygienne Cybèle, la Grande Mère, comme on l'appelait, avait été installée sur le mont Palatin et y était officiellement honorée, en reconnaissance de la protection qu'elle avait accordée à Rome contre Carthage.

Ses prêtres, venus d'Asie avec elle, lui rendaient un culte bruyant, dont les rites sauvages, frénétiques et sanguinaires, contrastaient avec le calme et la dignité de la vieille religion romaine. Aussi, jusqu'aux temps de l'empire, l'influence de la divinité phrygienne demeura fort restreinte.

Il fallait, pour qu'elle s'étendît, un changement dans la mentalité religieuse et la concurrence d'autres cultes étrangers. L'Egypte, déjà sous la République, envoya les siens. Isis et Sérapis eurent leurs apôtres : marins, esclaves, marchands, artisans, soldats les firent connaître dans tout le bassin méditerranéen. Rome résista quelque temps, mais fut conquise à son tour. En 38, Caligula construisait au Champ de Mars le grand temple d'Isis et ses successeurs ne firent qu'accentuer cette attitude nouvelle. La liturgie émouvante des fêtes isiaques, la promesse faite aux fidèles qu'après la mort ils jouiraient d'une vie bienheureuse dans la contemplation des dieux, tout cela excitait non seulement la curiosité, mais un invincible attrait vers ces doctrines consolantes.

La Syrie, à son tour, envoya ses Baals, dont la dynastie des Sévères et, plus tard, Aurélien se firent les propagandistes. A cette date, les spéculations babyloniennes avaient pénétré, transformé et même épuré le vieux culte naturiste. L'astrologie scientifique, en attribuant une action prépondérante au Soleil, roi du monde, fit dériver les suprêmes adorations vers l'astre lumineux, image et siège de la divinité unique, toute-puissante et universelle.

**Le Mithriacisme.** La religion persane, sous l'influence des mêmes causes, aboutit à des théories semblables. Mithra, tout d'abord divinité inférieure dans le panthéon mazdéen et distinct du Soleil, accapara tous les hommages, lorsqu'on l'assimila au dieu solaire d'origine chaldéenne. Il finit même par éclipser le principe suprême, que sa transcendance rejetait dans le vague et l'abstrait.

Instrument de celui-ci pour les œuvres bonnes, en face du dieu des ténèbres, Ahriman, et de ses esprits mauvais, il fut considéré comme le créateur, le bienfaiteur et le défen-

seur de l'humanité, continuant la lutte qui sévit sans relâche dans les sphères célestes et aussi dans le cœur de l'homme, abrégé de l'univers.

« Dans la guerre que le zélateur de la piété mène sans trêve contre la malignité des démons, il est assisté par Mithra. Mithra est la divinité secourable que l'on n'invoque jamais en vain, le port assuré, l'ancre de salut des mortels dans leurs tribulations, le fort compagnon qui, dans les épreuves, soutient leur fragilité. Il est toujours le défenseur de la vérité et de la justice, le protecteur de la sainteté et l'antagoniste le plus redoutable des puissances infernales. Eternellement jeune et vigoureux, il les poursuit sans merci; « toujours éveillé, toujours vigilant », on ne peut le surprendre, et de ces joutes continuelles il sort perpétuellement vainqueur... Comme dieu des armées, Mithra faisait triompher ses protégés de leurs adversaires barbares, et de même, dans l'ordre moral, il leur donnait la victoire sur les instincts pervers, inspirés par l'esprit de mensonge, et il assurait leur salut dans ce monde et dans l'autre[1]. » Car les âmes délivrées de leur prison terrestre devaient survivre et, après un jugement que présidait Mithra, remontaient dans les cieux pour jouir du bonheur, si elles avaient été trouvées pures, ou étaient livrées à Ahriman et ses satellites, qui les entraînaient aux supplices des abîmes infernaux, si elles étaient souillées.

La religion mithriaque avait son sacerdoce, sa liturgie, ses fêtes. On distinguait jusqu'à sept degrés dans l'initiation; les trois premiers formaient une sorte de catéchuménat; à partir du quatrième, on devenait « participant », admis à la connaissance des mystères et aux banquets sacrificiels. Le secret qui entourait ces mystères, l'espoir d'arriver graduellement à la vérité suprême, le sentiment d'être purifié de ses fautes par les rites sacrés, l'attente d'une vie meilleure où les souffrances de ce monde trouveraient une compensation, la supériorité morale dont le mithriacisme faisait preuve en face des autres religions, les nombreuses occasions qu'il donnait à la piété populaire de se manifester en maintenant le culte des forces de la nature, toutes ces causes diverses contribuaient à son succès.

Dès la fin du I^er^ siècle, la religion de Mithra avait fait son apparition à Rome, du moins dans les classes populaires. Elle y avait été apportée vraisemblablement par ces esclaves que des trafiquants de chair humaine arrachaient aux pro-

1. F. Cumont, *Les Mystères de Mithra*, pp. 143-146.

vinces asiatiques, ou que les guerres jetaient par milliers à travers l'empire. Devenus ouvriers agricoles, artisans, employés municipaux, commis d'administration, petits fonctionnaires, tous, quel que fût leur rôle, devinrent les agents propagandistes de leur culte national. Ils étaient aidés dans cette tâche par les marchands syriens qui, suivant les voies de terre et les voies d'eau, pénétraient à l'intérieur des pays occidentaux, et surtout par les soldats. Durant le IIe siècle, et plus tard, de nombreuses recrues étaient prélevées dans les régions de la Comagène, du Pont et de la Cappadoce, et les légions ainsi formées devaient veiller sur les frontières de l'empire, depuis la mer Noire jusqu'en Bretagne. Partout où elles passèrent, on a trouvé des traces profondes du culte de Mithra. Cette religion d'allure militaire, qui vantait le courage et dressait les énergies pour la lutte, devait plaire aux soldats et faire parmi eux d'innombrables prosélytes.

Ils ne firent qu'augmenter, et dans toutes les classes de la société, lorsque le mithriacisme obtint la faveur impériale. De bonne heure, il avait entretenu des rapports étroits avec la religion de Cybèle, qui fournissait un complément nécessaire à son action en recevant les femmes, exclues des mystères mithriaques. Or, la religion de Cybèle était autorisée, protégée même, et couvrait de ses privilèges le culte qu'elle s'était adjoint. Sur la fin du IIe siècle, l'empereur Commode se fit initier et participa aux cérémonies secrètes; la dynastie des Sévères qui, sous l'influence de l'impératrice Julia Domna, fit une si large place à la divinité solaire, ne pouvait manquer d'être favorable à Mithra; Aurélien continua leur œuvre et montra de pareilles sympathies; enfin, Dioclétien, si imprégné d'orientalisme dans tout son gouvernement, consacra un temple à Mithra, déclaré protecteur de l'empire.

On pouvait croire alors que la divinité persane allait supplanter le vieux panthéon romain. Si les pays helléniques, hostiles par tradition à tout ce qui venait de la Perse, avaient résisté à ses atteintes, dans le reste de l'empire, Mithra paraissait seul en mesure de disputer au christianisme les âmes encore éprises de religion.

Autant que sa doctrine et son culte, la politique l'aidait dans ses conquêtes. A la différence de l'Eglise du Christ, il pratiquait une large tolérance à l'égard de tous les cultes et admettait que ses adeptes offrissent leurs hommages à d'autres dieux. Surtout il favorisait le culte impérial et, par ses conceptions astrologiques, lui fournissait une sorte de justification doctrinale. Si, en effet, tous les hommes subissent l'action des astres, les empereurs sont placés sous l'influence

du Soleil, le roi du monde; ils détiennent quelque parcelle de sa substance, qui les place au-dessus du vulgaire et leur permet, après la mort, de remonter dans les sphères supérieures, pour prendre rang parmi les dieux.

Ainsi le mithriacisme, à mesure que son dieu s'assimilait davantage au « Soleil invincible », offrait, dans ses théories et dans son culte, la synthèse de tous les mythes, de toutes les idées et de toutes les pratiques alors en honneur. C'était sa force, car il fournissait aux aspirations religieuses une réponse où, sous des formes d'apparence universelle, chacun pouvait retrouver quelque chose de ses croyances et de ses habitudes anciennes.

Malgré ces avantages, malgré quelques ressemblances extérieures avec le christianisme, il ne put lutter contre celui-ci, lorsque la protection impériale lui fit défaut. Devant les poursuites dont il fut l'objet sous les princes chrétiens, après une résurrection éphémère au temps de Julien l'Apostat, il succomba sans bruit. Son culte disparut; mais certaines idées dont il avait été le propagateur, se maintinrent et passèrent dans le manichéisme qui leur assura un long avenir.

**Le syncrétisme.** Parmi cette mêlée des religions, quelques esprits, tout en gardant leurs préférences, étaient enclins à professer un syncrétisme commode où se seraient conciliées toutes les divergences et même toutes les oppositions. On y aurait admis le christianisme lui-même, s'il se fût départi de son intransigeance. Pour l'y aider, ne suffirait-il pas de lui arracher cette supériorité dont il se prévalait, en montrant que toutes les religions pouvaient faire état de prodiges et de vertus comparables à celles qu'il attribuait à Jésus, son fondateur.

Telle fut, semble-t-il, l'idée qui inspira l'impératrice Julia Domna, femme de Septime Sévère. Syrienne d'origine, fille d'un prêtre du Soleil, elle n'était pas entravée par les traditions de la vieille religion d'Etat. Si elle les respectait assez pour ne pas trop heurter des sentiments demeurés vivaces, elle avait de l'inclination pour toutes les doctrines venues de l'Orient, sa patrie. Volontiers, elle aurait admis les unes et les autres et placé leurs dieux côte à côte dans son panthéon domestique, comme le fit d'ailleurs son neveu, Alexandre Sévère.

Julia était très instruite et se plaisait dans la société des beaux esprits du temps. Autour d'elle, des rhéteurs, des historiens, Philostrate, Dion Cassius, Elien; des jurisconsultes, Papinien, Ulpien, Paul, formaient une sorte d'académie où étaient discutées les questions qui l'intéressaient.

C'est de ce milieu que sortit un ouvrage étrange, la *Vie d'Apollonius de Tyane,* dont Julia fut l'inspiratrice et que rédigea Philostrate, un sophiste à la mode. L'œuvre prétendait fournir une biographie historique du personnage ; en réalité, elle n'est qu'un roman à tendances apologétiques, en faveur du syncrétisme impérial. Le héros, Apollonius, était un philosophe néo-pythagoricien, adonné à la magie. Il était né à Tyane, en Cappadoce, et mourut à Ephèse, sur la fin du Ier siècle. Pendant quelque temps, il avait joui, semble-t-il, d'une certaine célébrité, et, au cours du IIe siècle, sa biographie fut écrite par Maxime d'Egée et Méragène. Tous deux avaient mis en relief son rôle de magicien, et Lucien de Samosate, aussi bien qu'Origène, le considérèrent comme tel. Mais Philostrate prétendit renouveler l'histoire d'Apollonius, grâce à des mémoires qu'aurait rédigés un de ses disciples, mémoires, il faut le dire, que nul autre n'a jamais vus. D'après ces documents, il fallait écarter l'idée de magie et faire d'Apollonius un philosophe supérieur, adonné à la pratique des vertus, doué d'une science incomparable et accomplissant des miracles, en un mot, un autre Christ.

En effet, les similitudes entre la *Vie d'Apollonius* et les livres du Nouveau Testament sont frappantes : l'œuvre de Philostrate devait être l'évangile de la religion universelle et largement ouverte, dont rêvait Julia Domna. Elle n'a rien d'une satire, encore moins d'une réfutation du christianisme, qui n'est même pas mentionné; c'est plutôt un démarquage de sa littérature, au profit d'un personnage qu'on veut idéaliser, pour le mettre en concurrence avec le Christ. Apollonius y gagna les honneurs divins: un temple fut consacré par Caracalla; les chrétiens obtinrent un peu de tolérance passagère; ce fut tout le résultat de cette tentative.

**Le Néo-Platonisme Plotin.**

Le néo-platonisme devait être plus dangereux, soit en raison de ses doctrines, soit surtout à cause de l'hostilité que montrèrent contre l'Eglise quelques-uns de ses chefs.

Le principal représentant de ce système, au IIIe siècle, fut Plotin. Il s'était formé à Alexandrie, auprès du philosophe Ammonius Saccas, mais c'est à Rome qu'il tint école (243-269) et propagea sa doctrine par un enseignement dont les *Ennéades* ne représentent qu'une partie. A la différence de tant de sophistes qui ne voyaient dans la philosophie qu'un moyen d'obtenir la fortune ou la gloire, Plotin menait une vie conforme à ses principes et, dédaigneux de toutes

ses aises, recherchait, dans une ascèse jamais interrompue, l'extase qui l'unirait intimement à la divinité.

Ce doux contemplatif, ce mystique détaché du monde ne se montra jamais hostile aux chrétiens. Quelques-uns ont même prétendu qu'il avait conseillé la tolérance à l'empereur Gallien. Mais ses doctrines, malgré une certaine conformité avec les idées chrétiennes, heurtaient celles-ci sur des points fondamentaux. La conception néo-platonicïenne d'une divinité suprême d'où dérive l'Intelligence, moins parfaite que son principe, et qui elle-même donne naissance à l'âme du monde, source de tous les êtres inférieurs, sauvegardait jusqu'à un certain point le monothéisme, mais ruinait les dogmes de la Trinité et de la création. La théorie de la purification des âmes par le travail de l'ascèse, qui devait les ramener à l'Intelligence et à l'Un, supprimait l'Incarnation et la Rédemption.

Ces doctrines pouvaient lutter victorieusement contre les rêveries gnostiques et favoriser chez quelques-uns, comme ce fut le cas plus tard pour saint Augustin, un acheminement vers la vérité totale; mais elles restaient dangereuses pour la propagande chrétienne, en offrant un refuge aux âmes inquiètes que ne satisfaisait plus le vulgaire polythéisme. Tout en dépassant celui-ci, elles permettaient de le justifier et de lui conserver sa place traditionnelle. Rien n'empêchait de retrouver au-dessous de l'Un, la divinité suprême et unique, le vieux panthéon païen et, par des explications plus ou moins symboliques, d'identifier ses représentants avec les Idées, qui émanent de l'Intelligence et gardent une parcelle de la nature divine.

**Porphyre.** Plotin ne voulait pas faire du néo-platonisme une doctrine de combat : ni son caractère personnel, ni les spéculations métaphysiques où il maintenait son enseignement ne l'y portaient. Porphyre, le plus remarquable de ses disciples, était d'un tout autre tempérament; philosophe, grammairien, érudit, critique, il était aussi homme d'action, prêt à devenir le propagandiste et le défenseur des idées auxquelles il avait adhéré. Avant même d'entrer à l'école de Plotin, il avait tenu les chrétiens pour des ennemis et les avait pris à partie dans ses traités sur la *Philosophie des oracles* et les *Images des dieux*.

Plus tard, il écrivit un ouvrage spécial *Contre les chrétiens*, qui parut vers 274, à l'époque où Aurélien allait reprendre la persécution. Les motifs qui guidaient le philosophe étaient peut-être différents de ceux dont s'inspirait l'empereur, mais

tous deux voulaient sauvegarder le paganisme traditionnel contre les progrès toujours plus marqués de la religion chrétienne. Attirés par l'Evangile, des hommes instruits, des membres de l'aristocratie, en grand nombre, abandonnaient l'hellénisme. Ne fallait-il pas les mettre en garde contre cet entraînement réputé coupable et dangereux pour la cité, en dévoilant les faiblesses d'une Eglise et d'une doctrine qui prétendaient se placer au-dessus de toutes les autres? C'est ce que tenta Porphyre.

Il le fit avec ampleur, puisque son traité comprenait quinze livres, et, il faut le dire, avec habileté. On ne trouvait pas dans son œuvre ces accusations grossières dont les païens avaient jadis chargé les chrétiens, ni même le ton haineux si habituel, un peu plus tard, à Julien l'Apostat; il visait à maintenir la discussion à un niveau plus élevé.

Son ouvrage est perdu, et nous ne possédons même plus les réfutations nombreuses qu'il suscita, celles de Méthode, d'Eusèbe de Césarée, d'Apollinaire de Laodicée et de Philostorge. Mais les quelques fragments conservés décèlent une érudition abondante, une connaissance approfondie des écrits de l'Ancien et du Nouveau Testament, une critique serrée et pénétrante. Il s'attaque notamment à l'authenticité des livres de Daniel avec des arguments qui ont été repris à notre époque; il critique les généalogies du Christ, relève les divergences des synoptiques, discute certains miracles relatés par les évangélistes, et insiste, comme le fera l'école de Tubingue, sur l'opposition entre saint Pierre et saint Paul; ce dernier surtout est l'objet particulier de ses attaques. S'il ménage le Christ, pour lequel il garde une certaine sympathie, c'est afin de mieux accabler ses disciples, qui ont surchargé son œuvre de « mythes » étrangers à sa doctrine et à son action.

Comme polémiste, Porphyre dépasse Celse son devancier; au jugement de tous, son livre représente ce que l'antiquité païenne a produit de plus fort et de plus sérieux contre le christianisme. Il parlait encore au nom de la pure philosophie plotinienne. Ses disciples ne gardèrent plus cette réserve; sous l'influence des mystères païens avec lesquels il se trouva en contact, dès qu'il sortit des écoles, le néo-platonisme versa dans la théurgie, dont Jamblique et, après lui, Julien l'Apostat se firent les tenants et les propagateurs.

**Hiéroclès et Maximin.**

L'œuvre de Porphyre devait être reprise, au début du IVe siècle, par un des plus violents adversaires et des plus féroces persécuteurs qu'ait connus le christianisme de ce temps, Hiéroclès, préfet de

Bithynie. Afin d'activer le zèle de Dioclétien, il publia son *Discours aux chrétiens*, œuvre sans originalité. L'auteur, après avoir renouvelé les objections de Celse et de Porphyre, utilisait la vie romanesque d'Apollonius de Tyane, pour combattre la divinité du Christ et montrer qu'il était, tout au plus, un homme comparable au héros de Philostrate. Il y ajoutait quelques calomnies grossières, affirmant, par exemple, que le Christ, chassé par les Juifs, avait rassemblé une troupe de neuf cents hommes et, à leur tête, aurait pratiqué le brigandage. (LACTANCE, *Div. Instit.*, V, 3)

C'était le début d'une odieuse campagne de dénigrement qui avait pour but de perdre les chrétiens dans l'opinion publique et de préparer les poursuites sanglantes dirigées contre eux (312). Un pamphlétaire païen rédigea un soi-disant rapport adressé par Pilate aux autorités romaines, où le rôle du Christ était dénaturé et avili. Maximin, le haineux empereur, le fit bénéficier d'une propagande officielle. « Ils avaient fabriqué, dit Eusèbe, des *Actes de Pilate* et de notre Sauveur, remplis de toutes sortes de blasphèmes contre le Christ; sur l'avis de leur chef, ils les envoient à tout le pays de sa juridiction, et, par des affiches, ils recommandent qu'en tous lieux, dans les campagnes et dans les villes, on les place en vue de tous et que les maîtres d'école aient soin de les donner aux enfants, au lieu de ce qui leur était enseigné, et de les faire apprendre par cœur. » (H. E., IX, 5.)

On usa même de procédés plus infâmes. A Damas, un chef militaire fit arrêter quelques filles perdues et, sous la menace des tourments, les obligea à déclarer qu'elles étaient chrétiennes et que, en cette qualité, elles avaient assisté et pris part à d'immondes impuretés. Le procès-verbal de cet interrogatoire devait être affiché, lui aussi, dans tout le pays.

Toute cette campagne diffamatoire fut complétée par un acte qui montre combien Maximin, malgré son audace, était peu sûr de l'opinion, quand il reprit la persécution, un moment interrompue par l'édit de Galère. En utilisant le zèle servile de quelques fonctionnaires, il se fit adresser des pétitions où on réclamait que « les chrétiens, depuis longtemps rebelles et ne cessant de l'être, soient enfin réprimés et ne transgressent plus, par leurs absurdes nouveautés, le respect que l'on doit aux dieux ». Il répondit par son édit de proscription.

Mais, un an plus tard, aux lieux mêmes où avaient été affichées ces paroles de haine, Maximin vaincu faisait proclamer la tolérance pour tous. Il était trop tard; une mort honteuse déjà le guettait, et ses complices, sans attendre sa fin, étaient prêts à saluer les nouveaux maîtres et à solliciter leurs faveurs.

## BIBLIOGRAPHIE

*P. Allard, *Les dernières persécutions du IIIe siècle*. Paris, 1907.

*P. Allard, *La persécution de Dioclétien et le triomphe de l'Eglise*. 2 vol. Paris, 1908.

*P. Allard, *Le christianisme et l'empire romain de Néron à Théodose*. Paris, 1908.

A. Harnack, *Die Mission und Ausbreitung des Christentums in den ersten drei Jahrhunderten*. Liv. III, ch. 5, t. I, p. 464-481. Leipzig, 1915.

F. Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain*. Paris, 1907.

J. Toutain, *Les cultes païens dans l'empire romain*. Ire partie, t. II, *Les cultes orientaux*. Paris, 1911.

F. Cumont, *Les mystères de Mithra*. Bruxelles, 1903.

B. Aubé, *Histoire des persécutions de l'Eglise. La polémique païenne à la fin du IIe siècle*. Paris, 1878.

J. Réville, *La religion à Rome sous les Sévères*. Paris 1886.

*B. Allo, *L'Evangile en face du syncrétisme païen*. Paris, 1910.

*E. Beurlier, *Essai sur le culte rendu aux empereurs romains*. Paris, 1891.

J. Bidez, *Vie de Porphyre le philosophe néo-platonicien*. Gand, 1913.

A. Harnack, *Porphyrius « Gegen die Christen » 15 Bücher. Zeugnisse, Fragmente, Referate*. Dans *Abhandlungen der kœnigl. preuss. Akademie der Wissensch. Philosoph.-histor. Klasse*, 1916. I.

## CHAPITRE XXII

## LE DÉVELOPPEMENT DE LA HIÉRARCHIE

A partir du IIIe siècle, le nombre des chrétiens s'étant accru dans chaque église, l'administration du temporel, aussi bien que les services spirituels, s'étant développés, la hiérarchie dut répondre à ces besoins nouveaux. Aux prêtres et aux diacres, dont l'existence remontait aux premiers jours du christianisme, les évêques adjoignirent des auxiliaires qui les seconderaient dans leurs tâches quotidiennes.

**Le clergé inférieur.**

Il est question des *lecteurs* dès le IIe siècle. Ils intervenaient dans les réunions liturgiques : leur rôle était de lire devant l'assemblée des fidèles les textes de l'Ancien et du Nouveau Testament, dont l'évêque faisait ensuite le commentaire. Les autres ne sont mentionnés qu'au milieu du IIIe siècle, sans qu'on puisse dire si leur existence est plus ancienne. Presque en même temps, saint Cyprien à Carthage et saint Corneille à Rome signalent les *sous-diacres,* les *acolytes,* les *lecteurs* et les *exorcistes.* Si saint Cyprien ne dit rien des *portiers,* dont parle saint Corneille, son silence ne peut passer pour une exclusion. En Orient, on retrouve les mêmes charges; il faut pourtant constater l'absence des acolytes.

La lettre déjà citée du pape Corneille à Fabien, évêque d'Antioche, indique, pour Rome, le chiffre de ces divers ministres et laisse deviner le principe qui a présidé à leur organisation. Il y avait, en 251, quarante-six prêtres, sept diacres, sept sous-diacres, quarante-deux acolytes et cinquante-deux exorcistes, lecteurs et portiers. On avait donc maintenu le nombre traditionnel des diacres, tel qu'il avait été fixé par les apôtres. Il en était de même dans toutes les églises, sauf peut-être à Alexandrie. Mais en raison des multiples

fonctions de leur ministère, à chacun d'eux avait été adjoints un sous-diacre et six acolytes, ce qui s'explique très bien, surtout si on se rappelle que le prédécesseur de Corneille avait divisé Rome en sept régions, réparties entre les sept diacres.

Les exorcistes, pendant longtemps, n'avaient pas été comptés dans la hiérarchie; prêtres ou laïques favorisés d'un charisme, ils devaient par leur intervention délivrer les possédés du démon. Lorsqu'ils furent rangés parmi les clercs, leur rôle principal fut de préparer les catéchumènes et d'aider les ministres supérieurs dans l'administration du baptême. Les portiers avaient la garde de l'entrée dans les réunions liturgiques; ils devaient écarter les indignes et, aux époques de persécution, veiller sur la sécurité des fidèles assemblés.

A la même époque, on trouve parfois rattachés aux membres de la hiérarchie déjà mentionnés les *chantres* et les *fossoyeurs*. En 351, une loi de Constance les range explicitement dans la cléricature.

Enfin, on ne peut omettre les *diaconesses*, déjà signalées dans le Nouveau Testament. (*Rom.*, XVI, 1.) Elles étaient choisies parmi les vierges ou les veuves qui n'avaient été mariées qu'une fois et dont la vie offrait des garanties suffisantes de sérieux et de piété. Leur rôle consistait à suppléer les diacres dans des fonctions qui ne pouvaient convenir qu'à des femmes. Elles s'occupaient des œuvres de charité et de miséricorde et assistaient, durant les cérémonies de l'initiation chrétienne, les femmes adultes qui devaient recevoir le baptême. Sauf abus, elles ne faisaient pas partie du clergé proprement dit et n'intervenaient pas dans la célébration eucharistique.

**Évêques, Prêtres et Diacres.**

L'adjonction de nouveaux degrés dans la hiérarchie ne modifia en rien ceux qui existaient déjà. L'évêque demeura, comme par le passé, le chef d'une communauté très unifiée. Lui seul, d'ordinaire, offrait le sacrifice et réconciliait les pénitents. Les prêtres et les diacres formaient autour de lui un conseil dont il prenait les avis dans les cas graves, et l'assistaient dans la célébration des saints mystères. Les premiers, quoique possédant, du fait de leur ordination, le pouvoir de consacrer et d'absoudre, n'en usaient individuellement que dans des circonstances extraordinaires, en temps de persécution par exemple, et par délégation de l'évêque. Les seconds, en dehors du rôle qu'ils jouaient dans le gouvernement spirituel des églises, étaient chargés de l'administration des biens, du soin des pauvres, des prisonniers et des hôtes de passage.

Dans les grandes villes, à Rome, à Alexandrie, existaient, à travers la cité, des titres presbytéraux, dont quelques-uns remontaient jusqu'aux premières années du IIe siècle. Les prêtres qui y étaient détachés avaient pour fonction d'entretenir dans ces centres la vie religieuse, de tenir des réunions liturgiques ne comportant pas le sacrifice eucharistique, d'instruire les néophytes, de donner à tous l'enseignement nécessaire. Peu à peu, leurs pouvoirs s'étendirent et, à la fin du IIIe siècle ou peut-être seulement un peu plus tard, ces titres devinrent de véritables paroisses urbaines.

**Chorévêques.** La coutume de donner à un évêque comme chef à toute communauté chrétienne était encore trop vivace pour que les paroisses, dirigées par de simples prêtres, pussent s'établir de bonne heure. Même dans les villages de campagne, on se conforma à cette règle et c'est ce qui explique le nombre si considérable des diocèses dans certaines contrées d'Orient et d'Afrique, où le christianisme s'était propagé assez rapidement au delà des cités.

Mais ces évêques, choisis sur place, dans des milieux souvent dépourvus de toute instruction, devenaient parfois inférieurs à leur tâche, surtout quand les hérésies apportèrent dans l'Eglise les subtilités et les équivoques de leurs doctrines. Aussi, on prit assez vite l'habitude de les distinguer des évêques des villes, et le nom de *chorévêques* (évêques de la campagne), sous lequel on les désigna, impliquait déjà un certain discrédit. Bientôt même, les conciles d'Ancyre (314) et d'Antioche (341) se préoccupèrent de restreindre leurs droits. Finalement, le concile de Sardique (343-344) interdit, « afin de ne pas avilir la dignité épiscopale, d'établir un évêque dans un village ou un bourg, auquel un seul prêtre suffit ». Ces décisions favorisèrent la création des paroisses rurales.

Avant leur établissement, les groupes de fidèles restés sans évêque n'étaient pas négligés pour autant. Des prêtres visiteurs, ou *périodeutes*, détachés de l'église principale, parcouraient ces régions dépourvues de ministère local et assuraient aux fidèles disséminés le secours de la parole et la grâce des sacrements.

**Diocèses.** Lorsque les communautés rurales se furent multipliées, la nécessité se fit sentir de préciser la zone d'action de chaque évêque, autrement dit, de constituer des diocèses. Ceux-ci ne furent pas créés, comme de nos jours, en vertu d'un décret partageant telle ou telle région en districts ecclésiastiques, avec des frontières bien nettes

pour chacun. Seules les nécessités du gouvernement amenèrent, suivant les circonstances, à des précisions utiles. A l'origine, les communautés chrétiennes s'étaient formées selon les hasards de l'apostolat, mais principalement dans les cités. Le rayonnement de la propagande gagna, avec le temps, les territoires voisins et, de la sorte, les églises, au terme extrême de leur action, devaient entrer quelque jour en contact les unes avec les autres. C'est à ce moment qu'il parut nécessaire de fixer les limites d'influence de chacune.

Dans ce travail, il est vrai, l'Eglise fut aidée par le cadastre officiel qui définissait les frontières des cités; elle put se baser sur lui pour marquer l'étendue territoriale des diocèses. Mais de ce fait, on ne saurait conclure, comme l'ont fait quelques historiens, que l'Eglise modela ses institutions sur celles de l'Empire.

**Provinces ecclésiastiques. Conciles.**

C'est encore à l'apostolat primitif qu'il faut rattacher l'origine des provinces ecclésiastiques. Le christianisme, en général, avait pénétré d'abord dans les centres importants et de là avait essaimé en d'autres cités qui devinrent à à leur tour des évêchés. Malgré une autonomie reconnue, des liens de spéciale charité unirent intimement les églises nouvelles à l'église mère. Dans les difficultés elles recouraient à elle, lui soumettaient les affaires litigieuses, réclamaient son appui. Il se forma de la sorte des groupements locaux, dont les conditions géographiques et administratives fixèrent les contours. Ainsi, sans parler de Rome, les églises d'Afrique reconnaissaient Carthage comme leur métropole, celles d'Egypte, Alexandrie.

Au III^e^ siècle déjà, cette organisation ecclésiastique coïncidait, le plus souvent, avec les provinces civiles. Le mouvement général des affaires, l'éclat jeté sur les sièges épiscopaux placés dans les métropoles impériales, bientôt l'accession des fonctionnaires à la foi chrétienne et leur intervention presque continuelle dans les affaires de l'Eglise, tout devait concourir à renforcer cette assimilation. Aussi, en 325, le concile de Nicée suppose que l'évêque de la métropole civile est le chef de la province ecclésiastique, et le concile d'Antioche (341) paraît bien en faire une règle. « Les évêques de chaque éparchie, dit-il, sauront que c'est l'évêque de la métropole (chef-lieu politique) qui a le soin des affaires de l'éparchie, parce que c'est à la métropole que tous se rendent pour traiter leurs affaires. »

Les conciles étaient le signe de cette unité provinciale et

l'organe presque nécessaire d'une foi commune. Ils se multiplièrent, durant le IIIe siècle, à Rome, à Antioche, à Alexandrie et même en Espagne (concile d'Elvire, vers 300). A Carthage, pendant quelque temps du moins, ils se réunissaient périodiquement et traitaient de toutes les questions intéressant l'église d'Afrique.

**Election et ordination des clercs.**

Comment se recrutait le clergé? A l'origine, on l'a vu, les apôtres pourvoyaient au gouvernement des églises en désignant eux-mêmes ceux qui en auraient la charge. Saint Paul, par exemple, recommande à Tite (*Tit.*, I, 3) d'établir des presbytres dans les cités, comme il le lui a prescrit. Les apôtres disparus, le choix revint à leurs successeurs qui déjà tenaient compte de « l'approbation » du peuple chrétien. (*1 Clem.*, 44)

Le rôle de celui-ci ne fit que croître avec le temps. Saint Cyprien, au IIIe siècle, insiste sur la nécessité de recueillir ses suffrages, « afin qu'on puisse mettre à découvert les vices des mauvais ministres et rendre publiques les vertus des bons ». D'après lui, voici quel était en Afrique et, ajoute-t-il, « dans presque toutes les autres contrées », le mode d'élection. Quand un siège était vacant, les évêques de la province se rendaient dans la ville privée de son chef spirituel et convoquaient les fidèles. Ceux-ci, avec le clergé du lieu, donnaient leur suffrage, puis les évêques confirmaient le choix et sacraient l'élu. (*Ep.* 48).

Les décisions subséquentes des conciles du IVe siècle ne firent que préciser une pratique généralement admise et lui donner un caractère juridique. Ainsi, le concile d'Arles (314) interdit à tout évêque d'ordonner, à lui seul, un autre évêque, il doit être assisté au moins par deux de ses collègues. Celui de Nicée (325) va plus loin, il exige la présence de tous les évêques de la province; s'ils ne peuvent venir tous, trois suffiront, à condition que les autres envoient leur suffrage par écrit. L'importance prise par les provinces ecclésiastiques, à cette même époque, fit reconnaître au métropolitain des droits spéciaux, que consacra le concile de Laodicée (can. 12), à la fin du IVe siècle.

Quant aux prêtres, diacres et ministres inférieurs, ils étaient choisis par l'évêque, souvent guidé en cette affaire par les indications des fidèles.

Il n'est guère possible de fournir, pour cette période, un exposé des rites de l'ordination : ils ne furent fixés qu'un peu plus tard; mais ils comportaient certainement quelques prières et l'imposition des mains.

**Qualités requises des clercs.** On réclamait de l'élu, évêque ou prêtre, des qualités spéciales, dont quelques-unes avaient été fixées par les apôtres. (*1 Tim.*, III; *Tit.*, I.) Il fallait que sa conduite fût irréprochable et, s'il était marié, il ne devait l'avoir été qu'une fois. Les néophytes étaient exclus, en principe; mais, même au IV^e^ et au V^e^ siècles, il y eut sur ce point des exceptions fameuses : tels le cas de saint Ambroise à Milan et celui de Nectaire à Constantinople.

Par contre, le clergé était recruté dans toutes les classes de la société; sauf les esclaves, à cause des obligations spéciales de leur état et du droit que possédaient sur eux leurs maîtres, nul n'était exclu par sa condition des dignités ecclésiastiques. Si l'épiscopat compta dans ses rangs un Cyprien, qui faisait partie de la haute société africaine, il ne dédaigna pas un affranchi, comme le pape Calliste, ou un simple berger, comme Spiridion, évêque de Chypre.

**Éducation cléricale.** A l'origine, les clercs ne recevaient pas de formation spéciale, sinon par l'exemple et les conseils de ceux qui les avaient précédés dans la hiérarchie. Mais, de bonne heure, des écoles apparurent, du moins dans les centres importants, et il n'est guère douteux que les clercs n'aient dû profiter de l'enseignement qui y était donné, pour éclairer, fortifier leur foi et se mettre à même de l'exposer ou de la défendre contre les attaques de l'hérésie. Les écoles d'Alexandrie et d'Antioche comptèrent parmi les plus célèbres; d'autres, à peine moins renommées, existèrent à Césarée de Palestine et, un peu plus tard, à Edesse de Syrie.

Lorsque Constantin eut donné la paix à l'Eglise et que le christianisme put se manifester plus librement, la maison épiscopale devint le centre de la vie cléricale; les jeunes gens, déjà admis aux ordres inférieurs, s'y formaient à la science et à la pratique des vertus, sous la conduite de leurs aînés et la haute direction de l'évêque.

**Le célibat ecclésiastique.** On s'est longtemps demandé si les clercs, dans les ordres majeurs, évêques, prêtres, diacres, étaient astreints au célibat. Il semble aujourd'hui avéré que, avant le IV^e^ siècle, il n'y eut sur ce point, ni en Orient, ni en Occident, aucune obligation stricte, bien que, de fait, nombre de clercs aient pratiqué la continence.

Les louanges données par saint Paul à la virginité, son

exemple personnel, les nécessités de l'apostolat, le rigorisme de quelques sectes, telles que le Montanisme, créaient un courant dans ce sens. Les moines, dont le nombre s'accrut si rapidement, les continents de toute sorte, les vierges chrétiennes formaient dans l'Eglise une aristocratie très appréciée, dont l'influence ne pouvait manquer de s'exercer sur le clergé, avec plus ou moins de force, suivant les régions.

Le premier acte législatif connu, imposant le célibat, est celui du concile d'Elvire (vers 300). « Il est interdit aux évêques, prêtres et diacres, c'est-à-dire à tous les clercs voués au ministère de l'autel, d'entretenir commerce avec leurs femmes et d'engendrer des enfants; quiconque enfreindra cette défense sera destitué de la cléricature. » (Can. 33.) Cette mesure, évidemment, n'avait qu'une portée locale. En Orient, les décisions sont moins rigoureuses : si l'on interdit le mariage à ceux qui sont déjà dans les ordres supérieurs, on permet à tous les clercs précédemment mariés de continuer à vivre dans cet état. L'historien Socrate raconte qu'une proposition en sens contraire fut repoussée par le concile de Nicée (325). Mais, même en Orient, au IVe siècle, la tendance s'accentue de choisir les évêques parmi les continents, ascètes ou moines.

**Mœurs du clergé.** En général, les clercs vivaient des revenus de l'Eglise et des offrandes faites par les fidèles. Quelques-uns cependant demandaient au travail les ressources nécessaires. Ils se souvenaient de l'exemple de saint Paul qui, entre deux prédications, devenait tisserand et se glorifiait de n'avoir jamais été à charge aux communautés fondées par lui. Mais parfois certains, même des dignitaires ecclésiastiques, ne gardaient pas la juste mesure, et semblaient plus préoccupés de faire fortune que d'édifier les fidèles. Saint Cyprien stigmatise les évêques qui « abandonnant le soin spirituel de leur troupeau, s'occupent d'administrations toutes mondaines, désertent leur chaire et leur peuple, voyagent çà et là loin de leur diocèse, se livrent à des spéculations de banque et de commerce, négligent le soin des pauvres, amassent des trésors, même par des voies frauduleuses et de criminelles usures ». (*De lapsis*, 6.)

Paul de Samosate fut le type de ces prélats mondains; il soutenait son faste princier par les riches émoluments d'une haute charge dans les finances. A Tyr, le prêtre Dorothée, d'ailleurs remarquable par sa science, reçut de Dioclétien les fonctions d'administrateur de la manufacture de pourpre. (Eusèbe, H. E., VII, 32.) Les abus réprouvés par saint

Cyprien en Afrique se produisaient également en Espagne. Le concile d'Elvire (300), sans condamner absolument la pratique du commerce, interdit aux évêques, aux prêtres et aux diacres les longues absences dont il est l'occasion et leur défend de courir les foires.

Ces protestations elles-mêmes, tout en signalant des maux réels, montrent qu'ils restaient l'exception; la grande majorité des évêques y échappait et les conciles, auxquels ils participaient, savaient rappeler les droits imprescriptibles de la morale et la discipline.

## BIBLIOGRAPHIE

*Ch. De Smedt, *L'organisation des églises chrétiennes jusqu'au milieu du* III^e *siècle,* dans *Revue des questions historiques,* 1^er octobre 1888, t. XLIV, p. 329 et suiv.

*Ch. De Smedt, *L'organisation des églises chrétiennes au* III^e *siècle,,* dans *Revue des questions historiques,* 1^er octobre 1891, t. L, p. 397 et suiv.

*L. Duchesne, *Les origines du culte chrétien.* Paris, 1908.

*F.-X. Funk, *Cœlibat und Priesterehe im christlichen Altertum,* dans *Kirchengeschichtliche Abhandlungen und Untersuchungen.* I, p. 121-155. Paderborn, 1897.

*E. Vacandard, *Les origines du célibat ecclésiastique,* dans *Etudes de critique et d'histoire religieuse.* I, p. 71-120. Paris, 1913.

## CHAPITRE XXIII

## L'INITIATION ET LA FORMATION CHRÉTIENNES

De tout temps, les convertis à la foi du Christ, avant que leur fût administré le baptême, étaient instruits des vérités essentielles de la religion à laquelle ils adhéraient. Mais cet enseignement, au début, n'avait rien de méthodique et était fourni par les apôtres ou leurs disciples suivant l'opportunité du moment.

**Le catéchuménat**

Cette situation ne pouvait durer. Lorsque les églises furent organisées, une véritable institution, le *catéchuménat*, pourvut à ces nécessités. Il formait, suivant le mot de Tertullien (*De Pœnitentia*, 6), « un noviciat de la vie chrétienne », et comportait toute une série de leçons, d'exercices et de rites pour instruire le néophyte, le former à la vie morale et le préparer à la réception du sacrement.

Le catéchuménat est déjà mentionné au milieu du IIe siècle, mais il est peut-être antérieur à cette date, car saint Justin en parle comme d'une coutume établie. (*Apol.*, 61) « Ceux qui croient, dit-il, à la vérité de nos enseignements et de notre doctrine promettent d'abord de vivre selon cette doctrine. Alors nous leur apprenons à prier et à demander à Dieu dans le jeûne la rémission de leurs péchés, et nous-mêmes nous prions et nous jeûnons avec eux. Ensuite, ils sont conduits par nous au lieu où est l'eau, et là, de la même manière dont nous avons été régénérés nous-mêmes, ils sont régénérés à leur tour. »

On y était admis, d'ordinaire, sur la présentation de quelques chrétiens qui se faisaient les répondants, les parrains,

du nouveau converti. Celui-ci devait renoncer désormais à tout ce qui, dans son genre de vie, le rattachait, de près ou de loin, au culte des idoles; certains métiers notamment étaient réputés incompatibles avec la foi chrétienne.

L'instruction était donnée dans l'assemblée des fidèles, par les lectures, les homélies, mais surtout par un enseignement spécial. Il était fourni, tantôt dans des écoles placées sous le contrôle et la direction de l'évêque, comme le Didascalée d'Alexandrie, tantôt dans des réunions particulières, où des clercs désignés à cet effet expliquaient les vérités de la foi et les préceptes de la morale. Ceux-ci étaient résumés dans le thème traditionnel des *Deux Voies,* dont la *Didachè,* l'*Epître de Barnabé* et quelques autres textes anciens fournissent un exposé.

**Le Symbole des Apôtres.** L'essentiel du dogme était contenu dans une formule assez brève que tous devaient apprendre et retenir de mémoire. Vers le milieu du III^e^ siècle, on lui donna le nom de *symbole,* ou signe par lequel les chrétiens se reconnaîtraient entre eux. Bien que certaines traditions du IV^e^ siècle, dont Rufin s'est fait le témoin, en aient rapporté la composition aux apôtres, il y a tout lieu de croire que seule la doctrine dont il est l'expression dérivait d'eux. Autrement, on ne comprendrait pas que son texte eût pu varier, tant les premiers fidèles avaient de respect pour tout ce qui avait été fixé par les apôtres.

Néanmoins, sous sa forme occidentale, il remonte jusqu'au milieu du II^e^ siècle : saint Justin et saint Irénée le connaissaient. De l'usage qu'ils en ont fait l'un et l'autre, on peut conclure que le symbole primitif résulte de la combinaison de deux thèmes doctrinaux. Le premier affirmait la monarchie divine et la christologie; le second était un développement de la formule trinitaire du baptême.

**L'Arcane.** La doctrine et le symbole qui en était le résumé n'étaient livrés que progressivement aux néophytes. Certaines vérités et quelques rites, surtout ceux qui avaient trait à l'eucharistie, leur demeuraient cachés jusqu'au jour de la pleine initiation. Une discipline de l'*Arcane,* ou du secret, faisait partie des pratiques qui réglaient l'institution du catéchuménat.

Elle dut naître avec lui et se maintint jusqu'au V^e^ ou VI^e^ siècle. On la trouve mentionnée chez les Alexandrins, Clément et Origène. Tertullien y fait allusion et on peut en trouver des indices jusque chez saint Justin.

Celui-ci, il est vrai, n'hésitait pourtant pas à décrire, dans son Apologie destinée aux païens, les rites du baptême et de l'eucharistie. Cette révélation ne prouve rien contre la discipline existante, si l'on admet qu'elle souffrait des exceptions dans des cas extraordinaires. Ne fallait-il pas écarter, par l'exposé loyal de la vérité, les accusations infamantes répandues contre les réunions des chrétiens, et montrer que rien, dans les rites pratiqués, ne pouvait donner lieu aux soupçons injustes de l'opinion.

L'arcane, d'ailleurs, ne visait qu'un petit nombre de points et ne saurait être comparée, malgré la similitude de quelques expressions, au secret dont s'entouraient les mystères païens.

En vertu de cette discipline, les catéchumènes n'assistaient qu'à la première partie du service eucharistique. Après l'homélie, ils étaient invités à réciter une prière commune, puis le catéchiste, les ayant bénis, les renvoyait.

**Le Baptême.**

La durée du catéchuménat était variable. Quelques anciens règlements ecclésiastiques la fixent à trois ans, mais elle pouvait être abrégée, si les dispositions du néophyte et son instruction paraissaient suffisantes. Certains convertis prolongeaient ces délais, ou même demeuraient indéfiniment dans le catéchuménat; par crainte des obligations que leur imposait le baptême, ils ne le recevaient qu'à la dernière heure.

Les petits enfants pouvaient être admis au baptême. Si quelques écrivains ecclésiastiques souhaitaient retarder cette cérémonie jusqu'à ce qu'ils fussent en état de répondre eux-mêmes aux interrogations et de professer leur foi, d'autres étaient opposés à tout ajournement. Saint Cyprien, parlant au nom de soixante-seize évêques d'Afrique, écrit à Fidus : « J'en viens à la question du baptême des enfants. Vous dites qu'il ne doit pas être administré le second ou le troisième jour après la naissance, mais que, conformément à l'usage de la circoncision d'autrefois, il faut différer le baptême jusqu'au huitième jour. Le concile a traité cette question et en a décidé tout autrement; personne n'a été de votre avis; tous nous avons jugé préférable de ne refuser à nul homme venu en ce monde la miséricorde et la grâce divines. » (*Ep.* 63)

Lorsque les catéchumènes étaient parvenus au terme de leur formation et qu'un examen en avait fait la preuve, ils formaient une classe à part qui porta, au IV^e^ siècle, le nom de *compétents* (*competentes*). Des prières plus fréquentes, des jeûnes, des exorcismes les préparaient au baptême.

Ce sacrement pouvait être administré tous les jours, mais

de préférence le dimanche. De bonne heure, en Occident, dès le IIe siècle en Afrique, on fit coïncider cette cérémonie avec la fête de Pâques. Les Orientaux choisissaient plus volontiers l'Epiphanie, qui évoquait le souvenir du baptême de Notre Seigneur.

Sauf en Syrie, où elle commençait dès le soir, la fonction liturgique avait lieu généralement aux premières heures du jour. Elle était précédée d'une veille, occupée par la prière et la lecture des Livres Saints. Au chant du coq, l'évêque bénissait l'eau, dans laquelle devaient être plongés les néophytes, et l'huile qui servirait aux onctions. Quand il avait terminé, les candidats s'avançaient vers la piscine et, sur l'invitation des prêtres assistants de l'évêque, se tournaient vers l'Occident, région des ténèbres, pour prononcer la formule de renonciation au démon : « Je renonce à toi, Satan, à toutes tes œuvres, à toutes tes pompes, à tout ton culte. » Ils se dépouillaient alors de leurs vêtements et recevaient sur tout le corps, de la main des prêtres, une onction faite avec l'huile des catéchumènes. Pour les femmes, elle était généralement pratiquée par les diaconesses.

Après cette onction, le néophyte entrait dans la piscine et, tourné cette fois vers l'Orient, répondait à une triple interrogation de l'évêque, par une triple profession de foi. En même temps, et par trois fois également, il était plongé dans l'eau consacrée, tandis que l'évêque prononçait la formule baptismale et, parfois, lui faisait une affusion d'eau sur la tête.

Au sortir de la piscine, le baptisé recevait, par le ministère des prêtres, une nouvelle onction, mais avec l'huile parfumée, le saint chrême, et était revêtu d'une longue robe blanche, signe de son innocence. On le conduisait ensuite dans l'église, ou dans une salle attenante au baptistère. L'évêque l'y attendait, assis sur son trône, pour lui imposer les mains en invoquant le Saint-Esprit et tracer sur son front le signe de la croix. Ainsi, l'initiation chrétienne, commencée par le baptême, se complétait par le sacrement de confirmation. Le nouveau baptisé pouvait maintenant assister à la célébration des saints mystères et, avec les autres fidèles, recevoir la Sainte Eucharistie. A Rome et à Alexandrie, on lui faisait prendre, après cette première communion, un mélange de lait et de miel, symbole de son enfance dans la vie spirituelle.

L'administration du baptême était réservée à l'évêque; mais les prêtres et les diacres, délégués par lui, pouvaient le suppléer dans cette fonction. C'est ce qui arrivait ordinairement lorsque les catéchumènes étaient nombreux : l'évêque commençait la cérémonie, les prêtres et les diacres la conti-

nuaient; mais à lui seul était réservée l'imposition des mains, c'est-à-dire le sacrement de confirmation. En cas de nécessité, lorsqu'il y avait danger de mort, tout fidèle, même laïque, pouvait baptiser. (TERTULLIEN, *De baptismo*, 17.) Le concile d'Elvire (can. 38) excluait cependant ceux qui avaient perdu l'innocence baptismale et les bigames. Au sujet de la validité du baptême conféré par les hérétiques, des discussions, parfois orageuses, divisèrent l'Eglise; mais finalement l'opinion romaine, qui soutenait l'affirmative, triompha.

**Éducation chrétienne.** Introduit dans la société des fidèles, le néophyte devait désormais mener une vie pure, conforme à l'idéal évangélique. L'Eglise l'y aidait à la fois par les secours spirituels dont elle disposait, par les leçons, les conseils de ses chefs et de ses docteurs.

Soutenu par la prière publique et privée, par les exercices religieux de toute sorte, il trouvait dans la prédication une lumière pour son intelligence et un excitant pour sa volonté. Les divines Ecritures lui rappelaient la doctrine du Maître et des Apôtres; des traités spéciaux, composés par ceux qui avaient charge d'âmes ou qui consacraient leur vie à l'étude des Livres Saints, l'éclairaient dans les cas difficiles. Il y en avait pour toutes les conditions et pour toutes les circonstances. Les uns démasquaient l'erreur des hérétiques et proposaient la vraie foi, d'autres réglaient les mœurs. Clément d'Alexandrie traite de la richesse et de son emploi; Tertullien, avec une vigueur qui dégénérera bientôt en un rigorisme exagéré, flagelle les vices de son époque; saint Cyprien expose « comment les vierges doivent se conduire », relève les cœurs abattus par l'épreuve, combat l'envie, recommande l'aumône.

Les *Actes des martyrs*, quelques *Vies* de personnages plus illustres soutiennent les courages, proposent des modèles à imiter. La persécution elle-même, qui renverse les faibles, excite et réveille le zèle des meilleurs. Les conciles enfin réglementent la discipline, en même temps qu'ils précisent l'objet de la foi; par des peines salutaires, ils maintiennent les droits de la morale contre la fragilité humaine.

Ainsi formé et prémuni, le chrétien aurait dû ne jamais déchoir, du moins par une faute grave, de l'état de sainteté qu'il avait acquis. Il arrivait pourtant que, malgré tous ces secours, certains succombaient devant la tentation et se laissaient aller au péché. Quelle était l'attitude de l'Eglise en pareil cas ?

**La Pénitence.**

Elle a conscience de posséder un pouvoir judiciaire qui lui vient du Christ. N'a-t-il pas dit à ses apôtres : « Tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. » (*Matt.*, XVIII, 18). Et encore, de façon plus explicite : « Recevez le Saint-Esprit. Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis; ceux à qui vous les retiendrez, ils seront retenus. » (*Jean*, XX, 23.) Ce pouvoir, les apôtres l'ont exercé, saint Pierre vis-à-vis d'Ananie et de Saphire (*Act.*, V, 1-11), vis-à-vis de Simon le Magicien (*Act.*, VIII, 9-24); saint Paul vis-à-vis de l'incestueux de Corinthe. (*1 Cor.*, V, 1, 13; cf. *2 Cor.*, II, 5-11.)

Nulle restriction n'avait été apportée à ce droit, aucun péché exclu du pardon, sauf les cas où le coupable persévérant dans sa faute et demeurant étranger au repentir, se privait lui-même des bienfaits de la miséricorde. De bonne heure cependant apparurent quelques représentants de l'encratisme ou rigorisme. Ils regardaient certaines fautes, notamment l'apostasie, l'homicide et l'impureté, comme irrémissibles. Ces tendances se firent jour, non seulement chez les hérétiques, mais jusque dans l'Eglise elle-même, à ce qu'il semble. Peut-être existaient-elles déjà à Rome, vers le milieu du II^e^ siècle, lorsque Hermas écrivait son *Pasteur*; elles se manifestèrent plus ouvertement, au début du III^e^ siècle, puisque le pape Calliste crut devoir réagir, ce qui excita les colères d'Hippolyte (*Philosophoumena*, IX, 12.) Vers le même temps, en Afrique, non seulement le montaniste Tertullien (*De Pudicitia*), mais des évêques demeurés en paix avec l'Eglise, suivant le témoignage de saint Cyprien, « pensaient devoir refuser le pardon aux fornicateurs et excluaient absolument les adultères de toute pénitence ecclésiastique ». (*Ep.* LV, 21.) Néanmoins la miséricorde eut gain de cause, seuls les novatiens hérétiques résistèrent. A Rome, comme à Carthage et à Alexandrie, tous les pécheurs, même les apostats, furent admis à la pénitence et, après une épreuve plus ou moins longue, plus ou moins onéreuse, suivant le degré de culpabilité, purent être réconciliés avec l'Eglise.

Malgré les obscurités qui enveloppent l'histoire du sacrement de pénitence, durant les premiers siècles, les quelques indications fournies par les écrivains ecclésiastiques permettent cependant de retrouver la manière dont il était administré.

Il importe avant tout d'écarter cette idée qu'il requérait toujours la pénitence publique; celle-ci, en réalité, n'était exigée que dans des cas spéciaux. On distinguait en effet

diverses catégories de péchés : les fautes vénielles qui n'étaient pas soumises au pouvoir des clefs, car il suffisait de l'accomplissement des bonnes œuvres, prière, aumône, pour en obtenir la rémission; les fautes graves et les fautes plus graves, celles-là que certains appelaient irrémisibles. Dans cette dernière catégorie rentraient l'apostasie, l'homicide, l'impureté et, en général, tous les crimes que la loi civile punissait de mort. Les unes et les autres pouvaient être secrètes ou publiques, et cette circonstance amenait parfois des différences dans le traitement auquel elles étaient soumises.

En règle générale, pour les fautes plus graves on exigeait la pénitence publique; les autres y échappaient souvent. D'ailleurs, c'était l'évêque ou le prêtre délégué par lui qui en décidaient. Car, avant tout, le sacrement comportait l'aveu de la faute, la confession. On pourrait déjà le supposer, sans autre preuve, du fait qu'il implique un jugement; mais, en outre, des témoignages formels de saint Cyprien (*De Lapsis*, 29) et d'Origène (*In Levit., Hom.* II, 4; *Hom.* III, 4; *In Num., Hom.* X, 1; *In Psalm.* 37, *Hom.* II, 6) ne laissent aucun doute sur ce point. Cette confession était d'ordre privé; l'aveu public restait une exception.

Le confesseur jugeait alors s'il y avait lieu d'imposer au coupable les rigueurs de la pénitence publique, ou de l'astreindre simplement à des œuvres satisfactoires privées. « Il ne faut pas cacher le péché au-dedans de soi, dit Origène... Celui qui s'accuse lui-même, en s'accusant et en se confessant, vomit en quelque sorte son péché et rejette toute la cause de son malaise. Il n'est donc que de rechercher avec soin à qui accuser son péché. Commencez par vous assurer du médecin auquel vous devez exposer la cause de votre langueur; qu'il sache compatir au malade et pleurer avec celui qui pleure; qu'il connaisse cette discipline de la condoléance et de la compassion. Mais, ensuite, ce que vous aura dit le médecin à la science et à la piété éprouvées, ce qu'il vous aura conseillé, faites-le, même s'il croit qu'étant donnée la nature de votre mal, il y a lieu de le découvrir et de le traiter en présence de toute l'Eglise, afin, par là, de concourir à l'édification commune et de faciliter votre propre guérison. Cependant ceci mérite considération et ne doit se faire qu'après mûre réflexion de la part de ce médecin. » (*In Psalm.* 37, *Hom.* II, 6.)

Ce ministère de la confession revenait à l'évêque. Mais, dès le III^e^ siècle, même en dehors des cas où la persécution l'obligeait à déléguer ses pouvoirs à de simples prêtres, on vit ceux-ci, en Orient surtout, exercer régulièrement l'office de

*pénitenciers*. Ils accueillaient les pécheurs, les entendaient, jugeaient de leurs cas et dirigeaient les pratiques pénitentielles auxquelles ils les avaient astreints.

Lorsque la pénitence était publique, le coupable devait être séparé des fidèles. Non seulement il ne participait plus à la communion eucharistique, mais il était exclu de l'église et n'en dépassait pas le vestibule, pour suivre les prières et les instructions. Peu à peu, cependant, à mesure qu'il avait accompli les prescriptions imposées, et souvent après des années, il quittait cette première catégorie dite des *Pleurants*, pour entrer successivement dans celle des *auditeurs*, des *prosternés* et enfin des *consistants*. Ces diverses classes de pénitents existaient en Orient déjà au III^e^ siècle, mais on ne les trouve pas uniformément partout.

Par contre, dans toutes les églises, l'*exomologèse*, comme on appelait parfois la pénitence publique, comportait des peines très rigoureuses. Tertullien en a donné une description qui effarouche notre mollesse. « L'exomologèse, dit-il, est donc la discipline qui prescrit à l'homme de se prosterner et de s'humilier, en s'imposant un régime de nature à attirer sur lui la miséricorde. En ce qui concerne la mise et la nourriture, elle veut qu'on couche sous le sac et la cendre, qu'on s'enveloppe le corps de sombres haillons, qu'on abandonne son âme à la tristesse, qu'on corrige par de durs traitements les fautes passées; elle ne connaît d'autre part qu'un boire et qu'un manger tout simples... Le pénitent alimente d'habitude les prières par les jeûnes, il gémit, il pleure, il mugit jour et nuit vers le Seigneur son Dieu, il se roule aux pieds des prêtres, il s'agenouille devant ceux qui sont chers à Dieu, il charge tous les frères d'être ses intercesseurs pour obtenir son pardon. » (*De Pœnitentia*, 7; cf. *De Pudicita*, 13).

Cette pénitence durait des années, et même toute la vie, quand il s'agissait de fautes très graves. Elle pouvait cependant être abrégée dans quelques circonstances particulières : devant la menace d'une persécution, lorsque le pénitent avait accompli quelque acte héroïque pour garder sa foi, ou lorsque les confesseurs, c'est-à-dire ceux qui avaient enduré les tortures d'un martyre interrompu, le recommandaient à l'évêque, au nom de leurs mérites personnels. Pareillement, s'il se trouvait en péril de mort. Mais la discipline était généralement plus sévère pour les grands coupables qui n'avaient songé à implorer leur réconciliation qu'au moment où ils étaient saisis par la maladie. Dans ce cas, sans désespérer de leur salut, l'Eglise leur refusait l'absolution et la communion. Saint Cyprien le dit expressément. « Nous avons estimé, écrit-il à

l'évêque Antonien, devoir absolument refuser la communion et la paix à ceux qui, n'ayant pas fait pénitence, n'ayant pas témoigné du regret de leurs fautes par la manifestation publique de leur douleur, commencent à demander le pardon en cas de maladie et de danger grave, parce que ce n'est pas tant le repentir de leur faute que l'avertissement de la mort qui les pousse; celui-là n'est pas digne de recevoir cette consolation à la mort, qui n'a pas songé qu'il devait mourir. » (*Ep.* LV, 1.)

Au terme de l'épreuve, le pécheur était réconcilié par l'évêque, publiquement, si la pénitence avait été publique, secrètement, si elle avait été d'ordre privé. Cette absolution était donnée par l'imposition des mains, accompagnée d'une formule déprécatoire, dont les termes, à l'origine du moins, n'avaient rien de fixe.

Quiconque avait été soumis à la pénitence publique et retombait dans les mêmes fautes, ou des fautes similaires, ne pouvait désormais espérer de l'Eglise un nouveau pardon : comme le baptême, la pénitence solennelle n'était pas réitérée. Par contre, l'absolution privée, pour des fautes moins graves, pouvait l'être. « Les fautes de cette sorte, dit Origène, peuvent toujours être réparées, il est loisible à chacun d'en faire pénitence... pour ces fautes communes, où nous tombons fréquemment, on peut toujours en faire pénitence et constamment en obtenir le pardon. » (*In Levit., Hom. XV*, 2).

La sévérité dont l'Eglise faisait preuve, durant cette première période, ne provenait pas d'une défiance vis-à-vis du pouvoir qui lui avait été confié, mais s'inspirait de motifs d'ordre disciplinaire, correspondant à l'état de la société chrétienne. Bientôt du reste, les circonstances ayant changé, elle entra plus nettement dans la voie de l'indulgence. Sur la fin du IV^e^ siècle, le pape Innocent I^er^, écrivant à l'évêque de Toulouse, Exupère, notait ce changement d'attitude. « La pratique ancienne, disait-il, était dure; la pratique nouvelle, sous l'influence de la miséricorde s'est adoucie. » (*Ep.* 6.) Cette tendance ne fit que s'accentuer.

## BIBLIOGRAPHIE

*Dom P. de Puniet, *Catéchuménat*, dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. III, c. 2579-2621.
*E. Vacandard, *Les origines du Symbole des Apôtres*, dans *Etudes de critique et d'histoire religieuse*, I, pp. 4-68. Paris, 1913.
*Arn. Nussbaumer, *Das Ursymbolum nach der Epideixis des hl. Irenaeus und dem Dialog Justin des Martyrers mit Trypho*. Paderborn, 1921.
*F.-X. Funk, *Das Alter der Arkandisziplin*, dans *Kirchengechichtliche Abhandlungen und Untersuchungen*, t. III, pp. 42-57. Paderborn, 1907.
*P. Batiffol, *L'Arcane*, dans *Etudes d'histoire et de théologie positive*, I, (6e éd.), pp. 4-41. Paris, 1920.
*P. Corblet, *Histoire dogmatique, liturgique et archéologique du sacrement de Baptême*. Paris, 1881.
*Dom de puniet, *Baptême*, dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. III, c. 251-346.
*Dom de Puniet, *Confirmation*, dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. III, c. 2515-2544.
*F.-X. Funk, *Zur Frage von den Katechumenenklassen*, dans *Kirchengeschichtlichen Abhandlungen und Untersuchungen*, t. III, pp. 57-64. Paderborn, 1907.
*A. d'Alès, *L'édit de Calliste. Etude sur les origines de la Pénitence chrétienne*. Paris, 1914.
*J. Tixeront, *Le sacrement de Pénitence dans l'antiquité chrétienne*. Paris, 1914.
*P. Batiffol, *Les origines de la Pénitence*, dans *Etudes d'histoire et de théologie positive*, I (6e éd.), pp. 45-224. Paris, 1920.

## CHAPITRE XXIV

## LES MŒURS CHRÉTIENNES

La participation des fidèles à la sainte Eucharistie était, en même temps que le signe de leur union avec l'Eglise, l'acte principal de leur vie religieuse.

**Eucharistie.** Comme à l'époque primitive, les réunions liturgiques se tenaient régulièrement le dimanche, et aussi, dans quelques églises, le mercredi et le vendredi, appelés jours de station. Elles comprenaient l'*agape*, c'est-à-dire le repas commun présidé par l'évêque, accompagné de prières et de lectures, la récitation des psaumes, une homélie et enfin la célébration du sacrifice eucharistique.

Tous les baptisés présents y participaient par la communion. Après la fraction du pain, l'évêque communiait sous les deux espèces. Puis venait le tour des prêtres, des diacres, des sous-diacres, des ministres inférieurs, des vierges et de tout le peuple, y compris les petits enfants. Ils se présentaient debout, la main droite ouverte et soutenue par la main gauche, de manière à former une croix. Le célébrant y déposait une parcelle et chacun se communiait lui-même. Puis, le diacre présentait le calice auquel on buvait directement; d'habitude, les petits enfants ne recevaient que le précieux sang. En donnant le pain, l'évêque disait : « Le corps du Christ! »; en offrant le calice, le diacre l'annonçait par ces mots : « Le sang du Christ, calice de vie! » et les communiants répondaient : « *Amen!* »

Il n'était pas rare, surtout aux époques de persécution, de voir les fidèles prendre avec eux une parcelle consacrée, pour l'emporter dans leurs demeures, où ils la conservaient. Ils pouvaient de la sorte pratiquer la communion quotidienne, ou du moins fréquente. Pareillement, les diacres, après le ser-

vice liturgique, allaient distribuer l'eucharistie aux malades, aux prisonniers, à tous ceux en un mot qui n'avaient pu assister à la célébration des divins mystères.

Des trois parties que celle-ci comportait : agape, lectures entrecoupées de prières, sacrifice eucharistique, la première se transforma peu à peu et même disparut complètement, à cause des abus dont elle était l'occasion; la seconde persévéra dans la liturgie de l'avant-messe et donna naissance aux heures de l'office divin.

**Heures canoniques.**

Si la réunion dominicale comprenait toujours le sacrifice eucharistique, il n'en était pas de même des assemblées tenues le mercredi et le vendredi. Tandis que l'Eglise d'Afrique accomplissait en ces jours la liturgie complète, Rome et Alexandrie se contentaient d'ordinaire de la partie consacrée aux lectures et aux prières. Elle portait le nom de *vigile*, parce que, commencée au crépuscule, elle reprenait vers le milieu de la nuit et de nouveau, avant l'aurore, au premier chant du coq. Durant ces longues heures, les lectures de l'Ancien et du Nouveau Testament alternaient avec des prières dont les psaumes fournissaient en grande partie la formule.

L'absence du sacrifice eucharistique donna à ces prières une certaine autonomie et amena des modifications qui n'entrèrent pas dans les rites de la messe. De la sorte, grâce à une évolution dont il est difficile de marquer les étapes, les vigiles devinrent les offices de vêpres, de matines et de laudes.

Cette transformation fut aidée par d'autres causes. La piété privée réagit sur le culte officiel. En dehors des réunions provoquées et dirigées par le clergé, les fidèles ne laissaient pas de sanctifier chacune de leurs journées par la prière faite en particulier ou, pour suivre le conseil du Maître, par groupes composés des membres d'une même famille, de voisins et d'amis.

Le Seigneur avait recommandé la prière continuelle, on fit en sorte de lui consacrer les principales heures du jour, celles que la tradition juive et apostolique avaient particulièrement désignées à cet effet : le matin et le soir, puis tierce, sexte et none. Cette coutume, dès le III^e^ siècle, devint générale chez tous ceux, ascètes et vierges, dont la vie était spécialement vouée à la pénitence et à la louange divine. Ainsi on s'acheminait vers la constitution définitive de l'office divin.

**Piété privée.** Ceux des fidèles qui, retenus par leurs occupations, ne pouvaient prendre part à ces prières communes, ne se croyaient pas dispensés d'offrir à Dieu le tribut de leurs hommages et d'implorer son secours. Ils l'adoraient, l'invoquaient au cours de la journée et lui recommandaient leurs actions principales. Selon Tertullien (*De oratione*, 25), c'était une obligation pour eux de prier le matin et le soir et ils ne manquaient pas de le faire encore au début des repas et avant de se rendre aux bains.

Les psaumes leur offraient des formules adaptées à tous leurs besoins et consacrées par le temps, mais la plus recommandée, la plus appréciée, était l'oraison dominicale. La *Didachè* (8) la présente déjà comme un modèle; Tertullien (*De oratione*, 1) dit qu'elle forme un résumé de tout l'Evangile et saint Cyprien la croit plus efficace que toute autre. « Servons-nous, dit-il, des paroles de notre intercesseur; car puisqu'il nous assure que le Père nous accordera tout ce que nous demandons en son nom, combien nous l'accordera-t-il plus tôt, si nous ne le lui demandons pas seulement en son nom, mais par ses paroles mêmes. » (*De oratione dominica*, 3.)

Les chrétiens faisaient un usage fréquent du signe de la croix : au commencement de leurs actions, ils en marquaient leur front, avant le sommeil, ils le traçaient sur leur couche. (Tertullien, *De corona militis*, 3.)

**Jeûnes.** A la prière, les chrétiens joignaient la mortification. Sans y être obligés par une loi précise, ils pratiquaient le jeûne à certains jours, le mercredi et le vendredi de préférence, afin de se distinguer des Juifs (*Didachè*, 8; cf. Clément d'Alexandrie, *Stromat.*, VI, 75; Tertullien, *De jejunio*, 14); on y ajoutait, parfois le samedi. Dans ces cas, on s'abstenait d'aliments jusqu'à l'heure de none.

Saint Irénée, au IIe siècle, mentionne un jeûne pascal qui ne comprenait qu'un ou deux jours, mais plus strict que celui du mercredi et du vendredi. Il était pratiqué à Alexandrie durant toute une semaine (Denys d'Alexandrie, *Ep. ad Basilid.*). La *Didascalie* (ch. 21), d'origine syrienne, le décrit ainsi : « Depuis le dixième jour de la lune, qui est le lundi, vous jeûnerez et vous ne mangerez que du pain, du sel et de l'eau, à la neuvième heure, jusqu'au jeudi. Le vendredi et le samedi, vous jeûnerez complètement et vous ne goûterez rien. »

Le jeûne était interdit le dimanche.

**Ascèse.** Quelques-uns ne se contentaient pas de ces pratiques communes; leur vie tout entière était consacrée à la prière, à la pénitence et aux œuvres de charité. Ils gardaient la continence, vivaient détachés du monde, sans pourtant le quitter. Dès l'époque apostolique, la virginité avait été en honneur : saint Paul en recommandait la pratique (*1 Cor.*, VII). Les premiers Pères lui prodiguèrent les mêmes éloges, mais, en même temps, mirent en garde les continents contre l'orgueil et la présomption, en les invitant au respect de la hiérarchie (S. Ignace, *Ep. ad Polycarp.* 5).

Dans les communautés chrétiennes, ils formaient une classe à part, ils représentaient un état dans lequel on se constituait par libre choix, mais avec promesse de s'y maintenir. Ce n'était pas encore le vœu proprement dit, mais un engagement privé, déjà reconnu et sanctionné par l'autorité ecclésiastique. Celle-ci s'occupait avec prédilection de ces ascètes et de ces vierges qui réalisaient mieux que d'autres l'idéal chrétien; elle leur rendait des honneurs particuliers, mais aussi veillait sur leur conduite. Les vierges consacrées à Dieu devaient avoir une tenue modeste, ne pas fréquenter les réunions mondaines, user avec modération des richesses et s'entr'aider par la pratique commune des vertus et des œuvres de miséricorde. Dans leurs ouvrages, un Tertullien (*De virginibus velandis*), un saint Cyprien (*De habitu virginum*) exaltent la continence, mais signalent avec vigueur les abus par quoi elle est menacée et risque de se perdre. Plutôt que de provoquer des scandales, « et de s'exposer aux feux éternels, dit saint Cyprien, les vierges qui ne veulent ou ne peuvent persévérer, feront mieux de se marier ». (*Ep.* 4).

Ces ascètes, on l'a dit, continuaient à vivre dans le monde et à faire partie de la communauté chrétienne. Vers le milieu du III^e^ siècle, quelques-uns poussèrent plus loin le renoncement et, quittant les lieux habités, s'enfoncèrent dans les solitudes, pour se livrer à la pénitence et à la contemplation. Ce fut l'origine du monachisme.

**Mariage.** L'ascétisme et la continence n'étaient pourtant que l'exception. La plupart des chrétiens vivaient dans l'état de mariage, que l'Eglise, à plusieurs reprises, dut défendre contre les erreurs gnostiques ou les exagérations montanistes.

Pour y entrer, l'intervention de l'Eglise n'était pas requise, mais elle était recommandée. Déjà, vers 110, saint Ignace écrivait : « Il serait bon que ceux qui se marient ne

contractassent leur union qu'avec l'approbation de l'évêque, car c'est la pensée de Dieu qui doit présider aux mariages et non la passion. » (*Ep. ad Polycarp.*, 5) Au temps de Tertullien, le mariage chrétien comportait certainement une bénédiction donnée par l'évêque (*Ad uxorem*, II, 9).

Les mariages mixtes, entre chrétiens et païens, étaient tolérés, mais généralement déconseillés, à cause des dangers qu'ils présentaient pour la foi et des difficultés qui pouvaient en résulter pour la vie commune, à une époque où la religion s'entourait encore de mystère (Tertullien, *Ad uxorem*, 4-5). Mais cette attitude n'était pas sans inconvénients : les chrétiennes de famille aristocratique avaient peine à trouver un époux de même rang, qui partageât leur foi. Le pape Calliste essaya d'y remédier, en conseillant des mariages secrets, non reconnus par la loi civile, avec des hommes de classe inférieure.

Bien que saint Paul (*1 Tim.*, V, 14) ait recommandé aux jeunes veuves de se remarier plutôt que de rester exposées au péché, les secondes noces étaient cependant réputées un signe d'imperfection. Tertullien, qui ne les avait jamais approuvées, les condamna comme une sorte d'adultère, lorsqu'il fut devenu montaniste; car, selon lui, la mort ne rompait pas le lien conjugal. (*De monogamia.*)

L'Eglise insistait sur l'indissolubilité du mariage, trop souvent menacée par les mœurs et la législation païennes. Elle maintenait cependant le privilège paulinien (*1 Cor.*, VII, 15), en vertu duquel un des époux, devenu catholique, recouvrait sa liberté, si l'autre, demeuré païen, refusait de vivre pacifiquement avec lui. La séparation était admise dans certains cas, tel que l'adultère, mais les époux ne pouvaient contracter un nouveau mariage, du vivant de leur conjoint.

**Malades et défunts.** Les malades et les mourants étaient, dans l'Eglise, l'objet d'une attention toute spéciale. On sait déjà que les diacres les visitaient, les secouraient et leur portaient à domicile l'eucharistie qu'ils n'avaient pu recevoir de la main de l'évêque. Dans les cas graves, on pratiquait sur eux l'onction recommandée par saint Jacques. « Si quelqu'un parmi vous, disait-il, est malade, qu'il appelle les prêtres, et ceux-ci prieront sur lui et lui feront une onction d'huile, au nom du Seigneur. » (*Jac.*, V, 14.) De cette pratique on trouve des traces, sinon une mention explicite, chez Tertullien et chez Origène. Elle était courante au IV^e^ siècle.

Les prières accompagnaient le mourant et le protégeaient

contre les périls de la dernière heure. Son cadavre lui-même était respecté. Rompant avec la tradition païenne, les chrétiens, comme les Juifs, ne brûlaient pas les corps, mais les ensevelissaient pieusement dans leurs cimetières, où tous les frères rapprochés par la mort, formaient encore une communauté. Là, ils attendaient « dans la paix », comme disent les inscriptions, l'heure de la résurrection, à laquelle tous ils avaient cru.

**Vie politique.** Vivant dans une société païenne, les chrétiens ne pouvaient éviter son contact, et ce seul fait posait, à chaque instant, des problèmes où souvent leur vie était mise en cause.

On les accusait couramment de se désintéresser des affaires publiques, et même d'être les ennemis de l'Etat. Les reproches de Celse sur ce point, au IIe siècle, peuvent se résumer ainsi : « Il y a une nouvelle race d'hommes nés d'hier, sans patrie, ni traditions antiques, ligués contre toutes les institutions civiles et religieuses : ce sont les chrétiens. »[1]

Ces griefs pourraient faire croire que leur patriotisme était nul, ou du moins fort tiède; ils insinuent presque qu'ils conspiraient contre l'Empire. En fait, on ne constate rien de pareil. Le Christ avait énoncé le principe qui régla leur conduite en cette matière : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » (*Matt.*, XXII, 28). Les Apôtres avaient insisté sur la soumission que tous devaient aux pouvoirs établis. Saint Paul leur fait un devoir d'obéir aux puissances séculières (*Rom.*, XIII, 1, 2, 5) et saint Pierre, alors que déjà la persécution sévit, renouvelle ces avertissements. En pleine crise de violence, sous Domitien, Clément de Rome, dans la célèbre prière que contient sa *Lettre aux Corinthiens*, invoque Dieu pour les empereurs en des termes qui valent d'être cités. « Rends-nous soumis à nos princes, à ceux qui nous gouvernent sur la terre; c'est toi, Seigneur, qui leur as donné le pouvoir de la royauté; par la vertu magnifique et mémorable de leur puissance, afin que, connaissant la gloire et l'honneur que tu leur as départis, nous leur soyons soumis et ne nous opposions pas à ta volonté. Accorde-leur, Seigneur, la santé, la paix, la concorde, la stabilité, pour qu'ils exercent sans obstacle l'autorité que tu leur as confiée. » (*Ep. Clem.*, 60, 61.) Saint Polycarpe, les apologistes, même un Tatien et un Tertullien, accusateurs implacables du paganisme, ne parlent pas autrement. Tous ont conscience que

1. Cf. B. Aubé, *La Polémique païenne à la fin du IIe siècle*, p. 277. Paris, 1878.

Rome, malgré ses fautes, est la gardienne de l'ordre, qu'elle assure aux peuples, en face de l'inconnu, le bénéfice de la civilisation et de la paix.

Mais ce patriotisme, tout réel qu'il fût, évitait souvent de se manifester autrement que par la prière et la soumission. Bien des causes imposaient aux chrétiens cette attitude et, tout particulièrement, les écartaient des charges publiques.

A l'origine, le problème ne se posait guère : les chrétiens, recrutés d'abord dans la plèbe ou parmi les esclaves, ne pouvaient prétendre aux dignités. Mais quand, au second siècle, les membres de l'aristocratie vinrent à l'Evangile, il en alla tout autrement. Pouvaient-ils conserver ou briguer dans l'Etat les fonctions auxquelles leur rang les destinait? Le Christ, en déclarant que son royaume n'était pas de ce monde, avait éloigné les fidèles de toute ambition séculière. En ce sens, un Tertullien pouvait écrire : « Pour nous, que la passion de la gloire et les honneurs laissent froids, nous n'avons nul besoin de coalitions (de partis), et nulle chose ne nous est plus étrangère que la chose publique. » (*Apolog.*, 38.) De plus, dans l'Empire, la religion et l'Etat étaient étroitement unis; les fonctions publiques obligeaient à prendre part à des pratiques idolâtriques. Chaque sénateur, en entrant dans la salle des séances, devait honorer la statue de la Victoire de quelques grains d'encens. Il lui fallait traiter des questions religieuses, voter sur l'apothéose de l'empereur défunt, ordonner des sacrifices, régler des solennités païennes. Les consuls, les censeurs étaient astreints à consulter les aruspices; dans les provinces, duumvirs et décurions trouvaient les mêmes devoirs et les mêmes dangers. Aussi, en général, les docteurs chrétiens conseillaient l'abstention.

Pourtant, dans la pratique, il y avait des accommodements. Aux époques de calme, les magistrats chrétiens pouvaient, dans une certaine mesure, éviter les pratiques idolâtriques et l'Eglise, malgré l'intransigeance de quelques-uns, d'un Tertullien par exemple (*De idololat.*, 17-18) tolérait cette manière de faire. Aussi, au cours du II^e^ et du III^e^ siècle, on rencontre assez fréquemment des chrétiens dans la magistrature et dans les offices du palais. « Nous remplissons les municipes, les tribus, les décuries, le palais, le sénat », écrit Tertullien lui-même (*Apolog.*, 37). Sous Commode, un sénateur, Apollonius, subit le martyre. Au temps des Sévères, le palais est rempli de chrétiens qui y exercent des offices importants; il en est de même durant la première partie du règne de Dioclétien. L'édit de Valérien (258) qui vise spécialement les dignitaires de l'empire, laisse supposer que les chrétiens

étaient nombreux dans leurs rangs. En Phrygie, durant la persécution de Dioclétien, une ville entière était chrétienne, y compris ses duumvirs et ses décurions; tous furent livrés au feu avec l'église qui les abritait. Vers le même temps, en Espagne, le concile d'Elvire (300) paraît bien admettre la licéité des magistratures; le canon 56 constate du moins l'existence de duumvirs chrétiens, sans les condamner. Il se contente de leur défendre l'entrée de l'église, durant l'exercice de leur charge annuelle, voulant dire par là qu'ils contractaient, du fait de leurs fonctions, une sorte d'impureté passagère.

**Le service militaire.**

La question qui s'était posée pour les magistratures civiles fut soulevée au sujet du service militaire, et reçut la même solution. Les dangers en effet étaient les mêmes. Le légionnaire devait prêter serment, participer à des cérémonies païennes et, en outre, par profession, se trouvait exposé à verser le sang. Or, Notre Seigneur n'avait-il pas dit : « Quiconque se sert de l'épée, périra par l'épée »? (*Matt.*, XXVI, 52.)

C'est seulement au IIe siècle que le problème se présenta de façon sérieuse. Jusque-là, il n'intéressait guère la religion, l'Eglise ne comptant que peu de soldats parmi ses fidèles. L'armée romaine, sous l'empire, étant devenue permanente, les citoyens n'étaient astreints au service militaire qu'en cas de levée générale; encore pouvaient-ils se procurer un remplaçant. Le recrutement se faisait surtout par des enrôlements volontaires, pour une période qui variait de seize à vingt-cinq ans. Sauf les fils de légionnaires, inscrits d'office, chacun était donc à peu près libre de ne pas entrer dans l'armée.

Mais un soldat qui se convertissait, se trouvait-il, de ce fait, dans l'obligation de quitter le service? En agissant de la sorte, il se dénonçait comme chrétien et, en conséquence, risquait la mort; de plus, il perdait le fruit de ses labeurs passés, le droit à la solde et aux autres avantages concédés aux vétérans, pour assurer leur vie, lorsqu'ils arrivaient au terme de l'engagement contracté.

Quelques-uns allaient jusque-là, et l'histoire des martyrs en fournit plusieurs exemples. En 211, au camp de Lambèse (Numidie), on distribuait un *donativum*, c'est-à-dire une gratification offerte à l'occasion de l'avènement de Caracalla et de Geta. Les soldats devaient se présenter devant le tribun, portant sur la tête une couronne de lauriers, comme c'était l'usage. Mais soudain des murmures s'élevèrent parmi les groupes : un légionnaire tient sa couronne à la main et refuse d'en ceindre son front. On l'appelle; il s'explique : « Je suis

chrétien, et ne puis porter cette couronne. » Puis, se dépouillant de son manteau et de ses armes, il les jette à terre. Arrêté, il fut jugé et condamné à mort.

L'affaire fit grand bruit. Il y avait, parmi les soldats, d'autres chrétiens qui n'avaient pas cru compromettre leur foi, en portant une couronne de lauriers. On l'accusait d'imprudence et de provocation. Tertullien, avec une rigueur toute montaniste, prit hautement sa défense dans un livre intitulé *De la couronne,* où il accumulait les objections contre le service militaire, voulant prouver qu'il était contraire à l'esprit du christianisme et plein de dangers pour un fidèle. Il faut, disait-il, l'abandonner de suite, comme plusieurs l'ont fait, ou bien, par tous les moyens, s'ingénier à ne poser aucun acte contraire à la loi divine , ce qui est à peu près impossible, ou enfin être prêt à subir tous les supplices pour Dieu. La solution était encore dubitative : à la rigueur on pouvait demeurer dans l'armée. Un peu plus tard, Tertullien (*De idolol.*, 19) n'a plus ces hésitations. D'après lui, « Notre Seigneur, en désarmant saint Pierre, a désarmé pour l'avenir tous les soldats; pour des chrétiens, est illicite un uniforme qui engage à des actes prohibés ».

Ailleurs, en Egypte notamment, des faits similaires s'étaient produits; on en retrouve encore en Numidie à la fin du III^e^ siècle, et on pourrait citer, pour cette époque, des opinions voisines de celles que professait Tertullien (Origène, *Contra Celsum,* VIII, 73; Lactance, *De divinis institutionibus,* VI, 20).

Pourtant elles sont loin de répondre à la réalité. Déjà au II^e^ siècle, et plus encore au III^e^, les chrétiens étaient nombreux dans l'armée, et chacune des persécutions y fit des victimes. Ils apparaissent dans certaines légions, non plus seulement isolés, mais par groupes : tels les soldats de la XII^e^ légion, la *Legio fulminata,* dont les prières sauvèrent l'armée de Marc-Aurèle épuisée par la soif, tel encore, durant la persécution de Dèce, à Alexandrie, ce détachement qui, de service au tribunal, encourage un soldat chrétien prêt à faiblir.

Il est vrai aussi que la répugnance à verser le sang persista chez beaucoup de chrétiens, même lorsqu'ils n'étaient plus astreints à des pratiques païennes. En 341, aux environs de Worms, à la veille d'engager un combat, saint Martin demandait à l'empereur Constance de le relever de son serment, parce que, disait-il, sa qualité de disciple du Christ ne lui permettait pas de tuer. Mais, de plus en plus, les idées se précisèrent et saint Augustin bientôt formula les distinctions nécessaires pour tranquilliser les consciences inquiètes. « On

ne peut tuer, écrivait-il, à moins qu'on ne soit soldat ou qu'on ne remplisse une fonction publique; autrement dit, on ne peut verser le sang, pour un intérêt personnel, mais seulement pour les autres, pour la cité, en vertu du pouvoir légitime qu'on a reçu. » (*Epist.* 47, 5). Finalement la victoire était restée au principe posé par saint Paul : « Que chacun reste dans l'état où il était avant l'appel à la foi. » (*1 Cor.*, VII, 20-24).

**L'esclavage.** C'est à propos des esclaves qu'il avait écrit ces mots. Leur présence dans la société chrétienne manifestait une révolution des idées et des mœurs. Jusque-là l'esclave, du moins d'après la loi, n'était rien qu'une chose, sans droits, sans personnalité, livrée au bon plaisir de son maître. L'admettre à la foi, au même titre que les hommes libres, proclamer que devant Dieu « il n'y a plus désormais d'esclave ni d'homme libre » (*Gal.*, III, 28), n'était-ce pas instaurer un nouveau principe, n'était-ce pas faire naître en ces âmes, jusque-là humiliées sous le joug de la servitude, des espoirs, source de troubles sociaux ? Il n'en fut rien cependant, parce qu'en même temps l'apôtre rappelait à chacun ses devoirs : « Esclaves, disait-il, obéissez à vos maîtres selon la chair avec respect et révérence, dans la simplicité de votre cœur, comme au Christ... Servez-les avec bonne volonté, comme des gens qui servent le Seigneur et non pas des hommes, assurés que chacun, soit esclave, soit libre, sera récompensé par le Seigneur de ce qu'il aura fait de bien. Et vous, maîtres, agissez de même à leur égard. Laissez là les menaces, sachant que leur Seigneur et le vôtre est dans les cieux et qu'il ne fait acception de personne. » (*Ephes.*, V, 5-9.)

Les cadres sociaux demeurent, mais un esprit nouveau les pénètre. Chez les chrétiens, il n'y a plus, d'une part, hostilité, cruauté de l'autre. Tous sont frères, fils d'un même Dieu; ils s'appellent ainsi entre eux. Dans les réunions liturgiques, ils se coudoient, ils prennent part au même banquet eucharistique. Sous des apparences extérieures demeurées identiques, une transformation se prépare lentement, qui adapte les uns à une vie plus haute et amène les autres à l'admettre.

L'Eglise n'a pas provoqué l'affranchissement rapide et général des esclaves; c'eût été une imprudence et presque une injustice. Mais, en les faisant chrétiens, elle les tirait de la turpitude où ils vivaient trop souvent et les préparait à devenir des hommes; elle les moralise, reconnaît leur mariage, protège leur famille, les garantit contre les traitements injustes

et cruels que permettait le droit ancien. Un canon du concile d'Elvire (300) montre à quels excès, même des chrétiennes, pouvaient s'emporter. « Si une femme, est-il dit, dans un mouvement de colère, frappe sa servante avec des étrivières et que celle-ci meure dans les trois jours, il faut voir si c'est intentionnellement ou accidentellement qu'elle a procuré la mort. » (Can. 5.)

C'est grâce à l'Eglise que la législation elle-même atténua ses rigueurs. Les empereurs ne firent que suivre ses préceptes en mettant plus de justice dans le sort des esclaves. Constantin déclara coupables d'homicide les maîtres qui, par leurs mauvais traitements, causaient la mort d'un esclave; il défendit aux administrateurs des terres domaniales de « séparer les enfants de leurs parents, les sœurs de leurs frères, les femmes de leurs maris » ; il interdit de marquer les esclaves au visage « où réside l'image de la beauté divine ».

Déjà les maîtres chrétiens, soucieux de leurs devoirs, avaient répondu aux appels de leur conscience et aux sollicitations des chefs ecclésiastiques : la charité n'était plus exclue des rapports qu'ils entretenaient avec ceux qui les servaient. Souvent même ils facilitaient leur affranchissement, durant leur vie et surtout à l'heure de la mort, espérant par cet acte de miséricorde acquérir des mérites « pour le remède de l'âme », comme le dit une inscription qui relate un cas de ce genre.

**Travail et métiers.**

En dehors des esclaves, il y avait parmi les chrétiens tout un menu peuple exerçant ces mille métiers qu'on trouve dans les grandes villes. Comme autrefois l'appel du Christ avait pris Matthieu à son comptoir, Pierre à ses filets, la parole évangélique alla les trouver jusque dans leurs échoppes. A tous, quels qu'ils fussent, l'Eglise inculqua l'amour du travail dont ses fondateurs lui avaient donné l'exemple. Elle le releva du discrédit où il était tombé dans la société païenne et, par là, concourut à une œuvre sociale particulièrement nécessaire à cette époque. La multiplication des esclaves, après les guerres de la République, tendait à ruiner le travail libre et à grossir sans cesse par de nouvelles recrues la plèbe romaine, qui s'offrait à tous les fauteurs de troubles et réclamait à l'Etat du pain et des divertissements.

En restreignant les besoins factices par l'esprit de pénitence, en rendant au travail sa dignité, en élevant les âmes vers un idéal plus haut, la religion chrétienne calmait les effervescences révolutionnaires et contribuait au bien géné-

ral de la société. L'exemple du Christ, artisan lui-même; celui des Apôtres, d'un saint Paul surtout, qui mettait son point d'honneur à vivre du travail de ses mains et, entre deux prédications, tissait des toiles de tente; la pratique assez commune du clergé, qui continuait à assurer ses ressources par l'exercice d'une profession, tout devait contribuer à pousser les fidèles vers une saine activité.

Toute occupation ne leur était cependant pas indifféremment permise. Il en était dont l'exercice était infamant ou même constituait une faute permanente: de celles-là il ne pouvait être question. Aucun acteur, danseur ou histrion quelconque, aucun gladiateur ne pouvait être admis au baptême, s'il ne renonçait à sa profession. A plus forte raison, tous ces louches entremetteurs qui faisaient de la débauche un profit. (*Constitutions apostoliques*, VIII, 32.)

Certains métiers étaient réputés dangereux et pratiquement interdits, parce qu'ils impliquaient un sentiment idolâtrique, ou du moins le favorisaient chez d'autres: tels l'orfèvrerie et la sculpture, qui exposaient à reproduire les images des dieux païens. Tertullien veut même interdire l'enseignement des lettres, où d'habitude la mythologie prend trop de place. Si l'on trouve chez lui, chez un Tatien, qui se glorifie d'être un « barbare », et même chez le Grec raffiné qu'était Clément d'Alexandrie, des condamnations sévères de l'art antique, celles-ci se justifiaient par le fait que les statues, les peintures, pour être des chefs-d'œuvre, n'en demeuraient pas moins la glorification plastique du paganisme et, trop souvent, blessaient la décence à un point qui excitait l'indignation des païens les moins pudibonds (Properce, *Eleg.*, II, 6). Et que dire des milieux d'artistes et de leur immoralité bien connue ? Mais l'art en lui-même, pour les chrétiens comme pour tout homme cultivé, était digne de tout respect et de toute admiration, dès qu'on avait écarté de lui le danger. « On peut louer l'art, dit Clément d'Alexandrie (*Protreptique*, 4), dès qu'il ne devient pas pour l'homme une cause d'erreur. » Eux-mêmes le pratiquaient. Les catacombes nous ont heureusement gardé quelques spécimens de peinture décorative, où se mêlent certains sujets païens susceptibles d'une interprétation allégorique, la légende d'Orphée et d'Eurydice, par exemple.

Réservée vis-à-vis de la culture des arts plastiques, l'Eglise semblait au contraire, à cette époque, encourager l'exercice de la médecine. Les clercs eux-mêmes la pratiquaient. Sans doute, elle leur fournissaient un moyen facile d'aborder les malades et de leur donner, avec les soins du

corps, la guérison de l'âme. Ils tiennent en tout cas une très large place dans la liste des médecins chrétiens qui nous sont connus, et ce n'est peut-être pas un pur hasard; un peu plus tard, Cassiodore recommandait encore à ses moines l'étude des livres de médecine.

**Le commerce.** Chez les Romains, le commerce était réputé méprisable. A la fin de la République et sous l'Empire, on ne tolérait, pour les hautes classes, que le grand commerce, sans doute à cause des énormes avantages qu'il procurait. Malgré les protestations d'un Hermas, d'un Tertullien, d'un Lactance, il fut pratiqué de tout temps par les fidèles, mais avec la retenue et l'équité dont la morale évangélique faisait un devoir. Saint Cyprien et le concile d'Elvire n'ont condamné que les abus dont certains clercs se rendaient coupables sur ce point.

Il n'en allait pas de même de la banque et du prêt à intérêt. Chez les Romains, il y avait en cette matière de scandaleux abus. Généralement les prêteurs exigeaient 12 %; on alla même jusqu'à 24 %. Horace parle de certain usurier qui réclamait 60 %. L'esprit de charité qui animait la société chrétienne était contraire, non seulement aux exagérations coupables, mais même au principe de l'intérêt. Les fidèles n'étaient-ils pas tous frères et ne devaient-ils pas se rendre de mutuels services ? C'était un idéal que tous les docteurs et tous les conciles recommandaient, mais auquel la pratique souvent ne répondait pas. Si, pour les laïques, on se contentait d'un blâme qui n'allait pas jusqu'à les priver de la communion, la législation était plus stricte vis-à-vis des clercs : en pareil cas, ils étaient exclus des fonctions ecclésiastiques (*Elvire*, can. 20; *Arles*, can. 12).

**Jeux et spectacles.** Dans la vie sociale des Romains, les jeux et les spectacles tenaient une place importante. A l'origine, ils consistaient « en courses instituées dans un but religieux, pour rendre un culte aux divinités protectrices des chevaux et des mulets, Mars et Consus ».[1] Dans la suite, on promit des jeux aux dieux à propos de tout événement extraordinaire et, à force d'être renouvelés, ils devinrent des fêtes annuelles dont le nombre alla toujours croissant. Malgré des essais de restriction, on comptait, sous Marc-Aurèle, cent trente-cinq jours de jeux; en 354, il y en avait cent soixante-quinze.

1. L. Friedlaender, *Les Jeux*, dans *Manuel des Antiquités romaines*, par Th. Mommsen et J. Marquardt, trad. franç., t. XIII, p. 247 sv. Paris, 1890.

Aux jeux du cirque, qui consistaient en courses de chevaux et de chars, s'adjoignirent plus tard les jeux scéniques, qui se transformèrent en de vraies représentations dramatiques, puis les combats de gladiateurs, importés d'Etrurie. Si l'on ajoute les luttes d'athlètes, les exercices des équilibristes, des danseurs de corde, des jongleurs, on aura une idée des plaisirs et des fêtes fournies, sous l'Empire, au peuple de Rome et des provinces.

En principe, les chrétiens n'étaient pas hostiles à la joie et leur culte comportait des fêtes. Mais les jeux publics, de quelque espèce qu'ils fussent, ne pouvaient que leur demeurer étrangers. La plupart étaient donnés à l'occasion d'une solennité païenne, et les pratiques idolâtriques en réglaient le cours. De plus, l'inconvenance des représentations scéniques, où les vices des hommes et des dieux étaient trop souvent donnés en spectacle; les charmes dissolvants de la musique et de la danse; la promiscuité malsaine et le laisser-aller de ces foules surexcitées; l'enivrement du sang versé dans des combats inhumains, tout contribuait à ranimer des passions jamais éteintes, à peupler la mémoire et l'imagination de souvenirs qui devenaient vite corrupteurs. Une sage prudence, autant qu'une élémentaire morale, conseillaient aux chrétiens de s'abstenir.

Et ils le faisaient, à l'origine surtout. Cet éloignement des plaisirs populaires était même un signe auquel on les reconnaissait. Au temps de Néron déjà, la foule les accusait d'avoir des « habitudes lugubres », et Tertullien constate la persévérance de cette opinion. Comment d'ailleurs auraient-ils pu fréquenter ces amphithéâtres, ces cirques, d'où partait si souvent le cri de haine: « Les chrétiens aux lions! », où ils avaient vu leurs amis, leurs frères dans la foi, leurs parents peut-être succomber sous la dent des fauves, et dont l'arène était encore imprégnée du sang versé par ces martyrs ?

Tertullien comprenait dans son ostracisme même les exercices athlétiques, la course, le jet du disque, qu'il juge diaboliques (*De spectac.*, 18). Clément d'Alexandrie, au contraire, recommande aux jeunes gens ces exercices, aussi bons pour la santé du corps que pour l'harmonieux développement de l'âme. (*Paedagog.*, III, 10.)

**Les Bains.**

Aux spectacles on peut assimiler les bains. Ils étaient devenus, en effet, une exhibition mondaine, autant qu'une pratique d'hygiène. On sait à quel point le luxe en cette matière avait été poussé sous l'Empire. Bains chauds et bains froids étaient très nombreux

et organisés avec un véritable raffinement de délicatesse et de magnificence. Les thermes de Néron, de Titus, de Trajan et surtout de Caracalla et de Dioclétien étaient des merveilles. Outre les pièces spéciales, *tepidarium* pour bains de vapeur, *caldarium* avec eau chaude, *frigidarium* pour les bains froids, on y trouvait des salles de repos, des bibliothèques, des galeries de tableaux, des halles de gymnastique et même des temples. C'était un lieu de rendez-vous, une sorte de cercle, où l'on rencontrait ses amis, où l'on organisait des repas.

Les chrétiens ne pouvaient manquer de les fréquenter, à moins de posséder, comme quelques riches, des bains privés. Mais ils s'y trouvaient exposés à des dangers contre lesquels les écrivains ecclésiastiques ne cessent de les prévenir. Les bains, en effet, étaient, la plupart du temps, communs: hommes et femmes s'y rencontraient, dans une nudité qui bravait toute pudeur. Clément d'Alexandrie (*Paedagog.*, III, 5) parle de ces matrones qui, très réservées dans leur intérieur, semblent, au bain, dépouiller toute convenance. Les plus modestes excluent les étrangers, mais se livrent indiscrètement aux soins de leurs esclaves, rassurées par cela seul que ces hommes font partie de leur domesticité. Saint Cyprien (*De hab. virg.*, 19) blâme énergiquement les vierges chrétiennes qui ne craignent pas de risquer leur vertu dans de tels milieux. La règle était de n'user des bains que dans la mesure nécessaire, et de toujours éviter la présence de personnes d'autre sexe.

**Vie privée.**

Dans une société où la morale était le luxe de quelques philosophes et de ces âmes « naturellement chrétiennes » dont parle Tertullien, l'atmosphère générale n'était guère favorable à la pratique des austères devoirs. Son action dissolvante était aidée par cet ennemi intérieur, la concupiscence, que tout homme porte en soi. Aussi, de tout temps, on rencontre dans l'Eglise, à côté d'héroïques vertus, des faiblesses trop humaines pour qu'elles puissent étonner.

Si déjà elles se manifestèrent dès l'époque des Apôtres, plus tard, la grande diffusion du christianisme, en augmentant le nombre des convertis, multiplia les fautes. Les ouvrages de Clément d'Alexandrie, de Tertullien, de saint Cyprien permettent de se représenter la vie de beaucoup de chrétiens qui, ayant renié les idoles, demeurent encore trop souvent des mondains, dont les mœurs diffèrent à peine de celles des riches païens.

Le *Pédagogue* de Clément d'Alexandrie décrit, jusque

dans les moindres détails, leurs habitudes au dedans et au dehors, à table et dans leurs appartements les plus secrets. Il condamne le mobilier somptueux, le luxe des vêtements aux couleurs éclatantes, faits de soie et de pourpre; les festins bruyants où paraissent les mets recherchés, les vins les plus rares et les plus capiteux, servis dans des coupes ciselées; tout cet apparat, ces cortèges d'esclaves et de clients, dont s'entourent quelques-uns, quand ils se montrent en public.

Il raille les femmes dont toute la vie se résume en deux actes : se parer et paraître. Le matin elles sont invisibles. Il faut oindre leur corps de parfums, huile de nard ou essence de rose et de troène; bâtir l'édifice de leur chevelure, où les postiches jouent un grand rôle; lui donner par des onguents appropriés la couleur à la mode; puis, farder les joues, agrandir les yeux par un trait de khôl. Enfin vêtues, elles passent leurs bijoux; les perles sont très recherchées, ainsi que les pierres précieuses: améthyste, céraunie blanche ou noire, jaspe, topaze ou smaragde, montées en bracelets ou en colliers; elles multiplient les chaînes d'or, autour du cou, aux bras, sur la poitrine, ou même autour des chevilles, comme des entraves. Et Clément d'Alexandrie les compare ironiquement à des prisonniers enchaînés et se demande comment, ainsi chargées, elles ne succombent pas sous le faix.

Une fois parées, ces femmes demeurent tout le jour dans la pénombre des appartements; la clarté trop vive du soleil dénoncerait leur maquillage; il ne doit paraître que le soir, à la lumière des flambeaux, dans l'éclat d'un festin. En attendant, elles n'osent bouger, par crainte de déranger l'ordonnance de leur toilette. Si pourtant elles sortent, ce sera dans une litière, protégées par des rideaux à peine entr'ouverts, juste assez cependant pour exciter les regards et provoquer la louange de leurs admirateurs.

Les femmes ne gardent pas seules le triste privilège d'une toilette luxueuse et immodeste; bien des hommes les imitent en cela, ou même leur donnent de fâcheux exemples. On les voit se livrer à des soins mercenaires pour parer leur corps, le masser, l'épiler. Ils rasent la barbe, « qui est l'ornement naturel de l'homme et donne au visage une noble gravité », et portent les cheveux longs comme des femmes. Leurs vêtements d'étoffe légère n'ont plus rien de mâle; les bijoux, les pendeloques dont ils se couvrent, les parfums dont ils abusent, les teintures et les fards qui doivent cacher les ravages de la vieillesse, leur démarche efféminée dénoncent la mollesse d'une vie inoccupée, quand elle n'est pas scandaleuse.

Ce sont là des exceptions sans doute. Mais combien

d'autres qui, venus à l'église dans une tenue modeste, retournés chez eux, changent de costume et de vie, prenant les habitudes du monde au milieu duquel ils vivent. « Ils sont pareils, dit Clément d'Alexandrie, à ces polypes qui s'attachent aux rochers et prennent la teinte des pierres auxquelles ils adhèrent. » (*Paedag.*, III, 11.)

Les canons du concile d'Elvire, vers 300, fournissent, du moins pour l'Espagne, un examen de conscience de la société chrétienne, où les fautes sont mises dans un haut relief. Il y a les apostats qui sont retournés au culte des idoles; quelques-uns ont même pris des sacerdoces païens; il y a les impudiques de toute espèce: fornicateurs, adultères, sodomites; certains parents vont jusqu'à livrer leurs enfants à la prostitution, et l'infanticide n'est pas inconnu; il y a les maris volages, les femmes légères ou imprudentes; il y a enfin les calomniateurs, les faux témoins et les usuriers.

Le tableau est sombre, mais il faut se rappeler qu'il tait les vertus. Pour être équitable, à côté des vices et des défauts signalés, il faudrait montrer l'innombrable armée des martyrs, fidèles au Christ, à travers les supplices et jusqu'à la mort; les saints évêques, un Polycarpe entouré à ce point de la vénération commune que les fidèles se faisaient un honneur de dénouer sa chaussure, un Cyprien, dont l'aristocratique gravité se tempérait de miséricordieuse tendresse. Il faudrait mentionner la multitude des ascètes, hommes et femmes, qui, ayant consacré leur virginité au Christ et renoncé à tout pour le suivre, vivaient dans le monde comme s'ils n'en étaient pas; il faudrait enfin ne pas oublier la foule anonyme de tous ces chrétiens qui, sans bruit, sans apparat, accomplissaient pour Dieu le devoir quotidien.

Voilà la véritable Eglise et les vrais disciples du Christ, que les scandales et les faiblesses de quelques-uns n'ont jamais fait dévier et dont la vie austère, mais joyeuse, était déjà l'image du royaume céleste auquel ils aspiraient.

## BIBLIOGRAPHIE

*L. Duchesne, *Les origines du culte chrétien.* Paris, 1908.

*P. Batiffol, *Histoire du bréviaire romain.* Paris, 1911.

*Dom Baeumer, *Histoire du bréviaire,* trad. par Dom Biron. 2 vol. Paris, 1905.

*E. Vacandard, *Carême,* dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie,* t. II, c. 2139 et suiv. Paris, 1910.

*A. Bigelmair, *Die Beteiligung der Christen am oeffentlichen Leben in vorconstantinischer Zeit.* Munich, 1902.

Ad. Harnack, *Militia Christi. Die christliche Religion und der Soldatenstand in den ersten drei Jahrhunderten.* Tubingue, 1905.

*E. Vacandard, *La question du service militaire chez les chrétiens des premiers siècles,* dans *Etudes de critique et d'histoire religieuse,* 2e série, pp. 129-168. Paris, 1910.

*P. Allard, *Les esclaves chrétiens depuis les premiers temps de l'Eglise jusqu'à la fin de la domination romaine en Occident,* 5e édition. Paris, 1914.

*F.-X. Funk, *Klemens von Alexandrien über Familie und Eigentum,* dans *Kirchengeschichtliche Abhandlungen und Untersuchungen,* t. II, pp. 45-60. Paderborn, 1899.

*F.-X. Funk, *Handel und Gewerbe im christlichen Altertum, ibid.,* pp. 60-77. Paderborn, 1899.

*F.-X. Funk, *Ueber Reichtum und Handel im christlichen Altertum, ibid.,* t. III, pp. 150-169. Paderborn, 1907.

*J. Tixeront, *Le « Pédagogue » de Clément d'Alexandrie,* dans *Mélanges de Patrologie et d'Histoire des dogmes,* pp. 90-116. Paris, 1921.

*J. Tixeront, *Tertullien moraliste, ibid.,* pp. 117-152. Paris, 1921.

## CHAPITRE XXV

## LA CONVERSION DE CONSTANTIN

## ET L'ÉDIT DE MILAN

Lorsque Dioclétien, après avoir célébré le vingtième anniversaire de son arrivée au pouvoir suprême, déposa la pourpre (305) et enjoignit à son vieux compagnon Maximien de l'imiter, la tétrarchie parut bien ébranlée. Constance Chlore et Galère devinrent augustes; mais celui-ci, sans prendre l'avis de son collègue, poussa sur le trône, avec la dignité de césars, deux soldats de fortune qui avaient tous ses vices, sans posséder sa bravoure et ses capacités militaires. Sévère reçut l'Italie, Maximin Daïa, neveu de Galère, l'Asie mineure et l'Egypte, où il devait continuer la politique de persécution contre les chrétiens. Dans cette distribution des honneurs, Constantin, fils de Constance, et Maxence, fils de Maximien, avaient été délibérément oubliés. Ils devaient bientôt prendre leur revanche.

**La fin de la tétrarchie.**

Le premier, à cette date, vivait encore à la cour d'Orient, gardé presque comme un otage. Galère, plus d'une fois, avait tenté de se débarrasser de celui qu'il craignait comme un rival, en l'engageant dans des affaires périlleuses; Constantin s'était toujours tiré de ces expéditions à son avantage, y gagnant de la gloire et un nouvel ascendant sur les troupes qui l'admiraient. Bientôt son père, vieilli avant l'âge, le réclama auprès de lui, et Galère, après bien des tergiversations et des ruses qui furent éventées, ne put résister plus longtemps aux désirs d'un collègue qu'il redoutait. Constantin put enfin rejoindre son père dans les Gaules, à Gesoriacum (Boulogne-sur-Mer), au moment où il se disposait à pas-

ser avec une armée chez les Bretons. La mort devait le prendre à York quelques mois plus tard. Aussitôt ses soldats acclamèrent Constantin comme chef et lui offrirent la pourpre. Galère, craignant une révolte, le reconnut pour césar et fit monter Sévère au rang d'auguste.

Mais tandis que Constantin pacifiait la région rhénane, une révolte éclatait à Rome: les prétoriens gagnés par les largesses de Maxence l'avaient proclamé empereur. Pour se garantir contre les forces réunies de Sévère et de Galère, le nouveau maître de Rome fit appel à Maximien, qui se rongeait d'ennui dans sa retraite de Campanie (306). Le vieil auguste était resté populaire auprès des troupes qu'il avait longtemps commandées; abandonnant Sévère, elles passèrent dans son camp. Leur chef, traqué dans la Haute-Italie, dut se rendre et, pour toute faveur, obtint de choisir lui-même le genre de mort qui lui conviendrait.

Il était peu probable que Galère se résignât à une défaite qui renversait tous ses plans et mettait son autorité en péril. Pour le tenir en échec, Maximien, du consentement de Maxence, projeta une alliance étroite avec Constantin et lui donna en mariage sa fille Fausta. Mais, à Rome même, le père et le fils ne purent s'entendre; Maximien voulait pour lui seul la réalité du pouvoir. Il essaya de détrôner Maxence; les prétoriens restés fidèles au chef qui se faisait le pourvoyeur complaisant de leurs plaisirs expulsèrent son rival. Maximien tenta de relever son prestige en rappelant Dioclétien, qui eut la sagesse de refuser, puis en négociant avec Galère pour obtenir des territoires. Licinius lui fut préféré. Finalement, il se retira dans les Gaules, à Arles, auprès de son gendre. Là encore il intrigua, voulut même assassiner Constantin et, découvert, dut se faire justice à lui-même (310).

Maxence, qui avait chassé son père, se posa en vengeur de sa mémoire lorsque Constantin fit abattre les statues de Maximien. En réalité, il visait à être seul maître de l'Occident; Constantin, de son côté, n'était pas éloigné de nourrir une pareille ambition. La guerre devenait inévitable ; elle éclata en 312.

**Conversion de Constantin.**

Au mois de septembre, Constantin, par une marche rapide, ramena ses troupes des bords du Rhin vers les Alpes, que la fonte des neiges avait rendues praticables. Il franchit le mont Genèvre, bouscula les petits postes qui gardaient les passages, emporta Suse et défit devant Turin l'armée qui l'attendait. Bientôt Milan se rendit et une nouvelle victoire remportée

dans les environs de Vérone rendit Constantin maître de l'Italie du nord. Durant cette campagne, il s'était assuré la neutralité bienveillante de Licinius, à qui il avait donné en mariage sa sœur Constantia. Par ailleurs, Galère était mort, Maximin occupé à visiter l'Orient et à appliquer sa politique antichrétienne.

Mais il restait Rome avec toutes ses ressources, Rome défendue par cent mille hommes et que protégeaient les puissantes fortifications d'Aurélien. N'était-ce pas témérité de vouloir la réduire avec une armée de trente mille soldats, victorieux sans doute, mais déjà fatigués par de rudes combats ? Ce fut pourtant à ce parti que s'arrêta Constantin.

A cette heure, il se croyait déjà sous la protecion du Dieu des chrétiens et, avec son secours, assuré de la victoire. Une transformation s'était opérée en lui, dont quelques détails nous échappent, mais qui reste certaine dans ses résultats. « Parti païen des Gaules, Constantin arriva chrétien devant Rome. »[1] Jusque-là, s'il avait connu les chrétiens, si, à l'exemple de son père, il les avait ménagés et même protégés, il n'avait pas adhéré à leurs doctrines. Le dieu auquel s'adressaient ses hommages était Apollon, identifié avec le Soleil. Il lui rendait un culte, avait relevé ses autels en Gaule et en Bretagne et se plaçait sous sa sauvegarde.

C'est dans ces sentiments qu'il entreprit la campagne contre Maxence. Il est possible pourtant qu'un travail intérieur l'ait déjà rapproché du christianisme, et que son esprit ait été frappé par un argument dont il usera fréquemment par la suite. L'expérience lui avait montré que les princes favorables aux chrétiens, son père et lui-même, avaient réussi dans leurs entreprises, tandis que les persécuteurs échouaient misérablement.

Mais cette évolution fut hâtée par un événement dont la réalité n'est pas contestable, même si quelques circonstances demeurent incertaines. « Une après-midi, raconte Eusèbe (*Vita Constant.*, I, 28), vers le déclin du jour, une croix lumineuse lui apparut au-dessus du soleil, entourée de cette inscription : Par ce signe tu vaincras. » Constantin et ses soldats furent dans l'étonnement et le chef ne savait à quoi se résoudre. Mais, dans la nuit, le Christ se montra à lui avec le même signe et lui enjoignit de le fixer sur un étendard qui serait sa protection dans le combat.

Rien dans ce récit ne permet de dire où et quand eut lieu cette vision. Un panégyriste semble la localiser en Gaule;[2]

1. J. MAURICE, *Constantin le Grand*, p. 29.
2. *Ibid.*, p. 31.

Lactance, qui la raconte également (*De mortibus persecutorum*, 44) la place durant la marche sur Rome. Elle eut lieu, en tout cas, avant la bataille décisive, et Constantin était déjà chrétien d'intention quand il aborda Maxence.

Celui-ci avait interrogé les oracles qui ne lui furent pas favorables. Il hésitait, mais le peuple, honteux de sa lâcheté, le poussait à l'attaque de son rival. Les Livres sybillins consultés par les sénateurs déclarèrent que « l'ennemi de Rome devait périr ». Réponse ambiguë, mais qui décida le tyran à sortir de Rome avec son armée. Elle était puissante; il commit la faute de l'engager entre des collines, dans des vallées étroites où elle ne pouvait se déployer. Constantin la surprit dans cette situation critique et lui fit subir de telles pertes qu'elle reflua en désordre vers Rome. Un pont de bois, établi parallèlement au pont Milvius, se rompit sous la masse des fuyards; Maxence lui-même fut précipité dans le Tibre et son cadavre, roulé par les flots, s'en vint échouer sur la rive, parmi d'autres victimes du désastre qui ruinait définitivement sa cause.

Le lendemain, 29 octobre, Constantin entrait dans Rome en triomphateur, précédé du Sénat qui s'était porté à sa rencontre, salué par les acclamations d'une foule enthousiaste. Les honneurs habituels en pareil cas lui furent rendus; les titres de « Libérateur de la Ville », de « Fondateur du repos », de « Restaurateur de la République » lui furent décernés; le Sénat fit construire un arc de triomphe qui, à sa manière, témoignait en faveur de la protection divine (*instinctu divinitatis*) accordée à Constantin; lui-même, à son tour, proclamait solennellement sa confiance dans la Croix. « Il ordonna sur le champ, écrit Eusèbe (H. E., IX, 9), d'élever le trophée de la Passion salutaire dans la main de sa propre statue, et il commanda à ceux qui le plaçaient lui-même dans l'endroit de Rome le plus fréquenté, ayant dans sa main droite le signe sauveur, de poser, dans la langue des Romains, l'inscription suivante, en ces termes mêmes : C'est par ce signe de salut, cette véritable preuve du courage, que votre ville a été par moi sauvée et délivrée du joug du tyran, et qu'en outre le Sénat et le peuple des Romains ont été affranchis et rétablis par moi dans leur ancienne illustration et splendeur. »

**L'édit de Milan.**

Du moment qu'il adhérait à la foi des chrétiens, Constantin ne pouvait tolérer qu'elle demeurât proscrite par les lois. Il était désormais, du fait de ses victoires et en vertu du titre de *Maximus* conféré par le Sénat, le premier chef de l'Empire et pouvait,

en conséquence, prendre l'initiative des mesures qui fonderaient la liberté religieuse. Il ne faillit point à cette tâche.

Après un court séjour à Rome, Constantin gagna Milan aux approches de l'hiver. C'est là qu'il rencontra Licinius et que fut célébré le mariage de celui-ci avec Constantia. Les deux empereurs traitèrent des affaires publiques et notamment de la question religieuse. Licinius était resté païen, mais son intérêt l'engageait à soutenir la politique constantinienne.

De ces délibérations sortit un acte qui nous est connu par des lettres adressées aux gouverneurs de provinces, et dont Eusèbe (H. E., X, 5) et Lactance (*De mort. persec.*, 48) ont conservé le texte. Le prologue manque chez Lactance et on a supposé qu'il ne fut pas publié dans les états de Licinius, parce qu'il impliquait un blâme à la politique antérieure.[1]

« Depuis longtemps déjà, y était-il dit, considérant que la liberté de religion ne peut être refusée et que l'on doit donner à la raison et à la volonté de chacun la faculté de traiter les choses divines selon sa préférence, nous avons ordonné que tous, les chrétiens y compris, pussent rester fidèles à leurs idées et à leurs pratiques. Mais comme plusieurs conditions contraires paraissaient clairement avoir été ajoutées au rescrit par lequel cette concession était accordée, il est peut-être arrivé que quelques-uns d'entre eux ont été empêchés d'en jouir.

« Pendant que nous étions heureusement réunis à Milan, moi Constantin auguste, et moi Licinius auguste, et que nous discutions de tout ce qui a trait à l'intérêt et à la sécurité publics, parmi les objets qui nous ont paru utiles au plus grand nombre, nous avons cru devoir mettre au premier rang ce qui concerne le culte de la divinité, c'est-à-dire d'accorder aux chrétiens et à tous la libre faculté de suivre la religion qu'ils voudraient, afin que la divinité qui réside au ciel pût être bienveillante et propice à nous et à tous ceux qui vivent sous notre autorité. Aussi, sous l'empire de ce dessein salutaire et de la droite raison, nous avons cru devoir décider de ne refuser la liberté à personne, qu'il se soit rallié à l'observance des chrétiens ou à toute autre religion qu'il jugerait plus convenable pour lui-même, afin que la divinité suprême, dont nous servons librement la religion, puisse nous accorder en tout ses faveurs accoutumées et sa bienveillance. Ainsi, sache Votre Excellence, il nous a plu d'écarter absolument toutes les restrictions que semblaient contenir les lettres adressées antérieurement à vos services sur le nom des chré-

1. J. Maurice, *Constantin le Grand*, p. 57.

tiens, restrictions odieuses et incompatibles avec notre clémence, et de laisser à tous ceux qui gardent la volonté d'observer la religion chrétienne la liberté de le faire, sans être inquiétés ni molestés. Nous avons cru devoir le signifier expressément à votre sollicitude, afin que vous sachiez que nous avons accordé à ces chrétiens la libre et entière faculté de pratiquer leur religion.

« La concession que vous voyez faite aux chrétiens, Votre Excellence le comprend, doit s'appliquer également aux autres; ils doivent avoir la même liberté entière de pratiquer leur religion, comme il convient à la tranquillité de notre temps. Que chacun ait donc la libre faculté d'honorer l'objet de son choix, car nous ne voulons rien soustraire au culte et à la religion.

« En outre, pour ce qui regarde les chrétiens, nous avons jugé bon de décider au sujet des locaux où ils avaient jadis coutume de se réunir, à propos desquels des lettres adressées à vos services avaient donné des instructions, que si quelques-uns d'entre eux ont été mis en vente par notre fisc, ou par qui que ce soit, ils devraient être restitués aux chrétiens pour rien, sans réclamation du prix, toute fraude et toute équivoque étant écartées. Même ceux qui ont reçu ces biens en don doivent les rendre aux chrétiens sans délai. Cependant les acheteurs et les donataires, s'ils réclament quelque chose de notre bienveillance, peuvent s'adresser au Vicaire, qui les dédommagera au nom de notre clémence. Tout cela devra être délivré par vos soins à la corporation des chrétiens, immédiatement et sans retard. Et comme ces mêmes chrétiens possédaient non seulement les locaux où ils se réunissaient, mais d'autres biens encore, appartenant non à des particuliers mais à la corporation, c'est-à-dire aux églises, ces biens vous donnerez ordre qu'ils soient rendus, dans les conditions ci-dessus énoncées, sans équivoque ni débat, à ces mêmes chrétiens, c'est-à-dire à leurs corporations et groupements, mais avec la clause déjà mentionnée, que ceux qui les auront restitués sans exiger aucun prix, comme nous l'avons dit, peuvent espérer de notre bienveillance une indemnité.

« En tout cela, vous devez prêter à ladite corporation des chrétiens le concours le plus efficace, afin que nos ordres soient exécutés au plus tôt et que de la sorte, par notre clémence, il soit pourvu à la tranquillité publique.

« Et ainsi, comme il a déjà été dit, la faveur divine dont nous avons déjà éprouvé les effets dans de graves circonstances, nous demeurera acquise et continuera à soutenir nos succès en tout temps, pour notre bonheur public.

« Et, pour que la teneur de cette décision de notre bienveillance puisse parvenir à la connaissance de tous, vous aurez soin de publier partout cet écrit par voie d'affiches et de le notifier à tous, afin que nul n'ignore les décisions de notre bienveillance. »

Ainsi donc, en vertu de cet édit, toute religion pouvait librement recruter des adeptes et exercer son culte dans l'empire; les chrétiens étaient spécialement désignés comme jouissant de ce droit. Bien plus, les biens qui, dans les récentes persécutions, avaient été confisqués devaient être restitués, même au cas où ils auraient été aliénés; le trésor indemniserait, s'il y avait lieu, les possesseurs actuels.

**Conséquences de l'édit.**

Une révolution venait de s'opérer dans la situation légale de l'Eglise. Malgré une certaine tolérance de l'opinion publique qui, de temps à autre, agissait assez puissamment sur le pouvoir central, pour lui faire prendre une attitude semblable, les chrétiens, même en dehors des heures de crise violente provoquée par un édit persécuteur, demeuraient sous le coup de la vieille législation néronienne qui proscrivait le nom chrétien et soumettait aux pires châtiments quiconque se réclamait de lui. Le nouveau rescrit abrogeait expressément les dispositions concernant « le nom des chrétiens ». (LACTANCE, *De mort persecut.*, 48.)

Il leur rouvrait donc la vie sociale et politique. Désormais les chrétiens pouvaient accepter des charges et des fonctions publiques, puisqu'il leur était loisible de se soustraire aux obligations religieuses qu'elles comportaient. Il facilitait l'apostolat et assurait la tranquillité aux âmes craintives, que les menaces d'une persécution toujours possible retenaient encore dans les pratiques rituelles d'un paganisme démodé. Les conversions se multiplièrent; il est vrai qu'elles n'étaient pas toutes également sincères : quelques-uns, en venant à l'Eglise, entendaient servir leur fortune autant que rendre hommage à la vérité. Le culte, jusque-là discret, même quand il se manifestait au grand jour, prit un plus vif éclat. Les églises détruites dans la tourmente des règnes précédents furent relevées de leurs ruines, de nouvelles furent construites, de proportions plus vastes et plus richement décorées.

Constantin lui-même aidait à ce renouveau et le favorisait de ses largesses. (*Vita Constant.*, I, 42.) Dès 312 ou 313, il avait offert au pape Miltiade, le palais impérial du Latran, près duquel allait bientôt se dresser une basilique. Plus tard, il fit construire les églises de Saint-Pierre, de

Saint-Paul et de Saint-Laurent. D'autres s'élevèrent par les soins de sa mère, sainte Hélène, de sa sœur Anastasie, de sa fille Constantine.

**Le christianisme de Constantin.**

Cette sollicitude montre que la conversion du nouveau maître de Rome n'était pas, comme on l'a dit quelquefois, de pure politique, mais profonde et sincère. A la vérité, il devait continuer à tenir un double rôle : s'il était personnellement rallié à la doctrine du Christ, il n'en demeurait pas moins le chef d'un empire encore tout païen dans ses institutions. Bien plus, la religion ancienne était mêlée si intimement à l'Etat qu'il était difficile de les séparer sans une transformation profonde, que les circonstances ne permettaient pas encore de réaliser et qui, en s'accomplissant trop tôt, eût ébranlé un pouvoir à peine établi. Le Sénat, les collèges sacerdotaux, bien que déchus de leur antique grandeur et privés en partie de leur influence, pouvaient encore par leur résistance émouvoir l'opinion. Une sage politique devait en tenir compte et s'annexer les forces qu'ils représentaient.

Il ne faut donc pas s'étonner de voir Constantin, après sa conversion, garder le titre de Souverain Pontife (*Summus Pontifex*) et, chrétien, rester le chef de la religion païenne. C'était pour elle presque une faveur, une assurance que serait maintenue la liberté de son culte, promise par l'édit de Milan; c'était pour lui une sécurité : en cédant ce titre à un autre, il risquait de le voir devenir un rival, en tout cas, un obstacle à la réalisation de ses desseins. Du reste, pareille conduite n'était pas pour surprendre à cette époque. N'avait-on pas vu des chrétiens, même avant que la tolérance leur fût officiellement concédée, non seulement remplir des charges publiques, mais exercer des sacerdoces païens, devenir *flamines*, par exemple, et servir la divinité impériale?

Mais si l'empereur, surtout au début de son règne, lorsqu'il gouvernait avec Licinius, s'efforça de garantir à tous la liberté religieuse, il était évident néanmoins que ses tendances personnelles le portaient à favoriser le catholicisme et à faire pénétrer son esprit dans la législation et dans les mœurs.

Dès 313, il enjoignait au proconsul d'Afrique, Anulinus, d'exempter le clergé des charges publiques. « Je veux, écrivait-il, que dans la province qui t'est confiée, ceux qui exercent dans l'Eglise catholique, à laquelle préside Cécilien, les fonctions de ce saint culte et qu'on a coutume d'appeler clercs, soient complètement exempts des charges publiques, afin

qu'ils ne soient pas distraits par quelque errement ou abus sacrilège du service dû à la divinité, mais que sans trouble ils obéissent à leurs lois. S'ils rendent à Dieu un culte parfait, il semble qu'il en résultera un grand avantage pour le bien public. » (H. E., X, 7) Cette faveur n'était valable, il le remarquait expressément, que pour le clergé catholique, et non pas pour les membres des sectes schismatiques; preuve, ici encore, des sentiments chrétiens et orthodoxes de Constantin.

Plus tard, une série de lois inspirées par des principes évangéliques favorisèrent la famille dans son honneur et sa stabilité; intervinrent en faveur des veuves et des orphelins; protégèrent les esclaves contre d'injustes traitements; firent respecter la dignité humaine jusque chez les criminels; interdirent le supplice de la croix, celle-ci étant devenue le symbole de la rédemption et du triomphe du Christ.

**Guerre contre Licinius.** La politique religieuse de Constantin avait été suivie par Licinius, son collègue pour l'Orient dans le gouvernement de l'Empire, mais avec des nuances assez accusées. Tandis que le premier inclinait de plus en plus à favoriser le christianisme, le second s'en tenait à une tolérance générale devant laquelle tous les cultes seraient égaux. S'il reconnaissait un dieu suprême (*Summus deus*), il ne l'identifiait pas pour autant avec Celui que désormais Constantin voulait servir. Il y avait là, entre les deux empereurs, une cause de mésintelligence. La politique l'aggrava. Il n'est pas téméraire de croire que l'un et l'autre entendaient garder le premier rang; de la sorte, les anciens alliés devenaient rivaux.

Une première crise éclata en 314. Bassianus, qui avait épousé une sœur de Constantin, Anastasie, devait être promu au rang de césar. Mais on découvrit qu'il trahissait son beau-frère et protecteur, de connivence avec Licinius. Constantin fit mettre à mort Bassianus et déclara la guerre à Licinius. La campagne fut menée rapidement. Battu une première fois à Cibales en Pannonie, Licinius le fut derechef dans la plaine de Mardie en Thrace, et n'eut d'autre ressource que d'accepter les conditions du vainqueur. Il n'était plus qu'un subordonné dans le gouvernement de l'Empire et cédait à Constantin la Grèce et les provinces balkaniques.

Confiné en Orient, Licinius devait se résigner à suivre la politique de Constantin favorable aux chrétiens, ou tenter une nouvelle guerre en s'appuyant sur les forces encore réelles d'un paganisme inquiet de son avenir. Il adopta d'abord

la première attitude et on le vit, en 317, à Sardique, aux côtés de Constantin, proclamer césars Crispus, Constantin II et son propre fils Licinius II. En sa présence, fut distribué aux troupes l'étendard de la nouvelle dynastie, le *Labarum,* qui portait le signe du Christ.

Cette cérémonie, qui aurait dû affermir l'union des deux princes, amena au contraire un revirement dans la politique de Licinius. Il ne tarda pas à reprendre la persécution contre les chrétiens. Celle-ci, d'abord sournoise, en vint à ne plus se dissimuler. Il fut interdit aux évêques de se concerter sur les affaires eccléciastiques, de se réunir en synode et même de se visiter l'un l'autre. Puis on procéda, comme au temps de Dioclétien, à une véritable épuration des fonctionnaires et de l'armée : ceux qui entendaient demeurer chrétiens devaient abandonner leurs charges; bientôt même ils furent menacés de mort. L'exercice de la charité fut entravé; défense de visiter les prisonniers et de subvenir à leurs nécessités. Enfin cet empereur, bien connu pour ses débauches, « jugeant les autres d'après soi-même », comme dit Eusèbe, jeta le soupçon sur les assemblées de chrétiens, en prohibant les réunions liturgiques communes aux hommes et aux femmes, en exigeant que l'instruction religieuse fût donnée à celles-ci, non par les évêques ou autres clercs, mais par des personnes de leur sexe. Sans doute encore pour le même motif, il décréta que les chrétiens devraient tenir leurs assemblées, non dans des oratoires ou des églises, mais en plein air, hors des villes.

Ces mesures vexatoires n'étaient qu'un prélude. Si, par crainte de Constantin, Licinius n'osa pas promulguer un édit de persécution, il la réalisa par des moyens détournés. Quelques gouverneurs de provinces, assurés de complaire à l'empereur, employèrent la violence. Des églises furent fermées, ou même détruites; des évêques, des fidèles, suspects de tiédeur envers Licinius, furent déclarés coupables de trahison et condamnés. « Des hommes, dit Eusèbe, qui n'avaient commis aucun crime étaient arrêtés sans motif et punis comme des assassins. Quelques-uns subirent un nouveau genre de mort: on coupait leur corps en petits morceaux et, après cette exécution d'une horreur tragique, leurs restes étaient jetés à la mer, pour servir de nourriture aux poissons. » (*Vita Constant.*, II, 2) Le Pont eut particulièrement à souffrir : Basile, évêque d'Amasée, subit le martyre; à Sébaste, dans la Petite-Arménie, quarante soldats fidèles au Christ furent condamnés à mourir de froid sur un étang gelé; à Césarée de Cappadoce, l'ancien centurion Gordius fut exécuté. La terreur, comme aux jours sombres de Galère et de Maximin, gagnait les chrétiens.

plus d'un, pour sauver sa vie et ses biens, trahit sa foi; d'autres prirent la fuite et « de nouveau, les campagnes et les déserts recueillirent les serviteurs de Dieu. » (*Vita Constant.*, II, 2)

Les chrétiens n'étaient pas seuls à se plaindre du tyran qui gouvernait l'Orient. Son avarice, sa cupidité le poussaient à des exactions ruineuses pour ses sujets; les lois devaient plier ou se transformer devant son caprice; les hommes, même des plus hautes classes, étaient menacés dans leurs richesses, leurs charges, leurs dignités; les femmes dans leur honneur. Constantin dut faire des observations à son collègue; elles demeurèrent sans effet et ne firent qu'accentuer la tension entre les deux chefs de l'Empire. Un incident amena la guerre.

Les Goths avaient franchi le Danube et faisaient des incursions sur les terres de l'Empire, dans la région des Balkans. Constantin se porta contre eux et les refoula dans cette portion de la Mésie qui relevait de son collègue. Là, il leur livra bataille et les défit complètement. Licinius aussitôt protesta contre cette violation de territoire, parla avec hauteur et finalement fit appel aux armes.

La guerre prit immédiatement l'aspect d'une lutte religieuse, autant que politique. Tandis que Constantin se plaçait ouvertement sous la protection du Christ, faisait porter le *Labarum* à la tête de ses troupes et réclamait les prières des prêtres de son entourage, Licinius offrait des sacrifices au *Soleil invincible*, s'entourait de devins égyptiens et d'aruspices, consultait les oracles et engageait ses soldats à défendre les divinités nationales abandonnées par son rival. Malgré cet appel aux forces du paganisme, malgré la supériorité numérique de son armée, Licinius fut battu sur terre à Andrinople (3 juillet 323), tandis que sa puissante flotte était détruite par Crispus dans l'Hellespont. Il se réfugia sur la côte d'Asie. Constantin l'y poursuivit et, par une nouvelle victoire remportée à Chrysopolis (18 septembre), l'obligea à se rendre à merci. Licinius fut déposé du pouvoir et relégué à Thessalonique; mais quelques mois plus tard, sur la demande des soldats, il fut mis à mort : Constantin était désormais le seul maître de l'Empire.

**Pacification de l'Orient.**

Sa victoire était celle du christianisme, et l'Orient désolé par la persécution allait jouir à nouveau de la liberté. Sans retard, des édits furent publiés qui rétablissaient la situation légale créée par l'édit de Milan. Les exilés, tous ceux qui étaient encore gardés dans les prisons ou dans les mines,

furent rappelés ou libérés. Les églises détruites furent restaurées, les biens confisqués devaient être rendus, à charge pour l'Etat de dédommager, s'il y avait lieu, les détenteurs actuels. Les fonctionnaires destitués à cause de leur foi pouvaient reprendre leurs charges et dignités; les soldats licenciés pour motif religieux étaient libres de rentrer dans l'armée ou de prendre leur congé, avec les avantages de la retraite.

Ces édits, tout en rappelant par leur teneur ceux de 313, rendaient pourtant une autre note. Constantin, n'ayant plus à tenir compte des sentiments d'un collègue païen, manifestait plus ouvertement ses préférences pour la religion du Christ et, sans proscrire encore le paganisme vaincu, le plaçait dans une situation inférieure. La liberté qui lui était assurée prenait l'aspect d'une tolérance provisoire, puisque l'empereur souhaitait la disparition de ce qu'il appelait une « erreur » et le triomphe complet du christianisme.

« Je désire donc, disait-il, gouverner ton peuple dans la paix et sans nulle sédition, pour le bien commun du monde entier et de tous les mortels. Que ceux qui sont encore prisonniers de l'erreur païenne prennent joyeusement avec les fidèles leur part de la paix et de la tranquillité; ce rétablissement de rapports communs peut contribuer puissamment à ramener les hommes dans le droit chemin. Que personne ne moleste les autres, que chacun agisse comme il lui convient. Pourtant les hommes qui possèdent la vérité doivent être bien persuadés que, seuls, vivront saintement et chastement, ceux-là que Vous, ô Dieu suprême, avez appelés au service de vos lois sacro-saintes. Quant à ceux qui se soustraient à leur empire, qu'ils gardent, puisqu'ils le veulent, leurs temples de mensonge; nous, nous maintiendrons la splendide demeure de la vérité, dont vous nous avez fait présent. » (*Vita Constant.*, II, 56)

Et il terminait ainsi : « Que personne, en raison de ses convictions ne porte préjudice à d'autres; que chacun aide son prochain, s'il se peut, par les moyens qu'il juge convenables; si c'est impossible, qu'il s'abstienne. Car autre chose est d'entreprendre spontanément la lutte pour l'immortalité, autre chose d'y contraindre par la violence des supplices. Voilà ma pensée; et, si je l'ai développée plus longuement, plus copieusement que ne l'exigeait le dessein de notre mansuétude, c'est que je ne voulais pas cacher, ni dissimuler la vérité de la foi. Cela surtout, parce que certains prétendent, comme il me revient, que les rites et cérémonies des temples, la puissance des ténèbres, seront entièrement supprimés. Assurément, je l'aurais conseillé à tous les hommes, si les préjugés

de l'erreur ne persistaient encore trop en certains esprits, au grand dommage et détriment du genre humain. »

**Paganisme et christianisme.**

En fait, Constantin favorisait les chrétiens et restreignait les manifestations du culte païen. De préférence, les gouverneurs de provinces, les hauts fonctionnaires étaient choisis parmi les catholiques, et ils avaient toute liberté de pratiquer leur religion. Ceux qui demeuraient attachés au paganisme ne pouvaient, par contre, offrir des sacrifices officiels. Bien plus, une loi interdit bientôt d'ériger des statues aux faux dieux, de pratiquer la divination et de sacrifier. (*Vita Const.*, II, 44-45) Cette défense ne visait probablement que les particuliers, car les sacerdoces païens subsistaient encore, gardant une place et un rôle officiels. Les temples disparaissaient peu à peu, les uns, comme ceux d'Aphaca dans le Liban, d'Egées en Cilicie et d'Héliopolis (Baalbek) en Phénicie étaient démolis, à cause de l'immoralité des pratiques dont ils étaient le théâtre; d'autres furent dépouillés de leurs richesses artistiques, qui vinrent orner la nouvelle capitale de l'Empire. Parfois les populations, devenues chrétiennes en masse, se faisaient les auxiliaires bénévoles de ces exécutions. Elles envahissaient les temples qui n'avaient plus de fidèles, tiraient au grand jour leurs riches ornements et offraient à la risée publique les images grossières dont on avait voulu faire des divinités. (*Vita Const.*, III, 54-56)

Au même temps, les églises se multipliaient et Constantin voulait qu'elles fussent très vastes, « comme si tous les hommes, ou à peu près, ayant rejeté le culte insensé du polythéisme, devaient revenir au vrai Dieu ». (*Vita Const.*, II, 45) Avec Rome, Jérusalem surtout fut l'objet de ses soins et de ses libéralités. On rechercha dans Ælia Capitolina la trace des souvenirs chrétiens et, sur les Lieux Saints souillés, depuis l'époque d'Adrien, par les temples païens, s'élevèrent de vastes constructions. Au Calvaire, l'église de la Résurrection remplaça le temple de Vénus. La piété de sainte Hélène aidait et excitait le zèle de son fils; grâce à elle, des églises furent bâties sur le mont des Oliviers et à Bethléem (327); d'autres, vers le même temps, s'élevèrent à Antioche et à Mambré, qui évoquait le souvenir de la vision d'Abraham.

**Fondation de Constantinople.**

A Constantinople, ce fut une véritable floraison de sanctuaires chrétiens. Dès 324, après sa victoire sur Licinius, Constantin avait remarqué la situation incomparable de Byzance et son importance militaire. Il l'entoura d'une nouvelle enceinte de murailles, la rebâtit en grande partie, lui donna son nom et l'orna de monuments civils et ecclésiastiques grandioses. Rome, par tous ses souvenirs anciens, demeurait la capitale du monde païen. Constantinople allait devenir le centre du nouvel empire chrétien.

L'antique église de la Paix, Sainte-Irène, fut reconstruite; une autre plus vaste et plus riche fut dédiée à la Sagesse divine, Sainte-Sophie; toutes deux étaient alors de forme basilicale, mais elles furent rebâties sur d'autres plans, à l'époque de Justinien. Toute proche du palais était l'église des Saints-Apôtres. Constantin avait voulu en faire son mausolée, dont la splendeur éclipserait tous les tombeaux des empereurs que gardait la Rome antique. Eusèbe ajoute (*Vita Const.*, III, 48) que beaucoup d'autres oratoires en l'honneur des martyrs furent établis soit dans la ville, soit dans les environs.

Le 11 mai 330, eut lieu l'inauguration solennelle de la capitale. Dans un site incomparable, elle étalait sa jeune beauté : les églises, les palais, les thermes, les hippodromes récemment construits, les œuvres d'art apportées du dehors lui faisaient une parure éclatante. Tout un peuple de fonctionnaires et de clients, avec la plèbe en liesse, saluait de ses cris enthousiastes le maître dont il attendait la faveur et sollicitait les largesses. Les fêtes furent magnifiques et durèrent quarante jours. Si elles comprirent encore quelques rites païens, leur caractère fut avant tout chrétien, et l'empereur, en plaçant la croix au faîte de son palais, proclamait son triomphe.

Constantinople inaugurait ainsi, la vingt-cinquième année du règne de son fondateur, le cycle de ses brillantes destinées.

## BIBLIOGRAPHIE

*A. DE BROGLIE, *L'Eglise et l'Empire romain au IV^e^ siècle*, t. I et II. Paris, 1856.

G. BOISSIER, *La fin du paganisme*, t. I. Paris, 1909.

*P. ALLARD, *Le christianisme et l'Empire romain de Néron à Théodose*. Paris, 1908.

*P. BATIFFOL, *La paix constantinienne et le catholicisme*. Paris, 1914.

*J. MAURICE, *Constantin le Grand. L'origine de la civilisation chrétienne*. Paris, s. d.

V. SCHULTZE, *Altchristliche Staedte und Landschaften, I. Konstantinopel* (324-345). Leipzig, 1913.

## CHAPITRE XXVI

## LE DONATISME

La persécution de Dioclétien, comme celle de Dèce, mit l'Eglise en péril, non seulement par les spoliations qui l'accompagnèrent ou par les morts qu'elle causa, mais surtout par les crises intérieures dont elle fut l'occasion. Quelques-unes aboutirent à des schismes déclarés et tenaces qui, durant tout un siècle, allaient troubler la chrétienté. A Rome, en Egypte, en Afrique surtout, l'agitation se produisit avant même qu'une paix stable eût été assurée. Seule la Gaule, très peu éprouvée par la persécution, échappa à ces funestes divisions.

Cette fois encore, il s'agissait de savoir quelle attitude prendre en face de ceux qui avaient failli sous l'épreuve, et de déterminer à quelles conditions ils pourraient rentrer dans l'Eglise qu'ils avaient trahie. Il y avait les renégats, notoirement coupables, les faibles qui, en face du danger, avaient cherché des compromis plus ou moins équivoques; il y avait les prudents, dont l'attitude ferme, mais réservée, avait été taxée de lâcheté par les téméraires. Certains même, dont la conduite avait été fort suspecte, le danger passé, affichaient un zèle intransigeant et se faisaient accusateurs, pour ne pas devenir accusés.

**Mensurius de Carthage.**

Ce fut le cas de quelques-uns de ceux qui, en Afrique, menèrent une bruyante campagne contre l'évêque de Carthage et en vinrent, un peu plus tard, à provoquer un schisme. L'église de Numidie n'avait montré qu'un médiocre courage durant la persécution : les apostasies, ou du moins les demi-reniements s'y étaient multipliés. Le clergé lui-même, sans en excepter certains évêques, avait donné l'exemple de la défection. A Cirta (Constantine), notamment, des vases sacrés, des

exemplaires de l'Ecriture, avaient été livrés aux autorités. Mais on oublia vite ses propres faiblesses, pour glorifier les actes d'héroïsme qui avaient pu se produire et, au besoin, condamner sévèrement ceux qui, dans des communautés plus lointaines, paraissaient suspects.

Dès 304, des rapports infamants étaient colportés en Numidie sur le primat de Carthage, Mensurius. On le désignait couramment comme *traditeur*. Informé de ces accusations, il n'hésita pas à écrire à Secundius, évêque de Tigisi et primat de Numidie, pour lui exposer en toute franchise quelle avait été sa conduite pendant la persécution. Il s'en était tenu aux mesures de prudence déjà préconisées par saint Cyprien, blâmant les téméraires et les provocateurs. Lui-même, lorsqu'il avait été mis en demeure de livrer les Saintes Ecritures, s'en était tiré par un stratagème : dissimulant tous les livres orthodoxes et les archives de son église, il n'avait abandonné aux agents que des ouvrages hérétiques. Le proconsul s'était contenté de ce geste. Secundius, dans sa réponse, se garda de toute parole compromettante : il ne loua ni ne blâma; heureux cependant que cette correspondance, dont il ne fit pas mystère, plaçât Mensurius en posture d'accusé.

D'ailleurs, il était déjà en relation avec les opposants de Carthage. Ici, tout un parti s'était formé contre l'évêque. Les exaltés l'accusaient de lâcheté; les mécontents de toute sorte, ceux dont il avait troublé les calculs intéressés, les vaniteux qui, pour avoir subi la prison, se croyaient au-dessus des règles de la discipline ecclésiastique, le regardaient avec mépris. En face de son attitude réservée, on exaltait le courage des martyrs d'Abitène qui souffraient alors à Carthage même; à ses paroles de prudence, on opposait la proclamation énergique par laquelle ces confesseurs de la foi, usurpant le rôle réservé à la hiérarchie, mettaient hors de la communion ecclésiastique tous ceux qui avaient faibli devant les persécuteurs, et on n'était pas loin d'appliquer à Mensurius la phrase qui terminait leur manifeste : « Quiconque aura été en communion avec les *traditeurs* n'aura point de part avec nous au royaume céleste. »

Plus encore que l'évêque, son diacre Cécilien était en butte aux attaques du parti. On lui reprochait la dureté avec laquelle il avait exécuté les décisions épiscopales. Ne l'avait-on pas vu monter la garde autour des prisons et, par des gens à lui, écarter brutalement les fidèles venus pour saluer les confesseurs de la foi et subvenir à leurs besoins? N'avait-il pas laissé ceux-ci dans l'abandon, les condamnant ainsi parfois à mourir de faim, en les privant des secours que la charité

leur destinait? Aux griefs généraux s'ajoutaient contre lui des rancunes personnelles. Lucille, riche espagnole établie à Carthage, était une personne fort dévote, mais elle avait pour les reliques un culte quelque peu extravagant et qui touchait à la superstition. Non contente de porter toujours sur elle un os « de je ne sais quel homme » dit Optat de Milève, d'un homme qui n'était peut-être pas un martyr, en tout cas n'avait pas été reconnu comme tel par l'évêque, elle le baisait ostensiblement avant de communier. Blâmée pour cette pratique, elle s'éloigna furieuse et devint l'ennemie acharnée du diacre qui l'avait admonestée. (*De schismate Donatistarum*, I, 16)

Tous ces mécontents se groupèrent bientôt autour d'un évêque numide, Donat des Cases Noires, compromis dans la persécution et qui vivait retiré à Carthage. Ce personnage suspect, mais remuant, servait d'intermédiaire entre les ennemis de Mensurius et l'épiscopat de son pays, toujours à l'affût de quelque circonstance qui lui permît de se grandir, en abaissant celui dont il était jaloux.

**L'élection de Cécilien.**

Elle vint en 311, lorsqu'il s'agit de donner un successeur à Mensurius. L'évêque de Carthage avait été appelé à Rome devant Maxence, dont dépendait alors l'Afrique, afin de fournir des explications sur quelques incidents politiques qui s'étaient produits durant la révolte du vicaire Alexandre, et où un diacre se trouvait impliqué. Mensurius put aisément justifier son clergé et reçut l'autorisation de regagner sa ville épiscopale, mais il mourut au cours du voyage. Sa succession fut vivement disputée : les candidats ne manquaient pas. En dehors du diacre Cécilien, deux prêtres, Botrus et Célestius, et sans doute aussi le lecteur Majorin, poussé par Lucille. Comme on craignait des troubles, l'élection se fit rapidement, avant l'arrivée des évêques numides : Cécilien fut choisi par la majorité des fidèles et consacré par trois évêques, dont Félix d'Aptonge.

A peine était-il installé, qu'une vieille femme lui remit, conformément aux volontés de Mensurius, un écrit contenant la liste des objets précieux remis en dépôt par l'évêque, avant son départ, à deux hommes qu'il croyait sûrs. Ceux-ci ignoraient l'existence de cet inventaire et, se croyant dégagés de toute réclamation, dilapidèrent les trésors de l'église. Grande fut leur surprise et leur colère; ils n'avaient qu'une ressource, quitter la communauté, se joindre au groupe des mécontents et intriguer contre l'évêque. Ainsi, comme le dit

Optat, « la colère d'une femme rappelée au respect de la discipline engendra le schisme, l'ambition de quelques-uns l'entretint et l'avarice de plusieurs autres le fortifia ». (*De schism. Donat.*, I, 19) Tous furent d'accord pour attaquer l'élection de Cécilien et le primat de Numidie, Secundius, n'était que trop disposé à recevoir l'appel qui lui fut adressé.

**Le schisme.** En hâte, il prit avec lui un groupe imposant d'évêques et se rendit à Carthage. Dès l'abord, les nouveaux venus refusèrent d'entrer en relations avec Cécilien et le regardèrent comme un accusé, ou même un coupable. Au nombre de soixante-dix, ils se réunirent en concile pour prononcer sur son cas. Parmi ces juges, plusieurs étaient fort peu recommandables. Dans une assemblée tenue à Cirta, en 305, pour l'élection de l'évêque de cette ville, des faits graves avaient été dévoilés. Lorsque Secundius de Tigisi, primat de Numidie, qui faisait fonction de président, s'informa si les douze évêques présents étaient dignes de prendre part à la consécration de l'élu, quatre d'entre eux durent avouer qu'ils avaient livré les Ecritures pendant la persécution; ils se contentaient d'invoquer en leur faveur les circonstances atténuantes. Lorsqu'on en vint à Purpurius de Limata, accusé d'avoir tué un de ses neveux, celui-ci, plutôt que de se défendre, attaqua Secundius lui-même et lui reprocha violemment d'être, lui aussi, un traditeur. Troublé, le primat, qui craignait sans doute des révélations pénibles et compromettantes, arrêta l'enquête en disant : « Vous vous connaissez et Dieu vous connaît; prenez place. » Puis l'on procéda à l'ordination. (S. Augustin, *Contra Crescon.*, III, 30) Et c'étaient ces hommes, des lâches en face de la persécution, qui venaient se faire à Carthage les défenseurs de la morale et de la discipline ecclésiastique! C'étaient eux qui bientôt, en face de l'Eglise catholique tout entière, allaient se déclarer les « Purs » et les « Saints »!

Le soi-disant concile ordonna à Cécilien de comparaître devant lui, ce qu'il refusa de faire. Il se déclarait prêt cependant à répondre à des accusations précises et même, si l'on contestait la validité de sa consécration, à la faire renouveler par le primat de Numidie et ses collègues. Ils ne voulurent rien admettre de pareil. Le terrible Purpurius de Limata voulait bien lui imposer les mains comme à un pénitent, et non comme à un évêque, encore parlait-il de lui casser la tête. Le procès commença et aboutit à une sentence qui déclarait nulles l'élection et l'ordination de Cécilien : il avait été consacré en l'absence du primat de Numidie, à qui revenait

ce droit, et de plus, par un indigne, un traditeur, Félix d'Aptonge. De ces deux griefs, aucun n'était fondé. Le privilège accordé au primat de Numidie n'avait rien d'une règle canonique et le fait de ne pas l'avoir respecté, dans des circonstances particulières, ne pouvait vicier l'ordination; quant aux accusations portées contre Félix, la suite montra leur entière fausseté.

Néanmoins on procéda à une nouvelle élection. Le choix des schismatiques se porta sur un lecteur, Majorin, client de Lucille. Pour aboutir plus sûrement, cette dévote vindicative avait acheté les suffrages de plusieurs évêques. Le nouvel élu fut rapidement consacré et des lettres firent part à toute l'église d'Afrique des récentes décisions. Le schisme était consommé. Tandis que Cécilien, soutenu par la grande majorité des catholiques, maintenait ses droits, en face de lui, s'organisait une petite église qui, malgré ses tares originelles, devait prendre bientôt une large extension et semer la discorde et la guerre pendant plus d'un siècle.

**Attitude de Constantin.**

Mais, sur ces entrefaites, Constantin, vainqueur de Maxence, était devenu le maître de l'Afrique et, d'accord avec Licinius, préparait l'édit qui rendrait la liberté aux chrétiens. On se demandait à Carthage vers qui se porteraient ses préférences. Sans hésitation, il reconnut Cécilien comme véritable évêque : c'est avec lui seul qu'il entendait traiter, seuls ses partisans jouiraient des faveurs impériales et les fonctionnaires devaient les protéger contre les factieux. « Comme j'ai appris, lui écrivait-il, que certaines gens, dont l'esprit n'est pas consistant, veulent amener le peuple de l'Eglise très sainte et très catholique à une doctrine très falsifiée et mauvaise, sache que j'ai donné de tels ordres au proconsul Anulinus, comme aussi à Patricius, vicaire des préfets, qu'ils auront, entre toutes autres choses un soin convenable de ceci surtout et qu'ils ne cesseront de veiller sur ce qui se fait de pareil. C'est pourquoi, si tu vois de telles gens persévérer dans cette folie, sans hésitation aucune, va aux juges susdits et saisis-les de l'affaire, afin qu'ils traitent ces gens comme je le leur ai ordonné oralement. » (Eusèbe, H. E., X, 6)

De leur côté, les schismatiques n'entendaient pas rester dans une situation effacée et suspecte. Ils tentèrent d'entrer en communion avec les églises d'Italie, de Gaule et d'Espagne, mais sans succès d'ailleurs. Ils se tournèrent alors vers l'empereur et firent remettre au proconsul Anulinus une supplique adressée à Constantin, qu'accompagnait un rapport sur

l'affaire de Cécilien. Par ces lettres, ils demandaient que le cas fût soumis à des évêques gaulois : la Gaule avait à peine souffert de la persécution et, par conséquent, on pouvait, dans ce pays, traiter avec impartialité la question des *lapsi*.

A cette heure, le parti était dirigé par Donat, qui lui donna son nom et en fut le véritable organisateur. L'obscur Majorin avait déjà disparu ou s'était effacé devant une personnalité plus active et plus énergique. Ce Donat n'était autre, semble-t-il, que l'ancien évêque des Cases Noires, retiré à Carthage, et qui avait déjà intrigué contre Mensurius et Cécilien. C'était un ambitieux, mais bien doué; formé dans les écoles dès sa jeunesse, il ne manquait ni de talent ni de science, surtout il possédait les qualités d'un chef de parti : la décision, l'autorité et, quand il le fallait, une diplomatie assez souple pour savoir attendre le moment propice. Grâce à sa ténacité, le schisme, qui aurait dû être brisé dès le début par l'opposition de l'Eglise réunie à celle de l'Etat, non seulement survécut aux condamnations qui l'atteignirent, mais s'amplifia et, de Carthage, gagna toute l'Afrique qu'il mit en révolution.

**Concile de Rome.** Constantin, à peine rallié au christianisme, peu au courant de ses doctrines, était sollicité de fournir des juges en matière ecclésiastique. Il s'en montra étonné; mais comme son grand souci était d'établir partout la paix, il accueillit la demande, non pour favoriser le schisme, mais pour que tout fût terminé « selon le droit », ainsi qu'il le dit au pape Miltiade. (Eusèbe, H. E., X, 5) Celui-ci fut mis au courant des mesures prises par l'empereur et chargé de présider au règlement de l'affaire. Cécilien avait été convoqué « avec dix évêques de ceux qui le blâmaient et dix autres qu'il croirait utiles à sa cause ». (Eusèbe, *ibid.*) D'autre part, trois évêques des Gaules, Reticius d'Autun, Maternus de Cologne et Marin d'Arles avaient été mandés à Rome pour entendre la cause. Miltiade leur adjoignit quinze évêques italiens et, sous sa présidence, une assemblée se tint, le 2 octobre 313, dans la maison de Fausta, au Latran.

Les juges possédaient déjà les pièces venues d'Afrique, relatant les plaintes élevées contre Cécilien. On en donna lecture et la discussion commença. Donat, chef du parti adverse, ne put justifier ses accusations, mais, par contre, on découvrit plusieurs charges qui pesaient sur lui. En conséquence, le concile, après trois séances, par la bouche de Miltiade, se prononça à l'unanimité en faveur de Cécilien.

« Comme il appert que Cécilien, de l'aveu même de ceux qui sont venus avec Donat, n'est pas accusé, et que Donat a été incapable de faire la preuve contre lui, je déclare qu'il doit être intégralement maintenu dans la communion ecclésiastique. » (Optat, *De schism. Donat.*, I, 24)

**Concile d'Arles.** On aurait pu croire la cause terminée, les dissidents ayant obtenu le jugement qu'ils avaient sollicité; mais dès lors qu'il ne leur était pas favorable, ils le repoussèrent, sous divers prétextes. Ils avaient, disaient-ils, réclamé des évêques gaulois pour examiner leur cause, or les Italiens étaient en majorité; de plus, Miltiade lui-même, à les entendre, aurait montré de la faiblesse durant la persécution; enfin l'affaire de Félix d'Aptonge, le traditeur, n'avait pas été touchée. Ils en appelèrent donc de nouveau à l'empereur. Celui-ci eut le tort de céder, car, de la sorte, il rendait suspectes les décisions de Rome et s'engageait dans une voie de chicanes qui devait fortifier le schisme et éloigner cette paix, objet principal de ses préoccupations.

Par son ordre, une enquête fut ouverte en Afrique sur la conduite de Félix d'Aptonge. Menée suivant les formes juridiques, elle se termina, le 15 février 314, par une sentence du proconsul Ælianus déclarant que jamais cet évêque n'avait livré les Ecritures : au moment des perquisitions, il était absent de sa ville épiscopale. L'enquête eut, en outre, un résultat inattendu pour les donatistes : elle manifesta que toute l'accusation montée contre Félix était basée sur un faux (*Acta purgationis Felicis*)[1].

Le concile convoqué en Gaule par Constantin[2] trouvait ainsi sa tâche singulièrement facilitée. On ignore le nombre des évêques qui avaient été appelés à Arles, pour le 1er août 314; mais dans les signatures qui ont été conservées, il est fait mention de quarante évêques ou clercs chargés de représenter les évêques absents. Ils étaient venus de Gaule, d'Espagne, d'Italie, d'Afrique, de Bretagne et même de Dalmatie. Le concile fixa quelques points de discipline et de doctrine, notamment termina par la renonciation des évêques africains à leur pratique traditionnelle, la controverse qui avait longtemps mis aux prises Rome et Carthage, au sujet du baptême des hérétiques. Dans l'affaire de Cécilien, il

1. Publié par C. Ziwsa, à la suite des œuvres d'Optat de Milève : *Corpus script. ecclec. latin.*, t. XXVI. Vienne, 1893

2. Lettre de convocation dans Eusèbe, H. E., X, 5, 21.

se rallia pleinement, après examen du dossier, aux décisions de Rome et rejeta toutes les arguties des opposants. Des lettres adressées au pape Silvestre, successeur de Miltiade, et à Constantin, leur firent part des résolutions adoptées.

**Nouvel appel à l'empereur.**

Cette double condamnation du schisme africain ouvrit les yeux à quelques fidèles de bonne foi : ils se réconcilièrent avec l'Eglise et reconnurent Cécilien comme évêque légitime de Carthage. Mais les chefs du mouvement n'entendaient pas céder; l'orgueilleux Donat, blessé dans sa vanité, fut plus intraitable que jamais et continua à intriguer. Selon lui, pas plus que la sentence de Rome, celle d'Arles n'était recevable, et il le fit savoir à l'empereur. Celui-ci s'énervait de cette résistance, mais il écoutait les plaideurs. Ses agents lui signalaient une recrudescence de désordre en Afrique; on devait craindre des troubles. Constantin ne savait à quel parti se résoudre, car, cette fois, c'était son propre jugement qu'on réclamait. Il admit l'appel en principe, mais hésita sur la procédure à suivre. Enverrait-il sur place des enquêteurs; se rendrait-il lui-même en Afrique, pour en imposer par sa présence aux fauteurs de troubles; convoquerait-il les deux parties? Finalement, c'est à cette dernière solution qu'il s'arrêta. Une première fois, en 315, il n'aboutit pas; Cécilien ne s'étant pas présenté, les donatistes qui, avant tout, cherchaient à gagner du temps, en prirent occasion pour se dérober. En 316, il fut plus heureux; Cécilien et Donat se rendirent à Brescia, dans la Haute-Italie, où l'empereur se trouvait alors. Ils y furent gardés à vue et Constantin, semble-t-il, songea à les éloigner l'un et l'autre de Carthage, pour faire élire ensuite un nouvel évêque.

Entre temps, deux évêques, Eunomius et Olympius, furent envoyés en Afrique, pour s'informer sur place et essayer de rétablir l'unité. Ils ne purent que constater l'irréconciliable opposition des donatistes et l'impossibilité de les amener à un accord. Il fallait choisir entre les deux partis. Les évêques, qui étaient demeurés quarante jours à Carthage, décidèrent en faveur de Cécilien, déclarant que seul son groupe représentait l'Eglise catholique, puisqu'il était en communion avec les églises du monde entier; du reste, on devait s'en tenir à la sentence du concile de Rome, qui ne pouvait être réformée.

Cette fois, Constantin n'hésita plus et, au début de novembre 316, rendit son jugement qui fut communiqué, le 10 de ce mois, à Eumalius, vicaire d'Afrique. Il lui disait :

« J'ai vu clairement que Cécilien est un homme d'une parfaite innocence, observant les devoirs de son office et servant sa religion comme il convient. Il a paru avec évidence qu'on n'a pu relever aucun crime contre lui, comme l'avaient faussement prétendu ses adversaires, durant son absence. » (S. Augustin, *Contra Crescon.*, III, 71)

Donat s'était hâté de rentrer à Carthage; Cécilien l'y suivit aussi rapidement que possible. Mais déjà ses ennemis répandaient le bruit que la sentence impériale était sans valeur, Constantin ayant été circonvenu par des adversaires, Osius de Cordoue entre autres. Plus tard, ils en vinrent à prétendre que Cécilien, reconnu coupable, avait été retenu prisonnier par l'empereur. Tout, même l'absurde, plutôt que s'avouer vaincus.

**Répression du schisme.** Jusque-là Constantin avait usé, vis-à-vis des donatistes, d'une patience qui confinait à la faiblesse; il avait cru que sa diplomatie viendrait à bout des rebelles et, dans son souci d'éviter la lutte, il avait laissé le schisme s'organiser. Ses concessions répétées n'avaient fait qu'accroître l'audace et la force du parti. Quand il voulut appliquer son décret et rétablir l'unité, il trouva en face de lui des foules exaspérées, prêtes à la résistance, sous la conduite de chefs intraitables, qui refusaient de plier, même devant la volonté impériale.

Sur la fin de l'année 316, il ordonna que les basiliques occupées par les donatistes fussent restituées aux catholiques; les autorités locales devaient veiller à l'exécution de ses volontés. On essaya d'abord de la persuasion, mais sans succès; il fallut employer la force. Les basiliques disputées devinrent de véritables champs de bataille; les soldats exécutèrent leur consigne avec une rigueur implacable; il y eut des blessés, des morts; un évêque fut massacré avec d'autres donatistes. Le sang versé ramena quelque sympathie aux rebelles; eux-mêmes se glorifièrent de compter dans leur église des martyrs, tombés pour la défense d'une cause qu'ils proclamaient juste et sainte.

**Les Circoncellions.** A Carthage, les résistances avaient été individuelles; lorsque la répression s'étendit à la Numidie, les donatistes trouvèrent des auxiliaires dans les bandes pillardes qui sillonnaient le pays et étaient prêtes à se mêler à tous les désordres pour en tirer profit. Cette « jacquerie » africaine, dont on trouve déjà des manifestations avant 320, était formée de tous les mécon-

tents, aventuriers, esclaves en fuite, rebelles, indigènes réfractaires, prêts à toutes les audaces.[1] On leur donna plus tard le nom de *Circoncellions*, parce que, comme l'explique saint Augustin (*Contra Gaudentium*, I, 28), ils rôdaient autour des maisons des paysans (*circum cellas*) pour en faire le siège et les piller. Leurs méfaits, leurs rapines, leurs cruautés excitaient la terreur, et leur rôle, dit encore saint Augustin (*loc. cit.*), était un opprobre pour le parti auquel ils prêtaient service.

Optat de Milève a décrit leurs exploits : « Des hommes de cette espèce, dit-il, parcouraient le pays. Personne n'était plus en sécurité dans ses possessions; la reconnaissance des dettes n'avait plus de valeur, aucun créancier n'ayant la faculté d'en réclamer le paiement. Tous étaient terrorisés par les lettres de ceux qui se vantaient d'être les chefs des « saints »; si on tardait à répondre à leurs injonctions, immédiatement accourait une multitude insensée. L'épouvante la précédait : elle assaillait les créanciers et les mettait en tel péril, que ceux qui auraient dû être remerciés pour les sommes prêtées se voyaient dans l'obligation, s'ils voulaient échapper à la mort, de se mettre en posture de suppliants. Chacun se hâtait de renoncer à ses créances les plus fortes, heureux encore d'échapper par là aux vexations de ces gens. Les routes n'étaient plus sûres; des maîtres, arrachés de leurs voitures, furent obligés de courir en avant de leurs esclaves assis à leur place. Du fait et par ordre de ces gens, les conditions étaient renversées entre maîtres et esclaves. » (*De schism. Donat.*, III, 4)

**Polémiques et scandales.**

Cependant la polémique littéraire allait son train; les pamphlets contre les catholiques circulaient d'église en église; on rendait Cécilien responsable de la persécution, les victimes de celle-ci étaient exaltées à l'égal des plus nobles gloires du christianisme, leurs noms étaient inscrits dans les martyrologes et un culte s'organisait autour de leurs tombeaux. Plus que jamais le donatisme se targuait d'être l'église des « purs » et des « saints ».

Un scandale faillit arracher cette auréole que se décernait le schisme. En 320, Nundinarius, un diacre de Constantine (l'ancienne Cirta, à qui l'empereur donna son nom après l'avoir restaurée), fut l'objet de mesures disciplinaires prises contre lui par l'évêque. Loin de se soumettre, il se fit accusateur à son tour et soutint que Silvanus, l'évêque de Cirta, était un traditeur. Il en appela aux juges, recueillit un dossier formi-

1. Cf. P. Monceaux, *Hist. litt. de l'Afrique chrét.*, t. IV, p. 27.

dable et fit la preuve. L'évêque fut exilé. Le procès amena, en outre, la découverte de gestes peu honorables, qui avaient accompagné la naissance du schisme : on sut les tractations des évêques numides avec Lucille, l'achat des voix en faveur de Majorin et d'autres trafics malhonnêtes. Un des chefs du donatisme était ainsi convaincu de lâcheté, de simonie et même de vol.

Les prétentions à la sainteté recevaient de ce coup une rude atteinte; le parti était inquiet. D'autre part, les rigueurs du pouvoir lassaient la patience de quelques adeptes. Dans ces conditions, les chefs jugèrent prudent de s'adresser à l'empereur pour demander grâce. Mais, même alors, ils ne perdaient rien de leur arrogance coutumière. La supplique par laquelle ils sollicitaient le libre exercice de leur culte était rédigée sur un ton hautain; ils déclaraient en particulier refuser d'entretenir tout rapport avec Cécilien « votre évêque, disaient-ils à Constantin, une canaille (*nebuloni*) ». Plutôt que de se soumettre à une pareille nécessité, ils préféraient demeurer exposés à la persécution. (S. Augustin, *Brevic. Collat.*, III, 21, 39)

**Édit de tolérance.** Malgré son impertinence, leur requête fut entendue. Constantin, le 5 mai 321, promulgua un édit de tolérance, qui fut adressé au vicaire d'Afrique, Verinus. Sans que fussent rapportées les décisions antérieures en faveur de l'unité, en fait il les ruinait. La liberté du culte était accordée, les évêques exilés pouvaient rentrer et le schisme conserverait les basiliques qu'il occupait encore. L'empereur était las de ces querelles africaines, qui menaçaient de tourner en révolution politique et semaient le désordre dans les provinces. Son sentiment n'avait pas changé : les donatistes demeuraient pour lui des rebelles et il se donnait la mince satisfaction de leur marquer son mépris en les livrant au jugement de Dieu. (S. Augustin, *Ep.* 141, 9)

Mais, à cette heure, ses relations avec son collègue Licinius étaient assez tendues et il voulait éviter les troubles qui auraient distrait quelque chose de ses forces, au cas où une guerre serait survenue. Un peu plus tard (321 ou 322), il écrivait aux évêques catholiques d'Afrique pour les exhorter à la patience : « Tout ce qu'avec l'insolence coutumière de leurs excès ils peuvent tenter ou réaliser, acceptons-le avec une vertueuse tranquillité. Ne répondons pas aux injures; il serait insensé de prendre en mains la vengeance que Dieu doit exercer. »

Une dernière fois, vers 330, il écrivit sur ce sujet aux

évêques de la province de Constantine, en réponse à leurs plaintes et à leurs requêtes. Les donatistes s'étaient emparés de la basilique que les catholiques avaient fait construire; bien plus, à leur instigation, des clercs avaient été engagés dans les fonctions civiles et nommés décurions, ce qui était une lourde charge plus qu'un honneur, en tout cas, une violation des immunités ecclésiastiques précédemment accordées. Sur ce dernier point, l'empereur ordonnait au gouverneur de Numidie de faire respecter ses ordres antérieurs; pour le reste, il concédait un terrain appartenant au fisc et sur lequel il fera bâtir une nouvelle basilique. En somme, c'était un aveu d'impuissance en face de ces « suppôts du diable », comme il les appelle. Il voulait la paix, mais il devait en faire tous les frais et se résigner dans la patience qu'il réclamait des catholiques.

**Organisation du Donatisme.**

A cette époque, du reste, les donatistes étaient nombreux et puissamment organisés. Lors de l'élection de Majorin, en 312, ils ne comptaient, en dehors de Carthage, que quelques groupes de chrétiens numides entraînés par leurs évêques. Soixante-dix de ceux-ci avaient voté la déposition de Cécilien; il était naturel qu'ils se fissent les propagandistes d'une cause pour laquelle ils s'étaient compromis. Carthage demeura le centre officiel du donatisme, mais la Numidie fut son pays d'élection, là où il recruta ses adeptes les plus nombreux et les plus fervents, où souvent même il put faire la loi à son gré. Là, des communautés tout entières suivirent leurs chefs, parfois sans se rendre compte exactement du changement qui s'opérait; là, une propagande active fut organisée : des missionnaires parcouraient le pays, aidés d'ordinaire dans leur œuvre par la violence de leurs disciples les plus exaltés; les grands propriétaires gagnés au schisme usaient d'autorité pour y convertir les esclaves et les colons de leurs domaines.

La persécution de 316 arrêta quelque peu les progrès du donatisme, mais ils reprirent plus accentués que jamais, après l'édit de tolérance de 321. Tous les mécontents, les transfuges de la grande Eglise étaient accueillis à bras ouverts. Tantôt on usait envers eux d'une sévérité extérieure, qui avait pour but de mettre en relief la sainteté de l'église des « purs »; tantôt on témoignait une indulgence surprenante pour les crimes les plus graves, afin de ne pas rebuter les nouveaux convertis. Les indigènes de Numidie, les Berbères, fournirent un appoint considérable; c'est parmi eux surtout que se recrutaient les bandes de circoncellions. Toute l'Afrique latine fut

atteinte par la propagande et, en 336, le schisme pouvait rassembler, dans un concile tenu à Carthage, jusqu'à deux cent soixante-dix évêques.

**Causes de succès.**

Un pareil succès ne peut s'expliquer par le seul fait que des rancunes particulières s'exercèrent contre Cécilien. Elles ont pu créer le schisme, mais il s'est développé sous l'action de causes plus profondes, les unes d'ordre religieux, les autres d'ordre politique et social.

Depuis longtemps, l'église d'Afrique gardait un attachement traditionnel pour la doctrine de l'invalidité des sacrements conférés par des ministres hérétiques ou indignes. Ses plus illustres évêques, un saint Cyprien, par exemple, l'avaient défendue avec énergie, même contre Rome; ses conciles, à maintes reprises, l'avaient solennellement proclamée. Or c'est d'elle que se réclamaient Secundius de Tigisi et Donat pour annuler une ordination faite par un évêque qu'on disait indigne. Les faits étaient douteux, et même faux, mais le principe restait vrai pour des Africains et, à le revendiquer, on gagnait l'adhésion de quelques âmes droites qui ne soupçonnaient pas les ruses et les criminelles audaces de ces soi-disant défenseurs de la tradition. Et puis, ils se proclamaient avec ostentation les « purs » et les « saints », les seuls gardiens de l'esprit évangélique, en face des relâchés et des prévaricateurs. L'humaine faiblesse, il est vrai, démentait trop souvent cette orgueilleuse prétention; des scandales retentissants éclaboussaient la robe sans tache dont ils voulaient revêtir leur église : on les dissimulait autant que possible, et on ne cessait pas pour autant de réclamer le monopole de la sainteté.

Elle se manifestait du moins par une intransigeance hautaine vis-à-vis des adversaires. Nul contact avec eux n'était permis, ni dans la vie religieuse, ni dans la vie sociale; il fallait soumettre à des cérémonies expiatoires ceux qui revenaient de leurs erreurs; les basiliques elles-mêmes devaient être purifiées à grande eau, quand elles passaient des catholiques aux donatistes.

Pour le reste, rien n'était changé, ni dans la doctrine, ni dans le culte. Les habitudes du peuple chrétien étaient respectées; on se déclarait « catholique » plus que quiconque et, en même temps, le sentiment national était flatté par cette prétention de régler entre soi les questions locales.

Si beaucoup de chrétiens, entraînés d'ailleurs par leurs chefs, avaient pu être gagnés par des considérations de ce

genre, d'autres avaient leurs raisons particulières pour rompre avec la véritable Eglise. Les évêques numides qui montrèrent tant de zèle pour le schisme n'obéissaient-ils pas à un sentiment de jalousie vis-à-vis du primat de Carthage? Combien qui, mieux renseignés sur le véritable esprit de l'église nouvelle, ne se laissaient pas tromper par ce rigorisme de façade et savaient trouver chez elle des complaisances pour leurs faiblesses ou leurs ambitions? Enfin l'attitude révolutionnaire des donatistes, en lutte, non seulement avec l'autorité ecclésiastique, mais avec le pouvoir civil lui-même, groupa autour d'elle tous les mécontents, tous ceux qui, écrasés par la misère des temps, espéraient trouver dans une rénovation sociale, quelle qu'elle fût, un remède à leur détresse, ou au moins une espérance en plus de liberté.

Mais on peut se demander si, malgré toutes les causes qui ont fait sa fortune, le donatisme aurait pu se constituer et se développer, sans les complaisances de l'empereur à son égard. Une politique moins ondoyante au début, le maintien énergique des décisions prises à Rome, le rejet de tout appel à de nouvelles juridictions auraient, dans une large mesure, arrêté la propagande et diminué les forces du schisme. En 316, après des concessions qui avaient accru l'audace des dissidents, il était trop tard pour que la force eût gain de cause. Les habitudes étaient devenues chez quelques-uns des convictions; le fait d'avoir vécu des années durant avec la tolérance impériale semblait créer le droit de vivre encore dans de pareilles conditions. Le donatisme ne céda point et Constantin dut le laisser continuer son œuvre de désorganisation, qui allait affaiblir pour toujours l'Eglise d'Afrique, épuiser dans des luttes stériles les forces qui, un siècle plus tard, eussent été nécessaires pour résister à la formidable poussée des Vandales.

## BIBLIOGRAPHIE

*Dom H. Leclercq, *L'Afrique chrétienne*, t. I. Paris, 1904.

*L. Duchesne, *Le dossier du Donatisme*, dans les *Mélanges de l'Ecole de Rome*, X, 1890.

P. Monceaux, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe*, t. IV-V. Paris, 1912-1920.

*P. Batiffol, *La paix constantinienne et le catholicisme*. Paris, 1914.

## CHAPITRE XXVII

## L'ARIANISME ET LE CONCILE DE NICÉE

Constantin était à peine maître de l'Orient qu'il se trouva en face de nouvelles difficultés religieuses. L'Eglise d'Alexandrie était alors agitée par des controverses doctrinales qui divisaient le clergé et troublaient la foi des fidèles.

**Arius.** Le promoteur de cette agitation était un prêtre nommé Arius. Né vers 266, en Lybie, semble-t-il, il avait, dans sa jeunesse, étudié à Antioche sous la direction de Lucien, un maître illustre, mais dont les doctrines étaient suspectes. Il paraît avoir été mêlé aux intrigues du schisme mélétien, mais il rentra en grâce auprès de l'évêque Pierre, qui l'ordonna diacre; le sacerdoce lui fut conféré par Achillas ou Alexandre (311-312). En tout cas, on le trouve déjà en 313 chargé, à Alexandrie, de la paroisse de Baucalis. Dans son enseignement, aussi bien que dans ses conversations privées, il professait sur la Trinité les doctrines entachées du subordinatianisme qu'on avait reprochées à son maître Lucien. Quelques membres du clergé, des prêtres, des diacres, accueillirent favorablement ses idées et de nombreux fidèles étaient gagnés par la propagande. Pendant assez longtemps, l'évêque Alexandre ignora cette situation ou n'y prit garde. C'est seulement en 318 ou même plus tard, vers 321-323, comme on tend à l'admettre aujourd'hui,[1] que l'affaire éclata.

Arius, à cette date, était déjà avancé en âge : saint Epiphane l'appelle un « vieillard ». Tout en lui, qualités et défauts, le disposait à devenir un chef de secte dangereux. Il était savant et passait pour un ascète adonné à tous les exer-

1. Cf. E. Schwartz, *Zur Geschichte des Athanasius*, dans *Nachrichten von der k. Gesells. der Wiss. zu Göttingen, Philol.-histor. Klasse*, 1904, 1905, 1908, 1911.

cices de la pénitence. Sa grande taille, son visage émacié, un air imposant, dont la sévérité s'atténuait sous une apparence de modestie, des paroles douces et insinuantes mettaient autour de lui une auréole de dignité, presque de sainteté, qui gagnait les âmes sensibles et lui faisait, parmi les vierges chrétiennes, une clientèle toute dévouée. Mais il était ambitieux, tenace autant que souple, habile avec une audace calculée.

**Condamnation d'Arius.** L'évêque n'intervint d'abord qu'avec prudence et modération. Il convoqua une conférence où Arius et ses adversaires furent entendus. Chacun exposa ses idées sur les rapports du Verbe avec le Père, et on put se convaincre qu'Arius et quelques autres niaient la consubstantialité du Père et du Verbe, n'accordant au second la divinité que dans un sens relatif et équivoque. Alexandre leur fit défense d'enseigner de telles doctrines. Ils n'en tinrent pas compte et continuèrent leur propagande, l'amplifièrent même par la publication de libelles, auxquels les orthodoxes répondirent.

Il fallait en finir. Alexandre convoqua donc un synode à Alexandrie, où se trouvèrent réunis une centaine d'évêques de l'Egypte et de la Lybie. Deux seulement, Secundus de Ptolémaïs, en Cyrénaïque, et Théonas de Marmorique se rallièrent aux doctrines d'Arius; tous les autres maintinrent l'enseignement traditionnel et condamnèrent le prêtre de Baucalis ainsi que plusieurs autres clercs d'Alexandrie et de la Maréote. Cette sentence impliquait la déposition de ceux qui avaient été jugés hérétiques. Arius tenta quelque temps de garder son église, mais il dut bientôt la quitter.

**Le parti arien.** Il se dirigea vers la Palestine, où il fut bien accueilli. Eusèbe de Césarée, l'historien, n'était pas loin de partager ses idées, mais il s'exprimait sur ce sujet avec plus de retenue que son homonyme, Eusèbe de Nicomédie. Celui-ci, disciple de Lucien, comme Arius, était complètement gagné à la doctrine subordinatienne et mit tout son zèle et toute son habileté à la faire triompher. C'était un prélat ambitieux, qui avait trouvé le moyen d'échanger le modeste siège épiscopal de Béryte contre celui de Nicomédie, à qui la présence de Licinius et de sa cour donnait un haut relief. Là, il avait su capter les bonnes grâces de l'impératrice Constantia, sœur de Constantin, et s'en était fait une protectrice.

De Palestine, Arius l'avait tenu au courant des difficultés

qu'il avait rencontrées à Alexandrie. Aussitôt l'évêque de Nicomédie entra en campagne. Il fit venir près de lui le prêtre exilé et écrivit en sa faveur des lettres qui furent envoyées aux évêques de l'Orient, avec une profession de foi d'Arius. On sollicitait leur adhésion aux doctrines exprimées et leur appui pour faire rentrer Arius dans son église. Sozomène (H. E., I, 15) parle même d'un concile réuni en Bithynie par les soins d'Eusèbe et qui aurait agi dans le même sens.

Pour répondre à ces menées, l'évêque d'Alexandrie crut de son devoir d'informer, lui aussi, ses collègues dans l'épiscopat sur la réalité des faits et des doctrines. « Dans notre diocèse, écrivait-il, se sont manifestés des hommes pervers, adversaires du Christ (Χριστομάχοι), enseignant une apostasie qu'on peut, à juste titre, considérer et désigner comme le prodrome de l'Antéchrist. Mon intention était de faire le silence là-dessus, afin que le mal, étouffé chez ceux qui seuls l'avaient alors soutenu, ne se propageât point en d'autres lieux pour tromper les simples. Mais comme Eusèbe, évêque de Nicomédie, se croit chargé de toutes les affaires ecclésiastiques, depuis qu'ayant abandonné Béryte il a convoité et occupé l'église de Nicomédie, sans que personne ait osé réclamer; comme cet Eusèbe s'est fait le patron des apostats et a entrepris d'écrire des lettres pour le soutenir et attirer dans l'hérésie qui s'attaque au Christ des hommes peu au courant de la question, il m'a paru urgent à moi, qui n'ignore pas ce qui est écrit dans la loi, de ne plus garder le silence et de vous avertir tous, afin que vous connaissiez et ceux qui sont devenus apostats et les funestes expressions de leur hérésie, afin également que, si Eusèbe vous écrit, vous ne lui prêtiez aucune attention. »[1]

Alexandre donne donc le nom des évêques, des prêtres et des diacres, partisans d'Arius, qui ont été condamnés. Puis il expose la doctrine de l'hérésiarque et la réfute brièvement. A cette lettre étaient jointes les signatures des prêtres et des diacres d'Alexandrie et de la Maréote, en union avec leur évêque. Ce document fut envoyé à de nombreux évêques et notamment à celui de Rome, le pape Silvestre. Il recueillit, dans tout l'Orient, des adhésions nombreuses.

Arius, cependant ne restait pas inactif. Une propagande intense était faite à travers l'Asie Mineure, la Syrie et la Palestine. Un ancien rhéteur devenu chrétien, Astérius de Cappadoce, que sa lâcheté durant la persécution avait fait écarter de la cléricature, mit au service de la cause son zèle

1. Migne, P. G., t. XVIII, c. 572.

et ses talents de conférencier. Arius lui-même composa un ouvrage intitulé *Thalie* ou *Banquet*, dont il ne reste que des fragments. C'était un exposé de sa doctrine, tantôt d'aspect métaphysique, tantôt de forme populaire, où la prose et la poésie alternaient. Quelques morceaux extraits de ce livre devinrent des chansons que répétaient les affidés. Le moyen fut jugé bon pour faire pénétrer les idées ariennes dans les masses, et il y eut bientôt toute une littérature de ce genre, que répétaient les artisans, les marins et les débardeurs du port d'Alexandrie.

Car Arius était revenu en Egypte, soutenu par l'opinion de ses amis d'Asie et des partisans qu'il gardait encore dans sa propre église. Il pouvait compter aussi sur l'appui, ou du moins sur la tolérance de la cour, surtout à ce moment où Licinius, déjà en guerre avec Constantin, abandonnait la politique catholique que son collègue lui avait inspirée. L'agitation était extrême, non seulement à Alexandrie, mais à travers tout l'Orient. Les questions religieuses débattues préoccupaient les chefs des églises, gardiens de la doctrine, et passionnaient le peuple lui-même. Les païens y trouvaient une occasion de railler le christianisme et leurs théâtres retentissaient des moqueries, dont ils accablaient une Eglise ainsi divisée.

**Intervention de Constantin.**

Telle était la situation lorsque Constantin devenu seul maître de l'empire, se préoccupa de ses nouvelles possessions d'Orient. Ici, comme en Afrique, son grand souci était de faire régner la paix; les querelles religieuses qui venaient mettre obstacle à ses desseins, plus que toutes autres, l'étonnaient et l'irritaient. Sans tarder, il se préoccupa d'y mettre fin. Il dut écrire à Alexandrie, dans ce but; et même si la lettre qu'on trouve dans l'ouvrage d'Eusèbe (*Vita Constantini*, II, 64-72) n'est pas authentique,[1] il n'en reste pas moins qu'il transmit ses volontés par un messager qui possédait toute sa confiance, Osius de Cordoue.

Celui-ci était un personnage de marque, vivant dans l'entourage de l'empereur et remplissant auprès de lui le rôle de conseiller ecclésiastique. Evêque depuis 295 environ, il avait siégé au concile d'Elvire, confessé la foi durant la persécution et subi des tortures dont il gardait sur son corps les marques glorieuses. En 313, il était déjà à Milan, sans qu'on

1. P. Batiffol, *Les Documents de la « Vita Constantini »*, dans *Bulletin d'ancienne littérature et d'archéologie chrétienne*, 1914, pp. 83-86. Cf. P. Batiffol, *La Paix constantinienne et le catholicisme*, p. 317.

puisse dire quand et pour quels motifs il avait rejoint la cour impériale. Désormais il y resta attaché et se trouva mêlé aux diverses affaires religieuses de ce temps. Les contemporains, Eusèbe de Césarée, aussi bien que saint Athanase, font de lui le plus bel éloge; le dernier l'appelle déjà Osius « le Grand » (*Apolog. ad Const.*, 27).

Il devait s'informer de l'état des choses et régler, si possible, les questions pendantes. Outre l'arianisme, la date de la Pâque, le schisme de Mélèce et celui que venait de provoquer un certain Colluthus divisaient les chrétientés d'Egypte. Osius, conscient des volonté impériales, et lui-même plus porté vers les solutions pratiques que vers les discussions doctrinales, aurait voulu accommoder toutes choses pacifiquement. Un concile tenu à Alexandrie prononça la déposition de Colluthus et déclara nulles les ordinations qu'il avait faites; mais sur les autres points les difficultés demeurèrent. Du reste, l'arianisme était déjà trop répandu, pour qu'un concile provincial pût en avoir raison. De retour à Nicomédie, Osius rendit compte de sa mission à l'empereur et tous deux furent d'accord pour penser que, seule, une grande assemblée des évêques de toute la catholicité pourrait trancher les litiges encore pendants.

**Le concile de Nicée.** Constantin adressa donc aux évêques « des lettres respectueuses », comme dit Eusèbe (*Vita Const.*, III, 6), pour les convoquer à un synode qui se tiendrait dans la ville de Nicée, en Bithynie. Il mettait à leur disposition pour le voyage, soit les services de la poste impériale, soit des montures convenables. Son appel fut entendu et les évêques de tous les pays y répondirent en hâte. Eusèbe, dans son enthousiasme, compare le concile à la multitude des Juifs « de toutes les nations qui sont sous le ciel » rassemblés à Jérusalem, lorsqu'au jour de la Pentecôte saint Pierre, pour la première fois, leur annonça le Christ ressuscité. De fait, ils étaient venus de toutes les parties de l'Orient : de la Syrie, de la Cilicie, de la Phénicie, de l'Arabie, de la Palestine, de l'Egypte, de la Thébaïde, de la Lybie et de la Mésopotamie; pareillement, le Pont, la Galatie, la Pamphylie, la Cappadoce, l'Asie et la Phrygie étaient largement représentés; en outre, la Thrace, la Macédoine, l'Achaïe et l'Epire avaient des délégués; on voyait même un évêque de Perse et un autre de la Scythie. L'Occident latin n'était pas complètement absent, quoique ses évêques fussent en petit nombre à Nicée; de ces régions, on ne connaît guère qu'Osius de Cordoue, Cécilien de Carthage, Marc de Calabre, Nicaise de

Die, Domnus de Stridon en Pannonie. L'évêque de Rome, le pape Silvestre, « en raison de son grand âge », n'avait pu se rendre au concile, mais il y était représenté par deux prêtres de son église, Vite et Vincent (*Vita Const.*, III, 6-8).

Les auteurs contemporains ne sont pas d'accord pour fixer le nombre des Pères de Nicée. Eusèbe de Césarée, qui était présent, dit qu'on en compta plus de deux cent cinquante, et il ajoute : « Quant aux prêtres, diacres, acolytes et autres qui les accompagnaient, on peut à peine les dénombrer. » (*Vita Const.*, III, 8.) Athanase parle d'environ trois cents et ailleurs donne même un nombre précis, trois cent dix-huit (*Ep. ad Afros episc.*, 2) ; ce dernier chiffre devait devenir traditionnel. Les listes d'évêques qu'on a pu reconstituer ne fournissent que deux cent vingt noms[1] ; mais rien ne prouve qu'elles soient complètes.

Parmi eux, plusieurs se distinguaient à des titres divers. A côté d'Osius de Cordoue, on remarquait les titulaires des grands sièges : Alexandre d'Alexandrie, Eustathe d'Antioche, Macaire de Jérusalem, tous adversaires décidés de l'arianisme; Eusèbe de Césarée, l'homme le plus érudit de son époque, l'autre Eusèbe, l'habile et intrigant évêque de Nicomédie; des thaumaturges, comme Jacques de Nisibe qui, disait-on, avait ressuscité des morts, et Spiridion de Trimithonte, en Chypre; des confesseurs de la loi, Potamon d'Héraclée, en Egypte, et Paphnuce de la Haute-Thébaïde qui, tous deux, avaient eu un œil crevé durant la persécution, le second, en outre, restait avec le nerf de la jambe brûlé; Paul de Néocésarée pouvait encore montrer les traces des fers ardents qui lui avaient été appliqués sur les mains, au temps de Licinius; d'autres encore, Léonce de Césarée, doué du don de prophétie, et Nicolas de Myre, dont on proclamait déjà la sainteté.[2]

L'ouverture du concile avait été fixée au 20 mai 325. Il n'est pas sûr que les délibérations commencèrent à cette date; en tout cas l'empereur ne vint à Nicée qu'à la mi-juin. Une réception solennelle lui fut faite; des discours furent prononcés. Un évêque harangua Constantin qui répondit : « Je rends grâces, disait-il, à Dieu, roi de l'univers, qui, après toutes ses autres faveurs, m'a accordé un bienfait qui les surpasse, celui de vous voir, je dis de vous contempler tous réunis dans une même pensée de concorde. Qu'aucun ennemi malfaisant ne trouble l'heureux état présent, et maintenant que, par la puissance du Dieu Sauveur, les tyrans ennemis de Dieu

1. Gelzer-Hilgenfeld-Cuntz, *Patrum Nicaenorum nomina*. Leipzig, 1898.
2. Mansi, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, t. II, c. 637-638, Florence 1759.

ont été renversés, qu'aucun démon pervers n'expose la loi divine aux blasphèmes. Pour moi, je tiens les discussions dans l'Eglise de Dieu comme plus graves et plus dangereuses que toute guerre et toute bataille; elles me font plus de souci que les affaires du dehors... Certes, je me réjouis de vous voir réunis, mais ce sera encore plus conforme à mes vœux quand tous, dans l'union intime des âmes, vous procurerez la concorde, arbitre pacifique, loi de tous, telle que vous, hommes consacrés à Dieu, devez la conseiller et la prêcher aux autres. Mettez-vous donc à l'œuvre, ministres de Dieu, mes amis, bons serviteurs de notre commun Seigneur et Sauveur, entreprenez d'enlever les causes de dissension, déliez sans retard tous les nœuds de la controverse, selon les lois de la paix. Ainsi vous ferez chose très agréable au Dieu souverain, et à moi, serviteur comme vous de ce Dieu, vous procurerez une joie extrême. » (*Vita Const.*, III, 12)

**Le symbole de Nicée.**

Les discussions commencèrent aussitôt. La première question abordée fut celle de l'arianisme. Des propositions exprimant la doctrine du prêtre alexandrin furent lues devant l'assemblée et suscitèrent la réprobation de presque tous les évêques. Une vingtaine seulement, et avec des nuances diverses, s'en firent les défenseurs. Le concile était donc décidé à maintenir et à affirmer la doctrine traditionnelle; mais il fallait trouver une formule qui, en l'exprimant, écartât nettement l'erreur d'Arius. Le terme ὁμοούσιος, *consubstantiel,* répondait à ces exigences : il marquait l'identité de nature et la distinction des personnes, repoussant à la fois le subordinatianisme arien et le modalisme sabellien; car, comme le remarque saint Basile (*Ep.* 52), « une chose n'est jamais consubstantielle à elle-même, mais à une autre ».

Cependant, il ne fut pas admis sans difficultés. Eusèbe de Nicomédie avait proposé une formule de foi qui, d'après Eustathe d'Antioche (Théodoret, H. E., I, 8), fut rejetée comme blasphématoire. Des essais furent tentés de trouver dans l'Ecriture même l'expression de la vraie doctrine; mais les Eusébiens interprétaient ces termes dans un sens équivoque et favorable à leurs propres idées. C'est pourquoi « les Pères, dit saint Athanase (*De decretis Nicaenae synodi,* 20), voyant là encore leur hypocrisie..., furent obligés de déduire la doctrine de l'Ecriture, d'exprimer plus clairement ce qu'ils avaient déjà dit et d'écrire que le fils est *consubstantiel* au Père ».

Il y a tout lieu de croire que les Occidentaux eurent l'initiative de cette rédaction. Pour eux, la formule n'était pas

absolument nouvelle : Tertullien s'en était servi (*Adv. Praxeam*, 2) ; Denys de Rome l'avait employée et Denys d'Alexandrie l'avait acceptée, bien qu'elle ne fût pas explicitement dans l'Ecriture. (ATHANASE, *De decretis Nicaeni Synodi*, 26.)

Eusèbe de Césarée, qui penchait vers l'arianisme, couvre habilement sa retraite. Dans la lettre écrite à son église pour lui communiquer les décrets de Nicée, il raconte que lui-même proposa comme formule de foi le symbole baptismal de Césarée, et il ajoute : « A cet exposé de la foi, nul ne pouvait contredire; notre très pieux empereur, le premier, témoigna de son orthodoxie et déclara penser lui-même de la sorte; puis il invita tous les évêques à l'adopter et à y souscrire, après qu'on y aurait ajouté le seul mot *consubstantiel.* » (*Ep. ad Caesar.*, 4.) Mais quand on compare le symbole de Césarée et celui de Nicée, il est facile de remarquer combien ce dernier est plus complet que l'autre sur les points en litige : la vérité est que la formule d'Eusèbe parut équivoque et fut écartée comme insuffisante.

Finalement, l'accord se fit après de longues délibérations, et on proposa les termes suivants, pour exprimer la doctrine catholique : « Nous croyons en un Seigneur Jésus-Christ, le Fils de Dieu, l'unique engendré du Père, Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu, engendré et non pas fait, consubstantiel au Père, par qui tout a été fait dans le ciel et sur la terre... Quant à ceux qui disent: il fut un temps où il n'était pas, avant d'être engendré il n'était pas; à ceux qui prétendent qu'il est sorti du néant ou a été fait d'une autre substance ou essence, ou que le Fils de Dieu est un être créé, changeant, variable, à ceux-là l'Eglise catholique dit anathème. »

**Exil d'Arius.** La plupart des évêques adhérèrent à cette définition : cinq seulement lui étaient contraires, Eusèbe de Nicomédie, Théognis de Nicée, Maris de Chalcédoine, Théonas de Marmorique et Second de Ptolémaïs. Mais l'empereur ayant manifesté sa volonté de faire respecter la décision du concile, les trois premiers, plus par crainte que par conviction, joignirent leur signature à celle des autres évêques. Les deux Egyptiens, Théonas et Second, restés fidèles à Arius, furent condamnés par le concile en même temps que l'hérésiarque. A cette peine, l'empereur ajouta celle de l'exil : tous trois devaient être transportés en Illyrie.

**La question pascale.** A côté de la question arienne, les deux autres soumises au concile pouvaient paraître de peu d'importance, bien qu'elles aient été auparavant agitées avec passion. Des divergences subsistaient au sujet de la célébration de Pâques. Si l'on était maintenant d'accord pour placer cette fête le dimanche, comme l'avait voulu le pape Victor, la manière d'établir le calendrier n'était pas uniforme. Tandis que l'église d'Alexandrie déterminait par ses propres moyens le comput pascal et fixait la pleine lune de nisan, c'est-à-dire le 14e jour de ce mois, après l'équinoxe de printemps (21 mars), les églises de Syrie et de Mésopotamie admettaient les calculs juifs qui ne tenaient pas compte de l'équinoxe. Il en résultait que parfois ces dernières célébraient la Pâque un mois avant l'église d'Alexandrie et celles qui avaient adopté ses usages. Le concile se rallia à la pratique de l'église d'Alexandrie.

**Les Mélétiens.** Quant aux Mélétiens, dont le schisme durait depuis une vingtaine d'années, tous les efforts furent faits pour les ramener pacifiquement dans l'unité ecclésiastique. La culpabilité de Mélèce, évêque de Lycopolis dans la Haute-Egypte, était incontestable : il avait usurpé des droits qui ne lui appartenaient pas et procédé à des ordinations illégales; mais, dans l'intérêt de la paix, on lui permit de résider à Lycopolis et de conserver le titre d'évêque, à condition qu'il n'en exercerait pas les fonctions. Les évêques, prêtres et diacres ordonnés par lui seraient réconciliés avec l'Eglise par une nouvelle imposition des mains et prendraient rang dans le clergé catholique. [1]

**Fin du concile.** L'œuvre du Concile fut complétée par l'adoption de vingt canons réglant les questions disciplinaires posées par les circonstances[2].

Avant de se séparer, les évêques firent part à la chrétienté des décisions prises à Nicée. Des lettres synodales adressées aux églises, une seule nous est parvenue, celle qui était destinée à l'Egypte. Après avoir énuméré les sentences portées, les Pères concluaient : « Réjouissez-vous donc de ces heureux résultats, de la paix et de la concorde rétablies entre tous, et enfin de la ruine totale des hérésies... Priez pour nous tous, afin que ce que nous avons justement décidé

1. MANSI, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, t. II, 909-912. Florence, 1759.
2. *Ibid.*, c. 668-677.

demeure ferme et stable. »[1] Ce vœu ne devait être exaucé que pour un temps très court.

## BIBLIOGRAPHIE

*A. de Broglie, *L'Eglise et l'empire romain au* IV^e^ *siècle*, t. II. Paris, 1856.
*F. X. Funk, *Die Berufung der Oekumenischen Synoden des Altertums* (*Kirchengeschichtliche Abhandlungen*, I, pp. 39-86). Paderborn, 1897.
*E. Revillout, *Le concile de Nicée*. Paris, 1880-1899.
*P. Batiffol, *La paix constantinienne et le catholicisme*. Paris, 1914.
*A. d'Alès, *Le dogme de Nicée*. Paris, 1926.

1. *Ibid.*, c. 912.

## CHAPITRE XXVIII

## LA RÉACTION ANTINICÉENNE

Constantin, tant que dura le concile, avait mis tous ses soins à entourer les évêques de prévenances et d'honneurs. A l'occasion des réjouissances organisées pour fêter le vingtième anniversaire de son règne, il les convia à un grand banquet et leur fit des présents magnifiques. Lorsqu'ils durent regagner leurs diocèses, de nouveau l'empereur les revit et les entretint; cédant à sa manie oratoire, il fit un long discours pour leur recommander la concorde et la bienveillance. (*Vita Constant.*, III, 15-16, 21.)

**Exil d'Eusèbe de Nicomédie.**

On crut de bonne foi qu'une ère de paix allait s'ouvrir, et l'empereur n'en était pas le moins convaincu. Il était fier de l'œuvre réalisée à Nicée et la regardait volontiers comme sienne. Quiconque voudrait attenter aux décrets conciliaires était sûr d'encourir sa disgrâce. Eusèbe de Nicomédie et quelques-uns de ses amis n'allaient pas tarder à en faire l'expérience.

Quelques Egyptiens, mélétiens ou ariens, peut-être les uns et les autres, avaient continué à s'agiter et à réclamer contre les sentences qui les atteignaient. Eusèbe, qui s'était fait leur protecteur durant le concile, crut devoir intervenir à nouveau en leur faveur. Mal lui en prit. Constantin n'avait pas oublié qu'Eusèbe s'était autrefois compromis avec Licinius et avait intrigué contre lui-même; depuis, son attitude dans les affaires religieuses avait été très équivoque et nul n'ignorait que sa soumission était plus apparente que réelle. En conséquence de sa démarche, il fut condamné à l'exil et envoyé en Gaule, ainsi que Théognis de Nicée, qui faisait cause commune avec lui, et tous deux furent rempla-

cés, à Nicomédie par Amphion, à Nicée par Chrestus. (Théodoret, H. E., I, 19)

**Revirement impérial.** L'orthodoxie triomphait partout; mais ce ne fut pas pour longtemps. Le parti vaincu reprit peu à peu une influence qui allait devenir dangereuse pour les tenants de la vérité catholique. Comment s'opéra ce revirement ? On ne le sait au juste. Rufin (H. E., I, 11) parle de puissants protecteurs, au premier rang desquels se trouvait la propre sœur de Constantin, Constantia, veuve de Licinius. Elle aurait agi sur l'empereur qui, oubliant ses griefs et les justes reproches qu'il avait adressés à Eusèbe de Nicomédie, le rétablit sur son siège, ainsi que Théognis de Nicée (fin 328). Leur exil avait duré trois ans.

Rentré en grâce, presque en faveur, Eusèbe reprit ses intrigues. Il savait par expérience l'attachement de l'empereur à l'œuvre de Nicée: on ne pouvait donc l'attaquer directement, mais il était possible de la miner par des manœuvres occultes. Un plan fut dressé pour obtenir ce résultat. Il consistait à disqualifier les principaux défenseurs du « consubstantiel » : Eustathe d'Antioche, Marcel d'Ancyre et Athanase, le nouvel évêque d'Alexandrie. Ceux-ci disparus, le champ demeurerait libre et il serait désormais facile d'endormir la susceptibilité de Constantin par des formules vagues, qui deviendraient le véhicule de l'erreur. Sans retard, les conjurés se mirent à l'œuvre.

**Déposition d'Eustathe.** Durant les années qui suivirent le concile, l'activité religieuse de Constantin s'était manifestée en Orient, à Jérusalem surtout, par la construction de nombreuses églises. Il n'avait rien négligé pour en faire des monuments dignes des grands souvenirs qu'elles devaient commémorer, et, en les admirant, on était sûr de lui être agréable. Eusèbe choisit ce moyen de faire sa cour. Avec Théognis de Nicée, l'inséparable, il partit pour la Palestine dans le but, disait-il, de visiter les nouvelles basiliques. En réalité, ce voyage cachait d'autres desseins : il ne s'agissait de rien moins que de se débarrasser d'Eustathe d'Antioche, dont le zèle devenait gênant.

Au concile de Nicée, la dignité de son siège, sa science et sa vertu l'avaient mis en évidence; il s'y était signalé par d'énergiques interventions contre les ariens et par son attachement au « consubstantiel ». Rentré dans son diocèse, il avait continué la lutte : non seulement il écarta impitoyablement des rangs du clergé tous ceux dont l'orthodoxie était

suspecte, mais il écrivit plusieurs ouvrages contre l'arianisme, où il ne craignait pas de dénoncer les menées des évêques revenus de l'exil. « Alors qu'ils devraient s'humilier dans la pénitence, disait-il, tantôt en secret, tantôt ouvertement, ils défendent les opinions condamnées et tendent des embûches par leurs arguments. Désireux d'affermir les plantations de l'ivraie, ils craignent les gens experts et fuient les gardiens vigilants; de la sorte, ils attaquent les hérauts de la vérité. Mais nous ne croyons pas que ces hommes athées puissent jamais triompher du Divin. » (Théodoret, H. E., I, 7)

Il était, lui, du nombre de ces gardiens vigilants dont le zèle est toujours prêt à parer au danger, d'où qu'il vienne. Vers 330, il se trouvait engagé dans une polémique avec Eusèbe de Césarée qu'il rangeait, non sans motif d'ailleurs, parmi les ennemis de la foi de Nicée; son adversaire, par contre, le taxait de sabellianisme.

C'est dans ces circonstances que l'évêque de Nicomédie intervint. Au cours de son voyage en Palestine, il avait vu les évêques favorables à ses desseins et les avait entraînés jusqu'à Antioche, où quelques autres se trouvaient déjà. De la sorte, on put former un semblant de synode qui jugerait Eustathe. Les questions doctrinales pouvaient faire traîner l'affaire; on prit un chemin plus court, en accusant l'évêque d'Antioche de mauvaises mœurs. Une femme, payée à cet effet, fut produite devant l'assemblée avec un enfant dont elle attribuait la paternité à Eustathe. Celui-ci réclama en vain la preuve de cette calomnie; la majorité se déclara convaincue. On reprit ensuite l'accusation de sabellianisme: Eustathe ruinait le dogme de la Trinité en ne sauvegardant pas suffisamment, au gré des ariens, la distinction entre le Père et le Fils. Là encore, l'évêque d'Antioche fut déclaré coupable et le concile prononça sa déposition.

Mais pour qu'elle devînt effective, il fallait l'appui de l'empereur, d'autant plus que tout un parti, à Antioche, défendait l'évêque et s'agitait en sa faveur. Les conjurés revinrent en hâte à Nicodémie et dépeignirent Eustathe comme un agité, un brouillon, dont les polémiques imprudentes troublaient la paix de l'Eglise; en outre, il jouait au tyran dans sa ville épiscopale et avait poussé l'audace jusqu'à manquer de respect à la mère de l'empereur. Ces griefs ne pouvaient manquer d'émouvoir Constantin; sans prendre le temps de la réflexion, sans ordonner une enquête, cédant, comme en d'autres circonstances, à sa première impression, il délégua aussitôt un haut fonctionnaire qui devait procéder au bannissement d'Eustathe et des membres

du clergé qui lui demeuraient fidèles. L'évêque fut conduit en Thrace, où il mourut peu de temps après, semble-t-il. [1]

**Schisme d'Antioche.** Ces événements troublèrent profondément l'église d'Antioche et furent l'origine d'un schisme qui la désola tout au long du siècle. Les Eusébiens ne pouvaient choisir, pour succéder à Eustathe, qu'un évêque dévoué à leurs idées; Paulin de Tyr remplissait cette condition; il accepta sa translation, mais mourut au bout de six mois. Eulalios, également de tendances ariennes, le remplaça. L'un et l'autre devaient cependant professer extérieurement le respect de Nicée ; aussi de nombreux orthodoxes, tout en blâmant le coup de force qui avait éloigné Eustathe, demeurèrent soumis à ses successeurs. Quelques-uns, plus intransigeants, formèrent une petite église, sous la direction du prêtre Paulin.

A la mort d'Eulalios (332), des troubles sérieux éclatèrent quand il s'agit de lui donner un successeur, et Constantin, pour calmer l'effervescence, dut intervenir par ses lettres et par des envoyés spéciaux. La candidature d'Eusèbe de Césarée fit une certaine unité et ramena la paix, mais l'élu se récusa; toujours prudent et soucieux de ne pas trop se compromettre dans la mêlée des partis, il préféra sa vie studieuse et tranquille aux agitations de la grande métropole syrienne. Dans des lettres adressées à l'empereur et à l'église d'Antioche, il prit prétexte de son respect pour les canons qui interdisaient de pareilles translations, pour faire agréer un refus dont finalement l'empereur le félicita (*Vita Constant.*, III, 59-62). C'était habileté plus que zèle pour la discipline ecclésiastique, car par ailleurs il louait ses amis Eusèbe de Nicomédie et Paulin de Tyr d'avoir agi autrement.

**Autres victimes.** Eustathe ne fut pas la seule victime des Eusébiens. Ils poursuivaient l'exécution de leur plan avec une régularité menaçante. Tous les nicéens notoires devaient perdre leur siège. Ce fut le cas d'Eutrope, évêque d'Andrinople, qui s'était permis de blâmer Eusèbe de Nicomédie, d'Euphration de Balanée, d'Asclépius de Gaza, de Cyrus de Bérée en Syrie, d'Hellenicus de Tripoli et de quelques autres. « Dès qu'ils étaient reconnus hostiles à l'hérésie, dit saint Athanase, des lettres impériales les expulsaient de leurs sièges et de leurs villes, les uns sous couleur de crimes inventés, d'autres sans aucun motif, et

1. Cf. F. Cavallera, *Le Schisme d'Antioche*, p. 57-66. Paris, 1905.

des hommes qu'on savait partisans de l'impiété étaient choisis pour les remplacer à la tête des églises. » (*Histor. Arian.*, 5)

**Premières attaques contre Athanase.**

Ce fut bientôt le tour d'Athanase lui-même. Le vieil Alexandre d'Alexandrie était mort le 17 avril 328. L'élection de son successeur n'alla pas sans quelque difficulté, mais finalement le diacre Athanase, qui s'était déjà signalé dans la lutte contre les ariens, fut choisi et sacré le 8 juin. Il avait tout au plus trente-cinq ans, était instruit, habile et énergique, déjà rompu aux affaires et surtout d'une impeccable orthodoxie, qui fit de lui l'intrépide champion de la divinité du Verbe.

Lorsqu'il prit le gouvernement de son diocèse et de la chrétienté égyptienne, la situation était assez troublée. Malgré les décisions du concile de Nicée, les mélétiens continuaient à s'agiter et à faire schisme. A la mort de Mélèce (325-326), ils s'étaient donné un nouveau chef dans la personne de Jean Arcaph. Tant que vécut Alexandre, ils gardèrent quelques ménagements; mais l'élection d'Athanase les jeta de nouveau dans la lutte. Le nouvel évêque, dès les premiers jours, avait montré qu'il entendait faire respecter les canons et ramener l'unité dans son église, fût-ce en usant de procédés énergiques. Son premier soin fut de parcourir l'Egypte, pour raffermir les évêques catholiques et les grouper autour de lui; il sut aussi gagner à sa cause la grande majorité des moines et s'en faire des alliés précieux.

De leur côté, les mélétiens ne restaient pas inactifs, et de nouveau jetaient le trouble dans les églises. Eusèbe, patron de l'hérésie arienne, l'ayant appris, envoya des messagers aux mélétiens et les gagna par de belles promesses. Une alliance fut conclue en secret et un complot préparé pour le moment opportun. « Tout d'abord, dit Athanase, Eusèbe m'envoya des lettres pour m'inviter à recevoir les ariens; en paroles, il était plein de menaces contre moi; par écrit du moins il se montrait déférent. Ma réponse fut négative, je ne voulais nullement recevoir des fauteurs d'hérésie, des hommes ennemis de la vérité, frappés d'anathème par un concile œcuménique. Eusèbe agit alors auprès de l'empereur Constantin, de bienheureuse mémoire, et obtint qu'il m'écrivît. J'étais menacé, si je n'admettais pas les ariens à la communion, des maux qui m'ont accablés jadis et naguère encore. Voici d'ailleurs un passage de la lettre que me remirent les palatins Synclétius et Gaudentius: « Tu connais donc ma volonté, tu ne dois mettre « aucun obstacle à la rentrée dans l'Eglise de ceux qui le

« demandent. Si j'apprends que tu as écarté ceux qui vien-
« draient se rallier à l'Eglise, ou que tu leur en as fermé
« l'entrée, aussitôt j'enverrai quelqu'un pour te déposer et
« t'éloigner de ton siège. » (*Apolog. contra Arianos*, 59.)

Athanase savait que les ariens en question n'étaient pas disposés à renoncer à leurs doctrines. Sans s'émouvoir et montrant déjà cette fermeté dont il devait donner tant de preuves dans la suite, il répondit « qu'il ne devait y avoir aucune communion entre l'Eglise catholique et une hérésie qui combat le Christ ». Constantin fut-il impressionné par ces fières paroles, on ne sait, mais, pour l'instant du moins, il ne donna pas suite à ses menaces.

**Calomnies contre Athanase.**

Ne pouvant aboutir sur le terrain doctrinal, les Eusébiens, d'accord avec les mélétiens, tentèrent de ruiner l'autorité d'Athanase par des accusations calomnieuses qu'ils portèrent jusqu'à la cour. A les entendre, l'évêque d'Alexandrie était un despote qui levait indûment des tributs sur la population. Heureusement, des prêtres alexandrins se trouvaient à Nicomédie et purent démasquer la perfidie. Constantin donna tort aux accusateurs, mais fit appeler l'évêque auprès de lui. L'ayant appris, Eusèbe retint les mélétiens et, avec eux, prépara de nouveaux griefs contre celui qu'il fallait abattre.

Athanase, dès son arrivée, eut donc à se défendre. On racontait que Macaire, un de ses prêtres, avait, sur son ordre, molesté Ischyras, prêtre mélétien, tandis qu'il célébrait : l'autel avait été renversé et le calice brisé. En outre, et ceci devait particulièrement irriter l'empereur, Athanase entretenait des relations avec Philoménos, un palatin suspect de trahison, et lui aurait même envoyé une cassette remplie d'or. Une entrevue avec Constantin suffit à dissiper la calomnie; les mélétiens furent bannis et Athanase rentra à Alexandrie. avant la Pâque de 332, muni de lettres impériales où il était qualifié d'« homme de Dieu ».

Ces échecs successifs arrêtèrent un instant les mélétiens. Ils eurent même la honte d'un désaveu solennel formulé par cet Ischyras dont ils avaient fait une victime d'Athanase. Admonesté par sa famille et pris de remords, il vint trouver l'évêque et déclara de vive voix et par écrit que toute cette histoire était une pure invention faite sous la menace des mélétiens. Il était simple laïque et n'avait jamais subi de violences. (*Apolog. contra Arianos*, 64.) [1]

1. Cf. A. d'Alès, *Le Schisme mélétien d'Egypte*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. XXII (1926), pp. 5-26.

Ce n'était qu'une accalmie passagère. En 334, nouvelle accusation : Athanase a tué un évêque mélétien et a poussé la cruauté jusqu'à mutiler son cadavre; on exhibait partout la main desséchée d'Arsène, la victime. L'affaire fit grand bruit. De nouveau, l'empereur en fut saisi et il confia l'instruction à son frère Dalmatius, qui remplissait à Antioche les fonctions de censeur. Heureusement, Athanase avait lui aussi sa police et, sur les indications des moines ses amis, il sut retrouver le prétendu mort. En réalité, Arsène, disparu depuis cinq ou six ans à la suite d'une affaire compromettante, vivait caché dans un monastère de la Thébaïde. Reconnu, il dut s'enfuir à Tyr, où il fut bientôt découvert. Athanase en avisa l'empereur qui fit arrêter l'instruction et rappela Eusèbe et quelques évêques complices. Ceux-ci, en effet, croyant cette fois tenir le succès, se hâtaient vers Césarée pour y former le concile qui jugerait et déposerait l'évêque d'Alexandrie.

**Concile de Tyr.**

Comment ces mêmes personnages, que de tels procédés auraient dû discréditer à jamais, purent-ils, l'année suivante, reprendre leurs machinations avec la connivence de l'empereur ? C'est un problème qui demeurerait insoluble, si l'on ne connaissait pas les perfides et souples habiletés de ces meneurs et l'humeur changeante de Constantin.

On lui fit croire qu'un grand concile réglerait définitivement les affaires d'Egypte et rétablirait la paix. Parler de paix, c'était le prendre par son faible. L'assemblée des évêques coïnciderait avec la trentième année de son règne et le dixième anniversaire de Nicée. Quelle belle occasion de procéder à des solennités religieuses et politiques! La basilique du Saint-Sépulcre, à Jérusalem, récemment achevée, serait consacrée au milieu d'un grand concours d'évêques. Mais ceux-ci, auparavant, se réuniraient à Tyr, afin de rétablir la concorde dans l'Eglise.

Constantin, peut-être inconsciemment quoique très réellement, se fit le complice de ceux qui la troublaient. Les lettres qu'il publia à cette occasion en sont la preuve. Eusèbe prenait sa revanche ; le concile de Césarée, interdit l'année précédente, allait se rouvrir à Tyr, dans le même but, et cette fois avec l'appui de l'empereur. « Tout ce que vous m'avez demandé, disait celui-ci aux Eusébiens, je l'ai fait. J'ai écrit aux évêques que vous m'avez indiqués..., j'ai envoyé Denys, ex-consulaire, qui protègera les évêques réunis avec vous, surveillera les opérations du concile et surtout garantira

l'ordre. Si quelqu'un, ce que nous n'osons croire, avait la témérité de résister à notre volonté en refusant de paraître, nous députerons immédiatement un envoyé qui, en vertu de notre autorité impériale, le relèguera en exil, afin de lui apprendre qu'on ne doit pas résister aux décisions de l'empereur prises dans l'intérêt de la vérité. » (*Vita Constant.*, IV, 42.) Ces derniers mots visaient Athanase.

Celui-ci, malgré la répugnance bien légitime qu'il éprouvait à se rendre au synode de Tyr, ne crut pas pouvoir se dérober aux ordres impériaux qui lui furent adressés et qu'accompagnaient de pareilles menaces. Il n'espérait rien de bon d'une telle assemblée; l'appareil militaire déployé autour des eusébiens, la présence du comte Denys et le rôle qui lui était assigné, le fait que son prêtre Macaire avait été, à Tyr, chargé de chaînes et que lui-même était traité, non en évêque, mais en accusé, tout cela l'avertissait suffisamment du sort qui lui était réservé. Les eusébiens seuls devaient en décider, car, à part quelques rares exceptions, la masse des évêques appelés à délibérer appartenaient à leur parti. Une cinquantaine d'évêques égyptiens qu'Athanase avait pris avec lui pour défendre sa cause ne furent pas admis au synode, sous prétexte qu'ils n'avaient pas été convoqués.

A défaut d'autres accusations, on reprit les vieux griefs : l'attentat contre Ischyras, le meurtre d'Arsène. Cette dernière affaire faillit mal tourner pour les conjurés, Athanase ayant pu produire devant le concile l'évêque bien vivant et en possession de ses deux mains. On se rejeta donc sur la première. Malgré les rétractations du principal intéressé, malgré le jugement impérial qui avait clos l'incident, malgré les protestations d'Alexandre, évêque de Thessalonique, une enquête sur place fut ordonnée. Les commissaires choisis étaient tous des ariens fervents et ils pouvaient compter sur l'aide du préfet d'Egypte. Grâce à ces procédés dont toute justice était absente, ils obtinrent les témoignages souhaités. Ce succès encouragea les eusébiens et ils reprirent l'affaire d'Arsène. S'il n'était pas mort, comme on l'avait cru d'abord, du moins il avait subi, du fait d'Athanase, des violences qui mirent ses jours en danger et l'obligèrent à la fuite.

Les passions étaient déchaînées; Athanase, qui n'avait jamais attendu aucune justice de cette assemblée, en vint à craindre pour sa vie. « Le concile était plein de tumulte et d'agitation; les accusateurs et avec eux une tourbe des plus mêlée, qui entourait le lieu des séances, criaient à l'envi qu'on devait le supprimer comme magicien, coupable de vio-

lences et indigne du sacerdoce. Les autorités déléguées par l'empereur pour assurer l'ordre, craignant qu'on ne se portât à des voies de fait contre Athanase, ainsi qu'il arrive parfois dans un pareil tumulte, le firent sortir en secret. Mais lui, considérant qu'il ne pouvait plus demeurer à Tyr sans péril et qu'il n'était pas prudent de se défendre devant des juges hostiles contre une telle multitude d'accusateurs, partit pour Constantinople. Néanmoins le concile le condamna par défaut et le déposa de l'épiscopat, lui interdisant de séjourner désormais à Alexandrie, de crainte, disait-on, qu'il n'y excitât des troubles et des séditions. Quant à Jean (Arcaph) et à ceux de son parti, considérant qu'ils avaient été injustement maltraités, il les accueillit dans sa communion et réintégra les clercs dans leurs dignités. Puis on transmit ces décisions à l'empereur, on écrivit aux évêques de tous pays de rompre la communion avec Athanase, de cesser tout commerce, même épistolaire, avec lui, car il avait été convaincu de crimes qu'on avait pu examiner et, par sa fuite, il s'était manifesté coupable d'autres encore, au sujet desquels il n'avait pu fournir de réponse. » (Sozomène, H. E., II, 25)

Sur ces entrefaites parvint à Tyr un notaire impérial, porteur d'une lettre de Constantin enjoignant aux évêques de se rendre à Jérusalem, pour consacrer la basilique de la Résurrection élevée sur le Calvaire. La dédicace eut lieu en effet le 14 septembre 334, au milieu d'un immense concours de peuple et dans le déploiement d'une magnificence sans pareille.

**Réintégration d'Arius.**

Les eusébiens profitèrent de cette circonstance pour pousser leur succès. Athanase était abattu, il fallait réhabiliter Arius. Ils s'en préoccupaient depuis longtemps et avaient déjà préparé les voies à cette démarche audacieuse. Dès 332 ou 333, une intrigue avait été menée, avec le concours de Constantia, la sœur de Constantin. Celui-ci, tout en voulant sauvegarder *son* concile de Nicée, désirait surtout le rétablissement de la paix dans l'Eglise. Sur les assurances qu'on lui donna de l'orthodoxie d'Arius, il lui écrivit, avec quelque hauteur d'abord, puis sur un ton plus pacifique, pour le convoquer à Constantinople. L'hérésiarque, après des hésitations, se rendit à cet appel et vint en compagnie d'Euzoïus, exilé comme lui. Avec l'aide de ses amis, il rédigea une formule de foi assez proche du symbole de Nicée, mais dont l'équivoque se manifestait par l'omission voulue du terme « consubstantiel ». On persuada à Constantin qu'elle était suffi-

sante et s'accordait, pour le fond, avec la foi définie. L'empereur ne demandait qu'à être convaincu et se déclara satisfait. Quand un jugement des évêques aurait proclamé cet heureux résultat, tout, croyait-il, rentrerait dans l'ordre et le calme.

Le concile de Tyr transporté à Jérusalem était prêt pour cette tâche; sans hésiter, il reçut Arius et les siens dans sa communion. Des lettres adressées à l'empereur, à l'église d'Alexandrie, à tous les évêques et au clergé de l'Egypte, de la Lybie et de la Thébaïde faisaient part de ces décisions. « Le très religieux empereur, disait-on aux Egyptiens, nous a invités à accueillir les ariens qu'une jalouse malveillance a tenus, pendant un certain temps, écartés de l'Eglise. » (*Apolog. contra Arian.*, 84)

**Exil d'Athanase.**

Cependant Athanase était parvenu à Constantinople. Son intention était d'entretenir Constantin des derniers événements et de réclamer justice. Les amis des eusébiens durent s'employer pour qu'il ne pût obtenir audience; il déjoua leurs calculs. Un jour que l'empereur était sorti à cheval, soudain, en pleine rue, Athanase se présenta devant lui. Constantin, tout étonné et quelque peu gêné, s'informa et allait refuser d'entendre le plaignant, quand celui-ci insista en disant qu'il ne demandait rien sinon d'être confronté avec ses juges en présence de l'empereur. Cette requête, qui flattait Constantin, fut accueillie et des lettres envoyées à Jérusalem. Elles convoquaient tous les membres du concile de Tyr à Constantinople, où ils devraient manifester la justice de leur sentence.

C'était remettre en question l'œuvre que les eusébiens croyaient terminée. Leurs chefs ne purent se résoudre à courir de nouvelles chances. Ils prirent sur eux d'interpréter les ordres impériaux; seuls, les meneurs répondraient à l'appel venu de Constantinople et, par leur audace autant que par leur habileté, travailleraient à garantir les décisions déjà prises.

Mis en présence de l'empereur, les deux Eusèbe, Théognis, Ursace et Valens, deux jeunes évêques de Pannonie qui devaient acquérir une triste célébrité dans l'histoire de l'arianisme, se gardèrent bien d'engager la discussion sur le jugement de Tyr. Laissant de côté les griefs soulevés là-bas contre Athanase, ils en inventèrent un nouveau qui devait impressionner davantage l'empereur. L'évêque d'Alexandrie était accusé de retenir les blés d'Egypte et d'arrêter les transports; son but était d'affamer Constantinople et de provoquer des

troubles dans la capitale. Constantin aussitôt s'emporta contre Athanase et lui fit de violents reproches. L'évêque montra l'invraisemblance d'une pareille calomnie, il n'avait ni l'autorité, ni les ressources, pour tenter une opération de ce genre. Mais Eusèbe de Nicomédie répliqua, jurant qu'Athanase était riche, puissant, capable de toutes les audaces et de tous les forfaits. Constantin, encore tout ému de colère, porta immédiatement sa sentence : Athanase était exilé à Trèves, dans les Gaules (novembre 335).

**Mort d'Arius.** La place était libre; le fidèle gardien de l'orthodoxie ayant été écarté, Arius, déjà réhabilité par le concile de Jérusalem, crut pouvoir rentrer à Alexandrie. Mais la ville était en effervescence; l'injuste condamnation de leur évêque, loin d'abattre les fidèles, les dressait pour la lutte. Arius fut très mal accueilli; sa présence suscita des troubles et Constantin, par un revirement nouveau, l'en rendit responsable. Il le rappela à Constantinople pour lui demander des explications.

Dans la ville impériale, Arius retrouva ses protecteurs habituels, les eusébiens, qui voulurent l'imposer à l'évêque Alexandre. Celui-ci était un homme juste et pieux, de tempérament pacifique, mais bien décidé à maintenir l'œuvre de Nicée. On le menaça de déposition, mais rien n'y fit. Cependant il apprit bientôt que l'empereur, gagné par les intrigues de son entourage, avait fixé le jour où l'hérésiarque serait réintégré officiellement dans l'Eglise. Il ne lui restait plus qu'à recourir à Dieu, pour éviter ce scandale. Ses prières eurent gain de cause; la veille du jour où devait avoir lieu la cérémonie projetée, Arius mourut subitement, dans des circonstances qui firent grande impression sur le peuple (336).

**Progrès de la réaction antinicéenne.** La disparition d'Arius n'arrêta pas la propagande de ses idées. En réalité, il n'était plus, dans son parti, qu'un nom symbolique; les véritables chefs se trouvaient dans le groupe des évêques courtisans, à qui Eusèbe de Nicomédie donnait le mot d'ordre. Ceux-là ne se laissaient pas troubler dans leurs desseins et poursuivaient audacieusement l'œuvre de réaction contre le concile de Nicée.

Et pourtant des protestations imposantes s'élevaient de toute l'Egypte : Alexandrie réclamait son évêque, le peuple manifestait dans les églises; Antoine lui-même, l'illustre solitaire, sortant de sa réserve habituelle, faisait écrire à Constantin pour plaider la cause de son ami, qui était celle de la

vraie foi. Tout fut inutile; les réponses de l'empereur étaient sévères, presque menaçantes; tout en ménageant saint Antoine, elles ne lui laissaient aucun espoir. Athanase était un brouillon et un insolent, un fauteur de discordes et de troubles, justement condamné par un concile. Du moins il ne lui donna pas de remplaçant et, croyant peut-être calmer par là une agitation dont il redoutait les conséquences, il fit expulser pareillement le chef du parti adverse, le mélétien Jean Arcaph.

Tandis qu'Athanase s'acheminait péniblement vers la Gaule, en Orient, les derniers nicéens étaient impitoyablement pourchassés. Marcel, l'évêque d'Ancyre en Galatie, s'était signalé jadis contre Arius et tout récemment encore venait de réfuter Astérius, le principal théologien et propagandiste de la secte.[1] Sous divers prétextes, dont le principal était une accusation de sabellianisme, on lui fit son procès et il fut déposé. Constantin, à qui on l'avait représenté comme un contempteur de la dignité impériale du fait qu'il avait refusé d'assister aux fêtes de la dédicace célébrée à Jérusalem, approuva tout.

**Mort de Constantin.**

Ce fut une de ses dernières interventions dans les affaires religieuses. Déjà au milieu des fêtes données pour la trentième année de son règne (335), bien que sa santé parût bonne, il était poursuivi par l'idée de sa mort prochaine. Il avait fait son testament politique et distribué son empire entre ses trois fils et deux de ses neveux; il s'était préoccupé de son tombeau et l'avait fait préparer à Constantinople, dans l'église des Saints-Apôtres, au milieu des monuments consacrés à leur mémoire. L'année 336 fut un instant agitée par les menaces de guerre venues de Perse; ce danger réveilla l'ardeur militaire de Constantin et il fit ses préparatifs avec une hâte et un soin qui impressionnèrent l'ennemi à ce point qu'il sollicita la paix.

La maladie survint après les fêtes de Pâques 337, qu'il avait célébrées avec des marques particulières de dévotion. Les médecins conseillèrent les eaux d'Hélénopolis, en Bithynie; il s'y rendit, mais le mal était déjà trop avancé pour qu'il pût suivre la cure; après quelques jours, on le transporta dans une de ses villas toute proche de Nicomédie. C'est là qu'il se prépara au baptême, car il n'était encore que catéchumène. Les évêques furent mandés auprès de lui et Eusèbe de Nicomédie lui

1. Cf. G. Bardy, *Astérius le Sophiste*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. XXII (1926), pp. 221-272.

administra le sacrement qu'il reçut avec de grands sentiments de piété. Sa mort survint le 22 mai 337, en la fête de la Pentecôte; il avait cinquante-sept ans d'âge et trente et un de règne. Des funérailles solennelles lui furent faites à Constantinople, après l'arrivée de son fils Constance.

**Rôle religieux de Constantin.**

Cette mort fit impression; païens et chrétiens sentirent qu'une grande force venait de disparaître et, s'ils ne s'accordaient pas pour juger son œuvre, tous du moins durent en reconnaître l'importance.

A l'empire, Constantin avait donné la sécurité dans la paix, il l'avait puissamment organisé et doté d'institutions qui arrêtèrent pour un temps sa décadence et jetèrent les bases de la future société chrétienne.

L'Eglise lui devait sa liberté, bien plus, une splendeur qu'elle n'avait jamais connue. Sous son influence, elle prit un aspect nouveau. Jusque-là, tout en restant unies dans la profession d'une même foi et la soumission à un même chef suprême, les églises particulières gardaient une individualité plus marquée; désormais, la catholicité est plus accentuée et une sorte de centralisation s'opère autour de l'empereur chrétien; vers lui convergent les questions disciplinaires et même doctrinales, dont il se fait ou se laisse constituer l'arbitre. Tant qu'il reste en union intime avec le vrai chef de la catholicité, le gardien de la foi, l'évêque de Rome en un mot, son rôle s'exerce au profit de la chrétienté tout entière; mais quand il intervient et décide d'après ses propres lumières, parfois sous l'empire de ses passions, la protection qu'il accorde devient vite une tyrannie odieuse et funeste.

Constantin ne sut pas toujours éviter cet excès. Il n'y arriva pas du premier coup et n'en fut pas seul responsable. Durant les premières années qui suivirent sa conversion, il montra vis-à-vis des problèmes religieux une prudente réserve. Les intrigues des donatistes, leur appels successifs à son autorité, l'entraînèrent presque malgré lui dans une voie périlleuse. Il y persévéra.

Certes sa bonne foi était entière et son attachement à la vraie religion incontestable; mais il ne comprenait pas toujours la gravité des questions doctrinales agitées autour de lui et, soucieux avant tout de garantir la paix, il goûtait peu l'intransigeance de quelques-uns. Rien n'était plus facile que de les faire passer près de lui pour des brouillons et des révoltés, car, malgré un sens droit et un amour sincère de la justice, il était fort susceptible sur tout ce qui touchait à son

autorité. Très impressionnable, il s'emportait en des paroles violentes et en des actes irréfléchis que sa fierté l'empêchait ensuite de désavouer. Les prélats courtisans qui l'entouraient à Nicomédie surent habilement exploiter ces dispositions du maître. Ils excellaient à doser l'éloge et à farder la vérité; leur souplesse, devenue une habitude, après avoir été une politique, contrastait avec la dignité un peu hautaine de leurs adversaires et devenait une flatterie discrète, les pouvoirs absolus n'appréciant rien tant que la soumission.

Entraîné par cette coterie, le libérateur de l'Eglise inaugura, sur la fin de sa vie, le byzantinisme théologique, qui ne devait pas reculer devant l'emploi de la persécution, et prépara le schisme. Constantin avait ouvert la voie à son fils Constance.

## BIBLIOGRAPHIE

*A. DE BROGLIE, *L'Eglise et l'Empire romain au IVe siècle*, t. I et II. Paris, 1856.
*P. BATIFFOL, *La paix constantinienne et le catholicisme*. Paris, 1914.
*G. BARDY, *Saint Athanase*. (*Les Saints*). Paris, 1914.
*J. MAURICE, *Constantin le Grand. L'origine de la civilisation chrétienne*. Paris, s. d. (1925).
*A. D'ALÈS, *Le dogme de Nicée*. Paris, 1926.

## CHAPITRE XXIX

## LE TRIOMPHE DE L'ARIANISME

**Partage de l'empire.**

L'empire, réuni tout entier sous le gouvernement de Constantin, devait être à nouveau divisé après sa mort. Lui-même avait eu l'initiative du partage. De ses trois fils survivants, Constantin, l'aîné, âgé de vingt et un ans, recevait la Gaule, la Bretagne et l'Espagne; Constance, d'un an plus jeune, avait l'Asie-Mineure, la Syrie et l'Egypte; Constant, le dernier, qui avait quinze ans, gouvernerait l'Italie, l'Afrique et les provinces du Danube supérieur. En outre, deux neveux de l'empereur étaient dotés d'une sorte d'apanage : Dalmatius administrait la région du Bas-Danube jusqu'au Bosphore et, sous le titre de roi du Pont et de l'Arménie, Hannibalien exerçait une souveraineté vassale dans ces contrées.

Cet arrangement ne dura guère. Peu après les funérailles de Constantin, une révolte de palais, des émeutes militaires bouleversèrent les dispositions qu'il avait prises. Sous prétexte que seuls les fils de l'empereur défunt devaient régner, on massacra ses frères et ses neveux, ainsi que plusieurs de ses anciens conseillers. Il n'y eut que deux enfants, Gallus et Julien, fils de Jules Constance, qui échappèrent à ces tueries. On ignore quel en fut l'instigateur, mais la sérénité avec laquelle Constance les laissa accomplir fit peser sur lui de graves soupçons.

Un nouveau partage s'imposait. Les frères de Constance qui, dans leur éloignement, avaient peut-être ignoré toutes les intrigues du palais, ne laissèrent pas d'en profiter. Dans une conférence tenue en Pannonie, les trois empereurs, à qui le Sénat venait de décerner le titre d'Augustes, s'entendirent pour attribuer à Constant les territoires gouvernés par Dalmatius; Constantin exercerait une sorte de tutelle sur son jeune frère,

et Constance demeurerait maître de tout l'Orient, avec Constantinople comme capitale.

**Retour d'Athanase.** Ils s'entretinrent aussi des questions religieuses. Constantin et Constant, mieux informés des choses d'Occident, savaient combien peu on goûtait dans ces régions les perfides agissements des eusébiens contre l'œuvre de Nicée. Ils insistèrent pour que les évêques exilés fussent rappelés. En conséquence, des lettres impériales, rédigées au nom de Constantin II, furent adressées à l'église d'Alexandrie, pour lui annoncer le prochain retour d'Athanase. Elles affirmaient que son éloignement avait eu pour but de le soustraire aux périls qui le menaçaient et que, d'ailleurs, l'empereur défunt avait décidé son retour; ses fils exécutaient ce que la mort l'avait empêché de réaliser. Ce fut la version officielle, plus conforme à la piété filiale qu'à la vérité. Athanase rentra donc à Alexandrie et pareillement les autres évêques dans leurs diocèses.

**Nouvelles intrigues.** Il s'en fallait pourtant que la pacification fût générale et que le calme régnât en Orient. Sous Constance, les eusébiens allaient devenir plus puissants et plus actifs que jamais. Le jeune empereur les écoutait volontiers et se faisait l'instrument docile de leurs rancunes et de leurs ambitions.

Il était à la fois autoritaire et irrésolu, orgueilleux et timide; comme tous les faibles, il devenait vite soupçonneux, jaloux des personnalités fortement accusées. Mais ce despote, très accessible à la flatterie, se livrait sans défiance à la domination secrète d'influences subalternes. De son père il tenait le goût des manifestations oratoires, se piquait de littérature et de théologie, prétendant soumettre à ses caprices la vérité elle-même.

Athanase avait retrouvé son église toujours fidèle. A côté d'elle pourtant les groupes ariens s'étaient donné un évêque, Pistus, et voulaient le faire reconnaître. Ils étaient soutenus par les eusébiens qui, de loin, dirigeaient la lutte, car ils ne pouvaient se résigner à la réintégration d'Athanase. Contre lui, ils tentèrent un coup d'audace. L'Occident était son principal appui, il fallait le lui enlever; si du moins on pouvait détacher Rome de sa cause, les autres évêques suivraient.

Une ambassade fut donc envoyée au pape Jules, afin de lui communiquer les décisions de Tyr et démontrer par là qu'Athanase, déposé par un concile, ne pouvait conserver son siège. Le nouvelle en parvint à Alexandrie et le vigoureux

lutteur qu'était Athanase résolut de parer sans retard à cette attaque. Autour de lui se groupaient une centaine d'évêques fidèles à leur chef et d'autant plus décidés qu'on avait jadis méconnu leurs droits. Ils rédigèrent une protestation où les faits étaient exposés sous leur vrai jour et produisirent des documents authentiques. Leur indignation trop longtemps contenue éclatait en paroles d'une éloquence poignante contre cette assemblée de Tyr, véritable brigandage, qu'on leur opposait sans cesse, contre les calomnies maintes fois réfutées et qui réapparaissaient toujours, contre la haine jamais assouvie des eusébiens perfides. « Ce n'est donc pas, disaient-ils, la conduite d'Athanase, mais la leur, qui nous paraît lamentable et digne de pitié. » (*Apolog. contra Arian.*, 4)

Cette lettre portée à Rome devenait une accusation terrible contre les eusébiens. Leurs émissaires furent déconcertés par cette attaque imprévue; le chef de l'ambassade, un prêtre nommé Macaire, quitta précipitamment la ville; les autres pour se tirer d'embarras, réclamèrent la convocation d'un concile général qui prononcerait une sentence définitive. C'était une maladresse pour le parti, car on remettait en question la sentence de Tyr déclarée intangible. Volontiers le pape admit la proposition, tandis que les Orientaux, mis au courant et effrayés des conséquences d'une telle démarche, étaient bien décidés à la récuser.

Ils précipitèrent les événements, pour mettre la catholicité en face du fait accompli. Eusèbe, qui s'était adjugé le siège de Constantinople vacant après l'exil de Paul, l'évêque légitime, était plus puissant que jamais. Il fit remplacer le préfet d'Alexandrie, Théodore, favorable à Athanase, par Philagrius, un ennemi acharné, et expédia en Egypte, avec quelques auxiliaires, un évêque qui devait occuper le siège d'Athanase. Autour de celui-ci se groupaient toutes les forces du catholicisme égyptien : évêques, prêtres et fidèles le regardaient comme le seul pasteur légitime. Les moines eux-mêmes tinrent à lui donner l'assurance de leur loyal dévouement. Un jour de l'année 338, on aperçut avec stupeur dans les rues d'Alexandrie le grand patriarche du désert, Antoine; il avait quitté sa solitude pour apporter à son ami menacé le réconfort de sa présence et mettre au service de la foi orthodoxe l'autorité de sa parole et de ses vertus.

**Expulsion d'Athanase.**

Mais Grégoire de Cappadoce, l'évêque envoyé par Eusèbe, ne tarda pas à surgir. Au mois de mars 339, il débarquait en Egypte et Philagrius mit aussitôt les forces impériales à son service. Athanase fut

expulsé de sa maison et les églises enlevées aux catholiques. Tandis que les ariens, les juifs et les païens acclamaient l'intrus, les vrais fidèles étaient pourchassés, fouettés, emprisonnés, la violence régnait comme aux plus mauvais jours de persécution.

La vie d'Athanase n'était plus en sécurité, il se résigna à quitter l'Egypte. Mais, avant de partir, il adressa aux évêques une lettre qui n'est qu'un long cri d'indignation. Il se compare au lévite d'Ephraïm, dont il est question au *Livre des Juges*, XIX, et affirme que le mal présent est plus grave encore. Il n'y avait alors qu'une seule femme outragée, un seul lévite à qui injure était faite; maintenant c'est toute l'Eglise qui subit la violence, tout le corps sacerdotal qui est molesté, et le plus douloureux c'est de voir l'impiété persécuter la piété. « Levez-vous donc, je vous en prie, disait-il aux évêques, comme si l'injure qui m'est faite l'était à vous-mêmes...; autrement, sous peu, les canons et la foi de l'Eglise seront anéantis. » L'audace des ennemis est grande, leur violence insolente, « mais il ne faut pas craindre leur malice, il importe au contraire de venger cette offense,... sinon le mal se répandra dans toutes les églises et nos chaires épiscopales deviendront l'objet d'un indigne trafic ». (*Ep. encycl. ad episc.*, 6)

**Concile de Rome.** Athanase fugitif trouva un refuge à Rome. Il y vécut dans l'attente du concile projeté. Le pape avait en effet convoqué les Orientaux et délégué près d'eux des légats porteurs de son message. La réponse fut longue à venir et ne parvint à Rome qu'en janvier 340. Elle était rédigée sur un ton hautain, presque injurieux pour le pape, et contenait un refus de se présenter. Les signataires, parmi lesquels l'inévitable Eusèbe, reprochaient au pape d'avoir admis dans sa communion Athanase, condamné et déposé par le concile de Tyr. Que Jules rompe avec lui, sinon lui-même sera détaché de la communion des Orientaux.

Le pape ne se laissa pas émouvoir par cette arrogance, par ces menaces, et poursuivit son œuvre de justice. Le concile eut lieu à Rome, en 341; une cinquantaine d'évêques y proclamèrent l'innocence d'Athanase et l'orthodoxie de Marcel d'Ancyre. Ces décisions furent transmises en Orient, dans une lettre très digne où le pape relevait les inconséquences, les injustes prétentions des adversaires, et proclamait les droits supérieurs de son siège. « Ceux-là, écrivait-il, qui ne se défient pas de ce qu'ils ont fait ou jugé, comme vous dites, ne craignent pas de voir leur jugement examiné par d'autres. » (*Apolog. cont. Arian.*, 20-36)

**Concile d'Antioche.** Les eusébiens ne voulurent point paraître demeurer sous le coup d'un échec. Les fêtes célébrées, durant l'automne 341, pour la dédicace de la grande église d'Antioche, les réunirent à nouveau. Ils étaient là une centaine, parmi lesquels on distinguait Eusèbe de Constantinople, Acace de Césarée, qui avait remplacé l'historien Eusèbe mort avant 340, Grégoire, l'évêque intrus d'Alexandrie.

S'ils confirmèrent l'attitude prise vis-à-vis d'Athanase depuis le concile de Tyr, ils eurent à cœur d'affirmer qu'ils n'étaient pas ariens. « Nous ne sommes pas les acolytes d'Arius, disaient-ils. Comment, nous, qui sommes évêques, suivrions-nous un simple prêtre? Nous n'avons pas reçu d'autre foi que celle qui a été transmise dès l'origine. Bien plus, puisque nous avons eu à examiner sa foi et à l'apprécier, nous étions ses juges et non pas ses sectateurs. Jugez-en par ce que nous allons dire. » Suivait une profession de foi qu'on pouvait, à la rigueur, agréer comme correcte, mais qui avait le grand tort de négliger la définition de Nicée. Deux autres furent pareillement admises; elles étaient rédigées dans le même esprit. La dernière, due à Théophrone de Tyane, ajoutait un anathème à l'adresse de Marcel d'Ancyre, de Sabellius et de Paul de Samosate. (ATHANASE, *De Synodis*, 22-24)

Désormais l'attitude du parti était plus nettement définie : abandon du symbole de Nicée et opposition à Rome, avec tendance très marquée à s'affranchir de sa primauté. Sans doute les eusébiens rejettent l'accusation d'arianisme et se réclament, comme nous l'apprend Sozomène (H. E., III, 5) de Lucien d'Antioche, à qui son martyre conférait une autorité spéciale; mais la formule de Nicée leur paraît une innovation regrettable qui peut favoriser le sabellianisme. Ils lui substituent des symboles plus vagues, avec une terminologie équivoque, qui seront sans cesse remaniés dans leurs futurs conciles, et presque toujours au détriment de l'orthodoxie.

**Mort d'Eusèbe de Nicomédie.** La manifestation d'Antioche fut la dernière à laquelle prit part Eusèbe; il disparut peu de temps après, emporté par une mort rapide. C'était une perte sensible pour le parti dont il était l'âme et le véritable chef. Avant Nicée, il s'était fait le propagateur de l'arianisme; après le concile, toute son activité tendit à en ruiner les décisions.

A cette tâche perfide, et un instant dangereuse, il appliqua toute son énergie et un remarquable esprit d'intrigue. Habitué de la cour, il en connaissait les mœurs et sut s'y adapter.

L'expérience lui avait appris qu'une soumission empressée, fût-elle feinte, une flatterie discrète, fût-elle mensongère, étaient le plus sûr moyen de plaire; il s'en fit une loi. Ses haines guidaient sa conduite, mais il eut le talent de les masquer sous une apparence de zèle pour le bien de l'Etat et de l'empereur, profitant des faiblesses du maître pour en faire le complice de ses crimes; car, dans la lutte contre ses adversaires, qui étaient les défenseurs de la foi, il ne reculait devant aucun moyen et utilisait la violence autant que la calomnie. Avec cela, férocement ambitieux, il n'oublia jamais de pousser sa fortune, passant, au mépris des canons, de Béryte à Nicomédie, et de Nicomédie à Constantinople. Même aux jours les plus critiques, lorsque Constantin l'envoya en exil, il ne désespéra jamais, comptant sur la souplesse de son attitude et l'élasticité de ses convictions, pour regagner la faveur de celui qui l'avait frappé. On ne peut lui dénier l'intelligence et l'habileté; mais l'usage qu'il en fit écarte de lui toute grandeur et toute sympathie.

**Intervention de Constant.** Eusèbe disparaissait à une heure où les ressources de son esprit fécond en expédients eussent été utiles à son parti. De graves événements politiques venaient de se produire en Occident et allaient peser sur la solution des problèmes religieux.

Au début de 340, Constantin, mécontent, à ce qu'il semble, de la part qui lui était revenue dans la division de l'empire, avait envahi l'Italie soumise à Constant. Celui-ci était alors occupé en Dacie, mais il expédia en hâte une partie de son armée pour arrêter son frère, qui avait déjà atteint Aquilée. Une bataille s'engagea dans ces régions; Constantin fut défait et tué. Constant restait le seul maître de tout l'Occident et sa puissance, qui dépassait maintenant celle de Constance, donnait du poids à ses avis.

C'est pourquoi le pape et quelques évêques sollicitèrent ses bons offices, en vue de réaliser la pacification religieuse. Constant fit bon accueil à ces ouvertures. Il n'avait peut-être pas toutes les qualités intellectuelles de son frère Constance, mais il montrait plus de droiture, une foi plus simple et moins disputeuse. D'ailleurs les évêques de ses états restaient fidèles à la formule de Nicée et en bonne politique il devait les soutenir. Il écrivit donc à son frère de lui envoyer quelques évêques orientaux qui l'informeraient de leurs griefs et de leurs croyances. Quatre eusébiens, Narcisse de Néronias, Maris de Chalcédoine, Théodore d'Héraclée et Marc d'Aréthuse furent députés à cet effet. Ils présentèrent un nouveau sym-

bole, différent de ceux qui avaient été admis à Antioche, mais de même tendance, sans aucune mention du *consubstantiel*.

Après les avoir entendus, Constant, au dire de Sozomène (H. E., III, 10), « put se convaincre qu'Athanase et Paul (de Constantinople) avaient été déposés, non en raison de leurs crimes ou de leurs mauvaises mœurs, comme le portait la sentence qui les frappait, mais pour des questions de doctrine. Il renvoya donc les messagers qui n'avaient pu le persuader ».

**Concile de Sardique.** Mais les difficultés demeuraient. Constant songea alors à reprendre la politique religieuse de son père; il crut qu'un concile œcuménique, rassemblant les évêques des deux parties de l'empire, pourrait aboutir à de meilleurs résultats. Le projet communiqué à Constance fut agréé, et les deux empereurs se mirent d'accord pour choisir Sardique (Sofia) comme lieu de réunion. Cette ville dépendait de Constant, mais elle était toute proche de la Thrace, qui appartenait à Constance. Entre temps, Constant chargea Osius de Cordoue, le vétéran de l'orthodoxie, un des chefs de la majorité nicéenne, de conduire à Sardique le groupe des Occidentaux; il vit aussi Athanase, qu'il ne connaissait pas, et lui fit bon accueil.

Le concile s'ouvrit à la fin de 342 ou au début de 343. Il comptait environ quatre-vingts évêques d'Occident et un nombre à peu près égal d'Orientaux. Le pape Jules était représenté par deux prêtres et un diacre. Au premier contact, il fut évident qu'on n'arriverait pas à l'entente souhaitée. Les eusébiens avaient endoctriné leurs collègues en cours de route et, à Sardique même, les tenaient sous la menace, pour les empêcher de se joindre aux Occidentaux. En leur nom, ils réclamaient, avant toute discussion, la reconnaissance du jugement porté à Tyr, qui entraînait, pour Athanase et les autres victimes des eusébiens, la mise hors la communion ecclésiastique. C'était décider ce qui était en question et avait motivé la réunion de Sardique. Osius s'employa de son mieux pour apaiser cette vaine querelle, assurant que le concile jugerait avec impartialité et condamnerait Athanase s'il était reconnu coupable. Il alla jusqu'aux dernières concessions, en déclarant que, même si son innocence était proclamée, pour le bien de la paix, il ne regagnerait pas Alexandrie, mais se retirerait en Espagne. Rien n'y fit. Les Orientaux continuèrent quelque temps des réunions privées, puis, voyant qu'ils ne pouvaient imposer leurs volontés, décidèrent de quitter Sardique. Seuls, deux évêques palestiniens eurent le courage de demeurer; cette attitude devait leur valoir plus tard une sentence d'exil.

Avant de s'enfuir subrepticement, de nuit, les Orientaux avaient rédigé une lettre commune qui fut adressée, non seulement aux Occidentaux réunis à Sardique, mais aussi à quelques autres évêques de la chrétienté. Elle débutait par l'affirmation de beaux principes sur l'unité de l'Eglise dans la charité, sur le culte de la tradition; mais, à la suite, les auteurs renouvelaient leur refus de reconnaître Athanase et Marcel, déjà condamnés, et les rejetaient de leur communion, ainsi que leurs défenseurs, Jules de Rome, Osius de Cordoue, Protogone de Sardique et quelques autres expressément nommés. Comme témoignage de leur foi, ils produisaient un nouveau symbole où nulle mention n'était faite du *consubstantiel*. (S. Hilaire, *Fragment* III, 1-29)

Malgré le départ des eusébiens, le concile crut devoir continuer ses travaux. Il examina la cause d'Athanase, ainsi que celle de Marcel d'Ancyre et d'Asclépas de Gaza; leur innocence fut reconnue et proclamée. En conséquence, les intrus qui occupaient leurs sièges furent excommuniés, en même temps que les chefs du parti, Etienne d'Antioche, Acace de Césarée, Ursace et Valens, évêques de Pannonie. Quelques-uns, voulurent joindre à ces décisions un exposé de la foi de Nicée; d'autres, parmi lesquels il faut sans doute compter Athanase, rejetèrent ce projet comme dangereux. Finalement, « on décida de ne pas émettre de nouvelle profession de foi, par crainte que celle de Nicée fût réputée imparfaite et qu'on donnât par là une occasion à d'autres de multiplier les formules de ce genre ». (Athanase, *Tomus ad Antioch.*, 5)

Les Pères du concile complétèrent leur œuvre en rédigeant une vingtaine de canons disciplinaires, dont l'authenticité n'est plus sérieusement discutée. [1] Ils s'occupent surtout des évêques et visent d'ordinaire des abus récents. Ils interdisent la translation d'un siège à un autre, recommandent la résidence et blâment les voyages trop fréquents à la cour impériale, réglementent les élections et les consécrations épiscopales, interdisent d'attirer les clercs d'un autre diocèse ou de les ordonner sans autorisation. Les plus importants ont trait aux procès des évêques et aux appels à Rome. Ils formaient une réponse aux agissements du concile de Tyr contre Athanase. Ces décrets furent communiqués au pape et aux empereurs.

Ainsi s'acheva cette assemblée qui, un moment, avait

1. L. Duchesne, *Les Canons de Sardique*, dans *Bessarione*, 1902, p. 120 sv.; C. H. Turner, *The genuiness of the sardican canons*, dans *Journal of theological Studies*, III (1902), p. 370 sv.; F. X. Funk, *Die Echtheit der Kanones von Sardika*, dans *Geschichtliche Abhandlungen*, t. III, pp. 159-217. Paderborn, 1907.

inspiré de vastes espoirs. Malgré quelques résultats appréciables, elle avait échoué dans ce qui devait être son œuvre principale, le rétablissement de la paix dans l'Eglise. Les divisions subsistaient plus accentuées que jamais.

**Attitude des empereurs.** En Orient, Constance, pour assouvir les rancunes des eusébiens contre les partisans du concile de Sardique, multipliait les violences. En Occident, par contre, Constant restait fidèle à la cause de l'union et de la pacification générale. Il aurait voulu que les exilés fussent réintégrés dans leurs diocèses. A cet effet, vers Pâques 344, il envoya à son frère, alors à Antioche, des lettres qui devaient lui être remises par deux évêques. Ceux-ci, à leur arrivée, furent l'objet d'un abominable guet-apens, machiné par l'évêque d'Antioche, Etienne, et qui avait pour but de les perdre de réputation. Le scandale tourna contre son auteur, et il fut tel qu'un concile dut déposer et remplacer le coupable.

Cependant, grâce à l'intervention de Constant, une légère détente se produisit en Orient : des prêtres alexandrins exilés en Arménie furent rappelés et les fonctionnaires égyptiens reçurent un mot d'ordre favorable à l'apaisement. En outre, quelques évêques furent députés à Milan, afin de rechercher un terrain d'entente. On ne put le trouver, les Orientaux s'étant refusés à condamner Arius.

**Retour d'Athanase.** L'année suivante (345), un résultat plus sérieux fut obtenu. Grégoire, l'intrus qui avait été installé sur le siège d'Alexandrie, étant mort le 25 juin, Constance, pour être agréable à son frère, interdit de le remplacer et rappela Athanase. L'exilé connaissait depuis trop longue date la duplicité de la cour, la haine des eusébiens, pour se fier sans réserve aux démonstrations d'une faveur si récente. Il fallut, pour le décider, deux nouvelles lettres de Constance et les avis de Constant. Après avoir pris congé du pape et de l'empereur, il se dirigea vers l'Orient. A Antioche, il rencontra Constance. L'entrevue fut ce qu'elle pouvait être; Athanase se montra respectueux, mais fier. Il lui répugnait de rentrer dans son église en vertu d'une tolérance qu'un caprice pouvait révoquer, et il réclamait son droit, c'est-à-dire l'annulation de la sentence portée à Tyr. On esquiva sa demande; cependant des ordres furent donnés pour faire disparaître des tribunaux d'Egypte les pièces des enquêtes menées jadis contre lui.

Les tendances étaient à la paix; les évêques de Palestine

accueillirent Athanase avec honneur, les fonctionnaires impériaux vinrent à sa rencontre et, le 21 octobre 346, l'illustre proscrit rentrait dans sa ville épiscopale, au milieu des acclamations enthousiastes de tout un peuple. Les hésitants, tous ceux qui d'habitude réglaient leurs démarches sur les opinions de la cour, s'empressèrent de reconnaître celui que recommandaient des lettres impériales.

Athanase profita du calme dont il jouit désormais pour réparer les maux du passé et assurer l'avenir. Les sièges vacants furent pourvus d'évêques; les mélétiens qui se soumirent réconciliés et admis dans la hiérarchie; l'arianisme, privé de la faveur officielle qui faisait sa principale force, disparut ou du moins se dissimula.

Les ennemis d'Athanase et de Nicée n'étaient ni convaincus, ni apaisés; les circonstances leur imposaient momentanément une attitude réservée, mais ils attendaient l'heure propice pour s'en débarrasser. En ce moment, les plus exposés faisaient leur soumission; Ursace et Valens, les évêques pannoniens très compromis dans les luttes antérieures, se trouvaient être les sujets de Constant; ils n'hésitèrent pas à renier leur passé en reconnaissant les décisions de Sardique et en condamnant Arius, sauf à changer d'avis plus tard.

**Mort de Constant.** Cette accalmie dura jusqu'en 350. Les événements politiques allaient de nouveau la compromettre et rallumer les guerres religieuses. Le 18 janvier 350, à la suite d'une conspiration militaire, le comte Magnence était proclamé empereur à Autun, et quelques jours après Constant tombait sous les coups d'un assassin. Avec lui disparaissait le protecteur de l'orthodoxie.

Pendant trois années, l'usurpateur se soutint avec des fortunes diverses, contre les attaques de Constance. Finalement il fut vaincu et, abandonné de ses troupes, se donna la mort le 10 août 353. L'unité de l'empire était reconstituée en faveur de Constance. Son succès allait assurer la victoire de l'arianisme.

**Réaction arienne.** Les nouvelles tendances se manifestèrent dès 351. Au cours de son expédition contre Magnence, Constance s'était arrêté à Sirmium, en Pannonie. Des évêques orientaux vinrent l'y rejoindre, avec l'intention bien nette de profiter de sa présence pour expulser l'évêque de cette ville, Photin. Celui-ci, originaire d'Ancyre, était un disciple de l'évêque Marcel. La doctrine du maître, un nicéen ardent et convaincu, avait déjà paru à quelques-uns

entachée de sabellianisme et d'adoptianisme; celle de Photin renouvelait, sans aucun doute, les erreurs de Paul de Samosate. Aussi les Occidentaux eux-mêmes, qui avaient toujours défendu l'orthodoxie de Marcel, condamnèrent Photin en 345. Pourtant il était parvenu à se maintenir sur son siège, soutenu par l'attachement de ses ouailles, qui le goûtaient fort.

Les évêques réunis à Sirmium, en 351, le déposèrent et lui donnèrent un remplaçant, Germinius, qu'on savait favorable aux idées de l'oligarchie eusébienne. C'était une victoire appréciable, car, en condamnant Photin, on pensait bien atteindre Marcel d'Ancyre et tout le parti nicéen qui l'avait soutenu.

**Attaques contre Athanase.**

Mais Athanase occupait toujours pacifiquement le siège d'Alexandrie et l'Occident lui demeurait fidèle. Constance, encore incertain sur l'issue de la lutte engagée contre Magnence, ménageait les susceptibilités occidentales et évitait de troubler l'Orient; il renouvela à Athanase l'expression de sa bienveillance, en le confirmant dans la possession de son église. Autour de lui, les évêques eusébiens s'en offensaient comme d'une injustice à leur égard; soucieux seulement de venger une défaite passagère, ils revenaient à leurs machinations haineuses et accumulaient les griefs qui devaient perdre le patriarche égyptien. Ils l'accusaient d'avoir excité Constant contre son frère, d'avoir pactisé avec Magnence, d'avoir célébré dans la grande église d'Alexandrie, avant que l'empereur en ait autorisé la dédicace. (ATHANASE, *Apol. ad Constant.*, 3-15.)

Vers le même temps (12 avril 352) mourut le pape Jules, le défenseur résolu d'Athanase et de Nicée. Il fut remplacé par le diacre Libère (17 mai). Aussitôt des tentatives furent faites pour détacher le nouvel élu de la politique religieuse suivie par son prédécesseur. Des lettres d'évêques orientaux et égyptiens lui parvinrent qui dénonçaient la conduite d'Athanase. Il les communiqua à un concile tenu à Rome (352 ou 353); elles furent jugées sans importance.

De son côté, Athanase, averti de ce qui se tramait contre lui, envoya une députation en Italie, pour défendre sa cause auprès du pape et de l'empereur. A peine était-elle embarquée qu'un messager de la cour lui remettait une lettre de Constance, l'invitant à se rendre auprès de lui. Elle se donnait comme la réponse à une requête présentée par l'évêque d'Alexandrie. Grand étonnement de celui-ci, qui n'avait jamais rien écrit de pareil. Il devina un piège de ses ennemis, qui cherchaient

avant tout à l'éloigner de sa ville épiscopale, et répondit qu'il attendrait un ordre impérial. Il ne vint jamais.

**Concile d'Arles.** Cependant le pape Libère continuait les négociations avec l'empereur. Son dessein était de reprendre l'œuvre d'union tentée inutilement à Sardique. Il proposa la réunion d'un grand concile à Aquilée. Les légats, Vincent de Capoue et Marcel, un autre évêque de Campanie, rejoignirent Constance en Gaule, à Arles, où les nécessités de la politique l'avaient amené. Ursace et Valens, qui ne le quittaient plus, l'accompagnaient. D'accord avec eux, il admit l'idée d'un concile, mais à condition qu'il se tiendrait, non à Aquilée, mais à Arles, c'est-à-dire en sa présence et sous sa haute direction.

Les évêques gaulois furent convoqués. La plupart ne connaissaient presque rien des discussions antérieures et ignoraient la vraie situation. Ils se laissèrent guider par ceux qui avaient la confiance de l'empereur et ce fut leur perte. Quand ils proposèrent de traiter les questions doctrinales et de condamner l'arianisme, Valens, le porte-parole des eusébiens, leur répondit qu'il fallait avant tout séparer Athanase de la communion ecclésiastique. Ils hésitèrent, mais un ordre impérial survint, menaçant d'exil quiconque refuserait d'excommunier Athanase. Tous cédèrent honteusement, Saturnin d'Arles en tête, les légats pontificaux eux-mêmes, trahissant leur mission, imitèrent cet exemple; seul, Paulin de Trèves résista et fut déporté en Phrygie.

Ces tristes nouvelles jetèrent le pape dans la consternation et il fit part de sa douleur à Osius de Cordoue, lui disant combien il avait été déçu par l'attitude de son légat Vincent, sur lequel il croyait pouvoir compter. « Non seulement il n'a rien obtenu, écrivait-il, mais il s'est laissé entraîner lui-même à ce mensonge. Accablé doublement par sa conduite, j'ai souhaité mourir pour Dieu, afin de ne point passer pour le dernier des traîtres et sembler acquiescer à une sentence que réprouve l'Evangile. » (S. Hilaire, *Fragment* VI, 3)

**Concile de Milan.** Poussé par Lucifer, le bouillant évêque de Cagliari en Sardaigne, Libère ne voulut pas rester sous cet échec et écrivit à Constance une lettre très digne, pour réclamer la convocation d'un nouveau concile. L'empereur avait mesuré sa puissance et la faiblesse de l'épiscopat, il consentit à tout et désigna Milan comme lieu de réunion, pour l'année 355.

Plus de trois cents évêques, Occidentaux pour la plupart,

répondirent à la convocation qui leur fut adressée. Quelques-uns, instruits par ce qui s'était passé à Arles, n'étaient pas venus, tel Eusèbe de Verceil. Mais sa réputation de sagesse et de vertu était si universellement reconnue que les deux partis réclamèrent sa présence. Il ne put se soustraire aux pressantes sollicitations dont il était l'objet. Dès son arrivée, il proposa de faire souscrire par tous les évêques le symbole de Nicée. « Denys de Milan se présenta le premier pour signer; à peine avait-il commencé que Valens lui arracha violemment des mains la plume et la feuille, criant qu'on ne pouvait pas faire cela. » (S. HILAIRE, *Ad. Const. Aug.*, I, 8) Le peuple informé commença à s'émouvoir et à manifester contre les ariens; aussi, à partir de ce moment, les séances se tinrent, non plus dans l'église, mais au palais. L'empereur intervint personnellement et réclama la condamnation d'Athanase, dont il se fit l'accusateur. « Ma volonté est un canon », disait-il. Puis il reprit la manœuvre qui avait si bien réussi à Arles: les récalcitrants furent menacés d'exil. Elle produisit son effet; tous cédèrent, sauf Eusèbe de Verceil, Denys de Milan et Lucifer de Cagliari, qui furent envoyés en Orient et confiés à des évêques ariens. On ne s'en tint pas là; des émissaires allèrent de ville en ville extorquer, sous la menace des mêmes peines, le suffrage des absents.

**Exil de Libère.**

Malgré de telles déceptions, le pape Libère n'avait point varié dans ses sentiments. Il écrivit même aux évêques exilés une lettre touchante où, « tout en déplorant leur départ, il se réjouissait de leur gloire ». « Aidez-moi de vos prières, disait-il, afin que je puisse supporter courageusement les attaques dont l'annonce se précise de jour en jour et que le Seigneur m'accorde d'être digne de vous, en sauvegardant la foi et l'état de l'église. » (S. HILAIRE, *Frag.* VI, 1-2)

Il ne se trompait pas dans ses prévisions. Constance, débarrassé des soucis de la politique, n'avait plus rien à ménager et il voulait réduire le pape comme les autres évêques. Tout au plus mit-il, au début, quelque forme dans ses tentatives de corruption. Eusèbe, un de ces eunuques qui, au dire de saint Athanase, dominaient à la cour de Constance, fut délégué à Rome. « Il était porteur de présents pour flatter, et d'une lettre impériale pour menacer. » Ni l'un ni l'autre procédé ne put fléchir Libère: il maintint les droits de la justice ecclésiastique et fit jeter dehors l'argent que l'eunuque avait déposé devant la confession de saint Pierre.

Pour en finir, le préfet reçut ordre d'enlever Libère et de

l'expédier à Milan, où résidait l'empereur. Mis en présence de Constance, le pape conserva la noblesse et la fermeté de son attitude. L'entretien, assez vif jusque-là, se termina par ces mots : « On ne te demande qu'une chose, dit l'empereur, signe et tu retourneras à Rome. — J'ai déjà fait mes adieux à mes frères de Rome, répondit le pape; il faut préférer la loi ecclésiastique au séjour de Rome. — Tu as trois jours pour réfléchir, conclut l'empereur; ou tu signeras et tu peux rentrer à Rome, ou tu décideras du lieu de ton exil. » (THÉODORET, H. E., II, 13). Le délai passé, Libère n'avait pas changé d'avis; il fut relégué à Bérée en Thrace.

Puis ce fut, en 356, le tour d'Hilaire de Poitiers, qu'un concile tenu à Béziers fit exiler en Phrygie, et d'Osius de Cordoue, qui, malgré son grand âge, dut quitter l'Espagne pour être conduit à Sirmium, sous la surveillance de la cour, qui y résidait.

**Violences en Égypte.**

L'unité telle que la voulaient les ariens avait été réalisée contre Athanase. Des évêques dévoués au parti dominant avaient remplacé les exilés; un antipape, Félix, occupait le siège de Rome, l'Orient et l'Occident, courbés sous la volonté sectaire de Constance, subissaient silencieusement les iniquités accomplies.

Dans ces conditions, la présence d'Athanase à Alexandrie devenait, pour les maîtres du jour, un scandale qui devait cesser au plus tôt. Déjà en 355, des tentatives avaient été faites pour l'éloigner; mais l'évêque arguait des lettres où Constance lui avait garanti toute sécurité, et le peuple veillait sur son pasteur. Il fallut recourir à la force; au début de 356, des troupes furent levées comme pour une expédition militaire. Dans la nuit du 8 au 9 février, elles investirent l'église de Théonas, où Athanase célébrait une vigile, pénétrèrent dans le saint lieu, bousculant, frappant, tuant les fidèles qui s'y trouvaient. L'évêque demeura impassible sur son siège, attendant la mort; heureusement, des prêtres l'entraînèrent et le firent échapper inaperçu au milieu du tumulte.

Athanase avait la vie sauve, mais il restait un fugitif, traqué par la police, menant à travers sa province une existence vagabonde et toujours incertaine. Des sympathies actives se chargeaient, il est vrai, de lui procurer de sûres retraites, que voilait un silence impénétrable. Au désert, des amis, les moines, l'accueillaient comme un père et le vénéraient comme un martyr. Il profita de ses loisirs forcés pour écrire des ouvrages qui, tout en instruisant son peuple, proposaient sa

défense et démasquaient les passions haineuses qui l'avaient poursuivi. [1]

Cependant l'Egypte était soumise à la plus violente persécution; les églises avaient été enlevées aux orthodoxes et remises aux ariens, les évêques condamnés à l'exil et remplacés par d'indignes ministres, les fidèles poursuivis, molestés et parfois mis à mort. Partout la vraie foi était proscrite, tandis que l'impiété s'étalait librement, que les païens relevaient la tête, heureux de se mêler aux ariens pour accomplir dans les églises de sacrilèges orgies.

Un nouvel évêque, Georges de Cappadoce, avait été envoyé à Alexandrie. Ancien fonctionnaire d'un intégrité douteuse, il montra dans sa charge une âme vénale et vindicative, plus soucieuse d'honneurs et de richesses que de vertus. Par son ordre, et avec l'aide du duc Sébastien, un manichéen, la persécution contre les partisans d'Athanase redoubla de violence; quelques-uns payèrent de leur vie la fidélité à la vraie doctrine; d'autres, évêques, prêtres, fidèles étaient exilés dans la Grande Oasis ou envoyés comme forçats aux mines de Phœno; on se serait cru revenu aux jours tragiques de Galère et de Maximin Daïa. Ce régime de terreur dura huit mois; à la fin, la patience des Alexandrins fut à bout; au mois de mars 358, une émeute éclata; Georges, menacé, ne s'échappa qu'à grand'peine. Durant trois années, il ne reparut plus dans la ville qu'il avait opprimée par ses exactions et ses violences. Les catholiques, pourtant, ne jouissaient pas encore de la liberté et Athanase, malgré la fuite de son rival, ne pouvait rentrer dans son église car, de loin, Constance surveillait la cité indocile et l'évêque proscrit.

**Symbole arien de Sirmium.**

Athanase et tous ses défenseurs étaient en exil; nulle voix, croyait-on, dans le clan impérial, ne pouvait s'élever avec autorité pour défendre la formule nicéenne. N'était-ce pas le moment de la supprimer elle-même en lui substituant quelque symbole plus conforme aux idées régnantes ? Sans doute on se garderait bien d'attaquer le saint concile que protégeait le grand nom de Constantin, il suffirait de ruiner ses définitions.

Ursace et Valens, les hommes à tout faire de l'arianisme, avec Germinius, le nouvel évêque de Sirmium, étaient prêts pour cette tâche. En 357, ils rédigèrent donc une profession de foi où, après avoir affirmé l'unité divine d'après l'Ecriture.

1. *Apologia de fuga sua; Historia arianorum ad monachos.*

ils repoussaient toute terminologie récente. « Ce qui a étonné certains, ou même un grand nombre, au sujet de la substance appelée en grec *usia*, c'est-à-dire, pour parler plus clairement, les termes *homoousion*, ou encore *homœousion*, comme on dit, il ne doit pas en être fait mention et nul ne doit en parler dans l'Eglise, attendu que tout cela n'est pas contenu dans l'Ecriture et dépasse notre science humaine. » Puis ils professaient le subordinatianisme arien, sans aucune atténuation. « Cela ne peut faire de doute pour personne que le Père dépasse le Fils en honneur, en dignité, en gloire et même par son nom de Père; le Fils lui-même en témoigne quand il dit: Celui qui m'a envoyé est plus grand que moi (*Jean*, XIV, 28). Et c'est une vérité catholique, nul n'en ignore, qu'il y a deux personnes, le Père et le Fils, le Père plus grand, le Fils inférieur, avec tout ce que le Père lui a soumis. » (S. Hilaire, *Liber de Synodis*, 11)

Osius a-t-il admis ces doctrines et souscrit à cette formule ? Amis et ennemis le disent. (S. Hilaire, *De synodis*, 63, 87) Mais est-on sûr que cette opinion n'est point basée tout entière sur un faux dont les ariens auraient la responsabilité?[1] D'ailleurs, fût-elle réelle, cette chute du vieil évêque déjà centenaire s'expliquerait aisément par le déclin de ses facultés et la pression dont il fut l'objet.

**Divisions ariennes.** La victoire de l'arianisme était complète et elle était exploitée par les hommes les plus avancés du parti. Tant d'audace devait compromettre le succès. Aussi longtemps que la lutte avait été menée contre l'orthodoxie nicéenne, on s'était peu soucié des nuances doctrinales qui distinguaient les conjurés; mais lorsque, débarrassés de l'ennemi commun, ils se retrouvèrent en face les uns des autres, leurs divisions apparurent clairement et les alliés de la veille devinrent des adversaires acharnés.

Tandis que les uns professaient un subordinatianisme intégral, d'autres, tout en rejetant le « consubstantiel » comme dangereux, admettaient néanmoins une parfaite similitude entre le Père et le Fils. Pour cette raison, on les appelait les *homéousiens*. Ils se groupaient autour de Basile d'Ancyre. Les

1. « Toute la question est de savoir si la lettre d'Hosius produite par Germinius, Ursace et Valens, n'est pas un faux par eux fabriqué. Ce que les Nicéens occidentaux diront de plus sévère contre Hosius (Hilaire, *De Synodis*, 10, 63, 87) leur est inspiré par cette lettre... Nous aurions dans ce fait de la diffamation d'Hosius par Germinius, Ursace et Valens, un précédent capable d'expliquer la prochaine diffamation de Libère. » P. Batiffol, *La Paix constantinienne*, p. 484, note.

premiers comptaient dans leurs rangs, outre Germinius, Ursace et Valens, Eudoxe, le nouvel évêque d'Antioche et Aétius, qui, après avoir exercé divers métiers, s'était fait une réputation de sophiste et avait été ordonné diacre. C'était les *anoméens* ou *aétiens*.

**Premiers succès des modérés.** A peine installé (358), Eudoxe se fit un devoir d'adhérer à la profession de foi arienne rédigée à Sirmium en 357, tandis que son diacre, Aétius, en devenait le propagandiste. Georges de Laodicée informa de ces faits Basile d'Ancyre, qui, à cette date (Pâques 358), réunissait quelques évêques pour la dédicace d'une église. Basile avait de vieilles rancunes contre Aétius, avec lequel il s'était mesuré dans une discussion doctrinale; cette circonstance, autant que ses idées théologiques, l'engageait à protester; il le fit dans une formule qui fut approuvée en concile et adressée aux églises.

Mais il importait surtout de savoir dans quel parti se rangerait l'empereur. Une délégation, composée de Basile, d'Eustathe de Sébaste, d'Eleusius de Cyzique et du prêtre Léonce, jadis chambellan de l'empereur, rejoignit Constance à Sirmium. Son succès fut rapide et complet, grâce peut-être à l'intervention de Léonce. L'empereur, qui avait déjà délivré au prêtre Asphalius, messager d'Eudoxe, des lettres favorables, les lui retira, pour les remplacer par d'autres adressées à l'église d'Antioche. Il y blâmait Eudoxe et Aétius, « dont le seul souci était de corrompre la multitude »; puis, après avoir manifesté sa croyance *homéousienne*, menaçait de châtiments les fauteurs d'une doctrine impie. (Sozomène, H. E., IV, 13-14)

**Concessions de Libère.** Basile résolut de développer ce premier avantage, d'une part en excluant la formule arienne de 357, d'autre part en ralliant les nicéens à celle qu'il présentait. « Ayant donc réuni dans un même texte, dit Sozomène, les décisions portées (en 351) contre Paul de Samosate et Photin, évêque de Sirmium, et la formule de foi émise au concile de la Dédicace à Antioche (en 341), sous prétexte que certains, en utilisant le terme « consubstantiel », visaient à fortifier leur propre hérésie, il travailla à les faire accepter par Libère, puis par Athanase, Alexandre, Sévérien et Crescent, évêques d'Afrique. » (H. E., IV, 15) Le même historien ajoute : « Consentirent pareillement Ursace et Germinius, évêque de Sirmium, Valens, évêque de Nursa et tous les évêques orientaux alors présents.

Mais, à leur tour, ils acceptèrent de Libère une profession de foi déclarant étranger à l'Eglise quiconque n'affirmerait pas que le Fils est semblable au Père selon la substance et en tout. » (H. E., IV, 15.)

Libère, en effet, qui sollicitait l'autorisation de rentrer à Rome, avait été rappelé de Bérée à Sirmium. La formule qu'on lui proposa de signer, bien que condamnant l'abus du « consubstantiel », ne lui parut pas contraire à l'orthodoxie, surtout s'il y joignait l'affirmation de la parfaite similitude du Père et du Fils quant à la substance, ce que Basile lui-même professait. (S. EPIPHANE, *Panarion, Haer.* LXXIII, 22) Il apposa donc sa signature à ce document et, en conséquence, put rentrer à Rome. C'est ce qu'on a appelé la « chute » du pape Libère.

En réalité, c'était plutôt une victoire, au moins relative, des orthodoxes sur l'arianisme, qui était forcé d'abandonner les positions prises en 357. Les Germinius, les Ursace, les Valens avaient dû souscrire une formule qui condamnait celle dont ils étaient les auteurs. A vrai dire, ils n'en étaient pas à une rétractation près et se souciaient moins de la foi que de la faveur impériale.

Ceux-là même qui passaient pour les meilleurs champions de Nicée, Athanase et Hilaire, n'en jugèrent pas autrement et virent dans ces concessions un acheminement vers la pacification des esprits. Saint Hilaire engageait les Occidentaux à comprendre les difficultés que peut occasionner le terme « consubstantiel », et en même temps il demandait aux Orientaux de ne pas le repousser, car le terme « semblable » qu'ils préconisaient peut, lui aussi, devenir équivoque. « Qu'on décide donc, écrivait-il, qu'on peut dire indifféremment : [le Père et le Fils] sont d'une seule ou d'une semblable substance. » Et s'adressant aux Orientaux : « Accordez-nous, Frères, la faveur souvent réclamée; vous n'êtes pas ariens, pourquoi le paraître en niant le « consubtantiel »? (*Liber de synodis*, 67-91) Un peu plus tard, Athanase, de son côté, invitait à la concorde tous les amis de la vérité. « Ceux qui acceptent, disait-il, tout ce qui a été décidé à Nicée et n'hésitent que sur le mot « consubstantiel » ne doivent pas être traités en ennemis, et nous-mêmes nous ne les combattons pas comme des ariens ou des adversaires des Pères; nous leur adressons la parole comme à des frères qui ont la même pensée que nous et discutent uniquement sur les mots. » (*De synodis*, 41) Non pas certes qu'il abandonne le « consubstantiel »; il montre au contraire combien cette expression est juste et utile; mais n'a-t-il pas écrit autrefois: « Le

mot est indifférent pourvu que la nature soit reconnue? » (*Oratio II cont. Arian., 3*)

**Libère à Rome.**

Libère avait donc pu regagner Rome. Sa situation était délicate; l'empereur, ayant jadis favorisé l'intrusion de Félix, entendait le maintenir malgré les protestations des Romains. « Les évêques réunis à Sirmium, raconte Sozomène, écrivirent à Félix qui présidait alors à l'église de Rome, ainsi qu'au clergé de cette ville, pour les engager à recevoir Libère. Tous deux occuperaient conjointement le siège apostolique et exerceraient le suprême sacerdoce dans la concorde, oubliant tous les incidents fâcheux occasionnés par l'ordination de Félix et le départ de Libère. » (H. E., IV, 15) C'était une étrange solution que le peuple, très attaché à Libère, refusa d'accepter. Il y eut même des émeutes; finalement, Félix, après quelques tentatives inutiles pour se maintenir à Rome, dut quitter la ville et se réfugier à Porto, où il mourut le 22 novembre 365.[1]

**Revirement de Constance.**

En Orient, Basile, toujours en faveur, travaillait avec son parti à réduire définitivement les anoméens. Il rêvait d'un grand concile qui, reprenant l'œuvre de Nicée et la corrigeant dans ce qu'elle avait d'excessif, selon lui, consacrerait officiellement ses propres doctrines. Cette idée flatta Constance, dont l'ambition était d'égaler sa gloire à celle de son père. Pour lui ressembler davantage, il désigna Nicée comme lieu de réunion. Mais Basile, craignant sans doute des comparaisons fâcheuses, fit substituer Nicomédie à Nicée. L'assemblée devait se tenir à l'automne de 358. Les évêques les plus illustres et les savants des diverses provinces avaient été convoqués. Plusieurs d'entre eux étaient déjà en route, lorsqu'un formidable tremblement de terre détruisit presque entièrement la ville de Nicomédie. Nicée paraissait exposée au même péril et ne pouvait convenir. Comme on hésitait sur le choix du lieu où les évêques pourraient se réunir, il fallut attendre.

Basile revint à la cour pour traiter cette affaire. Mais lorsqu'il arriva, la situation n'était plus la même. Grâce à l'appui de l'eunuque Eusèbe, grand chambellan, celui-là qui avait tenté autrefois de séduire le pape Libère, des évêques du parti adverse avaient pu reconquérir la confiance de l'empe-

1. Cf. Dœllinger, *Liberius und Felix*, dans *Papst-Fabeln des Mittelalters*. Munich, 1863.

reur et capter sa faveur. Comme ils craignaient qu'une assemblée unique ne rassemblât contre eux et les Occidentaux et les partisans de Basile d'Ancyre, ils suggérèrent l'idée d'un double concile : les Occidentaux se réuniraient à Rimini, les Orientaux à Séleucie d'Isaurie; de la sorte, on aurait plus facilement raison des uns et des autres. En outre, un formulaire rédigé d'avance, et daté du 22 mai 359, serait présenté à chaque assemblée. S'il s'exprimait avec plus de prudence que celui de 357, il n'en rejetait pas moins le « consubstantiel » et n'affirmait la similitude qu'en des termes mesurés et facilement équivoques. « Quant au mot « substance » οὐσία que les Pères ont employé avec simplicité, il est inconnu des fidèles et leur cause du scandale; du reste, comme il n'est pas contenu dans les Ecritures, il a paru bon de le supprimer et d'éviter à l'avenir toute mention de « substance » à propos de Dieu, les divines Ecritures ne parlant jamais de la substance du Père et du Fils. Nous, nous disons que le Fils est semblable au Père, en tout, comme le disent et l'enseignent les Saintes Ecritures. » (S. Athanase, *De synodis*, 8 ; *cf.* Sozomène, H. E., IV, 17)

Les deux conciles devaient traiter des doctrines en cause et s'occuper, chacun dans sa sphère, des questions de personnes. Leur travail terminé, chaque assemblée déléguerait une commission de dix membres et les deux, réunies en présence de l'empereur, décideraient définitivement.

**Concile de Rimini.**

Les Pères de Rimini, les premiers, commencèrent leurs délibérations. Ils étaient plus de quatre cents. La grande majorité voulait s'en tenir au symbole de Nicée; mais Valens et Ursace, soutenus par Germinius et Auxence de Milan, proposèrent la formule rédigée naguère à Sirmium. Ils insistèrent au nom de l'empereur qui l'avait approuvée. Leur intervention n'eut aucun succès; bien plus, tous furent condamnés comme hérétiques, et une lettre, adressée à Constance, l'informa de ces décisions.

Ursace et Valens avaient devancé à la cour les messagers du concile et lorsque ceux-ci arrivèrent, Constance indigné qu'on eût discuté ses volontés, les reçut froidement, tandis qu'il comblait d'attentions les évêques pannoniens. Sa réponse se fit attendre et ce délai fut utilisé pour circonvenir les délégués. Ils étaient jeunes et inexpérimentés, dit Sulpice Sévère (*Historia sacra*, II, 41) et ne surent pas résister aux flatteries qui, tour à tour avec les menaces, interrompaient les subtils exposés d'une doctrine imprécise à dessein. Quand le parti impérial les crut suffisamment ébranlés, on les fit

venir à Nicée, bourgade des environs d'Andrinople. Le choix de cette ville était une ruse ajoutée à tant d'autres. « Ils affectèrent ce lieu, dit Tillemont, afin que le formulaire qu'ils avaient envie d'y faire recevoir, portant le nom de Nicée, fût aisément pris par les simples pour le symbole du grand concile de Nicée en Bithynie. »[1]

Les députés fléchirent comme on l'avait prévu. Le 10 octobre 359, non seulement ils rentrèrent en communion avec Ursace, Valens et les autres évêques condamnés à Rimini, mais admirent la formule de Sirmium, déclarant le Fils semblable au Père; encore avait-on retranché les mots « en tout », ce qui indiquait nettement des tendances ariennes. C'était la ruine de tout ce qui avait été décidé quelques mois auparavant. (Théodoret, H. E., II, 16)

Cependant, à Rimini, les évêques, soucieux de rentrer dans leurs diocèses avant l'hiver, s'impatientaient de ces retards. Mais le préfet Taurus avait l'ordre de les retenir jusqu'à ce qu'ils eussent tous signé la formule que rapportaient leurs délégués, après l'avoir eux-mêmes approuvée; s'il restait quelques récalcitrants, ils ne devaient pas être plus d'une quinzaine qu'on enverrait en exil. « Lorsque furent connus les ordres de l'empereur, dit Sulpice Sévère, le trouble et le désordre se mirent dans les délibérations; peu à peu, la plupart des nôtres, soit par faiblesse d'esprit, soit par ennui d'attendre, se rendirent à leurs adversaires qui, dès le retour des légats s'étaient emparés de l'église et en avaient exclu les nôtres. Une fois que le courage eût commencé à fléchir, les évêques en masse passèrent au parti opposé. Seuls, une vingtaine d'entre eux résistèrent. Moins ils étaient nombreux, plus ils montrèrent de courage. Les plus fermes étaient Phébade (d'Agen) et Servais de Tongres. » (*Historia sacra*, II, 43-44) Taurus, voyant qu'il ne pouvait les réduire par les menaces, changea de tactique et leur représenta avec douceur les maux qu'enduraient tous les évêques, par suite de leur obstination. Pourquoi, ajoutaient Ursace et Valens, ne pas admettre une profession de foi que l'empereur, et faussement ils ajoutaient, les évêques orientaux avaient déjà adoptée. Lorsque Phébade commença à se relâcher de son intransigeance, Valens, pour le décider, recourut à un autre artifice. « Si, disait-il, la présente formule n'est pas suffisante, en l'approuvant, complétez-la, nous admettrons ce que vous ajouterez. » Phébade et Servais, convaincus cette fois, se résis-

1. *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, t. VI, p. 453.

gnèrent à souscrire, mais en anathématisant l'arianisme. Valens, comme s'il était du même avis, joignit à son vote cette formule dont on ne vit qu'après coup la fourberie : « Le Fils de Dieu n'est pas une créature *comme les autres.* » « A ce moment, il parut que nul parti ne pouvait se considérer comme vainqueur, ou être réputé vaincu : la profession de foi était favorable aux ariens, les additions, sauf celle de Valens, profitaient aux orthodoxes. » Du moins, tous avaient signé et c'était l'essentiel pour la coterie impériale. « Ainsi, ajoute tristement Sulpice Sévère, ce concile, qui avait eu d'excellents débuts, se termina honteusement. » (*Historia sacra, II,* 44)

**Concile de Séleucie.** Les Orientaux, réunis à Séleucie d'Isaurie, n'avaient commencé leurs délibérations que le 27 septembre. Cent cinquante évêques seulement s'étaient présentés. Une trentaine, sous la direction d'Acace de Césarée, professaient l'anoméisme; quelques-uns venus d'Egypte étaient des nicéens convaincus; le reste, c'est-à-dire le plus grand nombre, se ralliait aux idées de Basile d'Ancyre. Hilaire de Poitiers, toujours exilé en Phrygie, prit part au concile; le vicaire d'Asie ayant ordre d'envoyer tous les évêques, l'avait fait partir pour Séleucie; sa présence y fut d'un grand secours. Léonas, un questeur du palais, représentait l'empereur et devait assurer l'ordre avec le concours du duc Laurinus, commandant des troupes en Isaurie.

Dans la première séance, on discuta sur la méthode à suivre. Léonas fit décider qu'on s'occuperait de la doctrine, avant d'aborder les questions de personnes. Les acaciens proposèrent aussitôt de rejeter le symbole de Nicée et, à cette occasion, émirent des idées qui firent scandale. « Ils disaient que rien ne peut être semblable à Dieu, qu'il ne peut y avoir de génération divine,... que le Christ est une créature. » (S. Hilaire, *Contra Constantium,* 12) La majorité, par contre, décida d'abandonner toutes les formules récentes et de s'en tenir à celle du synode d'Antioche de 341. Alors, Acace, suivi d'une trentaine d'évêques, quitta l'assemblée; mais, pour atténuer l'impression produite par ses premières propositions, il rédigea une nouvelle déclaration où il condamnait le terme « dissemblable », tout en rejetant les expressions « consubstantiel » et « semblable en substance ». Il espérait pouvoir par ce moyen reprendre les discussions; mais la majorité maintint ses décisions précédentes et Léonas, agacé, les congédia tous.

C'était la fin des controverses doctrinales. Les membres de la majorité voulurent néanmoins juger le cas de plusieurs

évêques mis en cause. Saint Cyrille de Jérusalem, en butte aux attaques de son métropolitain, l'évêque de Césarée, fut réhabilité, tandis qu'Acace et plusieurs autres avec lui furent excommuniés. Eudoxe d'Antioche, qui était de ce nombre, fut remplacé par le prêtre Anianus. Puis on se sépara, après avoir délégué auprès de l'empereur, conformément aux instructions reçues, une commission de dix membres.

Acace, escorté d'Aétius et de quelques évêques de son parti, les devança à Constantinople. Il vit l'empereur et sut le prévenir contre les députés officiels du concile. Basile, qui les présenta, fut mal reçu. Les acaciens triomphaient déjà, quand l'imprudence d'Aétius, qui soutint des doctrines trop nettement ariennes, faillit tout compromettre. Pour sauver le parti, on le sacrifia et il paya de l'exil la faute d'avoir dit tout haut ce que ses amis pensaient en secret.

**Concile de Constantinople.**

Les délégués de Rimini arrivèrent sur les entrefaites. Les modérés comptaient sur leur secours, pour résister aux acaciens et ruiner leur influence. Ils furent douloureusement surpris de les voir se joindre à ces négateurs du Verbe, même après qu'ils les eurent instruits des scandaleuses doctrines dont ils s'étaient manifestés les défenseurs. Hilaire de Poitiers, qui était venu à Constantinople, sans doute en vue de faire cesser son exil, fut consterné en voyant l'attitude prise par les Occidentaux. Il ne leur ménagea ni les conseils, ni les reproches, en montrant la honte d'une pareille lâcheté qui favorisait le blasphème.

Ce fut en vain. Les acaciens, forts de cet appui, reprirent leurs avantages et insistèrent pour qu'on admît la formule de Rimini qui taisait le terme de « substance ». L'empereur entra facilement dans ces idées et on commença le siège des légats de Séleucie. Ils résistèrent quelque temps, mais on les menaça de l'exil. Constance intervint personnellement; il voulait inaugurer son dixième consulat, le 1er janvier, en proclamant cette victoire. Il fallut batailler jusqu'à la dernière heure; pendant toute la journée du 31 décembre les discussions continuèrent; c'est seulement dans la nuit suivante que furent apposées les dernières signatures.

Un concile tenu sous la présidence d'Acace et qui réunit à Constantinople une cinquantaine d'évêques consacra officiellement cet abandon. On devait s'en tenir à l'*homéisme* (ὅμοιος) pur et simple, toute précision, surtout en ce qui concernait la substance, était interdite. Les membres du parti reçurent le nom d'*Homéens* ou *Acaciens*.

**Suites du concile.**

Il était passé dans les mœurs de l'église d'Orient qu'après une définition doctrinale on fît une hécatombe d'évêques. On n'y manqua pas cette fois, Acace ayant des rancunes personnelles à satisfaire.

Parmi les premières victimes se trouvaient Macédonius de Constantinople, Basile d'Ancyre, Eleusius de Cyzique, Héortase de Sardes, Dracontius de Pergame. Chose curieuse, remarque Sozomène, « bien qu'ils fussent d'une doctrine opposée [à celle des acaciens], on n'invoqua pour les déposer aucun motif touchant la foi, mais on fit état de crimes qui leur étaient reprochés. Quelques-uns leur étaient communs : ils avaient troublé les églises et enfreint les lois ecclésiastiques; d'autres étaient personnels ». La liste des accusations portées contre Basile était particulièrement chargée. Puis, furent condamnés à leur tour Silvain de Tarse, Sophronius de Pompeiopolis en Paphlagonie, Elpidius de Satala, Néonas de Séleucie en Isaurie, Eustathe de Sébaste en Arménie; Cyrille de Jérusalem, à qui le concile de Séleucie avait donné raison contre Acace, fut de nouveau déposé. La plupart furent envoyés en exil et remplacés sur leurs sièges épiscopaux. Ainsi Eudoxe, l'évêque d'Antioche, expulsé en 359, reçut Constantinople, tandis que Mélèce obtenait Antioche. Mais ce dernier, n'ayant pas donné toute satisfaction au parti vainqueur, fut écarté et Euzoïus, l'ancien compagnon d'Arius, installé à sa place. (Sozomène, H. E., IV, 24-26, 28)

Par contre saint Hilaire fut renvoyé en Gaule et rendu à son diocèse. Son zèle pour la vraie doctrine, tempéré par un esprit de sincère tolérance, ses talents et une activité que ne rebutait aucun échec rendaient sa présence en Orient dangereuse pour les ennemis de la foi. N'avait-il pas proposé à l'empereur une conférence contradictoire avec les ariens? Ceux-ci la redoutaient et se gardèrent bien de l'accepter; mais ils n'en souhaitèrent que plus vivement le départ de leur adversaire. En attendant, pour tromper son impatience et soulager son âme indignée par tant de scandales, Hilaire écrivit un livre *Contre Constance* qui dépasse en violence les jugements les plus sévères portés sur cet empereur, chrétien de nom et destructeur de la vraie religion. L'évêque de Poitiers, avec une ironie tragique raille « l'inconstance » de Constance, dénombre ses abandons successifs en matière de foi, stigmatise ses violences hypocrites. « O Dieu tout-puissant, s'écrie-t-il, que ne m'a-t-il été donné d'exercer mon ministère aux temps des Néron et des Dèce! Du moins nous aurions combattu ouvertement et avec confiance contre ceux qui niaient la vérité, nous torturaient, nous égorgeaient... Mais maintenant nous

luttons contre un persécuteur déguisé, contre un ennemi qui flatte, contre Constance l'antéchrist, qui ne déchire pas le dos, mais caresse le ventre, qui ne proscrit pas pour la vie, mais enrichit pour la mort. » (*Contra Constantium*, 4-5)

Ces paroles vengeresses ne parurent dans le public qu'après la mort du protecteur de l'arianisme (361) [1]. Autrement, Constance, si autoritaire, si susceptible, aurait fait peser lourdement sa colère sur celui qui osait ainsi le braver. L'audace de saint Hilaire prouve que, malgré le mot désolé de saint Jérôme, affirmant que presque toutes les églises étaient souillées par l'arianisme (*Chronique*, II, 365), il restait encore des âmes assez hautes pour protester contre l'asservissement des consciences. Et même, chez beaucoup, parmi les évêques signataires, l'arianisme demeurait l'hérésie condamnée; par crainte, ils la toléraient en silence, tout en souhaitant l'heure où, sans trop de péril, ils auraient le courage de la désavouer.

**Mort de Constance.**

Elle ne devait plus tarder. Au printemps de l'année 360, tandis que Constance s'occupait de théologie, les Perses s'avançaient en Mésopotamie et s'emparaient de plusieurs villes. L'empereur dut songer à enrayer leur avance et, à cet effet, réclama des renforts en Gaule. Les troupes auxiliaires qu'il avait désignées pour cette expédition montrèrent de la résistance; leurs engagements stipulaient qu'elles ne seraient jamais obligées de franchir les Alpes. Bientôt même, sous l'action de quelques meneurs, elles se mutinèrent et acclamèrent le césar Julien comme auguste. Celui-ci, après quelques résistances, accepta la dignité qui le faisait l'égal et même le rival de Constance. Pendant quelque temps, des négociations, d'ailleurs infructueuses, furent engagées entre les deux princes, puis ce fut la guerre ouverte. Constance étant occupé contre les Perses, Julien put, sans trop de difficultés, s'avancer jusqu'à Sirmium et même porter ses quartiers d'hiver à Naïssa (360-361).

Cependant l'issue de la lutte demeurait incertaine; en Italie, des villes s'étaient soulevées en faveur de Constance et celui-ci, à qui la retraite des Perses venait de rendre la liberté d'action, marchait avec son armée vers la Thrace. Mais au départ d'Antioche, bien qu'il fût âgé seulement de quarante-quatre ans, la maladie le terrassa. Il reçut le baptême des mains d'Euzoïus, l'évêque arien d'Antioche, et mourut à Mopsucrène, au pied du Taurus, le 3 novembre 361. Julien

1. O. Bardenhewer, *Geschichte der altchristlichen Literatur*, t. III, p. 385, Fribourg-en-Br., 1912.

devenait le seul maître de l'Empire et l'arianisme avait perdu son appui le plus solide.

## BIBLIOGRAPHIE

*A. de Broglie, *L'Eglise et l'Empire romain au* IV^e^ *siècle*, t. II. Paris, 1866.

H. M. Gwatkin, *Studies of arianism*. 2^e^ éd. Cambridge, 1900.

*P. Batiffol, *La paix constantinienne et le catholicisme*. Paris, 1914.

*G. Bardy, *Saint Athanase*, Paris, 1914.

## CHAPITRE XXX

## JULIEN L'APOSTAT

Après la mort de Constance, son rival fut reconnu sans difficulté. L'attachement des peuples à la dynastie constantinienne l'emporta sur de vagues intrigues prêtes à se former. Le 11 décembre, Julien fit son entrée à Constantinople et célébra solennellement les funérailles de Constance, dont le corps avait été ramené par Jovien dans la ville impériale.

**Réaction politique.** Dès l'abord il apparut que la politique était changée : Julien avait des rancunes à assouvir et des idées religieuses nouvelles à imposer. Une haute cour de justice fut constituée pour le débarrasser de dignitaires qui s'étaient montrés ses ennemis : on envoya les uns en exil, d'autres subirent la peine de mort, tel Eusèbe, le grand chambellan, un des protecteurs de l'arianisme. Le nombre des palatins, secrétaires, serviteurs, employés de toute catégorie, fut sensiblement diminué; mais cette réforme atteignit de préférence ceux qui faisaient profession de christianisme, car l'empereur entendait restaurer la religion proscrite par son prédécesseur.

**Réaction païenne.** L'édit de Milan, qui annonçait la liberté religieuse à tous, avait respecté le culte païen; mais, peu à peu, Constantin en avait restreint les manifestations. Par son exemple, plus peut-être que par des mesures de coercition, il l'avait placé dans une condition inférieure. Constance alla plus loin. En 341, il interdisait les sacrifices; un peu plus tard, et à diverses reprises, cette défense fut renouvelée sous peine de mort. Pareillement il condamna la pratique de la magie et de la divination sous ses diverses formes.

Telle était la loi, mais son application varia. Là où les

chrétiens dominaient, les cérémonies païennees disparurent et quelques temples devinrent des églises ou furent démolis; ailleurs, à Rome notamment, les traditions du culte officiel se conservèrent à peu près intactes. Nulle part, à ce qu'il semble, malgré les menaces des textes législatifs, ne sévit la persécution, jamais on ne détruisit systématiquement les temples des idoles, quelques-uns étaient même l'objet d'une protection spéciale. « Nous voulons, disait l'empereur dans une loi (*Code théodosien*, XVI, X, 3), que les constructions des temples situées en dehors des murs demeurent intactes et à l'abri de toute dégradation. Car, comme de quelques-uns d'entre eux divers spectacles tirent leur origine, il ne convient pas de renverser des édifices auxquels sont attachés depuis longtemps les plaisirs du peuple romain. »

Avec Julien, le paganisme prenait sa revanche. Dès 361, un édit supprima la législation antérieure le concernant : les temples étaient rouverts, les sacrifices devaient reprendre et la divination serait à nouveau pratiquée. Cette mesure était dictée à l'empereur, moins par des motifs d'ordre politique que par des convictions personnelles. Julien, élevé dans le christianisme, était devenu païen. Cette conversion peut surprendre, surtout si l'on considère qu'à la même époque nombre de païens passaient au christianisme, ou du moins gardaient vis-à-vis de lui une attitude de tolérance presque sympathique; elle s'explique pourtant, jusqu'à un certain point, par l'éducation et le tempérament de Julien.

**Jeunesse de Julien.** Il était né en 331 de Jules Constance, frère de Constantin, et de Basilina, qui appartenait à la haute aristocratie romaine. Sa mère mourut peu après lui avoir donné le jour; son père succomba dans la tragédie sanglante qui accompagna l'avènement de Constance. Seul, avec son frère Gallus qui avait douze ans, Julien, âgé de six ans, échappa au massacre. Il fut confié à Eusèbe de Nicomédie, qui était son parent éloigné, et resta cinq ans sous sa direction à Nicomédie, puis à Constantinople.

La mort du vieil évêque, qui répondait de lui, amena un changement dans son existence : il fut envoyé avec son frère Gallus dans un château de la lointaine Cappadoce, à Macellum, où il séjourna jusqu'en 351. A cette date, Constance associa Gallus au gouvernement de l'Orient et permit à Julien de suivre les leçons de quelques maîtres célèbres à Constantinople et à Nicomédie. La disgrâce de Gallus, suivie de son exécution (354), faillit compromettre Julien et lui attirer pareil sort. Heureusement l'impératrice Eusébie le prit

sous sa protection et obtint pour lui l'autorisation d'aller à Athènes poursuivre ses études.

Quand il reçut, en 355, l'ordre de rejoindre l'empereur à Milan, il crut à une nouvelle menace : c'était le commencement de sa fortune politique. Constance en fit un César et l'envoya en Gaule avec mission de pacifier le pays et de le défendre contre les incursions des barbares. Ses brillantes campagnes lui valurent une juste renommée et l'attachement des soldats, qui le poussèrent à la révolte pour l'amener au premier rang.

**Évolution religieuse de Julien.**

A cette heure, les idées religieuses de Julien étaient arrêtées et, s'il faut l'en croire (*Ep.* III, *aux Alexandrins*) [1], sa conversion au paganisme remontait à douze années en arrière (351). Car il avait été élevé chrétiennement et avait reçu le baptême. Eusèbe n'avait pas manqué de le faire instruire; il connaissait l'Ecriture, la doctrine et les rites de l'Eglise. Saint Grégoire de Nazianze dit même qu'il remplit les fonctions de lecteur. (*Or.* IV, 23)

Les influences païennes combattirent cette formation première. Son pédagogue, Mardonius, un esclave qui avait déjà initié Basilina aux belles-lettres, paraît avoir été un maître remarquable. Non content de révéler à Julien les beautés littéraires d'Homère et d'Hésiode, il fit de leurs ouvrages un manuel de doctrine et de morale, où l'enfant puisait les règles de sa conduite. Plus tard, il le mit en contact avec l'œuvre des philosophes, d'Aristote et de Platon, de ce dernier surtout, et dégagea à son usage les hautes idées et les nobles préceptes qu'ils professaient.

De telles leçons, données par un admirateur enthousiaste de l'antiquité classique, avec une éloquence élégante et persuasive, faisaient une impression profonde sur l'âme sensible, sur le tempérament artiste de Julien. Il se sentit fier d'être un Grec, par ses goûts autant que par sa naissance, et s'attacha à l'hellénisme comme à un héritage. C'était presque le seul qu'on lui eût laissé : ses espérances de grandeur politique, ses biens familiaux eux-mêmes, lui avaient été ravis par des hommes qui faisaient profession de christianisme.

Près de lui, la religion de Jésus était représentée par les meurtriers de sa famille, par des évêques courtisans comme Eusèbe, par des aventuriers cupides et sans scrupules, comme

1. Je cite les *Lettres* de Julien d'après l'édition et la traduction de J. Bidez, *L'empereur Julien. Œuvres complètes.* T. I., *Lettres et Fragments.* Paris, 1924.

Georges de Cappadoce, qu'il connut à Macellum, et dont on voulut faire un évêque d'Alexandrie en face d'Athanase. Les leçons qu'il prenait chez eux demeuraient des formules sans vie, puisque l'esprit du Christ pénétrait à peine ces ariens ergoteurs et ambitieux. Faut-il s'étonner que sur cette âme d'enfant réfléchi, concentré, vivant dans une demi-solitude qui ressemblait à une captivité, l'Evangile ait glissé sans laisser de traces profondes!

En face, l'hellénisme, opprimé lui aussi, se présentait avec l'autorité d'une longue tradition et les charmes d'un art raffiné. Les hommes que Julien admirait entre tous étaient païens, tel Libanius, le plus fameux rhéteur de l'époque. Constance lui avait interdit de suivre ses leçons; c'était accroître son attrait déjà trop vif, et parer l'idole d'une séduction nouvelle. Le jeune homme respecta la consigne, mais se dédommagea en lisant avec assiduité les œuvres de celui qu'il regardait comme un modèle, et en s'assimilant ses idées et sa manière.

Pourtant le polythéisme répugnait à son sens philosophique; les doctrines néo-platoniciennes lui permirent de le dépasser en l'expliquant. Les vieux mythes populaires n'étaient que des symboles voilant des vérités profondes; l'interprétation allégorique en dégageait le sens. Grâce à elle, Julien pouvait considérer ces divinités multiples comme des manifestations inférieures du dieu suprême, ou comme les puissances tutélaires adaptées à chaque nationalité diverse.

C'est encore le néo-platonisme qui fournit à l'âme mystique de Julien les satisfactions religieuses qu'elle cherchait dans l'hellénisme. Avec Jamblique, cette philosophie s'était compliquée de théurgie et d'occultisme. Elle offrait à ses adeptes le moyen d'entrer en contact immédiat avec la divinité. Maxime d'Ephèse initia Julien à ces mystères et à ces pratiques, qui le conquirent tout entier, et achevèrent une évolution depuis longtemps commencée.

La prudence commandait au jeune prince de feindre encore un christianisme dont il était détaché, car, sur ce point, Constance était d'une intransigeance qui ne reculait devant aucun moyen de contrainte. Jusqu'en 361, Julien continua donc à prendre part aux cérémonies chrétiennes. Devenu auguste par la volonté de ses troupes, il leva le masque, se contentant d'abord d'offrir en privé des sacrifices aux dieux. Mais quand la révolte se fut développée, compromettant son armée avec lui, quand une marche victorieuse l'eût amené jusqu'en Pannonie, il afficha publiquement ses convictions. La mort de son rival lui laissa le champ libre pour réaliser les grandes réformes dont il rêvait.

**Système religieux de Julien.**

On aurait tort de n'y voir qu'une réaction contre les idées et les pratiques du règne précédent, ou l'avènement d'un rationalisme politique. Julien n'était ni le sceptique, ni le libre-penseur qu'ont imaginé certains historiens philosophes. Cet homme instruit, de mœurs sévères, presque austères, se montra toujours un croyant sincère, un mystique en quête de sensations religieuses, un zélateur enthousiaste et fanatique des dieux qu'il servait. Mais ses idées se noyaient dans la chimère et le rêve; il ne sut pas comprendre que la force du paganisme résidait dans la fidélité aux traditions anciennes; ébranler celles-ci, sous prétexte d'y introduire des éléments nouveaux, c'était précipiter une décadence déjà commencée.

Par son édit, Julien restaurait tous les cultes, tous les mystères, tous les sacrifices; il ne refusait ses hommages à aucun dieu, pourvu qu'il ne fut pas celui des « Galiléens ». Mais toutes ces religions il entendait les épurer, les réformer et les fondre, si possible, dans celle qu'il s'était donnée à lui-même et dont le néo-platonisme théurgique avait inspiré les doctrines et les rites.[1]

Son dieu est le Roi-Soleil. Mais ses hommages ne vont pas à l'astre que nos yeux perçoivent. L'univers se compose, d'après lui, de trois mondes superposés, ayant chacun pour centre un soleil, autour duquel tout gravite : le monde intelligible, le monde intelligent et le monde sensible. C'est la triade néo-platonicienne. Le monde supérieur, dont l'Un absolu forme le centre est inacessible; à peine pouvons-nous le discerner par les spéculations de la philosophie; le monde sensible est trop matériel, pour que nos adorations s'arrêtent à sa sphère; seul est digne de nos hommages le soleil des intelligences, lien entre les deux autres mondes, intermédiaire par qui les perfections se transmettent de l'intelligible au sensible. Le Roi-Soleil est le dieu unique; mais grâce au syncrétisme, grâce à l'interprétation allégorique, Julien tente de conserver les vieux mythes homériques ou orientaux et de faire dans son système une place subordonnée aux dieux du paganisme. Pour l'ensemble, il s'inspire du néo-platonisme, avec des réminiscences de la religion mithriaque et du mythe grec d'Apollon.

1. Les idées religieuses de Julien sont exposées surtout dans son *Discours sur le Roi Soleil* (*Or.* IV) et dans son *Discours en l'honneur de la Mère des Dieux* (*Or.* V).

**Réformes religieuses.** Ces théories formaient la dogmatique de la religion nouvelle. Dans les plans de Julien, elles devaient être propagées par un enseignement suivi et soutenues par l'exemple d'une vie vertueuse. « A l'appui de ce qu'il faut dire aux foules, produisons l'exemple de notre propre vie », écrivait-il. (*Lettre* 89) Il mobilisa pour cette tâche les philosophes et les rhéteurs gagnés à sa cause, et tenta de réformer les sacerdoces païens. Non seulement il les organisa en une hiérarchie à divers degrés, dont, en sa qualité de souverain pontife, il était le chef suprême, mais il se préoccupa de leur recrutement et de leur moralité. Quiconque était digne de ces fonctions, qu'il fût ou non de classe patricienne, pouvait les exercer. Tous les prêtres devaient se distinguer par une vie honnête et pure, éloignée des frivolités mondaines, consacrée à la prière, à la propagande religieuse et à l'exercice de la philanthropie. « Il serait honteux, disait-il, quand les Juifs n'ont pas un mendiant, quand les impies Galiléens, avec les leurs nourrissent encore les nôtres, qu'on voie les nôtres manquer des secours que nous leur devons. » (*Lettre* 84)

Lui-même se prodiguait avec une ardeur inlassable. « Il tient moins, disait Libanius, à être appelé un empereur qu'un prêtre... Il ne se contente pas de sacrifier de temps en temps, aux fêtes marquées dans les rituels, mais comme il est convaincu de la vérité de ce principe qu'il faut se souvenir des dieux au commencement de toute action et de tout discours, il offre tous les jours les sacrifices que d'autres ne célèbrent que tous les mois... Ce qui est encore plus beau, c'est que pendant qu'on offre un sacrifice, il ne reste pas assis sur un trône, servant les dieux par des mains étrangères, il prend part lui-même à la cérémonie, il se mêle aux sacrificateurs, il porte le bois, il prend le couteau, il ouvre le cœur des oiseaux sacrés et il sait lire l'avenir dans les entrailles des victimes. » (*Panégyr.*)

**Résistances.** Bien peu, parmi les païens, partageaient l'admiration un peu béate de Libanius; beaucoup, au contraire, trouvaient le zèle de Julien compromettant pour la dignité impériale.

Cette piété si nouvelle, ce mysticisme ardent qui pouvait attirer quelques dévots ne cadrait pas avec la tradition du culte officiel. Les prêtres eux-mêmes n'entraient pas dans la voie qui leur était marquée. Le peuple, étranger à toutes les subtilités d'une philosophie faite pour de petits cénacles d'initiés, rebelle aux préceptes d'une morale trop austère, s'en

tenait au paganisme facile et joyeux; il n'était pas prêt à en faire une école d'ascèse.

**Anti christianisme de Julien.**

Ces résistances obscures, qui parfois se traduisaient en moqueries, irritaient Julien et avivaient sa haine contre les chrétiens. Celle-ci était profonde; jamais il ne parlait des « Galiléens » que dans les termes les plus injurieux et les plus méprisants. Couramment il les appelait des « impies », méconnaissant la vérité; des « fous » et des « frénétiques »; leur enseignement était « odieux » et menaçait l'empire « comme une infection qui préparait la ruine de la civilisation antique ». (*Lettres, passim.*)

Mais, en sa qualité de philosophe, Julien proclamait hautement les principes de la plus large tolérance. « Il faut éclairer les gens qui déraisonnent, écrit-il, et non les punir. » (*Lettre* 61); ou encore : « Nous ne tolérons pas qu'on les traîne de force aux autels... Qu'ils tiennent leurs réunions tant qu'il leur plaira, qu'ils fassent pour eux-mêmes les prières accoutumées, mais si le clergé, pour ses intérêts, leur prêche la rébellion, que l'accord cesse; autrement, ils seront punis. » (*Lettre* 114) De fait, l'édit qui accordait la liberté aux païens, la maintenait en faveur des chrétiens. Plus tard, Julien se glorifiait volontiers de ce geste et opposait son attitude à celle de Constance qui avait proscrit l'idolâtrie.

**Persécution sournoise.**

Il se leurrait lui-même, quoique de bonne foi peut-être! Cette tolérance théorique, suffisante pour son orgueil, ne passait guère dans la pratique. Sa haine du nom chrétien était trop forte, et bientôt ses désillusions furent trop grandes, pour qu'il demeurât équitable en face de l'Eglise. Les mesures les plus bienveillantes en apparence se mélangeaient de sous-entendus redoutables. Quand il rappela les évêques exilés par Constance, c'était, dit Ammien Marcellin, « afin d'accroître les dissensions et d'empêcher l'unanimité du peuple chrétien de se former contre lui ». (XXII, 5.) Les hérétiques étaient préférés aux catholiques : à Edesse, il prit le parti des Valentiniens (*Lettre* 115) et soutint en Afrique les donatistes, qui étaient un danger non moins grand pour l'Etat que pour l'Eglise. S'il flattait les Juifs et tenta de reconstruire le temple de Jérusalem, c'était pour donner un démenti aux prophéties du Christ. « Il faut préférer aux Galiléens les adorateurs des dieux » (*Lettre* 83), telle fut la règle de son gouvernement. De là cette épuration de l'armée, de la magistrature et du palais; de là ces dénis de

justice envers des cités chrétiennes, fût-ce au détriment de l'empire; ainsi, en Palestine, Constantia, ville qui avait abandonné le culte des idoles fut soumise à Gaza païenne; Edesse, demeurée fidèle à l'Evangile, se vit refuser les secours nécessaires en face des Perses menaçants.

Le clergé surtout devint l'objet d'une particulière animosité; il perdit tous les privilèges concédés par Constantin et Constance et souvent l'empereur le fit entrer dans les curies municipales sur qui retombaient les responsabilités de l'impôt. Les évêques durent restituer, sans aucune compensation, les biens des temples païens qui avaient été dévolus aux églises.

Tout prosélytisme chrétien était sévèrement interdit; les évêques les plus zélés devenaient les plus abhorrés. La grande figure d'Athanase importunait Julien et la popularité dont il jouissait lui paraissait un affront; il ne parlait de l'évêque d'Alexandrie qu'avec une rage mal contenue. « Tu ne peux rien faire que je voie ou plutôt que j'apprenne avec plus de plaisir, écrivait-il au préfet d'Egypte, que de chasser de tous les endroits Athanase. L'infâme! Il a osé, sous mon règne, baptiser des femmes grecques de distinction! Qu'on l'expulse! » (*Lettre* 112) Volontiers il excitait le peuple contre ses chefs spirituels, heureux si quelque émeute le débarrassait de l'un d'eux. Avec une mauvaise foi manifeste, il dénatura quelques paroles de l'évêque de Bostra et le voulut faire passer pour calomniateur de ses ouailles. Il concluait : « Puisqu'il vous accuse ainsi, expulsez-le spontanément de votre ville. » (*Lettre* 114)

Sans doute, il écrivait et répétait souvent : « Je ne veux pas qu'on mette à mort les Galiléens » (*Lettre* 83); mais à l'orgueilleuse satisfaction d'émettre de beaux principes, il joignait, dans le cas, un scrupule bien digne d'un apostat. Julien ne voulait pas faire de martyrs, « persuadé, comme le dit Libanius, que la persécution avait toujours servi la cause des chrétiens ». Les exécutions pourtant ne manquèrent pas. Julien en ordonna quelques-unes, mais en invoquant le droit commun. La populace ne s'arrêtait pas à ces nuances et se livrait à des excès peu compatibles avec un régime de tolérance. L'empereur blâmait parfois, mais ses réprimandes étaient faites de telle sorte qu'elles pouvaient passer pour un encouragement. Lorsque les païens d'Alexandrie eurent massacré Georges, le peu sympathique rival d'Athanase, l'empereur se contenta de leur envoyer « une exhortation et des raisonnements » qu'il concluait ainsi : « Par bonheur pour vous, hommes d'Alexandrie, c'est sous mon règne que vous vous êtes rendus coupables d'un tel crime! » (*Lettre* 60)

Ailleurs, à Héliopolis du Liban, à Gaza, à Aphaque se produisirent des scènes de sauvagerie et de cannibalisme qui révoltèrent les païens eux-mêmes; un fonctionnaire fut puni d'exil pour avoir tenté de les réprimer. Etait-ce un si grand crime, disait Julien, de mettre à mort quelques Galiléens coupables envers les dieux? (SOZOMÈNE, H. E., V, 7-11)

Du reste, l'empereur philosophe jugeait très spirituel de répondre aux plaintes des chrétiens par des plaisanteries d'un goût douteux. Etaient-ils dépouillés de leurs biens, il rappelait que « la plus admirable des lois leur enjoint de renoncer à tout ce qu'ils ont, afin de parcourir plus aisément la route qui mène au royaume des cieux ». (*Lettre* 115) Si on les maltraitait, il disait : « C'est votre rôle de supporter patiemment les injures des autres, tel est le précepte de votre Dieu. » (SOCRATE, H. E., III, 14)

Cette raillerie transparaît jusque dans le décret qui interdisait aux chrétiens l'enseignement des auteurs classiques. « Je trouve absurde, disait Julien, que celui qui commente leurs ouvrages méprise les dieux qu'ils ont honorés. » Et il ajoutait : « Votre loi défend de manger la chair des victimes. Je veux, moi, que même vos oreilles et votre langue soient régénérées, comme vous diriez, [en s'abstenant] de ce à quoi je désire participer toujours avec ceux qui pensent et font ce que j'aime. » (*Lettre* 61)

Cette mesure (juin 362), qui visait à faire des chrétiens une race inférieure et à séduire la jeunesse par une éducation nettement païenne, fut jugée sévèrement par d'honnêtes gens, d'ailleurs tout dévoués à Julien. « C'est un acte barbare, dit Ammien Marcellin, qu'il faut ensevelir dans un silence éternel. » (XXII, 10) Avec une noble fierté, des maîtres chrétiens réputés entre tous, Victorin à Rome, Prohérésius à Athènes, descendirent de leurs chaires; le dernier rejeta comme une injure l'offre que lui fit Julien de la conserver.

Quelques chrétiens purent se réjouir d'être garantis de la sorte contre la contagion païenne; les plus illustres parmi eux, Grégoire de Nazianze, par exemple, protestèrent avec indignation. La Providence divine, pour parler comme l'historien Socrate (H. E., III, 16), écarta rapidement le danger et on n'eut pas à recourir, pour étudier la grammaire et l'éloquence, aux œuvres rédigées en hâte par les deux Apollinaire de Laodicée en Syrie, le père et le fils. Sitôt paru l'édit de Julien, l'un avait tiré de l'Ancien Testament des poèmes lyriques et des tragédies, tandis que l'autre, prenant Platon comme modèle, mettait en dialogues les Evangiles et les Epîtres.

**Julien à Antioche.** La restauration du paganisme demeurait le grand œuvre le Julien, et sa correspondance montre qu'elle était l'objet de ses constantes préoccupations. Si elle ne lui fit pas oublier les intérêts généraux de l'empire, elle se mêla à toutes ses entreprises et influa sur ses décisions.

La guerre contre les Perses, interrompue par la rivalité des deux augustes, n'avait pas obtenu de résultats décisifs; les frontières entre les deux empires restaient indécises et le danger d'une invasion était toujours menaçant. Julien décida de la reprendre pour renouveler les exploits d'Alexandre et étendre l'action du paganisme dans ces contrées de l'Orient, trop chrétiennes à son gré. En vue de cette campagne, il se rendit à Antioche où il arriva au début de juillet 362.

La grande métropole de Syrie était en majorité chrétienne, malgré les schismes qui divisaient son église; le reste de la population professait un paganisme jouisseur, peu en harmonie avec les réformes austères que Julien voulait opérer. Elle goûtait médiocrement un empereur qui vivait retiré, fuyait les jeux et les spectacles, affectait une tenue négligée. Souvent même elle se montra frondeuse, raillant à la fois la barbe hirsute du maître et sa piété trop démonstrative. Julien, malgré un stoïcisme de surface, sentit vivement l'affront; aux moqueries il répondit par une satire, le *Misopogon* ou « l'Ennemi de la barbe », et tourna sa mauvaise humeur contre les chrétiens. C'est d'Antioche que partirent l'ordre d'exil visant Athanase et les mesures de rigueur qui atteignirent quelques cités; c'est d'Antioche que fut décidée la reconstruction du temple de Jérusalem bientôt miraculeusement interrompue. La piété locale ne pouvait pas être épargnée. Dans son zèle à restaurer le culte d'Apollon, célébré à Daphné, il fit enlever le corps du saint évêque Babylas qui reposait non loin du temple. Sa présence en ces lieux gênait, disait-on, les oracles; en tout cas, la foule des pèlerins venus pour le vénérer troublait les orgies du bois sacré. Quand un incendie mystérieux eut détruit le temple de Daphné, Julien usa de représailles sur les chrétiens : la grande église fut fermée après avoir subi d'immondes outrages.

**Julien polémiste.** Les catholiques ne laissaient pas de se défendre. Un chrétien d'Antioche, Diodore, le futur évêque de Tarse, se distinguait par ses polémiques contre les païens. L'empereur philosophe haïssait et craignait à la fois « ce magicien du Nazaréen, comme il l'appelait, qui en déguisant des absurdités sous les vives cou-

leurs de son maquillage, s'était révélé le sophiste subtil d'une religion rustique. » Il disait encore à l'hérétique Photin, son confident : « Si nous obtenons l'assistance de tous les dieux et déesses, des Muses et de la Fortune, nous montrerons ses faiblesses et combien il dénature les lois, les doctrines et les mystères des Hellènes, ainsi que des dieux infernaux. Nous ferons voir que son nouveau dieu galiléen, à qui ses fables prêtent l'éternité, se trouve en réalité, par l'ignominie de sa mort et de sa sépulture, exclu de la divinité que Diodore invente pour lui. » (*Lettre* 90) C'est l'objet du traité *Contre les chrétiens* que Julien publia en janvier 363, après y avoir travaillé tout l'hiver.

Reprenant l'œuvre des Celse, des Hiéroclès, des Porphyre, le philosophe impérial faisait en trois livres le procès du christianisme. L'ouvrage est perdu; il n'en reste que des passages cités par saint Cyrille d'Alexandrie, dans la réfutation qu'il en fit. Une connaissance sérieuse des Ecritures et de l'Eglise, une certaine habileté dans la polémique donnaient du relief aux objections proposées par Julien. Mais elles passèrent presque inaperçues au milieu des événements tragiques qui suivirent de près; c'est seulement au v[e] siècle que leur action se fit sentir et devint dangereuse. Saint Cyrille d'Alexandrie dit que cet ouvrage « ébranla beaucoup de personnes et fit grand mal ». (*Epist. dedicat.*)[1]

**Mort de Julien.** Julien quitta Antioche le 5 mars 363, pour commencer la campagne contre les Perses; le 25 juin, il était frappé mortellement. Théodoret (H. E., III, 20) raconte que, recueillant dans sa main le sang qui coulait de sa blessure, il l'aurait lancé vers le ciel en disant : « Tu as vaincu, Galiléen! » Ce récit, donné comme une tradition, n'est vraisemblablement qu'une légende, mais il exprime de façon frappante l'idée que tous se firent de l'œuvre entreprise par Julien.

**Échec de son œuvre.** Elle ramena au paganisme tous ceux qui n'avaient pas d'autre religion que celle du prince régnant et modelaient leurs convictions sur ses faveurs. Quelques défections se produisirent chez les chrétiens; on vit des prêtres, un évêque même, Pégase d'Ilion, passer dans les sacerdoces païens. Mais la grande masse demeura étrangère à cette tentative vouée à un échec nécessaire. Elle

1. En dehors de saint Cyrille, on cite, parmi les écrivains qui réfutèrent l'ouvrage de Julien, Théodore de Mopsueste et Philippe de Side.

n'eut pour elle que quelques philosophes ou des ambitieux toujours prêts à faire leur cour aux idées du maître. Presque autant que les chrétiens, les partisans des anciens dieux lui demeurèrent étrangers. Beaucoup regrettaient le calme religieux qui, par une tolérance mutuelle, s'était peu à peu établi, du moins dans les hautes classes de la société[1]; et surtout nul, parmi eux, ne songeait à plier sa vie aux réformes voulues par Julien. Il était trop tard pour revenir en arrière et restaurer un paganisme qui s'effritait. Les progrès du christianisme étaient si assurés et sa supériorité si évidente que, pour essayer de le supplanter, Julien ne put que l'imiter. Il fallait, pour se lancer dans une telle entreprise, l'esprit chimérique d'un rêveur, soutenu par une conviction de mystique et la haine d'un apostat.

## BIBLIOGRAPHIE

*A. de Broglie, *L'Eglise et l'Empire romain au* IVe *siècle*, t. IV. Paris, 1859.

*P. Allard, *Julien l'Apostat*. 3e édit. Paris, 1906-1910.

A. Rostagni, *Giuliano l'Apostata. Saggio critico con le operette politiche e satiriche, tradotte e commentate*. Turin, 1920.

H.-A. Naville, *Julien l'Apostat et sa philosophie du polythéisme*. Paris, 1877.

G. Boissier. *La fin du paganisme*, t. I, ch. III, Paris, 1909.

1. On trouve un exemple de cette tolérance mutuelle dans la lettre que saint Grégoire de Nazianze écrivait au gouverneur de la Cappadoce, Candidien. « Ce que j'admire le plus dans ta vertu, lui disait-il, c'est de te voir supérieur aux difficultés et aux iniquités de ce temps. Tu professes la religion hellénique et tu rends à celui qui règne aujourd'hui ce qui appartient à l'empereur; cependant tu ne sers pas à la manière des adulateurs du moment présent : tu te conduis en ami du bien et en grand cœur... Tu mérites cette louange, qu'au sein d'une si grande puissance, tu conserves les égards dus à l'amitié. » (*Ep.* 10.)

## CHAPITRE XXXI

## PROGRÈS ET LUTTES DE L'ORTHODOXIE

La réaction païenne menée par Julien avait tenu le premier rang dans les préoccupations religieuses de cette époque et ralenti dans l'Eglise les controverses théologiques. Si presque tous les évêques, ariens et catholiques, résistèrent aux entreprises de l'empereur, il s'en faut pourtant que cette épreuve les ait réconciliés et ralliés dans la défense d'une commune doctrine.

**Concile de Paris.**

En rappelant les exilés, Julien avait escompté ces divisions intestines d'une Eglise qu'il voulait ruiner. Les événements ne lui donnèrent raison qu'en partie et l'orthodoxie nicéenne put compter, sous son règne, des succès réparateurs.

Dès 360, Hilaire renvoyé dans les Gaules, sans que la sentence d'exil portée contre lui ait été levée, s'occupa activement de rétablir l'union des évêques de ces contrées dans la vraie foi. La situation politique aidait ses efforts, puisque la révolte de Julien avait soustrait l'Occident aux influences hérétiques de Constance, et laissé le champ libre à son zèle. Il informa donc les évêques gaulois de tout ce qui s'était passé en Orient et les instruisit des bonnes dispositions où se trouvaient les partisans de l'homéousianisme. Dans un concile tenu à Paris, les évêques, dégagés cette fois de toute pression officielle, revinrent tout naturellement à la doctrine nicéenne, qu'au fond ils avaient toujours professée. Seul, Saturnin d'Arles résista et fut excommunié avec Paterne de Périgueux, qui le suivit dans son erreur.

Une lettre, rédigée au nom de tout l'épiscopat des Gaules, fut adressée aux Orientaux. Elle réprouvait le sabellianisme, professait le symbole de Nicée et acceptait l'homéousianisme,

à condition qu'on l'entendît dans le sens d'une similitude « de vrai Dieu à vrai Dieu », et qu'il ne s'agît pas « d'une union de la divinité, mais de son unité ». En conséquence, les évêques condamnaient les décisions de Constantinople et excommuniaient les délégués qui les avaient admises. (HILAIRE, *Fragment XI; cf.* SULPICE SÉVÈRE, *Hist. sac.*, II, 45)

**Concile d'Alexandrie.** L'Orient n'était pas encore en situation de prendre des résolutions pareilles. Il fallut attendre la mort de Constance et le semblant de liberté concédé par Julien pour entrer dans cette voie. Lorsqu'il put revenir à Alexandrie (février 362), Athanase s'y employa. Il réunit en hâte quelques évêques « peu nombreux, dit Rufin, mais de foi intègre et abondants en mérites ». (H. E., I, 28.) En dehors des Egyptiens, étaient convoqués deux Occidentaux, Eusèbe de Verceil et Lucifer de Cagliari, que l'exil avait retenus en Thébaïde, et un palestinien, Astérius de Pétra. Ils vinrent, sauf Lucifer, qui se fit représenter par deux diacres. Apollinaire, évêque de Laodicée, et le prêtre Paulin d'Antioche avaient également envoyé des délégués.

Une des premières questions posées fut celle de l'attitude à prendre vis-à-vis des évêques et des prêtres qui avaient admis l'hérésie. Quelques rigoristes voulaient les priver du sacerdoce, mais la majorité se décida en faveur de la clémence, à condition que les coupables professent la foi de Nicée et reconnaissent son symbole comme le meilleur. Eusèbe en Occident et Astérius en Orient devaient faire exécuter ce décret. On traita ensuite d'erreurs récentes touchant la divinité du Saint-Esprit et l'incarnation du Verbe. Elles devaient s'affirmer bientôt plus nettement, sous le nom de macédonianisme et d'apollinarisme. L'entente sur ces divers points, ainsi que sur les canons disciplinaires, se fit rapidement, puis les évêques se séparèrent.

**Le schisme d'Antioche.** Eusèbe et Astérius se rendirent à Antioche, porteurs de la lettre où Athanase résumait les débats du concile et invitait les évêques de cette ville à rétablir chez eux la paix et l'union. (ATHANASE, *Tomus ad Antiochenos*)

La grande métropole avait été, plus que d'autres, troublée par les menées ariennes. La crise remontait jusqu'au temps de Constantin. Lorsque l'évêque Eustathe fut déposé, envoyé en exil et remplacé par Paulin de Tyr (330), un groupe de fidèles, pour protester contre l'éloignement d'Eustathe, rompit avec l'église officielle et se plaça sous la direction d'un prêtre

nommé Paulin. Leur situation demeura la même sous les pontificats suivants;[1] ils ne firent qu'accentuer la séparation, car des évêques comme Etienne, Léonce et Eudoxe versaient de plus en plus dans l'arianisme.

D'autres orthodoxes, par contre, crurent devoir rester dans l'église, mais en préservant leur foi de toute contamination hérétique. Guidés et soutenus par Flavien et Diodore, futurs évêques, mais alors simples laïques, ils maintenaient les traditions nicéennes en face de l'arianisme triomphant. Ces fidèles n'hésitèrent pas à se grouper autour de Mélèce[2] quand celui-ci devint évêque (360) en remplacement d'Eudoxe, qui s'était adjugé le siège de Constantinople. Les ariens avaient patronné son élection sans le bien connaître et ce fut pour eux une désillusion cruelle, quand ils l'entendirent faire une profession de foi orthodoxe. Ils se vengèrent en faisant exiler, un mois après son intronisation, l'évêque qu'ils avaient choisi et lui substituèrent Euzoïus, l'ancien compagnon d'Arius, sur qui le parti pouvait compter.

Ces événements se produisirent à la fin de 360, ou au début de l'année suivante. Quelques mois plus tard, Constance mourait et Julien permettait aux exilés de rentrer. Mélèce revint donc à Antioche. Il y trouva les catholiques séparés des ariens, mais divisés entre eux : d'une part, ceux qui tenaient leurs réunions dans la vieille église, la Palée, et reconnaissaient Mélèce pour évêque; d'autre part, les Pauliniens, qui se prétendaient seuls orthodoxes. Ils reprochaient à Mélèce de n'être qu'un intrus, installé par la faveur des ariens. Depuis l'exil d'Eustathe, le siège d'Antioche était vacant de tout titulaire légitime.

Le concile d'Alexandrie souhaitait la réunion de ces groupes et était prêt à entrer en relations avec les mélétiens, aussi bien qu'avec les pauliniens, pourvu que les premiers professent la foi de Nicée. Il ne réclamait rien de plus et ne voulait pas qu'on exigeât davantage. (*Tom. ad. Antioch.*, 3-4) Dans ces conditions, on pouvait espérer la fin du schisme, si Mélèce, qui venait de souffrir pour la vraie foi, était reconnu comme chef unique de l'orthodoxie à Antioche. Sa popularité y était grande; on vantait sa bonté, son zèle, sa doctrine, et l'estime particulière en laquelle le tinrent toujours saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Jean Chrysostome, prouve que sa réputation n'était pas au-dessus de ses mérites.

1. Eulalios (331-332), Euphronios (332-333), Flaccillus (333-342), Etienne (342-344), Léonce (344-358), Eudoxe (358-360).

2. Mélèce était auparavant, et depuis 358, évêque de Sébaste. La faveur des Acaciens l'avait porté sur ce siège dont on avait dépossédé Eustathe.

Ces desseins pacifiques n'aboutirent pas. Tandis que les évêques délibéraient à Alexandrie, Lucifer de Cagliari s'était hâté vers Antioche, afin d'apporter à l'orthodoxie ses conseils et l'appui de son autorité. Dans les luttes passées, il s'était mis au premier rang des défenseurs de la foi par une intrépidité que l'exil avait exaspérée jusqu'à la violence. Ses derniers écrits en portaient la marque, au point de devenir de véritables pamphlets; nul n'avait pris à partie Constance avec une hardiesse plus injurieuse. Mais ce zèle amer manquait parfois d'une juste prudence et de cette « charité lumineuse, aussi condescendante que forte, qui sait se rabaisser pour l'utilité des autres ».[1] Il blessait sans toujours convaincre et avait trop de confiance en lui-même, pour n'être pas exposé à se tromper.

A son arrivée, et c'était naturel, il se mit en relations avec les pauliniens, qui avaient toujours gardé intacte la foi de Nicée, et subit leur influence. Le petit groupe qui, durant trente années, avait vécu à l'écart, maintenait son intransigeance un peu hautaine et n'était nullement disposé à admettre un évêque à qui il reprochait ses origines ariennes. En face, les mélétiens étaient privés de leur chef, qui n'était pas encore revenu d'exil. Ses vertus, sa prudence eussent peut-être éclairé Lucifer. Mais le bouillant évêque de Cagliari, sans plus attendre, sans se préoccuper de la ligne de conduite que les Pères d'Alexandrie devaient tracer, conféra l'épiscopat au prêtre Paulin, chef des intransigeants. Cette élection, faite en dehors des règles canoniques, sans que les évêques de la province aient été consultés, était discutable en soi; dans les circonstances présentes, elle fut une lourde faute. Désormais, à Antioche, trois évêques étaient en présence : l'arien Euzoïus, Mélèce et Paulin.

Quand Eusèbe de Verceil arriva, le mal était fait; sa mission pacifique devenait sans objet. Il le comprit et se tint, vis-à-vis des divers partis, dans une réserve silencieuse dont s'offensa Lucifer. L'évêque de Cagliari rompit avec lui et, sans rejeter absolument le concile d'Alexandrie auquel avaient adhéré ses délégués, il blâma la condescendance admise envers ceux qui s'étaient compromis dans l'arianisme. Autour de lui se forma un parti outrancier qui prit le nom de Luciférien, puis bientôt versa dans le schisme. Et c'était au moment où Julien, de passage à Antioche, menait sa campagne haineuse contre la religion chrétienne!

1. Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, t. VII, p. 514. Paris, 1706.

**Pacification en Occident.** Cependant l'œuvre d'Athanase rencontra, en d'autres lieux, un meilleur accueil. Eusèbe, découragé, avait quitté Antioche pour retourner en Occident et promulguer sur sa route, comme il en avait commission, les décrets d'Alexandrie. « Pareil à un excellent médecin, dit Socrate, il parcourut les provinces de l'Orient, rendant la santé à ceux qui étaient infirmes dans la foi, les formant et les instruisant dans la doctrine ecclésiastique. Puis, traversant l'Illyrie, il vint en Italie où il continua son œuvre. » (H. E., III, 9)

Lucifer, de son côté, avait regagné la Sardaigne.

**Jovien.** La mort de Julien, survenue le 25 juin 363, renforça la situation des nicéens. L'armée, qui luttait péniblement contre les Perses lui donna pour successeur Jovien, le commandant des gardes du palais. Il était demeuré chrétien et fidèle à la doctrine de Nicée. Son premier soin fut de rendre à l'Eglise la liberté et les privilèges supprimés par Julien, mais sans faire violence aux adeptes du paganisme.

Lorsqu'il parvint à Antioche, il fut assiégé par les sollicitations des partis religieux. Les conseils d'Athanase, en qui il avait grande confiance, lui parurent utiles. Dès son avènement, par une lettre très flatteuse, il l'avait rappelé de l'exil imposé par Julien; une seconde fois, il lui écrivit, pour réclamer un exposé de la vraie doctrine sur les matières discutées. Le patriarche n'hésita pas à se rendre à Antioche pour défendre l'orthodoxie et sa propre cause. Car, sans perdre de temps, les ariens d'Alexandrie avaient envoyé des délégués au nouvel empereur, afin de réclamer comme évêque un certain Lucius. Une fois de plus, ils ressassèrent contre Athanase les vieux griefs, mais Jovien les écarta avec une rudesse qui ne laissait aucun espoir.

En réponse à la demande impériale, Athanase proposa le texte même de la définition faite à Nicée. « Les Pères, disait-il, n'ont pas affirmé seulement que le Fils est semblable au Père, par crainte qu'il ne parût semblable à Dieu; mais, afin qu'il fût cru vrai Dieu de Dieu, ils ont écrit qu'il est consubstantiel, ce qui convient au vrai Fils engendré selon la nature par le vrai Père. » (*Ep. ad Jov.*, 4)

**Concile d'Antioche.** Ces idées faisaient des progrès, même en Orient. On en eut la preuve dans le concile tenu à Antioche (363), sous l'inspiration de Mélèce et d'Acace de Césarée. Vingt-sept évêques étaient présents. Ils adoptèrent le *consubstantiel*, après l'avoir expliqué. Pour quel-

ques-uns cette adhésion était en grande partie dictée par le désir de plaire au nouveau maître; pour d'autres elle était sincère.

**Athanase et Mélèce.** Tel était le cas de Mélèce. Athanase lui-même reconnaissait son orthodoxie et était disposé à communiquer avec lui. Mais, pour des motifs inconnus, les négociations n'aboutirent pas. La faute en fut, d'après saint Basile (*Ep. 258*), à l'entourage de Mélèce. Repoussé de ce côté, Athanase se tourna vers Paulin et le reconnut comme évêque, après que celui-ci eût admis les décisions du concile d'Alexandrie.

Mélèce néanmoins resta fidèle à l'orthodoxie et organisa la communauté qui se rangeait sous sa direction. Une seconde église, nouvellement construite, lui fut concédée et il ordonna prêtres Flavien et Diodore, dont les talents et les vertus lui furent d'un grand secours.

**Mort de Jovien.** Jovien, dont les sentiments personnels n'étaient pas douteux, évita de mettre son autorité au service d'un parti. Il laissa même les évêques ariens, Eudoxe de Constantinople, Euzoïus d'Antioche, en possession de leurs sièges. Les expériences des règnes précédents lui conseillaient de ne pas s'immiscer dans les affaires ecclésiastiques et de maintenir, coûte que coûte, le calme dans les diocèses.

Il quitta Antioche au début de décembre 363, pour gagner Constantinople. Mais cette ville ne reçut que son cadavre; il mourut, asphyxié, dit-on, à Drépane en Bithynie, dans la nuit du 16 au 17 février 364.

**Valentinien et Valens.** L'armée lui donna pour successeur Valentinien, un officier de la garde, originaire de Pannonie (20 février 364). A l'exemple de son père, il avait suivi la carrière militaire, où ses talents et ses succès lui valurent réputation et honneurs. Sous le règne de Julien, il eut à souffrir pour avoir manifesté trop ouvertement ses convictions chrétiennes; mais cette disgrâce passagère devint une recommandation auprès de ceux qui avaient servi Constance. Le choix des soldats fut généralement approuvé et les chrétiens ne pouvaient que s'en réjouir. Les contemporains ont vanté la sagesse de cet empereur et rendu hommage à la dignité de sa vie. L'ambition et l'intrigue n'eurent point de part à son avènement : il était encore à Ancyre quand son nom fut acclamé à Nicée. Mais, à peine revêtu du pouvoir,

Valentinien montra qu'il entendait commander en maître. Austère pour lui-même, il fut sévère pour tous; quelques historiens lui ont même reproché d'être dur jusqu'à la cruauté.

Les électeurs avaient manifesté le désir qu'un autre empereur fût associé au gouvernement. Valentinien crut devoir céder, mais en prenant le temps de la réflexion. Un mois plus tard, à Constantinople, il présentait au peuple et à l'armée son frère Valens avec qui il allait partager le pouvoir. Il lui attribuait les provinces orientales, lui-même s'étant réservé l'Occident.

La parenté, plus que le mérite, avait dicté ce choix. Valens, jusque-là fonctionnaire du palais assez effacé, passait au premier rang. Il y apportait les qualités moyennes d'un bon administrateur, étranger aux choses militaires, lent et timide dans l'action, mais susceptible et entêté. Dans les questions religieuses, tandis que son frère se rattachait à l'orthodoxie nicéenne, Valens manifestait des tendances hérétiques que son milieu devait développer.

**Orthodoxie de l'Occident.**

Valentinien quitta Constantinople sur la fin d'avril 364 et, par la Thrace, la Mésie et la Pannonie gagna Milan qu'il avait choisi comme capitale. Il y arriva en novembre.

Les orthodoxes croyaient pouvoir obtenir son appui pour achever l'œuvre de réconciliation déjà fort avancée, grâce aux efforts de saint Hilaire de Poitiers et de saint Eusèbe de Verceil. La Gaule était pacifiée et l'Italie n'offrait plus guère de résistance. A Rome, le pape Libère était pleinement d'accord avec saint Athanase et avait approuvé les décisions du concile d'Alexandrie. Une lettre adressée aux évêques italiens, vers 363, recommandait de pardonner à ceux qui, par faiblesse, avaient adhéré à la formule de Rimini; n'étaient exclus que les auteurs de cette coupable machination. (Hilaire, *Fragm. 12*). Ses avis furent suivis et les évêques d'Italie, heureux d'être revenus à la foi de Nicée, félicitèrent leurs collègues d'Illyrie d'avoir agi de même. (*ibid.*)

**Auxence de Milan.**

Un évêque pourtant demeurait suspect, Auxence de Milan. Tout son passé le rattachait à l'arianisme et son attitude présente n'était pas faite pour inspirer confiance aux orthodoxes. Ils comptaient sur le nouvel empereur pour en avoir raison. Leur attente fut déçue.

Par bien des côtés, Valentinien ressemblait à Constantin, du moins au Constantin d'avant Nicée. Comme lui, il se

défendait d'intervenir dans les questions religieuses. Lorsqu'il traversait la Thrace, des évêques le consultèrent sur la doctrine qu'ils devaient admettre. Valentinien leur répondit avec quelque impatience : « Ce n'est pas mon affaire à moi laïque de m'ingérer dans ces questions. Que le clergé, dont c'est le rôle, se réunisse où il voudra pour s'en occuper. » (SOZOMÈNE, H. E., VI, 7). Surtout il voulait la paix et la tranquillité, et ce motif suffisait, à ses yeux, pour maintenir Auxence, malgré les accusations dont il était l'objet, pourvu toutefois que l'évêque s'abstînt d'un arianisme provocant.

L'insistance d'Hilaire, qui reprochait à Auxence de nier la divinité du Christ et de soutenir des doctrines opposées à celles de son peuple et de l'empereur lui-même, fit un moment impression. Valentinien chargea une assemblée de dix évêques, avec le maître du palais, de tirer la chose au clair. Auxence, se voyant menacé, n'hésita pas à faire oralement une profession de foi orthodoxe. Mais dans un écrit adressé à l'empereur et rédigé, dit saint Hilaire, « avec la plume de l'Antéchrist », il employa des formules ambiguës. L'éloge qu'il faisait des synodes de Rimini et de Nicée en Thrace, la fourberie avec laquelle il niait ses attaches avec Arius, auraient dû éveiller la défiance. Valentinien, peu expert en distinctions théologiques, soucieux d'éviter des changements et des troubles, se contenta de cette déclaration. Le peuple fut avisé que la foi d'Auxence était saine et conforme à celle d'Hilaire. L'évêque de Poitiers eut beau protester, soutenant que tout cela était fourberie et illusion, rien n'y fit. Lui-même fut jugé importun, brouillon, et reçut l'ordre de quitter Milan.

Hilaire n'était pas homme à taire la vérité, même pour ménager un empereur qu'il estimait. Dans un écrit adressé à tous les évêques et tous les fidèles « qui demeuraient dans la foi traditionnelle et détestaient l'hérésie arienne », il fit la chrétienté juge de la cause qu'il n'avait pu gagner devant la cour. « C'est une belle chose, disait-il, que le mot paix, et l'unité est une belle pensée; mais qui doute que la seule unité évangélique de l'Eglise, c'est la paix qui vient du Christ? Prenez garde à la fausse paix de l'Antéchrist!... Plaignons les malheurs de notre âge et cette opinion du temps présent, à savoir que les hommes peuvent protéger Dieu et que c'est par l'ambition du siècle qu'il faut travailler à défendre l'Eglise du Christ... Ce sont les protections terrestres qui recommandent la foi divine; et par là même qu'on cherche pour le Christ la faveur des grands, on le déclare déchu de sa propre vertu. » (*Contra Auxentium*)

**Mort d'Hilaire et d'Eusèbe.** Ce fut un des derniers combats de l'illustre docteur. Rentré en Gaule, il y mourut le 13 janvier 367. Sa mémoire fut entourée de vénération et les écrivains ecclésiastiques vantèrent à l'envi la pureté de sa foi, la noblesse de son caractère, aussi bien que son éloquence persuasive. Il était doux et paisible, conciliant même, mais prêt à toutes les audaces et à tous les sacrifices, quand il s'agissait de défendre la vérité et la justice[1].

Son compagnon de lutte et d'apostolat, Eusèbe de Verceil, succomba le 1er août 370 ou 371[2]. Vers la même date, disparut Lucifer de Cagliari; il était demeuré jusqu'à la fin dans l'orgueilleuse intransigeance qui l'avait mené au schisme[3].

**L'Orient sous Valens.** Tandis qu'en Occident la paix religieuse s'établissait, dans la profession presque générale de la foi définie à Nicée, l'Orient allait connaître de nouveau des luttes douloureuses. L'œuvre de réconciliation provoquée par Athanase avait pourtant porté des fruits. L'ancien parti de Basile d'Ancyre, qui défendait l'homéousianisme, n'était plus aussi éloigné d'admettre le *consubstantiel,* grâce aux explications fournies.

Un certain nombre d'entre eux s'étaient réunis à Lampsaque (Propontide), sur la fin de 364. Leurs délibérations durèrent deux mois et aboutirent à la condamnation des formules de Constantinople. Ils recommandaient néanmoins l'usage du terme *semblable* (ὅμοιος), afin d'accentuer la distinction des personnes en Dieu. Enfin les évêques victimes des mesures prises en 360 devaient être réintégrés dans leurs églises et Eudoxe, avec ses partisans, était invité à se rallier à eux, après avoir désavoué sa conduite et ses doctrines.

L'évêque de Constantinople demeurait pour eux un adversaire redoutable et ils se défiaient de ses agissements à la cour. Afin de se garantir contre ce danger, ils déléguèrent quelques-

1. Saint Hilaire naquit à Poitiers, semble-t-il, vers 315, d'une famille païenne. Déjà marié, il se convertit vers 350. En 355, il devint évêque de Poitiers. On lui doit un *Commentaire sur saint Matthieu* (353-355); *Liber I ad Constantium* (356); *De Trinitate* (356-359); *De synodis* (359); *Liber II ad Constantium* (360) ; *Liber mysteriorum* (360) ; *Contra Constantium imperatorem* (360-361) ; *Contra arianos vel Auxentium Mediolanensem* (364-365); *In psalmos* (365); un *Commentaire sur Job,* perdu, des *Lettres* et des *Hymnes.* MIGNE, P. L., t. IX-X.

2. Eusèbe de Verceil était né en Sardaigne; il devint lecteur de l'église de Rome, puis, vers 345, évêque de Verceil. On a de lui quelques *Lettres.*

3. On ne sait rien de Lucifer avant le concile de Milan (355). Ses écrits sont essentiellement polémiques : *De non conveniendo cum haereticis* (356); *De regibus apostaticis* (357); *Pro Athanasio* (358); *De non parcendo in Deum delinquentibus* (359); *Moriendum pro Dei Filio* (360-361). MIGNE, P. L., t. XIII; *Corpus scriptor. eccles. latin.,* t. XIV. Ed. HARTEL, Vienne, 1886.

uns des leurs en Thrace, auprès de Valens, qui avait accompagné son frère jusqu'à Sirmium et rentrait à Constantinople. L'empereur était déjà sous l'influence d'Eudoxe et recommanda aux évêques de ne pas se séparer de lui. Comme ils insistaient, Valens s'emporta, les condamna à l'exil et livra leurs églises à des Eudoxiens. (Sozomène, H. E., VI, 7) C'était revenir à la politique religieuse de Constance.

Désormais, la doctrine de Rimini-Constantinople devint la règle, et Eudoxe, avec Euzoïus d'Antioche, s'en fit le gardien, non seulement contre les orthodoxes, mais aussi contre les anoméens, dont Eunome et Aétius étaient les chefs. Ceux-ci avaient profité de la liberté accordée à tous par Julien pour reparaître et organiser des communautés séparées. Eunome avait même été un instant en faveur auprès de l'empereur apostat. Mais, quand Eudoxe se vit maître de la situation, il n'hésita pas à rompre ouvertement avec des concurrents dont les excès doctrinaux pouvaient compromettre son arianisme cauteleux. Euzoïus fit de même. Dans ces conjonctures, Eunome et Aétius jugèrent prudent de disparaître pour quelque temps.

**Bannissement d'évêques.**

Cependant Valens, au printemps de 365, s'était résolu, après bien des hésitations, à préparer une campagne contre les Perses qui menaçaient l'Arménie. Il se dirigea lentement vers la Syrie, bien décidé à ne pas risquer sa vie dans une aventure guerrière. Il n'était pas encore arrivé à Antioche, que la persécution s'y exerçait en son nom. Un édit, daté du 5 mai 365, expulsait à nouveau tous les évêques qui avaient été exilés par Constance. C'était le cas pour Mélèce d'Antioche et Athanase d'Alexandrie. Le premier dut regagner l'Arménie. Paulin, dont l'épiscopat était plus récent et l'influence moins grande, ne fut pas inquiété.

A Alexandrie la nouvelle du danger qui menaçait le patriarche suscita presque une émeute. Le préfet, effrayé, promit d'en référer à l'empereur et le calme revint. Mais le 5 octobre, un ordre de Valens prescrivait l'expulsion d'Athanase sans aucun délai. L'évêque n'attendit pas que la police vînt le saisir, il se retira secrètement dans une villa des environs, d'où, pendant quatre mois, il continua à diriger son église. Enfin, le 1er février 366, des lettres impériales arrivèrent qui l'autorisaient à rentrer à Alexandrie.

Valens, à ce moment, était aux prises avec de graves difficultés. Le 28 septembre, Procope, un parent de Julien, profitant de son absence et du mécontentement provoqué par une

administration tracassière s'était fait proclamer empereur à Constantinople. Valens, sans doute, crut prudent de ne pas entretenir en Egypte une irritation qui pourrait tourner au profit de son rival; il retira le décret d'exil et Athanase put jouir enfin d'une tranquillité qu'il n'avait guère connue jusque-là. Pareillement, au milieu de ces troubles, Mélèce rentra à Antioche où il se maintint jusqu'en 371.

**Fin de l'anoméisme.**

Après quelques succès, Procope fut définitivement vaincu et mis à mort le 27 mai 366. Les anoméens, Eunome et Aétius, qui passaient pour être de ses amis, subirent le contre-coup de sa défaite. Quelque temps, ils vécurent obscurément à Constantinople, dédaignés d'Eudoxe, dont le crédit s'était encore accru. C'est là que mourut Aétius, au printemps de 367. La même année, Eunome fut exilé en Maurétanie. Des évêques pannoniens ayant obtenu son retour, il se retira à Chalcédoine, où il s'efforça vainement de maintenir une secte qui s'émiettait. Les empereurs Gratien et Théodose, à diverses reprises, condamnèrent ses doctrines et proscrivirent ses adhérents, lui-même, par deux fois, dut retourner en exil. Il mourut vers 393, ayant pu assister à la décadence irrémédiable de son parti, qui ne lui survécut guère.

Des divisions intestines, autant que la proscription légale, hâtèrent sa fin. Théodoret, vers le milieu du V^e^ siècle, écrivait au sujet des anoméens, appelés aussi *troglodytes*, parce qu'ils tenaient leurs réunions clandestines dans des cavernes : « Ils sont en très petit nombre; l'impudence de leur doctrine blasphématoire les déconsidère. Ainsi le monde presque tout entier a été délivré de leur souillure, de rares villes en gardent encore quelques-unes, mais qui se dissimulent. » (*Haeret. fabul.*, IV, 3)

**Essai d'union avec Rome.**

Quant aux modérés qui avaient déjà tenté de réaliser l'union avec les nicéens, ils n'abandonnaient pas leur projet. Mal vus à la cour, persécutés par le tout-puissant Eudoxe, ils se tournèrent vers l'Occident. Après s'être concertés, ils chargèrent trois d'entre eux, Eustathe de Sébaste, Silvain de Tarse et Théophile de Castabala en Cilicie, d'aller en Italie solliciter la protection de Valentinien et établir la communion avec le pape Libère. Lorsqu'ils arrivèrent à Rome, l'empereur était dans les Gaules, occupé à guerroyer contre les barbares, et ne pouvait être rejoint. Les évêques du moins remirent au pape les lettres rédigées par des conciles tenus à Smyrne, en Pamphylie, en Isaurie et en Syrie.

En leur propre nom et au nom de leurs commettants, ils condamnaient expressément le symbole de Rimini-Constantinople et admettaient la définition de Nicée, telle qu'elle avait été formulée. Le pape les reçut dans sa communion et leur confia des lettres adressées à soixante-quatre évêques nommément désignés et « à tous les évêques orthodoxes de l'Orient ». Après avoir rappelé que les évêques d'Occident, trompés ou intimidés à Rimini, étaient revenus « presque tous » à la foi de Nicée et se montraient plus animés que jamais contre Arius et ses disciples, Libère souhaitait que tous les Orientaux, dûment informés, « passent des ténèbres de l'erreur à la lumière divine de la liberté catholique ».

Munis de ces lettres, les délégués se dirigèrent vers la Sicile où un concile des évêques de ce pays, après les avoir entendus, leur en remit de semblables. Quand ils revinrent en Asie, un synode réunissait à Tyane plusieurs évêques qui, déjà au temps de Jovien, avaient adhéré au *consubstantiel :* Eusèbe de Césarée en Cappadoce, Athanase d'Ancyre, Pélage de Laodicée, Zénon de Tyr, etc. Grande fut leur joie d'apprendre ce qui s'était passé en Occident. Aussitôt ils écrivirent à toutes les églises pour leur communiquer les lettres de Libère, des évêques d'Italie, de Sicile et celles qui leur étaient parvenues de Gaule et d'Afrique. Ils priaient leurs collègues dans l'épiscopat de les informer s'ils étaient de même sentiment et disposés à entrer en communion avec l'Occident. Enfin une date était fixée pour la tenue d'un concile à Tarse.

Quelques hésitations se produisirent. Trente-quatre évêques réunis en Carie, tout en louant les tentatives d'union, repoussaient le *consubstantiel* et déclaraient s'en tenir aux symboles d'Antioche et à la doctrine de Lucien. L'affaire n'alla pas plus loin; Eudoxe agit sur l'empereur et Valens interdit le synode projeté. Ces événements eurent lieu en 366 et au printemps de 367. (Socrate, H. E., IV, 12; Sozomène, H. E., VI, 10-12)

Malgré cet échec, la position des orthodoxes s'affermissait. L'arianisme extrême des anoméens était définitivement vaincu; les plus notables des homéousiens, à la suite des explications fournies par le concile d'Alexandrie (362) n'étaient plus hostiles au *consubstantiel* et, poussés par un véritable esprit « catholique », cherchaient à réaliser l'union avec l'Occident guéri d'une erreur passagère qui avait été acceptée par crainte plus que par conviction. Mais il restait Eudoxe, champion de l'homéisme, Eudoxe soutenu par l'empereur Valens.

**Mort d'Eudoxe.**

Ce prélat était le véritable héritier d'Eusèbe de Nicomédie; il en avait les idées, l'ambition et aussi la souplesse. Ses origines le rattachaient à l'arianisme et, tout d'abord, il se rangea parmi les plus avancés du parti; Aétius et Eumone furent ses amis. La hardiesse de ses négations, la désinvolture de ses propos faillirent le perdre; un moment, sous Constance, il tomba en disgrâce, tandis que les homéousiens, avec Basile d'Ancyre, étaient en faveur. Comme il se souciait plus d'honneurs que de théologie, cette leçon lui fut profitable; désormais il se garda des doctrines extrêmes et des amis compromettants.

Son hostilité contre les orthodoxes et les homéousiens n'en fut pas diminuée. Ayant gagné la confiance de Valens, il monta autour de lui une garde vigilante et devint l'inspirateur haineux de ses plus détestables prescriptions. Il mourut en 370.

Durant ses dernières années, les affaires politiques ne lui permirent pas de donner libre cours à ses rancunes et les églises, malgré quelques tracasseries, jouirent d'une paix relative. De 367 à 369, Valens mena plusieurs campagnes contre les Goths; ils avaient soutenu Procope dans sa révolte et pratiquaient le pillage sur les frontières. Avant de s'engager dans cette guerre qui pouvait être dangereuse, car les Goths n'étaient pas des adversaires méprisables, Valens sollicita le baptême qu'il n'avait pas encore reçu. Il parut que ce sacrement, administré par l'hérétique Eudoxe, fortifia encore les convictions ariennes de l'empereur.

Lorsqu'un traité avantageux lui eut rendu la paix, Valens se préoccupa plus activement des questions religieuses et devint un véritable persécuteur. Heureusement la Providence avait ménagé à son Eglise des évêques énergiques, qui étaient en même temps d'illustres docteurs. Ce qu'avait été jadis Athanase, Basile de Césarée le fut à son tour.

## BIBLIOGRAPHIE

*A. de Broglie, *L'Eglise et l'Empire romain au* IV^e^ *siècle*, T. IV-V. Paris, 1859-1866.

*E. Revillout, *Le concile de Nicée*. Paris, 1880-1899.

H.-M. Gwatkin, *Studies of Arianism*. 2^e^ éd. Cambridge, 1900.

*F. Cavallera, *Le Schisme d'Antioche*. Paris, 1905.

G. Krueger, *Lucifer Bischof von Calaris und das Schisma der Luciferianer*. Leipzig, 1886.

## CHAPITRE XXXII

## LA PERSÉCUTION DE VALENS

**Persécution à Constantinople.**

L'élection du successeur d'Eudoxe à Constantinople montra nettement quel parti Valens entendait protéger et avec quelle cruauté il traitait quiconque s'opposait à ses desseins. Au printemps de 370, il entreprit un voyage à travers l'Orient, dont Antioche était le but. Mais à peine arrivé à Nicomédie, l'empereur apprit la mort d'Eudoxe, et cette nouvelle arrêta sa marche, car il voulait surveiller d'assez près la nomination qui se ferait à Constantinople. Les ariens choisirent un des leurs, Démophile, l'évêque de Bérée, qui jadis s'était signalé par son zèle à compromettre le pape Libère, tandis que les orthodoxes portaient leurs suffrages sur Evagre. Il fallut recourir à la violence pour installer Démophile.

Les mécontents osèrent se plaindre; quatre-vingts prêtres de Constantinople vinrent porter leurs doléances auprès de Valens; loin de les écouter, l'empereur les éconduisit durement et, en secret, donna l'ordre de les faire mourir. Le préfet Modeste se chargea de cette odieuse mission; sous prétexte de les exiler, il les fit embarquer; mais, quand le vaisseau eût gagné la pleine mer, l'équipage y mit le feu, puis se dérobant sur les chaloupes, abandonna les prêtres à une horrible mort. (Socrate, H. E., IV, 16; Sozomène, H. E., VI, 14)

**Persécution en Asie.**

Valens reprit au printemps de 371 son voyage interrompu. Il le faisait avec lenteur, préoccupé surtout d'implanter l'arianisme dans les villes qu'il devait traverser. Son itinéraire le conduisit de la Propontide en Bithynie, puis en Galatie et en Cappadoce. Afin de lui éviter des rencontres fâcheuses, des fonctionnnaires, guidés par le préfet Modeste, le précédaient, et, dans chaque ville, opé-

raient à leur manière. « Ils écartaient les évêques orthodoxes de leur siège, dit saint Grégoire de Nysse, et à leur place, au mépris et au détriment de l'Eglise, en installaient d'autres, qui n'étaient ni régulièrement appelés, ni légitimement ordonnés. » (*Contra Eunomium, I*) Quand la flatterie et les promesses n'avaient pu réussir, la force brutale entrait en jeu. Saint Grégoire de Nazianze évoque les scènes de violence qui se passèrent dans les églises, parle des autels profanés et du sang versé. (*Orat.* XLIII, 44-46)

La Bithynie avait été soumise; la Galatie, avec son esprit versatile, s'était accommodée du dogme impérial; on espérait que la Cappadoce ne résisterait pas davantage. Mais, à cette heure, elle avait un chef, un évêque vraiment digne de ce nom; contre sa fermeté, le despotisme de Valens allait se briser.

**L'Église de Césarée.**

L'évêque de Césarée, Eusèbe, était mort vers le milieu de l'année 370. Quand il fut appelé à remplacer Dianée, en 362, il n'appartenait pas au clergé et n'avait même pas reçu le baptême. C'était un homme riche, bienfaisant, qui s'était toujours montré juste dans l'exercice des fonctions municipales et s'imposait à tous par la dignité de sa vie. Le peuple l'acclama d'enthousiasme; les évêques présents, après des hésitations que sut vaincre le vieil évêque de Nazianze, Grégoire, le reconnurent, le baptisèrent et le consacrèrent. Il se montra digne de cette confiance, sut maintenir la pureté de la foi et défendit les droits de son église. Eusèbe fut puissamment aidé dans cette tâche par Basile, un jeune prêtre qu'il avait lui-même ordonné.

Aussi le peuple jugea qu'il était digne de lui succéder dans l'épiscopat. Cette candidature suscita quelques résistances. Tous ceux qui penchaient vers l'arianisme, alors en faveur; des évêques qui ne se trouvaient pas indignes d'occuper un siège métropolitain, ou étaient jaloux d'une supériorité que l'épiscopat allait consacrer, multipliaient les prétextes pour l'écarter. On arguait de sa faible santé; à quoi l'évêque de Nazianze répondait : « Il ne s'agit pas de choisir un athlète, mais un docteur. » Grégoire était en effet un partisan décidé de Basile. « De tous ceux que nous connaissons, écrivait-il, en est-il de plus recommandable par sa vie, plus éloquent, plus paré de vertus? » Ces exhortations lointaines ne suffisant pas, Grégoire, malgré la vieillesse, malgré la maladie, au risque de sa vie, se fit transporter à Césarée. Sa présence brisa tous les obstacles; Basile fut élu et consacré.

**Saint Basile.**

Il était âgé de quarante et un ans et avait derrière lui un long passé de bonnes œuvres et de mérites. Né en 329 à Césarée, il appartenait à une famille riche, originaire du Pont. Ses grands-parents étaient déjà chrétiens et, pour fuir la persécution de Dioclétien, avaient, durant sept ans, mené une vie errante dans les forêts. Un de leurs fils, le père de l'évêque, avocat renommé, s'était fixé à Césarée de Cappadoce. C'est là que Basile reçut les premières leçons et connut ses premiers succès. De Césarée, il passa aux écoles de Constantinople, puis d'Athènes. Dans cette dernière ville, il fut le condisciple du futur empereur Julien et de Grégoire de Nazianze; avec ce dernier, il se lia d'une amitié qui ne devait jamais cesser.

A son retour, en 355 ou 356, Basile accepta d'enseigner l'éloquence à Césarée. Il n'y retrouva plus sa famille qui avait regagné le Pont. Le père était mort; quatre sœurs étaient mariées; la mère, Emmélie, avec l'aînée de ses filles, Macrine, administrait ses vastes domaines. Quant aux frères, Pierre était encore tout jeune, Grégoire, le futur évêque de Nysse, se dirigeait vers l'enseignement et Naucrate, après de brillants débuts, s'était réfugié dans la solitude.

Basile devait bientôt l'imiter. Ses succès de rhéteur furent rapides et éclatants; s'il en fut grisé un instant, il ne tarda pas à reconnaître dans la soudaineté de ses triomphes leur inévitable fragilité. Autant que l'exemple de son frère, les conseils de sa sœur Macrine ne furent pas étrangers à la décision qu'il prit, en 357, de quitter le monde. Elle-même pratiquait déjà la vie monastique avec sa mère et quelques femmes de son entourage.

Son parti pris, Basile sollicita le baptême et peut-être même fut choisi comme lecteur par l'évêque Dianée. Peu après, il commença un voyage à travers l'Orient, afin d'étudier sur place les modèles de l'ascétisme auquel il prétendait. Successivement il parcourut l'Egypte, la Palestine, la Cœlésyrie, la Mésopotamie. (*Ep.* 223) A son retour, le jeune néophyte s'établit près de Néocésarée, dans le Pont et, avec quelques compagnons, mena une vie de prière, de travail et de pénitence.

Basile ne quitta cette solitude que pour répondre à l'appel de son évêque mourant; car Dianée, lui avait toujours témoigné de l'affection et de l'estime. C'était un homme digne, mais faible; extrêmement affable, il se rangeait volontiers à l'avis de ceux qui faisaient l'opinion. Il lui arriva ainsi de trahir la foi qu'il aurait dû défendre, et de signer le formulaire de Rimini-Constantinople. Basile, malgré tout le respect

qu'il lui gardait, n'hésita pas à se séparer de lui dans l'occurrence; mais quand il le sut malade et repentant, il accourut à son chevet. Avec une humilité touchante, l'évêque reconnut ses erreurs, protestant que, malgré ses défaillances, il n'avait jamais cru compromettre la foi de Nicée à laquelle il restait attaché.

Son successeur, Eusèbe, qui appréciait Basile, lui conféra le sacerdoce (362), heureux de s'en faire ainsi un auxiliaire aux heures critiques que l'Eglise traversait sous le règne de Julien. Les succès du nouveau prêtre furent tels que l'évêque, poussé sans doute par quelques envieux, en prit ombrage. Afin d'éviter des troubles, un schisme peut-être, Basile rentra dans sa solitude du Pont, qu'il avait quittée à regret. Grâce à son ami, Grégoire de Nazianze, les malentendus se dissipèrent rapidement et, dès 365, Basile rentrait à Césarée, où sa science, sa vertu, son esprit organisateur lui assurèrent un rôle de premier plan, désormais accepté par Eusèbe.

**Basile et Valens.**

Avec l'épiscopat, il devait donner toute sa mesure; nul n'était plus capable que lui de résister à Valens et de vaincre l'arianisme jusque-là triomphant.

Depuis un an à peine il dirigeait l'église de Cappadoce, quand on annonça l'arrivée de l'empereur à Césarée. Suivant sa coutume, il s'était fait précéder de quelques émissaires chargés de préparer les voies à sa politique religieuse. Les premiers furent des évêques galates, conduits par Evippius, homme savant, qui avait autrefois entretenu de bonnes relations avec Basile. Pour toute réponse à leurs avances, l'évêque de Césarée déclara se séparer de leur communion. Arrivèrent ensuite le préfet Modeste et le grand-chambellan Mardonius; ils devaient, soit par la douceur, soit par les menaces, amener Basile à renoncer au *consubstantiel*. Leurs tentatives n'eurent aucun succès. Mis en présence du préfet, Basile lui tint tête avec une dignité et un courage qui étonnèrent ce fonctionnaire, habitué à tout courber sous la morgue et la violence de ses procédés. « Jamais personne jusqu'à ce jour, disait-il à la fin de cet entretien, ne m'a parlé avec une semblable liberté. » — « C'est que peut-être, répondit Basile, tu n'as jamais rencontré un évêque. Autrement, il t'aurait parlé comme moi, en discutant sur de pareilles matières. Car en tout le reste, préfet, nous sommes modérés et les plus humbles de tous, comme notre loi l'ordonne. Contre personne, je ne dis pas seulement contre un si grand empereur, mais contre le dernier du peuple, nous ne nous élevons avec arrogance. Mais lorsqu'il s'agit

de Dieu, lorsqu'il est mis en cause, méprisant tout le reste, nous ne regardons que Lui seul. Le feu, le glaive, les bêtes, les ongles qui déchirent notre chair nous causent plus de joie que d'horreur. Ainsi donc, accable-nous d'injures, menace, fais tout ce qui te plairas, use de tout ton pouvoir, mais que l'empereur aussi le sache, jamais tu ne nous vaincras, jamais tu ne nous feras consentir à une doctrine impie, quand même tu nous menacerais de supplices plus horribles encore. »

Ces paroles furent rapportées à Valens dès son arrivée. Il recula devant l'emploi de la violence et, quoique vaincu, ne put s'empêcher d'admirer une telle vertu. Il chercha même à se rapprocher de l'évêque, sans pourtant rien changer à ses idées. La fête de l'Epiphanie (6 janvier 372) lui en fournit l'occasion. Il se présenta à l'église où Basile célébrait et vint avec les fidèles faire son offrande. Les diacres anxieux hésitaient à la recevoir, se demandant si l'évêque l'accepterait. Celui-ci usa de condescendance et, sans accorder la communion à l'empereur, accueillit néanmoins ses dons.

Il en résulta une accalmie qui d'ailleurs fut de courte durée. Les ariens reprirent leurs machinations occultes et obtinrent contre Basile une sentence d'exil. On devait l'enlever de nuit. Tout était prêt pour le départ; les ennemis exultaient, les amis se lamentaient, quand soudain un ordre impérial survint qui mandait l'évêque au palais. La maladie venait de terrasser Galate, le fils unique de Valens, un enfant de six ans; les médecins désespéraient; on fit appeler l'homme de Dieu. Sa présence parut amener une amélioration sensible. Il promit même la guérison complète si Valens revenait à la religion catholique; l'empereur refusa. « Qu'il en soit donc de l'enfant ce que Dieu voudra » dit Basile, et il se retira. Quelques jours plus tard, Galate était mort. (Grégoire de Nazianze, *Orât.* XLIII, 47-54; Socrate, H. E., IV, 26; Théodoret, H. E., IV, 16).

Ce malheur parut au peuple chrétien un châtiment de la justice divine, et Valens n'était pas loin de partager cet avis. Il n'osait plus toucher à Basile. Les instances des ariens, l'assurant que leur doctrine ne ferait jamais de progrès tant que Basile serait là, le ramenèrent à des mesures de persécution, à contre-cœur cependant et sous une impression de terreur. « L'évêque ayant refusé de passer au parti adverse, raconte Théodoret, l'empereur ordonna de préparer un décret d'exil. Quand il voulut le signer, il ne put former aucune lettre, la plume s'étant brisée. Une seconde, puis une troisième fois, pareil accident survint, et, comme néanmoins il s'obstinait à signer, sa main fut agitée et prise de tremblement. Effrayé, il déchira le décret. » (H. E., IV, 16)

Valens se sentait attiré par cet homme qui, en même temps, l'effrayait. Il voulait le revoir. Après un office auquel il avait pris part, Basile lui ménagea une entrevue dans l'église. Ses paroles firent grande impression sur l'empereur; il ne le convertit pas, il n'arrêta même pas la persécution qui continua à sévir dans tout l'Orient, mais Valens n'osa plus molester l'évêque de Césarée et, grâce à lui, la Cappadoce jouit d'une paix que les autres provinces ne connaissaient pas.

**Négociations avec Rome.**

Peu après cette entrevue, c'est-à-dire au printemps de 372, Valens quitta Césarée pour gagner Antioche, où, sauf quelques absences, il séjourna jusqu'à la fin de son règne.

L'église de cette ville demeurait profondément troublée; elle souffrait du malaise général et surtout du schisme qui divisait ses fidèles, en opposant évêque à évêque, Paulin à Mélèce, sans parler de l'arien Euzoïus. Dès le début de son épiscopat, Basile s'était préoccupé de cette situation, car il voulait grouper les forces de l'orthodoxie contre l'arianisme politique, et Antioche, dans cette œuvre, devait avoir un rôle prépondérant. « Quelle église de l'univers, écrivait-il en 371, est plus importante que celle d'Antioche? Si elle pouvait revenir à la concorde, rien n'empêcherait, la tête se portant bien, qu'elle procurât la santé au reste du corps. » (*Ep.* 66) D'autre part, l'Orient, courbé sous la domination arienne de Valens, restait à lui seul impuissant. Aussi Basile ajoutait : « Il n'y a qu'un moyen de secourir nos églises, c'est que les évêques d'Occident soient d'accord avec nous. » (*Ibid.*)

Dans cette double tâche, un seul homme avait assez d'autorité pour l'aider efficacement, Athanase, le héros des grandes luttes, que tout l'Occident vénérait et dont l'esprit de conciliation s'affirmait de plus en plus. Le patriarche d'Alexandrie répondit favorablement aux ouvertures qui lui furent faites. D'accord avec lui, aussi bien qu'avec Mélèce, dont Basile était un partisan déclaré, le diacre Dorothée d'Antioche fut délégué à Rome (371-372). Damase avait remplacé Libère sur le siège de saint Pierre. Il prit connaissance des demandes dont Basile s'était fait l'interprète. L'évêque de Césarée réclamait la condamnation des doctrines de Marcel d'Ancyre qui arrêtaient le retour de quelques-uns, par ailleurs bien disposés pour l'orthodoxie; il sollicitait en outre l'envoi de plusieurs évêques occidentaux qui travailleraient à réaliser l'œuvre de paix. Le pape se contenta de répondre par des lettres bienveillantes que d'autres, apportées par le diacre milanais Sabinus, confirmèrent bientôt.

Les Orientaux avaient espéré davantage; ils tentèrent un nouvel effort par un second message envoyé à Damase. Entre temps, Basile s'occupait de réunir Athanase et Mélèce, que les fâcheux événements de 363 avaient séparés. Mais le 3 mai 373 le grand évêque d'Alexandrie était mort, avant qu'on ait pu aboutir.

Au début de 374, Evagre, un antiochien qui avait suivi Eusèbe de Verceil en Occident, arrivait à Césarée porteur d'un message papal. Damase, au dire de saint Basile, s'y montrait « pointilleux à l'excès ». Il retournait comme insuffisantes les lettres doctrinales qu'on lui avait adressées et réclamait l'envoi d'une ambassade composée de notabilités, afin que, de son côté, il eût ainsi occasion d'y répondre par une délégation semblable. L'évêque de Césarée, alors malade, tourmenté par la fièvre, fut peiné et quelque peu découragé par cette réponse. Il jugeait que l'état de persécution dans lequel on vivait en Orient ne permettait pas aux évêques de quitter leurs églises.

**L'Église d'Antioche.**

Les souffrances d'Antioche ajoutaient encore à sa douleur. Valens, dès son arrivée, s'était remis à molester les catholiques. Mélèce avait dû se réfugier en Arménie, laissant sa communauté sous la conduite des deux prêtres Diodore et Flavien. Tandis que tous les ennemis de la vraie foi, païens, juifs et autres jouissaient d'une entière liberté, seuls les mélétiens étaient pourchassés. Leurs églises étaient séquestrées, leur vie en danger. Ils devaient se réunir en plein air, exposés aux intempéries des saisons, aux violences de la police; quelques-uns furent suppliciés ou noyés dans l'Oronte. (Sozomène, H. E., VI, 18; Théodoret, H. E., IV, 21.)

Heureusement Diodore et Flavien soutenaient les courages; sans souci du péril, tous deux distribuaient au peuple l'enseignement qui maintenait les droits de la vérité et éclairait les consciences. D'illustres solitaires, Aphraate et Julien Sabas, quittèrent leurs retraites pour rendre témoignage à la foi et fortifier par leur présence, leurs leçons et leurs miracles, les victimes d'une si injuste persécution. Basile, de son côté, ne les oubliait pas; s'il ne pouvait les visiter, il s'ingéniait à leur gagner des protecteurs influents, ou du moins à les exhorter à la patience qui fait les martyrs.

**Rome et Antioche.**

Dans ces pénibles circonstances, l'attitude de Rome l'étonnait et devenait pour quelques autres une occasion de scandale. Basile était persuadé du bon droit de Mélèce, autant que de son orthodoxie; il

voyait l'évêque banni, son troupeau en butte à l'hostilité du pouvoir, et cependant c'était Paulin, dont la tranquillité n'avait jamais été troublée, que le pape reconnaissait comme véritable évêque d'Antioche.

Vital, un transfuge du groupe mélétien, devenu disciple d'Apollinaire et partisan de ses erreurs christologiques était bien reçu à Rome, sans qu'on eût toutefois approuvé les doctrines suspectes, et revenait à Antioche avec des lettres qui déclaraient Paulin en union avec le pape, bien plus, en faisaient une sorte de légat pour l'Orient. En prenant ainsi position, Damase suivait des avis qu'il pouvait croire autorisés : Pierre d'Alexandrie, le successeur d'Athanase, Evagre, l'homme de confiance du pape, et bientôt Jérôme, le moine dalmate venu à Antioche, s'étaient déclarés contre Mélèce.

Les négociations continuèrent, grâce au zèle de Dorothée et d'un prêtre inconnu, Sanctissime, qu'on croit occidental. Ce dernier multiplia les démarches en Orient, fit plusieurs voyages à Rome et, finalement (377), rapporta des lettres de communion qui réjouirent Basile et enlevèrent de son âme les traces d'une aigreur qu'il n'avait pas toujours su dissimuler.

**Basile évêque.**

Les intérêts généraux de l'Eglise ne retenaient pas seuls l'attention de Basile. Il n'était pas de ces hommes dont le zèle ne se déploie qu'en dehors de leur propre charge et de leurs responsabilités personnelles. Nul n'a mieux rempli que lui les devoirs d'un évêque, surtout en ces temps troublés. Sa doctrine sûre et sa haute prudence éclairaient et guidaient les consciences incertaines; son courage intrépide, joint à une certaine fierté aristocratique, rassurait les timides et en imposait aux puissances hostiles; sa charité libérale se penchait sur toutes les misères pour les soulager, tandis que sa vie mortifiée offrait aux clercs et aux fidèles l'exemple des plus nobles vertus chrétiennes.

N'étant encore que simple prêtre, Basile s'était déjà préoccupé de subvenir aux nécessités des pauvres, des malades, des infirmes; une large part de son riche patrimoine avait été dépensée à cet effet. Devenu évêque, il multiplia les œuvres de charité; une des plus belles fut la fondation, en dehors de la ville, d'une véritable cité de bienfaisance. Elle comprenait un hôpital, des hospices, une hôtellerie, un refuge pour les lépreux; de vastes bâtiments étaient réservés aux prêtres et aux médecins, aux moines et aux serviteurs qui se dévouaient au service de toutes les misères; une grande

église y fut jointe pour les besoins du culte. La « Basiliade », comme on l'appela dans la suite, excitait l'admiration des plus prévenus; Valens lui-même la dota de riches propriétés.

Basile ne se contentait pas de subvenir aux nécessités physiques de son peuple, les besoins moraux le préoccupaient davantage encore. Soit qu'il commentât la *Genèse* et les *Psaumes*, soit qu'il fît l'éloge des saints locaux, soit qu'il abordât des sujets pratiques, toujours il avait pour but la formation morale des âmes qui lui étaient confiées. Il fut un grand orateur, disert, varié, d'une simplicité élégante, capable de faire pénétrer les vérités les plus hautes dans les intelligences les plus humbles. Sa vaste et si attrayante correspondance, ses traités dogmatiques révèlent les mêmes soucis de pastoration. L'ascétisme, qu'il avait pratiqué dans sa jeunesse avec une ferveur presque imprudente, mettait une note un peu austère dans ses conseils, mais la charité et la discrétion tempéraient toujours un zèle qui n'eut jamais rien d'amer. En souvenir des jours heureux qu'il avait passés dans la solitude, il gardait une prédilection pour tout ce qui avait trait à la vie monastique et sut trouver les loisirs nécessaires pour retoucher, compléter les instructions laissées à ses disciples [1]. L'état du clergé enfin retenait son attention : il veillait avec une scrupuleuse exactitude à ce que fussent observées les règles canoniques, dans le choix, la formation, la conduite des clercs; lui-même, malgré sa fatigue, malgré ses maladies presque continuelles, visitait les paroisses les plus humbles et les plus difficiles d'accès, redressant les abus et maintenant les droits de chacun, même en face du pouvoir civil.

**Basile métropolitain.**

L'importance du siège de Césarée créait d'autres devoirs à son titulaire : en qualité de métropolitain, il avait la charge de toute la Cappadoce. Or, à peine était-il élu, que l'administration impériale lui causa des embarras. En 371, un décret de Valens, motivé par des besoins fiscaux plus que par des nécessités politiques, divisait la province de Cappadoce; Césarée demeurait la capitale de la Première Cappadoce, la Seconde recevant pour chef-lieu le bourg de Podande. Comme cette petite ville ne possédait que peu d'habitants riches,

1. L'œuvre littéraire de saint Basile comprend deux grands traités dogmatiques: *Contre Eunomius* (363-365) et *Sur le Saint-Esprit* (375); des *Homélies* sur l'*Hexaméron* et sur quelques *Psaumes* (avant 370); des *Sermons* sur des sujets variés, des *Panégyriques*, des traités ascétiques, notamment ses *Règles* monastiques, et surtout un recueil de trois cent soixante-sept *Lettres*. Migne, P. G., t. XXIX-XXXII.

capables d'assurer le rendement de l'impôt, il fut question d'y transporter d'autorité quelques curiales de Césarée. Ceux-ci, effrayés d'une pareille mesure, prièrent Basile de plaider leur cause. Il intervint en effet; ses instances ne purent faire abroger le décret de division, mais on lui dut peut-être que Tyane, ville plus considérable et plus riche, fût désignée pour remplacer Podande. Ainsi les curiales de Césarée demeurèrent en sécurité.

Mais le choix de Tyane eut des suites fâcheuses pour Basile. L'évêque de la nouvelle capitale, Anthime, « vieillard ambitieux et cupide », se déclara métropolitain dans sa province; bien plus, il saisit à main armée les revenus que l'église de Césarée tirait de ses possessions du Taurus. Basile n'était pas homme à abandonner les droits qu'il tenait de sa charge et à admettre qu'une mesure politique impliquât des changements dans la hiérarchie ecclésiastique. Il protesta énergiquement, mais sans grand succès, les évêques de la Seconde Cappadoce ayant fait cause commune avec Anthime.

Pour remédier, dans la mesure du possible, à cette situation et relever son autorité diminuée, Basile créa de nouveaux évêchés et les pourvut de titulaires sur qui il pouvait compter. Récemment, il avait placé son frère Grégoire sur le siège de Nysse; son désir était maintenant de promouvoir à l'épiscopat l'ami cher entre tous, Grégoire de Nazianze. Il lui destinait Sasimes, qui faisait partie de la Seconde Cappadoce. C'était une pauvre bourgade sans attraits, au milieu d'un pays aride, mais importante par sa position, car plusieurs grandes routes s'y croisaient. Basile pensait qu'un évêque dévoué serait à même d'assurer la sécurité des caravanes qui transportaient à Césarée les revenus de ses possessions lointaines. Grégoire se récria; il ne voulait pas accepter les responsabilités de l'épiscopat qui troubleraient sa vie studieuse et contemplative; surtout il ne se sentait aucune vocation pour batailler contre Anthime. Seules, les instances de son père, le vieil évêque de Nazianze, le décidèrent à se laisser consacrer (372). Mais l'hostilité d'Anthime l'écarta de Sasimes, et il se retira à Nazianze où il devint coadjuteur de son père. Peu après, la concorde se rétablit entre l'évêque de Césarée et celui de Tyane; dans l'intérêt de la paix, Basile dut tolérer l'état de chose créé par Anthime.

**Basile et Eustathe.**

Une autre rupture lui fut plus sensible. Depuis longtemps il entretenait des relations d'amitié avec Eustathe, évêque de Sébaste. Il l'avait vu pratiquer l'ascétisme le plus austère, propager le monachisme

dans l'Arménie et le Pont (Sozomène, H. E., III, 14), subvenir aux nécessités des pauvres par des institutions charitables qui lui servirent de modèles, il avouait même lui avoir « accordé toute sa confiance, le jugeant supérieur à tout autre, avec quelque chose de plus qu'humain. » (*Ep.* 212) Et cependant, l'esprit instable de cet homme et ses erreurs doctrinales auraient dû le mettre en défiance.

Eustathe, dans sa jeunesse, avait connu Arius et partagé ses idées; jamais il ne se débarrassa complètement de cette influence. Nommé en 355 évêque de Sébaste, la métropole de l'Arménie, il se rangea parmi les homéousiens, ce qui ne l'empêcha pas de signer par deux fois, sous Constance et sous Valens, la formule de Rimini. Par contre, à Rome en 367, il se déclarait partisan du *consubstantiel*. Ces variations intéressées firent juger sévèrement l'évêque de Sébaste et compromirent Basile qui lui restait fidèle.

Ce dernier, lors d'un voyage dans la Petite Arménie, profita de son passage à Sébaste (372), pour obtenir de l'évêque une profession de foi bien nette. Après quelques débats, satisfaction lui fut donnée. L'année suivante (373), Eustathe admit et signa une formule conforme aux décisions de Nicée et où la consubstantialité du Saint-Esprit était reconnue. (*Ep.* 125) Les choses ainsi préparées, on était convenu que les évêques de la région se réuniraient pour proclamer solennellement leur union dans la vraie doctrine.

Mais à la date fixée, Eustathe se déroba, et Basile apprit avec douleur qu'il s'était séparé de sa communion et menait ouvertement campagne contre lui. Déjà des libelles infâmes circulaient à travers le Pont, la Galatie et jusqu'en Bithynie, où l'évêque de Césarée était représenté comme un homme perfide et plein d'orgueil, comme un hérétique professant le sabellianisme et l'apollinarisme. Une telle déloyauté atteignit jusqu'au fond l'âme de Basile : indignation, colère, découragement l'agitèrent tour à tour. « Il s'en est fallu de peu, écrivait-il, que je prenne en haine le genre humain... Que devais-je penser des autres avec qui je n'avais pas échangé tant et de telles marques d'amitié et qui ne m'avaient pas donné de pareilles preuves de leur probité? » (*Ep.* 244) Sauf vis-à-vis de quelques amis, il se renferma, au sujet de cette affaire, dans un silence douloureux.

Les ariens furent les seuls à profiter de ces querelles. Ils étaient d'ailleurs soutenus par le vicaire de la Cappadoce et du Pont, Démosthène, qui gardait un souvenir cuisant des blessures que Basile avait faites à son amour-propre en pré-

sence de Valens[1]. Leur tactique, comme toujours, était de s'emparer des sièges épiscopaux. En 374, Eusèbe de Samosate, un des meilleurs soutiens de l'orthodoxie, avait été relégué en Thrace et remplacé par un certain Lucius, arien zélé qui persécuta les catholiques. L'année suivante, ce fut le tour de l'évêque de Parnasse, Hypsis; Grégoire, le frère de Basile, avait été enlevé violemment de la ville de Nysse, mais en cours de route, il parvint à s'échapper; pareille exécution à Doara. A Nicopolis, l'évêque orthodoxe Théodote étant mort, les catholiques lui avaient donné pour successeur Euphrone de Colonia, mais le parti arien l'expulsa et installa Fronton.

Eustathe avait été mêlé à cette odieuse campagne. A Ancyre, à Nysse, il prit part aux conciliabules de la secte dont il recherchait les faveurs et lui donna des gages, en combattant le *consubstantiel* et la divinité du Saint-Esprit. (*Ep.* 243) Il devait persévérer dans cette voie.

**État des églises.**

Basile ne pouvait que déplorer les malheurs qui accablaient les églises. Ses lettres nous livrent encore quelque chose des angoisses qui étreignaient son âme indignée et meurtrie. « Les pasteurs, écrivait-il, sont chassés, afin que le troupeau se disperse. Et le plus pénible, c'est que les victimes n'ont pas la satisfaction du martyre; le peuple leur refuse cet honneur, parce que les persécuteurs se parent du nom de chrétiens. Il n'y a plus qu'un crime qui soit sévèrement puni : la fidèle observance des traditions paternelles. Pour ce motif, les hommes pieux sont chassés de leur patrie et relégués dans les déserts. Ces juges d'iniquité n'ont égard ni à l'âge, ni à la piété, ni à une vie passée dans le culte de l'Evangile, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse. Un scélérat quelconque n'est jamais condamné sans des indices certains : des évêques le sont sur une simple calomnie et, sans qu'on cherche de nouvelles preuves, envoyés au supplice. Bien plus, quelques-uns n'ont jamais connu d'accusateurs, n'ont paru devant aucun tribunal, n'ont pas été l'objet de calomnies, mais, enlevés violemment de nuit, ils ont été déportés dans les régions lointaines et exposés aux privations de la solitude et comme voués à la mort... Les prêtres, les diacres sont en fuite; le clergé se dépeuple... nos

1. « Un certain Démosthène, chef des cuisines impériales, voulant reprendre l'évêque, commit un barbarisme. Basile alors de dire en souriant : « Ecoutez, voilà Démosthène lui-même qui ignore le grec! » Celui-ci, furieux, se répandit en menaces. « Occupe-toi, répliqua Basile, de l'assaisonnement des sauces, mais laisse les dogmes divins auxquels tu n'entends rien. » Théodoret, H. E., IV, 16.

jours de fête sont changés en jours de deuil; les maisons de prière sont fermées, les autels négligés. Plus d'assemblées de chrétiens, plus de docteurs pour les présider, plus de leçons salutaires, plus de solennités, plus de chants, plus de cette joie bienheureuse qui naît dans les âmes par la communion et la collation des dons spirituels! » (*Ep.* 243)

**La persécution d'Alexandrie.**

L'Egypte n'échappa point aux fureurs ariennes. Tant que vécut Athanase, nul n'osa se heurter au prestige qui l'entourait : Valens lui-même respecta les derniers jours de celui dont il avait dû, malgré lui, reconnaître l'énergie et la popularité. Mais dans la nuit du 2 au 3 mai 373, une mort paisible couronna cette noble vie. Après quarante-cinq ans d'un épiscopat laborieux et agité, le vieux lutteur, dont la charité autant que les années avaient apaisé l'humeur combative, entrait dans le repos et dans la gloire[1].

Le successeur d'Athanase fut le prêtre Pierre, qu'il avait lui-même désigné aux suffrages du clergé et du peuple. L'élection et l'ordination se firent d'après toutes les règles canoniques, mais en hâte, car on craignait l'intrusion du pouvoir civil. Elle ne tarda pas. Pierre était à peine installé que le gouverneur d'Egypte, Pallade, avec des troupes, suivies par toute une populace juive et païenne envahit l'église de Théonas, pour en chasser l'évêque. Pierre d'Alexandrie a laissé dans une lettre le récit des scandaleuses orgies qui accompagnèrent cette opération de police. On maltraita les fidèles; les vierges chrétiennes, dépouillées de leurs vêtements, furent traînées à travers la ville; plusieurs subirent les pires outrages. Dans l'église même, des scènes de parodie sacrilège se déroulèrent aux applaudissements frénétiques de la canaille. Un jeune homme fardé, vêtu en femme, monta sur l'autel et y exécuta des danses lascives. Un autre assis tout nu dans la chaire épiscopale, prononça un discours où il mêlait aux blasphèmes l'éloge des plus crapuleuses débauches.

Toutes ces violences avaient pour but de faire place à un évêque arien, ce Lucius que le parti avait choisi jadis pour

1. Saint Athanase, né en 295 à Alexandrie, devint lecteur en 312, diacre en 318, évêque en 328. Il a écrit un ouvrage apologétique en deux livres : *Contre les Grecs, Discours sur l'Incarnation du Verbe* (318); l'*Apologie contre les Ariens* (vers 348); *Sur les décrets de Nicée* (350); *Contre Valens et Ursace*, ouvrage perdu; *Apologie à l'empereur Constance* (357); *Apologie sur sa fuite* (357); *Histoire des ariens aux moines* (358); *Vie de saint Antoine* (358); *Sur les synodes de Rimini et de Séleucie* (359); *Discours contre les ariens* (vers 360); *Sur la virginité* (370); des œuvres exégétiques perdues, des *Lettres* dogmatiques, festales, ascétiques. Migne, P. G., t. XXV-XXVIII.

succéder à Georges et dont Jovien avait dédaigneusement écarté la candidature (363). Euzoïus d'Antioche, son protecteur, jugea que l'heure de la revanche avait sonné; avec l'assentiment de Valens, il le ramena dans cette Egypte qui l'avait honteusement rejeté. A défaut des suffrages réguliers du clergé et du peuple chrétien, il aurait l'appui du pouvoir. L'Egypte connut le régime de la terreur. Pierre, après avoir erré quelque temps autour de sa ville épiscopale, chercha un refuge à Rome. A Alexandrie, les fidèles qui défendaient leurs églises subirent les plus cruels traitements : la confiscation, l'exil, la torture, la mort parfois; aucune condition, aucun âge n'étaient épargnés : on vit des enfants succomber sous les supplices et leurs corps abandonnés aux bêtes fauves. Dix-sept prêtres et diacres qui avaient refusé de souscrire à l'arianisme furent déportés à Héliopolis (Baalbek), ville païenne de Syrie; des moines, de simples fidèles et même un diacre romain envoyé par Damase, subirent la déportation dans les mines de Phaeno en Palestine, ou de Proconèse, une île de la Propontide.

La persécution s'étendit bientôt à toute l'Egypte; cent vingt-six prêtres ou moines reçurent un ordre de bannissement; la petite ville de Diocésarée en Palestine, qui ne comptait que des juifs, leur était réservée comme lieu d'exil. Valens approuvait tout et, à l'occasion, portait des sentences pareilles à celles que distribuaient si libéralement ses fonctionnaires. Des clercs et des moines égyptiens étant venus à Antioche lui exposer le misérable état de leur église, loin de leur donner satisfaction, il les fit reléguer à Néocésarée dans le Pont. (Théodoret, H. E., IV, 17-19; Rufin, H. E., II, 3-4.)

**Mort de Valens.**

Cette terrible épreuve dura quatre ans, jusqu'à ce que les dangers de l'empire eussent détourné l'attention de Valens vers les questions militaires. Tandis que les Perses menaçaient l'Arménie, les Goths, qu'il avait récemment autorisés à franchir le Danube, s'étaient pris de querelle avec les généraux romains, avaient rompu l'alliance et menaient une guerre de pillards à travers la Thrace. Les troupes envoyées contre eux (377) n'avaient pu les arrêter et on pouvait craindre pour la sécurité de Constantinople. Dans ces conjonctures critiques, Valens conclut une paix quelconque avec les Perses et se dirigea vers Constantinople où il fit son entrée le 30 mai 378.

Entre temps, vers 377, Pierre était revenu à Alexandrie avec des lettres du pape Damase qui reconnaissait la légitimité de son élection. Le peuple lui fit un accueil enthousiaste

et expulsa Lucius, qui chercha refuge et secours à Constantinople. Mais Euzoïus était mort (376) et Valens avait d'autres soucis. (SOCRATE, H. E., IV, 35; SOZOMÈNE, H. E., VI, 39)

L'empereur, à la veille d'entreprendre sa campagne contre les Goths, se sentit pris d'inquiétude. Il n'était pas brave, et les remords ne lui venaient qu'au moment du danger. Comme en 366, durant la révolte de Procope, une détente se produisit dans les affaires religieuses. Rufin dit même que Valens, « poussé par des regrets tardifs, rappela d'exil les évêques et les prêtres, et fit relâcher les moines condamnés aux mines ». (H. E., II, 13)

Valens quitta Constantinople le 11 juin 378; deux mois plus tard, le 9 août, il livrait aux Goths une bataille qui finit en désastre : son armée fut détruite, ses meilleurs généraux tués, et lui-même disparut, brûlé, dit-on, dans une cabane de paysans où il s'était réfugié. On ne retrouva jamais rien de son corps.

## BIBLIOGRAPHIE

*A. DE BROGLIE, *L'Eglise et l'Empire romain au* IV^e *siècle*, t. V. Paris, 1866.
*F. CAVALLERA, *Le schisme d'Antioche*. Paris, 1905.
*P. ALLARD, *Saint Basile* (*Les Saints*). Paris, 1899.

## CHAPITRE XXXIII

## L'OCCIDENT SOUS VALENTINIEN ET GRATIEN

Depuis l'époque de Constantin, l'histoire des papes se limite à peu près exclusivement aux affaires doctrinales suscitées par l'hérésie arienne. Les maigres mentions fournies par le *Liber pontificalis* relatent en outre la fondation à Rome, par le pape Jules, de deux églises et de plusieurs cimetières, et, par Libère, de la basilique qui garda son nom, aujourd'hui Sainte-Marie-Majeure.

**Schisme romain.** Lorsque Libère mourut le 24 septembre 366, sa succession fut âprement disputée. Tandis que la grande majorité du clergé et du peuple élisait Damase, quelques dissidents choisirent le diacre Ursin, qui fut consacré par l'évêque de Tibur. Les partisans de Damase ne se contentèrent pas de protester; ils envahirent à main armée la basilique où se tenaient leurs adversaires. Durant trois jours, ce fut dans Rome une vraie bataille, qui se termina par la victoire de Damase. Son sacre eut lieu le 1er octobre, dans la basilique du Latran. L'autorité civile, représentée par le préfet de Rome reconnut cette élection, exila Ursin et prit des mesures pour écarter les prêtres chefs de l'opposition. Mais leurs fidèles, bousculant l'escorte qui les entraînait hors de Rome, les ramenèrent en triomphe à la basilique Libérienne où ils s'établirent comme dans une forteresse. Le 26 octobre, les partisans de Damase en firent le siège, enfoncèrent les portes et pénétrèrent de vive force dans l'enceinte sacrée. La lutte fut atroce; au dire d'Ammien Marcellin, on releva, après la bataille, cent trente-sept cadavres. (XXVII, 3.)

**Damase.** Le pontificat du nouveau pape commençait dans des circonstances tragiques et le sang versé pour sa cause pesa longtemps sur sa mémoire. Damase, né vers 305, était romain; son père appartenait au clergé et avait été attaché comme prêtre à l'église Saint-Laurent. Prêtre lui-même, Damase passait pour un homme pieux et instruit, très répandu dans la haute société chrétienne. Ses ennemis lui faisaient grief de ses fréquentations et, plus tard, portèrent même contre lui de graves accusations que rien ne justifiait.

Ces rivalités des catholiques, cette lutte pour l'obtention du pouvoir suprême dans l'Eglise choquaient les païens et provoquaient des critiques dans le genre de celle dont Ammien Marcellin (XXVII, 3.) s'est fait l'écho. « En vérité, écrit-il, quand je considère le faste qui entoure cette dignité dans Rome, je ne m'étonne pas que ceux qui y prétendent se livrent, pour y parvenir, aux plus violents efforts. Car, une fois qu'ils l'ont obtenue, ils vivent dans les délices, comblés des présents des dames, portés en pompe sur des chars, vêtus avec magnificence, servis avec tant de profusion, que leurs festins surpassent ceux de la table des rois. Mais qu'ils seraient vraiment plus heureux si, n'ayant point égard à la grandeur de la cité, dont ils se font un prétexte pour excuser leurs excès, ils vivaient à l'exemple de certains évêques des provinces! La frugalité de leurs repas, la grossièreté de leurs vêtements, l'humilité de leurs regards baissés vers la terre les rendent, ceux-là, agréables à la divinité éternelle et respectables à tous ses serviteurs. »

Exagération mise à part, il reste encore que les évêques de Rome avaient, à cette époque, une haute situation. Les largesses faites à l'Eglise par de nobles familles leur valaient aisance et considération; l'absence des empereurs, qui n'accordaient plus à Rome que de rares et rapides visites, faisait du pape un des premiers personnages de la cité, devenue en grande partie chrétienne. Ce n'est pas à dire que Damase soit tombé dans les excès signalés par l'écrivain païen; rien ne le fait supposer, même si on remarque dans ses rapports avec les Orientaux la haute idée qu'il avait de sa dignité.

**Nouveaux troubles.** Après une élection si mouvementée, le calme ne revint que lentement. Valentinien, retenu dans les Gaules par ses campagnes contre les barbares, ne pouvait se rendre compte exactement des menées schismatiques du parti adverse. Fidèle à sa politique de pacification, le 15 septembre 367, il autorisa Ursin à rentrer à Rome. Les

troubles recommencèrent et le préfet dut exiler une seconde fois l'antipape avec quelques-uns de ses partisans les plus notables et les plus agités (16 novembre 367). Le petit groupe qui se réclamait de lui n'en continua pas moins ses réunions clandestines dans les cimetières et les églises de banlieue. Un jour de l'année 368, l'église de Sainte-Agnès, sur la voie Nomentane, où ils se trouvaient assemblés, devint le théâtre de nouvelles violences. Le sang coula, des décrets d'exil furent portés contre les rebelles, et des voix hostiles rendirent Damase responsable de ces rigueurs. Tant qu'il vécut, Ursin le poursuivit de ses attaques; n'ayant pu le supplanter, il tenta de le déshonorer. Avec la complicité d'un certain Isaac, juif converti, qui devait bientôt retourner à son ancienne religion[1], il porta contre Damase une grave accusation d'immoralité. L'empereur, aussi bien que le synode romain de 378, à qui Damase s'était lui-même adressé, la rejetèrent comme calomnieuse. Ursin continua à s'agiter, cherchant des alliés parmi les ariens; en 381, le concile d'Aquilée signalait aux empereurs ses menées occultes et réclamait l'application des décrets portés contre lui. Il dut mourir peu après, vers 385.

**Luciférien de Rome.**

Ursin, tout en demeurant lui-même dans la foi catholique, n'avait pas honte d'entrer en rapports avec les hérétiques et tous ceux qui pouvaient l'aider dans son opposition contre le pape légitime. On le vit cabaler avec les ariens de Milan et peut-être aussi avec les luciférien de Rome.

Après la mort de Lucifer de Cagliari, ses disciples persévérèrent dans le schisme; ils se réclamaient de ses exemples et de sa doctrine, tout en rejetant l'appellation de « luciférien », qu'ils jugeaient défavorable (*Libellus Precum*, 24). Des groupes subsistaient en Espagne, en Gaule, en Egypte et en Palestine. A Rome, ils possédaient même un évêque, Aurèle, qui, après sa mort, fut remplacé par Ephésius. Ce dernier ne put se maintenir et mena une vie errante, à travers les petites communautés de la secte en Orient. Damase avait agi vis-à-vis des luciférien avec son énergie habituelle, faisant disperser par la police les assemblées clandestines des réfractaires. Une nuit qu'ils célébraient l'office dans une maison privée, celle-ci fut envahie, le prêtre Macaire, qui présidait, arrêté, traîné dans les rues, blessé, puis le lendemain jugé et condamné à

1. Cet Isaac est l'auteur d'un traité intitulé *Fides Isaatis ex Judaeo* et consacré à la Trinité et à l'Incarnation (P. G., t. XXXIII). On lui a parfois attribué les *Commentaria in tredecim epistolas B. Pauli*, dits de l'*Ambrosiaster*.

l'exil. Il mourut des violences subies en arrivant à Ostie, et l'évêque du lieu, Florentius, un partisan de Damase pourtant, lui fit donner une sépulture honorable. Parmi les autres notabilités du parti, on peut encore citer le diacre Hilaire, mentionné par saint Jérôme, et qu'il faut probablement identifier avec le légat du pape au concile de Milan (355) ; puis les prêtres Faustin et Marcellin. Ils accompagnèrent l'évêque Ephésius en Orient et présentèrent aux empereurs Valentinien II, Théodose et Arcadius un plaidoyer en faveur des luciférien persécutés (383-384).[1] Un rescrit adressé au préfet du prétoire, Cynégius (384), leur donna satisfaction. A partir de cette date, la secte disparaît de l'histoire.

**Donatisme.** D'autres profitèrent de l'agitation entretenue dans la communauté de Rome par les ennemis de Damase, pour l'attaquer à leur tour. Depuis longtemps déjà, les donatistes avaient tenté de s'établir à Rome, afin de renforcer la note de catholicité à laquelle ils prétendaient. Les débuts furent modestes. Vers 320, on groupa quelques Africains qui habitaient la ville impériale et on leur donna des chefs. Ils se réunissaient dans des grottes, sur une éminence aux environs de Rome; d'où les noms de *Montenses, Rupitae* qu'on leur donna. L'empereur Constant, bien involontairement, amena du renfort à ce petit troupeau. Les violences des circoncellions, l'audace toujours croissante des donatistes africains, les troubles périodiques qui en étaient la conséquence le décidèrent à rétablir l'unité religieuse en Afrique. Après diverses tentatives pacifiques qui demeurèrent infructueuses, un édit de 347 ordonna de dissoudre les communautés schismatiques et de restituer aux catholiques les églises qu'ils occupaient, avec tous leurs biens. Malgré quelques résistances locales, l'édit put être exécuté dans la Proconsulaire, la Byzacène et la Tripolitaine. Mais la Numidie, qui était la véritable citadelle du donatisme, se révolta; des paysans fanatiques prirent les armes, les circoncellions reparurent. Il y eut à Bagaï une bataille qui tourna au massacre des rebelles; l'évêque de cette ville était parmi les victimes, et ses coreligionnaires ne manquèrent pas d'en faire un martyr. Mais l'Afrique était soumise et, pendant une quinzaine d'années (348-362), les catholiques y jouirent d'une tranquillité relative.

Au cours de cette crise, de nombreux donatistes s'étaient

1. *Libellus precum*, P. L., t. XIII; *Corpus script. eccles. latin.*, t. XXXV. Vienne, 1895.

dispersés, et Rome reçut un groupe important de ces exilés volontaires. Ainsi se développa la petite communauté des *Montenses* : ses cadres s'élargirent, une hiérarchie fut constituée; en face du pape, des évêques donatistes s'y succédèrent sans interruption jusqu'au v^e^ siècle.

La politique de Julien, en accordant la liberté à toutes les sectes, qui, maintes fois, se virent favorisées au détriment des catholiques, ranima le schisme africain. Tous les révoltés, ou même ceux qui s'étaient courbés devant la force, revinrent à leurs habitudes anciennes, avec une audace accrue par la protection impériale. Au début de 362, un décret leur rendait, non seulement la liberté du culte, mais rappelait les bannis et ordonnait la restitution des biens confisqués. C'était provoquer la guerre civile. Des évêques donatistes ne craignirent pas de conduire des bandes armées à l'assaut des églises occupées par les catholiques, d'organiser le pillage, le meurtre et de provoquer d'horribles scandales.

Cette orgie, que désapprouvaient les plus raisonnables du parti, ne dura pas longtemps; la mort de Julien y mit fin. Sous les empereurs Jovien et Valentinien, le comte Romanus, gouverneur de l'Afrique, traita les donatistes avec une rigueur qu'ils ne lui pardonnèrent jamais et dont ils rendirent responsables les catholiques. Aussi, en 372, quand un chef kabyle, Firmus, se révolta contre Rome, les schismatiques firent cause commune avec lui. Cette équipée ne fut pas heureuse; le comte Théodose, père du futur empereur du même nom, brisa toutes les résistances. Des édits de Valentinien (373), puis de Gratien (377) ramenèrent les donatistes, au point de vue légal, à la situation que leur avait faite Constant. Il ne leur restait qu'à se dissimuler avec la complicité tacite de quelques gouverneurs, et à protester contre les mesures dont ils étaient l'objet. Leurs écrivains exaltaient le courage et les souffrances de ceux qui avaient succombé dans ces luttes et qu'ils qualifiaient de martyrs. Un évêque donatiste de Rome, Macrobe, composa, vers 366, *la Passion de Maximien et d'Isaac,* où il invectivait copieusement les persécuteurs de la secte.

Un de ses successeurs, Claudien, venu d'Afrique après le décret de 373, fit une guerre ouverte au pape Damase; il s'alliait à ses ennemis, Ursin et le juif Isaac, prêchait, écrivait, cabalait, rebaptisait. Bien que frappé d'une sentence d'exil, il trouva moyen de demeurer sur place et d'y continuer sa propagande. Le concile romain de 378 dut s'en occuper; les évêques écrivirent aux empereurs Gratien et Valentinien II. « Au mépris des tribunaux et malgré ses fréquentes arrestations, disaient-ils, il n'en réside pas moins ici. Souvent, avec

de l'argent, il tente les pauvres gens, et, quand il les a achetés, il ne craint pas de les rebaptiser. » Finalement, il dut regagner l'Afrique, où il continua à poser pour le pape de la secte. Petilianus, le primat de Carthage, en prit ombrage; la brouille survint entre eux et aboutit à la fondation d'une nouvelle église, celle des claudianistes. Elle dura jusqu'en 392, quelques années après la mort de son chef.

**L'arianisme.** A côté de ces sectes très remuantes, l'arianisme, dont les forces étaient bien diminuées en Occident, conservait néanmoins quelques défenseurs dont il était difficile de se débarrasser. Les décisions de Valentinien au sujet d'Auxence de Milan faisaient à celui-ci une sauvegarde, contre laquelle l'autorité ecclésiastique demeurait impuissante. Damase le comprenait; au milieu des difficultés que lui créait le schisme d'Ursin, il ne voulait pas se heurter à la volonté arrêtée de l'empereur. Mais il ne laissa pas de proclamer ouvertement la vraie doctrine et de condamner ses adversaires. Des conciles tenus à Rome en 369 et en 374 renouvelèrent la profession de foi de Nicée et frappèrent Auxence d'anathème. La mort de ce dernier survenue à l'automne de 374 allait amener un changement.

**Ambroise évêque.** L'élection de son successeur fut laborieuse, ariens et catholiques proposant chacun leur candidat. Le tumulte allait croissant et on pouvait craindre une émeute; le consulaire, gouverneur de la province, Aurelius Ambrosius, jugea opportun de se rendre à l'église, pour calmer cette effervescence. Bien que jeune encore, il jouissait d'une grande autorité sur le peuple; sa présence suffit à ramener la tranquillité dans cette masse houleuse et sa parole élégante et persuasive apaisa les plus exaltés. Mais, tandis qu'il continuait son discours, une voix d'enfant, du milieu de la foule, lança ces mots : « Ambroise évêque ! » Aussitôt le peuple de répéter, comme un interminable écho : « Ambroise évêque! »

Seul, le jeune magistrat demeurait dans la stupéfaction et protestait contre une telle violence. Il ne voulait accepter ni l'honneur ni les charges de l'épiscopat, jamais il n'avait songé à entrer dans le clergé; du reste il n'était pas encore baptisé, et les canons interdisaient l'élection d'un catéchumène. Son plaidoyer n'eut aucun succès; la foule persista dans son choix et les évêques l'approuvèrent. Désespérant de convaincre ses électeurs, Ambroise résolut d'échapper par la fuite au fardeau qu'il redoutait. Sa retraite fut découverte et désormais on le

surveilla avec une respectueuse, mais sévère vigilance. L'empereur consulté se trouva flatté qu'un de ses fonctionnaires fût jugé digne de commander dans l'église et donna ordre de procéder sans retard à l'installation. Ambroise dut céder. Le baptême lui fut conféré le 30 novembre 374, et huit jours après (7 décembre), il recevait la consécration épiscopale des mains d'évêques orthodoxes, comme il l'avait exigé.

Le nouvel élu appartenait à une famille aristocratique de Rome, déjà chrétienne depuis plusieurs générations. Il était né en Gaule, probablement à Trèves, vers 333, pendant que son père exerçait dans ce pays les fonctions de préfet du prétoire. A la mort de celui-ci, il revint à Rome avec sa mère, sa sœur Marcelline et son frère Satyre. Son éducation fut très soignée; les lettres grecques lui étaient aussi familières que les auteurs latins, et sa culture, jointe à une certaine éloquence naturelle, lui valut de bonne heure des succès qui faisaient présager un brillant avenir. Il se destinait aux charges publiques. Grâce à l'amitié et à la protection de Probus, préfet du prétoire, il obtint, avec le titre de consulaire, le gouvernement des provinces de Ligurie et d'Emilie. « Va, lui dit Probus, en l'envoyant à Milan, conduis-toi non comme un juge, mais comme un évêque », voulant par là lui recommander la douceur plus que la sévérité.

Ambroise ne trompa point les espérances qu'on avait fondées sur lui. Elevé dans un milieu foncièrement chrétien, il pratiquait les vertus dont il avait recueilli l'exemple autour de lui et montrait, dans toute son administration, une équité et une prudence qui le firent juger digne de l'épiscopat.

Un de ses premiers actes, après sa consécration, fut d'abandonner à l'église et aux pauvres toute sa fortune, ne réservant que l'usufruit des biens-fonds pour sa sœur Marcelline. Libre des soucis terrestres, il se livra avec ardeur à l'étude de l'Ecriture et des docteurs grecs et latins, afin d'être à même de fournir aux fidèles, dont il avait la charge, les vrais enseignements de la foi et les préceptes de la morale. Les jours et une partie des nuits étaient consacrés à ce travail qu'il jugeait nécessaire avant tout, car, dit-il plus tard, « il m'est arrivé de commencer à enseigner avant d'avoir pu apprendre. » (*De officiis*, I, 1) Sa formation antérieure, quoique très complète pour un homme du monde, ne l'avait pas suffisamment initié à la science ecclésiastique. Il y devint vite un maître et ne cessa, dans ses prédications, dans ses traités doctrinaux, de proposer à tous, clercs et fidèles, une doctrine aussi pratique que sûre. Nul ne savait mieux que lui utiliser les richesses du passé, et leur donner en même temps une expres-

sion personnelle, car s'il connaissait les Grecs, Ambroise restait un vrai Romain, dont le tempérament intellectuel inclinait plutôt vers les réalités concrètes que vers les spéculations philosophiques.

L'élection d'Ambroise fut bien accueillie partout; les plus illustres dans l'épiscopat se félicitèrent de l'avoir pour collègue, tel saint Basile de Césarée qui lui écrivait : « Nous avons glorifié notre Dieu qui, à tous les âges, choisit ceux qui lui plaisent; jadis il a pris au milieu des troupeaux de brebis le chef de son peuple et il a élevé le chevrier à la dignité de prophète; maintenant il a fait violence à un homme pris dans une ville royale, gouverneur de tout un peuple, éminent par le caractère, illustre dans la société par la noblesse de sa race, l'éclat de sa fortune et l'éloquence de sa parole, afin de lui confier le troupeau du Christ. Et lui, rejetant tous les ornements du siècle, et les jugeant un désavantage pour gagner le Christ, il a pris le gouvernail de ce grand vaisseau, célèbre par sa foi en Dieu, l'église du Christ. Va donc, homme de Dieu, puisque tu n'as pas reçu des hommes l'Evangile du Christ et que tu n'en as pas été instruit par eux, c'est Dieu lui-même qui t'as pris parmi les juges de la terre pour te placer sur la chaire des apôtres; combats le bon combat, soigne les infirmités du peuple, si quelqu'un souffre de la folie arienne. » (*Ep.* 197)

Ambroise était digne de ces éloges et prêt à défendre la foi contre les survivances de l'arianisme. Le changement de règne allait lui en fournir l'occasion et les moyens.

**Mort de Valentinien.** Sur la fin de l'année 374, les Quades molestés par l'administration romaine, exaspérés par la duplicité d'un gouverneur qui avait fait assassiner leur roi venu près de lui en négociateur, s'étaient précipités sur les provinces voisines du Danube. Valentinien, qui se trouvait alors aux environs de Bâle, fut averti du danger et décida d'y parer lui-même. Mais il était retenu par la campagne commencée et, quand il devint libre, l'hiver rendait les chemins impraticables pour son armée. Au printemps seulement, il put se mettre en route. Ces retards l'avaient irrité; plus que jamais il se montra emporté, cruel même. Sa présence rétablit l'ordre et les Quades demandèrent à traiter. Valentinien reçut leurs députés avec une hauteur méprisante et bientôt laissa échapper sa colère. Tandis qu'il parlait avec véhémence, soudain il s'affaissa : une attaque d'apoplexie l'avait foudroyé. Quelques heures après, il expirait sans avoir repris connaissance (17 novembre 375).

L'empire n'était pas vacant. Après une grave maladie, survenue à Reims en 367, Valentinien, pour écarter les compétitions, avait associé au pouvoir et proclamé auguste son fils Gratien, âgé de huit ans. Cette dignité ne changea rien dans la vie du nouvel empereur; il continua à s'instruire sous la direction d'Ausone, le fameux rhéteur de Bordeaux; mais l'avenir était assuré devant lui.

La mort inopinée de son père, le danger dans lequel se trouvait l'armée privée de son chef, faillirent compromettre sa cause. Tandis qu'il demeurait en Gaule, les généraux reconnurent son jeune frère, Valentinien II, bien qu'il n'eût que quatre ans. Sa mère, l'ambitieuse Justine, que Valentinien avait épousée en 368, après avoir répudié sa première femme, exercerait la tutelle. Quelle attitude allait prendre Gratien? Reverrait-on la guerre civile en Occident? Le jeune empereur était de caractère doux et pacifique, peut-être même un peu faible; avec cela, sincèrement religieux et modéré dans ses ambitions. De bonne grâce, il reconnut l'élection de son frère et l'associa à l'Empire, sans qu'aucune délimitation de territoire eût été opérée.

**Gratien.** Les premiers actes personnels de Gratien marquèrent une réaction. La fin du règne de Valentinien, surtout depuis la maladie qui l'avait mis à Reims en danger de mort, avait été marquée par une sévérité excessive, dont certains fonctionnaires s'étaient faits les ministres empressés. Des haines s'étaient accumulées contre eux; ils en devinrent les victimes à leur tour. Chose étrange, mais trop commune, pour instaurer un régime de justice et de douceur, on commença par multiplier les exécutions. Une des victimes fut le vainqueur d'Afrique, le comte Théodose, à qui des rivalités jalouses ne pardonnaient pas ses succès. Son fils, le futur empereur, qui venait de se distinguer en Mésie, se retira, exilé volontaire, en Espagne, sa patrie.

Les sentiments chrétiens de l'empereur n'étaient pas douteux; il n'en faisait pas mystère et s'efforçait même de régler sur eux sa conduite dans la vie publique, comme dans la vie privée. Presque tous les historiens relèvent la dignité de sa vie, la pureté de ses mœurs et une sage modération qui le garantissait contre les excès du pouvoir. Les quelques défauts qu'on lui reproche, sa passion pour la chasse, par exemple, qui l'empêchait parfois de suivre avec assiduité les affaires de l'Etat, tenaient plus à son âge qu'à son caractère. Plusieurs des lois qu'il porta visaient à maintenir la pureté de la foi contre les hérétiques, à exempter les clercs des charges fiscales

ou à sauvegarder la dignité morale des baptisés.[1] A diverses reprises, il intervint pour protéger le pape Damase contre les intrigues de ses ennemis.

Gratien ne craignit même pas de marquer, plus nettement qu'aucun de ses prédécesseurs, l'abandon du paganisme officiel. Zozime raconte qu'il refusa les insignes du souverain pontificat, en disant qu'un chrétien ne pouvait les porter. Si ce geste est douteux, d'autres actes, certains ceux-là, sont encore plus significatifs et dénoncent la séparation de l'Etat et de la religion païenne. En 382, des lois déclarèrent que les frais du culte cesseraient d'être à la charge du Trésor. La même année, Gratien fit enlever l'autel de la Victoire, placé dans la salle des délibérations du Sénat. Cet acte d'autorité fit scandale chez les païens; même des sénateurs chrétiens n'étaient pas loin de blâmer le prince, qui heurtait ainsi l'opinion et rompait avec une coutume séculaire. Après en avoir délibéré, le Sénat délégua auprès de l'empereur un de ses membres, Symmaque, recommandable par la noblesse de sa race, son zèle pour la religion païenne et son éloquence de rhéteur à la mode. Il vint à Milan, où résidait alors Gratien, pour tenter de faire rétablir l'autel; mais l'empereur prévenu de sa démarche refusa de le recevoir.

**Ambroise et l'arianisme.** Il n'est guère douteux que saint Ambroise fut, dans la circonstance, le conseiller de Gratien. Celui-ci témoignait à l'évêque de Milan une confiance mêlée de filiale vénération; volontiers il le consultait et s'inspirait de ses avis.

A la différence de son père qui, malgré ses sentiments orthodoxes, entendait, comme empereur, rester neutre entre les diverses confessions, Gratien voulait soutenir et défendre la vraie doctrine. Déjà en 377, il avait réclamé à l'évêque de Milan un exposé de la foi catholique sur la divinité du Fils, combattue par les ariens. Ambroise répondit en hâte par les deux premiers livres du *De fide*. C'était au moment où Gratien se portait contre les Goths, vainqueurs de Valens (378). Dès qu'il fut libéré de ce souci, l'empereur manda auprès de lui l'évêque de Milan, afin qu'il complétât de vive voix son exposé. La lettre qu'il écrivit à cette occasion est un beau témoignage de ses pieuses dispositions et de son affectueux respect pour celui qu'il appelait son « père ». « Absent, lui disait-il, vous vivez dans mon souvenir et je vis avec vous

1. Cf. A. de Broglie, *l'Eglise et l'Empire romain au* IVe *siècle*, t. VI, p. 21.

par l'esprit; mais je désire vivement votre présence de corps. Hâtez-vous donc de venir vers moi, religieux prêtre de Dieu, afin de m'enseigner la vraie doctrine. Ce n'est pas que je veuille me livrer à la controverse et que je tienne à m'occuper de Dieu plus en parole qu'en esprit, mais c'est pour que la révélation s'établisse dans mon cœur plus largement ouvert... Je vous supplie de compléter le traité que vous m'avez donné par une étude sérieuse sur le Saint-Esprit, qui démontre sa divinité par les Ecritures et le raisonnement. Que la divinité vous conserve pendant de longues années, mon père, serviteur du Dieu éternel que nous adorons, Jésus-Christ. » (AMBROISE, *Ep.* 1)

L'entrevue ne put avoir lieu cette fois, mais Ambroise rédigea les trois derniers livres du *De fide* (379-380), auxquels il joignit bientôt (381) le traité *De Spiritu Sancto* et le *De Incarnationis dominicae sacramento* (382).

L'arianisme demeurait la grande préoccupation d'Ambroise. Bien que très affaibli, il gardait encore en Occident quelques fidèles qui ne désespéraient pas de leur cause, surtout depuis que l'impératrice Justine, favorable à leurs idées, exerçait la régence au nom de son fils Valentinien II. Mais, non content d'écrire, l'évêque de Milan agissait. Il obtint de Gratien la dernière église que les hérétiques conservaient dans sa ville épiscopale. Au dehors, il travailla à établir des évêques orthodoxes et à écarter ceux dont la foi était suspecte. Sirmium demeurait une des places fortes de l'arianisme. Quand le siège épiscopal devint vacant (381), les catholiques désignèrent le prêtre Anémius pour l'occuper. Les ariens réclamèrent contre cette élection et Justine leur donna l'appui de son autorité. Ambroise, malgré l'éloignement, et au risque d'un conflit avec l'impératrice, se rendit sur place. Sa fermeté eut gain de cause; il put consacrer Anémius, qui avait désiré recevoir l'onction sainte de ses mains. Justine dissimula sa rancune, attendant une heure plus propice pour exercer sa vengeance.

Deux autres évêques illyriens, Pallade et Secondien, étaient accusés d'arianisme, malgré leurs protestations d'orthodoxie. Ils avaient d'abord voulu faire Gratien juge de leur foi, puis ils réclamèrent un concile œcuménique, pensant que parmi les Orientaux plusieurs se contenteraient de formules équivoques. Sur l'avis d'Ambroise, Gratien répondit qu'un concile local suffirait. Il se tint à Aquilée (septembre 381). L'erreur fut démasquée, grâce aux questions précises posées par Ambroise, qui fut l'âme de cette assemblée, et les évêques furent déposés.

**Mort de Gratien.** Les bonnes dispositions de Gratien semblaient assurer l'orthodoxie contre tout retour offensif de l'arianisme. En Orient, le jeune empereur s'était donné un collègue dont les idées religieuses étaient conformes aux siennes. Après la défaite et la mort de Valens (378), Gratien, pour refouler le flot envahisseur de la nation gothique, avait cru devoir rappeler de son exil Théodose, qui avait déjà fait ses preuves de brillant général dans ces mêmes contrées soumises à l'invasion. Un succès rapide confirma l'excellence de ce choix et Gratien, se sentant incapable de défendre seul un si vaste empire, nomma auguste le vainqueur des Goths (19 janvier 379), avec mission de gouverner l'Orient, auquel il adjoignit la Thrace et l'Illyrie. Lui-même se réservait l'Occident, son frère Valentinien étant trop jeune pour exercer un pouvoir effectif.

En 383, Gratien séjournait en Italie lorsqu'on apprit que Maxime, chef des légions de Bretagne, venait d'être proclamé empereur. Déjà il avait passé en Gaule et faisait des progrès dans ce pays. Gratien marcha à sa rencontre; mais une partie des troupes passa à l'ennemi et lui-même fut assassiné par trahison (25 août 383).

La douleur d'Ambroise fut extrême; il déplorait la mort d'un empereur qu'il aimait et la perte pour l'Eglise d'un protecteur puissant et dévoué. (*De obitu Valent. consolatio.* 6) Sans craindre les représailles auxquelles il s'exposait de la part du vainqueur, oublieux des mauvaises dispositions de Justine à son égard, il accepta la mission de plaider auprès de Maxime la cause de Valentinien II et fut assez heureux pour lui faire garantir la possession de l'Italie, de l'Afrique et des provinces danubiennes.

**L'autel de la Victoire.** La mort de Gratien rendit courage aux sénateurs païens qui n'avaient pu obtenir le rétablissement de l'autel de la Victoire. Ils escomptaient la faiblesse du nouveau règne, la faveur de l'opinion publique apeurée par les malheurs qui venaient de s'abattre sur l'Empire. Symmaque, de nouveau, se rendit à Milan et eut cette fois licence de faire entendre un plaidoyer éloquent et habile dans sa modération. Par sa bouche, Rome elle-même, au nom de son glorieux passé, au nom de sa vieillesse, réclamait le droit de garder le culte qui l'avait faite grande et prospère. Ce langage fit impression et les conseillers de l'empereur auraient volontiers cédé à une demande aussi pressante. Valentinien résista et maintint la décision de son frère. Du reste, en cette affaire, Ambroise le soutint de ses avis et

réfuta point par point la harangue de Symmaque. (*Ep.* 17 et 18.)

**Mort de Damase.** Cette même année, le pape Damase achevait son pontificat (11 décembre 384). Les luttes qu'il eut à soutenir pour défendre son élection et même son honneur, peut-être aussi son caractère, ne lui permirent pas toujours d'exercer une influence égale à la dignité de son siège. A côté d'Ambroise, l'homme de gouvernement, dont la personnalité s'accuse en un haut relief, Damase est presque effacé.

Ce lettré, ami des livres, de l'étude et de la bonne société, vécut plus volontiers au milieu des souvenirs du passé chrétien que dans les difficultés et les problèmes du temps présent. Ses goûts d'historien et d'archéologue lui valurent la gloire d'avoir préservé de la ruine les cimetières chrétiens et sauvé de l'oubli la tombe de plus d'un martyr illustre. Dès les débuts de son pontificat, Damase s'occupa des catacombes dont plusieurs, fermées lors de la persécution de 303, étaient restées dans l'abandon et menaçaient ruine. Il fit procéder à des travaux de déblaiement; les galeries furent élargies, les voûtes consolidées, les chambres et surtout les tombes célèbres reçurent une riche ornementation. De petits poèmes, élégamment gravés par Philocalus, sur des plaques de marbre, rappelèrent le souvenir des martyrs ensevelis dans ces lieux. Le talent poétique de Damase est peut-être discutable, mais son œuvre épigraphique a conservé des traditions précieuses pour l'histoire de l'église romaine.

**Saint Jérôme.** L'étude des livres saints lui plaisait pardessus tout. « Je ne connais pas de vie en ce monde plus agréable », écrivait-il. (S. Jérome, *Ep.* 35) Aussi, ce fut pour lui une bonne fortune que l'arrivée à Rome de Jérôme, qui était déjà fort réputé pour sa connaissance des Ecritures. Il ne lui était pas complètement inconnu; de l'Orient, où il séjournait alors, Jérôme avait écrit au pape pour lui demander conseil sur la terminologie trinitaire, et leur ami commun, l'antiochien Evagre, avait dû faciliter des relations qui devinrent bientôt très familières.

Jérôme s'était rendu à Rome, à l'occasion du concile qui devait s'y tenir en 382. Epiphane, l'évêque de Salamine, et Paulin d'Antioche, qui devaient y prendre part, avaient invité Jérôme à les accompagner: il leur servirait d'interprète et de guide dans ce monde romain qui leur était peu familier. Nul ne pouvait mieux remplir ce rôle.

Jérôme était né, vers 347, à Stridon en Dalmatie, d'une famille chrétienne et de haut rang. Après les premières études faites dans sa ville natale, il vint à Rome pour suivre les leçons des grammairiens et des rhéteurs les plus fameux. Il s'enthousiasma pour la littérature et prit des goûts de styliste qui survécurent à tous les renoncements de sa vie d'ascète. Rome, avec ses souvenirs et la vie joyeuse qu'on y menait, l'enchanta; sa nature ardente, sensible, le poussa vers des plaisirs qu'il se reprocha plus tard et dont le souvenir importun le poursuivait jusque dans ses plus austères pénitences. Pourtant, quoique simple catéchumène, il demeurait fortement attaché à la foi chrétienne et recherchait dans les catacombes les leçons d'un héroïsme qu'il enviait, sans pouvoir l'imiter. Vers 367, il reçut le baptême. Peu après, Jérôme entreprit un voyage dans le pays rhénan, à Trèves, où vivait encore le souvenir d'Athanase. La vie monastique, prônée par le grand patriarche d'Alexandrie, s'était établie en ces lointaines contrées; l'exemple de ceux qui la menaient fit impression sur le jeune et brillant rhéteur et l'amena peu à peu à des idées de détachement absolu. De retour dans sa patrie, il se vit en butte à d'injustes attaques qui, jointes à des difficultés de famille, lui firent prendre le monde en horreur. Cette fois, il n'hésita plus; en 374, il quittait la Dalmatie, presque comme un fugitif, incertain de son avenir, et se dirigeait vers l'Orient, berceau du monachisme.

A l'automne, Jérôme se trouvait à Antioche, où une maladie grave le mit aux portes du tombeau. L'année suivante, il se retira parmi les moines de Chalcis, dans le désert de Syrie, et mena la vie solitaire. Aux exercices de la pénitence, il joignait, pour tromper son imagination inquiète, l'étude de la langue grecque et de l'hébreu. Ces travaux l'orientaient vers ce qui devait être l'œuvre principale de sa vie : l'exégèse de la Bible. Pour s'y perfectionner, il se mit à l'école de maîtres célèbres, Apollinaire de Laodicée à Antioche et Grégoire de Nazianze à Constantinople. C'est de cette dernière ville qu'il partit pour Rome.

Le pape ne tarda pas à utiliser ses services; il se l'attacha comme secrétaire (*Ep.* 123) et recourut fréquemment à ses lumières pour résoudre les problèmes qu'il rencontrait dans la lecture de la Bible. Bientôt même il lui demanda un travail beaucoup plus vaste et d'une toute autre importance. Les versions du Nouveau Testament qui circulaient en Occident n'étaient ni exactes, ni concordantes. Pourquoi Jérôme n'entreprendrait-il pas une traduction plus fidèle et plus élégante? Sans se dissimuler les difficultés de l'entreprise, et encore moins

les critiques qu'elle devait susciter, Jérôme ne crut pas devoir se récuser; le désir du pape lui était un ordre et la lutte ne l'effraya jamais. Les quatre évangiles furent revus d'après le texte grec, mais en conservant de la version latine en usage tout ce qui n'était pas trop incorrect. Il n'est pas sûr que Jérôme ait fait un pareil travail sur les autres livres du Nouveau Testament, mais le psautier fut corrigé, en regard des Septante, d'après les mêmes principes.

Ces ouvrages étaient à peine terminés quand Damase mourut. Avec lui, Jérôme perdait un protecteur, presque un ami, et à l'heure où il en aurait eu le plus besoin. Depuis quelque temps déjà, une hostilité jalouse critiquait ses paroles, blâmait sa conduite. Non seulement on lui reprochait de bouleverser le texte traditionnel des Livres Saints, mais on incriminait ses relations. Tandis qu'il préconisait une austérité jugée indiscrète, ne le voyait-on pas fréquenter les demeures aristocratiques des Marcella et des Paula, s'entourer de jeunes veuves et de jeunes filles, Asella, Blésilla, Eustochium? La mort rapide de Blésilla n'était-elle pas la funeste conséquence des jeûnes et des autres pénitences qu'il avait imprudemment conseillés? Ces propos colportés çà et là blessaient au vif la sensibilité toujours frémissante de Jérôme et excitaient son ardeur combative. Alors la satire coulait de sa plume acerbe; il raillait l'ignorance de ceux « qui se vantent d'être les disciples des pêcheurs, comme s'ils étaient saints parce qu'ils ne savent rien »; il dévoilait sans scrupule le désordre ou l'hypocrisie des clercs mondains et des moines vagabonds. En vérité, il pouvait dire avec Virgile (*Enéide*, XII, 50-51) : « Et nous aussi nous savons d'un bras vigoureux lancer le javelot, le sang coule de la blessure ». (*Ep.* 50) Mais ces blessures laissaient des rancœurs qui ne pardonnaient pas.

Le nouveau pape, Sirice, impressionné peut-être par toutes ces cabales, ne le maintint pas dans le poste de secrétaire qu'il occupait. L'hostilité ne fit que croître et, en 385, Jérôme, qui avait été le maître écouté des plus nobles âmes, le favori du pape Damase, que plusieurs avaient même désigné comme son successeur, maintenant accusé comme un criminel (*Ep.* 44), quittait cette « Babylone », pour aller chercher dans les solitudes d'Orient le silence et la paix.

## BIBLIOGRAPHIE

*J. Wittig, *Papst Damasus I. Quellenkritische Studien zu seiner Geschichte und Charakteristik*. Rome, 1902.
*P. Batiffol, *Le siège apostolique (359-451)*. Paris, 1924.
P. Monceaux, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, t. IV. Paris, 1912.
*A. de Broglie, *L'Eglise et l'Empire romain au IVe siècle*, t. V-VI. Paris, 1866.
G. Boissier, *La fin du paganisme*, t. II. Paris, 1909.
*A. de Broglie, *Saint Ambroise (Les Saints)*. Paris, 1908.
*F. Cavallera, *Saint Jérôme. Sa vie et son œuvre*. Louvain-Paris, 1922.

## CHAPITRE XXXIV

## LE PRISCILLIANISME

Saint Hilaire en mourant laissait en Gaule un disciple, Martin, dont la prodigieuse activité allait conquérir de nouvelles provinces à la foi chrétienne et lui valoir, de son vivant même, une réputation que les siècles ont encore amplifiée. Ce n'était pas un docteur comme son maître, pas même un savant, bien qu'il fût instruit, mais un ascète doublé d'un thaumaturge, et surtout un apôtre incomparable.

**Saint Martin.**

Il était né, vers 316-317, à Sabaria en Pannonie, où son père, de simple soldat devenu tribun militaire, tenait sans doute garnison. Sa famille était païenne et cependant Martin, dès l'âge de dix ans, on ne sait sous quelles influences, devint catéchumène. A douze ans, il rêvait déjà de vie monastique, mais, fils de vétéran, il fut incorporé d'office dans l'armée. La vie des camps ne diminua en rien ses sentiments chrétiens. A Amiens où l'avaient conduit les besoins du service, il donna un bel exemple de sa charité, en partageant son manteau avec un mendiant qui souffrait du froid. Cet acte eut sa récompense immédiate; la nuit suivante, le Christ apparut à Martin revêtu de l'habit qu'il avait donné au pauvre. C'est alors qu'il reçut le baptême et chercha à obtenir son congé. Il n'y parvint que deux ans plus tard, probablement en 341, au cours de la campagne menée par Constance contre les Alamans.

Libre désormais de suivre ses aspirations, Martin se rendit à Poitiers, auprès de l'évêque Hilaire, qu'il avait peut-être connu au cours d'une de ses campagnes en Gaule, et se plaça sous sa direction. Hilaire l'accueillit avec bonté et voulut même lui conférer le diaconat; Martin s'en défendit et accepta seulement les fonctions d'exorciste. Malgré l'attache-

ment qu'il avait pour son maître, il résolut de se séparer de lui, afin d'accomplir ce qu'il jugeait un devoir; mais il promit de revenir. Son dessein était de retourner en Pannonie pour amener ses parents à la foi chrétienne; il réussit auprès de sa mère, mais son père résista à toutes ses sollicitations. Lui-même fut en butte aux persécutions des ariens qui dominaient dans le pays et, après avoir souffert pour la vérité, il dut passer en Italie. A Milan, l'évêque arien Auxence le chassa de la ville. Martin, qui venait d'apprendre l'exil de son maître Hilaire, se réfugia dans l'île de Gallinaria, près de la côte ligurienne, et y mena la vie érémitique. Il ne quitta cette solitude qu'en 360, pour rejoindre Hilaire qui venait d'être libéré de son exil.

Martin, en rentrant à Poitiers, n'entendait point abandonner la pratique de l'ascétisme. D'accord avec Hilaire, qui avait appris à connaître le monachisme en Orient, il se retira dans un lieu désert, à quelques milles de la ville épiscopale, s'y bâtit une cabane, autour de laquelle d'autres bientôt se groupèrent, pour accueillir les disciples que la renommée du saint attirait. Tels furent les humbles débuts du monastère de Ligugé, le premier connu en Gaule. Martin y demeura une douzaine d'années.

Les miracles qu'il opérait avaient répandu au loin sa renommée. Le siège de Tours étant devenu vacant, les fidèles de cette église jetèrent leur dévolu sur Martin pour en faire un évêque. Par ruse et par force, ils le firent sortir de sa solitude et l'emmenèrent à Tours sous bonne garde. Mais, si le peuple l'acclamait, quelques évêques venus pour prendre part à l'élection « déclaraient indigne de l'épiscopat un homme de si piteuse mine, mal vêtu, mal peigné ». (SULPICE SÉVÈRE, *Vita Martini*, 9) [1] Ils durent pourtant céder et Martin fut consacré le 4 juillet, probablement de l'année 371, ou 373 au plus tard.

**Martin évêque.** Les honneurs ne changèrent pas l'homme. « Même humilité dans l'âme, même pauvreté dans le vêtement, et ainsi, plein d'autorité et de bonne grâce, il avait toute la dignité d'un évêque sans abandonner le genre de vie et la vertu d'un moine. » (*Vita Martini*, 10) Pour fuir les visiteurs importuns, Martin se réfugia à deux milles de Tours, au bord de la Loire, dans

1. J'utilise la traduction de M. P. Monceaux.

les falaises abruptes de Marmoutier, et y mena avec ses disciples la vie cénobitique.

Mais, tout en demeurant plongé dans une prière continuelle, Martin n'oublia aucun de ses devoirs d'évêque. A cette époque, et dans ces contrées, les grandes cités professaient la foi chrétienne, mais celle-ci avait à peine touché les populations rurales. Martin devint leur apôtre. Escorté par quelques moines, il parcourait les campagnes dans un pauvre équipage, allant à pied ou monté sur un âne. Partout où il rencontrait des temples païens, avec une sainte audace, il les faisait abattre, comme la législation impériale lui en donnait le droit. Ce n'était pas toujours sans danger; mais ses miracles, sa parole ardente, sa grande charité calmaient les esprits et subjuguaient les cœurs; les résistances cédaient et souvent des populations entières adhéraient au Dieu qu'il prêchait et dont la puissance était à son service. Ainsi s'organisèrent des paroisses rurales qu'il ne manquait point dans la suite de visiter et d'affermir dans la foi. Tous ses voyages, même en dehors de son diocèse, lui étaient une occasion d'étendre les conquêtes de l'Evangile et de multiplier les bienfaits de sa charité. Tous les pauvres, tous les malheureux, tous les opprimés étaient ses clients; il savait au besoin les défendre contre l'arbitraire tyrannie des puissants. Avec une sainte liberté, il parlait aux riches, aux fonctionnaires, aux empereurs même. Valentinien I[er] et l'usurpateur Maxime, d'abord mal disposés envers lui, furent subjugués par son ascendant et, non contents d'accueillir ses requêtes, se plurent à l'entourer de prévenances et d'honneur.

**Priscillien.** Une fois pourtant, au sujet de quelques hérétiques espagnols, il se heurta aux volontés contraires de Maxime. Déjà au temps de Gratien, on parlait d'un laïque qui, en Espagne, faisait profession d'un ascétisme rigide. Il s'appelait Priscillien. Sulpice Sévère, qui l'a peut-être connu, le présente en ces termes : « Né de parents nobles, extrêmement riche, actif, remuant, beau parleur et devenu savant grâce à de vastes lectures, Priscillien était toujours prêt à discourir et à disputer; heureux s'il n'eût pas gâté par des occupations perverses un si excellent naturel! Certes, vous eussiez trouvé chez cet homme, et en abondance, les dons de l'esprit et du corps. Il pouvait supporter les longues veilles, souffrir la faim, endurer la soif. Sans goût pour acquérir les richesses, c'est à peine s'il faisait usage de ce qu'il possédait. En revanche, sa vanité était extrême; son savoir dans les choses profanes l'enorgueillissait à l'excès, même il passait pour

s'être mêlé de magie dans sa jeunesse. » (*Chron.*, II, 46.) On l'accusait de professer des erreurs gnostiques ou manichéennes, dont son ascétisme exagéré aurait été la manifestation.

Autour de lui s'était formé un groupe de disciples, gagnés par ses manières dignes et ses mœurs austères, autant que par sa doctrine. Nobles et gens du peuple, clercs et laïques, des femmes en grand nombre, quelques évêques même, parmi lesquels on citait Instantius et Salvien, en faisaient partie. Leur succès, qui allait à former une église dans l'Eglise, inquiéta l'évêque de Cordoue, Hygin; il fit appel contre eux à son collègue de Mérida, Idace. Celui-ci, aussitôt, attaqua les novateurs « beaucoup plus qu'il n'eût fallu, remarque Sulpice Sévère, car il ajouta un brandon de plus à cet incendie naissant; les méchants furent ainsi plutôt surexcités que contenus ».

**Luttes contre le priscillianisme.**

Entre temps, Hygin était revenu de ses préventions et avait admis à la communion ceux qu'il avait condamnés. Par contre, Idace, soutenu par l'évêque d'Ossonoba, Ithace, persévéra dans la voie où il était entré et avertit le pape Damase de la situation. Celui-ci, dans une réponse aujourd'hui perdue, recommandait de ne pas condamner les suspects sans les avoir entendus. De fait, un concile eut lieu à Saragosse, au début d'octobre 380.

Les évêques, parmi lesquels on comptait deux Aquitains, Phébade d'Agen et Delphin de Bordeaux, ne condamnèrent pas nommément les accusés, bien que, semble-t-il, des propositions aient été faites en ce sens; mais ils portèrent quelques décrets visant certaines pratiques de la secte : interdiction de jeûner le dimanche, de quitter sa paroisse au temps de l'Avent et du Carême, sous prétexte de retraite et pour tenir des réunions particulières, d'emporter la Sainte Eucharistie à la maison. En outre, nul ne doit s'attribuer lui-même le titre de « docteur », pour interpréter les Livres Saints; les femmes n'assisteront pas aux lectures faites pour les hommes; le clerc qui se fait moine par orgueil, prétendant que la loi est mieux observée dans cet état, sera excommunié; les vierges ne pourront recevoir le voile avant l'âge de quarante ans.

La modération du concile donna une nouvelle audace au parti. Le siège d'Avila étant devenu vacant, Instantius et Salvien firent choisir Priscillien, encore simple laïque, et le consacrèrent évêque. En même temps ils ameutaient l'opinion contre Idace. L'évêque de Mérida, pour se défendre, porta l'affaire devant l'empereur Gratien et, avec l'appui de saint

Ambroise, obtint un rescrit le chargeant de procéder contre les nouveaux manichéens. Instantius, Salvien et Priscillien cités par Idace, loin d'obéir, partirent pour la Haute-Italie, où séjournait l'empereur, afin d'obtenir le retrait d'une décision provoquée, disaient-ils, par de faux rapports. Ils firent route par l'Aquitaine, touchèrent Eauze et Bordeaux, où ils avaient des partisans, et finalement arrivèrent en Italie sur la fin de 381 ou au début de 382. Leur requête fut soumise à l'empereur; la réponse tardant à venir, ils essayèrent d'intéresser Ambroise à leurs affaires et poussèrent même jusqu'à Rome, pour voir le pape Damase et lui présenter un mémoire. Ni l'un ni l'autre ne répondirent à leurs avances; Ithace affirme même que le pape refusa de les recevoir. Ils revinrent donc à la cour. Cette fois ils eurent plus de succès. « Macédonius, maître des offices, corrompu par eux, leur obtint un rescrit qui annulait les décrets précédemment portés et ordonnait de les rétablir dans leurs sièges. Forts de cette décision, Instantius et Priscillien (Salvien était mort à Rome) regagnèrent l'Espagne et, sans lutte aucune, purent reprendre la direction de leurs églises. » (Sulpice Sévère, *Chron.*, II, 48)

Les rôles étaient intervertis : les évêques de Mérida et d'Ossonoba se trouvaient désormais exposés à l'hostilité du pouvoir, comme perturbateurs des églises. Ithace, particulièrement menacé, prit la fuite et se réfugia à Trèves, où l'évêque et le préfet des Gaules lui firent bon accueil. Ce dernier s'entremit même en sa faveur auprès de l'empereur, mais Macédonius, gagné à la cause de Priscillien, veillait. Des agents furent expédiés qui devaient se saisir d'Ithace et le ramener en Espagne où il serait jugé. Grâce à ses amis de Trèves, il put échapper à leurs recherches.

**Exécution de Priscillien.**

Les événements politiques le sauvèrent. Au début de 383, on apprenait que Maxime avait pris le titre d'auguste; au mois d'août, l'assassinat de Gratien le mettait en possession de la Bretagne, de la Gaule et de l'Espagne. Ithace recourut au nouveau maître et le gagna à sa cause. Tout au plus, Maxime exigeait-il que les évêques fussent d'abord jugés par un concile qui se tiendrait en Gaule. Instantius et Priscillien saisis et amenés de force durent comparaître devant quelques évêques réunis à Bordeaux. Le premier se défendit faiblement et fut déposé; le second en appela à l'empereur. L'affaire entrait dans une nouvelle phase. Ordre fut donné de transférer Priscillien et ses compagnons à Trèves. Ils étaient accusés d'hérésie, de maléfices et d'attentats aux mœurs. Idace et Ithace, avec

quelques autres évêques, excitaient contre eux Maxime et réclamaient une sentence capitale. Ithace, le plus acharné, était un personnage peu recommandable. Sulpice Sévère dit qu'il n'avait « ni scrupule, ni conscience ». « Il était, ajoute-t-il, présomptueux, bavard, impudent, excessif dans ses dépenses, donnant trop à son ventre et à la gourmandise. » (*Chron.*, II, 50) Ennemi personnel de la pénitence, Ithace jugeait suspect d'hérésie quiconque s'adonnait à l'ascétisme. Il ne craignit même pas d'accuser de manichéisme Martin, le saint évêque de Tours; son désir était de le compromettre, afin de se débarrasser d'un censeur gênant. Martin, en effet, tout en condamnant l'hérésie, était opposé aux mesures de rigueur; surtout il ne voulait pas que le sang fût versé et il agissait en ce sens auprès de Maxime. Son incomparable prestige arrêta un instant les poursuites; mais lorsqu'il eut quitté Trèves, l'empereur, pressé par Ithace et ses complices, laissa engager le procès.

La torture arracha à Priscillien des aveux compromettants. Il fut condamné à mort et exécuté avec deux clercs, Felicissimus et Arménius, deux laïques, le poète Latronien et Euchrotia, une noble matrone. Instantius fut relégué dans les îles Scilly (S.-O. de la Bretagne). D'autres, un peu plus tard, subirent un pareil sort, et la répression continua en Espagne et en Aquitaine, tant que dura le règne de Maxime.

**Réaction contre Ithace.**

Déjà cependant l'opinion chrétienne s'était émue de ces exécutions faites au nom de la foi. Martin, rappelé à Trèves « par de nombreux et graves procès de gens en péril », refusait d'entrer en communion avec les évêques persécuteurs et d'assister à la consécration de Félix de Trèves qu'ils devaient présider. Maxime plaida leur cause, mais sans succès; puis, froissé de la résistance de Martin, donna ordre de poursuivre en Espagne la répression des hérétiques. A cette nouvelle, la charité de l'évêque de Tours lui fit vaincre ses répugnances : il accepta de communiquer avec les ithaciens, si la persécution était arrêtée. Ainsi fut fait et « Martin entra en communion avec les évêques, estimant préférable de céder pour une heure, plutôt que d'abandonner des malheureux au glaive suspendu sur leur tête ». (Sulpice Sévère, *Dial.*, III, 11-13) Ambroise de Milan, au cours de son ambassade de 384, avait gardé la même réserve et le pape Sirice, mis au courant par Maxime, ne crut pas pouvoir admettre à sa communion Ithace et ses amis.

**Progrès du Priscillianisme.**

La réaction ainsi préparée se produisit dès la chute de Maxime (388). En Espagne, l'exécution de Priscillien, loin de nuire à sa cause, lui avait rallié bien des sympathies. Elles se manifestèrent hautement lorsque Valentinien II reprit le pouvoir. Condamner ceux qui avaient sollicité et obtenu la protection de l'usurpateur Maxime, n'était-ce pas faire acte de loyalisme politique? Idace et Ithace connurent à leur tour la fortune adverse; ils durent quitter leurs sièges et vivre en exil. Le corps de Priscillien ramené en Espagne devint l'objet de la vénération populaire; ceux qui, de son vivant, avaient tenu l'évêque d'Avila pour un saint, en firent un martyr et lui décernèrent les honneurs d'un véritable culte. Toute la Galice était priscillianiste et la plupart des évêques de cette région, par conviction ou par crainte, se ralliaient aux idées de la secte.

**Les doctrines priscillianistes.**

Elles n'obtenaient pourtant pas tous les suffrages, et leur danger devenait de plus en plus manifeste. Malgré ses protestations d'orthodoxie, malgré les apparences d'une vie mortifiée, Priscillien avait paru justement suspect à ceux-là même qui étaient le plus portés vers l'ascétisme et qui refusèrent de s'associer aux mesures de rigueur prises contre lui. Sa doctrine était taxée de gnosticisme: désignation générale sans doute et approximative, mais non pas sans valeur. Les tentatives faites depuis pour réhabiliter Priscillien et ne voir en lui que la victime d'une cabale menée par des prélats mondains, n'ont pas abouti.[1] Il serait étonnant que des contemporains, à même d'être informés et d'ailleurs sans parti-pris, se soient trompés sur son cas; il serait plus étonnant encore que l'erreur manifeste de ses disciples condamnés par le concile de Braga (563), n'ait pas sa source chez le maître dont ils se réclament. Du reste, les quelques traités de Priscillien récemment découverts,[2] malgré la discrétion commandée par leur caractère spécial et les circonstances,[3] gardent la trace d'idées condamnables et bien propres à justifier l'accusation portée contre leur auteur.

On y remarque un goût prononcé pour les apocryphes; le canon des Livres Saints est élargi et l'inspiration personnelle doit fournir le vrai sens des Ecritures. Est-il téméraire de voir

1. C'est la tendance de M. Babut (*Priscillien et le Priscillianisme*).
2. G. Schepps. *Priscilliani quae supersunt* (*Corpus script. ecclec. lat.* 18). Vienne, 1889.
3. Cf. L. Duchesne, *Histoire ancienne de l'Eglise*, t. II, p. 546. Paris, 1911.

là un signe de parenté avec le gnosticisme qui usait de pareils procédés; n'est-ce pas du moins la preuve que, en recourant à ces moyens, Priscillien voulait justifier des doctrines étrangères à l'enseignement commun? Ses protestations d'orthodoxie elles-mêmes sont peu probantes, quand on sait que le secret était une consigne de la secte; certains de ses docteurs plus tard, allèrent jusqu'à regarder le mensonge et le parjure comme un devoir, pour sauvegarder le mystère dont ils s'entouraient. Au fait, bien qu'il ait explicitement condamné Sabellius, Priscillien usait, en parlant de la Trinité, de formules modalistes; tout comme les gnostiques, il insistait sur le rôle néfaste de la chair qui, chez l'homme, emprisonnait l'élément divin, et son ascèse rigoureuse s'inspirait des idées dualistes.

**Nouvelles condamnations.**

Aussi les évêques de Galice qui, pour la plupart, professaient les doctrines de Priscillien, devinrent bientôt l'objet de nouvelles poursuites. Leurs collègues de la Bétique et de la Carthaginoise les citèrent devant un concile qui se tint à Saragosse vers 395. Ils furent excommuniés. Symposius, l'évêque métropolitain d'Astorga, particulièrement visé, renouvela la tentative faite par Priscillien en de semblables circonstances. Avec quelques évêques de son parti, il gagna l'Italie, afin d'intéresser saint Ambroise à sa cause. L'évêque de Milan les accueillit charitablement et, sous certaines conditions, promit d'intervenir en leur faveur. Ils devaient renoncer aux doctrines de Priscillien et surtout cesser de lui rendre un culte, moyennant quoi, ils demeureraient en possession de leurs chaires. Les Galiciens acceptèrent et Ambroise, ainsi que le pape Sirice, engagea les autres évêques espagnols à les admettre dans leur communion. Mais les promesses faites à Milan ne furent pas tenues et l'agitation reprit en Espagne. Un nouveau concile se réunit à Tolède (400). Quelques Galiciens, avec Symposius, signèrent des formules de foi jugées suffisantes; d'autres, menés par Hérénas, refusèrent de condamner Priscillien. Ceux-ci furent déposés; quant aux premiers, on hésitait sur le parti à prendre à leur égard; les orthodoxes eux-mêmes étaient divisés : les uns inclinaient vers la clémence, tandis que d'autres réclamaient des mesures énergiques. Pour en finir, il fut décidé qu'on s'en remettrait au pape et à l'évêque de Milan. Anastase avait remplacé Sirice et Simplicien succédait à Ambroise. Tous deux furent d'avis que, pour pacifier l'église d'Espagne, il importait de rétablir la communion avec les évêques repentants.

Ainsi fut conjurée la crise priscillianiste. Désormais, la secte, pour vivre, dut se dissimuler; longtemps elle conserva des adeptes dans le nord de la Galice; conciles et empereurs s'en préoccupèrent à diverses reprises. Au VI^e^ siècle, le concile de Braga (563) condamnait encore ses doctrines; c'est la dernière mention qui en est faite.

**Félix de Trèves.**

La Gaule, un instant mêlée à ces querelles, en subit le contre-coup. L'évêque de Trèves, Félix, élu au milieu de l'effervescence suscitée par le procès de Priscillien, avait été consacré par Ithace et ses amis. Rien dans sa vie ne méritait le blâme, mais la protection que lui accordaient des prélats responsables du sang versé, l'attachement qu'il leur gardait, le firent englober dans la commune réprobation dont les ithaciens étaient l'objet. Le pape Sirice, saint Ambroise, saint Martin et de nombreux évêques gaulois le tenaient en dehors de leur communion. Un concile de Nîmes (394) se préoccupa de rétablir la paix, sans succès d'ailleurs, puisque l'affaire fut reprise à Turin vers 401. Le parti de Félix fut de nouveau maintenu à l'écart, mais on était prêt à accueillir avec bienveillance les évêques qui se détacheraient de lui (*can.* 6). La mort de Félix ramena la concorde.

**Mort de saint Martin.**

Martin, le grand thaumaturge de Tours, n'avait pas assisté au synode de Nîmes, bien qu'il s'y intéressât vivement. Le pénible souvenir qu'il gardait des affaires de Trèves l'empêcha toujours, selon Sulpice Sévère (*Dialog.*, III, 13), de prendre part aux assemblées d'évêques. Il n'eut pas la consolation de voir la paix rétablie dans l'église des Gaules : la mort le surprit durant un de ses voyages apostoliques, à Condate (Candes), le 8 novembre 397. Son corps, ramené à Tours, fut enseveli le 11, au milieu d'un immense concours de peuple : aux habitants de la ville s'était jointe une multitude venue de la campagne. Deux mille moines, dit-on, des vierges en grand nombre, faisaient cortège à la dépouille mortelle de celui qu'ils appelaient leur père.

Bientôt, sur son tombeau, se dressa une chapelle qui devint une basilique, et son culte, franchissant les limites du diocèse, se répandit à travers tout l'Occident. Nul ne fut célébré avec plus de ferveur, en prose et en vers; nul ne méritait mieux une pareille louange. Apôtre infatigable, il fit reculer le paganisme et organisa de nombreuses paroisses rurales; ascète, il devint le patriarche de la vie monastique en Gaule; sa

parole ardente, inspirée par une orthodoxie sans tache, jetait la lumière dans les esprits et sa charité gagnait les cœurs les plus rebelles.

**Paulin de Nole.**

Le rayonnement de son action dépassait le cercle des humbles et des pauvres où il se renfermait d'habitude; on lui doit, pour une bonne part, des conversions retentissantes qui jetèrent dans la voie du renoncement d'illustres personnages.

Paulin, né à Bordeaux en 353 ou 354, appartenait à une vieille famille patricienne de Rome, dont la gloire égalait la richesse. Disciple du fameux rhéteur Ausone, qui professait dans sa ville natale, il profita de ses leçons au point de l'égaler et même de le dépasser par l'élégance de ses compositions poétiques. Les dignités vinrent le trouver de bonne heure: il n'avait pas encore vingt-cinq ans que déjà il prenait place au Sénat de Rome, recevait les honneurs du consulat et devenait gouverneur de la Campanie. C'est à Nole, près du tombeau de saint Félix, à qui il voua un culte tout spécial, qu'il sentit naître en lui le désir d'une perfection plus haute; mais il n'y arriva que plus tard. De retour en Aquitaine, il épousa une noble espagnole, nommée Thérèse, et se contenta de mener, dans ses vastes domaines, la vie aisée et correcte d'un homme du monde et d'un lettré. Vers 389, il se décida à recevoir le baptême des mains de l'évêque de Bordeaux, Delphin. Les circonstances l'avaient mis en relations avec saint Ambroise et saint Martin : on peut croire que leurs conseils et leurs exemples hâtèrent une conversion déjà bien préparée. Les épreuves qui, peu après, atteignirent Paulin achevèrent de le détacher du monde; il se retira dans ses possessions d'Espagne où la piété, l'étude et les œuvres de bienfaisance occupèrent tous ses loisirs. Peu à peu, il se défit de tous ses biens et distribua aux pauvres ses immenses richesses. L'évêque de Barcelone lui conféra, presque malgré lui, le sacerdoce, mais il refusa d'être attaché à cette église. En 395, il partit pour Nole dont il devint évêque en 409; c'est là qu'il mourut en 431.

**Sulpice Sévère.**

Saint Martin aimait à citer l'exemple de Paulin « qui avait rejeté le fardeau de richesses énormes pour suivre le Christ et qui, presque seul de son temps, avait mis complètement en pratique les conseils évangéliques ». (*Vita Martini*, 25) Ces paroles, le saint évêque les adressait à un autre Aquitain qui lui demandait conseil.

Sulpice Sévère, né vers 363, était noble, riche et déjà célèbre. Il jouissait de sa fortune, de sa renommée, en attendant les dignités qu'il espérait, lorsque la mort de sa jeune femme, tendrement aimée, lui fit comprendre la vanité des bonheurs les mieux assurés (395). Subitement désemparé, il recourut à saint Martin, qui l'engagea à suivre l'exemple de Paulin. Sulpice abandonna un monde qui, pour lui, n'avait plus de charmes et s'établit avec quelques amis dans sa villa de *Primuliacum*, aux environs de Béziers, [1] comme dans une retraite monastique. La piété ne lui fit point oublier les lettres : c'est là qu'il rédigea sa *Chronique*, élégant résumé de l'histoire chrétienne dans les siècles passés, récit fidèle des événements contemporains. Surtout il se fit le panégyriste enthousiaste de saint Martin; du vivant même de l'évêque de Tours, qu'il visitait souvent, il rédigea sa biographie, recueillit l'écho des louanges populaires provoquées par ses miracles et traça de lui un portrait si net et si sympathique qu'il fut le premier et le plus influent promoteur d'une gloire que toutes les nations allaient célébrer.

Ces conversions ne pouvaient passer inaperçues. Tandis que les uns les saluaient avec admiration, d'autres ne se faisaient pas faute de les critiquer, ou du moins de les regretter. Ausone, chrétien médiocre, mais incorrigible rhéteur, se lamentait de la perte d'un poète dont il avait prédit les succès et tentait de ramener Paulin au culte des muses. Sa mondanité ne pouvait comprendre l'idéal qui avait ravi un Paulin, un Sulpice Sévère, et cependant ses plaintes, exhalées en vers harmonieux, proclamaient, malgré lui, la force conquérante de la foi chrétienne.

A cette heure, et pour ces hommes qui avaient connu la gloire et la richesse, il ne s'agissait plus de se rallier par convenance à la religion des maîtres du jour, mais de mettre en pratique, dans le sacrifice des biens les plus chers, et même dans la pénitence la plus austère, les maximes salutaires d'un Dieu crucifié. A côté des Paulin et des Sulpice Sévère, les Ambroise, les Jérôme, les Augustin et toutes ces nobles dames, Mélanie, Paula, ne faisaient pas autre chose. Le christianisme gagnait, non seulement en surface, mais en profondeur.

1. F. Mouret, *Sulpice Sévère à Primuliac*. Paris, 1907. — L. Ricaud. *Sulpice Sévère et sa villa de Primuliac à Saint-Sever-de-Rustan*. Tarbes, 1914.

## BIBLIOGRAPHIE

P. Monceaux, *Saint Martin. Récits de Sulpice Sévère mis en français avec une introduction.* Paris, 1926.

*Dom H. Leclercq, *L'Espagne chrétienne,* ch. III. Paris, 1906.

E.-Ch. Babut, *Priscillien et le Priscillianisme.* Paris, 1909.

*A. Baudrillart, *Saint Paulin, évêque de Nole* (353-431). *(Les Saints).* Paris, 1905.

G. Boissier, *La fin du paganisme,* t. III. Paris, 1909.

## CHAPITRE XXXV

## LA FIN DE L'ARIANISME DANS L'EMPIRE

L'accession de Théodose à l'Empire (379) avait raffermi les frontières ébranlées par les Barbares, elle allait consolider la foi de Nicée et vaincre les dernières résistances de l'arianisme. Le nouveau maître de l'Orient était un chrétien solide et une âme droite; son esprit lucide et son sens pratique répugnaient à toutes les fuyantes subtilités de l'hérésie.

Durant l'hiver de 379-380, les fatigues endurées au cours de sa campagne contre les Goths mirent sa vie en danger; il désira recevoir le baptême, mais des mains d'un orthodoxe. C'était le cas d'Ascholius, évêque de Thessalonique, « homme excellent en paroles et en actes, en un mot orné de toutes les vertus sacerdotales ». (Sozomène, H. E., VII, 4) Dans les entretiens qu'il eut avec Théodose, il le mit au courant de l'état religieux de l'Orient et lui dépeignit les sectes variées qui s'y combattaient. Aussitôt après son baptême, l'empereur « porta un décret obligeant tous ses sujets à suivre la religion que Pierre, le prince des apôtres, avait enseignée dès l'origine aux Romains, que tenaient, à l'époque actuelle, Damase, évêque de Rome et Pierre d'Alexandrie. Seules auraient le nom de catholiques les églises qui rendaient un honneur égal à la Trinité; quiconque penserait autrement serait déclaré hérétique, noté d'infamie et devrait s'attendre à des châtiments ». (*Ibid.*)

**État religieux de l'Orient.**

Partout la situation demeurait confuse et précaire. La mort de Valens avait écarté le cauchemar des persécutions toujours menaçantes, les évêques exilés étaient rentrés dans leurs églises, mais souvent ils les trouvaient divisées, mal garanties contre un retour de l'erreur et les attaques des ariens. Basile, le grand

évêque de Césarée, l'inflexible défenseur de l'orthodoxie, venait de mourir (1er janvier 379), épuisé par ses austérités et ses travaux; Grégoire de Nazianze, le théologien le plus averti et le plus sûr, vivait dans la retraite à Séleucie d'Isaurie. En Egypte, l'évêque Pierre d'Alexandrie, rentré de Rome, avait vu son compétiteur arien s'enfuir devant l'émeute et pouvait maintenant gouverner son église dans la paix.

Antioche était loin de jouir d'une pareille tranquillité. Quatre évêques se trouvaient en présence : l'arien Dorothée, l'apollinariste Vital, enfin Mélèce et Paulin. Ces deux derniers étaient orthodoxes, mais Paulin ne pouvait guère se réclamer que de Pierre d'Alexandrie et d'Epiphane de Salamine, tandis que Mélèce avait les suffrages de presque tous ses collègues orientaux. A l'automne de 379, plus de cent cinquante évêques se groupaient autour de lui, dans un concile tenu à Antioche. Tous signèrent les formules venues de Rome les années précédentes et transmirent leurs décisions au pape Damase qui, désormais, n'ayant plus aucun motif de suspecter leur orthodoxie, allait s'employer à éteindre le schisme.

L'église de Constantinople était dans un état pire encore. L'évêque arien continuait à y dominer et d'innombrables sectes, novatiens, macédoniens, apollinaristes y étaient représentées. Les catholiques désemparés, persécutés, privés de leurs églises, n'avaient pas même un chef capable de soutenir leurs énergies défaillantes.

**Saint Grégoire de Nazianze à Constantinople.**

Dans leur détresse, encouragés sans doute par des évêques qui s'intéressaient à leur sort, ils sollicitèrent Grégoire de Nazianze de venir diriger et soutenir leur petite communauté. Grégoire, consacré évêque malgré lui, n'avait jamais pris possession du diocèse de Sasimes que Basile lui destinait et dont l'hostilité d'Anthime le tint éloigné. Il s'était réfugié à Nazianze, aidant son père dans le gouvernement de cette église, mais avec l'intention bien arrêtée de ne pas engager sa liberté pour l'avenir. Aussi, quand le vieux Grégoire mourut centenaire (374), son fils, après avoir assuré pendant quelque temps l'administration du diocèse, se retira presque clandestinement dans un monastère, à Séleucie d'Isaurie (375). Il y vécut dans la prière et l'étude jusqu'au jour où les catholiques de Constantinople vinrent le tirer de sa retraite; encore n'aurait-il pas cédé à leurs instances si le sentiment des dangers que courait la foi ne l'avait décidé à rentrer dans la lutte. (*Ep.* 138)

Grégoire arriva à Constantinople au début de l'année 379

et s'établit chez des parents « qui ne lui étaient pas moins unis par l'esprit que par le sang ». (*Orat.* 26) C'est dans leur maison que les catholiques, privés de tout lieu de culte, se réunissaient « furtivement, non sans crainte et sans danger », pour recevoir les enseignements de l'incomparable docteur qu'ils s'étaient donné. Une petite église fut installée, qui prit le nom d'*Anastasie*, résurrection, parce que, dans cet humble sanctuaire, la foi morte jusque-là fut rappelée à la vie. (*De vita sua*, v. 1080.)

Immédiatement Grégoire se mit à l'œuvre et aborda dans ses discours la question qui passionnait les esprits, le dogme de la Trinité. Le succès fut immense, malgré les critiques des ariens et le mépris qu'ils affectaient à son endroit. « Il vient, disaient-ils, d'une petite ville, encore n'est-ce pas une ville, mais un lieu aride, sans charme et à peine habité! » On raillait aussi la simplicité de ses manières. De fait, à cinquante ans, Grégoire paraissait un vieillard chétif, de petite taille, tout courbé par les austérités plus que par l'âge; ses traits tirés, sa tête chauve, ses vêtements grossiers, sa démarche inélégante, son éloignement de toute société frivole lui donnaient un air de rusticité qui tranchait sur les manières mondaines des prélats courtisans. (*Orat.* XXXIII, 8) Mais cet homme de si modeste apparence était un des plus profonds théologiens de son époque, un orateur puissant, rompu à tous les procédés de la rhétorique, un poète délicat et harmonieux. Autour de sa chaire improvisée, les foules se pressaient et la vérité jusque-là méconnue faisait de nouvelles conquêtes.

Il n'en fallait pas tant pour activer la haine de Démophile; après les injures et les calomnies, il recourut à la violence. Durant la vigile de Pâques (379), tandis que Grégoire procédait au baptême des néophytes, subitement, des moines, des vierges de l'église arienne, accompagnés des pauvres secourus qu'ils ont réquisitionnés pour la circonstance, envahissent l'Anastasie. L'autel est saccagé, les fidèles assaillis par une grêle de pierres, Grégoire lui-même est blessé. Dans la rue, un catholique est assommé à coups de bâton et la populace, grisée par de tels succès, se livre à de honteuses sarabandes. (*Ep.* 77; *Orat.* XXXV, 4; *De vita sua*, v. 652-678.) Le pire c'est que Grégoire fut actionné devant les tribunaux pour les désordres dont il avait été la victime.

De tels procédés déconsidéraient le parti qui s'en servait et ne faisaient qu'accroître la réputation du saint docteur. Jérôme venait de Syrie, se mettre à son école et se former près de lui à la science des Ecritures; pendant trois ans, il demeura à ses côtés et se plut par la suite à l'appeler son « maître ».

**Maxime le Cynique.**

Vers le même temps, arrivait d'Egypte à Constantinople un certain Maxime, philosophe de profession. Il était chrétien, mais gardait le costume et les manières des cyniques dont il suivait les doctrines. Son passé était assez équivoque : il avait même subi quelques condamnations infamantes. Maintenant il affichait une gravité modeste, un grand zèle pour la foi et une assiduité touchante aux réunions de l'Anastasie. Les cicatrices qu'il portait, témoins accusateurs des supplices endurés pour ses crimes, étaient, disait-il, la marque des persécutions que lui avaient fait subir les hérétiques. Peu à peu, il s'introduisit dans l'intimité de Grégoire, dont l'âme noble et candide était incapable de soupçonner une pareille hypocrisie. L'évêque fit même à son nouvel ami, comme à un personnage de marque, l'honneur d'un panégyrique public où il saluait en lui « le plus excellent des philosophes et même des martyrs de la vérité ». (*Orat.* 25)

Cependant Maxime tramait déjà les complots qui devaient servir son ambition; alors qu'il répandait le bruit de son départ prochain pour Alexandrie, ses efforts tendaient à devenir le chef de la communauté catholique. Plusieurs prêtres, jaloux de Grégoire ou gagnés par l'argent du traître, l'aidaient dans ses machinations occultes; bien plus, des évêques égyptiens venus à Constantinople étaient prêts, avec l'assentiment du patriarche d'Alexandrie, à consacrer Maxime. « Comment s'est-il fait, écrit Grégoire, que Pierre, l'arbitre des pasteurs, lui qui, par des lettres si manifestement pures de toute dissimulation, comme en font foi celles qu'il m'adressa, m'avait placé sur ce siège et décoré des insignes de ma dignité, ait maintenant changé? Ceci n'est pas clair, ceci a besoin d'explication! » (*De vita sua,* v. 858-864) Pour la donner, il ne suffirait peut-être pas de rappeler avec quelle défiance inquiète Alexandrie surveillait l'influence toujours croissante que prenait le siège de Constantinople en face de ses droits traditionnels; en installant un égyptien, on diminuait le péril. Outre ces raisons d'ordre général, Pierre d'Alexandrie avait un autre grief contre Grégoire. Celui-ci, comme son ami Basile, était tout dévoué à Mélèce d'Antioche, que le patriarche égyptien refusait de reconnaître. Ecarter Grégoire, n'était-ce pas affaiblir Mélèce et son parti?

Quoi qu'il en soit des motifs, l'attentat fut commis. Une nuit, l'église de l'Anastasie, grâce à la complicité d'un prêtre, fut envahie sans bruit par Maxime, qu'accompagnaient les évêques égyptiens, des matelots de leur pays et quelques fidèles attirés dans le complot. On procédait à la cérémonie de la consécration, quand soudain elle fut interrompue par

l'arrivée d'un clerc fidèle à Grégoire. Vite, il donna l'alarme; des quartiers voisins les fidèles accoururent, bousculèrent l'assistance et Maxime dut s'enfuir avec sa troupe, sous les huées d'un peuple indigné de tant d'hypocrisie et de tant d'audace. La cérémonie pourtant s'acheva un peu plus loin, dans la maison d'un joueur de flûte. Grégoire, alors retenu par la maladie, apprit ces faits avec une stupeur, qui bientôt se tourna en découragement. Il songeait même à quitter Constantinople, mais les prières de son peuple le retinrent. Maxime, de son côté, entendait pousser l'aventure jusqu'au bout. Soutenu par les évêques égyptiens, il se rendit à Thessalonique, afin d'intéresser l'empereur à sa cause; il fut très mal reçu. Le pape Damase, informé par Ascholius de Thessalonique, répondit par une lettre ou il blâmait sévèrement l'audace de l'imposteur et des évêques qui, au mépris des canons, s'étaient arrogé le droit de le consacrer. Rejeté de toute part, Maxime regagna Alexandrie et requit avec menaces le patriarche de lui continuer son appui. La situation était changée; Pierre, éclairé sans doute sur la valeur de son candidat et peu soucieux de se brouiller avec Rome, fit la sourde oreille. Pour se venger, Maxime recourut à l'émeute et il fallut l'intervention du préfet pour le mettre hors d'état de nuire. Ces événements se passaient durant l'été de 380.

**Mesures contre les Ariens.**

En novembre de la même année, Théodose, jusque-là retenu en Macédoine par ses campagnes contre les Goths, fit son entrée à Constantinople. Un de ses premiers actes fut de rétablir la situation des catholiques. Dès le 26 novembre, il mettait Démophile en demeure d'accepter le symbole de Nicée, ou de céder la place aux orthodoxes. L'évêque demeurant obstiné dans son erreur, Théodose signifia aux ariens l'ordre d'abandonner toutes les églises de la ville, qui devaient être remises à Grégoire et à ses fidèles. L'installation à Sainte-Sophie eut lieu en présence de l'empereur lui-même, au milieu d'une foule énorme, contenue par des forces militaires imposantes. Les ariens, maîtres encore la veille, étaient maintenant réduits à la condition précaire dans laquelle Grégoire avait trouvé son petit troupeau, deux ans auparavant. Ils ne s'y résignaient pas et recoururent aux intrigues, aux menaces même, pour reconquérir une situation meilleure. Grégoire surtout était l'objet de leurs attaques : calomnies, tentatives d'assassinat, rien ne lui fut épargné; mais sa charité était plus grande que leur malice; tout au plus, repoussait-il avec dédain l'accusation de ceux qui voulaient le faire passer pour un ambitieux, venu à

Constantinople à seule fin de s'emparer d'un siège épiscopal important. (*Orat.* XXXVI, 6-7.) Peu envieux du titre, il se contentait de veiller sur les fidèles, en attendant une élection qui lui rendrait sa liberté.

**Concile de Constantinople.**

Cependant Théodose, désireux de mettre fin à l'anarchie des doctrines, avait décidé la convocation d'un concile. Les évêques de ses Etats, c'est-à-dire de l'Orient, furent appelés à Constantinople pour le mois de mai 381. Mélèce d'Antioche arriva l'un des premiers et fut reçu par l'empereur avec des égards extraordinaires. Autour de lui bientôt se rangèrent environ cent cinquante évêques venus de Syrie, du Pont, de la Cappadoce, de la Lycie et des provinces méridionales voisines. Parmi eux, on distinguait Helladius de Césarée, qui avait remplacé Basile, les deux frères de celui-ci, Grégoire de Nysse et Pierre de Sébaste, Amphiloque d'Iconium, Diodore de Tarse, Cyrille de Jérusalem. Ce groupe représentait le parti de l'orthodoxie. En face, trente-six évêques, presque tous de l'Hellespont, dirigés par Eleusius de Cyzique et Marcien de Lampsaque, professaient les erreurs macédoniennes sur la divinité du Saint-Esprit. Les évêques d'Egypte ne vinrent que plus tard. Paulin d'Antioche, ainsi que ses défenseurs, Diodore de Tyr et Epiphane de Salamine ne parurent pas au concile. En somme, Basile, malgré sa mort, allait inspirer cette assemblée, car la majorité des évêques se réclamait de son esprit et de ses doctrines.

En l'absence du patriarche d'Alexandrie, la présidence revenait à celui d'Antioche, Mélèce. L'empereur avait souhaité que les évêques du concile choisissent le remplaçant de Démophile, sur le siège de Constantinople; tous s'accordèrent pour désigner Grégoire de Nazianze; Théodose lui-même le désirait. Rien ne s'opposait à ce choix; Grégoire, bien qu'évêque, n'avait jamais pris possession de l'église de Sasimes, et à Nazianze il n'avait été que l'auxiliaire de son père. Quant à Maxime, son aventure l'avait discrédité, même auprès de ceux qui l'avaient d'abord soutenu, et nul ne croyait qu'il eût des droits à l'épiscopat; Mélèce installa donc Grégoire au milieu de la joie universelle, que l'élu était seul à ne point partager. Pourtant l'espoir que cette haute dignité lui permettrait de travailler plus efficacement au progrès de la paix religieuse le décida à accepter.

**Mort de Mélèce.**

Mélèce mourut peu de jours après. Sa disparition était une perte sensible pour le concile, où son autorité et sa sagesse pouvaient rendre de signalés services. Du moins pouvait-on espérer qu'elle mettrait fin au schisme qui désolait depuis si longtemps l'église d'Antioche. Au début de cette même année 381, des tractations eurent lieu entre lui et Paulin, qui n'aboutirent pas, ce dernier se retranchant, malgré les propositions modérées de son rival, dans une hautaine intransigeance. En mourant, Mélèce recommandait encore l'union et la paix. (Grégoire, *De vita sua*, v. 1576). On lui fit des funérailles solennelles et Grégoire de Nysse, dans un panégyrique éloquent, traduisit la douleur de tous. Les évêques s'occupèrent ensuite de sa succession. Grégoire qui, en sa qualité de patriarche de Constantinople, avait pris la présidence du concile, insistait pour que Paulin fût reconnu de tous et qu'ainsi finît le schisme. Ses conseils ne furent pas entendus, les passions étaient trop vives et les luttes trop récentes; pour ces évêques, Paulin n'avait jamais été qu'un intrus, consacré subrepticement; l'attitude de Rome et d'Alexandrie à son égard, loin de recommander sa cause auprès d'eux, évoquait des souvenirs pénibles qui ne disposaient guère à la paix. Le chaleureux plaidoyer du président n'eut aucun succès, il excita même les murmures et les clameurs des plus ardents. « On eût dit un essaim de frelons...; le groupe vénérable des anciens suivit les jeunes au lieu de les modérer. » (*De vita sua*, v. 1680-1690) Grégoire n'avait pas le tempérament d'un lutteur; ces résistances lui suggérèrent une fois de plus des idées de retraite. Les supplications des fidèles le retinrent quelque temps, mais il se désintéressa du concile.

**Démission de Grégoire.**

Un nouvel incident brusqua son départ. Les évêques d'Egypte, ayant à leur tête Timothée, qui avait succédé à son frère Pierre, mort peu auparavant, ceux de Macédoine, conduits par Ascholius de Thessalonique, venaient d'arriver au concile. Un de leurs premiers gestes fut d'attaquer l'élection de Grégoire, sous prétexte qu'il était passé d'un siège à un autre, contrairement aux canons. Sans compter que la loi était pratiquement tombée en désuétude, l'accusation manquait de fondement. D'ailleurs les Egyptiens déclaraient viser les électeurs plus que l'élu. Mais celui-ci, froissé dans son honneur, irrité de procédés aussi mesquins, n'hésita pas à se démettre d'une charge qu'il n'avait jamais ambitionnée et saisit avec joie l'occasion de « regagner ses champs et sa solitude ». (*De vita*

*sua.*, v. 1822) Nouveau Jonas, selon son expression, il se sacrifiait à la paix. L'empereur accepta, quoique à regret, cette démission, et Grégoire, après avoir fait des adieux touchants à son peuple, se retira à Nazianze.

**Élection de Nectaire.** L'élection de son successeur ne tarda pas. Nectaire, un laïque encore catéchumène, fut choisi, on ne sait sous quelles influences. Il était originaire de Cilicie, appartenait à une famille sénatoriale et avait exercé la charge de préteur à Constantinople. Sa jeunesse avait été, paraît-il, assez dissipée (Sozomène, H. E.; VII, 10), mais avec l'âge il avait pris de la gravité, de la douceur et une équitable bienveillance qui pouvaient passer pour de la vertu. Ce choix était contraire aux canons qu'on venait d'invoquer contre Grégoire; l'exemple d'Ambroise aida peut-être à passer outre; mais ce fut le seul point sur lequel Nectaire ressembla à l'illustre évêque de Milan. La science lui manquait, tout autant que l'éloquence, et sa douceur fut souvent une faiblesse à peine déguisée.

**Les Macédoniens.** L'élection faite, le concile reprit ses travaux et s'occupa des macédoniens. Ces hérétiques, que rien ne rattache spécialement à Macédonius, dont ils portaient le nom, niaient la divinité du Saint-Esprit, ce qui leur valut, chez les contemporains, le titre de « pneumatomaques ». Leur erreur n'était qu'une conséquence et un développement de l'arianisme : ils utilisaient, vis-à-vis de la troisième personne de la Sainte Trinité, les procédés dont on s'était servi à propos du Verbe. Ne voulant admettre que les formules scripturaires, ils déclaraient que, dans les Livres Saints, l'Esprit n'étant pas désigné comme « dieu », ils lui refusaient ce titre. Dans leur parti, il y avait place pour des opinions variées : certains extrémistes rejetaient à la fois la divinité du Verbe et celle de l'Esprit; d'autres, tout en l'admettant pour le premier, la déniaient au second; quelques-uns enfin, comme Eustathe de Sébaste, disaient : « Il ne m'agrée pas de nommer l'Esprit-Saint Dieu, mais je n'oserais l'appeler une créature. »

Dès 362, le concile d'Alexandrie avait signalé cette doctrine et exclu de l'Eglise ceux qui la soutiendraient. Néanmoins, quelques orthodoxes, pour ne pas effaroucher les homéousiens dans leur retour vers la foi de Nicée, gardaient souvent au sujet du Saint-Esprit une discrétion que d'autres jugeaient exagérée. Telle fut un instant l'attitude de Basile de Césarée; mais quand Eustathe de Sébaste se fut déclaré

en faveur des pneumatomaques, il ne garda plus de ménagements. La condamnation de 381 porta à cette erreur un coup sensible, sans pourtant la faire disparaître. Théodose, à plusieurs reprises, proscrivit les macédoniens; on perd leur trace après que Nestorius, en 428, eût fait fermer les églises qu'ils possédaient encore à Constantinople et à Cyzique.

**Canons et Symbole.**

De toutes les décisions prises à Constantinople, il ne reste que quatre canons.[1] Un précis doctrinal avait été rédigé (THÉODORET, H. E., V, 9), où l'on exposait la vraie foi au sujet de la Trinité et de l'Incarnation; les erreurs contraires étaient dénoncées et rejetées. Le canon 1 n'en est sans doute qu'un extrait. « Il ne faut pas, dit-il, abandonner la foi des trois cent dix-huit Pères rassemblés à Nicée en Bithynie, mais la maintenir souveraine et anathématiser toute hérésie, spécialement celle des eunoméens ou anoméens, celle des ariens ou eudoxiens, celle des semi-ariens ou pneumatomaques, celle des sabelliens, des marcelliens, des photiniens et des apollinaristes. »

Les trois autres canons sont d'ordre disciplinaire et tendent à délimiter le champ d'action des évêques, des métropolitains et des synodes provinciaux. Le grand principe invoqué est que « les évêques d'un diocèse ne doivent pas s'ingérer dans les affaires des églises d'un autre diocèse ». Il s'agit ici des diocèses impériaux d'Egypte, d'Orient, d'Asie, du Pont et de la Thrace. Pourtant « l'évêque de Constantinople, ajoute le canon 3, aura la primauté d'honneur, après Rome, parce que cette ville est la nouvelle Rome ». Enfin, le canon 4 déclare que Maxime « n'est pas évêque et que, en conséquence, toutes les ordinations faites par lui, ainsi que tous ses autres actes épiscopaux, sont sans valeur ».

Il est difficile de ne pas voir dans ces décisions une marque d'hostilité contre la prépondérance exercée jusque-là par Alexandrie; quelque défiance aussi vis-à-vis de l'Occident qui la soutenait. Déjà l'évêque de la jeune capitale établie sur le Bosphore, en s'appuyant sur les prérogatives politiques de Constantinople, manifestait des ambitions qui, en grandissant, feront de lui le rival, non seulement des patriarches orientaux, mais encore du pape de Rome.[2]

1. Les canons 5, 6 et 7, contenus dans les collections grecques, ne sont pas authentiques. Cf. P. BATIFFOL, *Le Siège apostolique*, p. 124.

2. Longtemps on a attribué au concile de Constantinople la rédaction du symbole connu sous ce nom, et qui fut plus tard introduit dans la liturgie de la messe; en réalité il est plus ancien. On le trouve déjà dans l'*Ancoratus* de saint Epiphane, terminé en 374. Il semble n'être qu'un

**Fin du Concile.** La dernière séance eut lieu le 9 juillet 381. Avant de se séparer, les évêques envoyèrent une adresse à l'empereur, où ils l'informaient de leurs travaux et lui demandaient de confirmer les décrets portés (Mansi, *Conc.*, III, c. 557). En réponse, Théodose promulgua, le 30 juillet, un édit favorable. Il y indiquait les évêques qui, dans chaque diocèse impérial, représentaient la vraie foi et avec lesquels il fallait être en communion, pour conserver les églises. C'étaient, en premier lieu, Nectaire de Constantinople; puis pour l'Egypte, Timothée d'Alexandrie; pour l'Orient, Pélage de Laodicée et Diodore de Tarse; pour l'Asie, Amphiloque d'Iconium; pour le Pont, Hellade de Césarée, Grégoire de Nysse et Otreus de Mélitène; pour la Thrace et la Scythie, Terentius de Tomes et Marturius de Marianopolis (Sozomène, H. E., VII, 9).

**L'élection d'Antioche.** Conformément aux dernières décisions, les évêques d'Orient, et eux seuls, devaient s'occuper de l'église d'Antioche et remplacer Mélèce. L'hostilité témoignée au concile contre Paulin ne permettait pas d'espérer qu'on essaierait de grouper tous les fidèles autour de lui. De fait, le prêtre Flavien, dont les mérites étaient au-dessus de toute discussion, fut élu et sacré. Le schisme continuait.

**Concile d'Aquilée.** Les Occidentaux n'acceptèrent pas les faits accomplis. En ce moment, un concile réunissait à Aquilée une trentaine d'évêques venus de diverses contrées : Italie, Pannonie, Gaule et Afrique. Déjà au printemps de cette année 381, quelques-uns d'entre eux avaient manifesté le désir qu'on mît fin au schisme par un compromis (Ambroise, *Ep.* 12). L'élection de Flavien leur parut une faute, bien plus, un attentat aux droits de Paulin qu'ils avaient toujours reconnus. Dans une nouvelle lettre adressée à Théodose (septembre 381), ils protestèrent non seulement contre l'élection d'Antioche, mais encore contre celle de Nectaire, car, selon eux, Maxime ne devait pas être ainsi évincé. Ces questions, ajoutaient-ils, n'auraient pas dû être réglées en dehors des Occidentaux et le mieux serait maintenant de tenir à Rome un nouveau concile où l'épis-

remaniement du symbole baptismal de Jérusalem opéré par saint Cyrille. Cf. A. Harnack, *Konstantinopolitanische Symbol*, dans *Realencyclopaedie* de Hauck, t. XI, pp. 12-28. Leipzig, 1902; L. Duchesne, *Eglises séparées*, p. 79. Paris, 1896; P. Batiffol, *Le Siège apostolique*, p. 125, n. 1, Paris, 1924.

copat d'Occident et celui d'Orient chercheraient ensemble les solutions convenables.

**Concile de Rome.** Les Orientaux, dans une lettre rédigée par le synode tenu à Constantinople au printemps de 382, s'excusèrent de ne pouvoir y prendre part. Les dangers que courait encore la foi dans cette partie de l'empire ne leur permettaient pas de s'éloigner en masse; d'ailleurs, les décisions prises l'année précédente, et dont ils donnaient communication, prouveraient suffisamment leur orthodoxie. Quant aux élections de Constantinople et d'Antioche, elles avaient été faites en conformité avec les canons de Nicée. Pour marquer leur bonne volonté, ils envoyaient cependant à Rome trois de leurs collègues, Cyriaque, Eusèbe et Priscien, chargés de les représenter. (THÉODORET, H. E., V, 9.)

Ils y trouvèrent, à côté de quelques Occidentaux dont Ambroise était le plus marquant, Paulin d'Antioche, Epiphane de Salamine et Ascholius de Thessalonique. L'œuvre principale du concile fut la condamnation de l'apollinarisme. Pour le reste, Paulin eut gain de cause et Flavien fut excommunié; par contre, Ambroise, sans doute mieux informé, abandonna Maxime, un client peu sympathique, et Nectaire fut reconnu évêque de Constantinople.

**L'arianisme en Occident.** La victoire obtenue par Ambroise sur l'arianisme au concile d'Aquilée, la déposition des évêques illyriens Pallade et Sécondius n'avaient pas ruiné définitivement cette hérésie. Après la mort de Gratien, ses partisans reprirent espoir en escomptant la protection de l'impératrice Justine, qui leur était toute dévouée. Aux heures critiques, quand les succès de Maxime menaçaient les états de son fils, elle n'avait pas hésité à recourir aux bons offices d'Ambroise, qui l'avait loyalement servie. Mais le danger passé, elle ne se souvint plus que de ses rancunes contre l'évêque ennemi d'une secte qui avait ses faveurs. Sur sa proposition, le conseil impérial siégeant à Milan avait décidé, au début de 385, de concéder aux ariens et à leur évêque Auxence la basilique Portienne, occupée par les catholiques. Ambroise fut mandé au palais pour recevoir notification de l'arrêt. « Jamais, répondit-il, je ne livrerai l'héritage de nos pères. » Le peuple était avec lui dans cette affaire, et craignant qu'on ne le retînt, le réclamait à grands cris. La foule s'amassait, l'émeute grondait; l'impératrice, prise de peur, supplia Ambroise de calmer cette effervescence, promettant que

l'église lui resterait. Cette fois, on s'en tint là. Mais l'avant-veille des Rameaux, le préfet du prétoire, exhibant un ordre de l'empereur, réclama non plus la basilique Portienne, sise hors les murs, mais la basilique neuve, celle-là où Ambroise officiait. Nouveau refus de l'évêque, nouvelle agitation populaire; les soldats eux-mêmes, menacés d'excommunication, se joignirent à la foule catholique. La cour, hésitante et inquiète, n'osa pousser plus loin la violence, et les fêtes de Pâques purent s'achever dans le calme.

L'impératrice était vaincue, mais non calmée. Quelques mois plus tard, elle reprit l'offensive. Une loi était promulguée, le 23 janvier 386, qui concédait la liberté du culte à tous les partisans de la formule de Rimini, et menaçait de peines très graves, de la mort même, quiconque entraverait l'exercice de ce droit. C'était renier la foi de Nicée et restaurer la politique de Constance, dont le nom était rappelé avec honneur. A l'approche des fêtes pascales, Ambroise fut mis en demeure de céder une basilique à Auxence. Comme l'année précédente, il s'y refusa et reçut sans trouble un ordre d'exil, que personne n'osait faire exécuter, car le peuple veillait sur son pasteur. Les cérémonies de la Semaine Sainte commencèrent dans une atmosphère lourde de menaces; les troupes investissaient les églises que les fidèles ne quittaient plus, ni de jour ni de nuit, par crainte d'une surprise. C'est alors qu'Ambroise, pour les occuper, recourut à la psalmodie alternée, telle qu'on la pratiquait déjà en Orient, et y ajouta des hymnes composées pour la circonstance. Cette résistance ne laissait pas de préoccuper la cour; elle tenta d'un expédient et fit proposer à Ambroise une conférence avec Auxence; l'évêque refusa fièrement cette invitation et, de guerre lasse, on le laissa en paix. (*Ep.* 20, 21; *Sermo contra Aux.*)

Un événement jugé miraculeux vint encore accroître sa popularité et consacrer, en quelque sorte au nom du ciel, la justice de sa cause. Sur ses indications, on chercha et on découvrit les corps des saints martyrs Gervais et Protais, dont la tombe était restée longtemps ignorée. Ces reliques furent transportées en grande solennité, le 17 juin 386, dans la basilique déjà appelée ambrosienne, et des miracles éclatants leur valurent une notoriété et un culte qui s'étendit au loin, à la grande confusion des ariens. (*Ep.* 22)

La politique acheva leur déroute. Au début de 387, Maxime, prenant prétexte des vexations dont les catholiques étaient l'objet, écrivit à Valentinien une lettre qui, sous des termes courtois, laissait percer une menace. Encore une fois,

Ambroise fut sollicité d'aller en ambassade auprès de l'empereur des Gaules. Il devait réclamer le corps de Gratien et essayer d'obtenir des assurances pacifiques. L'accueil de Maxime ne laissa aucun espoir : il était évident qu'il cherchait à se débarrasser de Valentinien et à dominer sur tout l'Occident. De fait, ses troupes ayant pénétré en Italie durant l'été de 367, menacèrent bientôt Milan. Justine s'enfuit en hâte avec son fils et gagna Thessalonique, pour se mettre sous la protection de Théodose. Une campagne heureuse de celui-ci rétablit la situation l'année suivante : Maxime fait prisonnier fut décapité et Valentinien rentra en possession de tous les territoires jadis gouvernés par Gratien (388). Sa mère était morte sur les entrefaites. Avec elle disparaissait le dernier appui de l'arianisme, qui était définitivement abattu dans l'empire. Seuls les barbares, qui l'avaient reçu de leurs premiers missionnaires, lui assurèrent, en lui restant fidèles, quelques siècles de vie.

## BIBLIOGRAPHIE

*F. Cavallera, *Le schisme d'Antioche*. Paris, 1905.
*A. de Broglie, *L'Eglise et l'Empire romain au IVe siècle*, t. VI. Paris, 1866.
*P. Batiffol, *Le Siège apostolique*. Paris, 1924.
F. Loofs, *Macedonius und die Macedonianer*, dans *Realencyclopaedie*, de Hauck, t. XIII, pp. 41-48. Leipzig, 1903.
*G. Bardy, *Macédonius et les Macédoniens*, dans *Dictionnaire de théologie catholique*, t. IX, c. 1464-1478. Paris, 1926.

## CHAPITRE XXXVI

## THÉODOSE ET L'ÉGLISE

De tous les princes chrétiens qui avaient jusque-là gouverné l'Empire, Théodose fut un des plus grands, sinon le plus grand, et nul n'a rendu à l'Eglise de meilleurs services. S'il n'eut pas l'ardent génie d'un Constantin, il fit preuve souvent d'une meilleure prudence et d'une plus sage modération. Général de haute valeur, administrateur avisé, il releva le prestige de la puissance romaine qui commençait à décliner et, par ses victoires, imposa aux barbares le respect des frontières. Dans ses mains robustes, le pouvoir ne connut ni les hésitations qui l'énervent, ni les emportements irraisonnés qui le compromettent. Théodose était assez fort pour garder la mesure, assez loyal pour ne pas céder aux suggestions de l'orgueil et reconnaître ses erreurs. Toujours il protégea l'Eglise, jamais il ne l'asservit.

**Proscription des hérétiques.**

Une seule fois, en 383, il parut reprendre la politique néfaste de quelques empereurs, en rouvrant les discussions doctrinales. Malgré les décrets de 381 et de 382, eunoméens et macédoniens continuaient à s'agiter. Ne pourrait-on en finir sans recourir à la violence, par un exposé loyal et une confrontation de toutes les doctrines ? Les chefs des divers partis furent convoqués. On vit à Constantinople, à côté de Nectaire et des évêques catholiques, le novatien Agelius, Eunome plus ancré que jamais dans le subordinatianisme ; Ulfilas, le vieil apôtre arien des Goths; Démophile, l'ancien évêque de Constantinople, qui s'en tenait aux formules de Rimini; Eleusius, le chef des macédoniens. Cette assemblée, loin de favoriser l'entente, ne faisait qu'accentuer les divisions

et réalisait les jugements pessimistes de Grégoire de Nazianze sur de tels conciles qui, disait-il, « n'apportent aucun remède et ne font qu'aggraver le mal ». (*Ep.* 130)

Théodose dut s'en rendre compte et, abandonnant ses premiers projets, revint aux mesures de rigueur, seules efficaces. Plusieurs décrets portés en 383 et en 384 proscrivirent les cultes hérétiques, aussi bien que l'idolâtrie et le manichéisme. Seuls les novatiens qui, sur la Trinité, professaient des doctrines orthodoxes, furent épargnés. La rigueur, il est vrai, était plus dans les textes de loi que dans la pratique, car, remarque Sozomène, l'empereur « voulait moins punir ses sujets que leur donner une juste crainte capable de les ramener à des croyances semblables à la sienne, au sujet de la divinité ». (H. E., VII, 12)

**Amphiloque d'Iconium.**

Théodoret raconte que l'évêque d'Iconium, Amphiloque, ne fut pas étranger à la décision prise par Théodose. Pour faire sortir l'empereur de ses perplexités, il n'hésita pas à risquer une attitude qu'il voulait tourner en leçon. Un jour qu'il était reçu au palais, l'évêque salua Théodose avec tous les égards voulus, mais ne fit aucune attention à son fils Arcadius placé à ses côtés. L'empereur s'étonna. Amphiloque alors de répondre : « C'est assez d'avoir rendu mes devoirs au père. » Théodose, blessé de ce qu'il regardait comme une injure, s'emportait, quand l'évêque lui dit: « Vous le voyez, empereur, vous ne supportez pas l'injure faite à votre fils; ne doutez donc pas que le Dieu de l'univers abhorre, lui aussi, ceux qui blasphèment son Fils unique. » Théodose comprit et se décida à punir les hérétiques. (H. E., V, 16.)

Quoi qu'il en soit de l'authenticité de cette anecdote, elle montre du moins l'importance qu'on attribuait à cet évêque. De fait, avec les deux Grégoire, il fut, à cette époque, un des meilleurs soutiens de la foi catholique en Asie.

Amphiloque était né en Cappadoce vers 340-345. Pendant quelques années, il suivit les leçons de Libanius à Antioche, puis, vers 364, s'établit comme avocat à Constantinople, où il demeura six ou sept ans. Des contrariétés, qu'il n'est pas possible de préciser, le décidèrent à se retirer du monde et à mener la vie solitaire dans un de ses domaines de Cappadoce. C'est là que Basile vint le chercher pour en faire un évêque. Dès lors, les relations les plus cordiales et les plus confiantes s'établirent entre eux ; en maintes occasions, Amphiloque fut le confident et le soutien de Basile; il par-

tagea ses idées, prit part aux mêmes controverses, défendit avec lui la divinité du Saint-Esprit et, après la mort du grand évêque de Césarée, se fit le champion de ses doctrines.

Il fut un pasteur plus qu'un docteur; ses écrits n'ont ni la profondeur, ni l'originalité qui caractérisent les grands cappadociens; mais il possédait le sens de l'orthodoxie et des besoins pratiques de son peuple. Aussi Théodose, dans son rescrit de 381, ne manqua pas de le désigner comme un des représentants de la foi catholique, auxquels on devait se rallier. Son attitude, pour autant qu'on peut la connaître, demeura la même jusqu'à la fin. On ignore la date de sa mort, qui dut arriver dans les dernières années du siècle. [1]

**Grégoire de Nazianze. Sa mort.**

Amphiloque entretenait les meilleures relations avec Grégoire de Nazianze, dont il était l'ami, peut-être même le parent. Quand l'évêque de Constantinople, avant de quitter cette ville (381), rédigea son testament, Amphiloque fut un des signataires et toujours il lui resta fidèle.

Grégoire quittait sans regret une charge qu'il n'avait pas ambitionnée, mais son âme sensible emportait une blessure qui ne devait plus se fermer. Les intrigues des uns, les querelles des autres, les mesquines préoccupations de beaucoup l'avaient dégoûté du monde et poussé vers la solitude où il rêvait de s'ensevelir. Il revint donc dans sa patrie et s'enferma à Arianze, un bien de famille. Ses souvenirs l'y poursuivirent, mêlés d'amertume et d'indignation; trop vifs encore pour être contenus, ils s'épanchèrent dans ses lettres, surtout dans ses poèmes, d'une facture classique et parfois tout vibrants d'une émotion douloureuse.

A son arrivée, le siège de Nazianze était vacant; il s'employa pour y faire nommer un évêque, mais des difficultés retardèrent l'élection jusqu'en 383. Grégoire, entre temps, accepta de diriger cette église, dans la mesure où ses forces déclinantes et son âme harassée lui en laissaient la liberté. Il la défendit contre l'hérésie toujours aux aguets; les apollinaristes, profitant d'une de ses absences, avaient fait

1. De son œuvre littéraire, il ne reste que peu de chose : 1. des fragments d'un traité sur le Saint-Esprit, composé vers 376 (P. G., t. 39); 2. des fragments d'une lettre doctrinale à Séleucus (P. G., t. 39) ; 3. des « Iambes à Séleucus », publiés parmi les poésies de saint Grégoire de Nazianze (P. G., t. 37) ; 4. huit sermons (P. G., t. 39). Cf. G. Ficker, *Amphilochiana*. I. Leipzig, 1906; F. Cavallera, *Les fragments de saint Amphiloque dans l'Hodégos et le Tome dogmatique d'Anastase le Sinaïte*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, VIII (1907), pp. 473-497.

une propagande active à Nazianze, constitué une église schismatique et mis un évêque à sa tête. Grégoire ne se contenta pas de réfuter leurs doctrines, il intervint par lettres auprès du gouverneur pour faire cesser ce scandale.

Finalement, le prêtre Eulale, un parent de Grégoire, fut élu et consacré évêque de Nazianze. Le saint docteur était libre désormais de vivre dans la retraite et de consacrer ses derniers jours à la prière, à la mortification et au travail. La pureté de la foi demeurait son grand souci et, à diverses reprises, il interrompit la rédaction de ses poèmes, pour signaler par ses lettres le danger et exciter le zèle des gardiens de l'orthodoxie. Il mourut en 389 ou 390, achevant dans la paix une existence fort agitée.

Poète égaré dans la vie pratique, contemplatif jeté malgré lui dans l'action, il n'avait ni la ténacité, ni l'endurance nécessaires aux hommes de gouvernement, il s'énervait dans la lutte et fuyait devant la contradiction, pour se réfugier dans la solitude dont il vantait les charmes, sans pouvoir oublier ce qu'il avait laissé : douceurs de l'amitié, joies du bien accompli, triomphes de l'éloquence. A une époque moins troublée, il eût pu être un grand évêque; il reste un des plus illustres docteurs dont s'honore l'église d'Orient, qui l'a surnommé Grégoire « le Théologien ». [1]

**Grégoire de Nysse.**

Ce titre pourrait être accordé aussi justement à Grégoire de Nysse. Son frère Basile l'avait poussé, un peu contre son gré, vers l'épiscopat (371). Mais l'élu ne réalisa pas complètement les espérances fondées sur lui. Ce métaphysicien était, au jugement de l'évêque de Césarée, un administrateur médiocre et, après quatre années d'épiscopat, demeurait encore « totalement inexpérimenté dans les affaires ecclésiastiques » (BASILE,

1. L'œuvre littéraire de saint Grégoire de Nazianze (P. G., t. 35-38), comprend des *Discours*, des *Poèmes* et des *Lettres*. 1. On possède quarante-cinq discours, dont la majeure partie date du séjour à Constantinople (379-381). Il y a des sermons dogmatiques, dont les plus importants sont ceux qui traitent de la Trinité (380), des discours sur les fêtes chrétiennes, des panégyriques de saints, des éloges funèbres de son frère Césaire, de sa sœur Gorgone, de son père, de saint Basile, des discours de circonstance. 2. Les Poèmes ont été composés durant les années de retraite (382-389); les éditeurs les ont classés en deux sections : *Poèmes théologiques* et *Poèmes historiques*. De ces derniers, l'un des meilleurs, et le plus utile pour l'historien, est l'autobiographie intitulée *De vita sua*. 3. Les *Lettres* sont au nombre de deux cent quarante-quatre, dans l'édition de Migne; Mercati y a ajouté un billet adressé à saint Basile. Quelques lettres, celles par exemple où Grégoire s'occupe de l'apollinarisme, sont de petits traités dogmatiques.

*Ep.* 215). Par contre, il excellait dans la spéculation; informé sur tous les systèmes philosophiques, il se rattachait de préférence au néo-platonisme; en théologie, il subissait l'influence d'Origène, sans le suivre dans toutes ses erreurs. Nul, parmi les orthodoxes de son époque, n'était mieux armé pour lutter contre les arguties hérétiques, nul ne faisait une plus large place aux théories philosophiques dans l'étude de la révélation.

Après la mort de Basile (379) et la retraite de Grégoire de Nazianze (381), l'évêque de Nysse vit grandir son influence; il fut l'un de ceux que Théodose donna comme modèles de la foi orthodoxe; il défendit la doctrine de son frère contre les attaques d'Eunome et, en 385 ou 386, prononça à Constantinople l'oraison funèbre de la princesse Pulchérie, puis, bientôt après, celle de sa mère, l'impératrice Flaccille. On le retrouve au concile tenu à Constantinople en 394; mais, à partir de cette date, il n'est plus fait mention de lui; sa mort dut arriver cette même année[1].

**L'Apollinarisme.** Les trois grands cappadociens, Basile, Grégoire de Nazianze et Grégoire de Nysse avaient dû, à maintes reprises, lutter contre une erreur nouvelle, l'appolinarisme, qui n'attribuait au Verbe incarné qu'une nature humaine incomplète, la divinité tenant lieu de l'âme intelligente et libre.

Dès 362, le concile d'Alexandrie mettait en garde contre les doctrines de ce genre. Mais celui qui devait être le principal protagoniste de cette erreur et lui laisser son nom, Apollinaire de Laodicée, était alors rangé parmi les défenseurs les plus ardents du « consubstantiel » et nul ne songeait à le

1. Grégoire de Nysse a beaucoup écrit (P. G., t. 44-46). 1. Ses œuvres *exégétiques* comprennent des *homélies* sur divers passages de l'Ancien et du Nouveau Testament, et des *Traités : De hominis opificio, Explicatio apologetica in Hexameron, De vita Moysis* (vers 390), *De Pythonissa, In Psalmorum inscriptiones.* — 2. Ses œuvres dogmatiques sont les plus importantes et presque toutes de caractère polémique : *Contra Eunomium,* en douze livres, commencé en 380 ou 381; *Adversus Apollinarem ad Theophilum episc. Alex.,* postérieur à 385; *L'Antirrheticus,* des dernières années de sa vie, la plus forte réfutation de l'apollinarisme; *Sermo de Spiritu Sancto adversus pneumatomachos Macedonianos;* quatre traités contre les ariens; celui qui a pour titre : *Ad Eustathium de S. Trinitate,* manque dans Migne, il a été édité par Œhler (Leipzig, 1858); *Oratio catechetica magna* (vers 385), petite somme de théologie, à la fois positive et spéculative; *Dialogus de anima et resurrectione* (vers 380). — 3. Parmi ses écrits ascétiques, on cite surtout le *De virginitate* (370-371) et la *Vita S. Macrinae* (380), biographie de sa sœur, supérieure du monastère de l'Iris (380). — 4. En dehors des homélies sur l'Écriture, on possède de Grégoire quelques *discours* sur des sujets variés, avec des panégyriques de saints et des oraisons funèbres. — 5. Enfin il nous reste vingt-six *lettres.*

taxer d'hérésie. Vers 361, les orthodoxes l'avaient choisi comme évêque de Laodicée, pour faire pièce au semi-arien Pélage qui bientôt, imitant son ami Mélèce, se rallia aux doctrines nicéennes. La situation de cette église fut pareille à celle d'Antioche : tandis que les Orientaux tenaient pour Pélage redevenu catholique, les Occidentaux, avec Alexandrie, reconnaissaient Apollinaire comme seul évêque légitime. Ses incontestables mérites plaidaient en sa faveur : philosophe, exégète, poète, écrivain fécond, il avait lutté contre Julien l'Apostat, publié en trente livres une solide réfutation de Porphyre et combattu vigoureusement l'arianisme. Sa vertu égalait sa science, et les plus illustres docteurs, un Athanase, un Epiphane, l'honoraient de leur amitié. Au fort des controverses ariennes, les théories d'Apollinaire, exprimées avec discrétion, étaient passées inaperçues, sauf chez les antiochiens, dont les tendances doctrinales se portaient dans un sens opposé.

Mais, vers 370, l'erreur se fit jour de divers côtés et elle était assez répandue pour qu'Epiphane, en 374, entreprît de la réfuter dans son *Ancoratus*, sans nommer Apollinaire. Celui-ci était pourtant bien le vrai chef du mouvement : il groupait ses adeptes en églises séparées et consacrait des évêques schismatiques, Vital à Antioche, Timothée à Béryte. Aussi Epiphane, mieux informé, n'hésita pas, dans son *Panarion* (377), à s'en prendre directement à l'hérésiarque. Basile intervint à son tour et finalement, cette même année 377, Rome prononça une condamnation dans un concile présidé par le pape Damase. Cette sentence fut confirmée à Alexandrie (378), à Antioche (379) et à Constantinople (381).

La secte n'en continua pas moins à se répandre en Syrie, en Chypre, en Egypte, en Palestine et en Cappadoce. Par ses traités, par ses lettres et surtout par les chants populaires qu'il composa dans ce but, Apollinaire vulgarisait sa doctrine et activait la propagande. Après Basile, Grégoire de Nysse et Amphiloque d'Iconium durent prendre la défense de la foi; Grégoire de Nazianze, non content d'écrire, fit appel à l'autorité impériale pour se débarrasser de l'intrus qui troublait l'église dont il avait la garde. Jusque-là, le pouvoir civil n'avait pris aucune mesure contre les nouveaux hérétiques, mais, en 384, ils furent chassés de Constantinople et une loi de 388 les excluait de toutes les villes et leur interdisait de former des clercs, de consacrer des évêques et de tenir des réunions, même dans les demeures privées. (*Cod. Theod.* L. XVI, V, 14)

Il est fort probable que, à cette date, Apollinaire était mort. Les chefs de la secte furent désormais Timothée de Béryte et un certain Palémon, qui se distinguait par la vio-

lence de ses attaques contre les plus illustres docteurs de l'Eglise. Palémon enseignait l'apollinarisme dans toute sa rigueur, affirmant que le Verbe s'était uni à la chair, pour ne former avec elle qu'une seule essence; d'où le nom de *synousiastes* qu'on donnait à ses partisans. Ils étaient encore assez nombreux à la fin du IV^e^ et au début du V^e^ siècle, pour que Cyrille de Jérusalem, Diodore de Tarse et Théodore de Mopsueste se soient préoccupés de les réfuter dans des traités spéciaux. D'autres étaient plus modérés et s'efforçaient, en atténuant les théories d'Apollinaire, de les rapprocher de l'orthodoxie. De là des divisions dans le parti, qui commença à s'émietter. Tandis que les modérés revenaient peu à peu à l'Eglise, les autres, après le concile de Chalcédoine (451), se confondirent avec les monophysites rebelles, dont ils avaient été les précurseurs.

**Antioche.** A l'encontre d'Appolinaire, l'école d'Antioche affirmait l'intégrité des deux natures dans le Christ, sans cependant trouver une formule qui exprimât correctement le mode d'union. Ces doctrines, dont Diodore de Tarse et son disciple Théodore de Mopsueste étaient les représentants les plus autorisés, devaient aboutir au nestorianisme; mais, pour l'instant, on ne voyait en elles qu'une juste opposition à l'apollinarisme.

Une autre question préoccupait les esprits, celle du schisme : Paulin, soutenu par les Occidentaux, se maintenait en face de Flavien, choisi par les Orientaux. Ce dernier avait à Antioche une situation bien assise; un long passé de dévouement à l'Eglise, en des heures critiques, plaidait en sa faveur, et l'incomparable éloquence de ce Jean, surnommé plus tard Chrysostome, qu'il venait d'ordonner prêtre (386) et à qui il avait confié le ministère de la parole, groupait autour de sa chaire épiscopale des foules empressées et ravies. La popularité de Flavien s'accrut encore en 387, lors de la malheureuse affaire des statues.

Les habitants d'Antioche, mécontents des impôts nouveaux qui les frappaient, s'étaient révoltés. Au cours de l'émeute, les statues de Théodose et de l'impératrice Flaccille furent renversées et outragées. La première effervescence passée, on se rendit compte de la faute commise et de la vengeance qu'elle allait provoquer. A la fureur succéda la consternation; les plus compromis quittaient précipitamment la ville; les autres, oubliant leurs plaisirs, imploraient la miséricorde divine. Flavien se dévoua pour son peuple. Tandis que le prêtre Jean, par ses exhortations, soutenait les courages défaillants,

l'évêque vint à Constantinople plaider la cause d'Antioche. Il put fléchir l'empereur et rapporta, avant les fêtes de Pâques, des lettres de grâce qui ramenèrent la joie dans la ville apeurée et ajoutèrent à son crédit.

**Fin du schisme.**

Les eustathiens pourtant étaient moins décidés que jamais à le reconnaître pour chef. A la veille de sa mort (388), Paulin, sentant qu'il ne pourrait être remplacé par une élection faite selon les règles canoniques, se choisit un successeur en la personne d'Evagre et le consacra lui-même, sans la participation d'aucun autre évêque. C'était une violation flagrante des lois ecclésiastiques qui fit scandale à Antioche et mit dans l'embarras les protecteurs de la petite communauté. Les Orientaux déclarèrent nulle l'élection; l'Egypte se tint sur la réserve; l'Occident, par une lettre d'Ambroise (*Ep.* 56), déclara que le cas devait être soumis à un concile qui examinerait les droits respectifs d'Evagre et de Flavien. Celui-ci n'entendait pas que fût discutée son élection et, malgré les instances de Théodose, il refusa catégoriquement de se présenter devant toute assemblée qui le mettrait en cause.

Le concile de Capoue (391) s'en occupa néanmoins et confia à Théophile d'Alexandrie le soin de rétablir la paix en Orient. Les instructions données par le pape Sirice portaient qu'il ne devait y avoir qu'un seul évêque à Antioche, celui qui avait été élu en conformité avec les canons de Nicée. Un synode se tint à Césarée de Palestine (394). Théophile, qui devait le présider, s'abstint au dernier moment; mais les évêques présents n'en portèrent pas moins une sentence qui devint définitive : Flavien seul remplissant les conditions fixées par le pape, seul il devait être considéré comme évêque d'Antioche. Cette décision fut transmise à l'empereur et aux Occidentaux [1].

La reconnaissance officielle de Flavien par Rome tarda quelque peu (398), mais le schisme était virtuellement terminé. Evagre étant mort sur les entrefaites (393), il ne fut pas remplacé; et, si quelques fidèles se tinrent encore à l'écart, la grande masse se rallia à l'autorité légitime, le jour où le clergé schismatique fut admis par Flavien.

Le vieil évêque mourut en 404, au moment où saint Jean Chrysostome, devenu évêque de Constantinople, aurait eu besoin de son appui.

1. Cf. F. Cavallera, *Le schisme d'Antioche*, p. 286.

**Palestine et Arabie.**

L'arianisme avait propagé le schisme comme une maladie endémique. Peu d'églises échappèrent à ses ravages. Jérusalem, à trois reprises et pendant près de vingt ans, fut privée de son évêque légitime et subit toute une série d'intrus ariens. Cyrille, un prêtre pieux et zélé, avait été élu en 348[1], à la mort de Maxime. Bien qu'il eût peu de sympathie pour le terme « consubstantiel », qui lui paraissait favoriser le sabellianisme, et qu'il se fût rangé d'abord dans le parti anti-nicéen[2], ses doctrines étaient saines. Acace, le métropolitain de Césarée, le fit englober dans la condamnation qui atteignit les ennemis de l'arianisme. Il n'était pas fâché d'ailleurs de se débarrasser d'une influence qui le gênait. Depuis que Constantin et sa mère avaient remis en honneur les augustes souvenirs de la Passion, l'église de Jérusalem, longtemps humiliée, avait repris un prestige qui menaçait de ramener Césarée, la métropole, à un rang inférieur. L'orgueilleux Acace ne pouvait l'admettre. Cyrille fut donc banni une première fois en 357; rétabli par le concile de Séleucie (359), quelques mois plus tard (360) il était de nouveau exilé, jusqu'au jour où Julien rendit la liberté à tous. En 365, à la mort d'Acace, il avait assez d'influence à Césarée pour faire élire un candidat de son choix; mais l'arien Euzoïus prit bientôt cette place et Cyrille lui-même dut quitter son siège (367). Il ne rentra qu'après la mort de l'empereur Constance (378).

La situation de son église était assez troublée pour que les Pères du concile de Constantinople (381) aient jugé utile d'envoyer sur les lieux une sorte de légat, qui travaillerait à ramener la paix. Grégoire de Nysse remplit cet office. Les compétitions des évêques avaient amené l'anarchie; macédoniens, apollinaristes fomentaient des schismes; des moines exaltés se réclamaient de Paulin d'Antioche et traitaient Cyrille lui-même en suspect. Grégoire n'eut qu'un médiocre succès et garda mauvais souvenir de son passage à Jérusalem. Désormais, loin de recommander les pèlerinages aux Lieux Saints, il en soulignait les dangers. « Si, disait-il, il y avait plus de grâces divines à Jérusalem, les péchés de ceux qui y résident seraient moins fréquents et moins habituels. Il n'y a aucun genre de crime qui ne se commette parmi eux : adultère, vol, idolâtrie, maléfices, envie, meurtre. »

1. Cf. J. Mader, *Der hl. Cyrillus, Bischof von Jerusalem, in seinem Leben und seinen Schriften*. Einsiedeln, 1891.

2. Cf. J. Lebon, *La position de saint Cyrille de Jérusalem dans les luttes provoquées par l'arianisme*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. XX (1924), pp. 181-210, 357-386.

(*Ep.* 2) En conséquence, il valait mieux, selon lui, mener une vie sainte en Cappadoce que d'aller à Jérusalem. [1]

La mission de Grégoire visait aussi l'Arabie, divisée, comme la Palestine, par le schisme et l'hérésie. Outre l'apollinarisme, on y trouvait deux erreurs concernant la Mère de Dieu, dont saint Epiphane fait mention. Les antidicomarianites attaquaient la virginité perpétuelle de Marie, en soutenant qu'après la naissance de Notre Seigneur elle avait eu de saint Joseph d'autres enfants, ceux qui sont nommés, dans l'Evangile, les frères de Jésus. Helvidius et Jovinien devaient propager cette doctrine en Occident. (*Panarion, Haer.* 78) Les collyridiens, ainsi appelés parce qu'ils faisaient à la Vierge des offrandes de gâteaux (κολλυρίς), mélangeaient à leur culte des pratiques superstitieuses et idolâtriques. (*Panarion, Haer.* 79) On ignore les résultats obtenus par Grégoire.

**Le paganisme en Orient.**

En même temps qu'il proscrivait l'hérésie, Théodose travaillait à extirper le paganisme de ses Etats. Diverses lois publiées dès son entrée à Constantinople (381) et par la suite, interdisaient les sacrifices, soit dans les temples, soit au dehors, et renouvelaient les défenses déjà portées contre l'aruspicie.

Parfois, le zèle populaire dépassait les prescriptions légales. Dans les environs d'Antioche, des troupes de moines envahissaient les temples païens, « arrachaient les toits, renversaient les murs, jetaient les statues à terre, rasaient les autels ». Libanius, qui donne ces détails, rédigea un plaidoyer en faveur des vestiges d'un culte qui lui était cher (384). Si la harangue a été réellement prononcée devant l'empereur, ce qui est fort douteux, elle n'obtint guère de succès, car, peu de temps après, Théodose envoyait le préfet du prétoire Cynégius à travers l'Orient, avec ordre de fermer les temples.

L'exécution de ces mesures provoqua des émeutes en Egypte. Des travaux de terrassement entrepris pour la construction d'une église avaient amené la découverte d'objets ridicules ou infâmes, souvenirs du culte rendu à Bacchus en ces lieux. L'évêque Théophile les fit exhiber à travers la ville. Fureur des païens qui prennent les armes, blessent, tuent les chrétiens et se retirent avec des prisonniers dans le Serapeum.

1. Saint Cyrille mourut le 18 mars 386. Il est surtout célèbre par ses vingt-quatre *catéchèses*, ou instructions faites aux catéchumènes, pour les instruire des vérités de la foi et les préparer au baptême. Elles datent probablement de 348. On possède en outre une *homélie* et quelques fragments de discours, ainsi qu'une *lettre* à Constance (351). (MIGNE, P. G., t. XXXIII.)

L'empereur informé de la sédition ordonna de détruire tous les temples. Une sorte de respect superstitieux protégeait encore Sérapis, la divinité tutélaire de l'Egypte; mais un soldat ayant frappé la statue, elle s'écroula sans que les malheurs prédits et redoutés se produisent; aussitôt elle est mise en pièces et brûlée. Le temple lui-même fut rasé et les statues précieuses fondues pour être converties en monnaie. Ces exécutions se propagèrent à travers l'Egypte. Canope, ville située à l'une des embouchures du Nil, possédait un temple célèbre, également dédié à Sérapis, et une école sacerdotale. Le temple fut remplacé par une église et l'école devint un monastère. (RUFIN, H. E., II, 22-27.)

Des scènes pareilles se produisirent à Apamée de Syrie et dans les environs, lorsque l'évêque Marcel voulut faire exécuter les ordres impériaux; lui-même, au cours d'une de ces expéditions, fut mis à mort par les païens, qui vengeaient ainsi l'injure faite à leurs dieux. (THÉODORET, H. E., V, 21; SOZOMÈNE, H. E., VII, 15) Ailleurs, les résistances ne purent être vaincues sur le champ. Quelques villes continuèrent les cérémonies païennes; Sozomène cite, « en Arabie, Pétra et Aéropolis; en Palestine, Rapha et Gaza; en Phénicie Héliopolis ». (H. E., VII, 15)

**Théodose et Ambroise.**

Dans l'ardeur de la répression, les chrétiens parfois se laissèrent emporter par un zèle que les autorités n'approuvaient pas. A Callinique, dans l'Osroène, ils avaient brûlé une synagogue, sur les conseils de l'évêque, disait-on. Dans un village voisin de cette même ville, des moines insultés par les valentiniens avaient répondu en incendiant le temple que possédaient les hérétiques. Ces affaires firent quelque bruit. Le gouverneur de la province avertit Théodose qui condamna l'évêque de Callinique à rebâtir la synagogue à ses frais et ordonna de punir les moines incendiaires.

A ce moment, Ambroise intervint et par une lettre pressante plaida la cause des accusés. Il ne convenait pas, disait-il, que les chrétiens concourent à rétablir les temples de l'impiété, surtout si l'on se souvenait que Juifs et autres avaient maintes fois dévasté les édifices chrétiens, sans qu'aucune sanction ait été prise contre eux. Du reste, la religion devait l'emporter même sur le souci de l'ordre public. L'empereur céda et les incidents n'eurent pas de suite. (S. AMBROISE, *Ep.* 40 et 41)

Le séjour de trois années que Théodose fit en Occident, après la défaite de Maxime, le mit en relations fréquentes

avec l'évêque de Milan. Il appréciait ses hautes qualités et volontiers suivait ses conseils. Quand Symmaque tenta une nouvelle démarche en faveur du culte païen, Ambroise sut l'écarter. (*Ep.* 57)

Une seule fois, Théodose se départit de cette déférence habituelle envers l'évêque. Les habitants de Thessalonique, pour une cause futile, s'étaient révoltés, avaient tué le gouverneur et blessé plusieurs magistrats. Ambroise s'employa pour écarter la vengeance qu'il redoutait, ou du moins pour en atténuer les effets. L'empereur avait promis d'user de clémence; mais, après une intervention de Rufin, le maître des offices, il revint sur sa décision première et, dans sa colère, ordonna un châtiment exemplaire. Les soldats furent déchaînés sur la ville et firent un horrible massacre du peuple réuni dans les arènes. Sept mille personnes, dit-on, périrent sans jugement, au hasard des coups portés « comme dans la moisson on coupe indifféremment tous les épis ». (THÉODORET.) Cette cruauté d'un prince chrétien fit scandale; les évêques réunis en concile à Milan, pour s'occuper de l'affaire d'Ithace, la jugèrent un crime énorme; Ambroise, avec délicatesse, mais avec fermeté, écrivit à l'empereur pour l'inviter à faire pénitence. (*Ep.* 51) Théodose finit par se soumettre[1] et, comme preuve de son repentir, promulgua, ou du moins renouvela une loi (390) d'après laquelle toute sentence de confiscation ou de mort ne serait publiée qu'après trente jours, « afin de laisser place, dit Rufin, à la miséricorde et à la pénitence ». (RUFIN, H. E., II, 18; THÉODORET, H. E., V, 17)

**Assassinat de Valentinien II.**

Théodose, après avoir porté quelques lois sévères contre le paganisme, ne tarda pas à regagner l'Orient, laissant à Valentinien II le gouvernement de toutes les régions occidentales. Celui-ci, dégagé de l'influence de sa mère Justine, se montrait docile aux avis d'Ambroise. De son côté, l'évêque de Milan était heureux de retrouver dans le jeune empereur un vrai frère de Gratien, dont les vertus et la précoce sagesse semblaient assurer la grandeur de l'Etat et le bien de l'Eglise. Ces belles promesses ne furent qu'un rêve bien vite évanoui.

Au début de l'année 392, Valentinien s'était rendu en

1. On discute encore sur l'authenticité de la scène dramatique racontée par Théodoret : saint Ambroise arrêtant Théodose sur le seuil de la basilique et lui déclarant en face, devant les fidèles, qu'il était indigne de prendre place dans leur assemblée. Il est certain du moins qu'Ambroise fit, par lettre, des représentations à l'empereur et que celui-ci, après quelques mois, se soumit à la pénitence imposée. (*Non erubuit imperator publice agere pœnitentiam. Oratio de obitu Theodosii*, 34.)

Gaule. Arbogast, un des meilleurs généraux du temps, y commandait les légions; entraîné par l'ambition, il voulut faire peser sur le jeune empereur une tutelle qui amena sa disgrâce. Le chef congédié prépara sa vengeance : Valentinien fut assassiné et Arbogast offrit le pouvoir suprême au rhéteur Eugène. Ambroise pleura la perte de celui qu'il aimait comme un fils et épancha sa douleur dans une oraison funèbre où il mêlait à la louange du défunt les consolations de la foi.

Arbogast était païen et le christianisme d'Eugène n'avait pas d'attaches profondes. Aussi, en Occident, tous ceux qui restaient encore fidèles à l'ancien culte sentirent renaître leurs espérances. Théodose, qui tout d'abord s'était tenu sur la réserve, n'hésita plus quand la religion fut menacée. Il marcha à la rencontre de son adversaire, après s'être préparé par la prière et les bonnes œuvres, autant que par des mesures d'ordre militaire. La bataille s'engagea près d'Aquilée; elle fut rude, mais finalement la victoire décida en faveur de Théodose. Eugène, fait prisonnier, subit la peine de mort; Arbogast, après avoir erré deux jours dans la montagne, désespérant de sa cause, se perça de son épée (394). (RUFIN, H. E., II, 33; THÉODORET, H. E., V, 24.)

**Mort de Théodose.** Théodose restait seul maître de tout l'Empire. Ce fut pour peu de temps, car quelques mois après sa victoire, une grave maladie l'avertit de sa fin prochaine. Il s'y prépara avec courage et piété, régla sa succession en désignant l'aîné de ses fils, Arcadius, comme empereur d'Orient, tandis que le second, Honorius, gouvernerait l'Occident. A tous deux il recommanda de garder la piété « qui conserve la paix et rend victorieux dans la guerre ». Le 17 janvier 395, il mourut à Milan âgé d'une cinquantaine d'années, deux jours avant d'achever la seizième année de son règne. Ambroise prononça son oraison funèbre au service du quarantième jour et célébra les grandes qualités de l'empereur qui, « demeuré humble dans l'exercice du pouvoir », « préférait les remontrances à la flatterie ». Le corps de Théodose fut ensuite transporté à Constantinople où on lui fit de solennelles funérailles. (AMBROISE, *De obitu Theodosii*)

**Mort de saint Ambroise.** Honorius n'avait que dix ans lorsqu'il prit le pouvoir; aussi son père, en mourant, l'avait recommandé à Stilicon, un général allié à la famille impériale. En Orient, l'eunuque Eutrope gouvernait au nom d'Arcadius. Les deux ministres, au lieu de s'unir pour la défense de l'Empire, se jalousaient mutuel-

lement. Les barbares en profitèrent; des révoltes surgirent, suivies de la famine et d'autres calamités.

Ambroise, accablé par toutes ces misères, hanté de sombres pressentiments, ne se relâchait pas dans l'accomplissement de ses devoirs, mais aspirait au repos éternel. Après une courte maladie, la mort l'emporta le Samedi Saint, 4 avril 397.

Lors des incidents de Thessalonique, Théodose avait dit : « Ambroise, seul de tous ceux que j'ai connus, peut être appelé justement un évêque. » Nul autre titre, en effet, ne caractérise mieux cette haute personnalité. Evêque, il le fut dans toute l'acception du terme. Pasteur vigilant, il sut garder son troupeau contre les atteintes de l'hérésie, l'instruisit dans la vraie foi et sans cesse lui rappela ses devoirs, en corrigeant ses défauts. Père, il s'inclinait avec une inépuisable charité sur toutes les misères, nourrissant les pauvres et protégeant les opprimés. Humble devant Dieu, Ambroise garda toujours une noble fierté et une courageuse indépendance en face des puissants de ce monde. La conviction qu'il avait d'être le représentant de Dieu, Maître suprême, jointe à un sens naturel de l'autorité, en faisait un chef aussi bien dans l'Etat que dans l'Eglise. Les évêques le consultaient et les empereurs recouraient à ses conseils; lui-même ne craignait pas d'aborder la politique, afin de la soumettre aux maximes de l'Evangile. En somme, ce magistrat devenu un évêque demeura un homme d'action. Il le fut jusque dans ses écrits; Romain de race et de tradition, il envisageait le côté pratique des problèmes, plus que leur aspect métaphysique et visait plus à réformer les mœurs qu'à édifier des systèmes. [1]

Sa disparition en ces heures troublées causait un grand vide; mais déjà le jeune rhéteur qu'Ambroise avait aidé dans sa conversion, Augustin, venait de monter sur le siège épiscopal d'Hippone, et, avec lui, l'Eglise d'Occident possédait le plus illustre de ses docteurs.

1. L'œuvre littéraire de saint Ambroise comprend des commentaires exégétiques, des traités de dogme et de morale, des discours, des lettres et quelques hymnes. (MIGNE, P. L., t. XIV-XVII; en partie dans *Corp. script. eccles. latin.*) — 1. *Exégèse.* De 375 à 378 : *De Paradiso, De Cain et Abel;* en 378 : *De Noe et arca;* entre 383 et 386-387 : *Apologia prophetae David;* vers 386-388 : *Expositio Evangelii secundum Lucam;* après 386 : *De Helia et jejunio, In psalmum I;* après 387 : *In psalmum CXVIII;* après 388 : *De Abraham, De Isaac et anima, De bono mortis, De Jacob et vita beata, De Joseph patriarcha, De patriarchis, Exameron, De interpellatione Job et David, In Psalmos XLV, XLVII, XLVIII, LXI;* après 391 : *De fuga saeculi;* après 394 : *In Psalmos XXXV-XL;* en 397 : *In Psalmum XLIII.* Le *De Tobia* et le *De Nabuthe* ne peuvent être datés. Plusieurs de ces traités ne sont que des homélies à peine transformées. — 2. *Dogme. De fide* (378-380). *De Spiritu Sancto* (381) ; *De Incarnations dominicae sacramento* (381) ;

## BIBLIOGRAPHIE

*A. de Broglie, *L'Eglise et l'Empire romain au* IV^e *siècle*, t. VI. Paris, 1866.
*A. de Broglie, *Saint Ambroise*. Paris, 1899.
*G. Voisin, *L'Apollinarisme*. Louvain, 1901.
*F. Cavallera, *Le schisme d'Antioche*. Paris, 1905.

*De mysteriis* (387) ; *De pœnitentia* (384-390). — 3. *Morale. De virginibus ad Marcellinam sororem* (377) ; *De virginitate* (378) ; *De viduis* (377-378) ; *De officiis ministrorum* (vers 391) ; *De institutione virginis et sanctae Mariae virginitate perpetua* (391-392) ; *Exhortatio virginitatis* (393). — 4. *Discours.* On cite surtout les oraisons funèbres de son frère Satyre (377-378), de Valentinien II (392), de Théodose (395), et un sermon contre Auxence : *De basilicis tradendis* (386). — 5. *Lettres.* Le recueil actuel en contient quatre-vingt-onze. — 6. *Hymnes.* Si on laisse de côté quelques essais de saint Hilaire, saint Ambroise, le premier, composa des hymnes latines, qui passèrent dans la liturgie. On lui en attribue une douzaine; quatre sont certainement authentiques : *Æterne rerum conditor, Deus creator omnium, Jam surgit hora tertia, Veni redemptor gentium.*

## CHAPITRE XXXVII

## L'ORIGÉNISME

## SAINT JÉROME ET THÉOPHILE D'ALEXANDRIE

**Arcadius.** A la mort de son père, Arcadius était âgé de dix-huit ans; depuis 383, il portait le titre d'auguste et avait été consul à plusieurs reprises. « Petit, frêle, le teint noirâtre, il était chétif et sans vigueur; la paresse de son esprit se manifestait dans ses discours aussi bien que dans son aspect : d'habitude il gardait les yeux fermés et ne les ouvrait qu'avec peine. » (PHILOSTORGE, H. E., XI, 13.) Cette faiblesse de tempérament le maintint dans une perpétuelle minorité. Dominé tour à tour par Rufin, puis par l'eunuque Eutrope, il ne fut bientôt qu'un instrument docile entre les mains de l'impératrice Eudoxie. Ni l'Etat, ni l'Eglise n'eurent à se louer de cette tutelle.

L'ambition perdit Rufin. Le maître du palais rêvait de faire épouser sa fille à l'empereur et, au besoin, de le supplanter. Il fut prévenu par le grand-chambellan, Eutrope, qui prépara le mariage d'Arcadius avec Eudoxie, fille du comte franc Bauto. Pour se venger, Rufin laissa libre champ aux barbares; mais l'armée de Théodose, revenue d'Occident, le massacra (395). Eutrope, qui prit le pouvoir à sa place, montra la même insolence et la même cupidité; ayant osé s'attaquer à l'impératrice, il fut disgracié et mis à mort (399). Eudoxie était désormais toute puissante; la conduite qu'elle tint vis-à-vis de saint Jean Chrysostome montra de quoi elle était capable.

**Saint Jean Chrysostome.** L'évêque de Constantinople, Nectaire, était mort le 27 septembre 397; durant seize années, il avait gouverné son église sans éclat, mais sans troubles. Sa succession fut vivement disputée : des

prêtres plus remarquables par leur ambition que par leurs mérites sollicitaient les suffrages; Théophile, le patriarche d'Alexandrie, de passage dans la capitale, recommandait l'Egyptien Isidore. Finalement, le clergé et le peuple, avec l'assentiment et peut-être sur les indications du ministre Eutrope, élurent Jean, prêtre d'Antioche, déjà célèbre dans tout l'Orient par ses vertus et son incomparable éloquence.

Il était né dans cette même ville, vers 344[1], d'une famille riche et illustre. Quoique chrétien de naissance, il ne reçut le baptême qu'en 369. Entre temps, il avait étudié la philosophie avec Andragathius et suivi les leçons du fameux rhéteur Libanius, qui le regardait comme son meilleur élève. Après la mort de sa mère, demeurée veuve de très bonne heure, Jean comme tant d'autres de son temps, céda aux attraits de la vie solitaire et se retira dans les montagnes voisines d'Antioche. Pendant quatre ans, il s'y livra aux pratiques de l'ascétisme, sous la direction d'un ancien, puis vécut seul dans une caverne, durant deux autres années. Mais ses forces le trahirent et il revint à Antioche. Bientôt, en 381, Mélèce lui conféra le diaconat et, en 386, Flavien l'ordonna prêtre. En même temps, il le chargeait de la prédication dans son église. La véritable carrière de Jean commençait.

**Le prédicateur d'Antioche.**

Chaque semaine, ou même chaque jour, pendant le carême, il adressait la parole aux fidèles, groupant autour de sa chaire des foules attentives et vibrantes d'émotion. Son éloquence, qui lui a valu le surnom de *Chrysostome*, « Bouche d'or »[2] n'avait rien de guindé, ni d'artificiel, bien qu'il fût un maître dans l'art du rhéteur et que son langage gardât une correction et une élégance tout attiques. Il parlait abondamment, avec une familiarité paternelle, usant de comparaisons, d'images, toujours justes et frappantes, plus que de raisonnements abstraits. La vie de ses auditeurs lui était connue; il savait leurs besoins, leurs défauts, comme leurs qualités; il marquait d'un trait précis, mais sans trop appuyer, les vices qu'il voulait déraciner, les abus qu'il fallait supprimer. D'ordinaire, ses reproches même s'enveloppaient de délicatesse et la tendresse de son âme aposto-

1. Tout récemment, Dom Chr. Baur a proposé la date de 354 (*Wann ist der hl. Chrysostomus geboren?* dans *Zeitschrift für katholische Theologie*, t. II (1928), pp. 401-406).

2. Ce surnom est déjà donné à l'évêque de Constantinople dès le VI[e] siècle; « toutefois, l'acceptation universelle du surnom de Chrysostome ne date que du VIII[e] siècle ». Dom CHR. BAUR, *S. Jean Chrysostome et ses œuvres dans l'histoire littéraire*, pp. 58-60. Louvain, 1907.

lique pansait les blessures qu'il était obligé de faire à l'amour-propre de ceux qu'il appelait ses « bien-aimés ».

Jamais la maîtrise de son talent et la plénitude de sa charité ne se manifestèrent comme en 387, lors de l'affaire des statues. Au milieu d'un peuple affolé, il demeura l'appui solide, le guide avisé, relevant les courages, dirigeant les consciences; de ces âmes prostrées, qui auraient pu se perdre en d'inutiles remords ou en des révoltes insensées, il fit surgir des actes de vertu et des conversions durables.

**La consécration épiscopale.**

Pendant douze années, le prêtre Jean continua ce ministère qui lui valut à Antioche une autorité sans égale et, dans tout l'Orient, une juste renommée. Tout portait à croire qu'un jour il remplacerait Flavien sur le siège épiscopal. Aussi, quand le comte d'Orient, Astérius, reçut les lettres impériales lui enjoignant d'envoyer Jean à Constantinople, il usa de ruse, pour ne pas se heurter aux répugnances de l'élu et à l'opposition du peuple. Sous prétexte d'une promenade, il le fit monter en voiture, puis le confia au service public qui rapidement l'amena à destination.

Le peuple et la cour lui firent un accueil empressé. Plusieurs évêques se trouvaient à Constantinople et, parmi eux, Théophile d'Alexandrie. Celui-ci, trompé dans ses espérances, essaya encore d'écarter Jean; mais la volonté arrêtée du ministre Eutrope le fit céder et lui-même dut présider la consécration de l'évêque qu'il regardait déjà comme un adversaire. Dissimulant sa rancune, il attendit l'heure de la vengeance, prêt à aider les événements pour la rendre éclatante. L'origénisme lui fournit l'occasioon désirée.

**L'origénisme.**

Nul écrivain n'avait eu, au IIIe siècle, une notoriété et une influence égales à celles dont jouit Origène. Presque tous ses successeurs dans la direction du Didascalée, Denys, Théognoste, Piérius, continuèrent à enseigner d'après ses méthodes. En dehors d'Alexandrie, Firmilien de Césarée et saint Grégoire le Thaumaturge, qui tous deux l'avaient entendu, restèrent ses disciples fidèles. Mais les théories aventureuses du maître,[1] son allégorisme outrancier provoquèrent une réaction dont Pierre d'Alexandrie (311) et Méthode d'Olympe (311) se firent les rigoureux interprètes. Par contre, vers le même temps, le prêtre Pamphile écrivait une apologie d'Origène, complétée

1. Voir plus haut, p. 172.

par Eusèbe de Césarée. Le péril arien fit abandonner les discussions soulevées autour de la mémoire et des doctrines du maître alexandrin; les plus fermes soutiens de l'orthodoxie, les docteurs les plus illustres du IVe siècle, saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Grégoire de Nysse, Didyme l'Aveugle, continuèrent à utiliser les immenses ressources contenues dans son œuvre, tout en se gardant des erreurs qu'on lui reprochait à juste titre. Les Latins eux-mêmes, Victorin de Pettau, saint Hilaire, saint Eusèbe de Verceil, saint Ambroise, avaient largement puisé dans les commentaires d'Origène sur l'Ecriture; saint Jérôme, au début de sa carrière d'exégète, leur avait fait de notables emprunts et s'était montré prodigue d'éloges envers le grand alexandrin.

Parmi les moines qui peuplaient les déserts d'Egypte et de Palestine, les sentiments sur cette question variaient. Evagre qui, avant de se retirer dans la solitude de Nitrie, avait fréquenté saint Grégoire de Nazianze; Palladius, son disciple, à qui on doit l'*Histoire lausiaque*, et tous ceux qui vivaient sous leur influence n'avaient aucune prévention contre Origène; mais le groupe des pacômiens lui était nettement hostile. A Jérusalem, Rufin d'Aquilée, Mélanie l'ancienne, amis d'Evagre, partageaient ses idées.

**Saint Épiphane.**

De tous les adversaires d'Origène, le plus actif et le plus redoutable était Epiphane, évêque de Chypre. Il était né vers 315-316, en Palestine, à Bezanduc, près d'Eleutheropolis, d'une famille chrétienne. Dès son jeune âge, il se consacra à l'étude des Saintes Lettres et à la pratique de l'ascèse. Un séjour en Egypte lui permit de s'initier aux traditions monastiques de ce pays; il ne revint dans sa patrie que pour fonder un monastère aux environs d'Eleutheropolis. Il avait alors vingt ans. Peu après, il fut ordonné prêtre et chargé du soin spirituel de ses moines. Sa réputation de sainteté et de science était telle que les évêques de Chypre le choisirent comme métropolitain et le consacrèrent évêque de Constantia, l'ancienne Salamine (367). Il donna l'exemple des plus belles vertus : piété, mortification, charité envers les pauvres. Des miracles accomplis à sa prière ajoutèrent à sa renommée, et tel était son ascendant que jamais Valens n'osa rien tenter contre lui. Et cependant il était un défenseur ardent de la foi catholique, un adversaire impétueux de toute doctrine suspecte.

En 374, à la demande de quelques prêtres et laïques de l'église de Syedra, en Pamphylie, il composa un traité intitulé *Ancoratus*; parmi les agitations de l'erreur arienne ou semi-

arienne, il offrait une « ancre » solide pour fixer la vraie foi en la Trinité et spécialement au Saint-Esprit. Mais son ouvrage principal est le *Panarion*, « Boîte à remèdes », catalogue de toutes les hérésies, avec leur réfutation. Il en comptait quatre-vingts et, pour arriver à ce chiffre, qui est celui des concubines dans le *Cantique des Cantiques*, il mentionnait des écoles païennes de philosophie et des sectes juives. Ce travail, composé de 374 à 377, n'est pas sans mérite, surtout en ce qui concerne le IV^e^ siècle. L'auteur qui, d'après saint Jérôme, connaissait cinq langues : le grec, le syriaque, l'hébreu, le copte et quelque peu le latin, y fait preuve d'érudition; mais il manque souvent d'esprit critique et son zèle, dont on ne saurait suspecter la sincérité, l'entraîne parfois à porter des jugements trop sévères. [1]

Dans cette galerie d'hérétiques, il avait fait place à Origène (*Haer.* 64), dont les théories lui paraissaient être la source de presque toutes les erreurs subséquentes. Son grand souci fut désormais de rechercher les traces de cette influence perverse et de les faire disparaître partout où il les rencontrerait. Les droits de la vérité étant, à ses yeux, supérieurs à tous autres, il ne se préoccupait guère, dans son ardeur inquisitoriale, de respecter les limites des diocèses et les justes susceptibilités des évêques. C'est ainsi qu'il intervint d'autorité à Jérusalem en 393.

**Rufin d'Aquilée.**

L'évêque de cette ville était alors Jean, le successeur de saint Cyrille depuis 386. On le savait favorable à Origène et les relations qu'il entretenait avec le moine Rufin l'avaient fortifié dans cette attitude.

Celui-ci, né vers 345 à Concordia, près d'Aquilée, d'une famille chrétienne, avait étudié à Rome où il fit la rencontre de Jérôme et eut avec lui des rapports qui devinrent bientôt de l'intimité. Après avoir mené quelque temps la vie monastique à Aquilée, Rufin partit pour l'Egypte (371). Mélanie, une noble romaine, dont il était le conseiller, l'accompagnait. Pendant plusieurs années, il visita les solitaires de Nitrie, et suivit à Alexandrie les leçons de Didyme l'Aveugle. Son orthodoxie lui valut d'être englobé dans la persécution déchaînée par les ariens. En 377, il quitta l'Egypte et rejoi-

1. On connaît encore d'Epiphane deux traités d'archéologie biblique : *De mensuris et ponderibus* (392) et *De duodecim gemmis* (394) ; ce dernier n'est conservé en entier que dans une version latine. De la correspondance d'Epiphane, il ne reste que deux *lettres* se rapportant aux querelles origénistes; le texte grec en est perdu. MIGNE, P. G., t. XLI-XLIII.

gnit à Jérusalem Mélanie qui, dès 374, était venue fonder un monastère sur le Mont des Oliviers. Lui-même se retira dans une cellule sise non loin de là, partageant son temps entre l'étude, la pratique de l'ascèse et l'exercice de la charité envers les pèlerins. L'évêque Jean, qui avait profité des largesses de Mélanie pour son église, estimait et honorait les deux illustres solitaires. En 390, il conféra le sacerdoce à Rufin.

**Saint Jérôme en Palestine.**

Entre temps, Jérôme, qui avait quitté Rome l'âme ulcérée par les attaques de ses ennemis, reprit le chemin de l'Orient, bien décidé à ne plus reparaître dans cette ville où il avait trop souffert (385). Après une escale en Chypre, où il fut l'hôte d'Epiphane, Jérôme, accompagné de son jeune frère Paulinien et de quelques amis, gagna Antioche. Paula et sa fille Eustochium, avec d'autres moniales venues de Rome, l'y retrouvèrent et tous ensemble partirent pour la Palestine. La visite des Lieux Saints accomplie, la caravane poussa jusqu'en Egypte, parcourut les déserts de Nitrie et s'arrêta quelque temps à Alexandrie, où Jérôme put entendre Didyme et profiter de sa science scripturaire.

Les pieux pèlerins avaient résolu de se fixer à Bethléem : ils y revinrent au cours de l'été 386 et commencèrent la construction de deux grands monastères, un pour les hommes, l'autre pour les femmes, qui ne furent achevés qu'en 389. C'est là que Jérôme reprit dans le calme son activité littéraire et se prépara par l'étude de l'hébreu à ce qui devait être le grand œuvre de sa vie, la traduction et le commentaire de la Bible. [1]

Il interrompit un instant ces travaux pour composer, à la demande de Dexter, préfet du prétoire, un catalogue des écrivains chrétiens (392). Le *De viris illustribus* contient cent

1. A cette période se rattachent la *Vie de Malchus, moine captif,* la traduction du livre de Didyme *Sur le Saint-Esprit,* le *Commentaire de l'Ecclésiaste* et de quelques *Epîtres de saint Paul.* Jérôme, attiré de plus en plus vers l'étude de l'Ancien Testament, était convaincu qu'il fallait le chercher, moins dans les Septante que dans le texte primitif, l'*hebraïca veritas.* Un premier essai en ce sens fut la revision du texte latin, d'après le travail critique opéré par Origène sur les Septante dans les Hexaples. Elle porta sur le *Psautier,* le *Livre de Job,* les *Proverbes,* l'*Ecclésiaste,* le *Cantique des Cantiques,* les *Paralipomènes.* De tout cela, nous ne connaissons que le *Psautier,* dit gallican, parce qu'il fut adopté en Gaule, et le *Livre de Job;* le reste fut dérobé à l'auteur et perdu. Saint Jérôme ne tenta pas de reconstituer l'œuvre disparue; il traduisit directement sur l'hébreu les *Prophètes,* les *Psaumes,* les quatre *Livres des Rois* et *Job,* puis commenta quelques-uns des *Petits Prophètes* et plusieurs *Psaumes.* De la même époque (389-392), datent encore trois traités intéressant la géographie et l'archéologie palestiniennes : *Onomasticon,* *Liber locorum* et *Liber quaestionum hebraïcarum.*

trente-cinq notices, dont la dernière est consacrée à l'auteur lui-même. Dans les premières, il ne fait que reproduire Eusèbe, mais, à partir de la soixante-dix-neuvième, il est plus original et fournit souvent des détails qu'on ne trouve pas ailleurs. Tout au plus peut-on regretter que, en parlant des contemporains, Jérôme se soit trop laissé guider par ses sympathies ou ses antipathies personnelles.

**Jovinien.** Au milieu de ces travaux paisibles, saint Jérôme, malgré son attrait pour la solitude, ne laissait pas de correspondre avec ses amis de Rome. Marcella et d'autres pieuses femmes sollicitaient ses conseils et lui transmettaient les nouvelles de l'Occident. C'est ainsi qu'il connut un petit traité, composé par Jovinien, et dont la diffusion faisait scandale dans les cercles où l'ascétisme était en honneur. L'auteur, un moine qui menait à Rome une vie quelque peu relâchée, y soutenait que le baptême, pourvu qu'on lui restât fidèle, mettait tous les chrétiens, quel que fût leur état, dans une situation égale en mérites. La virginité, la continence n'avaient pas une valeur supérieure à celle du mariage, pas plus que le jeûne ne l'emportait sur le libre usage de la nourriture. Par suite, tous les baptisés pouvaient espérer la même récompense. Incidemment, Jovinien renouvelait au sujet de la Sainte Vierge l'erreur d'Helvidius.

Déjà le pape Sirice à Rome et saint Ambroise à Milan avaient l'un et l'autre condamné ces doctrines (389-390) ; elles n'en continuaient pas moins à se répandre et à battre en brèche les observances monastiques préconisées par saint Jérôme.

Dès qu'il eut pris connaissance du libellé, le solitaire de Bethléem n'hésita pas à rappeler, dans les deux livres *Adversus Jovinianum*, les vrais principes évangéliques. L'œuvre est brillante, érudite et railleuse à souhait. Mais Jérôme, emporté par sa verve, semble parfois dépasser le but et faire le procès du mariage. Excès de langage plutôt qu'erreur doctrinale, mais qui donnait prise à la critique. L'ouvrage s'était rapidement propagé, des copies en nombre circulaient un peu partout et bientôt l'opinion s'étonna des hardiesses de l'auteur. Les adversaires relevaient méchamment les affirmations douteuses, les chrétiens engagés dans l'état de mariage s'inquiétaient; presque tous étaient choqués par des expressions d'un réalisme outré. Pammachius, le gendre de Paula, qui s'était fait le propagandiste de l'ouvrage, sentit le danger et retira de la circulation tous les exemplaires qu'il put rejoindre; en même temps il avertit Jérôme. Celui-ci répondit par une apologie de son travail (*Ep.* 48), où il se défendait de vouloir

condamner le mariage et réclamait les droits d'une libre critique (393).

**L'origénisme en Palestine.** Cette polémique n'était pas encore terminée, que saint Jérôme se trouva engagé dans une autre qui allait être de plus longue durée, et susciterait de violentes passions. Au début de 393, un prêtre, nommé Atarbius, qui était peut-être un émissaire de saint Epiphane, parcourut la Palestine pour y rechercher les traces de l'origénisme. Il se présenta au monastère de Bethléem et sollicita son chef de condamner Origène. Jusque-là, Jérôme avait utilisé sans scrupules les œuvres du grand Alexandrin et n'avait eu pour lui que des éloges; mais il était l'ami d'Epiphane dont il connaissait l'animosité contre Origène, et surtout il voulait sauvegarder son orthodoxie pure de tout soupçon; il souscrivit donc à la condamnation demandée. Par contre, Rufin, qui avait été pressenti aussi, éconduisit l'inquisiteur sans mandat.

Cette différence d'attitude créa entre les deux amis une certaine gêne qui devint bientôt de l'hostilité. Vers Pâques de la même année (393), saint Epiphane vint en Palestine pour visiter ses moines de Bezanduc et s'arrêta à Jérusalem. L'évêque Jean le reçut avec déférence, mais résista à toutes les sommations qui lui furent faites de condamner Origène; c'était moins par attachement à des doctrines fausses que par respect pour une mémoire vénérée. Epiphane ne craignit pas de porter la cause devant le peuple : dans un sermon prononcé en présence de l'évêque de Jérusalem, il fit le procès de l'origénisme et laissa deviner quels étaient ses tenants; Jean crut devoir répliquer en faisant une profession de foi explicite et en signalant à son tour le danger d'anthropomorphisme qui menaçait les adversaires d'Origène. Il n'y eut pas cette fois de rupture officielle; Epiphane se retira à Bethléem, soutenu par saint Jérôme, tandis que Rufin restait fidèle à son évêque.

L'année suivante (394), la situation empira. Epiphane, sans souci des droits de son collègue, de son autorité privée, bouleversait la Palestine. Par ses lettres, il menait ouvertement campagne contre Jean et le traitait d'hérétique; au cours d'un voyage, il déchirait dans une église un voile représentant le Christ, en arguant des prescriptions de l'Ancien Testament; à Bethléem, il conférait de force le sacerdoce au moine Paulinien, le frère de Jérôme, afin qu'il pût assurer le service religieux du monastère, en cas de conflit avec l'évêque. Celui-ci répondit en interdisant l'entrée de l'église de la Nativité à tous ceux qui reconnaîtraient l'ordination

de Paulinien. C'était priver les moines, disciples trop fidèles d'Epiphane, de toute participation au culte, car, à Bethléem, ils n'avaient pas d'autre église à leur usage. L'évêque songea même à provoquer un arrêt d'expulsion contre ces moines perturbateurs qui lui demandaient compte de sa foi et ameutaient le peuple contre son autorité. Finalement, pour mettre un terme à ces querelles, il proposa la médiation de l'évêque d'Alexandrie, Théophile (396).

**Théophile d'Alexandrie.** Ce patriarche, qui avait succédé à Timothée en 385, passait pour un homme instruit, très habile, mais autoritaire, cupide et peu scrupuleux dans le choix des moyens qui l'aideraient à satisfaire ses ambitions. Pourtant, à cette heure, sa réputation n'était pas encore aussi compromise qu'elle le devint plus tard. Il était en bonnes relations avec Jean de Jérusalem et partageait ses idées au sujet d'Origène. Isidore, le prêtre qu'il envoya en Palestine, était un origéniste notoire; aussi sa mission n'eut aucun succès.

Cependant il rapportait à Alexandrie une lettre où l'évêque de Jérusalem faisait l'historique de la querelle et énumérait ses griefs contre les moines; il terminait par une profession de foi très explicite et très orthodoxe. Théophile envoya cette apologie à Rome, où elle fit une impression assez forte pour que Pammachius jugeât utile d'informer Jérôme et de lui demander une réponse. Il n'y manqua pas. Son *Contra Johannem Hierosolymitanum* faisait à la fois le procès de Jean et celui d'Origène. Il mettait l'évêque en demeure de justifier sa foi, en réprouvant l'origénisme, et prenait à son compte l'accusation publique d'hérésie lancée contre lui par Epiphane. (*Contra Joh.*, 4)

En même temps qu'il écrivait à Rome, Théophile avait rédigé une lettre à l'adresse des moines palestiniens, pour les inviter à la concorde. Jérôme, dans sa réponse, tout en défendant sa propre cause, se montrait disposé à la paix, si ses adversaires s'y prêtaient. (*Ep.* 82) Bientôt, en effet (397), on apprit la réconciliation de Jérôme avec Jean et Rufin. Elle était sincère, on ne peut en douter, mais elle ne fut guère durable.

**Reprise de la querelle en Occident.** Rufin, pour des motifs qui nous sont inconnus, avait, en 397, regagné l'Occident et s'était fixé à Rome. Autant que ses mérites, la noble amitié qui le liait à sainte Mélanie facilita ses relations avec quelques membres de l'aristocratie, faisant profession de piété. Un certain Macaire, ancien vicaire du préfet, préoccupé de réfuter l'astrologie, aimait à le consulter

dans ses embarras. Rufin l'assura que la lecture d'Origène lui serait d'un grand secours, et, pour le convaincre, traduisit à son intention l'*Apologie* de Pamphile. Il ne lui échappait pas qu'on pouvait trouver dans les œuvres du maître « certaines affirmations étrangères ou même contraires à la règle de foi catholique »; mais lui-même, loin de les admettre, les réfutait et les condamnait. En outre, Rufin, avec plus de bienveillance que de sens critique, expliquait leur présence par des interpolations dues aux hérétiques. (*Praefat. in Apol. S. Pamphili; De adulteratione libr. Orig.*)

Sur les instances de Macaire, il traduisit donc le *Livre des Principes;* mais, fidèle aux règles qu'il avait précédemment posées, il retrancha ce qui, d'après lui, avait été introduit par la malice hérétique et compléta par des passages empruntés à d'autres ouvrages de l'auteur, ce qui pouvait paraître obscur. (*Prolog. in Libros Periarchon.*) Soit prudence exagérée, soit habileté perfide, a-t-on dit, Rufin se donnait comme le continuateur de Jérôme, qui jadis avait traduit plusieurs traités d'Origène et l'avait couvert de louanges.

Sitôt paru, l'ouvrage fit sensation à Rome, surtout dans les milieux dévoués à Jérôme. Deux de ses amis, Pammachius et Océanus, le mirent au courant. Ils se scandalisaient que Rufin ait rappelé les travaux passés de Jérôme, « insinuant par là de façon détournée, disaient-ils, que tu as sur ce sujet les mêmes sentiments. Lave-toi donc de tout soupçon et convainc celui qui t'accuse; si tu te tais, tu paraîtras consentir ». (*Ep.* 83) Ils lui demandaient en outre une traduction fidèle du livre des *Principes*, qui fît voir comment Rufin l'avait falsifié en l'édulcorant (398).

L'intervention de Pammachius n'était pas heureuse : elle mettait Jérôme dans l'embarras, comme en témoignent ses lettres de cette époque. (*Ep.* 81, 84, 85)[1] D'une part, il lui répugnait de rompre une amitié récemment retrouvée; d'autre part, il ne pouvait laisser suspecter son orthodoxie. Sans ces discussions qui l'obligeaient à prendre nettement parti, il eût été moins sévère pour Origène; il ne répouvait pas toutes ses œuvres, déclarait-il à Paulin de Nole, mais se contentait de répudier ses fausses doctrines. (*Ep.* 85, 4) Néanmoins, puisque

1. « Voilà, frères très aimés, ce que j'ai dicté rapidement en réponse à votre lettre. Il m'a fallu faire effort pour écrire contre celui dont j'ai autrefois loué le génie; mais j'ai préféré mettre en péril ma réputation plutôt que ma foi. Mes amis m'ont placé en telle situation que, si je me tais, je parais coupable, si je parle, je suis jugé hostile; des deux côtés, dure condition; mais je choisirai le moindre mal : une brouille peut être réparée, le blasphème ne mérite aucun pardon. » (*Ep.* 84, 15)

de Rome on le pressait de parer à un danger qui menaçait les âmes, il traduisit littéralement le livre des *Principes* et l'envoya à Pammachius avec une lettre où il répondait à la préface de Rufin (399). En même temps, il écrivait à ce dernier en termes très mesurés et d'intention pacifique.

Ses amis de Rome trouvèrent ce message trop conciliant et prirent sur eux de le retenir, tandis qu'ils répandaient largement la réponse à Pammachius, qui contenait l'apologie de Jérôme. Là, malgré une certaine modération voulue, l'auteur s'échappait parfois en reproches virulents; il parlait « d'hérésie », de « mensonge », de « duplicité », de « parjure ». Rufin, qui aurait pu être touché de la réserve gardée par Jérôme dans la lettre qu'il lui destinait, ne connut que l'apologie, dont le ton était plus offensant. Il résolut d'y répondre. A ce moment, il était à Aquilée, auprès de l'évêque Chromatius.

A Rome, les amis de Jérôme continuaient à mener campagne pour obtenir une condamnation de l'origénisme; le pape Sirice n'y avait jamais consenti; mais son successeur Anastase (déc. 399-402) s'y montra plus disposé. Une lettre de Théophile d'Alexandrie, qui avait changé d'attitude, l'y encourageait. Vers le milieu de l'an 400, il proscrivit des propositions extraites des œuvres d'Origène et demanda à l'évêque de Milan de prendre une pareille décision. Simplicien mourut (15 août 400) avant d'avoir pu rien faire, mais son successeur Venerius, ainsi que Chromatius d'Aquilée, s'associèrent à la condamnation portée à Rome.

Rufin cependant travaillait à son *Apologie*, en réponse à la lettre adressée par Jérôme à Pammachius. Elle parut en 401. L'auteur y justifiait sa foi et sa méthode de travail, puis soutenait que, en raison des éloges décernés à Origène plus fréquemment qu'il ne le dit, en raison du profit qu'il a retiré de la lecture de ses ouvrages, son adversaire aurait pu être plus discret dans ses attaques. Des fragments de l'*Apologie* ne tardèrent pas à prendre le chemin de Bethléem; Jérôme répliqua et, cette fois, sans garder aucun ménagement. Rufin blessé menaça des tribunaux, ce qui lui attira une nouvelle riposte où tous les anciens griefs étaient rappelés avec une ironie cinglante. Jérôme terminait par ces mots : « Si tu désires la paix, dépose les armes. Je puis accepter les bons procédés, je ne crains pas les menaces. Qu'une même foi nous unisse, aussitôt la paix suivra. » (*Contra Ruf.*, III, 44)

Rufin, conseillé en ce sens par Chromatius, garda le silence et vécut désormais, à Aquilée, dans une paisible et

studieuse retraite. Il composa quelques ouvrages [1] et s'occupa surtout de traductions [2]. Lorsque les Wisigoths menacèrent Aquilée (407), Rufin se réfugia à Terracine, puis en Sicile (409). Il mourut à Messine l'année suivante, ayant conservé jusqu'au dernier jour l'amitié d'illustres et saints personnages : Augustin d'Hippone, Paulin de Nole, Chromatius d'Aquilée.

Dans la controverse qui les mit aux prises, saint Jérôme avait sur Rufin l'incontestable avantage de défendre la vraie foi compromise par Origène; les talents du reste n'étaient pas égaux. Même en admettant que sa doctrine personnelle demeurât orthodoxe et que ses intentions fussent droites, le pâle écrivain qui plaidait la cause d'Origène devait être abattu sous les coups de l'impétueux et brillant polémiste qu'était son adversaire. Aussi la mémoire de Rufin a souffert de cet échec[3]; mais il est pénible d'entendre Jérôme le poursuivre de ses sarcasmes jusque dans la mort : « Le scorpion, écrit-il, est écrasé sous la terre de Trinacrie, entre Encélade et Porphyrion; l'hydre aux multiples têtes a cessé de siffler contre nous. » (*Comm. in Ezech., Praef.*)

**Reprise de la querelle en Orient.**

L'Occident, malgré les condamnations portées par Anastase, ne prêtait qu'une médiocre attention à ces problèmes, et Rufin pouvait, sans être inquiété, continuer à traduire de nombreuses homélies d'Origène. Par contre, en Egypte et en Palestine, la lutte devenait plus ardente et plus passionnée que jamais.

Théophile d'Alexandrie, au début de la querelle, n'avait témoigné aucune hostilité contre Origène et, dans la Lettre pascale de 399, s'était prononcé nettement contre l'anthropomorphisme. Or des moines de Nitrie en grand nombre, prenant à la lettre les paroles de l'Ecriture, attribuaient couramment

1. Après avoir traduit les neuf livres de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, Rufin en ajouta deux autres de sa composition (403), qui vont de 324 à la mort de Théodose (395). On lui doit encore le *Commentarius in symbolum apostolorum* (404) et le *De benedictionibus patriarcharum* (406-407). Il ne reste rien de sa correspondance. MIGNE, P. L., t. XXI.

2. En dehors du livre *Des Principes* et de l'*Apologie* de Pamphile, il avait déjà donné au public latin les *Règles monastiques* (393) et huit *sermons* (399-400) de saint Basile, neuf *sermons* de saint Grégoire de Nazianze (399-400), plusieurs recueils de *Sentences* d'Evagre le Pontique (400-401). Il y ajouta, après 403, l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, l'*Histoire des Moines* qu'on attribue à l'archidiacre Timothée d'Alexandrie; d'Origène encore les commentaires sur l'*Epitre aux Romains* (404), sur le *Cantique des Cantiques* et environ cent-vingt *homélies*.

3. Parmi les auteurs récents qui ont traité de ces controverses, J. BROCHET (*Saint Jérôme et ses ennemis*. Paris, 1905) est sévère pour Rufin, tandis que F. CAVALLERA (*Saint Jérôme. Sa vie, son œuvre*. Louvain-Paris, 1922) essaie de le réhabiliter.

à Dieu des yeux, un visage, des mains. Blessés dans leurs convictions, il firent une descente tumultueuse à Alexandrie et menacèrent le patriarche. Celui-ci se tira d'embarras par quelques paroles équivoques et promit de rejeter Origène, dont les théories allaient à l'encontre de l'anthropomorphisme. L'incident était réglé et les choses en seraient restées là, dit Sozomène, si Théophile, pour satisfaire des haines personnelles, n'avait repris la question. (H. E., VIII, 12)

Il venait de se brouiller avec le prêtre Isidore qui, jusque-là, avait été son homme de confiance et entre ses mains un instrument docile. Disgracié, excommunié, Isidore chercha un refuge auprès des moines de Scété et fut bien accueilli, surtout par quatre d'entre eux, frères par la nature et par la profession et que, en raison de leur grande taille, on appelait « les Longs Frères ». Ils étaient renommés pour leur science, autant que pour leur vertu, et le patriarche avait toujours entretenu avec eux de bonnes relations; il en avait même consacré un, Dioscore, évêque d'Hermopolis.

Les Longs Frères crurent donc pouvoir plaider auprès de Théophile la cause d'Isidore, et tenter une réconciliation. Non seulement ils n'aboutirent pas, mais leur démarche déchaîna contre eux la haine du terrible prélat. Pour les abattre et leur enlever l'appui des autres moines, il les accusa d'origénisme. Aussitôt, tout le désert entra en effervescence; « on appelait origénistes ceux qui déclaraient Dieu incorporel, ceux qui étaient d'un sentiment contraire étaient nommés anthropomorphites », et les deux partis se déchiraient à belles dents. (SOCRATE, H. E., VI, 7; SOZOMÈNE, H. E., VIII, 12.)

Une fois entré par politique dans le mouvement antiorigéniste, Théophile en prit la direction, c'était dans son tempérament, et mena l'affaire avec vigueur. Sous sa conduite, une véritable expédition partit pour la région de Nitrie, afin de s'emparer des moines récalcitrants et, au besoin, les mettre à mort. Les Longs Frères et leurs partisans n'échappèrent à la vengeance du patriarche que par la fuite. Un concile tenu à Alexandrie (400) condamna leur doctrine, et des lettres annoncèrent ce succès à Rome, en Palestine, en Chypre et ailleurs. Saint Epiphane et saint Jérôme, autrefois en délicatesse avec le patriarche, n'eurent pour lui que des éloges. « Que le monde entier exulte, lui écrivait saint Jérôme, et se glorifie de tes victoires; que la foule des peuples en liesse contemple l'étendard de la croix dressé à Alexandrie et les trophées remportés sur l'hérésie... Nous regrettions ta trop longue patience..., mais, comme je vois, tu n'as retenu ta

main si longtemps et tu n'as ménagé tes coups que pour frapper plus fort. » (*Ep.* 86; *cf.* 88, 91)

Une centaine de moines fugitifs, avec les Longs Frères et le prêtre Isidore, s'étaient réfugiés en Palestine. Théophile les y poursuivit, excitant par ses lettres les évêques de Palestine et ceux de Chypre à extirper toute trace d'origénisme (S. Jérome, *Ep.* 92). Epiphane, dans sa joie, rendit grâces à Dieu « de l'insigne faveur accordée à ses derniers jours, en voyant qu'il a toujours proclamé obtenir l'approbation d'un si grand pontife ». (S. Jérome, *Ep.* 91) Les évêques palestiniens furent plus réservés dans leur réponse. L'origénisme n'existait pas dans leurs diocèses, disaient-ils; cependant ils veilleront à ce que les personnes excommuniées par le patriarche ne soient pas reçues dans leurs églises. (S. Jérome, *Ep.* 93)

Les Longs Frères ne se résignèrent pas à cet ostracisme. Ils résolurent donc de porter leur cause à Constantinople, espérant que l'influence de l'évêque Jean et peut-être l'appui de la cour leur feraient rendre justice (401). Saint Jean Chrysostome les accueillit avec charité, leur permit de prendre part aux prières faites dans les églises, mais sans les admettre à la communion. Il tenta même une démarche en leur faveur auprès de Théophile; loin de se laisser fléchir, le patriarche d'Alexandrie « machina tout un plan qui lui permettrait, non seulement de se venger des Longs Frères et d'Isidore, mais d'expulser Jean de son siège ». (Socrate, H. E., VI, 9; Sozomène, H. E., VIII, 13)

## BIBLIOGRAPHIE

A. Puech, *Saint Jean Chrysostome. (Les Saints.)* Paris, 1900.
J. Brochet, *Saint Jérôme et ses ennemis.* Paris, 1906.
*F. Cavallera, *Saint Jérôme. Sa vie et son œuvre.* 2 vol. Louvain-Paris, 1922.

## CHAPITRE XXXVIII

## SAINT JEAN CHRYSOSTOME

**Son caractère.** Dans son fameux traité *Sur le Sacerdoce,* rédigé vers 385, saint Jean Chrysostome traçait le portrait idéal de l'évêque. « Il doit être sérieux, mais sans hauteur; imposant, mais aimable; ferme dans le commandement, mais affable; intègre, mais serviable; humble, mais sans bassesse; énergique, mais doux, afin qu'il puisse aisément écarter les obstacles qui surgissent, promouvoir en toute liberté, malgré l'universelle contradiction, quiconque le mérite et, au contraire, avec la même autorité, rejeter, malgré l'unanimité des suffrages, quiconque est indigne; il lui faut ne considérer que l'édification de l'Eglise et ne rien faire par hostilité ou par faveur. » (*De sacerdotio,* III, 16)

Ce programme, le prêtre d'Antioche, devenu presque malgré lui évêque de Constantinople, l'a réalisé dans la mesure où la faiblesse humaine le permet, et avec les nuances de son propre tempérament. Saint Jean Chrysostome n'était pas seulement un admirable orateur, dont le verbe imagé, la phrase limpide, l'ardeur passionnée, faite de tendresse et d'intrépidité, l'action véhémente pouvaient émouvoir les foules; il était avant tout un homme de caractère; sa grande puissance venait d'une vie pure et désintéressée, d'une continuelle fidélité à l'appel du devoir, dût-il se heurter aux préjugés de la foule et aux colères des puissants.

Socrate, qui ne l'aimait guère, parle de son « arrogance », de son « acrimonie », de ses « excès de langage » (H. E. VI, 3); il serait plus juste de reconnaître dans certaines sévérités d'attitude et de parole le véridique témoignage d'une conscience rigide, que rien ne pouvait faire plier, sinon la miséricorde envers les pauvres et les faibles.

**Le réformateur.** Dès son arrivée, saint Jean Chrysostome fit acte de réformateur. Sous le pontificat du vieux et pacifique Nectaire, bien des abus s'étaient introduits, jusque dans le sanctuaire, et le catholicisme triomphant n'avait guéri qu'imparfaitement le peuple chrétien des vices hérités du paganisme. Les clercs, en grand nombre, menaient une vie relâchée, et les biens de l'église, au lieu de subvenir aux nécessités des miséreux, servaient parfois à entretenir le luxe et les plaisirs de leurs administrateurs infidèles. Les vierges chrétiennes, les veuves ne gardaient pas toujours la retenue et la dignité de mœurs conformes à leur état. Sans crainte du scandale, l'évêque dénonça les abus;[1] interdit la cohabitation des clercs et des femmes pieuses qui les servaient; recommanda la simplicité dans les repas et dans le vêtement; réprima les visites inutiles et toutes les fréquentations mondaines, qui donnaient aux ministres de l'autel l'apparence de courtisans et de parasites. Les plus coupables, les incorrigibles furent destitués.

L'administration des œuvres fut examinée avec soin et le gaspillage refréné; les hospices réorganisés reçurent des intendants probes et charitables, qui pourvoiraient aux vrais besoins des malades, des pauvres et des voyageurs.

Saint Jean Chrysostome tenait en particulière estime l'état monastique; il en avait pratiqué les observances et s'était fait son défenseur. Mais, autant il honorait les vrais ascètes, ceux qui restaient fidèles à leurs devoirs en se sanctifiant dans la solitude des monastères, autant il se montrait implacable envers ces vagabonds hypocrites et paresseux qui, sous un habit de pénitence, exploitaient la charité publique et se mêlaient à toutes les intrigues ecclésiastiques.

**Le prédicateur.** Les besoins spirituels de son peuple ne le préoccupaient pas moins. S'il le mettait en garde contre les fausses doctrines, en combattant les restes de l'arianisme, il visait en même temps à lui faire pratiquer la vertu. Il suffit de parcourir les *Homélies sur l'épître aux Hébreux*, qu'il prononça à cette époque, pour voir avec quelle liberté apostolique il dénonçait et pourchassait le vice sous toutes ses formes : envie, colère, médisance, calomnie, gourmandise, luxure, superstitions.

En 399, à peine délivré des craintes suscitées par un ter-

1. *Adversus eos qui apud se habent virgines subintroductas* et *Quod regulares feminae viris cohabitare non debeant*. Ces deux écrits datent de 397.

rible ouragan qui avait dévasté la contrée, un Vendredi et un Samedi Saints, le peuple, en masse, avait couru aux jeux du cirque et au théâtre. L'évêque protesta avec indignation contre un pareil scandale et dépeignit hardiment les dangers de ces spectacles où « les jeunes gens viennent perdre leur jeunesse et les vieillards déshonorer leurs cheveux blancs ». (*Contra circenses ludos et theatra*) Un autre jour, il blâmait des coutumes d'origine païenne et contraires à l'esprit de l'Eglise, telles que l'emploi, dans les funérailles, de pleureuses à gage. Mais, plus que toute autre passion, l'avarice provoquait ses attaques, car il voyait en elle la racine de tous les vices. Sans cesse, dans ses discours, il revenait sur ces fortunes, souvent mal acquises, toujours dangereuses, quand elles ne se répandent pas en charitables largesses. Il raillait sans pitié les soucis qu'elles causent, les cupidités qu'elles suscitent, le luxe provocant qu'elles alimentent. Cortèges d'esclaves, bijoux précieux, vêtements tissus d'or, vain étalage, disait-il, qui corrompt la vertu ou du moins ne la soutient jamais. Ce qui importe, c'est d'apprécier les biens éternels, les seuls qui ne trompent pas, de se contenter du sort fixé par Dieu, de faire pénitence, d'accomplir de bonnes œuvres et, quand on le peut, de distribuer de larges aumônes, sans trop se soucier de savoir si les bénéficiaires en sont dignes.

**Vie personnelle.** Saint Jean Chrysostome ne se contentait pas d'instruire : il donnait l'exemple des vertus qu'il recommandait. Sa vie était très retirée; le meilleur de son temps était consacré à l'étude des Saintes Lettres, des épîtres de saint Paul surtout. Il mettait à ce travail une telle application que, souvent, il oubliait de prendre le peu de nourriture qu'il s'accordait.

Le train de la maison épiscopale avait été ramené à une extrême simplicité et tout le superflu passait aux hospices et aux hôpitaux. L'évêque s'interdisait d'accepter des invitations, de prendre part à des banquets; lui-même ne recevait jamais à sa table, ne voulant pas faire un choix parmi tant d'illustres personnages de la capitale et regardant les dépenses de cette sorte et comme prises sur le bien des pauvres. Du reste, sa santé fort précaire, diverses infirmités, notamment une maladie d'estomac, le mettaient à un régime fort strict; afin de n'incommoder personne par ses propres souffrances, il mangeait seul et de façon très frugale. Cet isolement lui fut reproché : on voulut y voir de la bizarrerie et de l'orgueil, un manque d'égards pour son clergé et l'abandon des devoirs de l'hospitalité.

Ces griefs n'avaient aucun fondement, mais ils témoignaient de la mauvaise humeur provoquée, dans quelques milieux, par les réformes de l'évêque. Clercs indisciplinés, moines vagabonds, riches suspects, grandes dames frivoles et vaniteuses, tous ceux dont les habitudes anciennes avaient été bouleversées, dont les vices avaient été censurés avec une liberté toute apostolique, formaient une coterie malveillante, prête à suivre dans la lutte le chef assez habile et assez fort pour la débarrasser de ce gêneur.

**L'évêque et la cour.** La cour cependant demeurait en bons termes avec l'évêque qu'elle avait choisi. Lorsque le ministre Eutrope, grisé par ses succès antérieurs, voulut violenter la fortune en se faisant nommer consul, l'opinion ne put admettre qu'un ancien esclave, un eunuque, obtînt une dignité illustrée par les plus hauts mérites. Tous ceux qui le jalousaient profitèrent des circonstances pour l'abattre. En leur nom, Gaïnas, chef des auxiliaires goths, réclama sa tête. Le faible Arcadius céda devant des injonctions accompagnées de menaces. Eutrope, traqué, se réfugia dans une église, invoquant le droit d'asile, qu'au temps de sa puissance il avait voulu supprimer. Saint Jean Chrysostome l'accueillit et le protégea; dans un discours émouvant, il tenta d'apitoyer le peuple sur cette disgrâce, et d'arracher le fugitif à la mort. Mais, quelques jours plus tard, Eutrope, ayant quitté librement l'église, fut arrêté, banni en Chypre, d'où on le tira pour le faire décapiter. Gaïnas exigeait encore d'autres victimes, parmi lesquelles les consulaires Aurélien et Saturnin; l'évêque, député par la cour, eut assez d'ascendant sur le chef arien pour le calmer (400).

**Intervention en Asie.** Cette affaire terminée, saint Jean Chrysostome, sur les instances de quelques évêques d'Asie, dut s'occuper des églises de ce pays. L'évêque d'Ephèse, Antonin, avait été accusé de simonie et de plusieurs autres crimes; il mourut avant que le procès engagé ait abouti à une sentence (fin 400). La situation n'en restait pas moins délicate; les abus subsistaient et la perspective d'une élection au siège vacant aiguillonnait des ambitions suspectes. On fit de nouveau appel au patriarche de Constantinople qui, malgré les rigueurs de l'hiver, n'hésita pas à se rendre sur place. Soixante-dix évêques environ le rejoignirent à Ephèse. Ils examinèrent la cause : les accusations portées contre Antonin et quelques autres n'étaient que trop fondées. En conséquence, le synode déposa plusieurs évêques

coupables et les remplaça par des hommes vertueux et savants; Héraclide fut élu pour succéder à Antonin sur le siège d'Ephèse. Après quoi, Jean rentra à Constantinople (401) : le voyage avait duré plus de cent jours. (PALLADE, *Dialog.*, 13-14)

**Premières intrigues.**

Ses ennemis profitèrent de cette absence pour intriguer contre lui, et réunir dans une action commune tous les mécontents et tous les ambitieux. Parmi ces derniers, on citait quelques évêques orientaux, qui séjournaient plus volontiers dans la capitale que dans leurs diocèses. Sévérien de Gabala et Antiochus de Ptolémaïs, venus tous deux à Constantinople pour y chercher des succès d'éloquence et, peut-être aussi, des profits plus tangibles, menaient le branle avec Acace de Bérée, un homme pieux, mais susceptible, ayant plus de zèle que de jugement.

Sévérien, dans ses menées sournoises, s'était heurté au diacre Sérapion, l'homme de confiance du patriarche. Celui-ci, mis au courant dès son retour, exigea l'éloignement de Sévérien, qui se retira à Chalcédoine. Mais l'impératrice intervint en sa faveur et obtint une réconciliation. Cette démarche put faire croire qu'Eudoxie n'était plus insensible aux calomnies lancées contre le grand évêque dont elle avait protégé les débuts. Elle-même, devenue après la chute d'Eutrope le véritable chef de l'Empire, ne cherchait-elle pas, sans peut-être en avoir pleine conscience, à amoindrir une autorité déjà trop populaire et qui, dans sa religieuse intransigeance, pouvait un jour entrer en conflit avec la sienne? En tout cas, les ennemis de l'évêque ne manquèrent pas d'entretenir chez l'impératrice une défiance qui bientôt se tournerait en hostilité ouverte.

**Saint Épiphane à Constantinople.**

Sur ces entrefaites, les Longs Frères arrivèrent à Constantinople (401). La démarche pacifique tentée par Jean auprès de Théophile n'ayant pas abouti, les moines persécutés portèrent leurs doléances devant le pouvoir impérial; non contents de se défendre, ils accusaient Théophile et réclamaient sa mise en jugement. Eudoxie prit leur cause en mains et fit citer l'évêque d'Alexandrie. Il ne se hâta pas de répondre à cette convocation, mais mit toute son énergie et toute son habileté à dresser un plan dont la réalisation causerait la perte de ses adversaires et, en même temps, celle de l'évêque de Constantinople.

Ses vieilles rancunes allaient enfin pouvoir se manifester! Il le dénonça comme origéniste : n'était-il pas le protecteur des Longs Frères? L'accusation était absurde : nul moins que Jean n'avait été mêlé à ces querelles et l'éducation reçue à Antioche le gardait de tout allégorisme; mais elle était dangereuse, à cette époque. Théophile, pour lui donner du crédit, la fit passer par saint Epiphane. Le vieil évêque de Salamine, toujours plein d'ardeur quand il s'agissait de combattre une hérésie, l'origénisme surtout, accepta, malgré ses quatre-vingt-dix ans, de partir pour Constantinople.

A peine débarqué, il tint une assemblée et ordonna un diacre. Jean négligeant cette injure faite à son autorité, l'invita néanmoins à descendre dans sa maison; mais Epiphane refusa, ne voulant avoir aucune relation avec lui, tant qu'il n'aurait pas chassé les Longs Frères et souscrit à la condamnation d'Origène. Saint Jean Chrysostome ayant répondu qu'il attendrait les décisions d'un concile, Epiphane ne vit là qu'une preuve de sa complicité avec les origénistes et s'engagea plus étroitement dans le parti hostile au patriarche. Il était même décidé à l'excommunier, devant tout le peuple, au cours d'une cérémonie qui se tiendrait dans l'église des Apôtres.

Mais, comme il s'y rendait, Sérapion, parlant au nom de son évêque, lui rappela les canons qu'il avait transgressés, et lui fit sentir l'énormité de l'acte qu'il allait poser; en même temps, il l'avertit que le peuple, tout dévoué à son pasteur, pourrait lui faire un mauvais parti. Epiphane, comprenant enfin qu'il était engagé dans une vilaine affaire, se retira. Peu après, il reprit le bateau qui devait le ramener en Chypre; mais il mourut en cours de route (403). (Socrate, H. E., VI, 12, 14; Sozomène, H. E., VIII, 14-15)

**Arrivée de Théophile.**

De loin, Théophile surveillait les événements et ses émissaires le renseignaient sur l'état de l'opinion à Constantinople. Malgré l'échec de la mission confiée à saint Epiphane, les circonstances lui devenaient plus favorables. Récemment, saint Jean Chrysostome, dans un sermon, avait fait, avec sa véhémence habituelle, le procès des femmes riches et vaniteuses, plus préoccupées de toilettes que de vertus. Le thème n'était pas nouveau dans la prédication de l'évêque, mais la malveillance affecta d'y voir une allusion directe à l'impératrice, et Eudoxie, qui maintenant se laissait convaincre des mauvaises intentions de Jean, se plaignit de l'outrage fait à son impériale majesté. (Socrate, H. E., VI, 15)

Théophile jugea que l'heure d'agir était arrivée. Il partit

donc aussitôt pour Constantinople, non dans l'attitude d'un accusé, mais avec l'appareil d'un juge : toute une troupe d'évêques à sa dévotion l'accompagnait en vue du concile qui déposerait Jean. Nul n'ignorait dans la capitale ses projets hostiles; aussi les clercs n'osèrent-ils se porter à sa rencontre, seuls les matelots égyptiens de la flotte annonaire lui firent une ovation.

La cabale avait maintenant un chef décidé et qu'aucun scrupule n'arrêterait. Autour de lui se rangèrent les évêques Acace, Antiochus et Sévérien, les asiates déposés, quelques prêtres et diacres exclus pour leurs crimes, des clercs, des fonctionnaires gagnés par ses promesses, ses libéralités, ses dîners fastueux. Des mondaines rancunières attisaient les haines et soutenaient le parti de leur influence et de leur argent. (SOCRATE, H. E., VI, 15; SOZOMÈNE, H. E., VIII, 16-17; PALLADE, *Dial.*, 8)

Jean n'avait pas laissé d'offrir l'hospitalité au patriarche d'Alexandrie; mais Théophile refusa avec hauteur, déclarant ne vouloir aucune communication avec un évêque suspect d'hérésie; il vint s'installer dans le palais impérial de Placidia, où il serait plus libre de poursuivre ses intrigues. Elles faillirent être brusquement interrompues, ses accusateurs ayant fait de nouvelles instances auprès de l'empereur, pour qu'on instruisît sa cause. Arcadius manda Jean au palais et le chargea d'informer sur les crimes reprochés à Théophile : violences, meurtres, et le reste. L'évêque de Constantinople s'en défendit, arguant que, d'après les canons, ces affaires ressortissaient à la province ecclésiastique de l'accusé, comme le lui avait d'ailleurs rappelé Théophile, à propos des Longs Frères. (*Ep. 1 ad Innocent.*)

**Conciliabule du Chêne.**

Le patriarche égyptien, ainsi tranquillisé, ne garda pas la même réserve. Sur sa demande, deux diacres déposés, l'un pour adultère, l'autre pour homicide, avaient rédigé un acte d'accusation contre leur évêque; des palatins avaient été gagnés à prix d'or; trente-cinq évêques, dont vingt-neuf égyptiens, étaient disposés à former avec lui un semblant de synode, dont les décisions étaient prises d'avance. Par crainte du peuple, ils n'osèrent pas le tenir à Constantinople; la réunion eut lieu près de Chalcédoine, dans la villa dite « du Chêne ».

Les chefs d'accusation étaient nombreux; aucun n'était fondé; plusieurs étaient ridicules. L'assemblée néanmoins en fit grand cas. Le moine Isaac, un brouillon, en ajouta d'autres de même valeur, qui furent complétés par les dépositions de

quelques clercs appelés à cet effet. Après quoi, on cita Jean devant ce prétendu tribunal. Il répondit être prêt à se présenter et à laisser discuter ses actes, si on écartait du nombre des juges ceux qui étaient ses ennemis déclarés. A Constantinople, quarante évêques, jadis convoqués pour décider sur le cas de Théophile, lui restaient fidèles et dévoués. Par l'intermédiaire de trois des leurs, ils firent porter au conciliabule des remontrances sévères. Pourquoi diviser l'Eglise, au mépris des canons de Nicée; pourquoi Théophile, avant de s'établir juge, ne s'est-il purgé des soixante-dix accusations portées contre lui; pourquoi une minorité de trente-six évêques veut-elle l'emporter sur eux, qui sont quarante; pourquoi Théophile oublie-t-il sa propre lettre dans laquelle il rappelait à Jean qu'une cause ecclésiastique doit être traitée par les évêques de la province? Rien n'y fit. De nouvelles citations furent faites à Jean; la cour donna des ordres dans le même sens; il persista dans son attitude première. En conséquence, le conciliabule du Chêne le déclara déposé de sa charge, et fit part de cette décision au clergé de Constantinople et à l'empereur (automne 403). Arcadius confirma la sentence et prit des mesures pour envoyer l'évêque en exil. (PALLADE, *Dialog.*, 8)

**Le premier exil.**

La nouvelle de la condamnation et des suites qu'elle comportait parvint le soir à Constantinople. En un instant toute la ville fut en tumulte; le peuple, à grands cris, réclamait contre une pareille iniquité. La multitude envahit l'église et, toute la nuit, veilla sur son évêque, prête à le défendre contre la police chargée de l'arrêter. Jean ne put faire autrement que d'adresser la parole à cette foule avide de l'entendre encore et résolue à le garder. Il la rassura en proclamant l'invincibilité de l'Eglise et l'immuable fidélité de son amour. « La distance peut nous séparer, disait-il, mais la charité nous unit; la mort même ne peut rompre ce lien. Si mon corps meurt, mon âme vivra et se souviendra de mon peuple. Vous êtes ma famille, comment pourrais-je vous oublier? Vous êtes ma famille, vous êtes ma vie, vous êtes ma gloire, vos progrès sont mon triomphe; de sorte que ma vie est comme un trésor que je vous ai confié. Je suis prêt à verser mon sang des milliers de fois pour vous... Je suis persécuté parce que je vous aime, parce que je n'omets rien pour vous garder en sécurité, pour qu'un étranger ne s'introduise pas dans le bercail, pour que le troupeau demeure intact... Depuis plusieurs jours, vous veillez et rien n'a pu fléchir votre endurance, ni la longueur

du temps, ni les craintes, ni les menaces. Vous avez montré la noblesse de votre âme; que dis-je, vous vous êtes montrés tels que je vous ai toujours souhaités; méprisant les intérêts séculiers, vous avez dit adieu à la terre pour gagner le ciel, vous vous êtes dégagés des liens du corps, pour atteindre à la philosophie bienheureuse. Tout cela c'est ma couronne, ma consolation, ma douceur, ma vie, l'assurance de mon immortalité. » (*Hom. ante exilium*, 3)

De telles paroles, tout en consolant, faisaient sentir plus vivement l'immensité de la perte qu'on allait éprouver. Aussi l'effervescence, loin de se calmer, grandissait au point qu'on pût craindre une révolution. Pour l'éviter, Jean se sacrifia. Le troisième jour, vers midi, à l'insu des fidèles, il se livra à la police qui le fit embarquer en hâte et le transporta à Prénète, en Bithynie.

**Retour de l'exil.**

Cet exil ne fut pas de longue durée. Le peuple n'en avait pas pris son parti et l'animosité contre le concile, contre l'empereur même, allait croissant. La rentrée de Théophile à Constantinople, le discours prononcé par Sévérien pour justifier la sentence parurent des provocations auxquelles la foule répondit par des injures et des menaces. La cour était inquiète, hésitante. Un accident survenu dans l'appartement impérial, dit mystérieusement Pallade (*Dialog.* 9), un tremblement de terre, affirme Théodoret (H. E., V, 34), terrifia Eudoxie. Vite un eunuque fut dépêché à Prénète, avec des lettres où l'impératrice protestait qu'elle n'était pour rien dans l'affaire; il devait ramener Jean. La nouvelle à peine connue, la foule en masse se porta à la rencontre du proscrit; des barques pavoisées et illuminées lui firent cortège sur la Propontide. Mais l'évêque ne voulait rentrer que réhabilité : un synode l'avait déposé, un autre synode devait le rétablir dans sa charge; provisoirement, il resta hors de la ville.

La foule, qui ne s'embarrassait pas de droit canon, s'impatientait de ces retards et redevenait houleuse et menaçante. Jean céda. Un cortège triomphal le conduisit à l'église des Saints-Apôtres et, sur les instances de son peuple avide de l'entendre, il remonta dans sa chaire et prononça un discours qui était un hymne d'actions de grâces à Dieu et de reconnaissance à ses ouailles. Le lendemain, il reprit la parole et traita sans ménagements ses adversaires, qu'il comparait au pharaon enlevant Sara à son époux. (*Gen.* XII, 10-20) « Dans un cas comme dans l'autre, disait-il, un Egyptien était l'auteur de l'attentat; l'un avait des soldats, l'autre des protecteurs;

l'un a enlevé Sara, l'autre une église. » (*Hom. post reditum*, 2)

A la suite de ces événements, les Egyptiens étaient fort mal vus à Constantinople, des rixes fréquentes se produisaient entre les matelots de la flotte annonaire et les Byzantins, et ceux-ci ne parlaient de rien moins que de jeter à la mer le patriarche d'Alexandrie. Jean, de son côté, réclamait un concile qui devait le justifier. Peu rassuré sur l'issue d'une telle assemblée et craignant pour sa vie, Théophile s'embarqua précipitamment, de nuit, avec sa suite, et regagna l'Egypte (automne 403). (SOCRATE, H. E., VI, 15-17; SOZOMÈNE, H. E., VIII, 17-19; PALLADE, *Dialog.*, 9)

**Nouveaux incidents.** Ce départ rétablit le calme dans la ville impériale, mais pour bien peu de temps; ni saint Jean Chrysostome ne se relâchait de son zèle, ni ses ennemis de leurs intrigues. Deux mois à peine s'étaient écoulés, quand un incident ranima la lutte contre l'évêque. En décembre 403, le préfet de la ville fit élever à Eudoxie une statue d'argent; elle se dressait, sur une colonne de porphyre, devant le palais impérial, en face de Sainte-Sophie. L'inauguration donna lieu à des fêtes, accompagnées de danses et de spectacles, sans respect pour la basilique dont les offices étaient troublés par ces tapageuses et indécentes manifestations. L'évêque, qui déjà si souvent s'était élevé contre les dangers du théâtre, protesta énergiquement dans un discours public. Ses paroles rapportées au palais, et sans doute quelque peu travesties, excitèrent l'indignation de la cour. Eudoxie, qui se crut personnellement visée, entra dans une violente colère et se promit de perdre l'audacieux qui l'avait bravée.[1] L'empereur, de son côté, ne prit point part aux solennités de Noël et déclara rompre tout rapport avec l'évêque, tant qu'il n'aurait pas été justifié des crimes qui lui étaient imputés.

**Nouvelle déposition.** Sévérien et ses complices triomphaient à nouveau. Ils avertirent le patriarche d'Alexandrie et le sollicitèrent de revenir, pour achever l'œuvre commencée sous sa direction. Mais Théophile avait gardé

1. SOCRATE (H. E., VI, 18) et après lui SOZOMÈNE (H. E., VIII, 20) racontent que Jean prononça une homélie commençant par ces mots : « Hérodiade de nouveau est en fureur, de nouveau elle s'agite, de nouveau elle danse, de nouveau elle désire recevoir la tête de Jean dans un bassin. » On possède en effet, parmi les œuvres de Chrysostome, une homélie sur la *Décollation de saint Jean-Baptiste* ayant ce début (P. G., t. LIX, c. 485-490); mais elle est considérée comme un faux; cf. F. LUDWIG, *Der hl. Johannes Chrysostomus in seinem Verhältnis zum byzantinischen Hof*, p. 115 sv. Le fait lui-même est douteux.

mauvais souvenir du peuple de Constantinople et de ses menaces; il se contenta d'envoyer des représentants qui indiqueraient la marche à suivre. Jean avait réclamé un concile. Il fallait seulement que, parmi ses membres, on eût une majorité qui lui serait hostile. Sur une centaine d'évêques, quarante environ lui restaient fidèles, avec quelques autres qui n'avaient pas osé se présenter.

Sans se perdre dans des discussions de détail, les meneurs, sur l'avis de Théophile, exhumèrent deux canons du concile d'Antioche de 341, qui avaient jadis servi contre saint Athanase. Le quatrième disait que tout évêque déposé par un concile, et qui reprendrait de lui-même ses fonctions, ne pourrait jamais être réintégré sur son siège. En cas de résistance, ajoutait le cinquième, le pouvoir séculier devait le punir comme un séditieux. Or tel était, disait-on, le cas de Jean, condamné par le synode du Chêne. Ses partisans discutèrent, mais vainement, la valeur de ces canons et la légitimité de leur application dans les circonstances présentes.

Les fêtes de Pâques approchant, on voulut en finir, et l'empereur donna ordre à Jean d'abandonner son église. « Je l'ai reçue du Dieu Sauveur, répondit-il, pour veiller au salut du peuple; je ne puis la quitter. Chasse-moi par la force, si tu veux. » Le moment venu, l'évêque, entouré des prêtres qui lui étaient restés fidèles et d'une foule nombreuse, célébra la vigile de Pâques dans son église. Comme on allait procéder au baptême des néophytes, une troupe de soldats, conduits par des clercs du parti d'Acace, envahit le lieu saint. Ce fut une panique: les catéchumènes, prêts à descendre à la piscine, s'enfuirent demi-nus, poursuivis par leurs agresseurs; le sang coula, les Saintes Espèces furent renversées et profanées. Sur l'avis des prêtres, l'assemblée se reforma aux thermes de Constantin, pour y achever la cérémonie; mais les mêmes violences l'en chassèrent. Les joannites, comme on les appelait, n'eurent d'autre ressource que de se réunir en plein champ, hors des portes de la ville. (*Ep. 1 ad Innocent ;* PALLADE, *Dialog.*, 9-10)

**Appel à Rome.** Dans ces tristes conjonctures, saint Jean Chrysostome crut devoir informer le pape Innocent, ainsi que les évêques de Milan et d'Aquilée, de l'injustice dont il était victime. Quatre évêques délégués par lui portèrent à Rome une lettre où il exposait sa conduite et celle de ses adversaires. Déjà Théophile avait fait parvenir un message où, en termes brefs et hautains, il annonçait la déposition de Jean, sans dire les raisons qui l'avaient moti-

vée. Le pape n'eut pas de peine à découvrir la vérité, mais, par amour de la paix, il déclara demeurer en communion avec l'un et l'autre patriarche, souhaitant qu'un concile impartial, composé d'Orientaux et d'Occidentaux, tranchât la question. La lecture des actes du Chêne, que lui adressa enfin Théophile, l'éclaira complètement. Il agit donc auprès de l'empereur Honorius pour que fût convoqué à Thessalonique le concile souhaité, qui jugerait d'après les seuls canons de Nicée, ceux d'Antioche étant par là même exclus. Mais la cour de Byzance, loin d'accueillir ce projet, resta dans une inertie voulue.

**Second exil.** On arriva ainsi au temps de la Pentecôte. Jean continuait à demeurer dans la maison épiscopale, protégé jour et nuit par un peuple tout dévoué. La crainte d'une révolution faisait hésiter la cour à prendre les mesures décisives; mais Acace et les siens ayant insisté, Arcadius donna des ordres en conséquence. Le 20 juin 404, on sut que la troupe devait intervenir. Jean, résolu à éviter toute effusion de sang, fit ses adieux à quelques intimes, quitta l'église en secret et se livra aux soldats. Vite, on le jeta dans un bateau qui le conduisit sur la côte d'Asie; on l'amena ensuite à Nicée de Bithynie, où il séjourna jusqu'au 4 juillet.

A cette nouvelle, le peuple, malgré les précautions prises pour le maintenir, se répandit en tumulte à travers la ville; tandis que les uns se précipitaient vers la mer pour tenter de rejoindre et de ramener leur évêque, d'autres s'enfuyaient apeurés. Des bagarres se produisirent jusque dans la basilique de Sainte-Sophie et un incendie, allumé on ne sait comment, y éclata soudain. L'église, puis le palais du sénat, tout proche, devinrent la proie des flammes. Chaque parti rejetait sur l'autre la responsabilité du sinistre; la cour accusa les Joannites et, heureux de trouver un motif de persécution, les punit pour un crime dont ils ne purent être convaincus.

**Élection d'Arsace.** Le 27 juin, grâce à l'appui d'Eudoxie, Arsace fut choisi pour succéder à Jean. C'était un prêtre âgé de quatre-vingts ans, frère de l'ancien évêque Nectaire. Jusque-là, on avait loué sa douceur et sa piété ; mais, du fait de la situation équivoque où il se trouvait, il devint le complice et parfois le promoteur des vexations ou des cruautés dont souffrirent les partisans fidèles de l'évêque déposé. Des clercs furent mis à mort, de pieuses veuves frappées d'amende ou jetées en prison, des vierges chrétiennes, des moines maltraités, des évêques exilés. Ni l'intervention

du pape Innocent, ni celle de l'empereur Honorius ne purent rien pour faire cesser ce scandale; la terreur continua à régner. La mort de l'impératrice Euxodie, survenue le 6 septembre 404, des calamités que le peuple jugeait un châtiment divin, ne changèrent rien à la politique religieuse de la cour.

**Relégation de Jean à Cucuse.**

Cependant saint Jean Chrysostome, après un repos de quelques jours à Nicée, était dirigé sur l'Arménie; Cucuse, une petite ville située dans un lieu désert, lui avait été assignée comme résidence. Le voyage fut très pénible; aux fatigues de la route s'ajoutèrent les mauvais procédés de quelques évêques. Néanmoins, Jean, malgré la fièvre qui le minait, trouva la force d'écrire à ses amis de Constantinople, pour les rassurer sur son sort et les consoler dans la persécution qu'ils subissaient à cause de lui. [1]

A Cucuse, il fut reçu avec une respectueuse charité et jouit pendant quelque temps d'un calme réparateur. Le voisinage d'Antioche lui permettait de renouer des relations avec une ville qui lui était chère entre toutes. Des prêtres, des laïques venaient solliciter ses conseils et lui prodiguer les marques de leur attachement. Les visites se firent plus fréquentes après la mort du vieil évêque Flavien (26 septembre 404), qui était toujours resté fidèle à son ancien auxiliaire.

La coterie hostile, Acace, Sévérien et Antiochus, jugea utile à sa cause de s'emparer du siège vacant. Par ruse, et l'autorité impériale aidant, ils consacrèrent Porphyre, un prêtre d'Antioche qui leur était dévoué. (Pallade, *Dialog.*, 16) Ainsi les trois grands sièges de l'Orient, Antioche, Alexandrie et Constantinople, étaient occupés par des enne-

1. Il reste environ deux cent quarante *lettres* de saint Jean Chrysostome, qui toutes datent de son exil. Ses autres ouvrages sont surtout des discours. 1. *Homélies exégétiques* : sur la *Genèse* (386, 388 ou 395), sur le *Livre des Rois* (387), sur les *Psaumes* (vers 396), sur les *Prophètes en général* (386 ou 387), sur *Isaïe* (à diverses époques), sur saint Luc : *De Lazaro* (388), sur *saint Jean* (vers 389), sur les *Actes des Apôtres* (huit en 388 et cinquante-cinq en 400 ou 401), sur les *Epîtres de saint Paul* (partie à Antioche, partie à Constantinople). — 2. *Discours de circonstance* sur les *Fêtes* et *Panégyriques*. — On lui doit aussi quelques traités sur la vie monastique : *Paraeneses ad Theodorum lapsum* (369 ou 371-378), *De compunctione. Adversus oppugnatores vitae monasticae* (376 ou 381-385); d'autres sur la virginité et l'état des veuves : *Ad viduam juniorem, De non iterando conjugio* (vers 380), *De virginitate* (à Antioche); le fameux traité *De sacerdotio* (381-385); quelques écrits apologétiques : *De sancto Babyla contra Julianum et Gentiles* (vers 382), *Contra Judaeos et Gentiles quod Christus Deus sit* vers 387) ; sur l'éducation : *De educandis liberis;* sur le rôle de la souffrance: *Ad Stagirium a daemone vexatum* (381-385), *Quod nemo laeditur nisi a seipso, Ad eos qui scandalizati sunt ob adversitates.* (405-406). — La Liturgie qui porte son nom ne peut lui être attribuée.

mis du patriarche exilé. Dans la capitale, Arsace, mort au courant de l'année 405, avait été remplacé par Atticus (mars 406), qui s'était autrefois signalé par son hostilité contre Jean. Ces trois hommes, et eux seuls, par ordre impérial, devenaient les arbitres de la foi. « Si un évêque, disait le rescrit, ne communique pas avec Théophile, Porphyre et Atticus, qu'il soit chassé de son église. » (PALLADE, *Dial.*, 11) L'épuration du clergé recommença comme au temps de Constance et de Valens; les laïques eux-mêmes furent molestés.

**Excommunication de Théophile.**

Rome, pourtant, s'inquiétait; Innocent, d'accord avec les évêques italiens et l'empereur Honorius, revint à l'idée d'un concile général. Des légats, porteurs de lettres adressées à Arcadius, partirent pour l'Orient. Ils ne purent aborder l'empereur et subirent même d'odieuses violences. Le pape n'eut d'autre ressource que de rompre avec Théophile et ses complices, en les séparant de sa communion. Cette sollicitude adoucissait les souffrances de l'évêque exilé, et il en remerciait le pape avec effusion. « Je trouve, lui disait-il, un grand et doux soulagement dans votre généreuse et sincère affection. » (*Ep. 2 ad Innocent.*)

**Activité de saint Jean Chrysostome.**

Ses malheurs n'arrêtaient pas son zèle. Non content de soutenir ses amis par des lettres, il s'intéressait aux progrès de la foi en Syrie, en Phénicie et jusque chez les Goths; il encourageait les missionnaires et les aidait avec les ressources que des affections fidèles lui procuraient. Les incursions des barbares Isauriens, qui ravageaient périodiquement l'Arménie, lui fournirent l'occasion d'exercer sa charité: il rachetait les captifs et subvenait aux nécessités des miséreux; « à ceux qui n'avaient pas besoin d'argent, ajoute Sozomène, il faisait l'aumône de ses prières. » (H. E., VIII, 27)

**Sa mort.**

Théophile n'oubliait pas sa victime; si, dans la joie de son triomphe, il s'était réconcilié avec les Longs Frères et n'avait plus jugé l'origénisme aussi menaçant, il continuait à s'acharner sur Jean. Dans un libelle grossièrement injurieux, il avait tenté de le diffamer;[1] mais ce

1. De ce pamphlet, il ne reste que les passages cités par Facundus d'Hermiane. (*Pro defensione trium capitulorum*, VI, 5) Saint Jérôme, devenu le traducteur ordinaire de Théophile, le fit passer en latin; cf. CHR. BAUR, *S. Jérôme et S. Chrysostome*, dans *Revue bénédictine*, t. XXIII (1906), pp. 430-436.

n'était pas assez. Même dans la solitude de Cucuse, la popularité de Jean et son influence étaient trop grandes, au gré de ses persécuteurs; on résolut de l'éloigner. Sans égard pour son âge, pour sa faiblesse, il fut dirigé vers Pityonte, sur le Pont-Euxin. Les soldats de l'escorte, exécutant une consigne, pressaient la marche à travers des pays montagneux, voulant, semble-t-il, faire mourir de fatigue celui qu'on n'osait pas tuer autrement. Par la pluie battante, ou sous un soleil torride, le triste convoi poursuivait sa route, évitant les villes et les bourgades où le saint aurait pu trouver quelque soulagement, pour ne s'arrêter que dans les lieux déserts et privés de toute ressource.

Après trois mois de pareils tourments, on arriva à Comane, ville du Pont; le prisonnier était exténué, mais on ne lui permit pas de faire halte dans la ville, il dut marcher encore durant cinq ou six milles (environ huit ou neuf kilomètres), jusqu'à une chapelle élevée en l'honneur de l'évêque martyr Basiliscus, où l'on passa la nuit. Une vision l'avertit de sa fin prochaine : « Courage, frère Jean, lui dit le martyr, demain nous serons ensemble. » Au matin, Jean, attendant la mort, pria les soldats de surseoir au départ. Ils refusèrent; mais à peine avait-on fait trente stades (environ cinq kilomètres) que, le malade succombant, on dut revenir à la chapelle. Quelques heures plus tard, l'illustre proscrit s'éteignit doucement, le 14 septembre 407, en prononçant ces mots : « Gloire à Dieu en tout! » (Pallade, *Dial.*, 11)

Ses restes mortels furent déposés à côté de ceux du martyr Basiliscus. Ils devaient y rester jusqu'au jour de la grande réparation, faite par Théodose II, le fils d'Arcadius. Celui-ci ne survécut guère au patriarche qu'il avait persécuté ; le 1er mai 408, il termina un règne peu glorieux.

## BIBLIOGRAPHIE

*L. Ludwig, *Der hl. Johannes Chrysostomus in seinem Verhaeltnis zun byzantinischen Hof.* Braunsberg, 1883.

A. Puech, *St. Jean Chrysostome et les mœurs de son temps.* Paris, 1891.

A. Puech, *Saint Jean Chrysostome. (Les Saints.)* Paris, 1900.

P. Albert, *St. Jean Chrysostome considéré comme orateur.* Paris, 1858.

*P. Batiffol, *Le Siège apostolique* (359-451). Ch. V. Paris, 1924.

## CHAPITRE XXXIX

## L'ÉGLISE D'OCCIDENT. — SAINT AUGUSTIN

**Honorius.** La succession du grand Théodose était vraiment tombée en des mains trop débiles pour parer aux dangers qui menaçaient l'empire en Orient, comme en Occident. La jeunesse d'Honorius, qui n'avait pas encore onze ans lorsqu'il prit le pouvoir, son indolence et son incapacité firent de Stilicon, ministre désigné par Théodose, le véritable maître de l'Occident. Celui-ci du moins était habile dans l'art de la guerre, aussi bien que dans l'administration; mais il était un parvenu, que ses origines vandales n'avaient pas empêché d'arriver aux plus hautes charges et d'épouser la nièce de l'empereur défunt. Sous un maître puissant, il avait été un auxiliaire précieux et soumis; en face d'un prince dont toute la grandeur dépendait de lui, il ne sut pas toujours résister aux conseils de l'ambition et finit par compromettre l'empire, en se perdant lui-même.

La rivalité qui existait entre lui et les ministres d'Arcadius favorisa les Goths d'Alaric qui, d'auxiliaires de l'empire, devinrent peu à peu ses ennemis, d'autant plus redoutables qu'ils étaient établis en deçà des frontières. L'énergie de Stilicon fit face au danger : en 402, il arrêta Alaric dans sa marche sur Rome, puis le rejeta en Illyrie et en Macédoine; en 406, les hordes de Radagaise, cernées près de Florence, furent exterminées. Mais, vers le même temps, une masse formidable, composée de Vandales, de Suèves et d'Alains, bousculant les Burgondes, renversant les Francs alliés de Rome, forçait le Rhin et se répandait sur la Gaule comme un torrent dévastateur (407). Après une année de pillage, ils trouvèrent devant eux un empereur, Constantin III,

acclamé par les légions de Bretagne, qui les rejeta en Espagne.[1]

L'empire s'émiettait : la Bretagne, la Gaule, l'Espagne étaient perdues ; Alaric, mécontent, de nouveau menaçait Rome. Ces calamités ébranlèrent la fortune de Stilicon, qui en était rendu responsable; on l'accusait même ouvertement de les avoir provoquées, afin de pouvoir, en ces heures de trouble, renverser Honorius et mettre sur le trône son propre fils, Eucher. L'un et l'autre périrent peu après (août 408), dans une sédition militaire.

Cependant, Alaric bloquait Rome (automne 408) et ne s'éloignait qu'après avoir exigé une forte contribution de guerre. Il revint l'année suivante, fit du rhéteur Attale un empereur, qu'il déposa en 410, afin de reprendre les négociations avec Honorius établi à Ravenne. Elles n'aboutirent pas et, une troisième fois, Rome subit un siège qui livra la ville aux Goths, le 24 août 410. Rome, jadis maîtresse du monde, était occupée par les Barbares! Trois jours durant, elle fut soumise au pillage, connut les violences, les meurtres, les incendies, que ne purent faire oublier quelques actes de clémence et de piété. Puis le flot s'écoula. Alaric voulait passer en Afrique, afin d'assurer son ravitaillement; mais il perdit sa flotte et, en remontant vers le nord, mourut à Cosenza, en Calabre (411).

Son successeur, Ataulf, sans être inquiété par les armées impériales, se dirigea vers la Gaule (412). Dans ce pays, les prétendants étaient aux prises entre eux et avec les Barbares, jusqu'à ce qu'un général d'Honorius, Constance, les soumît tous à la domination de l'empereur (415). Mais déjà les Barbares, Francs et Burgondes au nord, Wisigoths dans le sud, avaient des établissements stables dans l'empire : une nouvelle époque commençait pour l'Eglise, aussi bien que pour l'Etat.

**La papauté.** Les papes qui succédèrent immédiatement à saint Damase ne peuvent être comparés, par le talent, à des contemporains qui s'appelaient Ambroise, Jean Chrysostome, Jérôme ou Augustin: ils n'eurent ni leur science, ni leur éloquence; mais presque tous possédèrent à un haut degré le sentiment de la primauté du siège qu'ils occupaient après le prince des apôtres, et ils travaillèrent à la faire reconnaître par la catholicité toute entière. Devant eux, les plus

1. Il sera traité des Barbares et de leurs relations avec l'Eglise dans un autre volume.

illustres docteurs s'inclinaient, pour solliciter le jugement sans appel du successeur de Pierre.

A la mort de Damase, Sirice, un Romain, fut élu évêque de Rome (déc. 384 ou janv. 385). Ce choix mit fin au schisme qui avait désolé le précédent pontificat: les partisans d'Ursin se rallièrent au nouveau pape. Saint Jérôme, qui semble n'avoir eu pour lui qu'une médiocre sympathie, parle de sa « simplicité » et laisse croire qu'il a fait le jeu des origénistes. (*Ep.* 127, 9) Il est certain cependant qu'il sut, en plusieurs circonstances, affirmer avec énergie les droits du siège de Rome, dont les décisions étaient obligatoires pour tous. (*Ep. ad Himerium*, 2) Il mourut le 26 novembre 399 et Anastase lui succéda. Saint Jérôme (*Ep.* 127, 10; 130, 16) et saint Paulin de Nole (*Ep.* 20) font de lui un bel éloge et vantent particulièrement sa piété. Il est surtout connu par ses interventions contre les origénistes et les donatistes. Son pontificat ne dura que trois ans.

Après lui, Innocent prit le gouvernement de l'Eglise et le garda jusqu'en 417. A une époque troublée, il fit grande figure et son œuvre prélude à celle qu'accomplit un peu plus tard saint Léon. Dans toutes les questions, il intervint avec prudence, mais avec une autorité souveraine; il défendit saint Jean Chrysostome contre ses ennemis et, pour sauvegarder la justice, n'hésita pas à rompre l'alliance traditionnelle des églises de Rome et d'Alexandrie; aux évêques de Gaule (*Ep.* 2 et 6), d'Espagne (*Ep.* 3), de Macédoine (*Ep.* 17 et 18) il donna des décisions touchant la discipline conformes aux traditions de l'Eglise romaine et qui marquaient sa prédominance : toutes les causes, ou du moins les causes majeures de toutes les provinces, pouvaient être soumises à son jugement; en matière de foi, il rappela aux Pères du concile de Milève le rôle unique de Rome : seule sa sentence peut fournir une règle de conduite pour toutes les églises (*Ep.* 30, 2). C'est lui en effet qui prononça l'excommunication de Pélage et de Célestius « au nom de l'autorité apostolique » et son jugement fit loi. Les autres hérésies eurent en lui un adversaire résolu : il enleva aux novatiens les églises qu'ils gardaient encore (Socrate, H. E., VII, 9), s'occupa des ordinations faites en Illyrie par l'hérétique Bonose et ne dut pas être étranger aux mesures sévères prises par Honorius (404) contre les juifs.

Les attaques d'Alaric contre Rome l'amenèrent à jouer un rôle politique, dont saint Ambroise avait déjà donné des exemples. Il fit partie d'une ambassade envoyée par le Sénat à Honorius, qui résidait à Ravenne. Les Romains réclamaient

un changement dans la politique de la cour vis-à-vis des Goths, ou du moins des secours plus efficaces pour les protéger contre une invasion dont ils sentaient la menace. L'empereur demeura intransigeant en face des prétentions d'Alaric et celui-ci, vexé, marcha contre Rome dont il s'empara le 24 août 410. Le pape, retenu à Ravenne par sa mission, n'assista pas au pillage de la ville; il n'y rentra que pour réparer les ruines causées par un si grand désastre. (Orose, *Hist.*, VII, 39) Il mourut le 12 mars 417.

Zozime, un prêtre d'origine grecque, dit-on, fut élu quelques jours plus tard, le 18. Il maintint les droits du Saint-Siège avec autant d'énergie que son prédécesseur, mais peut-être avec moins de prudence. Il faillit rouvrir la querelle pélagienne, en admettant le recours des condamnés; heureusement, mieux informé, il confirma la sentence d'Innocent. Au sujet des appels, il se heurta à l'Eglise d'Afrique, et suscita des oppositions en Gaule par l'établissement d'une primatie à Arles. Son épiscopat d'ailleurs ne fut pas de longue durée; la mort l'emporta sur la fin de l'année 418.

L'élection de son successeur amena un schisme. Tandis que les uns élisaient l'archidiacre Eulalius et le consacraient le 28 décembre 418, ce même jour, d'autres portaient leurs suffrages sur le prêtre Boniface. Le préfet Symmaque ayant reconnu Eulalius, l'empereur prit la même attitude. Mais les partisans de Boniface en appelèrent, représentant que leur candidat avait obtenu la majorité des suffrages. Honorius remit la décision à un synode réuni à Ravenne (8 février 419); les évêques n'ayant pu se mettre d'accord, l'empereur ordonna aux deux prétendants de ne pas rentrer à Rome, jusqu'à ce qu'un autre concile, fixé le 1er mai, décidât sur leur cas. Boniface obéit, mais Eulalius ayant regagné Rome, Honorius le fit expulser et reconnut son rival comme évêque légitime. Boniface ayant pris possession le 10 avril 419, s'appliqua à rétablir le calme dans son église et pria l'empereur de l'y aider. En conséquence, Honorius décida qu'à l'avenir, si deux candidats étaient élus, aucun ne pourrait devenir évêque et on devrait procéder à un nouveau choix qui serait seul valable. (*Ep.* 7 et 8)

Le même souci de la paix guida Boniface dans ses rapports avec les autres églises. Il ne maintint pas les mesures prises par Zozime en Afrique et en Gaule et, grâce à lui, les conflits s'atténuèrent. Il dut cependant entrer en lutte avec les évêques d'Illyrie et le patriarche de Constantinople, afin de maintenir les droits de son siège. Depuis l'époque du pape Damase, l'Illyrie avait été rattachée à l'Occident et Sirice avait établi

l'évêque de Thessalonique son vicaire en ces contrées. Mais à la suite d'une élection faite à Corinthe, et qu'ils contestaient, quelques évêques illyriens s'adressèrent à Atticus, patriarche de Constantinople. Celui-ci accueillit d'autant plus volontiers leur requête, qu'il cherchait à élargir son influence. Il provoqua donc un décret de l'empereur Théodose II, en vertu duquel l'Illyrie était placée sous la juridiction de Byzance (421). Boniface protesta et finalement, grâce surtout à l'intervention d'Honorius, il eut gain de cause. Il mourut peu de temps après, le 4 septembre 422. Le diacre Célestin fut élu quelques jours plus tard; il gouverna l'Eglise jusqu'en 432.

**Les églises d'Italie.**

La primauté que les évêques de Rome possédaient vis-à-vis de la catholicité tout entière ne les empêchait pas d'exercer une action plus directe sur les évêques d'Italie à titre de métropolitains. La Basse-Italie avec les îles adjacentes et une partie de l'Italie supérieure formaient une province ecclésiastique dont ils étaient les chefs; ils approuvaient les élections épiscopales et consacraient l'élu, corrigeaient, jugeaient, au besoin déposaient leurs suffragants.

Dans le Nord, l'évêché de Milan jouait un rôle semblable, quoique subordonné, pour les églises de ce pays. Il fut longtemps la seule métropole, les communautés chrétiennes étant moins nombreuses en ces régions que dans le Midi. Elles se multiplièrent au IVe siècle. Saint Ambroise fonda l'évêché de Côme; Simplicien, son successeur, celui de Novare; Verceil reçut, en 345, Eusèbe comme premier évêque, Turin apparaît vers le même temps. D'autres évêchés étaient plus anciens; sans parler de Ravenne et d'Aquilée, dont l'origine remonte peut-être jusqu'au premier siècle, Brescia et Vérone avaient déjà une histoire. Philastre était évêque de la première de ces villes, dans la seconde moitié du IVe siècle. Il composa, entre 383 et 391, un *Liber de haeresibus* (P. L., t. XII), où il fait mention de cent cinquante-six hérésies. Il mourut quelque temps avant saint Ambroise (+397) et fut remplacé par Gaudence, dont on a conservé quelques sermons, entre autres un panégyrique de son prédécesseur. (P. L., t. XX) A Vérone, Zénon, un Africain, devint évêque vers 360-370. Les sermons qu'il a laissés (P. L., t. XI) dénoncent une personnalité sympathique, en qui l'art du rhéteur ne fait que servir le zèle et la piété.

L'influence de Milan déborda les frontières de l'Italie. Au temps de saint Ambroise, cette église devint un centre d'attraction : les évêques de Gaule et d'Espagne portaient leurs causes

devant elle aussi bien qu'à Rome; à plusieurs reprises, Ambroise intervint dans les affaires orientales et s'occupa des régions danubiennes. Sans doute, la personnalité du grand évêque favorisait ce mouvement, mais elle ne l'explique pas entièrement, surtout si l'on considère que ses successeurs, Simplicien et Vénérius, ont exercé une action, sinon égale, du moins similaire. En réalité, Milan, comme auparavant Constantinople, comme Ravenne un peu plus tard, devait son prestige à ce fait qu'elle était devenue une des capitales de l'empire; il déclina du jour où Honorius s'établit à Ravenne.

Par ailleurs, Aquilée, pour des raisons qu'il n'est pas possible de déterminer, avait pris une importance considérable, qui l'acheminait vers le patriarcat que s'attribuèrent ses évêques. Le plus illustre, au début du Ve siècle, était Chromatius, consacré en 388 par saint Ambroise. Il fit disparaître les restes de l'arianisme et protégea la vie monastique dans son diocèse. Saint Jérôme, aussi bien que Rufin, entretenaient avec lui des relations cordiales et lui dédiaient leurs ouvrages. Lui-même a laissé quelques commentaires homilétiques de l'Ecriture[1]. Il mourut vers 407.

**La Gaule et l'Espagne.**

Les difficultés issues du priscillianisme[2], aussi bien que les révolutions politiques, troublaient les églises de Gaule et d'Espagne. L'insécurité qui régnait dans le Nord avait ramené l'administration romaine vers la vallée du Rhône; le préfet des Gaules, quittant Trèves, s'était établi à Arles, qui depuis Constantin avait pris l'aspect d'une capitale.

Le voisinage de l'autorité civile poussa les évêques de cette ville, suivant une tendance commune, à émettre des prétentions nouvelles. Déjà, au concile de Turin, vers 400, ils réclamèrent contre Vienne la qualité de métropolitain. La décision prise en l'occurrence n'était qu'un compromis : Vienne et Arles se partageraient les évêchés de la province. Quelques années plus tard, l'usurpateur Constantin III s'établit à Arles (407-411); même après que le patrice Constance l'eût vaincu et mis à mort, la ville conserva son importance. Elle avait alors pour évêque un intrigant, dénué de scrupules, qui avait profité des troubles pour faire expulser l'évêque légitime Héros, disciple de saint Martin, sous prétexte qu'il avait compromis les intérêts de la cour de Ravenne. Patrocle, soutenu par Constance, poussa plus loin ses ambitions et entreprit

1. On a conservé de Chromatius dix-huit homélies, P. L., t. XX.
2. Voir plus haut, p. 416 et suiv.

de les faire reconnaître par Rome. Le pape Innocent n'entra pas dans ses vues, mais son successeur, Zozime, quatre jours après son élection, lui concédait des privilèges extraordinaires. S'adressant aux évêques des Gaules, il disait : « Il a plu au siège apostolique de décider que, si quelqu'un, de n'importe quelle région des Gaules, à quelque degré de la cléricature qu'il appartienne, veut venir vers nous à Rome, ou se dispose à partir pour quelque autre lieu, il ne doit pas se mettre en route, sans avoir reçu des lettres de recommandation de l'évêque métropolitain d'Arles... Si quelqu'un contrevient à cette décision, qu'il soit séparé de notre communion. » Et il ajoutait : « Nous avons ordonné que l'évêque métropolitain de la cité d'Arles possède, comme il l'a toujours eue, l'autorité décisive dans les ordinations épiscopales. La Viennoise, la première et la seconde Narbonnaise sont de son ressort. Quiconque désormais, ne tenant pas compte des décrets apostoliques et des traditions anciennes, osera faire des ordonnances épiscopales dans les provinces susdites, en dehors de l'évêque métropolitain, ou se laissera ainsi ordonner illicitement, sera privé de l'épiscopat. » (*Ep.* 1)

En vertu de cet acte, Patrocle recevait donc une véritable primatie sur toutes les Gaules. Les raisons alléguées étaient les mérites du bénéficiaire et la prééminence traditionnelle de l'église d'Arles qui, depuis saint Trophime « a été la source d'où les ruisseaux de la foi ont découlé sur toute la Gaule ». Ce dernier argument a dû être fourni au pape par l'ambitieux Patrocle, pour les besoins de sa cause. Mais, en dehors de la bienveillance particulière qu'il tenait à témoigner à son peu recommandable protégé, Zozime avait peut-être aussi des motifs plus personnels. L'acte qu'il venait de poser rattachait directement les églises de Gaule à Rome, par l'intermédiaire d'Arles, et les habituait à rompre les habitudes déjà prises de recourir à Milan.

L'affaire pourtant n'alla pas sans difficultés. Les évêques de Narbonne, de Marseille et de Vienne protestèrent, mais inutilement; Zozime maintint ses décisions antérieures. (*Ep.* 5, 6 et 7) Hilaire de Narbonne se soumit ; les deux autres continuèrent leur résistance, malgré une sentence de déposition portée contre Procule de Marseille. La mort de Zozime (26 décembre 418) compromit la fortune de Patrocle, car le pape Boniface ne continua pas à son égard la politique de son prédécesseur. Le métropolitain d'Arles ayant pourvu le siège de Lodève devenu vacant, le clergé et le peuple de la ville portèrent leurs plaintes jusqu'à Rome et le pape, dans une lettre adressée à Hilaire de Narbonne (*Ep.* 12), cassa les actes

posés par Patrocle. Il déclara, en se basant sur les canons de Nicée, qu'un métropolitain ne devait pas intervenir dans les élections d'une autre province; en conséquence, dans ce cas, c'était à l'évêque de Narbonne de décider, et non à celui d'Arles (9 février 422). Ainsi finit le vicariat octroyé à Patrocle. Celui-ci du reste ne survécut guère à cette disgrâce, il fut assassiné en 426. (Prosper, *Chron.*, II) La tentative de Zozime eut cependant comme effet durable d'établir des relations plus suivies entre les églises des Gaules et celle de Rome.

**L'Afrique. Le Donatisme.**

De toutes les églises d'Occident, on l'a déjà remarqué, celle d'Afrique était la plus fortement organisée. Ses conciles annuels lui assuraient l'unité de pensée et d'action. Les évêchés étaient nombreux; en 411, lors de la grande conférence tenue à Carthage, on en comptait quatre cent soixante-dix. Mais, à côté d'elle, le donatisme arrivait à peu près au même chiffre. Il était encore puissant, se promettait un long avenir, et pourtant il n'était pas loin de sa ruine.

Plusieurs causes la préparèrent : les dissensions intérieures et l'hostilité du pouvoir impérial furent les principales. L'énergie de Donat et son prestige avaient maintenu l'unité dans le parti, mais après sa mort (vers 355), les mécontents n'hésitèrent plus à faire schisme; il y en eut à Carthage, en Numidie, en Maurétanie, en Tripolitaine. Le nombre des sectes ainsi formées alla toujours croissant, si bien que, au dire de saint Augustin (*De baptismo*, I, 6, 8), « le parti de Donat s'était fragmenté en une multitude de petits morceaux ». La libre critique de quelques esprits indépendants ébrécha les arguments traditionnels et ébranla chez beaucoup des convictions, dont la force venait surtout de l'habitude.

Tel fut le rôle de Tyconius, un laïque instruit dans les sciences divines et humaines. Il était donatiste de naissance et d'éducation; sa curiosité intellectuelle le poussa à examiner les doctrines de son église, sans doute dans le but de s'en pénétrer davantage et de les justifier au besoin. Le résultat fut tout contraire : il aperçut les faiblesses du système et loyalement n'hésita pas à les dénoncer publiquement (vers 370-375), dans deux ouvrages : *De bello intestino* et *Expositiones diversarum causarum*, qui souvent donnaient raison aux catholiques. Ces traités sont perdus, mais il en reste des fragments qui permettent de distinguer le but et la manière de l'auteur. Tyconius insistait sur l'universalité de l'Eglise, pour conclure qu'elle ne devait pas être limitée aux pro-

vinces d'Afrique; il montrait que l'Eglise, divine dans son principe, est composée d'hommes sujets à toutes les faiblesses, chez les donatistes comme parmi les autres. Pourquoi vouloir se faire un monopole de la sainteté? Pourquoi se donner une attitude hautaine et méprisante? Pourquoi enfin se séparer du reste de l'Eglise, si toujours les méchants sont mélangés aux bons? En somme, Tyconius visait à rétablir l'unité par des concessions mutuelles.

Ses livres, on le comprend, avaient fait scandale parmi les siens et le primat Parménien essaya de réfuter le trop clairvoyant polémiste par sa *Lettre à Tyconius* (vers 378). Il ne put le convaincre et n'eut d'autre ressource que de le faire condamner par un concile (380). Tyconius, repoussé par son parti, ne tira pas les conséquences pratiques de ses idées, en adhérant à l'Eglise catholique; il vécut isolé. Désormais, abandonnant la polémique, il se consacra à des travaux d'exégèse qui lui ont fait une juste renommée[1]. Sa mort arriva vers 390.

Parménien, le remplaçant de Donat, disparut vers le même temps. Il avait été un chef habile et son influence contint partiellement les tendances schismatiques qui se manifestaient déjà. Les maladresses de son successeur Primien les déchaînèrent et firent éclore cette multitude de sectes, dont parle saint Augustin. Les sévérités du pouvoir y aidèrent aussi; sous le règne de Théodose, toute une série de lois, ayant pour sanctions de fortes amendes ou même la peine de mort, visaient à réprimer les donatistes et leur propagande[2]. Il est vrai que, dans l'application, les gouverneurs se départaient souvent d'une rigueur qui aurait pu créer des troubles. On vit même l'évêque de Carthage, le pacifique Genethlius, intervenir auprès des fonctionnaires, pour atténuer l'effet des édits contre les schismatiques. Ces ménagements ne profitaient qu'au donatisme qui, malgré ses divisions, continuait à faire des conquêtes. Heureusement, des hommes plus énergiques et d'une toute autre valeur allaient relever le prestige du catholicisme et frapper mortellement le parti de l'erreur. L'Eglise d'Afrique comptait déjà Augustin parmi les membres de son clergé.

1. On lui doit un *Liber regularum*, qui est conservé, où il expose sa méthode exégétique, puis une version et un commentaire de l'*Apocalypse*, dont il ne reste que des fragments; P. L., t. XVIII.

2. Cf. P. Monceaux, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, t. IV, p. 50-51.

**Jeunesse de saint Augustin.**

Le plus grand docteur de l'Eglise au Ve siècle, et peut-être dans tous les temps, ne semblait pas destiné à prendre rang dans la cléricature. Sa jeunesse ardente avait d'autres ambitions : autant que d'amour il rêvait de gloire, poursuivait les richesses et les dignités, auxquelles ses talents précoces lui permettaient de prétendre.

Augustin naquit le 13 novembre 354 à Thagaste, petite ville de Numidie. Son père, Patricius, appartenait à l'ordre des décurions de la cité; il était demeuré païen; sa mère, Monique, était chrétienne; elle éleva son fils dans sa religion, mais attendit qu'il ait traversé l'âge des passions pour lui faire recevoir le baptême. L'enfant se montra remarquablement doué pour l'étude et le père, n'hésitant pas à faire les sacrifices qui devaient ouvrir à son fils les voies de la fortune, l'envoya aux écoles de Madaure, puis de Carthage (371). Augustin suivit les cours de rhétorique, l'éloquence étant alors le moyen le plus sûr pour aboutir à la gloire et obtint rapidement des succès dont il jouissait « avec orgueil », avouait-il plus tard (*Confess.*, III, 3) Mais son cœur affamé de tendresse, « qui aimait à aimer », ne résista pas aux séductions de la ville « où bouillonnaient les amours coupables ». Dans ce désordre, il gardait encore quelque chose de cette dignité qu'il devait à son éducation première et à un souci « d'élégance et d'urbanité », car il demeura fidèle à celle qui fut la mère de son fils Adéodat, né en 372.

Déjà pourtant, au milieu des fumées de l'orgueil et de la sensualité, une lumière avait brillé sur la vie d'Augustin, qui devait le mener loin. Lisant un jour l'*Hortensius* de Cicéron, il sentit « dans son cœur une incroyable ardeur pour l'immortelle sagesse ». Il ne la trouva pas dans la doctrine chrétienne; la Bible le rebutait par la simplicité de sa forme et lui-même n'en pénétrait pas encore la profondeur. Le manichéisme le séduisit (374) par les belles promesses de vérité qu'il faisait, par la solution donnée au problème du mal, par la faconde de ses docteurs. (*Confess.*, III) Pendant neuf années, il resta attaché à la secte. Les premiers temps, il s'en était fait non seulement le disciple, mais le propagandiste, et les succès qu'il remportait dans la controverse l'attachaient à des doctrines qui lui valaient des satisfactions d'amour-propre. Peu à peu, l'enthousiasme baissa; les mœurs des Elus étaient loin souvent d'être d'accord avec leurs principes, des questions restaient sans réponse et Faustus, le grand homme du parti, longtemps attendu comme la suprême ressource, ne sut que les éluder. Ce n'était pas encore la rupture, mais le néophyte avait perdu, ses illusions et, avec elles, la confiance.

Entre temps, Augustin avait ouvert une école de rhétorique à Thagaste, puis à Carthage. Son talent ne suffit pas à lui gagner la faveur de disciples trop turbulents, pour être bons juges. Une lassitude faite de toutes ces déceptions l'envahissait; l'Afrique ne lui ayant donné ni la gloire ni la fortune, il résolut de les poursuivre à Rome. Sa mère s'alarmait de ce départ; il dut user de ruse pour lui échapper. Vers le mois d'août 383, Augustin arrivait dans la ville éternelle, le cœur gonflé d'espoirs qui ne se réalisèrent pas. La maladie le saisit au débarqué, et quand il put ouvrir son école il dut se rendre compte qu'il aurait peine à vivre, les écoliers ayant pris l'habitude de quitter brusquement leur maître, pour ne le point payer. Heureusement il obtint une chaire officielle d'éloquence à Milan; c'était, croyait-il, la voie ouverte pour arriver aux honneurs, en réalité, ce fut le chemin de la conversion.

**Conversion de saint Augustin.**

Dès son arrivée à Milan (automne 384), Augustin avait rendu visite à l'évêque Ambroise, qui le reçut avec bienveillance; puis, par curiosité, afin de juger la valeur d'une éloquence dont on faisait constamment l'éloge, le jeune rhéteur vint entendre ses prédications. Il en goûta la forme harmonieuse. « Toutefois, ajoute-t-il, avec les phrases que j'aimais, les choses elles-mêmes, dont je faisais peu de cas, arrivaient jusqu'à mon esprit. » (*Confess.*, V, 14, 24) Ses idées évoluaient : il n'était plus manichéen, il avait penché vers le scepticisme, maintenant il revenait à l'Eglise. « Je me décidai donc, écrit-il plus tard, à rester catéchumène, dans l'Eglise catholique, l'Eglise de mes parents, jusqu'à ce qu'une lumière certaine vînt orienter ma course. » (*Confes.*, V, 14, 25)

Augustin n'était encore chrétien que d'intention; son esprit n'avait pas les clartés désirées et son cœur restait prisonnier de vieilles passions. Les sermons d'Ambroise, la lecture des philosophes néo-platoniciens écartèrent des objections, l'étude de saint Paul acheva de le convaincre. Il avait la certitude, mais il trouvait en lui une volonté ancienne qui luttait contre la volonté nouvelle de servir Dieu. (*Confess.*, VIII, 5, 10) L'exemple des ascètes, dont il apprit à connaître les sublimes renoncements, l'ébranla. « Ce qu'ont pu ces enfants, ces femmes, ne le pourras-tu pas? » se disait-il. Un jour qu'il discutait avec lui-même, de la maison voisine, une voix d'enfant ou de jeune fille répétait en chantant : « Prends et lis! Prends et lis! » Ce fut pour Augustin comme un avertissement divin; prenant le livre de l'Apôtre, il l'ouvrit au hasard et lut : « Revêtez-vous de Jésus-Christ et ne cherchez

pas à contenter la chair dans ses convoitises. » (*Rom.*, XIII, 14) Il n'alla pas plus loin; la grâce avait fait son œuvre et brisé les derniers obstacles (juillet 386).

**Le baptême.** Désormais, Augustin ne voulut plus vivre que pour la vérité si péniblement reconquise; il abandonna sa chaire de professeur, ses projets de mariage, puis, avec sa mère Monique et son fils Adéodat venus d'Afrique pour le rejoindre, avec quelques amis, parmi lesquels Alype et Nebridius étaient les plus chers, il se retira à Cassiciacum, une villa située non loin de Milan. L'étude, la prière, de libres causeries philosophiques, recueillies dans plusieurs ouvrages de cette époque, occupaient les loisirs [1]. Augustin se préparait au baptême; il le reçut des mains de saint Ambroise, en même temps que son fils Adéodat et son ami Alype, dans la nuit du 24 au 25 avril 387. Monique avait achevé sa tâche; depuis des années, après avoir converti son mari sur son lit de mort, elle ne vivait plus que dans l'espoir de retrouver son fils, associé à sa foi et à ses pratiques chrétiennes. Ses prières étaient exaucées, elle pouvait mourir. Comme la petite communauté se disposait à passer en Afrique, la fièvre la saisit à Ostie et l'emporta en quelques jours (été 387).

**Le sacerdoce.** Cette mort retarda le départ; en attendant des circonstances propices, Augustin s'établit à Rome et y passa presque une année. Vers le mois de septembre 388, accompagné de son fils et d'Alype, il débarquait à Carthage. Le séjour en cette ville ne fut pas de longue durée; Augustin avait hâte de regagner Thagaste, où il comptait s'établir, pour continuer la vie en commun essayée à Cassiciacum. De fait, il s'installa avec quelques compagnons dans son petit domaine familial et y demeura trois ans, occupé de questions philosophiques et religieuses, méditant et écrivant [2].

Au début de l'année 391, Augustin fit un voyage à Hippone; il voulait, a-t-il raconté lui-même, chercher l'emplacement d'un monastère où il s'établirait avec les siens. (*Serm.* 355, 1, 2) A plusieurs reprises déjà on avait songé à faire

1. *Contra Academicos* (386), *De beata vita* (fin 386), *De ordine* (386), *Soliloquiorum libri II* (387), *De immortalitate animae* (387), *De grammatica* (387), *De musica* (387-391); P. L., t. XXXII.

2. *De libero arbitrio* (388-395), *De magistro* (389), *De vera religione* (389-391), *De diversis quaestionibus LXXXIII* (389-396); P. L., t. XXXII et XXXIV.

de lui un évêque, aussi évitait-il les cités privées de leur pasteur; Hippone ne se trouvant pas dans ce cas, il était venu sans défiance. Mais le vieil évêque, Valère, à ce moment, cherchait un prêtre instruit qui pût remplir à sa place l'office de prédicateur. Immédiatement, le peuple désigna Augustin; l'évêque tout heureux ratifia le choix et conféra le sacerdoce à l'ancien rhéteur, devenu le pauvre du Christ. Son fils était mort, il avait disposé de ses biens en faveur des indigents, il ne lui restait que son génie et un entier dévouement à la gloire de Dieu; Augustin les mit au service des fidèles d'Hippone et de la catholicité tout entière.

**La prédication.**

Le nouveau prêtre vécut à Hippone, comme il avait vécu à Thagaste; sur un terrain concédé par l'évêque, il établit une sorte de monastère où il demeura avec d'autres clercs. L'étude de l'Ecriture Sainte formait sa principale occupation, à laquelle se joignit bientôt le souci de la controverse avec les manichéens et les donatistes; mais la prédication formait le fond de son activité; moins par goût peut-être que par devoir. « Rien n'est meilleur, rien n'est plus doux, disait-il un jour, que de scruter dans le silence le trésor divin; c'est doux, c'est bon. Mais prêcher, reprendre, corriger, édifier, s'inquiéter de chacun, quelle charge, quel poids, quel travail! Qui ne fuirait un tel labeur! » (*Serm.* 339, 3, 4) Et cependant le métaphysicien, amoureux de la méditation solitaire, se pliait aux nécessités de la parole publique. D'ailleurs il y excellait. Sur la fin de sa carrière, il publia un traité où il donne des conseils sur la manière de proposer la doctrine chrétienne[1]. Avant tout, il insiste sur l'importance de la clarté dans le discours, fût-ce au détriment de l'élégance et même de la correction. Se faire comprendre non seulement de quelques raffinés, mais de la masse populaire, telle est la première obligation du prédicateur; pour cela, insister autant qu'il sera nécessaire, puis, après avoir convaincu, émouvoir afin d'entraîner la volonté à l'action. Cet idéal, Augustin l'a pleinement réalisé. Intellectuel par tempérament, il ne craignait pas de s'adresser à la raison de ses auditeurs, d'exposer des idées abstraites, mais qu'une belle ordonnance logique, la netteté du langage rendaient intelligibles. En même temps, il savait descendre aux comparaisons familières, aux exemples empruntés à la vie

1. Le *De doctrina christiana*, commencé dès 396, ne fut achevé qu'en 426; P. L., t. XXXIV.

africaine ou aux charmes d'une nature opulente et variée. Quelques traits piquants, des antithèses, des allitérations, des jeux de mots, souvenirs d'une rhétorique un peu factice, relevaient l'attention de ces Africains, toujours friands de pareils procédés. Mais, par-dessus tout, ce qui faisait son succès, c'était quelque chose de direct, de fraternel, une simplicité qui parfois rappelait le ton de la conversation, une bonté qui s'inclinait sur toutes les faiblesses et compatissait à toutes les souffrances. L'orateur ne craignait pas d'évoquer le souvenir de ses propres errements, pour ramener les pécheurs dans la voie du salut, où il les avait précédés. (*Serm.* 51, 5, 6) N'est-ce pas lui qui écrivait en s'adressant aux manichéens : « Qu'ils s'emportent contre vous, ceux qui ne savent pas au prix de quel labeur on trouve la vérité, et avec quelle difficulté on évite l'erreur!... Qu'ils s'emportent contre vous, ceux-là qui ignorent par quels soupirs, par quels gémissements, on arrive à connaître Dieu quelque peu! Qu'ils s'emportent contre vous enfin, ceux qui n'ont jamais été trompés par l'erreur où ils vous voient encore retenus!... » (*Contra Ep. Fundamenti,* 1, 2) Même lorsqu'il devait reprendre, il le faisait avec modération, usant des termes de l'Ecriture, pour dissimuler en quelque sorte son intervention personnelle derrière l'autorité divine.

Aussi les fidèles ne se lassaient pas de l'entendre; il parlait plusieurs fois la semaine et la foule, toujours fidèle, se pressait dans la basilique. A certains jours, l'auditoire, soulevé par cette parole alerte et chargée d'une émotion à peine contenue, manifestait tout haut ses impressions, commençait un dialogue avec l'orateur, ou éclatait en applaudissements. Cette louange si touchante, Augustin n'osait pas la réprimer entièrement, à condition qu'elle fût le prélude de bonnes œuvres. « Vos louanges, disait-il, sont les feuilles des arbres, j'attends les fruits. » (*Serm.* 61, 12, 13) Ou encore : « Etre loué par les bons? Si je dis non, je mens; si je dis oui, je crains d'être plus désireux de vanité que de réalité. Que dirais-je alors? Ni je n'accepte pleinement, ni je ne refuse entièrement; je n'accepte pas pleinement, de crainte que la louange humaine ne me devienne un péril; je ne refuse pas entièrement, afin de ne pas rendre ingrats ceux à qui je prêche. » (*Serm.* 339, 1)

**L'épiscopat.** Pendant cinq années environ, Augustin continua ses prédications et s'occupa de controverse. Sa réputation allait grandissant; les chefs des églises le con-

sultaient, lui demandaient d'exposer la foi catholique[1], plusieurs souhaitaient l'avoir comme collègue dans l'épiscopat. Valère, qui l'aimait et l'admirait, résolut de l'attacher plus étroitement à l'église d'Hippone, en le faisant son coadjuteur. Malgré ses résistances, malgré les objections soulevées sur la légitimité d'une élection faite du vivant de l'évêque, Augustin fut consacré dans les derniers mois de 395 ou au début de 396, et le peuple enthousiasmé acclama celui qu'il désirait comme pasteur. Valère mourut peu après (396), et Augustin recueillit sa succession sans difficulté. Il avait quarante-deux ans; placé à la tête d'une modeste église, il allait jouer en Afrique un rôle de premier plan.

## BIBLIOGRAPHIE

*L. Duchesne, *Les Origines du culte chrétien*, Ch. I. Paris, 1908.
*L. Duchesne, *Les Fastes épiscopaux*, I. Paris, 1907.
*P. Batiffol, *Le Siège apostolique (359-451)*. Ch. V. Paris, 1924.
P. Monceaux, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, t. IV et V. Paris, 1912, 1920.
*L. Bertrand, *Saint Augustin*. Paris, 1913.
*P. Guilloux, *L'Ame de saint Augustin*. Paris, s. d. [1921].
*Ch. Boyer, *Christianisme et néo-platonisme dans la formation de saint Augustin*. Paris, 1920.

1. *De fide et symbolo* (oct. 393); P. L., t. XL.

## CHAPITRE XL

## SAINT AUGUSTIN

## LE MANICHÉISME ET LE DONATISME

Le premier biographe de saint Augustin, Possidius, après avoir relaté son ordination sacerdotale, signalait avec un véritable sentiment de fierté le rôle tenu par son héros. « Il enseignait et il prêchait, disait-il, en privé et en public, à la maison et dans l'église; avec pleine asurance, il annonçait la parole du salut contre toutes les hérésies africaines, spécialement contre les donatistes, les manichéens et les païens, dans ses livres et dans des discours de circonstance; et cela, à la grande admiration et au contentement des chrétiens, qui répandaient cette bonne nouvelle partout où ils le pouvaient. Ainsi, avec l'aide de Dieu, l'église catholique d'Afrique commença à relever la tête, elle qui, pendant longtemps, avait été égarée et opprimée par les progrès des hérésies, elle qui, surtout, avait vu le parti de Donat rebaptiser une multitude d'Africains. » (*Vit. Aug.*, 7)

Dès sa conversion, saint Augustin avait pris à partie le manichéisme qu'il connaissait bien, voulant sans doute réparer le mal causé par la propagande qu'il avait faite jadis en sa faveur et éviter à d'autres les tristes expériences de sa jeunesse.

**Mani.** Le manichéisme était originaire de Perse. Son fondateur, Mani, né en 215-216, avait été élevé par son père dans la doctrine des moughtasilas, ou Sabéens, une secte judéo-chrétienne, dont les principes étaient contenus dans le *Livre d'Elchasaï*. Elle professait l'existence d'un Dieu Très-Haut, dominant tous les êtres; de lui étaient issus le Christ et le Diable, le premier préposé aux temps futurs,

le second au siècle présent. Pareillement, dans la création, on retrouvait le dualisme d'éléments opposés, l'eau et le feu surtout, l'une étant l'instrument de notre salut, l'autre celui de notre perdition; l'eau en effet lavait les souillures de l'âme et éteignait le feu de l'enfer. Il fallait donc recourir à elle par le baptême. En outre, les baptisés devaient mener une vie pure, ne pas user de nourriture animale et de boissons fermentées, s'abstenir des femmes. Avant tout, ils étaient obligés de croire au Christ, qui seul possédait la science du salut. Il s'était incarné une première fois dans Adam, puis dans divers autres personnages, finalement en Jésus, lors du baptême de celui-ci. La doctrine du salut avait été transmise autrefois par la Loi et l'Evangile, mais les Prophètes et les Apôtres l'avaient corrompue; seul, désormais, le *Livre d'Elchasaï*, apporté par un ange, la conservait dans sa pureté; seul, il pouvait indiquer la voie du salut. Mais on devait se garder d'en livrer le secret aux profanes et, pour ne pas la trahir, il était permis, en cas de persécution, de la renier extérieurement, en lui restant fidèle de cœur.

A l'âge de vingt-quatre ans, Mani, favorisé de révélations spéciales, affirme la légende, instruit par de nombreuses lectures, doit-on dire, proposa une nouvelle doctrine qui gardait des traces du sabéisme, mais s'inspirait surtout de Marcion et de Bardesane. De la sorte, le manichéisme, par ses origines directes, par son caractère, dérivait du grand courant gnostique, dont il était une forme plus logique et plus puissante [1].

Les premières prédications du nouveau prophète le firent exiler par Sapor, roi des Perses, et Mani, pendant de longues années, dut mener une vie d'apôtre errant. Il parcourut, dit-on, l'Inde, le Turkestan, la Chine, le Khorassan et le Thibet, annonçant son évangile, composant des ouvrages et se tenant par ses lettres en relations continues avec les disciples gagnés à sa doctrine. Après la mort de Sapor (272) et de son fils Hormuz (273), il crut pouvoir rentrer en Perse; mais, la deuxième année de son séjour, les prêtres du pays, sectateurs de Zoroastre, l'accusèrent d'hérésie et le firent condamner. Il fut écorché vif, décapité, et sa peau empaillée demeura longtemps comme un sinistre trophée aux portes de la capitale.

1. Ces pages étaient déjà rédigées lorsque j'ai pris connaissance d'un important travail de H.-H. SCHÆDER, *Urform und Fortbildungen des manichäischer Systems*, dans *Vorträge der Bibliotck Warburg, Vorträge* 1924-1925. Leipzig, 1927. L'auteur, à l'encontre des théories qui veulent faire du manichéisme une doctrine purement orientale, le rattache, par ses idées de fond, à la pensée et à la science helléniques. Bardesane aurait probablement servi d'intermédiaire.

**Doctrines manichéennes.**

Mani ne s'était pas contenté de prêcher, il avait fixé ses idées dans plusieurs ouvrages. Le premier en date est le *Shâpourakan,* qui traite de questions eschatologiques; il était destiné au roi Sapor et, pour ce motif, avait été écrit en persan, tandis que les autres furent rédigés en syriaque. On cite le *Livre des mystères,* l'*Evangile,* le *Trésor,* les *Préceptes,* le *Livre du fondement,* réfuté par saint Augustin. A ces traités, il faudrait ajouter le recueil des *Lettres;* de celles-ci, aussi bien que des premiers, il ne reste plus que des fragments. L'ensemble formait une sorte de Bible, dont l'autorité s'imposait à tous les adeptes. Mani avait joint à son texte des enluminures, « afin, disait-il, de compléter ainsi l'enseignement écrit pour les gens instruits et de le suppléer chez les autres ». Cela lui valut, par la suite, une réputation de grand peintre. Les disciples transcrivirent les œuvres du maître dans de nombreux exemplaires, et avec un luxe extraordinaire. En vue de la propagande, elles furent traduites en diverses langues, grec, latin, chinois, turc, arabe, et souvent commentées; mais parfois les exégètes avaient tendance à adapter la pensée originale à des situations nouvelles.

Ce qui caractérise avant tout le système manichéen, c'est un dualisme rigide dans son principe, et d'une implacable logique dans ses conséquences. De toute éternité, il y eut deux principes opposés, le Bien et le Mal, la Lumière et les Ténèbres, Dieu et le Diable, présidant à deux mondes séparés. Or le Diable voulut conquérir le monde de la Lumière. Pour le défendre, Dieu créa la Mère de Vie qui, à son tour, engendra le Premier Homme. Mais celui-ci, vaincu, fut dévoré par le Diable; d'où confusion, mélange de bien et de mal, qui arrêta l'élan de l'envahisseur. Le Premier Homme jeta un appel vers Dieu qui entreprit une seconde création, d'où sortit l'Esprit Vivant. Son action délivra le Premier Homme; avec lui il tenta de mettre un peu d'ordre dans ce chaos, en dégageant la Lumière de la matière. Ainsi fut fait le monde, le cosmos, qui gardait un mélange d'éléments bons et d'éléments mauvais.

L'apparition de la vie sur la terre, est due à la chute d'éléments impurs dégagés par des démons aériens. Cette semence germa et produisit les végétaux; ceux-ci, en croissant, absorbèrent des parcelles lumineuses conservées dans la terre qui s'épanouirent en fleurs et en fruits. Plus la fleur est brillante, plus le fruit est pulpeux, plus ils possèdent de substance divine. Les animaux eurent une origine semblable. Les Filles des ténèbres, attachées aux astres, par suite du mouvement, enfan-

tèrent avant terme des avortons qui, tombés sur la terre, y grandirent, s'accouplèrent et produisirent les animaux. Ceux-ci, nés de la concupiscence, étaient plus mauvais que les végétaux; mais, en se nourrissant des plantes, ils s'assimilèrent quelques bons éléments.

L'homme est né du désir qu'eût Saclas, le chef des démons, de former un être qui rivalisât de beauté avec l'Homme primitif, venu de Dieu. Pour cela, il dévora les premiers nés des avortons et concentra ainsi en lui tout ce qu'il put d'éléments lumineux, jusque-là dispersés en une multitude d'êtres. Ainsi fortifié, il s'unit à son épouse, Nébroël, qui enfanta successivement Adam et Eve. L'homme était un microcosme, ayant en lui des principes bons et des principes mauvais. Chez Adam, le premier né de Saclas, ceux-ci étaient très atténués, tandis qu'ils prédominaient chez Eve. L'homme primitif, voyant les éléments lumineux emprisonnés dans Adam, envoya Jésus qui lui communiquerait la science du salut et le mettrait en garde contre les séductions d'Eve. Après avoir suivi quelque temps ces conseils, Adam se laissa entraîner par Eve, mais de façon passagère. Ainsi s'explique que dans l'humanité subsista le mélange du bien et du mal, les uns à l'imitation d'Adam, ayant cherché à tendre vers la lumière, tandis que les autres, entraînés par l'exemple d'Eve, restaient soumis au diable. Celui-ci, afin de les maintenir dans leur erreur, institua trois fausses religions, celle des païens, celle des juifs et celle des catholiques, qui toutes, en admettant l'unité de principe, confondaient le bien et le mal. Seule, la religion dualiste, enseignée dans toute sa pureté par Mani, offrait la vérité.

Les préceptes moraux étaient la conséquence normale de cette dogmatique : les manichéens devaient se garder de tout ce qui est matériel ou diabolique et ne pas offenser l'élément lumineux ou divin qui est dans le monde. D'après saint Augustin (*De mor. Manich.*, II, 10, 19), toutes les prohibitions étaient renfermées dans la théorie des trois « sceaux » apposés sur la main, sur la bouche, sur le sein. Le sceau de la main prohibait toute lésion faite à l'élément lumineux, dans l'homme, les animaux, les végétaux et même les minéraux; interdiction de tuer tout être vivant, de blesser les végétaux, de porter atteinte aux minéraux; en conséquence la guerre était formellement défendue. Le sceau de la bouche réglait les paroles et la nourriture; tout aliment de provenance animale était répudié, seuls les végétaux demeuraient permis; quelques-uns étaient spécialement recommandés comme contenant plus d'élément divin. Le sceau du sein supprimait

l'œuvre génératrice, qui propage la matière dans le monde; le mariage était donc condamné et la virginité rendue obligatoire. Cette morale très rigide ne s'appliquait, il est vrai, qu'aux parfaits, aux Elus; pour les autres, les Auditeurs, il y avait des tolérances admises. Grâce à elles, les Elus pouvaient vivre, sans violer la défense de cueillir les fruits des plantes, les Auditeurs le faisaient pour eux.

**L'Église manichéenne.** La secte possédait une organisation hiérarchique calquée, semble-t-il, sur celle de l'Eglise catholique. Mani, à l'exemple du Christ, s'était adjoint douze apôtres; leurs successeurs, appelés « maîtres », commandaient aux soixante-douze évêques, qui tenaient la place des soixante-douze disciples. Au-dessous d'eux, il y avait des prêtres et des diacres, puis les élus et les auditeurs. Tous obéissaient à un chef suprême.

Cette église avait deux sacrements, le baptême réservé aux élus, et l'eucharistie; on ignore en quoi ils consistaient exactement. Leur liturgie comportait des prières accompagnées de prostrations et d'hymnes chantées. La grande fête était celle du Bêma, par laquelle, chaque printemps, on célébrait l'anniversaire de la mort de Mani; on s'y préparait par des jeûnes. Les manichéens, à l'origine, ne possédaient ni temples ni autels; le régime de persécution sous lequel ils vivaient peut suffire à expliquer cette anomalie.

**Diffusion du manichéisme.** Deux traits caractérisent la propagande manichéenne: la rapidité de son expansion et la presque universelle opposition qu'elle rencontra de la part des autorités. Tous deux s'expliquent. Le manichéisme était l'hériter du gnosticisme, dont l'influence avait été si active et si profonde à l'époque précédente; en le simplifiant, en lui donnant une forme plus rigoureuse, la secte nouvelle augmentait son prestige et ses conquêtes. Elle se présentait comme une religion vraiment rationnelle (Augustin, *De utilit. credendi*, I, 2), capable de fournir une réponse à toutes les questions; de fait, la solution qu'elle donnait au problème du mal pouvait, par sa simplicité, séduire au premier abord. Aussi, les recrues lui vinrent surtout du monde des intellectuels qui, se faisant apôtres à leur tour, mettaient au service de la doctrine manichéenne leurs talents de rhéteurs et d'habiles controversistes. Ceux-là n'accordaient sans doute qu'une importance secondaire aux mythes dont s'affublaient les théories dualistes; mais d'autres y trouvaient l'écho d'un orientalisme fort en vogue et les femmes y cherchaient un

aliment pour leur imagination et leur sensibilité. (AMBROSIASTER, *In 2 Tim.*, III, 6-7.) L'ascétisme des élus enfin recommandait leur doctrine. (*De mor. Manich.*, I, 1, 2) Si chez quelques-uns il n'était qu'une vaine et hypocrite apparence, si parfois des scandales éclaboussaient la sainteté officielle de la secte, il n'en restait pas moins que les prescriptions morales de Mani condamnaient le vice (*De utilit. cred.*, I, 3) et que beaucoup, parmi les élus, menaient une vie conforme à leurs principes. Ceux-ci n'en restaient pas moins en opposition radicale avec l'Eglise et l'ordre social. Que le manichéisme ait fait quelques emprunts au christianisme, qu'il les ait multipliés au cours de sa propagande dans les milieux catholiques, qu'il ait, à l'exemple de Marcion, utilisé certains passages des Livres Saints, on n'en peut guère douter; néanmoins, par sa conception fondamentale, le dualisme demeurait étranger à l'Evangile; ce n'était pas une hérésie au sens propre, mais un système d'inspiration païenne. Les conséquences pratiques qu'il tirait de ses principes ne heurtaient pas moins l'ordre public; et c'est cela, plus que les accusations de magie ou d'impiété envers les dieux officiels, qui lui attira les sévérités d'un pouvoir, parfois si tolérant vis-à-vis de tant de religions étrangères. Par horreur du sang versé, il condamnait la guerre, et par conséquent le service militaire; en outre, il minait la famille, prohibait l'agriculture et le commerce, poussait à l'abandon des charges publiques, interdisait le serment.

C'est pourquoi tous les empereurs romains, sauf Julien l'Apostat, proscrivirent le manichéisme. Déjà, vers 290, Dioclétien condamnait au feu les chefs et leurs « abominables écritures »; Constantin et surtout Constance agirent de même; en 372, Valentinien I^er^ interdit toute réunion des membres de la secte; Théodose, par plusieurs édits successifs, leur enlevait le droit de tester ou de recevoir des héritages, prononçait la peine de mort contre les élus et finalement les expulsait de tous ses Etats. Honorius, en 405, confirma les décisions de son père.

En dehors de l'Empire, le manichéisme connut des sorts divers. On a vu que Sapor, le roi des Perses, fit expulser Mani; ses successeurs continuèrent la politique de répression. En Chine et dans l'Asie centrale, où la doctrine dualiste pénétra largement vers le VII^e^ siècle, après quelques années de succès, elle se vit en butte aux attaques de l'autorité civile et des lettrés; les musulmans ne se montrèrent pas mieux disposés à son égard; seuls les Ouïgours, établis en Mongolie, firent du manichéisme presque une religion d'Etat; mais leur royaume

n'eut pas une longue durée (762-840), les Khirgiz s'en emparèrent et proscrivirent le dualisme. Quelques provinces cependant lui restèrent fidèles et c'est dans ces régions, à Tourfan surtout, qu'on a découvert récemment les écrits de la secte. [1]

Ces prohibitions renouvelées coup sur coup, montrent l'intensité et le succès de la propagande manichéenne dans l'Empire romain. Avant la fin du III^e^ siècle, elle s'était fait sentir dans l'Osroène, en Syrie, en Palestine, en Egypte, d'où elle passa en Afrique et en Gaule; dès le début du IV^e^ siècle, l'Asie antérieure, y compris la Cappadoce, avaient été attaquées; à Rome même, il y avait des disciples de la secte déjà au temps du pape Miltiade (311-314). Mani, chassé de son pays, avait été le premier apôtre de sa doctrine à travers l'Asie; il avait aussi organisé méthodiquement la propagande : les élus, leurs chefs surtout, étaient des missionnaires sans cesse en mouvement, aucun souci matériel ne les retenait et la persécution elle-même leur fournissait l'occasion de pénétrer dans de nouvelles contrées. Ils s'adressaient à tous, mais de préférence à l'élite, et les conquêtes qu'ils faisaient parmi les intellectuels expliquent la force du manichéisme, malgré le nombre relativement restreint de ses adeptes.

**Les réfutations.**

On ne se contenta pas de le proscrire; des philosophes néo-platoniciens, aussi bien que des auteurs chrétiens le réfutèrent. Plotin, Porphyre, Alexandre de Lycopolis, Simplicius écrivirent contre lui. Dans l'Eglise, on cite, parmi les plus importants, l'auteur des *Actes d'Archelaüs* et Titus de Bostra, des Syriens, saint Ephrem de Nisibe, saint Cyrille de Jérusalem, saint Epiphane de Chypre et surtout saint Augustin.

Celui-ci était plus à même que quiconque de connaître le manichéisme; durant neuf années il avait adhéré à la secte, en qualité d'auditeur, il avait lu ses livres et entendu ses docteurs. Le plus célèbre en Occident, à cette époque, était un Africain, Fauste de Milève, qui avait rang d'évêque.[2] Sa faconde, l'élégance de sa parole, son habileté à soulever des objections contre les Livres Saints lui assuraient chez les siens une réputation sans égale. Comme ses pareils, il menait une vie errante de missionnaire. En 382, revenant de Rome, il arriva à Carthage au moment où saint Augustin, déjà ébranlé

1. Les trouvailles les plus importantes ont été faites par l'Allemand A. von Le Coq (1904-1907), par l'Anglais Aurel Stein (1907), par le Français P. Pelliot (1908).

2. Cf. A. Bruckner, *Faustus von Mileve. Ein Beitrag zur Geschichte des abendländischen Manichäismus*. Bâle, 1901.

dans ses convictions manichéennes, attendait de lui la solution des doutes qui le travaillaient. Ce fut une désillusion et Augustin désabusé ne resta dans le manichéisme que par habitude, n'ayant pas encore d'autre doctrine par quoi le remplacer.

Devenu catholique, il jugea urgent de combattre un système qu'il avait jadis propagé. Durant les quelques mois passés à Rome, après la mort de sa mère, il composa le *De moribus Ecclesiae catholicae et de moribus manichaeorum* (388) et continua sa polémique à Thagaste par le *De Genesi contra Manichaeos* (388-390). A Hippone, un prêtre manichéen, nommé Fortunat, avait gagné de nombreux adeptes; sur la demande des deux partis, une conférence le mit aux prises avec Augustin (28 août 392); elle dura deux jours et Fortunat dut s'avouer vaincu; il ne se convertit pas, mais quitta la ville. (*Disputatio contra Fort.*; cf. *Retract.*, I, 16, 1) Divers autres ouvrages d'Augustin continuèrent à éclairer l'opinion sur la valeur du manichéisme; il réfuta notamment les principaux écrits que la secte utilisait en Afrique : *Le Livre du Fondement* (397), un traité d'Adimante, disciple de Mani (397), un livre où Fauste attaquait la foi catholique (400). Ces efforts portèrent leurs fruits, les succès de l'erreur furent arrêtés; la conversion de Félix, prêtre manichéen d'Hippone (déc. 404), accentua la déroute. Il s'était résigné à une conférence qui, malgré tous ses efforts, tourna contre lui; du moins il eut le courage de renoncer au manichéisme et de se faire catholique. (*De actis cum Felice manichaeo*) Le renouvellement des édits de persécution (405) obligea les sectateurs du dualisme à se disperser, ou à se cacher : l'élan était rompu et saint Augustin n'intervint plus que rarement contre ses anciens coreligionnaires.[1].

**Le Donatisme.** Il avait d'ailleurs d'autres soucis; avec le primat de Carthage, Aurèle, qui avait remplacé Généthlius en 301 ou 302, il menait une campagne fort active contre le donatisme, dont les progrès antérieurs formaient une menace sérieuse contre l'Eglise catholique. A ce moment, les circonstances étaient devenues plus favorables; en face du primat donatiste Primien, un autre, Maximien, soutenu par un parti puissant, s'était dressé, et le concile de Cabarsussa, en Byzacène, avait déposé Primien (24 juin 393). Trois mois plus tard, les évêques catholiques se réunissaient à Hippone sous la présidence d'Aurèle et prenaient des mesures

1. *De natura boni contra Manichaeos* (405), *Contra Secundinum manichaeum* (405-406), *De haeresibus*, c. XLVI (428), P. L., t. XLII; quelques lettres et quelques sermons de diverses époques.

qui faciliteraient la rentrée des clercs schismatiques dans l'Eglise. Ceux qui n'auraient pas rebaptisé, ou qui ramèneraient leurs fidèles avec eux, conserveraient leur dignité; en outre, les convertis baptisés dans le schisme au temps de leur enfance pourraient accéder aux ordres.

Augustin, simple prêtre, n'avait pas pris part aux délibérations, mais il eut l'honneur de prêcher devant les évêques réunis à Hippone, et bientôt il commença contre le donatisme une campagne qui devait durer jusqu'à la défaite du parti. De cette époque date son *Psaume contre le parti de Donat*, sorte de cantique populaire avec refrain, que les fidèles chantaient dans les églises. Avec l'épiscopat, son action s'élargit. Maximianistes et primianistes s'excommuniaient mutuellement, et là où ils étaient aux prises, les catholiques jouissaient d'une paix relative. Mais en Numidie, vieille forteresse du donatisme, les primianistes, à peu près maîtres de la situation, poursuivaient leurs violences contre l'Eglise, rebaptisaient de force, pillaient les basiliques, dévastaient les campagnes. La région d'Hippone était particulièrement menacée; des bandes de circoncellions parcouraient le pays et cherchaient l'occasion de tuer Augustin, désigné à leur fureur par quelques évêques fanatiques. Certain jour, il n'échappa à la mort que pour s'être trompé de route. Il n'en continuait pas moins ses tentatives en vue de réduire le schisme, non seulement dans son diocèse, mais dans toute l'Afrique. Il s'attaquait à Donat, dans un grand traité aujourd'hui perdu, provoquait des conférences publiques, instruisait par ses sermons et par ses lettres, recueillait des renseignements et des faits concernant l'histoire du donatisme, parfois même recourait aux tribunaux, afin de faire réprimer des injustices et des vexations trop criantes. Le pouvoir civil, à ce moment, sévissait contre la secte; ses membres, en grand nombre, s'étaient ralliés au parti de Gildon, lorsque cet indigène, devenu comte d'Afrique, trahit ses devoirs et essaya de se créer un royaume indépendant. La défaite de Gildon (398) provoqua des représailles dont les donatistes eurent à souffrir.

**Controverses pacifiques.**

En réalité, depuis l'an 400 surtout, Augustin fut le véritable chef de l'église d'Afrique, dans la lutte contre le schisme; il était sans cesse sur la brèche et dressait les plans de campagne que suivaient ses collègues dans l'épiscopat, car ses initiatives furent toujours prises d'accord avec le primat de Carthage, Aurèle, et les conciles africains. L'assemblée de 401 avait décidé de provoquer des conférences pacifiques avec le parti adverse. Plus

que quiconque, Augustin s'employa à cette tâche dont il espérait encore de bons résultats; il écrivit à plusieurs évêques donatistes, proposa des discussions publiques, tenta de les éclairer en réfutant les écrits de ceux qui passaient pour leurs porte-paroles. Les laïques eux-mêmes étaient mis au courant de ces négociations, par des sermons, des lettres, des manifestes, des affiches qui plaçaient sous les yeux du public des pièces importantes.

Ces tentatives n'eurent pas grand succès; l'intransigeance farouche des donatistes les retint dans leur attitude hostile et méprisante. Il était évident désormais que, en raison de la stricte discipline imposée aux schismatiques, l'unité ne pouvait être réalisée sans la coopération collective des chefs. Aussi, le concile de Carthage du 25 août 403 décida de provoquer une conférence générale des évêques des deux partis. Des négociations furent engagées en ce sens; les gouverneurs, sollicités de favoriser la réunion, lui préparèrent les voies; mais un concile donatiste (fin 403) repoussa toutes ces avances.

**Intervention du pouvoir civil.**

Les moyens de conciliation avaient échoué et, en même temps, les violences des circoncellions reprenaient de plus belle. Possidius, évêque de Calama, avait été victime d'un attentat, machiné par un prêtre donatiste, et qui faillit lui coûter la vie. Le recours au pouvoir civil s'imposait. Le concile du 16 juin 404 députa des messagers auprès d'Honorius, pour le prier de garantir la sécurité des catholiques et de faire appliquer aux donatistes les lois portées contre les hérétiques. Le décret du 12 février 405 fut la réponse; elle était conforme aux désirs exprimés; les donatistes, assimilés aux hérétiques, perdaient leurs basiliques, et les clercs récalcitrants étaient frappés d'amendes ou envoyés en exil. Augustin ne s'était rallié que lentement à la politique de contrainte, poussé en quelque sorte par les circonstances et les provocations du parti adverse. Tout en réclamant l'exécution des lois, il gardait vis-à-vis des personnes une charitable modération et, au besoin, les protégeait contre des rigueurs excessives.

L'application de l'édit fortifia la position des catholiques et ramena à l'Eglise quelques dissidents. Ces conversions n'étaient pas toutes sincères, mais elles affaiblissaient le schisme. Cependant la secte, malgré sa dispersion, parvint à se maintenir, elle conserva ses cadres et les poursuites dont elle fut l'objet accentuèrent son esprit d'opposition.

Un moment, elle crut tenir sa revanche. Stilicon venait d'être assassiné (408), et la disparition de celui à qui elle

attribuait toutes les mesures de rigueur lui rendit de l'audace. Les donatistes s'agitèrent aussitôt et devinrent si menaçants que les évêques d'Afrique, Augustin lui-même, crurent devoir recourir au nouveau ministre, Olympius. Des ordres furent donnés pour faire appliquer les lois. Mais, en 410, la cour, apeurée sans doute par les succès d'Alaric, fit paraître un édit de tolérance. Loin d'apporter le calme, il multiplia les troubles en Afrique. Le concile de Carthage (14 juin 410) demanda le retrait de cette malencontreuse ordonnance et l'obtint.

**La grande conférence.** Les évêques, en même temps, s'étaient décidés à reprendre l'idée d'une conférence générale entre les deux partis, idée qui avait été lancée en 403, mais sans succès. Cette fois, elle devait aboutir, grâce à la protection de l'empereur. Honorius délégua à Carthage le sénateur Marcellus qui préparerait la réunion et présiderait aux débats : après des pourparlers laborieux, elle put s'ouvrir le 1er juin 411. Les évêques des deux partis s'y trouvèrent en nombre presque égal : deux cent quatre-vingt-six catholiques et deux cents soixante-dix-neuf donatistes étaient présents. De chaque côté, on choisit sept mandataires pour mener la discussion; les principaux étaient, d'une part, Aurèle de Carthage, Augustin d'Hippone, Alype de Thagaste, Possidius de Calama; d'autre part, Primien de Carthage, Pétilien de Constantine, Emérite de Césarée, Gaudence de Thamugadi. Des greffiers recueillaient les déclarations des orateurs. La tactique des donatistes consista à faire de l'obstruction, à soulever des incidents sur des questions de détail, à ergoter sur la procédure. Ils ne manquaient ni d'habileté, ni d'audace; mais, pressés par leurs adversaires, ils furent amenés à faire, sur les points essentiels, des déclarations compromettantes. Les débats occupèrent trois séances fort longues et parfois orageuses; ils dévoilèrent la faiblesse des positions donatistes. Le commissaire impérial, suffisamment éclairé, clôtura la discussion et prononça une sentence qui condamnait le schisme.

L'empereur la confirma par un décret du 30 janvier 412 et en tira les conséquences pratiques. Ordre était donné à tous les schismatiques de rentrer dans l'Eglise catholique, sous peine d'amende ou de déportation; tous les édifices du culte, tous les immeubles ayant appartenu aux donatistes devaient être remis aux catholiques. Des commissaires spéciaux furent chargés de faire exécuter cette loi et ils l'appliquèrent avec une rigoureuse exactitude. Malgré des résistances locales,

Honorius maintint cette ligne de conduite et Valentinien III fit de même. Le donatisme, cette fois, était blessé à mort.

Les évêques, de leur côté, multiplièrent les démarches pour rallier les dissidents; la plus grande publicité fut donnée aux procès-verbaux de la conférence qui étalaient la défaite du donatisme. Saint Augustin, dont l'influence avait été prépondérante dans cette assemblée, élabora une édition des actes, suffisamment claire pour que tous puissent y découvrir la vérité. (*Breviculus collationis*) Plusieurs de ses traités, de nombreux sermons prononcés à Hippone, à Carthage, à Constantine et dans bien d'autres villes, avaient pour but de montrer la portée de la conférence et d'arracher à l'erreur ceux que les derniers événements auraient éclairés. Par ses lettres, il encourageait les uns, réfutait les autres, tenait au courant les autorités civiles et religieuses.

Tant d'efforts ne furent pas perdus; en certaines régions, « des multitudes considérables » (*Ep.* 204) revinrent à la vraie foi, des cités entières abandonnèrent le schisme, des clercs se convertirent, entraînant à leur suite un grand nombre de leurs fidèles. Néanmoins, la plupart des évêques schismatiques résistèrent; quelques exaltés, voyant leur cause perdue, multiplièrent les attentats ou recoururent au suicide, qui leur assurait, pensaient-ils, la gloire du martyre.

**Fin du Donatisme.** Cette situation dura près de vingt ans, jusqu'à l'invasion des Vandales (429). La victoire des barbares ariens arrêta l'action des deux grandes forces qui poussaient le donatisme à sa ruine : l'autorité impériale et le catholicisme; mais si le schisme profita de cette révolution et de l'anarchie locale qui en résulta pour prolonger son existence, il n'était plus capable, après les pertes subies, de se reconstituer en église. Des groupes isolés subsistèrent dans les pays où il avait posé de fortes assises, en Maurétanie, jusqu'au milieu du v^e^ siècle, en Numidie, jusqu'à la fin du vi^e^.

## BIBLIOGRAPHIE

P. Alfaric, *Les écritures manichéennes*. Paris, 1918.
*G. Bardy, *Manichéisme (Dictionnaire de théologie catholique)*. Paris, 1926.
E. de Stoop, *Essai sur la diffusion du manichéisme dans l'Empire romain*. Gand, 1909.
P. Monceaux, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, t. IV, VI et VII. Paris, 1912, 1922, 1923.
*Dom H. Leclercq, *L'Afrique chrétienne*. Paris, 1904.
*P. Batiffol, *Le catholicisme de saint Augustin*. Paris, 1920.

## CHAPITRE XLI

## LE PÉLAGIANISME

Au moment même où la grande conférence de 411 préparait la ruine du donatisme, l'église d'Afrique était menacée d'un autre péril, qui allait solliciter l'attention de saint Augustin et provoquer dans toute la chrétienté des controverses dont l'écho se prolongea à travers les siècles.

**Pélage.** Les doctrines proposées par Pélage en furent l'occasion. Il était Breton d'origine et moine de profession. Avait-il embrassé ce genre de vie dans son pays, ou l'avait-il adopté en Orient, au cours d'un voyage qu'il aurait fait dans ces contrées, ce sont là des questions auxquelles il est impossible de répondre. On ignore pareillement la date de sa naissance; mais il certain qu'il séjournait à Rome, vers l'an 400, au temps du pape Anastase (398-401). Au physique, c'était un homme déjà avancé en âge, robuste pourtant et de forte corpulence; on le tenait généralement pour vertueux et savant. Quoique simple laïque, il donnait des conseils d'ascétisme fort appréciés; saint Paulin de Nole l'estimait et entretenait avec lui des rapports épistolaires; saint Augustin lui-même affirme qu'il jouissait d'une bonne réputation. (*Retract.*, II, 33)

Pélage avait composé des ouvrages, notamment un commentaire sur les épîtres de saint Paul, où s'affirmaient des doctrines dangereuses.[1] Selon lui, le péché d'Adam n'avait pas été transmis à ses descendants, sinon comme un exemple néfaste; la nature humaine était donc restée essentiellement

1. Gennade (*De vir. ill.*, 42) attribue à Pélage un traité *De fide Trinitatis*, qui est perdu, et un *Eclogarum liber*, qu'il faut identifier avec le *Capitulorum liber*, cité par saint Augustin comme une œuvre hérétique. Le *Commentaire sur les Epîtres de saint Paul*, l'épître aux Hébreux excep-

bonne, quoique portée au mal par les « désirs de la chair », et la liberté était demeurée intègre. Par ses propres forces, l'homme pouvait et devait combattre ses penchants mauvais au moyen de l'ascétisme, dont le Christ avait fourni un parfait modèle qui serait, autant que sa doctrine, une aide dans cette tâche; et c'est en cela que consistait la grâce divine.

**Célestius.** La prise de Rome par Alaric (410) avait décidé Pélage, comme beaucoup d'autres, à chercher un refuge en Afrique. Célestius, un avocat originaire de l'Italie, dont il s'était fait un disciple, l'accompagnait. Ils abordèrent à Hippone, mais ne firent qu'y passer; de là ils partirent pour Carthage et s'y trouvèrent au moment de la grande conférence entre donatistes et catholiques (411). Peu après, Pélage s'embarqua pour la Palestine, laissant Célestius en Afrique. Celui-ci désirait être attaché à l'église de Carthage et briguait même l'honneur du sacerdoce; mais déjà ses doctrines avaient paru suspectes. Paulin, un diacre de Milan, ancien secrétaire de saint Ambroise, qui maintenant administrait les propriétés que son église possédait en Afrique, dénonça au primat Aurèle quelques propositions soutenues par Célestius et où était nié le péché originel. Cité devant un concile tenu à Carthage, sous la présidence d'Aurèle, Célestius fut mis en demeure de désavouer ses erreurs; il s'y refusa, disant que c'était là questions libres, puisque des prêtres de Rome, entre autres un certain Rufin, familier de Pammachius, était de son avis. Au reste, il admettait le baptême des enfants; que réclamait-on de plus? (Augustin, *De grat. et pecc. orig.*, II, 3; *cf.* 23, 26; *Ep.* 157, 22) Il fut condamné, mais non amendé, dit saint Augustin, car de cette sentence il appela à Rome. Bientôt cependant, sans attendre la réponse, il se rendit à Ephèse, où il put obtenir le sacerdoce.

**Intervention d'Augustin.** Le départ des deux protagonistes n'arrêta pas la diffusion de leurs idées : ils laissaient en Afrique des disciples et beaucoup d'âmes inquiètes en face des problèmes posés. Les évêques durent s'en occuper. Augustin, qui n'avait pas assisté au synode régional de Carthage, ne se déroba point à ce nouveau devoir, et, dans ses sermons, dans ses entretiens particuliers, réfuta les doctrines condamnées. (*Retract.*, II, 33) Il fit plus : pour

tée, est antérieur à 410. Après bien des recherches, M. Souter en a reconstitué le texte primitif, qui avait subi de nombreux remaniements. Cf. A. Souter, *Pelagius's Expositions on thirteen Epistles of St Paul.* (*Texts and Studies*, IX, 1-2). Cambridge, 1922-1926.

répondre aux questions précises que lui transmit le commissaire impérial Marcellinus, il composa un ouvrage en deux livres, intitulé : *De peccatorum meritis et remissione et de baptismo parvulorum* (412), où était exposée la vraie doctrine sur le péché originel et le baptême des enfants. Ce travail était à peine achevé, quand le commentaire de Pélage sur les épîtres de saint Paul lui tomba entre les mains; à son grand étonnement, car « il ne lui était pas venu à l'esprit qu'on pût penser et dire de telles choses », il découvrit, dans l'explication de *Rom.*, V, 12, que l'auteur niait l'existence du péché originel chez les enfants. C'est pour compléter son œuvre sur ce point spécial qu'il lui adjoignit un troisième livre, sous forme de lettre à Marcellinus. D'autres écrits suivirent bientôt. [1]

A ce moment, Augustin gardait encore des ménagements significatifs envers les deux hérétiques; il évitait de les nommer quand il combattait leurs doctrines, écrivait à Pélage une lettre brève, mais courtoise. « Je pensais, a-t-il dit un peu plus tard, qu'il était plus convenable de réfuter les erreurs en taisant les noms des hommes, afin qu'ils se corrigent par crainte des jugements ecclésiastiques, plutôt que d'être soumis aux peines qu'ils prononceraient. » (*De gestis Pelagii*, 22, 46.)

Cependant, de divers côtés, on signalait la diffusion des idées pélagiennes. De Sicile, un certaine Hilaire communiquait à Augustin cinq propositions condamnables (*Ep.* 156); le même danger existait à Rhodes. (Jérome, *In Jerem., Praef.*, 4.) Bien plus, Pélage, sortant de sa réserve, venait d'exposer ses théories dans un livre ayant pour titre *De natura* (414). Il y soutenait l'excellence de la nature qui n'avait pas été viciée par le péché d'Adam, et professait que les hommes pouvaient vivre sans péché; de fait, disait-il, quelques-uns ont eu ce mérite. L'ouvrage fut communiqué à saint Augustin par deux jeunes gens gagnés aux idées nouvelles; afin de les éclairer et, en même temps, de soutenir devant tous la cause de la vraie doctrine, l'évêque d'Hippone en fit la critique dans son traité *De natura et gratia* (415) et proclama la nécessité de la grâce « qui, disait-il, n'est pas contre la nature, mais qui libère la nature ». (*Retract.*, II, 42.)

**Jérôme et Augustin.**

Augustin travaillait encore à cet ouvrage quand il reprit avec saint Jerôme des relations déjà depuis longtemps interrompues. Paul Orose en fut l'occasion. Ce jeune prêtre espagnol était venu en

1. *De spiritu et littera* (412), *De fide et operibus* (413); P. L., t. XLIV et XL.

Afrique, afin de consulter l'évêque d'Hippone sur des questions qui préoccupaient l'église de son pays : le priscillianisme et l'origénisme. L'accueil fut bienveillant : Augustin répondit par son ouvrage *Contra priscillianistas et origenistas* (415) et conseilla à son nouveau disciple d'aller compléter son enquête auprès de Jérôme. En le recommandant au solitaire de Bethléem, l'évêque disait : « Je l'ai renseigné comme j'ai pu; pour le reste, je lui ai indiqué où il pourrait s'informer et l'ai engagé à se rendre près de vous. » Peut-être aussi n'était-il pas fâché, dans les circonstances présentes, d'être mis au courant des gestes de Pélage en Palestine, par une personne sûre.

Ainsi reprenaient entre les deux grands docteurs des relations qui n'avaient pas toujours été sans heurts. Dès le temps de son sacerdoce, Augustin avait écrit à Jérôme pour lui soumettre quelques remarques sur l'utilité des versions de l'Ecriture faites d'après l'hébreu et sur les commentaires de l'incident survenu à Antioche entre saint Pierre et saint Paul; Jérôme n'y voyait qu'une feinte concertée entre les deux apôtres et cette apparence de mensonge choquait Augustin. La lettre ne parvint pas à son destinataire. Une seconde, où l'évêque d'Hippone invitait son correspondant à rétracter son explication de l'affaire d'Antioche, eut le même sort. Malheureusement, le moine à qui elle avait été confiée la fit circuler à Rome; des amis avertirent Jérôme et celui-ci, blessé du procédé, écrivit à Augustin une lettre où, sous des protestations d'amitié, perçait une défiance un peu hautaine. L'évêque s'excusa de ces malentendus, dont il n'était pourtant pas responsable, et envoya à Bethléem le texte de ses lettres antérieures. La correspondance continua quelque temps sur les mêmes sujets; mais les insinuations des amis romains de Jérôme, qui voulaient voir dans les démarches d'Augustin un moyen de se faire valoir; les conseils pacifiques de l'évêque d'Hippone lors de la controverse avec Rufin; la susceptibilité de Jérôme rendaient celui-ci de plus en plus ombrageux. Sans doute il tenait à l'amitié d'un évêque pour lequel il avait de l'estime, mais, en même temps, il le jugeait bien jeune dans l'étude des Ecritures pour discuter avec un vétéran de l'exégèse, et il le lui disait. (*Ep.* CII, 7, 22). A la fin, pour éviter tout froissement, il conseillait d'écarter de leurs lettres les problèmes scripturaires. « Trêve à toutes ces querelles, disait-il, qu'il n'y ait entre nous qu'une pure fraternité; désormais envoyons-nous non pas des questions, mais des témoignages de charité. » (*Ep.* 105) L'amitié demeura, mais la correspondance cessa (405); elle ne devait reprendre qu'en 415.

**Activité de Jérôme.** Ces dix années furent pour Jérôme une période de travail intense. Après avoir achevé la traduction sur l'hébreu de l'Octateuque et de quelques autres livres, il reprit son commentaire des petits, puis des grands prophètes : Daniel, Isaïe, Ezéchiel et enfin Jérémie. Entre temps, il avait réfuté les erreurs de Vigilance. Ce prêtre aquitain lui était connu; jadis (395), sur la recommandation de Paulin de Nole, il l'avait charitablement accueilli à Bethléem; mais, de retour en Italie, Vigilance avait accusé Jérôme d'origénisme, ce qui lui valut, sous forme de lettre, une virulente mercuriale. (*Ep.* 91) Vers 404, il fit de nouveau parler de lui en Aquitaine; dans ses discours et ses écrits, il attaquait le culte des martyrs et des reliques, rejetait l'intercession des saints, blâmait le célibat ecclésiastique et l'ascétisme, déconseillait de faire l'aumône aux moines palestiniens. Jérôme fut mis au courant par des prêtres toulousains et, en une nuit, rédigea une réponse qui réduisit l'adversaire au silence (406) (*Contra Vigilantium*) La maladie, des deuils cruels, la mort de Paula, puis de Marcella et de Pammachius, les calamités publiques, le sac de Rome, suprême humiliation infligée à son patriotisme, la vieillesse avec le déclin des forces accablaient parfois le vigoureux lutteur et semblaient le réduire à l'impuissance; mais les exhortations de ses amis relevaient son courage et le ramenaient à la tâche.

**Jérôme et Pélage.** En 414, il avait achevé le commentaire d'Ezéchiel et, sans retard, abordait les prophéties de Jérémie. Mais, déjà, à ce moment, Pélage le préoccupait; sa présence en Palestine, le rôle de conseiller qu'il remplissait auprès de quelques grandes familles connues de Jérôme, tels que les Anicii, les attaques qu'il s'était permises contre lui, attiraient l'attention du vieux solitaire sur un moine dont les doctrines, par ailleurs, paraissaient fort dangereuses. Déjà cette même année, dans une longue lettre à Ctésiphon, un romain partisan de Pélage, il avait montré leurs attaches avec le stoïcisme et autres hérésies. (*Ep.* 133) Jérôme ne nommait personne, mais si la propagande continuait, il ne manquerait pas d'y répondre plus amplement. De fait, en 415, il publia son *Dialogue contre les Pélagiens*.

**Synode de Jérusalem.** Sur ces entrefaites, Paul Orose arrivait en Palestine, porteur de lettres d'Augustin adressées à Jérôme. Il lui demandait son avis sur l'origine de l'âme et l'explication d'un passage de saint Jacques (II, 10).

Sans entrer dans le détail, Jérôme, pressé par le travail, approuva dans sa réponse la doctrine proposée et insista auprès de l'évêque d'Hippone pour qu'il continuât la lutte contre les nouveaux hérétiques.

A Jérusalem, l'opinion s'était émue et l'évêque Jean, qui jusque-là avait entretenu de bons rapports avec Pélage, ne put éviter de soumettre ses théories à une sorte de synode composé des prêtres de son église (juillet 415). Orose y fut invité, afin de fournir des renseignements sur ce qui s'était passé en Afrique. Il communiqua la lettre adressée par Augustin à Hilaire de Syracuse, qui contenait un résumé des doctrines condamnables. Pélage, interrogé sur sa croyance, avoua soutenir que l'homme pouvait vivre sans péché et observer facilement les préceptes divins; puis il ajouta : « Non pas toutefois sans le secours divin. » Cette phrase parut suffire à l'évêque; mais, comme la discussion se faisait par interprètes et qu'on se comprenait mal, finalement il fut décidé que l'affaire serait renvoyée à Innocent, le pape de Rome, dont la sentence ferait loi; en attendant, Pélage devait garder le silence. (Orose, *Lib. apolog.*, 3-6)

**Concile de Diospolis.**

Rome fut-elle vraiment avisée, on peut en douter, car, quelques mois plus tard, les mêmes questions étaient de nouveau traitées en Palestine. Deux évêques gaulois, Héros d'Arles et Lazare d'Aix, qui, chassés de leurs sièges par les révolutions politiques, s'étaient réfugiés en Orient, adressèrent à l'évêque de Césarée, Euloge, une dénonciation contre Pélage. Le métropolitain convoqua un concile qui se tint à Diospolis (décembre 415) et auquel quatorze évêques prirent part; Héros et Lazare, empêchés par la maladie, ne purent y assister. Leur mémoire fut communiqué à l'assemblée et, sur chaque point des doctrines qui lui étaient reprochées, Pélage dut fournir des explications. Elles parurent suffisantes et conformes à l'enseignement de l'Eglise. On en vint ensuite à ce qui était jugé l'erreur principale. Dans son livre, Pélage avait écrit : « L'homme peut, s'il le veut, vivre sans péché. » « Oui, répondit-il, j'ai écrit que l'homme, s'il le veut, est capable de rester sans péché et d'observer les préceptes divins, car c'est Dieu qui lui a donné cette capacité. Je n'ai pas dit qu'il se trouve un homme qui, depuis son enfance jusqu'à sa vieillesse, n'ait jamais péché; mais que, converti de ses péchés, par son propre effort et la grâce de Dieu, il peut être sans péché; et encore il ne s'ensuit pas qu'il ne puisse changer par la suite. Les autres choses qu'on a ajoutées ne se trouvent pas dans mes

livres et je ne les ai pas dites. » Alors le synode reprit : « Puisque tu nies avoir écrit ces doctrines, tu anathématises ceux qui les admettent? » Pélage répondit : « Je les anathématise comme insensés, non comme hérétiques, car il ne s'agit pas d'un dogme. » Après quoi les évêques portèrent ce jugement : « Pélage ayant anathématisé en propres termes ces sottises et ayant répondu justement que l'homme, avec le secours divin et la grâce, peut être sans péché, qu'il réponde maintenant aux autres chefs d'accusation. » Il s'agissait de doctrines reprochées à Célestius, concernant surtout l'absence du péché originel et la nature du secours divin, qui aurait consisté uniquement dans le libre arbitre, la loi et l'enseignement. A quoi Pélage répondit : « Ces affirmations sont-elles de Célestius, à ceux qui le disent d'en juger; quant à moi, je ne les ai jamais tenues et j'anathématise quiconque les professe. » La cause ainsi entendue, le synode porta sa sentence : « Considérant que le moine Pélage, ici présent, nous a donné satisfaction par ses réponses, qu'il admet les saines doctrines, réprouve et anathématise ce qui est contraire à la foi de l'Eglise, nous le déclarons être dans la communion ecclésiastique et catholique. » (*De gest. Pelag., passim*)

Le concile renvoyait donc Pélage absous. Cette décision causa de l'étonnement dans les milieux orthodoxes, informés des véritables sentiments de l'hérésiarque. Saint Jérôme, qui ne reculait pas devant la violence des termes, appela l'assemblée de Diospolis un « misérable synode ». (*Ep.* 143) Saint Augustin montra plus d'indulgence et d'équité à l'égard des évêques palestiniens; il les dit « catholiques » (*De pecc. orig.*, 16, 17) et explique leur jugement par les équivoques, les réticences et les hypocrites dénégations de Pélage, qui « condamna sa véritable pensée, pour ne pas être condamné lui-même ». (*Contra Jul.*, I, 5, 19) Le synode, se fiant aux allégations présentes du moine hérétique et négligeant de recourir à ses ouvrages, le déclara absous, mais condamna l'hérésie qu'il professait de cœur, sinon de bouche. En face d'une pareille fourberie, Augustin va jusqu'à dire que « lui-même, s'il eût siégé au concile, n'eût pas agi autrement ». (*De gest. Pelag.*, 17, 41)

Il n'en restait pas moins que Jean de Jérusalem, sans admettre les doctrines reprochées à Pélage, montrait de la défiance, presque de l'aversion pour ses accusateurs, Orose, les évêques Héros et Lazare qui, par contre, étaient dans les meilleurs termes avec saint Jérôme. Le rôle de censeur pris par ce dernier, lors des affaires origénistes, avait aigri l'évêque de Jérusalem; il gardait rancune au solitaire de Bethléem et

jugeait défavorablement tous ceux qui faisaient cause commune avec lui. Ces rancœurs expliquent en partie les événements de Palestine à cette époque.

Pélage exploita immédiatement son succès, en travestissant la vérité. Dans une lettre adressée à un ami, il soutint que les évêques avaient approuvé sa doctrine, suivant laquelle « l'homme peut être sans péché et observer facilement les préceptes divins, s'il le veut »; en même temps, il rédigeait un résumé des actes du concile qui lui était tout à fait favorable et le faisait parvenir à saint Augustin. (*De gest. Pelag.*, 30 (54) — 32 (57). Vers la même date encore, à ce qu'il semble, il composait son traité *De libero arbitrio*.

**Conciles africains.** Cependant Orose était revenu en Afrique avec des lettres envoyées par Jérôme, ainsi que par Héros et Lazare, qui faisaient voir la situation sous un autre jour. Elles furent lues devant les soixante-neuf évêques de la Proconsulaire, réunis en concile à Carthage (été 416). Les évêques de Numidie, au nombre de soixante et un, parmi lesquels saint Augustin, tenaient presque au même temps une réunion semblable. De part et d'autre, on fut d'avis de renouveler les condamnatioons de 411 et de recourir au pape Innocent, afin que l'erreur pélagienne, déjà fort répandue, soit condamnée par « l'autorité du siège apostolique ». (Augustin, *Ep.* 175 et 176.) Peu après, cinq évêques, qui pouvaient passer pour les lumières de l'Eglise d'Afrique, Aurèle, Alype, Augustin, Evodius et Possidius, écrivirent au pape, en leur propre nom, pour insister sur l'opportunité d'une condamnation, si Pélage ne se rétractait pas. (*Ep.* 177)

**Jugement de Rome.** Les réponses d'Innocent à ces trois lettres sont datées du 27 février 417. Le pape y loue la vigilance des évêques africains et, sans se préoccuper des décisions prises à Diospolis, dont il ignore encore la teneur exacte, il déclare Pélage et Célestius privés de la communion de l'Eglise, ainsi que ceux qui défendent leurs erreurs. C'est par allusion à ces lettres qu'Augustin, prêchant quelques mois plus tard à Carthage (23 septembre 417), prononça les paroles célèbres : « A propos de cette affaire, deux conciles ont été adressés au siège apostolique et des rescrits en sont venus. La cause est terminée : puisse l'erreur finir aussi. » (*Serm.* CXXXI, 10)[1]

1. C'est ce texte de saint Augustin qui, transformé, est devenu l'adage bien connu : *Roma locuta est, causa finita est.*

Elle devait susciter encore bien des embarras. Tandis que Rome étudiait la question, Augustin s'était préoccupé d'avoir les actes authentiques du synode de Diospolis et il écrivit à Jean de Jérusalem pour les lui demander. (*Ep.* 179) Les obtint-il par cette voie, ou lui furent-ils communiqués par ailleurs, on l'ignore; en tout cas, il les possédait au début de 417 et les utilisa pour rétablir contre Pélage la vérité des faits, dans son travail intitulé *De gestis Pelagii.*

**Violences en Palestine.** Augustin terminait son ouvrage en rappelant les actes de sauvagerie perpétrés en Palestine par des amis de l'hérésiarque (fin 416). Des bandes fanatiques s'étaient ruées sur les monastères de Jérôme, les bâtiments avaient été mis à sac et incendiés, leurs habitants, moines et moniales, pour échapper à la mort, avaient dû s'enfermer dans les tours fortifiées qui les garantissaient contre les incursions des barbares; un diacre avait été tué. Le pape, informé de ce brigandage, envoya ses consolations à Jérôme, se déclarant prêt à faire justice, si on désignait les coupables. En même temps (février 417), il adressait de sévères réprimandes à Jean de Jérusalem, qui avait laissé accomplir « un tel forfait », et le menaçait des peines ecclésiastiques, s'il n'y mettait bon ordre. L'évêque mourut peu après et son successeur, Praylios, continua à Pélage une protection qui ne fut pas toujours efficace.

**Hésitations de Zozime.** En Occident, la mort d'Innocent amena des complications nouvelles, car son successeur, Zozime, un instant, se laissa circonvenir par les pélagiens. Célestius, qui d'Ephèse était passé à Constantinople, avait dû quitter cette dernière ville. Il se réfugia à Rome au moment où Zozime devenait évêque (mars 418), et présenta au nouveau pape une requête rédigée en termes flatteurs pour l'autorité du siège apostolique. Elle était accompagnée d'une longue profession de foi où l'auteur exposait ses croyances sur chaque article du symbole; au sujet des matières alors discutées, il s'en remettait au jugement du pape, reconnaissant qu'on pouvait conférer le baptême aux enfants « pour la rémission des péchés », sans admettre toutefois que le péché se transmettait par voie de génération. Zozime accueillit cette requête et l'examina dans une assemblée du clergé tenue à Saint-Clément; Célestius, convoqué, fournit des explications qui, malgré les réticences de l'hérétique, parurent acceptables; puis Zozime, sans prononcer de sentence doctrinale, déclara qu'il fallait s'abstenir de « ces dis-

putes qui, provenant d'une contagieuse curiosité, n'édifient pas, mais plutôt causent des ruines ». Deux mois étaient laissés à tous pour présenter les observations utiles, et une lettre pontificale fit part de ces décisions aux églises d'Afrique. (Zozime, *Ep.* 2)

L'affaire de Célestius ainsi réglée, le pape eut à s'occuper de Pélage. Lui aussi, jugeant l'heure favorable, avait envoyé une profession de foi, accompagnée d'une lettre de recommandation écrite par Praylos de Jérusalem. Zozime, cette fois encore, se laissa surprendre par les subtilités captieuses de Pélage, et, dans une nouvelle lettre aux Africains (21 septembre 417), le défendit chaleureusement du soupçon d'hérésie, que seule la calomnie lui avait imputé. « Réjouissez-vous, concluait-il, d'apprendre que jamais ils n'ont été séparés de l'Eglise et de la vérité catholique, ceux-là que de faux juges ont incriminés. » (*Ep.* 3) Par contre, Héros et Lazare étaient fortement pris à partie et rendus responsables de cette machination coupable. Si l'on se souvient que Zozime était le protecteur de Patrocle, l'évêque usurpateur de l'église d'Arles au détriment de Héros, on comprendra mieux que le pape fût incliné à défendre les soi-disant victimes des évêques proscrits.

Un pareil jugement atteignait l'église d'Afrique et le pape Innocent lui-même. Aussi l'émotion fut grande à Carthage. Sans tarder, le primat Aurèle réunit quelques évêques et, d'accord avec eux, répondit en s'étonnant que l'évêque de Rome ait si vite et si complètement accueilli les dires de Célestius; pour eux, ils s'en tenaient à la décision d'Innocent. C'est au moins ce qui ressort d'une lettre de Zozime datée du 21 mars 418; car les nombreux messages échangés à cette époque entre Rome et Carthage (*Contra duas ep. Pel.*, II, 2) ont disparu. Le pape rappelait que, malgré l'autorité particulière qui lui aurait permis de décider seul, il avait régulièrement informé l'église d'Afrique de ce qui se passait à Rome. Au reste, il n'était pas exact qu'il eût admis toutes les affirmations de Célestius et, actuellement encore, les choses restaient en l'état où elles étaient auparavant. Le ton n'était déjà plus le même; l'insistance des Africains avait dû faire réfléchir le pape, et il préparait sa retraite sur des positions plus solides.

**Concile de Carthage.** La lettre arriva à Carthage le 29 avril; le 1er mai s'ouvrait un grand concile auquel prirent part deux cent quatorze évêques, venus de diverses provinces d'Afrique. Neuf canons y furent portés contre les pélagiens. Ils anathématisaient ceux qui sou-

tiennent que la mort n'est pas le fruit du péché (1) ; ceux qui nient la nécessité du baptême pour les enfants comme si le péché d'Adam ne leur avait pas été transmis (2) ; ceux qui admettent un lieu où les enfants morts sans baptême vivent heureux (3) ; ceux qui affirment l'utilité de la grâce seulement en vue de la rémission des péchés déjà commis et non pas comme une aide pour n'en pas commettre (4) ; ceux qui réduisent le rôle de la grâce à nous éclairer sur nos devoirs, sans nous donner la force d'agir (5), ou à nous faciliter ce que nous pourrions réaliser par nos propres forces (6) ; ceux qui disent que c'est par pure humilité que les saints se reconnaissent pécheurs, ou récitent les mots : pardonnez-nous nos péchés (7, 8, 9). Ces canons furent envoyés à Rome avec une lettre synodale dont il ne reste que quelques lignes citées par saint Prosper. (*Cont. Coll.*, V, 3) « Nous avons décidé, disaient les évêques, que la sentence portée contre Pélage et Célestius par le vénérable Innocent, du haut du siège du bienheureux apôtre Pierre, demeure intacte. » Cette position était solide et le procédé habile, puisqu'il sauvegardait l'autorité de Rome.

Les Africains avaient en outre usé d'un autre moyen pour influencer le pape. Tandis qu'ils négociaient avec lui, Aurèle avait agi à Ravenne auprès de l'empereur et, le 30 avril, la veille du jour où s'ouvrait le concile de Carthage, un rescrit impérial adressé à Palladius, préfet du prétoire, ordonnait d'expulser de Rome les fauteurs d'hérésie, Pélage et Célestius, s'ils s'y trouvaient, et d'exiler quiconque professerait leurs néfastes doctrines.

**La "Tractoria" de Zozime.**

Cette double intervention, peut-être aussi les troubles que le parti provoquait à Rome, décidèrent le pape à agir dans le même sens que l'Eglise d'Afrique. Il convoqua à nouveau Célestius pour l'entendre sur sa doctrine; mais celui-ci, malgré des citations répétées, ne répondit pas; il avait jugé prudent de se soustraire par la fuite aux menaces impériales. Zozime alors porta sa sentence. Pélage et Célestius seraient admis à la pénitence s'ils se soumettaient; en cas de révolte, ils étaient excommuniés. Une longue lettre, sorte d'encyclique, que Marius Mercator appelle *Tractoria*, faisait part à toute la chrétienté des erreurs pélagiennes et de leur condamnation.

L'église d'Afrique, on le comprend, salua cette sentence avec une joie particulière, et Augustin, par la suite, s'attacha à défendre le pape qui, malgré ses tergiversations primitives, avait porté un si rude coup à l'hérésie de Pélage. L'Orient lui-même suivit le mouvement;au cours de l'année 418, un concile

présidé par Théodote d'Antioche, condamna Pélage et le fit expulser de Palestine; Praylios lui-même s'associa à ces mesures (Marius Mercator, *Commonit.*, III, 5; Jérome, *Ep.* 138). A partir de cette date, on perd la trace de Pélage, qui dut mourir vers 422.

**Mort de Jérôme**

Dans sa solitude de Bethléem, saint Jérôme remerciait Dieu de ces succès et félicitait chaudement l'évêque d'Hippone, qui avait été le principal artisan de la victoire. Ce fut la dernière joie du vieil athlète. La ruine de ses monastères, des maladies continuelles, la perte d'Eustochium, emportée par une mort rapide, jetaient sur son âme un voile de tristesse, sans pourtant abattre son courage. Il trouvait encore la force d'écrire des billets rapides à ses amis d'Occident; mais, peu à peu, les dernières énergies défaillirent et, le 30 septembre 419, il s'endormit dans la paix du Seigneur.

L'Eglise perdait en lui un de ses fils les plus illustres et les plus dévoués. Savant incomparable, unissant à une immense érudition un sens catholique toujours en éveil, il fut, de son temps, et il est resté à travers les générations, le grand interprète des Livres Saints : nul n'a fait plus que lui pour en reviser le texte, fournir des versions exactes et des commentaires à la fois scientifiques et conformes à la tradition. « Penser avec l'Eglise », telle était pratiquement sa devise; être uni au siège de Rome, son perpétuel souci. A la différence d'un Basile, d'un Grégoire de Nysse ou d'un Augustin, il n'était pas philosophe; sa tournure d'esprit était plus positive que spéculative. Mais, plus que tout autre écrivain ecclésiastique, il garda de sa formation première des goûts d'humaniste; il avait beau se défendre contre les tentations d'une littérature qu'il croyait avoir sacrifiée en devenant moine, elle le poursuivait de son charme et pénétrait son style d'une beauté presque classique, élégante et souple, avec quelque chose de brillant, de vif, d'impétueux même, qui venait de son tempérament personnel. Car Jérôme fut un passionné dans la recherche de la vérité, comme dans la pratique de l'ascétisme; il ne connut jamais les demi-mesures; il travaillait avec fougue et se mortifiait avec allégresse. De l'homme de lettres, il avait gardé non seulement l'art d'écrire, mais la susceptibilité ombrageuse; avec lui, les discussions devenaient souvent de terribles passes d'armes, où sa verve caustique infligeait à l'adversaire des blessures que n'exigeait pas toujours la défense de la vérité. Et c'était le même homme qui, près de ses amis, épanchait son âme en des pages d'une tendresse

exquise, qui oubliait ses propres souffrances, pour mieux compatir à celles des autres. Double expression d'une même sensibilité que l'âge ne parvint pas à calmer et qui transparaît encore dans ses œuvres; elle a fait de Jérôme une figure vraiment originale, aux traits bien accusés, et finalement très attachante.

**Julien d'Éclane.**

Le pélagianisme était condamné, mais il n'était pas vaincu. Dans la région d'Aquilée, au sud de l'Italie et en Sicile, des évêques refusaient de souscrire aux anathèmes portés contre lui. Le plus marquant d'entre eux, celui qui allait devenir le controversiste du parti, était Julien, évêque d'Eclane (aujourd'hui Mirabella près de Bénévent). Par sa naissance, il appartenait à une noble famille de l'Apulie ; son père, Mensurius, était évêque et entretenait des relations amicales avec Augustin et saint Paulin de Nole. Julien ne fut pas d'abord destiné au service de l'Eglise; après des études très complètes et très brillantes, il se maria vers 403; mais sa femme dut mourir peu après, car il n'en est plus question par la suite et Julien entré dans la cléricature était dit « adolescent » lorsqu'il remplissait, en 408, les fonctions de diacre auprès de son père. Augustin, qui s'intéressait à lui, l'attira en Afrique, où il fit un séjour de quelque durée. Bientôt il devint évêque d'Eclane et sa science lui valut une particulière considération.

Comment fut-il gagné aux idées pélagiennes? On l'ignore; mais sa révolte montra à quel point il en était pénétré. Elles lui valurent, ainsi qu'aux dix-sept évêques qui le suivaient, la déposition et l'exil. (Mercator, *Common.*, III, 1) Désormais il mena une vie errante, cherchant un refuge en Orient, et essayant en vain d'y trouver des alliés. Il s'était adressé à Rufin, l'évêque de Thessalonique, qui le repoussa; à Constantinople, dont Atticus était évêque, à Ephèse, il n'eut pas un meilleur succès. Seul, Théodore de Mopsueste, dont les doctrines étaient déjà suspectes, l'accueillit. Plusieurs des évêques qui l'avaient accompagné dans sa révolte, lassés sans doute de ces avanies, firent leur soumission et le pape les reçut avec miséricorde (Mercator, *Common.*, V, 2).

**Reprise de la controverse.**

Julien, lui, se montra irréductible et, abandonnant l'attitude louvoyante de Pélage et de Célestius, devint accusateur à son tour. C'était un rude jouteur : il possédait à fond l'art de la dialectique et sa faconde n'était jamais à court d'arguments. Esprit subtil, retors même, il savait découvrir le point faible

d'un système, l'exagérait pour le mieux combattre, mêlant le vrai et le faux, accusant avec une audace tranquille, à moins qu'il ne s'emporte en injures grossières. Il avait compris qu'Augustin était le meilleur champion de la vérité qu'il repoussait, c'est vers lui qu'il dirigea ses coups. Dès 418-419, dans ses lettres à Rufin de Thessalonique et au comte Valère, le conseiller d'Honorius, il présentait la doctrine proclamée par les papes comme une invention personnelle d'Augustin, dérivant du manichéisme dont il avait été le fauteur. (P. L., t. XLVIII, c. 534-536) Il accusait l'évêque d'Hippone de condamner le mariage, en affirmant que les enfants nés de cette union sont sous l'empire du démon. Augustin crut devoir relever cette calomnie dans un traité qu'il adressa à Valère (418); il y distinguait la concupiscence charnelle, qui est mauvaise, du mariage qui est bon; la première est le fruit du péché originel, le second aurait existé, même si l'homme n'eût pas péché. (*De nuptiis et concupiscentia*) Julien répliqua sans tarder dans les quatre livres adressés à l'évêque Turbantius.[1] Un résumé en fut communiqué à Valère, qui le transmit à Augustin; celui-ci compléta son premier travail par un second livre, portant le même titre; puis, lorsqu'il eut en mains l'ouvrage complet de Julien, il en fit une réfutation détaillée : *Contra Julianum* (421).

Cependant Zozime était mort en décembre 418; son successeur, le pacifique Boniface, ne porta aucun décret nouveau contre les pélagiens, il se contenta de maintenir ceux qui existaient déjà. Ce fut par lui qu'Augustin reçut deux lettres de Julien adressées aux églises de Rome et de Thessalonique; elles provoquèrent une réponse dédiée au pape, *Contra duas epistolas Pelagianorum* (420). D'ailleurs, Augustin ne manquait aucune occasion de mettre en garde le clergé romain contre les dangers d'une hérésie qui troublait les fidèles de leur troupeau. Déjà, en 418, il avait engagé le prêtre Xyste, le futur pape, à profiter de l'émotion causée par le décret de Zozime pour ramener les égarés en les instruisant (*Ep.* 191), et, un peu plus tard, il lui exposait les points de doctrine qui pouvaient encore souffrir difficulté.

**La Cité de Dieu.**

De 422 à 426, la controverse pélagienne sommeilla; Augustin, profitant de ce répit, acheva le grand travail qu'il avait entrepris en 413, la *Cité de Dieu*. La prise de Rome par Alaric, en 410, avait jeté

1. A. Bruckner a recueilli et classé les fragments qui sont restés de cet ouvrage : *Die vier Bücher Julians von Æclanum an Turbantius. Ein Beitrag zur Charakteristik Julians und Augustins.* Berlin, 1910.

la consternation dans l'Empire; comment expliquer une telle catastrophe? Les païens y virent un châtiment de leurs dieux, dont le culte avait été abandonné, et firent peser sur les chrétiens la responsabilité des malheurs publics. L'accusation n'était pas nouvelle, mais, au milieu de la dépression générale, elle risquait de prendre corps. A maintes reprises, dans ses sermons, Augustin l'avait abordée en passant; ses paroles n'avaient alors qu'une portée locale, en écrivant sur ce sujet, il s'adresserait à tous.

Le plan de cet immense travail en vingt-deux livres, dont la composition, souvent interrompue par des soucis plus pressants, dura treize années, a été exposé par l'auteur lui-même. (*Retract.*, II, 43) Les dix premiers livres réfutent l'objection, en montrant l'impuissance du paganisme à écarter les maux, ou à procurer des biens; les douze derniers exposent la conception chrétienne de l'histoire du monde. Elle consiste à reconnaître le mélange et la lutte des deux cités : la cité de Dieu et la cité terrestre, l'une régie par la loi divine, l'autre par les appétits humains; toutes deux remontent aux origines et comprennent tous les peuples, tous les pays; toutes deux s'affronteront jusqu'au jugement final, qui proclamera le triomphe de la cité de Dieu. Autant que le thème principal, les questions secondaires abordées dans cet ouvrage, les digressions même, lui donnent un intérêt que le temps n'a pas affaibli. Durant cette même période, exactement en 421, saint Augustin, sur la demande d'un Romain pieux et instruit, nommé Laurent, composa un manuel de la foi chrétienne, l'*Enchiridion*, admirable synthèse des vérités à croire et des vertus à pratiquer.

**Fin du pélagianisme.** Les pélagiens n'étaient pas demeurés complètement inactifs; si Célestius se taisait, Julien continuait la lutte. Aux deux livres de saint Augustin *De nuptiis et Concupiscentia*, il répliqua par un traité en huit livres adressé à un de ses compagnons d'exil, Florus. L'ouvrage ayant été composé à Mopsueste, Augustin n'en eut connaissance que tardivement, vers 428, au moment où il écrivait ses *Rétractations*, c'est-à-dire le catalogue de ses œuvres, avec les remarques qu'elles lui inspiraient. Malgré son grand âge, il avait alors soixante-quatorze ans, malgré sa fatigue, malgré la guerre déchaînée par la révolte du comte Boniface, Augustin se remit à l'œuvre pour réfuter, pas à pas, le verbeux pamphlet de son adversaire (*Opus imperfectum contra Julianum*). La mort le surprit (430) avant qu'il ait pu terminer son travail.

Depuis 429, Julien était à Constantinople, où il espérait gagner les bonnes grâces du nouveau patriarche Nestorius. L'amitié qui unissait ce dernier à Théodore de Mopsueste avait pu encourager l'hérétique à tenter cette démarche. Le patriarche, peu renseigné, à ce qu'il semble, sur les doctrines pélagiennes était hésitant. Sur les entrefaites, un Africain qui vivait à Constantinople, Marius Mercator,[1] publia son *Commonitorium* (429), où il montrait que l'hérésie de Julien et de Célestius avait été condamnée en Orient, aussi bien qu'en Occident. Le résultat fut une sentence d'exil contre les pélagiens (430), portée par l'empereur Théodose II, d'accord en cela avec Nestorius. (M. MERCATOR, *Titul. Commonit.*) A partir de cette date, on ne sait plus rien de Célestius; quant à Julien, il reprit sa vie errante. Condamné de nouveau par le concile d'Ephèse (431), il fit, au temps du pape Xyste, de vaines tentatives pour reprendre son évêché (PROSPER, *Chronic.*); selon Gennade (*De vir. ill.*, 45), il serait mort sous le règne de Valentinien III, vers 454.

Le pélagianisme ne se releva pas des coups qui lui avaient été portés; après le concile d'Ephèse, il ne compta plus que de rares partisans, qui atténuèrent les doctrines du début. En Bretagne, la patrie de Pélage, plusieurs évêques, Sévérien, Fastidius, puis un certain Agricola, lui firent une propagande qui inquiéta le pape Célestin. En 429, il délégua Germain d'Auxerre pour combattre leur influence; la mission eut un plein succès : les Bretons gagnés à l'hérésie revinrent en masse à l'Eglise catholique. (PROSPER, *Chron.*)

**Semi-pélagianisme.** En mourant, le pélagianisme laissait des héritiers qui, tout en reconnaissant la grâce, limitaient ses droits dans l'œuvre du salut et, en conséquence, jugeaient outrancières les doctrines augustiniennes. L'évêque d'Hippone, en face du naturalisme pélagien, avait affirmé énergiquement l'impuissance de l'homme à réaliser seul ses destinées éternelles et la nécessité de la grâce pour toute œuvre méritoire. Bien plus, dans sa lettre au prêtre Xyste, il avait écrit, touchant le mystère de la prédestination : « Dieu a fait les vases de colère pour leur perte, afin de manifester son courroux et de montrer la puissance dont il use vis-à-vis des méchants. » (*Ep.* 194, VI, 30) Et, au sujet des bons : « Ils sont couronnés par miséricorde; lorsque Dieu couronne

1. On doit encore à Marius Mercator un *Liber subnotationum in verba Juliani* (431 ou 432) et des traductions latines de documents ayant trait au pélagianisme; P. L., t. XLVIII. Il combattit également le nestorianisme.

leurs mérites, il ne couronne en réalité que ses propres dons. » (V, 19). Cette lettre, apportée au monastère d'Hadrumète (Sousse), y causa un vif émoi; pour le calmer, Augustin rédigea son *De gratia et libero arbitrio* (426-427), où il affirmait à la fois, d'après l'Ecriture, l'existence de la liberté et la nécessité de la grâce, tentant une conciliation de ces deux facteurs de notre vie morale. Quelques mois plus tard, il ajouta le *De correptione et gratia*, pour répondre à une objection venue du même lieu; inutile, disait-on, de reprendre les coupables, puisque Dieu seul opère en nous le vouloir et l'action; il suffit de prier pour eux, afin qu'ils obtiennent la grâce de bien agir. Augustin, sans trop s'arrêter aux questions particulières, allait chercher la solution du problème jusque dans les desseins mystérieux de la Providence. Elle est simple, mais rigoureuse : la chute d'Adam a entraîné l'humanité tout entière dans la faute, elle est devenue une *massa peccati*; par pure miséricorde, en dehors de tout mérite de ceux qui en sont l'objet, Dieu a choisi dans cette masse de perdition ceux qu'il voulait sauver; en conséquence, il leur donne les grâces nécessaires au salut, surtout la grâce de la persévérance : ce sont les prédestinés. Les autres sont abandonnés à la justice qui punit en eux les péchés, fruit de leur libre arbitre dévoyé.

**Le semi-pélagianisme en Gaule.**

On ne voit pas que l'agitation ait continué en Afrique; mais dans quelques monastères du midi de la Gaule, à Lérins, à Saint-Victor de Marseille, la doctrine augustinienne faisait scandale, malgré la respectueuse déférence que l'on gardait à son auteur. Déjà quelques propositions contenues dans le premier ouvrage contre Julien avaient étonné; le *De correptione et gratia* souleva de véritables protestations.

Le principal opposant était Cassien, abbé de Saint-Victor. On discute sur sa patrie : les uns en font un Scythe danubien (de la Dobroudja actuelle), d'autres un Palestinien, d'autres enfin le disent Gaulois. Il naquit vers 360, passa une partie de sa jeunesse dans un monastère de Bethléem, puis, vers 385, se rendit en Egypte, afin d'y étudier le monachisme à sa source. On le retrouve, vers 400, à Constantinople, dans l'entourage de saint Jean Chrysostome, qui lui conféra le diaconat. Plus tard, il devint prêtre et fonda à Marseille deux monastères, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes (vers 415).

La pratique continue de l'ascétisme, avec l'effort qu'il réclame ; l'exemple de saint Jean Chrysostome qui, en sa qualité de prédicateur et de pasteur, visait à provoquer au bien les énergies humaines, influèrent sur la théologie de Cassien, en

l'inclinant à exagérer le rôle de la liberté dans la justification. Non pas qu'il fût pélagien; il admettait l'existence du péché originel et il professait la nécessité de la grâce, mais il rejetait la prédestination augustinienne, qui faisait dépendre le salut du choix divin, purement gratuit. Selon lui, la liberté humaine a l'initiative du bien et le réalise avec le concours de la grâce distribuée à tous indifféremment, parce que Dieu veut le salut de tous. Au fond, la différence entre les deux conceptions résidait dans ce fait que Cassien jugeait l'homme encore capable, sinon de réaliser le bien salutaire, du moins de le vouloir; tandis que saint Augustin, soutenant l'infirmité native du libre arbitre chez l'homme déchu, cherchait en Dieu seul l'initiative du salut individuel, de sorte que la prédestination commandait toutes les étapes de la vie surnaturelle. Ce plaidoyer des Marseillais en faveur du libre arbitre les fit accuser de conserver « des restes du pélagianisme » et leur valut plus tard le nom de semi-pélagiens. [1]

Deux laïques, Hilaire et Prosper, crurent devoir avertir l'évêque d'Hippone des attaques dont il était l'objet dans leur voisinage; ils réclamaient son aide pour les repousser (429). Le premier, un Africain sans doute, qui vivait à Marseille, avait été en relations personnelles avec Augustin; on ne sait rien d'autre à son sujet. Quant à Prosper, il était originaire d'Aquitaine (GENNADE, *De vir. ill.*, 84) et menait la vie monastique; il devint, par la suite, un défenseur ardent de l'augustinisme. Dans leurs lettres, ils réclamaient d'Augustin un nouveau travail qui traiterait de la grâce prévenante et coopérante, montrerait les relations de la prescience et de la prédestination et expliquerait que la prédication de ces vérités ne peut nuire à l'avancement spirituel, comme le prétendaient les moines gaulois. La réponse fut l'envoi d'un ouvrage en deux parties qui, actuellement, sont désignées séparément sous les titres *De praedestinatione sanctorum* et *De dono perseverantiae* (429). Ces explications ne ramenèrent pas la paix, loin de là; mais Augustin ne put continuer la controverse, car il mourut peu après; du moins Prosper demeurait pour défendre ses idées.

1. Cette dénomination date des dernières années du XVIe siècle; à partir de 1610 environ, elle devint d'un usage courant; cf. M. JACQUIN, *A quelle date apparaît le terme « semipélagien »?* dans *Revue des sciences philosophiques et théologiques, I* (1907), pp. 504-506.

**Mort de saint Augustin.**

L'Afrique, à ce moment, était livrée à toutes les horreurs de la guerre. Le comte Boniface, qui gouvernait la province depuis 423, avait vu son crédit miné à la cour; Aétius, son rival, le représentait comme un ambitieux, qui deviendrait bientôt un rebelle. Mandé auprès de l'impératrice Placidie, Boniface, craignant un piège, refusa de se présenter. Une expédition fut dirigée contre lui, mais elle échoua; une seconde, placée sous le commandement de Sigisvult (427), parut plus menaçante et Boniface, qui avait récemment contracté un mariage avec une princesse de leur race, fit appel aux Vandales établis en Espagne. Il utiliserait leur secours, avec l'espoir de les renvoyer après la victoire. Les choses tournèrent tout autrement qu'il ne l'avait prévu. S'il parvint à faire un acord avec Sigisvult (429), les Vandales continuèrent la guerre pour leur compte, avec l'aide des tribus berbères, toujours prêtes à marcher contre l'empire. Boniface n'eut d'autre ressource que de reprendre la campagne contre Genséric, roi des Vandales, qui avait déjà dévasté la Maurétanie et la Numidie, exerçant sur son passage d'horribles cruautés. L'armée romaine subit une défaite et le comte chercha un refuge derrière les murs d'Hippone. La place fut investie en mai ou juin 430; mais cette forteresse était solide et bien approvisionnée; elle résista quatorze mois, sans que les barbares pussent la réduire; ils levèrent le siège pour se ravitailler. Boniface, qui avait reçu quelques secours venus d'Italie, crut pouvoir tenter la chance d'une nouvelle bataille ; vaincu encore une fois, il quitta l'Afrique, et le pays ainsi abandonné tomba tout entier aux mains des Vandales.

Le troisième mois du siège d'Hippone, Augustin, miné par la fièvre, tomba malade. Dès 426, afin d'éviter les querelles que pourrait susciter l'élection de son successeur, avec l'assentiment du peuple et des évêques de la province, il avait désigné comme futur chef de son église le prêtre Héraclius. Désormais, il se déchargerait sur lui d'une partie des soucis de l'administration, afin de se consacrer plus librement à l'étude des Saintes Lettres. Ce n'était pourtant pas le repos : « Que personne, disait-il en cette circonstance, ne m'envie mes loisirs, car ces loisirs seront très occupés. » (*Ep.* 213) De fait, il écrivit jusqu'au dernier jour, et la mort seule arrêta son travail. Aux tracas que lui donnait le pélagianisme, d'autres étaient venus s'ajouter. Les troupes gothiques, envoyées par Placidie, professaient l'arianisme; un évêque de leur secte les accompagnait, qui fit de la propagande. Augustin composa (428) deux livres pour le réfuter (*Contra Maximinum arianorum episcopum*), puis revint à son traité contre Julien. Il

ne put l'achever, la mort survint le 28 août 430; il avait soixante-seize ans.

Avec lui s'éteignait la grande lumière de l'église d'Afrique, le plus beau et le plus aimable génie qu'ait connu l'Eglise de tous les temps. Depuis le jour de sa conversion, il n'a eu qu'une préoccupation : Dieu mieux connu et mieux servi, et, dans sa vie comme dans ses œuvres, il a présenté un des plus nobles modèles de l'idéal chrétien. Tous ses goûts le portaient vers la méditation solitaire des plus hauts problèmes de la philosophie et de la foi; il ne put jamais les satisfaire librement; il se sentait le débiteur de toutes les âmes qui lui avaient été confiées et il se dépensait sans mesure au service des fidèles de son troupeau. S'il prêchait, c'était pour les instruire; s'il écrivait, c'était pour éclairer leur foi, corriger leurs défauts, vaincre leurs préjugés ou écarter les menaces de l'hérésie; s'il écoutait patiemment leurs doléances et apaisait leurs querelles, c'était pour entretenir la charité parmi eux; si enfin, malgré ses répugnances personnelles, il se faisait solliciteur auprès des puissants, c'était pour les soulager dans leur détresse.

Il n'en restait pas moins le métaphysicien de race, le théologien aux vues profondes; sur tous les sujets qu'il abordait, ne fût-ce qu'en passant, il jetait un reflet de l'éternelle vérité, et ses enseignements, pieusement recueillis, ont alimenté la théologie de tous les siècles avec une fécondité qui n'est pas encore épuisée. L'Eglise elle-même lui a donné un rang à part au milieu de ses docteurs, et les papes à l'envi ont proclamé, comme Jean II (534) que « l'église romaine suit et garde sa doctrine ». Pour éminent qu'il soit, le théologien, chez Augustin, ne fait pas tout l'homme; sa spéculation elle-même n'est souvent que l'effort d'une charité cherchant à mieux connaître l'objet de ses désirs enflammés: le Dieu qui l'a conquis à jamais. « Tu nous as faits pour toi, Seigneur, et notre cœur reste inquiet jusqu'à ce qu'il repose en toi », écrivait-il au début de ses *Confessions* (I, 1); et en terminant son ouvrage *Sur la Trinité* (416), où il avait exercé toute l'acuité de son esprit, il adressait à Dieu cette humble prière: « Guidé par la règle de la foi, je t'ai cherché, autant que j'ai pu, autant que tu m'as donné de pouvoir, et j'ai désiré saisir par l'intelligence ce que j'ai cru, j'ai longuement disputé, j'ai peiné, Seigneur mon Dieu, mon unique espérance, exauce-moi, ne permets pas que dans ma fatigue je cesse de te chercher, fais au contraire que je recherche ta face avec ardeur... Puissé-je me souvenir de toi, te comprendre et t'aimer. » Comprendre pour aimer davantage, telle est la devise d'Augustin; il va à

la vérité avec toute son intelligence et aussi avec tout son cœur. C'est pourquoi ce méditatif, que les circonstances jetèrent toute sa vie dans la controverse, fut le plus charitable des adversaires. Il poursuivait l'erreur, mais épargnait les personnes; ses propres expériences, autant que la charité divine, l'avaient rendu humble et tolérant; il savait les difficultés que comporte la recherche de la vérité et les souffrances qu'impose le doute. S'il repoussait avec indignation la déloyauté et la calomnie, son âme aimante se penchait avec sollicitude sur toutes les misères de l'esprit et du cœur pour les soulager. Cette plénitude de sens chrétien a mis dans son œuvre des notes profondément humaines et divinement réconfortantes, par quoi elle dépasse les circonstances qui l'ont inspirée; aussi les âmes inquiètes de tous les temps, en y retrouvant l'écho de leurs plaintes, lui demandent encore d'éclairer leurs doutes et d'apaiser leurs tourments. [1]

**Les ariens en Afrique.** Le primat de Carthage, Aurèle, était mort presque en même temps qu'Augustin (20 juillet 430) ; les deux grands chefs de l'église d'Afrique disparaissaient au moment où elle aurait eu le plus besoin de leur appui. Après le départ de Boniface, la ville d'Hippone, abandonnée de ses habitants, tomba aux mains des Vandales, qui la saccagèrent et l'incendièrent. Genséric n'avait plus rien à craindre de l'empereur dont tout l'effort consistait à négocier pour sauver quelques restes des anciennes possessions romaines. Un accord intervint en 435: moyennant un tribut, les Vandales restaient maîtres des régions qu'ils occupaient. Mais, en 439, Genséric rompit le pacte, s'empara de Carthage et un nouveau traité conclu avec Valentinien III lui abandonnait les provinces orientales, la Proconsulaire et une partie de la Numidie, qui étaient les plus riches; l'empire ne conservait que la Numidie occidentale et la Maurétanie, déjà dévastée par la guerre. Enfin, à la mort de Valentinien (455), Genséric étendit son pouvoir sur toute l'Afrique septentrionale, depuis la Cyrénaïque jusqu'au détroit de Gadès, en y ajoutant les îles de la Méditerranée, Sardaigne, Sicile, Corse et Baléares.

L'Eglise souffrit cruellement de cette invasion barbare. Dès le début, elle fit des victimes, et la persécution ne se ralentit guère lorsque les Vandales devinrent les possesseurs

1. Les œuvres de saint Augustin occupent quinze volumes de MIGNE, P. L., t. XXXII-XLVII. Il convient d'y ajouter les sermons inédits publiés par Dom G. MORIN, *S. Aureli Augustini tractatus sive sermones inediti ex codice Guelferbytano 4096*. Munich, 1917.

tranquilles des territoires enlevés à l'empire. Un double motif la déchaînait: d'une part, les envahisseurs, qui étaient ariens, se vengeaient sur les catholiques africains des condamnations dont leur secte avait été l'objet; d'autre part, l'épiscopat, le clergé dans son ensemble, formant avec l'aristocratie locale l'armature solide de cette civilisation romaine qu'il s'agissait de faire disparaître, était condamné par avance. Victor de Vite (*Historia persecutionis Africanae provinciae*, 1) a flétri les cruautés exercées par le vainqueur : églises pillées, profanées ou livrées aux ariens; évêques et clercs torturés, mis à mort ou expulsés; fonctionnaires destitués ou contraints à l'apostasie; notables réduits en esclavage. En 437, dit Prosper, « quelques-uns de nos évêques, dont les plus illustres : Possidien, Novat et Séverin, furent privés de leurs basiliques et expulsés des villes. » (*Chron.*, II) Un peu plus tard, Quodvultdeus, le second successeur d'Aurèle de Carthage, n'échappa que par miracle à la mort; avec ses clercs, il avait été jeté sur un bateau désemparé; dénués de tout, à peine vêtus, ils devaient périr en mer; la protection divine les fit aborder heureusement à Naples (*Hist. pers.*, I, 5). Partout c'était la ruine du catholicisme, le triomphe de l'arianisme. Les ordinations avaient été interdites et, à la fin du règne de Genséric, des cent soixante-quatre évêques que comptait la Proconsulaire, il n'en restait plus que trois, dont un vivait en exil.

**Prosper d'Aquitaine.**

Tant que vécut saint Augustin, la majesté de son nom et l'éminence de ses vertus avaient imposé à ses adversaires gaulois une retenue, qui était encore un hommage. Après sa mort, ils ne gardèrent plus les mêmes ménagements. L'un d'eux résuma en quinze propositions ce qu'il croyait la doctrine de l'évêque d'Hippone sur la grâce et la prédestination. Prosper, qui restait presque seul pour défendre le grand docteur, en contesta l'exactitude et maintint les idées de son maître, en y introduisant toutefois quelques atténuations (*Responsiones ad capitula objectionum Gallorum calumniantium*). Jugea-t-il son autorité insuffisante pour convaincre des hommes que la sainteté de leur vie, leur haute réputation rendaient redoutables ? C'est possible. Désormais, ne pouvant plus compter sur l'église d'Afrique, accablée par ses malheurs, il se tourna vers Rome. En 431, il y fit un séjour avec son ami Hilaire et détermina le pape Célestin à intervenir. Celui-ci écrivit aux évêques de Gaule, pour les inviter à punir les fauteurs de troubles et à faire cesser les nouveautés qu'ils professaient. Quant à Augustin, ajoutait-il, « il a toujours été en communion avec le

Saint-Siège et jamais l'ombre d'un soupçon ne l'a atteint. Sa science était si grande que les papes l'ont toujours rangé parmi les maîtres les plus autorisés ». (*Ep.* II, 3)

La lettre pontificale n'eut aucun succès; les moines gaulois continuèrent à combattre Augustin, l'approbation du pape ne portant, disaient-ils, que sur ses premiers ouvrages. Un nouveau libelle reprit l'offensive: seize propositions, soi-disant augustiniennes, étaient notées comme particulièrement dangereuses. Ce recueil avait été rédigé par Vincent de Lérins, l'auteur du célèbre *Commonitorium*, qui parut deux ans plus tard, en 434. Le but de ce dernier ouvrage était, en préconisant la tradition comme règle de la foi *(quod ubique, quod semper, quod ab omnibus traditum est)*, d'écarter les nouveautés doctrinales; or il n'est pas malaisé de découvrir que, parmi celles-ci, Vincent rangeait les théories de l'évêque d'Hippone (*Common.*, 26; cf. 20).[1] Prosper se remit à l'œuvre et, non sans quelque rudesse, repoussa des imputations qu'il jugeait calomnieuses (*Responsio ad capitula objectionum Vincentianorum*). Puis, changeant de tactique, il s'en prit directement à celui qui pouvait passer pour le chef de l'opposition, Cassien. Ses conférences, rédigées dès 429, n'avaient d'abord circulé que discrètement, dans les milieux amis; maintenant, elles étaient plus largement connues et leur doctrine, sur quelques points, devenait un danger public. Prosper les prit à partie (433-434), la treizième surtout, et montra que les idées de Cassien sur la grâce le conduisaient, à son insu peut-être, mais très réellement, au pélagianisme qu'il condamnait *(Contra Collatorem)*.

**Apaisement relatif.**

A Rome, Célestin était mort le 28 juillet 432. Xyste, le prêtre à qui Augustin avait jadis écrit au sujet du pélagianisme, fut élu « dans la paix et d'un consentement unanime » (Prosper, *Chron.*, II). Il se tint à l'écart des controverses. Pourtant, sous son pontificat, parut un recueil des décisions prises sur ces matières par les évêques de Rome et les conciles africains. On l'attribue généralement au diacre Léon, le futur pape. La nécessité de la grâce pour toute « pensée sainte », pour tout « mouvement de bonne volonté », y était nettement affirmée (10), contre les Marseillais. Par contre, disait ce document, « certains points plus obscurs et plus difficiles des questions traitées de façon plus complète par ceux qui ont résisté à l'hérésie, ont

1. L'attribution des *Objectiones* à Vincent de Lérins n'est pas universellement admise, mais elle paraît presque certaine; cf. H. Koch, *Vincenz von Lerin und Gennadius*. Leipzig, 1907.

été négligés; nous ne les méprisons pas certes, mais nous n'avons pas jugé nécessaire de les ajouter; il suffit en effet, croyons-nous, pour ce qui concerne la grâce de Dieu, à l'action et à la miséricorde duquel rien ne doit être enlevé, de s'en tenir aux règles susdites du siège apostolique; aussi, tout ce qui paraîtrait opposé à ces décisions ne pourrait être, à notre avis, réputé catholique » (15).

Cette attitude réservée vis-à-vis du problème de la prédestination, et de l'enseignement de saint Augustin sur ce point, est significative. De plus en plus, on visait à préciser cette doctrine et à adoucir quelques-unes des formules trop rigides qui l'exprimaient. Cette même tendance se remarque dans un ouvrage anonyme de ce temps, le *De vocatione omnium gentium*, qui, tout en restant augustinien d'inspiration, admet explicitement en Dieu une volonté de sauver tous les hommes. Si l'auteur, comme on l'a soutenu [1], est saint Prosper, l'effort de conciliation n'en est que plus remarquable. Aussi les controverses s'atténuèrent; on vit bien encore l'ouvrage anonyme, intitulé *Praedestinatus*[2], reprendre contre le système augustinien les vieilles accusations de fatalisme, mais les moines gaulois, sans abandonner pleinement leurs idées, gardèrent quelque temps un silence déférent.

1. M. Cappuyns, *L'auteur du « De vocatione omnium gentium »*, dans *Revue bénédictine*, 1927, pp. 198-226.

2. Cet ouvrage a dû être rédigé à Rome, au temps du pape Xyste III (432-440). A une liste d'hérésies anciennes, l'auteur en a joint une nouvelle, le Prédestinatianisme, qu'il expose et réfute. En réalité, il s'agit des doctrines de saint Augustin, qui n'est pourtant pas nommé. Dom G. Morin a attribué le *Praedestinatus* à Arnobe le Jeune (*Etudes, textes, découvertes*, pp. 315-324. Paris, 1913); par contre, Bardenhewer n'est pas de cet avis. (*Geschichte der altchristlichen Literatur*, IV, p. 521.)

## BIBLIOGRAPHIE

*Fr. Woerter, *Der Pelagianismus nach seinen Ursprung und seiner Lehre*, 2e édit. Fribourg en B., 1874

*P. Batiffol, *Le catholicisme de saint Augustin*, II. Paris, 1920.

*F. Cavallera, *Saint Jérôme*. Paris-Louvain, 1922.

A. Bruckner, *Julian von Eclanum. Sein Leben und seine Lehre. Ein Beitrag zur Geschichte des Pelagianismus*. Leipzig, 1897.

*Dom H. Leclercq, *L'Afrique chrétienne*, II. Paris, 1904.

*O. Rottmanner, *Der Augustinismus*. Munich, 1892.

*M. Jacquin, *La question de la prédestination aux* Ve *et* VIe *siècles*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, V (1904), pp. 265-283, 725-754; VII (1906), pp. 269-300.

## CHAPITRE XLII

## NESTORIUS, LE CONCILE D'ÉPHÈSE

**Théodose II et Pulchérie.** Arcadius, en mourant, le 1er mai 408, ne laissait comme héritier qu'un fils, Théodose II, âgé de huit ans. Son oncle Honorius avait un instant projeté de venir lui-même à Constantinople, pour affermir le pouvoir déposé en des mains si jeunes; l'assassinat de Stilicon, l'invasion des Goths le retinrent dans ses propres états. Heureusement, Théodose trouva en la personne du préfet d'Orient, Anthémius, un ministre prudent et un protecteur désintéressé. Mieux que lui encore, Pulchérie, l'aînée des trois filles d'Arcadius, fut le véritable conseiller de Théodose. Elle avait à peine deux ans de plus que son frère, mais une précoce sagesse éclairait son dévouement. Retirée au palais avec ses sœurs, Arcadie et Marine, elle se consacra tout entière à l'éducation du prince, qu'elle voulait rendre digne de ses hautes destinées. Par ses soins, il fut formé aux manières de la cour et aux exercices militaires, à la science et à la piété. Elle-même veillait à tout et ne restait pas étrangère aux affaires de l'Etat; aussi, en 414 (4 juillet), on lui décerna le titre et la dignité d'*augusta*. Le jeune empereur ne répondit pas entièrement aux espérances fondées sur ses bonnes dispositions; s'il montra des qualités qui auraient suffi à un particulier, les influences féminines qu'il avait subies durant son enfance, la vie claustrée à laquelle il s'habitua ne développèrent pas suffisamment les énergies nécessaires au gouvernement. Il préférait la tranquillité de l'étude aux soucis de l'administration et aux périls de la guerre; doux et timide, il se laissa trop facilement circonvenir par des subalternes, qui le poussèrent parfois à des mesures regrettables pour son honneur et la prospérité de l'empire.

**Les évêques.**

L'évêque de Constantinople était alors Atticus. Les débuts de son épiscopat ne l'avaient pas montré sous un jour favorable ; simple prêtre, il avait pris part à toutes les odieuses machinations dressées contre saint Jean Chrysostome et, à la mort d'Arsace (406), il n'avait pas craint d'accepter une dignité qui faisait de lui un intrus, l'évêque légitime étant encore en vie. Par ailleurs, c'était un homme instruit, de bonne doctrine, prudent et habile dans les affaires. Il lui manquait d'être en communion avec Rome, et cette reconnaissance, malgré les démarches qu'il fit, tarda longtemps, car il ne se décida que lentement à donner les satisfactions exigées et à réparer l'injustice commise contre le saint mort en exil. Théophile d'Alexandrie, satisfait de sa victoire, conseillait à Atticus de ménager désormais les défenseurs de Jean; mais il se gardait bien de l'engager à se soumettre aux exigences de Rome; lui-même résista jusqu'à la fin et mourut le 15 octobre 412, sans avoir été réconcilié avec le pape.

Une autre église donna un meilleur exemple. A Antioche, Porphyre, qui faisait partie de la cabale, mourut lui aussi en 412. Malgré ses violences, il n'avait pu réduire ni le schisme des eustathiens, ni celui des partisans de Chrysostome, désignés sous le nom de joannites. Un des premiers soins de son successeur, Alexandre (413), fut de travailler au rétablissement de l'unité dans une église si longtemps divisée. Il ramena les eustathiens « par ses exhortations persuasives » et gagna les joannites en insérant dans les dyptiques le nom de saint Jean Chrysostome (Théodoret, H. E., V, 25). Ces bonnes nouvelles furent transmises à Rome par une légation, dont faisait partie le prêtre Cassien. Elles réjouirent Innocent, qui s'empressa de répondre et d'entrer en communion avec Alexandre et Acace de Bérée, si ce dernier avait rempli les conditions requises (*Ep.* 19 et 20). L'évêque d'Antioche fit plus : il intervint de sa personne à Constantinople, afin de décider Atticus à rétablir saint Jean Chrysostome dans les dyptiques; mais sa démarche n'eut pas de succès. Il mourut peu après (416). Son successeur, Théodote n'était pas dans les mêmes sentiments; il avait de nouveau rayé le nom de Jean, mais le peuple l'obligea à le rétablir. Ces nouvelles, portées à Constantinople et répandues à travers la ville, provoquèrent une véritable émeute en faveur de l'évêque proscrit; cette fois, Atticus, approuvé par l'empereur, céda et inscrivit dans les dyptiques le nom de saint Jean Chrysostome. Mais il crut devoir s'excuser de cet acte auprès de Cyrille d'Alexandrie, dans une lettre embarrassée. Le patriarche égyptien lui

répondit par des reproches, blâmant sa faiblesse et l'invitant à revenir sur sa décision. Il ne paraît pas qu'Atticus ait suivi ce conseil. (Nicéphore Call., H. E., XIV, 25-27)

**Cyrille d'Alexandrie.** Cyrille, en prenant comme évêque la succession de son oncle Théophile, avait conservé quelque chose de ses rancunes et de ses procédés autoritaires; aussi les premières années de son gouvernement furent très agitées. Socrate, qui paraît n'avoir eu pour lui qu'une médiocre sympathie, dit que « à partir de ce moment, les évêques d'Alexandrie, franchissant les bornes du pouvoir sacerdotal, dirigèrent tout ». (H. E., VII, 7) Il est certain, du moins, que la situation était très tendue entre Cyrille et le préfet Oreste. Ce dernier supportait mal, dit encore Socrate, l'ingérence de l'évêque dans les affaires civiles et l'espèce de surveillance qu'il exerçait sur son administration (VII, 13). Des rixes entre juifs et chrétiens, la descente en ville d'une troupe de cinq cents moines dévoués à Cyrille et qui, s'attaquant à Oreste, faillirent le mettre à mort, l'odieux assassinat par des chrétiens fanatiques, sous la conduite d'un lecteur, de la célèbre Hypatie, chef de l'école philosophique d'Alexandrie, « universellement appréciée et respectée », bien qu'elle fût demeurée païenne, tout cela avait accentué la tension entre les deux pouvoirs, jeté le trouble dans l'église et compromis quelque peu l'évêque que l'on rendait responsable d'excès, dont il n'avait pas eu l'initiative, mais qu'il aurait dû empêcher, disait-on. (Socrate, H. E., VII, 13-15)

Vis-à-vis de Rome, Cyrille demeura longtemps dans une attitude, sinon hostile, du moins distante, car il ne voulait ni désavouer le conciliabule du Chêne, ni rendre justice à saint Jean Chrysostome. Il y vint cependant, peut-être sur les avis d'Isidore de Péluse, dont l'affection grondeuse ne ménageait pas ses amis (Nicéphore Call., H. E., XIV, 28; cf. Isidore, *Ep.* I, 370). En tout cas, les relations avec Rome avaient repris en 418; à cette date, le pape Zozime communiquait au patriarche sa lettre contre Pélage. De l'activité de Cyrille, durant les années qui suivirent, on ignore presque tout, jusqu'à ce qu'il entrât en conflit avec Nestorius, à propos des doctrines christologiques de ce dernier.

**Sisinnius de Constantinople.** L'évêque de Constantinople, Atticus, étant mort le 10 octobre 425, sa succession fut âprement disputée. Le clergé hésitait entre deux prêtres réputés pour leur science et leur éloquence, Philippe de Side et Proclus; les fidèles proclamèrent

le nom de Sisinnius, prêtre lui aussi dans le quartier suburbain d'Eléa (Péra); il était célèbre par sa piété et surtout sa charité envers les pauvres. Le choix populaire prévalut et Sisinnius reçut la consécration épiscopale le 28 février 426. Philippe, en attendant de poser à nouveau sa candidature, se vengea de son échec par d'acerbes critiques contre cette élection. Il composait alors un ouvrage monumental, intitulé *Histoire chrétienne*, dont il ne reste que des fragments; mais le jugement porté sur ce travail par ceux qui l'ont pu lire n'en fait guère regretter la perte. Quant à Proclus, le patriarche en fit un évêque de Cyzique; mais l'église de cette ville, jalouse de conserver ses droits, avait nommé de son côté Dalmatius; Proclus dut rentrer à Constantinople, où il conquit une réputation de grand prédicateur (SOCRATE, H. E., VII, 26-28). L'épiscopat de Sisinnius ne dura pas même deux ans; il mourut le 24 décembre 427. C'était un saint homme, étranger à toutes les intrigues; aussi « les gens remuants ne l'aimaient guère et l'accusaient de faiblesse » (SOCRATE, H. E., VII, 28).

**Nestorius.** Les partisans de Philippe et de Proclus recommencèrent à s'agiter en faveur de leurs candidats; afin de couper court à ces brigues, la cour décida de chercher un évêque en dehors de Constantinople; son choix se porta sur Nestorius, un prêtre d'Antioche, qui passait pour un orateur distingué. Il était né à Germanicie (Syrie euphratésienne) et vint étudier à Antioche sous Théodore de Mopsueste. Après quelque temps, il se retira au monastère d'Euprépios, à deux stades de la ville, puis devint prêtre et fut chargé de la prédication. Sa science était médiocre, au dire de Théodoret, mais il avait de la faconde, une voix ample et sonore, qui faisait son succès; de plus, il affectait l'austérité: sa figure émaciée, son air triste, ses vêtements de couleur sombre, le soin qu'il mettait à éviter les réunions bruyantes, sa vie retirée et studieuse en apparence lui attiraient la faveur populaire (*Haeret. fabul. comp.* IV, 12).

Nestorius fut consacré à Constantinople le 10 avril 428 et, dès le début de son pontificat, montra un zèle ardent contre l'hérésie. Socrate raconte que, dans un sermon prononcé le jour même de son intronisation, s'adressant à l'empereur Théodose, il disait: « Donnez-moi une terre purgée de tous les hérétiques et, en retour, je vous donnerai le ciel; aidez-moi à exterminer les hérétiques, et avec vous j'exterminerai les Perses. » L'historien ajoute que, si cette parole fut approuvée de quelques-uns, les plus sages la jugèrent présomptueuse.

De fait, Nestorius se mit à l'œuvre sans retard; cinq jours après sa consécration, il voulut faire démolir une église clandestine des ariens; ceux-ci ne lui en laissèrent pas le temps: poussés par le désespoir et sans doute aussi par le désir d'en entraîner d'autres dans leur ruine, ils la livrèrent eux-mêmes aux flammes; l'incendie gagna les maisons voisines et tous rendirent Nestorius responsable de ce malheur (H.E., VII, 29). Peu après, il provoqua une loi sévère de Théodose contre les hérétiques de toute espèce (30 mai 428) et lui-même en poursuivit l'application contre les quartodécimans et les macédoniens. Et cependant il était à la veille de professer publiquement des erreurs qui l'ont fait ranger parmi les hérétiques les plus notoires.

**Premières manifestations de l'Hérésie.**

Parmi les clercs qui avaient suivi Nestorius d'Antioche à Constantinople, se trouvait un prêtre nommé Anastase, l'homme de confiance du patriarche. Or, dans un sermon, il s'attaqua à une expression qui était courante dans les formules de la piété populaire. « Que personne, disait-il, n'appelle Marie Mère de Dieu (Θεοτόκος); Marie n'est qu'une créature humaine et Dieu ne peut naître d'une créature. » Ces paroles firent scandale dans le clergé, aussi bien que parmi les fidèles; un véritable tumulte s'ensuivit, dans l'église même. Nestorius intervint pour défendre le prédicateur et, à plusieurs reprises, professa publiquement la même doctrine; les troubles ne firent que s'accentuer : les plus ardents accusaient le patriarche de nier la divinité du Christ et de renouveler les erreurs de Photin et de Paul de Samosate. Ce n'était pas exact, mais Nestorius, en attaquant le terme Θεοτόκος, manifestait une doctrine non moins pernicieuse dans ses conséquences. Parmi les premiers opposants, on cite un laïque, Eusèbe, le futur évêque de Dorylée, qui interrompit le patriarche en pleine église et le dénonça comme hérétique dans des placards affichés en ville; Proclus, l'évêque nommé de Cyzique, dans plusieurs discours, défendit la légitimité du titre de Mère de Dieu, accordé à Marie; les moines, pareillement s'agitaient; quelques-uns d'entre eux, ayant fait une démarche auprès de Nestorius, furent maltraités, soumis à la flagellation, jetés en prison; le peuple s'énervait et allait répétant: « Nous avons un empereur, nous n'avons pas d'évêque! » (Mansi, *Ampl. Coll. conc.*, IV, 1101-1108; Marius Mercator, *Serm. Nest.*, 3).[1]

1. Les documents utiles pour l'histoire de Nestorius et du concile d'Ephèse ont été recueillis dans Mansi, *Amplissima Collectio Conciliorum*, t. IV et V. Florence, 1760-1761.

**Propagande nestorienne.** Cette opposition ne faisait que renforcer la résistance de Nestorius; il était orgueilleux et tenace; ses succès de prédicateur, les traditions doctrinales rapportées d'Antioche le persuadaient qu'il était dans le vrai; le vif sentiment qu'il avait de son autorité lui faisait un devoir d'imposer ses croyances à tous. Non content de les soutenir vigoureusement à Constantinople, il voulut les propager au dehors. Dès 429, le patriarche avait écrit au pape Célestin, pour s'informer sur la situation des pélagiens, qu'il semblait ignorer, et en même temps pour lui dénoncer une hérésie nouvelle qui, disait-il, « ramenant l'union de Dieu et de l'homme à une espèce de confusion... ne craint pas de nommer la Vierge Θεοτόκος ...terme qui ne convient pas, car une vraie mère doit être de même nature que celui qui est né d'elle. » Une seconde lettre revint sur le même sujet (*Ep. Nest.*, 1 et 2) et des traités sur ces matières furent envoyés à Rome (Cyrille, *Ep.* 13).

Ces idées avaient également fait leur apparition en Egypte: des écrits circulaient, les moines en discutaient et Cyrille d'Alexandrie crut devoir intervenir auprès d'eux par une longue lettre, pour fortifier les enseignements traditionnels (*Ep.* 1). Elle ne tarda pas à parvenir à Constantinople où elle fut lue et commentée avec passion; les adversaires du patriarche se réjouirent du secours qui leur arrivait si opportunément, tandis que Nestorius tentait de la réfuter par lui-même et par un de ses prêtres, nommé Photius. La lutte était ouverte, qui allait se terminer par la condamnation de Nestorius.

**Le nestorianisme.** Mais quelle était exactement sa doctrine[1]? Nestorius admettait en Jésus deux natures complètes, sans mélange, sans confusion, néanmoins unies en la seule personne du Christ. L'erreur consistait dans la manière dont il concevait cette union. A l'origine, il la présentait comme une simple union morale, résultant de l'habitation de la divinité dans l'homme; celui-ci, en conséquence, participait à la dignité, à la puissance de Dieu et méritait un culte spécial. « Maintenons, disait-il, la liaison des natures sans confusion; confessons Dieu dans l'homme, honorons

1. Ce qui reste des œuvres de Nestorius a été recueilli par Loofs : *Nestoriana. Die Fragmente des Nestorius gesammelt, untersucht und herausgegeben* von Fried. Loofs. Halle a. S., 1905. Depuis, le P. Bedjan a publié une version syriaque du dernier écrit de Nestorius : *Le Livre d'Héraclide de Damas*. Paris, 1910; sous le même titre, F. Nau en a donné une traduction française; c'est elle qu'on utilise ici.

l'homme qui doit être adoré, en raison d'une certaine liaison avec le Dieu tout-puissant. » (*Nestoriana*, p. 245) Ailleurs, il parlait du « vêtement » pris par le Verbe. (*Nest.*, p. 262) Pourtant, ce n'est pas une simple juxtaposition des deux natures, il y a union entre elles, non pas, il est vrai, selon l'essence (κατ' οὐσίαν), mais par la volonté et l'activité. (*Nest.*, p. 224) Avec le temps, et pressé par ses adversaires, Nestorius dépassa cette première explication et insista sur l'unité dans le Christ, sans toutefois parvenir à une notion exacte, car il ne concevait pas une nature complète, sans sa personnalité propre. L'union devait donc se faire entre les personnalités déjà existantes et intégralement conservées, en vertu d'une personnalité nouvelle, celle du Christ, qu'il appelle le *prosôpon* d'union. « On ne doit pas concevoir, écrivait-il, une essence sans hypostase, comme si l'union [des esences] avait eu lieu en une essence et qu'il y eût un *prosôpon* d'une seule essence. Mais les natures subsistent dans leurs *prosôpons* et dans leurs natures, et dans le *prosôpon* d'union. » (*Liv. d'Héracl.*, p. 193-194) La résultante était le *prosôpon* ou personnalité du Christ, autre que celle du Verbe, autre que celle de l'homme, mais établissant entre elles une union si intime que « la divinité se sert du *prosôpon* de l'humanité et l'humanité de celui de la divinité. » (*Liv. d'Hér.*, p. 212-213) « A cause de cela, [le Christ], Fils unique de Dieu et Fils de l'homme, le même [formé] de deux, est dit les deux, parce qu'il a attribué [les propriétés] de leurs *prosôpons* à son *prosôpon* et dorénavant il est désigné par celui-ci et par celui-là comme par son propre *prosôpon;* il parle avec les hommes, [ à l'aide ] tantôt de la divinité, tantôt de l'humanité et tantôt des deux; de même que l'humanité parlait [à l'aide] tantôt de l'essence de l'humanité et tantôt du *prosôpon* de la divinité, c'est pourquoi il est le Fils de Dieu et aussi le Fils de l'homme, et il parle [en ces deux qualités]. » (*Liv. d'Hér.*, p. 50) Nestorius admettait donc la formule catholique « deux natures en une seule personne », mais il ne l'entendait pas dans le sens orthodoxe; son erreur fondamentale réside en ceci que, d'après lui, ce n'est pas la personne du Verbe qui termine les deux natures, mais une nouvelle personnalité, dite d'union, surajoutée aux deux autres. En conséquence, on ne pouvait attribuer à la personne du Verbe les propriétés de la nature humaine, autrement dit, Nestorius rejetait ce que les théologiens appellent « la communication des idiomes ». Dieu n'était pas né d'une femme et Marie n'était pas Mère de Dieu; Dieu n'avait pas souffert et n'était pas mort pour nous; ces propriétés et ces actes appartenant à la nature humaine, n'étaient

attribuables qu'à la personne du Christ et non à celle du Verbe [1].

**Origines du Nestorianisme.**

Ces doctrines, Nestorius n'en était pas l'inventeur, il n'avait fait que les emprunter à ses maîtres d'Antioche. Par réaction contre l'apollinarisme, qui n'accordait au Christ qu'une nature humaine incomplète, les antiochiens avaient insisté outre mesure sur l'intégrité et la distinction des natures, au point de compromettre l'unité de personne. L'initiateur de ces tendances fut Diodore, dont l'enseignement fit école.

Il était né à Antioche, avait étudié les lettres classiques à Athènes et les Ecritures sous la direction d'Eusèbe d'Emèse. De retour dans sa patrie, il vécut une dizaine d'années dans un monastère tout proche de la ville et s'y livra à la pénitence et à l'étude; il n'en sortit que pour défendre la foi menacée, au temps de Constance, par les ariens, puis par les entreprises anti-chrétiennes de Julien, dont il fut un adversaire redoutable. Mélèce, devenu évêque, lui conféra le sacerdoce, et Diodore, avec son ami Flavien, se dépensa au service de la communauté, privée de son pasteur par la persécution. Lui-même connut l'exil et vécut en Arménie de 372 à 378. A cette dernière date, il devint évêque de Tarse. Sa réputation de vertu et de science l'avait fait ranger parmi les plus illustres défenseurs de l'orthodoxie; et pourtant ses doctrines christologiques étaient fausses. De son vivant, préoccupé qu'on était par l'arianisme, elles ne furent pas attaquées; mais Nestorius, en les professant avec éclat, les fit condamner, et Diodore subit le contre-coup de cette disgrâce. Ses œuvres, à raison sans doute de ce qu'elles contenaient de suspect, tombèrent dans l'oubli et il n'en reste aujourd'hui que des fragments [2].

L'évêque de Tarse était mort vers 391-392, mais il laissait un disciple, Théodore de Mopsueste, qui continua l'enseignement du maître et le transmit à Nestorius. Théodore était né, lui aussi, à Antioche, vers 350; avec saint Jean Chrysostome, il suivit les leçons de Libanius, pratiqua la vie monastique et, sous la direction de Diodore, s'appliqua à l'étude des Saintes Lettres, où il excella. Vers 383, ordonné prêtre par Flavien, pour l'église d'Antioche, il s'appliqua à l'ensei-

1. On peut donc s'étonner que des historiens se soient demandé si Nestorius était vraiment *nestorien*; tels J. F. Bethune Baker (*Nestorius and his Teaching*. Cambridge, 1908), L. Fendt (*Die Christologie des Nestorius*. Kempten, 1910), L. Duchesne (*Histoire ancienne de l'Eglise*, t. III. Paris, 1910.)

2. Ils sont contenus dans Migne, P. G., t. XXXIII.

gnement et au ministère des âmes jusqu'à ce qu'il devînt évêque de Mopsueste, en Cilicie (392). L'accomplissement de ses devoirs épiscopaux n'arrêta pas son activité littéraire; malheureusement, ses incontestables talents ne le gardèrent pas de l'erreur : outre ses doctrines christologiques, on peut lui reprocher des tendances rationalistes en exégèse, et son adhésion au naturalisme pélagien de Julien d'Eclane, dont il fut un instant le protecteur. Sa mort, survenue en 428, l'empêcha d'être témoin des condamnations portées contre la doctrine qu'il avait professée et dont Nestorius se fit le propagandiste; mais elle ne le préserva pas entièrement des anathèmes qui, plus tard, l'unirent à son disciple dans une commune réprobation. Il avait été, en effet, le vrai théoricien du nestorianisme, en professant que le Verbe était uni à l'homme, fils de Marie, par une bienveillance spéciale. Dieu, disait-il, habite dans tous les justes, mais en Jésus au degré suprême, en ce sens qu'il lui communique par amour toute sa puissance, tout son honneur et, en quelque sorte, sa propre personnalité. Nestorius ne fit que reprendre et développer ces théories [1].

**Condamnation à Rome.** Cependant, les lettres où celui-ci exposait sa doctrine avec une confiance à la fois naïve et orgueilleuse étaient parvenues à Rome et avaient provoqué chez le pape Célestin un étonnement mêlé de réprobation. Par ailleurs, Cyrille d'Alexandrie, après avoir réfuté les fausses théories répandues en Egypte, sans nommer leur auteur, commençait avec Nestorius une correspondance directe. Dans une première lettre, il l'engageait à réparer le scandale universel qu'avaient causé ses paroles par une rétractation sincère; pour cela, il suffisait d'accorder à Marie le titre de Mère de Dieu. (*Ep* 2) Nestorius ne fit à cette invitation qu'une réponse dédaigneuse : bien plus, il prétendit accueillir les plaintes de quelques clercs alexandrins déposés à cause de leurs crimes et qui s'étaient réfugiés à Constantinople. Cyrille se plaignit du procédé et insista pour que Nestorius fît profession de la vraie doctrine, dont il lui donnait un exposé parfaitement orthodoxe. Cette seconde lettre n'eut pas un meilleur succès; Nestorius opposa sa propre doctrine à celle de son correspondant et conclut par des paroles hau-

1. L'œuvre de Théodore, qui était considérable, comprenait des commentaires exégétiques et des écrits dogmatiques; on n'en possède plus un seul ouvrage complet; pourtant le commentaire sur les épîtres de saint Paul nous est parvenu en grande partie. MIGNE, P. G., t. LXVI; cf. L. PIROT, *L'œuvre exégétique de Théodore de Mopsueste*. Rome, 1913.

taines qui reviennent à ceci : Votre sollicitude à notre endroit est inutile; vous avez été trompé par de faux rapports; ici, tout va pour le mieux, la foi est en progrès, aussi bien dans le peuple qu'à la cour; si vous voulez discuter, nous vous répondrons avec saint Paul : Ce n'est pas notre coutume, ni celle de l'Eglise de Dieu (*Nestor.*, p. 179-180). C'était une fin de non-recevoir. Cyrille, désespérant de convaincre Nestorius, prit une autre voie; il s'adressa à la fois au pape, à l'empereur et aux princesses Eudoxie et Pulchérie, la femme et la sœur de Théodose. La réponse de l'empereur, inspirée sans doute par le patriarche de Constantinople, était loin d'être favorable; elle reprochait à Cyrille d'exciter des troubles dans l'Eglise. A Rome, l'accueil fut tout autre; les précisions apportées par les lettres de Cyrille concordaient avec le sentiment du pape. Célestin, informé par des documents authentiques, dont une partie provenait de Nestorius lui-même, convoqua un concile qui se tint à Rome au début du mois d'août 430. Les évêques présents, après avoir pris connaissance des pièces du procès, déclarèrent Nestorius hérétique; leur sentence fut communiquée à l'Orient par quatre lettres pontificales datées du 11 août et adressées à Nestorius, au clergé et au peuple de Constantinople, à Cyrille et à Jean d'Antioche. Le patriarche était mis en demeure de rétracter ses erreurs dans l'espace de dix jours, sous peine d'excommunication et de déposition; les mesures prises contre ses adversaires étaient déclarées de nul effet; enfin, Cyrille, au nom et avec l'autorité du Saint-Siège, qui lui était déléguée, devait veiller à l'exécution de cette sentence. Nestorius n'était pas disposé à obéir; vainement son ami Jean d'Antioche, dans une lettre touchante, l'exhorta à se rétracter et à admettre le terme Θεοτόκος; le patriarche répondit avec courtoisie, mais de façon évasive : Marie devait être appelée de préférence Χριστοτόκος, Mère du Christ, car l'expression Θεοτόκος pouvait favoriser l'apollinarisme; du reste, un concile réglerait bientôt ces questions et rétablirait la concorde. Il terminait par un trait à l'adresse de Cyrille : « Que votre piété, disait-il, ne s'étonne pas de l'habituelle présomption des Egyptiens, ils en ont fourni de multiples exemples dans le passé. » En évoquant de la sorte, et devant des antiochiens, les récents malheurs de saint Jean Chrysostome, il comptait bien ruiner par avance l'intervention du neveu de Théophile. Cette lettre fut écrite sur la fin de l'année 430.

**Les anathématismes de saint Cyrille.**

Jusque-là, saint Cyrille n'était pas encore intervenu à Constantinople pour exécuter les ordres du pape; il avait voulu auparavant rédiger une formule assez précise pour couper court aux subterfuges de Nestorius; en outre, afin de lui donner plus d'autorité, il l'avait fait approuver par un concile tenu à Alexandrie. Le 6 décembre, ses envoyés parvinrent dans la ville impériale, porteurs des documents qu'ils étaient chargés de communiquer. Une longue lettre de Cyrille exposait nettement le dogme en question; douze anathématismes y étaient joints, qui visaient jusque dans le détail les erreurs de Nestorius. Une seconde lettre, plus courte, adressée au clergé et au peuple de Constantinople, recommandait de garder la vraie foi et de se tenir à l'écart de l'évêque hérétique. Nestorius, loin de se soumettre, prit une attitude agressive; dans un sermon prononcé le 12 décembre, il s'échappa en paroles violentes contre son adversaire (*Nestor.*, p. 299-300), puis aux anathématismes de Cyrille, il opposa, point par point, douze contre-anathématismes. C'est qu'alors il se croyait maître de la victoire; déjà, le 19 novembre, l'empereur avait adressé à tous les métropolitains des lettres par lesquelles il les convoquait à Ephèse, avec quelques-uns de leurs suffragants les plus autorisés, en vue de tenir un concile, qui s'ouvrirait à la Pentecôte de l'année suivante. Fort de la protection impériale, assuré de la bienveillance des évêques syriens, ses compatriotes, Nestorius comptait sur cette assemblée pour abattre « l'Egyptien » : dès maintenant, la cause étant dévolue au synode, il se jugeait dispensé d'obéir aux ordres du pape.

**Émotion à Antioche.**

Entre temps, il fit parvenir à Antioche les anathématismes de Cyrille. Bien que rédigés avec une scrupuleuse orthodoxie, ils contenaient quelques expressions qui pouvaient paraître favorables à l'apollinarisme et, en tout cas, choqueraient les habitudes intellectuelles des antiochiens. Le terme choisi pour désigner l'union du Verbe à la nature humaine : ἕνωσις φυσική, union physique, naturelle, devait surtout provoquer plus que de l'étonnement. Nestorius tablait sur cette impression pour compromettre son rival; les faits lui donnèrent raison. Jean d'Antioche, à la lecture des propositions rédigées par Cyrille, les jugea condamnables, mit en garde contre elles plusieurs évêques voisins et demanda à deux de ses suffragants, André de Samosate et Théodoret de Cyr, de les réfuter. La critique ne tarda pas et Cyrille eut encore le temps d'y répondre avant l'ouverture du concile. Sur le fond de la doctrine, les adver-

saires étaient d'accord, mais l'incertitude d'une terminologie encore flottante les empêchait de se comprendre pleinement. D'une part, les antiochiens, préoccupés avant tout de rejeter l'apollinarisme, insistaient sur l'intégrité et la distinction des natures dans le Christ; tandis que, d'autre part, Cyrille, utilisant sans défiance des expressions venues d'Apollinaire sous le nom de saint Athanase [1], affirmait énergiquement, contre Nestorius, l'intimité de l'union du Verbe à la nature humaine. Si l'on ajoute que le souvenir des griefs anciens ne disposait pas à la bienveillance, on expliquera plus aisément un conflit qui résidait dans les mots, plus que dans la doctrine [2].

**Préliminaires du concile.** L'hostilité de la cour causait à Cyrille quelque crainte sur l'issue du concile; aussi eut-il soin de prendre toutes les précautions utiles. De nouveau, il s'appuya sur Rome, en demandant des instructions au pape : Nestorius devait-il prendre part aux délibérations du concile, ou n'était-il qu'un accusé, à qui serait notifiée la sentence papale, au cas où il refuserait de se rétracter? Célestin répondit (7 mai 431) qu'il fallait avant tout essayer de rétablir la paix et de provoquer la soumission de Nestorius; s'il persistait dans son erreur, qu'il subisse alors la peine déjà décernée. La tâche du concile était ainsi simplifiée, et Cyrille mieux armé. En outre, bien que, d'après les instructions impériales, seulement quelques suffragants dussent accompagner les métropolitains, le patriarche d'Alexandrie, afin de parer à tout événement, amena avec lui une cinquantaine d'évêques égyptiens.

Le concile devait s'ouvrir en la fête de la Pentecôte, 7 juin 431, mais, à cette date, plusieurs métropolitains manquaient encore. Nestorius était arrivé un des premiers, avec seize évêques, escorté par des forces militaires; Cyrille le suivit de près; quatre ou cinq jours avant la Pentecôte, il fit une entrée solennelle, accompagné de cinquantes évêques, suivi d'une foule de moines et de matelots égyptiens. Memnon d'Ephèse avait réuni autour de lui quarante de ses suffragants et douze évêques de Pamphylie; le 12 juin, Juvénal de Jérusalem arriva à son tour avec une quinzaine d'évêques palestiniens et, presque en même temps, Flavien de Thessalonique, conduisant les évêques de Macédoine. L'Afrique, désolée par l'invasion vandale, n'avait pu envoyer aucun évêque : un

1. Cf. G. Voisin, *L'apollinarisme*. Louvain, 1901.
2. Cf. J. Mahé, *Les anathématismes de saint Cyrille d'Alexandrie et les évêques orientaux du patriarchat d'Antioche*, dans *Revue d'Histoire ecclésiastique*, VII (1906), pp. 505-542.

diacre, délégué par le primat de Carthage, la représentait à Ephèse. Quant au pape, il s'était excusé par des lettres adressées à l'empereur et au concile; mais des légats, munis d'instructions précises, tiendraient sa place et agiraient en son nom. Les Orientaux, dirigés par Jean d'Antioche, avaient fait savoir qu'ils ne pourraient se présenter qu'avec un retard de cinq ou six jours; ils priaient qu'on attendît leur arrivée pour commencer les délibérations. Le 21 juin, ils n'étaient pas encore à Ephèse; on en vint à supposer que Jean souhaitait ne pas assister à la condamnation de son ami Nestorius. Du reste, deux de ses suffragants, récemment arrivés, affirmaient que « Jean les avait chargés d'avertir qu'on ne prorogeât pas le synode, s'il devait encore tarder, mais qu'on fît ce qui devait être fait. » (*Ep. syn. ad Caelest.*)

**Ouverture du Concile.** Cyrille, d'accord en cela avec Memnon et Juvénal, décida d'ouvrir les délibérations. Vainement soixante-huit évêques demandèrent qu'on attendît l'arrivée de Jean; vainement le comte Candidien, chargé de la garde et de la police du concile, prétexta qu'on allait contre les instructions impériales qui réclamaient la présence des évêques convoqués; la première séance eut lieu le 22 juin. Cyrille, en sa qualité de patriarche et en vertu des pouvoirs qu'il avait jadis reçus du pape, la présida. Cent soixante évêques étaient présents.

Dès la veille, Nestorius avait été cité à comparaître devant l'assemblée; il dit simplement : « Je viendrai si cela me plaît. » Deux autres sommations étant restées sans réponse, on procéda au jugement. Après que lecture eût été faite de divers documents : la seconde lettre de Cyrille à Nestorius, les lettres du pape Célestin, la synodale d'Alexandrie avec les anathématismes, qui toutes furent approuvées comme pleinement orthodoxes, on exposa la doctrine de Nestorius, d'après ses écrits et ses propos les plus récents; elle fut jugée contraire à l'enseignement traditionnel et, en conséquence, réprouvée; son auteur était excommunié et déposé. Cette sentence fut signée par cent quatre-vingt-dix-huit évêques, vingt-huit protestataires s'étant ralliés au groupe des cent soixante.

Tout s'était passé au cours de la journée du 22. Lorsque, le soir, la nouvelle se répandit dans la ville, le peuple, très dévot à Marie, très hostile aux négateurs du *Théotocos*, éclata en transports d'allégresse; des illuminations s'improvisèrent dans tous les quartiers, comme aux grands jours de fête; les évêques, Cyrille surtout, furent acclamés et reconduits en cortège à leurs demeures, avec des flambeaux et des cassolettes à parfums.

**Les oppositions.** Le lendemain, 23 juin, le concile notifia officiellement ses décisions à Nestorius, au clergé et au peuple de Constantinople, enfin à l'empereur lui-même. Candidien, de son côté, protestait contre tout ce qui s'était fait la veille et le déclarait nul de plein droit; Nestorius enfin, avec dix autres évêques, écrivait à Théodose pour réclamer la protection impériale contre la violence dont il était l'objet.

Sur ces entrefaites, Jean d'Antioche arriva avec les évêques de sa suite. Aussitôt le concile dépêcha des délégués pour le mettre au courant et l'inviter à ne pas communiquer avec Nestorius. La députation fut très mal reçue et subit les vexations des soldats qui entouraient l'évêque d'Antioche. Celui-ci, sans perdre de temps, tint dans sa maison une réunion à laquelle prirent part quarante-trois évêques. Il ne fut pas question directement de Nestorius, mais on entendit le rapport de Candidien, défavorable au concile, et les évêques, déjà hostiles à la doctrine professée par Cyrille dans ses anathématismes, déclarèrent qu'il avait précipité les événements et contrevenu par là aux ordres de l'empereur, afin d'échapper à une condamnation qui le menaçait lui-même, comme tenant de l'apollinarisme. Ils le déposèrent donc, ainsi que Memnon, et, à leur tour, informèrent l'empereur de ces mesures. Théodose répondit (29 juin) par une lettre sévère pour le concile présidé par Cyrille : rien de ce qui avait été fait ne devait être considéré comme valable; les évêques étaient invités à demeurer sur place pour attendre les résultats de l'enquête qui allait être ouverte. Dès le 1er juillet, le concile justifia sa conduite en exposant les faits tels qu'ils s'étaient passés. Du reste, ni Cyrille, ni Memnon n'avaient tenu compte de l'excommunication portée contre eux par Jean d'Antioche, et Candidien, craignant le peuple qui leur était nettement favorable, n'osait prendre aucune mesure de rigueur.

**Nouvelles sessions.** Les choses en étaient là quand arrivèrent les légats du pape : deux évêques, Arcadius et Projectus, avec le prêtre Philippe. Leurs instructions étaient précises : suivre Cyrille en tout; maintenir les droits de la primauté romaine; éviter les discussions et promulguer la sentence déjà portée à Rome. Une seconde session se tint le 10 juillet, dans la demeure de Memnon; les lettres du pape furent lues aux évêques, qui les approuvèrent pleinement; après quoi, le légat Philippe demanda communication des décisions prises dans la première session, afin de les confirmer par l'autorité apostolique. Ce fut l'objet de la troisième session;

les légats déclarèrent que tout était canonique et conforme à la discipline; les signatures furent apposées aux actes et des lettres synodales envoyées à l'empereur, ainsi qu'à l'église de Constantinople. La première, après avoir narré les événements, notifiait la déposition de Nestorius, prononcée, disait-on, à la fois par le pape et le concile, c'est-à-dire par « la sentence commune de l'univers entier », puis demandait l'autorisation pour les évêques de se retirer et de faire procéder à l'élection d'un nouvel évêque de la ville impériale.

Les sessions suivantes s'occupèrent du cas de Jean d'Antioche et d'une trentaine d'évêques qui lui restaient fidèles; dans la septième et dernière (31 juillet), ils furent excommuniés, sans qu'on ait cependant porté contre eux une sentence de déposition. Le concile, enfin, promulgua six canons; aucun ne contenait de définition doctrinale, ils visaient les situations particulières que pourrait faire naître l'hérésie nestorienne.

**Hésitations de l'Empereur.**

Malgré ces décrets, rien n'était réalisable tant que l'empereur n'aurait pas déclaré ses volontés. De part et d'autre, on s'employa activement à le convaincre. Si les fonctionnaires étaient plutôt favorables à Nestorius, le concile avait à Constantinople d'actifs défenseurs, le peuple et les moines. Certain jour, ceux-ci firent une manifestation imposante : Dalmatius, un reclus en grande réputation de sainteté, sortit de la cellule qu'il n'avait pas quittée depuis quarante-huit ans pour se rendre au palais: des milliers de moines, un peuple innombrable l'accompagnaient au chant des cantiques. L'empereur reçut les archimandrites et promit de s'informer plus exactement de ce qui s'était passé à Ephèse. Un nouveau délégué, le comte Jean, fut envoyé dans cette ville : il devait reconnaître les sentences de déposition prononcées contre Nestorius, Cyrille et Memnon, puis exhorter les autres évêques à la concorde. Sitôt arrivé, au début du mois d'août, il fit arrêter les trois évêques déposés. Les orthodoxes protestèrent auprès de l'empereur, disant que s'il tenait à être exactement informé, il devait entendre des ambassadeurs de confiance. Jean d'Antioche et les siens triomphaient, voyant là une condamnation des anathématismes de Cyrille; ils remercièrent Théodose du zèle qu'il montrait contre l'apollinarisme. L'empereur accéda à la demande qui lui était faite par le concile d'entendre les représentants des deux opinions; huit délégués furent reçus à Chalcédoine le 14 septembre. A la même date, Nestorius avait reçu l'ordre de réintégrer son monastère à Antioche. Malgré

les discussions qui, un instant, parurent favoriser les Orientaux, Théodose, finalement, donna une première satisfaction aux orthodoxes en leur permettant de venir à Constantinople choisir un successeur à Nestorius, tandis qu'il était interdit à leurs adversaires de les accompagner.

**Fin du concile.** Les anciennes candidatures de Philippe et de Proclus reparurent ; l'une et l'autre furent écartées; le choix du peuple et des évêques se porta sur Maximien, un prêtre simple et pieux, sans grands talents, mais universellement estimé (25 octobre 431). Après quoi, l'empereur, peu satisfait des résultats obtenus, congédia le concile par une lettre d'un ton sec et dédaigneux. « Puisque vous n'avez pu être amenés à l'unité et que votre piété n'a pas voulu tenir de conférences pour discuter des matières controversées, nous avons décidé que les évêques orientaux rentreront dans leurs pays et leurs églises, et que le concile réuni à Ephèse sera dissous. En outre, que Cyrille retourne à Alexandrie et que Memnon demeure à Ephèse. Nous faisons seulement savoir à votre religion que jamais, tant que nous vivrons, nous ne condamnerons les Orientaux; personne, en notre présence, ne les a convaincus d'erreur, car on n'a pas voulu discuter avec eux. Si vous tenez à la paix, si vous la désirez sans vaine contention, faites-le moi savoir: autrement, sitôt après réception de ces lettres, préparez-vous au départ. Nous ne sommes pas cause de ce qui s'est passé, Dieu sait à qui en revient la responsabilité. » Avant même la réception de cette lettre, Cyrille avait pu se libérer de la demi-détention où il était retenu; quittant Ephèse en hâte, il regagna Alexandrie et fut reçu avec joie par son peuple (30 octobre 431).

**Accord de Cyrille et de Jean d'Antioche.** Le concile d'Ephèse, malgré les difficultés surgies, avait abouti du moins à un résultat des plus appréciables : la condamnation des erreurs nestoriennes; parmi les Pères, nul n'osait plus les soutenir ouvertement. Il s'en fallait pourtant de beaucoup que la paix et l'union doctrinale fussent établies. Jean d'Antioche et son parti continuaient à attaquer les anathématismes de Cyrille; des réunions épiscopales tenues à Tarse et à Antioche renouvelèrent contre le patriarche d'Alexandrie les condamnations déjà portées à Ephèse. Le pape et l'empereur se préoccupaient vivement de cet état de choses et tentèrent de sérieux efforts pour aboutir à la paix. Célestin, qui avait reconnu la déposition de Nestorius et l'élection de

Maximien, s'y employait quand la mort l'enleva le 26 juillet 432. Son successeur, Xyste III, continua cette œuvre d'apaisement dans le même esprit; il était d'ailleurs soutenu par l'empereur. Théodose, en effet, vers le milieu de l'année 432, projeta de réunir à Nicomédie Jean et Cyrille, et eux seuls, afin de les amener à une réconciliation; il suffirait, pensait-il, que Jean condamnât explicitement Nestorius et que Cyrille abandonnât ses anathématismes pour que l'accord fût réalisé. Un notaire et tribun, Aristolaüs, était envoyé en Orient en vue de négocier cette affaire; il emportait en même temps des lettres pour Acace de Bérée, à qui son grand âge, autant que ses mérites, conféraient une autorité spéciale, et pour Siméon Stylite, qui devait recommander à Dieu le succès de l'entreprise. Les antiochiens se montrèrent fort embarrassés et cherchèrent à gagner du temps; Cyrille, sollicité par Aristolaüs, fournit des explications sur les formules employées dans ses anathématismes et condamna explicitement les doctrines d'Apollinaire, mais il réclamait des antiochiens une pareille condamnation vis-à-vis de Nestorius. Un grand pas était fait. Théodoret de Cyr, le principal théologien du parti d'Antioche, jugeait que Cyrille s'était rapproché de la doctrine des Pères et lui-même se montrait plus disposé à l'entente. La majorité des Orientaux entrait dans cette voie et Jean d'Antioche, son chef, tenta un effort pour aboutir. Il délégua Paul d'Emèse à Alexandrie en le chargeant de remettre au patriarche la profession de foi présentée jadis par les antiochiens à Théodose. Comme elle était orthodoxe, Cyrille ne fit pas difficulté d'y souscrire, mais à la condition que les antiochiens condamneraient Nestorius. Ceux-ci, malgré les instances d'Aristolaüs, hésitaient encore ; c'est pourquoi Cyrille, désireux d'en finir, ne craignit pas de recourir aux moyens qui hâteraient sûrement la solution souhaitée. Si la cour intervenait, les résistances tomberaient. Il s'agissait donc de gagner à cette cause les princesses et les personnages influents de Constantinople; de riches présents, judicieusement distribués, facilitèrent les négociations[1]. Aristolaüs reçut l'ordre de repartir pour Antioche, afin de traiter directement avec Jean; Paul d'Emèse, désormais entièrement gagné à la cause de l'union, l'accompagnait. Ils devaient proposer à la signature du patriarche un formulaire approuvant la déposition de Nestorius et condamnant sa doctrine. Leur démarche eut un plein succès; après quelques corrections de détail, qui

1. La liste en a été publiée par P. Batiffol, *Les présents de saint Cyrille à la cour de Constantinople*, dans *Etudes de liturgie et d'archéologie chrétienne*. Paris, 1919.

ne touchaient pas au fond de la question, Jean admit le document et y apposa sa signature. L'union était faite ; les deux patriarches d'Antioche et d'Alexandrie, par des lettres cordiales, manifestèrent leur joie et se félicitèrent mutuellement d'avoir contribué à la paix de l'Eglise (mars 433). L'un et l'autre firent part de cet heureux événement au pape, à l'empereur et à Maximien de Constantinople. Xyste III répondit en septembre par des lettres fort élogieuses.

**Dernières résistances.** L'union réalisée entre les chefs n'était cependant pas admise par tous; des résistances se manifestèrent dans les deux partis. Cyrille défendit son œuvre et composa plusieurs traités pour justifier la doctrine antiochienne qu'il avait approuvée; Jean d'Antioche, de son côté, dut lutter à la fois contre ceux qui continuaient à taxer d'hérésie le patriarche d'Alexandrie et ceux qui, comme Théodoret de Cyr, tout en reconnaissant l'orthodoxie de Cyrille, répugnaient à admettre la condamnation définitive de Nestorius et de quelques autres évêques orientaux. L'intervention du pouvoir civil, provoquée par Jean, facilita l'apaisement; la plupart des évêques, avec Théodoret, acceptèrent les faits accomplis; ceux qui résistèrent, une quarantaine environ, furent déposés et expulsés (435).

**Derniers jours de Nestorius.** Depuis 431, Nestorius vivait retiré dans son monastère d'Euprepios, près d'Antioche, et continuait à professer les doctrines qui avaient motivé sa condamnation. En 432, le pape Célestin, pour l'empêcher de nuire, avait réclamé de l'empereur son exil dans quelque désert; cette proposition n'eut, pour l'instant, aucun effet, et Nestorius demeura à Euprepios jusqu'en 435. A l'automne de cette année, deux décrets impériaux, publiés à la demande de Jean d'Antioche, décidèrent de son sort : il était condamné à la déportation perpétuelle et Pétra, en Arabie, lui était assigné comme séjour; en outre, tous ses ouvrages devaient être livrés au feu et les sectateurs de ses doctrines tombaient sous le coup de peines sévères. Il ne demeura pas longtemps en Arabie, car, peu après 435, il est signalé en Egypte, dans la Grande Oasis. C'est là sans doute qu'il composa le *Livre d'Héraclide*, où il fait son apologie et expose plus complètement que partout ailleurs ses conceptions christologiques. Ce travail fut rédigé, ou du moins terminé, après 449, car Nestorius y utilise les actes du concile dit « Brigandage d'Ephèse ». Sa mort arriva vers 451; tant

de légendes ont été racontées à ce sujet qu'on n'en peut discerner exactement ni la date, ni les circonstances. Jusqu'au dernier jour, Nestorius demeura dans ses idées; ni sa condamnation, ni le désaveu des Orientaux, ni les souffrances de l'exil, ne le firent varier dans son enseignement. Il semble avoir eu la conviction d'être dans le vrai; dès le début de son pontificat, il s'était posé en champion de l'orthodoxie, et il dut être fort surpris de se voir rangé, et à juste titre, parmi les hérétiques. Son orgueil l'aveugla et les attaques de saint Cyrille ne firent que lui rappeler l'injustice commise par Théophile contre un autre antiochien, patriarche de Constantinople lui aussi, saint Jean Chrysostome; il se crut victime, à son tour, de la jalousie et de machinations perfides, et prit l'attitude d'un martyr que ses disciples lui ont conservée à travers les siècles.

**Attaques contre Théodore de Mopsueste.**

Ceux qu'il invoquait comme ses maîtres, Diodore et surtout Théodore de Mopsueste, ne pouvaient manquer d'être englobés dans sa disgrâce; ce fut d'ailleurs la faute du parti. Lorsque les écrits de Nestorius eurent été proscrits, les défenseurs de l'hérésiarque, pour justifier leurs doctrines, recoururent aux ouvrages de Théodore qui, jusque-là, gardait intacte sa réputation de science et de zèle en faveur de la vraie foi. Mais, après le concile d'Ephèse, il était facile de montrer la concordance de ses théories avec celles qui venaient d'être solennellement rejetées. C'est ce que fit un évêque syrien, Rabboula d'Edesse, qui jeta l'anathème sur Théodore et soumit son cas à Proclus, le nouveau patriarche de Constantinople, ainsi qu'à Cyrille d'Alexandrie. L'un et l'autre réfutèrent les doctrines sur lesquelles on les consultait et Jean d'Antioche lui-même adhéra à la lettre publiée par Proclus. Cependant, on dut se convaincre bientôt que les principaux adversaires de l'évêque de Mopsueste étaient suspects d'erreurs rappelant l'apollinarisme et n'hésitaient pas à condamner des propositions très orthodoxes. Le mieux était de mettre fin à cette agitation; ce fut l'avis de Jean et même de Cyrille; l'empereur, à son tour, intervint pour recommander le calme et interdire de « rien entreprendre contre ceux qui étaient décédés dans la paix de l'Eglise » (438).

**Proclus évêque de Constantinople.**

Les protagonistes de ces grandes luttes ne survécurent guère à ces derniers incidents. Maximien de Constantinople ne les avait pas connus ; il disparut le premier en 434 (12 avril). Son court pontificat avait été favorable à l'apaisement, bien connu à Rome où il avait vécu, il facilita le rapprochement des deux églises et maintint d'excellentes relations avec les papes Célestin et Xyste. Proclus, l'évêque nommé de Cyzique, qui, par trois fois déjà, avait été candidat au siège de Constantinople, le remplaça immédiatement; sur la demande de l'empereur, il fut intronisé avant même qu'aient été accomplies les funérailles de Maximien. L'opposition qu'il avait faite, dès le début, aux doctrines de Nestorius, autant que sa science et son éloquence, le mirent en vedette. Son pontificat de douze années fut très fructueux pour le rétablissement de l'ordre en Orient et lui valut une grande réputation de sagesse. Ses rapports avec le pape demeurèrent corrects; tout au plus essaya-t-il d'attirer dans sa sphère d'influence les évêques d'Illyrie, qui dépendaient de Rome; mais Xyste III intervint à temps pour que l'affaire n'eût pas de suites fâcheuses.

On lui doit la réparation d'une grande injustice. Il obtint de l'empereur que le corps de saint Jean Chrysostome fût ramené de Comane à Constantinople. Lorsque, le soir du 21 janvier 438, les précieuses reliques approchèrent de la ville, le Bosphore se couvrit de barques allant à sa rencontre et s'illumina d'innombrables flambeaux. Théodose prit place dans le cortège et son attitude pleine de vénération et de piété témoignait devant tous qu'il voulait réparer la faute commise par ses parents envers le grand évêque. Le corps du saint fut déposé dans la basilique des Apôtres; des fêtes splendides s'organisèrent en son honneur et les petits groupes, fidèles à la mémoire de Jean, qui jusque-là s'étaient tenus en marge de l'église officielle, rentrèrent sous l'autorité de Proclus.

**Mort de saint Cyrille.**

Jean d'Antioche mourut en 441. L'amitié qu'il témoigna d'abord à Nestorius, l'attitude qu'il prit à Ephèse, en face de saint Cyrille, l'avaient un instant rendu suspect; mais son orthodoxie restait intacte; aussi, lorsqu'il eut reconnu les décisions du concile et travaillé sincèrement en faveur de l'union, rien ne subsista des préventions anciennes. Son neveu, Domnus, qui avait mené quelque temps la vie monastique sous la direction de saint Euthyme, lui succéda.

Le 27 juin 444, Cyrille, le grand patriarche d'Alexandrie, achevait, lui aussi, une vie consacrée à la défense de la foi.

Avec lui, l'église d'Orient perdait le plus illustre docteur de ce temps, un théologien remarquable par la profondeur des idées et la clarté de l'exposition. Non pas qu'il ait fait appel à la philosophie antique; il ne se rattachait à aucun système et se basait presque uniquement sur la tradition des Pères, qu'il aimait à citer, et, avant tout, sur la doctrine de saint Athanase. Les circonstances ont fait de lui le défenseur de l'Incarnation du Verbe, le champion de la maternité divine de Marie; mais on lui doit en plus d'avoir mis au point la théologie trinitaire et d'avoir admirablement parlé de la vie divine dans l'homme, soit qu'il s'agît de la grâce, soit qu'il s'agît de l'Eucharistie [1].

On ne lui a pas toujours rendu justice; des historiens ont prétendu que son caractère n'était pas à la hauteur de son intelligence, qu'il jouait au potentat et ne craignait pas, pour arriver à ses fins, de flatter par une corruption savante et généreuse la vénalité des fonctionnaires impériaux. Plus d'un répète encore, en l'amplifiant, la phrase de Tillemont qui, par ailleurs, fait du patriarche le plus bel éloge : « Saint Cyrille est saint, mais on ne peut pas dire que toutes ses actions sont saintes [2]. » Que les souvenirs et les exemples du peu scrupuleux Théophile aient influé au début du pontificat sur les sentiments de Cyrille, qu'il lui ait emprunté quelque chose de sa manière un peu rude, c'est un fait indéniable et déjà constaté par les contemporains, puisque son ami, saint Isidore de Péluse, l'exhortait à se garder de la passion et à ne pas trop se souvenir qu'il était le neveu de celui qui avait injustement condamné Jean Chrysostome. (*Ep.*, I, 310) Mais, à la différence de son oncle, saint Cyrille, mieux averti, ne défendit que des causes justes et n'employa pour les faire triompher que les moyens permis par le droit et par les usages de son

1. L'œuvre théologique de saint Cyrille est considérable (Migne, P. G., t. LXVIII-LXXVII). A la période qui précède l'hérésie de Nestorius appartiennent *Le trésor sur la sainte et consubstantielle Trinité* (420-425); des œuvres exégétiques : *De l'adoration et du culte en esprit et en vérité* complété par les *Commentaires soignés* (Glaphyra), interprétation spirituelle et mystique de textes de l'Ancien Testament; des commentaires sur Isaïe et les Petits Prophètes, conservés en entier; des fragments de quelques autres sur les Rois, les Psaumes, les Proverbes, etc. — La crise nestorienne suscita des écrits polémiques : *Cinq livres de contradictions contre les discours de Nestorius, De la vraie foi à l'empereur, Aux impératrices, Apologétique pour les douze chapitres contre les évêques d'Orient, Contre l'attaque contre les douze chapitres par Théodoret, Explication des douze chapitres rédigée à Ephèse, Apologie à l'empereur.* Après 433, un commentaire sur saint Jean, et le traité *Contre Julien*, réfutation de l'empereur apostat, qui devait comprendre trente livres; il n'en reste que dix. — Enfin des *Homélies*, et le recueil de ses *Lettres*.

2. *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, t. XIV, p. 514. Paris, 1709.

temps. En face de Nestorius, son seul souci fut de sauvegarder l'intégrité de la doctrine; ce résultat obtenu, il oublia ses propres griefs, les persécutions endurées, et travailla sincèrement à l'œuvre de réconciliation qui assurerait la paix de l'Eglise et le maintien des décisions conciliaires. L'ambitieux « Egyptien », comme l'appelaient ses ennemis, entretint désormais d'amicales relations avec les patriarches d'Antioche et de Constantinople, et sut contenir le zèle trop passionné de ses partisans. Si, plus tard, les monophysites abusèrent de sa doctrine, il ne saurait être tenu responsable d'une interprétation qu'il avait réprouvée par avance, en acceptant la formule des antiochiens. L'Eglise, d'ailleurs, a proclamé officiellement l'excellence de ses vertus et de sa doctrine, en le rangeant parmi ses docteurs.

## BIBLIOGRAPHIE

*M. Jugie, *Nestorius et la controverse nestorienne.* Paris, 1912.
*A. Largent, *Saint Cyrille d'Alexandrie et le concile d'Ephèse,* dans *Etudes d'histoire ecclésiastique,* pp. 1-73. Paris, 1892.
*F.-X. Bauer, *Proklos von Konstantinopel. Ein Beitrag zur Kirchen und Dogmengeschichte des 5. Jahrhunderts.* Munich, 1919.
*P. Batiffol, *Le siège apostolique* (359-451). Paris, 1924.

## CHAPITRE XLIII

## EUTYCHÈS ET LE CONCILE DE CHALCÉDOINE

La condamnation de Nestorius avait paré à un danger réel; mais quelques adversaires de l'hérétique en prirent occasion pour soutenir des doctrines extrêmes, entachées d'apollinarisme. L'autorité de saint Cyrille avait pu les maintenir dans un calme relatif; mais, après sa mort, ils reprirent leurs agissements avec d'autant plus d'audace qu'ils trouvaient à Constantinople et à Alexandrie de puissants appuis.

**Dioscore d'Alexandrie.**

Cyrille avait été remplacé par l'archidiacre Dioscore (444); celui-ci passait jusque-là pour vertueux et capable; saint Cyrille, qui lui témoignait une confiance particulière, l'avait chargé en mourant d'exécuter ses volontés testamentaires vis-à-vis de sa famille et lui avait légué des biens considérables. Mais, à peine évêque, Dioscore se montra cupide, ambitieux et violent; les parents du patriarche défunt se virent dépouillés de leur héritage, des laïques subirent d'injustes vexations et des clercs furent déposés, sans aucun motif canonique. Peu à peu, le patriarche devint le seul maître de l'Egypte et exerça une véritable tyrannie, en se mettant au-dessus des lois et des gouverneurs. Il avait à Constantinople un protecteur des plus influents, le grand chambellan Chrysaphe, un eunuque, qui avait gagné la faveur de l'empereur, au point de supplanter l'action de Pulchérie elle-même; il n'est peut-être pas téméraire d'affirmer que l'éloignement de l'impératrice Eudoxie, à partir de 444, était le résultat de ses machinations ambitieuses.

Cette femme de grand talent, fille d'un philosophe athénien, avait été épousée par Théodose en 421, après qu'elle se fût convertie au christianisme. La naissance d'une fille (422), qui porta son nom et devint plus tard la femme de

Valentinien III, lui valut le titre d'*augusta*. En 438, elle fit un pèlerinage aux Lieux Saints et vécut quelque temps dans l'intimité de sainte Mélanie la Jeune; sa piété, ses largesses, la construction d'une église en l'honneur de saint Etienne, la firent comparer à sainte Hélène. Eudoxie était de retour à Constantinople avant la fin de l'année 439; mais bientôt elle se vit en butte aux suspicions injurieuses de l'empereur, et, dédaignant de se justifier, reprit le chemin de la Palestine (444) où elle vécut désormais dans une sorte d'exil volontaire.

**Eutychès.** Chrysaphe, qui dirigeait à son gré la politique du faible Théodose, prenait en matière religieuse les conseils d'un moine, nommé Eutychès, son ami et son parrain. Or, cet archimandrite, à qui l'âge et une longue pratique de l'ascétisme, plus que la science, conféraient une certaine célébrité dans le monde religieux de Constantinople, s'était montré dès le début un adversaire décidé de Nestorius et de ses doctrines. Même après le concile d'Ephèse, il continua à tenir pour hérétiques tous ceux qui admettaient deux natures dans le Christ. L'alliance de Dioscore et d'Eutychès, patronnée par le tout-puissant Chrysaphe, devait favoriser les menées des adversaires de l'union et de la paix dans la vérité définie à Ephèse. Les orthodoxes eux-mêmes avaient tout à craindre de leur fanatisme.

**Réaction anti-nestorienne.** L'agitation, qui n'avait jamais complètement cessé, reprit plus active à partir de 448. Sous l'influence de Chrysaphe et d'Eutychès, l'empereur porta un nouveau décret, daté du 17 février 448, contre les nestoriens et, « pour faire un exemple », disait-il, l'évêque de Tyr était déposé. Celui-ci n'était autre que le comte Irénée, un fonctionnaire théologien, qui avait soutenu Nestorius de tout son pouvoir et, à Ephèse, s'était constitué son garde du corps. Après le concile, il avait été englobé dans la disgrâce de l'hérésiarque et exilé, lui aussi. C'est au cours de cet exil qu'il écrivit le récit des événements auxquels il avait été intimement mêlé, sous le titre de *Tragédie*. Par la suite, ses idées durent s'amender, car il devint évêque de Tyr vers 445, bien qu'il eût été marié deux fois. Domnus d'Antioche, sans tenir compte des objurgations de Théodoret, prit son parti de la déposition d'un évêque qu'il avait lui-même consacré.

D'ailleurs, à ce moment, il était aux prises avec d'autres difficultés. Sur le siège d'Edesse, Ibas avait succédé à Rabboula; mais, tandis que ce dernier était tout dévoué à

saint Cyrille, Ibas se montrait grand admirateur de Théodore de Mopsueste. Quatre clercs de son église le dénoncèrent à Domnus, comme suspect de nestorianisme; le patriarche tenta de gagner du temps, mais déjà l'affaire avait été portée à Constantinople où elle trouva bon accueil auprès des maîtres du jour. De son côté, Dioscore, qui avait partie liée avec Eutychès et Chrysaphe, intervenait violemment à Antioche et, au mépris de toutes les règles, blâmait Domnus d'avoir toléré les prédications faites récemment dans son église par Théodoret, et le mettait en demeure de pourvoir au remplacement d'Irénée, l'évêque déposé de Tyr. Le patriarche d'Alexandrie, qui penchait de plus en plus vers le monophysisme, gardait rancune à l'évêque de Cyr d'avoir fortement pris à partie ces doctrines dans l'ouvrage qu'il avait publié en 447, sous le titre d'*Eranistès* (*Le mendiant*). Domnus et Théodoret protestèrent de leur orthodoxie, mais Dioscore, persistant dans ses manœuvres, excommunia Théodoret et obtint de la cour contre lui un décret qui le confinait dans sa ville épiscopale, avec défense d'en sortir. Le parti se sentait si sûr de la victoire qu'Eutychès ne craignit pas de s'adresser à Rome, pour dénoncer ce qu'il appelait les menées nestoriennes. La réponse de saint Léon (1er juin 448) fut très prudente; le pape déclarait ne pouvoir se prononcer sur cette affaire qu'après avoir reçu des renseignements plus précis. (*Ep.* 20).

**Première condamnation d'Eutychès.**

Dioscore et Eutychès avaient trop vite escompté la victoire, car celui-ci se vit bientôt en posture d'accusé. Déjà Domnus avait signalé à l'empereur les tendances apollinaristes du célèbre moine; mais le patriarche était suspect de nestorianisme et son crédit à la cour était nul. Une autre accusation plus précise fut articulée à Constantinople même par l'évêque de Dorylée, Eusèbe. Au temps de Nestorius, n'étant encore que simple laïque, il avait combattu vigoureusement l'hérésie du patriarche et ne pouvait être soupçonné de partialité en faveur de ses doctrines. Néanmoins, lors d'un synode réuni dans la ville impériale par Flavien, le successeur de Proclus, il avait présenté un mémoire contre Eutychès, se déclarant prêt à montrer les erreurs de l'archimandrite. Cette accusation causa un vif émoi. Flavien n'ignorait ni la faveur dont jouissait Eutychès, ni les préventions que Chrysaphe gardait contre lui-même, depuis son élection (446); prévoyant les difficultés qu'on allait rencontrer, il tenta d'arranger l'affaire pacifiquement. Eusèbe tint bon et Eutychès fut invité à comparaître

devant le synode, afin de fournir des explications sur sa doctrine. Il se retrancha d'abord derrière la promesse qu'il avait faite de ne pas sortir de son monastère; puis, après bien des pourparlers, consentit à se présenter. Le 22 novembre, il arriva, escorté de nombreux moines, de soldats et d'officiers, comme si sa vie eût été en danger; sur ordre de l'empereur, le patrice Florent devait assister aux interrogatoires.

Eutychès essaya d'éluder des questions précises posées par les évêques. Admettait-il que « le seul et même Fils, Notre Seigneur Jésus-Christ, est consubstantiel à son Père quant à sa divinité, et consubstantiel à sa mère et à nous quant à son humanité » ? Admettait-il que le « Christ se compose de deux natures »? « Je professe, répondit-il, que le Christ a été formé de deux natures avant l'union, mais je soutiens qu'après l'union, il n'y a plus qu'une seule nature. » A la fin, pour échapper à une condamnation qu'il sentait le menacer, il accepta la formule proposée par le concile, mais en ajoutant qu'il ne trouvait rien de pareil, ni dans l'Ecriture, ni chez les Pères. C'était accuser le synode de nouveauté doctrinale et affirmer qu'il cédait seulement à la violence, sans rien changer à ses convictions. En conséquence, Flavien le déclara déchu du sacerdoce, privé de la communion ecclésiastique et du gouvernement de son monastère; quiconque entretiendrait désormais des rapports avec lui serait pareillement excommunié. Les évêques présents, au nombre d'une trentaine, souscrivirent à cette sentence et le patriarche exigea l'adhésion des vingt-trois archimandrites qui présidaient aux divers monastères de Constantinople. [1]

**Jugement de Rome.** Ces décisions du synode ne tardèrent pas à être transmises aux évêques d'Orient, notamment à Domnus d'Antioche et à Théodoret de Cyr, qui ne pouvaient manquer de les approuver. Elles améliorèrent la situation d'Ibas et rendirent courage au parti qui le soutenait. Un peu plus tard, probablement au début de 449, Flavien informa brièvement le pape de ce qui s'était passé; mais déjà Eutychès l'avait prévenu à Rome. Sa lettre à saint Léon, appuyée par un message impérial, était habile, obséquieuse même; il se plaignait de l'injustice commise à son égard, puisqu'il admettait pleinement le symbole de Nicée et refusait de lui rien ajouter; enfin il déplorait que l'on n'eût pas admis son appel au pape, dont il était prêt à

1. Les documents utilisés pour l'histoire de l'eutychianisme jusqu'à la fin du concile de Chalcédoine sont contenus dans Mansi, *Amplissima collectio Conciliorum*, t. VI et VII. Florence, 1761-1762.

accepter le jugement. Au premier abord, saint Léon eut bonne impression de ce prêtre, que lui recommandait l'empereur; mais il eut la sagesse de ne pas se prononcer avant d'avoir en mains le dossier de l'affaire. Il le réclama à Flavien, en lui faisant des reproches de ne pas l'avoir tenu au courant d'une question qui intéressait la foi et troublait la paix. Eutychès s'était également adressé à Pierre Chrysologue, évêque de Ravenne, c'est-à-dire de la ville où résidait l'empereur d'Occident. Pierre, dans sa réponse, se contenta de bonnes paroles, disant qu'il fallait s'en remettre au jugement du Saint-Siège.

Entre temps, Flavien avait adressé au pape les actes du concile. Lorsque saint Léon en eut pris connaissance, il ne garda plus aucun doute sur l'hérésie d'Eutychès et le fit savoir au patriarche de Constantinople (21 mai 449). Dans cette lettre, il annonçait qu'il lui ferait parvenir un exposé doctrinal, qui servirait de guide pour l'avenir.

**Convocation d'un concile.**

C'est qu'en effet, Théodose, sollicité par Eutychès et Dioscore, poussé par Chrysaphe, avait résolu de réunir un nouveau concile, dans l'intention de justifier le moine obstiné dans ses idées. La convocation se fit par lettres impériales du 30 mars 449, adressées à tous les métropolitains; ils devaient se trouver à Ephèse pour le 1er août de cette même année. Théodoret, toujours en disgrâce, était exclu du concile, à moins que tous les évêques ne réclament sa présence, ce qui n'était pas à craindre, étant données les mesures prises par l'empereur. Le 14 mai, un décret désignait deux fonctionnaires, Elpidius et Elogius, pour veiller à la sécurité du concile et assurer la régularité et la promptitude de ses délibérations; il y était dit, en outre, que les évêques ayant pris part au jugement d'Eutychès pourraient assister au concile, mais n'y auraient pas voix délibérative, puisqu'il s'agissait d'examiner leur sentence; enfin, par ordre spécial, Dioscore était établi président de l'assemblée.

Le pape avait reçu, lui aussi, une invitation qui lui parvint le 13 mai. Il n'augurait rien de bon du concile projeté, mais, afin d'éviter de plus grands maux et, comme il ne pouvait se rendre en personne à Ephèse, il se fit représenter par trois légats. Léon les avait chargés de plusieurs lettres destinées à Flavien, au concile, à l'empereur et à Pulchérie. La première est la fameuse « épître dogmatique », vrai chef-d'œuvre d'exposition théologique, où sont présentées avec une admirable précision les doctrines de l'Eglise concernant la chris-

tologie. Le pape y affirmait la dualité et la distinction des natures, dans l'unité de la personne du Verbe.

**Ouverture du concile.** Le concile s'ouvrit en réalité le 8 août, à Ephèse, dans la même basilique où, en 431, on avait discuté les erreurs de Nestorius. Cent vingt-sept évêques et les représentants de quelques autres empêchés étaient présents. Dioscore prit immédiatement la présidence; après lui venaient les légats du pape, Julien, évêque de Pouzzoles, le diacre Hilaire et le notaire Dulcisius, puis Juvénal de Jérusalem, Domnus d'Antioche et Flavien de Constantinople. Les légats, écartés de la préséance qui aurait dû leur revenir, réclamèrent d'abord la lecture des lettres du pape; elle fut refusée; par contre, Dioscore donna communication d'un message impérial accordant le droit de prendre rang parmi les évêques à l'archimandrite syrien, Barsumas, un monophysite ignorant et farouche, qui avait semé la terreur dans son pays, en pourchassant avec des bandes armées les nestoriens ou ceux qu'il jugeait tels.

Dès l'ouverture des débats, aucun doute ne subsista sur le vrai but de cette assemblée, la réhabilitation d'Eutychès. Lorsque Thalassius de Césarée, Julien, le légat pontifical, et le comte Elpidius demandèrent que, suivant les ordres de l'empereur, on s'occupât de la foi, Dioscore interpréta cette requête en ce sens qu'on devait examiner si les décisions prises à Constantinople étaient conformes à la foi des Saints Pères : c'était introduire la révision du procès fait à Eutychès. En conséquence, celui-ci fut mandé devant le concile; dès son entrée, il prit l'attitude, non d'un condamné, mais d'un accusateur, parla avec arrogance, vantant ses longs travaux, son zèle pour la vérité; il s'en tenait aux définitions de Nicée et d'Ephèse, rejetait les nouveautés suspectes, c'est pourquoi on l'avait condamné sans lui permettre de présenter sa défense; sa vie même avait été en danger; maintenant il réclamait justice. Ce réquisitoire terminé, Flavien demanda qu'on entendît à son tour Eusèbe de Dorylée; mais Elpidius s'y opposa, disant que le rôle de l'accusation était terminé; il ne s'agissait plus que d'examiner le jugement lui-même. A ce moment, les légats de nouveau insistèrent pour qu'on donnât communication des lettres pontificales; mais Eutychès souleva une exception contre les légats qui, ayant été les hôtes de Flavien, étaient suspects de partialité; Dioscore déclara donc qu'il fallait avant tout examiner les actes du synode de Constantinople.

Pendant cette lecture, les passions excitées par Dioscore

et le terrible Barsumas se donnèrent libre carrière. Quand on en vint à la formule proposée par Eusèbe, qui affirmait les deux natures dans le Christ après l'union, le tumulte grandit; aux invectives contre l'évêque de Dorylée se mêlaient des cris de mort : « Chassez Eusèbe! Brûlez-le! Qu'on le coupe en morceaux! Il a divisé le Sauveur, qu'il soit divisé lui-même! » Ces menaces épouvantèrent les évêques; plusieurs se hâtèrent de rétracter les formules orthodoxes qu'ils avaient professées à Constantinople; au vote final, cent quatorze suffrages reconnurent l'orthodoxie d'Eutychès et réclamèrent sa réintégration comme archimandrite et comme prêtre. Parmi eux, on vit avec étonnement celui de Domnus d'Antioche, que sa dignité et les traditions de son église auraient dû préserver d'une pareille faute; sa faiblesse en entraîna d'autres; les Orientaux désemparés n'osèrent résister. Du moins les noms des légats ne figurent pas dans cette liste des évêques prévaricateurs.

**Condamnation de Flavien.**

Ce n'était pas assez pour Dioscore d'avoir réhabilité Eutychès, il lui devait de punir ses juges et, avant tout, celui qui portait la responsabilité de sa condamnation, Flavien de Constantinople. Pour aboutir, il prit occasion d'un texte du concile d'Ephèse, où il était interdit à tous de « proposer, écrire ou composer une formule de foi, autre que celle définie par les Saints Pères réunis dans le Saint Esprit à Nicée ». Une telle défense ne visait que les symboles particuliers, en opposition avec la doctrine de Nicée; mais peu importait à Dioscore, toute arme lui était bonne pour frapper son adversaire. « Nous venons, ajouta-t-il, d'entendre la décision des Pères; si donc quelqu'un a introduit de nouvelles questions, n'est-il pas juste qu'il soit soumis à leur sentence; que chacun d'entre vous dise si telle est sa volonté. » Il y eut quelque hésitation dans l'assemblée; tandis que les uns apportaient sans tarder un avis favorable, d'autres firent des réserves, notamment le légat Hilaire. Dioscore ne se laissa pas arrêter dans l'exécution de son plan et conclut qu'il fallait déposer Flavien et Eusèbe de Dorylée. A ce moment, Flavien se levant lança un appel au pape, dont il rédigea rapidement la formule, et le remit au légat Hilaire, qui en prit acte. Cet incident renouvela et accrut les craintes de quelques évêques, qui tentèrent encore d'arrêter Dioscore; mais le patriarche alexandrin, voulant vaincre les dernières hésitations, recourut à la force. Soudain, tandis qu'on discutait, les portes de l'église s'ouvrirent pour laisser passer des soldats armés, avec une tourbe de matelots

égyptiens, mêlés aux moines de Barsumas; tous se précipitèrent sur les évêques. Ceux-ci, pris de panique, ne pouvant fuir, car les portes avaient été refermées, couraient de ci de là dans la basilique, cherchant les recoins obscurs pour s'y dissimuler. Hilaire avait pu s'échapper; sans s'arrêter dans la ville, il parvint, par des chemins détournés, à gagner un port et à s'embarquer pour Rome. Dans l'église, Dioscore, après avoir terrorisé les évêques, s'en fit des complices, leur arrachant un vote conforme à ses desseins. « Si quelqu'un, disait-il sur un ton menaçant, ne souscrit pas, il aura affaire à moi! » Tous cédèrent, Juvénal et Domnus en tête; cent trente signatures s'alignèrent au bas de l'acte qui déposait Flavien et Eusèbe.

Des chroniqueurs, Evagre et Nicéphore, prétendent même que Dioscore poussa la brutalité jusqu'à se livrer à des voies de fait sur le patriarche de Constantinople; si ces témoignages postérieurs ne sont pas de toute sûreté, il n'en reste pas moins qu'on peut, avec saint Léon, rendre Dioscore responsable de la mort de Flavien. « Il rougit ses mains, dit le pape, dans le sang d'un innocent. » (*Ep.* 120). En effet, Flavien, emprisonné depuis sa condamnation, fut conduit en exil; mais, épuisé par les mauvais traitements, ou même assassiné par ses gardes, comme l'insinue le pape Gélase (*Gesta de nomine Acacii*, 2), il succomba à Hypèpe, en Lydie. Quant à Eusèbe de Dorylée, emprisonné lui aussi, il fut pareillement condamné à l'exil, mais en cours de route, il put s'échapper et gagner Rome. Tels furent les résultats de la première session de ce fameux concile.

**Nouvelles proscriptions.**

Désormais les légats ne parurent plus dans cette assemblée qui méritait déjà le nom de « brigandage » (*latrocinium*) sous lequel le pape la désigna un peu plus tard. (*Ep.* 95). Beaucoup d'évêques auraient sans doute désiré les imiter, mais Dioscore les retint par ses menaces; son œuvre de haine n'était pas entièrement accomplie. Quinze jours se passèrent et une nouvelle séance eut lieu le 22; on fit une hétacombe d'évêques hostiles au monophysisme. Ibas d'Edesse fut la première victime. Sa doctrine était orthodoxe, quoiqu'elle s'exprimât parfois en des formules de nuance nestorienne; à deux reprises, les conciles orientaux l'avaient absous de toute accusation, mais il restait l'ennemi déclaré de tout ce qui sentait l'apollinarisme, et, pour ce motif, ne pouvait échapper à la vengeance de Dioscore. Récemment, lorsque le parti eutychien commençait à dominer auprès de l'empereur, le comte Chercas avait mené à son

sujet une enquête très partiale; elle servit de base au procès qui se termina par une sentence de déposition. Pas un de ceux qui, peu auparavant, l'avaient jugé innocent n'osa parler en sa faveur. Après lui, son neveu, Daniel de Harran, subit le même sort; Irénée, l'ancien ami de Nestorius, bien que déjà remplacé sur le siège de Tyr par ordre de Théodose, ne pouvait échapper à la haine du parti; on le dépouilla de tous les pouvoirs épiscopaux. Enfin Dioscore s'attaqua à l'homme qui, à cette époque, était la gloire de l'église d'Orient, le savant et vertueux Théodoret. Sa vie d'une dignité parfaite ne pouvait donner prise à la calomnie; sa foi était orthodoxe, mais il avait jadis combattu les anathématismes de saint Cyrille : on en fit un nestorien et il fut condamné comme tel.

**Déposition de Domnus.**

Domnus, qui avait poussé la lâcheté jusqu'à la trahison, s'il est vrai qu'il approuva les mesures prises contre son ami Théodoret, ne fut pas épargné pour autant. Le lendemain (23 août), son cas occupa une séance. Il était malade et n'avait plus reparu au concile, mais des émissaires de Dioscore lui notifièrent les mesures prises contre Ibas, Daniel, Irénée et Théodoret; les actes affirment qu'il s'y rallia. Néanmoins sa cause fut instruite, sans qu'on l'ait cité, sans qu'il eût la possibilité de se défendre. Les griefs étaient les mêmes qui avaient été articulés contre Théodoret; la sentence fut pareille.

Ainsi s'acheva le honteux brigandage, dont Dioscore avait été l'instigateur et l'ouvrier. L'empereur avisé approuva tout et fit exécuter les décisions prises : Domnus regagna son monastère et y vécut dans une retraite qu'il ne devait plus quitter; Théodoret forcé d'abandonner son évêché de Cyr se retira au monastère d'Apamée, en attendant l'heure de la justice; soit crainte, soit manque de temps, on ne lui donna pas de successeur; l'évêque de Tyr, Irénée, était déjà remplacé depuis 448 par un certain Photius; Nonnus prit le siège d'Ibas à Edesse, et Dioscore installa à Constantinople Anatole, un égyptien, qu'il consacra lui-même, au mépris de toutes les règles canoniques; à Antioche enfin, Maxime succéda à Domnus; tous les grands sièges orientaux étaient aux mains des eutychiens.

**Appels à Rome.**

Le pape pourtant se préoccupait de ces événements. Le légat Hilaire, rentré à Rome, avait fait son rapport et Léon ne pouvait plus conserver aucune illusion sur le rôle de Dioscore. Les plaintes des

opprimés montaient jusqu'à son tribunal suprême : Flavien et Eusèbe de Dorylée avaient réclamé contre la sentence qui les frappait; Théodoret, dans une lettre très digne, sollicitait l'intervention du Saint-Siège, moins en faveur de sa personne que de la cause dont il avait été le défenseur. Après avoir rappelé avec noblesse, mais sans emphase, ses longs travaux apostoliques et les succès obtenus par la grâce de Dieu auprès des hérétiques; après avoir mentionné ses nombreux écrits qui pouvaient témoigner de sa doctrine, il disait au pape : « Je vous en prie, ne repoussez pas ma requête, ne méprisez pas ma misérable vieillesse, accablée par l'injustice après tant de labeurs. Avant tout, faites-moi savoir si je dois ou non acquiescer à cette injuste déposition; j'attends votre verdict. Si vous m'ordonnez de m'en tenir à la sentence portée, je m'y tiendrai et n'importunerai plus personne, mais j'attendrai le juste jugement de Dieu notre Sauveur. Le Seigneur m'en est témoin, ce n'est pas le souci de mon honneur ou de ma gloire qui me touche, mais le scandale provoqué; car beaucoup, parmi les simples, et surtout ceux que notre labeur a retirés de l'hérésie, considérant la dignité du siège de ceux qui m'ont condamné, me croiront peut-être hérétique, incapables qu'ils sont de discerner pleinement le dogme. » (*Ep.* 113)

**Intervention papale.**

Avant d'agir, saint Léon voulut provoquer une manifestation de l'Occident, en faveur de la vérité: un concile tenu à Rome, en octobre 449, se montra pleinement d'accord avec lui pour répudier le brigandage d'Ephèse. Des lettres datées du 13 et du 15 de ce mois partirent pour Constantinople; elles étaient adressées à Flavien que le pape croyait encore en vie, à Anastase de Thessalonique, à Pulchérie et à l'empereur. Il insistait auprès de Théodose pour que toutes choses demeurassent en l'état où elles étaient avant le synode de Constantinople, du moins jusqu'à ce qu'un concile, qui se tiendrait en Italie, eût décidé sur ces matières (*Ep.* 44). Ces démarches, aussi bien qu'une nouvelle lettre à l'empereur (25 décembre 449) n'eurent aucun succès. En janvier 450, les souverains d'Occident, Valentinien III, avec sa mère Placidie et sa femme Eudoxie, tante et fille de Théodose, étant venues à Rome, le pape les pria d'intervenir à Constantinople, ce qu'ils firent. Théodose se contenta de répondre que, à sa connaissance, « rien ne s'était passé de contraire aux règles de la foi et à la justice... Flavien écarté, une paix et une concorde parfaite régnaient dans les églises; seule la vérité y faisait loi désormais ». Il n'y avait

plus aucun espoir de ce côté; l'empereur était dominé par la faction eutychienne.

**Mort de Théodose. Marcien.**

Pourtant Anatole, qui remplaçait Flavien, avait demandé la communion de Rome et Théodose appuya sa démarche. Léon, malgré ses préventions, répondit avec une sage prudence, qu'il était prêt à la lui accorder, s'il prouvait l'orthodoxie de sa croyance (15 juillet 450); des légats allaient être envoyés à Constantinople, pour faciliter les négociations (*Ep.* 69). Deux évêques en effet, Abondius de Côme et Astérius, avec deux prêtres, se mirent en route. Lorsqu'ils arrivèrent dans la ville impériale, la situation était complètement changée. Théodose II venait de mourir d'une chute de cheval, le 28 juillet 450. Il n'avait d'autre enfant qu'Eudoxie, mariée à Valentinien III; sa succession passa tout naturellement à sa sœur Pulchérie, qui possédait déjà le titre d'*augusta*. Mais, comme il était inouï qu'une femme gouverne l'empire en son nom propre, elle se choisit un époux à qui, par son mariage, elle apporta le pouvoir. L'élu fut Marcien, un homme d'une soixantaine d'années, qui avait fait une belle carrière dans l'armée et se signalait par sa sagesse, sa piété, autant que par sa bravoure; dès la fin du mois d'août, il était proclamé empereur.

**Réaction orthodoxe.**

La réaction ne tarda pas; Chrysaphe, l'odieux ministre, l'ennemi de Pulchérie, le persécuteur des orthodoxes, subit la peine de mort. Les relations avec Rome furent reprises avec un tout autre esprit; les légats reçurent un accueil empressé et des lettres respectueuses furent envoyées au pape (22 novembre). Marcien acceptait volontiers l'idée d'un concile et demandait à saint Léon de venir en Orient, pour en prendre la direction; de la sorte, ajoutait-il, « Votre Sainteté comblera nos désirs et pourra décider tout ce qui est utile à notre sainte religion ». Pulchérie, par une lettre personnelle, abondait dans le même sens et se faisait une joie de communiquer au pape d'heureuses nouvelles. Anatole, disait-elle, s'est dégagé de toute erreur et a souscrit la lettre envoyée par Léon à Flavien; les restes mortels de ce dernier, par ordre impérial, ont été ramenés à Constantinople et ensevelis avec honneur dans la basilique des Saints-Apôtres; enfin, tous les évêques bannis ont été rappelés, afin que le prochain concile leur rende justice. Par ailleurs, nombre d'évêques, devenus prévaricateurs par crainte, rejetaient les anciens errements et réclamaient leur réconciliation avec l'Eglise. Dans toute la

Syrie, sur l'initiative de Maxime d'Antioche, ses suffragants adhéraient à la doctrine de saint Léon et répudiaient les théories d'Eutychès.

**Convocation d'un nouveau concile.**

Le pape se serait volontiers contenté de ce geste; pourvu que l'orthodoxie soit sauve et la paix rétablie en Orient, il ne souhaitait pas autrement une réunion conciliaire dont les débats pouvaient réveiller les vieilles querelles. Aussi, ayant reçu d'Anatole des garanties suffisantes, il l'admit dans sa communion et écrivit à Marcien que des légats, Lucentius, évêque d'Ascoli, et le prêtre Basile allaient partir pour Constantinople; ils règleraient la situation des évêques repentants et traiteraient avec l'empereur la question du concile.

A leur arrivée, les légats se trouvèrent devant un fait accompli : le 17 mai 451, Marcien avait convoqué l'épiscopat à Nicée, pour le premier dimanche de septembre. Cette soudaine décision surprit le pape; mais, bien qu'il en ait été contrarié, il ne manifesta ses sentiments à l'empereur qu'avec une discrète réserve. Confiant en sa sagesse et en « son zèle pour la foi catholique », il accepta le projet tel quel et choisit les délégués qui le représenteraient au concile : c'étaient les évêques Paschasinus de Lilybie, Lucentius d'Ascoli, Jules de Cos, avec les deux prêtres Basile et Boniface (juin 451). (*Ep.* 89 et 90).

**Réunion à Nicée.**

Au jour fixé, plus de cinq cents évêques se trouvaient à Nicée. Dioscore était venu, accompagné de dix-sept évêques égyptiens, et ne semblait pas abattu; des troupes de moines, farouches défenseurs de l'eutychianisme, des prêtres, des laïques, tout un monde habitué aux coups de main, rôdait dans la ville, attendant l'occasion propice pour intervenir par la force. Cependant le concile tardait à ouvrir ses séances; Marcien, qui devait le présider, était retenu par les inquiétudes que donnaient les incursions des Huns en Illyrie, et les légats ne voulaient pas quitter Constantinople sans lui. A Nicée, les évêques s'énervaient; quelques-uns étaient tombés malades; ils suppliaient l'empereur de venir ou de leur permettre de commencer les travaux. L'agitation grandissait; un ordre impérial dut faire expulser la tourbe querelleuse, qui n'avait aucun motif valable de séjourner dans la ville. Dioscore, dans ces circonstances, voulut prendre la mesure de son crédit; par un coup d'audace qui était une insolence, il prononça l'excommunication contre saint Léon; seuls quelques évêques égyptiens

adhérèrent à cet acte, tous les autres se tinrent sur la réserve; le coup était manqué, Dioscore n'avait plus l'espoir de l'emporter.

**Ouverture du concile à Chalcédoine.** Marcien était désireux, lui aussi, que le concile s'ouvrît; mais, comme ses devoirs politiques le retenaient dans la capitale, il proposa aux évêques de se rendre à Chalcédoine, où il pourrait plus facilement suivre leurs délibérations. Le voisinage de Constantinople et du parti eutychien qui y résidait épouvantait quelques Pères; l'empereur les rassura et, le 8 octobre, la première séance put s'ouvrir à Chalcédoine, dans l'église de Sainte-Euphémie. Marcien était absent, mais de hauts fonctionnaires, des sénateurs, dix-neuf en tout, le représentaient. Ils étaient assis devant la balustrade de l'autel; à leur gauche, place d'honneur chez les Romains, les légats et, après eux, le long de la nef, les autres évêques; Dioscore était à la droite des officiers impériaux, avec Juvénal de Jérusalem et les évêques qui se montraient plus ou moins favorables à l'eutychianisme. On comptait six cents Pères environ; sauf les légats pontificaux, deux évêques africains et un persan, ils appartenaient tous à l'Empire d'Orient.

**Procès de Dioscore.** Le pape avait donné des instructions précises à ses légats : la première était l'exclusion de Dioscore; il devait paraître non comme juge, mais comme inculpé. C'est ce que fit savoir Paschasinus; on admit ses raisons et Dioscore fut invité à prendre place au milieu de la nef, au banc des accusés. Par contre, Théodoret, restitué dans sa dignité par le pape et l'empereur, devait siéger parmi les Pères; cette proposition souleva un véritable tumulte chez les eutychiens et, finalement, l'évêque de Cyr se joignit aux accusateurs, à côté d'Eusèbe de Dorylée. Celui-ci commença l'attaque contre Dioscore en lisant les actes du pseudo-concile d'Ephèse. Cette longue communication occupa presque toute la séance; à mesure qu'elle se poursuivait, l'indignation allait croissant contre Dioscore; à plusieurs reprises, le patriarche égyptien tenta des diversions, cherchant à rendre responsables, autant que lui-même, les évêques qu'il avait terrorisés; on s'interpellait avec violence de droite à gauche. La nuit était déjà venue, quand les commissaires, à la lueur des cierges, purent proclamer le résultat de cet examen : il était évident que Flavien et Eusèbe de Dorylée avaient été injustement déposés; en conséquence, les chefs du conciliabule d'Ephèse, Dioscore, Juvénal de Jérusalem, Thalassius de

Césarée, Eusèbe d'Ancyre, Eustathe de Béryte et Basile de Séleucie devaient subir la même peine.

Le surlendemain, 10 octobre, les Pères s'occupèrent de la question de foi; on lut d'abord les documents anciens, le symbole de Nicée et celui de Constantinople, puis les lettres de saint Cyrille à Nestorius et à Jean d'Antioche qui furent acclamées; enfin la lettre de Léon à Flavien. La plupart des évêques, qui jusque-là n'en avaient pas eu connaissance, l'approuvèrent avec enthousiasme : « C'est la foi des Pères, la foi des Apôtres! Tous nos croyons de la sorte et tous les orthodoxes avec nous! Anathème à qui ne croit pas ainsi! Pierre a parlé par Léon! C'est la doctrine des Apôtres! Léon et Cyrille ont enseigné la même doctrine! C'est la vraie foi! Pourquoi n'en a-t-on pas donné lecture à Ephèse? Dioscore l'a cachée! » Quelques évêques illyriens pourtant émirent des doutes au sujet de plusieurs formules employées par le pape et réclamèrent des explications. On décida alors que des réunions extra-conciliaires se tiendraient dans la demeure du patriarche Anatole, afin de fournir à tous les éclaircissements voulus.

Le 13, nouvelle session, où l'on s'occupa du procès de Dioscore. Eusèbe de Dorylée reprit son rôle d'accusateur; après lui, quatre alexandrins présentèrent des rapports sur la conduite du patriarche en Egypte; ce fut un scandaleux défilé des crimes dont on le chargeait : injustices, violences, rapines, exactions, immoralité. Dioscore ne s'était pas présenté; par trois fois, le concile le cita à comparaître; il refusa obstinément, « se jugeant ainsi lui-même », conclurent les légats, qui, au nom du pape et du concile, le déclarèrent « déchu de son évêché et de toute dignité sacerdotale ». Immédiatement notification fut faite de la sentence à l'intéressé et à l'empereur, qui la confirma; un décret relégua Dioscore à Gangres, en Paphlagonie, où il mourut en 454.

**La lettre de Léon approuvée.**

Dans la quatrième session, 17 octobre, on revint aux questions de foi. A la demande des commissaires, s'enquérant de ce qu'avait décidé le très saint concile, le légat Paschasinus répondit que le concile gardait et suivait la règle de foi définie à Nicée et confirmée à Constantinople; l'exposition de ce symbole faite à Ephèse par Cyrille et, « en troisième lieu, les lettres du bienheureux Léon, évêque suprême de toutes les églises, condamnant les hérésies de Nestorius et d'Eutychès. C'est cette foi que tient et suit le saint concile; il ne peut rien y ajouter, rien en retrancher ». Les évêques, y compris les illyriens, satisfaits des explications fournies par les légats,

approuvèrent ces déclarations. Les cinq, qui avaient d'abord été englobés dans la condamnation de Dioscore, ayant adhéré à la lettre de saint Léon, furent réintégrés dans leurs dignités et prirent place au concile. Quand on passa au vote, tous les suffrages furent favorables; seuls, treize évêques égyptiens tentèrent un subterfuge : ils ne voulaient accepter cette doctrine qu'à la suite de leur patriarche; en réalité, ils n'osaient pas condamner Eutychès et ne lui dirent anathème que sur les instances réitérées des Pères, et sans adopter les formules papales. Après eux, on vit devant le concile tout un groupe de moines eutychiens, qui firent preuve d'un entêtement mêlé d'insolence; ils soutenaient l'orthodoxie d'Eutychès et réclamaient la réintégration de Dioscore. A toutes les questions sur leur foi, ils répondaient s'en tenir au symbole de Nicée; le concile ne put rien obtenir d'autre et allait les condamner, quand les commissaires intervinrent pour leur faire octroyer un délai de trente jours. En fait, ils demeurèrent intraitables et, par la suite, la plupart furent expulsés de leurs monastères.

**Définition doctrinale.** L'empereur souhaitait que le concile émît une définition sur les matières en litige; les légats, par contre, la jugeaient peu opportune, puisque déjà la lettre pontificale avait fixé la doctrine. Leur opposition se manifesta plus vive quand on donna lecture d'un formulaire, aujourd'hui perdu, dont les termes étaient insuffisants pour exclure le monophysisme. Ils menacèrent de quitter Chalcédoine immédiatement et de rentrer en Occident pour y tenir un autre concile. Des pourparlers s'engagèrent alors entre les Pères et l'empereur; celui-ci recommandait l'entente et ses commissaires s'employèrent activement à la réaliser : « Dioscore, disaient-ils, admet que le Christ est de deux natures, mais n'a pas deux natures; le saint archevêque Léon, de son côté, affirme que dans le Christ il y a deux natures, unies sans confusion, sans conversion, sans division, dans le seul Fils unique, notre Sauveur. Qui suivez-vous, le très saint Léon ou Dioscore? » Les évêques s'écrièrent : « Nous croyons comme Léon; ceux qui pensent autrement sont eutychiens. » « Alors, reprirent les commissaires, conformément à la doctrine de notre très saint Père Léon, ajoutez à la définition qu'il y a dans le Christ deux natures, sans conversion, sans séparation et sans confusion. » Ainsi fut fait; après délibération, les Pères proposèrent une nouvelle rédaction du formulaire. Ils affirmèrent admettre la doctrine des symboles de Nicée et de Constantinople, des deux lettres de Cyrille à Nestorius et aux Orientaux, ainsi que la lettre du pape Léon à Flavien.

« En conséquence, continuaient-ils, nous enseignons à l'unanimité un seul et même Fils, Notre Seigneur Jésus-Christ, complet dans sa divinité et complet dans son humanité, vrai Dieu et vrai homme composé d'une âme raisonnable et d'un corps, consubstantiel au Père par sa divinité, consubstantiel à nous par son humanité, semblable à nous en tout, sauf le péché; engendré du Père avant tous les siècles quant à la divinité, quant à son humanité né pour nous et pour notre salut, dans les derniers temps, de Marie la Vierge et la Mère de Dieu; nous reconnaissons un seul et même Christ Jésus, Fils unique, en deux natures, sans confusion, sans changement, sans division, sans séparation; l'union n'a pas supprimé la différence des natures, bien plutôt, elle a sauvegardé les propriétés de chaque nature, qui se rencontrent dans une seule personne et une seule hypostase; nous confessons, non un Fils partagé ou divisé en deux personnes, mais un seul et même Fils, Fils unique, Dieu le Verbe, le Seigneur Jésus-Christ. » D'unanimes acclamations accueillirent cette lecture : « C'est la foi des Pères; c'est la foi des Apôtres; nous y adhérons tous, nous y croyons tous. »

**Proclamation solennelle.** L'empereur fut averti d'une décision qui ne pouvait manquer de lui être agréable; aussi vint-il en personne, avec l'impératrice Pulchérie, présider la session solennelle tenue le 25 octobre, où fut proclamé le dogme. Un cortège magnifique de hauts dignitaires l'accompagnait; les évêques l'entouraient et le saluaient de leurs vivats. Il ouvrit la séance par un discours prononcé en latin, puis en grec : « Sitôt que, par un jugement de Dieu, nous avons été élevé à l'Empire, parmi tant d'affaires intéressant la chose publique, nulle n'a retenu notre attention, comme d'affermir chez tous, en dehors de toute controverse, la vraie et sainte foi orthodoxe... et pour qu'à l'avenir nul n'ait l'audace de discuter la nativité de Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, autrement que la tradition apostolique et la sentence des trois cent dix-huit Pères, qui lui est conforme, ne l'ont enseigné à la postérité, autrement qu'en témoignent les lettres envoyées à Flavien, évêque de Constantinople, de sainte mémoire, par saint Léon, pape de la ville de Rome, qui gouverne le siège apostolique... Quant à nous, suivant l'exemple du religieux prince Constantin, nous avons voulu assister au concile, non pour faire pression sur lui, mais afin de confirmer la foi et d'éviter qu'à l'avenir les peuples soient entraînés par de perfides conseils. » Ces paroles furent accueillies avec enthousiasme : « Longues années à l'empereur! Longues

années à l'impératrice! Gloire à Marcien, le nouveau Constantin! » Puis un archidiacre donna lecture du décret dogmatique et tous les Pères y apposèrent leur signature; quelques métropolitains l'approuvèrent au nom des évêques de leur province absents, et ainsi le nombre des adhérents monta à six cents environ. L'empereur termina la séance en menaçant de châtiment quiconque troublerait désormais la paix religieuse et attenterait à la foi définie. « Si un simple particulier, ou un officier, ou un clerc cause des désordres publics, provoque des rassemblements, en disputant des choses de foi, s'il est simple particulier, il sera chassé de la ville; s'il est officier, cassé; s'il est clerc, déposé, sans préjudice d'autres peines. »

Ainsi était réglée définitivement cette question christologique, si âprement discutée depuis vingt ans; les doctrines extrêmes de Nestorius et d'Eutychès étaient exclues, et la vraie tradition mise en lumière par l'heureuse formule « une personne en deux natures » employée par le pape saint Léon. Elle triompha grâce à l'énergie de ses légats, grâce à la droiture, à la prudence et au sens religieux de Marcien. Sans cette double influence, le concile risquait de se tenir en des équivoques dangereuses pour la vraie foi, comme on en eut la preuve par la formule présentée dans la séance du 22 octobre.

Ce n'est pas à dire que toutes les divergences aient été écartées et la paix doctrinale assurée pour l'avenir : deux tendances, sinon deux partis, demeuraient en présence, bien que leurs représentants se fussent rapprochés dans une commune adhésion à la lettre du pape. Les uns se réclamaient surtout de saint Cyrille et de sa terminologie, en interprétant celle-ci dans un sens outré, que le saint patriarche n'aurait pas admis, ils retournaient plus ou moins consciemment à un monophysisme condamné. Les autres, tenants de l'école d'Antioche, voyaient trop aisément dans les formules pontificales une approbation sans réserve de leur propre doctrine qui, chez quelques-uns du moins, ne se distinguait pas suffisamment de celle de Nestorius. Il y avait là, pour l'avenir, les germes de nouvelles querelles et de nouvelles hérésies; le monophysisme, plus encore que le nestorianisme, devait avoir, même après Chalcédoine, une histoire fort mouvementée et parfois sanglante.

**Questions de personnes.**

L'œuvre du concile, en ce qui concernait la foi, était terminée; des questions de personnes, des matières disciplinaires restaient à régler; il continua à siéger, comme l'empereur l'y avait invité le

25 octobre. Déjà le 20 de ce mois, les Pères s'étaient occupés du différend surgi entre les églises de Tyr et de Béryte. Cette dernière avait été élevée par Théodose II au rang de métropole et s'était vu attribuer de ce chef des évêchés faisant partie jusque-là de la province de Phénicie. Photius de Tyr protesta et le concile, sans tenir compte des décisions impériales, rétablit la situation antérieure.

Restait l'affaire des condamnés d'Ephèse. Domnus d'Antioche s'était résigné à son sort et vivait dans le monastère où il avait passé sa jeunesse; on se contenta de lui assigner une pension sur les revenus de son ancien évêché. Maxime, son successeur, était en contestation avec Juvénal de Jérusalem qui, depuis 431, avait tenté de s'attribuer juridiction, en qualité de patriarche, sur les trois Palestines, la Seconde Phénicie et l'Arabie. Evincé une première fois, il profita du conciliabule d'Ephèse et de la protection de Dioscore pour réaliser ses ambitions. Finalement, Maxime préféra s'entendre avec lui et le concile approuva (26 octobre) le compromis auquel l'un et l'autre s'étaient arrêtés : Jérusalem conservait les trois Palestines, tandis que la Seconde Phénicie et l'Arabie revenaient à Antioche.

**Théodoret de Cyr.**

Le même jour, on s'occupa de Théodoret; contre lui, malgré que le pape ait reconnu son orthodoxie, des préjugés tenaces subsistaient. Plusieurs évêques l'accusaient ouvertement de nestorianisme et exigeaient qu'il dit anathème à l'hérésiarque; il le fit sans ambages, ajoutant qu'il avait souscrit à la définition du concile et à la lettre de Léon. Tous alors décidèrent de le réintégrer dans son évêché de Cyr, où il vécut dans le calme jusqu'à sa mort, survenue probablement dans les premières années du règne de l'empereur Léon I[er] (457-474). Le pape, sur le témoignage des légats, l'avait reçu dans sa communion et, plus tard (453), il lui marquait dans ses lettres une confiance qu'atténuaient à peine les souvenirs de son amitié pour Nestorius. Afin d'abolir toute trace des suspicions passées, le pape lui recommandait de ne pas moins combattre les nestoriens que les eutychiens. L'évêque de Cyr tint compte de cet avertissement, car dans son ouvrage sur *les Hérésies*, il fit à Nestorius une place qui n'avait rien d'honorable.

Théodoret méritait que pleine justice lui fût rendue; parmi les évêques de ce temps, il fait grande figure; jamais on ne le vit, comme tant d'autres, tourner au gré des circonstances et rechercher la faveur. C'était une âme haute, un peu fière, mais sans ambition, ayant la passion de la vérité et de la justice.

« Soyez convaincus, disait-il aux Pères de Chalcédoine, qu'en ceci je ne pense pas à mon évêché et ne me préoccupe pas d'honneurs; ce n'est pas pour cela que je suis venu, mais on m'a calomnié et j'ai tenu à justifier mon orthodoxie. » Orthodoxe, il l'avait toujours été d'intention; pourtant, au début des controverses, en raison de sa formation intellectuelle, il penchait vers les idées de Nestorius et se rebellait, non sans quelque vivacité, contre celles de saint Cyrille; avec le temps, et après les explications fournies, il n'eut pas de peine à admettre l'exposé christologique de saint Léon. Il termina sa vie dans son pauvre diocèse, parmi les montagnards qu'il avait évangélisés, retirés de l'erreur; grand apôtre et docteur illustre, il fut aimé des pauvres et admiré des savants. Exégète de premier ordre, théologien très informé de la tradition, historien soucieux de documentation précise, il a laissé des ouvrages appréciés, ses nombreuses lettres, d'une élégance aisée, le montrent au naturel et lui attirent une sympathie qui va à l'homme autant qu'à l'écrivain.[1]

**Ibas d'Édesse et autres.**

L'affaire d'Ibas fut traitée au concile les 27 et 28 octobre. Jadis absous à Tyr, puis condamné et déposé à Ephèse (449), il demandait l'annulation des mesures prises contre lui. Seule la procédure de Tyr entra en ligne de compte, les actes d'Ephèse étant réputés sans valeur. Le point le plus délicat des accusations portées contre Ibas était sa lettre au Perse Maris, où il parlait en termes sévères et injustes des anathématismes de saint Cyrille. Néanmoins, comme les Pères de Tyr l'avaient jugé innocent, comme actuellement il adhérait sans réserve à la définition de Chalcédoine, les légats et les autres évêques lui rendirent ses droits, après qu'il eût dit anathème à Nestorius. Quant à Nonnus, qui avait pris sa place à Edesse, il conservait la dignité épiscopale, sans en exercer les fonctions; à la mort d'Ibas, il retrouva son siège.

1. Ses œuvres exégétiques comprennent des commentaires suivis sur le Cantique, les Psaumes, les Petits et Grands Prophètes, les Epîtres de saint Paul; puis des questions détachées sur l'Octateuque, les Livres des Rois et les Paralipomènes. — En apologétique, on lui doit la *Guérison des maladies des Grecs*, remarquable par l'érudition et l'élégance du style, des *Discours sur la Providence*. — La question christologique suscita dès 436 la *Réfutation des anathématismes*, puis un ouvrage *Contre Cyrille et le concile d'Ephèse* (431), *De l'Incarnation du Seigneur* (avant 448), *Pour Diodore et Théodore* (418), l'*Eranistès* (448). — On lui doit encore trois ouvrages historiques : une *Histoire religieuse* contenant des notices sur les ascètes les plus célèbres de l'Orient (440), une *Histoire ecclésiastique* (449-450) et enfin un *Résumé des fables hérétiques* (450). — Ses lettres sont au nombre de 230.

Les sessions suivantes furent occupées par l'examen de quelques causes particulières concernant les églises d'Ephèse et de Perrha (Syrie), où deux évêques se trouvaient en présence; au sujet du premier cas, on décida de procéder à une nouvelle élection; l'affaire de Perrha fut renvoyée au métropolitain d'Antioche; enfin on écarta les prétentions de Nicée à devenir métropole, au détriment de Nicomédie.

**Les ambitions de Constantinople.**

Avant de se séparer, les Pères du concile promulguèrent des canons disciplinaires traitant des clercs, des moines, des diaconesses, des vierges, etc. Le vingt-huitième était d'importance: il avait pour but de définir les privilèges de l'église de Constantinople. « Suivant en tout, y était-il dit, les décrets des Saints Pères, et reconnaissant le canon des cent cinquante évêques (réunis à Constantinople sous Théodose) dont on vient de donner lecture, nous définissons et déclarons la même chose au sujet des privilèges de la très sainte église de Constantinople, la nouvelle Rome. Car, les Pères ayant justement attribué des droits au siège de l'ancienne Rome, parce que cette ville était la cité impériale, pour le même motif, les cent cinquante évêques très agréables à Dieu ont accordé les mêmes privilèges au très saint siège de la nouvelle Rome, estimant avec raison que cette ville, honorée de la présence de l'empereur et du sénat, possédant des avantages égaux à ceux de l'ancienne Rome impériale, devait, comme elle, être glorifiée dans l'ordre ecclésiastique, en étant la seconde après elle. En conséquence, les métropolitains, mais eux seuls, des diocèses du Pont, d'Asie et de Thrace, ainsi que les évêques destinés aux régions barbares dépendant des diocèses susdits, seront consacrés par le susdit très saint siège de la très sainte église de Constantinople; chaque métropolitain des diocèses susnommés consacrant, avec le concours des évêques de sa province, ainsi qu'il est prescrit par les divins canons. »

L'église de Constantinople, en faisant porter ce décret, poursuivait ses menées ambitieuses et ses empiètements. Ne pouvant arguer d'une origine apostolique, elle invoquait en sa faveur un principe faux et dangereux: l'importance politique de la ville, comme fondant les droits ecclésiastiques. Pour l'instant, elle se contentait du second rang après Rome; mais on pouvait déjà comprendre qu'elle visait à reléguer l'influence de celle-ci en Occident, tandis qu'elle prendrait sa place en Orient. L'autonomie préparait le schisme.

Cette décision avait été prise en l'absence des légats; le 1er novembre, dans la dernière session, ils protestèrent contre

un décret qui, disaient-ils, « était en opposition avec les canons et la hiérarchie ecclésiastique ». Une partie des évêques s'étaient abstenus de souscrire à cet acte, mais la majorité le maintint et les légats n'eurent d'autre ressource que de faire inscrire leur protestation au procès-verbal.

**Lettre synodale.** Malgré cet incident pénible, le concile ne se termina pas sans qu'une lettre synodale eût été adressée au pape. Les évêques y proclamaient leur joie d'avoir manifesté à tous les fils de l'Église « dans un même esprit, dans les mêmes sentiments, en pleine concorde », les vérités traditionnelles transmises par le pape, « interprète suprême de la voix du bienheureux Pierre » ; Léon présidait aux délibérations par ses légats, « comme la tête aux membres » ; seul Dioscore, « qui aurait dû se repentir de ses méfaits », a résisté et s'est vu condamner, bien que les Pères aient tenté de le ramener par la miséricorde. Passant alors au canon 28, les évêques en sollicitaient l'approbation, car ils n'avaient fait que confirmer une coutume ancienne, ainsi que le décret de Constantinople. Des lettres impériales du 18 décembre 451 appuyèrent cette dernière requête et Anatole, en envoyant à saint Léon les actes du concile, insistait dans le même sens.

**Hésitations du pape.** Quelle serait l'attitude du pape? Il dut être fort perplexe, car sa réponse tarda. Des évêques tout dévoués au siège apostolique, comme Jules de Cos, conseillaient un accommodement, et lui-même souhaitait de ne pas désobliger l'empereur qui, en toutes circonstances, avait fait preuve d'une sincère bonne volonté et d'un profond dévouement à la cause de la vraie foi; mais Léon était trop clairvoyant pour ne pas apercevoir les dangers de cette mesure; abandonner les droits traditionnels des églises et consacrer la primauté de Constantinople en Orient, c'était risquer l'indépendance de la hiérarchie, en la soumettant à un patriarche trop proche du pouvoir civil pour ne pas être à sa merci; accepter le faux principe selon lequel les églises prennent rang selon leur importance politique, c'était dresser en face de Rome une puissance qui deviendrait vite une rivale; l'avenir ne le montra que trop. Les lettres que Léon adressa à l'empereur, à l'impératrice et à Anatole, le 22 mai 452, étaient très nettes sur ce point : il rejetait expressément le canon 28e, blâmait l'ambition d'Anatole et priait Marcien d'écarter « ces impudentes tentatives, contraires à l'unité chrétienne et à la paix » (*Ep.* 104). Espérait-il la

soumission immédiate des intéressés ? Peut-être, car il fit attendre sa réponse à la lettre synodale et son jugement définitif sur l'œuvre du concile; mais elle ne se produisit pas.

**Opposition au concile.** Entre temps, Marcien, par des édits successifs des 7 février, 13 mars, 6 et 28 juillet 452, avait fait lois d'empire les décisions de Chalcédoine: défense à tous de discuter sur les matières de foi qui venaient d'être définies, abrogation des décrets de Théodose II approuvant le brigandage d'Ephèse, mise au ban des eutychiens; déjà Dioscore et Eutychès avaient été envoyés en exil et les écrits du dernier condamnés au feu.

Ces mesures rigoureuses n'avaient pu extirper l'hérésie monophysite. En Palestine et en Egypte, de véritables émeutes mettaient en péril, non seulement la foi, mais même la tranquillité publique. Juvénal de Jérusalem, rentré dans son église, en avait été expulsé par des moines fanatiques, que soutenait l'ex-impératrice Eudoxie; à Alexandrie, la situation n'était guère meilleure et on commençait à répandre le bruit que le pape avait rejeté les décrets de Chalcédoine. Pour couper court à ces racontars, Marcien réclama de saint Léon une approbation explicite (15 février 453).

**Approbation pontificale et réserves.** Elle vint en effet, datée du 21 mars 453 et adressée à tous les évêques qui avaient pris part au concile de Chalcédoine; l'empereur la leur ferait parvenir. « Votre fraternité et tous les fidèles, disait le pape, doivent savoir que j'ai statué avec vous, non seulement par l'intermédiaire des frères qui me représentaient, mais encore par l'approbation des actes synodaux. Mais cette approbation porte uniquement sur les matières de foi, en vue desquelles, il faut le redire souvent, le concile a été convoqué par ordre des princes et avec le consentement du siège apostolique. » Puis, non moins clairement, il rejetait le canon 28e. « Les droits des églises doivent demeurer tels qu'en ont décidé les trois cent dix-huit Pères [de Nicée], divinement inspirés. Qu'une ambition coupable ne désire donc pas ce qui appartient à d'autres, que nul ne cherche à se grandir en rapetissant les autres. Tout ce qu'un vain orgueil a gagné par des votes extorqués, pensant donner force à ses convoitises par les décisions d'un concile, est caduc et sans valeur, en tant qu'il est en opposition avec les canons des Pères susdits » (*Ep.* 114). Le coup était rude pour Anatole et, sans l'intervention de Marcien, il aurait rompu avec Rome. Il se contenta, dans une lettre courtoise (avril 454), d'écarter

le reproche d'ambition et de marquer sa déférence pour les ordres du pape. En réalité, malgré cette soumission apparente, dont Léon se contenta, rien n'était changé; si l'on ne parlait plus du canon litigieux, les évêques de Constantinople continuèrent à exercer les droits qu'il était censé leur avoir reconnus.

A certains égards, le concile de Chalcédoine marque un triomphe de la papauté en Orient, triomphe bien éphémère d'ailleurs, car l'ambition des patriarches de Constantinople n'en fut pas arrêtée et le monophysisme, comprimé plus que vaincu, tant que vécut Marcien, allait, après sa mort (457), provoquer de nouvelles crises.

## BIBLIOGRAPHIE

*P. Martin, *Le pseudo-Synode connu dans l'histoire sous le nom de Brigandage d'Ephèse, étudié d'après les Actes retrouvés en Syriaque*. Paris, 1875.

*A. Largent, *Le Brigandage d'Ephèse et le concile de Chalcédoine*, dans *Etudes d'Histoire ecclésiastique*. Paris, 1892.

*P. Batiffol, *Le siège apostolique* (359-451). Paris, 1924.

## CHAPITRE XLIV

## LE MONACHISME

**Les origines.** Le monachisme, cette forme d'ascèse qui, à la pratique des conseils évangéliques, ajoute la retraite hors du monde, apparaît dans l'histoire de l'Eglise au cours du IIIe siècle. Pour expliquer ses origines, de multiples hypothèses ont été émises, plus ingénieuses que solides, dont la plupart avaient pour but de le rattacher, par un lien de dépendance, à des institutions analogues, issues soit du paganisme, soit du judaïsme. Les reclus du Sérapeum de Memphis, les ascètes néoplatoniciens, les moines bouddhistes, les druides, les esséniens, les thérapeutes mentionnés par Philon, d'autres encore, ont été successivement regardés comme les ancêtres authentiques des moines chrétiens. En réalité, ceux-ci se sont inspirés uniquement de l'Evangile; les ressemblances partielles qu'on peut relever entre leur genre de vie et les pratiques de certains ascètes juifs ou païens s'expliquent normalement par une tendance naturelle, commune aux hommes de tous les temps et de toutes les religions, qui cherchent dans les macérations corporelles un moyen d'atteindre la perfection; similitude ne dit pas nécessairement dépendance.

Du reste, le monachisme ne s'est pas constitué tout d'une pièce; il est le résultat d'une évolution dans la pratique de l'ascèse. Sans en faire une obligation pour tous, le Christ avait montré la voie où devaient s'engager ceux qui prétendraient le suivre de plus près. Il recommandait la virginité (*Matt.*, XIX, 12), la pauvreté volontaire (*Luc*, XVIII, 22), le renoncement absolu et la mortification (*Matt.*, XVI, 24; XIX, 29). Dès l'origine, ces conseils trouvèrent un écho chez les premiers disciples : l'essai de vie commune tenté à Jérusalem s'inspirait de l'esprit évangélique et saint Paul, non

content de pratiquer lui-même la continence, en montrait les avantages pour quiconque veut servir Dieu sans partage (*1 Cor.*, VII, 25-28).

Au II^e^ et au III^e^ siècle, chaque église avait ses ascètes, hommes et femmes, vierges et veuves, menant une vie retirée, sans néanmoins se séparer de la communauté chrétienne, vaquant plus assidûment que la masse à la prière et aux œuvres de charité, s'engageant par une promesse d'ordre privé à garder la continence. L'autorité ecclésiastique les approuvait, les dirigeait et, au besoin, réprimait les abus et les exagérations suspectes. Ils étaient distingués du reste des fidèles et parfois recevaient dans l'église une place d'honneur, immédiatement après les clercs. Quelques-uns portaient déjà un costume spécial et, au III^e^ siècle, les vierges avaient une tendance à se grouper en communautés.

A l'ascèse ainsi comprise, le monachisme proprement dit ne fit d'abord qu'ajouter une séparation plus complète du monde et même de la communauté chrétienne. Désir d'une solitude plus favorable à la contemplation, mise en pratique du renoncement total, fuite devant la persécution, toutes ces causes ont pu agir à part ou simultanément pour provoquer l'exode vers les déserts.

Cette vie anachorétique ne comportait aucune règle fixe; tout au plus, les débutants venaient-ils se mettre pendant quelque temps sous la direction d'un ancien et s'inspirer de ses conseils; nulle stabilité : le moine changeait de lieu à son gré; les austérités variaient suivant les inspirations de chacun : à la vie de prière et de travail, quelques-uns ajoutaient des jeûnes extraordinaires, d'autres observaient un silence perpétuel ou même se condamnaient à une réclusion absolue.

**Saint Antoine.**

C'est en Egypte que l'on trouve les premières traces du monachisme et les plus anciens anachorètes dont on a gardé le souvenir sont saint Paul de Thèbes et saint Antoine. La vie du premier est mal connue, mais son existence ne saurait être mise en doute[1]; sur le second nous sommes mieux renseignés, grâce surtout à la biographie écrite par saint Athanase.

Il était né en 251, au village de Qeman, sur la rive occidentale du Nil, non loin de Memphis, dans la Moyenne Egypte. Ses parents étaient chrétiens et jouissaient d'une certaine aisance. Dès ses premières années, le futur ermite

1. Cf. H. Delehaye, *La personnalité historique de saint Paul de Thèbes*, dans *Analecta Bollandiana* (1926), pp. 64-70.

montra un penchant déclaré pour la solitude : il se confinait à la maison, fuyant toute compagnie et refusant de fréquenter les écoles. Jamais il n'apprit à lire et à écrire; il ignora toujours le grec, le copte étant la seule langue dont il put se servir. Il avait dix-huit ou vingt ans lorsque ses parents moururent, lui laissant la charge d'une sœur plus jeune. Mais, peu après, ayant entendu lire à l'église ce passage de l'Evangile : « Si tu veux être parfait, vends ce que tu as, donne-le aux pauvres et suis-moi » (*Luc*, XVIII, 22), Antoine fut frappé de ces paroles et résolut de les mettre en pratique. Il se dépouilla de tout ce qu'il possédait, confia sa jeune sœur à une communauté de vierges et se mit sous la direction d'un ascète qui, depuis des années, menait une vie de pénitence et de contemplation, aux environs de Qeman. Malgré les assauts du démon, ses progrès dans la voie de la perfection furent rapides et bientôt, rompant avec la coutume qui maintenait les ascètes dans le voisinage des communautés chrétiennes, il gagna une montagne déserte dans la chaîne lybique.

Plus tard, étant âgé de trente-cinq ans environ, il franchit le Nil, s'enfonça dans la solitude et y vécut enfermé entre quatre murs. Cette réclusion dura vingt ans, à peine troublée par les visites des chrétiens qui, à intervalles fixes, lui apportaient le peu de nourriture dont il avait besoin. En 305 cependant, la foule des solitaires qui résidaient dans le voisinage envahit sa cellule pour réclamer ses conseils et sa direction. Le saint se laissa faire violence et devint, pour quelque temps, le chef et l'organisateur de divers groupements monastiques. Ce furent les premiers essais du cénobitisme, dont Pacôme allait devenir le législateur. Sans abandonner complètement la vie solitaire, sans se soumettre à une règle fixe, ces pieux anachorètes se réunissaient de temps à autre, pour entendre les instructions d'un ancien ou participer en commun aux offices liturgiques.

Antoine, pendant plusieurs années, se résigna à cette tâche, allant de groupe en groupe, puis regagnant sa chère solitude. A diverses reprises, on le vit même à Alexandrie; lors de la grande persécution, il y vint pour tenter d'obtenir la couronne du martyre; plus tard, à l'époque des luttes ariennes, il apporta au peuple fidèle le réconfort de sa parole et l'appui de son autorité. Car cet illettré, ce silencieux qui s'était évadé du monde, en imposait à tous par l'ascendant de sa vertu. Les païens, aussi bien que les chrétiens, recouraient à lui ; les philosophes l'interrogeaient et restaient émerveillés de son ferme bon sens; l'empereur et ses fils se recommandaient à ses suffrages. Antoine, loin de s'enorgueillir

de ces égards, qui touchaient à la vénération, conservait son habituelle simplicité et son esprit de détachement. Il n'aspirait qu'à la solitude. Le désert de Pispir, où il avait vécu de longues années, était maintenant peuplé par ses nombreux disciples; il le quitta, pour chercher plus loin, à trois jours de marche, une nouvelle retraite moins accessible. C'est là qu'il passa ses derniers jours. L'an 356, il fit encore une visite aux groupes qui s'étaient constitués sous son patronage. Il avait alors cent cinq ans, mais rien ne laissait prévoir l'imminence de sa fin; cependant il fit part aux moines de sa mort prochaine et leur donna ses instructions en conséquence. Quelques mois plus tard, il s'endormait dans le Seigneur.

**Amoun et les moines de Nitrie.**

A cette date, le monachisme avait fait d'immenses progrès dans la Moyenne et la Basse Egypte; non seulement la région de Pispir, à l'est du Nil, mais vers l'ouest, les déserts de Nitrie et de Scété étaient peuplés de solitaires. Tandis que les premiers se réclamaient d'Antoine, les seconds suivaient les conseils et les exemples d'Amoun. Celui-ci, marié contre son gré, avait, dès le jour de ses noces, décidé son épouse à garder la chasteté. Pendant dix-huit ans, ils vécurent ensemble, puis se séparèrent, pour mener la vie solitaire. Amoun se retira sur la montagne de Nitrie, au sud de la Maréote; mais bientôt, autour de son ermitage, les disciples, attirés par sa renommée, se construisirent des cellules et leur nombre devint si grand qu'ils envahirent même l'affreux désert de Scété. L'auteur de l'*Histoire monastique*[1] a décrit leur genre de vie. A Nitrie, le cénobitisme était plus accentué; mais à quelque dix milles plus loin, en un lieu nommé *Cellia*, à cause de la grande multitude de cellules dispersées à travers ce désert, la vie érémitique était plus stricte. « Les cellules, dit l'auteur, sont construites à une distance telle que les moines ne peuvent ni se voir, ni s'entendre. Chacun reste dans sa cellule; partout règne le calme et le silence. Le samedi et le dimanche seulement, les moines se réunissent à l'église, dont quelques-uns sont éloignés de trois ou quatre milles » (*Hist. Mon.*, 22). Des prêtres, fournis par l'évêque d'Hermopolis, assuraient le service religieux.

A Nitrie et à Scété, comme à Pispir, ces anachorètes représentaient donc un type semi-érémitique. Nulle règle; l'inspi-

1. D'après Dom Butler (*The Lausiac History of Palladius. Texts and Studies*, VI. Appendice 1. Cambridge, 1898), l'ouvrage de Rufin qui porte ce titre ne serait qu'une adaptation latine d'un original grec, dont l'auteur pourrait être un certain Timothée, archidiacre d'Alexandrie en 412.

ration personnelle, guidée par les conseils des anciens; la prière à peine interrompue par le travail des mains; une ascèse sévère, des pénitences multiples et variées, qu'une pieuse émulation faisait parfois pousser à l'extrême.

**Saint Pacôme**

Cependant une autre forme de vie religieuse, le cénobitisme, s'était manifestée dans la Haute Egypte. Saint Pacôme en avait été l'initiateur. Il était né vers 292, d'une famille païenne qui habitait au sud d'Esneh, dans la Haute Thébaïde. A l'âge de vingt ans, il fut enrôlé parmi les recrues que Constantin avait fait lever en Egypte. Ses voyages lui permirent d'entrer en contact avec les chrétiens et de connaître leur religion; elle le conquit si bien qu'à peine libéré du service militaire, il réclama le baptême et résolut de devenir moine. Pendant quelques années, il se plaça sous la direction d'un anachorète célèbre, Palamon; mais ses expériences, ses réflexions, aidées par des lumières surnaturelles, lui montrèrent les inconvénients de la solitude pour des âmes encore novices dans la pratique de l'ascèse. Quittant donc son maître, il s'établit à Tabennisi, afin d'y organiser la vie cénobitique. Les disciples ne tardèrent pas à venir et Pacôme, en même temps qu'il construisait les édifices matériels, fixait peu à peu, à mesure que les circonstances l'exigeaient, les divers points de la règle commune à tous. Elle fut d'abord rédigée en copte, puis traduite en grec; saint Jérôme la fit passer en latin. C'est la première législation monastique connue.

Le monastère pacômien formait une sorte de petit village entouré d'un mur de clôture. Dans l'enceinte étaient disposées les habitations, avec des cellules séparées; chaque maison pouvait contenir une vingtaine de religieux. Au centre, les bâtiments communs : l'église, la salle de réunion, le réfectoire, les ateliers. Le temps se partageait, à heures fixes, entre la prière et le travail; la nourriture était frugale, mais assez abondante pour que le moine pût s'imposer de lui-même des privations; la lecture et la méditation des Saintes Lettres étaient recommandées, en outre les supérieurs devaient compléter par des conférences l'instruction spirituelle de ceux qui leur étaient soumis; les mortifications prescrites n'avaient rien d'excessif, elles consistaient surtout en jeûnes et en veilles, mais les moines pouvaient s'en permettre de plus rigoureuses, pourvu qu'elles ne deviennent pas une gêne pour la vie commune.

L'institution pacômienne ne comportait pas encore de vœux proprement dits; les moines s'engageaient seulement à

l'observation de la règle, qui elle-même réclamait la pratique des conseils évangéliques de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Cette dernière devait être absolue, et ce seul fait marquait un progrès notable dans le développement du monachisme. D'ailleurs, le pouvoir était fortement constitué; un supérieur général avait autorité directe sur tous les moines; il nommait les supérieurs locaux et les déplaçait à son gré; ceux-ci étaient assistés par les « hommes de maison », qui présidaient à chacun des groupes, dont l'ensemble formait le monastère. Deux fois par an, à Pâques et au mois d'août, tous les moines se réunissaient en une assemblée générale où étaient traitées les questions intéressant le bien spirituel et temporel des communautés.

L'œuvre de saint Pacôme se développa rapidement; à sa mort, survenue le 9 mai 346, après trente-deux ans de vie religieuse, il commandait à plusieurs milliers de moines distribués en neuf couvents, dont les principaux étaient Tabennisi et Pebôou; en outre, deux monastères de femmes, fondés par sa sœur Marie, suivaient la règle qu'il avait rédigée.

**Schenoudi.** Sous ses successeurs, les progrès s'accentuèrent encore, malgré quelques difficultés intérieures. D'autres groupes adoptèrent en partie la règle de Pacôme, mais en la modifiant d'après leurs idées particulières et sans se soumettre à l'autorité centrale. Ce fut le cas des moines d'Atribé (Haute Egypte). Schenoudi, leur chef, ne garda pas la modération dont avait fait preuve saint Pacôme; il imposa des pénitences très rigoureuses et, en même temps, compromit la vie commune par son ingérence dans les affaires religieuses ou séculières du dehors, et par un retour vers l'anachorétisme, au moins périodique. La tentative n'eut qu'un médiocre succès et sa règle n'obtint ni la notoriété, ni l'influence de celle de saint Pacôme.

**L'attrait de désert.** L'existence extraordinaire des moines égyptiens, cénobites ou anachorètes, excita bientôt de pieuses curiosités; les visiteurs vinrent, non seulement des régions voisines, mais, on peut le dire, de toute la chrétienté. Parmi les plus célèbres on cite, au IV^e^ siècle, Hilarion, originaire de Palestine, Palladius, un galate qui devint évêque d'Hélénopolis en Bithynie et fixa, dans l'*Histoire Lausiaque*, les récits merveilleux recueillis au désert : Rufin et sainte Mélanie l'ancienne, saint Jerôme et sainte

Paule; Ethérie, la pieuse pèlerine qui laissa d'intéressantes notes de voyage (*Aetheriae Peregrinatio ad loca sancta*) ; Cassien, qui devait transporter en Gaule les traditions ascétiques de l'Egypte. Ce va-et-vient favorisa la diffusion du monachisme; plus d'un qui avait admiré tenta d'imiter.

**Hilarion et les moines de Palestine.**

Ainsi fit saint Hilarion. Il était né, vers 291, près de Gaza, en Palestine, de parents païens. Envoyé à Alexandrie pour y faire des études, il se convertit au christianisme et, peu après, vint trouver saint Antoine, dont la renommée l'avait attiré. Après avoir passé quelques mois sous sa conduite, Hilarion rentra en Palestine et se retira dans la solitude, aux environs de Maïouma, le port de Gaza; il n'avait qu'une quinzaine d'années. Avec le temps, des disciples se groupèrent autour de lui; d'autres s'établirent un peu plus loin et peuplèrent le sud de la Palestine. Au centre, dans la région de Jérusalem, saint Chariton fondait, indépendamment de saint Hilarion, des centres de vie monastique à Pharan, à Douka et à Souka, près de Jéricho. Le mouvement était créé, il se développa rapidement et la Palestine, dès le IV^e^ siècle, possédait des légions de moines.

Leur genre de vie s'inspirait plus d'Antoine que de Pacôme; l'anachorétisme dominait. Même lorsque les moines étaient groupés autour d'un chef, ils vivaient à part, soit dans des grottes naturelles ou creusées au flanc des falaises, soit dans des huttes; l'ensemble formait le monastère ou la *laure*, comme on l'appelait en ce pays. A part les jeunes et ceux qui n'avaient pas encore l'expérience de l'ascèse, chacun réglait sa prière et ses pénitences; on ne se réunissait à l'église que pour les offices liturgiques.

Souvent ces pieux exercices étaient troublés par les incursions des nomades qui pillaient, tuaient ou emmenaient prisonniers, pour en faire des esclaves, les paisibles habitants de la laure. Hilarion connut ces tribulations et, à diverses reprises, dut changer de résidence, afin de les éviter. Plus tard, la persécution de Julien l'obligea à quitter la Palestine; après avoir parcouru la Sicile, la Dalmatie, il se réfugia à Chypre, où l'évêque Epiphane, qui avait mené, lui aussi, la vie monastique en Palestine, l'accueillit avec bienveillance. Il mourut à Paphos en 371.

Ces incidents étaient désormais incapables de briser l'élan déjà donné. Le V^e^ siècle vit l'institution monastique s'affermir en Palestine, sous l'action de deux hommes qui peuvent passer, à juste titre, pour ses véritables organisateurs,

saint Euthyme[1] et son disciple, saint Sabas. Le premier fonda dans le Sahel, près de la Mer Morte, la grande laure qui devait porter son nom; d'autres furent érigées par saint Sabas. Elles devinrent les foyers d'une vie religieuse mieux réglée, des centres d'apostolat dans les milieux arabes et, au moment des grandes luttes théologiques qui suivirent les conciles d'Ephèse et de Chalcédoine, les citadelles de l'orthodoxie.

**Monastères latins en Palestine.** A côté du monachisme local, la Palestine posséda, aux IV^e^ et V^e^ siècles, des colonies latines qui eurent une vie brillante, mais éphémère. En 372, une grande dame romaine, veuve d'un Valérius, abandonnant ses immenses richesses et son enfant de six ans, était partie pour l'Egypte, où elle visita les solitaires de Nitrie, Pambon, Sérapion le grand, Paphnuce de Scété, etc. Quand Valens exila quelques-uns d'entre eux, Mélanie les suivit en Palestine et pourvut à leurs nécessités. Même après leur départ, l'attrait des Lieux Saints la fixa à Jérusalem. D'accord avec Rufin d'Aquilée, qu'elle avait rencontré en Egypte, elle fit construire sur le Mont des Oliviers un couvent où, pendant vingt-sept ans, elle vécut avec une cinquantaine de moniales. Les restes de sa fortune étaient employés à secourir les pèlerins et à aider les églises.

Peu après, en 386, une descendante des Scipions et des Gracques, Paula, avec sa fille Eustochium, dirigées l'une et l'autre par saint Jerôme, s'établissaient à Bethléem. Par leurs soins, deux monastères furent bâtis, l'un pour Jérôme et ses compagnons, l'autre pour Paula et les femmes qui étaient venues se joindre à elle. Dans ces deux maisons, séparées sans être trop éloignées, on s'inspira, du moins à partir de 404, de la règle de saint Pacôme que Jérôme avait été amené à traduire. A côté des exercices de piété, une large place était faite au travail intellectuel, sous la direction du grand exégète. Après la mort de Paula (404), sa fille Eustochium la remplaça à la tête du monastère et, quand elle-même mourut (419), ce fut sa nièce, la jeune Paula, à peine âgée de vingt ans, qui reçut cet héritage. Dans ses soucis, que la disparition de Jérôme (419) aggravait encore, elle allait parfois chercher conseil et appui auprès d'une cousine, Mélanie la jeune qui, depuis 417, vivait en recluse à Jérusalem.

C'est une curieuse histoire que celle de cette patricienne,

1. Cf. R. P. R. Génier, *Vie de saint Euthyme le Grand* (377-473). *Les moines et l'Eglise en Palestine au V^e^ siècle*. Paris, 1909.

héritière d'un des plus grands noms de Rome et d'une prodigieuse fortune, devenue volontairement une humble servante du Christ et une pauvresse assistée par l'église de Jérusalem[1]. Elle était fille unique de Valerius Publicola et d'Albine, petite-fille d'Antonia Melania, la célèbre moniale palestinienne. Malgré ses attraits pour la vie de continence et de renoncement, ses parents l'avaient mariée de bonne heure à son cousin Pinien. Les deux enfants issus du mariage moururent en bas âge, Mélanie elle-même faillit succomber et, dans ce danger, elle obtint de son mari et de sa famille l'autorisation de vivre désormais dans la pauvreté et la chasteté. Mais les richesses s'attachaient à elle, en vertu des lois existantes, et il lui fallut faire plus d'efforts pour s'en dépouiller que pour en acquérir de nouvelles. Elle y parvint cependant, grâce à la protection impériale ; ses immenses possessions purent être vendues et l'or ainsi acquis passa si complètement en pieuses libéralités que, à son arrivée à Jérusalem, elle était privée de toute ressource. Par humilité, autant que par besoin, elle se fit inscrire, avec sa mère Albine et son mari Pinien, qui tous deux l'avaient suivie dans la voie du renoncement, sur la liste des pauvres que secourait l'église. Pendant douze ans, Mélanie vécut dans une réclusion complète sur le Mont des Oliviers; après quoi, elle pratiqua la vie commune avec les quatre-vingt-dix compagnes qu'elle put réunir, mais refusa le titre et les fonctions de supérieure, se contentant d'être la mère et, au besoin, la servante de ses religieuses. Afin de leur assurer une aide spirituelle et un service liturgique régulier, elle fonda, non loin du premier, un couvent destiné aux hommes et qui fut placé sous la direction de Gérontius, son protégé. Mélanie mourut en 439, après avoir confié son œuvre à l'évêque Juvénal.

Ces fondations de Bethléem et du Mont des Oliviers persévérèrent quelque temps encore, mais en perdant le caractère latin qu'elles tenaient de leurs origines.

**Moines d'Arabie, de Syrie et de Mésopotamie.**

Au sud de la Palestine, la presqu'île arabique, et particulièrement le Sinaï, en raison des souvenirs sacrés qu'il évoquait, reçurent des colonies de moines dès le IV^e^ siècle; Etherie en rencontra plusieurs groupes, quand elle fit l'ascension de la montagne sainte.

L'initiateur de la vie monastique en Mésopotamie fut Mar Awgin (Eugène). C'était un pêcheur de perles, originaire de

1. Cf. G. Goyau, *Sainte Mélanie* (383-439). Paris, 1909.

l'île de Klysma (près de Suez); pendant plusieurs années il vécut à Tabennisi, dans le grand couvent pacômien, puis, de là, avec d'autres moines, passa en Mésopotamie et s'établit sur une montagne, au sud de Nisibe. Il y vécut jusqu'en 363, après avoir fondé d'autres centres de vie religieuse. C'est à Nisibe encore, que le grand docteur syrien, saint Ephrem, aurait été moine, jusqu'au moment où l'invasion des Perses le força de se réfugier à Edesse; il y enseigna avec éclat. La région d'Antioche connut de bonne heure, elle aussi, des moines célèbres; on cite Aphraate et Julien qui vinrent jusque dans la ville protester contre les persécutions suscitées par Valens. En Perse, les origines du monachisme demeurent obscures; au IV^e^ siècle, il y avait des ascètes, mais qui vivaient encore, à ce qu'il semble, au milieu du monde; c'est seulement à partir du siècle suivant qu'on les obligea à se grouper dans des couvents.

**Stylites, Pâtres, Acémètes.**

Cassien, dans ses *Conférences*, a déjà institué une comparaison entre le monachisme d'Egypte et celui de Syrie (*Conf. XVII*), se demandant lequel était le plus parfait. Chacun avait ses caractéristiques : en Egypte, les moines visaient avant tout à la contemplation, en s'aidant de pénitences sévères, mais normales : en outre, chez eux, la tendance au cénobitisme était de plus en plus marquée ; en Syrie, ils manifestaient un goût plus prononcé pour la vie érémitique et les pénitences extraordinaires, parfois même étranges. C'est dans ces régions orientales de Syrie et de Mésopotamie que l'on rencontre ces anachorètes, véritables virtuoses de la mortification, inventant sans cesse de nouveaux supplices pour mâter leur corps.

Tels ces Stylites, dont saint Siméon l'ancien fut le modèle. Il était né vers 389, dans un village des environs de Nicopolis (Syrie), d'une famille chrétienne. Tout jeune, il se joignit à des ascètes, puis passa dans un couvent où il resta dix années. Les pénitences extraordinaires auxquelles il se livrait le firent congédier, les supérieurs craignant que cet exemple n'en entraînât d'autres et ne les fît trop présumer de leurs forces. Siméon mena désormais la vie d'anachorète, d'abord emmuré dans une cellule où il se livrait à des jeûnes qui duraient parfois quarante jours; plus tard, retiré dans un petit enclos, il s'était fait attacher à un rocher par une chaîne de fer de vingt coudées; enfin, pour échapper aux pieuses importunités de la foule, il imagina de monter sur une colonne, d'où son nom de *stylite*. Pendant plus de trente ans, il vécut ainsi,

élevé de terre, debout, sans abri, exposé aux ardeurs du soleil ou aux intempéries des saisons. D'autres l'imitèrent par la suite, saint Daniel, saint Siméon le jeune, saint Luc, etc.; tous appartenaient aux pays d'Orient.

Sozomène parle de moines qu'on avait surnommés les « pâtres » (Βοσκοί). « On les appelle ainsi, dit-il, parce qu'ils n'ont pas de domicile, ne mangent ni pain, ni quelque aliment cuit que ce soit, et ne boivent pas de vin. Les régions montagneuses sont leur séjour ; ils louent Dieu par des hymnes et par des prières, suivant le rite de l'Eglise. Quand est venue l'heure de manger, chacun s'arme d'une faucille, parcourt la montagne et se nourrit des herbes coupées, comme le font les pasteurs de troupeaux » (*H. E.*, VI, 33) D'autres s'ingéniaient à trouver des moyens inouïs pour se torturer: Thalilée resta accroupi pendant dix années, dans une sorte de tonneau suspendu à des pylônes (Théodoret, *Relig. hist.*, 28); certains gardaient continuellement sur leurs épaules des poids énormes (*ibid.*, 3); quelques-uns ne prenaient les aliments que lorsqu'ils étaient gâtés (*ibid.*, 3).

Julien Sabas qui s'était établi dans les régions désertiques de l'Osroène, exerçait ses disciples à rendre au Seigneur une « louange perpétuelle, mais d'une manière quelque peu bizarre. A l'aurore, il les envoyait deux par deux au désert; tandis que l'un, prosterné, adorait Dieu, l'autre, debout, chantait quinze psaumes; après quoi, ils changeaient de rôle, et ainsi jusqu'au crépuscule. Lorsque le soleil se couchait, ils rentraient tous dans la caverne qui leur servait d'abri et, ensemble, récitaient l'hymne du soir. » (Théodoret, *Relig. hist.*, 2).

Sur les bords de l'Euphrate encore, vers la fin du IV^e^ siècle, un certain Alexandre fit, lui aussi, pratiquer la « louange perpétuelle ». Elle rentrait, il est vrai, dans une conception de la vie religieuse inspirée par l'Evangile interprété de façon trop littérale, et qui, en tout cas, étonna, même à cette époque, et suscita de violentes oppositions. Alexandre préconisait la pauvreté absolue, le renoncement à tout genre de travail, un apostolat actif et enfin la prière ininterrompue; n'est-il pas dit « qu'il faut toujours prier et ne jamais cesser » (*Luc*, XVIII, 1)? Chassé d'Orient, il vint avec quelques disciples à Constantinople, d'où il dut bientôt partir. Finalement, il parvint à établir un monastère à Gomon, sur la côte d'Asie, à l'extrémité septentrionale du Bosphore. C'est là qu'il mourut en 430. Son successeur, Jean, transporta le couvent un peu plus au sud presque en face de la capitale, et l'appela Irenaion. Mais il changea bientôt de nom; le

peuple, frappé surtout par la continuité de la prière des moines, les surnomma les *Acémètes* (ceux qui ne dorment pas), et cette désignation, universellement acceptée, devint officielle. De fait, si les observances primitives reçurent des tempéraments, la récitation continue de l'office divin fut maintenue; les moines, divisés par groupes, se relayaient, pour que jamais ne chômât, ni jour ni nuit, le grand acte de la prière.

**Les moines d'Asie Mineure.**

« On raconte, écrit Sozomène, qu'Eustathe, évêque de Sébaste en Arménie, fut l'introducteur de la vie monastique chez les Arméniens, les Paphlagoniens et leurs voisins du Pont. » (*H. E.*, III, 14) Lui-même aurait été initié à ce genre d'ascétisme par l'exemple des Egyptiens, qu'il aurait connus soit par lui-même, soit par l'intermédiaire d'Arius, dont il était partisan. Il eut de nombreux imitateurs; mais quelques-uns d'entre eux en vinrent à des exagérations répréhensibles et le concile de Gangres, vers 340, dut mettre en garde les fidèles contre leurs erreurs.

Mais quel qu'ait été le rôle d'Eustathe, le véritable organisateur du monachisme en ces contrées fut saint Basile. Il recherchait encore les succès de l'éloquence, que déjà sa sœur Macrine, entraînant sa mère Emmélie, quelques pieuses femmes du voisinage et une partie de sa domesticité, s'était retirée dans le domaine familial d'Annesi (Pont), afin d'y pratiquer l'ascétisme monacal. Son rêve était de gagner Basile à cette vie de renoncement; elle eut gain de cause. Mais, avant de s'engager dans cette voie, le jeune homme voulut s'informer aux sources mêmes du monachisme et interroger ses plus illustres représentants. Au cours d'un voyage qu'il fit à cet effet (357-358), il en rencontra beaucoup « à Alexandrie et dans le reste de l'Egypte, d'autres en Palestine, en Célésyrie et en Mésopotamie ». « J'admirai, ajoute-t-il, leur abstinence dans la nourriture, leur endurance au travail; je m'étonnai de leur constance dans la prière qui savait vaincre le sommeil. » (*Ep.* 223) A son retour, il s'établit avec quelques compagnons, près de Néocésarée, en face d'Annesi, dans un lieu dont il vante les charmes à son ami Grégoire de Nazianze, qu'il voulait attirer près de lui. Après quelques résistances, Grégoire rejoignit Basile et partagea avec lui la vie de prière, de travail et de pénitence qu'il avait choisie.

Le nouveau monastère, tout en s'inspirant des traditions antérieures, avait un cachet spécial. Homme de grand sens et de mesure, Basile préférait le cénobitisme à l'anachoré-

tisme, comme correspondant mieux aux forces et aux besoins du plus grand nombre; par contre, il était peu favorable aux immenses groupements admis chez les pacômiens, où des milliers de moines vivaient en commun; il préférait des monastères plus restreints. De la sorte, le supérieur pouvait entrer en contact direct avec chacun des religieux, le travail ne prenait pas les proportions d'une entreprise industrielle, le calme et le silence étaient mieux sauvegardés; en un mot, c'était déjà la vie familiale, telle que la concevra plus tard saint Benoît.

Une innovation remarquable, ce fut la création d'écoles attenantes au monastère. Basile admettait et pratiquait le travail manuel, à condition qu'il ne s'agît pas de métiers trop bruyants, mais il recommandait l'étude des Saintes Lettres et voulait que la science ainsi acquise profitât aux enfants présentés par leurs parents. L'enseignement devait être avant tout chrétien, et par l'esprit et par les matières proposées, car on devait préférer les exemples tirés de l'Ecriture aux récits des auteurs païens. En dehors du temps consacré aux leçons, les enfants, suivant leurs forces, prenaient part aux exercices religieux de la communauté. Ne pourrait-on voir dans cette école, le prélude de l'oblature, telle qu'elle fut pratiquée au moyen âge?

Basile ne vécut guère plus de cinq ou six ans à Annesi; mais, devenu prêtre et évêque, il continua à s'occuper des moines. S'il n'a pas rédigé à leur intention une règle proprement dite, ses œuvres ascétiques renferment plusieurs traités qui en tiennent lieu[1]; il y expose ses idées sur l'état monastique et, en répondant à des questions d'ordre pratique, il fournit les normes qui dirigeront la vie quotidienne jusque dans le détail. Son influence, pour n'avoir pas été, en Orient, aussi prépondérante qu'on l'a affirmé parfois, n'en resta pas moins très active et elle s'est étendue jusqu'en Occident.

**Les moines de Constantinople.**

Le monachisme, qui s'était constitué dans les déserts, reflua peu à peu vers les villes. Dès la seconde moitié du IV^e^ siècle, des couvents avaient été fondés dans la banlieue et dans la ville même d'Alexandrie. Bien qu'on ait prétendu en trouver une quinzaine à Byzance, sous le règne de Constantin[2], en réalité, le premier qui soit historiquement connu dans cette ville

1. Il s'agit surtout des *Regulae fusius tractatae* (vers 360) et des *Regulae brevius tractatae*, postérieures aux premières.

2. MARIN, *Les moines de Constantinople depuis la fondation de la ville jusqu'à la mort de Photius* (330-898), p. 8. Paris, 1897.

est postérieur à l'avènement de Théodose Ier. Il doit ses origines à un moine syrien, Isaac, célèbre par la hardiesse des paroles qu'il adressa à Valens, aussi bien que par ses machinations contre saint Jean Chrysostome. Ce fut son disciple et successeur, Dalmate, qui laissa son nom à la fondation nouvelle; autant Isaac était mêlé aux affaires du dehors, autant Dalmate vécut dans une retraite absolue. Une seule fois, en 431, après quarante-huit ans de réclusion, il sortit de son monastère pour mettre en garde l'empereur contre les agissements de Nestorius. Avec le monastère de Dalmate, on cite encore celui que le ministre Rufin fit bâtir pour les moines égyptiens qu'il avait appelés, et le couvent des Acémètes, dont il a déjà été question. D'autres existaient certainement, sur lesquels on est mal renseigné; mais, sous Théodose II, les moines de Constantinople étaient nombreux et influents; ils furent mêlés d'ordinaire à toutes les affaires ecclésiastiques du temps; qu'il suffise de rappeler le nom d'Eutychès.

**Le monachisme en Italie.** Les églises d'Occident, autant que celles d'Orient, avaient connu les ascètes vivant dans les cadres de la communauté chrétienne; mais le monachisme a été chez elles, à peu près partout, d'importation orientale. Les voyages forcés de saint Athanase en Italie et en Gaule, les discours et les exemples des moines égyptiens qui l'accompagnaient dans son exil, devinrent une propagande très efficace en faveur de ce genre de vie; on s'émerveilla des prodiges de pénitence accomplis par les ermites du désert et des âmes éprises de perfection tentèrent de les suivre dans cette voie du renoncement.

Vers le milieu du IVe siècle, de nobles dames romaines, Marcella, la jeune Asella, avec quelques autres se groupèrent pour s'adonner à la prière, à la pénitence et à l'étude; d'autres les imitèrent : Paula et ses filles Blésilla et Eustochium, Mélanie l'ancienne, Léa et Fabiola. Lorsque Jérôme vint à Rome, en 382, il se fit le conseiller de ces âmes d'élite réunies sur l'Aventin, dans le palais de Marcella devenu une sorte de couvent. Lui-même avait mené la vie anachorétique dans le désert de Chalcis (Syrie), il connaissait les traditions monastiques de l'Orient et sa parole enflammée excitait un zèle que certains jugeaient déjà fort exagéré. Car il y eut dans la société romaine, et jusque parmi les clercs, des résistances et des critiques qui exaspéraient Jérôme et le jetèrent dans la lutte. Loin de céder, il décida Paula et ses

filles à tout quitter pour s'établir en Palestine et y pratiquer les observances auxquelles lui-même s'était astreint.

Un autre promoteur du monachisme en Italie fut Eusèbe, évêque de Verceil. Durant l'exil que lui valut l'intransigeance de son orthodoxie, il avait séjourné en Palestine et en Égypte et s'était pris d'admiration pour les anachorètes et les cénobites qu'il y rencontra. De retour dans son diocèse, il eut à cœur de pratiquer et de faire pratiquer par ses clercs ce qu'il avait si hautement apprécié. De même, Milan, Aquilée et d'autres villes de la Haute Italie possédèrent des monastères; dans le sud, saint Paulin en fondait un à Nole, Naples en eut plusieurs, si bien que, vers 412, saint Jérôme pouvait écrire qu'en Italie « les couvents de vierges étaient nombreux, ceux de moines innombrables » (*Ep.* 127).

**Le monachisme en Afrique et en Espagne.**

Saint Augustin avait connu les fondations de Milan : elles durent l'impressionner d'autant plus qu'il admirait déjà le monachisme. Il a raconté (*Conf.*, VI, 14-15) combien la lecture de la *Vie d'Antoine*, écrite par saint Athanase, l'avait ému et excité à imiter de pareils exemples. Aussi, après sa conversion, il ne souhaitait rien d'autre que de donner suite à ce projet. Pendant quelque temps, il put le réaliser en établissant, avec ses amis, un véritable monastère sur son petit domaine familial de Thagaste. Le sacerdoce et l'épiscopat, en le jetant parmi les soucis de la pastoration et de la controverse, le privèrent souvent de cette contemplation silencieuse, à laquelle il aspirait de toute son âme, mais ne l'empêchèrent pas de conserver la vie commune avec ses clercs et d'organiser sa maison épiscopale comme un monastère.

L'Afrique doit-elle à saint Augustin ses institutions monastiques? C'est possible; du moins, avant lui, on ne cite aucun établissement de ce genre; de son temps, ils apparaissent déjà nombreux. Sainte Mélanie la jeune et Pinien, durant leur séjour à Thagaste, en fondèrent et dotèrent quelques-uns; plusieurs sont mentionnés à Carthage et à Hadrumète (Sousse). Les uns étaient, comme à Hippone, composés de clercs; d'autres conservaient le caractère laïque des premières communautés religieuses; il y eut aussi des couvents de femmes. On ne connaît pas de règle spéciale pour l'Afrique, ces divers groupements utilisaient les traditions monastiques, déjà devenues un patrimoine commun, et les adaptaient à leur genre de vie particulier. A diverses reprises, saint Augustin donna sur la vie monastique des avis qu'on retrouve soit dans

sa lettre 211, adressée à des religieuses, soit dans le *De opere monachorum* (vers 400) ou dans ses sermons 355 et 356. C'est seulement vers le VIII^e^ siècle que sa lettre subit les remaniements nécessaires pour qu'elle pût convenir aux hommes, et, sous cette nouvelle forme, elle devint plus tard la règle des chanoines réguliers et de plusieurs autres Ordres[1].

Les monastères africains, fortement éprouvés par l'invasion vandale, se relevèrent de leurs ruines au temps de Justinien; la conquête islamique devait les faire disparaître.

Du monachisme espagnol, aux IV^e^ et V^e^ siècles, on ne sait presque rien. Il existait cependant, mais la condamnation de Priscillien, qui préconisait un ascétisme rigoureux et suspect, lui fit du tort.

**Les moines de Gaule.**

Les premières manifestations du monachisme en Gaule se rattachent à saint Martin de Tours. « A douze ans, dit Sulpice Sévère, il rêva du désert et il eût satisfait ses aspirations, si la faiblesse de l'âge n'y eût mis obstacle. » (*Vita Mart.*, 2) Martin habitait alors la Haute Italie et il avait dû rencontrer quelque moine oriental, dont les récits l'enthousiasmèrent. Dès qu'il en eut la liberté, il réalisa les désirs de sa jeunesse. On le voit en effet mener une vie de solitaire à Milan, au retour d'un voyage qu'il avait fait en Pannonie dans l'intention de convertir ses parents restés païens. Chassé de cette ville par l'évêque arien, Auxence, il chercha un refuge dans l'île de Gallinaria, près de la côte ligurienne, pour y continuer ses exercices ascétiques. Mais, vers 360, ayant appris que son maître, Hilaire de Poitiers, était revenu d'exil, il le rejoignit, tout en conservant la résolution de rester moine. L'évêque l'autorisa à s'établir dans un lieu désert, non loin de la ville. Martin y bâtit une cabane, autour de laquelle bientôt les disciples qui réclamaient sa direction en élevèrent d'autres; ce fut l'origine de Ligugé, le premier monastère gaulois. Martin y demeura une dizaine d'années, jusqu'à ce que les Tourangeaux aient fait de lui un évêque.

La dignité épiscopale ne changea pas ses goûts et modifia à peine ses habitudes. S'il remplissait exactement les devoirs de sa charge, il recherchait la solitude dès qu'ils lui en laissaient la liberté. Tout d'abord, il s'était logé dans un modeste réduit attenant à l'église, mais, afin d'échapper aux visiteurs,

1. Cf. J. Wirges, *Die Anfänge der Augustiner- Chorherren und die Gründung der Augustiner-Chorherrenstiftes Ravengiersburg*. Betzdorf, 1928.

il s'aménagea une cellule de moine à deux milles environ de la cité. Sulpice Sévère qui a vu les lieux, en a laissé une description détaillée. « Cet endroit était si retiré et si écarté, qu'il n'avait point à envier la solitude du désert. D'un côté, il était entouré par les rochers à pic d'une haute montagne; de l'autre côté, la plaine était fermée par un petit coude de la Loire. On n'y avait accès que par un seul chemin, et très étroit. L'évêque occupait une cellule construite en bois. Beaucoup des frères étaient logés de même; la plupart avaient creusé le roc de la montagne qui surplombait, pour s'y faire des retraites. Il y avait là environ quatre-vingts disciples, qui se formaient à l'exemple de leur bienheureux maître. Personne n'y possédait rien en propre, tout était en commun. Défense de rien acheter ou de rien vendre, comme le font bien des moines. On n'y exerçait aucun art, excepté celui de copiste; encore ce travail était-il réservé aux plus jeunes, les anciens vaquaient à la prière. Rarement on sortait de sa cellule, sinon quand on se réunissait au lieu de la prière. Tous mangeaient ensemble après l'heure du jeûne, on ne connaissait pas le vin, sauf lorsqu'on y était contraint par la maladie. La plupart étaient vêtus de poil de chameau; là, c'était un crime de porter des vêtements délicats. » (*Vita Mart.*, 10)[1]. Tel fut le monastère de Marmoutier à ses débuts. En somme, l'anachorétisme dominait et on ne voit pas qu'il y ait eu une règle précise et détaillée; la stabilité n'était pas le fait de ces solitaires : souvent, en groupes nombreux, ils accompagnaient Martin dans les déplacements imposés par ses fonctions épiscopales, d'autres allaient chercher ailleurs de nouvelles expériences religieuses, ou s'engageaient dans la cléricature.

L'exemple de Martin et son incomparable réputation de sainteté favorisèrent le développement du monachisme dans toute la Gaule. Quand il mourut, deux mille moines, dit-on, assistèrent à ses funérailles et beaucoup d'autres le regardaient comme le patriarche de cette immense famille qui vivait de son esprit, bien plus que de règlements précis tracés par lui.

**Lérins, Marseille, Condat.**

Quelques années seulement après la mort de saint Martin de nouveaux centres de vie religieuse tendaient vers une organisation plus régulière. Saint Honorat à Lérins et Cassien à Saint-Victor de Marseille s'inspiraient d'un même idéal; reproduire des pratiques du monachisme oriental ce qui pouvait convenir

1. J'utilise la traduction de M. P. Monceaux.

au climat et aux mœurs de l'Occident (*De Inst. cœnob. Praef.*). La règle de saint Pacôme avait été traduite en latin par saint Jérôme; Rufin avait fait connaître les avis de saint Basile et présenté, dans l'*Histoire des moines*, les modèles de l'ascétisme oriental. On chercha dans ces ouvrages des principes, des expériences qui seraient un guide de vie spirituelle. Ils n'étaient pas encore unifiés et fixés dans une rédaction écrite, mais, transmis par voie d'enseignement, ils formaient des coutumes dont on ne s'écartait guère. Plus on les appréciait, plus on désirait puiser à ces sources fécondes, d'où ils étaient dérivés. Quand l'évêque d'Apt, Castor, voulut fonder un monastère, il engagea Cassien, qui avait longtemps vécu parmi les solitaires d'Egypte et de Palestine, à fixer par écrit ses souvenirs, afin qu'on pût y trouver des leçons déjà éprouvées par la pratique des grands ascètes. Ce fut l'origine des *Institutions* (vers 410), qui furent complétées par les *Conférences* du même auteur.

Le monachisme pratiqué à Lérins et à Marseille était de caractère à la fois érémitique et cénobitique, néanmoins, le devoir d'une stricte obéissance faisait prédominer la vie commune. Seuls les anciens pouvaient vivre dans des cellules séparées et s'adonner plus librement aux exercices de la pénitence et à la contemplation; ils devaient pourtant se réunir à la communauté, pour réciter l'office et entendre les instructions du supérieur. Les vœux n'existaient pas encore, mais la stabilité était fortement recommandée. Ainsi ces institutions s'acheminaient vers une forme de vie religieuse plus étroitement fixée, et saint Césaire d'Arles, quand il rédigera ses règles pour les moines et pour les moniales, n'aura qu'à recueillir les traditions et les pratiques du monastère de Lérins où il avait vécu.

Les mêmes tendances se remarquent, pour autant qu'on est renseigné, à Condat (Saint-Claude), dans le Jura, où les deux frères Romain et Lupicin avaient formé une communauté; le cénobitisme y était même plus accentué qu'à Lérins.

**Le monachisme en Bretagne et en Irlande.**

Les origines et les premières manifestations du monachisme en Bretagne demeurent fort obscures. Ce pays l'a-t-il reçu de Gaule par l'intermédiaire de saint Victrice, évêque de Rouen (vers 407), ou y est-il venu directement d'Orient? On ne sait; du moins le passage en ces contrées (429-431) de saint Loup, évêque de Troyes, qui avait vécu à Lérins, ne fut pas étranger à son développement.

Quant à l'Irlande, il est douteux que cette île ait eu des

moines avant l'arrivée de saint Patrice (432); mais sûrement le grand apôtre, qui, en Gaule, était entré en relations avec les ascètes et avait probablement visité Lérins, jeta les bases de ces institutions monastiques qui devaient prendre par la suite une si prodigieuse extension. Leur régime de vie, à ces débuts, est mal connu; il apparaîtra mieux à la période suivante, quand les moines irlandais apporteront leurs coutumes sur le continent.

Le monachisme inauguré au III^e^ siècle avait donc rapidement pénétré dans toute la catholicité et, au milieu du V^e^ siècle, il n'était resté étranger à aucun des pays gagnés à la foi chrétienne. Durant cette première période, il était demeuré, en Occident, tributaire de l'Orient; né sous son influence, il avait adopté une partie de ses règles, s'inspirait de ses traditions et visait à reproduire les beaux exemples donnés par les Pères du désert. Mais le monachisme occidental ne devait pas tarder à dépasser son modèle. Tandis que le cénobitisme d'Orient, après une magnifique efflorescence de vie ascétique, se figeait peu à peu en des formes immuables, les institutions monastiques de l'Occident se développèrent sans cesse, en s'adaptant aux circonstances et aux besoins nouveaux, en déterminant par des règles précises les différents types de cette vie, à la fois une dans ses éléments essentiels et multiple par la variété des moyens employés pour atteindre la perfection.

## BIBLIOGRAPHIE

*F. Martinez, *L'ascétisme chrétien pendant les trois premiers siècles de l'Eglise*. Paris, 1913.
*M. Heimbucher, *Die Orden und Kongregationen der katholischen Kirche*. T. I. Paderborn, 1917.
*Dom J.-M. Besse, *Les moines d'Orient antérieurs au concile de Chalcédoine* (451). Paris, 1900.
*Dom C. Butler, *The Lausiac History of Palladius* (*Texts and Studies, VI, I*). Cambridge, 1898.
*P. Ladeuze, *Etudes sur le cénobitisme pakhomien pendant le IV^e^ siècle et la première moitié du V^e^* Louvain, 1898.
*H. Delehaye, *Les saints stylites*. Bruxelles, 1923.
*L'abbé Marin, *Les moines de Constantinople depuis la fondation de la ville jusqu'à la mort de Photius* (330-890). Paris, 1897.

*J. Pargoire, *Les débuts du monachisme à Constantinople*, dans *Revue des questions historiques*, t. LXV (1899), pp. 67-143.
*Dom J.-M. Besse, *Le monachisme africain*. Paris, s. d.
*Dom H. Leclercq, *L'Afrique chrétienne*, t. II. Paris, 1904.
*A. Malnory, *Saint Césaire, évêque d'Arles* (503-504). Ch. X. Paris, 1894.
*Dom L. Gougaud, *Les chrétientés celtiques*. Paris, 1911.

## CHAPITRE XLV

## LA VIE CHRÉTIENNE AUX IV^e^ ET V^e^ SIÈCLES

**Provinces. Diocèses. Paroisses.**

Les cadres dans lesquels se développait la vie chrétienne, diocèses et provinces, étaient nettement définis au IV^e^ siècle, et, sauf quelques remaniements provoqués par des circonstances d'ordre ecclésiastique ou d'ordre politique, se maintenaient dans les limites fixées; pourtant quelques nouveaux diocèses étaient fondés, en Occident surtout, afin de répondre aux besoins créés par le développement de l'apostolat. Par contre, les chorévêques disparaissaient peu à peu en Orient; ce titre ne désigna plus que de simples prêtres ou des évêques auxiliaires, entièrement soumis aux chefs ecclésiastiques des cités. C'est uniquement ce dernier rôle que remplirent les chorévêques qui apparaissent en Occident à cette époque.

La suppression des évêques de la campagne (chorévêques) avait favorisé la création de paroisses rurales, du moins en Orient; les grandes villes elles-mêmes, en raison du nombre des fidèles toujours croissant, possédaient plusieurs lieux de culte administrés par des prêtres; il en était ainsi à Alexandrie. Le pape Fabien, vers le milieu du III^e^ siècle, avait divisé les régions de Rome entre les sept diacres qui se partageaient ainsi le soin des biens temporels de l'église et les services de charité. Cette institution des *diaconies* fut complétée, au IV^e^ siècle, par les *titres presbytéraux*, véritables paroisses urbaines. Les anciennes églises de Rome, désignées sous le nom de *titres* (*tituli*), reçurent des prêtres chargés de pourvoir aux besoins spirituels des fidèles qui y étaient rattachés. En 499, on comptait vingt-cinq titres, mais beaucoup d'entre eux remontaient au IV^e^ et peut-être au III^e^ siècle.

**Patriarcats.** Au-dessus des diocèses et des provinces, on vit apparaître, au IVe siècle, un nouveau groupement de circonscriptions ecclésiastiques, l'*éparchie*, ou, comme on l'appelle déjà, le *patriarcat* (cf. S. Greg. de Naz., *Orat.* 42, 23). Le concile de Constantinople (381) distribua les évêchés d'après les diocèses civils et accorda aux titulaires des villes chefs-lieux des pouvoirs spéciaux. Or, ces diocèses, dans la patrie orientale de l'empire, avaient été établis par Dioclétien au nombre de quatre : Orient (Antioche), Asie (Ephèse), Pont (Césarée), Thrace (Héraclée); un cinquième, Egypte (Alexandrie), détaché de celui d'Orient, fut constitué à l'époque de Théodose. Tout naturellement l'évêque de Constantinople, ville capitale, avait pris la place de celui d'Héraclée; en outre, le canon 3 du même concile lui accordait une prééminence d'honneur sur tous les autres et le plaçait immédiatement après l'évêque de Rome. Cette dernière décision mise à part, le concile de 381 pouvait se réclamer, pour le reste, du 6e canon de Nicée.

L'équivalence territoriale ainsi officiellement admise entre les diocèses politiques et les patriarcats n'a pas créé ceux-ci. Avant même que Dioclétien ait réalisé la nouvelle division de l'empire, quelques églises exerçaient une prédominance qui dépassait les frontières des provinces ecclésiastiques et ressemblaient ainsi aux patriarcats, sans porter ce titre. L'évêque d'Alexandrie, par exemple, avait juridiction non seulement sur l'Egypte, mais même sur la Lybie et la Pentapole; l'évêque de Carthage avait dans sa sphère d'influence la Numidie et la Maurétanie, aussi bien que la Proconsulaire; pareillement l'évêque d'Antioche vis-à-vis de l'Orient. Ces privilèges, universellement reconnus, étaient d'origine purement ecclésiastique, sans que les institutions civiles aient réagi en rien pour les établir; ils provenaient de ce fait que ces églises avaient spécialement contribué à la propagande chrétienne dans les contrées qui les tenaient en quelque sorte, à cause de cela, pour des églises-mères et leur rendaient en respect et en soumission ce qu'elles avaient reçu en services.

Il n'en reste pas moins que l'organisation politique eut un contre-coup sensible sur le régime ecclésiastique et dont l'évêque de Constantinople profita plus que tout autre, quand le concile de 381 eût posé en principe (canon 3) que la nouvelle Rome devait presque s'égaler à l'ancienne, parce qu'elle était devenue le siège du pouvoir impérial. De fait, Constantinople chercha de plus en plus à établir sa prééminence au détriment des autres patriarcats. Alexandrie résista avec éner-

gie et, au fond des luttes, même doctrinales, engagées entre les deux églises, il y avait souvent chez les Egyptiens la volonté tenace de sauvegarder le rang qu'ils avaient eu jusque-là, en abaissant une rivale dangereuse. Antioche se maintint en raison de son éloignement et des souvenirs apostoliques qui la protégeaient; mais cette église vit diminuer son champ d'action. Au concile d'Ephèse, les Chypriotes, qui faisaient partie du diocèse d'Orient, profitèrent de l'hostilité marquée contre les Syriens pour réclamer et obtenir leur autonomie. Dans les mêmes circonstances, Juvénal de Jérusalem tenta une pareille démarche en faveur de son siège. Celui-ci était bien déchu; Jérusalem n'était plus qu'un évêché suffragant dans la province de Césarée de Palestine. Cette fois, il n'eut pas gain de cause; mais après le concile de Chalcédoine (451), Antioche, pour avoir la paix, céda les trois provinces de Palestine. Quant aux évêchés de Césarée en Cappadoce et d'Ephèse, ils n'eurent guère que des droits théoriques, vite absorbés par l'évêque de la capitale. Le concile de Chalcédoine ratifia cette situation de fait, et c'est ainsi qu'à partir de cette date on compta dans l'empire d'Orient quatre patriarcats : Constantinople, Antioche, Alexandrie et Jérusalem.

L'Occident ne connut rien de pareil à cette époque, à moins qu'on ne veuille faire de Rome l'équivalent d'un patriarcat. En réalité, sa situation était tout autre; si le pape exerçait le rôle de métropolitain vis-à-vis de la plupart des évêques d'Italie, en vertu de sa primauté, il avait des droits sur l'Orient aussi bien que sur l'Occident.

**Primauté de l'évêque de Rome.**

Au temps même où les évêques de Constantinople, par des empiétements successifs, tendaient à devenir de véritables papes orientaux, la primauté romaine s'exerçait avec plus de netteté que jamais. Athanase, traqué par la coterie eusébienne, n'avait pas hésité, lui, l'évêque d'Alexandrie, à s'adresser au pape Jules, et celui-ci, au nom des droits « reçus du bienheureux Pierre », cassait la sentence du grand concile de Tyr. Faut-il rappeler encore les interventions sensationnelles de Rome en faveur de saint Jean Chrysostome, le rôle de Célestin dans l'affaire de Nestorius et surtout celui de saint Léon au concile de Chalcédoine ? Il accepta d'y participer, à condition que ses légats eussent la présidence, et, quand on définit la doctrine, ce furent ses lettres qui en fournirent la formule. Dans les heures les plus critiques, les évêques des grands sièges orientaux faisaient part de leur élection à celui de Rome et sollicitaient sa communion, qui équivalait à la

reconnaissance par la « catholicité » tout entière. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, Anatole, élu à la place de Flavien, s'adressa à saint Léon et dut fournir des garanties suffisantes avant d'obtenir une réponse favorable (451).

En Occident, l'exercice de la primauté rencontrait moins de difficultés. Même l'Afrique, qui avait toujours eu une tendance à l'autonomie dans les cadres de l'unité catholique, admettait les appels à Rome et, dans toutes les affaires touchant la foi, telles que le pélagianisme, réclamait les décisions du pape et les regardait comme souveraines. Tout au plus, à un moment donné, l'influence de Milan parut-elle, sinon supplanter, du moins égaler celle de Rome. Les églises occidentales, dans leurs difficultés, recouraient à Ambroise aussi bien qu'à Damase, à Simplicien comme à Sirice. Ces démarches s'expliquent par le fait que Milan, devenue ville impériale, était un centre d'attraction; l'autorité personnelle de saint Ambroise et la facilité plus grande pour les évêques gaulois et espagnols d'atteindre Milan purent renforcer ce mouvement. Néanmoins, il ne prit jamais l'aspect d'une opposition contre Rome; dans la plupart des cas, on s'adressait en même temps aux deux églises, comme si on était sûr d'avance qu'elles seraient d'accord dans les solutions à fournir. Il y avait là pourtant un danger contre quoi les papes tentèrent de se prémunir, en favorisant, dans la Haute Italie, la création d'autres métropoles, qui diminueraient le rayon d'action et l'influence de Milan. L'établissement d'un vicariat pontifical à Arles, par le pape Zozime, n'eut guère d'autre but que de détourner le courant qui se portait vers Milan. Si le projet n'aboutit à rien de stable, il eut du moins pour résultat de rétablir avec Rome des relations plus suivies. Du reste, Ravenne avait remplacé Milan comme résidence impériale (404) et lui avait ainsi enlevé une partie de son importance.

**Le clergé. Les évêques.**

La hiérarchie, déjà constituée à tous ses degrés, ne subit pas de changements notables. Le mode d'élection et de consécration des évêques, fixé par le concile de Nicée (325), demeura en vigueur; mais le développement du régime provincial fit accorder aux métropolitains, puis aux patriarches, des droits spéciaux. Le 12e canon de Laodicée (fin IVe siècle) disait expressément que « les évêques devaient être préposés au gouvernement d'une église, selon les décisions du métropolitain et des évêques voisins », c'est-à-dire de la province. Le concile de Chalcédoine (451), dans son canon 25, ajouta

que l'élection devait se faire dans les trois mois qui suivront la vacance du siège. Le même concile (canon 28) accordait au patriarche de Constantinople le droit de consacrer les métropolitains des trois diocèses du Pont, d'Asie et de Thrace.

Malgré une restriction du concile de Laodicée (canon 13), qui n'avait peut-être pour but que d'interdire les élections tumultueuses, il est certain que le peuple conserva le droit de désigner les chefs des églises et l'utilisa. Mais, à diverses reprises, le pouvoir civil intervint pour imposer un candidat de son choix. Sans parler des coups de force dont Constance était coutumier, lorsqu'il écartait les évêques orthodoxes et les remplaçait par des ariens, on vit Arcadius et Théodose II appeler l'un saint Jean Chrysostome, l'autre Nestorius, sur le siège de Constantinople. En ces deux cas, il est vrai, les empereurs voulaient mettre fin aux brigues et assurer à la capitale un pasteur qu'ils croyaient particulièrement digne de remplir cette charge.

Au reste, le corps épiscopal, sur la fin du IVe siècle et au début du Ve siècle, compta des hommes éminents. Qu'il suffise de citer en Orient les trois grands cappadociens, Basile, Grégoire de Nazianze, Grégoire de Nysse; Epiphane, dont la science et la vertu étaient incontestables, bien qu'un zèle intempestif leur fît tort parfois; l'antiochien Jean Chrysostome et l'alexandrin Cyrille; en Occident, les noms de saint Ambroise et de saint Augustin effacent tous les autres, dont beaucoup cependant seraient à retenir. En général, les évêques étaient choisis dans les classes élevées de la société, parmi les plus savants et les plus éloquents; d'autres venaient des monastères, tels saint Epiphane et saint Martin; Lérins, au Ve siècle, devint une véritable pépinière d'évêques qui fournit en quelques années Honorat et Hilaire à Arles, Eucher à Lyon, Loup à Troyes, Maxime et Fauste à Riez.

**Prêtres et diacres.** Les prêtres, qui, à l'origine, n'étaient que les assistants de l'évêque dans les fonctions dont lui seul assumait la charge, avaient désormais un rôle plus actif. En dehors de toute autre cause, le développement considérable pris par les églises imposait ce changement. Il fallut, dans les grandes villes, scinder la communauté en plusieurs groupes; à chacun d'eux présidait un prêtre nommé par l'évêque. Quelques-uns, que leurs talents particuliers désignaient pour cet office, étaient institués prédicateurs ordinaires; ainsi à Antioche saint Jean Chrysostome, à Hippone, saint Augustin. D'autres, appelés *pénitenciers*, avaient été établis en Occident aussi bien qu'en Orient,

et cela dès le IVe siècle, pour s'occuper des pécheurs et au besoin les réconcilier, en vertu d'une délégation épiscopale.

Dans chaque église, le nombre des prêtres n'avait rien de fixe, il variait suivant les nécessités; par contre, celui des diacres restait le même, il était de sept, comme aux temps apostoliques. Cette circonstance, et surtout l'ascendant qu'ils devaient à leurs fonctions, les porta souvent à se considérer comme supérieurs aux prêtres. C'est à eux, en effet, qu'était confiée l'administration du patrimoine ecclésiastique; à mesure qu'il croissait, l'influence des diacres se développait. Ils commandaient à tout un personnel de clercs inférieurs et d'agents laïques ; ils avaient une immense clientèle de pauvres assistés par l'église; ils recevaient les étrangers de passage, et toute une cour de solliciteurs les encensait de ses louanges; de telle sorte, dit l'*Ambrosiaster*, que, « en voyant les prêtres entourés d'une moindre déférence, ils se jugeaient supérieurs à eux » (*Quaest. vet. et nov. Test., quaest.* CI, 8)[1]. Leur doyen, par l'âge ou par choix, celui que déjà au IVe siècle on désignait sous le nom d'*archidiacre*, était certainement le premier personnage du diocèse. après l'évêque, et c'est pourquoi, si souvent, à Rome par exemple, il fut élu pour le remplacer. A diverses reprises les conciles (Arles, can. 18; Nicée, can. 18; Laodicée, can. 20) durent intervenir contre les empiètements des diacres et leur rappeler, comme le font les Pères de Nicée « qu'ils doivent se tenir dans les limites de leurs attributions, se souvenir qu'ils sont les serviteurs des évêques et ne viennent qu'après les prêtres. »

**Situation et mœurs du clergé.**

Les changements survenus dans la politique religieuse de l'empire, sous le règne de Constantin et de ses fils, avaient placé le clergé dans une situation juridique toute nouvelle. Les immunités qui lui furent concédées : exemptions d'impôts sur les biens d'église, de charges militaires ou civiles pour les personnes, en faisaient un corps privilégié; le droit reconnu aux évêques de juger les affaires, même civiles, de leurs clercs, les plaçaient sur le rang des fonctionnaires impériaux. Aussi les chefs des églises qui, déjà sous les princes païens, avaient acquis une haute situation dans la société, la virent encore grandir. De généreuses libéralités leur furent faites et on les entoura d'égards, du moins quand ils étaient bien en cour. Le pape Silvestre reçut le palais du Latran, et, dans leurs déplacements, les évêques très souvent pouvaient uti-

1. Cf. F. Prat, *Les prétentions des diacres romains au IVe siècle*, dans *Recherches de science religieuse*, III (1912), p. 463-475.

liser les services de la poste impériale, faveur rare et appréciée.

Grâce à leur fortune personnelle et aux biens de la communauté, qui étaient considérables, un Nectaire de Constantinople, un Théophile d'Alexandrie pouvaient mener grand train; ils recevaient largement, donnaient des festins somptueux et marchaient de pair avec les personnages les plus riches et les plus élégants. A Constantinople, ce faste était si bien passé dans les mœurs, que l'austérité d'un Grégoire de Nazianze et d'un Jean Chrysostome fit scandale. Le premier dut se défendre contre ce grief, mais en des termes qui étaient une impitoyable critique de ce luxe mondain. « On m'a souvent imputé comme un crime, disait-il, la mesquinerie de ma table, la simplicité de mes vêtements, mes manières simples et sans affectation. Je ne savais pas que je dusse rivaliser avec des consuls, des préfets, des généraux, embarrassés de leur argent... tandis que le nôtre appartient aux pauvres... Je ne savais pas que je dusse être monté sur des chevaux de prix, ou étendu dans des équipages élégants, que tout le monde dût reculer devant moi, comme devant une bête féroce... » (*Or.* 42, 24). D'autres ne craignaient pas de pratiquer la simonie; des évêchés étaient vendus à prix d'argent; un Antonin d'Ephèse (+400) trafiquait sans vergogne des dignités ecclésiastiques. C'était là évidemment des exceptions et le concile de Chalcédoine (can. 2) réprouvait énergiquement ces honteux marchandages.

A mesure que s'élevait la situation du clergé, disparaissait pour lui la nécessité et même souvent la possibilité de subvenir à ses besoins par l'exercice d'un métier, du moins dans les degrés supérieurs de la hiérarchie. Quelques-uns cependant, poussés par un esprit de lucre, prêtaient de l'argent à intérêt (Nicée, can. 77; Laodicée, can. 4) ou acceptaient de gérer des biens étrangers (Chalcédoine, can. 3), pratiques que l'Eglise condamnait. Elle veillait attentivement sur ses ministres, leur interdisant tout acte répréhensible en soi, comme l'emploi des amulettes (Laodicée, can. 36), ou qui pourrait provoquer le scandale. C'est ainsi qu'elle prohibait la fréquentation des hôtelleries publiques, la présence aux jeux et aux danses qui suivaient les repas de noces, l'usage des bains dans les piscines où se rencontraient des personnes des deux sexes. (Laodicée, can. 24, 30, 36, 54.)

Ces abus, il est bon de le noter, nous ne les connaissons souvent que par les décisions qui tendaient à les réformer. Du reste, à côté de quelques clercs indignes ou de prélats qui faisaient de l'épiscopat une dignité profitable, plus qu'un

service de charité, à côté des ambitieux jamais rassasiés de richesses et d'honneurs, il y avait les vrais successeurs des apôtres, dont la vie humble et désintéressée, entièrement dévouée au salut des âmes, maintenait bien haut l'idéal chrétien qu'ils prêchaient à tous.

**La liturgie.** Le devoir primordial de l'évêque, « intermédiaire entre Dieu et l'homme », est d'offrir à Dieu la louange publique à laquelle il a droit et de procurer à l'homme, avec la connaissance des vérités essentielles, les moyens de sanctification qui lui permettront d'atteindre sa fin. Célébrer la liturgie, prêcher et distribuer les sacrements forment donc les principales obligations de l'évêque et du clergé qui l'aide dans l'exercice de sa charge.

Durant les trois premiers siècles, la liturgie, malgré des variétés de détail qui provenaient de la part laissée à l'improvisation du célébrant, s'était constituée en un type à peu près uniforme, commun à toute l'Eglise. Mais les formules liturgiques n'étant pas fixées par écrit, les divergences s'accentuèrent dans les églises, l'une insistant sur un point, l'autre sur un autre; telle abrégeant les formules, telle autre les amplifiant. C'est pourquoi, vers le IV^e^ siècle, au moment où la liturgie, jusque-là encore fluide, se cristallisa en des formes qui ne devaient plus être soumises à l'arbitraire de chacun, il existait déjà plusieurs types, correspondant aux coutumes des grandes églises. On en compte généralement quatre, qui comportent des variétés secondaires. Le premier est la liturgie d'Antioche, décrite au VIII^e^ livre des *Constitutions apostoliques*, et à laquelle se rattachent la liturgie de Jérusalem, dite de saint Jacques, celle de saint Basile et celle qui est attribuée à saint Jean Chrysostome; le second est la liturgie d'Alexandrie, qui se propagea en Egypte et en Ethiopie; le troisième, la liturgie gallicane (Gaule, Italie du Nord, Espagne, Bretagne), dont les origines demeurent obscures; le quatrième enfin, la liturgie romaine, sur laquelle on n'est guère mieux renseigné; tout au plus, peut-on dire qu'un remaniement liturgique se produisit à Rome vers le V^e^ siècle, entre Innocent I^er^ (416) et saint Grégoire le Grand (590-604).

**La messe.** Les divergences entre les rites mentionnés intéressaient surtout la célébration du service eucharistique. A cette époque, l'usage des messes basses n'était pas admis, mais, en dehors des messes célébrées chaque dimanche et aux jours de stations, messes obligatoires pour toute la communauté, il y avait des messes qu'on pour-

rait appeler de dévotion, ou privées, auxquelles ne prenait part qu'une assistance restreinte, à l'occasion d'un anniversaire de martyr, par exemple, ou pour quelque autre motif de piété. Le vrai type de la liturgie eucharistique restait donc celle qui était accomplie par l'évêque.

Dans tous les rites, elle comprenait deux parties bien distinctes : la messe des catéchumènes et la messe des fidèles. Voici, autant qu'on peut le reconstituer, l'ordre des cérémonies adopté à Rome au Ve siècle. Pendant que l'évêque et son clergé faisaient leur entrée, on chantait un psaume (*Introït*), puis les ministres récitaient une litanie, à laquelle le peuple répondait; le *Kyrie eleison* actuel, importé d'Orient en Occident, a pris sa place. Le *Gloria in excelsis*, lui aussi d'origine orientale, n'était pas encore introduit. La litanie achevée, le célébrant, après avoir salué le peuple et annoncé qu'il allait prier, récitait une oraison dite *collecte* « parce qu'elle se fait au moment où l'assemblée achève de se réunir »[1]. Venaient ensuite les lectures; elles étaient au nombre de trois, tirées successivement de l'Ancien Testament, des Epîtres et des Evangiles; la première fut supprimée en plusieurs églises, à partir du Ve siècle. Il semble qu'à l'origine on lisait les livres de l'Ecriture à la suite et le lecteur poursuivait jusqu'au signal du célébrant. Lorsque les diverses parties de l'office furent fixées, on détermina également les passages qui serviraient de leçons à certains jours, d'abord par des signes placés en marge des manuscrits de la Bible, puis par des tables (*Comes* ou *Liber comicus*, livre *accompagnant* le texte) donnant l'ensemble et les références de ces lectures. Chaque leçon était suivie d'un psaume; il s'appelait *graduel*, parce qu'il était exécuté en haut des degrés de l'ambon. Après le second psaume, on chantait l'Evangile; tandis que la Prophétie et l'Epître étaient récitées par un simple lecteur, l'Evangile, en raison de sa dignité, était réservé à un ministre supérieur; dans quelques églises, et à certains jours de fête, l'évêque lui-même en donnait lecture; ailleurs c'était l'archidiacre ou un prêtre; plus généralement cet office fut confié à un diacre. Dans l'antiquité, après l'Evangile, l'évêque, ou un prêtre délégué à cet effet, prononçait une homélie, commentaire des passages proposés aux fidèles; là où l'évêque seul prêchait, comme à Rome, elle était souvent omise. La messe des catéchumènes était alors terminée et le diacre invitait ceux-ci à se retirer, ainsi que les pénitents.

La messe des fidèles commençait par un nouveau salut de

1. L. Duchesne, *Les origines du culte chrétien*, p. 170.

l'évêque à l'assemblée et une invitation à la prière : *oremus!* C'est tout ce qui reste aujourd'hui, mais primitivement on récitait alors ou des litanies, ou des oraisons pour diverses catégories de personnes. Mgr Duchesne a cru retrouver une trace de cet usage « dans la série des oraisons solennelles du Vendredi saint »[1]. La préparation du sacrifice suivait immédiatement; elle débutait par l'offrande des éléments eucharistiques, faite par tous, clercs et fidèles; l'évêque recevait le pain, l'archidiacre le vin. La partie à consacrer était placée sur l'autel, le reste mis en réserve pour être distribué aux pauvres. Pendant cette cérémonie, on chantait un psaume, l'*offertoire*. Le célébrant, après avoir récité à voix basse, sur les oblats, une formule dite *secrète*, abordait la prière eucharistique ou canon. Elle commençait par des actions de grâces (*Préface*), que le chœur continuait par le chant du *Sanctus;* à ce moment, l'évêque lisait les diptyques ou tablettes sur lesquelles étaient inscrits les noms de ceux qu'il recommandait à Dieu spécialement; puis venait le récit de l'institution, les invocations (*épiclèse*) sur le pain et le vin consacrés, la fraction du pain dont une parcelle était déposée dans le calice, la récitation du *Pater*, le baiser de paix et la communion[2]. Celle-ci était donnée sous les deux espèces, comme à l'époque précédente; le chant du psaume accompagnait la distribution aux fidèles du Corps et du Sang du Christ. Lorsqu'elle était achevée, le célébrant, après avoir salué l'assemblée, l'invitait à rendre grâces, récitait une prière, saluait le peuple une dernière fois et le diacre prononçait la formule de renvoi: *Ite missa est*. Le cortège se reformait et le clergé quittait l'autel. Dans cette seconde partie, on a pu remarquer l'absence de l'élévation et de l'*Agnus Dei*, introduits à une époque postérieure.

**L'office divin.** On peut, d'une certaine manière, rattacher à la messe les origines de l'office divin. La fête de Pâques était précédée d'une vigile : la nuit entière, à partir du samedi soir, était consacrée à la prière et aux cérémonies accompagnant le baptême des catéchumènes; elle se terminait le matin par la célébration du service eucharistique. Cette pratique de la vigile fut étendue à tous les dimanches, qui eux aussi évoquaient le souvenir de la résurrection, puis aux jours de stations, le mercredi et le

1. L. Duchesne, *Les origines du culte chrétien*, p. 175. Cf. A. Fortescue, *La Messe*, p. 390.

2. Sur l'ordre primitif des prières dans le canon romain et sur les transpositions qu'elles ont pu subir, bien des théories ont été émises; aucune ne s'impose.

vendredi, là où elles avaient lieu, enfin aux anniversaires des martyrs. Or ces réunions nocturnes n'impliquaient pas toujours, comme couronnement, la cérémonie de la messe, et, à à la différence de la vigile pascale, n'occupaient pas la nuit entière; elles étaient divisées en trois parties placées l'une le soir, la seconde vers le milieu de la nuit, la troisième à l'aurore. En conséquence, la récitation des psaumes, les lectures par quoi on occupait ces veilles, formèrent un tout indépendant et prirent le caractère d'un office distinct du sacrifice. Elles restaient néanmoins un acte officiel de l'Eglise, présidé par le clergé et auquel, en principe, toute la communauté chrétienne prenait part. Mais les vrais fidèles ne se contentaient pas de ces seules assemblées; pour eux, la prière était quotidienne et, en conformité avec les traditions bibliques et la pratique de l'Eglise qui vient d'être rappelée, ils la distribuaient sur les phases principales de la journée, matin et soir, et aussi aux heures de tierce, de sexte et de none. Ces pratiques d'abord individuelles, ou réservées à de petits groupes, se manifestèrent plus ouvertement lorsque la liberté fut rendue à l'Eglise; au lieu de se dissimuler dans les maisons particulières, elles s'établirent dans les lieux de culte, et les ascètes en assurèrent, avec quelques fidèles plus zélés, le fonctionnement régulier de jour et de nuit. Les moines, essentiellement voués à la prière, ne pouvaient manquer d'adopter ces pieux exercices, et de se faire une règle stricte de ce qui avait été jusque-là un libre service.

Dans ces conditions, l'uniformité absolue ne pouvait régner entre les différents pays et les communautés diverses. Ce fut la coutume des moines palestiniens qui prévalut dans la distribution des heures. Ils en comptaient d'abord six : vêpres le soir, le nocturne ou matines dans la nuit, les laudes matinales, et, au cours de la journée, tierce, sexte et none. Vers 382, dans un monastère de Bethléem, qui n'est pas celui de saint Jérôme, on introduisit une heure nouvelle, prime. Certains moines, à ce qu'il paraît, prolongeaient trop le sommeil concédé après les laudes et le faisaient durer jusqu'à tierce; afin de les obliger à plus de régularité, il fut décidé qu'au lever du soleil la communauté se réunirait au chœur pour réciter quelques psaumes. L'institution des Complies, prière du soir, peut remonter jusqu'à saint Basile (+379); en tout cas, cet office existait, au début du Ve siècle, chez les moines de Rufinianes, près de Chalcédoine. Ces heures ne furent pas acceptées partout immédiatement, mais l'influence de saint Basile en Orient, en Occident celle de saint Benoît, qui les admit, en généralisa l'usage.

L'office divin est donc, en majeure partie, un produit de la piété ascétique et monastique; le clergé, qui tout d'abord ne s'associait à ces prières qu'individuellement et dans des circonstances déterminées, se vit dans l'obligation morale de les adopter pour lui-même et de leur donner ainsi le caractère liturgique qui leur manquait encore.

Une très grande variété régnait dans la composition de ces offices, mais tous comportaient comme partie principale la récitation ou le chant de plusieurs psaumes, avec des prières et parfois des lectures. Le nombre des psaumes, pour chaque heure, différait suivant les pays et les communautés. Cassien raconte qu'en Egypte, à l'office de nuit, on récitait douze psaumes, coupés par de courtes méditations et des oraisons; ailleurs, en Palestine et en Mésopotamie, les moines allaient jusqu'à dix-huit, vingt et même trente psaumes. Les laudes se composaient souvent de cinq psaumes, prime et tierce de trois, sexte et none de neuf; pour les vêpres les renseignements sont moins précis. A côté des psaumes, une place était faite aux cantiques, tirés de l'Ancien ou du Nouveau Testament, et même à des hymnes nouvelles; le *Gloria in excelsis* fut d'abord récité à Laudes, avant de passer dans l'avant-messe. Les lectures étaient empruntées à la Bible, quelquefois à des livres non canoniques; dans les vigiles célébrées aux anniversaires des martyrs, on lisait leurs *Actes*.

**Le chant.** Les psaumes, à l'origine, étaient récités ou chantés en solo. Cassien rapporte que, dans les monastères égyptiens, les douze psaumes de l'office étaient répartis entre plusieurs moines; chacun en récitait trois ou quatre, avant d'être remplacé. Le chœur s'unissait à cette prière par des réponses faites, ou après chaque verset, ou après chaque psaume; elles consistaient en de simples exclamations : *Amen! Alleluia!* ou en répliques un peu plus longues : *Quoniam in saeculum misericordia ejus*, ou enfin, surtout après la condamnation de l'arianisme, dans la doxologie : *Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto*. Ce mode de prière s'appelait la psalmodie responsoriale. D'habitude elle admettait le chant, qui n'était souvent qu'une récitation solennelle avec quelques inflexions (Augustin, *Conf.*, X, 33), mais qui, peu à peu, prit plus d'ampleur et d'importance.

Vers le milieu du IV^e^ siècle, apparut une nouvelle manière de psalmodier : le chant alterné (antiphone), ou à deux chœurs. D'Antioche, où il se manifesta d'abord, le chant antiphonique se répandit rapidement dans toute la chrétienté : saint Basile

l'admit à Césarée, saint Jean Chrysostome l'introduisit à Constantinople, quand déjà saint Ambroise l'avait fait connaître à Milan. En même temps le chant se développait en mélodies plus ornées; non seulement l'*alleluia*, mais certaines parties des psaumes furent exécutées avec des modulations. L'usage de la psalmodie antiphonique réduisant le rôle des solistes, ceux-ci se donnèrent une compensation en exécutant des mélodies plus riches, et cette coutume s'introduisit à peu près partout, malgré les protestations de certains ascètes, qui regrettaient la gravité simple de la psalmodie antique.

Le chant d'église n'admettait le concours d'aucun instrument de musique; si parfois les Orientaux l'accompagnèrent de mouvements chorégraphiques, c'était un abus transporté du théâtre dans le sanctuaire et que l'Eglise interdit. (Théodoret, *Haer. fab.*, IV, 7). Le rôle important des solistes amena la création d'écoles de chant; plusieurs sont signalées, dès le IVe siècle, dans les monastères syriens et alexandrins. La part du peuple n'en resta pas moins considérable; tout au long des offices il s'unissait activement aux prières liturgiques; en certaines églises, les femmes mêlaient leur voix à celle des hommes, dans d'autres on leur imposait le silence.

**Les édifices du culte.** Les chrétiens ne s'étaient pas longtemps contentés, pour les réunions cultuelles, des demeures particulières mises provisoirement à leur disposition; dès le IIIe siècle certainement, ils possédaient des églises apparentes, et bien connues de l'autorité impériale qui, d'après les variations de la politique religieuse, tantôt les protégeait, tantôt les supprimait. La persécution de Dioclétien (303) les avait spécialement visées et en avait fait démolir un grand nombre. Lorsque l'édit de Milan (313) eût ramené une paix plus stable, les évêques se préoccupèrent de réparer les ruines et de multiplier les lieux de culte. Ils furent puissamment aidés dans cette tâche par le concours généreux de Constantin et de sa famille. De tous côtés s'élevèrent des monuments grandioses, aux vastes proportions et souvent ornés avec magnificence (Eusèbe, H. E., X, 2). Rome, Jérusalem, Antioche, Constantinople surtout profitèrent de ce renouveau.

Jusque-là, il n'y avait pas eu pour ces édifices de forme architecturale déterminée : on s'adaptait aux circonstances; mais le culte ayant été célébré d'abord dans des maisons privées, il était presque inévitable que le style de celles-ci réagît sur les constructions nouvelles. On arriva ainsi à un type qui combinait les éléments du palais romain avec ceux

de la basilique civile, salle rectangulaire, souvent divisée dans le sens de la longueur, par des rangées de colonnes. « Aux basiliques civiles, dit Dom Leclercq, [les églises] ont emprunté leur forme oblongue, leurs colonnades intérieures, la forme de leurs toitures; aux maisons romaines leur atrium; aux exèdres et aux autres salles de réunion, si communes chez les anciens, leur abside. » [1]. En fait, ce type basilical prévalut; on le trouvait à Rome à Saint-Pierre et à Saint-Paul hors les murs, à Saint-Jean de Latran et à Sainte-Agnès qui dataient du règne de Constantin; à Sainte-Marie-Majeure, à Saint-Laurent hors les murs, à Sainte-Sabine, construites avant le milieu du v[e] siècle; à Constantinople, la première église de Sainte-Sophie était de forme basilicale. L'Asie mineure avait cependant d'autres styles inspirés de l'Orient : l'octogone, la croix grecque avec dômes (cf. S. Grégoire de Nysse, *Ep.* 25).

Sur la disposition intérieure de la basilique nous sommes suffisamment renseignés; on pouvait y distinguer trois ou quatre parties; l'atrium, réservé aux catéchumènes et aux pénitents; la nef principale avec les bas-côtés, où se plaçaient les fidèles, les hommes à droite, les femmes à gauche; en avant, séparé par des grilles, le chœur, destiné aux ministres inférieurs et aux chantres; y étaient admises, mais derrière des balustrades les vierges et les veuves consacrées à Dieu; de chaque côté des grilles, les ambons ou tribunes d'où se faisaient les lectures; celui de gauche était réservé à l'Evangile; enfin le sanctuaire ou presbytère, surélevé de quelques marches; il contenait l'autel et, en arrière, au fond de l'hémicycle, sur un gradin, la chaire épiscopale; des bancs de pierre ou de marbre étaient disposés en demi-cercle dans l'abside pour recevoir les prêtres; les diacres et les sous-diacres restaient debout.

L'autel, à l'origine, était de bois ou de pierre; quelques-uns, dans les grandes basiliques, portaient des revêtements de métal précieux. La forme variait; tantôt il était supporté par quatre pilastres, tantôt par une seule colonne; dans les chapelles cimetériales, la dalle funéraire couvrant les restes d'un martyr en tenait lieu. Chaque église ne contenait d'abord qu'un seul autel, simple table recouverte d'une nappe de lin, sur laquelle rien d'autre n'était déposé que les éléments eucharistiques; pas de cierges, pas d'images. A l'époque de Constantin, l'autel fut souvent surmonté d'un *ciborium* ou baldaquin richement orné.

1. *Basilique*, dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. I, 1, c 535

L'art chrétien, qui n'avait pu se déployer durant l'époque des persécutions, prit son essor au IVe siècle, dans la décoration des basiliques. Peintures et mosaïques ornaient les absides, les parois et même les façades. Les sujets étaient empruntés à l'Ancien et au Nouveau Testament, ou déjà à l'histoire récente de l'Eglise : il n'était pas rare de retrouver reproduites des scènes de martyre. La défense faite par le concile d'Elvire (vers 300), de représenter dans les églises « ce qui doit être objet de vénération ou d'adoration » (can. 36), n'eut jamais qu'une portée locale.

A tous ces ornements, il faut encore ajouter les tentures de soie, aux riches couleurs, aux dessins variés, les candélabres d'or, d'argent ou de bronze, les lustres en couronne suspendus au plafond par des chaînes de métal, les lampes garnies d'huile parfumée, les innombrables cierges dont la lumière étincelante avivait les peintures et faisait miroiter la splendeur des marbres.

L'évêque célébrait de sa chaire, derrière l'autel, face au peuple; au IVe siècle, la règle était qu'il consacrât tourné vers l'est; quand on en eut la liberté, les basiliques étaient orientées en conséquence; mais, au Ve siècle, la coutume prévalut qu'au lieu de regarder le peuple, l'évêque lui tournât le dos : l'orientation des églises, de ce fait, fut changée elle aussi. Les vêtements liturgiques n'existaient pas encore comme tels; l'évêque et les autres ministres portaient, en célébrant, le costume civil d'alors; celui-ci étant demeuré en usage dans l'Eglise, même après que le reste de la population l'eût abandonné, il prit ainsi un caractère spécial.

Les fidèles, rangés dans la nef n'avaient pas de sièges, ils priaient debout ou à genoux. Le concile de Nicée (325), en vue d'obtenir l'uniformité, décida qu'ils resteraient debout les dimanches et durant tout le temps pascal, jusqu'à la Pentecôte; les autres jours ils s'agenouilleraient pour prier (can. 20). Ces longues stations n'allaient pas sans fatigue, surtout quand une prédication accompagnait les offices liturgiques. Saint Augustin y fait allusion dans plusieurs de ses sermons et il s'excuse de retenir ses auditeurs, dont l'attention soutenue, parfois même les répliques et les applaudissements, l'ont fait dépasser le temps qu'il s'était fixé.

**Les fêtes chrétiennes, Pâques et le Carême.** La première fête spécifiquement chrétienne fut le dimanche. Les convertis venus du judaïsme avaient d'abord conservé l'usage de sanctifier le sabbat, mais, en souvenir de la résurrection de Jésus, ils célébraient aussi le dimanche, qui prit bientôt la prépondérance et devint le premier jour de la semaine, au lieu et place du sabbat. Les Orientaux généralement continuèrent à solenniser le samedi; ce jour n'eut pas la même importance liturgique en Occident; le mercredi et le vendredi étaient mieux considérés, parce qu'ils rappelaient la trahison du Christ par Judas et sa mort.

Parmi les dimanches, deux étaient spécialement remarqués : Pâques et Pentecôte. Ces fêtes, dont le nom était emprunté au calendrier juif, célébraient des souvenirs chrétiens : la Résurrection du Sauveur et la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres. On a vu les questions soulevées dans l'antiquité pour en fixer la date et déterminer le comput pascal[1]; des divergences subsistèrent, au IV^e^ et au V^e^ siècles, entre Rome et Alexandrie, où les méthodes de calcul variaient; elles ne disparurent qu'au VI^e^ siècle, quand Rome adopta le comput alexandrin remanié par Denys le Petit (525).

La fête de Pâques formait un véritable cycle liturgique : elle était préparée par un temps de pénitence et se continuait dans la jubilation jusqu'à la Pentecôte. A l'origine, le jeûne préparatoire était relativement court, il durait deux ou trois jours, tout au plus une semaine; mais le concile de Nicée (325) fait déjà mention d'une quarantaine, du carême (can. 5). Celui-ci était avant tout un temps d'exercices pieux pour les catéchumènes et les pénitents; mais les autres fidèles ne manquaient pas de le sanctifier par des pratiques de mortification, dont le jeûne et l'abstinence faisaient partie; en beaucoup d'églises cependant on distinguait entre le jeûne quadragésimal et le jeûne de la Semaine Sainte, celui-ci étant plus strict. Le carême ne commençait pas partout à la même date, suivant que la Semaine Sainte était comprise dans les quarante jours, ou les suivait.

**Noël.** Un autre centre de l'année liturgique était la fête de Noël, ou de la naissance du Christ. Elle n'apparut qu'assez tard et ne fut pas fixée au même jour dans toute la chrétienté; tandis que l'Occident la célébrait le 25 décembre, l'Orient la plaçait sous le nom d'Epiphanie, au 6 janvier; il y a toute chance d'ailleurs pour

1. Voir plus haut, p. 105 et 316.

que ni l'une ni l'autre de ces dates ne corresponde à la réalité. Jusqu'au début du IIIe siècle, des opinions diverses étaient émises à ce sujet : d'après Clément d'Alexandrie (*Strom.*, I, 21), les uns désignaient le 19 ou le 20 avril, comme jour de la naissance de Notre-Seigneur, d'autres le 20 mai; un traité anonyme, originaire d'Afrique ou d'Italie, le *De Pascha computus*, paru en 243, admettait le 28 mars. Cette variété prouve du moins qu'aucune fête n'existait encore. Pour autant qu'on est renseigné, saint Hippolyte, le premier, proposa le 25 décembre (*In Dan.*, IV, 23) et ce jour prévalut dans l'usage romain; le calendrier philocalien de 336 enregistre la fête de Noël à cette date.

Pourquoi, en Occident, ce jour fut-il choisi de préférence à d'autres? Plusieurs hypothèses ont été proposées; deux méritent de retenir l'attention. Ou bien on a voulu remplacer par une solennité chrétienne la fête mithriaque du *Sol invictus*, le Christ étant souvent désigné comme « le vrai soleil de justice » (cf. *Malachie*, IV, 1); ou bien on a déterminé ce jour par des calculs basés sur des traditions légendaires. C'était une croyance fort répandue que le Sauveur avait été conçu et était mort le jour où le monde avait été créé, à l'équinoxe de printemps, le 25 mars; en ajoutant neuf mois, on arrivait à la date du 25 décembre[1].

La première mention d'une fête au 6 janvier se trouve dans Clément d'Alexandrie (*Strom.*, l. c.); il rapporte que des Basilidiens célébraient en ce jour le baptême du Christ; les catholiques ne l'avaient donc pas encore, mais elle apparaît, tout au début du IVe siècle, en diverses contrées de l'Orient, Thrace, Arménie. On l'appelait *Epiphanie* « manifestation » et elle évoquait le baptême du Christ; à Jérusalem, on joignait le souvenir de sa naissance, peut-être en raison du texte évangélique disant qu'au moment de son baptême Jésus avait trente ans (*Luc*, III, 23). Mais, de même que l'Occident ignorait l'Epiphanie, l'Orient ne connaissait pas Noël, jusqu'au milieu du IVe siècle; à partir de cette date, des influences réciproques firent admettre partout les deux fêtes, avec cette nuance que les Orientaux insistaient, le 6 janvier, sur la commémoration du baptême, tandis que les Occidentaux rappelaient surtout l'apparition de l'étoile et l'adoration des mages.

Lorsque la pieuse pèlerine Ethérie visita la Palestine, vers 395, la solennité du 6 janvier, la seule connue alors, comportait trois messes : la première était dite à Bethléem,

1. L. Duchesne, *Les origines du culte chrétien*, pp. 265-269.

durant la vigile de nuit; lorsqu'elle était terminée, on se rendait en procession à Jérusalem, où une seconde messe réunissait les fidèles dans la grande église du Golgotha, puis vers sexte, une troisième avait lieu à la basilique de la Résurrection. Vers le même temps, Rome ne connaissait à Noël qu'une seule messe; une seconde fut introduite et se célébra de nuit à Sainte-Marie-Majeure, lorsque Xyste III (431-440), ayant restauré cette église, en eut fait le centre de la dévotion à la Vierge Mère de Dieu. La troisième messe, dite de l'aurore, est plus récente; elle n'eut d'abord, à Rome, aucune relation avec le mystère de Noël; la colonie byzantine fêtait ainsi, au IV^e^ siècle, l'anniversaire du martyre de sainte Anastasie, Vierge de Sirmium, dont le culte était très populaire à Constantinople.

Autour de Noël, dès le IV^e^ siècle, on avait groupé les commémoraisons liturgiques de quelques saints, qui avaient avec Notre Seigneur des rapports plus directs; Saint Grégoire de Nysse, dans le panégyrique de son frère Basile, prononcé le 1^er^ janvier 379, dit qu'il y a un ordre dans les solennités; après l'incomparable fête instituée en l'honneur de « l'apparition du Fils de Dieu par sa naissance d'une Vierge », suivent celles qui commémorent « Etienne, Pierre, Jacques, Jean, Paul » (*Orat. fun. Basil., début*). Les calendriers les plus anciens de l'Orient confirment ce renseignement. Rome, qui fêtait les saints apôtres Pierre et Paul au 29 juin, jour anniversaire d'une translation de leurs reliques, à ce qu'il semble, les omit dans le cycle de Noël; par contre la fête des saints Innocents dut y être insérée, le 28 décembre, dès le V^e^ siècle. Le 1^er^ janvier était célébré simplement comme jour octaval de Noël; la fête de la Circoncision a été instituée plus tard; mais il est possible qu'en ce même jour on ait déjà admis des cérémonies particulières, pour réagir contre les orgies païennes qui accompagnaient le renouvellement de l'année. L'Avent, ou période de préparation à Noël, existait peut-être dans quelques églises; mais cette pratique était loin d'être générale.

**Ascension; Fête de la Croix.**

Après les grandes fêtes déjà citées, l'Ascension est une des plus anciennes; elle avait pour objet la glorification du Verbe fait chair, au moment où il achève sa mission terrestre. A l'origine, elle était englobée et, en quelque sorte, fondue dans la solennité continue du temps pascal; elle ne prit de relief spécial qu'au IV^e^ siècle, du fait sans doute que les cinquante jours après Pâques n'étaient plus célébrés avec la

même ferveur; en tout cas, dans la seconde moitié de ce siècle, saint Augustin, aussi bien que saint Jean Chrysostome, la mentionnent comme déjà ancienne et de pratique universelle.

La fête de la Croix est d'origine palestinienne; elle rappelait la dédicace solennelle, faite le 14 décembre 335, des basiliques élevées par Constantin à Jérusalem; on y joignit le souvenir de la découverte de la vraie Croix. D'après le récit d'Etheria (*Peregrinatio ad loca sancta*), cette fête était très solennelle; elle durait huit jours et attirait de nombreux évêques et des foules immenses de tous pays. Elle ne passa que plus tard dans le reste de la chrétienté.

**Le culte des martyrs.**

Le culte des saints n'est que le développement du culte rendu aux seuls martyrs. Ceux-ci, passé le premier moment de surprise causée par la persécution, furent considérés comme les héros de la foi, les véritables imitateurs du Christ, pour lequel ils donnèrent leur sang. Loin que leur mort devînt une cause de tristesse, elle prit l'aspect d'un triomphe, source de gloire pour la communauté dont ils faisaient partie. Déjà, pendant la détention qui précédait le supplice final, ils étaient entourés de prévenances et de marques de respect; s'ils survivaient aux tourments, la qualité de « confesseur de la foi » leur valait une situation privilégiée dans l'Eglise; quand une mort glorieuse en avait fait des martyrs, les fidèles rendaient à leur dépouille mortelle des honneurs qui devinrent un véritable culte.

Les pratiques funéraires observées dans la société d'alors, et qui déjà manifestaient le respect des morts, furent maintenues et surélevées par le sentiment religieux qui les inspirait. Lorsqu'on le pouvait, le corps du martyr était pieusement recueilli et confié à la terre, suivant la tradition juive et chrétienne. Près du tombeau, le troisième, le septième ou le neuvième, le trentième ou le quarantième jour, mais surtout à l'anniversaire, qui était celui de la mort, et non plus, comme chez les païens, celui de la naissance, la communauté chrétienne se réunissait « pour le célébrer dans la joie et l'allégresse »; c'était « un hommage à la mémoire de ceux qui avaient combattu, en même temps qu'un entraînement et une préparation aux luttes de l'avenir » (*Martyr. Polyc.*, 18). Ces assemblées ont été tenues de bonne heure, peut-être dès l'origine, puisque l'église de Smyrne, en annonçant la mort de son évêque (155), marquait, comme chose toute naturelle, son intention de célébrer l'anniversaire sur l'emplacement

du tombeau. Constantin, dans le *Discours à l'assemblée des Saints* qu'Eusèbe lui attribue, décrit une cérémonie de ce genre: « On chante à Dieu, Maître suprême, des hymnes, des psaumes et des louanges; puis un sacrifice d'actions de grâces (eucharistique) est offert en mémoire des martyrs, sacrifice exempt de violence et de sang; il ne requiert ni encens, ni bûcher, seulement la pure lumière qui éclairera ceux qui prient; certains y ajoutent un modeste banquet, afin de subvenir aux nécessités des malheureux et secourir ceux qui ont perdu leurs biens » (*Orat. ad sanct. cætum*, 12)[1].

Quand vinrent pour l'Eglise les jours de liberté, le culte des martyrs prit un éclat nouveau; sur les tombeaux les plus vénérés s'élevèrent des oratoires, ou même de grandioses basiliques; les foules accoururent en masses pressées de toute la région, quelquefois de lointains pays; les cérémonies se développèrent et d'illustres orateurs prirent à tâche de glorifier les martyrs en des panégyriques dont saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Jean Chrysostome, saint Ambroise, saint Augustin ont laissé d'illustres modèles. On continuait, dans certains pays, la pratique des banquets funéraires, mais les abus dont ils étaient l'occasion amenèrent leur suppression; saint Ambroise à Milan et saint Augustin en Afrique, luttèrent énergiquement pour les faire cesser.

Chaque église honorait ses martyrs et, à l'origine, elle seule. Il était donc facile de distinguer ceux qui vraiment avaient droit à ce titre, leur supplice ayant été public et les circonstances qui l'avaient entouré étant connues de tous. Parfois cependant il y avait doute; sans parler des hérétiques et des fauteurs de schismes, les fanatiques, les téméraires, tous ceux dont les démarches avaient paru suspectes n'étaient pas admis aux honneurs du culte. L'autorité ecclésiastique décidait sur leur cas et, de la sorte, procédait déjà à une certaine canonisation officielle. En général, elle se montrait sévère vis-à-vis des manifestations de la piété populaire provoquées par des visions; un concile de Carthage (401) réprouvait les autels élevés à la suite de révélations particulières.

Du reste, une liste des anniversaires était dressée dans chaque église et insérée au calendrier; c'est elle qui faisait loi. Avec le temps, et surtout lorsque les translations de reliques devinrent plus fréquentes, à côté des martyrs locaux, d'autres y prirent place, soit en raison d'une particulière célébrité, soit

1. L'authenticité de cette pièce est discutée; mais elle est encore admise par de nombreux critiques. Cf. O. Bardenhewer, *Geschichte der altkirchlichen Literatur*, III, p. 260.

pour d'autres motifs, et dans des circonstances qui ne permettaient pas toujours de vérifier les titres qu'ils avaient à la vénération publique. Ainsi les calendriers des diverses églises se complétèrent par des emprunts réciproques et donnèrent naissance aux martyrologes généraux. Ceux-ci, à leur tour, admirent de courtes notices historiques empruntées aux relations écrites, qui conservaient dans les communautés le souvenir des héros de la foi, et dont on faisait lecture au cours des offices anniversaires. Ces récits n'avaient pas tous une valeur égale; les uns, reproduction des procès-verbaux ou notes prises par des témoins durant l'interrogatoire, ou encore simples récits faits par des contemporains s'imposaient par leur véracité; d'autres, par contre, n'étaient que des romans édifiants ou des amplifications oratoires.

**Culte des saints non martyrs.**

Les honneurs cultuels avaient été réservés d'abord aux martyrs, à ceux qui avaient versé leur sang pour la vraie foi. Lorsque fut close l'ère des persécutions, d'autres personnages réputés pour leurs vertus en reçurent une part; mais l'assimilation des confesseurs et des vierges aux martyrs ne se fit qu'avec une certaine lenteur. Elle se basait sur cette idée que l'observation fidèle des commandements est une manière de martyre. « Si confesser Dieu est un martyre, écrivait Clément d'Alexandrie, toute âme qui règle sa vie sur la connaissance de Dieu et l'obéissance aux préceptes est martyre par sa vie et par sa parole, de quelque manière qu'elle soit libérée de son corps; épanchant sa foi dans toute sa vie et jusqu'à la fin, c'est comme si elle versait son sang. » (*Strom.*, IV, 4). Ces maximes, déjà admises sous le régime de la persécution, s'imposèrent de plus en plus quand elle cessa; saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Jean Chrysostome, saint Jérôme, saint Augustin les rappellent fréquemment. Aussi ces grands ascètes, dont la vie, crucifiée par des macérations de toute sorte, rappelait l'endurance des martyrs devant les supplices, provoquèrent avant tous les autres les manifestations de la piété populaire. Des évêques reçurent de pareils hommages, soit parce qu'ils avaient confessé la foi dans les tourments, soit parce que leur vie austère les assimilait aux ascètes. Au IVe siècle déjà, saint Basile, saint Ambroise, saint Martin et d'autres étaient l'objet d'un culte officiel. Par la suite, le nombre des saints évêques de l'antiquité s'accrut notablement; deux circonstances aidèrent à ces canonisations rétrospectives. Outre les calendriers liturgiques notant les fêtes à célébrer, les églises possé-

daient des *obituaires*, rappelant la date à laquelle un évêque ou quelque autre personnage était mort, afin qu'on eût de lui un souvenir dans les prières de ce jour; il y eut parfois confusion, les données de l'obituaire passèrent dans le calendrier et valurent à quelques évêques un accroissement de vénération publique. Même résultat, par suite d'une fausse interprétation du terme *sanctus*, accompagnant le nom d'un évêque dans quelque document littéraire : ce mot, à qui on donna le sens strict dans lequel nous l'employons communément, n'était souvent qu'une formule honorifique, restée d'ailleurs en usage pour désigner le Souverain Pontife, le *Saint-Père*.

**Invocation des saints. Reliques.**

Les chrétiens ne se contentaient pas d'honorer les héros de la foi, martyrs ou confesseurs, ils s'adressaient à eux comme à des intercesseurs, dont l'influence leur serait secourable. Les preuves de ce fait abondent, soit dans les inscriptions relevées près des tombeaux, soit dans les discours prononcés à la louange des saints. Cette confiance se manifestait en toute occasion, quelles que fussent les nécessités; elle se révélait en des pratiques variées : on recourait à la prière, on choisissait sa sépulture près de la tombe des martyrs, on donnait leur nom aux enfants.

Les reliques des saints étaient soigneusement conservées. Les fidèles de Smyrne après que le feu eut dévoré le corps de saint Polycarpe, recueillirent « ses ossements, d'une plus grande valeur que les pierres précieuses, plus estimables que l'or », disaient-ils (*Martyr. Polyc.*, 18). Ce respect était aidé par la loi romaine : elle faisait du tombeau un lieu sacré et le défendait contre toute profanation; elle interdisait de déplacer un cadavre, de le transporter ailleurs, sans une autorisation des pontifes. Les chrétiens de l'Occident, longtemps, observèrent ces prescriptions et, sauf quelques cas exceptionnels, les tombeaux des martyrs demeurèrent intacts; encore moins se serait-on permis de prélever la moindre parcelle des reliques. La piété se donnait quelque satisfaction en conservant les linges ou autres objets qui avaient été en contact avec le saint corps, ou avec son tombeau.

En Orient, il n'en alla pas de la sorte; le régime légal était moins strict et les habitudes différentes; aussi, c'est dans ces contrées qu'on rencontre les premières translations et divisions de reliques. Elles devinrent fréquentes au IV^e^ siècle, quand les empereurs chrétiens, jaloux des innombrables corps saints que gardait l'ancienne Rome, voulurent doter la nou-

velle de pareilles richesses, en dépossédant des villes mieux favorisées. On alla plus loin, non seulement ces restes vénérés furent transportés d'un lieu à un autre, mais on en distribua des parcelles qui se répandirent à travers toute l'Eglise, et l'Occident lui-même profita de ces largesses; ainsi l'Afrique reçut des reliques de saint Etienne, qui devinrent l'objet d'un culte empressé.

Les abus ne pouvaient manquer de s'introduire ; des aventuriers ne craignirent pas d'exploiter à leur profit la dévotion populaire, en vendant de fausses reliques. Déjà saint Augustin mettait les fidèles en garde contre ces trafiquants suspects (*De opere monach.*, 28, 36), et une loi de Théodose, en 386, interdisait la distribution et le commerce des reliques.

**Culte de la Sainte Vierge.**

Il ne faudrait pas juger du culte rendu à la sainte Vierge uniquement par les fêtes instituées en son honneur. On a vu que, les anniversaires des martyrs mis à part, la plupart des autres solennités liturgiques sont de date relativement récente; la Sainte Vierge ne pouvait être plus favorisée que le Sauveur lui-même. Aussi bien, le souvenir de la Mère était uni à celui du Fils : les fêtes de la Présentation et de l'Annonciation, dont on trouve des traces, au moins pour la première, dès le IVe siècle, leur étaient communes. Il est encore question en Orient, au début du Ve siècle, d'une autre fête qui pourrait être celle de l'Assomption; elle se célébrait tantôt le 18 janvier, tantôt le 15 août.

La dévotion privée avait devancé le culte officiel. Il suffit de rappeler les nombreuses peintures des catacombes représentant la Vierge Mère, et dont quelques-unes, au cimetière de Sainte-Priscille, remontent jusqu'au IIe siècle. [1] Les récits des apocryphes, quelle que soit leur valeur historique, montrent du moins la place que Marie tenait dans la pensée populaire; l'indignation soulevée par l'hérésie de Nestorius qui niait la maternité divine, prouve à quelle profondeur cette doctrine était entrée dans le sentiment chrétien.

Les définitions d'Ephèse (431) et de Chalcédoine (451) ne firent qu'amplifier ce mouvement de dévotion; s'il n'est pas absolument certain qu'Ephèse ait déjà possédé, avant le concile, une église sous le vocable de Marie, on sait que, peu après, l'église des Blachermes à Constantinople et, à Rome, l'ancienne basilique libérienne (Sainte-Marie-Majeure) lui furent dédiées; d'autres, en grand nombre, suivirent cet

1. Cf. P. Syxtus, *Notiones archeologiae christianae*, II, 2, pp. 111-132. Rome, 1910.

exemple et la dévotion à Marie, née du dogme lui-même, s'épanouit au cours des siècles, avec l'aide et sous le contrôle de l'autorité ecclésiastique.

**Les superstitions.** La piété des fidèles n'allait pas toujours sans mélange; le milieu était trop pénétré d'un paganisme latent, pour que les chrétiens n'en ressentissent l'influence jusque dans leurs pratiques religieuses. Trop souvent ils restaient fidèles aux vieilles superstitions, portaient des amulettes ou usaient de formules magiques. La croyance aux augures, aux présages était fort répandue, l'observation de certains jours réputés néfastes, le recours aux devins, aux astrologues étaient admis. Certains croyaient que les serments prêtés à la synagogue avaient plus de force; d'autres faisaient des incantations contre leurs ennemis. On avait des talismans pour se protéger contre les maladies, contre les serpents, contre le mauvais œil, contre les sorts; on les portait sur soi, ou en les fixait aux murs des maisons. Des formules baroques produisaient des effets magiques[1]. Saint Jean Chrysostome signale, pour les condamner, quelques pratiques plus courantes. « Faut-il donner un nom à l'enfant qui vient de naître, on ne le désigne plus, à l'exemple de nos pères, par le nom d'un saint. On allume des flambeaux qui reçoivent un nom quelconque et on donne à l'enfant le nom attaché au flambeau qui a brûlé le plus longtemps : c'est pour lui un présage de longue vie » (*In 1 Cor.* XII, 7). Et il ajoute « que dirais-je des bracelets, des clochettes qu'on attache au bras, du fil écarlate et d'autres pratiques insensées, quand il suffirait à l'enfant d'être placé sous la sauvegarde de la Croix. » (*Ibid*) L'orateur fait sans doute allusion à ces médailles d'inspiration chrétienne, sur lesquelles étaient gravées la croix ou l'image de quelque saint, et qui remplaçaient les phylactères ou les amulettes à l'effigie d'Alexandre le Grand, plus particulièrement appréciées.

**La vie privée.** Ces défauts sont de tous les temps, et il serait injuste d'y chercher la preuve d'une décadence particulière à cette époque; les reproches qu'un saint Jean Chrysostome ou un saint Augustin adressaient

1. Voici une formule contre les serpents : La porte d'Aphrodite, phrodite, hrodite, rodite, odite, dite, ite, te, e; ôrôr, phorphôr, Jao Sabaoth Adonaï; je vous attache scorpion... gardez cette maison de toute sorte de mauvais reptile et du mal. Vite, vite. Ici est saint Phocas. Le 13 phamenôth, III^e^ indiction. » G. Bardy, *La vie chrétienne aux* III^e^ *et* IV^e^ *siècles d'après les papyrus*, dans *Revue apologétique*, XLI (1926), p. 711.

à leurs auditeurs étaient l'écho de ceux que Clément d'Alexandrie ou saint Cyprien faisaient aux chrétiens du IIIe siècle. Il est vrai que les conversions en masse provoquées par l'adhésion des empereurs à la foi nouvelle, les longs retards apportés à la réception du baptême, afin de ne pas s'astreindre aux obligations qui en étaient la conséquence, ne favorisaient pas la ferveur dans l'Eglise. Tandis que les ascètes dépassaient la stricte observance des préceptes, que beaucoup de chrétiens lui étaient fidèles, d'autres se contentaient d'un minimum, à peine suffisant pour les distinguer des païens. Chez les uns et chez les autres, mêmes habitudes de vie, même luxe, même assiduité aux spectacles mondains, aux représentations lascives; souvent aussi mêmes vices, mêmes scandales. Les églises n'étaient pas abandonnées, à certains jours de fête, on s'y pressait en foule, mais, suivant le mot de saint Jean Chrysostome, « ce n'était souvent qu'une formalité, une affaire d'habitude » (*In Act. Apost.*, XXIX, 3). Ces assemblées faites pour la prière devenaient presque des rendez-vous profanes ; l'église n'était plus qu'une place publique où l'on se rendait pour paraître, traiter de ses intérêts, s'enquérir des nouvelles; les diacres avaient peine à obtenir le silence, même pendant les lectures saintes. « Autrefois, dit encore le grand orateur, les maisons étaient des églises, maintenant l'église n'est qu'une maison ordinaire, souvent moins bien tenue que les autres » (*In* 1 *Cor.*, XXXVI, 5-6).

Ce laisser-aller devenait pour les païens un objet de scandale et arrêtait les conversions. Plus que tout le reste, l'exemple de la vertu, même quand ils ne se sentaient pas le courage de la pratiquer, les aurait attirés; mais pourquoi changer de religion, quand les mœurs étaient pareilles? Ils se contentaient d'entretenir de bonnes relations mondaines avec les chrétiens. Une large tolérance rapprochait les gens de même classe, quelles que fussent leurs idées religieuses; on se fréquentait, on se rendait de multiples services; à Rome, Symmaque, le défenseur du paganisme expirant, recevait les requêtes des évêques et s'occupait de leurs protégés; saint Jean Chrysostome correspondait amicalement avec Libanius, son ancien maître.

**Influence sociale de l'Église.**

« Vous n'êtes plus le sel de la terre », disait parfois saint Jean Chrysostome à ses auditeurs; et pourtant ce sel, même partiellement affadi, pénétrait la société de son action bienfaisante. Grâce à l'esprit de l'Evangile, le joug antique ne pesait plus aussi lourdement sur la classe servile. La législa-

tion, peu à peu, fit respecter dans l'esclave la dignité humaine et, s'il y avait lieu, le caractère baptismal. Une loi de Constance permettait aux membres du clergé de racheter, même de force, les esclaves prostituées par leurs maîtres; Valentinien commença à rendre moins stricte l'obligation héréditaire de la profession théâtrale, Gratien en libéra complètement les comédiennes converties au christianisme; Théodose défendit d'entretenir, dans les maisons privées, des troupes d'esclaves musiciennes, rendit la liberté à tous les enfants vendus par leurs pères, interdit à des comédiens de vie dissolue la possession d'esclaves chrétiens; Théodose II permit aux esclaves prostituées d'implorer le secours des évêques et des magistrats, en vue d'obtenir leur liberté. Dans la seconde moitié du IV^e^ siècle, une loi portait prohibition de vendre les esclaves ruraux, sans le domaine auquel ils étaient attachés; cette décision, bien que d'ordre économique, puisqu'elle visait à assurer une population aux campagnes trop facilement abandonnées, assurait à l'esclave la stabilité de sa famille et de son foyer.[1]

Les affranchissements se multipliaient. L'Eglise, par ses propres ressources, rachetait les captifs voués à l'esclavage : saint Ambroise, dans ce but, ne craignit pas de briser et de vendre les vases sacrés (*De offic.*, II, 15, 28); elle recueillait les enfants abandonnés, les arrachant ainsi à la mort ou à la servitude; les docteurs chrétiens, en condamnant le luxe, poussaient à restreindre le nombre des esclaves; ils recommandaient leur libération comme une des meilleures œuvres de charité. Ces conseils et ces exemples n'étaient pas perdus: une sainte Mélanie, de son vivant, affranchit en une seule fois huit mille esclaves.

Ces malheureux n'avaient souvent d'autre rôle que de servir aux amusements cruels ou voluptueux de leurs maîtres : les gladiateurs, de condition servile pour la plupart, s'entretuaient dans l'amphithéâtre; les bestiaires luttaient au péril de leur vie contre les fauves; les histrions, mimes, danseuses s'exhibaient en des spectacles que répudiait la pudeur la moins farouche. Les principes chrétiens réagirent et finalement eurent gain de cause dans les lois, puis dans les mœurs. Théodoret raconte à quelle occasion Honorius interdit les jeux de gladiateurs: un moine oriental, Télémaque ou Almachius, venu à Rome dans ce but, s'était jeté entre les combattants afin de les séparer; il trouva la mort dans ce geste courageux, mais son sacrifice mit fin à ce divertissement barbare.(*H. E.* V, 26).

1. P. Allard, *Esclavage*, dans *Dictionnaire apologétique de la foi catholique*, I, c. 1180-1181. Paris, 1911.

En même temps qu'elle poussait à la suppression de l'esclavage, mais avec la prudence que réclamaient les conditions politiques et économiques de l'empire, l'Eglise réhabilitait le travail libre. Parmi ses fidèles, à côté des riches, elle comptait des artisans heureux et fiers de leur métier; plus d'un, sur la dalle fermant son tombeau, faisait graver les outils de sa profession, comme d'autres, plus tard, feront sculpter les armoiries de leur famille. Les nobles convertis, ceux du moins pour qui l'Evangile avec ses préceptes et ses conseils devenait une règle de vie, s'adonnaient au travail des mains, aussi bien qu'à l'étude des Saints Livres: sainte Mélanie filait et tissait la laine grossière dont elle faisait ses vêtements et ceux de son époux. Plus encore que les métiers urbains, les docteurs chrétiens recommandaient le travail de la terre; ils vantaient, en des tableaux parfois trop idyllliques, ses charmes et ses profits pour l'âme autant que pour le corps. D'ailleurs, au IVe siècle, par suite des révolutions politiques et sociales, plus d'un grand propriétaire se retirait dans ses domaines, pour les exploiter, et saint Jean Chrysostome profitait de la circonstance pour les inviter à établir sur leurs terres des lieux de culte; ce serait aider la propagande chrétienne et travailler à l'éducation morale du peuple (*In Act. Apost.*, XVIII, 4-5).

**Charité privée.**

Il n'en restait pas moins que dans la société chrétienne, subsistait la distinction des classes; il y avait des riches et des pauvres, d'immenses fortunes et de douloureuses misères. Saint Jean Chrysostome, parlant à Antioche, assurait que dans cette ville se trouvaient un dixième de grands riches, un dixième de pauvres, le reste étant dans une situation intermédiaire (*In Matt.*, LXVI, 3); ailleurs la proportion des pauvres était peut-être plus forte, mais le problème demeurait le même. Les Pères de l'Eglise ne s'étonnent pas de cette inégalité : « Il y aura toujours des pauvres parmi vous », avait dit le Maître (*Matt.*, XXVI, 11), mais ils voudraient que chaque classe remplît le rôle qui lui a été dévolu par la Providence. « Dieu est-il injuste, demande saint Basile, en nous répartissant avec une telle inégalité les choses nécessaires à la vie? Pourquoi es-tu dans l'abondance et celui-là dans la misère? N'est-ce pas pour que tu reçoives un jour la récompense de ta fidèle administration, tandis qu'il obtiendra la couronne réservée à la patience? » (*Hom.* VI, 7). Le riche, en effet, n'est que l'intendant de Dieu qui a donné la terre en commun à tous les hommes; si quelques-uns possèdent plus, leur devoir strict est d'en faire participer ceux qui sont dans l'indigence. Le pauvre pourtant, s'il a des droits

a aussi des devoirs : quand il a le nécessaire, il ne doit pas envier le bien d'autrui.

L'aumône était donc le grand régulateur de la vie sociale, en même temps qu'une source de profits spirituels. Aussi, tous les Pères la recommandent avec une insistance particulière, en des termes dont l'énergie fait deviner sa nécessité. « J'en connais beaucoup, dit saint Basile, qui jeûnent, prient, gémissent, pratiquent toutes les œuvres de piété qui n'intéressent pas leur bourse, mais qui ne donnent même pas une obole aux malheureux. A quoi bon tous leurs mérites? » (*Hom.* VII, 4). Chacun y est tenu dans la mesure de ses moyens et nul indigent ne doit être exclu de ses libéralités; sans doute, il importe de garder les règles de la prudence et de ne pas favoriser le vice, au détriment des vrais pauvres; mais il ne faut pas aller trop loin dans cet examen et s'ériger en juge, quand il s'agit d'être charitable. L'aumône peut prendre des formes diverses; en dehors des biens matériels, argent, nourriture, vêtements, on l'exerce par les services rendus : un médecin soignera gratuitement les malades, un homme influent couvrira de sa protection les victimes de l'injustice, et tous ajouteront à ces bienfaits l'offrande plus précieuse encore d'une parole venue du cœur et inspirée par la divine charité.

Tels étaient les conseils donnés par les Basile, les Jean Chrysostome, les Ambroise, les Augustin; d'ordinaire ils étaient entendus, au moins par les âmes d'élite qui savaient comprendre la grandeur du rôle qui leur était dévolu par la Providence. Sans prétendre dresser une liste, même très incomplète, de ceux qui se firent les pieux économes de la charité chrétienne, qu'il suffise de citer quelques-uns de ces riches qui allèrent jusqu'au dépouillement total en faveur des indigents: Paulin de Nole et son épouse Thérèse, Mélanie et Pinien, devenus pauvres volontaires après avoir vécu dans l'opulence, Népotien qui, au moment de son ordination, abandonne tous ses biens, Pammachius distribuant aux malheureux le vaste héritage de Pauline, l'épouse trop tôt disparue.

**L'Église et les œuvres charitables.**

La charité privée, malgré la générosité de quelques donateurs, était trop incertaine, trop variable dans ses manifestations, pour suffire à tous les besoins; l'Eglise ne se contenta pas de l'exciter, elle la régularisa en l'organisant. Les évêques n'avaient pas attendu d'y être autorisés par les lois: l'exercice de la bienfaisance ecclésiastique avait accompagné la prédication de l'Evangile, et les premiers auxiliaires des Apôtres furent les diacres, ministres de la charité. Ils conti-

nuèrent de remplir cette tâche, sous la direction et le contrôle de l'épiscopat; les *diaconies* établies dans les grandes cités devinrent les centres d'où rayonnait leur action; toutes les misères étaient sûres d'y trouver accueil et soulagement.

Avec le temps, et grâce au régime de liberté, les œuvres charitables prirent de l'extension. Leurs ressources provenaient des offrandes faites par les fidèles, des collectes prescrites à certains jours, ou extraordinairement aux époques de crise, enfin des produits des biens-fonds appartenant aux églises. La majeure partie de ces revenus était réservée aux pauvres « qui en sont, dit saint Augustin, les véritables propriétaires ». (*Ep.* 50) Vieillards, infirmes, veuves, orphelins, malades, miséreux de toute espèce recevaient les secours dont ils avaient besoin; une liste (*matricule*), avec leurs noms, indiquait la part qui devait leur être faite. Près de la maison épiscopale, ou dans chaque diaconie, des bâtiments étaient aménagés pour les œuvres de charité: magasins contenant les provisions et les vêtements, salles destinées aux repas en commun ou au soin des malades. Sous la surveillance des diacres et des sous-diacres, tout un personnel de diaconesses, de veuves, de pieuses femmes, de serviteurs bénévoles, donnaient leurs soins aux membres souffrants du Christ. Les infirmes, les pauvres honteux étaient visités à domicile et recevaient les secours que nécessitait leur état. Les païens eux-mêmes, comme en témoigne Julien l'Apostat (*Ep.* 84), n'étaient pas exclus de ces largesses.

Ces services prenaient parfois de vastes proportions: telle la cité des œuvres charitables, la Basiliade, fondée par Basile aux portes de Césarée.[1] La plupart des villes importantes avaient des hospices pour les vieillards, des hôpitaux pour les malades, des orphelinats pour les enfants abandonnés. Alexandrie possédait une sorte de confrérie, dite des *Parabolans*, dont les membres se vouaient au soin des malades; ils jouissaient des privilèges des clercs; aussi Théodose II limita leur nombre à cinq cents. On les vit parfois, dans des moments de trouble, sortir de leur rôle charitable et se livrer à des actes de violence qui leur firent mauvaise réputation. Vers le même temps, à Constantinople, la corporation des *doyens* s'occupait de l'ensevelissement des pauvres.

1. Voir plus haut, p. 390.

**L'hospitalité. Les voyages.**

Les églises ne limitaient pas ces bons offices aux seuls membres de la communauté; elles pratiquaient largement l'hospitalité envers tous les fidèles de passage, pourvu qu'ils fussent recommandés par leurs propres pasteurs. Car on voyageait beaucoup; motifs de dévotion, d'amitié, d'étude, d'affaires, de simple curiosité poussaient sur les routes de terre ou de mer des gens de toute condition. Les fatigues, les dangers ne rebutaient pas; malgré la lenteur des transports, à peine se préoccupait-on des distances; on allait couramment d'Italie, de Gaule, d'Espagne, de Bretagne en Palestine, pour visiter les Lieux Saints; l'Egypte et ses instituts de cénobites attiraient des visiteurs de tous pays. Certains moines menaient une vie errante et formaient la classe assez mal famée de ces *gyrovagues*, dont les conciles s'inquiétèrent à maintes reprises, sans parvenir à arrêter leur vagabondage.

De tout temps, l'exercice de l'hospitalité avait été recommandé aux chrétiens; les laïques, aussi bien que le clergé, la pratiquaient dans la mesure de leurs moyens. Au IV^e^ siècle, elle s'organisa, comme toutes les autres œuvres de miséricorde; les monastères, les églises, les simples particuliers bâtirent et dotèrent des hôtelleries. Elles étaient installées non seulement dans les villes, mais sur les routes les plus fréquentées et dans les ports. Le voyageur, dès qu'il avait communiqué les lettres qui témoignaient de ses sentiments catholiques et le recommandaient à ses coreligionnaires [1], était reçu comme un frère; on pourvoyait à tous ses besoins; il recevait gratuitement le gîte, la nourriture, des vêtements, de l'argent même; s'il était malade, on le soignait, et, quand il partait, on lui facilitait la continuation de son voyage.

Ces rapports empreints d'une cordiale charité entre des hommes étrangers les uns aux autres, mais qui tous se réclamaient d'un même Dieu, témoignaient, à leur façon, de la catholicité de l'Eglise; par-dessus les frontières des pays et des races, ils se retrouvaient unis dans une croyance commune au Christ Jésus, dans une soumission pareille à ses enseignements et à ses préceptes.

1. Ces lettres étaient appelées *litterae communicatoriae* ou *formatae*. En voici un spécimen du IV^e^ siècle retrouvé sur un papyrus : « Le prêtre Léon salue vivement ses collègues du lieu, prêtres et diacres, frères aimés dans le Seigneur Dieu. Ammonius, notre frère qui est arrivé chez vous, recevez-le en paix. Moi et ceux qui sont avec moi, nous vous saluons dans le Seigneur, vous et ceux qui sont avec vous, par sa bouche. Portez-vous bien, c'est mon vœu dans le Seigneur. Ainsi soit-il. » G. BARDY, *La vie chrétienne aux III^e^ et IV^e^ siècles d'après les papyrus*, dans *Revue apologétique*, XLI (1926), p. 649.

## BIBLIOGRAPHIE


*L. Duchesne, *Les origines du culte chrétien.* Paris, 1908.

*P. Batiffol, *Le Siège apostolique* (359-451). Paris, 1924.

*Fr. Gilmann, *Das Institut der Chorbischœfe im Orient.* Munich, 1903.

Th. Gottlob. *Der abendlaendische Chorepiskopat.* Bonn, 1928.

*J.-P. Kirsch, *Die roemischen Titelkirchen im Altertum.* Paderborn, 1918.

*P. Allard, *Le clergé chrétien au milieu du IVe siècle,* dans *Revue des questions historiques,* t. LVIII (1895), pp. 5-40.

*A. Fortescue, *La Messe. Etude sur la liturgie romaine,* trad. A. Boudinhon. Paris, s. d. [1921].

*P. Batiffol, *Leçons sur la Messe.* Paris, 1920.

*Dom F. Cabrol, *Etude sur la Peregrinatio Silviae. Les églises de Jérusalem, la discipline et la liturgie au IVe siècle.* Paris, 1895.

*P. Batiffol, *Histoire du Bréviaire romain.* Paris, 1911.

*Dom S. Baeumer, *Histoire du Bréviaire,* trad. Dom Biron. Paris, 1905.

*J. Pargoire, *Prime et Complies,* dans *Revue d'histoire et de littérature religieuses,* III (1898), pp. 281-288, 456-467.

*P. Wagner, *Origine et développement du chant liturgique jusqu'à la fin du moyen âge;* trad. Bour. Tournai, 1904.

*J.-P. Kirsch, *Die christlichen Cultusgebaeude in der vorkonstantinischer Zeit,* dans *Festschrift zum elfhundertjaehrigen Jubilaeum des deutschen Campo Santo in Rom.* Fribourg en Brisgau, 1897.

*Dom H. Leclercq, *Manuel d'archéologie chrétienne.* Paris, 1907.

*P. Batiffol, *Etudes de liturgie et d'archéologie chrétiennes.* Paris 1919.

*H. Kellner, *L'année ecclésiastique et les fêtes des saints dans leur évolution historique,* trad. J. Bund. Paris, s. d. 1910.

*J. Bonnacorsi, *Noël. Notes d'exégèse et d'histoire.* Paris, 1903.

*H. Delehaye, *Les origines du culte des martyrs.* Bruxelles, 1912.

*H. Delehaye, *Sanctus. Essai sur le culte des saints dans l'antiquité.* Bruxelles, 1927.

P. Monceaux, *La vraie Légende dorée. Relations de martyre traduites avec introduction et notices.* Paris, 1928.
*E. Neubert, *Marie dans l'église anténicéenne.* Paris, 1908.
A. Puech, *Saint Jean Chrysostome et les mœurs de son temps.* Paris, 1891.
*P. Allard, *Les esclaves chrétiens.* Paris, 1914.
*R. Ratzinger, *Geschichte der kirchlichen Armenpflege.* Fribourg en Brisgau, 1884.
*L. Lallemand, *Histoire de la charité.* T. II. Paris, 1903.
*D. Gorce, *Les voyages, l'hospitalité et le port des lettres dans le monde chrétien des* IV^e^ *et* V^e^ *siècles.* Paris, 1925.

## CHAPITRE XLVI

## LA THÉOLOGIE

**Le donné révélé.**

« Je suis la vérité » (*Jean*, XIV, 16), « je suis la lumière du monde (*Jean*, VIII, 12) disait Notre Seigneur; Verbe de Dieu, il est en effet la Vérité substantielle, Verbe fait chair, il a illuminé l'humanité tout entière par sa doctrine. Sans doute, « Dieu jadis avait déjà parlé à diverses reprises et sous diverses formes par les prophètes » (*Hebr.*, I, 1), mais le Christ Jésus a été le révélateur suprême des mystères divins. Il n'a pas renié les communications antérieures, il n'a rejeté ni la Loi, ni les Prophètes, il les a complétés, car il n'était pas venu « abroger, mais parfaire » (*Matt.*, V, 17).

Ce trésor de vérité, la Bonne Nouvelle, l'Evangile, il l'a confié à ses disciples, à ceux-là surtout qui devaient être les continuateurs de son œuvre, les gardiens de sa doctrine, les Apôtres. « Vous serez, leur avait-il dit, mes *témoins*, à Jérusalem et dans toute la Judée, en Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre » (*Act.*, I, 8). Et ils ont transmis le message divin aux Juifs d'abord, aux païens ensuite, à toutes les nations. Partout ils ont enseigné et cet enseignement, soit qu'il fût fixé dans les écrits du Nouveau Testament, soit qu'il fût communiqué oralement, n'était rien d'autre que l'Evangile du Maître proposé à la croyance de tous ceux qui étaient appelés au salut.

Si les Apôtres et les Evangélistes concordent tous dans une commune doctrine venue du Christ et sévèrement défendue contre toute infiltration étrangère, chacun d'eux cependant la propose à sa manière, en vue d'un but défini, en fonction d'erreurs à écarter. Saint Matthieu par exemple, veut montrer aux Juifs qu'en condamnant Jésus, ils ont rejeté le Messie promis; « la doctrine est exposée chez Jacques en fonction

de la Sagesse hébraïque, dans l'Epître aux Hébreux en rapport avec les méthodes alexandrines; par Paul, dans son discours à l'Aréopage et de nombreux passages de ses lettres, puis par Jean, d'après les besoins les plus élevés des païens ».[1] Il y a là déjà une théologie, c'est-à-dire une élaboration humaine des pensers divins, un exposé du donné révélé adapté aux nécessités présentes, une réfutation des erreurs qui le compromettent; et ainsi la théologie est aussi ancienne que l'Eglise. Mais dans le Nouveau Testament, elle garde un caractère qui lui est propre: l'écrivain peut emprunter aux philosophies en vogue un vocabulaire qu'il nourrit de concepts nouveaux, tenir compte des contingences locales, ou s'exprimer en de grandioses synthèses (*Ephésiens*) qui dénoncent et l'insondable profondeur du mystère et la puissance de son génie, toujours il parle, non seulement avec autorité, mais d'autorité; il affirme, il décide, plus qu'il ne raisonne; sa théologie fait corps avec la révélation et ne se distingue pas d'elle, parce qu'il est le témoin autorisé du Christ et le gardien infaillible de sa doctrine.

C'est ce rôle qu'ont tenu, après les Apôtres, leurs successeurs dans la hiérarchie; avec l'assistance de l'Esprit-Saint, qui lui a été promise et accordée, l'Eglise enseignante, qu'elle s'exprime par la voix des conciles ou par la bouche du successeur de Pierre, se contente de définir le vrai et d'écarter l'erreur; elle n'argumente pas, elle détermine et propose le donné révélé, sans lui rien ajouter.

**Premiers essais de théologie rationnelle.**

Durant la période qui suivit immédiatement la mort des Apôtres, la grande masse des fidèles n'avait pas de préoccupations théologiques; recrutée en grande partie dans les classes pauvres, sans formation intellectuelle, elle se contentait d'admettre par la foi le contenu de la catéchèse évangélique; c'était affaire aux chefs des églises de défendre le dogme par des décisions opportunes, contre les falsifications hérétiques. Vers le milieu du IIe siècle, il en alla autrement; des lettrés, des philosophes furent gagnés au Christ. Dans l'Eglise, ils conservèrent leurs habitudes d'esprit et, par goût autant que par prosélytisme, exposèrent et défendirent leurs convictions nouvelles. Ils pensaient, non sans raison, que d'autres étaient encore aux prises avec les difficultés qu'ils avaient pu surmonter, cherchaient ce qu'ils avaient trouvé; par expérience personnelle, ils connaissaient leurs besoins et

1. E.-B. Allo, *Apologétique du Nouveau Testament*, dans *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, XVI (1927), pp. 136-137.

tentèrent de les satisfaire. Tel un saint Justin et d'autres apologistes ses contemporains.

Cet essai, inspiré par un zèle fort louable, ne fut pas toujours heureux. Si la foi des apologistes était pure et conforme aux données traditionnelles, leur spéculation était parfois aventureuse et même inexacte. A vouloir rendre les dogmes chrétiens par des formules empruntées de façon trop matérielle aux systèmes philosophiques qui leur étaient familiers, ils risquaient, par exemple, de fausser la notion de Dieu, en l'établissant dans une transcendance incompatible avec le gouvernement qu'il exerce sur le monde, ou de ruiner la Trinité, en attribuant au Logos, dans la création, un rôle ministériel jugé indigne du Père. L'apologétique avait fait tort à la théologie; à force d'accuser les ressemblances du christianisme avec la philosophie antique, les différences essentielles disparaissaient trop. Ce n'est pas à dire que Justin et ses pareils aient professé l'hérésie; même quand leur théologie était malhabile, leur foi demeurait intègre; mais, en les invoquant comme témoins de la tradition, on devra recourir aux textes où ils expriment leur croyance, plutôt qu'aux explications intellectuelles trop imparfaites qu'ils en donnent.

**Les perversions du dogme. Le gnosticisme.**

Vers le même temps, apparurent dans l'Eglise des systèmes qui visaient à fournir de Dieu et de son œuvre une connaissance supérieure; on les désigna sous le nom générique de *gnose,* qu'ils réclamaient. Le but était double: dévoiler à ceux qui en étaient dignes les mystères suprêmes de la divinité et leur fournir les moyens de s'unir à elle. Ce qui, avant tout, caractérisait la gnose, c'était sa prétention à compléter la révélation, que l'Eglise jugeait close; ni l'Ecriture, ni l'enseignement ecclésiastique n'en possédaient tout le contenu; par des voies mystérieuses, des initiés s'étaient transmis les secrets confiés à quelque apôtre ou à des disciples privilégiés et leurs héritiers en faisaient part au monde. De fait, les systèmes gnostiques d'un Basilide, d'un Valentin, contenaient des théories parfaitement étrangères à l'enseignement traditionnel, souvent même en opposition avec lui. Qu'étaient-ils? Rien d'autre que le produit d'un syncrétisme religieux, empruntant ses éléments aux diverses philosophies, aux cosmogonies orientales, aussi bien qu'aux livres juifs et chrétiens. L'inspiration demeurait païenne, même quand ces systèmes traitaient des dogmes catholiques, ou commentaient, à leur manière, les Saintes Ecritures; par des voies détour-

nées, ils renouvelaient le polythéisme, en établissant au-dessous du Dieu suprême des séries d'éons.

Cet appel à une révélation ésotérique n'était qu'un leurre à quoi pouvaient se prendre les âmes en quête de doctrines mystérieuses et réservées aux initiés; en réalité une spéculation effrénée, sans guide, sans contrôle, où l'imagination et la sensibilité avaient autant de part que la raison, échafaudait des théories grandioses en apparence, mais que le disparate des matériaux rendait caduques. Telle quelle, la gnose n'en restait pas moins séduisante : elle gagnait les vaniteux par son caractère aristocratique, les intellectuels par ses constructions d'aspect métaphysique, les rêveurs par ses mythes, les demi-savants par les solutions simplistes qu'elle fournissait à quelques grands problèmes, comme la coexistence du bien et du mal; tous, à quelque religion qu'ils appartinssent, y retrouvaient des parcelles de leurs idées antérieures. Son mérite, s'il faut lui en reconnaître un, n'est pas d'avoir construit une théologie, qui s'est montrée ruineuse dans ses procédés et déplorable dans ses conséquences, mais d'avoir jeté dans l'Eglise un ferment de vie intellectuelle et provoqué des répliques qui devaient créer la vraie théologie.

**La théologie positive. Saint Irénée.**

Une pareille effervescence, qui compromettait à la fois le dogme et la morale, devait susciter une réaction. L'autorité ecclésiastique proscrivit ces attentats au dépôt traditionnel de la foi, dont elle avait la garde: l'évêque de Rome exclut de la communauté des fidèles Valentin aussi bien que Marcion. En dehors de ces condamnations sommaires, des ouvrages polémiques s'attaquèrent au principe même de ces systèmes hétérodoxes. Le meilleur et le plus efficace fut celui de saint Irénée. Le rôle de l'évêque de Lyon, dans la théologie catholique, est de premier ordre; son traité *Contre les Hérésies* a fondé l'argument de tradition et, par conséquent, ce qu'on peut appeler dès ce moment la théologie positive.

En face des spéculations morbides du gnosticisme, il ramena la science et la philosophie dans de justes limites. « Il est préférable, écrivait-il, et plus utile d'être simple et peu instruit, mais proche de Dieu par la charité, que de se réputer savant, habile, et de blasphémer son Dieu en fabriquant un autre Dieu le Père. C'est pourquoi saint Paul s'écrie: La science enfle, tandis que la charité édifie. Non pas qu'il blâmât la vraie science, autrement il se serait condamné le premier; mais sachant que certains, enorgueillis par leur science, perdent l'amour de Dieu et se croient parfaits en introduisant

un Dieu imparfait, pour abattre leur savoir arrogant, il dit: La science enfle, tandis que la charité édifie... Il vaut donc mieux être tout à fait ignorant et ne savoir rien d'autre que Jésus, Fils de Dieu, qui a été crucifié pour nous, plutôt que de se laisser entraîner dans l'impiété par les subtilités et les minuties des questions. » (*Adv. Haer.*, II, 26).

Irénée ne s'en tint pas à cette attitude négative; pour ruiner ces étranges théories, issues de prétendues révélations, il présenta un moyen facile et sûr de discerner la vraie doctrine de ses contrefaçons. Puisque tous se réclament du Christ, il s'agit de savoir où se trouve son enseignement authentique. Ni dans les Ecritures, ni dans la tradition des églises, disent les gnostiques. Laissons les Ecritures, répond saint Irénée, mais recourons à la tradition qui est votre argument favori. La vôtre seule est bonne, dites-vous; mais les églises en ont une, reçue des Apôtres et transmise sans interruption par leurs successeurs jusqu'à nous; elle ne contient rien de pareil à votre doctrine. Si les Apôtres avaient eu des enseignements mystérieux qu'ils communiquaient en secret à des initiés, ainsi que vous le prétendez, comment se fait-il qu'ils ne les ont pas livrés de préférence à ceux à qui ils confiaient leurs églises et qui devaient continuer leur œuvre doctrinale? Cela prouve qu'en réalité « il convient de chercher en chaque église la tradition des Apôtres, la vérité manifestée dans le monde entier, du moins pour ceux qui veulent voir; il faut énumérer ceux qui ont été institués évêques par les Apôtres, ainsi que leurs successeurs jusqu'à nous... Mais comme il serait trop long de citer les successions de toutes les églises, qu'il suffise de recourir à la plus grande, à la plus ancienne, connue de tous, celle de Rome, fondée et organisée par les deux glorieux apôtres Pierre et Paul, et d'indiquer la tradition qu'elle a reçue des Apôtres, la foi qu'elle a annoncée aux hommes et qui est parvenue jusqu'à nous par la succession des évêques... Car, en raison de sa prééminence particulière, toute église, — c'est-à-dire tout fidèle de tout pays, — doit s'accorder avec elle, en quelque pays qu'elle soit, quand cette église a conservé la tradition venue des Apôtres » (*Advers. Haeres.*, III, 2-3)[1].

En résumé, d'après saint Irénée, le suprême argument pour établir l'authenticité de la doctrine chrétienne, c'est la tradition, et celle-ci se trouve exprimée, non dans des opinions quelconques venues du passé, fût-ce par des hommes savants

1. Saint Irénée fait également une place à la théologie rationnelle, cf. *Adv. Haer.*, I, 10, 2; mais ici, dans un exposé schématique, on insiste de préférence sur ce qu'il a de plus original, l'argument de tradition.

et vénérables, mais dans les affirmations de l'Eglise enseignante, se rattachant par ses origines aux Apôtres, et par eux au Christ. Si la théologie positive consiste à justifier la doctrine catholique actuelle en la confrontant avec l'enseignement officiel donné ou reçu, au cours des siècles, par les églises et spécialement par l'église de Rome, c'est le grand honneur d'Irénée de l'avoir fondée en lui donnant sa méthode et son principal argument [1].

**Théologie spéculative.** La théologie spéculative, dont les apologistes n'avaient fourni que de médiocres essais, allait bientôt s'affirmer plus nettement avec l'école d'Alexandrie. Irénée avait combattu la gnose au nom de la tradition, Clément et Origène essayèrent de la remplacer par des théories de meilleur aloi. Une différence essentielle séparait les deux systèmes: les chefs du Didascalée entendaient rester sur le terrain de la foi, délimité par l'autorité ecclésiastique, au lieu que les gnostiques avaient compromis le donné révélé par des apports étrangers.

Clément, à diverses reprises, a exposé nettement sa méthode. « La doctrine du Sauveur, dit-il, est parfaite par elle-même, rien ne peut y être ajouté parce que rien n'y manque, puisqu'elle est la puissance et la sagesse de Dieu. » (*Strom.*, I, 20). Encore faut-il l'interpréter, non d'après son sens personnel, cause d'erreur, mais selon la règle de la tradition ecclésiastique, car « quiconque s'élève contre elle cesse d'être fidèle à Dieu et sombre dans les opinions des hérésies humaines ». (VII, 16). La foi est donc le « fondement » solide sur lequel il faut bâtir. Mais elle n'exclut pas la recherche, au contraire, « la foi ne doit pas rester inactive et solitaire, il lui faut se manifester par la recherche » (V, 1) ; avec discrétion cependant, car il est des vérités évidentes qu'on ne doit pas mettre en question (V, 1). Cette pénétration plus profonde de l'objet de foi, jointe à la vertu, fait le gnostique. « Dans cette connaissance on ne peut négliger la philosophie; elle est aussi un don de Dieu, le moyen donné aux Grecs pour s'élever à la philosophie selon le Christ. » (VI, 17). « En s'unissant à la foi, elle ne rend pas la vérité plus puissante, mais, comme elle ôte toute force aux raisonnements des sophistes et déjoue les embûches et les ruses de l'erreur, on l'a appelée à juste titre le « fossé », la « haie » qui protègent la vigne » (I, 20). Bien plus, elle attire les savants à la vérité

1. Tertullien, lui aussi, dans son *De Praescriptione*, a recours à l'argument de tradition, mais il lui a donné une forme juridique et, tel quel, il n'a pas la portée ni la valeur de celui que présente saint Irénée.

totale par les moyens qui leur sont familiers et tout en restant « servante » de la foi, elle aide à comprendre tout son contenu (I, 5). N'est-ce pas là le programme de la théologie spéculative?

Clément appliqua la méthode qu'il proposait sans s'astreindre à un ordre déterminé dans les questions. Origène, lui, voulut rassembler en une synthèse organisée les principales vérités de la foi et en fournir une explication rationnelle. C'est l'objet de son traité *Des Principes*, qu'on pourrait appeler la première Somme théologique. Voici comment il expose son dessein : « Il faut savoir que les saints Apôtres, en prêchant la foi du Christ, sur certains points ont livré clairement, même aux plus négligents vis-à-vis de la science divine, tout ce qu'il était nécessaire de croire, laissant à chercher la raison de leurs assertions aux hommes qui mériteraient les dons supérieurs de l'Esprit, et auraient reçu particulièrement la grâce de l'expression, de la sagesse et de la science; pour d'autres vérités, ils ont affirmé leur existence, sans dire comment et d'où elles sont venues, sans doute afin que les plus doctes et les plus appliqués à l'étude parmi leurs successeurs aient l'occasion de montrer les fruits de leur génie, et de préparer ainsi ceux qui s'en montreraient dignes et capables à recevoir la sagesse ». Et Origène énumère ensuite les questions à examiner: Dieu, le Christ et l'Esprit-Saint; l'homme, dans sa nature et ses facultés; les anges et les démons; le monde, les Ecritures révélées. Il entend de ces objets former un corps de doctrine et fournir sur eux des explications, en s'inspirant « soit de l'Ecriture, soit des conséquences qu'on en peut tirer ». Néanmoins, remarque-t-il, « il faut sauvegarder la prédication ecclésiastique, transmise par la succession apostolique et persévérant jusqu'à cette époque dans les églises; seule doit être admise la vérité qui ne se sépare pas de la tradition ecclésiastique et apostolique » (*De princ.*, I., 2-10).

Chez Clément et chez Origène, le programme était excellent, la réalisation ne répondit pas toujours à ces belles promesses; l'abus de l'allégorie, l'utilisation imprudente d'idées philosophiques empruntées au milieu alexandrin compromirent une œuvre d'inspiration chrétienne dans son fond, et furent cause, dans le détail, d'erreurs que l'Eglise dut condamner.

**Les grands problèmes.**

L'objet premier de la prédication apostolique était Notre Seigneur Jésus-Christ, Messie, Fils de Dieu, vrai Dieu et vrai homme. Cette doctrine essentielle soulevait un double problème: comment, d'une part, sauvegarder l'unité divine, quand on affirmait la divinité de Jésus-Christ ; comment, d'autre part, expliquer que le même Christ fût à la fois Dieu et homme? La question était particulièrement ardue pour des esprits juifs, plus habitués à insister sur le monothéisme que sur la Trinité, et qui, de plus, à cette époque, avaient un penchant marqué à exagérer la transcendance divine et à faire de Iahveh le Dieu isolé et innommable. Pareillement, le polythéisme païen, et bientôt les généalogies divines du gnosticisme, obligeaient l'Eglise à sauvegarder la vraie notion de l'unité en Dieu. Dans la réalité concrète, ce fut donc la christologie qui posa le problème trinitaire

Les premières solutions hérétiques étaient fort simplistes; elles supprimaient une des données : dans le Christ, les uns enlevaient l'humanité qui n'aurait été qu'une pure apparence (Docètes), les autres écartaient la divinité, Jésus n'étant qu'un homme ordinaire (Ebionites). Ces erreurs étaient d'inspiration judaïque; un peu plus tard, elles furent renouvelées, sous l'influence d'autres principes, mais avec des résultats semblables. Théodote et après lui Artémon, pour éviter le dithéisme qu'une étroite dialectique les aurait obligés d'admettre, professaient que Jésus était un pur homme, quoique né miraculeusement d'une vierge; lors de son baptême, il avait reçu le Christ sous la forme d'une colombe et, grâce à lui, avait pu accomplir sa mission. Par contre, Praxéas, Noët, puis Sabellius, afin de sauvegarder l'unité divine, tout en maintenant la divinité du Christ, identifiaient celui-ci avec le Père, qui serait né, aurait souffert et serait mort; d'où le nom de *patripassiens* qu'on leur donnait. On les appela encore *modalistes* parce que, pour eux, Père et Fils n'étaient que les aspects divers, les modalités d'une unique personne, Dieu. C'était la ruine du dogme trinitaire.

Par réaction, Hippolyte, reprenant la théorie du Logos, esquissée chez les apologistes, accentua la distinction des personnes, mais n'évita pas l'écueil du subordinatianisme. D'après lui, le Verbe engendré par le Père n'avait sa filiation complète qu'avec l'Incarnation; en outre, elle résultait d'une volonté absolument libre, comparable à celle qui décida la création de l'homme; enfin, si on appelait le Verbe Dieu, il était néanmoins souvent considéré comme instrument de Dieu.

Paul de Samosate, au milieu du IIIe siècle, sans avoir subi directement l'influence d'Artémon, reprit sa doctrine, et plaida comme lui la cause du monarchisme. Il enlevait au Verbe le caractère personnel, pour n'en faire que la Sagesse immanente du Père; en conséquence il refusait à Jésus la divinité et ne lui accordait qu'un influx particulier de cette Sagesse; par elle il put acquérir des mérites exceptionnels qui lui valurent les honneurs divins.

On a souvent rattaché l'arianisme à Paul de Samosate, par l'intermédiaire de Lucien d'Antioche; cette filiation est douteuse, car les doctrines diffèrent. Paul de Samosate était monarchien, Lucien et Arius subordinatiens; le premier refusait la personnalité au Verbe, les seconds la lui accordaient, mais inférieure à celle du Père; tous s'accordaient pour dénier la divinité au Christ Jésus. L'arianisme ruinait donc les mystères fondamentaux du christianisme, la Trinité, l'Incarnation et la Rédemption; en dépouillant le Christ et son œuvre de l'élément divin, il réduisait l'Eglise à n'être qu'une secte philosophique quelconque : de là, le sentiment de révolte qu'il provoqua chez tous ceux qui avaient gardé le vrai sens chrétien.

Jusqu'au IVe siècle, la question trinitaire avait été au premier plan; même les erreurs nées d'une préoccupation christologique, du fait qu'elles considéraient avant tout le côté divin en Jésus, revenaient sur ce terrain; à peine avait-on abordé le problème de l'union des deux natures dans le Christ. Lorsque la controverse trinitaire s'atténua avec la défaite de l'arianisme, et que les données traditionnelles sur la divinité du Verbe incarné furent solidement assurées par la foi populaire, autant que par les disputes des théologiens, les esprits se préoccupèrent davantage des rapports du Verbe avec l'humanité qu'il s'était associée.

Là encore les opinions furent divergentes, car on se heurtait à un double écueil : s'en tenir à une simple juxtaposition des natures, ou les unir au point de les confondre. L'école d'Antioche, avec Diodore de Tarse, représentait la première tendance; Apollinaire de Laodicée, plus proche des alexandrins, appuya en sens contraire. Afin de sauvegarder l'unité du Christ, il ne lui accorda qu'une nature humaine incomplète, le Verbe remplaçant la partie intellectuelle de l'âme. Cette erreur fut écartée, mais l'esprit qui l'avait inspiré persévéra et se fit jour dans le monophysisme, comme les idées de Diodore aboutirent au nestorianisme, qui se contentait d'une union morale entre les deux natures.

Dans toutes ces controverses, la théologie du Saint-Esprit avait été quelque peu négligée, ce qui souligne encore la pré-

dominance du point de vue christologique, même dans les questions de la Trinité. Mais quand les Macédoniens ou *pneumatomaques* lui dénièrent expressément la divinité, comme les ariens l'avaient fait pour le Verbe, on s'appliqua davantage à exposer et à développer la doctrine concernant la troisième personne de la Trinité. Et ainsi, vers le milieu du v[e] siècle, après les définitions de Nicée, d'Ephèse et de Chalcédoine; après les travaux des grands docteurs, Athanase, Hilaire, Basile et les deux Grégoire, Augustin et Cyrille d'Alexandrie, les dogmes fondamentaux de notre foi, non seulement étaient maintenus par l'Eglise, au nom de la tradition apostolique, mais se présentaient aux intelligences entourés d'une nouvelle lumière.

**Les formules dogmatiques.** Parmi les causes qui entravèrent le développement normal du dogme et mirent aux prises les théologiens, on ne peut manquer de signaler la difficulté de trouver des formules qui exprimeraient correctement la vraie doctrine. Tant que la foi demeurait à l'écart de toute spéculation, qu'elle donnait aux expressions traditionnelles un sens conforme à l'enseignement de la hiérarchie, le besoin de nouvelles précisions ne se faisait pas sentir, et des termes qui aujourd'hui nous paraissent incorrects, exprimaient alors une croyance sincèrement orthodoxe. Mais quand, sous la terminologie ancienne ou sous des mots récemment introduits, se glissèrent des opinions erronées, il devint urgent de déterminer quelles formules rendraient exactement l'objet de foi et excluraient à l'avance toute fausse interprétation. Le choix du terme propre pour traduire clairement une pensée est toujours laborieux, il le devient davantage quand il s'agit d'exprimer des réalités divines qui n'ont pas de commune mesure dans l'ordre humain : tels les mystères de la Trinité et de l'Incarnation.

Les Livres Saints, à leur sujet, avaient employé des formules concrètes qui, dans l'ensemble de la prédication apostolique, prenaient un sens suffisamment net, pour qu'il n'y eût aucun doute sur leur portée; d'ailleurs l'autorité ecclésiastique prenait soin de les expliquer aux fidèles qui en vivaient, plus qu'ils n'en discutaient. Lorsque les hérétiques les entendirent dans un sens opposé à la tradition, les théologiens recoururent à des termes plus techniques, plus abstraits, comme *essence, substance, nature, personne, hypostase.* Il se passa du temps avant que leur emploi fut universellement admis et leur signification déterminée de façon uniforme.

Les Latins arrivèrent assez vite à fixer la terminologie :

« un seul Dieu, une seule *substance*, en trois *personnes* », dit déjà Tertullien (*Advers. Prax.*, 12); Novatien ne fit que le répéter et Hippolyte, qui écrivait en grec, au lieu de *persona* se servait de l'équivalent πρόσωπον. En Orient, on n'aboutit que bien plus tard; les ariens furent en grande partie responsables de ces hésitations. Avant eux, les termes οὐσία et ὑποστάσις désignaient assez communément l'essence divine et les personnes, bien qu'un certain flottement se produisît au sujet de la seconde expression. Les ariens, qui professaient le subordinatianisme, accusaient volontiers les orthodoxes d'être sabelliens; le terme ὁμοούσιος adopté à Nicée n'avait-il pas été employé dans un sens monarchien par Paul de Samosats? Quant aux mots *persona*, πρόσωπον, utilisés par les Occidentaux, ne risquaient-ils pas de désigner les modalités, les « personnages » joués par un Dieu unique, au sens de Sabellius? C'est pourquoi certains catholiques d'Orient les tenaient pour suspects. De leur côté, les Latins se défiaient du terme ὑποστάσις qui correspondait étymologiquement à *substantia*. Assaillis par ces difficultés, les orthodoxes les plus marquants, un Athanase, un Hilaire, en arrivaient dans l'intérêt de l'union, à concéder que pour juger de la foi, il fallait moins s'attacher aux mots qu'aux réalités exprimées; sans abandonner l'ὁμοούσιος, ils admettaient comme catholique l'ὁμοιούσιος pourvu qu'on ajoutât « quant à la substance » ou « en tout ».

Saint Basile, avec le sens pratique qui le caractérisait, travailla à préciser la terminologie et s'arrêta, en ce qui concernait la Trinité, aux mots οὐσία et ὑποστάσις, une seule *ousie*, trois *hypostases* en Dieu; les explications qu'il donnait ne laissaient aucun doute sur l'orthodoxie de cette formule. Rome, au temps de Damase, hésita pourtant à l'admettre; il fallut encore quelques années pour qu'on reconnût, de part et d'autre, l'équivalence entre *persona* et ὑποστάσις.

De pareilles difficultés surgirent à propos des questions christologiques discutées au Ve siècle. Le terme φύσις (nature) n'était pas pris dans le même sens par les Antiochiens et les Alexandrins. Ceux-ci lui faisant signifier « persone indépendante », au même titre qu'*hypostase* et *prosôpon*, ne reconnaissaient dans le Christ qu'une seule φύσις, tandis que les Antiochiens le prenant au sens de « nature complète », soutenaient qu'il y en avait deux. Dans cette affaire, ce fut encore la terminologie romaine qui s'imposa à Chalcédoine: deux natures (φύσεις) en une seule personne et hypostase (ἕν πρόσωπον, μία ὑποστάσις), celle du Verbe. Des Orientaux continuèrent à la rejeter; ce fut leur perte, car, malgré une pensée orthodoxe

à l'origine, ils tombèrent dans des équivoques monophysites qui le condamnaient.

**La philosophie au service du dogme.**

Ce travail sur les formules avait provoqué le recours à la philosophie qui en donnait le sens. Elle intervint de plus en plus dans l'exposé du dogme, et c'était presque une nécessité, car, après le gnosticisme, l'arianisme faisait figure d'hérésie savante. Il était sorti des écoles, ses premiers adeptes furent les disciples du célèbre maître Lucien d'Antioche; à sa base, on trouvait une idée philosophique, l'absolue transcendance de Dieu; il eut des propagandistes rompus aux exercices de la dialectique, un Aétius, un Eunomius; enfin, tout le système, malgré un revêtement scripturaire, n'était qu'une construction rationnelle et rationaliste. En face de l'hérésie, Athanase se fit le défenseur de la tradition; sans négliger ce point de vue, les Cappadociens, Grégoire de Nysse surtout, accordèrent une plus large place à la spéculation philosophique. Ils furent, après Origène, dont ils se réclamaient d'ailleurs, tout en évitant ses erreurs, les vrais fondateurs de la théologie rationnelle chez les Grecs.

Saint Augustin, peu après, accomplissait le même travail chez les Latins, mais en dépassant encore les docteurs orientaux. Son nom est inséparable de celui de la théologie; ses écrits ont fourni pendant des siècles un aliment à la pensée chrétienne et souvent guidé les recherches de ceux qui venaient après lui.

Ces grands génies, ceux d'Orient comme ceux d'Occident, se sont inspirés surtout du platonisme, ou mieux du néo-platonisme, la philosophie qui, à leur sens, et suivant le mot de saint Augustin, « avait approché le plus près de notre croyance ». Certes, ils ne l'ont pas suivie à l'aveugle, mais ils lui ont pris ce qu'elle avait de meilleur, pour illustrer la foi chrétienne. En tout cas, ils la préféraient à toute autre. Aristote avait alors mauvaise réputation dans l'Eglise; la plupart de ceux qui se réclamaient de lui avaient sombré dans l'hérésie; Artémon, Eunomius se disaient ses disciples, et cet exemple nuisait à la cause du Stagirite. L'heure n'était pas encore venue où l'aristotélisme, détrônant le néo-platonisme, collaborerait à l'expansion de la pensée catholique. Il fallait une connaissance plus adéquate des divers systèmes, une comparaison plus intime de leur valeur respective; il fallait qu'un nouveau génie ouvrît des voies nouvelles, et introduisît dans l'Eglise, après l'avoir purifié, le philosophe qui avait longtemps passé pour le plus rationaliste de tous.

## BIBLIOGRAPHIE

*R. P. Lemonnyer, *Théologie du Nouveau Testament*. Paris, s. d. (1928).

*J. Lebreton, *Le désaccord de la foi populaire et de la théologie savante dans l'Eglise chrétienne du IIIe siècle*, dans *Revue d'Histoire ecclésiastique*, XIX (1923), pp. 481-506; XX (1924), pp. 5-37.

*J. Lebreton, *Histoire du dogme de la Trinité*. Paris, 1919-1928.

*Th. de Régnon, *Etudes de théologie positive sur la Sainte Trinité*. Paris, 1892.

*J. Tixeront, *Des concepts de « nature » et de « personne » dans les Pères et les écrivains ecclésiastiques des Ve et VIe siècles*, dans *Mélanges de Patrologie et d'Histoire des dogmes*. Paris, 1921.

# LISTE SYNCHRONIQUE

# DES PAPES ET DES EMPEREURS

| | | | |
|---|---|---|---|
| S. Pierre | 67 (?) | Tibère | 14-37 |
| | | Caligula | 37-41 |
| | | Claude | 41-54 |
| | | Néron | 54-68 |
| | | Galba-Othon-Vitellius | 68 |
| S. Lin | 67-76 (?) | Vespasien | 69-79 |
| S. Anaclet | 76-88 (?) | Titus | 79-81 |
| S. Clément | 88-97 (?) | Domitien | 81-96 |
| | | Nerva | 96-98 |
| S. Evariste | 97-105 (?) | | |
| S. Alexandre | 105-115 (?) | Adrien | 117-138 |
| S. Xyste I | 115-125 (?) | | |
| S. Télesphore | 125-136 (?) | | |
| S. Hygin | 136-140 (?) | Antonin | 138-161 |
| S. Pie I | 140-155 (?) | | |
| S. Anicet | 155-166 (?) | Marc-Aurèle | 161-180 |
| S. Soter | 166-175 (?) | | |
| S. Eleuthère | 175-189 | Commode | 180-192 |
| | | Pertinax | 193 |
| S. Victor | 189-199 | Septime-Sévère | 193-211 |
| S. Zéphyrin | 199-217 | Caracalla | 211-217 |
| S. Calliste | 217-222 | Macrin | 217-218 |
| *Hippolyte* | *217-235* | Elagabale | 218-222 |
| S. Urbain | 222-230 | Alexandre Sévère | 222-235 |
| S. Pontien | 230-235 | | |
| | | Maximin le Thrace | 235-238 |
| S. Antère | 235-236 | Pupien et Gordien | 238 |
| S. Fabien | 236-250 | Gordien le Jeune | 238-244 |
| | | Philippe l'Arabe | 244-249 |
| S. Corneille | 251-253 | | |
| *Novatien* | *251* | Dèce | 250-253 |
| | | Gallus et Volusianus | 251-253 |
| S. Lucius I | 253-254 | | |
| S. Etienne I | 254-257 | Valérien | 253-260 |
| S. Xyste II | 257-258 | | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| S. Denys | 259-268 | Gallien | 260-268 |
| S. Félix I | 269-274 | Claude II | 268-270 |
| | | Aurélien | 270-275 |
| S. Eutychien | 275-283 | Tacite | 275-276 |
| S. Caïus | 283-296 | Probus | 276-282 |
| | | Carus | 282-284 |
| | | ORIENT | OCCIDENT |
| S. Marcellin | 296-304 | Dioclétien 284-305 | Maximien 286-305 |
| S. Marcel | 308-309 | Galère 305-311 | Constance Chlore 305-306 |
| S. Eusèbe | 309-310 | Maximin Daïa 308-313 | Constantin 306-337 |
| S. Miltiade | 311-314 | Licinius 308-323 | |
| S. Silvestre I | 314-335 | Constantin | 323-337 |
| S. Marc | 336 | | |
| S. Jules I | 337-352 | Constance 337-361 | Constantin II 337-340 |
| | | | Constant 337-350 |
| S. Libère | 352-366 | Constance | 350-361 |
| *Félix II* | *355-365* | Julien l'Apostat | 361-363 |
| | | Jovien | 363-364 |
| S. Damase I | 366-384 | Valens 364-378 | Valentinien I 364-375 |
| *Ursinus* | *366-367* | | |
| | | Gratien | 375 |
| | | | Gratien 375-383 |
| S. Sirice | 384-399 | Théodose I 379-395 | Valentinien II 375-392 |
| | | Théodose I | 392-395 |
| S. Anastase I | 399-401 | | |
| S. Innocent I | 401-417 | | |
| S. Zozime | 417-418 | Arcadius 395-408 | Honorius 395-423 |
| S. Boniface I | 418-422 | Théodose II 408-450 | |
| *Eulalius* | *418-419* | | |
| S. Célestin | 422-432 | | |
| S. Xyste III | 432-440 | | |
| | | | Jean 423-425 |
| S. Léon I | 440-461 | | Valentinien III 425-455 |
| | | Marcien 450-457 | |

# TABLE DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX


Abdon, 188.
Abercius, 126.
Abgar, 132.
Abgar IX, 133, 219.
Abilius, évêque d'Alexandrie, 168.
Abitène, 203, 295.
Abondius de Come, 569.
Acace de Bérée, 472, 474, 478, 479, 480, 538, 553.
Acace de Césarée, 336, 339, 353, 355, 374, 447.
Achaie, 47, 129, 130, 312.
Achillas d'Alexandrie, 308.
Achillée, 56.
Achillée de Valence, 206.
Acilius Glabrio, 96, 140.
Adéodat, 493, 495.
Adiabène, 100, 132.
Adimante, 506.
Adrien, 71, 97, 98, 109, 127, 129, 130, 145, 146, 155, 168, 223, 291.
Aelia Capitolina, 71, 72, 218, 219, 291.
Aelianus, proconsul, 300.
Aéropolis, 449.
Aétius, 348, 354, 379, 380, 382, 645.
Aétius, ministre, 530.
Afrique, 29, 32, 62, 110, 111-116, 165, 175, 182, 183, 184, 188, 189, 195-205, 219, 245, 246, 247, 253, 262, 294-307, 311, 332, 364, 381, 401-403, 409, 435, 485, 487, 491, 492, 495, 499, 505, 506, 512, 521, 524, 528, 530-533, 548, 605, 618, 621, 624.
Agabus, 27.
Agaune, 206.
Agelius, 439.
Agen, 206.
Agnès, 193.
Agricola de Bretagne, 527.
Agrippa II, 69.
Agrippinus, 195, 200.
Agrippinus, évêque d'Alexandrie, 168.
Ahriman, 234, 235.
Aix, 122.

Akiba, 71.
Alaric, 484, 485, 486, 487, 509, 513, 525.
Albert, P., 483.
Albine, 590.
Albinus, 68, 69.
Alès, A. d', 116, 194, 209, 260, 317, 323 n. 1, 331.
Alexandre d'Abonotique, 129.
Alexandre l'Acémète, 592.
Alexandre, évêque d'Afrique, 348.
Alexandre d'Alexandrie, 308-313, 322.
Alexandre d'Antioche, 538.
Alexandre de Césarée, 211, 218.
Alexandre de Constantinople, 328.
Alexandre, disciple de S. Paul, 135.
Alexandre le Forgeron, 82.
Alexandre le Grand, 367, 625.
Alexandre de Lycopolis, 505.
Alexandre, martyr de Lyon, 109.
Alexandre, pape, 97.
Alexandre Sévère, 171, 185, 186, 211, 223, 224, 237.
Alexandre de Thessalonique, 325.
Alexandre, vicaire d'Afrique, 296.
Alexandrie, 30, 62, 137, 154, 155, 158, 167-180, 211, 216, 218, 219, 238, 243, 245, 246, 247, 248, 254, 256, 262, 269, 308-316, 326, 327, 328, 333, 342, 345, 346, 361, 365, 371-375, 379, 381, 395-397, 428, 429, 431, 432, 433, 434, 443, 444, 456, 459, 466, 480, 486, 539, 547, 549, 552, 553, 559, 580, 584, 588, 593, 594, 602, 603, 604, 609, 617, 630, 639.
Alfaric, P., 511.
Allard, P., 60, 67, 106, 116, 134, 152, 194, 209, 221, 241, 278, 293, 369, 397, 627 n. 1, 632, 633.
Allo, E.-B., 75, 165 n. 2, 242, 635 n. 1.
Alype, 495, 509, 519.
Amadour (Zachée), 122.
Amann, E., XIV.
Amaséa, 212.
Amastris, 130.
Amateur, 122.
Ambroise, 172.
Ambroise de Milan, 75, 248 403-410, 418, 419, 421, 422, 423, 424, 433, 435, 436-438, 449-453, 457, 460, 486, 488, 489, 494, 513, 605, 606, 614, 621, 622, 627, 629.
Ambrosiaster, 400 n. 1, 504, 607.
Amiens, 206, 414.
Ammien Marcellin, 364, 366, 398, 399.
Ammonius Saccas, 171, 238.
Amoun, 585.
Amphiloque d'Iconium, 431, 435, 440, 441, 444.
Amphion de Nicodémie, 318.
Amphipolis, 44.

Anaclet, 96.
Ananie de Damas, 22.
Ananie de Jérusalem, 12, 256.
Anastase d'Antioche, 541.
Anastase, pape, 421, 464, 486, 512.
Anastase de Thessalonique, 568.
Anastasie, 286, 287.
Anastasie de Sirmium, 619.
Anatole de Constantinople, 567, 569, 570, 572, 579, 580, 605.
Ancyre, 245, 375, 394.
Andéol, 206.
Andragathius, 455.
André, apôtre, 1, 74, 125.
André de Samosate, 547.
Andrinople, 233, 289.
Anémius de Sirmium, 408.
Angers, 121.
Anianus, évêque d'Alexandrie, 168.
Anianus d'Antioche, 354.
Anicet, 101, 102, 105, 158.
Anicii, 516.
Anne, 68, 69.
Annesi, 593, 594.
Antéros, 186.
Anthémius, ministre, 537.
Anthime de Nicomédie, 220.
Anthime de Tyane, 392, 427.
Antinous, 153.
Antioche, 13, 25-28, 35, 40, 41, 43, 44, 47, 53, 66, 80, 85, 87, 131, 133, 135, 158, 177, 201, 214-217, 220, 229, 243, 245, 246, 247, 248, 291, 308, 319-321, 324, 336, 338, 340, 348, 353, 356, 367, 368, 371-375, 379, 380, 381, 383, 388-390, 396, 411, 427, 431, 435, 436, 440, 444-446, 448, 455, 456, 459, 478, 479, 480, 540, 541, 544, 547, 551, 553, 561, 575, 576, 591, 603, 604, 606, 609, 613, 614, 628, 642.
Antioche de Pisidie, 39, 40.
Antiochus de Ptolémais, 472, 474, 480.
Antipas, 73.
Antium, 182.
Antoine, 4, 54.
Antoine, ermite, 328, 329, 334, 583-585, 588.
Antonien, 259.
Antonin d'Ephèse, 471, 472, 608.
Antonin le Pieux, 102, 125, 129, 145, 155.
Anulinus, 286, 298.
Apamée, 449, 567.
Apelle, 158.
Aphaca, 291.
Aphaque, 366.
Aphraate, 389, 591.

Aphrodise, 122.
Aphrodite, 46.
Apollinaire de Hiérapolis, 104, 126, 147, 163.
Apollinaire de Laodicée, 240, 366, 371, 411, 443-445, 548, 553, 642.
Apollon, 281, 362, 367.
Apollonie, 44.
Apollonius, 163.
Apollonius, hérétique, 183.
Apollonius, martyr, 104, 267.
Apollonius de Tyane, 223, 238, 241.
Apollos, 47, 48, 136, 167.
Apt, 599.
Apulie, 524.
Aquila, 46, 47, 49, 55, 135.
Aquilée, 337, 343, 400, 408, 435, 436, 451, 458, 464, 465, 478, 488, 489, 596.
Aquitaine, 117, 418, 419, 423, 516.
Arabie, 3, 21, 22, 134, 136, 312, 447, 448, 449, 554, 576, 590.
Arbogast, 451.
Arcadie, 537.
Arcadius, empereur, 401, 440, 451, 454, 471, 474-482, 484, 537, 606.
Arcadius, légat, 550.
Archélaus, 4.
Ardabau, 162.
Arétas, 21.
Arianze, 441.
Aristide, 130, 147.
Aristobule, 55.
Aristolaus, tribun, 553.
Ariston de Pella, 70.
Aristote, 360, 645.
Arius, 178, 217, 308-315, 326-328, 336, 340, 341, 377, 381, 393, 593, 642.
Arles, 110, 121, 122, 189, 201, 206, 247, 273, 280, 300, 301, 343, 344, 487, 489-491, 605, 606, 607.
Arménie, 132, 214, 220, 230, 332, 340, 379, 389, 393, 396, 481, 544, 593, 618.
Arménius, priscillianiste, 419.
Arnobe l'Ancien, 204, 205.
Arnobe le Jeune, 535 n. 2.
Arrius Antonius, 128.
Arsace de Constantinople, 479, 481, 538.
Arsène, évêque, 324, 325.
Arsinoé, 177.
Artémis, 47, 48.
Artémon, 183, 641, 642, 645.
Ascholius de Thessalonique, 426, 430, 432, 436.
Asclépas de Gaza, 339.
Asclépiade, 215.

Asclépias, 183.
Asclépius de Gaza, 321.
Asella, 412, 595.
Asie, 3, 32, 40, 48, 49, 56, 60, 62, 63, 65, 72, 74, 80, 83, 85, 87, 89, 102, 103, 105, 109, 119, 124-129, 131, 135, 144, 158, 163, 170, 183, 201, 210, 211, 234, 310, 311, 312, 332, 381, 434, 435, 440, 471, 504, 505, 578, 603, 606, 615.
Asphalius, 348.
Assos, 49.
Astarté, 142.
Astérius de Cappadoce, 310, 329.
Astérius, comte, 456.
Astérius, légat, 569.
Astérius de Pétra, 371.
Atarbius, 461.
Ataulf, 485.
Athanase, 177, 192, 312, 313-315, 319, 321-331, 333-357, 361, 365, 367, 371, 374-376, 378, 379, 380, 382, 388-390, 395, 411, 444, 457, 548, 557, 583, 595, 596, 604, 643, 644, 645.
Athanase d'Ancyre, 381.
Athénagore, 147.
Athènes, 45, 53, 129, 130, 169, 360, 385, 544.
Athénodore, 212.
Atribé, 587.
Attale, 109.
Attale, empereur, 485.
Attalie, 40.
Atticus, 71.
Atticus de Constantinople, 481, 488, 524, 538, 539.
Aubé, B., 152, 242, 266 n. 1.
Augure, 207.
Auguste, 29, 54.
Augustin, 164, 165, 239, 269, 297, 302-304, 424, 452, 465, 485, 491-498, 499, 501, 502, 503, 505-510, 512-532, 596, 597, 606, 613, 616, 620, 621, 622, 624, 625, 629, 630, 643, 645.
Aurèle de Carthage, 506, 507, 513, 519, 532, 533.
Aurèle, luciférien, 400.
Aurélien, 190, 192, 206, 216, 228, 234, 236, 239.
Aurélien, consulaire, 471.
Aurélius Quirinus, 227.
Ausone, 406, 423, 424.
Autun, 121, 122, 206.
Auxence de Milan, 351, 376, 377, 403, 415, 436, 437, 453 n. 1, 597.
Auxerre, 206.
Aventin, 595.
Avignon, 122.
Avila, 417.
Avitus, 123.
Azot, 21.

Babut, E. Ch., 420 n. 1, 425.
Babylas, 215, 367.
Babylonie, 154.
Bacchus, 448.
Baeumer, Dom, 278, 632.
Bagai, 401.
Bale, 405.
Baléares, 532.
Balkans, 287, 289.
Barcelone, 208, 423.
Bardenhewer, O., XIV, 356 n. 1, 535 n. 2, 621 n. 1.
Bardesane, 133, 500.
Bardy, G., 84, 331, 357, 438, 511, 625 n. 1, 631 n. 1.
Bar Jesu, 35.
Barkocheba, 71.
Barnabé, 2, 11, 26-28, 35, 39-41, 43, 53, 79, 135.
Barsumas, 564, 565.
Barthélemy, apôtre, 1, 74, 132, 134.
Barthoulot, J., 110.
Basile d'Amasée, 288.
Basile d'Ancyre, 347, 355, 378, 382.
Basile de Césarée, 314, 372, 375, 382, 384-395, 405, 426, 427, 429, 431, 433, 440, 442, 443, 444, 457, 465 n. 2, 523, 593, 594, 599, 606, 609, 612, 613, 619, 621, 622, 628, 629, 630, 643, 644.
Basile, légat, 570.
Basile de Séleucie, 571.
Basilide, 155, 158, 159, 168, 636.
Basilide de Léon, 207.
Basilina, 359, 360.
Basiliscus, martyr, 482.
Bassianus, 287.
Batanée, 4, 70.
Batiffol, P., 90 n. 1, 95, 209, 260, 278, 293, 307, 311 n. 1, 317, 331, 347 n. 1, 357, 413, 434 n. 1, 435 n. 1, 438, 483, 498, 511, 536, 553 n. 1, 558, 581, 632.
Baucalis, 178, 308, 309.
Baudrillart, Al., XIV.
Baudrillart, An., 425.
Bauer, F. X., 558.
Baumann, E., 23, 28, 42, 52.
Baur, Dom Chr., 455 n. 1-2, 481 n. 1.
Bauto, 454.
Beauvais, 206.
Bedjan, P., 542 n. 1.
Belgique, 117.
Bellet, 117, 119, 121.
Bellone, 31.
Benoit de Nursie, 612.
Bérée, 45, 70, 345, 349.
Bernard, E., 122.

Bertrand, L., 498.
Béryte, 212, 217, 218, 309, 310, 337, 576.
Besançon, 206.
Besse, dom J.-M., 600, 601.
Bethléem, 291, 459, 461, 464, 523, 528, 589, 590, 612, 618.
Bethune-Baker, J.-F., 544 n. 1.
Bétique, 111, 421.
Beurlier, E., 8, 15, 242.
Bezanduc, 457, 461.
Béziers, 122, 345, 424.
Bidez, J., 242, 360 n. 1.
Bigelmair, A., 278.
Bithynie, 44, 60, 62, 73, 124, 130, 158, 310, 383, 384, 393.
Blandine, 109.
Blésilla, 412, 595.
Boissier, G., 34, 152, 293, 369, 413, 425.
Boniface, comte, 526, 530, 532, 533.
Boniface, légat, 570.
Boniface, pape, 487, 488, 490, 525.
Bonn, 121.
Bonnacorsi, J., 632.
Bonose, hérétique, 486.
Bordeaux, 418, 423.
Bosphore, 434, 592.
Bostra, 134, 365.
Bosphore, 332, 556.
Botrus, 296.
Bourges, 122.
Bousset, W., 154, 166.
Boyer, Ch., 498.
Braga, 420, 422.
Brescia, 301, 488.
Bretagne, 236, 300, 332, 409, 418, 485, 527, 599, 609, 631.
Brochet, J., 465 n. 3, 467.
Broglie, A. de, 293, 317, 331, 357, 369, 382, 397, 407 n. 1, 413, 438, 453.
Bruckner, A., 505 n. 2, 525 n. 1, 536.
Buonaiuti, E., 166.
Burel, J., 180.
Butler, Dom, 585 n. 1, 600.
Byzacène, 401.
Byzance, 292, 594.

Cabarsussa, 506.
Cabrol, Dom F., XIV, 632.
Cahors, 122.
Caius, 63, 164, 183.
Caligula, 27, 54, 65, 234.

Callewaert, C., 152.
Callinique, 449.
Calliste, 105, 181-186, 248, 256, 264.
Calocérus, 188.
Campanie, 423.
Candace d'Ethiopie, 20.
Candide, 206.
Candidien, gouverneur, 369 n. 1.
Candidien, comte, 549, 550.
Canope, 449.
Capoue, 446.
Cappadoce, 3, 60, 62, 130, 170, 192, 210-212, 218, 220, 236, 238, 312, 383-395, 431, 440, 444, 448, 505.
Cappuyns, M., 535 n. 1.
Caprais, 206.
Caracalla, 223, 238, 268, 275.
Carie, 381.
Carinus, 228.
Carpocrate, 158, 168.
Carpophore, 181.
Carthage, 29, 111-113, 158, 175, 188, 195-204, 206, 207, 234, 243, 246, 247, 256, 294-307, 491-495, 505-510, 513, 519, 521, 532, 549, 596, 603, 621.
Carthaginoise, 421.
Carus, 228.
Cassiciacum, 495.
Cassien, 528, 529, 534, 538, 591, 598, 599, 613.
Cassiodore, 273.
Castor d'Apt, 599.
Cavallera, F., 321 n. 1, 382, 397, 413, 438, 441 n. 1, 446 n. 1, 453, 465 n. 3, 467, 536.
Cécilien de Carthage, 286, 295-306, 312.
Cécilius, 197.
Céladion, év. d'Alexandrie, 168.
Célestin I, pape, 488, 527, 533, 534, 542, 545, 546, 548, 549, 552, 554, 556, 604.
Célestius de Carthage, 296.
Célestius, hérétique, 486, 513-527.
Célésyrie, 70, 385, 593.
Cellia, 585.
Celse, 150-152, 153, 240, 241, 266, 368.
Celtique, 110, 117, 118, 119.
Cenchrées, 45, 47, 49.
Centumcelles (Civita-Vecchia), 190.
Cerdon, 99.
Cerdon, év. d'Alexandrie, 168.
Cérinthe, 74, 83, 164.
Césaire d'Arles, 599.
Césaire de Nazianze, 442 n. 1.
César, 29.

Césarée de Cappadoce, 131, 192, 201, 210, 214, 288, 384-395, 603, 604, 613, 630.
Césarée de Palestine, 21, 24, 26, 50, 51, 53, 74, 171, 172, 173, 212, 217-220, 221, 248, 324, 446, 447, 604.
Cestius Gallus, 69.
Chalcédoine, 380, 445, 472, 474, 551, 571-581, 589, 604, 605, 608, 624, 643, 644.
Chalcis, 411, 595.
Chariton, 588.
Chercas, comte, 566.
Cherchel, 203.
Chine, 500, 504.
Chio, 49.
Chrestus de Nicée, 318.
Chromatius d'Aquilée, 464, 465, 489.
Chrysaphe, chambellan, 559, 560, 561, 563, 569.
Chrysopolis, 289.
Chypre, 11, 18, 25, 35, 43, 248, 444, 457, 459, 466, 467, 471, 588, 604.
Cibales, 287.
Cicéron, 493.
Cilicie, 26, 41, 43, 53, 220, 312, 433.
Cimiez, 206.
Cirta (Constantine), 149, 294, 297, 303, 305, 510.
Claude I, 46, 53, 54, 55, 65, 66.
Claude le Gothique, 228.
Claudia, 56.
Claudien, donatiste, 402.
Claudius Lucius Herminianus, 130.
Clément d'Alexandrie, 62, 74, 82, 137, 141, 155, 161, 168, 169, 170, 211, 252, 255, 263, 272, 274, 275-277, 618, 622, 625, 639, 640.
Clément de Rome, 59, 61, 64, 79, 80, 86, 88, 96, 111, 129, 266.
Cléomène, 184.
Clermont, 123.
Cognat, J., 180.
Colluthus, 312.
Cologne, 121.
Colosses, 56, 57, 135.
Comagène, 215, 236.
Comane, 482, 556.
Come, 488.
Commode, 104, 105, 128, 132, 140, 181, 182, 236, 267.
Commodien, 205.
Complute (Alcala), 208.
Concordia, 458.
Condat (Saint-Claude), 599.
Condate (Candes), 422.
Constance, 244, 269, 330, 331, 332-357, 358, 359, 360, 361, 364, 365, 370, 371, 372, 373, 375, 379, 382, 393, 414, 437, 447, 481, 504, 544, 606.

Constance Chlore, 193, 206, 208, 229-232, 279.
Constance, général, 485, 489.
Constant, 332, 333, 337-342, 401, 402.
Constantia, 281, 283, 309, 319, 326.
Constantia (ville), 365.
Constantin I, XII, 60, 180, 205, 221, 228, 232, 233, 248, 271, 279-293, 298-307, 311-317, 318-331, 332, 337, 346, 358, 365, 371, 376, 398, 439, 447, 489, 504, 574, 586, 594, 607, 614, 615, 620, 621, 627.
Constantin II, 288, 332, 333, 337.
Constantin III, 484, 489.
Constantine, 286.
Constantine, voir Cirta.
Constantinople, 248, 292, 326, 327-330, 337, 354, 358, 359, 371, 375, 376, 378, 379, 380, 383, 385, 396, 397, 411, 427-436, 439, 440, 443, 447, 451, 454-456, 467, 468-478, 480, 487, 489, 520, 524, 527, 528, 537-558, 559, 560, 561, 562, 564, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 578-581, 592, 603, 604, 606, 608, 614, 615, 619, 624, 630.
Consus, 273.
Coracion, 177.
Corblet, P., 260.
Cordoue, 208.
Corinthe, 45, 46, 47, 48, 49, 53, 55, 58, 62, 79, 85, 88, 102, 105, 129, 139, 158, 256, 488.
Corneille, pape, 188-190, 215, 243.
Cornélius, centurion, 24.
Corse, 532.
Cosenza, 485.
Crépin, 206.
Crépinien, 206.
Crescens le Cynique, 103, 149.
Crescens, disciple de saint Paul, 108, 122, 135.
Crescent, év. d'Afrique, 348.
Crète, 3, 51, 58, 82.
Crispus, 46.
Crispus, fils de Constantin, 288, 289.
Ctésiphon, 516.
Cucufas, 208.
Cucuse, 480-482.
Cumont, F., 235, 241.
Cuntz, 313 n. 1.
Curube (Kourba), 202.
Cybèle, 31, 142, 234, 236.
Cynégius, préfet, 401, 448.
Cyprien, 121, 175, 187, 188, 190, 195-203, 206, 210, 212, 243, 247, 248, 249, 250, 253, 255, 256, 257, 258, 263, 264, 273, 275, 277, 295, 306, 626.
Cynéraique, 3, 18, 25, 532.
Cyriaque, 192.

Cyriaque, évêque, 436.
Cyrille d'Alexandrie, 368, 538, 539, 542, 545-558, 559, 561, 567, 572, 573, 575, 577, 606, 643.
Cyrille d'Antioche, 217.
Cyrille de Jérusalem, 354, 355, 431, 435 n. 1, 445, 447, 448, 458, 505.
Cyrus de Bérée, 321.
Cyzique, 434, 540.

Dacie, 337.
Dalmatie, 130, 220, 300, 411, 588.
Dalmatius, archimandrite, 551, 595.
Dalmatius de Cyzique, 540.
Dalmatius, frère de Constantin, 324.
Dalmatius, neveu de Constantin, 332.
Damaris, 45.
Damas, évêque de Magnésie, 87.
Damas, 21, 26, 36, 241.
Damase, pape, 388-390, 396, 398-412, 417, 418, 426, 427, 444, 485, 486, 487, 605, 644.
Daniel de Harran, 567,.
Daniel le Stylite, 592.
Danube, 289, 332, 396, 405, 409.
Daphné, 367.
Dèce, 152, 172, 174, 175, 177, 178, 187, 188, 197, 206, 207, 210, 211, 212, 215, 218, 224, 225, 231, 269, 294, 355.
Delehaye, H., 583, 600, 632.
Delisle, L., 117.
Delphin de Bordeaux, 417, 423.
Démas, 135.
Dèmèter, 142.
Démétrianus d'Antioche, 215.
Démétrius, 48.
Démétrius, évêque, 227.
Démétrius, év. d'Alexandrie, 168, 170, 171, 172, 173, 178, 218, 219.
Démophile de Bérée, 383, 428, 430, 439.
Démosthène, vicaire, 393, 394 n. 1.
Denys d'Alexandrie, 173-178, 189, 201, 215, 226, 227, 263, 315, 456.
Denys l'Aréopagite, 45, 122, 129, 139.
Denys, consulaire, 324, 325.
Denys de Corinthe, 62, 103, 129, 130.
Denys de Lutèce, 206.
Denys de Milan, 344.
Denys le Petit, 617.
Denys de Rome, 177, 191, 192, 315.
Derbé, 39, 43.
De Smedt, Ch., 95, 250.

De Stoop, 511.
Dexter, préfet, 459.
Dianée de Césarée, 384-386.
Diocésarée, 396.
Didyme l'Aveugle, 457, 458, 459.
Dioclétien, 179, 180, 192, 193, 203, 206, 208, 220, 229-232, 236, 241, 249, 267, 268, 275, 279, 280, 288, 294, 385, 504, 603, 614.
Diodore de Tarse, 367, 368, 372, 375, 389, 431, 435, 445, 543, 555, 642.
Diodore de Tyr, 431.
Dion Cassius, 104, 237.
Dioscore d'Alexandrie, 559-567, 570-576, 579, 580.
Dioscore d'Hermopolis, 466.
Diospolis, 517-519, 520.
Doara, 394.
Dobroudja, 528.
Doellinger, J., 194, 350.
Domitien, 64, 71, 72, 73, 74, 96, 129, 145, 266.
Domitius Alexandre, 205.
Domnus I d'Antioche, 216, 217.
Domnus II d'Antioche, 556, 560, 561, 562, 564, 565-567, 576.
Domnus de Stridon, 313.
Donat de Carthage, 195.
Donat des Cases Noires, 296-306, 491, 492, 499, 507.
Donatien, 206.
Dorothée, diacre d'Antioche, 388, 390, 427.
Dorothée, prêtre d'Antioche, 216, 249.
Douka, 588.
Dracontius de Pergame, 355.
Drépane, 375.
Dubowy, E., 111 n. 1.
Duchesne, L., XIV, 61, 64, 66, 71, 75, 87, 88, 95, 117-123, 209, 250, 278, 307, 339 n. 1, 420 n. 3, 435 n. 1, 498, 544 n. 1, 610 n. 1, 611, 618 n. 1, 632.
Dufourcq, A., XIII.
Dulcisius, légat, 564.

Eauze, 418.
Eclane, 524.
Edesse, 132, 133, 217, 219, 248, 364, 365, 577, 591.
Egées (Cilicie), 291.
Egnatienne, voie, 44.
Egypte, 3, 29, 32, 79, 83, 120, 135, 154, 160, 161, 167-180, 234, 246, 269, 294, 309-316, 324, 327, 332, 334, 335, 340, 346, 353, 365, 380, 385, 395, 396, 400, 427, 431, 432, 434, 435, 444, 448, 449-457, 458, 465-467, 505, 528, 542, 545, 554, 559, 572, 580, 583-589, 591, 593, 596, 599, 603, 609, 613, 631.
Elagabale, 219, 223.

Elamites, 3.
Eleusius de Cyzique, 348, 355, 431, 439.
Eleuthère, pape, 102, 104, 105, 109, 164.
Eleuthère, martyr, 206.
Eleutheropolis, 457.
Elien, 237.
Elogius, comte, 563.
Elpidius, comte, 563.
Elpidius de Satala, 355.
Elvire (Grenade), 207, 208, 247, 249, 250, 255, 268, 271, 273, 277, 311, 616.
Emerite de Césarée, 509.
Emèse, 223.
Emilie, 404.
Emilien, 190, 226.
Emmélie, 385, 593.
Epaphras, 56, 135.
Epaphrodite, 57.
Ephèse, 47-49, 53, 57, 58, 72, 73, 74, 80, 82, 83, 86, 87, 88, 100, 125, 135, 210, 238, 471, 472, 513, 520, 524, 527, 547-552, 560, 563-568, 571, 572, 576, 577, 578, 579, 589, 603, 604, 624, 643.
Ephesius, luciférien, 400, 401.
Ephrem de Nisibe, 505, 591.
Epigone, 183.
Epiphane gnostique, 158.
Epiphane de Salamine, 164, 308, 349, 410, 427, 431, 434, 436, 444, 448, 457, 458, 460, 466, 473, 505, 588, 606.
Epire, 312.
Erbes, 61.
Esneh, 586.
Espagne, 32, 49, 58, 111, 200, 207, 208, 247, 250, 298, 300, 332, 338, 400, 406, 416-423, 485, 486, 488, 489, 530, 597, 609, 631.
Ethérie, 587-588, 590, 618, 620.
Ethiopie, 20, 74, 609.
Etienne d'Antioche, 339, 340, 372.
Etienne, diacre, 13, 14, 16, 17, 19, 21, 25, 53, 68, 134, 560, 619, 624.
Etienne, pape, 121, 175, 190, 200, 201, 207, 212.
Etrurie, 274.
Eubule, 56.
Eucher, 485.
Eucher de Lyon, 606.
Euchrotia, 419.
Eucratis, 208.
Eudémon, 210.
Eudoxe d'Antioche, 348, 354, 355, 371, 375, 378-380, 381, 382, 383.
Eudoxie I., 454, 472-480.
Eudoxie II, 546, 559, 580.
Eudoxie, fille de Théodose II, 568, 569.
Eugène, empereur, 451.

Eulale de Nazianze, 442.
Eulalie, 208.
Eulalios d'Antioche, 321, 372 n. 1.
Eulalius, antipape, 487.
Euloge, 207.
Euloge de Césarée, 517.
Eumalius, vicaire, 301.
Eumène, évêque d'Alexandrie, 168.
Euménie, 128.
Eunomius, évêque, 301, 379, 380, 382, 439, 443, 645.
Euphrate, 592.
Euphration de Balanée, 321.
Euphrone de Colonia, 394.
Euphronios d'Antioche, 372 n. 1.
Euprepios, 540, 554.
Eusèbe, 436.
Eusèbe d'Ancyre, 571.
Eusèbe de Césarée, 62, 63, 65, 66, 70, 74, 82, 102, 103, 104, 105, 107, 118, 119, 120, 121, 125, 129, 130, 134, 136, 167, 173, 178, 179, 180, 203, 211, 216, 218, 219, 220, 224, 227, 229, 230, 231, 240, 241, 281, 282, 283, 288, 292, 298, 299, 300, 309, 311-315, 320, 321, 327, 336, 456, 459, 614.
Eusèbe de Césarée (Cappadoce), 381, 384-386.
Eusèbe, chambellan, 344, 350, 358.
Eusèbe de Dorylée, 541, 561, 564-566, 568, 571, 572.
Eusèbe d'Emèse, 544.
Eusèbe de Nicomédie, 217, 309-315, 317-331, 334-337, 359, 360, 382.
Eusèbe, pape, 193.
Eusèbe de Samosate, 394.
Eusèbe de Verceil, 344, 371, 373, 374, 376, 378, 389, 457, 488, 596.
Eusébie, 359.
Eustathe d'Antioche, 313, 314, 319-321, 371.
Eustathe de Béryte, 571.
Eustathe de Sébaste, 348, 355, 372 n. 2, 380, 392-394, 433, 593.
Eustochium, 412, 459, 524, 589, 595.
Euthyme, 556.
Euthyme le Grand, 589.
Eutrope d'Andrinople, 321.
Eutrope, ministre, 451, 454-456, 471, 472.
Eutychès, 559-566, 572, 573, 575, 580, 595.
Eutychien, pape, 192.
Euzoius, 326, 355, 356, 372, 373, 375, 379, 388, 396, 397, 447.
Evagre d'Antioche, 389, 390, 410, 446.
Evagre de Constantinople, 383.
Evagre, historien, 566.
Evagre du Pont, 457, 465 n. 2.
Evariste, 97.
Evippius de Galatie, 386.

Evodius, 519.
Evreux, 121.
Exupère, 206.
Exupère de Toulouse, 259.

Fabien, 186, 187, 188, 189, 243, 602.
Fabiola, 595.
Fabius d'Antioche, 189, 215.
Facundus d'Hermiane, 481 n. 1.
Faivre, J., 180.
Fastidius de Bretagne, 527.
Fausta, 280.
Fauste de Milève, 493, 505.
Fauste de Riez, 606.
Faustin, 121, 206.
Faustin, luciférien, 401.
Faye, E. de, 166, 180.
Fayoum, 77.
Felicissimus, 198.
Felicissimus, priscillianiste, 419.
Félicité de Carthage, 113.
Félicité de Rome, 103.
Félix, antipape, 345, 350.
Félix d'Aptonge, 296, 300.
Félix de Girone, 208.
Félix, manichéen, 506.
Félix, martyr de Valence, 206.
Félix de Nole, 423.
Félix, pape, 192.
Félix, procurateur, 51, 69.
Félix de Saragosse, 207.
Félix de Trèves, 419, 422.
Fendt, L., 544 n. 1.
Ferréol, 206.
Festus, 51, 68.
Ficker, G., 441 n. 1.
Fidus, 253.
Fillion, L., 8, 15, 60.
Firmilien de Césarée, 201, 211, 212, 215, 216, 456.
Firmus, Kabyle, 402.
Flaccille, impératrice, 443, 445.
Flamion, A., 61, 66.
Flavia Domitilla, 96, 140.
Flavien d'Antioche, 372, 375, 389, 435, 436, 445, 446, 455, 456, 480, 544.
Flavien de Constantinople, 561, 563-568, 569, 571, 572, 573, 574, 605.
Flavien de Thessalonique, 548.

Flavius Clemens, 96, 140.
Florence, 484.
Florent, patrice, 562.
Florentius d'Ostie, 401.
Florus, pélagien, 526.
Fortescue, A., 611 n. 2, 632.
Fortunat, manichéen, 506.
Fortunat, martyr, 206.
Fortunatus, 199.
Forum d'Appius, 52.
Fouard, C., 8, 15.
Foy, 206.
Friedlaender, L., 273 n. 1.
Fronton, 149.
Fronton de Nicopolis, 394.
Fructueux, 207.
Funk, F.-X., 90 n. 1, 194, 250, 260, 278, 317, 339 n. 1.
Fuscien, 206.

Gainas, 471.
Gaius, pape, 192.
Gadès (Cadix), 30, 111, 532.
Galate, fils de Valens, 387.
Galatie, 44, 47, 62, 124, 130, 163, 220, 312, 383, 384, 393.
Galère, 180, 193, 220, 221, 229-233, 279-281, 288.
Galice, 420, 421, 422.
Galilée, 1, 4, 24, 69, 70, 76.
Gallien, 176, 191, 227, 228, 239.
Gallinaria, île de, 415, 597.
Gallus, 175, 190, 199, 225, 226.
Gallus de Clermont, 123.
Gallus, frère de Julien, 332, 359.
Gamaliel, 7, 36.
Gangres, 572, 593.
Garizim, 18, 19.
Gatien, 123.
Gaudence de Brescia, 488.
Gaudence de Thamugadi, 509.
Gaudentius, palatin, 322.
Gaule, 4, 29, 32, 62, 105, 108-111, 117-123, 165, 183, 200, 205-207, 294, 298-300, 318, 332, 355, 356, 360, 370, 376, 378, 380, 381, 399, 400, 406, 409, 414, 418, 422, 423, 435, 438, 451, 484, 485, 486, 487-491, 505, 528, 529, 595, 597-600, 609, 631.
Gaza, 20, 365, 366, 449, 588.
Gélase, pape, 566.
Gelzer, 313 n. 1.
Genethlius de Carthage, 492, 506.

Génier, R., 589 n. 1.
Gennade, 512, 527, 529.
Gensèric, 530, 532, 533.
Georges de Cappadoce, 346, 361, 365, 396.
Georges de Laodicée, 348.
Germain d'Auxerre, 527.
Germanicie, 540.
Germanicus, 127.
Germanie, 110, 117, 119, 121, 185.
Germanos, 177.
Germinius de Sirmium, 342, 346, 347 n. 1, 348, 349, 351.
Gérontius, 590.
Gervais, martyr, 437.
Gesoriacum (Boulogne), 279.
Gessius Florus, 69.
Géta, 268.
Gildon, 507.
Gillmann, Fr., 632.
Girone, 208.
Gitta, 19.
Glaucias, 159.
Gomon, 592.
Gorce, D., 633.
Gordien, 186, 215, 224.
Gordius, martyr, 288.
Gorgone, 442 n. 1.
Gottlob, Th., 632.
Gougaud, dom L., 601.
Goyau, G., 590.
Grande-Grèce, 169.
Gratien, 380, 402, 406-409, 416, 417, 436-438, 450, 627.
Grèce, 29, 30, 49, 62, 85, 287.
Grégoire de Cappadoce, 334, 336, 340.
Grégoire le Grand, 609.
Grégoire l'Illuminateur, 132, 214.
Grégoire de Nazianze, 360, 366, 369 n. 1, 372, 384-387, 392, 411, 427-433, 440-442, 444, 457, 465 n. 2, 593, 603, 606, 608, 621, 622, 643.
Grégoire de Nazianze l'Ancien, 384, 392.
Grégoire de Nysse, 213, 384, 385, 392, 394, 431, 432, 435, 440, 442, 443, 444, 447, 457, 523, 606, 615, 619, 643, 645.
Grégoire le Thaumaturge, 212, 213, 456.
Grégoire de Tours, 118, 122, 123.
Gry, L., 166.
Guignebert, Ch., 61.
Guilloux, P., 498.
Gwatkin, H. M., 357, 382.

Hadrumète (Sousse), 203, 528, 596.
Hannibalien, 332.
Harnack, A., XI, 32, 34, 61, 71, 75, 106, 116, 118-121, 134, 152, 166, 210 n. 1, 221, 241, 278, 435 n.
Hauck, A., XIV, 435 n.
Hauran, 22, 134.
Hefele, C.-J., XIV.
Hégésippe, 68, 70, 71, 102, 160.
Heimbucher, M., 600.
Hélène, 286, 291, 560.
Hélénopolis, 329, 587.
Hélénus de Tarse, 215, 216.
Héliopolis (Baalbek), 291, 366, 396, 449.
Helladius de Césarée, 431, 435.
Hellénicus de Tripoli, 321.
Hellespont, 289, 431.
Helvidius, 447, 460.
Héortase de Sardes, 355.
Héraclas, 171, 173, 219.
Héraclée, 603.
Héracléon, 158.
Héraclide d'Ephèse, 472.
Héraclius, antipape, 193.
Héraclius d'Hippone, 530.
Hermas, 64, 97, 98, 99, 140, 160, 256, 273.
Hermogène, 132, 161.
Hermophile, 183.
Hermopolis, 585.
Hérode Agrippa, 4, 24, 27, 53, 54, 68.
Hérode Antipas, 4.
Hérode le Grand, 4, 18.
Héros d'Arles, 489, 517-519, 521.
Hésiode, 360.
Hiéracas, 178.
Hiérapolis, 57, 74, 125, 135.
Hiéroclès, 240, 241, 368.
Hilaire d'Afrique, 529, 533.
Hilaire d'Arles, 606.
Hilaire, légat à Ephèse, 564-566, 567.
Hilaire, luciférien, 401.
Hilaire de Narbonne, 490.
Hilaire de Poitiers, 339, 343, 344, 345, 347, 349, 353-356, 370, 371, 376-378, 414, 415, 457, 597, 643, 644.
Hilaire de Syracuse, 514, 517.
Hilarion, 587, 588.
Hilgenfeld, 313 n. 1.
Hippolyte, 83, 130, 161, 165, 183, 184-186, 189, 256, 618, 641, 644.
Hippone, 452, 495-498, 506, 507, 510, 513, 530, 532, 596, 606.
Homère, 360.

Honorat de Lérins, 598, 606.
Honorius, empereur, 451, 479, 480, 481, 484, 485, 486, 487, 488, 504, 508, 510, 525, 537, 627.
Horace, 273.
Hormuz, 500.
Hyacinthe, 105.
Hygin, 97, 158.
Hygin de Cordoue, 417.
Hyménée, 82.
Hypatie, 539.
Hypèpe, 566.
Hypsis de Parnasse, 394.

Ibas d'Edesse, 560, 561, 566, 567, 577.
Iconium, 39, 40, 212.
Idace de Mérida, 417-420.
Idumée, 4.
Ignace d'Antioche, 27, 61, 64, 80, 81, 83, 87, 97, 125, 131, 153, 264.
Illyrie, 49, 315, 374, 376, 409, 484, 486, 487, 488, 556, 570.
Inde, 74, 134, 136, 168, 500.
Innocent I, 259, 478, 480, 481, 486, 487, 490, 519-522, 538, 609.
Innocents, saints, 619.
Instantius, évêque, 417, 418.
Ionie, 73.
Irenaion, 592.
Irénée, 56, 62, 74, 80, 83, 97, 109-111, 119, 120, 121, 125, 134, 161, 165, 184, 206, 252, 637-639.
Irénée, évêque de Sirmium, 220.
Irénée de Tyr, 560, 561, 567.
Irlande, 599.
Isaac, 400, 402.
Isaac, moine, 474, 595.
Isaurie, 380.
Ischyras, 323, 325.
Isidore, 158.
Isidore, égyptien, 455, 462, 466, 467.
Isidore de Péluse, 539, 557.
Isis, 31, 142, 234.
Italie, 32, 51, 107, 111, 216, 298, 300, 332, 337, 342, 374, 376, 380, 381, 409, 421, 436, 438, 488, 489, 530, 568, 595, 596, 597, 605, 609, 618.
Ithace d'Ossonoba, 417-420, 450.
Iturée, 4.

Jacques le Majeur, 1, 27, 111.
Jacques, martyr, 202.

Jacques le Mineur, 1, 26, 28, 40, 41, 48, 50, 68, 70, 78, 79, 81, 85, 125, 609, 619, 634.
Jacques de Nisibe, 313.
Jacquier, E., 84.
Jacquin, M., 529 n. 1, 536.
Jamblique, 240, 361.
Jean, apôtre, 1, 6, 19, 28, 40, 72-74, 77, 78, 79, 83, 85, 87, 88, 89, 101, 124, 125, 153, 163, 164, 165, 619, 635.
Jean l'Acémète, 592.
Jean d'Antioche, 546, 547-554, 555, 556, 572.
Jean Arcaph, 322, 326, 329.
Jean Chrysostome, 139, 372, 445, 446, 454-456, 467, 468-482, 485, 486, 528, 538, 544, 546, 555, 556, 557, 595, 604, 606, 608, 609, 613, 620, 621, 622, 625, 626, 628, 629.
Jean, comte, 551.
Jean de Jérusalem, 458-462, 517-520.
Jean II, pape, 531.
Jéricho, 588.
Jérome, 65, 70, 74, 111, 115, 162, 165, 172, 205, 356, 390, 401, 410-412, 424, 428, 457-467, 481 n. 1, 485, 486, 489, 514-520, 523, 524, 586, 589, 595, 596, 599, 612, 622.
Jerphanion, G. de, 64 n.
Jérusalem, 2, 3, 4, 5, 12, 19, 21, 22, 25, 27, 28, 35, 36, 40, 43, 47, 49, 50, 51, 53, 68-72, 78, 81, 87, 120, 125, 131, 134, 135, 142, 165, 211, 217, 218, 291, 312, 319, 324, 326, 327, 329, 364, 367, 435 n., 447, 448, 457, 458, 517-520, 576, 588, 589, 590, 604, 609, 614, 618-620, 634.
Joppé, 24.
Joseph, saint, 447.
Joseph Barnabas, 2, 11.
Josèphe, 21, 69.
Jourdain, 70, 217.
Jovien, 374, 375, 381, 396, 402.
Jovinien, 447, 460.
Jubaianus, 200.
Judas de Kérioth, 1, 2, 11.
Jude, 41, 43, 78, 79, 82.
Judée, 1, 2, 3, 4, 5, 18, 24, 27, 28, 40, 69, 70, 76, 78, 634.
Jugie, M., 558.
Jules Africain, 167, 219.
Jules Constance, 332, 359.
Jules de Cos, 570, 579.
Jules, pape, 333, 335, 338, 339, 342, 398, 604.
Julia Domna, 236, 237, 238.
Julien (Simon le Lépreux), 122.
Julien, évêque d'Alexandrie, 168.
Julien l'Apostat, 237, 240, 332, 356, 358-369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 379, 385, 386, 402, 444, 447, 504, 544, 588, 630.
Julien d'Eclane, 524-527, 528, 530, 545.
Julien de Pouzzoles, 564.

Julien Sabas, 389, 591, 592.
Jupiter Capitolin, 142.
Just, 208.
Justin, 64, 66, 90, 91, 92, 99-101, 103, 110, 137, 138, 139, 147, 148, 149, 158, 160, 165, 169, 251; 252, 636.
Justin, év. d'Alexandrie, 168.
Justine, 406-409, 436-438, 450.
Justinien, 292, 597.
Justus, 46.
Juvénal de Jérusalem, 548, 549, 564, 566, 571, 576, 580, 590, 604.

Kellner, H., 632.
Képhro, 176.
Khirgiz, 505.
Khorassan, 500.
Kirsch, J.-P., 64 n., 632.
Klysma, 591.
Koch, H., 534 n. 1.
Kochaba, 70.
Kolluthion, 176.
Krueger, G., 382.

Labriolle, P. de, XIV, 162 n. 1, 166.
Lactance, 65, 207, 228, 233, 241, 269, 273, 281, 283, 285.
Ladeuze, P., 600.
Lagrange, M.-J., 60, 180.
Lallemand, L., 633.
Lambèse, 115, 202, 203, 268.
Lampride, 223.
Lampsaque, 210, 378.
Langlois, Ch.-V., VIII n. 1.
Laodicée, 57, 73, 128, 135, 247, 444, 605, 606, 607, 608.
Largent, A., 558, 581.
Larisse, 129.
Latran, 285, 299, 398, 607.
Latronien, 419.
Laurent, 526.
Laurent, diacre, 191.
Laurinus, duc, 343.
Lazare, 122.
Lazare d'Aix, 517-519, 521.
Léa, 595.
Lebon, J., 447 n. 2.
Lebreton, J., 646.
Le Camus, 8, 15.
Léchée, 45.
Leclercq, Dom H., XIV, 93 n. 1, 95, 116, 126, 180, 209, 224 n. 1, 307, 425, 511, 536, 601, 615, 632.

Le Coq, A. von, 505 n. 1.
Le Mans, 122.
Lemonnyer, P., 646.
Léocadie, 208.
Léon Ier, pape, 486, 534, 561, 562, 566, 567, 569, 570, 572-581, 604, 605.
Léon, ville, 207.
Léonas, questeur, 353.
Léonce d'Antioche, 217, 372.
Léonce de Césarée, 214, 313.
Léonce, prêtre, 348.
Léonide, 170, 171.
Le Puy, 122.
Lérins, 528, 598, 599, 600, 606.
Lesbos, 49.
Leyde, 121.
Liban, 21, 218.
Libanius, 361, 363, 365, 440, 448, 455, 544, 626.
Libère, pape, 65, 342-350, 376, 380, 381, 383, 388, 398.
Licinius, 232, 233, 280, 281, 286, 287-289, 309, 311, 313, 318.
Licinius II, 288.
Lietzmann, H., 60, 61, 65.
Ligugé, 415, 597.
Ligurie, 107, 404.
Limoges, 122.
Lin, 96.
Linus, 56.
Lodève, 122, 490.
Loire, 415, 598.
Longinus, 65.
Longs Frères, 466, 467, 472-474, 481.
Loofs, F., 438, 542 n. 1.
Loup de Troyes, 599.
Luc, 44, 77, 78, 122, 135.
Luc le Stylite, 592.
Lucentius d'Ascoli, 570.
Lucien d'Antioche, 216, 217, 221, 308, 309, 336, 381, 642, 645.
Lucien de Beauvais, 206.
Lucien de Samosate, 129, 130, 150, 238.
Lucifer de Cagliari, 343, 344, 371-374, 378, 400.
Lucille, 296, 304.
Lucius d'Alexandrie, 374, 395-397.
Lucius, martyr, 202.
Lucius, pape, 190.
Lucius de Samosate, 394.
Lucius Verus, 102, 145.
Ludwig, F., 477 n. 1, 483.
Lupicin, 599.
Lutèce, 206.
Lybie, 3, 119, 175, 176, 177, 178, 179, 308, 309, 312, 327, 603.

Lycaonie, 39, 47, 124.
Lycie, 431.
Lycopolis, 316.
Lydda, 24.
Lydie, 158.
Lydie, convertie de saint Paul, 44.
Lyon, 62, 108-110, 117-123, 146, 158, 206.
Lyonnaise, 117, 121.
Lystres, 39, 43.

Macaire de Jérusalem, 313.
Macaire, luciférien, 400.
Macaire, prêtre, 323, 325.
Macaire, prêtre arien, 334.
Macaire, vicaire, 462, 463.
Macédoine, 29, 44, 46, 48, 49, 57, 58, 85, 129, 130, 188, 312, 430, 484, 486, 548.
Macédonius de Constantinople, 355, 433.
Macédonius, maître des offices, 418.
Macellum, 359, 361.
Macrien, 175, 176, 226, 227.
Macrin, 223.
Macrine, 385, 393.
Macrobe, donatiste, 402.
Madaure, 112, 493.
Mader, J., 447 n. 1.
Magnence, empereur, 341, 342.
Magnésie, 80, 87.
Mahé, J., 548 n. 2.
Maiouma, 588.
Majorin de Carthage, 296, 299, 304, 305.
Malchion, 216.
Malnory, A., 601.
Malte, 51, 53.
Mambré, 291.
Mammarius, 202.
Mammée, 171, 223.
Mangenot, E., XIV.
Mani, 499-506.
Mansi, 313 n. 1, 316 n. 1-2, 435, 541, 562 n. 1.
Mar Awgin, 590.
Marc (Jean), 28, 35, 39, 43, 62, 77, 78, 135, 167.
Marc, év. d'Alexandrie, 168.
Marc-d'Aréthuse, 337.
Marc-Aurèle, 102-104, 109, 125-126, 128, 129, 132, 146, 148, 149, 150, 269, 273.
Marc de Calabre, 312.
Marcel d'Ancyre, 319, 329, 335, 336, 339, 341, 388.
Marcel d'Apamée, 449.
Marcel, légat, 343.

Marcel, pape, 193.
Marcella, 412, 460, 516, 595.
Marcellin, luciférien, 401.
Marcellin, martyr, 192.
Marcellin, pape, 192.
Marcelline, 404.
Marcellinus, commissaire impérial, 514.
Marcellus, martyr, 203.
Marcellus, sénateur, 509.
Marcia, 104, 105, 181.
Marcien d'Arles, 121, 122, 189, 206.
Marcien, empereur, 569-581.
Marcien de Lampsaque, 431.
Marcion, 62, 99, 102, 132, 156-158, 160, 161, 500, 504, 637.
Mardie, 287.
Mardonius, 360.
Mardonius, chambellan, 386.
Maréote, 176, 309, 310, 585.
Marianus, 202.
Marie Jacobé, 122.
Marie-Madeleine, 122.
Marie Salomé, 122.
Marie, sœur de Pacôme, 587.
Marin, abbé, 594 n. 2, 600.
Marin d'Arles, 299.
Marine, 537.
Maris de Chalcédoine, 217, 315, 337.
Maris de Perse, 577.
Marius, 30.
Marius Mercator, 522, 523, 524, 527, 541.
Marmoutier, 416, 598.
Mars, 273.
Marseille, 30, 121, 122, 490, 528, 598, 599.
Marthe, 122.
Martial, 122.
Martial de Mérida, 207.
Martin, P., 64, 581.
Martin de Tours, 269, 414-424, 489, 597, 598, 606, 622.
Martinez, F., 600.
Marturius de Marianopolis, 435.
Maternus de Cologne, 299.
Matthias, 2.
Matthieu, apôtre, 1, 74, 75, 77, 82, 125, 134, 271, 634.
Maurétanie, 111, 195, 200, 203, 380, 491, 510, 530, 532, 603.
Maurice, martyr, 206.
Maurice, J., 281 n. 1-2, 293, 331.
Maxence, 193, 205, 232, 233, 279-282, 296, 298.
Maxime d'Alexandrie, 173, 179.
Maxime d'Antioche, 567, 570, 576.
Maxime le Cynique, 429, 430, 431, 434, 435, 436.

Maxime d'Egée, 238.
Maxime, empereur, 409, 416-420, 436-438, 449.
Maxime d'Ephèse, 361.
Maxime de Jérusalem, 447.
Maxime de Riez, 606.
Maximien de Constantinople, 552, 553, 554, 556.
Maximien, donatiste, 506.
Maximien Hercule, 192, 193, 203, 206, 208, 229-233, 279, 280.
Maximilien de Théveste, 203.
Maximilla, 162, 163.
Maximin d'Antioche, 132.
Maximin Daia, 180, 193, 220, 221, 231-233, 241, 279, 288, 346.
Maximin le Thrace, 172, 185, 186, 223.
Mayence, 121.
Mélanie l'Ancienne, 424, 457-459, 462, 587, 590, 595.
Mélanie la Jeune, 560, 589, 590, 596, 627, 628, 629.
Mélèce d'Antioche, 355, 372-375, 379, 380, 388-390, 427, 429, 431, 432, 435, 444, 455, 544.
Mélèce d'Egypte, 312, 316, 322.
Mélitène, 104, 132, 230.
Méliton de Sardes, 126, 147, 148, 165.
Memnon d'Ephèse, 548, 549, 550, 551, 552.
Memphis, 582, 583.
Mensurius, 524.
Mensurius de Carthage, 204, 295-299.
Méragène, 238.
Mercati, 442 n. 1.
Mérida, 207, 208.
Méroé, 20 n. 1.
Mésie, 289, 376, 406.
Mesnage, J., 116.
Mésopotamie, 3, 132, 191, 312, 316, 356, 385, 590, 591, 593, 613.
Messine, 465.
Méthode d'Olympe, 240, 456.
Michiels, A., 95.
Milan, 228, 233, 248, 280, 311, 340, 343, 358, 360, 376, 377, 400, 401, 403-409, 415, 436-438, 450, 451, 478, 488, 489, 490, 494, 495, 596, 597, 605, 614, 621.
Milet, 49, 58, 230.
Milève, 486.
Miltiade, pape, 193, 285, 299, 300, 505.
Milvius, pont, 282.
Minutius Félix, 115 n. 1, 149.
Minutius Fundanus, 146.
Mithra, 31, 142, 234-237.
Modeste, préfet, 383, 386, 387.
Moise, 188.
Monceaux, P., 61, 116, 209, 303 n. 1, 307, 413, 415 n. 1, 425, 492 n. 2, 498, 511, 598 n. 1, 633.
Mongolie, 504.

Monique, 493, 495.
Montan, 162, 163.
Montan, martyr, 202.
Mopsucrène, 356.
Mopsueste, 526, 545.
Morin, Dom G., 532 n. 1.
Mouret, F., 424 n. 1.
Mourret, F., XIII.
Mysie, 44, 162.

Naissa, 356.
Nantes, 121, 206.
Naples, 533, 596.
Naplouse (Flavia Neapolis), 99.
Narbonnaise, 117, 119, 121, 490.
Narbonne, 122, 490-491.
Narcisse, 55, 120.
Narcisse de Jérusalem, 211, 218.
Narcisse de Néronias, 337.
Natalis, 183.
Nau, F., 542 n. 1.
Naucrate, 385.
Naville, H.-A., 369.
Nazianze, 392, 427, 431, 433, 441, 442.
Néapolis (Cavala), 44.
Nebridius, 495.
Nectaire, 248.
Nectaire de Constantinople, 433, 435, 436, 439, 454, 469, 479, 608.
Néocésarée, 212, 385, 396, 523.
Néonas de Séleucie, 355.
Népos, 177.
Népotien, 629.
Nérée, 56.
Néron, 56, 58-60, 62, 65, 66, 68, 69, 96, 129, 143, 144, 145, 274, 275, 355.
Nerva, 74, 79.
Nestorius, 434, 527, 539-558, 559, 560, 561, 564, 572, 573, 575, 576, 577, 595, 604, 606, 624.
Neubert, E., 633.
Nicaise, 206.
Nicaise de Die, 312.
Nicanor, 13.
Nicée, 246, 247, 249, 312-317, 318-331, 333, 336, 337, 339, 341, 342, 344, 349, 350, 353, 370, 372, 373, 374, 375, 376, 378, 381, 386, 393, 403, 426, 430, 433, 434, 436, 437, 446, 475, 479, 480, 491, 562, 564, 570, 572, 573, 578, 580, 603, 605, 607, 608, 616, 617, 643, 644.
Nicée de Thrace, 352, 377.

Nicéphore Calliste, 539, 566.
Nicolas, diacre, 13, 82.
Nicolas de Myre, 313.
Nicomédie, 220, 230, 231, 309, 310, 312, 323, 329, 331, 337, 350, 359, 383, 553, 578.
Nicopolis (Emmaüs), 219.
Nimes, 422.
Nisibe, 591.
Nitrie, 457, 458, 459, 465, 466, 585.
Noet, 183, 641.
Nole, 423, 596.
Nonnus d'Edesse, 567, 577.
Novare, 488.
Novat, 107, 188, 198.
Novat, évêque, 533.
Novatien, 121, 175, 187-190, 201, 206, 644.
Numérien, 228.
Numidie, 195, 200, 203, 269, 294, 305, 401, 491, 507, 510, 519, 530, 532, 603.
Nundinarius, diacre, 303.
Nussbaumer, A., 260.
Nysse, 392, 394.

Océanus, 463.
Olympius, évêque, 301.
Olympius, ministre, 509.
Onésime, 57.
Onésime, évêque d'Ephèse, 87.
Optat de Milève, 204, 296, 297, 300, 303.
Oreste, préfet, 539.
Orient, diocèse d', 434, 435, 603, 604.
Origène, 29, 62, 66, 67, 74, 96, 141, 150-152, 153, 161, 170-173, 184, 211, 212, 218, 219, 223, 238, 252, 257, 259, 265, 269, 443, 456-467, 473, 639, 640, 645.
Orléans, 121.
Oronte, 389.
Orose, Paul, 487, 514-519.
Osiris, 142.
Osius de Cordoue, 208, 302, 311-313, 338, 339, 343, 345, 347.
Osroène, 105, 120, 132, 133, 219, 449, 505, 592.
Ostie, 30, 111, 401, 495.
Otreus de Mélitène, 435.
Oxyrrynchos, 77.

Pacome, 584, 586-588, 589, 599.
Palamon, 586.
Palémon, apollinariste, 444, 445.
Palestine, 43, 66, 68, 70, 74, 79, 102, 105, 120, 134, 169, 172,

211, 218-221, 222, 231, 309, 310, 312, 319, 320, 340, 385, 400, 444, 449, 457, 459-461, 465-467, 505, 515, 516-520, 560, 576, 580, 587, 588-590, 593, 596, 599, 604, 613, 618, 631.
Pallade, év. illyrien, 408, 436, 447, 448.
Pallade, gouverneur, 395.
Palladius, 457, 472, 474, 476, 477, 478, 480, 482, 587.
Palladius, préfet, 522.
Palmyre, 215.
Palmas, 120.
Palout, 133.
Pambon, 589.
Pammachius, 460, 462-464, 513, 516, 629.
Pamphile, 218, 221, 456, 463, 465 n. 2.
Pamphylie, 3, 39, 43, 312, 380, 548.
Pandataria, île de, 96.
Pannonie, 220, 224, 332, 351, 375, 376, 415, 436, 597.
Pantène, 74, 134, 136, 137, 169, 170, 211.
Paphlagonie, 593.
Paphnuce, évêque, 313.
Paphnuce de Scété, 589.
Paphos, 35, 39, 588.
Papias, 125, 165.
Papinien, 237.
Pargoire, J., 601, 632.
Parménas, 13.
Parménien, donatiste, 492.
Paris, 121, 122, 370.
Paritonium, 175.
Parténius, 188.
Paschasinus de Lilybie, 570, 571, 572.
Pastor, 208.
Paterne de Périgueux, 370.
Patmos, 72.
Patrice, 600.
Patricius, 493.
Patricius, vicaire, 298.
Patrocle, 206.
Paul, apôtre, 33, 35-42, 43-52, 53, 54-67, 68, 72, 78, 81, 82, 85, 89, 90, 96, 97, 99, 107, 108, 111, 124, 128, 129, 130, 131, 135, 138, 139, 153, 157, 159, 161, 164, 191, 201, 240, 247, 248, 249, 256, 264, 265, 266, 269, 272, 470, 494, 512, 514, 546, 582, 619, 635, 637, 638.
Patrocle d'Arles, 489-491, 521.
Paul de Constantinople, 334, 338.
Paul d'Emèse, 553.
Paul, jurisconsulte, 237.
Paul de Néocésarée, 313.
Paul de Samosate, 177, 215-217, 249, 336, 342, 348, 541, 642, 644.
Paul de Thèbes, 583.
Paula, 412, 424, 459, 460, 516, 587, 589, 595.

Paula la Jeune, 589.
Paulin d'Antioche, 321, 371-373, 375, 379, 388-390, 410, 427, 431, 432, 435, 436, 445, 446, 447.
Paulin de Milan, 513.
Paulin de Nole, 75, 423, 424, 463, 465, 486, 512, 524, 596, 629.
Paulin de Trèves, 343.
Paulin de Tyr, 321, 371.
Pauline, 629.
Paulinien, 459, 461.
Peboou, 587.
Pégase d'Ilion, 368.
Pélage, hérétique, 486, 512-527, 539.
Pélage de Laodicée, 381, 435, 444.
Pella, 70.
Pelliot, P., 505 n. 1.
Pentapole, 177, 603.
Pépuze, 162.
Périée, 4.
Pergame, 29, 73, 82, 210.
Pergé, 39, 40.
Périgueux, 122.
Perpétue, 113, 141, 142.
Perrha, 578.
Perse, 75, 154, 168, 236, 312, 499, 500, 591.
Pétilien de Constantine, 509.
Pertinax, 181.
Petilianus, donatiste, 403.
Pétra, 449, 554.
Phaeno, mines de, 221, 346, 396.
Pharan, 588.
Phébade d'Agen, 352, 417.
Phénicie, 40, 217, 312, 449, 481, 576.
Philadelphie, 73, 80, 87, 127.
Philagrius, préfet d'Egypte, 334.
Philastre de Brescia, 488.
Philémon, 37, 57, 58.
Philète, 82.
Philète d'Antioche, 215.
Philippe, apôtre, 1.
Philippe l'Arabe, 174, 186, 215, 224.
Philippe, asiarque, 127, 128.
Philippe, diacre, 13, 18-21, 50, 63, 74, 125.
Philippe, fils d'Hérode, 4.
Philippe, légat, 550.
Philippe de Side, 368 n. 1, 539, 540.
Philippes, 44, 49, 53, 57, 58, 80, 86, 97.
Philocalus, 410.
Philomélium, 128.
Philoménos, palatin, 323.
Philon, 33, 154, 168, 582.

Philostorge, 240, 454.
Philostrate, 237, 238, 241.
Photin de Sirmium, 341, 342, 348, 541.
Photius, prêtre, 542.
Photius de Tyr, 576.
Phrygie, 3, 44, 109, 119, 124, 163, 210, 220, 268, 312, 343, 345, 353.
Piat, 206.
Pie, 97, 98, 101, 158.
Piémont, 107.
Piérius, 173, 218, 456.
Pierre Ier d'Alexandrie, 173, 179, 180, 308, 456.
Pierre II d'Alexandrie, 390, 395, 396, 426, 427, 429, 430, 432.
Pierre, apôtre, 1, 2, 3, 4, 6, 10, 19, 20, 24, 25, 26, 27, 40, 41, 48, 53, 54, 58-67, 76, 77, 78, 79, 82, 85, 86, 88, 96, 97, 99, 124, 125, 130, 131, 135, 144, 159, 161, 191, 201, 240, 256, 266, 271, 312, 619, 638.
Pierre Chrysologue, 563.
Pierre, martyr, 192.
Pierre de Sébaste, 385, 431.
Pinien, 590, 596, 629.
Pinna, 227.
Pionius, 210.
Pirot, L., 75, 545 n. 1.
Pisidie, 44.
Pispir, 585.
Pistus, évêque arien, 333.
Pityonte, 482.
Placidia, 474.
Placidie, impératrice, 530, 568.
Platon, 360, 366.
Pline le Jeune, 73, 124, 127, 145, 146.
Plotin, 238, 239, 505.
Podande, 391, 392.
Poitiers, 122, 414, 415.
Polybe, 87.
Polycarpe, 80, 81, 83, 87, 93, 101, 102, 105, 109, 125, 127, 128, 153, 266, 277, 623.
Polycrate, 74, 105, 126.
Pompée, 4, 54.
Pomponia Graecina, 56.
Ponce Pilate, 4, 17, 83, 241.
Pont, 3, 60, 62, 120, 130, 212-214, 236, 288, 312, 332, 385, 386, 393, 431, 434, 578, 593, 603, 606.
Pontia, île de, 96.
Pontien, 185, 186.
Pontius, martyr, 206.
Porphyre, 239, 240, 241, 368, 444, 505.
Porphyre d'Antioche, 480, 481, 538.
Porto, 350.
Possidien, 533.

Possidius, 499, 508, 509, 519.
Potamon d'Héraclée, 313.
Pothin, 109, 117, 119.
Pouzzoles, 30, 52, 107.
Prat, F., 23, 28, 42, 52, 60, 607 n. 1.
Praxéas, 114, 164, 183, 184, 641.
Praylios de Jérusalem, 520, 523.
Prénète, 476.
Primien, donatiste, 492, 506, 509.
Primuliacum, 424.
Primus, év. d'Alexandrie, 168.
Prisca, 162, 163.
Priscien, 436.
Priscille, 46, 47, 49, 55, 135.
Priscillien, 416-422, 597.
Privat, 195.
Probus, 210, 228.
Probus, préfet, 404.
Prochore, 13.
Proclus, 63.
Proclus de Constantinople, 539, 540, 541, 555, 556, 561.
Proconèse, île de, 396.
Procope, martyr, 220.
Procope, prétendant, 379, 380, 382, 397.
Procule de Marseille, 490.
Profumo, A., 63 n. 1.
Prohérésius, rhéteur, 366.
Projectus, légat, 550.
Properce, 272.
Propontide, 383, 476.
Prosper d'Aquitaine, 491, 522, 527, 529, 533-535.
Protais, martyr, 437.
Protogone de Sardique, 339.
Prudence, 208.
Ptolémais, 50, 217.
Publius, 129.
Pudens, 56.
Puech, A., 152, 467, 483, 633.
Pulchérie, impératrice, 537, 546, 563, 568, 569, 574.
Pulchérie, fille de Théodose, 443.
Puniet, dom P. de, 260.
Purpurius de Limata, 297.

Quadratus, 129, 130, 147.
Qeman, 583, 584.
Quentin, 206.
Quintus, 127.
Quodvultdeus de Carthage, 533.

Rabboula d'Edesse, 555, 560.
Radagaise, 484.
Radford, L.-B., 180.
Rapha, 449.
Ratzinger, R., 633.
Ravenne, 485-489, 522, 605.
Reggio, 52.
Régnon, Th. de, 646.
Reims, 406.
Renan, E., 80.
Rennes, 121, 122.
Restitut (l'aveugle-né), 122.
Reticius d'Autun, 299.
Réville, J., 242.
Revillout, E., 317, 382.
Rhin, 484.
Rhodes, 514.
Ricaud, L., 424.
Rimini, 351-353, 354, 376, 377, 381, 385, 393, 437, 439.
Rivière, J., 34.
Rogatien, martyr, 206.
Rogatien, diacre de Carthage, 201.
Romain, 599.
Romanus, gouverneur, 402.
Rome, 3, 27, 29-32, 46, 49, 51, 52, 53, 54-66, 68, 71, 72, 78, 80, 87, 88, 89, 93, 96-106, 107, 109, 115 n. 1, 125, 131, 137, 142, 143, 144, 157, 158, 161, 165, 169, 171, 175, 182-194, 198, 199, 200, 207, 216, 234, 235, 238, 243, 244, 245, 246, 247, 254, 256, 262, 280-282, 291, 292, 294, 296-300, 310, 333, 335, 336, 339, 342, 345, 349, 350, 359, 376, 380, 388-390, 393, 398-412, 418, 423, 427, 432, 434, 435, 444, 458, 459, 460, 462-464, 466, 478, 481, 484-489, 490, 491, 494, 495, 505, 506, 512, 513, 515, 516, 520, 523, 525, 533-535, 538, 546, 548, 550, 556, 561, 562, 566, 568, 578, 590, 602, 604, 605, 607, 609, 610, 614, 615, 617, 619, 623, 624, 626, 627, 638, 639, 644.
Rossos, 132.
Rostagni, A., 369.
Rottmanner, O., 536.
Rouen, 121.
Ruf, 122.
Rufin, 74, 75, 319, 371, 396, 397, 449, 450, 451, 457-465, 489, 515, 585 n. 1, 587, 599.
Rufin, maître des offices, 450, 454, 595.
Rufin de Rome, 513.
Rufin de Thessalonique, 524, 525.
Rufinianes, 612.
Rusticus, 103.
Rustique, 206.

Sabaria, 414.
Sabas, 589.
Sabellius, 177, 184, 185, 336, 421, 641, 644.
Sabinus, diacre, 388.
Sagaris, 128.
Sahel, 589.
Saint-Paul-Trois-Chateaux, 122.
Salamine (Constantia), 35, 457.
Salone, 232.
Salonine, 228.
Salvien, évêque, 417, 418.
Samarie, 1, 2, 4, 17, 24, 40, 76, 78, 85, 153, 634.
Samarie (Sébaste), 18-20.
Samos, 49.
Sanctissime, prêtre, 390.
Sanctus, 109, 119.
Saphire, 12, 256.
Sapor, 191, 227, 500, 501, 504.
Sara, 122.
Saragosse, 207, 208, 417, 421.
Sardaigne, 105, 182, 186, 374, 532.
Sardes, 73, 125.
Sardique (Sofia), 245, 288, 338-340, 341, 343.
Saron, 24.
Sasimes, 392, 427, 431.
Saturnil, 131.
Saturnin d'Arles, 343, 370.
Saturnin, consulaire, 471.
Saturnin, martyr, 193.
Saturnin de Toulouse, 122, 206.
Satyre, 404, 454 n.
Saul de Tarse, 16, 21, 22, 26-28, 35.
Scapula, 112, 115, 195.
Scété, 466, 585.
Schaeder, H. H., 500 n. 1.
Schenoudi, 587.
Schepps, G., 420 n. 2.
Schoene, A., 65.
Schuerer, E., 8, 15.
Schulze, V., 293.
Schwartz, E., 308 n. 1.
Scili, 112.
Scilly, îles, 419.
Scythie, 74, 312, 435.
Sébaste (Arménie), 288, 393.
Sébastien, 192, 372 n. 2.
Sébastien, duc, 346.
Secondien, évêque illyrien, 408, 436.
Secundius de Tigisi, 295-298, 306.
Secundius de Ptolémais, 309, 315.

Seignobos, X.
Séleucie, 35.
Séleucie d'Isaurie, 351, 353, 354, 427, 447.
Semo Sancus, 66.
Sennen, 188.
Sens, 121, 122, 206.
Septime Sévère, 113, 144, 170, 181, 206, 211, 219, 222, 224, 237.
Serapeum, 582.
Sérapion d'Antioche, 132, 215.
Sérapion, diacre, 472, 473.
Sérapion le Grand, 589.
Sérapis, 168, 234, 449.
Sérénus, 211.
Sergius Paulus, proconsul de Chypre, 35, 122, 139.
Sergius Paulus, proconsul d'Asie, 128.
Servais de Tongres, 352.
Sétif, 203.
Sévère, 193, 231-233, 279, 280.
Sévérien, évêque d'Afrique, 348.
Sévérien de Bretagne, 527.
Sévérien de Gabala, 472, 474, 476, 477, 480.
Séverin, évêque d'Afrique, 533.
Sicca Veneria, 204.
Sichem (Naplouse), 18, 19.
Sicile, 193, 381, 465, 514, 532, 588.
Sidon, 217.
Sigisvult, 530.
Sigus, mines de, 202.
Silas, 41, 43-46, 135.
Silvain de Tarse, 355, 380.
Silvanus de Cirta, 303.
Silvestre, pape, 301, 310, 313, 607.
Siméon, 70, 71.
Siméon le Jeune, 592.
Siméon Stylite, 553, 591.
Simon, apôtre, 1.
Simon le Magicien, 19, 65, 66, 131, 256.
Simon-Pierre, 1.
Simplicien de Milan, 421, 464, 488, 489, 605.
Simplicius, 505.
Sinaï, 590.
Sinope, 157.
Sirice, pape, 412, 419, 421, 422, 446, 460, 464, 486, 487, 605.
Sirmium, 220, 341, 342, 345, 349, 350, 351, 356, 379, 408.
Sisinnius de Constantinople, 539, 540.
Smaragde, 193.
Smyrne, 62, 73, 80, 87, 93, 127, 183, 210, 380, 620, 623.
Socrate, 190, 249, 366, 374, 381, 383, 387, 397, 466, 467, 468, 473, 474, 479, 486, 539, 540.
Soissons, 206.

Sophronius de Pompéiopolis, 355.
Soter, 102, 103, 104, 129.
Sotère, 192.
Souka, 588.
Souter, A., 513 n.
Sozomène, 310, 326, 336, 348, 350, 351, 355, 366, 377, 379, 381, 383, 389, 393, 397, 426, 433, 435, 440, 449, 466, 467, 473, 474, 479, 481, 592, 593.
Spiridion, 248, 313.
Statius Quadratus, 127.
Stein, A., 505 n. 1.
Stilicon, 451, 484, 485, 508, 537.
Strasbourg, 121.
Stremonius, 122, 123.
Stridon, 411.
Suétone, 54, 143.
Sulpice Sévère, 351, 352, 353, 371, 415-424, 597, 598.
Suse, 280.
Syedra, 457.
Symmaque, 407, 409, 410, 450, 626.
Symmaque, préfet, 487.
Symposius d'Astorga, 421.
Synclétius, palatin, 322.
Syracuse, 52.
Syrie, 4, 18, 21, 26, 29, 32, 41, 43, 49, 64, 69, 79, 97, 153, 163, 180, 234, 254, 310, 312, 316, 332, 367, 379, 380, 428, 431, 444, 481, 505, 570, 591.
Syxtus, P., 624 n. 1.

Tabennisi, 586, 587, 591.
Tacite, 56, 59, 60, 143, 149.
Tacite, empereur, 228.
Taddée, apôtre, 1, 132.
Taposiris, 175.
Tarcisius, 191.
Tarragonaise, 111.
Tarragone, 207.
Tarse, 26, 36, 233, 381, 544.
Tatien, 100, 101, 110, 133, 134, 138, 147, 266, 272.
Taurus, 43, 392.
Taurus, préfet, 352.
Télémaque, 627.
Télesphore, 97.
Terentius de Tomes, 435.
Ter-Mekertschian, K., 110.
Ter-Minassiantz, E., 110.
Terracine, 465.
Tertullien, 62, 66, 67, 72, 111-116, 128, 130, 134, 137, 138, 141, 145, 147-149, 151, 161, 164, 165, 184, 189, 251, 252, 255, 256,

258, 263, 264, 265, 266, 267, 269, 272, 273, 274, 275, 315, 639 n. 1, 644.
Thagaste, 493, 494, 495, 496, 506, 596.
Thalassius de Césarée, 564, 571.
Thalilée, 592.
Thébaide, 178, 179, 312, 324, 327, 586.
Théoctiste de Césarée, 215, 218.
Théodas, 159.
Théodore d'Héraclée, 337.
Théodore de Mopsueste, 368 n. 1, 445, 524, 527, 540, 544, 545, 555, 561.
Théodore, préfet d'Egypte, 334.
Théodoret, 314, 318, 320, 368, 380, 387, 389, 394 n. 1, 396, 434, 436, 440, 449, 450, 451, 476, 538, 540, 547, 553, 554, 560, 561, 562, 563, 567, 568, 571, 576, 577, 592, 614, 627.
Théodose, comte, 402, 406.
Théodose, empereur, 380, 401, 406, 409, 426, 430-438, 439-452, 454, 484, 492, 504, 578, 595, 603, 624, 627.
Théodose II, 482, 488, 527, 537, 540, 541, 546, 550, 551, 552, 553, 556, 559, 560, 563, 567, 568, 569, 576, 580, 595, 606, 627, 630.
Théodote d'Antioche, 523, 538.
Théodote le Banquier, 183, 641.
Théodote de Byzance, 183.
Théodote de Nicopolis, 394.
Théognis de Nicée, 315, 318, 319, 327.
Théognoste, 173, 456.
Théognoste de Nicée, 217.
Théonas, év. d'Alexandrie, 173, 178, 179.
Théonas de Marmorique, 309, 315.
Théophile d'Alexandrie, 446, 448, 455, 462-467, 472-482, 538, 539, 546, 555, 557, 608.
Théophile d'Antioche, 132, 138, 147.
Théophile de Castabala, 380.
Théophile de Césarée, 120, 217.
Théophrone de Tyane, 336.
Thérèse, 423, 629.
Thessalie, 130.
Thessalonique (Salonique), 44, 45, 46, 85, 86, 129, 220, 289, 430, 438, 450, 452, 479, 488, 525.
Thibet, 500.
Thomas, apôtre, 1, 74, 125, 132.
Thrace, 130, 163, 188, 220, 312, 321, 338, 356, 376, 377, 379, 394, 396, 409, 434, 435, 578, 603, 606, 618.
Thraséas, 128.
Thuburbo (Tebourba), 113, 203.
Thyatire, 73, 210.
Tibère, 54, 65, 157.
Tibériade, 1, 72, 76.
Tibre, 62, 66, 282.

Tigellin, 59.
Tigisi, 295.
Tillemont (Lenain de), XIV, 223, 352, 373, 557.
Timée d'Antioche, 216, 217.
Timon, 13.
Timothée, 43-46, 49, 58, 86.
Timothée d'Alexandrie, 432, 435, 462.
Timothée, archidiacre, 465 n. 2, 585 n. 1.
Timothée de Béryte, 444.
Tiridate II, 214.
Tite, 58, 86, 135, 247.
Titus, 69, 125, 275.
Titus de Bostra, 505.
Tixeront, J., XIV, 260, 278, 646.
Tolède, 208, 421.
Tourfan, 505.
Tournai, 206.
Tournebize, J., 134, 221.
Tours, 121, 122, 123, 415-422.
Toutain, J., 242.
Trachonitide, 4.
Trajan, 64, 71, 73, 74, 80, 109, 124, 131, 145, 146, 223, 275.
Tralles, 80, 83, 87.
Trente tyrans, 228.
Trèves, 328, 404, 411, 418, 419, 422, 489.
Tricot, A., 23, 28, 42, 52, 60.
Tripoli, 217.
Tripolitaine, 401, 491.
Troas, 44, 49, 58, 131, 210.
Trois-Tavernes, 52.
Trophime, 122, 490.
Troyes, 121, 206.
Tryphon, 100.
Turbantius, évêque, 525.
Turin, 280, 422, 488, 489.
Turkestan, 500.
Turner, C. H., 339 n. 1.
Tyane, 381, 392.
Tychique, 57, 135.
Tyconius, 491, 492.
Typasius, 203.
Tyr, 172, 217, 220, 249, 324-327, 334, 335, 336, 338, 339, 340, 576, 577, 604.
Tyrannus, 47.

Ulfilas, 439.
Ulpien, 237.
Urbain, 185.
Urbain, gouverneur, 231.

Ursace, 327, 339, 341, 343, 346, 347 n. 1, 348, 349-353.
Ursin (Nathanael), 122.
Ursin, antipape, 398, 403, 486.
Utique, 202.

Vacandard, E., 250, 260, 278.
Vacant, A., XIV.
Valence, 206.
Valence (Espagne), 208.
Valens, 376, 379-382, 383-397, 407, 409, 426, 457, 481, 589, 591, 595.
Valens de Pannonie, 327, 339, 341, 343, 344, 346, 347 n. 1, 348, 349-353.
Valentin, 99, 133, 155, 156, 158, 160, 168, 636, 637.
Valentinien Ier, 375-377, 380, 399-406, 416, 504.
Valentinien II, 401, 402, 406-409, 420, 437, 438, 450, 451.
Valentinien III, 510, 527, 532, 560, 568, 569.
Valère, comte, 525.
Valère d'Hippone, 496, 498.
Valère de Saragosse, 208.
Valérien, 64 n., 175, 176, 177, 178, 190, 191, 201, 202, 206, 207, 210, 211, 226, 227, 267.
Valerius, 589.
Valerius Publicola, 590.
Vénérius de Milan, 464, 489.
Vénus, 71.
Verceil, 488, 596.
Verinus, vicaire, 303.
Vermandois, 206.
Vérone, 280, 488.
Véronique, 122.
Vésin, 206.
Vespasien, 69, 97, 145.
Vetus, 65.
Victor, 89, 105, 110, 120, 132, 164, 181, 182, 183, 316.
Victor de Vite, 533.
Victoric, 206.
Victorin de Pettau, 457.
Victorin, rhéteur, 366.
Victrice de Rouen, 599.
Vienne, 109, 110, 119, 122, 489, 490.
Vigellius Saturninus, 112.
Vigilance, 516.
Vincent, 208.
Vincent de Capoue, 343.
Vincent, légat, 313.
Vincent de Lérins, 534.
Vinicius, 65.
Virgile, 412.

Vital d'Antioche, 390, 427, 444.
Vite, légat, 313.
Viviers, 206.
Voisin, G., 453, 548 n. 1.
Vouaux, L., 36.

Wagner, P., 632.
Wirges, J., 597.
Wittig, J., 413.
Woerter, Fr., 536.
Worms, 121, 269.

Xyste Ier, 97.
Xyste II, 190, 191, 201.
Xyste III, 525, 527, 534, 535 n. 2, 553, 554, 556, 619.

York, 279.

Zacharie, 122.
Zébinos, 215.
Zeiller, J., 134.
Zénobie, 215, 216.
Zénon de Tyr, 381.
Zénon de Vérone, 488.
Zéphyrin, 63, 164, 181-185.
Ziwsa, C., 300.
Zoroastre, 500.
Zozime, 407, 487, 490, 491, 520-523, 525, 539, 605.

# TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES PRINCIPALES

## A


Acaciens, 354.
Acémètes, 593, 595.
Acolytes, 243.
Actes apocryphes d'André, 159.
— — de Jean, 159.
— — de Matthieu, 159.
— — de Paul, 36.
— — de Pierre, 159.
— — de Thomas, 159.
Actes des Apôtres, 78.
Actes de Pilate, 241.
Adoptianisme, 216, 217.
Aétiens, 348.
Agape, 90, 261, 262.
Agrapha, 77.
Aloges, 164.
Anoméens, 348, 379, 380.
Antidicomarianites, 447.
Apocalypse, 72, 73, 78, 87, 144, 163, 164, 165.
Apocalypses gnostiques d'Adam, 159.
— — d'Abraham, 159.
— — de Nicothée, 159.
Apollinarisme, 371, 441, 443-445.
Apologistes, 147-149.
Apostolat privé, 136, 137.
Arcane, 252, 253.
Archidiacre, 607.
Arianisme, 217, 308-397, 403, 407, 408, 532, 533.
Ascension (fête de l'), 619, 620.
Ascètes, 262, 264, 582, 583.
Aumône, 629.
Autel, 615.
Autel de la Victoire, 407, 409, 410.
Avènement glorieux du Messie, 2, 11, 12, 46.

B

Baals, 234.
Bains, 274, 275.
Baptême, 9, 10, 253-255.
Baptême des enfants, 253.
Baptême (rénovation du), 200-202.
Barbares, XII, 151, 426, 438, 485 n. 1.
— Alains, 484.
— Alamans, 414.
— Bagaudes, 206.
— Borades, 213.
— Burgondes, 484, 485.
— Francs, 484, 485.
— Goths, 188, 212, 213, 225, 289, 382, 396, 397, 407, 426, 481, 484, 485, 487.
— Huns, 570.
— Ibères, 119.
— Isauriens, 481.
— Quades, 104, 405.
— Suèves, 484.
— Vandales, 484, 510, 530, 532, 533.
Bardesanites, 133.
Basiliade, 390, 391, 630.
Brigandage d'Ephèse, 554, 564-567.

C

Canon du Nouveau Testament, 78, 79.
Carême, 617.
Carpocratiens, 159.
Catacombes, 93, 94, 178, 182, 191, 192, 226, 272, 410, 624.
Catéchèse, 10, 76.
Catéchuménat, 251-254.
Célibat ecclésiastique, 248, 249.
Chant, 92, 613, 614.
Chantres, 244.
Charismes, 90.
Charité (œuvres de), 629-631.
Chorévêques, 210, 245, 602.
Chrétiens (nom), 27.
Circoncellions, 302, 303.
Classiques païens, 366, 594.
Clergé : Election, 86, 247, 605, 606.
— Ordination, 247.
— Qualités requises, 248.
— Education, 248.
— Exemptions, 286, 287, 365.
— Mœurs, 249, 607-609.

Collyridiens, 447.
Communisme à Jérusalem, 10, 12.
Commerce, 249, 250, 273, 274.
*Competentes*, 253.
Conciles, 126, 163, 178, 200, 212, 247.
Concile d'Alexandrie, 309, 371.
— d'Ancyre, 245.
— d'Antioche, 245, 336, 374, 375.
— d'Aquilée, 435.
— d'Arles, 300, 343.
— de Carthage, 519, 521, 522.
— de Chalcédoine, 571-581.
— de Constantinople, 354, 355, 431-435, 561.
— de Diospolis, 517-519.
— d'Ephèse, 548-552.
— de Jérusalem, 40, 41, 516, 517.
— de Milan, 343, 344.
— de Nicée, 312-317.
— de Paris, 370, 371.
— de Rimini, 351-353.
— de Rome, 436.
— de Sardique, 245, 338.
— de Séleucie, 353, 354.
— de Tyr, 324-326.
Conciliabule du Chêne, 474, 475.
Condition sociale des Chrétiens, 139-141, 178.
Confesseurs (culte des), 622, 623.
Controverse païenne, 149-152, 239-241.
Conversion : motifs, 31, 138, 139.
— obstacles, 140-142.
Conversion de Constantin, 280-282, 286.
Coptes, 178.
Costume liturgique, 616.
Crémation, 266.
Croix (fête de la), 620.
Culte chrétien, 13-15, 89-92, 261, 262, 609-625.
Culte des empereurs, 73, 108, 142, 236, 237.

D

*De Vocatione omnium gentium*, 535.
Diaconesses, 244, 254, 630.
Diaconies, 602, 630.
Diacres, 12, 13, 85, 86, 186, 244, 261, 262, 607.
Diaspora (Dispersion), 16, 31-33, 38.
Didachè, 79, 86, 90, 91, 136, 252, 263.
Didascalée, 252, 263.
Diocèses, 245-246, 602.
Docétisme, 83, 132, 156, 641.

Donatisme, 294-307, 364, 401-403, 491, 492, 506-510.
Donné révélé, 634.
Doyens, 630.

E

Ebionites, 70, 641.
Ecoles, 100, 169-173, 248, 614.
Ecole d'Alexandrie, 169-173.
— d'Antioche, 216, 217, 445.
— de Césarée, 172, 218.
Edit de Milan, 282-285, 289, 358.
Edits de persécution, 222-233.
Eglises, 92, 93, 178, 614-616.
Epiclèse, 611.
Epiphanie, 617-619.
Episcopat monarchique, 80, 87.
Epître de Barnabé, 79, 252.
Epîtres canoniques de saint Jacques, 78.
— — de saint Jean, 74, 78.
— — de saint Jude, 78.
— — de saint Paul, 78.
— — de saint Paul aux Galates, 48, 81.
— — — Corinthiens, 48, 49, 90.
— — — Romains, 55.
— — — Colossiens, 57, 81.
— — — Ephésiens, 57.
— — — Philippiens, 58.
— Pastorales, 58, 82.
— aux Hébreux, 78.
— canoniques de saint Pierre, 78, 86.
Esclaves, 270, 271, 627.
Eucharistie, 14, 89, 90, 261, 262.
Eutychianisme, 560, 575.
Evangile, 76.
Evangile selon les Hébreux, 70.
Evangiles, 77.
Evangiles apocryphes d'Eve, 159.
— — de Judas, 159.
— — de Marie, 159.
— — de Philippe, 159.
— — de Pierre, 132.
— — de Thomas, 159.
Evangélistes itinérants, 86.
Evêques, 244, 245, 605, 606.
Exorcistes, 243, 244.

F

Fêtes liturgiques, 617-620.
Formules dogmatiques, 643-644.
*Fossores*, 182, 244.

G

*Gloria in excelsis*, 610, 613.
Glossolalie, 3.
Gnosticisme, 99, 110, 114, 151, 154-162, 500, 636, 637.
Gyrovagues, 631.

H

Hérésies aux temps apostoliques, 81-84.
Heures canoniques, 262, 263.
Hiérarchie, 85-87.
Homéens, 354.
Homéousiens, 347.
Hospitalité, 631.

I

Incendie de Rome, 58, 59, 143.
Initiation chrétienne, 9, 10, 251-255.

J

Jérusalem (Ruine de), 69, 70.
Jeûne, 263.
Jeux, 273, 274.
Judaïsants, 38, 41, 81, 131.
Judaïsme (Situation légale), 142.

L

Labarum, 288, 289.
*Lapsi*, 294, 299.
Laures, 588, 589.
Lecteurs, 243.
Lectures liturgiques, 89-91.
Légion Fulminante, 103, 104, 132, 269.
Légion thébéenne, 206.
*Libellatici*, 225.
*Libellus*, 225 n. 1.
*Liber comicus*, 610.
*Litterae communicatoriae*, 631 n. 1.
Liturgie, 89, 609.
Livre de Jeû, 159.
Lucifériens, 373, 400, 401.
Luxe, 276, 626.

M

Macédonianisme, 371, 431, 433, 434.
Manichéisme, 161, 499-506.
Malades, 265.
Marcosiens, 159.
Mariage, 141, 185, 264, 265.
Martyrs (culte des), 213, 620-622.
Martyrologes, 622.
Matricule, 630.
Médecine, 272, 273.
Mélétiens d'Egypte, 316, 322-326, 341.
Messe, 609-611.
Militaire (service), 268-270.
Millénarisme, 165.
Missionnaires, 135, 136.
Mithriacisme, 234-237.
Modalisme, 183, 184.
Monachisme, 582-600.
Monarchianisme, 183, 184,
Montanisme, 103, 109, 114, 126, 128, 162-166, 249.
Mosaïques, 94, 616.
Muratori (Fragment de), 97 n. 1.
Musée d'Alexandrie, 168.

N

Nazaréens, 70.
Néo-platonisme, 238-240, 361, 362, 645.
Nestorianisme, 541-555.
Nicolaïtes, 13, 73, 82, 159.
Noël, 617-619.
Novatiens, 165, 189, 190, 215, 440.

O

Obituaires, 623.
Office divin, 262, 611-613.
Origénisme, 456-467.

P

Paganisme (Fin du), 291, 358, 448 449.
Paganisme (Restauration du), 358-369.
Paloutiens, 133.
Pâque (Question de la), 89, 101, 102, 105, 126, 133, 316.
Pâques (Fête de), 617.

Parabolans, 630.
Paroisses, 178, 602.
Pasteur d'Hermas, 97, 98, 99.
Pâtres, 592.
Patriarcats, 603, 604.
Patripassiens, 183.
Peintures, 94, 616.
Pélagianisme, 512-527.
Pénitence, 98, 185, 256-260.
Pénitenciers, 258, 606, 607.
Pentecôte (Fête de), 617.
Périodeutes, 245.
Persécution des chrétiens : Nombre, 144.
— — Loi, 143, 144.
— — Rescrits, 145-147.
— — Edits, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 230, 231, 232, 233.
Persécutions d'Hérode Agrippa, 27, 28.
— de Néron, 58-60, 222.
— de Septime Sévère, 222, 223.
— de Dèce, 224, 225.
— de Valérien, 226, 227.
— d'Aurélien, 228.
— de Dioclétien, 230, 231.
— de Galère et Maximin, 231-233.
Peschitto, 133.
Pharisiens, 1, 5.
*Philosophoumena*, 161, 181, 185.
*Pistis Sophia*, 159.
Politique, 266-268.
Portiers, 243.
*Praedestinatus*, 535.
Prêtres, 85-87, 244, 245, 606, 607.
Primauté romaine, 88, 89, 105, 604, 605.
Priscillianisme, 414-422.
Problèmes théologiques, 641-643.
Prosélytes, 33.
Provinces ecclésiastiques, 246, 602.

R

Régions de Rome, 186, 244.
Règles monastiques de saint Augustin, 596, 597.
— — de saint Basile, 594.
— — de saint Césaire, 599.
— — de saint Pacôme, 586, 587.
Religions étrangères à Rome, 31.
Reliques (Culte des), 623, 624.
Rescrits impériaux, 145-147.

S

Sabéens, 499, 500.
*Sacrificati*, 225.
Sadducéens, 5, 7, 68.
Samaritains, 18.
Sanhédrin, 4, 5, 6, 7, 17, 21, 22, 51, 68.
Schisme d'Antioche, 321, 371-373, 388, 427, 435, 445, 446.
Schisme de Donat, 297-307.
— de Novat, 198, 199.
— de Novatien, 188-190.
Semi-pélagianisme, 527-535.
Septante, 33 n. 1, 412, 459 n. 1.
Soleil (Culte du), 234-237, 362.
Sous-diacre, 186, 243, 244.
Stylites, 591, 592.
Subordinatianisme, 172, 185, 309, 642.
Superstitions, 625.
Symbole des apôtres, 252.
— de Constantinople, 434.
— de Nicée, 314, 315.
— de Sirmium, 346, 347, 348, 349.
Synagogues, 16, 32, 33, 89.
Syncrétisme, 237, 238.

T

Talmuds, 72.
Tertullianistes, 115, 164, 165.
Thalie (Banquet), 311.
Théologie positive, 637-639.
— rationnelle, 635, 636, 639, 640.
*Thurificati*, 225.
Titres presbytéraux, 191, 245, 602.
Traductions de la Bible, 411, 412.
Travail, 271-273, 628.

U

Usure, 273.

V

Valentiniens, 364.
Vicariat d'Arles, 490, 491, 605.
Vierge (Sainte), 156, 448, 460, 541, 624, 625.

# TABLE DES MATIÈRES


AVANT-PROPOS ..... VII

CHAPITRE I. — La fondation de l'Église..... 1

— II. — La vie chrétienne à Jérusalem.... 9

— III. — L'Évangile en marche..... 16

— IV. — L'Évangile chez les Gentils..... 24

— V. — Le monde gréco-romain..... 29

— VI. — Première mission apostolique de saint Paul ..... 35

— VII. — Nouvelles missions apostoliques de saint Paul ..... 43

— VIII. — L'Église de Rome..... 54

— IX. — L'Église judéo-chrétienne. Les derniers apôtres ..... 68

— X. — La littérature chrétienne. Les premières hérésies ..... 76

— XI. — La hiérarchie et le culte..... 85

— XII. — L'Église romaine au IIe siècle..... 96

— XIII. — Les églises d'Occident ..... 107

— XIV. — Les églises d'Orient au IIe siècle... 124

— XV. — Christianisme et Paganisme durant les deux premiers siècles..... 135

— XVI. — Gnosticisme et Montanisme ..... 153

— XVII. — L'Église d'Alexandrie ..... 167

— XVIII. — L'Église romaine au IIIe siècle..... 181

— XIX. — Les églises d'Occident au IIIe siècle .. 195

— XX. — L'Orient au IIIe siècle ..... 210

— XXI. — L'Église et l'État au IIIe siècle. Controverse païenne ..... 222

— XXII. — Le développement de la hiérarchie .. 243

— XXIII. — L'initiation et la formation chrétiennes ..... 251

— XXIV. — Les mœurs chrétiennes ..... 261

CHAPITRE XXV. — La conversion de Constantin et l'édit de Milan ..... 279
— XXVI. — Le Donatisme ..... 294
— XXVII. — L'Arianisme. Le concile de Nicée... 308
— XXVIII. — La réaction antinicéenne ..... 318
— XXIX. — Le triomphe de l'Arianisme ..... 332
— XXX. — Julien l'Apostat ..... 358
— XXXI. — Progrès et luttes de l'orthodoxie.... 370
— XXXII. — La persécution de Valens. Saint Basile ..... 383
— XXXIII. — L'Occident sous Valentinien et Gratien ..... 398
— XXXIV. — Le Priscillianisme ..... 414
— XXXV. — La fin de l'Arianisme dans l'Empire. 426
— XXXVI. — Théodose et l'Église. Saint Ambroise. 439
— XXXVII. — L'Origénisme. Saint Jérôme et Théophile d'Alexandrie ..... 454
— XXXVIII. — Saint Jean Chrysostome ..... 468
— XXXIX. — L'Église d'Occident. Saint Augustin. 484
— XL. — Saint Augustin. Le Manichéisme et le Donatisme ..... 499
— XLI. — Le Pélagianisme ..... 512
— XLII. — Nestorius. Le concile d'Éphèse..... 537
— XLIII. — Eutychès et le concile de Chalcédoine ..... 559
— XLIV. — Le Monachisme ..... 582
— XLV. — La vie chrétienne aux IVe et Ve siècles. 602
— XLVI. — La théologie ..... 634

## NOTES

1. Chronologie des temps apostoliques..... 53
2. La venue de saint Pierre à Rome..... 61
3. Les origines des églises de Gaule..... 117

Liste synchronique des papes et des empereurs..... 647
Table des noms de personnes et de lieux..... 649
Table alphabétique des matières principales ..... 688
Table des matières ..... 696

## CORRECTIONS

**Page XIV, ligne 19,** *au lieu de :* altchristlichen, *lire :* altkirchlichen.
**Page 37, ligne 13,** *au lieu de :* IV, 8-10, *lire :* XII, 8-10.
**Page 61, ligne 8,** *au lieu de :* altchristliche, *lire :* altchristlichen.
**Page 65, ligne 6,** *au lieu de :* ἐν ημίυ, *lire :* ἐν ἡμῖν.
**Page 83, ligne 35,** *au lieu de :* IK-X, *lire :* IX-X.
**Page 93, ligne 22,** *au lieu de :* fait la part, *lire :* fait part.
**Page 107, ligne 28,** *au lieu de :* chrétienne, *lire :* chrétiennes.
**Page 109, ligne 37,** *au lieu de :* des martyrs, *lire :* les martyrs.
**Page 111, ligne 25,** *au lieu de :* sauraient, *lire :* saurait.
**Page 144, ligne 26,** *au lieu de :* directions, *lire :* directives.
**Page 173, ligne 10,** *au lieu de :* Priérius, *lire :* Piérius.
**Page 180, ligne 13,** *au lieu de :* marytre, *lire :* martyre.
**Page 180, ligne 24,** *au lieu de :* E. DE FAYE, *Clément d'Alexandrie,* Paris, 1859, *lire :* E. DE FAYE, *Clément d'Alexandrie,* Paris, 1906.
**Page 189, ligne 9,** *au lieu de :* supplées, *lire :* suppléées.
**Page 201, ligne 40-41,** *au lieu de :* prédécesseurs, *lire :* prédécesseur.
**Page 244, ligne 1,** *au lieu de :* avait, *lire :* avaient.
**Page 245, ligne 11,** *au lieu de :* donner à un évêque, *lire :* donner un évêque.
**Page 270, ligne 30,** *au lieu de :* V, 5-9, *lire :* VI, 5-9.
**Page 356, note,** *au lieu de :* altchristlichen, *lire :* altkirchlichen.
**Page 380, ligne 29,** *au lieu de :* quelques-unes, *lire :* quelques-uns.
**Page 387, ligne 5,** *au lieu de :* plairas, *lire :* plaira.
**Page 443, ligne 22,** *au lieu de :* appolinarisme, *lire :* apollinarisme.
**Page 445, ligne 16,** *au lieu de :* Appolinaire, *lire :* Apollinaire.
**Page 460, ligne 28,** *au lieu de :* libellé, *lire :* libelle.
**Page 463, ligne 37,** *au lieu de :* répouvait, *lire :* réprouvait.
**Page 467, ligne 9,** *au lieu de :* en voyant qu'il, *lire :* en voyant ce qu'il.
**Page 470, ligne 37,** *au lieu de :* et comme prises, *lire :* comme prises.
**Page 503, ligne 29,** *au lieu de :* l'hériter, *lire :* l'héritier.
**Page 535, note 2, ligne 7,** *au lieu de :* altchristlichen, *lire :* altkirchlichen.
**Page 568, ligne 43,** *au lieu de :* parfaite, *lire :* parfaites.
**Page 592, ligne 28,** *au lieu de :* Thedoret, *lire :* Théodoret.
**Page 625, ligne 17,** *au lieu de :* ou en, lire : ou on.
**Page 644, ligne 37,** *au lieu de :* persone, *lire :* personne.
**Page 645, ligne 2,** *au lieu de :* qui le, *lire :* qui les.

ACHEVÉ D'IMPRIMER LE 5 JUILLET 1929
SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE
FRANÇAISE DE L'ÉDITION, 12, RUE DE
L'ABBÉ-DE-L'ÉPÉE, POUR LE COMPTE DE
LA REVUE DES JEUNES.

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 076147922